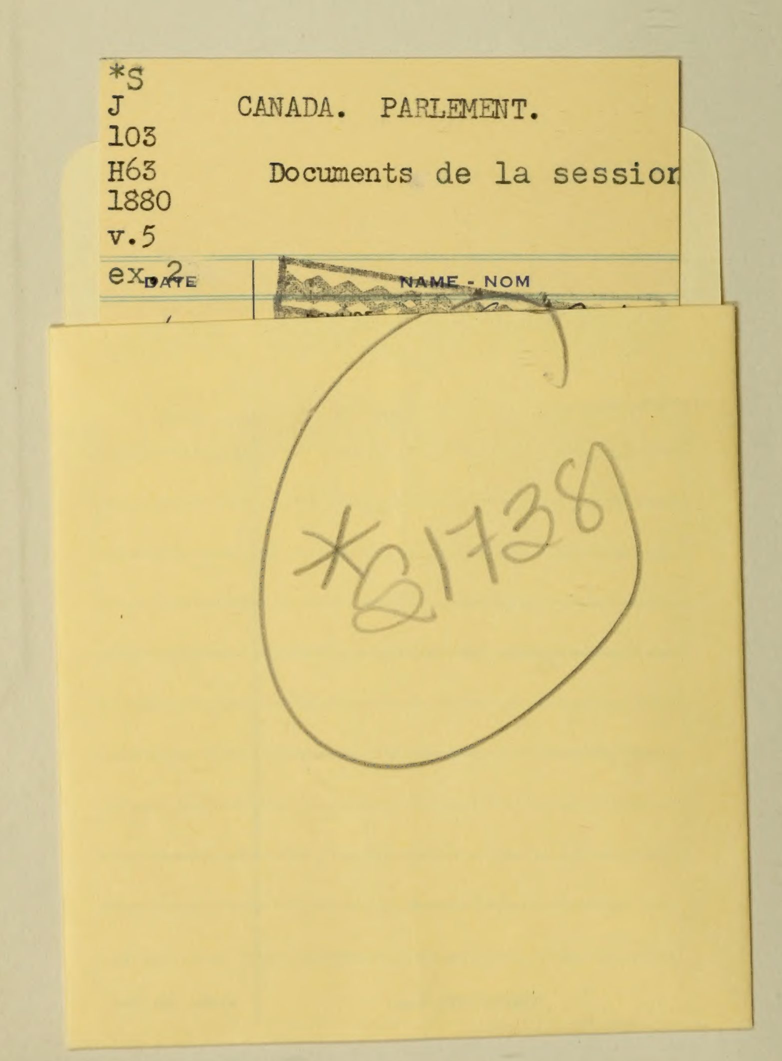



*S
J
103
H63
1880
v.5
ex. 2
CANADA. PARLEMENT.
Documents de la sessio
DATE
NAME - NOM
*81738

DOCUMENTS DE LA SESSION

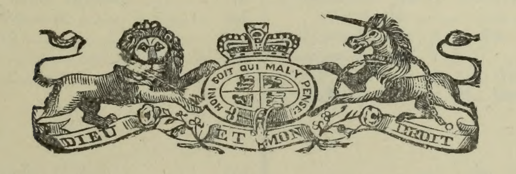
VOLUME 5

DEUXIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

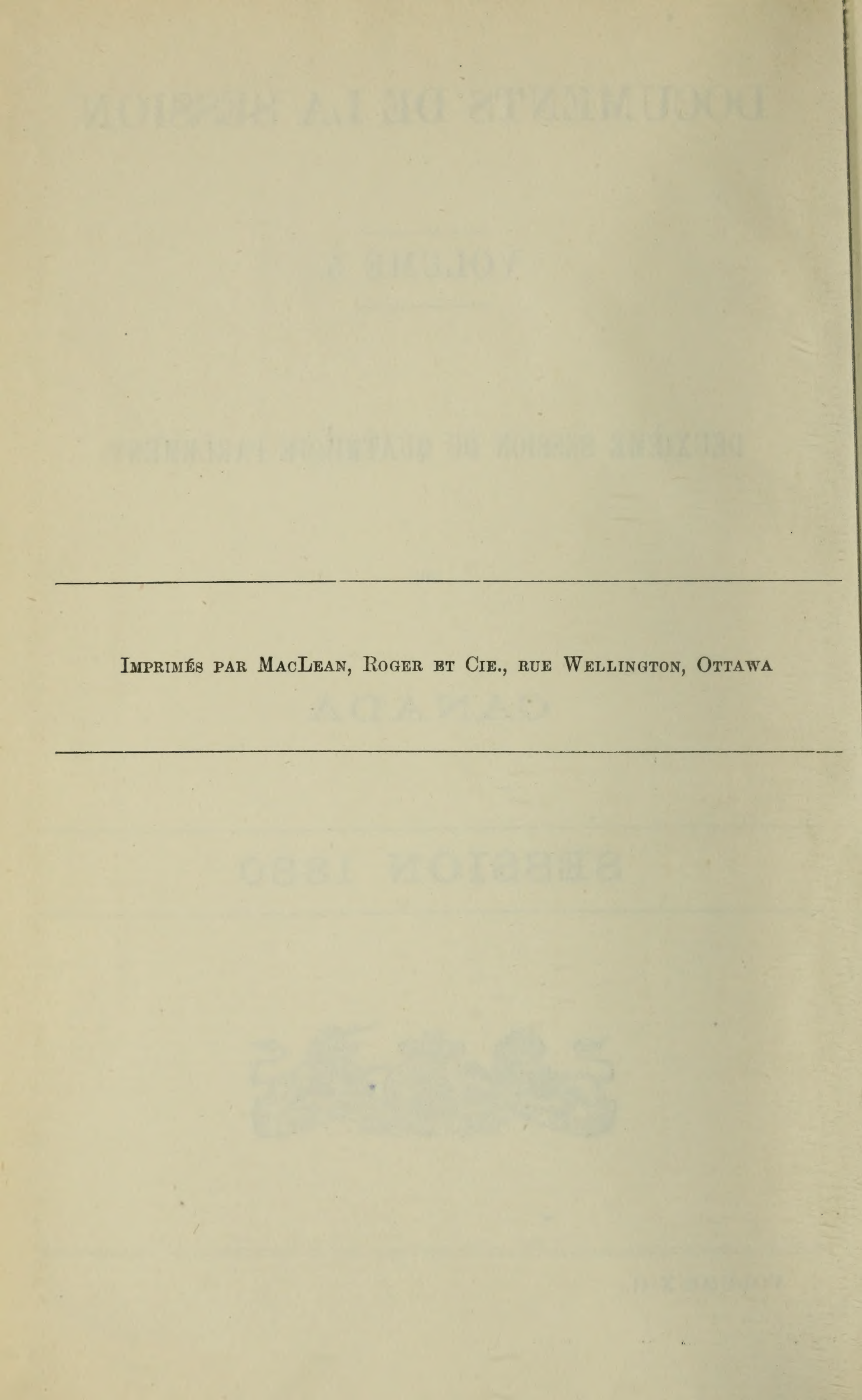
DU

CANADA

SESSION 1880



VOLUME XIII.



Imprimés par MacLean, Roger et Cie., rue Wellington, Ottawa

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. XIII.—SESSION 1880.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

No. 1... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

No. 2... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

BUDGET :—Des sommes nécessaires au service civil en Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1880.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Autre budget supplémentaire des sommes nécesssaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

No. 3... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistique des revenus de l'intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

SUPPLÉMENT No. 1 :—Statistique de la navigation jusqu'à la fin de la saison de navigation de 1879.

SUPPLÉMENT No. 2 :—Poids et mesures, 1879.

SUPPLÉMENT No. 3 :—Falsification des substances alimentaires, 1879.

No. 4... INTÉRIEUR :—Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

No. 5... AUDITEUR-GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur-général sur les crédits ouverts pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

No. 6... CHEMINS DE FER ET CANAUX :—Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 5.

No. 7... MAÎTRE-GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

No. 8... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'exercice 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

No. 9... MARINE ET PÊCHERIES :—Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

SUPPLÉMENT No. 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, des examinateurs des capitaines et seconds, etc., pour l'année de calendrier terminée le 31 décembre 1879.

SUPPLÉMENT No. 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année terminée le 31 décembre 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

No. 10... AGRICULTURE :—Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1879.

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DES FERMIERS ANGLAIS :—Annexe au rapport du ministre de l'agriculture.

STATISTIQUE CRIMINELLE :—Annexe au rapport du ministre.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

No. 11... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport du ministre, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

No. 12.... ASSURANCES :—Etats des compagnies d'assurance contre l'incendie et maritimes, pour 1879.

No. 13... SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA :—Rapport pour l'année 1879.

No. 14.... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

No. 15... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des déboursés portés au compte des dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du conseil, du 1er juillet à la date du rapport.

No. 16... MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur général durant l'exercice 1879-80, sous l'autorité de l'acte 41 Vic., ch. 7, section 32.

No. 17... PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1879.

MATIERES DU VOLUME No. 9.

No. 18.... LETELLIER DE ST. JUST :—Arrêté de l'honorable Conseil Privé, daté le 25 juillet 1879, et énonçant la cause assignée pour la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de sa charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

No. 18*a*.. Documents additionnels concernant la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE :—Contrats passés entre les entrepreneurs ci-après désignés et Sa Majesté la reine *Victoria* au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir :

No. 19... John Ryan,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, d'érection de gares, etc., sur le chemin de fer de colonisation, vers le nord-ouest à partir de Winnipeg, Manitoba, environ 100 milles.

No. 19*a*.. Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., depuis Emory's Bar jusqu'à Boston Bar, Colombie-Britannique, environ 29 milles (section A).

No. 19*b*.. Ryan, Goodwin et Cie,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de ballastage, etc., entre Boston Bar et Lytton, Colombie-Britannique, à peu près 29 milles (section B).

No. 19c.. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE—Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, etc , entre Lytton et Junction Flat, à peu près 6 milles en amont du pont de Spence, sur la rivière Thompson, C.B., environ 28½ milles, (section C).

No. 19d. Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., entre Junction Flat et Savona's Ferry, Colombie-Britannique, à peu près 40½ milles (section D).

No. 19e.. Miller, frères et Miller,—pour la fourniture de 700 tonnes de carvelles, dont 400 tonnes doivent être livrées à Fort-William, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

No. 19f.. La compagnie dite "Dominion Bolt Co."—pour la fourniture de 35 tonnes d'éclisses, de boulons et d'écrous, à livrer à Fort-William, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

No. 19g.. Correspondance relative à l'adjudication des contrats suivants pour la fourniture de 5,000 tonnes de rails d'acier, etc., savoir: La Cie de fer et d'acier de Cumberland-Ouest (responsabilité limitée),—1,000 tonnes; la Cie Barrow,—1,500 tonnes; la Cie dite "Ebbw Vale Co,"—1,500 tonnes; et la Cie dite "Patent Nut and Bolt Co,"—48 tonnes.

No. 19h.. Contrat passé avec R. Dickson pour la construction de gares, etc , etc., sur l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique.

No. 19i.. Contrat passé avec Guest et Cie., pour la fourniture de 10,000 tonnes de rails et d'une certaine quantité d'éclisses, etc.

No. 19k.. Réponse à adresse ; Rapports présentés depuis le 1er mars 1879 relativement à toute partie de la route, ou de la route projetée du chemin de fer du Pacifique ; aussi, les rapports d'exploration de toute partie du pays entre Fort-Pelly et l'océan Pacifique, *viâ* la vallée de la rivière à la Paix, ou la Passe de la rivière aux Pins, avec copie de tous les arrêtés du Conseil relatifs à ces explorations ou au choix de la route du dit chemin de fer du Pacifique ; et aussi copie de toute correspondance à ce sujet ; aussi, copie de tous les rapports faits par le capitaine Brundage sur Port-Simpson, et sur la navigation de Dixon's Entrance.

No. 19l.. Contrat entre la Barrow Hœmatite Steel Co. (responsabilité limitée) et Sa Majesté la reine Victoria, pour la fourniture de 30,000 tonnes de rails d'acier, éclisses, carvelles et écrous, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

No. 19m. Réponse à adresse ; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879 ; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance non encore produits.

No. 19m. Réponse supplémentaire à adresse ; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879 ; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondauce, non encore produits.

No. 19m. Aussi réponse supplémentaire à adresse ; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879 ; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance, non encore produits.

No. 19m. Aussi réponse supplémentaire à adresse ; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879, ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance, non encore produits.

No. 19n.. Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil et correspondance qui ont conduit à l'ajournement ou à la cessation des travaux de construction sur l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Baie Georgienne, etc.

No. 19o.. Réponse à ordre ; Noms et salaires de toutes les personnes employées pendant l'année 1879, à titre d'ingénieurs ou de sous-ingénieurs sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, etc.

No. 19p.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre ; Correspondance concernant l'inefficacité du télégraphe du chemin de fer Canadien du Pacifique et celle échangée avec les entrepreneurs au sujet du fonctionnement de la ligne ; aussi, état indiquant les deniers payés pour la construction de chaque section, etc. (*Pas imprimée*).

No. 19q.. Réponse à ordre ; Mémoire dressé en 1879 par M. Marcus Smith, sur la localisation du chemin de fer Canadien du Pacifique.

No. 19r.. Réponse à ordre ; Liste de tous les navires qui ont transporté des cargaisons au terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique à Fort-William.

No. 19s.. Contrat passé entre George Bowie et M. McNaughton et Sa Majesté, pour les travaux d'excavation, etc., sur la deuxième section de 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge.

No. 20.. RETRAITES :—Relevé des allocations et gratifications accordées en vertu de l'Acte 33 V. c. 4.

No. 21... BANQUES :—Liste des actionnaires des différentes banques du Canada.

MATIÈRES DU VOLUME No. 10.

No. 22... COMPAGNIE DE PLACEMENT NATIONALE :—Etat de la compagnie Canadienne de Placement La Nationale (à responsabilité limitée), dressé jusqu'au 31 décembre 1879. (*Pas imprimé.*)

No. 23... EFFETS PUBLICS :—Réponse à ordre : Etat donnant le montant des obligations six pour cent payables en Canada, en circulation à la date du 1er février 1880.—(*Pas imprimé.*)

No. 24... RECETTES ET DÉPENSES :—Réponse à ordre ; Etat donnant en détail les recettes et les dépenses du Canada pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880, et le 1er janvier 1879, respectivement.

No. 25.... STATUTS :—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada. 42 Victoria, première session du quatrième parlement, 1879. (*Pas imprimé.*)

No. 26... TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION :—Réponse à adresse (Sénat) ; Traités de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et les puissances étrangères, contenant la clause de "la nation la plus favorisée," indiquant l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionnant s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.

No. 27... LAVOIE, CAPITAINE PIERRE :—Réponse à ordre ; Ordres donnés au capitaine Pierre Lavoie durant tout le temps qu'il a eu la charge du steamer *Rimouski*. (*Pas imprimée.*)

No. 28... WAGONS À HOUILLE, CHARGEMENT :—Réponse à ordre ; Etat mensuel du nombre de wagons à houille notés au contrôle comme portant un trop fort chargement sur le chemin de fer du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, entre le 1er juillet 1878 et le 1er mars 1879 ; aussi état indiquant la quantité de charbon vendu par le gouvernement à ses employés et autres. (*Pas imprimée.*)

No. 29... CANAL WELLAND :—Réponse à ordre ; Quantités et prix de tous les articles fournis pour le canal Welland depuis le 1er janvier 1871 jusqu'au 4 novembre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 29a.. Réponse à ordre ; Pièces justificatives et autres documents se rapportant au paiement de tous honoraires, frais et comptes à James G. Currie et John M. Currie, en leur qualité de solliciteurs pour le canal Welland, depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 7 avril 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 29b.. Réponse à ordre ; Soumissions pour la fourniture du bois de charpente et de construction pour le canal Welland, présentées en réponse à l'annonce du 12 janvier 1880, spécifiant celle qui a été acceptée. (*Pas imprimée.*)

No. 29c.. Réponse à adresse ; Soumissions reçues pour les sections 33 et 34 du canal Welland, et délais accordés pour opérer les cautionnements. (*Pas imprimée.*)

No. 30... POIDS ET MESURES :—Réponse à ordre ; Recettes et dépenses en vertu de l'acte des poids et mesures, pendant les derniers six mois de 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 30*a*.. Réponse à ordre ; Noms de tous les inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures nommés sous l'autorité de l'acte des poids et mesures maintenant en vigueur, qui ont subi un examen avant ou après leur nomination. (*Pas imprimée.*)

No. 30*b*.. Réponse à ordre ; Sommes versées au fonds des pensions de retraite par chacun des inspecteurs des poids et mesures, antérieurement au 1er octobre 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 30*c*. Réponse à ordre ; Sous-inspecteurs des poids et mesures révoqués depuis le 1er juillet 1879, et personnes nommées à la charge d'inspecteur ou de sous-inspecteur des poids et mesures depuis cette date. (*Pas imprimée.*)

No. 31... DÉPOTS DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; Etat des diverses sommes d'argent déposées au crédit du Canada, ainsi qu'une liste des différentes banques dans lesquelles ces dépôts ont été faits ; et état de toutes les sommes déposées entre les mains des agents du Canada, ou de toutes autres personnes en Angleterre, à la date du 1er décembre 1879, et du 1er février 1880, indiquant le taux d'intérêt alors payable dans chaque cas.

No. 32... RÉDUCTION DE DROITS :—Réponse à adresse ; Ordres en Conseil ou de département, ou autrement, relatifs à une réduction des droits imposés sur les marchandises, l'outillage ou les matériaux à l'usage des entrepreneurs, du 1er janvier 1874 au 1er janvier 1879.

No. 33... TÉLÉGRAPHE DE SELKIRK À BATTLEFORD :—Réponse à ordre ; Contrats pour l'entretien de la ligne télégraphique entre Selkirk et Battleford, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 34... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Relevés généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de la province de Québec, pendant l'année 1879.

No. 35... SYNDIC OFFICIEL DE SHELBURNE :—Réponse à ordre ; Requêtes adressées au gouvernement pendant les années 1877-78 et 1879, par le syndic officiel du district de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, au sujet de sa démission, avec les réponses à ces lettres. (*Pas imprimée.*)

No. 36.... MAÎTRES DE POSTE :—Réponse à adresse ; Instructions adressées aux maîtres de poste des cités, villes et villages, par le maître-général des postes, sous l'autorité de la section 39 de l'acte 38 Victoria, chapitre 7, concernant les articles frappés de droits qui sont expédiés par la poste en Canada. (*Pas imprimée.*)

No. 37... INDEMNITÉ DES PÊCHERIES, I. P.-E. :—Réponse à adresse ; Documents et correspondance échangés entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et celui du Canada depuis le 24 mars 1879 jusqu'à date, concernant la part d'indemnité des pêcheries que réclame l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

No. 37*a*. Documents soumis au Sénat relatifs à la correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement et certains marchands de l'Ile du Prince-Edouard, au sujet de leurs réclamations pour une certaine partie de la somme accordée par la sentence arbitrale des pêcheries.

No. 38... REMISE DE DROITS —Réponse à ordre ; Etat indiquant quelle remise de droits a été faite sur les articles manufacturés en Canada en 1879 et qui ont été exportés. (*Imprimée pour distribution seulement.*)

No. 39... DÉPENSES ET CRÉDITS :—Réponse à ordre ; Etat indiquant—

1. Le résumé des dépenses comparées à l'estimé budgétaire pour l'exercice 1878-79.
2. Les items auxquels il n'a pas été pourvu, pour la même période.
3. Les balances de crédits périmées, pour la même période.
4. Les balances reportées, pour la même période.
5. Les résumés généraux de la dépense, pour la même période.

No. 40.... FRONTIÈRES D'ONTARIO :—Réponse à adresse ; Décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'Ontario, et documents et pièces ayant rapport à cette frontière. (*Pas imprimée.*)

No. 40*a*.. Réponse supplémentaire à adresse ; Décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'Ontario, et documents et pièces ayant rapport à cette frontière. (*Pas imprimée.*)

No. 41... CANAL DE BEAUHARNOIS :—Réponse à ordre ; Documents, rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant au choix du tracé et à la construction du canal de Beauharnois. (*Pas imprimée*).

No. 42... STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER :—Rapports statistiques des chemins de fer du Canada et états du capital, du trafic et des frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

No. 43... RÉCLAMATIONS DE MACLEAN, ROGER ET CIE :—Réponse à ordre ; Réclamations faites par MM. McLean, Rogers et Cie, contre le gouvernement pour dommages causés par la violation de leur contrat pour les impressions publiques.

No. 44... HAVRE DE REFUGE DE TWO-CREEKS :—Réponse à ordre ; Rapports officiels et plans des relevés faits par ordre du gouvernement canadien, relativement à l'amélioration du havre de *Two Creeks*, dans le comté de Kent, Ont., et à la construction d'un port de refuge pour les navires à cet endroit. (*Pas imprimée.*)

No. 45.... BRISE-LAMES DE L'ILE DE PIERRE :—Réponse à ordre ; Rapport des ingénieurs relativement à la requête demandant la construction d'un brise-lames ou d'un port de refuge à l'île de Pierre, comté de Shelburne, N.-E. (*Pas imprimée.*)

No. 46.... QUAI DE TROIS-PISTOLES :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata, en vue d'y ériger un quai. (*Pas imprimée.*)

No. 47.... HAVRE DE RONDEAU :—Réponse à ordre ; Rapports officiels, à dater du 1er janvier, concernant la réparation du havre de refuge à Rondeau, et l'érection d'une ligne télégraphique se rendant à ce point. (*Pas imprimée.*)

No. 48... ECORCE DE PRUCHE :—Réponse à ordre ; Quantité de cordes d'écorce de pruche exportée aux Etats-Unis pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier. (*Pas imprimée.*)

No. 49... COMMIS SURNUMÉRAIRES ET MESSAGERS :—Réponse à adresse (Sénat) ; Noms et dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public le 10 octobre dernier, etc.

No. 50... COMPAGNIE DE PRÊTS ANGLO-CANADIENNE :—Etat des affaires et liste des actionnaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne (à responsabilité limitée), à la date du 31 décembre 1879. (*Pas imprimé*).

No. 51... INSTRUCTIONS ROYALES :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni au sujet des instructions royales, antérieurement au 5 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 52... EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS :—Réponse à ordre ; Etat détaillé des importations et exportations du Canada pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880 et le 1er janvier 1879, respectivement.

No. 53... PRINCE ARTHUR'S LANDING :—Réponse à ordre ; Correspondance et documents concernant un chemin de fer projeté entre Prince Arthur's Landing et le chemin de fer Canadien du Pacifique, à ou près l'emplacement de ville de Fort-William, et la route que l'on se propose de suivre sur les terres du gouvernement à cet effet. (*Pas imprimée.*)

No. 54... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; Etat indiquant le nombre d'hommes employés le 1er octobre 1878, le 1er décembre 1878 et le 1er février 1880, dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial à Moncton, N.-B., à Campbellton, N.-B., Richmond, N.-E., et dans les ateliers dans la province de Québec. (*Imprimée pour distribution seulement.*)

No. 54*a*. Réponse à adresse ; Rapport de l'exploration faite en 1879 par ordre du gouvernement, en vue de la construction d'un embranchement du chemin de fer Intercolonial pour relier Saint-Michel ou Saint-Charles à Saint-Joseph-de-Lévis. (*Pas imprimée.*)

No. 54*b*.. Réponse à ordre ; Nombre des employés sur la partie du chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et la Chaudière, leurs appointements et leur nationalité. (*Pas imprimée.*)

No. 54*c*.. Réponse à ordre :—Etat indiquant quelles locomotives et autre matériel roulant attendaient des réparations dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial le 1er février 1880. (*Pas imprimée.*)

No. 54*d*.. Réponse à ordre ; Noms des ouvriers qui ont été employés à travailler à la construction des paraneiges, etc., sur la section de l'Intercolonial depuis Lévis jusqu'à la Rivière-du-Loup. (*Pas imprimée.*)

No. 54*e*.. Réponse à ordre ; Etat mentionnant le nombre d'accidents arrivés sur l'Intercolonial depuis le 1er janvier dernier. (*Pas imprimée.*)

No. 54*f*.. Réponse à adresse ; Sommes payées pour les arrête-noix en usage sur le chemin de fer Intercolonial, et les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées ; les deniers payés pour placer ces arrête-noix sur les rails, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 54*g* Réponse à ordre ; Nombre de billets de passage gratuits sur l'Intercolonial et ses embranchements donnés pendant les années 1878 et 1879, et les noms des personnes auxquelles ces billets ont été donnés. (*Pas imprimée.*)

No. 55... CANAL MURRAY :—Réponse à ordre ; Rapports faits, depuis 1878, par les ingénieurs du ministère des chemins de fer et des canaux, sur le canal Murray ; et aussi de toutes les autres études faites en aucun temps au sujet du canal qui n'ont pas encore été mises devant le Parlement. (*Pas imprimée.*)

No. 56... GARDE-PÊCHE DU COMTÉ D'INVERNESS :—Réponse à ordre ; Nombre de surveillants de pêcheries et de garde-pêche qui ont été destitués ou nommés, dans le comté d'Inverness, pendant l'année 1879, et leurs noms. (*Pas imprimée.*)

No. 57... GRAIN EN ENTREPOT :—Réponse à adresse ; Règlements, etc., concernant l'importation en entrepôt du grain de toute sorte, et quantités des différentes espèces de grain ainsi importé.

No. 58.... PEAUX VERTES :—Réponse à ordre ; Valeur des peaux vertes importées en Canada pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier. (*Pas imprimée.*)

No. 59... RIVIÈRE TRENT :—Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil rendus depuis le 1er mai dernier concernant les travaux relatifs à la navigation et à la canalisation de la rivière Trent ; aussi rapports de D. Stark, écr., ingénieur civil, sur ses explorations et études. (*Imprimée pour distribution seulement.*)

No. 60... CANAL ET DIGUE DE CARILLON :—Réponse à adresse ; Soumissions reçues en 1878, et postérieurement, pour les travaux du canal et de la digue de Carillon ; aussi, arrêtés du Conseil adjugeant les contrats pour ces travaux, etc.

No. 61... HAVRE DE PORT-STANLEY :—Réponse à ordre ; Etats se rapportant à la perception et à la dépense des revenus du havre de Port Stanley. (*Pas imprimée.*)

No. 62... SUCRE :—Réponse à ordre ; Etat de la quantité de sucre reçue aux principaux ports d'entrée du Canada, pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880 et le 1er janvier 1879, respectivement.

No. 63... THÉ IMPORTÉ DES ETATS-UNIS .—Réponse à ordre ; Quantités de thés importés des Etats-Unis dans chacune des provinces du Canada depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1880, sur lesquels un droit additionnel de 10 pour cent a été perçu.

No. 64.. CHAMBRE DES COMMUNES :—Réponse à ordre ; Etat détaillé des dépenses portées au compte des dépenses imprévues, et se montant au chiffre de $2,282, tel que mentionné dans le bilan du comptable de la Chambre des Communes pour l'année expirée le 30 juin 1879. (*Pas imprimée*).

No. 64*a*.. Réponse à ordre ; Etat détaillé des dépenses inscrites sous le titre "Divers," et atteignant le chiffre de $5,527.33, dans le compte des recettes et dépenses du comptable de la Chambre des Communes, pour l'année expirée le 30 juin 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 65... INSTRUCTEURS DES SAUVAGES :—Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil nommant des instructeurs pour les Sauvages dans les territoires du Canada.

No. 66... ILE SAINT-JOSEPH :—Réponse à ordre ; Produit des ventes de terrains sur l'île Saint-Joseph, jusqu'au 1er juillet 1867. (*Pas imprimée.*)

No. 67... APPROVISIONNEMENTS DE LA POLICE A CHEVAL :—Réponse à ordre ; Noms de tous les fournisseurs qui ont fourni du bétail et de la viande de boucherie à la police à cheval et au département des Sauvages au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 68... CONSEILLER PRIVÉ :—Réponse à ordre ; Traitement attaché à la charge de membre de l'Exécutif ou du Conseil Privé dans l'année 1841, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 69... INSTRUCTEURS AGRICOLES DES SAUVAGES :—Réponse à ordre ; Nombre d'instructeurs et d'aide-instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Sauvages ; montant dépensé pour leurs frais de route et pour l'outillage, etc.

No. 70... ANNUITÉS AUX SAUVAGES :—Réponse à ordre ; Epoque fixée pour le paiement de l'annuité des Sauvages, l'an dernier, en vertu du traité no. 7 ; la date à laquelle ce paiement a été fait, etc.

No. 71... ANNUITÉS AUX SAUVAGES :—Réponse à ordre ; Etat mentionnant les époques fixées pour le paiement des annuités en vertu des traités nos 4 et 6, pendant l'année courante ; l'époque à laquelle le paiement en a été fait, le montant payé pour fret, etc.

No. 71*a*. Réponse à ordre ; Instructions données au surintendant des Sauvages, à l'inspecteur des instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Sauvages, et à tous les agents des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, relativement à l'achat d'approvisionnements. (*Pas imprimée.*)

No. 71*b*.. Réponse à adresse ; Correspondance, etc., concernant la réorganisation du département des Sauvages dans la Colombie-Britannique, au sujet de la charge de commissaire des réserves des Sauvages dans cette province. (*Pas imprimée.*)

No. 72... IMPRESSIONS CONFIDENTIELLES:—Réponse à ordre ; Sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78 et 1878-79, et les derniers six mois de 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 72*a*.. Réponse supplémentaire à ordre ; Sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78, et 1878-79, et les derniers six mois de 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 73... VÉTÉRANS DE 1812 :—Réponse à ordre ; Etat indiquant combien de vétérans ont participé au crédit voté par la législature en faveur des vétérans de 1812-15 pour l'année courante, et donnant le nombre des décès connus. (*Pas imprimée.*)

No. 74... DOUANE DE TORONTO :—Réponse à adresse ; Chiffre des détournements commis dans la douane de Toronto, avec tous les rapports et autres documents à ce sujet. (*Pas imprimée.*)

No. 75... EMPRUNTS CANADIENS :—Réponse à ordre ; Conditions du dernier emprunt de £3,000,000 stg., négocié à Londres, le prospectus et la formule des soumissions, etc.

No. 76... PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL :—Réponse à adresse (Sénat) ; Rapport de J.G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre les médecins du dit établissement.

No. 76*a*.. Réponse à adresse (Sénat) ; Rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

No. 77... REMISE DES DROITS SUR MATÉRIAUX DE NAVIRES : Réponse à Adresse ; Arrêtés du Conseil, règlements et correspondance échangés entre toute personne et le gouvernement depuis la dernière session du Parlement relativement au remboursement de droits promis sur les matériaux servant à la construction des navires ; aussi un état indiquant le nom de tous ceux qui l'ont demandé. (*Pas imprimée.*)

No. 78... BRASSERIE À BATTLEFORD :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest et toute autre personne, au sujet de l'établissement d'une brasserie à Battleford, dans le Nord-Ouest, pour la fabrication de la bière. (*Pas imprimée*).

No. 79... TABAC, COMTÉ DE CHARLEVOIX ;—Réponse à ordre ; Quantité de tabac saisi dans le comté de Charlevoix, depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

No. 80... RÉCLAMATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK :— Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et celui du Canada concernant certaines réclamations présentées par le premier contre les autorités fédérales depuis le 1er mars 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 81... PÊCHE DU HOMARD :—Réponse à ordre ; Requêtes adressées au département de la marine et des pêcheries, et correspondance échangée avec ce département au sujet de l'arrêté du Conseil réglementant la pêche du homard dans les provinces maritimes.

No. 82... PHARE DE L'ILE MCNUTT :—Réponse à ordre ; Etat détaillé de la dépense encourue pendant les années 1878 et 1879 pour réparer le phare et ériger de nouveaux bâtiments au phare de l'île McNutt, dans le port de Shelburne, Nouvelle-Ecosse ; et état semblable des dépenses encourues pendant ces mêmes années au phare du cap de Sable, dans le même comté. (*Pas imprimée.*)

No. 83... BLÉ, ETC., DES ETATS-UNIS :—Réponse à ordre ; Etat indiquant la quantité de blé, d'avoine, de pois, d'orge et de maïs importées des Etats-Unis, du 15 mars 1879 au 1er février 1880 ; ainsi que les droits perçus sur chaque espèce de grains, et la quantité de blé et d'avoine en entrepôt le 1er janvier 1880.

No. 84... FARINE IMPORTÉE :—Réponse à ordre ; Quantités de farine de blé, de seigle, d'avoine et de maïs, et de blé, orge, maïs et avoine importés dans chacune des provinces (à l'exception de la Colombie-Britannique) depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er fevrier 1880, et les droits perçus sur ces articles.

No. 85... HOUILLE ET COKE IMPORTÉS :—Réponse à ordre ; Quantités de houille et de coke (distinguant les deux espèces) importés dans chaque province du Canada (à l'exception de la Colombie-Britannique) depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1880, et les droits perçus sur ces articles.

No. 86... SEL IMPORTÉ :—Réponse à ordre ; Etat indiquant la quantité de sel importée de l'étranger en Canada, du 1er juillet 1879 au 1er février 1880.

No. 87... HAVRE DE PORT-STANLEY :—Réponse à ordre ; Rapports faits par la compagnie de chemin de fer Grand Occidental au sujet des droits de péage et autres recettes provenant du havre de Port-Stanley. (*Pas imprimée.*)

No. 88... ENTREPÔT DE VÉRIFICATION, MONTRÉAL :—Réponse à ordre ; Etat détaillé de toutes les sommes payées en sus des contrats pour la construction de l'entrepôt de vérification de Montréal. (*Pas imprimée*)

No. 89... BRISE-LAMES DE NEGRO POINT :—Réponse à ordre ; Sommes dépensées pour réparations faites au brise-lames de Negro Point, à Saint-Jean, depuis les dommages causés dans l'automne de 1878.. (*Pas imprimée.*)

No. 90... RELÈVEMENTS À CARLETON ET NEW-RICHMOND :—Réponse à adresse ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Carleton et à New-Richmond, dans le comté de Bonaventure, en vue d'y ériger des quais. (*Pas imprimée.*)

No. 91... ILE DU CAP DU NÈGRE :—Réponse à adresse ; Requêtes et correspondance demandant au gouvernement d'ouvrir un crédit pour l'amélioration de la plage et la protection du havre de l'île du Cap du Nègre, dans le comté de Shelburne, et rapport de l'ingénieur envoyé dans cette localité en 1879 par le ministre des travaux publics. (*Pas imprimée.*)

No. 92... CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec, concernant l'acquisition par l'administration fédérale du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (*Pas imprimée.*)

No. 93... CANAUX DE WILLIAMSBURGH :—Réponse à ordre ; Profondeur de l'eau sur les buses de chaque écluse des canaux de Williamsburgh, durant la saison de navigation des six dernières années ; nombre des navires ou bateaux à vapeur qui ont été détenus dans ces canaux chaque année, pendant la même période, par suite de l'insuffisance d'eau dans les canaux, et durée de leur détention ; aussi toute correspondance à ce sujet. (*Pas imprimée.*)

No. 94 .. BELLE-CREEK, I.-P.-E. :—Réponse à adresse ; Etudes, rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant à certains projets d'amélioration à l'embouchure de Belle-Creek, comté de Queen, I. P.-E. (*Pas imprimée.*)

No. 95... VAUX, CALVERT :—Réponse à ordre ; Plans, correspondance, etc., concernant la réclamation non payée de Calvert Vaux pour services rendus au sujet des terrains situés en face des édifices du Parlement. (*Pas imprimée.*)

No. 96... LAC PORTER :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet l'ouverture d'une passe entre le lac Porter et la mer. (*Pas imprimée.*)

No. 97... RELÈVEMENTS DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Ordre de la Chambre ; Rapports des relevés hydrographiques faits par les ingénieurs à Fifteen Point, Baie d'Egmont, Etang de Skinner et Kildare, dans le comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, pendant l'été de 1879. (*Pas imprimé.*)

No. 98... HAVRE DE TROIS-BRASSES :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le prolongement du brise-lames commencé en 1878, au havre de Three Fathom. (*Pas imprimée.*)

No. 99.... REMORQUEUR "SULTAN" :—Réponse à ordre ; Correspondance au sujet du contrat adjugé aux propriétaires du remorqueur *Sultan*, de Miramichi, pendant la saison dernière, pour exécuter certains travaux du gouvernement. (*Pas imprimée.*)

No. 100.. HAVRE DE JEDDORE :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le dragage d'un chenal dans le havre de Jeddore, dans le comté d'Halifax. (*Pas imprimée.*)

No. 101.. RELÈVEMENTS DE LA PETITE-RIVIÈRE :—Réponse à ordre ; Relevés hydrographiques faits à la Petite-Rivière, dans le comté de Lunenburg, N.-E., en vue de la construction projetée d'un brise-lames à cet endroit. (*Pas imprimée.*)

No. 102.. THÉ DU JAPON ET DE LA CHINE :—Réponse à ordre ; Relevé de tous les bâtiments portant des cargaisons de thé, provenant de la Chine ou du Japon, entrés dans aucun port du Canada, ou dans aucun port des Etats-Unis, en transit pour le Canada ; et quantité du thé ainsi importée.

No. 103.. CITADELLE DE QUÉBEC :—Réponse à adresse ; Correspondance en la possession du gouvernement, concernant la falaise dangereuse de la rue Champlain, sur le terrain de la citadelle, à Québec. (*Pas imprimée.*)

No. 104.. COMMISSAIRES CANADIENS EN FRANCE ET EN ESPAGNE.—Réponse à adresse ; Instructions données aux commissaires canadiens au sujet des négociations avec la France et l'Espagne ; et toute la correspondance échangée à ce sujet avec le gouvernement impérial ; aussi, état détaillé des différentes sommes d'argent payées aux commissaires canadiens ou autres, à propos de ces négociations, ainsi que les noms de ceux à qui elles ont été payées, et la nature des services rendus ; aussi tous les rapports faits par ces commissaires.

No. 105.. GALT, SIR A. T. :—Correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada, au sujet de la nomination de sir A. T. Galt en qualité de haut commissaire chargé de représenter le Canada en Angleterre, et devant résider à Londres.

No. 106.. SAUMON, RAPIDE DES FEMMES :—Réponse à ordre ; Coût de l'établissement pour la reproduction du saumon, au rapide des Femmes, N.-B. (*Pas imprimée.*)

No. 106*a* Réponse à ordre ; Soumissions reçues par S. Wilmot, écr., au sujet de la construction de l'établissement pour la reproduction du saumon au rapide des Femmes. (*Pas imprimée.*)

No. 107.. SIFFLET DE BRUME DE SHELBURNE :—Réponse à ordre ; Correspondance et requêtes demandant l'érection d'un sifflet de brume à l'entrée du havre de Shelburne, N.-E. (*Pas imprimée.*)

No. 108.. FERBLANC, REMISE DE DROITS :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée entre Isaac H. Mathers, d'Halifax, N.-E., et le gouvernement au sujet de la remise de droits sur le ferblanc employé pour la confection des boîtes pour conserves de homard.

No. 109.. PÉNITENCIER DE DORCHESTER, N.-B. :—Réponse à adresse (Sénat) ; Etat détaillé de la dépense, jusqu'au 31 décembre 1879, pour la construction du nouveau pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.

No. 110.. CANAUX :—Rapport de l'ingénieur en chef des canaux, en date du 16 février 1880. (*Pas réimprimé dans les documents de la Session.*)

No. 111.. TRAITÉ DE WASHINGTON :—Réponse à adresse (Sénat) ; Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement des Etats-Unis, et le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la Colombie-Britannique de cette partie du traité de Washington qui est contenue dans le 21e article de ce traité.

No. 112.. BROCHURES SUR L'IMMIGRATION :—Réponse à ordre ; Etat détaillé de tous livres, brochures ou autres publications mis en circulation, ou commandés depuis le 1er janvier 1875, pour les fins de l'immigration, par le ministère de l'agriculture, celui de l'Intérieur, ou tout autre ministère s'occupant d'immigration ou de colonisation.

No. 113.. FAILLITES :—Réponse à ordre ; Nombre de faillites dans les différentes provinces et dans toute la Confédération, pendant les années 1878 et 1879 respectivement, etc.

No. 114.. POLICE RIVERAINE DE MONTRÉAL :—Réponse à adresse ; Commission nommant le chef actuel de la police riveraine à Montréal ; aussi, rapport constatant le nombre d'officiers agissant sous ce chef, ainsi que le nombre des hommes composant toute la force et le compte détaillé des dépenses de ce corps. (*Pas imprimée.*)

MATIERES DU VOLUME No. 11.

No. 115.. BASSIN DE RADOUB DE KINGSTON :—Réponse à ordre ; Rapports faits par les ingénieurs du gouvernement, et correspondance concernant la construction d'un bassin de radoub à Kingston. (*Pas imprimée.*)

No. 116.. RIVIÈRE YAMASKA, RELÈVEMENTS :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait, en 1878, des relèvements dans le but de rendre la rivière navigable. (*Pas imprimée.*)

No. 117.. RELÈVEMENTS À CAPELAN ET NEW CARLISLE :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Capelan et à New Carlisle, dans la baie des Chaleurs, en vue d'y ériger des quais ou brise-lames. (*Pas imprimé.*)

No. 118.. RELÈVEMENT DE LA BAIE SAINT-PAUL :—Ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait des relèvements à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, aux fins d'y ériger un quai. (*Pas imprimé.*)

No. 119.. DRAGUEUR "ST. LAWRENCE" :—Réponse à ordre ; Comptes du cure-môle à vapeur le *Saint-Laurent*, pendant qu'il était employé à Miramichi durant les années 1878 et 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 120.. TERRES PUBLIQUES, MANITOBA :—Réponse à ordre ; Nombre d'acres de terres publiques vendues dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1879, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 121.. SYNDICS OFFICIELS :—Réponse à ordre ; Etat indiquant les noms, le domicile, l'occupation et la date de nomination de tous les syndics officiels nommés entre le 8 avril 1875 et le 18 octobre 1878, et entre le 18 octobre 1878 et le 16 février 1880. (*Pas imprimée.*)

No. 122.. RECETTES ET DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE FONDS CONSOLIDÉ :—Réponse à ordre ; Etat indiquant les recettes et les dépenses imputables sur le fonds consolidé pendant les sept mois expirés le 1er février 1879 ; et aussi pendant les huit mois expirés le 1er mars 1880. (*Pas imprimée*).

No. 123.. INGÉNIEUR EN CHEF, C.F.P.—Rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, en date du 8 avril 1880.

No. 124.. BUREAU DE POSTE DE STRATFORD :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la ville de Stratford concernant la proposition émise par la corporation de faire don d'un emplacement pour y ériger un bureau de poste. (*Pas imprimée.*)

No. 125.. FILETS SUR LA RIVIÈRE MIRAMICHI :—Réponse à ordre ; Nombre de filets saisis sur la rivière Miramichi et ses affluents pendant l'année 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 126.. EXPLORATION GEOLOGIQUE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE : — Réponse à ordre ; Correspondance adressée au ministère de l'intérieur, demandant une exploration géologique des comtés de Shelburne, Queen et Lunenburg, dans la Nouvelle-Ecosse. (*Pas imprimée.*)

No. 127.. TRAITÉS AVEC LES SAUVAGES :—Réponse à adresse : Arrêté du Conseil approuvant les traités faits avec les tribus indiennes aux forts Carlton et Pitt, pendant l'année 1876, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 128.. TRAITÉ NO. 1, MANITOBA :—Réponse à adresse ; Dépêches des lieutenants-gouverneurs du Manitoba concernant la réserve promise en vertu des clauses du traité nº 1, touchant la réserve que ce traité stipule devoir être assignée à la bande de Sauvages du Manitoba, dont la Plume-Jaune était le chef. (*Pas imprimée.*)

No. 129 CHEMIN DE FER DU LAC SAINT-JEAN :—Réponse à adresse ; Documents et correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.

No 130 PONT PRÈS DE COTEAU-DU-LAC :—Réponse à adresse ; Rapports de C. S. Gzowski, écr., ou d'autres ingéniers, relatifs à la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent près de Côteau-du-Lac.

No. 131.. COMMISSION DES FRONTIÈRES D'ONTARIO :—Réponse à ordre ; Etat détaillé des sommes payées à des procureurs et conseils pour services professionnels se rattachant à la commission des frontières d'Ontario. (*Pas imprimée.*)

No. 132.. AMIDON :—Réponse à adresse ; Arrêté du Conseil autorisant une remise de cinq centins par boisseau sur le maïs importé pour la fabrication de l'amidon.

No. 133.. TRUTCH, J. W.:—Réponse à adresse ; Correspondance, documents et arrêtés du Conseil concernant la nomination de l'honorable J. W. Trutch à une charge publique dans la Colombie-Britannique.

No. 134.. COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA :—Réponse à ordre ; Etats transmis depuis le 1er janvier 1875, au ministre des finances, par la Compagnie de Garantie du Canada. (*Pas imprimée.*)

No. 134*a* Réponse à adresse (Sénat) : Liste des actionnaires et denier bilan annuel, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 135.. CAISSES D'ÉPARGNES DU CANADA, C.B :—Réponse à ordre ; Noms des personnes qui ont déposé de l'argent aux caisses d'épargne du Canada à Victoria, Nanaïmo et New-Westminster, dans la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

No. 136.. COUR SUPRÊME ET DE L'ECHIQUIER :—Réponse à adresse ; Jugements prononcés par les cours Suprême et de l'Echiquier dans des causes portées devant ces cours entre le 8 octobre 1875 et le 1er janvier 1880, etc.

No. 136*a* Réponse à adresse ; Etat indiquant la date et la durée de chaque session des cours Suprême et de l'Echiquier, depuis la création des dites cours en 1875.

No. 137. CHEMIN DE FER DE CREDIT VALLEY :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et les promoteurs du chemin de fer de Credit-Valley, concernant le droit de passage depuis les limites ouest de la cité de Toronto jusqu'à son terminus dans la dite cité. (*Pas imprimée.*)

No.138*a*. TERRES DE LA BAIE D'HUDSON :—Réponse à adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet de terrains situés le long de la Baie d'Hudson, et relative à leur acquisition par toute compagnie de chemin de fer ou de vapeurs. (*Pas imprimée.*)

No. 139.. SAINTE-ANNE, RIVIÈRE DES OUTAOUAIS ;—Réponse à adresse ; Soumissions reçues pour la construction des travaux de Sainte-Anne, sur la rivière des Outaouais, qui ont été récemment donnés à l'entreprise, et délais accordés pour opérer le dépôt des cautionnements ; aussi, copie du contrat, de la correspondance et des arrêtés du Conseil y relatifs. (*Pas imprimée.*)

No. 140.. STARK, D. (EAUX DE LA TRENT) :—Réponse à ordre ; Rapports de D. Stark, écr., ingénieur civil, sur les explorations qu'il a faites récemment au sujet de la direction à donner au canal projeté entre Port-Hope et le lac Rice (eaux de la Trent.) (*Pas imprimée.*)

No. 141. PASSE-MIGRATOIRE, GRANDE-RIVIÈRE :—Réponse à ordre ; Correspondance relative à la construction d'une passe-migratoire aux chutes de la Grande-Rivière, dan les comté de Richmond. (*Pas imprimée.*)

No. 142.. BRISE-LAMES DE LA GRANDE-ANSE :—Réponse à ordre ; Rapports d'ingénieurs, etc., concernant la nécessité de faire réparer immédiatement le brise-lames de la Grande-Anse, comté de Gloucester, N.B., qui a été endommagé par la grande tempête de l automne dernier. (*Pas imprimée.*)

No. 143.. CHENAL DE LA PASSE DE SHIPPEGAN :—Réponse à ordre ; Correspondance, rapports et autres documents relatifs à l'achèvement du brise-lames et autres travaux d'amélioration du chenal à la Passe de Shippegan, dans le comté de Gloucester, N.-B. (*Pas imprimée.*)

No. 144. CAISSE D'ÉPARGNES DU BUREAU DE POSTE, SYDNEY, C.-B.:—Réponse à adresse (Sénat) ; Rapports, correspondance et télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de Sydney, Cap-Breton, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. Anderson, inspecteur des postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert. (*Pas imprimée.*)

No. 145.. COMMUNICATIONS AVEC L'ILE DU PRINCE-EDOUARD EN HIVER :—Réponse à adresse (Sénat) ; Correspondance, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril 1879, relativement au service de communication à la vapeur en hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. (*Pas imprimée.*)

No. 146.. WASSALL, M.:—Réponse à ordre ; Correspondance concernant la réclamation présentée par M. Wassall, pour l'usage, par le gouvernement, de son brevet de pont. (*Pas imprimée.*)

No. 147.. COUPES DE BOIS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST :—Liste complète de toutes les demandes de concessions de coupes de bois dans le Manitoba, Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest.

No. 148.. OBLIGATIONS ET CAUTIONNEMENTS :—Etat détaillé (Sénat) de toutes les obligations et des cautionnements enregistrés au secrétariat d'Etat du Canada. (*Pas imprimé.*)

No. 149.. HAVRE DE SAINT-FRANÇOIS, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relèvements faits au havre Saint-François, comté de Guysborough, N.-E., antérieurement à 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 150.. MCGINN, CONDUCTEUR, INTERCOLONIAL :—Réponse à adresse (Sénat) ; Correspondance relative à la récente destitution sommaire du conducteur McGinn, de la division nord du chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 151.. RIVIÈRE KAMINISTIQUIA :—Réponse à ordre ; Rapport sur la profondeur de l'eau sur la barre située à l'embouchure de la rivière Kaministiquia, et relevé des sondages depuis ce point jusqu'à l'hôtel Neebing. (*Pas imprimée.*)

No. 152.. PÉNITENCIER, C.-B.—Réponse à ordre ; Spécifications et documents se rattachant à la construction du pénitencier de la Colombie-Britannique, depuis novembre 1874 jusqu'à septembre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 153.. COMPAGNIES D'ASSURANCE :—Réponse à ordre ; Noms de toutes les compagnies d'assurance qui ont obtenu un permis le et depuis le 1er avril 1879, etc.

No. 154.. PHARE DANS LE PORT DE LA POINTE-AU-RESSAC :—Réponse à ordre ; Correspondance et requêtes demandant l'érection d'un phare dans le port de la Pointe-au-Ressac et à la Pointe-de-Sable, dans le havre de Shelburne.

No. 155.. PHARE DE LA POINTE-AU-RESSAC :—Réponse à ordre ; Soumissions adressées au ministère de la marine et des pêcheries concernant l'érection d'un phare à la Pointe-au-Ressac, dans le havre de Shelburne. (*Pas imprimée.*)

No. 156.. SUCRE IMPORTÉ :—Réponse à ordre ; Quantité de sucre importée en Canada pendant chaque semestre compris entre le 1er janvier et le 30 juin, et entre le 1er juillet et le 31 décembre, respectivement, depuis le 1er janvier 1872 jusqu'au 31 décembre 1879 ; spécifiant de quel pays il a été importé.

No. 157.. ALLARD, OMER :—Réponse à adresse ; Pièces et documents relatifs à la destitution d'Omer Allard, autrefois employé à la perception des douanes de Sa Majesté, à Montréal, en qualité de surintendant des préposés aux arrivages. (*Pas imprimée.*)

No. 158.. CHEMINS DE FER INTERCOLONIAL ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à ordre ; Etat comparatif des tarifs imposés pour le voiturage de 20,000 livres d'avoine, etc., par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

No. 159.. CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à ordre ; Correspondance au sujet de la réduction du tarif imposé pour le voiturage des produits agricoles, bois de chauffage et de construction, houille et sel, par le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

No. 160.. CAP TOURMENTE, N.B., CAP TRAVERSE, I.P.-E.:—Réponse à adresse; Rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant à un projet de voie ferrée pour relier le cap Tourmente, dans la province du Nouveau-Brunswick, à la ligne de l'Intercolonial, et aussi pour relier le cap Traverse, dans l'Ile du Prince-Edouard, avec le chemin de fer de l'Ile du P.-Edouard. (*Pas imprimée.*)

No. 161. PONT SUR LA RIVIÈRE ROUGE:—Réponse à ordre; Correspondance échangée entre le conseil de la cité de Winnipeg et le ministère des chemins de fer et des canaux, et entre la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba et le même ministère, au sujet d'un pont sur la rivière Rouge, dans les limites de la cité de Winnipeg. (*Pas imprimée.*)

No. 162.. HUILE DE CHARBON:—Réponse à ordre; Rapports faits par les officiers du revenu sur l'examen fait par eux de tous les échantillons d'huile de charbon canadienne qui leur ont été soumis; aussi, rapports faits sur l'épreuve du feu à laquelle ont été soumises les huiles de charbon américaines, lors de leur déclaration à la douane canadienne.

No. 163. RIVIÈRE DES FRANÇAIS:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur E. Bender sur le relèvement de la rivière des Francais fait durant l'été dernier. (*Pas imprimée.*)

No. 164.. GROSSE-ILE:—Réponse à ordre; Correspondance au sujet de l'affermage de la propriété cultivable que possède le gouvernement à la Grosse-Ile, dans le comté de Montmagny. (*Pas imprimée.*)

No. 165.. COMMISSAIRES DES SAUVAGES, N.E.:—Réponse à ordre; Etat détaillé des recettes et dépenses des divers commissaires des Sauvages dans la province de la Nouvelle-Ecosse pendant les années expirées le 31 décembre 1877, 1878 et 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 166.. COMMISSAIRE DES SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK:—Réponse à ordre; Comptes des commissaires des Sauvages pour la province du Nouveau-Brunswick, pour les années 1877, 1878, et 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 167.. CANAL BEAUHARNOIS:—Réponse à adresse (Sénat); Etat indiquant le nombre des baux et des ventes de pouvoirs d'eau et leur dépendances le long du canal Beauharnois. (*Pas imprimée.*)

No. 168.. RAILS ET VIEUX FER VENDUS:—Réponse à ordre; Vieux rails vendus par le gouvernement depuis le 1er janvier 1874 jusqu'à ce jour; aussi, un état semblable pour le fer de rebut vendu durant la même période. (*Pas imprimée.*)

No. 169.. ECLUSE HYDRAULIQUE:—Réponse à adresse; Rapport du comité spécial de la législature d'Ontario relatif au projet d'écluse, avec sas mobile, que l'on se propose d'adopter sur le canal projeté pour relier les eaux des lacs Huron et Ontario. (*Pas imprimée.*)

No. 170.. STEAMER NORTHERN LIGHT:—Réponse à ordre; Nombre de sacs de malle, de passagers et de tonneaux de marchandises transportés par le steamer *Northern Light* sur la route de Georgetown à Pictou, du 19 décembre 1879 jusqu'à cette date. (*Pas imprimée.*)

No. 171.. STEAMER "GLENDON":—Réponse à ordre; Service fait par le steamer *Glendon* depuis le 1er janvier 1879 jusqu'à ce jour, y compris le nombre de phares et de sifflets d'alarmes approvisionnés par lui; aussi, état indiquant le temps qu'il a pris pour se rendre à l'Ile-de-Sable et en revenir, lors du naufrage du paquebot *State of Virginia,* aussi état indiquant le service accompli par le steamer *Northern Light* depuis le 1er janvier 1879 jusqu'à ce jour. (*Pas imprimée.*)

No. 172.. HOUILLE, CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT:—Réponse à ordre; Correspondance échangée avec le ministère des chemins de fer et des canaux, relativement à la prolongation du délai fixé pour l'exécution des contrats passés pour la fourniture de la houille aux voies ferrées du gouvernement. (*Pas imprimée.*)

No. 173.. CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL:—Rapport que MM. McIntyre et Worthington ont soumis pour approbation, avec formule d'obligation et coupons y attachés que la compagnie du chemin de fer du Canada Central se propose d'émettre, et de l'intérêt desquels le gouvernement est prié d'assumer le paiement, sous l'autorité de l'arrêté du Conseil rendu le 28 mai dernier. (*Pas imprimé.*)

No. 174.. MINERAI DE FER EXPORTÉ:—Réponse à ordre; Quantité de minerai de fer exportée d'Ontario du 1er janvier au 1er avril 1880. (*Pas imprimée.*)

No. 175.. SUCRE IMPORTÉ :—Réponse à ordre ; Etat comparatif de sucre importé des Antilles, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en Canada, dans les années 1877, 1878 et 1879, indiquant les quantités et la valeur. (*Pas imprimée.*)

No. 176.. BLAIS, L. S.. :—Réponse à ordre ; Correspondance relative à la destitution ou renvoi d'office de l'ex-maître de poste de Matane, L. S. Blais, écr., marchand. (*Pas imprimée.*)

No. 177.. COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL, REQUÊTE DE SOREL :—Réponse à adresse (Sénat) ; Requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de Sorel, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de Montréal, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à Sorel. (*Pas imprimée.*)

No. 178.. BRISE-LAMES DE BONAVENTURE :—Rèponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, en vue d'y ériger un brise-lames. (*Pas imprimée.*)

No. 179.. NEW-HARBOR, GUYSBOROUGH:—Réponse à ordre ; Rapport sur les relèvements à New-Harbor, comté de Guysborough, N.-E., antérieurement à 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 180.. ANSE BRENNAN, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relèvements faits à l'Anse Brennan, comté de Guysborough, N.-E., en 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 181.. RIVIÈRE SAINTE-MARIE, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relèvements faits à la rivière Sainte-Marie, comté de Guysborough, N.-E., en 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 182.. INDIAN HARBOR, GUYSBOROUGH :—Réponse à ordre ; Rapports sur les relèvements faits à Indian Harbor, comté de Guysborough, N.-E., en 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 183.. BASSIN DE RADOUB, ESQUIMALT.—Copie d'un procès-verbal du conseil, sur le rapport, en date du 11 février 1880, de l'honorable ministre des finances, au sujet des avances que le gouvernement du Canada se propose de faire pour la construction du bassin de radoub à Esquimalt, C.-B.

No. 184.. CONFLITS DE RÉCLAMATIONS DE TERRES, MANITOBA :—Réponse à ordre ; Rapport fait par le commissaire chargé de la décision des conflits de réclamations pour des terres dans le Manitoba, sur la réclamation No. 223 à 252, qui lui ont été renvoyées par le ministère de l'intérieur. (*Pas imprimée.*)

No. 185.. FORT-GARRY :—Réponse à adresse ; Arrêtés du Conseil concernant les cinq cents acres de terre autour du Fort-Garry (en haut) qui ont été substitués aux dix acres primitivement octroyés à la compagnie de la Baie d'Hudson. (*Pas imprimée.*)

No. 186.. EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE-ROUGE :—Adresse ; Correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet des réclamations présentées par cette compagnie pour des pertes qu'elle prétend avoir subies pendant l'insurrection de la Rivière-Rouge. (*Pas imprimée.*)

No. 187.. LAC DU DIABLE, DIGUE DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée en 1879 avec le ministère des travaux publics du Canada au sujet de la reconstruction de la digue du gouvernement au lac du Diable, dans le canton de Bedford, province d'Ontario. (*Pas imprimée.*)

No. 188.. COLOMBIE-BRITANNIQUE, CAUSES INSTRUITES DEVANT LES JUGES :—Réponse à ordre ; Relevé des causes et affaires instruites devant les divers juges de la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

No. 189.. CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à adresse ; Mémoires, etc., au sujet d'un projet d'embranchement de voie ferrée pour relier Rustico, comté de Queen, I.P.-E., avec le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à la station de la rivière Hunter, ou près de ce point. (*Pas imprimée.*)

No 190.. FACTORERIE D'YORK, DROITS D'IMPORTATION :—Réponse à ordre ; déclaration à l'entrée et sommes payées pour droits d'importation à la Factorerie d'York, sur la Baie d'Hudson, et aux divers ports d'entrée dans le territoire du Nord-Ouest, pendant l'été de 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 191.. SULLIVAN, THIMOTHY OU JAMES :—Réponse à ordre ; Correspondance touchant la somme transmise par la Chambre de Commerce, de Londres, à Timothy Sullivan ou James Sullivan, de Chatham, N.-B, par l'intermédiaire du ministère de la marine et des pêcheries. (*Pas imprimée.*)

No. 192. GRAND BANC DE SAINT-THOMAS :—Réponse à ordre ; Correspondance échangée depuis 1874 au sujet de la nécessité d'établir, pour les besoins de la navigation, un phare-flottant sur le grand banc de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny. (*Pas imprimée.*)

No. 193.. SERVICE CIVIL :—Réponse à adresse ; Relevé de la division intérieure du service civil, par département, donnant : 1o une liste des employés venant des différentes provinces composant la confédération nommés depuis le 1er juillet 1873 jusqu'à date ; 2o une liste des employés venant de pays étrangers, nommés depuis l'Union, et indiquant la nationalité de chacun d'eux. (*Pas imprimée.*)

No. 194.. ARMSTRONG, M., ACCUSATIONS CONTRE :—Réponse à ordre ; Témoignages et rapports adressés au ministère du revenu de l'intérieur relativement aux accusations portées contre M. Armstrong, de Toronto, inspecteur de cuirs et de peaux crues. (*Pas imprimée.*)

No. 195.. POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST :—Dépenses encourues par le gouvernement fédéral en 1879 relativement au corps de police à cheval du Nord-Ouest, et nombre d'officiers, de constables et de chevaux qui le composent. (*Pas imprimée.*)

No. 195*a* Réponse à ordre ; Plaintes, rapports, etc , ayant trait à l'état disciplinaire et la conduite de la police à cheval dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 195*b*. Réponse à ordre ; Noms, âge et origine de tous les officiers, sous-officiers et soldats de la police à cheval du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

No. 196.. DOUANE DE TORONTO :—Réponse à ordre ; Etat indiquant la classe et les appointements de tous les employés des douanes, à Toronto. (*Pas imprimée.*)

No. 197.. SAUVAGES DU N.-B. :—Réponse à ordre ; Etat indiquant en détail comment a été dépensée la somme de $4,500 octroyée pour venir en aide aux Sauvages du Nouveau-Brunswick. (*Pas imprimée.*)

No. 198.. SAUVAGES DE PRINCE-ALBERT, T.N.-O :—Réponse à ordre ; Correspondance concernant le bétail tué à Prince-Albert, territoires du Nord-Ouest, par des Sauvages agissant d'après les ordres d'un sergent de la police à cheval. (*Pas imprimée.*)

No. 199.. RIVIÈRE SAINT-JEAN, N.-B :—Réponse à ordre ; Documents et correspondance relatifs à la construction d'un pont pour chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

No. 200.. TAYLOR, JAMES, MANITOBA :—Réponse à ordre ; Avis d'expropriation, par le gouvernement, de la propriété de James Taylor, sur le côté ouest de la rivière Rouge, dans la paroisse de Saint-Clément, Manitoba, pour les fins du chemin de fer Canadien du Pacifique. (*Pas imprimée.*)

No. 201.. EXPROPRIATIONS, C.F.C.P. :—Réponse à ordre ; Liste des personnes, dans la province du Manitoba, qui ont reçu une compensation pécuniaire pour expropriation de terrains pour les fins du chemin de fer Canadien du Pacifique et l'embranchement de Pembina, avec les sommes payées. (*Pas imprimée.*)

No. 202.. GROSSE-ILE, NOMINATIONS :—Réponse à ordre ; Nom des divers employés à la station de la quarantaine de la Grosse-Ile, dans le comté de Montmagny, le 17 septembre 1878 ; et nom de tous ceux qui ont été nommés depuis le 17 septembre 1878 ; avec tous les documents relatifs aux nominations faites par le gouvernement à la Grosse-Ile depuis 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 203 . TÉLÉGRAPHE DE BATTLEFORD :—Réponse à ordre ; Montant de tous deniers payés durant l'année 1879 pour l'entretien de la ligne télégraphique entre la rivière Rouge et Battleford. (*Pas imprimée.*)

No. 204.. BROSSOIT, THOMAS :—Réponse à ordre ; Documents relatifs à la nomination de M. Thomas Brossoit comme percepteur des péages et comptable du canal de Beauharnois, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 205.. PHARE DU HAVRE DE RONDEAU :—Réponse à ordre ; Correspondance relative à la nomination du gardien du phare situé au havre de Rondeau ; aussi toutes communications transmises par le percepteur des douanes et le gardien du phare concernant le mouvement commercial de ce port. (*Pas imprimée.*)

No. 206.. HOUILLE ADMISE EN FRANCHISE :—Réponse à ordre ; Etat détaillé indiquant la houille admise en franchise en Canada, pendant l'année dernière, pour l'usage des bateaux et remorqueurs à vapeur, etc., sur les lacs et rivières de Québec et d'Ontario. (*Pas imprimée.*)

No. 207.. SECOURS A L'IRLANDE :—Message du gouverneur général transmettant une dépêche du Très-Honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, offrant les remerciements du gouvernement de Sa Majesté au Parlement du Canada pour le don de cent mille piastres voté pour venir en aide à l'Irlande.

No. 208.. CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL :—Réponse à adresse (Sénat) ; Rapports, etc., en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer du lac Nipissingue, terminus provisoire actuel du chemin de fer du Canada Central, au Sault Sainte-Marie et à la baie Goulais, sur le lac Supérieur. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT

DU

MAÎTRE-GÉNÉRAL DES POSTES

POUR

L'ANNÉE EXPIREE LE 30 JUIN

1879.

Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON
1880.

TABLE

Des Etats annexés au Rapport.

TABLE—*Suite.*

RAPPORT

DU

MAITRE GENERAL DES POSTES

POUR

L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1879.

A Son Excellence le très honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne, C.P., C.C., G.C.M.G., Gouverneur-Général du Canada.

S'IL PLAÎT A VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du Département des postes du Canada pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1879; avec diverses annexes sous forme de tableaux, contenant le détail des opérations de l'année.

Les principaux renseignements sur l'ensemble des services sont résumés dans le tableau suivant, où l'on donne le nombre des bureaux de poste en activité le 1er janvier 1880; l'étendue des routes postales, le nombre de milles parcourus par les malles pendant l'année; le mouvement des lettres et autres objets de correspondance ainsi que le compte des opérations du service des mandats et du service des caisses d'épargne postales.

TABLEAU indiquant le nombre des bureaux de poste, le parcours postal, la circulation des lettres, journaux, etc., la recette et la dépense des postes, les opérations du service des mandats d'argent et des caisses d'épargne postales, en Canada, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Provinces et territoires.	1er janvier 1880. — Nombre de bureaux de poste.	Parcours total.		Nombre approximatif des lettres, cartes postales, journaux, etc., transportés par la poste en 1879.							
		Nombre de milles de route postale, 1879.	Nombre de milles parcourus dans l'année 1879.	Lettres.	Cartes postales.	Lettres chargées.	Lettres qui ont circulé en franchise.	Journaux et imprimés reçus des bureaux de publication et payant 1c. par lb.	Reçus d'envoyeurs autres que les bureaux de publication.	Nombre de paquets de livres et articles divers.	Nombre de paquets expédiés par la poste aux paquets.
								Lbs.			
Ontario..............	2,353	14,934	7,734,517	25,000,000	4,500,000	1,280,000	1,000,000	2,166,523	3,400,000	3,280,000	110,000
Québec..................	1,102	8,983	3,939,240	11,000,000	1,600,000	420,000	220,000	1,419,868	1,400,000	1,360,000	52,000
Nouvelle-Ecosse..........	994	6,842	2,256,578	3,500,000	450,000	100,000	70,000	206,138	350,000	160,000	20,000
Nouveau-Brunswick.. ...	762	4,015	1,558,035	2,800,000	300,000	82,000	60,000	197,481	237,000	150,000	14,600
Ile du Prince-Edouard..	228	1,001	363,901	600 000	50,000	24,000	14,000	62,496	51,000	34,000	3,700
Colombie-Britannique...	48	2,175	153,920	500,000	10,000	12,000	8,000	11,567	82,000	20,000	2,500
Manitoba................	93	} 1,648	149,843	500,000	30,000	22,000	12,000	21,381	90,000	50,000	3,800
Kéwatin..................	5										
Territoire du N.-Ouest..	21										
	5,606	39,598	16,156,034	43,900,000	6,910,000	1,940,000	1,384,00	4,085,454	5,610,000	5,054,000	206,600

Provinces et territoires.	Recette et dépense.		Services des mandats sur la poste pendant l'année expirée le 30 juin 1879.		Service des caisses d'épargne postales pendant l'année expirée le 30 juin 1878.			
	Recette pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Dépense pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nombre des bureaux de mandats le 30 juin 1879.	Montant des mandats délivrés en l'année expirée le 30 juin 1879.	Nombre de caisses postales le 1er janvier 1880.	Nombre de déposants le 30 juin 1879.	Montant total des dépôts reçus pendant l'année au 30 juin 1879.	Montant des dépôts et intérêts au crédit des déposants le 30 juin 1879.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.			$ cts.	$ cts.
Ontario	914,382 40	1,045,548 35	454	3,591,213 60	251			
Québec	335,973 72	553,690 02	113	614,725 17	42			
Nouvelle-Ecosse	125,149 43	229,579 80	112	1,369,929 82	....			
Nouveau-Brunswick	101,653 39	188,872 23	80	869,639 00	....			
Ile du Prince-Edouard	20,952 78	50,825 74	6	98,831 07	....	27,445	1,973,243 00	3,105,190 80
Colombie-Britannique	18,611 65	69,563 58	11	174,398 12	....			
Manitoba								
Kéwatin	17,640 31	29,186 63	2	69,986 51	1			
Territoire du N.-Ouest								
	1,534,363 68	2,167,266 35	778	6,788,723 29	294	27,445	1,973,243 00	3,105,190 80

Dans ce tableau, le nombre de milles parcourus pendant l'année par le service des malles est porté à 16,156,034. Ce chiffre se décompose comme il suit :—

Par voies de terre ordinaires (transport en diligences et autres voitures, à cheval, etc.)		9,709,982
Par voies maritimes et fluviales		635,529
Par voies ferrées, à service de bureaux ambulants	3,570,391	
Par voies ferrées, sans bureaux ambulants	2,240,132	
		5,810,523
		16,156,034
En 1878, le nombre de milles parcourus avait été de		15,427,323
Différence en plus		728,711

En janvier 1880, l'établissement des postes en Canada comprenait:—

5,606 bureaux;

452 commis, facteurs, etc., de postes urbaines;

190 courriers convoyeurs sur chemins de fer;

12 inspecteurs ;

9 sous-inspecteurs ;

50 commis, messagers, etc., de bureaux d'inspection.

Pour augmenter l'efficacité de la surveillance locale, on a créé, le 1er octobre, une nouvelle circonscription d'inspection, formée des comtés situés sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec; la résidence de la personne chargée de cette inspection est aux Trois-Rivières.

Le 1er janvier 1880, des modifications ont été apportées aux délimitations des circonscriptions, dans la partie occidentale de l'Ontario; et le siége d'inspection des comtés au nord de Toronto a été transféré de cette ville à Barrie, qui, au point de vue du service, a l'avantage d'occuper une position plus centrale.

Pendant l'année, on a ouvert 228 nouveaux bureaux de poste ;

Et le mouvement, dans le personnel des maîtres de poste, a compris 817 nominations, dont suit le détail :—

Maîtres de poste nommés aux nouveaux bureaux	228
" " à la suite de démissions	474
" " " de décès	54
" " " de révocations	37
" " " de déplacements de bureaux	24
	817

En conséquence de la grande impulsion que reçut, l'été dernier, la colonisation, dans le Manitoba et les portions avoisinantes des territoires du Nord-Ouest, l'inspecteur en chef fut envoyé dans ces contrées pour constater *de visu* et *de auditu* quelles étaient les commodités postales dont les nouveaux établissements avaient besoin, et pour établir les lignes et les bureaux dont il aurait ainsi reconnu la nécessité.

Cette mission a eu pour résultat l'ouverture de 49 nouveaux bureaux et l'établissement d'un développement de 444 milles de nouvelles routes postales.

On croit que ces arrangements seront satisfaisants et qu'ils formeront une bonne base pour les extensions et les améliorations qui deviendront nécessaires à mesure que se coloniseront les terres inoccupées du Manitoba et des Territoires.

Le 1er septembre dernier, la taxe sur les paquets clos qui sont envoyés par la poste, dans l'intérieur du Canada, a été réduite de 12 cents et demi par chaque poids de huit onces à 6 cents par quatre onces. En vertu de ce changement, les petits paquets du poids de quatre onces et au-dessous sont admis à circuler au prix de 6 cents, au lieu de 12 et demi, comme auparavant.

Par dérogation à la règle en usage de ne recevoir aucun objet de verre, on admet à présent les lunettes et les lorgnons, lorsqu'ils sont enfermés dans des enveloppes solides de manière qu'ils ne puissent pas détériorer les autres objets contenus dans les malles.

DISTRIBUTION GRATUITE DES LETTRES ET JOURNAUX À DOMICILE.

Le relevé ci-dessous indique les moyennes hebdomadaires des distributions par facteurs, en novembre 1879.

L'augmentation totale depuis décembre 1878 s'élève à près de 13 pour cent.

MOYENNES HEBDOMADAIRES des distributions de lettres et journaux faites par les facteurs sous le système de la livraison gratuite à domicile, en novembre 1879.

Villes.	Lettres de la ville pour la ville, jetées aux boîtes.	Lettres chargées.	Autres.	Totaux.	Journaux, etc.	Totaux des lettres, journaux, etc.	Personnel des facteurs.
Halifax	4,079	110	7,093	11,282	4,487	15,769	10
Hamilton	5,403	383	10,050	15,836	5,933	21,769	14
London	1,704	170	8,931	10,805	4,839	15,644	7
Montréal (compris la Pointe St-Charles)	13,947	1,153	25,591	40,691	13,004	53,695	48
Ottawa	5,221	302	9,436	14,959	12,225	27,184	12
Québec (compris St-Sauveur)	3,079	300	7,976	11,355	5,169	16,524	14
St-Jean	1,535	187	7,639	9,361	3,720	13,081	9
Toronto	19,046	1,430	32,807	53,283	15,189	68,472	35
Totaux	54,014	4,035	109,523	167,572	64,566	232,138	149
Totaux en 1878	48,952	3,465	97,080	149,497	55,703	205,200	146
Augmentation	5,062	570	12,443	18,075	8,863	26,938	3

Sur le pied de la moyenne ci-dessus, la distribution annuelle totale, en 1879, s'élèverait à	8,713,744 lettres.
Sur le pied de la moyenne ci-dessus, la distribution annuelle totale, en 1879, s'élèverait à	3,357,432 journaux.
Total	12,071,176

SERVICE DES POSTES PAR CHEMINS DE FER.

DEPUIS novembre 1878, 595 milles de chemins de fer, sur lesquels se transportent les malles, ont été mis en service.

Désignation des chemins de fer.	Points extrêmes des étendues de voies mises en service depuis novembre 1878.	Milles
Halifax et Cap-Breton	New-Glasgow et Antigonish	40
Comtés de l'Ouest	Digby et Yarmouth	67
Québec Central	Lac Weedon et Garthby	7
International	Scottstown et Sainte-Agnès	26
Sud-Est	Acton et Sutton-Junction	42
do	Longueuil et West-Farnham	32
Québec, Montréal, Ottawa et Occidental	Saint-Martin et Québec	159
Kingston et Pembroke	Sharbot-Lake et Mississippi	15
Midland	Waubashene et Midland	14
Victoria	Kinmount et Haliburton	$22\frac{1}{2}$
Northern	Barrie et Pénétanguishene	39
Hamilton et Nord-Occidental	Glencairn et Collingwood (*a*)	$21\frac{3}{4}$
do	Georgetown et Hamilton	35
do	Allandale et Barrie	2
Chemin du Sud	Petrolia-Junction et Petrolia	$7\frac{3}{4}$
Chemin du Pacifique	Saint-Boniface et frontière internationale	65
	Total	595

(*a*) Loué à la Cie du "Northern."

Le chemin de fer, construit entre New-Glasgow et Antigonish, a rendu beaucoup plus rapide la circulation de la malle du Cap-Breton, à l'aller et au retour ; et quand le rail ira jusqu'au détroit de Canso, trente milles plus loin, à l'est d'Antigonish, on verra de même s'améliorer très-notablement la marche du service dans toutes les parties de l'île.

Le chemin de fer Québec-Montréal-Ottawa-Occidental, aujourd'hui achevé, a réduit à quelques heures le trajet entre les trois villes.

ETAT COMPARATIF du service par chemins de fer en novembre 1878, et novembre 1879.

Périodes.	Etendue en milles des voies ferrées que les postes ont parcourues.	Service quotidien par bureaux ambulants.		Service quotidien des dépêches en sacs confiées au personnel des compagnies.	Parcours total.	
		Nombre des bureaux ambulants en service.	Parcours.		Quotidiennement.	Annuellement.
Novembre 1879......	5,752½	75	12,077½	6,810¾	18,888¼	5,912,022¼
do 1878.. ...	5,149¾	69	10,764	7,473½	18,237½	5,708,337½
Différence en plus en 1879	602¾	6	1,313½	....	650¾	203,684¾
Différence en moins en 1879............	....	....	....	662¾	....	....

Etat indiquant la distance parcourue quotidiennement par les malles sur chaque ligne de chemin de fer en Canada, le 1er novembre 1879.

Désignation du chemin de fer.	Nombre de milles de chemin de fer.	Service quotidien par les bureaux ambulants.		Service quotidien des dépêches en sacs confiées aux employés des compagnies.
		Nombre de bureaux ambulants.	Parcours en milles.	Parcours en milles.
Intercolonial	839	7	1,908	1,267
Halifax et Cap-Breton	40	....	....	80
Windsor et Annapolis	84	1	168	25
Comtés de l'Ouest	99	1	92	226
Spring Hill et Parrsboro'	32	....	....	64
Ile du Prince-Edouard	196½	1	98¼	403¼
Albert	45	....	....	90
Embranchement d'Elgin	12	....	....	24
Saint-Jean et Maine	91	2	182	91
Embranchement de Frédéricton	23	....	....	138
Nouveau-Brunswick et Canada	118	....	....	236
Embranchement de Chatham	9	....	....	72
Grand Tronc (*a*)	1,049¼	14	2,836	1,380¾
Lévis et Kennébec	45	1	90	....
Québec, Montréal, Ottawa et Occidental	288½	4	580	62
Laurentides	15	....	....	30
Québec Central	49	1	98	....
International	69	1	138	....
Vallée du Massawippi	38	1	76	....
Sud-Est	172	2	360	16
Waterloo et Magog	23	1	46	....
Vermont Central	68	2	136	50
Saint-Laurent et Ottawa	54	3	324	16
Canada Central	162½	3	507	167
Kingston et Pembroke	61	1	122	....
Midland	142	2	240	228
Victoria	56	....	....	112
Whitby, Port-Perry et Lindsay	45	1	90	....
Toronto et Nipissing	113	1	176	176
Northern (*b*)	247	3	494	238
Toronto, Grey et Bruce	191½	2	390	98
Great Western (*a*)	647	13	1,825¼	1,227¼
Welland	25	1	100	....
Hamilton et Nord-Occidental (*c*)	137	2	274	88
Port-Dover et Lac Huron	63	1	126	....
Chemin du Sud	338¼	3	601	75½
Chemin du Pacifique	65	....	....	130
Totaux	5,752¼	75	12,077½	6,810¾

(*a*.) Y compris lignes louées.

(*b*.) Y compris 41 milles entre Beeton et Collingwood, loués de la compagnie H. et N. W.

(*c*.) Non-compris do do loués à la compagnie du ch. de fer du Nord.

RECETTE.

Le revenu postal de l'année expirée le 30 juin 1879 a été de $1,539,363.68

En vertu d'un ordre en conseil qui remonte à 1858, on a, chaque année, dans la comptabilité de ce département, porté à son crédit une somme de $64,000, d'après une estimation faite cette année-là, pour les droits de port qu'aurait à payer la correspondance parlementaire et départementale, si elle était passible de taxe ; mais comme on n'a point fait figurer par le passé de somme correspondante dans les comptes publics, l'état annuel des recettes du Bureau des postes a différé d'autant des états du Département des finances. Pour faire disparaître cette anomalie, l'item des $64,000 a été supprimé cette année pour la première fois des recettes du Bureau ; il ne figure point par conséquent aux états financiers annexés au présent rapport, et ne fait point partie de la somme de $1,539,363.68 qui constitue le revenu de l'année.

Cet item déduit, la recette annuelle inscrite dans les comptes publics se repartit comme suit entre les quatre dernières années :

Année expirée le 30 juin 1876	$1,422,260 20
do do 1877	1,430,366 94
do do 1878	1,540,381 08
do do 1879	1,539,363 68

Depuis le 1er juillet dernier, une notable augmentation s'est produite dans le mouvement des correspondances. Pour le semestre expiré le 31 décembre 1879, les timbres-postes et les cartes postales délivrés aux vendeurs s'élèvent à la somme de $775,896.45 ; pour la période correspondante de 1878, les livraisons n'avaient atteint que la somme de $724,894.40

DÉPENSE DU SERVICE.

La dépense totale du service postal pour l'année a été de $2,167,266.35, comme le font voir les états ci-annexés.

Comparativement à celle de l'année dernière, cette dépense présente une augmentation de $56,900.95, qui se décompose comme suit :

	Diminution.	Augmentation.
Service de la poste		$20,636 98
Salaires des maîtres de poste, commis, facteurs, rémunération des vendeurs de timbres, etc		36,197 88
Frais de route	$3,964 65	
Papeterie, impressions et annonces	175 02	
Autres articles de dépense		3,905 76
	$4,139 67	$61,040 62
A déduire diminution		4,139 67
Augmentation nette		$56,900 95

L'augmentation de dépense dans le transport des malles provient surtout du paiement d'une somme additionnelle de $11,656.51 pour service par voies ferrées, et d'une autre somme de $8,376.62 pour le service ordinaire sur les nouvelles routes, et pour un service plus fréquent sur les anciennes. Comme l'annonçait le rapport de l'an dernier, l'indemnité qu'on accorde aux maîtres de poste des bureaux ruraux a été l'objet d'une révision générale, qui a eu pour résultat d'accroître quelque peu la dépense de ce chef.

Les salaires du personnel des bureaux de villes et des commis convoyeurs accusent aussi une augmentation.

Le développement que prend chaque année cette branche du service public, par la création de nouveaux bureaux, l'établissement de nouvelles routes, le surcroît d'activité dans la circulation sur les anciennes, et l'extension qu'il faut aussi donner à l'organisation de la surveillance, ajoute nécessairement chaque année aux frais d'administration.

Les compagnies de chemins de fer ne se trouvent certainement pas trop largement rétribuées pour le transport des malles par leurs lignes. Les entreprises pour le transport ordinaire sont adjugées après publicité et concurrence aux plus bas soumissionnaires; les impressions sont exécutées et les articles de papeterie obtenus aux prix et conditions des contrats passés par le gouvernement pour ces services; les maîtres de poste, les commis et les autres personnes employées par le département sont payés d'après une échelle de salaires modérés, et, en vue de l'économie, toutes dépenses diverses sont soumises à un contrôle attentif.

Pour la commodité du public, on a augmenté le nombre des vendeurs autorisés de timbres-poste dans les cités et les villes importantes. La commission qui leur est allouée, sur leurs ventes, pour leurs risques et les opérations de leur agence, est devenue un article considérable de la dépense des postes et s'est élevée, en 1879, à $16,452.01.

CHARGEMENTS.

Le nombre des lettres chargées pendant l'année s'élève d'après les états au chiffre 1,940,000. Sur ce nombre, 57 ne sont pas parvenues à destination pour des causes diverses, ce qui fait un cas de non-réception par 34,056 lettres chargées.

Les causes de non-réception se classent comme suit:—

Lettres chargées contenues dans des malles que l'on a dit n'être pas parvenues au lieu de destination........................... 15

Lettres chargées perdues, détournées ou délivrées par erreur à d'autres que les destinataires, le contenu ayant été remboursé ou recouvré par les officiers responsables........................ 22

Lettres chargées perdues, détournées ou délivrées par erreur à d'autres que les destinataires, et dont le contenu n'a pu être recouvré ... 4

Lettres chargées volées à des bureaux de poste ou soustraites des malles, au cours de la transmission, et dont le contenu a été recouvré ... 7

Lettres chargées volées à des bureaux de poste ou soustraites des malles, au cours de la transmission, dont le contenu n'a pu être recouvré ... 9

Quand des sacs ou paquets de lettres sont perdus, volés ou détruits par accident, au cours de la transmission, les lettres chargées qu'ils contiennent subissent naturellement le même sort que les autres objets contenus dans ces sacs ou paquets ; les 15 lettres mentionnées dans la première des catégories qui précèdent sont dans ce cas.

Dans 29 autres cas, les valeurs perdues ont été remboursées par les maîtres de poste ou les commis qui, en vertu de notre système d'enregistrement, se sont trouvés responsables de la non-réception des lettres.

Sur les 13 lettres qui restent 9 ont été volées de nuit avec effraction, ou ont disparu par d'autres causes qui ont rendu inutile la précaution de l'enregistrement, de sorte que, dans 4 cas seulement, où la somme collective constatée s'élève à $61·25, l'enregistrement n'a pas eu l'effet voulu d'assurer la réception des lettres ou de faire obtenir une indemnité pour leur perte.

Dans 65 cas de lettres chargées, les destinataires ont formulé la plainte, après les avoir reçues, que leur contenu ou qu'une partie de leur contenu était disparu. La preuve faite n'a pas établi suffisamment, pour un certain nombre de ces cas, que la disparition alléguée ne pouvait pas se réduire à une simple erreur de l'envoyeur ou du destinataire sur le chiffre la somme transmise ou reçue.

Les timbres d'enregistrement émis, pendant l'année expirée le 30 juin 1879, se sont élevés à la somme de $35,994·00. La nombreuse correspondance que reçoivent et qu'expédient les bureaux du parlement et des ministères à Ottawa est exempte de la taxe de chargement.

Comme on l'a déjà dit dans des rapports précédents, bien des lettres, contenant des valeurs quelconques, sont mises à la poste sans être enregistrées. Cette catégorie de lettres donne lieu à des plaintes de non-réception relativement nombreuses, mais l'absence d'enregistrement rend extrêmement difficiles les investigations dans les cas de cette espèce.

LETTRES MISES AU REBUT.

Le nombre des lettres ordinaires, circulaires et cartes postales, originaires du Canada, qui ont été envoyées au bureau des rebuts, parce qu'elles n'ont pu être remises aux destinataires, a été de...................		463,030
Détail :—		
Réexpédiées au Canada par les offices du Royaume-Uni	6,640	
" " des Etats-Unis.....................	42,656	
" " de colonies anglaises..........	672	
Reçues des bureaux canadiens...............	413,062	
	463,030	
Le nombre de lettres, circulaires et cartes postales envoyées aux rebuts pour des causes spéciales, telles que vices d'adresses, non-affranchissement, etc., a été de.........		76,826
Livres, paquets, etc., reconnus contenir des écritures contrairement au règlement..		573
Total..		540,424

Les lettres envoyées en rebut comprenaient 9,682 lettres chargées,—et 3,403 lettres non chargées, dans lesquelles on a trouvé des valeurs lorsqu'on en a fait l'ouverture pour les réexpédier aux envoyeurs.

Le relevé des rebuts reçus par l'administration, page 56 de la troisième partie de ce rapport, contient des détails complets sur le contenu des lettres renfermant des valeurs et sur ce qu'il a été fait des rebuts de toute catégorie.

En 1878, le nombre total des lettres, circulaires et cartes postales reçues au bureau des rebuts, s'était élevé à 630,847 ; il est donc satisfaisant d'observer, en ce qui est des rebuts, qu'il y a décroissance plutôt qu'accroissement.

En vertu du règlement actuel, les lettres pour quelque destination que ce soit en Canada, sur lesquelles il a été payé à l'avance une taxe simple de port jusqu'à destination, sont expédiées aux destinataires ; et le complément de taxe à acquitter se perçoit lors de la distribution ; ce n'est qu'en cas d'absence totale d'affranchissement, ou lorsque l'envoyeur n'a pas payé toute la taxe simple, que la lettre est retenue par la poste et envoyée en rebut.

Les lettres affranchies, dont les enveloppes portent en caractères d'impression l'adresse de l'envoyeur avec la recommandation de lui renvoyer ces lettres si elles ne peuvent être distribuées, reviennent à l'expéditeur sans passer par le bureau des rebuts ; et l'administration se propose de prendre d'autres mesures pour rendre plus facile et plus prompt le retour des lettres aux envoyeurs, en cas de non-expédition ou de non-distribution, lorsque la remise peut s'effectuer sans l'intermédiaire du bureau des rebuts.

ETAT de l'approvisionnement et de la fourniture de timbres-postes, cartes postales, bandes et enveloppes timbrées, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

APPROVISIONNEMENT.

Espèces.	Soldes des approvisionnements de timbres-postes de l'an dernier.	Reçue des fabricants.	En surplus.	Ont été renvoyés par les maîtres de poste.		Stock total de timbres-postes, fin d'année.	Valeur totale.
				Propres à servir.	Imp. à serv.		
Cents.							$ cts.
½	100,700	400,000	....	796	....	501,496	2,507 48
1	2,743,300	15,725,000	....	8,278	3,300	18,479,878	184,798 78
2	227,300	2,350,000	....	3,068	600	2,580,968	51,619 36
3	2,474,600	34,500,000	100	21,893	5,500	37,002,093	1,110,062 79
5	246,700	1,125,000	....	1,631	50	1,373,381	68,669 05
6	139,850	400,000	....	782	550	541,182	32,470 92
10	87,500	50,000	....	403	150	138,053	13,805 30
12½	728,350	....	50	403	300	729,103	91,137 87½
15	23,125	30,000	....	153	25	53,303	7,995 45
De chargement 2	188,000	1,550,000	....	3,261	50	1,741,311	34,826 22
De chargement 5	31,495	150,000	....	1,805	450	183,750	9,187 50
De chargement 8	27,225	....	....	3,905	7,175	38,305	3,064 40
Band. tim.	650,700	8,000	....	1,077	565	660,342	8,254 27½

FOURNITURE.

Espèces.	Fournitures faites aux maîtres de poste pendant l'année.	Items non déterminés.	Timbres-postes gâtés qu'on a détruits.	Stock, fin d'année.	Nombre total de timbres-postes, cartes postales bandes et enveloppes timbrées.	Valeur totale.
Cents.						$ cts
½	422,200	......	796	78,500	501,496	2,507 48
1	16,272,100	......	8,278	2,199,500	18,479,878	184,798 78
2	2,038,100	......	3,068	539,800	2,580,968	51,619 36
3	33,945,700	......	21,893	6,034,500	37,002,093	1,110,062 79
5	1,304,050	......	1,631	67,700	1,373,381	68,669 05
6	388,150	......	782	152,250	541,182	32,470 92
10	111,200	......	403	26,450	138,053	13,805 30
12½	84,150	......	403	644,550	729,103	91,137 87½
15	46,650	......	153	6,500	53,303	7,995 45
De chargement 2	1,575,200	......	3,261	162,850	1,741,311	34,826 22
De chargement 5	149,800	50	1,805	32,095	183,750	9,187 50
De chargement 8	25	......	3,905	34,375	38,305	3,064 40
Band. tim.	280,100	......	1,077	379,165	660,342	8,254 27½

C. post...., 1 cent...	566,600	7,716,000	....	627	900	8,284,127	82,841 27
C. post...., 2 cents...	96,400	5,000	....	5	1,211	102,616	2,052 32
C. postales U.P., 2 cents..	....	40,000	100	....	....	40,100	802 00
Envel'pes, 1 cent...	184,648	....	10	....	1,070	185,728	2,414 46$\frac{3}{5}$
Envel'pes No. 1, 3 cents.....	557,785	....	100	300	525	558,710	18,437 43
Envel'pes No. 2, 3 cents.....	312,325	....	....	....	1,048	313,373	10,497 99$\frac{11}{20}$
							1,735,444 87$\frac{9}{10}$

C. post...., 1 cent...	7,120,600	300	627	1,162,600	8,284,127	82,841 27
C. post...., 2 cents..	13,680	100	5	88,831	102,616	2,052 32
C. postales U.P., 2 cents	27,300	.....	....	12,800	40,100	802 00
Envel'pes 1 cent...	125,900	......	....	59,828	185,728	2,414 46$\frac{3}{5}$
Envel'pes No. 1, 3 cents.....	258,900	......	300	299,510	558,710	18,437 43
Envel'pes No. 2, 3 cents.....	78,100	143	....	235,130	313,373	10,497 99$\frac{11}{20}$
						1,735,444 87$\frac{9}{10}$

Valeur des livraisons pendant l'année au 30 juin 1879 :—

	$ cts.
Ontario	885,562 92½
Québec............	323,205 12½
Nouveau-Brunswick............	94,115 00
Nouvelle-Ecosse	121,667 00
Colombie-Britannique............	17,327 00
Manitoba............	18,450 00
Ile du Prince-Edouard............	20,882 00
	1,481,209 05

SERVICE DES MANDATS DE POSTE.

Montant total des mandats délivrés pendant l'année expirée le 30 juin 1879	$6,788,723 29
Montant total des mandats acquittés même année	6,595,028 10
Montant des dépôts reçus aux caisses d'épargne postales par mandats	1,973,243 00
Montant des retraits effectués aux caisses postales par mandats	1,475,048 79
Total	$16,832,043 18
Les chiffres correspondants de l'année précédente s'élevaient en totalité à	$17,199,701 82

Les opérations présentent, en ce qui est des mandats de la première catégorie, une diminution de $605,420.70, et en ce qui est des mandats relatifs aux caisses d'épargne, une augmentation de $237,762.06.

Le 30 juin 1878, il y avait 769 bureaux de mandats d'argent. Dans le courant de l'exercice suivant, 4 de ceux-là ont été fermés, et 13 nouveaux bureaux de poste ont été autorisés à émettre des mandats; en sorte que le nombre total de ces offices, le 30 juin 1879, était de 778, répartis ainsi qu'il suit :—

Ontario	454
Québec	113
Nouvelle-Ecosse	112
Nouveau-Brunswick	80
Colombie-Britannique	11
Ile du Prince-Edouard	6
Manitoba	2
	778

Voici un relevé du mouvement d'échange de mandats avec les Etats-Unis pendant l'année :—

	Mandats délivrés.	Mandats payés.
Ontario	$147,954 30	$128,940 04
Québec	42,900 15	90,854 76
Nouvelle-Ecosse	54,433 05	52,562 72
Nouveau-Brunswick	43,629 40	25,862 00
Ile du Prince-Edouard	9,128 92	6,686 42
Colombie-Britannique	30,309 75	2,005 52
Manitoba	6,844 61	1,345 19
	$335,200 18	$308,256 65
		335,200 18
Total général		$643,456 83
Le total correspondant de l'année précédente s'élevait à		$574,851 15

Le montant total des mandats délivrés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, accuse une diminution de $342,172.48 sur le chiffre de la précédente année; toutefois il est à remarquer que le nombre des mandats s'est accru de 12,308.

La reprise des paiements en numéraire dans les Etats-Unis, et l'égalisation de valeur qu'elle a amenée entre leur monnaie et la nôtre, ont permis d'élever de $40 à 50 la limite du mandat qu'on délivre en Canada sur les postes des Etats-Unis; et la convention conclue avec le *Post-office* de ce dernier pays a été, d'un mutuel accord, modifiée à cet effet par un article additionnel.

L'échange entre les deux pays est en voie d'accroissement rapide. Ainsi, dans le semestre dernier, à fin décembre 1879, les mandats délivrés en Canada pour les Etats-Unis se sont montés à $193,361; et ceux créés aux Etats-Unis et payables en Canada à $225,180.32; soit un mouvement représentant un total de $418,541.32, ou une augmentation de $103,657.88 sur la période correspondante de 1878.

Le 1er janvier de la présente année, a été mise en application une réduction de la commission sur les mandats d'argent sterling payables dans le Royaume-Uni. Voici le nouveau tarif:—

Jusqu'à	£2 10 0 inclusivement.........			20 cents.
Au-dessus de	£2 10 0	jusqu'à	£5 0 0...	40 "
"	5 0 0	"	7 10 0...	60 "
"	7 10 0	"	10 0 0...	80 "

ÉTAT des opérations des CAISSES D'ÉPARGNE DES POSTES,
avec un relevé supplémentaire pour le

PÉRIODES.	Nombre de caisses d'épargne postales à la fin de chaque période.	Nombre de dépôts reçus pendant la période.	Montant total de ces dépôts, même période.	Montant moyen de chaque dépôt, même période.	Nombre de retraits, même période.	Montant total des retraits, même période.	Montant moyen de chaque retrait, même période.	Nombre de comptes ouverts, même période.
			$	$	*	* $ cts.	$ cts.	
Trimestre expiré le 30 juin 1868........	81	3,247	212,507	65 44	166	8,857 48	53 35	2,146
Année expirée le 30 juin 1869............	213	16,653	927,885	55 71	4,787	296,754 35	61 99	6,429
Année expirée le 30 juin 1870............	226	24,994	1,347,901	53 93	9,478	664,555 51	70 11	7,823
Année expirée le 30 juin 1871............	230	33,256	1,917,576	57 66	15,148	1,093,438 86	72 10	9,424
Année expirée le 30 juin 1872............	235	39,489	2,261,631	57 27	19,325 829	1,571,665 19 206,900 00	81 33	10,846
Année expirée le 30 juin 1873............	239	44,413	2,306,918	51 94	22,159 1,641	1,925,999 32 397,300 00	86 91	11,995
Année expirée le 30 juin 1874............	266	45,329	2,340,284	51 63	24,248 1,566	2,086,243 42 382,400 00	86 04	12,048
Année expirée le 30 juin 1875............	268	42,508	1,942,346	45 69	24,637 1,317	2,041,879 04 300,100 00	82 88	10,516
Année expirée le 30 juin 1876............	279	38,647	1,726,204	44 66	23,127 1,025	1,783,257 97 238,200 00	77 11	10,218
Année expirée le 30 juin 1877............	287	36,126	1,521,000	42 10	21,643 841	1,525,682 98 200,400 00	70 49	8,971
Année expirée le 30 juin 1878............	295	40,097	1,724,371	43 00	21,065 879	1,486,158 73 227,500 00	70 55	10,058
Année expirée le 30 juin 1879............	297	43,349	1,973,243	45 52	22,326 900	1,475,048 79 258,400 00	66 07	10,755
Semestre expiré le 31 déc. 1879..........	294	28,155	1,458,944	51 81	12,184 400	827,552 71 123,700 00	67 92	7,677
11 années et 9 mois au 31 déc. 1879....	....	436,263	21,660,810	....	220,293 9,398	16,787,094 35 2,334,900 00	....	118,906

* Les chiffres en petits caractères dans ces deux colonnes indiquent d'autres retraits, dont les
de ceux-ci, au ministère des finances pour les inscrire à leurs noms en effets publics du Canada.
dans les livres de ces caisses d'épargne.

†Les chiffres en petits caractères indiquent les dépôts portant intérêt de 5 pour 100. Depuis 1871

†Y compris l'intérêt afférent aux comptes des déposants le 31 décembre 1879, évalué approxima-

Les fluctuations, dans la dépense d'administration et dans la moyenne des frais de chaque opération,
attribuées principalement à ce qu'on a eu à payer $3,105,190.80, dans une même année pour des services

La dépense totale du service, comprenant l'intérêt alloué aux déposants et tous les frais de gestion,

Canada, par année, du 1er avril 1868 au 30 juin 1879, semestre expiré le 31 décembre 1879.

Nombre de compte clos, pendant la même période.	Nombre de comptes restant ouverts à la fin de la période.	Cout d'entretien des caisses d'épargne postales. Dépense totale d'administration: traitements, allocations aux maîtres de postes, inspections, impressions, papeterie, etc.	Coût moyen de chaque opération de dépôt ou de retrait.	Proportion des frais d'administration quant à la balance due aux déposants.	Pertes.	Intérêt alloué aux déposants.	Montant total restant à l'avoir de tous comptes ouverts, y compris intérêt alloué, à la fin de la période. Montant.	Taux de l'intérêt.	Montant moyen restant au crédit de chaque compte ouvert, à la fin de la période.
		$	$ cts.		$ cts.	$ cts.	† $ cts.		$ cts.
44	2,102	8,389 43	....	....	....	939 37	130,688 89 73,900 00	4 par cent... 5 do ...	97 33
1,319	7,212	5,808 14	0 23$\frac{4}{10}$	0 67	....	21,094 72	503,614 26 353,200 00	4 do ... 5 do ...	118 80
2,857	12,178	8,128 12	0 20$\frac{5}{10}$	0 51	....	48,689 08	939,948 83 648,900 00	4 do ... 5 do ...	130 41
4,449	17,153	11,108 40	0 20	0 44	....	84,273 68	1,396,359 65 1,100,900 00	4 do ... 5 do ...	145 59
6,940	21,059	12,242 34	0 20$\frac{1}{10}$	0 39	....	116,174 55	2,144,600 01 951,900 00	4 do ... 5 do ...	147 04
9,528	23,526	15,093 78	0 22$\frac{7}{10}$	0 47	....	126,932 88	2,504,651 57 702,400 00	4 do ... 5 do ...	136 32
10,606	24,968	14,442 71	0 20$\frac{7}{10}$	0 45	....	126,273 31	2,692,865 46 512,100 00	4 do ... 5 do ...	128 36
11,190	24,294	12,539 59	0 18$\frac{7}{10}$	0 42	....	120,758 06	2,525,390 48 400,700 00	4 do ... 5 do ...	120 44
10,097	24,415	14,662 14	0 23$\frac{7}{10}$	0 53	....	110,116 08	2,432,852 59 308,100 00	4 do ... 5 do ...	112 27
9,312	24,074	15,149 13	0 26$\frac{2}{10}$	0 57	....	104,067 86	2,375,537 47 264,400 00	4 do ... 5 do ...	109 60
8,597	25,535	15,266 08	0 25	0 55	6,126 67	103,834 29	2,544,984 03 209,500 00	4 do ... 5 do ...	107 87
8,845	27,445	16,100 03	0 24$\frac{5}{10}$	0 51	....	110,912 56	2,925,290 80 179,900 00	4 do ... 5 do ...	113 14
4,646	30,476	....	....	....	....	†58,428 14	†3,503,510 23 167,800 00	4 do ... 5 do ...	120 46
88,430	30,476	....	....	....	....	†1,132,494 58	†3,503,510 23 167,800 00	4 do ... 5 do ...	

montants n'ont pas été versés en espèces entre les mains des déposants, mais ont été versés, à la demande
Le montants d'effets publics acquis ainsi par des déposants aux caisses postales cesse alors de figurer

on n'en reçoit plus à ce taux.
tivement à $55,000.

(lorsque les variations dans le nombre et le montant des affaires n'en sont pas la cause) doivent être
qui n'étaient pas tous imputables à cette année-là.
s'élève à un peu moins de 4½ pour 100 de la balance des caisses postales gérées par le gouvernement.

CAISSES D'ÉPARGNE DES POSTES.

Le 31 décembre 1879, on comptait 294 caisses d'épargne postales, trois de moins que l'année d'auparavant, l'administration ayant jugé à propos de supprimer dans trois localités celles qu'elle y avait ouvertes et qui avaient trop peu d'affaires.

La somme générale d'opérations a été beaucoup plus considérable en 1879 qu'en aucune année antérieure. Voici, mis en comparaison, les résultats du second semestre de 1879 et les résultats de la période correspondante de 1878 :

	De juillet à déc. 1879.	De juillet à déc. 1878.
Nombre des dépôts	28,155	20,770
Montant "	$1,458,944	$864,504
Nombre des nouveaux déposants	7,677	4,929
" des retraits	12,184	10,266
Montant des retraits	$827,552	$661,408
Nombre des comptes clos	4,646	4,088

Le 31 décembre 1878, le nombre des comptes de dépôt ouverts était de 30,476, soit une augmentation de 4,100 durant l'année. Dans la même période, le solde dû aux déposants s'est accru de $2,896,019 à $3,671,310, soit une augmentation de $775,-291.

Il n'y a pas eu, en 1879, de pertes par fraude ni autrement. En établissant la balance du grand-livre des dépôts, on découvrit, le 30 juin, un plus-payé de $50. Cet accident, le seul de ce genre qui soit arrivé en l'espace de onze années, provenait d'un concours singulier d'erreurs d'écritures, qui vraisemblablement ne se produiront plus. Au reste, la caisse n'a subi aucune perte, car le déposant a remis la somme qu'il avait reçue en plus.

Pendant l'année 1879, on a eu à examiner et à solder 189 réclamations d'argent au compte de déposants décédés ; ce chiffre présente une augmentation de 41 sur celui de l'année précédente.

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

DÉPARTEMENT DES POSTES,
Ottawa, 10 janvier 1880.

TABLEAU des traversées, du nombre de passagers et des cargaisons des paquebots de la Compagnie des Paquebots océaniques de Montréal, faisant à l'entreprise le transport des malles de Liverpool à Halifax, et d'Halifax à Liverpool, du 7 novembre 1878 au 3 mai 1879.

PAQUEBOT.	CAPITAINE.	Parti de Liverpool.	Arrivé à Halifax.	Traversée. Jours.	Heures.	Minutes.	Nombre de passagers.	Fret en tonneaux. Canada.	Parti d'Halifax.	Arrivé à Liverpool.	Traversée. Jours.	Heures.	Minutes.	Nombre de passagers.	Barils. Alcalis.	Farine.	Pommes.	Boisseaux de grain.	Barillets de beurre.	Boites de fromage.	Divers.	Madriers.	Colis de provisions.	Total réduit en barils.	Observations.
		1878.	1878.						1878.	1878.															
Polynesian	Brown	7 nov.	17 nov.	8	23	25	129	1,292	30 novembre	10 décembre	9	6	0	48	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Chargement de retour pris à Baltimore.
Sarmatian	Aird	14 do	23 do	8	7	35	39	817	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Caspian	Trocks	...	...	...	...	...	...	...	7 décembre	18 décembre	10	4	25	138	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Viâ St. Jean, Terreneuve. Chargement de retour pris à Baltimore.
Sarmatian	Aird	...	...	...	...	...	...	...	14 do	23 do	9	3	5	102	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Chargement de retour pris à Baltimore.
Moravian	Graham	28 nov.	6 déc.	7	22	0	139	1,132	21 do	31 do	9	13	0	160	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
										1879.															
Peruvian	Smith	5 dec.	13 do	7	19	35	66	629	28 do	8 janvier	10	4	0	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Circassian	Wylie	12 do	22 do	8	17	0	66	1,275	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
									1879.																
Sardinian	Dutton	...	...	...	...	...	...	...	4 janvier	13 janvier	8	16	0	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Polynesian	Brown	19 déc.	29 déc.	8	18	15	51	1,461	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Circassian	Wylie	...	...	...	...	...	...	...	11 janvier	22 janvier	9	20	0	48	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Viâ St. Jean, Terreneuve. Chargement de retour pris à Baltimore.
			1879.																						
Austrian	Richardson	26 déc.	6 janv.	10	20	0	20	855	21 do	31 do	9	22	0	23	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
		1879.																							
Sarmatian	Aird	2 janv.	12 do	9	2	10	52	1,649	25 do	5 février	10	9	25	72	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Moravian	Graham	9 do	20 do	10	12	...	58	444	2 février	11 do	8	18	0	47	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Nova Scotian	Archer	...	...	...	...	...	...	...	8 do	18 do	10	4	45	71	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Peruvian	Smith	17 janv.	26 janv.	8	19	40	42	1,683	15 do	24 do	8	9	20	60	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Sardinian	Dutton	23 do	1er fév.	8	4	0	75	1,921	23 do	4 mars	8	5	0	58	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Polynesian	Brown	31 do	9 do	9	7	25	90	1,774	1er mars	10 do	9	2	20	78	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Hibernian	Richardson	6 fév.	17 do	10	22	0	106	1,182	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Sarmatian	Aird	14 do	25 do	11	1	40	136	1,189	9 mars	19 mars	9	19	15	41	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Hibernian	Richardson	...	...	...	...	...	...	...	15 do	25 do	9	14	15	54	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Moravian	Graham	20 fév.	2 mars	9	5	30	118	1,310	22 do	31 do	8	21	0	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Circassian	Wylie	27 do	12 do	12	9	50	149	1,280	29 do	8 avril	9	7	0	60	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Caspian	Trocks	6 mars	17 do	10	19	0	195	1,025	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Sardinian	Dutton	13 do	22 do	8	12	30	265	868	5 avril	14 avril	8	17	0	62	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Caspian	Trocks	...	...	...	...	...	...	...	12 do	22 do	9	9	30	48	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Polynesian	Brown	20 mars	1er avril	9	17	0	202	1,192	19 do	29 do	9	4	55	128	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Peruvian	Smith	27 do	6 do	9	9	50	265	399	26 do	4 mai	8	1	45	62	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Hibernian	Archer	3 avril	14 do	10	22	0	328	1,054	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
Moravian	Graham	10 do	19 do	8	7	40	315	983	3 mai	12 mai	8	7	20	71	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	do do do
				2.8	12	35	2,906	25,914			212	23	20	1,581	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Durée moyenne de la traversée à l'ouest				9	11	29		Durée moyenne de la traversée à l'est			9	6	14												

TABLEAU des traversées, du nombre de passagers et des cargaisons des paquebots de la Compagnie des Paquebots océaniques de Montréal, faisant à l'entreprise le transport des malles de Liverpool à Québec, et de Québec à Liverpool, du 17 avril 1879 au 22 novembre 1879.

PAQUEBOT.	CAPITAINE.	Parti de Liverpool.	Arrivé à Québec.	Traversée. Jours.	Heures.	Minutes.	Nombre de passagers.	Fret en tonneaux. Québec.	Montréal et l'ouest.	Parti de Québec.	Arrivé à Liverpool.	Traversée. Jours.	Heures.	Minutes.	Nombre de passagers.	Barils. Alcalis.	Farine.	Pommes.	Boisseaux de grain.	Barillets de beurre.	Boites de fromage.	Divers.	Madriers.	Colis de provisions.	Total réduit en barils.	Observations.
Circassian	Wylie	17 avril	29 avril	10	21	30	421	309	710	10 mai	19 mai	9	1	0	68	345	100	125	37,852	145	511	2,618	14,460	4	19,20)	
Sardinian	Dutton	24 do	4 mai	8	22	0	530	128	989	17 do	26 do	8	19	0	152	23	...	29	56,865	194	3,809	536	24,724	100	19,970	
Caspian	Trocks	1er mai	12 do	8	19	30	452	60	1,210	24 do	3 juin	10	0	0	65	52	20	60	52,134	413	2,293	1,003	5,359	109	15,874	
Peruvian	Smith	8 do	18 do	8	18	35	582	181	982	31 do	9 do	8	14	0	103	103	250	...	32,421	777	5,961	723	6,[illegible]96	92	14,326	
Polynesian	Brown	15 do	26 do	9	20	35	648	157	897	7 juin	17 do	9	0	45	136	236	500	2	51,769	828	7,938	586	9,706	98	20,459	
Sarmatian	Aird	22 do	2 juin	10	1	45	501	93	975	14 do	23 do	9	0	0	149	56	...	...	49,977	1,002	4,861	814	6,596	89	17,005	
Circassian	Wylie	29 do	8 do	8	22	30	444	304	1,132	21 do	30 do	8	15	30	140	59	850	...	55,412	838	13,340	670	9,569	102	21,069	
Sardinian	Dutton	5 juin	13 do	7	17	30	572	296	1,263	28 do	7 juillet	8	19	0	185	123	100	...	58,373	1,453	9,261	1,161	7,095	189	21,541	
Moravian	Graham	12 do	21 do	8	7	0	389	243	916	5 juillet	14 do	9	2	0	133	127	...	...	31,000	1,517	21,749	644	4,448	149	18,233	
Peruvian	Smith	19 do	28 do	8	14	0	399	31	1,174	12 do	21 do	8	8	25	115	20	60	...	36,971	981	16,592	588	517	5	15,772	
Polynesian	Brown	26 do	6 juillet	9	0	50	559	18	1,031	19 do	28 do	8	11	25	112	206	...	...	30,636	1,830	21,494	2,473	5,244	1,266	21,972	
Sarmatian	Aird	3 juillet	13 do	8	20	50	321	116	1,334	26 do	4 août	8	16	40	143	185	...	...	40,157	2,326	15,971	852	3,989	129	19,006	
Circassian	Wylie	10 do	19 do	8	11	0	316	333	1,679	2 août	12 do	9	10	0	95	275	1,018	...	57,255	1,912	13,282	823	385	152	21,135	
Sardinian	Dutton	17 do	26 do	8	3	0	326	281	1,909	9 do	17 do	8	5	0	89	204	1,300	...	64,854	1,574	8,865	2,047	2,497	356	22,349	
Moravian	Graham	24 do	2 août	8	15	0	296	52	1,036	16 do	25 do	8	20	0	117	389	255	...	51,755	2,762	4,654	1,141	2,698	188	17,457	
Peruvian	Smith	31 do	9 do	8	1	10	313	49	1,179	23 do	1er sept.	8	15	55	96	394	...	...	35,136	2,991	12,721	518	658	117	15,435	
Polynesian	Brown	7 août	17 do	8	17	15	244	72	1,421	30 do	8 do	8	21	40	111	1[illegible]5	127	33	60,314	2,939	11,877	512	8,209	264	22,436	
Sarmatian	Aird	14 do	23 do	8	8	25	432	241	1,346	6 sept.	15 do	8	10	40	65	195	500	136	54,071	700	7,113	1,150	...	296	17,059	
Circassian	Wylie	21 do	31 do	8	16	30	515	112	1,641	13 do	22 do	8	17	20	99	109	750	319	56,034	6,905	12,854	887	200	497	22,311	
Sardinian	Dutton	28 do	7 sept.	8	16	0	517	228	996	20 do	28 do	8	3	0	89	260	600	455	41,834	7,855	8,497	1,090	1,080	390	19,467	
Moravian	Graham	4 sept.	13 do	8	11	30	466	165	1,395	27 do	6 oct.	8	13	0	56	288	300	741	30,524	11,670	10,440	1,327	400	271	18,783	
Peruvian	Smith	11 do	21 do	8	21	5	438	223	1,351	4 oct.	12 do	8	9	20	95	110	37	3,767	23,547	8,963	1,573	1,195	1,231	344	15,747	
Polynesian	Brown	18 do	28 do	9	17	0	437	382	1,510	12 do	21 do	8	17	5	92	397	...	597	59,102	4,359	4,073	2,426	554	316	20,498	
Sarmatian	Aird	25 do	6 oct.	10	14	5	562	88	1,390	18 do	28 do	8	18	10	110	91	1	1,924	38,585	6,402	6,539	1,479	385	402	18,089	
Circassian	Wylie	2 oct.	12 do	8	23	15	420	109	1,885	25 do	3 nov.	9	6	40	54	...	3,286	1,033	35,269	997	...	2,191	1,835	348	17,647	
Sardinian	Dutton	9 do	19 do	7	23	0	553	122	1,210	1er nov.	10 do	7	19	0	103	81	...	4,236	26,873	14,706	4,400	3,685	480	252	21,1[illegible]0	
Moravian	Graham	16 do	28 do	10	18	45	464	248	1,186	8 do	17 do	8	20	0	70	31	20	2,539	41,378	6,596	2,608	2,654	365	519	17,437	
Peruvian	Smith	23 do	2 nov.	8	18	15	327	190	1,056	15 do	24 do	8	17	50	63	119	...	767	29,011	9,058	12,736	...	750	297	16,956	
Polynesian	Brown	30 do	9 do	8	16	5	448	71	1,696	22 do	2 déc.	9	17	0	67	13	2,606	555	31,954	4,935	7,169	1,329	2,012	415	19,144	
				259	5	55	12,892	4,908	36,529			254	13	25	2,972	4,626	12,680	17,318	1,271,068	107,688	253,067	37,222	122,472	7,746	545,465	
Durée moyenne de la traversée à l'ouest				8	22	33		Durée moyenne de la traversée à l'est				8	18	40												

Pour les malles et les voyageurs mis à terre à Rimouski la durée moyenne du trajet est de 12 heures moindre que la durée de la traversée ci-dessus entre Liverpool et Québec.

PARTIE I.

ÉTAT No. 1.

ÉTAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

RECETTES.		Montant.
		$ cts.
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1878		53,909 46
Frais de port payé en argent sur lettres		15,277 81
do do journaux		40,854 54
do do lettres pr. en route		37 14
Montant perçu par les facteurs		1,233 25
Loyer des boîtes aux lettres, tiroirs, etc		13,161 39
Timbres et cartes-poste vendus		1,469,249 83
Diverses recettes		1,298 11
		1,595,621 53
MOINS—Lettres mal exp. et de rebut.	$ 2,792 35	
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1879	57,865 50	
		60,657 85
Revenu net		1,534,363 68
Balance		632,902 67
		$2,167,266 35

DÉPENSES.	Payé par chèque.	Payé par les maîtres de poste.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts
Transport des malles par terre	533,056 79	714 00	533,770 79
do bateaux à vapeur, etc	60,276 79	....	60,276 79
do chemins de fer	462,413 24	....	462,413 24
Confection et rép. des sacs de malle et serrures	12,865 89	28 52	12,894 41
	1,068,612 71	742 52	1,069,355 23
Appoint. et alloc. en passe, alloc. pour loyer, combust. et éclair.; aussi escompte aux vend. de timb.	534,678 49	414,425 88	949,104 37
Papeterie, impressions et annonces	37,828 87	58 86	37,887 73
Frais de route	14,640 00	....	14,640 00
Mémoires de fournisseurs	54,185 58	20 63	54,206 21
Loyers et taxes	5,410 28	....	5,410 28
Combustible et éclairage	13,960 77	113 25	14,074 02
Divers déboursés	20,950 47	1,638 04	22,588 51
	$1,750,267 17	$416,999,18	
			$2,167,266 35

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ÉTAT No. 1, A.

ÉTAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province d'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Recettes.		Montant.	Montant total.
		$ cts.	$ cts.
Balances dues par les maitres de poste, 30 juin 1878..		19,971 77	
Montant brut des droits de port (argent)	$ 30,577 08		
do do (estampilles).	882,438 46½		
do du loyer des boît. aux lett.	4,989 82		
do de diverses recettes	253 70		
		918,259 06½	
Montant de diverses recettes au ministère des postes................		623 62	
		938,854 45½	
Moins—pour lettres renvoyées, refusées, mal dirigées et ré-expédiées...	$ 1,149 06½		
Balances dues par les maitres de poste, 30 juin 1879	23,322 99		
		24,472 05½	
			914,382 40
Balance..............		....	131,165 95
			$1,045,548 35

3

	Dépenses.	Montant.	Montant total.
Etat :—		$ cts.	$ cts.
2 A.	Transport des malles par terre	202,894 87	
	do do bateaux à vapeur, etc.	5,548 99	
	do do chemins de fer..	249,360 76	
	Confec. et racom. de sacs de malle et cadenas	5,818 18	
			463,622 80
3 A.	A. Salaires..............................	459,637 20	
	B. Allocations pour expéditions en passe ...	20,086 84	
	C. Allocations pour loyers, comb. et éclair.	15,254 65	
	D. Escompte aux vendeurs de timbres-poste	9,444 84	
			504,423 53
4 A.	A. Frais de route............................	8,449 35	
	B Mémoires de fournisseurs................	30,824 25	
	C. Loyers et taxes..............................	323 54	
	D. Papeterie, impressions et annonces.......	21,465 14	
	E. Combustible et éclairage	5,889 82	
	F. Divers déboursés..............................	10,518 92	
			77,502 02
			$1,045,548 35

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ÉTAT No. 1, B.

4.—ÉTAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province de Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Recettes.		Montant.	Montant total.
		$ cts.	$ cts.
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1878..		20,558 13	
Mont. brut des droits de port (argent) ..	$ 17,710 02		
do do (estampilles)..	317,292 72		
do du loyer des boît. aux lett.	3,764 97		
do de diverses recettes.	318 52		
		339,086 23	
Montant des diverses recettes au ministère des postes....		38	
		359,644 74	
Moins—pour lettres renvoyées, refusées, mal dirig. et ré-expédiées..	$ 731 90		
Balances dues par les maîtres de poste, le 30 juin 1879..	22,939 12		
		23,671 02	
			335,973 72
Balance........		....	217,716 30
			$553,690 02

	Dépenses.	Montant.	Montant total.
Etat :—		$ cts.	$ cts.
2 B.	Transport des malles par terre..................	116,276 03	
	do do bateaux à vapeur, etc..	8,718 50	
	do do chemins de fer..........	141,710 83	
	Confec. et raccom de sacs de malle et serrures.	3,288 51	
			269,993 87
3 B.	A. Salaires	233,237 32	
	B. Allocations pour expéditions en passe....	6,277 17	
	C. Allocations pour loyers, comb. et éclair..	2,059 89	
	D. Escompte aux vendeurs de timbres-poste.	4,945 89	
			246,520 27
4 B.	A. Frais de route..................................	4,214 68	
	B. Mémoires des fournisseurs......	12,554 39	
	C. Loyers et taxes	2,162 80	
	D. Papeterie, impressions et annonces.......	9,111 74	
	E. Combustible et éclairage	3,449 43	
	F. Divers déboursés...........	5,682 84	
			37,175 88
			$553,690 02

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ÉTAT No. 1, C.

ETAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

RECETTES.	Montant.	Montant total.
	$ cts.	$ cts.
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1878.	7,104 13	
Montant brut des droits de port (argent). $ 4,146 25		
do do (estampilles). 119,499 22½		
do du loyer des boîtes aux lettres. 840 79		
do de diverses recettes.		
	124,486 26½	
Montant de diverses recettes au ministère des postes	2 92	
	131,593 31½	
MOINS—pour lettres renvoyées, refusées, mal dirigées et ré-expédiées ..... $ 527 76½		
Balances dues par les maîtres de poste, au 30 juin 1879. 5,916 12	6,443 88½	
		125,149 43
Balance	....	104,430 37
		$229,579 80

	DÉPENSES.	Montant.	Montant total.
Etat :—		$ cts.	$ cts.
2 C.	Transport des malles par terre	102,583 84	
	do do par bateaux à vapeur.	5,247 97	
	do do par chemins de fer	22,355 96	
	Conf. et racem. de sacs de malle et serrures.	1,021 64	
			131,209 41
3 C.	A. Appointements	80,911 44	
	B. Allocations pour expéditions en passe	2,133 00	
	C. Alloc. pour loyer, combust. et éclairage.	2,413 34	
	D. Escompte aux vendeurs de timbres-poste.	968 44	
			86,426 22
4 C.	A. Frais de route	925 95	
	B. Mémoires de fournisseurs.	4,085 03	
	C. Loyers et taxes	....	
	D. Papeterie, impressions et annonces	3,320 20	
	E. Combustible et éclairage.	2,236 15	
	F. Divers déboursés	1,376 84	
			11,944 17
			$229,579 80

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ÉTAT No. 1, D.

ÉTAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province du Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Recettes.	Montant.	Montant total.	Dépenses.	Montant.	Montant total.
	$ cts.	$ cts.	Etat :—	$ cts.	$ cts.
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1878.	4,748 21		2 D. Transport des malles par terre	43,250 79	
Montant brut des droits de port (argent). $ 3,408 86			2 D. do do par bateaux à vap., etc	7,450 00	
do do (estampilles)... 97,395 01			2 D. do do par chemins de fer	40,921 69	
do du loyer des boîtes aux lettres.. 813 94			2 D. Conf. et racom. de sacs de malles et serrures.	1,405 78	
do de diverses recettes 61 00					93,028 26
	101,678 81		3 D. A. Appointements	77,209 87	
Montant de diverses recettes au ministère des postes	25 00		3 D. B. Allocations pour expéditions en passe ...	2,360 67	
			3 D. C. do pour loyer, combust. et éclairage	1,330 00	
			3 D. D. Escompte aux vendeurs de timbres-poste	976 59	
	106,452 02				81,877 13
Moins—pour lettres renvoyées, refusées, mal dirigées et ré-expédiées ..... $ 300 66			D. A. Frais de route	893 80	
Balances dues aux maîtres de poste, le 30 juin 1879 .... 4,497 97			D. B. Mémoires de fournisseurs	3,838 20	
			D. C. Loyers et taxes	2,866 94	
			D. D. Papeterie, impressions et annonces	2,761 00	
			D. E. Combustible et éclairage	1,100 76	
	4,798 63		D. F. Divers déboursés	2,506 14	
		101,653 39			13,966 84
Balance		87,218 84			
		$188,872 23			$188,872 23

6

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ETAT No. 1, E.

ETAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province du Manitoba, (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest,) pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Recettes.		Montant.	Montant total.
		$ cts	$ cts.
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1878.		290 40	
Montant brut des droits de port (argent)	$ 377 57		
do do (estampilles)..	16,681 78		
do du loyer des boîtes aux lettres	581 25		
do de diverses recettes............	....	17,640 60	
Montant de diverses recettes au ministère des postes		....	
		17,931 00	
Moins — pour lettres renvoyées, refusées, mal dirigées et re-expédiées.	$ 37 52		
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1879........	253 17	290 69	
			17,640 31
Balance........		....	11,546 32
			$29,186 63

	Dépenses.	Montant.	Montant total.
Etat :—		$ cts.	$ cts.
2 E...	Transport des malles par terres........	21,455 75	
	do do bateaux à vapenr.	....	
	do do chemins de fer.....	....	
	Conf. et racom. des sacs de malle et serrures	682 31	22,138 06
3 E...	A. Salaires	5,405 19	
	B. Allocations pour expéditions en passe...	52 50	
	C. do pour loyer, combust. et éclair.	....	
	D Escompte aux vendeurs de timbres-poste	71 40	5,529 09
4 E...	A. Frais de route........	10 75	
	B. Mémoires de fournisseurs........	794 73	
	C. Loyers et taxes........	33 00	
	D. Papeterie, impressions et annonces......	338 41	
	E. Combustible et éclairage........	315 00	
	F. Diverses déboursés........	27 59	1,519 48
			$29,186 63

H. A. WICKSTEED,
Comptable

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ETAT No. 1, F.

ETAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

RECETTES.		Montant.	Montant total.
		$ cts.	$ cts.
Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin 1878..		709 55	
Montant brut des droits de port (argent	$ 318 63		
do do (estampilles)	16,577 81		
do du loyer des boîtes aux lettres.	1,529 37		
do de diverses recettes.	12 97		
		18,438 78	
Montant de diverses recettes au ministère des postes		....	
		19,148 33	
MOINS—pour lettres renvoyées, refusées, mal dirigées et ré-expédiées.	$ 14 77		
Balances dues par les maîtres de poste, le 30 juin 1879..........	521 91		
		536 68	
			18,611 65
Balance..........		....	50,951 93
			$69,563 58

DÉPENSES.		Montant.	Montant total
Etat ;—		$ cts.	$ cts.
2 F...	Transport des malles par terre.	34,855 75	
	do do bateaux à vapeur......	20,688 33	
	do do chemins de fer..........	....	
	Conf. et racom. des sacs de malle et serrures	221 35	
			55,765 43
3 F...	A. Salaires..........	10,243 14	
	B. Allocations pour expéditions en passe....	160 00	
	C. do pour loyer, combust. et éclair.	....	
	D. Escompte aux vendeurs de timbres-poste	10 50	
			10,413 64
4 F...	A. Frais de route	17 00	
	B. Mémoires de fournisseurs..........	710 09	
	C. Loyers et taxes..........	18 00	
	D. Papeterie, impressions et annonces.......	470 81	
	E. Combustible et éclairage..........	325 00	
	F. Divers déboursés	1,843 61	
			3,384 51
			$69,563 58

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ÉTAT No. 1, G.

ETAT des recettes et dépenses du ministère des postes du Canada, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Recettes.		Montant.	Montant total.
		$ cts.	$ cts
Balances dues par les maîtres de poste		527 27	
Montant brut des droits de port (argent)	$ 864 33		
do do (estampilles)	19,364 82		
do du loyer des boîtes aux lettres	641 25		
do de diverses recettes		20,870 40	
Montant de diverses recettes au ministère des postes			
		21,397 67	
Moins—pour lettres renvoyées, refusées, mal dirigées et ré-expédiées	$ 30 67		
Balances dues par les maîtres de postes, 30 juin 1879	414 22		
		444 89	
			20,952 78
Balance			29,872 96
			$50,825 74

Dépenses.		Montant.	Montant total.
Etat :—		$ cts.	$ cts.
2 G	Transport des malles par terre	12,453 76	
	do do bateaux à vap., etc.	12,623 00	
	do do chemins de fer	8,064 00	
	Conf. et racom. des sacs de malle et serrures	456 64	
			33,597 40
3 G	A. Salaires	12,752 14	
	B. Allocations pour expéditions en passe	1,008 00	
	C. do pour loyer, combust. et éclair,	120 00	
	D. Escompte aux vendeurs de timbres-poste	34 35	
			13,914 49
4 G	A. Frais de route	128 47	
	B. Mémoires de fournisseurs	1,399 52	
	C. Loyers et taxes	6 00	
	D. Papeterie, impressions et annonces	419 43	
	E. Combustible et éclairage	757 86	
	F. Divers déboursés	602 57	
			3,313 85
			$50,825 74

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

PROVINCE DE L'ONTARIO.

ETAT No. 2, A.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Aberarder et station de chemin de fer	J. Cairns	A pied ou en voi.	1/8	3	12 mois	26 00
Aberdour et station de chemin de fer	G. Christie	Facultatif	1/4	6	12 do	62 40
Aberfeldy et Aughrim	B. Holmes	do	2	3	12 do	23 00
Acton et Knatchbull	W. Reed	do	5	2	6 do (jusq. 30 sept. '78)	37 50
do do	W. Langrill	do	5	2	6 dep. do	37 50
Adare et Centralia	W. Drummond	do	2½	3	6 mois (jus. 30 sept. '78)	39 00
do do	W. McNamee	do	2½	3	3 dep. do	18 75
Addison et station de ch. de fer	E. S. Wiltse	En voiture	7	6	12 mois	125 00
Adelaide et Strathroy	J. Freele	do	7	6	3 do	42 25
Adolphustown et Napanee	J. H. Roblin	do	24	6	6 do	265 91
Agincourt Station et L'Amaroux	W. Nash	Cheval ou voit.	4	3	12 do	92 50
Ahmic Lake et Spence	J. McCartney	Facultatif	9	1	9 do	30 00
Ailsa Craig et Greystead	J. Harrison	do	20	3	4 do	49 00
Albert et Marysville	W. McMurray	do	9½	3	12 do	150 00
Alberton et Lynden	H. S. Lowden	do	7	6	12 do	244 00
Albion, Castlederg et Mount Wolfe	T. Robb	do	6 et 12	3et3	12 do	199 00
Albion et Keenansville	G. C. Morrow	do	17½	6	6 do	275 00
Albion et Macville	G. Taylor	do	3	3	12 do	95 00
Albion et station de ch. de fer	R. H. Booth	Cheval ou voit.	½	24	12 do	100 00
Albury et Rednersville	J. Rose	do	4	3	12 do	48 52
Aldboro' et Rodney	J. Hoskins	do	6	6	12 do	166 50
Aldershot et Waterdown	A. Baker	A cheval	2½	12	9 do	197 00
Alexandria et Athol	J. Campbell	do	25	6	9 do (jus. 31 déc. '78)	309 00
do do	P. A. Fisher	do	25	6	3 dep. do	112 25
Alfred et L'Orignal	W. Johnston	Facultatif	15½	3	Saison, 1878	133 33
Algonquin et Maitland	W. L. McKenzie	Cheval ou voit.	6	2	12 mois	70 00
Allanburg et stat. de ch. de fer.	J. Waters	A pied	½	12	12 do	93 88
Allandale et Fainswick	J. P. Huggard	Cheval ou voit.	3½	3	3 do (jus. 30 juin 1878)	22 50
do do	W. J. Coulter	do	3½	3	9 dep. do	66 75
Allandale et station de chemin de fer	M. J. Hamlin	A pied	1/8	24	12 mois	75 00
Allan Park et Hampden	H. Byers	Facultatif	5	2	12 do	45 00
Allenford et Skipness	D. Morton	Cheval ou voit.	4	1	3 do (jusq. 30 juin '78)	8 75
do do	D. Reid	do	4	1	9 dep. do	24 75
Allenwood et Elmvale	J. Harvey	Facultatif	6	1	12 mois	38 00
Alliance et Strathburne	J. Smith	En voiture	3½	3	12 do	68 00
Alliston et Elmgrove	J. Berridge	Cheval ou voit.	6 et 14	6	12 do	262 50

Etat No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en mille.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
Alliston et station de ch. de fer	J. Berridge.......	Cheval ou voit...	½	12	6 mois	37 50
Alliston et Rosemont	W. J. Adams.....	Facultatif	8	6	6 do	125 00
Alloa et Edmonton	E. Stoneham, ex	do	3	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	29 25
do do	R. Campbell	do	3	3	3 dep. do ..	9 00
Alma et station de chem. de fer	J. Johnston.........	do	½	12	12 mois	83 00
Alma et Winfield	T. A. Hambly....	Cheval ou voit...	8	3	3 do (jus. 30 juin '78)	35 00
do do	T. Howes..	do	8	3	9 dep. do ..	90 00
Almonte et Clandeboye............	H Kennedy.	do	12	3	12 mois	196 00
Almonte et Clayton..................	E. Blair	En voiture....	13	6	12 do	290 00
Almonte et station de ch. de fer	E. Dowdall..	Facultatif	1	24	12 do	125 20
Alport et Bracebridge...............	W. H. Taylor.....	En voiture.........	4	2	Sais. '78-'79..	25 60
Alton et Cataract....	J. Dwyer.	do	3	6	12 mois	140 00
Alton et Marsville..	J. Hanna.	do	15	6	12 do ...	450 00
Alton et station de chemin de fer	W. S. Stevens ...	Facultatif	1	12	12 do ...	70 00
Alvinston et Inwood.	W. Ellis.........	Cheval ou voit...	6	3	9 do ...	101 25
Alvinston et station de chemin de fer	J. W. Brannan ..	En voiture...	½	12	5 do ...	20 83
Alvinston et Watford	do ...	Cheval ou voit...	12	6et3	9 do ...	142 50
Amaranth Station et station de chemin de fer	A. Lamb...	do ...	⅛	6	12 do ...	40 00
Amberley et Lochalsh.....	R. McKenzie......	do ...	4	2	6 do (jus. 30 sept. '78)	20 00
do do	J. McLellan	do ...	4	2	6 dep. do ..	20 00
Amberley et Lurgan	J. McCrindle	Facultatif	4	3	12 mois	80 00
Ambleside et Wroxeter..	M. Walsh...........	Cheval ou voit...	10	6	12 do ...	220 00
Ameliasburg et Belleville	J. S Tice..........	Facultatif	11½	6	12 do ...	400 00
Ameliasburg et Hillier...	do	Cheval ou voit...	14	3	12 do ...	190 00
Amherstburg et Oxley	A. Elliott.	do ...	20	6	12 do ...	373 00
Amherstburg et station de chemin de fer	A. Wilcox	En voiture	1	12	12 do ...	187 80
Amherstburg et Windsor..........	A. M. McKay....	do	18	6et3	12 do ...	425 00
Amiens et Lobo	J. McArthur......	do	11	3	12 do ...	107 56
Ancaster et Hamilton...............	S. D. Lawder ...	do	7	12	12 do ...	225 00
Anderson et Granton.....	J. Anderson	Cheval ou voit...	15	2	12 do ...	195 00
Angus et station de ch. de fer...	J. R. Brown......	Facultatif	$\frac{1}{12}$	12	12 do ...	24 00
Appin et Glen Willow..	A. Moore...........	do	5	2	12 do ...	60 00
Appin et Mayfair.......................	J. Dalton.	Cheval ou voit...	3¾	3	12 do ...	75 00
Appleby et station de ch. de fer.	J. Prescott.........	Facultatif ...	¾	6	12 do ...	81 12
Appleton et station de ch. de fer	W. Young.........	Cheval ou voit...	3½	12	12 do ...	148 00
Apsley et Cheddar	T. G. Eastland..	do ...	20	1	12 do ...	140 00
Apsley et Peterboro'	do ...	do ...	40	3	12 do ...	480 00
Apto et Craighurst	H. O'Neill.........	Facultatif	5	6	9 do ...	93 75
Arden et Tamworth	G. Boomhower..	Cheval ou voit...	20	2	12 (m. l'am.)	127 00
Ardtrea et Orillia	W. Blair	do ...	8¾	2	2 mois ...	144 45
Arygle et station de ch. de fer...	D. Mitchell........	Facultatif	⅛	6	12 do ...	60 00
Arkona et Birnam	R. A. Rose........	do	4	2	9 do ...	37 50
Arkona et Keyser	T. Dowden........	Cheval ou voit...	5½	2	12 do ...	45 00
Arkona et Thedford	do	En voiture.........	7½	6	12 do ...	114 00
Arkona et Watford	A. Cutler	do	24	6	3 do ...	48 75
Arkona et Wisbeach	G. N. Eastman..	do	7	3	9 do ...	73 11
Armadale et Unionville......... ..	W. Weatherill...	Facultatif	5¼	3	12 do ...	110 00
Armow et Kincardine................	J. Shewfelt.......	do	11	2	12 do ...	75 00
Armstrong's Mills et Guelph	R. S. Armstrong	Cheval ou voit...	8	2	12 do ...	50 00
Arnott et station de ch. de fer...	W. G. Murray...	Facultatif	⅛	12	12 do ...	50 50
Arnprior et Fitzroy Harbor.......	M. Kelly............	En voiture.........	12	6	5 do (jus. 31 août '78..	112 50
do do	L. Brunette	do	12	6	7 dep. do ..	157 50

ETAT No. 2, A—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
Arnprior et station de ch. de f...	C. Tierney........	En voiture...	½	24	12 mois	100 16
Arnprior et White Lake............	J. Havey..........	do	20	3	12 do	280 00
Aros et Victoria Road............	C. MacInnes.	Facultatif	3½	2	12 do	70 00
Arthur et Fergus.	R. B. Coulson...	En voiture..........	12	6	12 do	237 00
Arthur et Monck..	J. Jackson........	Cheval ou voit...	12½	2	12 do	98 00
Arthur et station de ch. de fer...	C. C. Green......	Facultatif	1	24	12 do	125 20
Arva et Ilderton..........	W. Bernard	do	29½	2	3 (et arrér.)	52 16
Arva et Union Hill.	F. Bernard.........	Facultatif	11½	2	12 mois.......	89 00
Arva et Vanneck....	W. Bernard......	do	12	3	9 do	114 99
Ashdown et Turtle Lake.	A. Ross....	do	6½	1	12 do	50 00
Ashdown et West Grove..........	J. West....	do	5	1	4 do	13 33
Ashgrove et Georgetown.	R. Bennett.........	Cheval ou voit...	3¾	6	5 do (jus. 31 déc. '78.)	93 75
do do	E. Nixon.	do ...	3¾	6	3 dep. do ..	48 75
Ashley et station de ch. de fer...	G. Follis..	Facultatif	1¼	3	12 mois	50 00
Ashton et Prospect	W. Burrows......	do	11	3	12 do	230 25
Ashton et station de ch. fer......	D. Robertson.....	Cheval ou voit...	2	6	12 do	94 00
Askin et London.	G. Shaw...	do ...	1	6	12 do	78 00
Aspdin et Stanleydale..............	E. Aspdin	do ...	7	1	12 do	56 00
Aspdin et Utterson.........	T. W. Aspdin....	Facultatif	7¾	2	12 do	75 00
Atherley et Fawn.......................	B. Hopkins........	do	4	2	12 do	38 00
Atherley et station de ch. de fer.	C. E. Hewitt.....	do	1	6	12 do	80 00
Atherley et Sebright.................	E. H. Herring....	Cheval ou voit...	14	2	12 do	180 00
Atherton et Delhi	H. W. Cook......	do ...	3	2	12 do	25 00
Athlone, Tottenham et station de chemin de fer..................	W. J. O'Brien...	Facultatif	15et $\frac{1}{16}$	12et 6	6 do	110 00
Athol et Kerry	J. Campbell......	Cheval ou voit...	4	3	12 do	89 00
Auburn, Carlow et Fordyce.......	J. Willard.........	do ...	5½et 8	6et3	12 do	229 00
Aughrim et Bothwell	A. T. Augustine	do ...	9	6	12 do	200 00
Aultsville et Williamsburg-Est...........	C. Wells...........	En voiture.........	2½	6	12 do	66 00
Aultsville et Gallingertown......	J. Jackson..	Cheval ou voit...	5	2	12 do	60 00
Aurora et station de ch. de fer...	D. W. Doan	A pied ou en voit.	¼	24	12 do	80 00
Aurora et Schomberg	M. Stephenson...	En voiture.........	15	6	7 do (jus. 31 oct. '78)	233 33
do do	H. Isaacs..........	do	15	5	5 dep. do	166 66
Aurora et White Rose......	J Lloyd...........	do	4	2	12 mois.......	90 00
Avon et Ingersoll...........	A. M. McKay....	do	11	6	12 do	338 00
Aylmer et station de Dorchester	R. C. Wright. ...	do	20½	3et6	12 do	435 83
Aylmer et Grovesend, etc.........	W. M. Lyon.......	do	10	2et3	12 do	174 80
Aylmer et station de ch. de fer..	S. Pierce..	do	¾	12	12 do	62 60
Ayr et Galt.....	G. Ray...............	Facultatif	12	6	3 do (jus. 30 juin '78)	74 75
do do	W. Hilborn.......	do	12	6	9 dep. do ..	224 25
Ayr et Paris Station	G. Ray....	do	7	6	6 mois (jus. 30 sept. '78)	99 50
do do	W. and T. Gammage, cautions.	do	.....	......	6 dep. do ..	99 50
Ayton et Clifford	T. Davis..	Cheval ou voit...	9	6	12 mois......	300 00
Baden et Wellesley	J. Wilhelm........	En voiture.........	9	6	12 do	295 00
Badgeros et Shrigley.................	G. Sandilands ...	Cheval ou voit. .	2½	2	9 do	22 50
Bagot et Burnstown..................	J. E. Halliday ...	En voiture.........	5	3	12 do	80 00
Bagot et High Falls.......	T. Dillon...........	Facultatif	13	1	12 do	80 00
Baillieboro', Bewdley et Millbrook.	J. Jewison	Cheval ou voit...	7et4	6et2	12 do	204 48

ETAT No. 2, A—Détails de tous les paiements faits pour le transport de malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Bala et Gravenhurst	J. Board	Facultatif	18	2	Part. saison 1877-1878 et saison '78-'79	105 00
do do	T. Currie	do	.....	......	Voy'ge spéc.	6 00
Bala et Port Carling	N. Orchard	do	12	2	12 mois	146 20
Balderson et Playfair	A. W. Playfair	Cheval ou voit	6	3	12 do	94 00
Ballantrae et station de chemin de fer	R. Hill	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	10 do	50 00
Ballantrae et Stouffville	J. McMullen	Cheval ou voit	7	6	2 do	37 25
Ballantyne Station, et station de chemin de fer	J. Heysop	A pied	$\frac{1}{2}$	2	12 mois	26 00
Ballycroy et Connor	J. Flemming	Cheval ou voit	4	3	6 do	39 86
Ballycroy, Connor et Palgrave	J. O'Connor	Facultatif	2&8$\frac{1}{2}$	6et3	6 do	112 50
Ballyduff et Drum	H. Byers	Cheval ou voit	5	2	1 mois 10 jrs.	4 61
Ballyduff et Lotus	do	Facultatif	4	2	1 mois 21 jrs.	5 89
Baltimore et Cobourg	G. Kelly	Cheval ou voit	5	3	12 mois	75 00
Bamberg et Ste. Agathe	F. Walter	do	5$\frac{1}{2}$	2	12 do	60 00
Banda et Randwick	J. Hood	do	7$\frac{1}{2}$	3	9 do	66 75
Banda et Stayner	W. Morrow	A cheval	13	6	12 do	400 00
Banks et Collingwood	W. Johnson	Facultatif	8	1	12 do	52 00
Bardsville et Falkenburg	M. Moore	do	6	1	9 do	28 80
Bark Lake et Rockingham	J. Donaldson	Cheval ou voit	21	1 et 2	12 do	149 00
Barkway et Gravenhurst	J. T. May	Facultatif	12	1	9 do	26 25
Barrie et Fergusonvale	W. H. Crosby	Cheval ou voit	19$\frac{1}{2}$	3	12 (m. l'am.)	365 00
Barrie et Penetanguishene	J. Holmes	En voiture	32	6	12 mois	798 00
Barrie et stat. de ch. de f. du N.	W. H. Crosby	Cheval ou voit	$\frac{1}{4}$	42	12 do	109 55
do H. et N. W. do	A. Fraser	do	$\frac{1}{2}$	12	6 mois (du 1er oct. '78).	28 08
Barrie et Thornton	J. Goodfellow	do	13	6	12 mois	350 00
Barriefield et Kingston	J. Ryan	Facultatif	1$\frac{1}{2}$	6	12 do	50 00
Bath et station de ch. de fer	W. Aylesworth	En voiture	3$\frac{1}{2}$	12	12 do	180 00
Bath et Stella	A. McMullen	Facultatif	7	3	12 do	140 00
Battersea et Kingston	J. Holder	do	16	3	12 do	187 48
Bayfield et Seaforth	A. M. Polley	En voiture	15	6	3 do (jus. 30 juin '78).	112 50
do do	E. Elliott	do	15	6	9 dep. do	243 00
Bayham et Ingersoll	C. Cook	do	20	6	12 mois	495 00
Baysville et Bracebridge	W. Holman	Cheval ou voit	16	1 et 2	6 do (jus. 30 sept. '78)	93 48
do do	J. Langdon	do	16	2	6 dep. do	97 00
Baysville et Menomonee	J. Williams	do	5	1	12 mois	40 00
Bayview et Morley	J. Lemon	Facultatif	7	1	12 do	60 00
Beachburg et Gower Point	T. M. Carswell, fils.	Cheval ou voit	9	2	12 do	110 00
Beachburg et Westmeath	J. O'Brien	do	7	6	6 do (jus. 30 sept. '78)	95 00
do do	T. Cecire	do	7	6	6 dep. do	78 26
Beachville et Embro	J. McKay	do	6	6	12 mois	192 00
Beamsville et Campden	W. S. Kerr	do	5	6	12 do	100 00
Beatrice et Windermere	F. Richardson	do	27	3	9 do	205 35
Beaverton et station de ch. de f.	J. Cameron	Facultatif	$\frac{1}{2}$	12	12 do	45 00
Beechwood et Seaforth	J. Reedy	do	6$\frac{1}{4}$	2	12 do	68 00
Beeton et station de ch. de fer	J. McClain	do	$\frac{3}{4}$	12	6 do	50 00
Beggsboro' et Stanleydale	G. McAdie, fils	do	20	1	12 do	101 00
Belfast et Lanes	W. Phillips	do	4	2	12 do	40 00
Belfast et Ste. Hélène	do	do	2$\frac{1}{4}$	6	12 do	90 00
Belfountain et Erin	N. Herring	do	3$\frac{1}{4}$	3	12 do	80 00
Belgrave et Marnoch	P. Porterfield	uo	3$\frac{1}{4}$	3	12 do	60 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la rroute.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Belgrave et station de ch. de fer.	T. Brandon.. ..	Facultatif	½	12	6 mois (jusq 30 sept. '78)	30 00
do do ...	D. Barkley.........	do	½	12	3 depuis do	35 00
Belle River et Woodslee	W. S. Lindsay...	En voiture.........	6	6	3 mois.........	43 75
Belleville et Bridgewater..........	W. B. Wemp	do	30	6	3 do (jusq. 30 juin '78)...	137 50
do do	J. Campbell.	do	30	6	9 depuis do	360 00
Belleville et Madoc...	E. Cameron.......	do	26	6	12 mois	350 00
Belleville et Sidney Crossing. ..	W. R. Vandervoort	Cheval ou voit...	6½	2	12 do ...	78 50
Belleville et Stirling.....	H. S. Ferguson..	En voiture.........	16	6	12 mois	225 00
Belleville et Wellington..............	Lake Jet enkins..	do	22	4	4 do ...	140 00
Bell Ewart et station de Lefroy.	E V. Hanmer....	A pied	1	12	12 do ...	100 00
Bellrock et Colebrook......	T. Gilligan........	Cheval ou voit...	12¾	3	3 do ...	43 75
Belmont et London....	L. Olmsted.......	do ...	13	6	12 do ...	163 84
Belton et station de ch. de fer...	J. Morden	A pied	65 vgs.	T. q. req..	12 do ...	15 00
Belton et St. Ives......................	H. Powell	Facultatif	6	3	12 do ...	77 92
Ben Lomond et Woburn............	W. Forfar.	do	2	6	12 do ...	50 00
Benmiller et Goderich................	J. Miller	A cheval...........	6	2	12 do ...	80 00
Bensfort et South Monaghan......	A. Galloway......	Cheval ou voit. .	5	3	12 do ...	70 00
Berkeley et station de ch. de fer.	G. Flemming.....	Facultatif	½	6	12 do ...	60 00
Berlin et Crosshill.....	E. Oakley	En voiture...	16½	6	9 do (jus. 31 déc. '79).	390 00
do do	J. T. Wilford.....	do	16½	6	3 depuis do	106 25
Berlin et Glen Allan.....	T. Hunt...	do	22	6	12 mois	497 00
Berlin et West Montrose............	A. Michener......	do	14½	6	12 do ...	368 00
Bethany et Lifford..	W. Davis..	Cheval ou voit...	30	6	12 do ...	386 00
Bethany et station de ch. de fer..	D. Rowan.	do ...	1/16	24	12 do ...	75 00
Bexley et.. Victoria Road..........	J Belfry	Facultatif	6	3	12 do ...	110 00
Billings' Bridge et Ottawa	J. Donaldson.....	do	3	6	12 do ...	96 00
Binbrook et station de Rentonville	R. Wickett.	do	5	6	12 do ...	144 00
Birr et Devizes..	W. S. Hodgins...	do	10½	2	12 do ...	125 00
Bishop's Mills et Oxford Mills....	W McLelland...	Cheval ou voit...	8	3	12 do ...	143 00
Blackbank et Honeywood.	R. G. Newell.....	A cheval............	3½	2	12 do ...	50 00
Blackburn et Rock Village........	J. Hudson	do	5	1	12 do ...	30 00
Black Creek et station de chemin de fer.................	J. H. Allen........	Facultatif	¼	12	12 do ...	18 00
Black Heath et York.................	J. Blair....	do	5½	2	12 do ...	75 00
Black's Corners et Whittington	S. Black	do	5½	1	12 do ...	35 00
Blessington et Shannonville.......	S. J. Earle	Cheval ou voit...	11½	3	9 do (jus. 31 déc. '78).	142 50
do do ...	C. Earle...	do ..	11½	3	3 depuis do.	45 00
Bloomingdale et Freiburg.........	F. Rombach	do	2¼	6	12 mois	125 00
Bluevale et station de ch. de fer.	J. McCullough...	Facultatif...........	⅞	12	12 do ...	74 00
Blythe et station de ch. de fer....	R. W. Mitchell...	do	½	12	6 do (jus. 31 déc. '78)..	30 00
do do	R. Sellars.	do	½	12	3 depuis do.	18 75
Blythe et Sunshine.....	J. Holland	Cheval ou voit...	10	1	6 mois (jus 30 sept. '78)	23 24
do do	R. Crettenden...	do	10	1	6 depuis do.	23 24
Bobcaygeon et Fenelon Falls.....	J. Simpson.	Facultatif	11	6	12 mois	300 00
Bobcaygeon et Peterboro'.........	E. Bottum...	En voiture.........	22	6	12 do ...	575 00
Bogart et Chapman.	W. Rodgers.......	Facultatif	7	2	12 do ...	73 00
Bolingbroke et Glen Tay.....	S. Hanna.	Cheval ou voit...	17	1	12 do ...	75 00
Bolsover et Dartmoor..	J. Dunn	do ...	17	1	12 do ...	75 48
Bolsover et station de ch. de fer.	D. Munro..	do ...	4	6	12 do ...	131 44

ETAT No. 2. A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Bond Head et Keenansville........	D. Holland........	En voiture.........	30	6	9 (m. l'am.)	272 75
Bornholm et Brodhagne......	M. Detwiles......	Cheval ou voit...	4	2et3	12 mois	52 08
Bornish et Sable.....................	A. McDonald....	En voiture........	3	3	12 do ...	45 00
Boskung et Minden........	J. Beatty........	Cheval ou voit...	14	1	9 do ...	48 75
Bosworth et Riverbank.............	J. G. Hollis.......	Facultatif........	3	2	12 do ...	40 00
Botany et Selton..........	P. McBrayne......	do	2½	2	5 do ...	16 67
Bothwell et Clachan............	A. McArthur......	En voiture........	6	3	9 do (jus. 31 déc. '78)..	75 00
do do	J. Hillman...... ..	do	6	3	3 depuis do.	23 50
Bothwell et Florence..................	M. Lebu..........	Facultatif	9	6	12 mois	100 00
Bouck's Hill et Hoasic...............	J. R. Beckstead.	Facultatif.........	6	2	12 mois	41 25
Boulter et York River................	J. C. George......	do	23	1	7 do (jus. 31 oct. '78)..	64 16
do do	T. Walker........	do	23	1	5 depuis do.	39 61
Bourdeau et Seguin Falls..........	J. A. Bourdeau...	do	11	1	8 mois	26 66
Bowling Green et Orangeville	J. Morrison.	Cheval ou voit..	14	2	4 do ...	52 66
Bowling Green, Farmington, Laurel et station de chemin de fer de Laurel......................	H. Lepsett........	Facultatif	3, 3¼ et 1½	2et6	8 do ...	105 33
Bowmanville et Cæsarea	A. McFeeters.....	En voiture........	18	6	3 do (jus. 30 juin '78)..	129 75
do do	F. Henderson.....	do	18	6	9 depuis do.	359 25
Bowmanville et Tyrone............	H. Nichols........	do	7	6	3 to do	34 75
do do	J. Bell.............	do	7	6	9 depuis do.	100 50
Bowood et Fernhill........	D. R. Owen......	Cheval ou voit...	4	3	12 mois	90 00
Boyne et Omagh..........	G. Henderson....	do ...	1¾	6	4 do ...	41 66
Bracebridge et Gravenhurst.......	J. T. Harvie......	En diligence......	13	6	Part.de'78-'9	112 50
Bracebridge et Huntsville.........	W. Hewitt..	Cheval ou voit...	26	3et6	12 mois	389 67
Bracebridge et Monsell.............	G. Gregg.	Facultatif........	7	1	12 do ...	40 00
Bracebridge et Muskoka Falls....	J. Sinclair........	Non spécifié	3	3	6 do ...	34 50
Bracebridge et Port Carling.	W. Davidson......	Facultatif	22	2	Part des saisons '77-'78 et '78-'79.....	90 75
Bracebridge et Rosseau..............	J. T. Harvie	do	27	6	Part.de'78-'9	137 50
Bracebridge et Uffington...	J. Doherty........	Cheval ou voit...	10	3	3 mois	40 00
Bracebridge et Ziska........	W. H. Spencer...	Facultatif	5	2	12 do	60 00
Brackenrig et Pointe Kaye.........	W. Davidson......	do	4	2	7 do (jus. 31 déc. '78)..	30 33
do do	C. Kaye............	do	4	2	3 depuis do.	13 00
Brackenrig et Port Carling.........	do	do	4	1	1 mois	4 50
Bradford et Deerhurst.....	S. Walker et ex..	A pied ou en voit	5	3	12 mois	100 00
Bradford et Newton Robinson	J. McDermott...	En voiture.........	10	6	12 do ...	198 00
Bradford et station de ch. de fer.	do ...	do	1	24	12 do	75 00
Bradshaw et Wilkesport..	W. Bradshaw.....	Facultatif	6	2	12 do	50 00
Braemar et Strathallan.............	A. Anderson......	do	5½	3	12 do	73 48
Braeside et station de ch. de fer.	J. Gillies, fils	A pied	$\frac{1}{16}$	12	12 do	40 00
Bramley et station de ch. de fer.	J. M. Ness.........	Facultatif	$\frac{1}{16}$	12	3 do (jus. 30 juin '78).	7 50
do do ...	J. Gordon........	do	$\frac{1}{16}$	12	9 depuis do.	22 50
Brampton et Claude..................	J. Sanderson.	do	11	6	12 mois	400 83
Brampton et Huttonsville..........	C. Brooks	do	4	3	12 do	85 00
Brandy Creek et station de chemin de fer........	E. R. Crombie....	En voiture.........	⅛	12	12 do	30 00
Brantford et Burtch..................	J. Herriman......	do	7	3	12 do	146 00
Brantford et Longford.....	L. Strobridge.....	Cheval ou voit...	8	6	12 do	184 00
Brantford et Norwich................	J. Herriman.....	Facultatif	24	6	12 do	695 00

i

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $	cts.
Brantford et stat. de ch. de fer.	J. Hale	En voiture	¼ et 1	T.q. req.	12 mois	5[illegible]2	71
Brantford et Simcoe	F. Finch	En diligence	24	6	12 do	960	00
Brantford et boîtes aux lettres.	A. D. Clement	Facultatif	24	6	12 do	313	00
Breadalbane et Lochinvar Corners	J. R. Campbell	do	3½	6	12 do	80	00
Brechin et stat. de ch. de fer	M. O'Neill	do	1	6	12 do	87	00
Brentwood et stat. de ch. de fer.	J. O'Connell	do	¼	12	12 do	50	00
Brewster et Park Hill	A. Armstrong	En voiture	16	3	12 do	200	00
Bridgewater et Flinton	R. P. York	A pied ou en voit	12	2	7 do (jus. 31 oct. '78)	57	16
do do	W. Wagar	do	12	2	5 depuis do.	34	66
Bridgewater et Madoc	J. J. Keller	do	21	2	12 mois	230	00
Brigden et stat. de ch. de fer	D. H. McLean	Facultatif	¼	6	5 do	7	29
Bright, Washington, etc	A. Gatzka	En voiture	6 et 1/16	6 et 12	12 do	239	00
Brighton et Campbellford	J. C. Sandford	do	20	6	12 do	225	00
Brighton et Smithfield	T. J. Brown	do	4	6	12 do	140	00
Brinston's Corners et New Ross	T. Currie	Facultatif	4½	1	12 do	29	00
Brisbane et Coningsby	J. W. Burt	En diligence	4	2	12 do	30	00
Broadbent et McKellar	T. Patterson	Facultatif	7	1	7 do	23	33
Brockton et Parkdale	T. Coles	do	2	6	10 do	54	16
Brockville et Morristown, E.U	J. Powers	Chal. ou en voit.	2	6	12 do	150	00
Brockville et stat. de ch. de fer.	W. Curry	En voiture	⅛	24	12 do	194	85
Brockville et Sherwood Spring	N. Latham	Cheval ou voit	8	1	12 d0	49	00
Brockville et boîtes aux lettres	H. Mitchell	A pied	....	18	12 do	10	00
Brockville et Westport	J. Allan	En voiture	44	6	3 do (jus. 30 juin '78)	187	00
do do	R. W. J. Copeland	do	44	6	9 depuis do.	738	00
Bronte et Milton	J. P. Walker	Cheval ou voit	12	6	4 mois	166	66
Bronte, station de, et Palermo	L. Thirston	Facultatif	3	6	8 do	138	33
Brookfield, station de, et station de chemin de fer	E. W. Brookfield	do	2	6	12 do	40	00
Brooklin et stat. de ch. de fer	M. A. Gibbs	do	⅜	12	12 do	100	00
Brooksdale et Stratford	J. Forbes	En voiture	14	2	12 do	156	00
Brougham et Markham	A. J. Wotten	Facultatif	12	6	12 do	388	12
Brougham et Whitby	J. Scott	do	12	6	12 do	215	00
Brucefield et stat. de ch. de fer.	J. Coates	do	¼	12	9 do	53	15
Brudenell et Eganville	M. Furlong	Cheval ou voit	22	3	3 do	53	33
Brudenell et Emmett	J. Costello	do	8	1	12 do	50	00
Brunner et Topping	S. Crozier	Facultatif	4	1	12 do	45	00
Brunswick et stat. de ch. de fer.	F. Thompson	do	1/16	12	12 do	60	00
Brussels et Gray	J. Hicks	En voiture	5	6	12 do	144	00
Brussels et stat. de ch. de fer	J. Stretton	Facultatif	½	12	12 (m. l'am.)	23	00
Buckhorn et Rondeau	J. K. Morris	Cheval ou voit	4	3	12 mois	90	00
Buckingham Station et Cumberland	G. G. Dunning	A cheval	2	12	12 do	165	00
Buckingham, quai de, et Cumberland	do	Chal. ou canot	1	12	13 jours	3	64
Buckshot, Mountain Grove et Parham	S. E. Sanderson	En voiture	35 et 10	1	9 mois	247	59
Buckshot et Vennachar	D. W. Hughes	Facultatif	17	1	9 do	51	00
Bunessan et Pomona	D. McInnes	do	3½	2	12 do	52	00
Burford et Cathcart	D. Dunn	do	8½	3 et 4	12 do	219	72
Burgess Corners et Douglas	H. Johnston	do	5	6	12 do	174	00
Burgessville et Newark	J. T. Moore	En voiture	5	3	12 do	110	00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Burgessville et Oxford Centre...	N. Schooley	Cheval ou voit..	14	2et3	12 mois......	226 67
Burgessville et stat. de ch. de f.	T. Swindel..	Facultatif	⅛	12	12 do ...	46 95
Burks' Falls et Huntsville	J. T. Hanes..	do	28	2	7 do ...	163 33
Burks' Falls et Katrine....	D. F. Burk, fils...	do	5	1	2 do ...	8 33
Burlington et Guelph	G. McCoy.	En voiture.........	37	6	12 do ...	1,006 25
Burlington et Port Nelson	J. Ewing.	Facultatif	1¼	6	12 do ...	60 00
Burlington Station et Zimmerman	T. Watson.........	En voiture.........	8	6	12 do ...	300 00
Burnhamthorpe et Cooksville Road.............	G. Savage........	En diligence......	3	6	6 do (jus. 30 sept. '78)..	40 00
do do ..	J. Jordan..	do ...	1½	6	6 depuis do.	32 50
Burnley et Roseneath	J. McCann	Cheval ou voit...	5	3	12 mois......	100 00
Burnt River et Rettie's Station...	S. Moore...........	Facultatif	½	3	12 do ...	40 00
Bury's Green et Fell's Station....	H. Fell	do	2½	2	12 do ...	99 76
Byron et London.	J. Charles.........	do	6	3	9 do (jus. 31 déc. '78)..	75 00
do do	J. B. Wells..	do	6	3	3 depuis do.	22 00
Cadmus et Cartwright.	A. E. Byers........	do	2½	6	12 mois......	60 00
Caistorville et Winona	J. Williams.	do	16	3	12 do ...	230 00
Calder et Delaware.....	S. Waggoner	do	8	2	8 do ...	53 33
Calder et stat. de ch. de fer...	J. Cowling	do	4½	2	4 do ...	13 33
Caldwell et Caledon...............	J. Shields.	Cheval ou voit..	12½	3	12 do ...	108 00
Caledon et stat. de ch. de fer.	N. Patterson......	Facultatif	½	12	12 do ...	70 00
Caledon Est et Lockton	B. Ingoldsby	Cheval ou voit...	4½	3	12 do ...	65 00
Caledonia Springs et L'Orignal.	J. Rochon.........	do	9	3	Saison, 1878	20 00
Calton et Vienna	J. Brasher	do	4	1	3 mois	8 00
Calumet Station et Hawkesbury..........	W. Lawlor...	En voiture.........	3½	6	8 do ...	133 33
Calumet Station et L'Orignal..	J. Lee	Chal. ou en voit.	3	6	2 do (jus. 30 juin '78)..	14 00
do do ...	J. Lee et C. Seguin	do ...	3	6	9 depuis do.	176 25
Calumet Station et Vankleek Hill	S. Potter...........	En voiture.........	12	6	3 mois......	59 75
Cambray et stat. de ch. de fer..	R. Moffatt	Facultatif	2½	12	12 do ...	180 00
Camden-Est et Napanee..........	H. Finkie...........	En voiture.........	9¼	6	3 do ...	32 50
Camden-Est et Tamworth.........	do	do	13	6	3 do ...	75 00
Cameron et stat. de ch de fer	J. Bryson..........	Facultatif	½	6	12 do ...	60 00
Camerontown et st. de ch. de f.	A. Cameron, aîné	Cheval ou voit....	200 vgs.	12	12 do ...	50 03
Camerontown et Summerstown	A. Cameron, fils.	do ..	3	6	12 do . .	96 00
Camilla et Elba	R. Agnew	do ...	5½	2	12 do ...	80 00
Camlachie et Erroll	G. Whiting. .. .	Facultatif	2	3	12 do ...	52 00
Camlachie et Hillsborough........	T. Blair	do	7	2	12 do ...	117 00
Campbellford et Stirling..........	J. Weese..	Cheval ou voit...	17	3	12 do ...	200 00
Campbellford et Trent Bridge..	F. E. Lee..	Facultatif	8	1	12 do ...	50 00
Campbell's Cross et Cheltenham	J. Sanderson......	Cheval ou voit...	4½	6	12 do ...	210 00
Campbellton et station Dutton.	N. McBride.......	Facultatif	5	2	12 do ...	78 00
Campden et Candasville...	J. B. Groble	En voiture.........	10	3	12 do ...	150 00
Canaan et Sarsfield	J. Larmour..	do	3	3	12 do ...	45 00
Canfield et Cayuga	J. Mason...........	Cheval ou voit...	6	12	12 do ...	185 00
Canfield et stat. de ch. de fer..	do	A pied	⅛	12	6 do ...	12 50
Canfield et Welland....... ..	P. Swarts, caut.	En voiture	35	6	12 do ...	829 04
Canfield Station et Cayuga	T. Humfries.......	do	6⅛	12	6 do ...	190 00
Cannifton et Wallbridge.....	F. B. Prior	Facultatif	6	3	12 do ...	70 00
Cannington et Pefferlaw..........	W. H. Jackson...	En voiture.........	10	3	12 do ...	210 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Periode.	Montant.
						$ cts.
Cannington et stat. de c. de fer	D Campbell	Facultatif	¾	24	12 mois	140 00
Cap Croker et baie Colpoy	J. Shackleton	do	15	1	3 do (jus. 30 juin '78)	25 00
do do	E. Cross	do	15	1	9 dep. do	43 86
Cap Riche et Meaford	R. Cox	En diligence	10	2	12 mois	120 00
Cardwell et Picton	L. D. Harrison	Facultatif	7½	3	12 do	114 00
Carillon et Ottawa	J. Murray, fils	En voiture	79	6	3 do	188 00
Carleton Place et station de chemin de fer	G. A. Cornell	do	½	12	12 do	40 69
Carling et Parry Sound	R. Blair	Facultatif	9	1	9 do	48 75
Carlingford et Sebringville	R. Crawford	do	11½	3	12 do	148 16
Carlsruhe et Clifford	J. Dopfer	do	12	6	12 do	340 00
Carluke et Glanford	R. Gorie	do	5¼	3	3 do	25 00
Carluke et Hamilton	R. Mayhew	En voiture	13¼	6	9 do	258 75
Carmunnock et Monkton	M McNaught	En diligence	4	2	12 do	60 00
Carnarvon et Minden	A. Brown	Facultatif	12	1	7 do (jus. 31 oct. '78)	43 75
do do	J. Melville	do	13	1	5 dep. do	25 00
Caron et Crique Clarence	F. Leblanc	do	7	1	12 mois	38 00
Carp et Elm	N. Smith	do	3	3	12 do	75 00
Carronbrook et Farquhar	F. DeCantillon	Cheval ou voit.	11	6	3 do	96 00
Carronbrook et station de chemin de fer	G. J. Kidd	Facultatif	¼	18	3 do	46 80
Carrville et Patterson	G. Wiley	Cheval ou voit.	2¼	3	12 do	45 00
Carsonby et Gower Nord	B. Eastman	Facultatif	3½	2	12 do	40 00
Carswell et Russell Station	D. Carswell	do	3	1	12 do	25 00
Carthage et Morningdale Mills	W. Henderson	do	7¼	3	6 do	37 50
Carthage et Tralee	do	do	2	3	6 do	20 00
Cashion's Glen et Cornwall	M. Conroy	do	13	3	6 do (jus. 30 sept. '78)	81 24
do do	J. A. Grant	do	13	3	6 dep. do	67 50
Casselman et Crysler	R A. Castleman	Cheval ou voit.	10	3	12 mois	127 50
Cassel et Tavistock	J. Loth, jun	Facultatif	6	2	12 do	125 00
Castleford et stat. de ch. de fer	J. Warnock	Cheval et voit.	2	6	12 do	200 00
Castleford, Station, et Loch Winnock	R. Storie	Facultatif	½	6	12 do	50 00
Cayuga et Dean's Station	J. A. Hoshal	do	1½	12	12 do	60 00
Cayuga et Fisherville	B. Ullman	En voiture	6	6	12 do	149 00
Cayuga et Kohler	M Nopper	do	6	3	12 do	135 00
Cayuga et Seneca	E. Wigg	do	11	6	12 do	410 00
Cedar Dale et stat. de ch. de fer	W Coleman	Facultatif	⅛	12	12 do	60 00
Cedar Hill et Pakenham	S. Connery	Cheval ou voit.	5½	2	12 do	75 50
Centralia et Crediton	A. Calder	En voiture	5½	6	3 do (jus 30 juin '78)	50 00
do do	J. Short	do	5½	6	9 dep. do	131 25
Centralia et station de ch. de fer	W. J. Moffatt	Facultatif	¼	12	6 mois (jus. 31 déc. '78)	37 50
do do	J. Short	do	¼	12	3 dep. do	6 25
Centre Augusta et Prescott	C. Murphy	Cheval ou voit.	12	2	12 mois	99 72
Centreton et Grafton	W. Oulehan	do	13½	3	12 do	195 00
Centreville et Croydon	R. Caswell	Facultatif	5	3	9 do	63 00
Centreville et Enterprise	E. Lyons	Cheval ou voit.	10	3	3 do	20 00
Chalk River et Petawawa	J. Wilson	Facultatif	13	2	Saison '78	50 00
Chandos et Clydesdale	H. Caldwell	Cheval ou voit.	5	1	9 mois	17 50
Chantry et Harlem	S. Chant	Facultatif	¾	3	12 do	30 00
Charing Cross et Comber	J. Gilhula	En voiture	27½	3	12 do	550 00
Charing Cross et Harwich Centre	W. H. White	do	5	2	3 do (jus. 30 juin '78)	18 75

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Charing Cross et Harwich Centre	J. Mills, fils.	En voiture	5	2	9 mois. (dep. 30 juin '78)	37 50
Charing Cross et station de chemin de fer.	A. Payne	Facultatif	1¼	12	3 mois (jusq. 30 juin '78)	15 60
do do	J. McEachran	do	1¼	12	9 dep. do	84 60
Charleston et Farmersville	E. E. Mulvena	Cheval ou voit	5½	2	12 mois	72 00
Chatham et Darrell	E. Hall	Facultatif	7	2	12 do	58 00
Chatham et Dover Sud	A. Robert	A cheval	6	2	12 do	75 00
Chatham et Dresden	H. Wees	Facultatif	16	6	12 do	250 00
Chatham et Morpeth	T. K. Morris	do	20	6	12 do	575 00
Chatham et stat. du ch. de fer	W Chrysler	do	6	12&6	12 do	75 00
Chatham et Rondeau	T. K. Morris	do	12	6	12 do	243 00
Chatham et Wallaceburg	P. T. Hodges	En voiture	17	6	3 do (jus. 30 juin '78)	112 50
do do	D. Heywood	do	17	6	9 dep. do	225 00
Chatsworth et stat. du ch. de fer	W. Gaddis	Facultatif	½	12	12 mois	80 00
Chatsworth et Strathavon	W. Howey	do	9	2	3 do (jus. 30 juin '78)	23 75
do do	J. Price	do	9	2	9 dep. do	69 00
Chatsworth et Sullivan	M. Lawson	do	5½	6	12 mois	190 00
Cheapside et Jarvis Station	J. Johnson	En voiture	13	6	12 do	299 00
Chepstow et Dunkeld Station	J Schurter	Facultatif	2½	6	12 mois	140 00
Cherry Valley et Pointe Petre	J. Scott	Cheval ou voit	7	1	12 do	25 00
Cherry Valley et Salmon Point	R. R. Garrison	do	6	2	12 do	70 00
Cherrywood et Whitevale	C. Cranston	Facultatif	2¾	3	12 do	95 00
Chesterville et Connaught	P. Jordan	Cheval ou voit	5	2	12 do	70 00
Chesterville et Russell	H. Fitzpatrick	do	16	3	12 do	220 00
Chevalier et stat. de ch. de fer	H. R. Marion	Facultatif	1	6	12 do	30 00
Cheviot et Riversdale	J. McLean	Cheval ou voit	4	2	12 do	65 00
Chippawa et Clifton	J. J. Mason	En voiture	6	6	12 do	250 00
Chiselhurst et Cromarty	W. Wren	Facultatif	5	2	12 do	50 00
Christie's Corners et Heckston	G. Selleck	do	2½	2	12 do	35 00
Christina et Mount Brydges	E. Tuck et D. J. Bodman, cautions	do	4½	2	12 do	52 00
Churchill et Lennox	R. Heppingstall	Cheval ou voit	3	2	12 do	52 00
Churchville et Malton	J. Foster	En voiture	11	6	12 do	388 00
Clanbrassil et Oneida	J. Cossar	Facultatif	5	2	6 do	37 50
Claremont et Stouffville	M. F. Mertins	do	19	6	6 do (jus. 30 sept. '78)	175 00
do do	A. Yake	do	19	6	6 dep. do	145 00
Clarence et Clarence Creek	F. Mesnard	En voiture	5	3	9 mois (jus. 31 déc. '78)	60 00
do do	T. Perrin	do	5	6	3 dep. do	26 67
Clarence et station de Thurso	T. Wilson	Bateau ou voit	3	12	4 mois (jus 31 août '78)	50 00
do do	J. B Burgon	do	3	12	7 dep. do	64 17
Clarence et quai de Thurso	T. Wilson	Facultatif	2	12	13 jours	4 37
Clarke et Kendall	J. Hallowell	Cheval ou voit	6½	6	12 mois	155 00
Clarke et station de ch. de fer	W. A. Fallis	En voiture	4⅛	12	9 do (jus. 31 déc. '78)	151 04
do do	C. Mitchell	do	4⅛	12	3 dep. do	49 28
Clarksburg et Heathcote	G. Booth	Cheval ou voit	5	6	6 mois (jus. 30 sept. '78)	100 00
do do	W. Dales	do	5	6	6 dep. do	90 00
Clarksburg et stat. de ch. de fer	P. Rowe	do	1½	12	12 mois	90 00
Clarkson et Port Credit	C. E. Peer	Facultatif	3	3	12 do	129 72

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Clayton et Tatlock	P. Guthrie	Cheval ou voit...	14	1	12 mois	56 00
Clifford et Lakelet	T. Hubbard	Facultatif	6	3	6 do (jusq 30 sept. '78)..	40 00
do do	R. Young	do	6	3	6 depuis do.	44 50
Clifford et Mount Forest	G. Hunt	Cheval ou voit..	$16\frac{1}{2}$	2	12 mois	135 00
Clifford et station de ch. de fer..	J. Feather	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	12 do ...	49 92
Clifton et Niagara	W. Clark	En voiture	15	6	12 do ...	430 00
Clifton et stations de ch. de fer..	W. W. Woodruff	Facultatif	$\frac{1}{4}$et$\frac{1}{2}$	12&6	12 do ...	136 00
Clinton et London	A. Jamieson	En voiture	$53\frac{1}{2}$	6	3 do ...	633 28
Clinton et Porter's Hill	J. A. Yuill	Facultatif	$7\frac{1}{2}$	3	12 do ...	135 00
Clinton et station de ch. de fer.	T. Fair	do	$\frac{1}{4}$	24	3 do (jusq 30 juin 1878)	46 80
do do ...	J. A. Yuill	do	$\frac{1}{4}$et$\frac{5}{8}$	12 et 24	9 depuis do.	192 06
Clinton et Wingham	T. F. W. Collis..	En voiture	23	6	3 mois	300 00
Clontarf et Foymount	J. R. McDonald..	Cheval ou voit..	8	3	10 do ..	130 00
Clontarf et Rockingham	do ..	do ...	19	3	3 do ...	45 66
Clover Hill, Cookstown and Cookstown et st. de ch. de fer.	H. Coleman	Facultatif	$\frac{1}{2}$et$2\frac{1}{2}$	6&12	6 do ...	87 50
Clover Hill et Egbert	P. Size	do	4	2	12 do ...	69 00
Cloyne et Denbigh	J. Lane	do	28	2	12 do ...	312 00
Cloyne et Erinsville	J. O'Brien	Cheval ou voit...	40	2	12 (m. l'am...	298 00
Cloyne et Harlowe	T. Neale	Facultatif	$6\frac{1}{2}$	1	12 mois	48 75
Cobden et station de ch. de fer..	J. Ross	En voiture	$\frac{1}{4}$	12	12 do ...	48 00
Cobden Station et Eganville	C. W. Boland	Cheval ou voit...	18	6	12 do ...	254 00
Cobourg et Harwood	P. McGuire	Facultatif	16	3	6 do (jus. 30 sept. '78)	162 50
do do	W. Wellwood	do ...	16	3	6 depuis do	50 28
Cobourg et Roseneath	J. McMillen	En voiture	20	3	12 mois	170 00
Colbeck et Tarbet	E. Colbeck	Cheval ou voit...	6	1	3 do ...	9 50
Colborne et Dundonald	M. W. Baker	do ...	7	2	12 do ..	70 00
Colborne et Norwood	W. H. Coon	En voiture	31	6	12 do ...	499 32
Coldwater et Lovering	W. D. Lovering..	Facultatif	6	1	12 do ...	50 00
Coldwater et stat. de ch. de fer.	S. D. Eplett	do	$\frac{3}{4}$	12	12 do ...	120 00
Colebrook et Moscow	T. Gilligan	Cheval ou voit...	$9\frac{3}{4}$	3	9 do ...	100 38
Colebrook et Odessa	A. A. Lee, ex	Facultatif	11	6	12 do ...	200 00
Coleman et Norway	C. Coleman	do	$1\frac{1}{2}$	3	12 do ...	40 00
Collingwood et Flesherton	R. Taylor	do ...	20	6	12 do ...	650 00
Collingwood et Gibralter	R. Glenn	do	10	1	12 do ...	50 50
Collingwood et station de chemin de fer	D. Darroch	En voiture	$\frac{1}{8}$	24	12 do ...	212 84
Collins' Bay et station de chemin de fer	W. Chapman	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	12 do ...	22 91
Colpoy's Bay et Owen Sound	J. Shackleton	do	23	3et6	12 do ...	715 00
Comber et station de ch. de fer..	J. R. Middaugh.	En voiture	$\frac{3}{4}$	3et6	3 do (jus. 30 sept. ,'78)	12 00
do do ...	D. McAlister	do	$\frac{3}{4}$	6	9 depuis do.	58 75
Combermere et Eganville	M. Furlong	do	25	3	12 mois	483 33
Combermere et Purdy	W. Lake	Cheval ou voit..	6	1	10 do .	29 17
Combermere, Purdy et Rockingham	D. Culhane	Facultatif	8 et 14	1et2	3 do ...	13 00
Comet et Vercker	C. E. Weldon	do	4	2	12 do ...	80 00
Commanda Creek et Restoule	C. Stephenson	do	8	1	4 m. 24 jours	31 95
Conboyville et Seneca	S. Arrell	do	6	2	12 mois	52 00
Conn et Egerton	J. Hunter	do	3	1	3 do ...	5 00
Conroy et station de St. Paul	J. Smith	do	$2\frac{1}{2}$	2	12 do ..	52 00
Conway et Napanee	S. Peters	do	24	3	6 do ...	135 00
Cookstown et Gilford	J. Bolton	do	8	12	9 do ...	337 50

ETAT No. 2, A,—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Cookstown et Rosemont	W. J. Adams	Cheval ou voit...	18	6	6 mois	262 50
Cooksville et Toronto	J. Graham	En voiture	16	6	12 do	475 00
Cooper's Falls et Washago	T. Cooper	Facultatif	7	1	12 do	40 00
Copetown et Orkney	J. McCarthy	do	6	3	11 do	91 66
Copleston et Petrolia	C. Napper	do	4½	6	12 do	175 00
Cornwall et Monckland	M. Maloney	Cheval ou voit...	13	3	12 do	155 00
Cornwall Centre et Mille Roches	D. McKay	Facultatif	2½	3	12 do	60 84
Corseley et Fingal	J. Horton	do	3	6	3 do	25 00
Corseley, Fingal et station de chemin de fer	do	do	3½	6 et 12	9 (m. am.)	224 00
Corseley et station du ch. de fer	do	do	½	12	3 mois	9 00
Corseley et West Magdala	do	do	12	3	8 do	80 00
Corwhin et Nassagaweya	P. Little	Cheval ou voit...	6	2	12 do	76 00
Cotswold et Elora	S. Wilson	En voiture	23	6	12 do	550 00
Cottam et Olinda	G. Wilsher	Facultatif	5	3	12 do	80 00
Coulson et Marchmont	E. Morrison	En voiture	12	3	12 do	149 00
Courtright et stat. de ch. de fer	D. Bennett	Facultatif	¼	12	5 do	10 42
Coverley et Latona	J. Brandon	En voiture	13	2	12 do	120 00
Cowal et Iona Station	J. McDougall	do	6	2	12 do	80 00
Craigleith et stat. de ch. de fer	A. G. Fleming	do	1½	6	12 do	48 00
Graigsholm et Garafraxa	W. Conner	Facultatif	3	3	12 do	47 50
Craigvale Station et Stroud	W. Webb	do	1½	12	12 do	100 00
Cranston et Mount Healy	J. King	do	2	2	12 do	52 00
Cranworth et Portland	P. Jones	do	5½	1	12 do	25 00
Credit et Sheridan	F. Lawrence	Cheval ou voit...	4	6	12 do	135 00
Crediton et Shipka	F. Heitzman	Facultatif	6¼	2	9 do	39 00
Creek Town et Fergusonvale	P. J. Marley	do	2½	3	12 do	10 00
Creemore et Lavander	W. Woodburn	Cheval ou voit...	6½	3	12 do	97 48
Creighton et Hobart	D. Brotherston	Facultatif	3½	2	9 do	22 50
Cressy et Picton	F. Harrison	do	19	3	12 do	197 00
Crinan et West Lorne	J. Martin	do	3½	2	12 do	74 00
Crofton et Mountain View	J. C. Munro	Cheval ou voit...	5	3	8 do	46 66
Crossland et Phelpston	H. Crossland	do	5	1	12 do	30 00
Crysler et Morewood	P. Shaver	Cheval ou voit...	7 et 10	3	12 do	107 50
Crysler et Wales	A. B. McLean	En voiture	23	6	12 do	400 00
Cumberland et Russell	R. Young	Cheval ou voit...	21	3	12 do	235 00
Cumberland Road et Navan	T. E. Vesser	Facultatif	4	2	12 do	40 00
Cumming's Bridge et Ottawa	R. Cummings	do	1¼	3	1 do	3 75
Currie's Crossing et station de chemin de fer	N. D. Smith	do	½	6	11 do	22 92
Curry Hill et Riv. Beaudette	A. McLeod	do	4½	3	12 do	150 00
Cushing et Little Rideau	J. Little	do	4½	6	12 do	168 97
Dacre et Griffith	J. Brisco	do	19	2	6 do (jusq 30 sept. '78)	99 00
do	J. Wark	do	19	2	6 depuis do.	87 00
Dacre et Renfrew	A. Jamieson	Cheval ou voit...	22	3	12 mois	236 88
Dale et Ross Mount	J. Lill	do	4	2	12 do	45 00
Dalhousie Mills et Glen Robertson	W. T. Robinson	Facultatif	3½	3	12 do	57 50
Dalkeith et Kirkhill	W. Robertson	do	5	6	12 do	200 00
Dalston et Orillia	J. Millard	do	40	6	12 do	460 00
Davenport et Fairbank	R. Wilson	Cheval ou voit...	2½	6	12 do	69 00
Dawn Mills et Dresden	H. Wees	Facultatif	5	6	12 do	78 00
Dayton et station de ch. de fer	M. S. Burkholder	do	¼	6	1 m. 18 jours	6 94
D[illegible] et station de ch. de fer	M. Shipway	A pied ou en voit	1¼	9 et 6	12 mois	85 58

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Deerdock et Maberly	J. Warren	Cheval ou voit.	12	1	12 mois	52 00
Delaware et London	W. Battel	En voiture	12	3	12 do	150 00
Delaware et Mount Brydges	D. J. Bodman et J. Gamble, cautions	Facultatif	3	6	14 do	157 50
Demorestville et Gilbert's Mills	W. Baker	Cheval ou voit.	$9\frac{1}{2}$	2	4 do	26 00
Demorestville et Peterson's Ferry	E. R. Nixon	do	9	6	12 do	248 00
Denfield et Duncrieff	J. T. Dinsmore	Facultatif	17	3	9 do	98 25
Denfield et station de ch. de fer	do	do	$\frac{1}{16}$	12	9 do	30 00
Deroche et station du lac Sharbot	W. Dickson	do	1	12	9 do	37 50
Derrynane et Kenilworth	A. Allen	do	$5\frac{1}{2}$	1 et 2	12 do	49 33
Désert (lac) et Loughboro	W. Hobbs	do	11	1	12 do	85 00
Deux Rivières, Mattawa et Rapides des Joachims	J. McCool et Cie	do	$26\frac{1}{2}$ et $56\frac{1}{2}$	3 et 2	12 do	477 00
Dexter et Sparta	N. Parker	En voiture	$4\frac{1}{2}$	3	12 do	65 00
Diamond et Kinburn	R. Walker, fils	do	4	3	12 do	50 00
Dingwall et Lisburn	P. D. McInnes	Facultatif	10	2	12 do	50 00
Dingwall et Purple Grove	J. N. Logan	Cheval ou voit.	5	1	12 do	38 00
Dingwall et station de ch. de fer	P. D. McInnes	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	12 do	48 00
Dixon's Corner et Dundela	J. E. Tuttle	do	4	2	12 do	50 00
Dobbinton et Invermay	R. Dobbin	Cheval ou voit.	6	1	12 do	52 00
Doe Lake et Spence	W. Barr	Facultatif	$14\frac{1}{4}$	1	12 do	100 76
Don et Toronto	A. Hogg	Cheval ou voit	8	6	12 do	250 00
Donegal et Hammond	J. Hammond	Facultatif	$3\frac{1}{2}$	2	12 do	50 00
Donegal et Newry	G. McGill	do	3	3	12 do	80 00
Dorchester Station et Gladstone	L. McMurray	do	6	2	12 do	60 00
Dorking et Hawksville	J. Baker	Cheval ou voit.	10	3	12 do	175 00
Downeyville et Omemee	M. Tracy	do	$5\frac{1}{2}$	3	3 do (jus. 30 juin '78)	18 75
do do	B. Downey	do	$5\frac{1}{2}$	3	9 depuis do.	60 00
Downsview et station de chemin de fer	R. Clark	Facultatif	$\frac{5}{8}$	6	12 mois	60 00
Drayton et Glenallan	R. Bailey	En voiture	10	6	12 do	350 00
Drayton et station de ch. de fer	Markle et Shaw.	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	12 do	49 00
Dromore et Mount Forest	J. Bunston	Cheval ou voit.	15	3	12 do	260 00
Drum et Lotus	H. Byers	do	4	2	9 do	31 50
Drumbo, Wolverton, etc	T. Dawson	Facultatif	$2\frac{5}{16}$	6 et 12	12 do	195 00
Drumquin et Milton	J. P. Walker	En voiture	18	6	5 do (jus. 31 déc. '78)	166 66
do do	B. Hemstreet	do	18	6	3 depuis do.	89 25
Drumquin, Oakville et Trafalgar	J. Anderson	Facultatif	4 et 6	6 et 3	4 mois	81 66
Drysdale et Kippen	W. R. Hodgins	do	10	3	12 do	135 00
Duart, Palmyra, etc	A. Simkins	do	$8\frac{1}{4}$	6 et 18	3 do	75 00
Dublin et Farquhar	T. DeCantillon	do	11	6	9 do	288 00
Dublin et station de ch. de fer	G. J. Kidd	do	$\frac{1}{4}$	18	9 do	141 00
Dufferin et Oneida	J. Cossar	do	5	2	6 do	37 50
Dumblane et Paisley	W. Meadows	Cheval ou voit.	6	3	12 do	117 00
Dunbar et Grantley	A. Drummond	Facultatif	$5\frac{1}{2}$	3	3 do (au 30 juin '78)	17 50
do do	J. C. Munro	do	$5\frac{1}{2}$	3	9 depuis do.	49 50

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Dunbarton et station de la baie du Français	W. Pizer	Facultatif	$\frac{3}{8}$	12	12 mois	124 80
Dunbarton et Liverpool Market	J. H. McClellan	do	1	3et6	9 do (jus 31 déc. '78)	59 00
do do	W. Pizer	do	1	6	3 dep. do	19 00
Duncan et Heathcote	A. C. McRae	En voiture	5	1	3 mois (jus. 30 juin '78)	13 00
do do	J. Emirey	do	5	1	9 dep. do	37 00
Dunchurch et McKellar	A. Millen	do	12	2	12 mois	120 00
Dundalk Station et Hopeville	C. Johnson	do	32	2	9 do (jus. 31 déc. '78)	74 25
do do	T. Johnson	do	12	2	3 dep. do	30 00
Dundalk et station de chemin de fer	J. J. Middleton	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	12 mois	80 00
Dundas et Sheffield	J. Moore	En voiture	14	6	12 do	340 00
Dunkeld et station de ch. de fer	J. W. Young	Facultatif	$\frac{5}{8}$	6	12 (m. l'am.)	78 00
Dunnville et Port Maitland	T. Siddall	En voiture	7	6	12 mois	184 00
Dunnville et station de ch. de fer	G. Sparling	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	109 55
Dunnville et Selkirk	S. Hoover	do	18	6	12 do	475 00
Dunnville, Port Welland, etc	B. Sutherland	do	24	6	12 do	353 00
Dunrobin, March et South March	H. Gainsforth	do	18	3	12 do	132 77
Dunsford et Lindsay	J. Bell	Facultatif	11	3	12 do	150 00
Dunvegan et McPhee's Corners	J MacSweyn	Cheval ou voit.	13	3et6	12 do	282 69
Durham et Flesherton	H. J. Middaugh	do	15	6	12 do	275 00
Durham et Latona	do	do	18	3	12 do	140 00
Durham et Mount Forest	J. Coyne	En voiture	16	6	12 do	400 00
Durham et Walkerton	H. J. Middaugh	do	17	6	12 do	295 00
Dutton Station et station de chemin de fer	C. McGregor	Facultatif	$\frac{1}{16}$	12	3 do	7 80
Eagle et West Lorne	F. J. Lindenman	do	$4\frac{1}{16}$	12	12 do	244 00
Eagle Lake et Haliburton	C. Wensley	Cheval ou voit.	7	1	12 do	35 00
Eastman's Springs et Ottawa	D. H. Eastman	do	13	1	12 do	100 00
Echo River et Garden River	A. Findley	Facultatif	....	3 f. p.m. en h. et 1 p.m. l'été	6 do	20 00
Eden Grove et stat. de ch. de fer	T. Pinkerton	do	$\frac{1}{16}$	6	12 do	20 00
Edgely et station de ch. de fer	T. Sawdon	do	2	2	3 do (jus. 30 juin '78)	12 50
do do	D. Snider	do	2	2	9 dep. do	31 20
Edgington et Seguin Falls	J. Edgington	do	9	1	3 mois	12 50
Edmonton et Mayfield	E. Stoneham, ex	do	3	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	56 25
do do	W. Goulding	do	3	3	3 dep. do	15 00
Edwardsburg et Shanly	W. Riddell	do	9	2	6 mois (jus. 30 sept. '78)	42 50
do do	G. Hutchcroft	do	9	2	6 dep. do	30 00
Eganville et Pembroke	J. Foy	Cheval ou voit.	26	2	12 mois	170 00
Eganville et Tramore	C. W. Boland	do	26	1et2	12 do	200 00
Egerton et Mount Forest	J. Hunter	do	16	2	12 do	197 25
Eglington, Toronto et Yorkville	J. Peacock	En voiture	$4\frac{1}{2}$ et $1\frac{1}{2}$	6 et 12	10 do	270 83
Elcho et Welland Port	J. Randall	Facultatif	4	2	12 do	45 00
Elder et Rosemont	W. Elder	do	$7\frac{1}{4}$	2	12 do	80 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaines.	Période.	Montant.
						$ cts.
Elder's Mills et station de chemin de fer	W. Irvine.	Facultatif	¼	6	12 mois	50 00
Eldon Station et station de chemin de fer	M. Cameron	do	⅛	6	12 do	25 00
Elia et station de chemin de fer.	J. Snider	do	½	6	12 do	25 00
Elizabethville et Port Hope	J. Harcourt	Cheval ou voit	32	6	6 do (jus. 30 sept. '78)	287 00
do do	J. Mounsey	do	32	6	6 dep. do	249 50
Ellaton et station de ch. de fer	N. Clouse.	do	200 vgs.	T. q req.	3 mois (jusq. 30 juin '78)	7 50
do do	E. Robins	do	do	6	9 dep. do	15 00
Ellisville et Seely's Bay	G. Ellis	Facultatif	5	2	12 mois	50 00
Elmbank et Malton	J. Sanders	En voiture	4½	6	12 do	117 48
Elmira et Floradale	J. Devitt	Cheval ou voit	4	2	12 do	55 00
Elmvale et chemin de Pénétancouchine	J. Harvey	do	5	2	12 do	86 00
Elora et Inverhaugh	R. Ariss	Facultatif	4	1	12 do	26 00
Elora et Pentland	R. Ford	Cheval ou voit	5	2	12 do	40 00
Elora et station de ch. de fer	T. Biggar	En voiture	¾	36	12 do	150 00
Elora et Salem	J. R. Wissler	Facultatif	1	6	12 do	30 00
Elphin et McDonald's Corners	R. B. Wilson	Cheval ou voit	6	1	42 do	34 00
Emberson et Port Sydney	H. Jarvis	Facultatif	12½	1	12 do	75 00
Embro et Harrington	G. Mitchelson	En voiture	30	3et6	12 do	413 33
Embrum et Grant	J. Edmonstone	do	8	2	12 do	65 00
Embrum et Russell	H. Irwin	do	5	6	12 do	100 00
Emsdale et Kearne	A. J. O'Neil	Facultatif	7	1	8 do	33 33
Emsdale et Star Lake	D. J. MacDonald	En voiture	3	1	12 do	15 00
Enfield et Oshawa	W. Martyn	do	14	3	12 do	181 96
Enniskillen et Haydon	A. McFeeters	Cheval ou voit	1	6	3 do	25 00
Ennismore et Frankhill	G. Franks	do	6	1	12 do	35 00
Enterprise et Verona	T. Parks	En voiture	10	6	9 do	146 25
Erbsville et Waterloo	J. L. Erb et ex	Cheval ou voit	5	1	6 do (j'sq 30 sept. '78)	22 50
do do	W. H. Erb	do	5	1	6 dep. do	22 50
Erié et Jarvis	R. McBurney	Facultatif	5	2	12 mois	72 00
Erin et Georgetown	J. Crozier	do	13	6	12 do	287 00
Erin et Guelph	G. J. Mackelean.	En voiture	20	3et6	12 do	516 66
Erinsville et Napanee	W. Grange	Cheval ou voit	18	6	12 do	400 00
Essex Centre et Gesto	S. J. Weldon	Facultatif	6½	3	6 do (j'sq 30 sept. '78)	78 00
do do	G. N. Turton	do	6½	3	6 dep. do	50 00
Essex Centre et station de chemin de fer	T Rush	do	¼	12	12 mois	75 00
Ethel et station de ch. de fer	T. Clark	do	⅞	6	12 do	62 60
Eugenia et Flesherton	G. Park	Cheval ou voit	5	1	12 do	35 00
Evelyn et London	H. Brown.	Facultatif	12	2	12 do	130 00
Everett et Lisle	J. Moore	do	7	6	2 do	25 00
Everett et station de ch. de fer.	W. M. Lockhart.	do	1/16	12	6 do	12 50
Everett et West Essa	R. Ludlow	Cheval ou voit	5½	6	9 do	117 84
Everton et Rockwood	R. N. Wheeler	do	5	3	3 do	27 50
Exeter et Hay	W. J. White	Facultatif	1	6	9 do	57 22
Exeter et station de ch. de fer.	do	do	1	12	9 do	48 47
Exeter et St. Mary's	C. Willis	do	24	3	12 do	340 00
Exeter et Sarepta	W. Reynolds	En voiture	7	2	12 do	52 00
Fairfield East et station de chemin de fer	A. C. Johns	do	1/16	3	12 do	25 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaines.	Période.	Montant.
						$ cts.
Falkland et Paris Station	J. Robinson	En voiture	9	6	12 mois	198 00
Farmersville et Plum Hollow	V. W. O. Sherman	Cheval ou voit.	6	2	12 do	68 00
Farran's Point et Oznabruck Centre	W. Gallinger	do	6	6	12 do	170 00
Farran's Point et station de chemin de fer	do	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	12 do	100 00
Fawkham et Washago	D. R. McDonald	do	$3\frac{1}{2}$	2	12 do	52 00
Fenelon Falls et station de chemin de fer	R. B. Jameson et ex	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	100 00
Fergus et Garafraxa	J. Robinson	Cheval ou voit.	8	6	12 do	168 00
Fergus et Metz	R. Agnew	do	8	1	12 do	52 00
Fergus et Mimosa	D. Campbell	do	18	2	12 do	168 00
Fergus et station de ch. de fer	J. C. Morrow	En voiture	$\frac{3}{4}$	36	12 do	150 00
Ferguson's Falls et Perth	J. Emison	Facultatif	17	3	12 do	198 00
Fermoy et Westport	E. Watt	Cheval ou voit.	8	2	12 do	70 00
Fesserton et station de chemin de fer	G. Hopkins	Facultatif	$\frac{3}{4}$	6	12 do	20 00
Feversham et Maxwell	J. H. Perigo	Cheval ou voit.	4	6	12 do	80 00
Fingal et Port Talbot	J. Brown	do	7	3	12 do	89 88
Fingal et St. Thomas	H. Holden	Facultatif	7	6	6 do (j'sq 30 sept. '78)	126 00
do do	T. Warren	do	7	6	6 dep. do	109 50
Fish Creek et Granton	T. Stanley	Cheval ou voit.	5	2	12 mois	75 00
Fitzroy Harbor et Kilmaur	W. Munro	Facultatif	5	2	6 do (j'sq 30 sept. '78)	37 50
do do	J. Drummond	do	5	2	6 dep. do	26 00
Flesherton et Meaford	J. Benson	Cheval ou voit.	$31\frac{1}{2}$	2	12 mois	315 00
Flesherton et stat. de ch. de fer.	W. Strain	Facultatif	$1\frac{3}{4}$	12	12 do	156 50
Flesherton et Vandeleur	J. Rowe	Cheval ou voit.	$6\frac{1}{2}$	2	12 do	65 00
Flesherton Station et station de chemin de fer	W. Strain	Facultatif	$\frac{1}{16}$	12	12 do	31 30
Fletcher, et stat. de ch. de fer	P. T. Barry	do	$\frac{1}{4}$	12et 6	12 do	18 74
Florence et Rutherford	J. Johnson	do	6	2	12 do	55 00
Florence et Shetland	D. M. Kerby	Cheval ou voit.	4	3	12 do	84 00
Fordwich et Newbridge	T. Roe	Facultatif	$4\frac{1}{2}$	6	12 do	149 72
Fordwich et stat. de ch. de fer	A. Mitchell	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	80 00
Forest et Ravenswood	A. Nimmo	do	9	3	12 do	139 48
Forester's Falls et traverse du chemin de fer	J. Wark	En voiture	17	6	12 do	350 00
Forest Mills et Roblin	J. McKittrick	Cheval ou voit.	5	2	12 do	52 84
Forfar et Harlem	E. Hales	Facultatif	8	6	3 do (j'sq 30 juin '78)	39 00
do do	W. Adrian	do	8	6	9 dep. do	111 00
Formosa et Walkerton	M. Frank	Cheval ou voit.	8	6	12 mois	215 00
Fort Erié et chemin de Garnison	J. N. Janson	Facultatif	4	2	12 do	65 00
Fort Erié et stat. de ch. de fer	G. Lewis	A pied	2	18et 24	12 do	300 00
Fort William et Baie du Tonnerre	D. Grenier	Facultatif	5	2	Saison, 1878	65 00
Fowler's Corners et Peterboro'	D. Fowler	Cheval ou voit.	$7\frac{1}{2}$	2	12 mois	95 00
Foymount et Vanbrugh	J. Gibbons	do	......	......	Voyage spéc.	0 50
Frankford et Stockdale	D. Bull	En voiture	2	3	6 mois (jusq 30 sept. '78)	18 00
do do	H. S. Bowerman	do	2	3	6 dep. do	18 00
Frankford et Trenton	J. C. Rose	do	8	6	12 mois	180 00
Franklin et Mount Horeb	W. Reynolds	do	6	2	12 do	72 00
Franklin et stat. de ch. de fer	W. McGuire	Facultatif	100 t.l.q	Tel que req.	12 do	52 50

Etat No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Franktown et station de ch. fer..	W. Lightbody....	En voiture.........	$1\frac{1}{4}$	12	12 mois ...	90 00
Frankville et Irish Creek Station	J. Logan	do	11	6	12 do ...	191 96
Freelton et Mountsberg....	J. McCormick....	Cheval ou voit..	$3\frac{1}{2}$	3	12 do ...	100 00
Freeman et station de ch. de fer.	A. Duffes	Facultatif	$\frac{1}{16}$	24	9 do ...	15 00
Frome et Talbotville Royal	J. Wait.............	Cheval ou voit...	3	3	12 do ...	64 48
Fullarton, Mitchell, etc.............	W. Woodley.. ...	do ...	2et6	3et6	12 do ...	168 00
Fuller et Thomasburg......	M. Mitts	Facultatif	$4\frac{1}{2}$	2	12 do ...	40 00
Gad's Hill et Nithburg	R. Armstrong ...	do	7	2	12 do ...	70 00
Galt et Puslinch	F. Mathers.........	En voiture	14	3	12 do ...	195 00
Gamebridge et station de chemin de fer..............................	W. M. Stewart...	Facultatif	$\frac{3}{4}$	6	12 do ...	80 00
Gananoque et Howe Island........	J. Graham	do	12	2	12 do ...	90 00
Gananoque et Pitt's Ferry.........	L. Root	do	14	2	12 do ...	96 00
Gananoque Station et Marble Rock	G. Emery..........	do	$4\frac{1}{2}$	2	12 do ...	55 00
Gananoque Station et South Lake......	W. Scott............	Cheval ou voit...	4	2	12 do ...	55 00
Garafraxa et Hereward	J. S. Cowen	do ...	5	2	12 do ...	45 00
Garden Island et Kingston	J. Donnelly.........	Chal. ou traîneau	2	6	12 do ...	100 00
Garnet et station de ch. de fer...	W. Ryan.............	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	3 do (jus. 30 juin '78)	15 00
do do	J. Leathong	do	$\frac{1}{8}$	12	9 dep. do ..	67 50
Georgetown et Milton......	C. Charbonneau	En voiture.........	14	6	4 mois..	156 49
Georgetown et stat. de ch. de fer	R. Burnette.........	Facultatif	$\frac{1}{2}$	12	1 mois........	6 25
Georgetown et Salmonville........	J. Boleman.........	En voiture	6	6	9 mois (jus. 31 déc. '78)..	131 25
do do	W. Wright.........	do	6	6	3 dep. do ..	43 00
Georgina et Newmarket	W. Earl	do	24	6	2 mois	113 33
Georgina et station de ch. de fer	W. D. Townley..	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	10 do ...	33 33
Georgina et Roach's Point..........	do ...	En voiture.........	12	6	4 do (jus. 30 sept. '78)	113 33
do do	E. Morton	do	12	6	6 dep. do ..	125 00
Georgina et Vachell..................	J. Sheppard	Cheval ou voit...	20	2	12 mois	104 00
German Mills et Strasburg	W. Arnot..........	Facultatif	2	6	10 do ...	62 50
Gibson et Wyebridge......	H. Tripp......... ..	do	10	1	12 do ...	74 00
Gilbert's Mills et Picton..............	J. D. Gilbert......	Cheval ou voit...	10	3	3 do (jus. 31 juillet '78)	31 39
do do	M. Hunt.............	do ...	10	3	8 dep. do ..	73 33
Gilford et station de ch. de fer...	T. Maconchy......	Facultatif	$\frac{1}{2}$	24	12 mois	60 00
Glammis et Pinkerton Station...	W. J. McKeeman	Cheval ou voit...	9	6	12 do ...	260 00
Glammis et Tiverton	J. Urquhart.......	do ...	9	3	12 do ...	149 72
Glamorgan et Millbrook	K. Kennedy.......	Facultatif	6	2	12 do ...	90 00
Glanford et Hamilton.	J. McClemont....	En voiture	8	6	3 do ...	68 50
Glanford et Seneca..	R. Gorie	do	6	3	12 do ...	100 00
Glanmire et Millbridge	S. Armstrong.....	Cheval ou voit...	7	1	12 do ...	32 00
Glanworth et Kellerby..............	T. L. Fowler......	Facultatif	$4\frac{1}{2}$	2	12 do ...	100 00
Glanworth et stat. de ch. de fer.	J. Turnbull........	A pied...............	$\frac{1}{5}$	12	12 do ...	43 68
Glascott et Latona.....................	D. Quirk.......... .	Cheval ou voit...	7	2	12 do ...	48 00
Glastonbury et Kaladar.............	J. A. Carscallen	Facultatif	$4\frac{1}{2}$	1et2	12 do ...	41 16
Glen Annan et stat. de ch. de fer	W. Anderson.....	do	$\frac{1}{16}$	12	12 do ...	5 00
Glenarm et Woodville................	J. C. Gilchrist...	do	24	2	12 do ...	120 00
Glencairn et New Lowell..........	W. Grieve	do	5	3	12 do ...	100 00
Glencoe et Kilmartin	D. McKellar	do	$4\frac{1}{2}$	3	9 do ...	63 00
Glencoe et Strathburn.	J. Smith..	do	2	6	12 do ...	90 00
Glen Colin et Springfield	S. Young..........	do	3	3	12 do ...	65 00
Glen Huron et Gravel Road ..	J. Hamilton	do	1	6	12 do ...	70 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
Glen Major et Myrtle	J. Valentine	En voiture	6½	6	9 mois (jus. 31 déc. '78)	112 50
do do	J Hall	do	6½	6	3 dep. do	36 25
Glenmeyer et Tilsonburg	J. W. Doyle	do	10	3	12 mois	150 00
Glen Norman et chem. militaire.	J. McLeod	Facultatif	3	3	12 do	60 00
GlenOak et Longwood Station	L. J Hixon	do	5	2et3	12 do	62 20
Glen Smail et Spencerville	E. Ellis, fils	do	3	2	8 do	20 00
Glen Tay et Perth	R. Sutherland	Cheval ou voit	4	6	12 do	135 00
Glenvale et Sharpton	J. Carruthers	do	4	2	12 do	50 00
Glen Walker et Kilmartin	D. Graham	Facultatif	2½	3	3 do	10 00
Glen Walker et station de chemin de fer	W. Macpherson	do	⅓	12et 6	5 do	5 83
Gloucester Station et South Gloucester	G. O'Neill	do	3½	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	45 00
do do	J. Stackpole	do	3½	3	3 dep. do	15 00
Goderich et Kincardine	J. Gentles	Cheval ou voit	38	6	12 mois	1,180 00
Goderich et Lucknow	A. M. Polley	En voiture	23	6	12 do	350 00
Goderich et stat. de ch. de fer	do	do	1	24	12 do	287 96
Goldsmith et Leamington	D. Reid, fils.	Facultatif	10	3	12 do	109 48
Goldstone et stat. de ch. de fer	J. Gibbons	do	1¾	6	12 do	100 00
Gooderham et Kinmount	C. Way	do	20	1	9 do (jus. 31 déc. '78)	138 75
do do	T. Grogan	do	20	1	3 dep. do	32 50
Goodwood et stat. de ch. de fer	M. Chapman	do	⅛	6&12	12 mois	52 50
Gordon et station de ch. de fer	J. S. Smith	do	$\frac{1}{16}$	12	12 do	20 00
Gore Bay et Petit Courant	H. May	do	35	3 pr. mo.	Part. saisons '77-'78 et '78-'79	90 00
Gormley et Unionville	J. Webber	Cheval ou voit	23½	6	12 mois	369 00
Gorrie et station de ch. de fer	H. Besanson	Facultatif	1¼	12	12 do	150 00
Gorrie et Seaforth	J. Campbell	do	30½	6	12 do	665 00
Gosport et Napanee	N. Outwater	Cheval ou voit	15	1	12 do	64 00
Gowanstown et st. de ch. de fer	R. Smith	En voiture	¼	6	12 do	74 00
Gowanstown et Shipley	E. Bristow	Facultatif	3	3	12 do	80 00
Gowanstown et Wallace	J. Taggart	do	3½	3	12 do	60 00
Grass Hill et stat. de ch. de fer.	W. Cameron	do	⅛	3	12 do	40 00
Grassmere et Hillside	R. N Hall	do	2¼	1	2 mo. 20 jrs.	5 54
Grassmere et Huntsville	W. H. Green	do	6¼	1	12 mois	45 00
Gravel Hill et Monckland	J. Crawford	Cheval ou voit	5	2	12 do	50 00
Gravenhurst et station de chemin de fer	D. Brown	Facultatif	¾	12	12 do	125 12
Gravenhurst et Uffington	J. H. Hale	do	11	3	9 do	105 00
Gravenhurst et Walker's Point.	W. Walker	En voiture	14	1	Part. saisons '77-'78 et '78-'79	36 00
Greenbank et Wick Station	R. McRae	do	6	6	12 mois	180 00
Green Bay et Petit Courant	J. Shippen	Facultatif	.....	1 en E. et 3 pr. mo. en hiv.	4 do	21 66
Green River et Whitby Road	J. Windsor	do	1½	6	12 do	70 00
Green Valley Corners et Munroe's Mills	M. Munroe	Cheval ou voit	6½	3	12 do	119 00
Grenfel et station de ch. de fer	E. Tracey	Facultatif	2¼	2	12 do	45 00
Gresham et Paisley	W. Meadows	Cheval ou voit	9	2	12 do	125 00
Grey et Moncrieff	J. McTaggart	Facultatif	4½	1	12 do	46 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine	Période.	Montant.
						$ cts.
Griffith et Matawatchan	J. McGregor	Facultatif	10	1	12 mois	40 00
Grimsby et Smithville	J. W. McGlashan	En voiture	8	12	9 do	298 50
Grimsby et Welland	J. L. Becker	do	17	6	3 do	162 25
Grimsby Camp et station de chemin de fer	N. Phelps	do	¼	24	1 mois 18 jrs.	21 00
Guelph et Hamilton	G. D. Porter	do	32½	6	12 mois	1,100 00
Guelph et Ponsonby	J. Rudd	do	20	2	6 mois (jus. 30 sept. '78)	100 00
do do	J. L. Halley	do	20	3	6 dep. do	97 50
Guelph et station de ch. de fer	J. Bookless	Facultatif	¼	6	12 mois	62 60
Guilds et Rondeau	R. Farley et cautions	do	8	3	12 do	180 00
Guthrie et Steele	T. Guthrie	Cheval ou voit.	3	2	12 do	52 00
Hagersville et stat. de ch. de fer	J. Trotter	Facultatif	1/5	24	3 do (jus. 30 juin '78)	52 50
do do	C. E. O. Hager	do	1/5	tel q. req.	9 dep. do	219 37
Hagersville et Selkirk	D. Byers	do	14	6	12 mois	197 00
Haley's Station, et Harcourt	W. N. Hutton	do	2	3	12 do	49 80
Haliburton et Minden	S. Thompson	do	19	6	12 do	560 00
Hamilton et Milton	C. Rasberry	En voiture	28	6	12 do	820 00
Hamilton et stat. de ch. de fer	C. Armstrong	do	½ & 1	24 et 12	12 do	634 13
Hamilton et Stony Creek	G. Slingerland	do	7	6	12 do	292 00
Hamlet et Perth	M. Stanley	Cheval ou voit.	9¾	1	12 do	42 00
Hampton et Solina	J. C. Groat	do	2¼	3	12 do	50 00
Hanover et Malcolm	C. Scarborough	do	12¾	3	12 do	211 16
Harkaway et Markdale	H. Torkington	Facultatif	7	1	12 do	38 00
Harlock et Seaforth	T. Neilans	En voiture	16¼	3	12 do	350 00
Harney's Crossing et Waller	P. Harney	Facultatif	1½	1	12 do	10 00
Harold et Wellman's Corners	P. Hubble	do	4	2	12 do	50 00
Harrisburg et Troy	A. Cumming	do	4½	6	12 do	166 48
Harrisburg et Weir	J. C. Misener	do	2¼	3	10 do	29 16
Harriston et stat. de ch. de fer	A. Markle	do	½ & ¼	24 et 12	9 do	187 80
Hartford et Waterford, etc	A. B. Dean	Cheval ou voit.	17	6 et 3	12 do	255 00
Hartman et Newmarket	W. Park	do	11¼	3	1 do	31 16
Hartman, Vivian et station de chemin de fer de Vivian	N. L. McCormick	Facultatif	3 & 1/8	6 & 12	10 do	83 33
Harwich et station de chemin de fer de Dublin	T. P. Secor	do	4¾	6	5 do	70 83
Harwich et Thamesville	G. McCann	do	9½	2	7 do	54 83
Hawkesbury et quai deGrenville	A. Bergeron	do	2	6	3 do	4 95
Hawkstone et stat. de ch. de fer	J. Mahoney	do	½	12	12 do	87 64
Hawtrey, Lynedoch, etc	S. T. Hagerman	En voiture	9	6	12 do	400 00
Hawtrey et station de ch. de fer	M. Nold	Facultatif	1/8	12 & 6	12 do	28 75
Hawtrey Station, et Kelvin	D. G. Adais	do	9	6	12 do	275 00
Hayesland et Mill Grove	W. Edmonds	Cheval ou voit.	3½	3	12 do	65 00
Hayesville et New Hamburg	J. Hays	do	3	6	12 do	160 00
Hayford et Seguin Falls	J. Edgington	do	9	1	6 do	25 00
Hayward's Falls et Markdale	O. C. Hayward	do	11	2	12 do	130 00
Hazledean et Stittsville	J. Young	do	3½	3	12 do	80 00
Heather et Napier	D. McIntyre	Facultatif	5	1	12 do	25 00
Heckston et Kemptville	J. Dickinson	Cheval ou voit.	13	3	12 do	225 00
Henderson et stat. de ch. de fer	W. Henderson	A pied	50 vgs.	6	12 do	10 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Hendrick et stat. de ch. de fer..	A. R. McKellar..	A pied........	$\frac{1}{16}$	tel q req.	11 mois......	23 83
Henry et L'Orignal	E. Hall	Cheval ou voit...	$4\frac{1}{2}$	3	12 do ...	62 00
Hensall et station de ch. de fer..	J. Sutherland.....	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	9 do ...	48 75
Hensall et Rodgerville.....	H. Doan...........	do	$1\frac{1}{2}$	6	9 do ...	77 50
Hensall et Zurich......................	C. Buschlen	do	$6\frac{1}{4}$	6	12 do ...	188 32
Hepworth et Parkhead.............	W. Simpson	do	3	2	12 do ...	55 00
Hiawatha et Keene...	J. Brumwell	do	6	1	12 do ...	40 00
Highfield et Malton...	E. Heacock..	Cheval ou voit...	3	2	12 do ...	68 00
Highgate et stat. de ch. de fer..	H. Bell.............	Facultatif	1	12	12 do ...	90 00
Highgate et Turin...	D. Teetzel.........	do	$4\frac{1}{2}$	2	12 do ...	48 00
Hillier et Rosehall...	J. G. Ferguson ..	Cheval ou voit...	$2\frac{1}{2}$	2	12 do ...	50 00
Hillsdale et Medonte..................	C. Waugh........	do ...	9	3	12 do ...	140 00
Hinch et Newburgh..	W. Hinch.	do ...	6	2	12 do ...	60 00
Hoath Head et Owen Sound.....	J. W. Cross......	Facultatif	7	1	12 do ..	30 00
Holland Landing et station de chemin de fer...........	T. Kays............	A pied...............	$\frac{1}{8}$	24	12 do ...	75 12
Holly Park et Nobleton............	P. McKenna......	Cheval ou voit...	$4\frac{3}{4}$	3	3 do (jus. 30 juin 1878)	15 00
Holly Park, King et Nobleton...	R. J. Wellar......	Facultatif	8et $4\frac{3}{4}$	6et3	9 dep. do	221 25
Holstein et Mount Forest	J. Walmsley......	do	6	3	12 mois......	75 00
Holstein et Murdoch..................	T. Pollock	do	$3\frac{1}{2}$	1et3	10 do ...	65 60
Holt, Mount Albert et station de chemin de fer de Sharon........	A. Clifford...	do	$2\frac{1}{2}$et $1\frac{1}{2}$	6et 12	10 do ...	145 83
Honeywood et Singhampton.....	J. H. Stinson......	Cheval ou voit...	17	3	12 do ...	185 00
Hopetown et White.................	P. Corbett.........	do ...	12	1	12 do ...	50 00
Horning's Mills et Shelburne.....	J. Airth.......... .	do ...	6	6	3 do (jus. 30 juin 1878)	45 00
do do ...	T. C. Lusty.......	do ...	6	6	9 dep. do...	131 25
Housey's Rapids et Malta....	J Housey.........	Facultatif	11	1	12 mois......	88 00
Humber, Tormore et Weston.....	W. W. Scott......	Cheval ou voit...	8 et 10	6et3	12 do ...	423 62
Humberstone et station de chemin de fer.........	D. Stapf...........	do ...	$\frac{1}{2}$	12	12 do ...	93 00
Huntsville et Melissa...............	D. A. Neff	Facultatif	4	1	5 do ...	14 58
Huntsville et Port Vernon.........	J. F. Hanes.	do	12	1	5 do ...	31 25
Huntsville et Ravenscliff..........	J. Sharpe..........	do	8	1	7 do ...	30 33
Huntsville et Scotia..................	J. F. Hanes........	Cheval ou voit...	16	1	5 do ...	37 50
Hurdville et Waubamick..........	J. N. Hurd.........	Facultatif.........	5	1	12 do ...	35 00
Huston et station de ch. de fer.	R. Kirkby.........	do	1	12	12 do ...	96 00
Huston et Trecastle..................	do	Cheval ou voit...	4	6	12 do ...	96 00
Hybla et Rivière York..............	W. McCormick...	Facultatif.........	10	1	2 do ...	5 33
Hyde Park et stat. de ch. de fer	J. F. Reeve........	do	1	6	9 do ...	37 50
Ilderton et station de ch. de fer	J. McQueen.......	do	$\frac{1}{16}$	12	9 do ...	30 00
Ingersoll et Lakeside................	J. Lee...............	En voiture.........	20	6	12 do ...	499 00
Ingersoll et Peebles..................	J. Dennis..........	Facultatif.........	6	3	12 do ...	100 00
Ingersoll et Port Burwell.........	E. Gray...........	En voiture..	32	6	12 do ...	855 00
Inistioge et Proton Station......	H. Armstrong....	Facultatif.........	$2\frac{1}{2}$	3	12 do ...	91 00
Inkerman et Iroquois..	W. Wood...........	En voiture	21	6	12 do ...	397 00
Innerkip et Woodstock.............	J. Yeo	Facultatif	27	6	12 do ...	455 00
Innisfil et Lefroy...	W. Dickey.........	Cheval ou voit...	$8\frac{1}{2}$	6	12 do ...	249 00
International, Pont, et station de chemin de fer..	J. M. McLachlin.	Facultatif.........	$\frac{1}{8}$	24	12 do ...	50 00
Inverhuron et Tiverton............	H. Cameron......	do	3	3	12 do ...	65 00
Invermay et Owen Sound.........	R. Shannon.......	do	18	6	12 do ...	580 00

Etat No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaines.	Période.	Montant. $ cts.
Inwood et station de ch. de fer..	J. M. Cartwright	Facultatif	$\frac{1}{16}$	12	5 mois.	8 33
Iona et station de ch. de fer......	E. Roche..	do	$1\frac{3}{4}$	12	3 do (jus. 30 juin 1878)	37 50
do do	W. McLandress..	do	$1\frac{3}{4}$	12	9 dep. do...	111 00
Irish Creek Station et Merrickville	Mme S. Crozier..	En voiture.... ..	9	6	12 mois.......	200 00
Jaffa et Orwell.........	J. O. Zavitz.......	Facultatif	3	2	12 do	60 00
Jarvis et station de ch. de fer...	E. Lea.............	En voiture........	$\frac{3}{8}$	12 et 9	12 (m. l'am).	118 50
Jockvale et Manotick.......	D. K. Clothier...	do	5	3	12 mois	80 00
Johnson et Owen Sound..............	W. Lemon	Facultatif.	15	3	12 do	220 00
Johnson's Mills et Zurich.	C. Buschlin.......	Cheval ou voit...	4	2	12 do	64 00
Jones' Falls et Morton...............	T. Kenney	Facultatif	3	2	10 do	33 33
Jordan et Pelham Union............	J. Johnston..	do	4	2	12 do	40 00
Judhaven et Windermere	F. E. Judd	do	4	1	Part. de sai. '78-79.......	15 00
Jura et Thedford..............	J. McCordie	En voiture..	7	2et3	12 mois.......	85 33
Katrine et Scotia	J. F. Hanes........	Cheval ou voit...	7	1	5 do	20 83
Keatsville et Rosseau	J. E. Keates	Facultatif	$10\frac{1}{2}$	1	4 do	13 33
Keene et Long	W. Edwards......	do	$2\frac{1}{2}$	6	12 do	59 00
Keene et Norwood..........	R. Gratton........	En voiture.........	18	3	12 do	215 00
Keene et Peterboro'	M. Kenely	do	12	6	12 do	335 00
Kelvin et Northfield Centre	J. W. Hainer......	Facultatif	2	3	12 do	56 00
Kemble et Wolsely..........	A. Johnston	do	$4\frac{1}{2}$	1	12 do	45 00
Kemptville et Merrickville	C. W. Putnam...	En voiture.........	18	6	12 do	400 00
Kemptville et station de ch. de f.	R. Leslie..	Facultatif	1	18 et 24	12 do	123 10
Kenilworth et Petherton..	M. Enright	do	3	6	12 do	125 00
Kenilworth et stat. de ch. de fer.	R. Gordon.........	do	$\frac{1}{4}$	12	12 do	75 00
Kenilworth et Riverstown.........	G McGuire.......	do	3	6	12 do	95 00
Kenilworth et Wagram	J Craig	do	5	2	12 do	72 00
Kennaway et Maynooth............	C. A. Roberts....	do	14	1	7 do (jus 31 oct. '78)...	46 66
do do	M. Watt.	do	14	1	5 dep. do...	33 33
Kent Bridge et Louisville	J. A. Langford...	do	$2\frac{1}{2}$	6	3 mois.	23 75
Kent Bridge et Thamesville.......	J. Shaw......	En voiture....	7	6	9 do	150 00
Keswick et Newmarket............	Ough et Emes.....	do	14	6	4 do (jus. 30 sept. '78)..	133 33
do do	W. Earl...........	do	14	6	5 dep. do ..	186 00
Keswick et Roache's Point.	G. Baker...........	Facultatif	3	6	1 mois (jus. 30 avril '78)	8 33
do do ...	E. Morton	....	3	6	2 dep. do..	20 00
Kilmanagh et Mono Road Station	W. Williams......	Cheval ou voit...	3	3	12 mois........	59 00
Kilmarnock et Smith's Falls......	J. Corbett	do	$8\frac{1}{2}$	2	12 do	85 00
Kilsyth et Peabody......................	G. McNabb.........	do	15	2	6 do (jus. 30 sept. '78)..	72 50
do do	J. Magee...	do	15	2	6 dep do...	72 50
Kimball et station de ch. de fer.	J. Kimball	Facultatif	$\frac{1}{16}$	12	4 mois.......	5 20
Kincardine et Port Elgin.	J. Gentles	En voiture.........	24	6	12 do	500 00
Kincardine et stat. de ch. de fer.	do	Facultatif.........	$\frac{1}{4}$	12	12 (m. l'am.)	93 00
Kincardine et Walkerton.	J. McNeil...........	Cheval ou voit...	28	6	12 mois.......	640 00
King et Nobleton	P. McKenna......	do	8	6	12 do	63 75
King et Oak Ridges..	E. Curtis.	do	$7\frac{1}{2}$	6	12 do	230 00
King et station de ch. de fer.....	T. Harker.........	À pied	[illegible]	[illegible]	3 do	55 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en mille.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Kingsmill et Port Bruce, etc. ...	M. Millard	En voiture	$11\frac{1}{4}$	6 et 12	12 mois.......	390 00
Kingston, Division de......... ...	....	....	.....	.....	Voy. spéci'x d. l'obstruc. du ch. de fer par la neige.	8 00
Kingston et Newboro'...	J. Wright	En voiture	41	6	6 mois (jus. 30 sept. '78).	396 50
do do	D. H. Manuel.....	do	41	6	6 dep. do...	486 50
Kingston et Newburgh..............	H. Finkle..........	do	22	6	12 mois.......	495 00
Kingston et Perth Road..........	J. Stoness	do	18	3	12 (m. l'am.)	199 00
Kingston et Picton...............	W. Aylsworth...	do	40	6	12 mois.......	1,300 00
Kingston et Portsmouth..........	W. Wilson.........	Cheval ou voit...	2	6	12 do	100 00
Kingston et boîtes aux lettres...	J. Ryan	Facultatif	4	18	12 do	250 00
Kingsville et Oxley...	E. R. Scratch.....	do	10	3	12 do	144 00
Kinkora et Sebringville......	J. Stock...........	do	8	2	12 do	60 00
Kinloss et Lucknow................	W. Wadsworth...	En diligence......	12	6	12 do	280 00
Kinmount et Minden.....	H. Workman	Facultatif...	12	6	12 do	300 00
Kinmount et Mount Irwin...	T. Peacock......	do	7	1	12 do	50 00
Kinmount et station de ch de f..	W. Bunker.........	do	$\frac{1}{16}$	12	12 do	50 00
Kippen et station de ch. de fer...	R. Mellis...........	do	$\frac{5}{8}$	12	9 do	55 00
Kirkfield et station de ch. de fer.	J. McTaggart.....	En voiture...	$\frac{1}{2}$	12	9 do (jus 31 déc. '78).	60 00
do do ...	M. O'Neill	do	$\frac{1}{2}$	12	3 dep. do	13 00
Kirkwall et Rockton................	J. T. Smith.......	Cheval ou voit...	15	6	12 mois.......	150 00
Klineburg et station de ch. de f.	M. Lellis............	Facultatif	$1\frac{1}{4}$	12	12 do	150 00
Knapdale et Newburg	H. McLean.........	Cheval ou voit...	6	1	12 do	25 00
Korah et Sault Ste Marie	D. Everett.........	do ...	7	1	6 do	25 00
Kossuth et Preston	J. D. Groh.	Facultatif	$5\frac{1}{2}$	2	12 do ...	49 00
Lafontaine et Penetanguishene..	L. Moreau.........	Cheval ou voit...	9	2	12 do	75 00
Lakefield et Lakehurst..............	J. Irwin.............	En voiture.	19	3	12 do	244 00
Lake Opinicon et Loughboro' ...	W. D. Watters...	Cheval ou voit...	17	2	12 (m. l'am.)	159 00
Lake Tallown et Mattawa.........	J. McMeekin......	do ...	24	1	12 mois.. .	150 00
Lambeth et Raper...........	J. Howlett.........	Facultatif	4	2	11 do	18 33
Lamon et Sylvan...........	A. McLachlan...	do	$3\frac{3}{4}$	2	10 do	29 16
Lanark et McDonald's Corners...	H. Hawkin	Cheval ou voit...	14	3	12 do	220 00
Lanark et Middleville	A. Lawson..	do ...	7	1	12 do	40 00
Lanark et Perth.	J. Wardrobe.....	Facultatif	12	6	12 do	64 00
Lanark et Rosetta..........	R. McFarlane.....	do	15	2	12 do	132 00
Lancaster et Rivière Raisin......	G. Grant	do	1	12	12 do	124 80
Langside et Lucknow...............	N. McDonald	do	7	2	12 do	59 00
Langstaff et Thornhill...............	H. Richards......	do	$1\frac{1}{4}$	6	12 do	40 00
Langton et Marston	J. A. Moore.......	Cheval ou voit...	$5\frac{1}{2}$	2	12 do	60 00
Langton et Wilson..........	W. R. Reed.	En voiture...	$3\frac{1}{2}$	2	12 do	48 00
Lansdown et Warburton	J. H. Keating.....	Facultatif	$4\frac{1}{2}$	1	12 do	27 72
Latimer et Wolf's Corners....... .	T. Reynolds......	do	1	3	12 do	32 08
Lavant et Watson's Corners......	A. Browning	Cheval ou voit...	13	1	12 do	60 00
Lawrence, station, et station de chemin de fer....	N. Dewar..........	do ...	5	6	4 do	36 67
Leamington et Rondeau............	J. Hill	En voiture.........	$38\frac{1}{2}$	3	12 do	400 00
Leamington et Windsor...........	G. Wigle...........	do	38	6	12 do	500 00
Lebanon et Moorefield..............	J. Sinclare........	Cheval ou voit...	8	3	12 do	130 00
Lefaivre et Monte Bello..	H. Lefaivre........	Facultatif	3	3	12 do ...	40 00
Lefroy et station de ch. de fer....	D. Davidson......	En voiture.........	$\frac{1}{8}$	12	3 do (jus. 30 juin '78).	12 50
do do	H. Fraser...........	do	$\frac{1}{8}$	12	3 mois (jus. 30 sept. '78)	12 50
do do	H. McKeggie......	do	$\frac{1}{8}$	12	6 dep. do	25 00

ETAT No. 2, A—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Lemieux et Riceville.	D. Metcalf	Facultatif	6½	1	12 mois ...	38 00
Lemonville et Stouffville	J. McMullen	do	12	6	10 do ...	145 83
Leskard et Newcastle	B. Dunsford	En voiture	10	6	12 do ...	260 00
Lethbridge et stat. de ch. de fer.	G. A. Lehmann	Facultatif	100 pds.	6	12 do ...	15 00
Lethbridge et Sparrow Lake	A. Wiancko	do	4½	1	10 do ...	37 91
Letter Kenney et Rockingham.	J. Gallagher	Cheval ou voit...	6	1	12 do ...	46 00
Lieury et McGillivray	M. Coates	Facultatif	9	3	12 do ...	84 00
Lime Lake et Roblin	J. Maxwell	do	11	2	12 do ...	55 00
Lindsay et station de ch. de fer.	B. Gunigle	A pied	¼	24	12 do ...	195 00
Lindsay et station de ch. de fer.	H. Workmon	Facultatif	¼ et ⅜	12	12 do ...	150 00
Linton et Lloydtown	J. Wreggitt	do	3¼	3 et 6	12 do ...	85 21
Linwood et St. Jacob	F. Stricker	do	12	6	12 do ...	470 00
Lisbon et Wellesley	J. Zinkann	do	2	2	12 do ...	48 00
Lisle, station de chemin de fer et Randwick	T. H. Harrison	do	¼ et 6	12 et 3	6 do ...	75 00
Listowel et Mitchell	J. T. Hicks	En voiture	22	6	9 do (jus. 31 déc. '78).	206 00
do do	W. F. Hacking	do	23	6	3 dep. do	156 00
Listowel et Molesworth	S. Lougheed	Facultatif	11	6	12 mois ...	219 00
Listowel et station de ch. de fer	Hay & Kidd	do	¾	12	12 do ...	62 00
Little Britain, station de chemin de fer et Port Hoover	R. W. Roach	do	2 et 7	12 et 3	12 do ...	250 00
Little Current et Manitowaning	G. B. Abrey	do	22	6 pr mo.	Part. des saisons '77-78 et '78-79	104 00
Little Current et Parry Sound	W. Bowers	do	180	3 pr. mo.	do ...	848 00
Little Current et Sault Ste. Marie	W. O. Liscombe	do	164	3 pr. mo.	Saison '78-79	997 50
Little Current et Sheguindah	D. Lewis	do	8	1	Saison 1878.	35 00
Lochiel et Mongenais	E. Dewar	Cheval ou voit...	12	3	12 mois ...	150 00
Lockville et Pleasant Valley	J. Kennedy	Facultatif	3	1	12 do ...	25 00
Lombardy et Smith's Falls	D. F. Wood	Cheval ou voit.	7	6	12 do ...	150 00
Londesboro' et station de chemin de fer	H. Wallace	Facultatif	⅝	12	6 do (jus. 31 déc. '78)	25 00
do do	J. Bell	do	⅝	12	3 dep. do	23 10
London, division de	...	...	...	...	Voyag. spéc. pend. l'obst. du c. de fer P.D. et L.H. p. la neige.	12 00
London et London-Est	W. Mills	En voiture	1	18	7 mois (jus. 31 oct. '78)...	80 50
do do	C. Lilley	do	1	18	12 dep. do	57 50
London et Lucan	A. Jamieson	do	16½	6	9 mois ...	585 93
London et Nairn	J. Charles	do	21¼	3	12 do ...	300 00
London et Petersville	J. R. Gurd	do	1	6	12 do ...	78 25
London et St. James' Park	J. Taylor	Facultatif	1	6	12 do ...	78 25
London et boîtes aux lettres	M. O'Meara	do	¼	12	12 do ...	78 25
Longford Mills et station de chemin de fer.	J. Thomson	do	⅛	12	12 do ...	30 00
Longford Station et Rama	J. McPherson	do	1¼	6	12 do ...	60 00
Longwood et Middlemiss	T. Langtree	do	5	3	12 do ...	90 00
Longwood et stat. de ch. de fer.	J. G. Begg	do	¼	12	5 do ...	10 42

ETAT NO. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
L'Orignal et Rivière Raisin......	N. McGillis..	Facultatif........	41	6	2 mois (jus. 31 mai '78)	175 00
do do ...	A. McArthur......	do	44	6	7 dep. do	641 67
L'Orignal et quai........................	T. W. Lee	do	¼	12	13 jours.......	2 32
Lorneville et stat. de ch. de fer.	T. Morrison.......	do	¼	12	12 mois ...	60 00
Lourdes et Ottawa.	J. A. Levis........	En voiture.........	3½	3	12 do ...	50 00
Lowbanks et Stromness	I. Michener........	Facultatif..........	6	2	12 do ...	78 00
Lucan, McGillivray et station de chemin de fer................	T. Hawkshaw....	En voiture........	3	12	6 do (jus. 31 déc. '78)..	100 00
do do ...	J. Judge...........	do	3	12	3 dep. do	43 25
Lucknow et station de ch.de fer	W. Sparling......	Facultatif..........	¾	12	9 (m. l'am. jus.31déc.'78	40 48
do do ...	W. Campbell.....	do	¾	12	3 dep. do	38 50
Lumley et Stewart's Corners......	W. Dinnin.........	Cheval ou voit...	3	3	12 mois ...	45 00
Luther et Peepabun.........	S. Stuckey.........	Facultatif..........	5	2	12 do ...	50 00
Luther et Tarbert..	do	Cheval ou voit...	4½	2	12 do ...	50 00
Luther et Waldemar..................	D. Jenkins.........	do ...	4	6	12 do ...	143 00
Luttrell et Maidstone............ ...	H. McPharlin.....	Facultatif..........	4½	2	12 do ...	65 00
Lyn et station de chemin de fer	G. S. Buell.........	do	1	6	12 do ...	62 60
Lyndhurst et Seeley's Bay........	W. D. Witherel..	Cheval ou voit...	8	6	12 do ...	150 00
Lynedoch et Silver Hill..........	R. E. Smith.......	Facultatif..........	5	3	12 do ...	95 00
Lynn Valley et station de chemin de fer....	J. Gray...	do	⅛	tel q req.	12 do ...	15 00
Lynville, Nixon et station de chemin de fer......	W. Hare............	En voiture	4	6	9 do ...	97 50
McDonald's Corners et Lancaster-Nord........................	A. Leclair....	Cheval ou voit...	3	6	12 do ...	100 00
McDonald's Corners et Ompah...	W. Lock............	do ...	22	1	12 do ...	156 00
McDonald's Corners et St. Raphael-ouest...	M. McDonell......	do ...	2	6	12 do ...	70 00
McGregor et stat. de ch. de fer.	A. Stewart.........	Facultatif..........	⅛	12	6 do (jus. 30 sept. '78).	12 50
do do ...	H. C. Leonard...	do	⅛	12	6 dep. do	12 50
McIntosh Mills et Mallorytown...	I. B. Mallory......	En voiture.........	8	3	12 mois ...	150 00
McKellar et Parry Sound	J. Armstrong.....	Facultatif.........	16	3	6 do (jus. 30 sept. '78)	117 00
do do	W. F. Thomson..	do	16	3	6 dep. do	99 50
Maberly et Perth....................	J. Emison.........	Cheval ou voit...	21	2	12 mois ...	140 00
Macbeth et Rigaud..................	A. McBean.........	Facultatif..........	6	3	12 do ...	90 00
Madoc et Thanet.....................	E. Cameron.......	Cheval ou voit..	31	2	12 do ...	295 00
Magnetawan et Nipissingan.....	J. Beatty...........	Facultatif.........	34	1et2	9 do (j. 31 déc. '78)..	379 16
do do ...	J. Chapman.......	do	34	2	3 dep. do	125 00
Magnetawan et Pearcely.........	T. G. Pearce......	do	6½	1	4 mois 11 jrs	18 93
Magnetawan et Rousseau........	A. Harvie.	En voiture.........	34	2	12 mois ...	468 00
Malakoff et Gower-Nord..........	W. Elliott..........	Facultatif..........	4	3	12 do ...	53 08
Mallorytown et station de chemin de fer..........................	R. W. Tennant...	do	⅛	12	12 do ...	20 00
Mallorytown et Rockport	U. S. Andress. ...	Cheval ou voit...	11	3	12 do ...	164 00
Malone et Marmora	R. Neill..	do ...	13	2	12 do ...	95 00
Malta et Severn Bridge......... ...	T. Whyte..........	Facultatif..........	4	2	12 do ...	50 00
Malton et Sandhill..................	W. Hale............	En voiture	12	6	12 do ...	348 00
Malvern et jonction de Scarboro	W. S. Walton....	Cheval ou voit...	23	6	12 do ...	345 00
Manchester et stat. de ch.de fer.	G. Hauck...........	do ...	1	12	12 do ...	119 00
Mandamin et Oban.	W. Carrick	Facultatif..........	3	3	12 do ...	78 00
Manilla et station de ch. de fer..	J. T. Skinner.....	do	2	12	12 do ...	125 00

ETAT No. 2, A—Détails de tous les paiements faits pour le transport de malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Manitowaning et Providence Bay	W. R. Abrey	Facultatif	33	1 en E. et 3 pr. mo. en H	12 mois	250 00
Manotick et station de ch. de fer	J. Anderson	do	3½	6	12 do	234 75
Maple et Purpleville	D. Kinnee	do	12	6	10 mo. 17 jrs.	241 75
Maple, Purpleville et Teston	do	do	12 et 3	3	1 m. 14 jours.	24 17
Maple et station de ch. de fer	J. Hood	A pied	½	12	12 mois	75 00
Mapleton et New Sarum	L. W. Learn	Cheval ou voit	4	3	12 do	61 50
Maple Valley et Shrigley	G. Sandilands	do	5½	1	3 do	7 50
Markdale et station de ch. de fer	T. S. Sproule	Facultatif	⅓	12	5 m. 11 jours (jus 11 sept. 1878)	20 99
do do	J. F. Sproule	do	⅓	12	3 m. 19 jours (jusq. 31 déc. 1878)	35 25
do do	E. D. Wilcox	do	⅓	12	3 dep. do	15 00
Markdale et Traverston	J. Travers	do	7½	1	5 mois	18 75
Markham et Milnesville	J. Gregory	Cheval ou voit	2½	3	12 do	50 00
Markham et station de ch. de fer	J. Marshall	Facultatif	¾	24	12 (m. l'am.)	64 00
Marmora et Norwood	C. S. Griffin	Cheval ou voit	21	3	12 mois	200 00
Marmora et Sterling	A. G. Scott	En voiture	16	6	12 do	44 00
Marshville et Wainfleet Centre	W. McOuet	do	3½	6	12 do	99 00
Martintown et Rivière Raisin	J. C. Campbell	do	12	6	12 do	270 00
Marvelville et Russell	S. F. Cheney	Facultatif	4	6	3 do	12 50
Matlock et Wyoming	J. P. Jarmaine	do	4	2	12 do	40 00
Mattawin et Baie du Tonnerre	E. Lalonde	En voiture	26	1	4 do (jusq 31 juil. '78)	108 00
do do	J. Conmee	do	26	1	8 dep. do	166 66
Maxwell et Wareham	G. Wright	Cheval ou voit	5	2	12 mois	55 00
Maynooth et Monteagle Valley	P. J. Green	Facultatif	12	1	12 do	78 00
Maynooth et Thanet	W. Jarman	Cheval ou voit	36	2	12 do	540 00
Meaford et Owen Sound	J. M. Barclay	do	19	6	12 do	246 00
Meaford et station de ch. de fer.	S. Paul	Facultatif	1	12	12 do	60 00
Meaford et Strathnairn	R. Ford	En voiture	8	1	12 do	49 48
Meaford et Walter's Falls	J. H. Deleree	Cheval ou voit	14	2	12 do	128 00
Mecunoma et Uplands	R. Patton	Facultatif	10	1	2 m. 26 jours	11 80
Melancthon et station de ch. de fer	J. Brown	do	⅕	6	3 mois	17 16
Melancthon et Shelburne	do	do	4	3	9 do	56 25
Menie et Rylstone	J. Milne	do	9	1	12 do	50 00
Merivale et Ottawa	E. B. Hopper	do	8	2	12 do	80 00
Metcalfe et West Winchester	L. Fleming	Cheval ou voit	16	3	12 do	220 00
Michipicoten River et Sault Ste. Marie	P. W. Bell	Facultatif	150	1 pr. mo.	Sai. 1877-78	180 00
Midland et Pénétancouchine	T. B J. Gladstone	do	2	12	12 mois	150 00
Mildmay et station du ch. de fer	M. Campbell	do	¼	12	12 do	50 00
Milford et Picton	D. D. McKilbon	Cheval ou voit	10	6	12 do	199 00
Milford et Pointe Traverse	D. McLaughlin	do	12	2	12 do	99 00
Millbrook et Mount Pleasant	J. Armstrong	do	8	6	12 do	263 00
Millbrook et station du ch. de fer	W. Nugent	A pied ou en voit	¾	24	12 do	225 00
Mille Roches et Moose Creek	S. Wood	En voiture	21	3	12 do	231 00
Mille Roches Station et Moulinette	W. M. Tait	Facultatif	1	12	12 do	112 50

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Mill Point et Napanee	E. W. Rathbun	Facultatif	7	6	12 mois	234 75
Milton et station du ch. de fer	J. B. Walker	do	½	12	5 do (j'sq 31 déc. '78)	35 41
do do	B. Hemstreet	do	½	12	3 dep. do	17 50
Milton et Spayside	R. McPherson	Cheval ou voit.	7	3	12 mois	175 00
Milverton et Poole	E. Taylor	En voiture	4	6	12 do	200 00
Minden et Shedden	J. Lunan	Facultatif	24	6	12 do	574 00
Mitchell et station du ch de fer	H. P. Kennedy	do	¾	24	12 do	156 50
Mitchell's Bay et Oungah	C. B. Kinney	Cheval ou voit.	9½	2	12 do	95 00
Moira et Plainfield	W. H. Dean	do	8	3	12 do	105 00
Moneymore et Roslin	J. Thompson	Facultatif	6½	1	12 do	30 00
Mono Centre et Orangeville	J. Richardson et syndic	do	24	3	9 s'rv.s. (j'sq 31 déc. '78)	293 87
do do	D. Montgomery	do	24	3	3 dep. do	50 00
Mono Mills et station du chemin de Mono	J. Davis	do	9	6	12 mois	345 00
Mono Mills et Relessey	J. Stinson	Cheval ou voit.	13	2	12 do	140 00
Montrose et Port Robinson	J. Burton	Facultatif	4½	3	12 do	100 00
Monticello et Tarbert	E. Colbeck	Cheval ou voit.	9	2	9 do	75 00
Moose Creek et Tayside	J. McPhail	Facultatif	3	3	12 do	52 50
Morningdale Mills et Stratford	J. Russell	En voiture	19	6	12 do	530 00
Morningdale Mills et Tralee	E. Henderson	Cheval ou voit.	10	3	6 do	57 50
Morpeth et Thamesville	W. McDonald	En voiture	15	6	12 do	293 00
Morrisburg et Waddington, E.-U	S. S. Stata	Facultatif	3	6	12 do	47 50
Morrisburg et West Winchester	C. Kittle	En voiture	22⅙	6	12 do	600 00
Mosborough et station de chemin de fer	J. H. Hobson	Facultatif	⅛	6	12 do	40 00
Motherwell et St Mary's	W. Roger	Cheval ou voit.	10	2	12 do	100 00
Mountain Grove, Parham et Plevna	S. E. Sanderson	do	10 et 35	1	3 do	82 53
Mount Albert et Sharon	G. Arnold	En voiture	7	6	3 do	56 25
Mount Albion et Rymal Station	J. Wright	Facultatif	2¼	3	12 do	100 00
Mount Brydges et Muncey	R. E. Whiting	do	7	2	7 do	51 33
Mount Forest et station de chemin de fer	J. Coyne	En voiture	½	24	12 do	87 64
Mount St. Patrick et Shamrock	J. Brady	Cheval ou voit.	5	2	12 do	80 00
Mount Sherwood et Ottawa	H. Philion	En voiture	3	6	12 do	60 00
Muirkirk, Palmyra, etc	A. Jinkins	do	8¼	6&18	9 do	225 00
Muirkirk et stat. de ch. de fer	A. Macdonald	Facultatif	$\frac{1}{16}$	12	12 do	26 00
Muncey et station de ch. de fer	R. E. Whiting	do	1½	6	5 do	16 67
Musselburg et Poole	G. Shearer	Cheval ou voit.	½	3	12 do	25 00
Myrehall et Plainfield	E. N. Gould	Facultatif	7½	1	12 do	33 80
Myrtle et station de ch. de fer	J. Valentine	do	¼	12	9 do (j'sq 31 déc. '78)	35 25
do do	J. Hall	do	¼	12	3 dep. do	10 00
Napanee et Picton	Vorce et Potter	En voiture	24	6	12 mois	1,190 00
Napanee et Switzerville	P. E. R. Miller	Cheval ou voit.	6	3	12 do	75 00
Napanee et Tamworth	H. Finkle	En voiture	22	6	9 do	135 00
Napier et Strathroy	T. B. Winter	Facultatif	11	6	12 do	300 00
Nenagh et Orchard	T. Duignan	Cheval ou voit.	5½	3	12 do	90 00
Newboyne et Portland	H. Joynt	Facultatif	5	2	12 do	40 00
Newbury et Wardsville	M. G. Munro	En voiture	3	12	6 do (j'sq 30 sept. '78)	124 80

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Newbury et Wardsville	C. Freckleton	En voiture	3	12	6 mois (dep 30 sept. '78)	90 00
New Dublin et station de chemin de fer	J. A. Brown	Facultatif	$3\frac{1}{2}$	2	12 mois	40 00
New Edinburgh et Ottawa	J. W. Proctor	do	$1\frac{1}{4}$	12	12 do	53 49
New Edinburgh et station du chemin de fer d'Ottawa	do	A pied	$\frac{5}{8}$	6	12 do	40 00
Newholm et Seely	D. Ferguson	Facultatif	2	1	3 mois 7 jrs	5 38
New Lowell et station de chemin de fer	A. Christie	do	$\frac{1}{8}$	12	12 mois	24 00
Newmarket et Pine Orchard	C. Garton	do	$4\frac{1}{2}$	3	10 do	83 33
Newmarket et stat de ch. de fer	Ough et Emes	Cheval ou voit.	$\frac{1}{2}$	24	12 do	104 00
Newry et station de ch. de fer	R. L. Alexander	Facultatif	$\frac{3}{4}$	6	12 do	62 60
Newry Station et station de chemin de fer	D. Gordon	do	$\frac{1}{8}$	12	12 do	50 00
New Sarum et St. Thomas	G. W. Cloes	Cheval ou voit.	7	6	12 do	145 00
Niagara et station de ch. de fer	R. Warren	do	$\frac{1}{4}$	12	12 do	60 00
Niagara et Ste. Catherine	W. G. Donnally	do	12	6	12 do	300 00
Nicolston et Thompsonville	W. Train	Facultatif	3	6	12 do	90 00
Nixon et Waterford	A. Yeager	En voiture	14	3	3 do	37 50
Nober et station de ch. de fer	F. G. Upper	Facultatif	$\frac{1}{16}$	6	12 do	10 00
Norland et Uphill	J. Griffin	do	31	2	12 do	144 00
Normandale et Vittoria	J. Tuttle	En voiture	4	3	12 do	79 00
North Augusta et station de chemin de fer	S. Mott	Cheval et voit.	$4\frac{1}{2}$	6	12 do	150 00
North Bruce et Queen Hill	D. McKinnon	Facultatif	$2\frac{1}{2}$	3	12 do	62 50
North Buxton et station de chemin de fer	W. P. Walker	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	25 00
Northcote et Renfrew	A. Frood	En voiture	9	2	12 do	95 00
North Douro et station de chemin de fer	W. Hamilton	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	12 do	62 60
North Gower et Osgoode Station	W. Elliott	Cheval ou voit.	8	6	12 do	296 00
North Keppel et Owen Sound	T. Sneigrove	A pied ou en voit	21	2	12 do	278 00
North Nation Mills Station et Wendover	W. Lamb	Facultatif	3	6	11 do	150 83
North Pelham et Ridgeville	J. A. McQueen	En voiture	10	3	12 do	116 00
North Valley et Oznabruck Centre	R. Dunbar	Facultatif	4	3	9 do	45 00
Norwich et station de ch. de fer	W. R. Brown	do	$\frac{1}{3}$	12	12 do	109 55
Norwood et Peterboro'	R. Nicoll	En voiture	20	3	12 do	75 00
Norwood et Round Lake	H. N. Cooper	Cheval ou voit.	15	1	9 mois 18 jrs.	60 00
Oakland et Windham Centre et station de chemin de fer	W. B. Griffin	En voiture	13	6&12	12 mois	399 00
Oakville et Trafalgar	J. Anderson	Facultatif	4	6	8 do	108 66
Oakwood et station de ch. de fer	W. H. McLauchlin	do	2	12	12 do	125 00
Oban et Vyner	W. Carrick	Cheval ou voit.	2	1	12 do	26 00
Ochil et Poland	R. Love, jun.	do	12	1	12 do	53 00
Odessa Road et Violet	W. H. Perry	Facultatif	$1\frac{1}{2}$	6	12 do	75 00
Ohsweken et Tuscarora	S. J. McKelvey	En voiture	$3\frac{1}{2}$	3	12 do	120 00
Oil City et Oil Springs	J. Keating	Facultatif	2	6	5 do	83 33
Oil City et station de ch. de fer.	do	En voiture	$\frac{1}{16}$	12	5 do	10 42
Oil Springs et Petrolia	do	Facultatif	8	6	7 do	227 50
Old Montrose et Wheatley	H. Mills	do	$3\frac{1}{2}$	2	12 do	55 00
Oliver et Thorndale	J. G. McLeod	do	6	2	12 do	50 00
Omemee et station de ch. de fer.	R. Grandy	do	$1\frac{1}{4}$	18	12 do	150 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Oneida et station de ch. de fer...	W. Glenn	Facultatif	$1\frac{1}{4}$	6	3 mois (jus 30 juin '78)	13 75
do do	R. E. Glenn......	do	$1\frac{1}{4}$	6	9 dep. do	58 75
Onondaga et stat. de ch. de fer..	Mme L. Buckwell	do	$\frac{1}{4}$	6	12 mois......	125 20
Orangeville et station de chemin de fer	J. Paisley.........	do	$\frac{3}{4}$	24	3 do (jus. 30 juin '78)	47 50
do do ...	R. J. Poyntz	do	$\frac{3}{4}$	24	9 dep. do	93 75
Orangeville et Vanatter.........	J. C. Reid	do	5	2		70 00
Orillia et station de chemin de fer Midland.........	R. E. Fitzgerald	Cheval ou voit...	$\frac{1}{2}$	12	12 mois...... 12 (m. l'am).	86 64
Orillia et station de chemin de fer du Nord.........	J. Harvie.........	do	$\frac{1}{2}$	24	12 mois......	187 80
Orillia et Warminster	do	Facultatif	$7\frac{1}{2}$	6	12 do ...	234 75
Orillia et Waubashene.........	P. Schissler.........	do	......	......	Voyag. spéc.	3 00
Orleans et Ottawa.........	H. Dupuis	Cheval ou voit...	9	3	11 mo. 13 jrs.	142 06
Osgoode Station et Russell.........	W. Bleakley.........	En voiture.........	22	6	12 mois......	494 00
Oshawa et Raglan..	L. Brooks	do	9	6	12 do ...	300 00
Ossian et Sarnia.	M. Gray.........	do	42	3	12 do ...	375 00
Ottawa et départ. des Postes.. ..	H. Philion	do	$\frac{1}{8}$	6	9 do ...	51 77
do do ...	E. Batterton.........	do	$\frac{1}{8}$	6	12 et voy. ex.	320 50
do do ...	H. McGarr.........	do	$\frac{1}{8}$	6	17 jours.........	5 10
Ottawa et stations de ch. de fer	H. Phillion.........	do	1	t. q. req.	10 mo. (jus. 31 mars '79)	1,091 40
do do ...	T. Kennedy.........	do	1	do	2 dep. do	158 75
Ottawa et station de ch. de fer Q. M. O. et O.........	H. Philion.........	En voiture.........	3	18	1 mois (jus. 30 juin '78)	29 00
do do	H. McGarr.........	do	3	18	9 et voy. ex. depuis do	351 40
Ottawa et Richmond.	W. H. Hamilton.	En diligence	20	6	12 mois.	568 00
Ottawa et quai.........	H. Philion	En voiture.........	......	......	Voy. spécial	3 60
Otterville et station de ch de fer	L. Steinloff.	do	$\frac{1}{2}$	12	12 mois......	70 00
Overton et Roblin...	W. Grange.........	Cheval ou voit...	$3\frac{1}{2}$	2	12 do ...	75 00
Owen Sound et station de chemin de fer	E. Patterson.........	Facultatif	$1\frac{1}{4}$	12	12 do ...	125 20
Owen Sound et Saugeen (chemin nouveau).........	T. Speirs..	En voiture.........	24	6	12 do ...	669 00
Oxford et station de chemin de fer	A. Holmes	Facultatif	$\frac{1}{2}$	3	12 do ...	20 00
Paisley et station de ch. de fer.	R. Cruickshank.	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do ...	50 00
Paisley et Scone.	Foote et Briggs..	Cheval ou voit...	13	6	12 do ...	438 00
Paisley et Williscroft	G. Williscroft....	do ...	8	1	12 do ...	45 00
Pakenham et Panmure.........	W. Wilson.........	do ...	20	6	12 do ...	315 00
Pakenham stat. de ch. de fer.....	R. Clark...	Facultatif.	$\frac{1}{8}$	24	12 do ...	100 16
Palmer Rapids et Rockingham..	A. McPhee	do	8	1	12 do ...	50 00
Palmerston et stat. de ch. de fer	B. Wade.........	do	$\frac{1}{8}$	12	12 do ...	74 00
Papineauville Station et Pendleton.........	P. Ducharme......	Bateau ou voit...	17	6	2 do (jus 30 juin '78)	66 66
do do ...	J. Chabot.........	do ...	17	6	9 dep. do	266 25
Paris et station de ch. de fer.....	J. Robinson	En voiture	1	t. q req	12 mois......	300 00
Parkdale et station de ch. de fer	T. Coles.........	Facultatif	$\frac{1}{8}$	12	12 do ...	55 00
Park Hill et Sarepta.........	H. McCann...	Cheval ou voit...	16	3	12 do ...	234 00
Park Hill et Strathroy.........	A. Robinson	Facultatif	18	3	12 do ...	300 00

Etat No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Periode.	Montant. $ cts.
Parry Sound et Rosseau	T. McGowan	Facultatif	24	6et3	12 et serv.ex.	895 50
Patillo et station de ch. de fer	D. Coutts	En voiture	$\frac{1}{5}$	6	12 mois	25 00
Pembroke et stat. de ch. de fer	J. Copeland	do	$\frac{1}{4}$	24et 12	12 do	111 46
Pembroke et Rapides des Joachims	do	do	52	6	Sais. '78'-79.	875 00
Pendleton, quai de Brown, et Plantagenet	P. Ducharme	do	6et3	15et 10	1 mois	12 42
Pendleton et Plantagenet	P. Leduc	do	10	3	6 do	50 00
Penville et Tottenham	W. Child	Facultatif	6	6	6 do	100 00
Perch Station et station de ch. de fer	J. Irwin	do	$\frac{1}{8}$	2	12 do	26 00
Perm et Rosemont	W. Paisley	Cheval ou voit	8	6	12 do	178 00
Perth et station de chem. de fer	J. Allan	En voiture	$\frac{3}{4}$	18	12 do	169 02
Perth et Tennyson	A. McGregor	Cheval ou voit	10	1	12 do	36 00
Perth et Westport	F. A. Cameron	En voiture	22	2	3 do (jus. 30 juin '78)	61 25
do do	D. Wardrobe	do	22	2	9 dep. do	144 75
Peterboro' et stat. de ch. de fer	J. G. Huston	do	$\frac{1}{2}$	24	12 (m. l'am.)	177 80
Peterboro' et Warsaw	R. Deen	Cheval ou voit	16	3	12 mois	245 00
Petersburg et Roseville	G. Ray	do	12	6	3 do (jus. 30 juin '78)	74 75
do do	W. Hilborn	do	12	6	9 dep. do	224 25
Petersburg et Ste. Agathe	J. Kaiser	do	2	6	12 mois	100 00
Petrolia et station de ch. de fer	P. Barclay	Facultatif	$\frac{1}{4}$	6	5 do	14 58
Picton et Trenton	J. W. Cameron	En voiture	31	6	12 do	729 00
Picton et West Lake	H. Lambert	Cheval ou voit	$9\frac{1}{2}$	2	12 do	100 00
Pinedale et Wick	J. Sornberger	Facultatif	4	2	12 do	60 00
Pine Grove et Woodbridge	J. Reaman	do	$1\frac{1}{2}$	6	12 do	70 00
Pinkerton et stat. de ch. de fer	S. A. King	Cheval ou voit	2	6	12 do	60 00
Plantagenet et Treadwell	J. Courtney	do	5	2	Balance de sais. '77-'78	5 50
Plevna et Vennachar	D. W. Hughes	En voiture	17	1	3 mois	17 00
Pointe aux Pins et Sault Ste. Marie	W. G. Foote	Cheval ou voit	9	3 pr. mo.	Sais. '77-'78	15 00
Pointe Edward et Sarnia	T. Symington	En voiture	2	6	12 (m. l'am.)	155 50
Pointe Fortune et Vankleek Hill	A. Lalonde	do	18	6	12 mois	400 00
Pointe Kaye et Port Carling	C. Kay	do	5	2	3 do	2 25
Portage du Fort et Ross	M. McLaren	do	3	3	12 do	60 00
Port Burwell et Simcoe	H. Swan	do	40	6	12 do	1,350 00
Port Cockburn et Trout Lake	H. Fraser	Facultatif	4	2	pt de la sais. de '78-'79	15 00
Port Colborne et station de chemin de fer	H. Lewis	A pied ou à chev.	$\frac{1}{4}$	24 et12	12 mois	148 96
Port Credit et Streetsville	T. Gill	En voiture	9	12	12 do	600 00
Port Dalhousie et station de chemin de fer	J. Motley	A pied ou en chal	$\frac{1}{4}$	12	9 do (jus. 31 déc. '78)	56 25
do do	J. Gregory	do	$\frac{1}{4}$	12	3 dep. do	18 75
Port Dover et stat. de ch. de fer	D. Abel	A pied	$\frac{1}{3}$	24 et12	12 mois	212 04
Port Elgin et stat. de ch. de fer	M. F. Eby	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	12 do	60 00
Port Elgin et Tara	P. Wardell	do	16	6	12 do	397 00
Port Elmsley et station de chemin de fer	J. Healy	do	$1\frac{1}{2}$	3	12 do	52 00
Port Franks et Thedford	J. Dalziel	do	6	3	12 do	100 00
Port Hope et stat. de ch. de fer	R. McBurney	En voiture	$\frac{1}{2}$	30	12 do	150 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Port Lambton et Sarnia	J. Buckley	Facultatif	25	6	12 mois	745 00
Port Lambton et Wallaceburg	D. McLean	En voiture	23	2	12 do	115 00
Port Perry et stat. de ch. de fer.	W. Jamieson	do	¼	12	12 do	95 39
Port Perry et Scugog	S. Wakeford	do	7½	2	3 do (jus. 30 juin '78)	20 00
do do	W. W. Cook	do	7½	2	9 dep. do	67 50
Port Perry et Shirley	J. Taylor	Cheval ou voit	5	2	12 mois	60 00
Port Perry et Uxbridge	J. Twohy	En voiture	13	6	12 do	270 00
Port Robinson et station de chemin de fer	W. Buckner	A pied	¼	24	12 do	120 00
Port Rowan et Rowan's Mills	G. Bingham	Facultatif	5½	2	3 do (jus. 30 juin '78	26 00
do do	S. Pressau	do	5½	2	9 dep. do	36 75
Port Rowan et Tilsonburg	H. Swan	do	34	6	12 mois	700 00
Port Ryerse et Simcoe	L. Bates	En voiture	6½	6	12 do	175 00
Port Severn et Waubashene	T. W. Buck	Facultatif	5	3	12 do	156 00
Port Stanley et station de chemin de fer	M. Payne	do	⅛	24	12 do	152 00
Port Sydney et Utterson	A. H. Ladell	do	3	4	3 do (jus. 30 juin '78)	18 75
do do	H. G. Ladell	do	3	4	3 dep do	18 75
Port Vernon et Stanleydale	A. B. Ryckman	do	5	1	7 mois	16 33
Prescott et Ogdensburg, E.-U.	C. Plumb	Bateau ou voit	2	18	12 do	400 00
Prescott et station de ch. de fer.	E. Leslie	En voiture	½	36	12 do	281 70
Preston et Strasburg	C. Kress	Cheval ou voit	7	6	3 do (jus. 30 juin '78)	78 00
do do	J. F. Hermann	do	7	6	9 dep. do	206 25
Preston et Waterloo	C. Kress	do	10	12	12 mois	660 00
Primrose et Whitfield	W. Mitchell	do	4	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	51 00
do do	J. Hamilton	do	4	3	3 dep. do	12 50
Prince Albert et station de chemin de fer	P. Hurd	Facultatif	¼	12	12 mois	80 00
Queensville et Ravenshoe	W. Wass	do	6	3	12 do	100 00
Ramsgate et stat. de ch. de fer	J. W. Creaser	do	¼	6	3 do	2 50
Rankin et Stafford	W. Wright	Cheval ou voit	8	2	12 do	73 00
Ratho et station de chem. de fer	J. Morrow	A pied	⅛	6	12 do	52 00
Ravenna et Thornbury	J. E. Reid	Cheval ou voit	7	2	12 do	60 00
Reaboro et station de ch. de fer	J. Holbert	A pied	¼	6	12 do	35 00
Red Rocks et Baie du Tonnerre.	D. McLaren	Facultatif	75	1 pr mo.	Sais. '77-78.	100 00
Renfrew et station de ch. de fer.	A. Jamieson	do	¼	24 et 12	12 mois	223 60
Renton et Waterford	N. W. Pursel	En voiture	22½	3	12 do	220 00
Renton Station et station de chemin de fer	T. Wilkinson	A pied	½	6	12 do	47 75
Renton Station et Tyneside	J. Neale	Facultatif	4	2	12 do	40 00
Riceville et Vankleek Hill	G. W. Barrett	Cheval ou voit	18½	6	6 do (jus. 30 sept. '78)	244 10
do do	C. Nicholson	do	18½	6	6 dep. do	160 00
Richmond Hill et station de chemin de fer	S. Proctor	do	3¾	12	12 mois	125 20
Richmond Hill et Toronto	J. Palmer	Facultatif	16	6	12 do	1 00
Richwood et stat. de ch. de fer	W. Taylor	do	½	6	12 do	78 25
Ridgetown et stat. de ch. de fer.	L. S. Hancock	En voiture	1	12	12 do	120 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles	No. de voyages par semaines.	Période.	Montant.
						$ cts.
Ridgeway et stat. de ch. de fer..	B. M. Disher......	A pied..................	¾	12	12 mois ...	100 16
Ridgeway et Welland..................	A. G. Wilson.....	En voiture.........	20	3	12 do ...	198 00
Rivière Raisin et Vankleek Hill..........................	S. McArthur	do	32	6	3 do ...	200 00
Rob Roy et Singhampton........	W. Holden.........	Facultatif	6	1	12 do ...	35 00
Rockland et stat. de ch. de fer...	W. C. Edwards..	Bateau ou voit...	2½	6	3 m. 14 jours (j. 14 juil.'78)	16 00
do do ...	A. Campbell....	do ...	2½	6	8 m. 17 jours dep. do	67 64
Rockland et quai........................	W. C. Edwards.	Facultatif	½	12	13 jours	2 12
Rockside et Salmonville...........	R. Smithson	En voiture.........	4	2	12 mois ...	53 00
Rodney et stat. de ch. de fer	E. D. Humphrey.	A pied..	165 vgs.	12	3 do (jus. 30 juin 1878)	11 25
do do ...	A. Humphrey.....	do	do	12	9 dep. do	47 00
Roebuck et Spencerville	A. Lawrence.. ...	do	4½	2	12 mois ...	60 00
Rosebank et St. George	J. H. Fleming....	Cheval ou voit ..	5	3	12 do ...	105 00
Rosedale et Shedden................	C. Bowins	En voiture	6	2	12 do ...	104 00
Rosemont et Shelburne...	T. Jennings.......	do	12	6	7 do (jus. 31 oct. '78)	175 00
do do	J. Hillock	do	12	6	5 dep. do	187 50
Rouge Hill et Toronto	T. Stephenson...	do	17	6	6 m. jusq 30 sept. '78)	200 00
do do	T. F. W. Colles..	do	17	6	6 dep. do	200 00
Round Plains et Waterford	B. H. Rammage..	do	4	3	9 mois.......	71 25
Ruscom River et station de chemin de fer..........................	J. Duprey..........	do	1¼	6	12 do ...	40 00
Ste. Catherine et station de chemin de fer........................	W. Chase.	Cheval ou voit...	¾	24	12 do ...	300 48
Ste. Catherine et boîtes aux lettres	P. Shields	Facultatif	.....	......	12 do ...	313 00
St. George et stat. de ch. de fer.	J. H. Fleming....	Cheval ou voit...	1	18	12 do ...	131 46
St. Lawrence et Ile Wolfe.........	S. D. Woodman..	do ...	12	1	12 do ...	50 00
St. Ola et Thwaite's Corners....	W. Morton.........	Facultatif	6	1	12 do ...	40 00
St. Paul's Station et station de chemin de fer...	T. Dunseith......	do	1/16	12	12 do ...	40 00
St. Thomas et stat. de ch. de fer	M. A. Boughner..	En voiture	1	12, 15, et 48	12 (et arrér.)	583 29
St. Thomas et station St. Clair. de l'embranch. du ch. de fer...	O. Boughner......	do	1¼	12	5 mois ...	32 25
St. Thomas et Sparta..............	C. Bray............	Facultatif..........	11	6	12 do ...	260 00
St. Thomas et boîtes aux lettres	F. E. Ermatinger	do	....	......	12 do ...	60 00
St. Thomas, Talbotville, etc.....	J. Wait.	do	6	3	12 do ...	120 00
Sable River et Wiarton....	J. Hutchinson....	do	11	1	12 do ...	80 00
Sand Point et stat. de ch. de fer.	E. Derinzy.........	do	1/16	36	9 do (jus. 31 déc. '78)	167 25
do do ...	J. Young	do	1/16	24	3 dep. do	29 52
Sandwich et Windsor.........	A. J. Kennedy...	En voiture	2	6	12 mois ...	175 00
Sarnia et Port Huron, E.-U....	M. Sullivan........	Facultatif	2	6	12 do ...	96 00
Saugeen et stat. de ch. de fer ...	T. Lee.........	En voiture	⅓	12	12 do ...	100 00
Sault Ste. Marie et Sault Ste. Marie, E.-U.........................	M. C. Pim	Facultatif	1	1	12 do ...	116 80
Sault Ste. Marie et Windsor.....	M. Pim	....	....	......	Voy. spécial	3 00
Seaforth et station de ch. de fer.	S. Dickson.........	Facultatif	¼	24	12 mois ...	110 00
Seagrave et station de ch. de fer	S. Griffin.....	do	½	6	12 do ...	75 00
Seaton et Yorkville.................	B. Cole.............	do	1¼	3 et 6	12 do ...	55 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Sebringville et station de chemin de fer	J. G. King and H. A. Scarth, cau.	Facultatif	¾	12	12 mois	109 52
Seneca et station de ch. de fer	M. Young, ex.	do	½ et ⅜	12 et 18	12 do	367 76
Severn Bridge et station de ch. de fer	W. Wilder	do	½	12	12 do	59 48
Shanty Bay et station de chemin de fer	A. Budd	do	¼	6	12 do	35 00
Shedden et station de ch de fer	N. LeRoy	En voiture	¼	12	12 do	60 00
Shelburne et stat. de ch. de fer	E. Berwick	Facultatif	¼	12	12 do	64 15
Sherkston et stat. de ch. de fer	H. B. Zavitz	do	¼	6	12 do	45 00
Siloam et Uxbridge	A. Webster	Cheval ou voit.	5	3	12 do	65 00
Silver Islet et Grand Marais, E.U.	J. Commee	Facultatif	117	1	12 do	1,149 00
Simcoe et stat. du ch. de f. G.W.	E. Kratt	En voiture	1	18	3 do (jus. 30 juin '78)	72 54
do do do	L. Bates	do	1	12	9 dep. do	85 86
do et station de chemin de fer Pt. D. et L. H.	H. Hall	do	½	12 et 24	12 (et arrér.)	187 50
Sinclairville et York	E. Wilson	do	6½	2	12 mois	70 00
Sligo et The Grange	A. McLaren	Facultatif	2	2	12 do	30 00
Smith's Falls et station de ch. de fer	J. Corbett	do	¼	24	12 do	150 00
Smithville et Wellandport	J. F. Beattie	En voiture	9	6	9 do	222 75
Solway et Walkerton	D. McIntyre	Facultatif	6¼	2	12 do	60 00
Sombra et Marine City, E.U.	P. Cattanach	Bateau	1½	3	12 do	37 50
Sombra et Thornyhurst	E. Thornbury	Facultatif	6	2	12 do	65 00
Sombra et Wilkesport	A. Cornwall	do	8	3	12 do	140 00
Sonya et station de ch. de fer	A. Black	do	⅜	6	12 do	50 00
South Cayuga et Upper	T. Beasley	do	3½	2	10 do	23 33
South March et Stittsville	T. Smyth	En voiture	15	6	12 do	438 00
South Mountain et Vancamp's Mills	W. Wood	Facultatif	5	3	12 do	60 00
Spencerville et stat. de ch. de fer	M. Imrie	Cheval ou voit.	1½	6	12 do	78 24
Spencerville et Ventnor	J. McAuley	Facultatif	4	2	12 do	56 00
Spring Arbor et Walsingham Centre	J. W. Hazen	do	2	3	12 do	26 00
Springfield et station de chemin de fer	J. Dynes	do	¼	12	12 do	100 00
Springford et stat. de ch. de fer	J. Buckberrough	do	3	6	12 do	150 00
Springville et stat. de ch. de fer	W. Bidgood	Cheval ou voit.	3	12	12 do	175 36
Spry et Stoke's Bay	W. Lyons	Facultatif	8½	1	7 do	26 25
Spry et Wiarton	H. Trout	do	55	1	12 do	171 00
Stayner et station de ch. de fer	J. H. McKeggie	do	¼	24	12 do	96 00
Stayner et Vanvlack	J. Vanvlack	do	13	1	12 do	52 00
Stayner et Vigo	D. Gallagher	do	12	3	12 do	225 00
Stevensville et station de chemin de fer	P. H. Hendershot, Procur.	do	¼	6	3 do (jus. 30 juin '78)	7 50
do do	J. Clarke	do	¼	6	9 dep. do	37 50
Stony Creek et Woodburn	J. Spera	Cheval ou voit.	15½	3	12 mois	115 00
Stony Creek et Warsaw	S. Payne	do	12	1	12 do	60 00
Stouffville et stat. de ch. de fer	M. Flint	En voiture	¾	24	12 do	120 00
Stratford et stat. de ch. de fer	J. Forbes	Facultatif	½ et ¾	12 et 38	12 do	430 26
Strathroy et boîtes aux lettres	H. McColl	A pied	......	....	12 do	25 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Strathroy et Wisbeach	L. Thompson	En voiture	13	6	9 mois	217 50
Sunderland et station de chemin de fer	D. Ervin	Facultatif	¼	24	12 do	150 00
Sunderland Station et Vallentyne	J. Switzer	En voiture	6	6	12 do	160 00
Sweaburg et Woodstock	W. Cody	Facultatif	6	3	12 do	82 00
Sydenham Mills et Woodford	W. D Rorke	do	6	2	12 do	40 00
Sylvan et Widder	W. Randall	do	3	6	12 do	130 00
Talbotville Royal et Tempo	C. Wait	do	3	2	12 do	60 00
Tavistock et stat. de ch. de fer	G. Matheson	do	⅛	12	12 do	50 00
Teeswater et stat. de ch. de fer	W. Clark	do	¾	12	12 do	100 00
Teeswater et Wingham	J. Cake	do	10	6	12 do	295 00
Thanet et The Ridge	J. McGregor	Cheval ou voit	8	1	12 do	30 00
Thornhill et stat de ch. de fer	R. Vanhorn	do	3	6	12 do	187 80
Thornhill et Toronto	do	En voiture	14	6	12 do	300 00
Thorold et station de ch. de fer	A. L. Fitch	do	1	24	12 do	125 20
Tilsonburg et stat. de ch. de fer	J. Ostrander	Facultatif	1½	12	12 do	275 00
Tioga et station de chemin de fer	A Lemon	do	⅛	12	6 do	15 00
Toronto et stations de ch. de fer	J. Peacock	En voiture	½, ¾ et 1	36, 30 et 24	12 do et voy. spéc.	934 00
Toronto et boîtes aux lettres	J. Power	do	.....	25	12 mois	1,895 00
Toronto et Yorkville	J. Peacock	do	1½	12	2 do	29 16
Trenton et Wooler	H. Sharp	Cheval ou voit	9	6	12 do	175 00
Toronto Division					Serv. spéc. dur. l'inter. des trains des c. de fer T.G et B et du Nord p. la cr. des eaux.	111 50
do do					Serv spéc. dur. l'obst. du c. de fer par la neig.	1,318 50
Tuscarora et station de chemin de fer	S. J. McKelvey	Facultatif	½	6	12 mois	122 07
Tyrconnell et Wallacetown	C McGregor	do	4	6	12 do	100 00
Udora et Uxbridge	J. Dawson	Cheval ou voit	19	3	9 do (jus 31 déc. '78)	243 75
do do	W. Scott	do	19	3	3 dep. do	74 75
Uffington et Vankoughnet	G. W. Taylor	Facultatif	6½	2	9 mois	37 50
Ufford et Ullswater	F. Richardson	do	21	2	Part de sais. '77-78, et '78-79	51 00
Ulster et station de ch. de fer	H. D. Henderson	do	⅓	12	2 mois	46 92
Underwood et Willow Creek	J. S. Collison	do	6½	1	12 do	40 00
Unionville et stat. de ch. de fer	J. Stephenson	do	¼	12	12 do	57 72
Uptergrove et stat. de ch. de fer	P. Mulvihill	do	½	6	12 do	60 00
Utopia et station de ch. de fer	P. Dawson	do	1/16	6	12 do	30 00
Uttoxeter et Wanstead	E A Jones	do	6	3	12 do	89 00
Uxbridge et station de ch. de fer	N. Hamilton	En voiture	⅕	24	12 do	100 00
Uxbridge et Zephyr	M. N. Dafoe	Cheval ou voit.	15½	3	12 do	234 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaines.	Période.	Montant.
						$ cts.
Vasey et Waverley	J. Mays	Cheval ou voit.	3¾	2	12 mois	78 00
Victoria Harbor et Waubashene	J. Anderson	Facultatif	7	6	12 do	234 72
Victoria Road et station de chemin de fer	M. Heaphy	En voiture	⅓	3te6	12 do	59 17
Villanova et stat. de ch. de fer	R. Buck	A pied	¼	6	3 do (jus 30 juin '78)	9 37
do do	J. McAlpine	do	¼	6	9 dep do	30 55
Vittoria et Walsh	J. Davis	En voiture	4	3	12 mois	72 00
Waldemar et stat de ch. de fer	J. Lomas	Facultatif	½	12	9 do (jus. 31 déc. '78)	60 00
do do	D. Jenkins	do	½	12	3 dep. do	25 00
Wales et station de ch. de fer	W. Baker	do	1/16	12	12 mois	62 60
Walkerton et stat de ch. de fer	H. McLean	Cheval ou voit.	1½	24	12 do	120 00
Walkerville et Windsor	D. McGregor	Facultatif	1½	12	12 do	120 00
Wallacetown et stat. de c. de fer	C. McGregor	do	2½	12	12 do	131 50
Walnut et Watford	G. M. Turnbull	En voiture	5	3	3 do	19 50
Warwick et stat. de ch. de fer	J. H. Rogers	Facultatif	8	6	9 do (jus 31 déc. '78)	224 25
do do	J. Smith	do	8	6	3 dep. do	48 75
Washago et station de ch. de fer	E. Robinson	do	½	12	12 mois	60 00
Waterford et stat. de ch. de fer	D. Wilson	do	¼	12	3 do (jus. 30 juin '78)	31 25
do do	B. H. Rammage	do	¼	12	9 dep. do	82 50
Waterloo et station de ch. de fer	T. Tilt	En voiture	2	24	12 mois	425 00
Waubashene et station de chemin de fer	T. W. Buck	Facultatif	1/16	12	12 do	40 00
Weissenburg et West Montrose	B. Schmuck	do	5	2	12 do	70 00
Weldon et station de ch. de fer	J. E. Weldon	do	¼	6	5 do	4 17
Welland et station de chemin de fer du Canada Sud	J. H. Disher	A pied	¼	12	3 do (jus. 30 juin '78)	48 36
do do	D. Tufts	do	¼	12	9 dep. do	155 10
Welland, B. et L. H. et station de chemin de fer Welland	E. Holder	do	1	24	12 mois	125 00
Wendover et quai	W. Lamb	Facultatif	⅛	6	13 jours	2 12
Wesleyville et stat. de ch. de fer	J. Borrowclough	do	1½	6	12 mois	93 90
Whitby et station de ch. de fer	J. Pringle	En voiture	¼	12	12 do	7› 12
Whitehurst et stat de ch. de fer	J. Bell	Facultatif	1/16	3	12 do	36 00
Williamsford et station de chemin de fer	A. Williams	do	1/16	6	12 do	30 00
Willow Grove et station de chemin de fer	H. Stewart	do	1	6	12 do	83 00
Windsord et Détroit, E.U.	D. McGregor	En chaloupe	2	T q. req.	12 do	500 00
Windsor et station de ch. de fer	J. Crampton	En voiture	1	6	12 do	154 92
Winger et station de ch. de fer	G. W. Moore	Facultatif	½	3	12 do	60 00
Wingham et station de chemin de fer W. G. et B.	J. Perdue et G. McKay, cautions	En voiture	¼	12	12 do	75 12
Wingham et station de chemin de fer L. H. et B.	D. Campbell	do	¾	12	9 do	62 50
Woodbridge et stat. de c. de fer	R. S. Haslam	do	¼	24	12 do	100 00
Woodslee et stat. de ch. de fer	W. S. Lindsay	Facultatif	1¼	6 & 12	12 do	226 40
Woodstock et stat. de ch. de fer	J. Sutherland	En voiture	⅓	12	12 do	200 00

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						\$ cts.
Woodville et station de chemin de fer Midland	J. Shaw	En voiture	2	12	12 mois	146 00
Woodville et station de chemin de fer Nipissingue	do	do	$\frac{3}{4}$	18	12 do	100 00
do do	I. C. Gilchrist	do	$\frac{3}{4}$	6	12 do	75 00
Wroxeter et stat. de ch. de fer	J. Gotton	Facultatif	$1\frac{1}{4}$	12	12 do	130 00
Péages du Pont Suspendu	W. G. Swan, surintendant				12 do	40 00
					Total	\$202,894 87

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR VAPEURS ET VOILIERS.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					$ cts.
Byng Inlet et Waubashene	Maganetewan Lumber Co.	....	1	Saison 1878	330 00
Deux Rivières et Pembroke (voir aussi Québec)	Cie de transport et de ch. de fer Union	82	3	do	282 50
Collingwood et Parry Sound	Cie de transport de la Baie Georgienne	55	3	Partie de la saison de 1878	50 00
Gravenhurst et Rosseau	J. P. Cockburn	48	6	Saison 1878	2,901 50
Gravenhurst et Pointe Kaye		52 r.t.	2		
Port Carling et Port Cockburn		22	3		
Grenville et Ottawa (voir aussi Québec)	Cie de navigation, rivière Ottawa	63	....	Voyag. spéciaux	45 00
Kingston et Cap Vincent, E.-U.	C. Hinckley	11	6	12 mois	600 00
Niagara et Toronto	Milloy et McMillan, fidéicommissaires	36	6	8 mois et 13 jours	620 00
Port Hope et Charlotte, E.-U.	C. F. Gildersleeve	60	6	Saison 1878	619 99
Port Stanley et Cleveland, E.-U.	J. Johann	74	3	do	100 00
				Total	$5,518 99

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR CHEMINS DE FER.

Nom des chemins de fer.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
				$ cts.
Brockville et Ottawa et Canada Central	162½	12	12 mois jusqu'au 31 mars 1879	12,814 20
Canada Sud	325	12	12 do do ...	19,343 74
Grand-Tronc, (jusqu'à la ligne provinciale)	478½	Tel q. req.	12 do do ...	76,560 00
Grand-Tronc, (embranchement B et G.)	160½	do ...	12 do do ...	8,037 84
Grand Occidental, (y compris les lignes affermées)	574¾	do ...	12 do do ...	69,423 06
Hamilton et Nord-Ouest	154	6 et 12	12 do do ...	4,379 08
Kingston et Pembroke (y compris les services d'embranchement)	61	6	12 do do ...	2,387 72
Midland	128	6	12 do do ...	7,549 58
Nord	167½	12 et 24	12 do do ...	13,834 63
Port Dover et Lac Huron	63	6	12 do do ...	3,155 04
St. Laurent et Ottawa	54	Tel q. req.	12 do 31 mai 1879...	9,456 12
Toronto, Grey et Bruce	195	6	12 do 31 mars 1879..	11,693 55
Toronto et Nipissingue	115	6	12 do do ...	6,147 08
Victoria	33½	6	12 do do ...	984 88
Welland	25	12	12 do do ...	1,878 00
Whitby et Port Perry	45	6	12 do do ...	1,716 24
			Total	$249,360 76

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, A.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation des sacs de malle, serrures, etc., dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Noms des fabricants.	Détails des comptes.	Montant. $	cts.
R. Malcom	Sacs, scel-rivets, étiquettes et réparations	3,002	94
Préfet, pénitencier de Kingston	Sacs de malle en cuir	535	00
T. Thompson	do en toile	513	75
Rankin, Beattie et Cie	do en coton	136	75
Filature de coton du Canada	do en toile	131	00
Parry Sound Lumber Co	do do	2	80
T. Sonne	Sacs de malle pour facteurs	107	50
T. Thompson	Sacoches, étiquettes, courroies et réparations	829	95
Fabrique de serrures *Beaver*	Réparation de serrures de malle, etc	44	85
T. Hill et fils	Patronage des sacs de malle	19	20
E. J. B. Pense	do	16	00
J. C. Paterson	do	11	50
Shannon et Meek	do	1	38
J. McKay	Parchemin pour étiquettes	7	20
Loughrey et Tackaberry	Réparation de sacs de malle	199	80
J. Jolley	do do	173	52
S. et H. Borbridge	do do	24	40
J. Philp	do do	21	80
Guest et Martin	do do	18	00
F. S. Warwicker	do do	8	00
J. Jentles	do do	2	25
D. Campbell	do do	2	00
E. Lesslie	do do	1	40
H. Well	do do	1	40
W. Tupper	do do	1	13
J. Higgins	do do	1	00
A. McDonald	do do	0	50
W. G. Thomas	do do	0	35
S. Breyer	do do	0	25
J. Coulson	do do	0	25
S Farmer	do do	0	25
C. Hohlbein	do do	0	25
C. Smith	do do	0	25
H. Smith	do do	0	25
S. Thomson	do do	0	25
J. Corbett	do do	0	23
H. Winey	do do	0	20
J. Grant	do do	0	15
G. Weeks	do do	0	15
E. Sharman	do do	0	13
J. Gallager	do do	0	10
N. McMullin	do do	0	10
	Total	$5,818	18

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ETAT No. 2, B.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No de voyages par semaines.	Période.	Montant.
						$ cts.
Abbotsford, Granby et Milton....	J. C. West.......	En voiture........	19	6	12 mois......	450 00
Abercorn, etc., et stations de chemin de fer....................	Cie de ch. de fer Sud-Est..........	Facultatif	.....	tel q req.	12 do ...	1,000 00
Acton Vale et station de chemin de fer	A. Q. Dubois ...	A pied	¼	12	12 do ...	42 00
Acton Vale et Roxton Falls	E. Bousquet......	En voiture........	6	6	6 do (jus 30 sept. 1878)	110 00
do do ...	A. Messier........	do	6	6	6 depuis do	110 00
Acton Vale et St. Théodore d'Acton	P. Decelles........	do	4	3	12 mois......	50 00
Adamsville et Brigham............	A. Bissette	do	4	6	6 do ...	60 00
Adamsville, Brigham et Granboro'........................	do	do	10	6 et 3	6 do ...	100 00
Adderley et St. Pierre Baptiste ..	P. A. Drolet.....	Cheval ou voit...	3	3	12 do ...	45 00
Aird et Clarenceville..............	S. O Clark.........	En voiture	6	3	12 do ...	60 00
Allan's Corners et Cairnside......	J. Bryson.........	do	4	2	7 do ...	30 33
Allard Settlement et Nouvelle..	T. Keays............	Cheval ou voit...	3	1	12 do ...	20 00
Ancienne Lorette et station de chemin de fer...................	J. Dufresne	A pied...	40 vgs.	12	3 do ...	12 50
Ancienne Lorette et bur. interm.	G. Dufresne.......	A pied ou en voit	2	6	12 do ...	60 00
Anderson's Corners et Dewittville	J. Anderson	Cheval ou voit...	4	2	12 do ...	40 00
Angeline et Clarina................	O. Boisvert........	En voiture	4	2	12 do ...	40 00
Angers et quai de Buckingham..	L. Moncion.......	Cheval ou voit...	6	3	12 jours......	3 64
Angers et station de chemin de fer de l'Ange Gardien...........	do	Facultatif	¼	6	11 mois......	55 00
Antoinette et Grenville	W. Munro	En voiture...	42	1	12 do ...	234 00
Armagh et St. Raphaël...........	L. Boulanger.....	do	15	3	12 do ...	69 00
Arthabaska, station d', et Arthabaskaville	S. Bourbeau	do	2½	12	6 do (jus. 30 sept. 1878)	50 00
do do ...	L. L. Dorais	do	2½	12	6 depuis do	40 00
do do ...	J. Brochu..........	do	2½	6	12 mois......	48 00
Arthabaska, station d', et Bulstrode................................	B. Bergeron.......	Facultatif	9	2	3 do (jus. 30 juin 1878)	17 50
do do ...	O. Piché...........	do	9	2	9 depuis do	36 00
Arthabaska, station d', et Ste. Clothilde.	J. B. Metivier	En voiture.......	17	2	12 mois......	118 00
Arthabaskaville et Chester.......	S. Bourbeau	do	8	3	12 do ...	100 00
Ascot Corner et station de chemin de fer........................	A. Stacey	Facultatif	½	12	12 do ...	50 00
Athelstan et Powerscourt.........	A. Montgomery .	En voiture...	2	3	12 do ...	32 00
Aubert Gallion et St. George, Beauce	V. Dodier..........	Cheval ou voit...	2	6	12 do ...	25 00
Aubrey et St. Jean Chrysostôme..............................	J. Lefebvre	do ...	4	2	12 do ...	36 00
Avignon et Matapédiac	A. Martin	Facultatif	7	1	12 do ...	33 48

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Avoca, Grenville et Pointe au Chêne	J. McCallum	Cheval ou voit.	23	3	4 mois	41 66
Avoca et Pointe au Chêne	do	do	7	3	8 do	72 00
Ayer's Flat et Libbytown	J. McFadzean	En voiture	3½	2	12 do	26 00
Ayer's Flat et station de chemin de fer	H. G. Ayer	A pied	⅛	12	12 do	25 00
Aylmer et Eardley	R. Fogarty	En voiture	17	2	9 do	132 00
Aylmer et Ottawa	A. M. Holt	do	9	12	12 do	276 00
Aylmer et Portage du Fort	J. Wyman	do	50	6	Sais. 1878-79	552 00
Bagotville et Chicoutimi	S. Tremblay	do	13	tel q req.	3 mo. 10 jrs.	57 50
Bassin du Lièvre et Buckingham Road	F. H. Nanaville	Facultatif	1½	6	13 jours.	0 85
Bassin du Lièvre et station de Buckingham	do	do	½	6	11 mois	23 50
Batiscan et Trois-Rivières	X. Lebœuf	En voiture	28	6	12 do	424 00
Batiscan, pont de, et station de chemin de fer	L. Duval	do	1	12	3 do	25 00
Batiscan, pont de, et St. Pierre les Becquets	F Magny	En chaloupe	3	6	Sais. 1878	12 00
Batiscan, pont de, et St. Stanislas	P. Lebœuf	En voiture	13	6	12 mois	200 00
Beauharnois et Caughnawaga	Mme P. Duquette	do	15½	6	12 do	300 00
Beauharnois et Laberge	P. D. Laberge	do	5	2	12 do	50 00
Beauharnois et St. Louis de Gonzague	B. Paré	do	10	6	12 do	198 00
Beauharnois et St. Timothée	F. X. Rapin	do	9	6	9 do (jus. 31 déc. 1878)	156 00
do do	E. Rapin	do	9	6	3 depuis do	49 50
Beaurivage et Parkhurst	F. Sylvain	Facultatif	3	3	12 mois	32 00
Bécancour et station de ch. de f.	S Charron	En voiture	9	6	12 do	300 00
Bécancour et Ste. Gertrude	C. Leblanc	do	10	3	12 do	156 00
Bécancour, stat. de, et Ste. Julie de Somerset	W. Gardiner	do	1½	12	12 do	60 00
Bedford et Stanbridge-Nord	A. M. Stone	do	4½	3	12 do	75 00
Beebe Plain et station de chemin de fer	J. L. House	A pied	¼	12	12 do	35 00
Bégon et Trois-Pistoles	C. D'Auteuil	Facultatif	10½	2	12 do	69 12
Beloeil, village de, et station de St. Hilaire	P. Authier	do	1	12	12 do	100 00
do do	J. R. Brillon		...	...	Voyag spéc.	4 00
Beresford et Ste. Adèle	J. O. Lallier	Cheval ou voit.	12	2	12 mois	84 00
Bernier et St Jean	H. Boudreau	En voiture	3	6	11 do	36 66
Bersimis et Les Escoumains	Girouard et Beaudet	Facultatif	60	1	10 do	410 00
Bersimis et Pointe aux Esquimaux	do	do	350	...	Sais. 1878-79	350 00
Bersimis et Sault au Cochon	P. Picard	A pied ou en voit.	26	1	2 mois	40 00
Berthier et Isle Dupas	P. Moreau	Facultatif	2½	3	12 do	48 00
Berthier (en bas) et station de chemin de fer	F. Beaudoin	do	2½	12	12 do	80 00
do (en haut) do	F. Plante	do	2½	6	1 mois 18 jours	10 61
Berthier et Ste. Elizabeth	J. Leclaire	En voiture	9	6	12 mois	184 00
Berthier et St. Norbert	Mme A. Jalbert	do	15	6	12 do	400 00
Berthier et St. Sulpice	F. Plante	do	21	6	12 do	750 00
Berthier et Sorel	S. Valois	Facultatif	5	14	12 do	444 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Berthier et Trois-Rivières	L. Duchaine	En voiture	15	6	11 voy. sup	1,174 50
do do					Voyage spéc	6 45
Bethel et Durham-Sud	W. Bartlett	En voiture	6	2	12 mois	50 00
Bic et station de chemin de fer	G. Sylvain	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	12 do	32 60
Birchton et station de ch. de fer	G. N. Hodge	A pied	$\frac{1}{10}$	12	12 do	26 00
Birchton et Sawyerville	J. L. Taylor	Cheval ou voit.	6	6	12 do	215 00
Bisson et station de ch. de fer	F. Hamanne	Facultatif	$\frac{1}{6}$	7	9 mois 32 jrs.	32 56
Bisson et Saints-Anges	do	do	6	1 et 2	12 mois	96 00
Black River Station et station de chemin de fer	L. Olivier	A pied	150 vgs.	3	12 do	20 00
Blanche et Thurso	C. Abraham	Cheval ou voit.	16	1	12 do	79 00
Bolton Forest et station de ch. de fer	J. T. Channell	En voiture	$\frac{1}{8}$	6	9 do	19 50
Bonne Espérance et Pointe des Esquimaux	W. H. Whiteley		250		Voyage spéc	125 00
Bonne Espérance et Natashquan	N. Joncas		220		3 voyages	30 00
Boscobel et Roxton Falls	W. Hackwell	Cheval ou voit.	8	1	12 mois	30 00
Boynton et station de ch. de fer	J. Crosbie	Facultatif	$\frac{1}{4}$	6	12 do	25 00
Brigham et Farnham-Centre	T. Hill	A pd. ou en voit.	2	6	12 do	60 00
Bristol et Bristol-Nord	W. Shirley	Cheval ou voit.	5	3	12 do	72 00
Bristol et Onslow	J. Wyman	En voiture	12	6	7 mois 16 jrs.	219 51
Bristol et Sand Point	D. Wilson	do	4	6	Reste de la sai '77-'78	20 00
Bristol et Shawville	do	do	7&10	6	18 jours	10 88
Britannia Mills et station de chemin de fer	H. Guilbert	A pied	60 vgs.	12	12 mois	20 00
Britonville et St. Sauveur	G. Hamilton	Cheval ou voit.	8	3	12 do	93 00
Broadlands et Cross Point	M. Adams	do	$5\frac{1}{2}$	2	12 do	50 00
Brompton et Brompton Falls	H. Addison	do	4	3	12 do	80 00
Brookbury et Robinson	R. Rowe	En voiture	5	1	12 do	24 00
Broughton et Broughton-Est	C. H. J. Hall	Cheval ou voit.	5	2	12 do	60 00
Broughton et St. Frédéric	F. A. A. Arcand	do	6	1	9 do	22 50
Broughton et St Joseph	do	do	12	1	12 do	73 75
Bryson et Fort Coulonge	D. Shea	En voiture	16	3	12 do	225 00
Bryson et Portage du Fort	E. Murphy	Cheval ou voit.	7	6	18 jours (jus. 18 avril '78)	38 38
do do	D. Shea	do	7	6	11 m. 12 jrs. dep do	185 36
Buckingham et Graphite City	J. Leggo	do	6	6	12 mois	100 00
Buckingham et Guigues	M. Brayeau	do	12	1	12 do	52 00
Buckingham et stat. de ch. de f	J. W. Lynch	En voiture	3	12	2 do (jus 30 juin '78)	15 00
do do	J. Cosgrove	do	3	12	9 dep. do	35 25
Buckland et St. Lazare	E. Labreque	Cheval ou voit.	15	3	12 mois	136 00
Buckland et St. Magloire	P. Tanguay	En voiture	18	1	12 do	64 00
Burnside et Ste. Scholastique	J. Wood	do	6	2	6 do	27 00
Cacouna et station de ch. de fer (*viâ* St. Arsène)	J. B. Beaulieu	Facultatif	5	12	12 do	198 00
Calumet, îles du, et Collfield	T. Piché	Chaloupe ou voit	$1\frac{1}{2}$	6	12 do	85 00
Calumet, îles du, et Dunraven	J. Letts	En voiture	5	2	12 do	60 00
Campbellton, N.-B., et Paspébiac	D. Kerr	do	88	6	12 do	4,200 00
Campbellton Station, N.-B., et quai	C. Keane	Facultatif			Voy. spécial	1 00

ETAT No. 2, B—Détails de tous les paiements faits pour le transport de malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Canrobert et Farnham-Ouest....	S. L'Ecuyer	En voiture.........	5	6	6 mois (jus. 30 sept. '78)	62 50
do do ...	D. Alix....	do	5	6	6 dep. do	62 50
Canterbury et Scotstown..........	R Clark..	do	4	2	12 mois.......	42 00
Cantley et Kirk's Ferry.........	J. Kirk.	Chaloupe ou voit	2½	3	12 do ...	62 49
Cantley et Lucerne	R. Blackburn	Facultatif	19	1	12 do ...	80 00
Cap à l'Aigle et Malbaie	J. Tremblay......	En voiture.........	3	T.q. req.	Saison 1878	68 00
Capelton et station de ch. de fer.	J. Sorel..............	A pied	¼	6	12 mois.......	40 00
Cap Magdeleine et Trois-Rivières	L. Heroux.........	....	.....	......	Voy.spécial..	0 50
Cap Magdeleine et station de chemin de fer	O. Toupin	Facultatif	5	6	12 mois.........	31 25
Cap Rouge et Québec......	C. Hough.	En diligence......	9	6	12 do ...	156 50
Cap Santé et Les Ecureuils.......	P. Pagé	En voiture.........	4½	6	3 do ...	37 50
Cap Santé et Portneuf	E. Marcotte........	do	5	6	3 do ...	37 50
Carillon et Lachute...	A. Burch............	do	10½	6	12 do ...	420 00
Carillon, Lachute et St. André-Est................................	....	....	.....	....	Voy. spécial	1 50
Carillon et Ottawa (rive nord)......................................	J. W. Campbell.	do	82	6	Reste de la sai. '77-'78	230 00
Carillon et Pointe Fortune.......	J. Poitras..........	do	1	6	Saison 1878.	34 00
do do	E. A. St. Denis..	do	1	.....	Voy. spécial.	13 50
Carillon et St. Philippe d'Argenteuil	F. Naubert.........	do	6	2	1 mois......	4 16
Carillon et s'at. de Vaudreuil...	R Whyte..........	do	25½	6	Part. sai.'77-'78 et '78-'79	4[illegible]0 00
Carillon et quai	Mme M. J. O. Fletcher.	do	½	12	Saison 1878.	38 00
Carleton et quai..	T. F. Meagher...	Facultatif	½	4	do ...	29 00
Caughnawaga et Huntingdon...	A McMaster	En voiture.........	37	6	12 mois.......	950 00
Caughnawaga et quai	W. Delorimier....	do	½	12	12 do ...	88 00
Causapscal et stat. de ch. de fer.	A. Blais	A pied...............	250 vgs	12	12 do ...	50 00
Cazaville et St. Anicet.....	J. Sullivan.........	En voiture ..	6¾	3	12 do ...	89 00
Cedar Hall et stat. de ch. de fer.	F. Fréchette.......	A pied	1	6	12 do ...	80 00
Cèdres et St. Dominique des Cèdres.	P. Poirier.........	En voiture.........	7½	3	1 do ...	7 50
Cèdres et station de St. Dominique	B. Hurteau...	do	4½	6	12 do ...	150 00
Chambly Basin et station de chemin de fer	W. Vallée	Facultatif	¼	12	11 m. 20 jrs..	46 54
Chambly Basin et St. Mathias....	G. Frouillette....	En voiture.........	5	6	3 mois........	120 00
Chambly Canton et station de chemin de fer	J. Hackett	Facultatif	¼	12	11 mo. 20 jrs	46 54
Chambly Canton et St. Césaire.	F. X. Daissault..	En voiture.........	15	6	10 jours	9 06
Chambly Canton et St. Hubert..	F. Daignault......	do	10	6	1 mo. 14 jrs	37 00
Champlain et station de ch. de f	N. Hardy..	do	2	12	3 mois.......	30 00
Champlain et Vincennes..........	M. Dessureau.....	Facultatif	5	3	12 do ...	80 00
Chantelle et Rawdon...	D. Morin...	En voiture... .. .	17	2	12 do ...	130 00
Charlemagne et Montréal	M. Archambault.	do	15	6	12 do ...	700 00
Charlemagne et St. Sulpice.......	J. B. Archambault............	do	14	6	12 do ...	640 00
Chartierville et La Patrie	A. Daigneau	do	9	2	3 do ...	18 75
Chatboro' et Cushing	C. A. Bradford.	do	3	2	8 do ...	17 33
Chatboro' et St. Philippe.	do ...	do	2½	2	4 do ...	8 67
Chatillon et St. Zéphirin...........	J. Duplessis	do	5½	3	9 do ...	39 00
Chaudière Mills et station de chemin de fer......	A. Lemieux.	Cheval ou voit...	3½	6	12 do ...	100 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Chaudière Station et station de chemin de fer	A. McFee	A pied	300 vgs.	6	12 mois	20 00
Chemin Taché et Saint-François Xavier de Viger	O. Tremblay	Facultatif	6	1	3 do	7 50
Cherry River et Magog	R. A. Buzzell	Cheval ou voit.	4	2	12 do	32 00
Chester et Chester-Est	J. Jutras	do	10	1	6 do	30 00
Chester et Ham-Nord	F. Rouleau	En voiture	10	2	12 do	94 00
Chichester et Fort Coulonge	J. Landon	do	21	3	12 do	345 00
Chichester, Fort William et Pembroke	H. Jewell	Cheval ou voit.	11	3et6	12 do	425 00
Chicoutimi et Laterrière	J. Simard	En voiture	10	2	12 do	93 60
Chicoutimi et Roberval	C. Girard	do	77	3	3 do (jus. 31 juin '79)	250 00
do do	A. Girard	do	77	3	9 dep. do	750 00
Chicoutimi et Baie Saint-Paul	P. Gagné	Cheval ou voit.	87	6	9 mois (jus. 31 mars '79)	1,404 00
do do	P. Gilbert	do	87	t. q req	12 voyages	96 00
Chicoutimi et Tremblay	A. Tremblay	Chal'pe ou voit	2	6	12 mois	55 00
Chicoutimi et quai	S. Tremblay	En voiture	½	t q req	12 mois	31 20
Clairvaux et Baie Saint-Paul	J. Guay	Cheval ou voit.	8	1	6 mois 17 jrs	31 50
Clapham et Inverness (*viâ* Millfield)	R. J. Briggs	En voiture	13½	2	12 do	135 00
Clapham et Richardville (*viâ* New Ireland)	D. Poudrier	Cheval ou voit.	9½	1	12 do	51 00
Clarenceville et station de chemin de fer Lacolle	S. O. Clark	En voiture	4	6	12 do	235 00
Clarenceville et Miranda	do	do	4	2	12 do	32 00
Coaticook et Dixville	O. Baldwin	Cheval ou voit.	5	3	12 do	74 00
Coaticook et Hereford	G. Thomas	En voiture	15	1	12 do	100 00
Coaticook et Coaticook-Nord	E. C. Ellis	Cheval ou voit.	1½	12	12 do	89 00
Coaticook et Paquette	T. Paquette	En voiture	22	2	12 do	200 00
Coaticook et Stanstead	O. A. Parker	do	19	6	12 do	517 00
Collfield et lac à la Loutre	J Hill	Cheval ou voit.	20	1	12 do	88 00
Como et Oka	C. Chauret	do	1	6	Sais. '77-78	22 00
Como et quai	J. Hodgson	do	¼	6	Saison 1878	15 00
Compton et Martinville	F. Pierce	En voiture	6	3	12 mois	70 00
Compton et Richby	Mme J. D. Elliott	do	4	3	3 do	12 50
Compton et Saint-Edwidge	F. Courtemanche	do	10	3	12 do	108 00
Contrecœur et Montréal	L. Hébert	do	30	6	12 do	800 00
Cookshire et Island Brook	A. Gamsby	do	10	3	12 do	132 00
Cookshire et Linda	D. B. Hall	do	5	1	12 do	26 00
Cookshire et stat. de ch. de fer	S. J. Osgood	A pied ou en voit	¼	12	12 do	52 00
Corbin et Frontière	A. Roberts	En voiture	2	3	12 do	40 00
Cornwall et Saint-Régis	R. Tyre	Chal'pe ou voit	6	2	12 do	60 00
Côteau du Lac et Côteau Landing	M. Hurteau	En voiture	2	6	6 do (jus 30 sept. '78)	32 00
do do	G. Gauthier	do	2	6	6 dep. do	40 00
Côteau Landing et station de chemin de fer	M. Hurteau	do	2	18	4 ms. (jus. 31 juillet '78)	62 33
do do	G. Gauthier	do	2	18	8 dep. do	80 00
Côteau Landing et St. Zotique	O. Prieur	do	2½	6	12 mois	60 00
Côteau Landing et Valleyfield	G. Gauthier	Chal'pe ou voit.	6	6	12 do	200 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Côteau Station et Dalhousie Mills	J. Lefebvre	En voiture	17	6	3 mois (jus. 30 juin '78)	130 00
do do	A. Beautron	do	17	6	9 dep. do	337 50
Côteau Station and Ste. Marthe	P. Monaghan	do	13	6	9 mois (jus 31 déc. '78)	225 00
do do	J. Campeau	do	13½	6	3 dep. do	70 00
Côte Saint-Michel et Montréal	L. Tassé	do	6½	3	12 mois	120 00
Côte Saint-Paul, Tannery-Ouest et station de chemin de fer	F. Faure	do	3 et $\frac{1}{16}$	6 et 18	12 mois	180 00
Covey Hill et Vicars	W. Orr	Facultatif	2	6	12 do	52 00
Craig's Road Station et Leeds	R. W. Lipsey	En voiture	28	3	12 do	390 00
Cranbourne et Frampton	P. Colgan	Facultatif	8	2	12 do	69 80
Cranbourne et Saint-Odilon	P. Paquette	do	3	2	12 do	25 00
Cumberland Mills et Rivière Gilbert	T. J. Taylor	do	8	1	11 do	36 67
Cushing et station de ch. de fer	J. C. Cushing	do	1	6	11 jours	2 75
Daillebout et Joliette	A. Riberdy	En voiture	14	6	12 mois	248 00
Daillebout et Sainte-Béatrice	J. Marion	do	9	2	12 do	50 00
Dalesville et Edina	J. Tomalty	do	6	1	12 do	30 00
Dalesville et Lachute	P. McArthur	Cheval ou voit.	6	2et3	12 do	87 50
Dalling et Ely-Sud	L. W. Weed	Facultatif	6	3	12 do	90 00
Danby et station de ch. de fer	W. Duff	do	50 vgs.	12	12 do	12 00
Danville et Saint-George de Windsor	E. Marcotte	Cheval ou voit.	10	2	12 do	88 00
Danville et Saint-Patrick's Hill	J. C. Stevens	En voiture	9	6	12 do	225 00
Danville et Ham-Sud	G. Goodenough	Cheval ou voit.	24	3	12 do	399 00
Denison's Mills et Richmond-Est	J. R. Denison	do	7	2	12 do	90 00
Derby Line, Rock Island, Stanstead et station de ch de fer	H. A. Channell	En voiture	1½	12	12 do	180 00
Deschambault et station de chemin de fer	A. D. Hamelin	do	2½	12	3 do	45 50
Dillonton et Bolton-Est	J McMannis	do	22	6	5 do	156 25
Dillonton et Perdues	T. Perdue	Cheval ou voit	2	6	3 do	45 00
Dillonton, station de ch. de fer de, et Bolton-Sud	J. McMannis	Facultatif	23	6	4 do	125 00
Domaine de Gentilly et Gentilly	D. Beauchesne	En voiture	9	2	12 do	40 00
Dorval et station de ch. de fer	L. Allard	do	¾	12	9 do	75 00
Drummondville et Melbourne	C. Johnston	Cheval ou voit.	24	6	12 do	600 00
Drummondville et station de chemin de fer	R. J. Millar	A pied	⅛	12	12 do	48 00
Drummondville et Saint-Cyrille de Wendover	J. B. Dionne	En voiture	3	2	9 do (jus. 31 déc. '78)	46 50
do do	J. B. Janelle	do	5½	2	3 dep. do	15 50
Dudswell et stat. de ch. de fer	W. H. Lothrop	do	1½	6	12 mois	75 00
Dudswell-Centre et Dudswell-Est	R. F. Bishop	Cheval ou voit.	4½	2	12 do	42 00
Dunany et Lachute	S. Smith	do	8	2	12 do	72 00
Dunany et Shrewsbury	J. Chambers	do	6	2	12 do	50 00
Dunboro' et Sweetsburg	A. L. Hill	En voiture	5	2	5 do (jus. 31 août '78)	22 91
Dunboro' et Sweetsburg Station	W. Wilson	do	4¼	7	1 dep. do	58 33

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en mille.	No de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Dundee et Huntingdon	A. McMaster	En voiture	22	6	12 mois ...	448 00
Dunham et Dunham-Est	R. A. Wales	do	3½	3	12 do ...	78 00
Dunham et station de Stanbridge	W. Turnbull	do	13	6	12 do ...	313 00
East Arthabaska et St. Fortunat (*viâ* Chester-Est)	D. Boulanger	do	12	2	6 do ...	80 00
East Arthabaska et Stanfold (*viâ* Larochelle)	do	Facultatif	9	3	12 do ...	78 00
East Bolton et South Bolton	J. McMannis	Cheval ou voit...	8	6	3 do ...	55 00
East Broughton et Guizot	J. L. Marcotte	do	10½	2	11 do ...	73 34
East Broughton et Broughton-Ouest	N. Lemieux	do	13	2	11 do ...	82 50
East Broughton et Broughton-Ouest (*viâ* Guizot)	do	do	23½	2	1 do ...	13 60
East Clifton et Sawyerville	J. A. Cairns	En voiture	6	3	12 do ...	80 00
East Farnham et station de chemin de fer	C. H. Mansfield	do	1	6	12 do ...	20 00
East Magdala et Lyster	W. J. Smyth	do	6	1	6 do (jus. 30 sept. '78)	15 00
do do	T. Leclerc	do	6	1	6 dep. do	13 00
East Templeton et Perkins	J. Franey	Cheval ou voit...	9	2	12 mois ...	70 00
East Templeton et station de chemin de fer	E. Mason	En voiture	1	12	11 do ...	91 66
East Templeton et quai	do	Facultatif	1	12	13 jours	3 64
Edmunston (N.B.) et Rivière du Loup	J. Turner	En voiture	82	6	12 mois ...	3,749 25
Egypte et St. Ephrem d'Upton	V. Laperche	do	8½	6	12 do ...	225 00
Elgin Road et stat. de ch. de fer	T. Francœur	A pied ou en voit	1	3	12 do ...	30 00
Escuminac et Fleurant	J. T. Edwards	Cheval ou voit...	8	1	12 do ...	30 00
Etchemin et Lévis	M. Godbout	En voiture	6	12	12 do ...	249 60
Etchemin et St. Jean Chrysostôme	A. Pichet	do	3	6	12 do ...	88 00
Farnboro' et Shefford-Ouest	L. Wells	do	2½	3	12 do ...	52 00
Farndon et Haseville	P. Hase	Cheval ou voit...	7	2	12 do ...	65 00
Father Point et Rimouski	M. Lauzier	En voiture	6½	6	12 do ...	177 00
Fontenoy et Melbourne	R. Frazer	do	6	2	12 do ...	48 00
Fox River et Grande Grève	A. Paradis	Facultatif	19	3	3 do (jus. 30 juin '78)	65 00
do do	J. Dunn	do	19	3	9 dep. do	165 00
Fox River et Ste. Anne des Monts	J. Lepage	do	107	1	12 mois ...	950 00
Frampton et Ste. Hénédine	J. Doyle	En voiture	13	6	12 do ...	400 00
Frampton et Springbrook	A. Anderson	Cheval ou voit...	4	3	12 do ...	60 00
Franklin Centre et Starnesboro'	M. Boyce	Facultatif	2	6	12 do ...	64 00
Frelighsburg et Pinnacle-Nord	G. C. Chadburn	En voiture	6½	2	12 do ...	75 00
Frelighsburg et station de St Armand	A. Shelters	Cheval ou voit...	10	6	12 do ...	345 00
Frelighsburg et Sweetsburg	A. Pickle	En voiture	14	6	12 do ...	340 00
Fulford et Waterloo	G. England	do	4	2	12 do ...	40 00
Garthby et lac Weedon	F. Brière	do	6	1	12 do ...	32 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Garthby et Ham-Nord	E. Grenier	Cheval ou voit...	13	1	12 mois ...	55 00
Garthby et Stornoway	do	do ...	16	1	12 do ...	96 00
Gaspé, bass. de, et Grande Grève	J. Lambert	Facultatif	12	3	12 do ...	200 00
Gaspé, bassin de, et Percé	T. Tapp	En voiture	36	6	12 do ...	1,876 00
Gaspé, bassin de, et quai	A. T. Carter	Facultatif	¼	4	Saison 1878.	37 60
Gatineau, station de ch. de fer de la pointe de la, et Templeton	J. O'Hagen	do	1⅓	6	11 mois ...	60 00
Genoa et St. Hermas	J. Gordon	do	3½	2	12 do ...	40 00
Georgeville et Knowlton Landing	D. A. Bullock	do	3	6	5 do ...	41 66
Georgeville et Magog	J. G. Cowie	En voiture	10	6	9 do ...	150 00
Georgeville et Pointe Magoon	A. Magoon	Cheval ou voit...	5½	2	12 do ...	52 00
Georgeville et Smith's Mills	J. F. Bullock	do ...	10½	6	12 do ...	308 00
Geraldine et Stockwell	C. Newman	A pied ou en voit	3½	2	12 do ...	26 00
Granby et Granboro'	J. C. West	En voiture	12	3	6 do ...	48 00
Granby et stat. de ch. de fer	A. B. Foster	Facultatif	⅓	12	12 do ...	100 00
Granby et Roxton Pond	L. Tinning	Cheval ou voit...	12½	3	12 do ...	195 00
Grande Baie et L'Anse St Jean	A. Harvey	A pied ou en can.	54	2 pr. mo.	9 do (jus. 31 déc. '78)	112 50
do do ...	R. Gagnon	do ...	54	do	3 dep. do	37 50
Grande Baie et quai	E. Lévêque	A pied ou en voit	3	T.q. req..	Saison 1878.	49 00
Grande Ligne et Mont St. Nicholas	M. Boissonnault	Facultatif	2¼	3	12 mois ...	40 00
Grande Entrée et Hav. aux Ma's.	J. McPhail	do	20	3 pr mo.	Saison 1878.	50 00
Grandes Coudées et Jersey, Beauce	M. Cahill	Cheval ou voit...	14	1	12 mois ...	62 48
Green River et St. Antonin	F. Queen	Facultatif	3	6	12 do ...	54 00
Green River et St. Modeste	do	Cheval ou voit..	5	3	12 do ...	49 00
Grenville et stat. de ch. de fer	L. W. Russell	Facultatif	1½	6	2 do (jus. 30 juin '78)	10 50
do do ...	H. F. Cumming.	do	1½	6	9 dep. do	7 50
Grenville et quai	J. Shepherd. ...	do	½	12	13 jours	2 25
Grondines et stat. de ch. de fer	F.X. Thibaudeau	En voiture	3⅓	6	3 mois ...	37 50
Guigues et Notre Dame du Laus	A. Bergeron	Facultatif	38	2 pr mo.	8 do ...	53 33
Hadlow Cove Road et St. David de Lévis	L. A. Guay	A pied	1	6	12 do ...	50 00
Haley's Station et Portage du Fort	D. M. Rattray	En voiture	7	12	11 do ...	70 34
Hallerton et Hemmingford	J. Blair	do	4¾	3	12 do ...	53 00
Harrington et Rivington	D. McIntosh	do	5	1	7 do ...	15 16
Hatley et station de ch. de fer	B. Martin	do	3½	6	12 do ...	155 00
Hedleyville et St. Roch de Québec	J. DeBlois	A pied	1	12	12 do ...	62 60
Hemison et St. Malachie	S. Bagnall	Cheval ou voit...	3	6	12 do ...	78 00
Hemison et Standon	J. Nicholson	do ...	9½	2	9 do (jus. 31 déc. '78)	48 45
do do	W. Wilson	do ...	9½	2	3 dep. do	10 00
Hemmingford et Huntingdon	J. Latham	En voiture	32	6	12 do ...	1,000 00
Hemmingford et Roxham	O. Hefferman	do	5	2	12 do ...	35 60
Henrysburg et Lacolle	G. Giroux	do	8½	3	12 do ...	96 00
Henrysburg et Malmaison	M. Gamache	do	7½	6	12 do ...	350 00
Herbert et Mansonville	M. Geer	Facultatif	5½	2	12 do ...	48 00
Hereford et Canaan, E.U	A. H. Workman.	En voiture	3	1	12 do ...	7 52
Hochelaga et Montréal	J. H. Brown	A pied ou en voit	2	12	12 do ...	146 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Periode.	Montant.
						$ cts.
House Harbor et Iles de la Madeleine	P. Turnbull	Facultatif	30	2 pr. mo.	Saison 1878	70 00
Hudson et quai	A. Vipond	do	¼	12	do	12 00
Hunterstown et Rivière-du-Loup	G. Blais	En voiture	17	6	12 mois	360 00
Hunterstown et St. Elie	O. Martin	do	7½	3	12 do	80 00
Huntingdon et St. Anicet	CazaetQuesnelle	do	13	6	9 do (jus. 31 déc. '78)	217 50
do do	O. Dupuis	do	13	6	3 dep. do	72 50
Huntingville et Lennoxville	J. R. Moy	Facultatif	2	6	12 mois	75 00
Huntingville et Milby	do	A pied	2¾	3	12 do	42 00
Inverness et Kinnear's Mills, (*viâ* Reedsdale)	W. Gardiner	En voiture	9	3	12 do	150 00
Inverness et Leeds (*viâ* Glen Murray)	H. McCutcheon	Cheval ou voit.	12	3	12 do	220 00
Inverness et New Ireland	J. A. Hall	En voiture	18½	3	6 do (jus. 30 sept. '78)	130 00
do do	A. McLean	do	18½	3	6 dep. do	74 00
Inverness et Ste. Julie de Somerset	W. Gardiner	do	9½	6	12 mois	200 00
Iron Hill et Sweetsburg	W. Moffatt	do	6	2	12 do	52 00
Isle aux Coudres et Baie St. Paul	J. Dufour	Chal. ou voiture.	12	2	12 do	220 00
Isle aux Grues et Montmagny	L. Lebel	do	7	1	12 do	120 00
Isle Bizard et Ste. Geneviève	A. Barbeau	Facultatif	½	6	12 do	36 00
Isle Perrot et Ste. Anne, Bout de l'Isle	T. B. Ricard	Cheval ou voit.	7	3	12 do	80 00
Isle Verte et Notre Dame de l'Isle Verte	E. Simard	Chal. ou voiture.	6	1	12 do	50 00
Isle Verte et stat. de ch. de fer	O. Morency	Facultatif	1	12	11 mois 15 jrs (jus. 15 mars 1879)	76 44
do do	L. A. Bertram	do	1	12	16 jrs. (dep. do)	3 56
Isle Verte et St. Eloi	J. Thériault	Cheval ou voit.	8	3	12 mois	100 00
Isle Verte et St. Paul de la Croix	T. Thériault	do	10	1	12 do	50 00
Jersey et Marlow	M. Cahill	do	13	3	12 do	230 56
Jersey et station de St Joseph	do	En voiture	23½	6	12 do	774 00
Jobin, station de, et Newbois (*viâ* St. Bernard)	V. Filion	do	9	3	12 do	132 00
Jobin, station de, et station de chemin de fer	G. Garon	Facultatif	100 vgs	12	9 mois 23 jrs.	32 55
Johnville et station de ch. de fer	C. Smith	do	¼	6	12 mois	28 00
Joliette et L'Assomption	J. Mirault	do	18	6	11 do	399 58
Joliette et stat. de chem. de fer.	do	En voiture	6	6	1 do	32 42
Joliette et Rawdon	O. Ethier	do	18	6	12 do	450 00
Joliette et Ste. Elizabeth	J. Mirault	Facultatif	10	6	12 do	200 00
Kamouraska et station de chemin de fer	J. Desjardins	En voiture	5	12	9 do (jus 31 déc. '78)	225 00
do do	J. B. Pelletier	do	5	12	3 dep. do	75 00

ETAT No. 2, B—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Kamouraska et St. Paschal	P. Desjardins	En voiture	5	2	12 mois	160 00
Katevale et Hatley-Nord	J. Gorel	Cheval ou voit.	4½	2	12 do	42 00
Kazubazua et lac à la Loutre	H. B. Cornish	do	20	1	12 do	180 00
Kelso et rivière à la Truite	J. Marshall	Facultatif	2½	3	12 do	50 00
Kildare et St. Alphonse	F. Prudhomme	En voiture	12	3	12 do	120 00
Kingsey Falls et Kingsey Siding	B. Lemieux	Facultatif	4	6	3 do (jus 30 juin '78)	25 00
do do	E. D. Adams	do	4	6	9 dep. do	75 00
Kingsey Siding et station de chemin de fer	do	A pied	200 vgs.	6	12 mois	40 00
Kinnear's Mills et Leeds (*viâ* Lemesurier)	H. McCutcheon	En voiture	7	6	9 do	117 00
Knowlton et St. Etienne de Bolton	L. Poulin	Cheval ou voit.	9	3	12 do	144 00
Knowlton et Sutton Junction	J. McMannis	En voiture	7	6	12 do	290 00
Knowlton et Waterloo	do	do	10	6	9 do	183 75
Knowlton Landing et Waterloo	do	do	24	6	3 do	146 50
La Baie et Nicolet	T. Vigneau	do	9	6	12 do	175 00
La Baie et St. Zéphirin	do	do	8	6	12 do	250 00
La Baie et Yamaska	do	do	20¾	6	12 do	498 00
Labarre et St. Joseph d'Alma	D. Boulanger	Cheval ou voit.	16	1	2 do	11 67
La Beauce et stat. de ch. de fer	J. Genest	A pied ou en voit	½	7	9 mois 23 jrs.	40 69
La Beauce et St. Elzéar	E. Landril	Cheval ou voit.	3	3	12 mois	28 00
L'Acadie et St. Jacques le Mineur	J. O. Poirier	En voiture	5	6	12 do	160 00
Lachenaie et Terrebonne	G. Villeneuve	Cheval ou voit.	4½	3	12 do	52 00
Lachute et Lakefield	G. Rogers	do	9	2	12 do	72 80
Lachute et station de ch. de fer	G. L. Meikle	Façultatif	250 vgs	12	11 do	33 00
Lac Masson et Ste. Adèle	C. G. Guenette	En voiture	12	2	12 do	100 00
Lacolle et Odelltown	J. McCallum	do	3	3	5 do	20 00
Lac Aylmer et Stornoway	G. Champoux	Cheval ou voit.	7	1	12 do	30 00
Lac Beauport et Québec	A. Simons	En voiture	13	2	12 do	150 00
Lac Etchemin et Langevin	L. Mercier	Cheval ou voit.	12	2	12 do	80 00
Lac Etchemin et Standon	J. Nicholson	do	12	3	12 do	99 00
Lac Mégantic et Morinville	H. J. Wilson	Cheval ou chal.	5	2	12 do	40 00
Lac Mégantic et Piopolis	C. F. X. Langlois	En voiture	7	3	12 do	120 00
Lac Mégantic et Stornoway	R. McLeod	do	15	3	12 do	180 00
Lac Temiscamingue et Mattawa	C. Rankin	Facultatif	120 et 125½	1	12 do	920 63
Lac Weedon et station de chemin de fer	F. Brière	En voiture	1	6	12 do	40 00
Lamartine et station de L'Islet	P. Cloutier	Facultatif	3	1 et 4	12 do	29 17
Lambton et St. François	H. Richard	En voiture	36	6	12 do	770 00
Lambton et Stornoway	E. Bélanger	Facultatif	9	6	12 do	216 00
Lambton et Valletort	P. Roy	Cheval ou voit.	8	2	12 do	54 00
Landreville et Ormstown	A. Lorange	En voiture	4	2	12 do	50 00
L'Anse au Foin et Tremblay	T. Harvey	do	8	2	12 do	79 00
La Patrie et Notre Dame des Bois	F. Poulin	do	10	3	2 do	18 66
La Patrie et Vaillantbourg	P. U. Vaillant	do	9	2	10 do	62 50
La Petite Rivière St. François et baie St. Paul	P. Bouchard	Facultatif	10	3	6 do (jus 30 sept. '78).	45 00
do do	E. Verrault	do	10	3	6 dep. do	46 80

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
La Pigeonnière et St. Edouard	L. Ricard	En voiture	4	6	12 mois	90 00
Laprairie et St. Constant	O. Robert	do	6	6	12 do	132 50
Laprairie et St. Philippe	L L'Ecuyer	do	6	6	12 do	200 00
La Présentation et St. Hyacinthe	A. Millet	do	6	3	12 do	78 00
L'Assomption et Ste. Julienne	J. Renaud	do	23	6	12 do	540 00
Lauzon et Lévis	H. Martin	Cheval ou voit.	2	6	12 do	100 00
Lauzon et St. Joseph de Lévis	do	Facultatif	1¼	6	12 do	100 00
Laval et Québec	J Keough	En voiture	17	2	12 do	100 00
Lavergne et stat. de ch de fer	T. Boutin	Facultatif	1½	6	12 do	40 00
Lawrenceville et Stukely-Nord	C. Gendron	En voiture	4	3	12 do	80 00
Leeds et village de Leeds	H. McCutcheon	Cheval ou voit	1	3	12 do	30 00
Leeds et Broughton-Ouest	J. Bolduc	Facultatif	15	3	12 do	106 25
Lennoxville et stations de chemin de fer	E. W. Abbott	A pied	⅛	12	12 do	101 00
Les Eboulements et Settrington	S. Chouinard	Cheval ou voit.	8	2	12 do	60 00
Les Eboulements et quai	Z. Nadeau	Facultatif	3	T.q. req.	Saison, 1878	53 00
Les Escoumains et Sault au Cochon	M. Boissonneault	En voiture	35	2	2 mois	75 00
Les Escoumains et Tadousac	J. Fortin	do	27	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	356 25
do do	X. Gagné	do	27	3	3 dep. do	93 75
Lévis et Québec	H. Martin	Facultatif	1	12 et 18	12 mois	387 50
Lévis et station de chemin de fer et Québec	do	En voiture	....	T.q. req.	12 do	18 00
Lévis et station de chemin de fer L. et K	A. Gagné	Facultatif	1½	12	9 mo. 23 j'rs.	203 47
Lévis et station de chem. de fer	H. Martin	do	1	12	12 mois	90 00
Lévis et St. Joseph Beauce	F. Roy	En voiture	48	T.q req.	3 do	529 06
Lévis et St. Michel	H. Martin	do	15	6	12 do	425 00
Lévis et bureau intermédiaire	E. Bedard	Facultatif	⅓	12	12 do	200 00
Lévis et Trois-Rivières	M. Lemay	En voiture	89	6	3 do (jus. 30 juin '78)	849 50
do do	H. Lavigne	do	89	6	9 dep. do	2,085 00
Lime Ridge et Marbleton	D. Côté	do	½	6	10 mois	43 33
L'Islet et stat. de chemin de fer	M. E. Ballantyne	do	1½	12	12 do	140 00
L'Islet, station de, et St. Cyrille	J. B. Cloutier	Facultatif	7½	2	12 do	104 00
Lochabar, baie de, et Thurso	A. Campbell	En voiture	5	2	3 do	11 00
Longueuil et Montréal	P. Lespérance	Facultatif	4	6	12 do	125 00
Lorette et Québec	L. Richard	En voiture	9	4	12 do	209 00
Lotbinière et Rivière Bois Clair	J. Lemay	Cheval ou voit.	6	3	12 do	64 00
Low, Maniwaki et Wakefield-Nord	C. Brooks	do	54 et 11	3 et 6	12 do	1,517 50
Low et Venosta	J. McCaffrey	do	8	1	12 do	48 00
Maddington et Stanfold (*viâ* Blandford)	L. Robitaille	En voiture	13	2	3 do (jus. 30 juin '78)	30 00
do do	P. Robitaille	do	13	2	9 dep. do	90 00
Magenta et Farnham-Ouest	J. Fournier	Facultatif	5	2	12 mois	42 00
Magog et Sherbrooke	J. Norton	En voiture	19½	6	12 do	400 00
Magog et Waterloo	J. G. Cowie	do	20	6	3 do	125 00
Malmaison et St. Charles de Stanbridge	M. O. Gauvin	do	3	3	12 do	50 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en mille.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Maniwaki et rivière Joseph	C. Monette	Facultatif	8	1	9 mois (jusq. 31 déc. '78)	39 00
do do	E Roy	do	8	1	3 dep. do	13 00
Mansonville et Potton-Ouest	M. L. Elkins	En voiture	5	2	12 mois	40 00
Maple Grove et Sanborn	M. Hurley	Cheval ou voit.	11	3	6 do (jus 30 sept. '78)	78 00
do do	F. Hagarty	do	11	3	6 dep. do	75 00
Maple Grove et Somerset	M. Dubois	En voiture	20	3	12 mois	140 00
Maple Leaf et Sawyerville	W. G. Planche	Cheval ou voit.	$3\frac{1}{4}$	2	12 do	40 00
Marbleton et stat. de ch. de fer	O. Côté	Facultatif	2	6&12	12 do	145 33
Marbleton et Ham-Sud	F. G. Goodenough	do	10	2	12 do	69 00
Marlow et frontière des E.-U.	M. Cahill	Cheval ou voit.	$14\frac{1}{2}$	3	12 do	224 00
Mascouche et Terrebonne	L. Bohémier	do	7	6	12 do	156 00
Masham Mills et Wakefield	W. Bennett	do	7	2	12 do	73 50
Maskinongé et St Justin	L. St. Antoine	En voiture	2	6	11 do	91 66
Mastigoche et St. Gabriel de Brandon	T. O. Hénault	do	9	1	12 do	36 00
Matane et Ste. Anne des Monts	M Leclerc	do	57	3	12 do	780 00
Matane et station St. Octave	E. Bernier	do	28	6	12 do	750 00
Métapédiac et stat. de ch. de fer	D. Fraser	A pied	200 vgs.	12	12 do	50 00
Métapédiac et Runnymede (*viâ* Dee Side)	J. Lawlor	Facultatif	12	1	12 do	59 00
Melbourne et Rockland	C. S. Drummond	En voiture	$3\frac{1}{2}$	6	12 do	120 00
Melbourne et Waterloo	E. Lawrence	Cheval ou voit.	33	3	6 do (jus. 30 sept. '78)	250 00
do do	A. T. Lawrence.	do	33	3	6 dep. do	250 00
Matabechouan et St. Gédéon	G. Audet	do	9	1	12 mois	45 00
Méthot, Moul. de, et Ste. Agathe	A. Beaudoin	do	8	3	12 do	78 00
Méthot, Moul. de, et St. Flavien	J. Fournier	do	4	2	12 do	45 00
Métis et Pointe Métis	W. E. Page	Facultatif	6	6	2 mos. 8 j'rs	44 25
Métis et station du chemin Métis	do	En voiture	$3\frac{1}{2}$	12	6 mois	75 00
Métis et station St. Octave	do	do	7	12	6 do	150 00
Mille Isles et St. Jérôme	J. Westgate	do	12	2	12 do	100 00
Mongenais et Peveril	D. W. Fraser	do	$7\frac{1}{2}$	3	12 do	95 00
Montalambert et Rimouski	F. Parent	do	3	6	12 do	40 00
Montebello et stat. de ch. de fer	C. Major	A pied ou en voit	$\frac{1}{4}$	12	11 do	45 83
Montebello and quai	do	Facultatif	$\frac{1}{2}$	12	13 jours	0 91
Montmagny et stat. de ch. de fer	C. Letourneau	En voiture	1	12	12 mois	120 00
Montréal, division de					Serv. spécial pend. l'obst. par la neige des c. de fer G.T. et S.E.	26 10
Montréal et New Glasgow	Vincent et Cie	En voiture	36	6	1 mois	75 00
Montréal et Notre Dame des Grâces	T. F. O'Brien	do	$2\frac{1}{4}$	6	12 mois	104 00
Montréal et Pointe St. Charles	J. Skeith	do	$1\frac{1}{2}$	18	12 do	187 48
Montréal et station du chemin de fer Q. M. O. et O	C. A. Dumaine	do	$2\frac{1}{4}$	f.q. req.	11 do	658 07
Montréal, bureau de réception et boîtes aux lettres	E. Carroll	do		43	10 do (jus. 31 janv. '79)	2,103 33
do do	J. Jackson	do		43	2 dep. do	233 33
Montréal et St. Eustache	J. B. Binette	do	21	6	12 mois	550 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
Montréal, St. Jérôme et Ste. Thérèse	A. Seguin	En voiture	....	.....	Voyag. spéc.	3 00
Montréal et St. Jérôme	P. Labelle	do	33	6	1 mois	91 66
Montréal et Sault au Récollet	F.S Vincent et Cie	do	7	6	1 do	12 50
Montréal et Terrebonne	do	do	17	6 et 12	11 mois	639 16
Montréal et quai	C. A. Dumaine	do	½	6	Saison 1878	133 70
Mont Johnson et Versailles	A. Gilbert	Cheval ou voit.	4	6	12 mois	140 00
Malbaie et Québec	J. Bouchard	En voiture	90	6	12 do	2,900 00
Malbaie et Ste. Agnès	C. Savard	Cheval ou voit.	10	6	12 do	35 00
Malbaie et Tadousac	H. Foster	Facultatif	43	3	12 do	600 00
Malbaie et quai	F. Tremblay	do	3	T.q req.	Saison 1878	203 50
Namur et Ripon	J. B. St. Pierre	do	31	3	12 mois	99 00
Napierville et Stottville	H. Girard	En voiture	7	6	12 do	125 00
Neigette et station Ste. Flavie	D. Beaulieu	Cheval ou voit.	8	2	12 do	72 00
Neigette et St. Gobert	T. Croft	do	9	1	11 do	36 67
New Armagh et St. Sylvestre	J. Orr	Facultatif	4½	2	12 do	50 00
New Carlisle et quai	T. I. Caldwell	do	¾	4	Saison 1878	58 00
New Edinburgh et Templeton	J. O'Hagan	En voiture	1¼	6	1 mois	5 00
New Glasgow et Ste. Anne des Plaines	F. Langlois, *dit* Traverci	do	8½	6	11 mois	229 16
New Glasgow et St. Calixte de Kilkenny	A. Perrault	do	9	2	12 do	66 00
New Richmond et quai	R. Brash	Facultatif	2	4	Saison 1878	78 40
Nicolet et St. Grégoire	O. Hébert	En voiture	8	12	6 mois (jus 30 sept. '78)	99 00
do do	R. Larivière	do	8	12	6 dep. do	119 50
Nicolet et Ste. Monique	H. Beaudry	do	8	6	12 mois	133 50
North Hatley et station de chemin de fer	S. Burrows	A pied ou en voit	⅛	6	12 do	30 00
North Nation Mills et station de chemin de fer	R. King	En voiture	3½	6	2 do (jus 30 juin '78)	16 66
do do	W. Brown	do	3½	6	9 dep. do	75 00
North Onslow et O'Connell	G. Grier	Cheval ou voit.	16	1	12 mois	30 00
North Onslow et Onslow	J. O'Donnell	do	7	2	12 do	60 00
North Sutton et Sutton	S. Sweet	En voiture	3	6	12 do	50 00
North Wakefield et Ottawa	R. Hastey	do	26	6	12 do	469 30
North Wakefield et Rupert	J. Moncreef	Cheval ou voit.	5	2	12 do	74 49
Notre Dames des Anges et St. Ubalde	T. Savary	Facultatif	11	1	7 do	26 25
Papineauville et station de chemin de fer	J. Chabot	A pied ou en voit	½	12	11 do	46 25
Papineauville et St. Amédé	R. Robinson, fils	Cheval ou voit.	7½	1	12 do	26 00
Papineauville et St. André Avelin	C. Guilbeault	En voiture	9	6	6 do (jus 30 sept. '78)	94 00
do do	D. Ranger	do	9	6	6 dep. do	77 50
Papineauville et quai	J. Chabot	Chaloupe	1	12	13 jours	4 20
Paquette et St. Malo	M. Roy	Cheval ou voit.	5	2	12 mois	52 00
Paspébiac et Percé	P. O'Connor	En voiture	68	6	12 (m.l'an.)	2,970 00
Paspébiac et quai	S. E Hue	Facultatif	¾	4	Saison 1878	67 00
Pearceton et Riceburg	J. Briggs	Cheval ou voit.	2¼	2	12 mois	30 00
Percé et quai	E. Flynn	Facultatif	½	4	Saison 1878	93 00
Philipsburg et station de chemin de fer St. Armand	A. Hogel	En voiture	2	18	12 mois	175 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Pointe au Chêne et station de chemin de fer	T. Mathews	En voiture	33 vgs.	6	8 mois	6 66
Pointe aux Anglais et St. Benoit	A. Labrosse	Facultatif	7	6	1 mo. 14 jrs.	29 25
Pointe aux Anglais, St. Benoit, et Ste. Placide	O. Lavallé	do	10	6	12 mois	145 00
Pointe aux Orignaux et Rivière Ouelle	J. B. Hudon	Cheval ou voit.	2½	6	12 do	50 00
Pointe aux Trembles et station de chemin de fer	N. Beaudry	En voiture	8	6	3 do	62 50
Pointe aux Trembles et Rivière des Prairies	P. Roi	do	6	6et3	12 do	93 75
Pointe aux Trembles et St. Raymond (*viâ* Pont Rouge)	L. Plamondon	do	21	6	9 do	262 50
Pointe Claire et Ste. Geneviève	F. Lanthier.	Cheval ou voit.	5	6	12 do	188 00
Pointe du Lac et station de chemin de fer	O. Decoteau	Facultatif	$\frac{1}{10}$	12	1 do	6 66
Pointe Fortune et quai	A. St. Denis	do	50 vgs.	6	Saison 1878	14 00
Pont de Maskinongé et station de chemin de fer	A. Lafrenier	do	⅜	12	1 mois	4 16
Pont de Maskinongé et St. Justin	L. St. Antoine	En voiture	5	6	1 do	13 33
Pont Rouge et station de chemin de fer	A. Burrier	A pied ou en voit	¾	6	3 mois	10 00
Pont Viau et chemin du Sault au Récollet	T. Belanger	Facultatif	⅜	6	2 mo. 15 jrs.	6 61
Port Daniel et quai	P. Sweetman	do	1	4	Saison 1878	110 00
Port Lewis et St. Anicet	F. S. Bourgeault	En voiture	......	...	Voy. spécia'x	8 50
Portneuf et stat. de ch. de fer	E. Marcotte	Cheval ou voit.	1	12	3 mois	25 00
Portneuf et St. Bazile	V. Leclerc	En voiture	7	6	9 do	106 50
Québec, division de	......	......	......	...	Voy. spécia'x dur. l'obst. des c. de fer par la neige	190 12
do	......	......	......	....	Voy. spécia'x dur. l'inter. du c. de fer L. et K. p. la cr. des eaux.	58 50
Québec et station de ch. de fer	C. Hough	En voiture	½	12	3 mois	100 00
Québec et St. Bazile	M. Marcotte	......	......	......	Voy. spécial	6 00
Québec et Ste. Foy	F. Belleau	En voiture	5	6	3 mois	37 50
Québec et St. François d'Orléans	O. Cantin	Chal. ou en voit.	28	3	12 do	500 00
Québec et St. Joachim	A. Filion	En voiture	27	3	3 do	120 00
Québec et faubourg St. Jean	J. Bilodeau	Facultatif	½	18	12 do	140 00
Québec et St. Sauveur de Québec	J. L. Saucier	A pied ou en voit	1¼	24	12 do	375 56
Québec et Québec-Sud.	G. Lapointe	En canot	......	.....	Voy. spécial	1 75
Québec et Spencer Cove	A. Flanagan	En voiture	5	12	12 mois	220 00
Québec et Stoneham.	M. Dunn	do	22	2	12 do	150 00
Québec et Trois-Rivières	G. Bigué	do	88	6	9 et trans. additionn.)	1,987 50
Québec et Valcartier	J. McBain	do	8	2	12 mois	140 00
Québec et quai	C. Hough	do	½	12	12 do	626 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Québec et quai	W. Reynolds	En voiture	$\frac{1}{3}$	12	Saison, 1878	120 00
do	H. Gilchen	do	$\frac{1}{2}$	tel q req..	Saison, 1878	256 00
Rapides des Joachims et Rowanton	A. McDougall	A cheval	20	2	12 mois	250 00
Répentigny et St. Paul l'Ermite	F. Archambeault	Chal. ou voiture	2	6	12 do	75 00
Ricard et St. Herménégilde	F. Dupuis	A pied ou en voit	1	1	12 do	20 00
Richby et station de ch. de fer	E. Lang	Facultatif	$\frac{1}{4}$	6	8 do	26 66
Richmond-Est, et Place Sydenham	D. Grégoire	En voiture	15	6	12 do	265 00
Rigaud et Ste. Marthe	C. Bélanger	do	9½	3	12 do	156 00
Rigaud et quai	L. J. Cherrier	Facultatif	2	18	Saison, 1878	109 64
Rimouski et station de ch. de fer	M. Lauzier	do	$\frac{2}{3}$	12	12(et services spéciaux)	185 50
Ripon et St. André Avelin	E. V. Quesnel	En voiture	7	3	12 mois	100 00
Rivière David et station de ch. de fer	D. Thérien	Facultatif	$\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Rivière aux Pins et Valcartier	F. Armstrong	do	6	1	12 do	25 00
Rivière aux Vaches et St. Guillaume	A. Remi	do	11½	3	12 do	150 00
Rivière du Loup (en bas) et station de chemin de fer	M. L. Marchand	En voiture	1½	12 et 24	12 do	657 30
Rivière du Loup (en haut) et station de chemin de fer	H. Saucier	do	$\frac{1}{2}$	12	1 do	5 25
Rivière du Loup et Ste. Ursule	L. Lussier	do	5½	6	12 do	120 00
Rivière du Loup, station de, et station de chemin de fer	P. Nadeau	Facultatif	200 vgs.	36	15 do	37 50
Rivière Ouelle et station de ch. de fer	P. Bérubé	En voiture	5	12	12 do	145 00
Rivière Trois-Pistoles et Trois-Pistoles	J. G. Seaton	Cheval ou voit	3	6	12 do	80 00
Roberval et St. Prime	G. Laberge	En voiture	10	1	12 do	40 00
Robinson et station de ch. de fer	M. Graham	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Robinson et Stornoway	D. A. McFarlane	En diligence	26	6	9 do (jus. 31 déc. '78)	410 25
do do	E. C. McKay	do	26	6	3 dep. do	225 00
Ruisseau des Chênes et station de ch. de fer St. Guillaume	G. Fontaine	En voiture	1¼	12	12 mois	95 00
Russeltown et Vicars	C. Turcotte	Facultatif	2	6	12 do	60 00
Ste. Adèle et St. Jérôme	P. Labelle	En voiture	17	3	12 do	270 00
St. Aimé et St. Hyacinthe	F. Raiche	do	23½	6	12 do	800 00
St. Aimé et Yamaska	J. Lambert	do	6½	6	12 do	124 00
St. Alban et station de ch. de fer	E. Morin	do	5	6	3 do	35 00
St. Alban et Ste. Anne de la Pérade	do	do	15	6	9 do	180 00
St. Alexandre et station de ch. de fer	T. Morris	do	1	12	12 do	75 00
St. Alexandre et St. Eleuthère	A. Ouellet	Facultatif	24	1	12 do	96 00
St. Alexis des Monts et St. Paulin	J. B. Drolet	En voiture	10	1 et 2	12 do	63 00
St. Alphonse et St. Côme	V. Gaudet	Facultatif	12	1	12 do	56 00
St. Anaclet et stat. de ch. de fer	Z. Lavoie	do	2½	6	12 do	50 00

ÉTAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
St. André et station de ch. de fer	S. Dumont	Facultatif	7¾	7	12 mois	202 00
Ste Angèle et stat. de ch. de fer	B. Loiselle	do	½	12	5 do	20 00
Ste. Angèle et Ste. Marie	do	Cheval ou voit.	6	3	7 do	43 75
Ste. Angèle de Laval et station de chemin de fer	R. Du Sault	Facultatif	¼	12	12 do	24 00
Ste. Anne de Beaupré et St. Féréol	F. Filion	do	9	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	60 00
do do	J. Lachance	do	9	3	3 dep. do	17 75
Ste. Anne de la Pérade et station de chemin de fer	J. U. Marcotte	A pied ou en voit	½	12	3 mois	15 00
Ste. Anne de la Pérade et St Prosper	do	En voiture	7	3	12 do	69 00
Ste. Anne de la Pocatière et station de chemin de fer	T. Courcy	A pied ou en voit	1	12	12 do	75 00
Ste. Anne de la Pocatière et St. Onézime	T. O. Michaud	Facultatif	6	3	12 do	39 00
Ste. Anne des Plaines et station de chemin de fer	D. Gaudette	do	⅛	12	11 do	29 33
St. Anselme et stat. de ch. de fer	J. Giasson	En voiture	1	12	9 do (jus. 31 déc. '78)	60 00
do do	F. Lamontagne	do	1	12	23 jrs. dep. do	5 11
St. Anselme et Ste Claire	do	do	7	7	12 mois	175 00
St. Antoine et St. Dénis	J. B. Lacroix	do	1	6	12 do	40 00
St. Apollinaire et station de ch de fer	F. Baron	do	7	2	12 do	60 00
St. Arsène et Viger	O. Caillouette	Cheval ou voit.	6	3	12 do	94 00
St. Athanase et station de ch. de fer	L. Govette	A pied	⅕	24	11 do (jus. 28 fév. '79)	119 16
do do	P. Savaria	do	⅕	24	1 dep. do	8 33
St. Aubert et stat. de ch. de fer	J. B. Bois	A pied ou en voit	1½	6	12 mois	50 00
St. Aubert et St. Pamphile	C. Bois	Facultatif	31	1 et 2	12 do	256 17
St. Augustin (Deux-Montagnes) et station de chemin de fer	A. Desjardins	do	1¼	6	10 do	52 50
St Augustin (Portneuf) et station de chemin de fer	F. East	do	3	6	3 do	23 47
St. Augustin et Ste Catharine	L. Ratté	Cheval ou voit.	12	3	12 do	171 48
St. Augustin, station de chemin de fer de, et Ste. Monique	D. Léonard	En voiture	2	6	11 do	71 50
St. Barnabé et Yamachiche	H. Voisard	do	12	3	12 do	120 00
St. Barthélémi et station de ch. de fer	L. Michand	do	1½	6	1 do	6 25
St. Bazile et station de ch de fer	V. Leclerc	Facultatif	2½	6	3 do	12 65
St. Bazile le Grand et station de chemin de fer St. Bruno	E. Lalumière	do	4	6	12 do	68 00
St. Benoit et St. Hermas	P. E. Clairoux	do	7	6	1 do	4 61
St. Benoit et Ste. Scholastique	M. Charbonneau	En voiture	7½	6	10 do	166 66
Ste. Brigide et stat. de ch. de fer	B. McGuire	do	3	6	12 do	90 00
Ste. Brigitte des Saults et Ste. Monique (*viâ* Ste Perpétue)	J. B. Beaulieu	Cheval ou voit.	13	3	9 do	90 00
Ste. Brigitte des Saults et St. Zéphirin (*viâ* Chatillon)	J B. Beaulieu	do	16	3	3 do	30 00
St. Bruno et Ste. Julie	L. Hébert	do	4½	6	12 do	100 00
St. Camille et Sherbrooke	O. Manseau	do	26	1	12 do	100 64
St. Casimir et stat. de ch. de fer	J Rompré	En voiture	4½	6	3 do	31 25
St. Casimir et St Ubalde	A. G. Trottier	Cheval ou voit.	11	1 et 3	12 do	80 00
St. Césaire et Ste. Marie	F. X. Dessault	En voiture	9	6	11 mo. 20 jrs.	174 56

Etat No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
St. Charles et stat. de ch. de fer	J. Montmeny......	Facultatif	$\frac{3}{8}$	6	12 mois......	25 00
St. Charles et St. Gervais.........	E. Côté, fils	Cheval ou voit...	......	.....	12 do ...	72 00
St. Charles et St. Marc	A. Desjourdin....	Bateau ou voit...	1	6	12 do ...	60 00
Ste. Claire et St. Malachie	S. Bagnall	En voiture	10	6	12 do ...	180 00
St. Clément et St. Eloi............	J. Roy	Cheval ou voit...	12	1	12 do ...	60 00
St. Columbin et Ste. Scholastique..	M. O. Phelan.....	En voiture..........	9	6	12 do ...	220 00
Ste. Cunégonde et Tanneries-Ouest	C. F. Portier	do	1	6	12 do ...	60 00
St. Damien de Brandon et St. Gabriel de Brandon	J. B. Duperreault	do	6	3	12 do ...	90 00
St. Denis et stat. de ch. de fer...	J. Petit *dit* St. Pierre	do	4	12	12 do ...	160 00
St. Didace, St. Gabriel de Brandon et St. Norbert..................	N. Neveu	do	$16\frac{1}{2}$	6	12 do ...	383 00
St. Dominique des Cèdres et station de chemin de fer........	S. Trottier..........	do	2	3	11 do ...	33 00
St. Donat et Ste. Luce	S. Levesque.......	do	9	1et2	12 do ...	66 29
Ste. Elizabeth et St. Félix de Valois.	E. Aubin............	do	$6\frac{1}{2}$	6	12 do ...	175 00
St. Elzéar et St. Sylvestre-Est	L. Rosberry.......	Cheval ou voit...	10	2	12 do ...	76 00
St. Ephrem d'Upton et Ste. Hélène de Bagot..	J. T. Poitras	En voiture..........	7	3	12 do ...	96 00
Ste. Eulalie et station de chemin de fer	F. Dupaul..........	Facultatif	7	3	2 do ...	20 00
St. Eustache and St. Hermas....	J. B. Binette.......	En voiture..........	19	6	Balance de sai. '77-78...	40 00
St. Eustache et St. Joseph du Lac..........................	A. McColl..........	Cheval ou voit...	9	2	12 mois......	60 00
St. Eustache et Ste. Scholastique	J. B. Binette......	En voiture..........	15	6	2 do ...	58 33
St. Evariste de Forsyth et St. Honoré..........................	R. Belgarde.......	Cheval ou voit...	7	3	12 do ...	75 00
St. Fabien et stat. de ch. de fer	J. D'Anjou.......	Facultatif	$1\frac{1}{4}$	12	10 do (jus. 30 juin '79)	112 50
do do ...	O. Roy *dit* Desjardins	do	$1\frac{1}{4}$	12	2 dep. do	16 67
Ste. Famille et St. Pierre d'Orléans	P. Turcot	Cheval ou voit...	8	3	12 mois......	95 00
St. Félicien et St. Prime.	T. Bouchard.......	do ...	9	1	12 do ...	36 00
St. Félix de Valois et St. Jean de Matha....	G. Marcil	Facultatif	8	3	12 do ...	112 00
Ste. Flavie et stat. de ch. de fer	J. L. Saucier......	do	$3\frac{1}{2}$	12	9 do (jus. 31 déc. '78)	84 84
do do ...	N. Ross	do	$3\frac{1}{2}$	12	3 dep. do	31 25
Ste. Flore et Shawenegan..........	C. Hébert...........	Cheval ou voit...	11	2	12 mois	100 00
St. Fortunat et Sanborn...........	T. Hurley	do	5	1	6 do ...	10 00
St. François de Sales et Terrebonne..	N. Contant	do	$\frac{3}{4}$	6	1 do ...	3 33
St. François Xavier de Viger et Viger.............................	G. Caron	Cheval ou voit...	6	1et3	12 do ...	50 00
St. Frédéric et St. Joseph Beauce....	F. A. A. Arcand	do ...	6	2	9 do (jus. 31 déc. '78)	37 50
do do ...	D. Morisset........	do ...	6	1	3 dep. do	6 25
St. Frédéric et St. Sévérin de Beaurivage	L.G.A. Legendre	En voiture..........	8	2	12 mois......	70 00

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
St. Germain et station de chemin de fer	E. B. Paré	A pied	1/5	12	12 mois	32 00
St. Gervais et St. Lazare	F. Roy	En voiture	6	3	12 do	120 00
St. Guillaume et station de chemin de fer	E. Vanasse	.....	.....	.....	Voy. spécial	0 50
Ste. Hénédine et station de chemin de fer	J. Mercier	Facultatif	1/4	12	9 mo. 23 jrs.	32 55
St. Henri et stat. de ch. de fer	L. Dutil	do	1/2	12	9 do 23 do	65 11
St. Henri et St. Isidore	P. Collet	En voiture	10	7	4 mos. (jus 31 juil. '78)	133 33
do do	N. Guillemette	do	10	7	8 dep. do	120 00
St. Henri et St. Lambert	A. Boucher	do	11	3 & 6	12 mois	176 00
St. Henri, station de, et station de chemin de fer	G. Demers	Facultatif	100 vgs.	48	12 do	120 00
St. Henri, stat. de, et St. Joseph	do	En voiture	.....	.....	Voy. spécial	13 50
St. Hermas et stat. de ch. de fer	P. E. Clairoux	do	4	6	11 mois	99 00
St. Hilaire, station de, et station de chemin de fer	T. Valiquet	A pied	1/4	30	12 do	60 00
St. Hilaire, station de, et St. Jean Baptiste de Rouville	C. Blanchard	En voiture	5	6	12 do	144 52
St. Hilaire, station de, et Sorel	P. Lavalée	do	33	6	12 do	950 00
St. Hippolyte de Kilkenny et Shawbridge	A. Morin	do	6½	2	12 do	50 00
St. Hubert et stat. de ch. de fer	F. Robert	Facultatif	1/2	6	12 do	60 00
St. Hugues et St. Hyacinthe	M. Proult	En voiture	14	6	12 do	345 00
St. Hugues et St. Marcel	P. Gaumond	do	7½	6	12 do	194 00
St. Hyacinthe et St. Pie	P. Lussier	do	14½	6	12 do	500 00
St. Isidore et stat. de ch. de fer	A. Trudeau	do	3½	6	2 do	22 50
St. Isidore et St. Remi	F. Barrette	do	4	6	10 do	83 33
St. Janvier et stat. de ch. de fer	J. Jerôme *dit* Regimbal	do	3/4	12	11 do	73 33
St. Jean Chrysostôme et St. Remi	J. B. Boyer	Facultatif	14	6	12 do	300 00
St. Jean de Matha et St. Michel des Saints	M. St. Jean	En voiture	45	1	12 do	152 37
St. Jerôme et stat. de ch. de fer	E. Marchand	Facultatif	1/10	12	11 do	33 00
St. Joachim de Shefford et Waterloo	J. Bachand	En voiture	9	2	12 do	72 00
St. Jean et stat. de ch. de fer	A. B. Foster	Facultatif	1/3	12	12 do	100 00
St. Jean et St. Luc	P. Moreau	En voiture	6	3	9 do (jus. 31 déc. '78)	54 00
do do	J. Audette	do	6	3	3 dep. do	24 50
St. Johns et Sabrevois	A. M. White	do	8½	3	12 mois	89 00
St. Lazare de Vaudreuil et Vaudreuil	C. Castonguay	do	8	2	11 do	66 00
St. Léonard et stat. de ch. de fer	N. Doucet	Facultatif	9	3	12 do	100 00
St. Lin et stat. de ch. de fer	G. Gauvreau	do	1/4	12	11 do	36 66
St. Lin et Terrebonne	M. Gagnon	do	17	6	1 mois	29 16
Ste. Luce et stat. de ch. de fer	F. R. Pineau	Cheval ou voit.	2	12	12 do	122 00
Ste. Madeleine et station de chemin de fer	J. Rainville	Facultatif	1/4	12	12 do	24 00
St. Martin et St. Urbain	V. Demers	En voiture	4½	6	12 do	135 00
St. Mathias et Village Richelieu	O. Darche	do	3	6	4 do	33 33
St. Mathieu et St. Simon	M. D'Anjou	Facultatif	4	3	12 do	51 00
St. Moïse et stat. de ch. de fer	J. Smith	Cheval ou voit.	6	2	12 do	75 00
Ste. Monique et Ste. Perpétue	H. Beaudry	En voiture	10	2	3 do	8 00

Etat No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
St. Ours et St. Roch de Richelieu	J. B. Paquette	En voiture	½	6	12 mois	20 00
St. Pacôme et stat. de ch. de fer	T. Levesque	A pied ou en voit	1½	6	12 do	40 00
St. Patrick's Hill et Ruisseau à la Truite	J. C. Stevens	Cheval ou voit.	3	6	12 do	31 24
St. Patrick's Hill et Warwick	J. Champoux	do	5½	6	6 do (jus. 30 sept. 1878)	87 50
do do	J. T. Demers	do	5½	6	6 depuis do	49 00
St. Paul du Buton et St. Pierre, Montmagny	H. Blais	do	17	1	6 to do	34 00
do do	P. Picard	do	17	1	6 depuis do	30 00
St. Paul, baie, et St. Urbain	L. Verrault	do	9	2	2 mos. 10 jrs.	22 00
do et quai	J. B. Tremblay	Facultatif	3	tel q req	Saison 1878.	150 00
St. Philippe de Néry et station de chemin de fer	F. Déchêne	A pied	1	12	12 mois	40 00
St. Philippe, station de chemin de fer de, et Stonefield	J. Little	En voiture	9	6	11 do	186 40
St. Pierre les Becquets et Ste. Sophie de Levrard	G. Lefebvre	Facultatif	7	1 et 2	12 do	29 17
St. Raphael et stat. de ch. de fer	D. Blais	do	6	6	9 do (jus. 31 déc. 1878)	120 00
do do	F. X. Bernor	do	6	6	3 depuis do	18 00
St. Raymond et station de chemin de fer	L. Plamondon	En voiture	14	6	3 mois	58 34
St. Robert et stat. de ch. de fer	L. Poirier	Facultatif	2	3	12 do	57 00
Ste. Rose et station de ch. de fer	A. E. Leonard	En voiture	¾	12	11 do	73 33
Ste. Scholastique et station de chemin de fer	P. Desautels	do	½	12	11 do	36 66
do Ste. Thérèse	J. B. Binette	do	13½	6	1 mois	28 33
St. Sebastien et Venice	T. Hunter	Cheval ou voit.	3½	2	12 do	40 00
St. Sévérin de Beaurivage et St. Sylvestre-Est (*viâ* Fafard)	J. Lessard	do	9	2	3 do (jus. 30 juin 1878)	22 50
do do	J. Cryan	do	9	2	9 depuis do	63 75
St. Simon et stat. de ch. de fer	M. D'Anjou	Facultatif	½	12	9 mois (au 31 déc. 1878)	90 00
do do	A. Bernier	do	½	12	3 depuis do	20 00
St. Stanislas et St. Tite	H. Rivard	En voiture	14	2	12 mois	126 00
St. Stanislas de Kostka et Valleyfield	M. Cousineau	do	7	3	12 do	80 00
St. Sylvestre et St. Sylvestre-Est	C. A. McDonald.	Facultatif	3	3	12 do	58 00
Ste. Thérèse et station de chemin de fer	F. Boismenu	En voiture	½	24	11 do	73 33
St. Valentin et Stottville	F. Hetier	Facultatif	4½	6	12 do	120 00
Ste. Victoire et Sorel	M. Paulhus	En voiture	9	3	12 do	124 50
St. Vincent de Paul et station de chemin de fer	A. Trudeau	do	½	12	1 mois	2 08
Sanborn et Ham-Sud	M. Hurley	Cheval ou voit.	15	1	12 mois	63 00
Sand Point et Shawville	D. Wilson	do	14 et 11	6	11 mo. 11 jrs.	417 75
Scotstown et stat. de ch. de fer.	D. McRae	Facultatif	¼	12	12 mois	40 00
Scotstown et West Ditton	E. Gobeil	En voiture	12	6	12 do	270 00
Shawenegan et Trois-Rivières	J. B. Lapolice	do	20	3	12 do	152 00
Shawville et Thorne-Centre	R. R. Armstrong	Facultatif	12	1	12 do	40 00
Sheffington et Shefford-Ouest	J. Hayes	do	4	6	12 do	110 00
Sherbrooke et stations de chemin de fer	S. J. Foss	do	½	36	12 do	50 00 100 00
Sherrington et stat. de ch. de fer	J. Hughes	En voiture	2½	6	12 do	

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Sillery Cove et Spencer Cove...	J. Brown..	A pied ou en voit	1½	6	12 mois.......	42 00
Sorel et station de ch. de fer.....	P. Leclaire........	En voiture.........	½	12	12 (m. l'am.)	99 50
Sud, Québec, et station du chemin de fer L. et K....	J. Guay............	A pied..............	2	12	9 mo.23 jou's	244 17
Sud, Québec, et st. du c. de f. G-T.	J. Ritchie..........	do	200 vgs.	36	12 mois......	108 00
Stukely-Sud et station de chemin de fer..............	L. H. Knowlton.	En voiture	$\frac{1}{10}$	6	9 do ...	19 50
Stanbridge-Est et Stanbridge Ridge......	N. Martindale.....	do	3	2	12 do ...	36 00
Stanbridge-Est et station de Stanbridge.........	W. Turnbull ...	Facultatif.........	8	6	12 do ...	180 00
Stonefield et station de ch. de f..	J. Densmore......	do	1	6	13 jours......	2 75
Stornoway et Whitton............	D Beaton..........	En voiture........	8	1	12 mois.......	40 00
Terrebonne et stat. de ch. de fer	C. Gauvreau	do	$\frac{1}{5}$	12	1 mois.......	4 16
Trois-Rivières et station de chemin de fer.....	C. Godin..	do	½	12	3 mois.......	45 00
Trois-Rivières et Valmont	L. Ducharme......	do	15	3	12 do ...	117 00
Trois-Rivières et Yamachiche ...	....	......	......		Voyages sp..	12 25
Thurso et station de ch. de fer...	J. W. Campbell..	En voiture.........	¼	12	4 mois........	16 66
Thurso et quai..........	do ...	Facultatif	½	12	1 mois,.......	3 33
Trois-Pistoles et stion de chemin de fer............	T. P. Pelletier...	do	¼	12	12 do ...	45 00
Valois et station de ch. de fer...	P. G. Valois......	do	55 vgs.	12	9 do ...	37 50
Versailles et stat. de ch. de fer.	J. B. Tétreau.....	A pied	40 vgs.	12	12 do ...	20 00
Village des Aulnais et station de chemin de fer..	M. Dubé	En voiture.........	5	12	12 do ...	180 00
Village Richelieu et station de chemin de fer........	N. D. D. Bissette	Facultatif	¼	12	11 mo.20 jrs..	46 54
Waterloo et station de ch. de fer	A. B. Foster	do	1	12	12 (m. l'am.)	99 00
Weedon et station de ch. de fer	J. E Côté	do	1¼	6	12 mois......	78 00
Westbury et stat. de ch. de fer	A. Lothrop........	A pied................	$\frac{1}{12}$	12	12 do ...	25 00
West Farnham et station de chemin de fer.................	A. B. Foster.......	Facultatif	¼	12	12 do ...	100 00
Wickham-Ouest et station de chemin de fer.....................	J. McGinley......	A pied...............	⅓	12	12 do ...	32 00
Windsor Mills et Wotton.........	C. Lacroix..........	Facultatif	17	1	12 do ...	65 00
Yamachiche et station de chemin de fer	L. Duchaine......	do	⅓	12	1 mois.......	5 25
Yamaska et stat. de ch. de fer...	M. Beaupré.........	A pied	¼	12	12 do ...	32 00
					Total.......	$116,276 03

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR VAPEURS ET VOILIERS.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Beaulieu et Québec	H. Pinhey	5	3	3 mois 15 jours	35 00
Campbellton (N B.) et Gaspé	Ch. de f. Intercolonial	175	2	Saison 1878	2,500 00
Chicoutimi et Québec	Cie. de navig. à vap. du Saint-Laurent	236	Tel que req...	do ...	1,500 00
Deux-Rivières et Pembroke (*Voir aussi Ontario*)	Cie. de transp. et de ch. de fer Union	82	3	do ...	282 50
Gaspé, bassin de, et rive nord du fleuve Saint-Laurent	R Pye	232	2 f. par mois	do ...	1,125 00
Grenville et Lachine	Cie. de navigation de la rivière Ottawa	49	6	do ...	1,000 00
Laprairie et Montréal	Cie. de navigation de Laprairie	9	6	do ...	196 00
Lévis et Québec	Cie. de traverse entre Québec et Lévis	1	12	12 mois	180 00
Moisie et Rimouski (*viâ* Bersimis)	G. Gauthier	195	2 f. par mois	Saison 1878	400 00
Montréal et Québec	Cie. de navigation Richelieu et Ontario	180	12	do ...	1,500 00
				Total	$8,718 50

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR CHEMINS DE FER.

Nom des chemins de fer.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
				$ cts.
Grand Tronc, (jusqu'à la ligne provinciale	524	Tel q. req.	12 mois, jusqu'au 31 mars 1879...	83,840 00
Grand Tronc	....	....	Voy. spéc. avec les malles ang.	20,305 00
Intercolonial, (jusqu'à la ligne provinciale)	178	Tel q. req.	9 mois, jusqu'au 31 mars 1879..	13,350 00
International	41	6	12 do do ...	769 98
Laurentides	15	6	11 do do ...	255 60
Lévis et Kennebec	45	6	9 do 24 jours, jusqu'au 23 janvier 1879	1,843 20
Vallée de la Massawippi	35	6	12 mois, jusqu'au 31 mars 1879..	1,752 80
Montréal, Portland et Boston	32	6	11 do 20 jours, jusq. do ...	934 40
Québec Central	42½	6	12 do jusqu'au 31 mars 1879..	798 15
Québec, Montréal, Ottawa et Occidental	321	6	12 do do ...	8,127 14
Sud-Est	98	6	12 do do ...	4,212 32
Stanstead, Shefford et Chambly	43	6	12 do do ...	2,153 44
Vermont Junction	25	12	12 do do ...	2,504 00
Waterloo et Magog	23	6	9 do do ...	864 80
			Total	$141,710 83

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, B.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation des sacs de malle, serrures, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Noms des fabricants.	Détails des comptes.	Montant.	
		$	cts.
R. Malcom	Sacs de malle, scel-rivets, étiquettes et réparations	805	21
Préfet, pénitencier de Kingston	Sacs de malle en cuir	535	00
T. Sonne, Leahy et Cie	do toile	63	00
C. Sonne	do do	28	00
Girouard et Beaudette	do do	12	13
L. S. Black et Cie	do coton	22	54
J. Boyd	Serrures pour sacs de malle, clefs et réparations	17	00
J. B. Paillon	Clefs pour sacs de malle	5	50
R. Malcom	Etiquettes pour sacs de malle	8	10
L. Louis et fils	Parchemin pour étiquettes	7	50
Henry et Lacroix	Réparations des sacs de malle	823	90
P. O'Donohoe	do	536	35
J. C. McLaren	do	368	14
W. Blackburn	do	35	90
C. Corneil	do	5	80
J. B. Dacieme	do	4	00
G. Jostre	do	2	70
H. S. Hunter	do	1	78
R. Quintal	do	1	25
T. Hunter	do	1	00
A. Boucher	do	0	60
J. Coutueur	do	0	50
C. Dissitia	do	0	50
J. Leclair	do	0	40
C. Marchand	do	0	36
E. Gagnon	do	0	35
G. Brissette	do	0	30
G. Gossette	do	0	30
A. G. Trottier	do	0	25
A. Brown	do	0	15
	Total	$3,288	51

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

ETAT No. 2, C.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No de voyages par semaines.	Période.	Montant.
						$ cts.
Acadia Mines et station de chemin de fer	J. McSheen	Cheval ou voit.	2	12	12 mois	200 00
Addington Forks et Keppoch	D. Campbell	En voiture	7½	1	12 do	45 00
Advocate, Havre, et Trois-Sœurs	E. D. Fullerton	do	13	3	12 do	200 00
Afton et Bayfield	J. J. Atwater	A cheval	2½	3	12 do	50 00
Afton et Guysboro' (Interval)	D. S. Ferguson	En voiture	......	1	6 mois 15 jrs.	53 58
Alder River et St. André	A. Chisholm	do	12	1	12 mois	64 00
Amherst et Amherst Point	J. R. Lamy	Facultatif	4½	3	12 do	77 48
Amherst et Fenwick	W. C. Pipes	Cheval ou voit.	6	1	12 do	30 00
Amherst et rivière aux Oies	K. Hunter	do	20	3	12 do	210 00
Amherst et Leicester	W. E. Hillson	do	15	2	12 do	149 00
Amherst et station de ch. de fer	J. Hillson	A pied	¼	T.q. req.	12 do et voyag. extra	415 04
Annapolis et Digby	E. Gates	Cheval ou voit.	27	6	6 mois (jusq 30 sept. '78)	580 00
do do	G. Sterling et Fils	do	21	6	6 dep. do	299 50
Annapolis et trav. de Granville	D. Inglis	do	1	6	12 mois	40 00
Annapolis et Liverpool	H. Kilcup	En voiture	68	6	12 do	2,795 44
Annapolis et stat. de ch. de fer	H. VanBlarcorn	A pied	¼	12	12 do	50 00
Annapolis et Saw Mill Creek	R. Harris	Cheval ou voit	3½	3	12 do	40 00
Annapolis et Stoddarts	J. R. Harris	do	32	1	12 do	190 00
Anthony's Line et Village Ecossais	H. T. Cochrane	En voiture	5½	2	12 do	39 00
Antigonishe et Cap George	R. McDonald	do	20	3	12 do	234 00
Antigonishe et Big Mountain	C. McGillivray	do	7	1	12 do	22 00
Antigonishe et Glenelg	H. Gordon	do	29	3	6 do (jus. 30 sept. '78)	160 00
do do	J. McGrath	do	29	3	6 dep. do	160 00
Antigonishe et Hallowell Grant	H. Dunn	Cheval ou voit.	7½	1	12 mois	52 00
Antigonishe et Lochaber (extrémité sud)	T. Hanifin	En voiture	22	2	12 do	175 00
Antigonishe et Anse Maligne	R. McDonald	do	12	3	12 do	156 00
Antrim et Rivière de Gay	J. Benjamin	do	8	2	12 do	68 74
Apple River et Parrsborough	D. McNamara	En voiture	42	3	12 do	552 00
Arcadia et Chebogue-Est	E. P. Trefry	Cheval ou voit.	4	1	12 do	20 00
Argyle Sound et Lower Argyle	E. J. Montague	Facultatif	3½	1	3 do	5 00
Arichat et Petit de Grat	A. McDonald	En voiture	3	3	3 do	78 00
Arnold et Baie aux Vaches (extrémité sud)	W. Holmes	Cheval ou voit.	6	1	12 do	36 00
Ashdale et chemin Glen	C. McGillivray	Facultatif	4	1	12 do	28 00
Aspey Bay et Cap Nord	R. D. Campbell	Cheval ou voit.	4½	2	3 do (jus. 1er juil. '78)	10 00
do do	J. McLeod	do	4½	2	9 dep. do	27 00
Athol et Parrsborough	A. Holy	En voiture	24	6	12 mois	900 00

ETAT No. 2, C—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
Athol et station de ch. de fer....	P. Fitzsimmons..	A pied	½	12	12 (m. l'an.)	67 80
Auld's Cove, et Port Mulgrave..	E. May.	A cheval..........	4	3	12 mois.......	84 00
Avondale et Rivière Barney......	W. Dewar.........	Cheval ou voit...	5	2	12 do ...	32 00
Avonport et station d'Avonport	J. B. Newcombe.	A pied.............	1½	6	12 do ...	78 00
Avonport, station d', et station de chemin de fer..	do ...	do	12 vgs..	12	9 do ...	7 50
Aylesford et Bridgewater.... ...	J. M. Foster	En voiture	57	1	12 do ...	290 00
Aylesford et Harmony..	L. M. Creamer...	do	12½	1	12 do ...	59 92
Aylesford et Morden	W. J. Balcom.....	do	10 et 14	1 et 1	12 do ...	120 00
Aylesford et Palmer's Road	G. W. Eaton.....	do	2	6	6 do (jus. 30 sept., '78)	25 00
do do ...	W. S. West	do	1½	6	6 dep. do	20 00
Aylesford et stat. de ch. de fer..	T. R. Harris.....	do	¼	12	12 mois.......	45 00
Back Meadows et Scotstown..........	J. Fraser...........	Facultatif	3½	1	5 do ...	8 33
Baddeck et Boom...	D. Burton	Voiture ou chal.	22	2	12 do ...	300 00
Baddeck et Boulardarie....	P. Fraser...........	En voiture...	12	3	12 do ...	285 00
Baddeck et Grand Narrows........	S. McNeil..........	do	12	1	12 do ...	68 00
Baddeck et McAulay's...............	N. McLellan......	do	14	2	10 mo. 13 jrs. (jus. 13 fév. 1878)...........	101 88
do do ...	D. Burton	do	16	2	1 mo. 15 jrs., (dep. do)	15 92
Baddeck et Fourches Margaree..	T. Coady...........	do	37	1	12 mois	240 00
Baddeck et New Campbellton..........	D. Robertson	do	30	3	12 do ...	772 00
Baddeck et Port Hastings...	J. McNeil..	do	60	6	12 do ...	2,969 00
Baddeck et Upper Settlement, Middle River	D. Robertson	Cheval ou voit...	16	1	12 do ...	93 00
Baie Verte et rivière aux Oies...	J. S. Angus	Facultatif.........	21	2	12 do ...	137 72
Bailey's Brook et Brown's Mountain.	J. McDonald	En voiture.........	7	1	12 do ...	32 00
Bailey's Brook et Somerville..	H. McGillivray...	Cheval ou voit..	5	1	12 do ...	40 00
Barney's River et Marsh..	P. Campbell.......	do ...	10	1	3 do (jus. 30 juin '78)..	12 50
do do ...	M. Irving..........	do ...	9	1	9 dep. do	33 36
Barrington et côté est du havre Pubnico................................	A. Watson.........	do ...	12 et 18	6 et 3	12 mois.......	504 00
Barrington et Port Clyde..	J. McCornisky...	En voiture.........	15½	6	12 do ...	271 66
Barrington Passage et île du Cap Sable................................	T. W. Covert	Facultatif	11 et 22	3 et 6	12 do ...	305 00
Barrio's Beach et Tracadie..	A. Delorey.........	do	6	1	12 do ...	23 48
Bassin de la riv. des Habitants et pont de la riv. des Habit'nts	A. Ferguson	Cheval ou voit...	6	1	9 do ...	29 25
do do ...	D. Doyle..........	do ...	6	1	3 do ...	8 00
Baxter's Harbor et Sheffield Mills...	E. Harris...........	En voiture.........	7	1	12 do ..	37 68
Baie St. Laurent et Ingonishe...	G. McNeil	do	47	2	12 do ...	540 00

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Bear River et Deep Brook	W. Hanshaw	Cheval ou voit.	10	10et 2	6 mois.	120 00
Beaver Bank et North Beaver Bank	M. Nelson	do	8	2	7 do	72 91
Beaver Bank et station de chemin de fer	D. Hallisey	A pied	20 vgs.	12	9 do	7 50
Beaver River Corner et Cedar Lake	W. S. Raymond	do	7½	1	12 do	57 00
Bedford Basin et English Corner	T. Fitzmaurice	Cheval ou voit.	9	2et1	12 do	106 91
Bedford Basin et Mount Uniacke	J. W. Currie	do	16	2	12 do	150 00
Berwick et station de ch. de fer	J. M. Parker	En voiture	¾	12	12 do	100 00
Berwick et Somerset	J. Hamilton.	Facultatif	2	6	12 do	75 00
Big Bras d'Or et Boulardarie	K. McKenzie	En voiture	14	3	12 do	150 00
Big Intervale et Margaree nord-est	M. McLeod	do	10	1	12 do	60 00
Big Island et Merigonishe	J. G. McLean	do	2	2	12 do	55 00
Big Lorraine et Sydney	A. McRae	do	29et 5	2et1	12 do	347 67
Big Pond et Enow	A. McNeil	Cheval ou voit.	10	1	12 do	58 00
Big Port Le Bear et Sable River	G Harding	Facultatif	12	1	12 do	80 00
Black Rock et Parrsboro'	M. Phinney	En voiture	7	1	12 do	52 00
Blanchard's Road et New Glasgow	J. J. Fraser	do	16	1	3 do	70 00
Blandford et Hubbard's Cove	J. E. Stratford	do	18	3	12 do	248 00
Blandford et île Tancook	J. W. Pearl	do	4	1	12 do	54 00
Boisdale, Barachois et North West Arm	G. Ball	do	6½	1	6 mos. 16jrs.	14 08
Boom et Whycocomagh	J. McDonald	do	15	1	12 mois	64 00
Boulardarie et Little Bras d'Or	M. McDonald	do	26	2et3	12 do	302 52
Boulardarie et Point Clear	C. Munro	do	7	2	12 do	40 00
Boylston et Port Mulgrave	W. H. McKeough	do	30	2	12 do	300 00
Bridgetown et Granville Ferry	R. H. Foster	do	14	2	12 do	200 00
Bridgetown et Granville Ferry (*via* Chutes Cove)	J. Hill, ex.	do	35	1	12 do	140 00
Bridgetown et Lawrencetown	A. McKenna	do	9	1	12 do	80 00
Bridgetown et Middleton	E. Sproule	do	17	2	12 do	144 00
Bridgetown et station de chemin de fer	F. Crosskill	do	¼	12	12 do	50 00
Bridgewater et Halifax	J. C. Hill	do	90	6	12 do	3,600 00
Brigewater et Lawrencetown	L. Feindel	do	58	1	76 do (jus 30 sept. '78)	122 50
do do	C. W. Phinny	do	58	2	6 dep. do	390 00
Bridgewater et Middlefield	R. A. Newcomb.	do	25	1	12 mois	157 00
Bridgewater et Mill Village	Z. P. et J. P. Armstrong	do	35	3	12 do	590 00
Bridgewater et New Canada	J. Newcomb	do	13	1	12 do	65 00
Bridgewater et Pleasant River	A. Fiendel	do	20	2	12 do	228 00

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Bridgewater et Shelburne	H. Kilcup	En voiture	67	6	12 mois	3,500 00
Broad Cove Intervale et décharge du lac Aicslie	H. McKay	do	8	1	12 do	24 00
Broad Cove Marsh et Chimney Corner	L. McPherson	do	5	1	12 do	36 00
Brookfield et rivière Plaisante	J. W. Freeman	do	8	3	12 do	120 00
Brookfield et stat. de ch. de fer	A. Kennedy	A pied	$\frac{1}{16}$	12	9 do (jus. 31 déc. '78)	45 00
do do	J. Grahame	do	100 vgs	12	3 dep. do	20 00
Brookfield et Upper Stewiacke	W. Brenton	En voiture	18	3	12 mois	200 41
Brookland et Salt Springs	W. Gray	Cheval ou voit.	3	1	12 do	24 00
Brook Village et côté ouest du lac Ainslie	R. Frizzle	En voiture	8	1	12 do	45 00
Brown's Brook et Parrsboro	H. Brown	do	12	1	12 do	75 00
Brulie et Forbes	J. Forbes	A pied	2	1	12 do	24 00
Buckley's et Kentville	M. Kinsman	En voiture	16	6	12 do	469 48
Buckley's et Somerset	L. R. Morse	do	6½	2	12 do	90 00
Burlington et havre Victoria	G. W. Sandford	do	9	1	12 do	46 48
Burnt Coat et Noel	I. O'Brien	do	4½	3	12 do	73 00
Caledonia, St. Mary's et Trafalgar	J. Tays	do	16	1	12 do	130 00
Cambridge Station et Condon Settlement	J. Colwell	do	4¾	1	12 do	34 00
Cambridge Station et station de chemin de fer	do	do	50	12	12 do	36 25
Canaan and Kentville	J. L. Bishop	Cheval ou voit.	6	6	9 do (jus. 31 déc. '78)	129 00
do do	A. O'Leary	do	3 et 2½	6et3	3 dep. do	33 75
Canada Creek et Waterville	H. Balsar	En voiture	9	2	12 mois	74 00
Canning et Kentville	R. H. Warner	Cheval ou voit.	10	6	9 do (jus. 31 déc. '78)	287 49
do do	G. E. Eaton	do	12½	6	3 dep. do	49 50
Canning et Medford	J. L. Bishop	En voiture	5	6	12 mois	181 84
Canning et North Medford	B. Weaver	do	4	1	3 do	15 00
Canning et Port William Station	J. L. Bishop	Cheval ou voit.	7	6	12 do	199 00
Canning et Scott's Bay	W. Butler	En voiture	15	3	9 do (jus 31 déc. '78)	185 25
do do	J. E. Steele	do	16	3	3 dep. do	48 50
Canso et Guysboro	G. W. Scott	Cheval ou voit.	32	6	12 mois	1,095 00
Cap George et Cap George (côté nord)	L. McIsaac	do	10	2	12 do	112 00
Cape George Harbor et St. Peters	K. McKenzie	En voiture	6	1	12 do	30 00
Cape Negro Island et North East Harbor	J. Cook	Cheval ou voit.	2	2	12 do	85 00
Carriboo Gold Mine et Hamilton's Corners	G. Hamilton	En voiture	7	2	12 do	75 00
Carrolls et Elmsdale	J. Carroll	do	9½	1	10 do	37 50
Catalone et Catalone Gut	A. McRory	Facultatif	3½	1	6 mois 16 jrs	8 12
Catalone et Little Lorraine	R. D. Martin	do	8et5	2et1	12 mois	118 00
Catalone et New Boston	W. H. Martin	do	3	2	12 do	30 00
Centreville et Hall's Harbor	R. D. West	Cheval ou voit.	8	3	12 do	216 24
Chebogue Point et Yarmouth	E. C. Crowell	do	7	2	6 do	52 00

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Chesley's Corners et Morton's Corners	E. Johnes	Cheval ou voit.	8	1	6 mois	14 70
Chesley's Corners et New Germany	E. Fiendel	do	15 et 7	2 et 1	6 do	35 00
Chester et Kentville	G. Roy	do	46	2	12 do	570 00
Chester et Windsor	A. Weller	do	35	2	12 do	390 00
Cheverie et Kennetcook	J. A. Sandford	do	8	1	12 do	45 00
Cheverie et Newport	B. Wilcox	do	17½	6	12 do	545 00
Cheverie et Walton	J. W. Burgess	En voiture	12	3	12 do	190 00
Chezzetcook et Dartmouth	L. Sterns	Cheval ou voit.	24	1	12 do	150 00
Chezzetcook et Porter's Lake	G. E. Ormon	En voiture	3	3	12 do	37 00
Chigonaise River et Ingonishe Station	T. Lindsay	Facultatif	½	3	6 do	18 00
Chipman's Brook et Lakeville	J. Elliott	En voiture	17½	2	12 do	83 75
Christmas Island et East Bay	R. A. McDonald	do	25	2	12 do	299 00
Christmas Island et Grand Narrows	J. S. McNeil	Facultatif	2½	2	12 do	30 00
Churchville et New Glasgow	J. McMillan	En voiture	6	3	12 do	106 44
Claremont et Rivière Philippe	J. L. Oxley	Facultatif	3	2	12 do	22 48
Clementsport et Clementsvale	A. W. Shaw	En voiture	4	1	12 do	37 75
Clyde River et Gunnings Cove	W. McKay	do	20	3	12 do	223 00
Clyde River et Upper Clyde River	do	do	24	1	12 do	119 00
Cogmagun River et Kennetcook	A. Sandford	do	4½	1	12 do	13 00
Cold Brook Station et station de chemin de fer	H. Porter	A pied	60 vgs.	12	12 do	20 00
Cole Harbor et Tor Bay	W. C. Neil	Facultatif	9	2	12 do	110 00
Corberrie et Weymouth	M. Weaver	En voiture	14½	1	12 do	84 56
Cow Bay et Mira Gut	G. Dillon	do	12	1	6 do (jus. 30 sept. '78)	32 50
do do	W. W. Bown	do	12	1	6 dep. do	50 00
Cow Bay et Sydney	W. Power	do	30	6	12 mois	695 00
Cranberry Head et Yarmouth	A. Thurston	do	8	1	12 do	68 00
Cross Roads Country Harbor et Goshen	W. H. Fenton	Cheval ou voit.	10	1	12 do	37 00
Cross Roads Country Harbor et Port Mulgrave	C. Sellars	En voiture	52	3	12 do	800 00
Crow Harbor et White Head	J. J. Ehler	Cheval ou voit.	12	2	12 do	180 00
Culloden et Digby	J. H. Syda	do	8½	1	12 do	75 00
Dalhousie Settlement et Durham	G. Adamson	En voiture	11	2	12 do	72 50
Dartmouth et Halifax	J. E. Leadly	A pied ou en chal	1¼	18	12 do	80 00
Dartmouth et Montague Gold Mines	W. Darker	Cheval ou voit.	7	1	12 do	50 00
Dartmouth et South East Passage	J. A. Shiers	En voiture	7	1	12 do	53 00
Dean et Shubénacadie	J. Tays	do	36	3	3 do (jus. 30 juin '78)	300 00
do do	E. Lynch	do	36	3	9 dep do	824 61
DeBert Station et DeBert Village	J. McCullough	Facultatif	1¼	3	12 mois	40 00
DeBert Station et Folly Mountain	A. Fulmor	En voiture	13¼	1	12 do	73 09

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
DeBert Station et Folly Village	D. L. Urquhart	En voiture	4½	12	12 mois	170 00
DeBert Station et Mass Town	R. English	Cheval ou voit.	4	3	6 do	30 00
Digby et South Range	I. J. White	En voiture	13	1	12 do	71 00
Digby et Thorne's Cove Point	C. Chute	do	8	2	12 do	100 00
Digby et Westport	G. Stailing et fils	Cheval ou voit.	40	6	12 do	1,199 00
Digby et Yarmouth	Davison & Rogers	En voiture	72	6	12 do	4,349 50
Discouse et Lennox Ferry	N. McDonald	do	3	6	12 do	136 00
Discouse et Rocky Bay	C. Doyle	do	2½	1	10 do	15 00
Dover West et Peggy's Cove	W. Baker	A pied	3	2	12 do	30 00
East Bay et Morley Road	A McKinnon	Facultatif	4½	1	6 mois 16 j'rs	14 08
Eastern Harbor et Mabou	J. McNeil	En voiture	62	3	12 mois	1,100 00
Eastern Harbor et Pleasant Bay	J. McFarlane	Facultatif	20	1	3 do (jus. 30 juin '78).	35 00
do do	C. W. McIntosh	do	24	1	9 dep. do	84 00
East Jeddore et Head Jeddore	J. Myers	A pied	6	1	12 mois	40 00
East Margaree et New Bridge	D. L. McDonald	Facultatif	3	1	12 do	30 00
East Side Ragged Islands et Lewis' Head	G. Craig	do	6	1	12 do	36 00
East Side West Branch et Hopewell	J. A. Urquhart	A cheval	6	2	12 do	72 00
Eastville et Upper Stewiacke	J. McNaught	En voiture	2et6	3et1	12 do	98 00
Eel Creek et Oxford	J. Simpson	do	12	1	12 do	65 00
Ellershouse et Newport	D. Harvey	do	6	2	12 do	69 00
Ellershouse et stat. de ch. de fer	J. Johnson	A pied	50 vgs	24	12 do	50 00
Elmsdale et Nine Mile River	W. Garden	En voiture	7	1	12 do	47 48
Elmsdale et stat. de ch. de fer	A. Dunbar	A pied	60 vgs.	12	12 do	20 00
Enfield et Oldham	L. Brown	Cheval ou voit.	3	2et6	12 do	76 00
Enfield et stat. de chem. de fer	H. T. Donaldson	A pied	20 vgs.	12	12 do	20 00
Enfield et Renfrew	W. Garden	En voiture	7	1	12 do	70 00
Englishtown et Ingonishe	M. Morrison	do	34	2	12 do	485 00
Falkland et Herring Cove	J. Dempsey	do	3	2	9 do	37 50
Falkland Ridge et Springfield	J. G. Morrison	do	6	1	12 do	32 00
Falmouth, Windsor Bridge et Mortonville	F. Lunn	do	8	3	12 do	78 00
Falmouth, Windsor Bridge et station de chemin de fer	W. Armstrong	Cheval ou voit.	12 vgs.	......	9 do	7 50
Five Islands et Great Village	J. W. Davison	do	27½	6	4 do	190 66
Five Islands et Lynn	J. W. Corbett	do	8	1	12 do	19 00
Fletcher's Station et Wellington Station	E. Largie	Facultatif	¾	6	12 do	30 00
Folly Lake et stat. de ch. de fer	T. Barber	A pied	¼	3	12 do	20 00
Folly Village et Truro	C. R. Pearson	En voiture	17½	3	6 do	158 82
Fouchie et Grande Rivière	A. McKinnon	Cheval ou voit.	29	1	12 do	160 00
Four Mile House Station et Three Mile House	J. McDonald	....	1	3	8 do	30 00
Fox Harbor et Wallace	B. S. Seaman	A pied ou en ch.	3½	1	12 do	35 00
Fraser's Grant et Pomquette Forks	A. McDougall	Cheval ou voit.	5	1	6 do	20 00

ETAT No. 2, C—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Frenchvale et North West Arm	S. Gouthro	Facultatif	7	1	12 mois	29 00
Gaberouse et Marion Bridge	M. Morrison	do	14	2	12 do	80 00
do do	A. McKegan	do	14	1	7 mois 15j'rs	32 50
Gaspereaux et Gaspereaux (route circulaire)	J. L. Gertridge	En voiture	8½	1	12 mois	94 50
Gaspereaux et Wolfville	A. A. Vaughan	Facultatif	2½	3	12 do	49 00
Gay's River Road et Lower Stewiacke	G. Parker	En voiture	11	1	12 do	47 00
George's River et Petit Bras d'Or	G. Howatson, fils	do	8	1	12 do	44 00
Giants' Lake et Salmon River Lake Settlement	J. McDonald	do	8	1	1 mois	3 58
Glengarry Station et Pleasant Valley	D. Fraser	do	14	2	3 mois (jus. 30 juin '78)	59 26
do do	W. Murray	do	29½	2	9 dep. do	105 00
Glengary Station et station de chemin de fer	D. Graham	A pied	65 vgs.	12	12 mois et arrérages.	43 33
Glen Margaret et Tête de la Baie Margaret	G Dauphiney	do	12	6	12 mois	288 00
Glen Margaret et anse Peggy	J. Miller	En voiture	8	3	12 do	100 00
Goff et Waverley	J. McDowell	Cheval ou voit	11	1	7 do	30 33
Goldenville et Sherbrooke	J. H. McDonald	En voiture	2½	6	12 do	119 72
Gore et Maitland	A. S. Smith	Facultatif	20	2	12 do	162 00
Gore et Mosherville	J. Anthony	En voiture	17	1	9 do	56 25
Gore et Newport	R. S. Dimock	Facultatif	22	3	12 do	370 00
Gore et Shubénacadie	W. Walker	do	20	1	12 do	116 80
Gore et West Gore	W. J. McDonald	Cheval ou voit	5	1	3 do	10 00
Grande Anse et Grandique	N. McDonald	Facultatif	3	6	12 do	223 00
Grandique et Lennox	W. R. Cutler	En chaloupe	¾	6	12 do	500 00
Grandique Ferry et Arichat-Ouest	A. McDonald	En voiture	10	6	12 do	580 00
Grand Lake Station et station de chemin de fer	J. W. Arnold	A pied	100 vgs.	12	4 do (jus. 30 sept. '78)	6 66
do do	G. A. Nichols	do	100 vgs.	12	6 dep. do	10 00
Grand Narrows et Port Hastings	H. A. Archibald	En voiture	52	2	12 mois	393 00
Grande Rivière et St Pierre	W. McPherson	do	18	3	12 do	235 00
Granton et Westville	J. A. Marshall	do	7	2	12 do	147 48
Granville Ferry et Victoria Beach	J. Morrison	do	16	2	12 do	298 00
Great Village et station de Londonderry	D. M. Kent	do	4	12	12 et (serv. spécial)	335 00
Great Village et Lower Five Islands	J. W. Davison	do	29½	6	8 mois	413 33
Greenville et trav. du ch. de fer	J. S. Webb	A pied	¼	12	12 do	20 00
Greenville et Chester-Ouest	S. A. Purdy	En voiture	8	2	12 do	110 00
Gulf Shore et Pugwash	W. Chapman	Facultatif	6	1	12 do	28 00
Guysboro et Tor Bay	T. Eaton	do	28	2	12 do	320 00

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Halifax et chantier de Sa Majesté	Div. personnes..	....	.....	......	Voy. spécial	7 50
Halifax et Lower Prospect........	D. Slaughenwhite	Facultatif	23	1	12 mois	84 00
Halifax et Marie Joseph...	T. Archibald......	do	111	3	12 do	1,919 99
Halifax et Prospect.	J. Coolen...........	do	21	2	12 do ...	134 40
Halifax et stat. de ch. de fer.....	F. W. Fishwick..	En voiture.........	1	T q. req.	12 do	1,000 00
Halifax et Sambro...........	J. Marriott........	Facultatif.........	20	1	3 do (jus. 30 juin '78)	30 00
do do	T. Neville........	do	20	2	9 dep. do	138 75
Halifax, bureau de poste et quai, et stat. de ch. de fer et quai....	S. Cunard et Cie.	En voiture.........	2	T. q. req.	12 mois	782 00
Halifax, station de ch. de fer de, et stat. de ch. de fer et quai...	J. Conlon..........	do	2	.....	Voy. spécial	196 50
Halifax Station et Richmond	J. Creighton.......	Facultatif	1	24	12 mois	150 00
Hantsport et Lochartsville........	W. Glenn..........	do	$2\frac{1}{2}$	3	6 do (jus. 31 déc. '78)..	40 00
do do ...	J. A. Harvie......	do	$2\frac{1}{2}$	3	6 dep. do	23 50
Hantsport et stat. de ch. de fer.	W. Davison........	A pied.........	$\frac{1}{16}$	24	12 mois ...	30 00
Harborville et Somerset..............	S. Truesdell......	Facultatif	$7\frac{1}{2}$	2	12 do	97 00
Hastings et Warren.....	R. C. Chapman..	do	3	1	12 do	20 00
Head of Indian Harbor Lake et Sherbrooke...	G. M. Elliott......	Cheval ou voit..	$19\frac{1}{2}$	3	9 do ...	168 75
Head of Jeddore et West Jeddore	J. L. Myers........	Facultatif	11	2	6 do ...	39 00
Head of Jordan River et Thornburne.	E. Martin.	A pied.........	5	1	12 do ...	19 00
Head of South River Lake et Salmon River Lake Settlement	J. McDonald......	En voiture.........	15	1	11 do ...	55 00
Head Tatamagouche Bay et Tatamagouche.	W. Dobson.........	do	5	3	12 do ...	75 00
Head Wallace Bay et Wentworth Station.	A. Purdy..	do	17	3	12 do ...	190 00
Head Wallace Bay (côté nord).. et Wallace Bridge.	J. Dotton..........	do	11	1	12 do	32 00
Henderson Settlement et Wentworth	A. Purdy..........	Cheval ou voit..	4	2	12 do	40 00
Holland Harbor et Indian Harbor..........	G. Flick......	Facultatif	3	2	8 do ...	13 33
Hopewell et Melrose	J. Grant............	En voiture.........	13 et 31	3 et 2	12 do	885 72
Hopewell et stat. de ch. de fer.	J. Gunn	A pied	$\frac{1}{2}$	12	12 do	55 00
Horton Landing et station de chemin de fer..........	F. G. Curry......	do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Hunt's Point et Liverpool.........	W. Innes..	En voiture	8	2	15 do (et arrérages)	147 50
Indian Harbor et Port Becherton	G. S. Taylor......	Facultatif	8	1	12 mois	52 00
Indian Harbor et Sherbrooke.....	W. McLean........	do	18	6	3 do ...	97 50
Indian Point et Mahone Bay.. ...	J. Ernst	do	5	1	12 do ...	28 00
Isaac's Harbor et Isaac's Harbor (côté est)	H. McMillan......	do	3	3	12 do ...	68 00
Isaac's Harbor et Melrose.	E. A. Bollong....	En voiture.........	27	3	6 do (jus. 30 sept. '78..	174 00
do do	J. Stewart.........	do	27	3	2 do (jus. 30 nov. '78)..	58 00
do do	W. Jordan.........	do	27	3	4 dep. do	92 66

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Jackson et bras ouest, rivière Philippe	W. Chapman	En voiture	6	3	12 mois	26 48
Jacksonville and crique Leitche	D. McDonald	do	5	2	12 do	46 00
Jeddore et havre Musquodoboit	T. Stephens	Cheval ou voit.	12	1	3 do	11 75
Jeddore et Pointe Plaisante	N. Mowser	A pied	4	1	6 do	8 00
Joggin's Mines et Shulie	J. McKenzie	En voiture	10	2	12 do	190 00
Jordan Bay et Shelburne	W. G. Swinesburg	do	11	3	12 do	166 00
Judique et Upper Settlement, rivière Dennis	M. McDonald	do	15	1	12 do	80 00
Kemptown et Riversdale	R. J. Hingley	do	5	2	12 do	98 00
Kennetcook Corner et Noel	A. Harvey	do	10	1	12 do	60 00
Kentville et stat. de ch. de fer	W. M. Carruthers	A pied	50 per.	24	12 do	106 25
Kerrowgare et Sunnybrae	D. K. McDonald	Facultatif	4	2	12 do	46 00
Kingsbury et Lunenburg	J. E. Hunt	En voiture	7et3	21et	12 do	280 82
Kingston Station et Melvern Square	J. Randall	do	2	6	9 do	55 50
Kingston Station et station de chemin de fer	A. VanBuskirk	Cheval ou voit.	100 vgs		12 do	16 00
Kingston Station et Rhodes	A. Jacques	do	5	2	6 do (jus. 30 sept. '78)	24 00
do do	A. VanBuskirk	do	8½	2	6 dep. do	20 00
Kingston Station et Tremont	do	do	16	2	12 mois	96 00
Lac Ainslie (côté sud) et lac Ainslie (côté ouest)	J. McKinnon	Facultatif	6	1	12 do	20 00
L'Ardoise Hill et Newport Station	W. D. Hunter	En voiture	12¼	3	12 do	130 00
Lawrencetown et Lawrencetown (route circulaire)	P. H. Saunders	do	17	2	12 do	200 00
Lawrencetown et Port George	J. Balcom	do	42	2	12 do	249 00
Lawrencetown et station de chemin de fer	J. W. James	A pied	¼	12	6 do (jus. 30 sept. '78)	15 00
do do	H. T. James	do	¼	12	6 dep. do	25 00
Lewis Bay et Sydney	R. Martin	En voiture	28	2	12 mois	346 87
Lewis Head et rivière au Sable	W. Herkins	do	8	2	12 do	100 00
Lime Rock et rivière West	J. W. Fraser	do	2½	3	6 do (jus 30 juin '78)	8 93
do do	W. Munro	do	2½	3	9 dep. do	26 79
Lingan et Sydney	W. Power	do	18	3	12 mois	389 49
Little Judique et Rear Judique	J. McMillan	Cheval ou voit.	6	1	12 do	19 00
Little River et Oxford	W. S. Smith	En voiture	4	2	12 do	47 00
Liverpool et Milton	A. Ford	do	3½	6	12 do	210 00
Liverpool et Port Medway	S. Cohoon	do	13	6	12 do	566 47
Lochaber et St. Andrews	A. Sinclair	do	26	2	6 do (jus. 30 sept. '78)	106 00
do do	A. R. Stewart	do	26	2	6 dep. do	86 50
Loch Lomond et Red Islands	J. McVicar	do	14	2	12 mois	124 24
Lockeport et rivière au Sable	G. Wallis, fils	do	14½	6	12 do	570 00

ETAT No. 2, C—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Loganville et Pictou	C. Berry	En voiture	23	2	12 mois	158 00
Long Island et Lower Horton	W. Davidson	Facultatif	$2\frac{1}{2}$	1	11 do	13 75
Lower Canard et station de Port William	J. L. Bishop	do	5	6	10 do	125 00
Lower Cove et Maccan	S. E. Freeman	En voiture	16	6	12 do	575 00
Lower Horton et station de ch. de fer	A. Borden	A pied	$\frac{1}{2}$	12	12 do	70 00
Lower Horton et Walbrook	A. Mitchell	Facultatif	$2\frac{1}{2}$	1	11 do	13 75
Lower Maccan et Maccan	W. Sharp	Cheval ou voit.	$4\frac{3}{4}$	3	12 do	90 00
Lower River Inhabitants et Port Hawkesbury	J. M. Innis	Facultatif	13	3	12 do	194 00
Lower South River et Fourches de Pomquette	J. Keiley	En voiture	14	2	12 do	80 00
Lower Stewiacke et Middle Stewiacke	J. Ambrose	Facultatif	13	1	12 do	80 00
Lower Stewiacke et Princeport	G. Parker	En voiture	18	1	12 do	97 00
Lower West Pubnico et havre de Pubnico	A. Watson	do	8	3	12 do	97 32
McKenzie's Road et Anse de Parker	B. Reed	Facultatif	8	1	12 do	48 00
Mabou et Port Hastings	J. McNeil	En voiture	38	6	12 do	1,900 00
Mabou et Sight Point	D. McEachen	do	12	1	12 do	72 00
Mabou et Whycocomah (*viâ* Brook Village)	J. McNeil	do	18	2	12 do	131 00
Mabou et Whycocomah (*viâ* Mull River)	R. P. Flynn	do	21	1	12 do	112 00
Maccan et Nappan	S. E. Freeman	Facultatif	$1\frac{1}{2}$	3	12 do	100 00
Maccan Mountain et Southampton	J. Lodge	En voiture	5	1	12 do	32 00
Mahone, Baie, et New Germany	R. Ross	do	18	1	12 do	75 00
Main Post Road et Marshaltown	S. Ryan	do	$\frac{1}{4}$	6	12 do	36 00
Maitland et Noël	D. R. Smith	do	12	6	12 do	311 00
Maitland et Shubénacadie	E. Lynch	do	20	6	12 do	850 00
Malagash et Wallace	B. S. Seaman	do	19	1	12 do	130 00
Malagawatch et rivière Dennis	A. McIntyre	do	8	1	12 do	60 00
Malagawatch et West Bay	D. McLeod	do	16	2	12 do	137 00
Malignant Cove et New Glasgow	A. McIsaac	do	36	3	12 do	610 00
Margaree Forks et section du milieu de Margaree-Nord-Est	W. Burton	do	9	1	12 do	30 00
Margaretville et Morden	W. Balcom	do	14	1	3 do	20 00
Margaretville et Wilmot	E. S. Woodbury	do	21	2	12 do	148 00
Marie Joseph et Sherbrooke	M. McGrath	do	22	3	12 do	390 00
Melvern Square et Wilmot	H. Gowcher	do	5	3	3 do	17 50
Merigonishe et Piedmont Valley	J. Smith	do	5	2	12 do	50 00
Middle Musquodoboit et Newcomb's Corner	S. Hanna	do	9	1	6 do(jusq 30 sept. '78)	22 00
do do	G. McLeod	do	9	1	6 de do	19 34
Middle Musquodoboit et Wyse's Corner	T. McCurdy	do	27	3	12 mois	188 95
Middle River et West Side Middle River	L. McLeod	A pied ou à cheval	4	1	12 do	19 48

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Middleton et stat. du ch de fer..	A. Beals..........	A pied............	¼	12	12 mois......	60 00
Middle Town et Port Mulgrave ..	H. Gosbie	En voiture.........	13	1	12 do ...	94 00
Milford Station et station de chemin de fer	T. Andrew...	A pied	¼	12	12 do ...	40 00
Minudie et rivière Hébert	G. Seaman... ...	En voiture...	7	3	3 do(jusq 30 juin '78)	24 50
do do	H. Smith..	do	8	3	9 dep. do	82 50
Mooseland et Tangier	J. Prest, fils......	Cheval ou voit...	13	1	12 mois......	50 00
Morden et havre de Victoria	S. Balcom	En voiture...	3	1	12 do ...	25 00
Morristown et Waterville..	J. Forsyth...	do	17½	1	12 do ...	49 68
Mount Denison et station de ch. de fer........	M. J. Shaw........	A pied	1/16	3	12 do ...	30 00
Mont Plaisant et Oxford..	H. S. Smith.......	Cheval ou voit...	4	1	12 do ...	27 00
Mount Thom Settlement et Salt Springs.........	A. McKay	En voiture.........	5	2	12 do ...	80 00
Mount Uniacke et station de chemin de fer	J. McLean	Facultatif	30 vgs.	12	12 do ...	30 00
Mount Uniacke et Rawdon	do	do	14	2	12 (m. l'am.)	132 00
Musquodoboit Harbor et havre de Petpeswick..........	T. Young...........	A pied	6	2	9 mois	37 50
Musquodoboit Harbor et West Jeddore..	T. Stevens.........	do	12	1	3 do ...	11 75
Nappan Station et station de ch. de fer	W. Barry.	do	75 vgs.	12	12 do ...	48 00
New Campbellton et Mines de Sydney	J. Vickers.........	En voiture.........	13	3	12 do ...	300 00
New Glasgow et station de ch. de fer..........	D. Campbell.. ...	A pied...............	¼	24	12 do ...	165 00
New Glasgow et Sherbrooke....	G. D. Fraser......	En voiture........	58	6	12 do ...	1,895 00
New Glasgow et Sydney	T. S. Lindsay.....	do	249½	6	12 (m. l'am.)	14,334 00
New Glasgow et Vale Colliery..	F. McDonald......	do	5	3	12 mois......	155 00
New Glasgow et Woodburne....	A. J. Reid	do	15	2	12 do ...	80 00
Newport et Newport Landing...	J. E. F. Mosher..	do	8	6	12 do ...	280 00
Newport et station de Newport..	C. Chambers......	do	5	6	6 do(jusq 30 sept '78)	109 24
do do ...	H. Jenkins........	do	5	6	6 dép. do	79 00
Newport et South Rawdon........	S. Harvie..........	do	10	1	12 mois.....	40 00
Newport et Upper Newport.....	do	do	6	1	12 do ...	32 00
Newport et Walton............	T. Parker..........	do	16½	3	12 do ...	453 33
Newport Station et station de chemin de fer...........	J. L. Sweet.......	....	12 vgs.	12	9 do ...	7 50
New Ross et Stoddarts..., ...	J. W. Boylan.....	En voiture........	5 et 21	2 et 1	12 do ...	178 80
New Ross et Vaughans...	J. Boylan.	do	15	2	12 do ...	99 68
Nictaux Falls et Wilmot.........	M. McGregor	do	4½	3	12 do ...	67 72
Nine Mile River et Shubénacadie..........	A. Densmore	do	20	1	12 do ...	104 00
Noel et Shubenacadie.............	J. W. O'Brien....	do	28	1	12 do ...	220 00
Noel et Walton..	A. C. O'Brien....	do	16	3	12 do ...	194 00
North River Bridge et détroit sud de Ste. Anne	D. Morrison.......	do	12	2	12 do ...	101 96
North Section Earltown et Truro..	C. McKay..........	do	26	2	12 do ...	156 00
North West Arm et Rear of Ball's Creek.	G. K. Ball	do	3	1	6 do ...	7 04

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Oakfield et stat. de ch. de fer	W. P. Green	A pied	100 vgs.	12	3 mois	5 00
Onslow et Truro	J. W. Pearson	En voiture	7	3	6 do	135 00
Outer Island of Port Hood et Port Hood	W. D. Smith	En chaloupe	3	2	Saison 1878	30 00
Outlet Lake Ainslie et Whycocomagh	H. McDougall		....	....	Voy. spécial	4 00
Oxford et Pugwash	C. E. McNutt	En voiture	19½	1	12 mois	80 92
Oxford et station de ch. de fer	H. Davis	do	3½	12	12 do	74 00
Palmer's Road et Ward Glebe et Post Road	G. W. Eaton	do	6½	1	12 do	30 00
Paradise Lane et station de chemin de fer	W. F. Morse	Facultatif	½	12	12 do	60 00
Parrsboro' et Ile aux Perdrix	E. Jenks	do	2	3	12 do	52 00
Parrsboro' et stat. de ch. de fer	J. W. Jenks	do	½	12	9 do	37 50
Pictou et station de ch. de fer	P. Carroll	A pied ou à cheval	¼	24	12 do	110 00
Pictou et Rivière John	D. Ketchim	En voiture	20	6	12 do	539 00
Pictou et Rivière John (*viâ* le rivage)	J. McLeod	do	22	1	12 do	89 00
Pictou et station de West River	T. G. Anderson	do	22	3	12 do	380 00
Pictou Landing et station de chemin de fer	E. McLeod	A pied	200 vgs	12	12 do	24 50
Pleasant Point et Jeddore Ouest	N. Mosher	do	4	1	6 do	15 00
Point Edward et Sydney	D. Beaton	En voiture	4½	1	6 mos. 6 jrs.	14 08
Pomquette Forks et Summerside	A. Chisholm	Facultatif	3	1	12 mois	19 16
Pomquette Forks et Tracadie	A. McDougall	En voiture	15	1	6 do	52 00
Portapique et montagne de Portapique	D. A. Starritt	do	2½	3	12 do	28 40
Port Hastings and Port Hawkesbury	J. G. McKeen	do	....	....	Voy. spécial	1 00
Port Hawkesbury et West Bay	D. Cameron	do	16	....	Saison 1878	57 00
Port Hood et île de Port Hood	R. Smith	Facultatif	1½	2	3 mos. (jus 30 juin 1878)	3 75
do do	J. Smith	do	1½	2	9 dep. do	22 50
Port Philip et Pugwash	G. King	Cheval ou voit.	4½	3	12 mois	52 00
Port Royal et Arichat Ouest	A. McDonald	do	3½	3	12 do	100 00
Port William et emplac. de ville	D. Booden	Facultatif	2	3	12 do	50 00
Port William Station et station de chemin de fer	E. A. Forsyth	do	12 vgs.	12	12 do	20 00
Port William Station et White Rock Mills	J. L. Bishop	En voiture	4	3	12 do	87 50
Princeport et Truro	E. Archibald	do	16	2	6 do (jus 30 sept. '78)	82 00
do do	J. D. Nelson	do	16	2	6 dep. do	35 00
Princeville et West Bay	W. McPherson	do	6	3	12 mois	79 00
Pugwash et Thomson's Mills	J. R. Lamy	do	15	6	12 do	447 00
Rear of Black River et West Bay	M. Morrison	do	10	1	12 do	60 00
Reynardtown et Tusket	A. J. Lent	do	7¼	1	12 do	49 48
River Bourgeois et River Fear	J. Kyte	do	2½	6	12 do	78 00
River Inhabitant's Bridge et West Bay	H. McColl	Facultatif	5	6	12 do	195 00

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en mille.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
River John et Tatamagouche	D. Langill	Facultatif	10	3	12 mois	139 00
River John Road et The Cross Roads	D. Morrow	do	$\frac{3}{4}$	2	12 do	20 00
River Philip, station de, et division ouest de Rivière Philip	M. Chapman	Cheval ou voit	5	6	12 do	180 00
Riversdale et stat. de ch. de fer	R. J. Hingley	A pied	$\frac{1}{4}$	12	12 do	32 00
Rockingham et Yarmouth	E. Crowell	En voiture	26	2	12 do	220 00
Rockville et Yarmouth	J. Hatfield	do	9	2	3 do (jus 30 juin 1878)	27 70
do do	E. C. Crowell	do	7	2	3 dep. do	26 00
Round Hill et st. de ch. de fer	C. E. Spurr	A pied	300 vgs.	12	12 mois	24 00
Round Hill et Tupperville	do	Facultatif	$3\frac{3}{4}$	3	12 do	100 00
St. Peters et West Bay	R. Morrison	do	32	1	12 do	130 00
Salmon River et Sheet Harbor Passage	W. Wambold	Cheval ou voit	7	2	9 do	37 50
Scotch Village et Woodville	H. S. Cochran	do	$5\frac{1}{4}$	1	12 do	30 00
Sheet Harbor et Upper Musquodoboit	P. Murray	En voiture	26	1	12 do	196 00
Shelburne et Upper Clyde River	W. G. Swinsburg	do	16	1	12 do	120 00
Shelburne et Yarmouth	O. Davidson	do	67	6	6 do (jus 30 sept. '78)	1,225 00
do do	G. M. Patton	do	68	6	6 dep. do	850 00
Ship Harbor Lake et Ship Harbor Lake (route circul.)	D. Webber	do	$11\frac{1}{2}$	1	12 mois	79 50
Shubénacadie et station de chemin de fer	A. Kirkpatrick	A pied	100 vgs.	24	12 do	73 32
Shubénacadie et Shubenacadie (route circulaire)	G. W. Walker	do	14	1	12 do	100 00
Six Mile Brook et West River	J. McKay	En voiture	6	1	12 do	40 00
Six Mile Road et Wallace	A. Purdy	Cheval ou voit	4	2	12 do	10 00
Sluice Point et Tusket	D. Mense	Facultatif	6	1	12 do	50 00
South Branch et Upper Stewiacke	W. Cox	En voiture	8	3	12 do	68 00
South Harbor et White Point	A. McPherson	do	9	2	12 do	118 00
South West Margaree et Whycocomah	N. McKay	Cheval ou voit	26	1	12 do	92 00
Spring Hill Junction et Spring Hill Mines	J. Cooper	do	$5\frac{1}{2}$	6	12 do	150 00
Spring Hill Mines et Windham Hill	N. Sherman	do	7	2	12 do	77 00
Stellarton et stat. de ch. de fer	D. McIntosh	A pied	$\frac{3}{4}$	12	12 do	69 48
Stellarton et Westville	do	En voiture	3	6	12 do	199 00
Sydney et Sydney Mines	J. McKinnon	do	20	6	12 do	500 00
Tatamagouche et Les Chutes	J. Lombard	do	8	2	12 do	80 00
Tatamagouche et station de Wentworth	A. Purdy	do	20	6	12 do	440 00
The Falls et West New Annan	J. McCully	do	9	3	12 do	144 00
Torbrooke et Tremont	W. Browne	Cheval ou voit	5	1	12 do	40 00
Tracadie et Usher	E. Côté	do	4	1	12 do	25 50
Truro et station de ch. de fer	C. B. Archibald	A pied	$\frac{1}{2}$	24	12 do	300 00
Tusket et Tusket Forks	F. Mense	En voiture	12	1	12 do	70 00
Tusket Wedge et Yarmouth	J. M. Leblanc	do	12	2	12 do	120 00

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Upper Musquodoboit et Upper Stewiacke	F. Cox	En voiture	7	1	2 mois	9 83
Upper Newport et Woodville	T. Dimock	A pied	½	1	12 do	10 40
Wallace et Wallace Ridge	B. S. Seaman	Facultatif	5	3	12 do	70 00
Wallace Ridge et station de Wentworth	D. Purdy	En voiture	17	6	12 do	298 00
Waterville et stat. de ch. de fer	J. S. Pineo	Facultatif	70 vgs.	12	12 do	30 00
Waverley et Junction de Windsor	J. Otto	En voiture	3	6	12 do	105 00
Wentworth Creek et Windsor	S. H. Sweet	do	2½	3	12 do	80 00
West River et Westville	W. Munro	do	9	3	12 do	128 00
West River Station et station de chemin de fer	W. S. Graham	A pied	75 vgs.	12	12 do	20 00
Whycocomah et Whycocomah Rear	H. McDonald	Facultatif	6	1	12 do	40 00
Wilmot et station de ch. de fer	E. Cumminger	A pied	60 vgs.	12	12 do	12 00
Windsor et station de ch. de fer	P. S Burnham	do	⅛	24	12 do	100 00
Wolfville et stat. de ch. de fer	G. V. Rand	do	⅕	24	12 do	80 00
					Total	$102,583 84

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles, en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR VAPEURS ET VOILIERS.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					$ cts.
Halifax et Boston, E.-U. (moitié du port perçu)	J. P. Phelan	400	1	Saison 1878	400 00
Halifax et Charlottetown, I.P.E.	F. W. Fishwick	270	1	do	1,500 00
Pictou et Iles de la Madeleine	W. C. Anderson	144	.....	Voyages 13 et 29 nov., et 11 déc. 1878	900 00
Pictou et Port Hawkesbury	F. W. Hales	61	2	Saison 1878	2,000 00
Sydney et West Bay	G. J. Troop	95	2	do	300 00
Yarmouth et Boston, E.-U. (partie du port perçu)	N. K. Clements	240	......	do	147 97
				Total.	$5,247 97

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles, en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR CHEMINS DE FER.

Nom du chemin de fer.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
				$ cts.
Intercolonial (jusqu'à la ligne prov.)	196	Tel q. req.	9 mois, jusq. 31 mars 1879	14,700 00
Springhill et Parrsboro'	32	6	12 do 30 jusn 1879	400 64
Windsor et Annapolis	84	12	12 do 31 mars 1879	4,375 72
Des comtés de l'Ouest	46	12	12 do do	2,879 60
			Total	$22,355 96

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, C.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation des sacs de malle, serrures, etc., en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Noms des fabricants.	Détails des déboursés.	Montant.	
		$	cts.
R. Malcolm	Sacs de malle, scel-rivets, etc.	434	82
H. V. Allen	Sacs de malle et réparations	396	60
W. E. Peters	Réparations aux sacs de malle	4	97
H. B. Fidler	Porte-manteaux en cuir	185	25
	Total	$1,021	64

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ETAT No. 2, D.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Albert Mines, Curryville et Hillsborough	D. Wallace	En voiture	4 et 6½	3et6	1 mois	19 16
Albert Mines et station de chemin de fer	W. Farrice	do	¼	6	11 mois	22 91
Alexander's Point et Little Shippigan	O. Valley	do	12	2et1	3 mois (jus. 30 juin '78)	17 50
Alexander's Point et Phare de Miscou	do	do	26	2et1	9 dep. do	105 00
Alexander's Point et Shippigan	A. Duque	do	3	2	12 mois	60 00
Alma, Hopewell Corner et Harvey, Pointe Wolfe	S. R. Edgett	do	15et 20	6et3	2 do (jus. 30 nov. '78)	91 50
do do	E. Ritchie		15et 20	6et3	4 dep. do	182 00
Alma et Penobsquis	S. Stewart	Facultatif	31	1	6 mois (jus. 30 sept. '78)	47 50
do do	W. Martin	do	31	1	6 dep. do	74 50
Anagance et Corn Hill	W. D. Coates	En voiture	6	2	6 mois (jus. 30 sept. '78)	34 50
do do	A. Dumfield	do	6	2	22 jours (jus. 22 oct. '78.)	6 00
do do	W. S. Chittick	do	6	2	5 mois 8 jrs. dep. do	33 02
Anagance et Elgin	E. A. Robinson	do	12	2	12 mois	100 00
Andover et Fort Fairfield	J. Sloat	do	7	2	12 do	67 50
Andover et Perth-Centre	M. Craig	do	6	2	24 jours	3 12
Andover et Riley Brook	W. Inman	Facultatif	62	1	12 mois	360 00
Apohaqui et île Cole	W. Fenwick	En voiture	23	2	12 (m. l'am.)	182 00
Archibald Settlement et rivière Louison	J. Black	do	3	1	3 mois (jus. 30 juin '78)	10 00
do do	R. Archibald	do	3	1	9 dep. do	22 50
Armstrong's Brook et rivière Jacquet	J. C. Bent	Facultatif	1	12	12 mois	40 00
Armstrong's Brook et rivière Louison	do	do	3	3	12 do	75 00
Armstrong's Corner et Olinville	D. Elder	En voiture	5	1	12 do	40 00
Au Lac, Port Elgin et Pointe Westmoreland	G. Siddall	do	1et6	12et 6	12 do	444 00
Au Lac, stat. de ch. de fer, Pointe Westmoreland et Cap Tourmentin (avec les m. de l'I.P.E)	H. Lowerson et T. Hewson	do	40	T.q. req.	Sais. '77-78	396 00
Bairdville et Kilburn's Landing	C. Pickett	Facultatif	2	3	12 mois	55 00
Bald Hill et Wickham	G. M. Golding	En voiture	2	2	12 do	25 00

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année exp. le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Barachois et Upper Abougogin...	T. Gallang........	En voiture........	5	1	12 mois.......	34 00
Barnesville et Ossekeag, Upham et Upperton	N. M. Barnes.....	do	6et7	2et1	12 (m. l'am.)	209 00
Bartibog et Chatham	R. Wall...........	do	11	1	12 mois.....	25 00
Bass River et Branch Sud	J. A. Campbell..	do	15	3	12 do ...	234 00
Bath et Carlow......................	W. Boyd	do	3½	2	3 do (et arrérages)	52 37
Bath et Holmesville..................	J. Loyd	do	6	1	2 mois.....	7 67
Bath, Holmesville et Mineral.....	do	do	8	1	4 do ...	20 33
Bath et Johnville......................	W. Boyer..........	do	8	2	9 do ...	52 50
Bath et Mineral	H. Broad...........	do	8	1	6 do ...	21 00
Bath et Wicklow.........................	S. Drost............	do	2	6	12 do ...	50 00
Bathurst et Caraquette	D. Morrison.......	....	......	......	Voy. spécial	3 00
do do ...	T. Harris..........	....	......	.....	do	5 00
Bathurst et station de ch. de fer	T. E. Carter......	En voiture...	1¼	18	12 mois......	234 72
Bathurst et Upper Pockmouche...	J. D. Foley.....	do	45	6	2 mos 19 jrs ju. 19 juin, 78	131 21
do do ...	J. J. Reardon.....	do	45	3	3 mos 11 jrs. ju. 30 sep. 78	252 19
do do ...	P. J. Foley et F. F. Barry.....	do	45	3	6 dep. do	347 00
Baie du Vin Mills et Upper Baie du Vin	W. Dickens.......	do	5	1	12 do ...	40 00
Bayfield et Port Elgin.	T. Henson.........	do	15et 18	2	12 do ...	168 00
Bayside et St. Andrews............	J. Simpson	do	7	2	12 do ..	60 00
Beaver Harbor et St. George.....	J. Prescott..	do	14	2	12 do	90 00
Belledune et rivière Belledune...	J. Hodgins..... ...	Facultatif..........	4	3	12 do	77 00
Belledune et stat. de ch. de fer..	J. Chalmers, fils.	do	1	3	12 do	31 25
Bellisle Creek et station de Norton	E. Fruze....	En voiture........	17	1	12 do ...	47 48
Bellevous Village et Memramcook et St. Joseph..............	P. Bourgeois......	do	6	6	3 do ...	44 16
Belyeas Corner et Carlisle.........	D. M. Vinse.......	do	2	2	12 do ...	25 00
Black Brook et Chatham	A. Marshall......	do	8	1et2	12 do ...	79 48
Black Land et rivière Charlo......	W. Cook	Facultatif	3	3	12 do ...	44 00
Black Point et New Mills...	S. Laughlin........	do	3½	3	12 do ...	42 00
Black River et Upper Baie du Vin..	R. McNaughton .	do	8	1	12 do ...	52 00
Blackville et rivière Cain..........	M. Vickers.........	do	6	1	12 do ...	75 00
Blair Athol et Shannon Vale......	W. Wright ..	do	11½	1	12 do ...	53 17
Blissville et Juvenile Settlement	G. Hoyt.............	do	6	2	12 do ...	65 05
Blissville, Patterson Settlement et station de chemin de fer.....	M. A. Hoyt..	do	1et2	3et2	12 do ...	55 00
Bloomfield (Carleton) et Woodstock	R. Hume...........	do	33et 18	2	3 do ...	86 17
Bloomfield (Kings) et station de chemin de fer........................	N. Wetmore	do	¾	12	12 do ...	56 00
Bloomfield Ridge et Boiestown...	T. McDonald......	do	6	1	12 do ...	48 00
Boudreau Village, Dorchester et Rockland	J. Sutherland.....	En voiture.........	6	6	3 do ...	70 00
Boundary Creek et station de chemin de fer..........................	R. B. C. Weldon	A pied................	½	12	12 do ...	20 80
Boundary Creek et Steeve's Mountain.................................	B. J. Weldon	En voiture.........	3½	1	12 do ...	35 00
Bourgeois, Grandique et Pouriers	F. Leger....	do	2et4	3et1	12 do ...	64 25

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année exp. le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Bredalbane, New Mills et station de chemin de fer	E. McMillan	Facultatif	1	12	12 mois	78 00
Bouctouche et Dixon's Point	W. Hyslop	do	5	1	12 do	250 00
Bouctouche et McLaughlin's Road	A. Peterkin	En voiture	19½	1	12 do	28 00
Bouctouche et Richibucto	J. McLean	do	18	3	12 do	19 48
Bouctouche et Shédiac	J. D. Weldon	do	22	6	12 do	494 00
Bumfreau et Upper Wicklow	M. Hutchinson	Facultatif	2	2	12 do	20 00
Burnt Church et Church Point	W. M. Salter	En voiture	4	2	12 do	55 00
Butternut Ridge et Forks	S. C. Keith	do	15	1	6 do	54 00
Butternut Ridge, New Canaan et Forks	L. H. Alward	do	12	2	6 do	40 00
Butternut Ridge et Perry Settlement	J. C. Price	do	10	1	12 do	48 00
Butternut Ridge et Petitcodiac	L. Perry	do	9	6	12 do	199 00
Cain's River et Shinnickburn	P. Shinnick	do	8	1	3 do	15 00
Caledonia et Moncton	H. A. Collins	do	36	2	3 do	349 00
Campbellton et Flatlands	J. Cooling	do	10	2	12 do	100 00
Campbellton et station de chemin de fer	F. O'Connor	do	1	12	12 do	199 68
Campbellton et quai	do	do	¼	2	4 mo. 10 jrs.	10 00
Campo Bello et Wilson's Beach	J. Brown	do	7	1	12 mois	40 00
Canterbury et Canterbury Station	J. Scott	do	9	2	3 do	43 75
Canterbury, Canterbury Station et North Lake	do	do	9 et 22	2et1	12 mois	173 19
Cap de Moiselle Creek et station de chemin de fer	J. Wilson	do	1/16	6	11 do	9 16
Caraquette et Lower Caraquet	J. Gronet	do	3½	1	12 do	50 00
Carleton et station de ch. de fer	D. Connell	Facultatif	1	12	12 do	79 39
Carleton et St. Jean	do	A pied ou en voit	1½	12	12 do	70 09
Carsonville et Sussex Vale	M. Finniss	En voiture	15	2	12 do	125 00
Central Blissville, Jonction Frédéricton et Hart's Mills	T. Colman	A pied ou en voit	4et1	1et6	12 do	30 00
Central Norton et Hampton	G. Freeze	En voiture	3	2	12 do	26 00
Centreville, Florenceville, Greenfield et Tracey's Mills	S. Taylor	do	3, 6 et17	6, 3 et 1	9 do	194 25
Chance Harbor, Mace's Bay et Lepreaux	R. Hope	A pied ou en voit	19et 4	2et6	3 do (jus. 30 juin '78)	46 50
do do	W. Whelan	do	19et 4	2et6	9 dep. do	150 00
Chapman et Great Shemogue	J. D. Weldon	En voiture	5	1	12 mois	29 92
Charleston et Middle Simonds	G. Foster	do	7	1	12 do	81 72
Chatham et Escuminac	J. McNaughton	do	36	1	12 do	155 00
Chatham et Newcastle	J. Fisher				Voy. spécial	9 00
Chatham et station de ch. de fer	W. Ullock	En voiture	1½	24	12 (m. l'am.)	291 00
Chatham et Upper Pockmouche	J. Meagher	do	60	3	12 mois	795 00
Chipman et Harvey Road	W. Stewart	do	5	1	10 do	20 83
Chipman et Sheffield	A. Ferguson	do	35	2	9 mois et arrérages)	474 11
Clarendon et Welsford	J. Burton	do	10½	1	12 mois	69 48

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année exp. le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Clifton et Lands End	J. Bates	En voiture	40	2	6 mois	124 50
Clinch's Mills et Gooseberry Cove	J. Ferguson	do	3½	2	2 mo. 24 j'rs.	11 17
Coal Creek et Coal Mines	W. Lackey	do	4	2	12 mois	50 00
Coates' Mills et St. Paul	T. Arsenault	do	8	1	12 do	48 00
Cocaigne et Scovill's Mills	C. D. Lucas	do	6	2	12 do	58 00
Cole, île de, et les Fourches	W. Cole	do	23	1	12 do	90 80
Cole, île de, et Narrows	W. Somerville	do	11	3	12 do	148 00
Collina et Springfield	E. L. Perkins	do	24	1	12 do	36 48
Cox Point et Cumberland Bay	A. McLean	do	5	1	10 do	19 17
Curryville et stat. de ch. de fer	J. Beaumont	do	⅛	6	11 do	9 16
Dalhousie et Dundee	S. McGregor	do	9	1	12 do	51 96
Dalhousie et stat. de ch. de fer	do	do	7	12	12 do	624 00
Dalhousie et quai	do	do	½	2	2 do	7 50
Dalhousie Station, et Maple Green	J. Fraser	do	1	3	12 do	40 00
Dawson Settlement et Hillsborough	W. Lutz	do	7	2	7 do	27 20
Debec et stat. de chem. de fer	A. Harron	Cheval ou voit.	¼	12	12 do	30 00
Doaktown et Shinneckburn	R. D. Robinson	En voiture	18	1	3 do	32 50
Donegal et Sussex Vale	F. C. Buchanan	do	17	1	12 do	95 00
Dorchester et stat. de ch. de fer	S. W. Quigley	do	¼	24	12 do	265 72
Dorchester et Rockport	B. F. Tower	do	12	3et2	12 (m. l'am.)	159 00
Dorchester, Memramcook, Rockland et Rockland Sud	J. Sutherland	do	5&12	6et3	9 mois	150 00
Douglastown et Newcastle	J. Fisher	do	5	12	12 do	250 00
Dover et Memramcook	P. Bourgeois	do	18	2	9 do	102 48
Dover et Moncton	J. A. McFarlane	do	12	2	12 do	130 00
Doyle Settlement et rivière Louison	T. Hayes, fils	do	3	1	12 do	11 00
Dumbarton et stat. de ch. de fer	L. Trenholm	Facultatif	30 vgs.	3	12 do	20 00
Dungiven et Memramcook	J. McVey	En voiture	4	1	12 do	25 00
Duprey et Gailey	C. Duprey	Facultatif	2	1	12 do	16 00
Edmundston et Grand Falls	M. Hartt	En voiture	37	6	12 do	890 00
Edmundston et embouchure du St. François	M. Tigh	do	36	2	12 do	199 00
Edmundston et Upper Madawaska, E.U.	T. Daigle	do	3	2	11 do	22 00
Eel River et rivière Charlo	J. Goullette	Facultatif	4	3	12 do	69 00
Elgin et Hillside	J. Robinson	En voiture	14	1	12 do	90 00
Elgin et Hopewell Corner	J. S. Fullerton	do	21	1	12 do	149 48
Elgin et Pleasant Vale	G. Killam	Facultatif	7	1	12 do	39 60
Elgin et stat. de ch. de fer	R. D. Robinson	En voiture	½	6	12 do	15 00
Fairhaven et Lord's Cove	C. Greene	do	10	1	9 do (jus. 31 déc '78)	72 13
do do	D. F. Martin	do	10	2et1	3 dep. do	14 50
Fairville et stat. de ch. de fer	C. J. Tilton	Facultatif	¼	12	12 mois (m. l'am.)	49 50
Fawcett Hill et Petitcodiac	W. W. Price	En voiture	5	1	8 mois	17 50
Florenceville et Florenceville Est	A. Taylor	do	1½	3	6 do	4 38

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année exp. le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Florenceville et Foreston	A. Taylor	En voiture	18	3	12 jours (jus. 12 oct. '78)	15 00
do do	J. Boyer	do	18	3	5 m. dep. do	96 25
Florenceville, Greenfield et moulins de Tracey	S. Taylor	do	6 et 17	3 et 1	3 do	46 00
Florenceville, Foreston et Upper Peel	A. Taylor	do	$20\frac{1}{2}$	3	2 do (jus. 31 mai '78)	62 33
Florenceville, Foreston, Upper Peel et River Bank	do	do	$22\frac{1}{2}$	3	4 mo. (jus. 30 sept. '78)	128 00
Florenceville Est, Upper Peel et River Bank	do	do	$4\frac{1}{2}$	3	6 dep do	19 86
Frédéricton et Hanwell	G. R. Golding	do	10	1	6 mois	27 50
Frédériction et Marysville	J. B Dunphy	do	4	6	2 do (jus 31 mai '78)	16 66
Frédéricton, Marysville et Peniac	J. Dunphy	do	4 et 5	6 et 2	10 dep. do	104 16
Frédéricton et Newcastle	R. Orr	do	102	3	12 mois (m. l'am.)	1,999 00
Frédéricton et New Maryland	J. R. Golding	do	5	1	6 mo (jus. 30 sept. '78)	19 00
do do	L. Fisher	do	5	1	6 dep do	15 00
Frédéricton et stat. de ch. de fer	J. R. Golding	do	$\frac{1}{2}$	12	12 mois	90 00
do do	do	do	$\frac{1}{2}$	....	Serv. spéc'l.	45 00
Frédéricton et Stanley	B. Crummer	do	28	1	6 mo. (jus. 30 sept. '78)	67 50
do do	J. Boon	do	30	1	6 dep. do	70 00
Fredéricton et vapeurs	do	do	....	....	Saison, 1878	30 00
Frédéricton et Woodstock (côté est)	E. Dunphy	do	82	2	12 mois	798 00
Frédéricton et Woodstock (côté ouest)	R. Boone	do	63	3	12 do	850 00
Frédéricton et Yoho	J. R. Golding	do	19	1	6 do	50 00
Frédéricton Junction et station de chemin de fer	C. H. Kingston	A pied	25 vgs.	24	12 do	25 00
French Lake et station Rusagornis	J. McGill	En voiture	3	1	12 do	30 00
Gagetown et Narrows	J. Mott	Facultatif	14	3	12 do	323 00
Gagetown et Oromocto	G. C. Nevers	En voiture	27	3	11 do (m. l'am.)	349 00
Gagetown et vapeurs	R. Vail	Facultatif	......	......	Saison, 1878.	20 00
Gagetown et Welsford	F. Woods	En voiture	25	3	12 mois	600 00
Gagetown, station Westfield et Upper Hampstead	S. Cameron	do	45 et 41	2 et 1	12 do	730 00
Gagetown et White's Cove	J. W. Scribner	do	13	3	12 do	174 00
Geary, Oromocto et Waasis	G. Knox	do	6 et 7	6 et 1	3 do (jus 30 juin '78)	57 50
do do	W. Bryson	do	6 et 7	6 et 1	9 dep. do m. l'am.)	72 25
Golden Ridge et Knowlesville	W. B. Thorne	do	4	1	12 mois	25 00
Goose Creek et ch. de Shepody	J. Prescott	do	13	1	12 do	60 00
Grafton et Woodstock	G. Stickney	do	$1\frac{1}{2}$	6	12 do	25 00
Grand Falls et Tilley	J. White	do	$19\frac{1}{2}$	1	1 mo 15 j'rs	11 25
Grand Falls et Undine	do	do	13	1	10 do 15 do	52 50

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Grand Falls et Woodstock	J. McRae	En voiture	74	6	12 mois	2,000 00
Grand Manan et Seal Cove	T. Daggett	Facultatif	4	2	12 do	80 00
Gray's Mills et Kingston (Kings)	J. Rodgers	En voiture	5	2	6 do	42 50
Great Shemogue et Upper Sackville	C. Ward	do	21	1	12 do	92 00
Gueguen et Saint Anthony	J. Gueguen	do	5	1	12 do	30 00
Hammondvale et Shepody Road	D. J. Fowler	do	12	1	12 do	100 00
Hammondvale et Sussex Vale	do	Facultatif	15	2	12 do	119 28
Hampstead et Hibernia	D. Gardiner	En voiture	6	1	12 do	36 00
Hampstead et Wickham	J. H. Daugan	do	2	2	9 do (jus. 31 déc. '78)	23 25
do do	J. Lowery	do	2	2	3 dep. do	7 75
Hampton et Ossekeag	N. M. Barnes	do	1	6	12 mois	80 00
Hardingville et Quaco Road	J. Kirkpatrick	do	4	1	5 mois 22 jrs.	18 07
Harwood et Salisbury	M. Healy	do	13	1	12 mois	78 00
Hartland et Knowlesville	J. Downey	do	27	2	6 do (jus. 30 sept. '78)	141 45
do do	L. H. Shaw	do	56	2	6 dep. do	110 00
Hartland et Somerville	S. H. Shaw	do	3	6	12 mois	80 00
Harvey, Hopewell Corner et station de chemin de fer	E. Stevens	do	2⅛	6	5 do	31 25
Harvey et Moncton	E. W. Lynch	do	42	6	1 mois	62 00
Harvey et Pointe Wolf	E. Stevens	do	23	3	6 do	120 00
Harvey Station, Magaguadavic et Tweedside	W. Atchison	do	18	2	12 do	175 00
Harvey Station et stat. de c. de fer	J. Rutherford	Facultatif	⅛	12	12 do	20 00
Harvey Station et Yoho	S. B. Hunter	En voiture	8	1	6 do	17 36
Heron Island et New Mills	D. Robertson	do	4	1	12 do	31 20
Hillsborough, Cap Hopewell et station de chemin de fer	S. Lynds	do	6⅛	6	8 do	133 33
do do	D. Wallace	do	6⅛	6	3 do	75 00
Hillsborough et Rosevale	W. D. Bazley	do	12 et 21	3 et 1	12 do	160 00
Hillsdale et Sussex Vale	A. McLean	do	17	1	12 do	130 00
Hopewell, Hopewell Hill et station de chemin de fer	C. Peck	do	¼	6	9 jrs. (jus. 9 mai '78)	1 74
do do	J. Dugan	do	¼	6	10 m. 21 jrs. dep. do	44 64
Hopper et Salisbury	W. Leeman, fils	do	18	1	12 mois	94 90
Indian Mountain et Moncton	M. Harsman	do	14	1	6 do	40 00
Indiantown et St. Jean	F. T. Daniel	do	2	12	12 do	75 00
Irishtown et Moncton	W. Larracey	do	8½	1	12 do	32 50
Irishtown et Shédiac	J. Sullivan	do	20	1	9 do	57 00
Jenkins et Thornetown	F. Worden	A pied	1	3	8 do	12 00
Jones' Corner and Sheba	J. Simpson	do	1½	2	9 m. 13 jrs.	9 36
Kesw'k Ri'ge et Upper Haynesv'le	J. Allen	En voiture	22	2	9 mois (jus 31 déc. '78)	119 31
do do	C. J. Coburn	do	25	2	3 dep. do	36 25
Kilburn's Landing et Kincardine	D. Burns	Facultatif	2	3	12 mois	20 00
Kilburn's Landing et Kintore	T. Watt	do	4	3	12 do	40 00

ÉTAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Kingston (Kent) et Richibucto Village	J. F. Richard	En voiture	7	1	12 mois	28 00
Kingston (Kings) et Pointe Lyon	R. S. Pickett	do	16	1	6 do	75 00
Kingston (Kings) et Rothesay	J. Gillilard	do	10	6	6 do (jus. 30 sept. '78)	200 00
do do	A. McAlary	do	10	6	6 dep. do	200 00
Kingston (Kings) et Springfield	H. A. Pitt	do	17	1	12 mois	100 00
Kirkland, Monument Settlement et Richmond Corner	H. Grahame	do	16 et 5	21et	9 do (jus. 31 déc. '78)	150 00
do do	O. T. Hanson	do	16 et 5	2 et 1	3 dep. do	37 25
Kouchibouguac et Pointe Sapin	J. Potter	do	20	1	12 mois	80 00
Kouchibouguac et Richibucto	M. Barrieau	do	12	6	12 do	400 00
Lac George, Lower Prince William et Upper Magaguadavic	J. McMurray	do	4 et 17	2 et 1	12 do	151 16
Lakeville et Woodstock	R. Hume	do	20 et 40	3 et 2	9 do	357 96
Lakeville Corner et Scotchtown	T. P. Upton	do	26	2	12 do	180 00
Lakeview et Narrows	C. E. Black	A pied	2	3	8 do	20 00
Lawrence Station et station de chemin de fer	J. Taylor	do	20 vgs	6	12 do	20 00
Ledge et St. Stephen	S. McClinton	En voiture	4	3 et 2	12 do	62 50
L'Etête et St. George	A. J. Seely	do	9	3	12 do	184 00
Lewis Mountain et Petitcodiac	S. C. Keith	do	10½	1	12 do	60 00
Lincoln et Oromocto	W. Bryson	do	4	3	12 do	30 00
Little River et Prosser Brook	J. Milton	A pied ou en voi.	4	1	12 do	14 00
Lower Brighton et Woodstock	P. Dourey	En voiture	7	2	6 do	25 00
Lower Cape et Mountville	J. Bray	Facultatif	2	6	7 mois 16 jrs	39 20
Lower Southampton et Woodstock	D. A. McDonald	En voiture	33	1	2 mois	25 00
Lower Southampton, Temperance Vale et Woodstock	do	do	8 et 25	2 et 1	4 do	67 33
Lower Southampton, Temperance Vale et Norton Dale	S. E. Currie	do	13 et 5	2 et 1	6 do	57 50
Lower Woodstock et Spence	J. H. Dugan	do	4	1	10 do	29 16
Lutz Mountain et Moncton	J. W. Horsman	do	14	1	6 do	35 00
Lyttleton et Newcastle	E. Traviss	do	20	1	12 do	205 00
McLaughlan's et Renou's Bridge	F. H. Jardine	do	4	2	3 do	12 50
McLeod's Mills et Richibucto	J. C. Vautour	do	12	2	12 do	144 00
Main Post Road et Portage River	F. F. Barry	do	....	....	Voy. spéc'x	12 00
Maple Hurst et Upper Kent	A. A. Hawthorne	do	3	1	10 mois	16 66
Maugerville et vapeurs	W. H. Bent	Facultatif	.....	.....	Saison 1878	10 00
Meadow Brook et Painsec Settlement	S. Babine	En voiture	1	2	12 mois	27 00

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant. $ cts.
Memramcook et station de chemin de fer	S. C. Charters	A pied ou à cheval	1/8	12	12 mois	45 00
Milford et station de ch. de fer	J. Irvine	En voiture	2	12	12 do	50 00
Milledgeville et St Jean	F. T. Daniel	do	4	2	12 do	75 00
Milltown, Paquetville et Pockshaw	J. Reardon	do	3½ et 7½	1 et 3	12 do	60 00
Milltown, St. Stephen et Upper Mills	Hardy et Brydges	do	2½ et 4½	6 & 4	6 do (jus 30 sept. '78)	107 50
do do	J. F. W. Keys	do	2 et 3	6 et 3	6 dep. do	72 50
Millville et Upper Hayneville	A. J. Hoyt	do	4	2	12 mois	30 50
Mispec et St. Jean	J. L. Woodworth	do	9	1	12 do	96 00
Moncton et station de ch. de fer	W. Wallace	do	1	30	12 (m. l'am)	295 00
Moncton et Stony Creek	J. Crandall	do	7	1	9 mois	52 60
Moncton Road et Shédiac	W. G. Bateman	do	6	1	12 do	34 00
Moore's Mills et station de chemin de fer	A. Connick	A pied	100 vgs.	6	12 do	25 00
Mountville et stat. de ch de fer	W. McGorman	do	1/16	6	11 do	9 16
Narrows et station de Norton	W. Keiller	A pied ou à cheval	21	3	12 do	540 00
Narrows et Upper Gaspereaux	J. Mott	En voiture	50	3	12 do	833 00
Narrows et Wickham	C. E. Hamm	do	16	3	12 do	340 00
Newcastle et stat. de ch. de fer	J. Fisher	do	1¼	24	12 (m. l'am)	174 28
Newcastle et Nelson Sud	M. Kain	do	3	6	12 mois	197 00
Newcastle et Trout Brook	A. Cain	do	19½	1	12 do	72 50
New Mills et stat de ch. de fer	J. Windsor	Facultatif	¼	6	12 do	20 00
Newtown et Sussex Vale	A. McLean	En voiture	14	3	3 do (jus 30 juin '78)	52 50
do do	A. Robertson	do	14	3	9 dep. do	105 00
North Forks, Salmon Creek, et Salmon Creek	J. A. Fowler	do	4	1	12 mois	28 48
Norton et station de ch. de fer	E. A. Hayes	Facultatif	1	3	12 do	49 00
Oakham et Springfield	E. L. Perkins	En voiture	12	1	12 do	47 00
Oak Hill et St. Stephen	Keys Bros	do	21	1	12 do	130 00
Oromocto et vapeurs	W. Bryson	Façultatif	.....	.....	Saison, 1878.	15 00
Painsec, station de chemin de fer de, et Shediac Road	J. Brown	do	¼	3	3 mois	6 00
Petersville et Welsford	J. Burton	En voiture	10	2	12 do	119 00
Petite Rocher et station de chemin de fer	J. Morrison	Facultatif	1½	6	12 do	40 00
Pisarinco et Spruce Lake	T. Dean	En voiture	8	2	12 do	60 00
Pleasant Ridge et St. Stephen	Hardy et Brydges	do	29	1	12 do	160 00
Plymouth et Richmond Corner	H. G. Colman	do	3	1	6 do (jus. 31 déc. '78)	8 00
do do	H. Graham	do	3	1	3 dep. do	4 00
Pointe du Chêne et station de chemin de fer	P. Schuman	Facultatif	⅛	12	12 mois	25 00

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en mille.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Pollet River et station de chemin de fer	W. McAfee	A pied	100 vgs	3	12 mois	6 00
Port Elgin et Shédiac	J. D. Weldon	En voiture	28	3	12 do	375 00
Port Elgin et Spence	J. P. Spence	Facultatif	20	2	12 do	135 00
Renous Bridge et Renous River	M. Hays	do	4	2	12 do	40 00
Richibucto et Weldford	B. Bailey	do	24	6	12 (m. l'am)	742 00
Richmond Corner et Watson Settlement	J. Watson	do	6½	1	9 do (jus 31 déc. '78)	39 00
do do	C. T. Hanson	do	6½	1	3 dep. do	8 73
Rivière Charlo et station de chemin de fer	A. McPherson	Facultatif	1	12	12 mois	62 00
Rivière de Chute et Upper Kent	E. Cox	En voiture	2	2	6 mo. (jus. 30 sept. '78)	13 00
do do	A. A. Hawthorne	do	2	2	6 dep. do	16 00
Riverside et stat. de ch. de fer	A. Edgett	A pied	⅛	6	11 mois	20 41
Rosedale et Woodstock	S. F. Hoyt	En voiture	8	1	12 do	20 00
Rusagornis et station de Waasis	A. Grass	do	2½	3	12 do	25 00
St. Andrews et stat. de ch. de fer	W. E. Mallory	do	½	6	12 do	75 00
St. Andrews, St. George et St. Stephen	A. Gilman	do	22 et 17	6 et 1	3 do (jus 30 juin '78)	287 50
do do	W. E. Mallory	do	22 et 17	6 et 1	9 dep. do	862 50
St. Andrews et St. Stephen	do	do	27	3	12 mois	336 00
St. Croix et stat. de ch. de fer	T. McVay	do	1	6	12 do	25 00
St. George et St. Jean	W. Meade	do	45	6	12 do	1,370 00
St. George et Secondes Chutes	J. C. Pratt	do	9	2	12 do	100 00
St. Isidore et Tracadie	J. A. Dunany	do	8	2	10 do	62 50
St. Jean et station de ch. de fer	D. Connell	do	2	12	12 do	1,405 61
St. Jean et St. Martin	P. H. Nugent	do	31	6	12 do	700 00
St. Jean et vapeurs	D. Connell	do	2	12	6 do	180 00
St. Jean et et boîtes aux lettres	F. T. Daniel	do	2¼	12	12 do	454 81
St. Jean et Sussex Vale	A. McLean	do	45	1	12 do	416 00
St. Martin et Salmon River	P. H. Nugent	do	9	2	12 do	104 00
St. Stephen et Calais (Me)	Hardy et Bridges	do	1	6	12 do	70 00
St. Stephen et stat. de ch. de fer	Keys Bros.	A pied	⅛	6	12 do	29 00
Sackville et stat. de ch. de fer	J. Dixon	En voiture	1	12	12 do	245 20
Sackville et Second Westcock	A. Doo.	do	8	1	12 do	30 00
Sackville et Upper Sackville	C. Ward	do	4	6	12 do	120 00
Sackville et Wood Point	S. Clark	do	6	2	12 do	51 75
Salt Springs et Sussex Vale	J. McEwen	do	16½	1	12 do	96 92
Scotch Settlement et Shédiac	W. S. McDougall	do	15	1	3 do	15 00
Shédiac et stat. de ch. de fer	C. W. Smith	Facultatif	⅛	12	12 do	75 00
Shediac Road et station de chemin de fer	J. Rodgerson	En voiture	1¼	3	9 do	19 50
Sheffield et vapeurs	J. McGowan	Facultatif	.....	.....	Saison, 1878	10 00
Sheffield et Upper Gaspereaux	A. Ferguson	En voiture	45	2	3 mois	123 37
Sheffield Academy et vapeurs	W. A. Burpee	Facultatif	.....	.....	Saison, 1878	10 00
Shippigan et Upper Pockmouche	J. Whitty	En voiture	12	6	12 mois et voyage sup. (m. l'am)	201 00

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Shippigan Road et Stymast Settlement	J. Stymast	En voiture	5	2	12 mois	65 00
Sprague's Point et Springfield	W. J. Northup	do	3	2	3 do (dep. 1er janv. '79)	5 00
Sprague's Point, Springfield et Tennant's Cove	J. Killier	do	3 et 14	2et1	9 do (jus. 31 déc. '78)	69 00
Sprague's Point et Tennant's Cove	do	do	14	1	3 dep. do	14 50
Starkey's et Young's Cove	J. Barton	do	12	1	12 do	30 00
Summerfield et Upper Wicklow	M. Hutchinson	Facultatif	3	2	12 do	30 00
Sussex Corner et Sussex Vale	T. Coggan	En voiture	2	6	12 do	70 00
Three Mile House et station de chemin de fer	W. Lister	A pied	1/8	12	9 do	18 78
Three Tree Creek et station de chemin de fer	C. Mott	do	50 vgs.	6	12 do	6 00
Tracey's Station et station de chemin de fer	D. S. Duplisea	do	20 vgs.	6	12 do	10 00
Upper Gagetown et vapeurs	J. Kimball	Facultatif	......	......	Saison, 1878	10 00
Upper Sheffield et vapeurs	T. Wasson	do	......	......	do	10 00
Weldford et stat. de ch. de fer	E. Bucklefield	do	20 vgs.	24	12 mois	40 00
Welsford et stat. de ch. de fer	G. A. Woods	do	1/6	12	6 do	32 50
Woodstock et Houlton (E U)	A. J. Glidden	En voiture	14	6	12 do	300 00
Woodstock et stat. de ch. de fer	F. A. Glidden	do	1/2	6	12 do	40 00
					Total	$43,250 79

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR VAPEURS ET VOILIERS.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					$ cts.
Frédericton et St. Jean	Small et Hatheway	86	3	Saison de 1878.	400 00
Grand Manan et St. André (en sus de la subvention)	C. B. Eaton	42	2	9 mois	1,050 00
St. Jean, Digby, N.E., et Annapolis, N.-E	Small et Hatheway	45 et 18	3	12 do	6,000 00
				Total	$7,450 00

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Nouv.-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR CHEMINS DE FER.

Nom du chemin de fer.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
				$ cts.
Comté d'Albert	45	6	11 mois jusqu'au 31 mars 1879	1,033 20
Embranchement de Chatham	9	24	12 do do	901 44
Embranchement d'Elgin	12	6	12 do do	300 48
do de Frédericton	23	18	12 do do	1,727 76
Intercolonial (jusqu'à la ligne provinciale)	344	Tel q. req.	9 do do	25,800 00
Nouveau-Brunswick et du Canada	118	6	12 do do (y comp. arrérages)	5,164 62
St. Jean et Maine	91	12	12 do jusq. 31 mars 1879	5,994 19
			Total	$40,921 69

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

Etat No. 2, D.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation des sacs de malle, serrures, etc., en le Nouveau-Brunswck, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Noms des fabricants.	Détail des déboursés.	Montant $	cts.
R. Malcom	Sacs de malles, scel-rivets	435	08
T. Phippen	Sacs de malle en toile	64	10
D. Brown	Réparations aux porte-manteaux	10	50
T. Findlay	Réparations aux sacs de malle	417	10
M. A. Paisley	do do	253	35
H. Chubb et Cie	Patronner des sacs de malle	173	20
St. John "*Herald*"	do do	14	25
St. John "*Sun*"	do do	38	20
	Total	$1,405	78

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H A Wickstead,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

ETAT No. 2, E.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Manitoba, (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Baie St. Paul et Woodlands	H. Proctor	En voiture	12	1	3 mois	32 50
Boyne River et Headingly	A Denis	do	40	1	2 do	70 83
Carleton et Prince Albert	J. McKay	Cheval ou voit...	50	1 c.3 sem	4 do	116 66
Clandeboye et Pequis	R. J. T. Muckle	do	5	1	12 do	80 00
Cook's Creek et Kildonan	A. Matheson	En voiture	17	1	12 do	195 00
Darlington et Fort Francis	W. McVittie	Canot ou chiens	150	1 pr mo.	9 do	675 00
Edmonton et Winnipeg	J. McKay	Cheval ou chiens	900	1 c.3 sem	12 do	10,000 00
Emerson et West Lynne	T. Jasper	En voiture	11½	6	2 do	20 80
Emerson et station de ch. de fer	H. T. Lewis	do	¾	12	71 voyages	35 50
Emerson et Salterville	J. F. Galbraith	do	100	1	3 mois	200 00
Emerson et rivière aux Gratias	J. Godin	do	25	2	3 do	90 00
Gimli et Pequis	H. Arnason	Facultatif	35	1	3 do (jus. 30 juin 1879)	18 75
do do	E. Parsonage	do	35	1	9 depuis do	225 00
Greenwood et Rockwood	E. McKiver	Cheval ou voit...	12	1	12 do	150 00
Kildonan et Rockwood	J. P. Matheson	En voiture	14	1	12 do	185 00
Lower Fort Garry et Pequis	J. Monkman	Cheval ou voit...	11	2	12 do	189 00
Lower Fort Garry et Winnipeg	A. Polson, sen	En voiture	20½	2	4 do (jus. 31 juillet '78)	143 85
do do	J. Park	do	20	2	8 depuis do	266 66
Oakland et Portage la Prairie	P. H. Cummings	Cheval ou voit...	15	1	12 mois	100 00
Oak Point et Poplar Point	L. DeLaronde	do	37	1	12 do	325 00
Palestine et Winnipeg	J. McKay	En voiture	98	2	12 do	1,800 00
Pigeon Lake et Woodlands	H. Proctor	Cheval ou voit...	12	1	9 do	97 50
Pomeroy et Salterville	J. F. Galbraith	do	8	1	3 do	18 75
Rockwood et Stonewall	J. P. Matheson	Cheval ou voit...	4	1	9 do	37 50

ETAT No. 2, E.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en le Manitoba, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en miles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Rosseau Crossing et station de chemin de fer	D. McKercher	Facultatif	¼	12	2 mos 23 jrs.	9 22
Rosseau Crossing et Lynne Ouest	do	Cheval ou voit.	12	1	9 mos 7 jrs.	76 94
Ste. Anne et Winnipeg	J. B. Desautels, *dit* Lapointe	En voiture	30	1	12 mois	300 00
Ste. Agathe et stat. de ch. de fer	A. J. Marshall	Cheval ou voit.	7	2	2 mos 21 jrs.	46 00
St. Boniface et Winnipeg	T. J. Bourdeau	En voiture	1	6	12 mois	250 00
St. Norbert et Winnipeg	A. Gaudry	Cheval ou voit.	9	2	2 mos 21 jrs. (dep. le 11 janv. 1879)	51 75
St. Vital et Winnipeg	do	do	5	1	9 mos 7 jrs. (jus. 7 janv. 1879)	84 63
Salterville et Lynne Ouest	J. F. Galbraith	En voiture	100	1	7 mois	466 66
Totogan et Westbourne	J. Bell	Cheval ou voit.	7½	2	12 do	100 00
Wellington et Woodside	A. Money	En voiture	12	1	12 do	104 00
Winnipeg et Pembina, E.-U.	Blakeley et Carpenter	do	65	6	9 mos 7 jrs.	4,840 00
Winnipeg et stat. de ch. de fer	H. McMicken	do	1½	12	2 mos. 24 jrs.	53 25
					Total	$21,455 75

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT NO. 2, E.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation de sacs de malle, serrures, etc., en le Manitoba, (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom des fabricants.	Détails des déboursés.	Montant.	
		$	cts.
R. Malcolm	Sacs de malle, scel-rivets, etc	682	31
	Total	$682	31

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT No. 2, F.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Barkerville et Yale	F. J. Barnard	En diligence	385	1	12 mois	27,000 00
Burrard Inlet et New Westminster	W. R. Lewis	En voiture	9	6	12 do	500 00
Cache Creek, Okanagon et Mission Okanagon	A. Vance	Facultatif	35 et 116	1 et 2 f. p m	12 do	2,000 00
Cassiar et Fort Wrangle, E.U.	J. Johnston	do	260	1 pr. mo.	4 do	360 00
Clinton et Dog Creek	T. Saul	do	60	1	12 mois	700 00
Clinton et Lillooet	B. D. Bulliard	do	47	1	12 do	800 00
Esquimault et Victoria	J. Porter	En voiture	3	12	12 do	200 00
Tête du lac Nicola et pont de Spence	W. A. Mickle	Facultatif	6	1 f'is p. m	12 do	400 00
Hope et Kootenay	J. Wardle	do	435	6 pr. ann.	12 do	1,800 00
Maple Bay et Somenos	A. R. Kier	do	7	2	12 do	100 00
Metchosin et Victoria	J. Parker	A cheval	25	1	12 do	250 00
Nanaïmo et Wellington	G. Thomson	En diligence	7	6	12 do	120 00
Saanich et Victoria	W. Simpson	do	24	1	12 (m. l'am.)	240 00
Salt Spring Island et quai	T. C. Parry	Facultatif	3	2	12 mois	100 00
Sooke et Victoria	J. Welsh	A cheval	26	1	12 do	270 00
Victoria et vapeurs	Div. personnes				Voyg. spéc	15 75
					Total	$34,855 75

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, F.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR VAPEURS ET VOILIERS.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					$ cts.
Burrard Inlet et Granville	J. Van Bramer	8	6	12 mois	300 00
Cassiar et Victoria	J. Irvine	....	....	Voyag. spécial	195 00
Comox, Nanaïmo et Victoria	J. Spratt	60et75	1 et 2 f. p. m.	12 mois	4,000 00
New Westminster et Victoria	W. Charles	75	2	12 do	30 00
New Westminster et Yale	J. Irving	100	2	8 do	5,000 00
do do	F. J. Barnard	100	1	17 voyages	4,0 0 00
Skeena et Victoria	W. Charles	510	....	3 voyages	2,550 00
Victoria et Fort Wrangel	Cie. de vap'rs. Oregon	....	....	Voyag. spécial	30 00
Victoria et Port Townsend, E.U.	L. M. Starr	40	2	11 mois	4,583 33
				Total	$20,688 33

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, F.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation des sacs de malle, serrures, etc., en la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom des fabricants.	Détails des déboursés.	Montant.
		$ cts.
R. Malcom	Sacs de malle, scel-rivets, etc	221 35
	Total	$221 35

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ETAT No. 2, G.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour le transport des malles en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Albany et North Tryon	E. Crawford	En voiture	6	2	12 mois	70 00
Alberton et Kildare	R. Taplin	Facultatif	10	2	12 do	111 00
Alberton et Lot 6	W. Hardey	Cheval ou voit.	6	2	12 do	78 00
Alberton et stat. de ch. de fer	R. Taplin	Facultatif	$\frac{1}{4}$	12	12 do	112 68
Alma et station de ch. de fer	G. Mountain	A pied	$\frac{1}{8}$	2	12 do	16 64
Argyle Shore et Bonshaw	J. McNevin	Cheval ou voit.	3	2	12 do	20 80
Armadale et stat. de ch. de fer	H. A. McPhee	A pied	$\frac{1}{8}$	3	12 do	15 60
Barrett's Cross et Clermont	D. McMillan	Cheval ou voit.	3	2	12 do	31 20
Barrett's Cross et Darnley	J. Glover	En voiture	12	3	12 do	195 00
Barrett's Cross et Park Corner	W. Glover	do	$10\frac{1}{2}$	2	12 do	182 00
Barrett's Cross et station de chemin de fer	do	do	$\frac{1}{6}$	12	12 do	56 34
Baie Fortune et Souris East	L. H. Needham	Cheval ou voit.	$10\frac{1}{2}$	2	12 do	130 00
Beach Point et Montague Bridge	P. McLeod	do	22	3	12 do	378 60
Bear River et stat. de ch. de fer.	D. Costello	A pied	$\frac{1}{4}$	3	12 do	10 40
Bedeque et Charlottetown	A. Camerford	En voiture	41	3	6 do (jus. 0 sept. '78)	505 00
do do	J. W. Picard	do	41	3	6 de . do	505 00
Bedeque et Summerside	W. Silliphant	do	11	3	12 mois	201 24
Belfast et Point Prim	J. McDonald	Cheval ou voit.	$6\frac{1}{2}$	2	12 do	50 96
Bloomfield et stat. de ch. de fer	W. Sanders	do	2	3	12 do	46 80
Bonshaw et Nine Mile Creek	M. McEachern	do	12	2	12 do	85 00
Brackley Point Road et Winsloe Road	J. B. Younker	do	4	1	12 do	41 00
Caledonia et Orwell	D. Stewart	En voiture	10	3	12 do	192 00
Caledonia et Rona	W. McQueen	Cheval ou voit.	4	2	12 do	52 00
Cap Traverse et Charlottetown	Muttart et Irving	En voiture	31	6	Part. saisons 1877-78 et 1878-79	480 00
Cap Traverse et Summerside	do	do	15	6	do (m. l'am.)	211 00
Cap Wolfe et Lot 4	M. Howard	Cheval ou voit.	6	2	12 mois	75 00
Cardigan Bridge et De Gros Marsh	A. A. Campbell	En voiture	9	2	12 do	82 00
Cardigan Bridge et Lot 56	J. J. Campbell	do	13	2	12 do	132 03
Cardigan Bridge et station de chemin de fer	do	A pied	$\frac{1}{8}$	6	12 do	56 34
Cardigan Road et station de ch. de fer	J. Mulligan	do	$\frac{1}{2}$	2	12 do	33 28
Cavendish et Hunter's River	R. Bagnall	En voiture	31	3	12 do	282 80
Charlottetown et Cove Head	J. Martin	Cheval ou voit.	$18\frac{3}{4}$	2	12 (m. l'am.)	197 00
Charlottetown et Hunter's River, etc	Div. personnes	...	...	...	Voyag. spéc.	15 00
Charlottetown et station de ch de fer	J. Griffith	En voiture	$\frac{1}{2}$	tel q req	12 mois	395 20
Charlottetown et Vernon River	R. Crabb	do	$14\frac{1}{2}$	6	12 do	825 00
Cherry Grove et North Lake	M. Campbell	Cheval ou voit.	13	2	12 do	110 00
Clear Spring et Tête de la Baie St. Pierre	J. A. Lewis	Facultatif	18	2	9 do	92 70

ETAT No. 2, G—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Comté, ligne de, et station de ch. de fer	J. Hughes	A pied ou en voit	$\frac{1}{8}$	12	12 mois	31 30
Comté, ligne de, et Somerset	do	En voiture	7	2	12 do	90 00
Comté, lig. de, et Stanley Bridge	J. Murray	do	28½	3	12 do	260 00
Cove Head Road et Union Road	W. Seller	Cheval ou voit.	2	1	12 do	26 00
Crapaud et Lot 30	P. Treanor	do	8	2	12 do	60 00
Darlington et New Wiltshire	J. McInnis	Facultatif	1	2	12 do	25 00
Darlington et Princetown Road	do	do	3	2	12 do	50 00
Darlington et stat. de ch. de fer,	do	A pied ou en voit.	¾	6	12 do	78 25
Darlington et Rose Valley	do	En voiture	8	2	12 do	100 00
De Gros Marsh et Launching Place	B. Walker	Cheval ou voit.	3	2	12 (m. l'am.)	33 00
East Baltic et Red Point	J Moran	do	4	1	12 mois	24 00
East Point et Souris East	D. Campbell	En voiture	15	2	12 do	135 00
Elliott's Mills et station de ch. de fer	R. Elliott	A pied	$\frac{1}{16}$	3	12 do	15 60
Elmsdale et stat. de ch. de fer	L. Rannie	do	$\frac{1}{16}$	3	12 do	15 60
Emyvale et North River	P. McArdel	Cheval ou voit.	8¼	1	12 do	60 00
Farmington et tête de la Baie St. Pierre	H. McMillan	En voiture	5	2	12 do	74 00
Fifteen Point et Miscouche	J. DeRocher	do	9	2	12 do	84 00
Flat River et Selkirk Road	A. McLeod	Facultatif	6½	2	12 do	47 92
Forest Hill et tête de la Baie St. Pierre	N. Matheson	do	4	1	9 do	18 00
Fort Augustus et Southport	P. McNally	En voiture	15	2	12 do	99 00
Fredericton et stat. de ch. de fer	J. Weeks	A pied	$\frac{1}{16}$	3	12 do	15 60
Freetown et Lower Freetown	J. Baker	Cheval ou voit.	2½	2	12 do	45 00
Freetown et stat. de ch. de fer	D. Auld	Facultatif	½	6	12 do	46 80
French Village et Mount Stewart	C. McIntyre	En voiture	5	2	12 do	110 00
Georgetown et station de ch. de fer	R. R. Jenkins	Facultatif	¼	12	12 do	75 12
Georgetown et vapeur, etc	do				Voyag. spéc.	6 40
Grand Tracadie et Lot 35	M. Ready	Cheval ou voit.	7¼	1	12 do	31 20
Head of St. Peter's Bay et station de ch. de fer	J. Curran, fils	Facultatif	¼	12	12 do	78 25
Head of St. Peter's Bay et St. Margaret's	J. A. Lewis	Cheval ou voit.	15	2	3 do	23 40
Higgin's Road et Wellington	P. Ayers	do	13	3	12 do	150 00
Holme's Mills et station de ch. de fer	M. Matheson	A pied.	$\frac{1}{16}$	3	12 do	15 60
Hunter's River et North Rustico	R. Bagnall	En voiture	16	3	12 do	288 00
Hunter's River et station de ch. de fer	do	A pied	¼	12	12 do	62 60
Hunter's River et Summerside	A. C. McDonald.				Voyag. spéc.	5 00
do do	L. Silliphant				do	4 00

Etat No. 2, G.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
Inverness et station de ch. de fer	D. Munro..	Facultatif	2	2	12 mois......	41 60
Little Sands et Wood Islands.....	D. Munn............	Cheval ou voit...	6	3	12 do ...	125 00
Little Tignish et Tignish..........	J. J. Buote	Facultatif	4	2	12 do ...	30 00
Lot 10 et station de ch. de fer....	W. Vincent.	Cheval ou voit...	3	2	12 do ...	52 00
Lot 11 et station de ch. de fer....	J. Murphy	do ...	2	3	12 do ...	48 36
Lot 12 et station de ch. de fer....	W. Ellis	do ...	2	6	12 do ...	65 73
Lot 14 et station de ch. de fer....	P. L. Praught ...	do ...	5	3	12 do	74 88
Lot 35 et station de ch. de fer...	J. McQuaid........	Facultatif	1½	2	12 do ...	33 28
Marie, pont, et station de ch. de fer	W. McGuire	do	5	3	12 do ...	70 00
Millview et pont de la rivière Vernon	E. Gay............	Cheval ou voit...	1¾	3	12 do ...	30 00
Milton et station de ch. de fer....	J. McNeil.	A pied..............	⅛	3	12 do ...	15 60
Miminegash et stat. de ch. de fer	J. Taylor..	Cheval ou voit...	10	2	12 do ...	150 00
Miscouche et station de ch. de fer	G. Desroche......	A pied..............	½	12	12 do ...	50 08
Miscouche et lot 16 sud-ouest.....	J. Cunningham..	En voiture.........	6½	2	12 do ...	75 00
Monaghan et Pisquid...............	P. Loughran.....	do	5	2	12 do ...	74 00
Montague Bridge et havre Murray-nord	J. M. Graham.....	do	15	2	12 do ...	249 60
Montague Bridge et station de chemin de fer	J. W. McNeill....	do	5½	6	12 do ...	468 00
Montague Bridge et Valley-field..........................	M. A. McLeod ...	Facultatif	4	2	8 do ...	24 96
Montague Bridge et Victoria Cross.	J. Dewar..........	do	3	2	12 do ...	41 60
Montague Cross et chemin de Harbor Murray	J. McLean	do	2½	2	12 do ...	28 72
Morell et Morell Rear	J. McGuire	do	4½	2	12 do ...	40 00
Mount Albion et Pownal..........	P. Horton	do	4	2	12 do ...	30 00
Mont Plaisant et station de ch. de fer.....................	J. Campbell	do	3½	2	12 do ...	52 00
Mount Stewart et station de ch. de fer	A. McDonald.....	A pied..............	¼	tel q req	12 do ...	50 00
Murray Harbor, chemin de, et Valleyfield	J. McPherson.....	Cheval ou voit...	3	2	6 do ...	20 80
Northam et station de ch. de fer	J. Colwell..........	En voiture.........	1	2	12 do ...	26 00
North Tryon et Tryon...	C. Crawford......	do	1½	3	12 do ...	50 00
O'Leary et station de ch. de fer.	D. Ramsay.........	A pied.............	1/16	6	12 do ...	5 00
O'Leary Road et Cap-Ouest.....	L. Ramsay	Cheval ou voit...	9	2	12 do ...	86 72
Orwell et Orwell Cove.....	E. Morrisey..	do ...	2	2	12 do ...	26 00
Palmer Road et station de chemin de fer.....	M. Costin..........	Facultatif	2½	2	6 do ...	16 64
Peter's Road et station de ch. de fer	do	do	2½	1et2	3 do ...	6 94
Peter's Road et Sturgeon.....	W. D. Johnston.	Cheval ou voit...	3	2	12 do ...	40 00
Pisquid et station de ch. de fer.	J. McDonald......	Facultatif	1½	2	12 do ...	26 00
Pisquid Road et Vernon River .	A. O'Keeffe........	Cheval ou voit...	3	1	12 do ...	32 44
Port Hill et station de ch. de fer	S. Ramsay	En voiture.........	4	12	12 (m. l'am.)	217 10

ETAT No. 2, G.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Mode de transport.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
						$ cts.
St. Eleanor's et Summerside......	J. Cameron.	Cheval ou voit...	2½	6	12 mois......	90 00
Sea Cow Pond et Tignish	C. Dalton	En voiture...	7¼	2	12 do ...	90 48
Scotchfort et Tracadie Cross.. ..	J. McDonald......	Facultatif.........	2	2	12 do ...	36 40
Skinner's Pond et Tignish.........	J. Doyle...........	Cheval ou voit...	14	2	12 do ...	93 00
Souris Est et stat de ch. de fer..	F Morrow	A pied..........	½	12	12 (m. l'am.)	113 81
Summerside et stat. de ch. de fer............	W. Silliphant. ...	En voiture..	½	T. q. req	12 mois......	194 89
Summerville et Vernon River....	D. Fraser..	Cheval ou voit...	4½	3	12 do ...	75 00
Tignish et station de ch. de fer..	S. F. Arsenault..	A pied........	⅛	12	12 do ...	62 60
Tracadie Cross et station de ch. de fer............	A. Johnston	Facultatif	½	3	12 do ...	35 88
Traveller's Rest et station de ch. de fer............	I. Townsend......	Cheval ou voit...	1	3	12 do ...	39 00
Vernon River et Wood Island....	J. McDonald.....	do ...	24	3	12 do ...	435 00
Wellington et stat. de ch. de fer	P. Ayers..	do ...	1½	6	12 do ...	77 75
West Point et stat. de ch. de fer	E. Benton	do ...	13	2	12 do ..	170 00
West St. Peter's et station de chemin de fer............	J. McDonald......	Facultatif	2½	2	12 do ...	40 00
Wilmot Valley et station de ch. de fer............	D. Dickieson......	do	3	2	12 do ...	67 60
					Total....	$12,453 76

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, G.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR VAPEURS ET VOILIERS.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					$ cts.
Cap Traverse et Cap Tourmentin, N.B............	Muttart et Irving	9	6	P.d.Sais.'77-'78&'78'-79	2,623 00
Charlottetown, Pictou, N.E., et Shédiac, N.B., etc.	R. R. Hodgson...	60et 45	4et6	Saison 1878.	10,000 00
				Total....	$12,623 00

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, G.—Détails de tous les paiements faits pour le transport des malles en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

TRANSPORT DES MALLES PAR CHEMINS DE FER.

Nom du chemin de fer.	Distance en milles.	No. de voyages par semaine.	Période.	Montant.
				$ cts.
Chemin de fer de l'Ile du P.-E..	195	6	12 mois jusqu'au 31 mars 1879...	8,064 00
			Total..................	$8,064 00

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 2, G.—Détails de tous les paiements faits pour la confection et la réparation des sacs de malles, serrures, etc., en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Noms des fabricants.	Détails des déboursés.	Montant.	
		$	cts.
R. Malcom	Sacs de malle, scel-rivets, etc	426	64
D. Small	Sacs pour facteurs	30	00
	Total	$456	64

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PARTIE II.

PROVINCE D'ONTARIO.

ÉTAT No. 3, A.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour salaires etc., en Ontario; indiquant dans chaque cas le nom de la personne, le service ou la fonction et le montant payé pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	BUREAU DE L'INSPECTEUR EN CHEF.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
J. Dewé	Inspecteur en chef des bureaux de poste	2,600 00		
J. D. Paterson	Sous-inspecteur	1,200 00		
L. F. A. Maingy	Commis de 2e classe	1,100 00		
				4,900 00
	DIVISION DE KINGSTON.			
R. W. Barker	Inspecteur des bureaux de poste	2,200 00		
J. Meagher	Commis de 2e classe	1,060 00		
Allan Jones	do	1,060 00		
P. H. Macarow	Commis de 3e classe	720 00		
				5,040 00
	SERVICE DES MALLES PAR CH. DE FER.			
W. F. Burnham	Commis de 1ère classe, malle par chem. de fer	960 00	159 10	
G. T. Gorrell	do 2e do	640 00	149 10	
J. P. Pense	do 3e do	520 00	....	
A. Leclaire	do do	480 00	159 90	
				3,068 10
	DIVISION DE LONDON.			
G. E. Griffin	Inspecteur des bureaux de poste	2,400 00		
G. Cox	Sous-inspecteur	1,400 00		
A. Thompson	Commis de 1ère classe	1,200 00		
H. A. Johnson	do 2e do	1,100 00		
R. G. Mercer	do 4e do	520 00		
G. Hampton	do do	400 00		
W. Blair	do do	520 00		
M. O'Meara	Messager	400 00		
F. Irvine	Messager temporaire	104 30		
				8,044 30
	SERVICE DES MALLES PAR CH. DE FER.			
P. Purdon	Commis de 1ère classe, malle par chem. de fer	960 00	207 60	
J. Wynn	do do	960 00	109 80	
S. D. D. Rorison	do do	960 00	169 80	
A.G.McWhinney	do do	960 00	207 20	
W. Matthews	do do	960 00	159 80	
J. G. Wright	do do	960 00	243 10	
A. G. Sanders	do do	960 00	165 60	
A. Kerby	do do	960 00	173 30	
A. J. Patton	do do	960 00	130 00	
H. Cousins	do do	960 00	169 30	
T. J. Essex	do do	960 00	101 50	
W. H. Flood	do do	960 00	102 30	
W. Edgar	Commis de 2e do	720 00	205 40	

ETAT No. 3, A.—Détails des paiements faits pour salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.
C. Fisher	Commis de 2e classe, malle par ch. de fer	720 00	169 30	
W. T. Cox	do do	720 00	160 30	
J. Yorick	do do	720 00	191 90	
L. Sewell	do do	720 00	210 00	
W. Mitchell	do do	720 00	171 40	
R. R. Brough	do do	720 00	181 50	
T. J. O'Meara	do do	640 00	155 60	
R. P. Wright	do do (y c. arrér'ges)	740 00	154 70	
C. J. N. Shanly	do do do	726 67	187 80	
J. Flynn	do do	640 00	202 20	
J. H. Scott	do do	640 00	140 30	
J. Mitchell	do do	640 00	108 50	
G. Mathews	do do	640 00		
Albert Jones	do du 1er novembre 1878 (transféré de la division d'Ottawa)	480 00	143 60	
J. Campbell	do du 1er janvier 1879 (transféré du bureau de poste de Kingston)	360 00	44 60	
A. Sutherland	do 3e	520 00	167 80	
J. Doyle	do	480 00	173 40	
W. D. Tye	do	480 00	102 70	
G. W. Griffin	Commis temporaire de la malle par ch. de fer, du 5 août 1878	434 84	116 70	
W. Gillies	do du 1er jusqu'au 21 septembre 1878.	28 00	....	
				28,936 51
	DIVISION D'OTTAWA.			
T. P. French	Inspecteur des bureaux de poste.	2,000 00		
G. R. Cochran	Commis de 2e classe, jusq. 31 juil. '78 (décédé)	85 00		
C. P. LeSueur	do 3e	760 00		
J. F. O'Connor	do 4e	520 00		
J. B. Gillissie	do du 7 décembre 1878	204 19		
A. A. Clappe	Commis temporaire, du 20 septembre 1878	312 22		
				3,881 41
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER.			
T. O. Butler	Commis de 1re classe, malle par ch. de fer	1,000 00	....	
J. D. Thomson	do	960 00	278 80	
N. W. H. Curtis	do	960 00	....	
W. D. O'Brien	do (y compris arrérages)	1,000 00	....	
E. Gordon	do	960 00	275 00	
Albert Jones	do 2e jusqu'au 31 oct. 1878 (transféré à la divis. de London)	240 00	....	
R. Peden	do	720 00	167 06	
D. Moloney	do	720 00	185 40	
H. J. Kimlin	do jusq. 31 janvier 1879 (transféré à la divis. de Québec)	420 00	92 60	
G. C. Wood	do	640 00	187 20	
E. Stanton	do	640 00	137 20	
J. A. Chevrier	do du 21 janvier 1879	254 20	105 47	
J. B. Z. Legendre	do 3e	480 00	181 90	
				10,604 83

ETAT NO. 3, A.—Détails des paiements faits pour salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	DIVISION DE TORONTO EST.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
D. Spry	Inspecteur des bureaux de poste	2,200 00		
J. Henderson	Sous-inspecteur	900 00		
J. Forsyth	Commis de 1re classe	1,200 00		
G. J. Mason	do 2e do	1,100 00		
S. Jones	do do du 1er mai 1879 (transféré du service de la malle par chemin de fer	150 00		
A. McGillis	do 3e do	640 00		
				6,190 00
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER.			
A. McCarthy	Premier commis de la malle par ch. de fer	1,400 00	....	
W. Sheppard	Commis de 1re classe	960 00	140 72	
W. Butler	do do (moins l'amende)	958 00	221 02	
J. Saulter	do do	960 00	427 01	
T. McCormick	do do (moins l'amende)	959 00	427 27	
W. Beatty	do do	960 00	341 11	
F. Tyner	do 2e do	800 00	386 46	
T. S. Birchall	do do	760 00	382 58	
C. J. H. Winstanley	do do	800 00	396 63	
W. Noble	do do	720 00	377 86	
M. E. Kelly	do do	720 00	167 98	
J. Egan	do do	720 00	393 40	
W. Prest	do do	720 00	204 34	
S. Jones	do do jusq. 30 avril, 1879 (transféré au bureau de l'inspecteur des bur. de poste)	600 00	158 74	
R. Pridham	do do	720 00	197 13	
J. S. Leslie	do do	720 00	292 03	
R. Murray	do do	720 00	165 33	
P. Hynes	do do	900 00	170 34	
L. E. Dubois	do do	640 00	246 55	
J. D. Thomson	do 3e do jusq. 28 fév., '79 (démiss.)	346 66	178 67	
R. McDonald	do do	520 00	185 29	
T. Clarke	do do jusq. 31 déc., 1878 (suspendu depuis le 14 jusqu'au 31 août 1878 ; démissionn.)	216 77	113 21	
F. O. C. Higgins	do do du 16 octobre 1878	340 64	98 46	
A. Beatty	do do du 28 décembre 1878	246 45	78 50	
J. O'Connor	do do du 18 janvier 1879	218 06	64 16	
W. McArthur	do do du 16 mai 1879	60 64	3 80	
				23,504 81
	DIVISION DE TORONTO OUEST.			
M. Sweetnam	Inspecteur des bureaux de poste	2,400 00		
C. L. Stephens	Sous-inspecteur	1,000 00		
W. E. Griffith	Commis de 1re classe	1,200 00		
G. T. R. Gurnet	do 3e do	800 00		
J. Henry	do do	640 00		
H. J. Smallpiece	do do du 1er juin 1879, (aussi commis tempor., du 24 déc. '78, jus. 31 mai '79)	368 00		
H. Fortier	do 4e do	520 00		
J. Buchan	Messager	420 00		

ETAT No. 3, A.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879

Nom.	Service	Salaires.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	DIVISION OUEST DE TORONTO—*Fin.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.
W. Wright	Surintendant de l'appareil de chauffage	500 00		
J. Cosgrove	Sous-surintendant de l'appareil de chauffage, depuis le 9 déc. '78 jusqu'au 30 avril '79, et messager temporaire jusqu'au 15 juin 1879	280 88		
J. Wills	1er mécanicien, édifices publics (partie de ses gages)	120 00		8,248 88
	SERVICE DES MALLES PAR CH. DE FER.			
G. A. Burnham	Commis en chef de la malle par chemin de fer	1,400 00	....	
J. O. Bennett	Commis de 1re classe, malle par chemin de fer	960 00	164 20	
W. C. Ashdown	Commis de 2e classe	800 00	163 60	
G. F. Burns	do	800 00	166 90	
G. A. Shaw	do	800 00	125 70	
J. Rooney	do	720 00	178 60	
L. V. Byrne	do	720 00	160 00	
E. F. Johnson	do	720 00	187 90	
A. Thompson	do	720 00	166 20	
J. Dundas	do	720 00	185 20	
J. H. Deacon	do	640 00	188 00	
P. J. Costello	do	640 00	161 20	
J. W. Hawke	do	640 00	206 50	
F. A. Gemmill	do	640 00	194 80	
D. J. Skelly	do	640 00	239 60	
J. W. McLaren	do	640 00	196 30	
J. E. McLeod	Commis de 3e classe	520 00	183 50	
A. Findlay	do	506 67	....	
J. F. Scanlan	do	480 00	161 10	
E. J. Skelly	do depuis le 27 janvier 1879	206 45	38 20	
T. Martin	do depuis le 26 février 1879	164 29	33 80	17,158 71
	Totaux	$103,671 93	$15,905 62	$119,577 55

ETAT No. 3, A.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report.	....	119,577 55
	BUREAU DE POSTE D'HAMILTON.		
H. N. Case	Maître de poste	2,400 00	
H. Colbeck	Sous-maître de poste	1,400 00	
A. Crisp	Commis de 1re classe	1,200 00	
H. A. Eager	Commis de 2e classe	1,100 00	
G. H. Armstrong	do	1,100 00	
T. Burns	do	1,100 00	
J. Gordon	do	1,060 00	
R. Kelly	Commis de 3e classe	800 00	
G. H. Bull	Commis de 4e classe	520 00	
A. Crisp, fils	do	520 00	
J. C. Dempsey	do	520 00	
J. S. Mathews	do	520 00	
E. H. Dunnett	do	520 00	
B. F. Barber	do	520 00	
G. Ross	do	520 00	
W. R. Eccleston	do	480 00	
H. Dinsse	do	480 00	
W. Smith	do (y compris les arrérages)	460 00	
P. J. O'Donnell	do	440 00	
J. McN. Munroe	do	440 00	
J. Murphy	Surintendant des facteurs	600 00	
H. F. Young	Facteur	520 00	
M. Springer	do	520 00	
F. J. McAulay	do jusqu'au 30 avril 1879 (destitué)	433 33	
T. B. Austin	do	520 00	
J. Gore	do	520 00	
J. H. Fearnside	do	520 00	
W. G. Flooks	do	520 00	
J. Catchpool	do	520 00	
H. M. Coates	do	440 00	
C. W. Fielding	do	440 00	
J. Wilson	do	440 00	
C. Grundy	do (y compris les arrérages)	460 00	
J. Gardiner	do (moins amende)	399 00	
R. Stratton	do depuis le 4 juillet 1878	396 77	
D. Welsh	Messager	400 00	
J. Dillon	Commis temporaire, depuis le 28 janvier 1879	153 87	
R. Fitzgerald	do depuis le 3 mai 1879	64 52	
W. Flynn	do depuis le 13 mai 1879	53 77	
E. Smith	Facteur temporaire, depuis le 6 mai 1879	45 97	
	Allocation pour habillements des facteurs	696 00	
			24,763 23
	BUREAU DE POSTE DE KINGSTON.		
R. Deacon	Maître de poste, jusqu'au 28 février 1879 (décédé)	1,226 66	
W. Shannon	Sous-maître de poste	1,100 00	
A. Magurn	Commis de 2e classe	1,100 00	
J. Kelly	do	1,100 00	
R. T. Burns	do	1,100 00	
R. Deacon, fils	do promu de la 3e classe, 1er avril 1879	825 00	
J. Campbell	Commis de 3e classe, jusqu'au 31 déc. 1878, (transféré à la division de London)	360 00	
J. G. Strachan	do promu de la charge de facteur, 1er janv. '79	580 00	
W. S. Smyth	do promu de la 4e classe, 1er avril, 1879	540 00	

ETAT No. 3, A.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	BUREAU DE POSTE DE KINGSTON—*Fin.*		
J. McBride	Commis de 4ème classe, depuis le 1er janvier 1879.	180 00	
P. Lindsay	Facteur	560 00	
A. Miller	do depuis le 1er janvier 1879	150 00	
H. Dunbar	Messager	400 00	
J. Reynolds	Facteur temporaire, depuis le 3 jusqu'au 14 février 1879	10 72	
J. Mitchell	do depuis le 2 jusqu'au 16 nov. 1878 et depuis le 15 fév. jusq. 22 mars 1879	46 90	
J. Collins	do depuis le 24 mars 1879	81 45	
			9,360 73
	BUREAU DE POSTE DE LONDON.		
L. Lawless	Maître de poste	2,000 00	
R. J. C. Dawson	Sous-maître de poste	1,400 00	
J. Gordon	Commis de 2ème classe	1,100 00	
J. D. Sharman	do	1,100 00	
H. D. Dalton	do	1,100 00	
J. J. Ross	do	1,100 00	
J. Hunter	Commis de 3ème classe	800 00	
J. McLaughlin	do	800 00	
R. F. Matthews	do	800 00	
E. Wilson	do	720 00	
H. M. Jarvis	do dep. le 1er oct. 1878 jusq. 26 av. 1878 (transf. au dép. des postes; dest.)	412 00	
J. Ward	Commis de 4ème classe	520 00	
F. W. Mathews	do	480 00	
A. E. Ashton	do	520 00	
W. S. Phipps	do jusqu'au 31 août 1878 (destitué)	86 66	
N. McNeil	do	400 00	
L. Lawless, fils	do depuis le 1er mai 1879; aussi temp. dep. le 1er oct. jusq. 31 déc. 1878.	160 00	
J. Kennedy	Facteur	480 00	
J. Denaby	do	480 00	
J. N. Beattie	do	480 00	
G. Hilton	do	480 00	
J. Nicholls, père	do jusqu'au 31 mai 1879 (démissionnaire)	440 00	
J. A. Screaton	do	400 00	
G. Evans	do	400 00	
J. W. Kern	Collecteur des lettres	500 00	
E. Hart	Gardien de nuit	26 00	
E. Screaton	Facteur temporaire, depuis le 8 juillet 1878 jusqu'au 27 juin 1879	392 47	
	Allocation pour habillements des facteurs	391 00	
			17,968 13
	BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.		
G. P. Baker	Maître de poste	2,000 00	
F. Hawken	Sous-maître de poste	1,200 00	
F. French	Commis de 2ème classe	1,100 00	
E. B. Bates	Commis de 3ème classe	800 00	
E. S. McDermott	do	800 00	
E. J. O'Connor	do	800 00	
C. Shaw	do	760 00	
J. G. Poston	do (susp. dep. le 16 jusq. 21 juil. 1878)	708 39	
W. H. Pennock	do	800 00	
G. W. Baker	Commis de 4ème classe, jusq. 30 avril 1879 (démissionnaire)	433 33	

ETAT No. 3, A.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	BUREAU DE POSTE D'OTTAWA—*Fin.*		
D. B. Gordon	Commis de 4e classe (moins amende)	519 00	
D. J. Smith	do	520 00	
W. O. Mercer	do	520 00	
H. S. Shaw	do	520 00	
A. A. Smith	do	520 00	
C. Pope	do	520 00	
E. B. Wood	do	520 00	
H. O'Neil	do	520 00	
I. Traversey, fils	do (moins amende)	519 50	
L. McCullough	do	520 00	
F. McDonald	do (moins amende : susp. 7, 8, 9 oct. 1878)	514 81	
M. J. Whitty	do	480 00	
P. Leblanc	do (moins amende)	479 50	
P. D. McIntyre	do do	548 00	
F. M. Hannum	do depuis le 1er oct. 1878 (aussi temporaire depuis le 24 jusqu'au 30 sept. 1878)	307 78	
J. H. Bartlett	do depuis le 5 octobre 1878	295 69	
J. Carter	do dep. le 1er mars jusq. 31 mai 1879 (retransféré au ministère des postes)	179 16	
J. Brown	Surintendant des facteurs	600 00	
P. Larue	Facteur	520 00	
J. Holland	do jusqu'au 30 septembre 1878 (démissionnaire)	130 00	
F. S. Warwicker	do	520 00	
E. Dazé	do	520 00	
A. Gauthier	do	520 00	
H. Poole	do	520 00	
M. Dolan	do	480 00	
P. Robert	do	480 00	
H. Carroll	do	440 00	
H. S. Porter	do	440 00	
A. Dupuis	do (moins amende)	398 75	
F. George	do depuis le 7 octobre 1878	293 54	
J. F. Holland	do depuis le 1er do	300 00	
W. Darcey	Collecteur des lettres	460 00	
W. Goodwin	do	460 00	
H. Duggan	Messager	400 00	
J. A. Lang	Surintendant de l'appareil de chauffage, depuis le 7 octobre 1878 jusqu'au 30 avril 1879	332 26	
A. Kelly	Gardien de nuit	547 50	
J. Treacy	Commis temporaire, jusqu'au 30 août 1878 (moins amende)	50 61	
	Allocation pour habillements des facteurs	676 00	
			26,493 82
	BUREAU DE POSTE DE TORONTO.		
J. Lesslie	Maître de poste, jusqu'au 12 fév. 1879 (mis à la retraite)	2,166 67	
T. C. Patteson	do depuis le 23 fév. 1879	1,142 85	
J. Carruthers	Sous-maître de poste	1,600 00	
J. H. Davis	Commis de 1re classe	1,300 00	
A. Cooper	do	1,200 00	
J. Moerschfelder	do	1,200 00	
A. Corke	do 2e	1,100 00	
A. Barley	do	1,100 00	
A. Harstone	do	1,100 00	
H. F. Falkiner	do	1,020 00	
W. Wright	do 3e	760 00	

ETAT No. 3, A.—Détails de tous les paiements de salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE TORONTO—*Suite.*	$ cts.	$ cts.
W. Loudon	Commis de 3e classe	800 00	
A. Webber	do	800 00	
R. E. Chadd	do	800 00	
B. M. Armstrong	do	800 00	
J. Monaghan	do	800 00	
B. Langley	do	800 00	
B. Bascom	do	800 00	
P. Ross	do jusqu'au 31 décembre 1878 (décédé)	360 00	
A. Beatty	do	680 00	
A. G. Thompson	do	680 00	
A. T. Middleton	do 4e classe	520 00	
R. Winstanley	do jusqu'au 31 mai 1879 (décédé)	476 66	
W. E. Bennett	do	520 00	
T. F. O'Reilly	do	520 00	
W. Crocker	do (moins amende)	519 00	
R. W. Riddell	do	520 00	
W. McPherson	do	520 00	
W. J. Smith	do	520 00	
J. Newall	do	520 00	
J. Gorman	do	520 00	
G. Wright	do	520 00	
A. Curran	do	520 00	
F. W. Cuthbertson	do (moins amende)	518 00	
T. W. Ross	do	520 00	
W. H. Douglas	do	520 00	
J. Dunbar	do (moins amende)	519 50	
H. S. Allen	do	520 00	
J. Sheridan	do	520 00	
J. O'Donohoe	do	520 00	
C. Durnan	do jusqu'au 31 mars 1879 (décédé)	390 00	
J. Callaghan	do	520 00	
W. B. Robinson	do (y compris arrérages)	520 00	
N. C. Love, fils	do jusqu'au 30 avril 1879 (absent sans permission; emploi discontinué)	366 67	
J. J. Landy	do	400 00	
W. Bonnick	do	400 00	
J. C. Massen	do	400 00	
C. Garde	Surintendant des facteurs	600 00	
J. McCloskey	Facteur	440 00	
J. Ross	do	560 00	
J. Alston	do	560 00	
J. Clode	do	560 00	
J. Hudson	do	560 00	
W. Foster	do	560 00	
A. Packham	do	520 00	
C. Reeves	do	520 00	
J. Osborne	do (suspendu, du 1er au 22 juillet 1878)	489 25	
J. Yorston	do	520 00	
W. Kenny	do	520 00	
J. L. Watkins	do	520 00	
C. Quigley	do jusqu'au 6 décembre 1878 (suspendu)	225 04	
J. West	do	520 00	
J. Barnes	do	520 00	
J. H. Wetherbee	do	520 00	
M. Coffey	do (suspendu, du 5 au 23 septembre 1878)	492 55	
T. Curley	do	520 00	
O. McMullin	do	520 00	

ETAT No. 3. A.—Détails de tous les paiements de salaires, etc., en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE TORONTO—*Fin.*	$ cts.	$ cts.
T. J. O'Connell	Facteur, jusqu'au 8 janvier 1879 (destitué)	271 18	
G. Yates	do	520 00	
J. Williams	do	520 00	
J. Stewart	do	480 00	
A. McIntyre	do	480 00	
G. McPherson	do	480 00	
J. A. Armstrong	do	480 00	
W. Sargeant	do	480 00	
J. Stoddart	do	440 00	
M. Sullivan	do	440 00	
C. N. Moore	do	400 00	
W. McCord	do	400 00	
C. Culross	do	400 00	
E. T. Mulligan	do	400 00	
J. R. Cuthbertson	do	400 00	
E. Murphy	do depuis le 6 mai 1879	45 96	
T. Crotty	Porter	400 00	
R. Kirk	do (moins amende)	399 00	
R. R. McJannet	do	400 00	
E. Meagher	do	400 00	
J. Hodkinson	Gardien de bureau	500 00	
W. Smellie	Commis temporaire, depuis le 2 octobre 1878	298 92	
W. Platt	do depuis le 10 décembre 1878	201 29	
P. J. Duffy	do do	201 29	
R. Thompson	do depuis le 13 décembre 1878	198 38	
G. L. Backas	do depuis le 14 février 1879	136 07	
C. E. Charlton	do depuis le 7 mai 1879	60 21	
J. F. Cornell	do depuis le 2 juin 1879	29 00	
R. Hassard	do do	29 00	
C. T. Bell	do do	29 00	
M. Huntley	Facteur temporaire, depuis le 26 décembre 1878	154 83	
J. W. Reynolds	do depuis le 11 janvier 1879	141 93	
J. Marks	Porter temporaire, depuis le 9 janvier 1879	143 54	
F. C. Draper	Pour payer les gardiens de nuit	130 00	
	Allocation pour les habillements des facteurs	1,550 00	56,125 79
	SERVICE DES MALLES PAR VOIE DE MER.		
W. F. Bowes	Commis de 1re classe	1,000 00	
S. T. Green	do	1,000 00	
F. Barlee	do	1,000 00	
J. Ferguson	do (13 mois)	866 66	
J. O'Hara	do	800 00	
C. H. E. Tilstone	do	585 00	
F. H. Mickleburg	do	540 00	5,791 66
			260,080 91
	Moins la proportion des appointements de l'inspecteur et du personnel transféré d'Ottawa à Québec	1,086 12	
	Du service des malles par voie de mer	1,620 66	2,706 78
	Total		$257,374 13

ALEXANDER CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 3, A.

Détails des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyers, combustible et éclairage, et revenu perçu aux différents bureaux de poste en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
70 13	Aberarder	26 00		
62 44½	Aberdour	14 00		
39 26	Aberfeldy	10 00		
98 55	Aberfoyle	56 00		
51 20	Abingdon	24 00		
41 26	Acacia	24 00		
1,062 66	Acton	298 00		
46 32	Adare	32 00		
111 91	Addison	38 00		
129 81	Adelaide	62 00		
75 05	Admaston	30 00		
140 62	Adolphustown (*depuis le 1er octobre 1878)	36 00	*8 00	
91 01	Agincourt	34 00		
19 50	Ahmic Lake (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
1,140 14	Ailsa Craig	376 00		40 00
25 22	Airlie	10 00		
19 21	Albert	10 00		
57 41	Alberton	26 00		
554 57	Albion	184 00	36 00	
14 75	Albury	12 00		
87 16	Aldboro'	82 00		
42 30	Aldershot	20 00		
19 29½	Alderville (fermé le 31 janvier 1879)	10 00		
948 13	Alexandria	308 00	100 00	
103 82	Alfred	22 00		
38 21	Algonquin	18 00		
248 75	Allanburg	68 00		
456 11	Allandale	136 00		
164 84	Allan Park	58 00		
44 79	Allan's Mills	10 00		
269 52	Allenford	60 00	4 00	
77 18	Allensville	34 00		
30 08	Allenwood	10 00		
39 97	Alliance	10 00		
43 62	Allisonville	28 00		
1,479 48	Alliston	208 00		
36 50	Alloa	10 00		
191 96	Alma	78 00		
65 03	Almira	24 00		
2,950 77	Almonte	896 00	60 00	120 00
29 25	Alport	10 00		
47 33	Alsfeldt	10 00		
3 42	Althorpe	10 00		
409 26	Alton	88 00	24 00	
76 53	Altona	30 00		
16 15	Alvanley	12 00		
847 85	Alvinston	120 00		
21 62	Amaranth Station	10 00		
207 87	Amberley	66 00		
32 18	Ambleside	12 00		
232 21	Ameliasburg	70 00		
1,817 44	Amherstburgh (5 trimestres)	656 50	100 00	75 00

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
17 69½	Amiens	10 00		
610 94	Ancaster	234 00		
65 64½	Anderson	24 00		
586 55	Angus	228 00		
158 72	Annan	42 00		
41 03	Antrim	14 00		
301 61	Appin	82 00	8 00	
46 06	Appleby	28 00		
44 16	Appledore	10 00		
225 83	Appleton	84 00		
150 04	Apsley	38 00		
50 57	Apto	22 00		
68 66	Arden	18 00		
32 00	Ardoch	18 00		
22 06	Ardtrea	18 00		
84 45	Argyle	38 00		
56 95	Arkell	26 00		
942 50	Arkona	208 00		
177 96	Arkwright	62 00		
55 40	Arlington	34 00		
48 41	Armadale	10 00		
82 45	Armow	22 00		
21 82	Armstrong's Mills	10 00		
64 94	Arnott	28 00		
1,605 62	Arnprior	618 00	60 00	80 00
21 29	Aros	10 00		
1,513 44	Arthur (*y compris arrérages)	388 00		*130 00
169 39	Arva	76 00	28 00	
163 07	Ashburn	58 00		
123 60	Ashdown	46 00		
72 38	Ashgrove	34 00		
14 50	Ashley	12 00		
187 75	Ashton	70 00	16 00	
134 21	Askin	32 00		
44 70½	Aspden	18 00		
37 75	Atha	22 00		
98 87	Atherley	58 00	12 00	
28 66	Atherton	12 00		
90 17	Athlone	26 00		
141 80	Athol	48 00	8 00	
103 41	Attercliffe	42 00		
86 19	Attercliffe Station	20 00		
172 24	Auburn	66 00	6 00	
42 31	Audley	20 00		
66 66	Aughrim	28 00		
4[illegible]4 92	Aultsville	124 00		
1,435 93	Aurora	388 00		40 00
157 00	Avening	40 00		
71 57	Avon	48 00		
31 05	Avonbank	18 00		
85 24	Avonmore	34 00		
85 48	Avonton	20 00		
1,953 33	Aylmer West	706 00	40 00	120 00
1,155 85	Ayr	364 00	32 00	40 00
429 58	Ayton	70 00		
14 53	Baby's Point	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
17 59	Baddow	10 00		
528 76	Baden	122 00	40 00	
52 36	Badjeros	28 00		
54 46	Bagot	38 00	16 00	
152 74	Baillieboro'	52 00		
50 72	Bala	10 00		
81 93	Balderson	32 00		
29 23	Baldoon	10 00		
25 79	Baldwin	10 00		
67 70	Ballantrae	22 00		
13 07	Ballantyne's Station	10 00		
90 36	Ballinafad	38 00		
111 81	Ballycroy	32 00	6 00	
61 55	Ballyduff (*3 trimestres ; discontinué)	16 00	*3 00	
23 02	Ballymote	10 00		
55 76	Balmoral	32 00		
50 91	Balsam	36 00		
197 14	Baltimore	90 00		
36 60	Bamberg	16 00		
125 49	Banda	38 00	8 00	
17 01	Bandon	10 00		
34 08	Banks	10 00		
51 39	Bannockburn	14 00		
10 90	Bardsville	10 00		
31 84	Bark Lake	46 00		
17 67	Barkway (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
30 15	Barnett	16 00		
5,933 43	Barrie	1,700 00	144 00	240 00
48 31	Barriefield	10 00		
17 89	Barry's Bay	10 00		
44 51	Bartonville	22 00		
497 70	Bath	174 00		
71 21	Battersea	42 00		
430 86	Bayfield	182 00		
116 97	Bayham	46 00		
157 01	Baysville	10 00		
37 01	Bayview	20 00		
307 27	Beachburg	138 00	16 00	
219 99	Beachville	164 00		
34 50	Beaconsfield	10 00		
829 12	Beamsville	300 00	48 00	
120 62	Bear Brook	40 00		
29 62	Beatrice	12 00		
988 29	Beaverton (*3 trimestres ; discontinué)	256 00	*45 00	
24 76	Beechwood	10 00		
674 00	Beeton	80 00		
29 63	Beggsboro'	10 00		
86 46	Bellfast	30 00	30 00	
33 47	Belford	20 00		
30 79	Belfountain	14 00		
208 74	Belgrave	58 00		
82 41	Belhaven	30 00		
190 49	Bell Ewart	96 00		
317 14	Belle River	118 00		
11,183 80	Belleville	3,170 00	300 00	440 00
39 53	Bellrock	16 00		
131 74	Bell's Corners	64 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations et Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
319 21	Belmont	134 00		
200 73	Belmore	62 00		
41 59	Belton	10 00		
30 23	Benlomond	10 00		
49 52	Benmiller	22 00		
43 00	Bennie's Corners	20 00		
46 91	Bennington	12 00		
48 61	Bensfort	22 00		
40 95	Berkeley	22 00		
3,612 90	Berlin	1,026 00	360 00	200 00
279 97	Bervie	64 00		
71 61	Berwick	40 00		
507 70	Bethany	128 00	24 00	
39 99	Bethesda	10 00		
43 48	Bewdley	20 00		
32 16	Bexley	10 00		
134 03	Billing's Bridge	46 00		
127 19	Binbrook	56 00		
39 41	Bingham Road	12 00		
30 31	Binkham (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
49 12	Birkhall	42 00		
34 48	Birmingham	12 00		
29 47	Birnam	10 00		
89 19	Birr	58 00	12 00	
141 80	Bishop's Mills	42 00		
31 54	Bismarck	16 00		
26 77	Black Bank	10 00		
9 43	Blackburn	10 00		
88 30	Black Creek	40 00		
6 42	Black's Corners	10 00		
22 06	Black Heath	14 00		
124 46	Blair	46 00		
103 57	Blairton	80 00		
85 42	Blake	36 00		
59 53	Blakeney	10 00		
59 81	Blantyre	26 00		
16 83	Blessington	14 00		
36 52	Blind River	10 00		
254 67	Bloomfield	98 00		
46 43	Bloomingdale	20 00		
62 80	Bloomington	26 00		
65 58	Bloomsburg	42 00		
294 37	Bluevale	112 00		
1,120 22	Blythe	180 00		
68 09	Blytheswood	30 00		
1,099 67	Bobcaygeon	404 00	48 00	40 00
31 70	Bogart	10 00		
9 76	Bolingbroke	10 00		
109 33	Bolsover	44 00		
30 37	Bomanton	28 00		
302 75½	Bondhead	154 00	43 50	
33 21	Bongard's Corners	12 00		
58 20	Bookton	24 00		
114 11	Bornholm	42 00		
37 68	Bornish	10 00		
9 47	Bosking (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
108 27½	Boston	44 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente de timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
70 75	Bosworth	40 00		
28 97	Botany	12 00		
1,256 20	Bothwell	380 00	80 00	40 00
56 12	Bouck's Hill	20 00		
47 79	Boulter	22 00		
12 51	Bourdeau (depuis le 1er août 1878)	6 67		
31 00	Bowling Green	10 00		
3,947 13	Bowmanville	1,204 00	60 00	200 00
31 65	Bowood	10 00		
48 75½	Box Grove	22 00		
43 96	Boyne	24 00		
2,098 15	Bracebridge	410 00	100 00	60 00
32 16	Brackenrig	10 00		
1,459 77	Bradford	454 00	24 00	60 00
18 45	Bradshaw	10 00		
47 20	Braemar	24 00		
98 15	Braeside	58 00		
48 92	Bramley	30 00		
3,466 46	Brampton	908 00	20 00	160 00
153 80	Branchton	60 00		
48 18	Brandy Creek	16 00		
12,058 55	Brantford	3,370 00	400 00	480 00
16 41	Breadalbane	10 00		
208 80	Brechin	48 00		
149 19	Brentwood	50 00		
146 26	Breslau	44 00		
45 34	Brewer's Mills	30 00		
26 51	Brewster	12 00		
43 27	Brickley	10 00		
44 96	Bridge End	10 00		
42 11	Bridgenorth	26 00		
133 61	Bridgeport	50 00		
221 92	Bridgewater	132 00	24 00	
351 32	Brigden	42 00		
368 85	Bright	80 00	28 00	
1,583 34	Brighton	418 00	150 00	40 00
1 70	Brightside (depuis le 1er février 1879)	1 67		
22 32	Brinkworth	16 00		
81 19	Brinsley	24 00		
132 29	Brinston's Corners	50 00		
51 44	Brisbane	24 00	4 00	
46 76	Britannia	25 00		
8 71	Broadbent (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
45 08	Brockton	14 00		
8,254 89	Brockville	2,226 00	480 00	360 00
29 11	Brodhagen	10 00		
34 33	Bronson	10 00		
157 12	Bronte	72 00		
39 03	Brookfield Station	10 00		
13 55	Brookholme (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
563 69	Brooklin	264 00		
105 58	Brooksdale	46 00		
214 03	Brougham	130 00		
14 85	Brouseville	10 00		
154 45	Brownsville (5 trimestres)	80 00		
375 06	Brucefield	90 00		
378 12	Bruce Mines	154 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente de timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
120 13	Brudenell	32 00		
9 76	Brunner (5 trimestres)	12 50		
10 29	Brunswick	10 00		
1,830 06	Brussels	612 00	24 00	120 00
61 24	Bryanston	32 00		
190 46	Buckhorn	46 00		
14 11	Bulger	10 00		
116 75½	Bullock's Corners	68 00		
27 69	Bunessan	10 00		
50 71	Bunyan	16 00		
323 12	Burford (* y compris arrérages)	130 00	*26 00	
172 55	Burgessville	52 00	24 00	
119 43	Burgoyne	42 00		
48 54	Burk's Falls (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
20 16	Burleigh	10 00		
9 05	Burleigh Falls	10 00		
741 68	Burlington	226 00	48 00	
46 03	Burnbrae	22 00		
52 74	Burnhamthorpe	26 00		
39 68	Burnley	16 00		
44 00	Burns	12 00		
104 99	Burnstown	34 00		
36 24	Burnt River	10 00		
318 31	Burritt's Rapids	102 00		
29 82	Burtch	16 00		
33 43	Burton	14 00		
19 31	Bury's Green	10 00		
15 20	Bushfield	10 00		
76 54	Buttonville	34 00		
112 78	Buxton	56 00		
48 16	Byng	26 00		
157 71	Byng Inlet	62 00		
73 99	Byron	32 00		
94 25	Cadmus	24 00		
55 16	Cæsarea	20 00		
136 12	Cainsville	58 00		
24 77	Caintown	22 00		
24 63	Cairngorm	16 00		
90 60	Caistorville	38 00		
6 48	Calabogie	10 00		
9 67	Calder	10 00		
32 08	Caldwell	10 00		
253 11	Caledon	84 00		
274 37	Caledon East	62 00	16 00	
106 72	Caledonia Springs	46 00		
29 51	Calton	10 00		
6 32	Camborne (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
350 17½	Cambray	80 00		
178 34	Camden East	92 00	16 00	
76 11	Cameron	22 00		
83 69	Camerontown	18 00	12 00	
36 94	Camilla	36 00		
337 95	Camlachie	92 00		
1,470 10	Campbellford	452 00		40 00
95 32	Campbell's Cross	50 00		
40 81	Campbellton	15 93		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
122 16	Campbellville	40 00		
148 57	Campden (*depuis le 1er juillet 1878)	38 00	*6 00	
17 50	Canaan	10 00		
0 00	Canard River	10 00		
75 27	Canboro'	38 00		
41 51	Candasville	14 00		
283 54	Canfield	100 00	16 00	
184 35	Cannifton	80 00		
102 17	Canning	34 00		
1,194 45	Cannington	326 00	48 00	40 00
73 72	Canton	36 00		
47 48	Cape Croker	10 00		
22 40	Cape Rich	18 00		
24 03	Carden	26 00		
30 92	Cardwell	10 00		
2,053 78	Carleton Place	614 00		80 00
8 56	Carling (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
89 29	Carlingford	30 00		
152 00	Carlisle	50 00		
111 00	Carlow (*depuis le 1er juillet 1878)	50 00	*6 00	
112 70	Carlsrhue	38 00		
12 51	Carlton West (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
73 26½	Carluke	40 00		
24 29	Carmunnock	14 00		
17 34	Carnarvon	10 00		
23 28	Carnegie	10 00		
11 73	Caron	10 00		
191 49	Carp	52 00	16 00	
48 72	Carrville	18 00		
13 17	Carsonby	10 00		
22 28	Carswell	10 00		
12 41	Carteret (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
87 79	Carthage	32 00		
312 75½	Cartwright	94 00		
34 77	Cashel	16 00		
28 08	Cashion's Glen	10 00		
40 91	Cashmere	22 00		
50 42	Cashtown	10 00		
52 46	Cass Bridge	10 00		
54 31	Cassburn	11 28		
36 95	Cassel	10 00		
16 18	Casselman	10 00		
1 89	Castile (fermé le 30 avril 1878)	0 84		
53 03	Castlederg	22 00		
32 49	Castleford	26 00		
37 82	Castlemore	12 00		
339 91	Castleton	140 00		
59 05½	Cataract	18 00		
166 18	Cataraqui	72 00		
84 60	Cathcart	36 00		
46 85	Cavan	30 00		
921 50	Cayuga	336 00	16 00	40 00
277 59	Cedar Dale	134 00		
84 18	Cedar Grove	24 00		
24 91	Cedar Hill	16 00		
79 97	Cedarville	16 00		
273 27	Centralia (*depuis le 1er juillet 1878)	56 00	*9 00	

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
15 40	Centre Augusta	10 00		
47 71	Centreton	22 00		
161 50	Centreville	62 00	20 00	
62 78	Chalk River	10 00		
20 32	Chandos	10 00		
36 45	Chantry	14 00		
13 00	Chapman	14 00		
229 15	Charing Cross	66 00	72 00	
20 06	Charleston	10 00		
8 71	Charleville	12 00		
7,793 72	Chatham	2,100 00	240 00	319 98
428 55	Chatsworth	134 00	16 00	
252 30	Cheapside	60 00		
57 33	Cheddar	10 00		
192 82	Cheltenham	36 00		
130 99	Chepstow	32 00		
25 49	Cherry Creek	10 00		
27 97	Cherry Grove	10 00		
128 74	Cherry Valley	34 00		
66 98	Cherrywood	28 00		
842 83	Chesley	160 00		
85 08	Chesterfield	34 00		
403 33	Chesterville	128 00		
98 09	Chevalier	38 33		
11 55	Cheviot	10 00		
708 34	Chippawa	312 00		40 00
86 32½	Chippawa Hill (fermé le 28 février 1879)	9 17		
35 98	Chiselhurst	10 00		
20 32	Chisholm (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
29 46	Christie's Corners	10 00		
35 26	Christina	10 00		
65 00	Churchill	24 00	8 00	
91 49	Churchville (8 trimestres)	48 00		
81 28	Chute à Blondeau	30 00		
44 72	Clachan	20 00		
41 64	Clanbrassil (autrefois Dufferin)	28 00		
10 09	Clandeboye	10 00		
349 60	Claremont	124 00		
265 38	Clarence	104 00	24 00	
161 21	Clarence Creek	36 00		
2 97	Clareview (fermé le 30 juin 1878)	2 50		
295 25	Clarke	114 00		
540 96	Clarksburg	146 00	28 00	
37 03	Clarkson	10 00		
173 45	Claude	54 00		
22 84	Clavering	12 00		
149 83	Clayton	60 00		
100 68	Clear Creek	46 00		
151 15	Clearville	80 00		
1,042 34	Clifford	388 00	60 00	40 00
1,995 37	Clifton	575 50	200 00	100 00
3,310 06	Clinton	1,052 00	120 00	160 00
10 00	Clontarf	10 00		
4 10½	Close Mills (depuis le 30 février 1879)	1 67		
99 83	Clover Hill	28 00	16 00	
76 27	Cloyne	20 00	12 00	
109 81	Clyde	18 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.- Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
14 32	Clydesdale (depuis le 1er sept. 1878)	5 84		
255 08	Cobden	34 00		
5,476 92½	Cobourg	1,870 00	240 00	240 00
151 61	Codrington	48 00		
29 87	Colbeck	10 00		
1,563 47	Colborne	576 00	200 00	80 00
87 01	Colchester	46 00		
96 72	Cold Springs	54 00		
95 31	Coldstream	40 00		
250 60	Coldwater	106 00		
65 52	Colebrook	34 00	20 00	
11 35	Coleman	10 00		
43 40	Coleraine	30 00		
27 59	Cole's Corners	18 00		
69 62	Colinville	24 00		
4,078 42	Collingwood	1,110 00	240 00	200 00
116 56	Collin's Bay	42 00		
73 66	Colpoy's Bay	34 00		
259 05	Columbus	104 00		
239 59	Comber	60 00	32 00	
141 92	Combermere	50 00		
45 45	Comet	10 00		
139 15	Commanda Creek	22 00		
29 00	Conboyville	10 00		
109 51	Concord	46 00		
120 73	Conestogo	74 00		
20 73	Coningsby	10 00		
19 27	Conn	10 00		
31 92	Connaught	10 00		
40 08	Connor	16 00		
13 58	Conroy	10 00		
351 79	Consecon	112 00		
115 73	Constance	56 00		
46 14	Conway (* 2 trimestres ; discontinué)	34 00	*8 00	
714 86	Cookstown	156 00	100 00	
287 53	Cooksville	86 00		
20 48	Cooper	12 00		
23 87	Cooper's Falls	10 00		
48 74	Copenhagen	14 00		
139 09	Copetown	54 00		
175 40	Copleston	12 00		
63 37	Corbett	10 00		
165 29	Corinth	44 00		
93 41	Cornell	22 00		
3,731 87	Cornwall	1,268 00	100 00	160 00
21 40	Cornwall Centre	10 00		
197 13	Corseley	36 00	16 00	
157 79	Corunna	78 00		
17 66	Corwhin	10 00		
26 75	Cotswold	20 00		
185 83	Cottam	62 00	12 00	
44 56	Coulson	10 00		
250 16	Courtland	40 00		
301 56	Courtwright	62 00		
38 96	Coventry	24 00		
14 60	Coverley	10 00		
59 70	Cowal	20 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
129 20	Craighurst	54 00		
32 96	Craigleith	14 00		
33 36	Craigsholme	22 00		
183 58	Craigvale	76 00		
255 00	Cranbrook (ci-devant Grey)	80 00		
22 98	Cranston	10 00		
10 80	Cranworth	10 00		
34 99	Crathie	10 00		
25 79	Crawford	12 00		
179 41	Credit	88 00		
212 10	Crediton	62 00		
22 49	Creek Bank	14 00		
16 07	Creektown	10 00		
343 16	Creemore	80 00		
25 00	Creighton	10 00		
24 93	Cressy	22 00		
40 67	Crieff	18 00		
62 30	Crinan	20 00		
0 47	Cripplegate (depuis le 1er mars 1879)	0 83		
24 42	Crofton	10 00		
162 19	Cromarty	52 00		
170 99	Crosshill	52 00		
30 03	Crossland	10 00		
56 81	Crowland	36 00		
47 90	Crown Hill	10 00		
61 25	Croydon	22 00		
29 00	Cruikshank	10 00		
43 25	Crumlin	20 00		
320 34	Crysler	80 00		
164 39	Culloden	58 00		
323 60	Cumberland	112 00	16 00	
5 06	Cummings' Bridge (depuis le 1er mars 1879)	0 83		
105 83	Cumminsville	54 00		
121 01	Cumnock (5 trimestres)	47 50		
176 83½	Curran	48 00		
41 22	Currie's Crossing (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
28 00	Curry Hill	10 00		
22 99	Cyprus (depuis le 1er août 1878)	6 66		
102 34	Dacre	32 00		
23 83	Dale	10 00		
93 36	Dalhousie Mills	42 00		
84 38	Dalkeith	32 00		
16 13	Dalrymple	10 00		
72 86	Dalston	36 00		
34 96	Damascus	10 00		
15 22	Danforth	24 00		
9 68	D'Arcy	10 00		
19 01	Darrell	14 00		
100 98	Dartford	16 00		
8 86	Dartmoor	10 00		
147 15	Dashwood	30 00		
75 40	Davenport	42 00		
26 28	Davisville	16 00		
105 03	Dawn Mills	60 00		
17 36	Dawson	10 00		
16 50	Daywood (5 trimestres)	12 50		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
4 26	Dayton (depuis le 1er février 1879)	1 66		
31 47	Dealtown	18 00		
172 58	Deans	104 00		
125 54	DeCewsville	30 00		
25 76	Deebank	10 00		
9 63	Deerdock	10 00		
33 13	Deerhurst	14 00		
194 99½	Deer Park (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
325 67	Delaware	154 00		
437 60	Delhi	170 00	32 00	
285 23	Delta	84 00		
231 52	Demorestville	76 00	12 00	
48 09	Denbigh	12 00		
115 96	Denfield (*depuis le 1er juillet 1878)	14 00	*27 00	
30 20	Dériche (ouvert le 15 avril et fermé le 31 décembre 1878)	7 09		
10 00	Derrynane	10 00		
35 00	Derryville	12 00		
26 81	Derry West	16 00		
39 64	Derwent	32 00		
60 80	Desboro'	24 00		
7 93	Desert Lake	10 00		
10 49	Desmond	10 00		
82 88	Deux Rivières (5 trimestres)	45 00		
25 19	Devil's Creek	10 00		
52 00	Devizes	24 00		
22 20	Dexter	14 00		
59 53	Diamond	16 00		
35 83	Dickens	16 00		
173 15	Dickinson's Landing	86 00		
460 79	Dingwall	42 00		
74 19	Dixie	28 00		
44 13	Dixon's Corners	44 00		
18 55	Dixson	10 00		
21 41	Dobbinton	10 00		
70 13	Doe Lake	10 00		
17 78	Dollar	10 00		
146 03	Dominionville	10 00		
29 56	Don	12 00		
61 35	Doncaster	22 00		
49 59	Donegal	20 00		
218 71½	Don Mount	52 00		
289 78	Doon	66 00		
3 09	Doran (fermé; arrérages de revenu)			
253 00	Dorchester Station	42 00	32 00	
30 00	Dorking	14 00		
12 99	Dorland (depuis le 1er oct. 1878)	5 00		
173 63	Douglas	66 00		
45 14	Dover, South	18 00		
60 88	Downeyville	30 00		
50 56	Downsview	28 00		
939 83	Drayton	266 00	16 00	
1,302 93	Dresden	350 00		40 00
21 99	Drew	10 00		
100 44	Dromore	48 00		
5 19	Drum	10 00		
411 87	Drumbo	156 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
841 75	Drummondville	312 00		40 00
41 69	Drumquin	18 00		
52 75	Drysdale	12 00		
249 11	Duart	110 00		
393 34	Dublin (ci-devant Carronbrook)	132 00	32 00	
51 29	Dufferin Bridge (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
20 52	Dumblane	20 00		
151 09	Dunbar	56 00		
129 35	Dunbarton	64 00		
20 28	Duncan	10 00		
73 24	Dunchurch	10 00		
42 63	Duncrief	22 00		
653 44	Dundalk Station	160 00	12 00	
2,819 16	Dundas	904 00	120 00	120 00
18 22	Dundela	14 00		
37 41	Dundonald	18 00		
57 44	Dunedin	10 00		
327 80	Dungannon	90 00		
125 42	Dunkeld	44 00	6 00	
2,218 08	Dunnville (5 trimestres)	620 50	90 00	75 00
43 07	Dunrobin	10 00		
83 77	Dunsford	26 00		
147 99	Duntroon	54 00		
194 26	Dunvegan	48 00		
1,564 02	Durham	478 00	110 00	60 00
352 34	Dutton Station	44 00	10 00	
21 35	Dwyer Hill	10 00		
156 77	Eagle	78 00		
10 15	Eagle Lake	10 00		
25 77	Eamer's Corners	10 00		
49 32	East Hawkesbury	24 00		
9 44	Eastman's Springs	10 00		
323 62	Easton's Corners	106 00		
33 06	East Oro	18 00		
31 29	East Williamsburg	14 00		
157 26	Eastwood	66 00		
6 39	Echo River (depuis le 1er oct. 1878)	5 00		
20 54	Eddystone	12 00		
121 79	Eden	40 00		
146 75	Eden Grove	10 00		
95 22	Eden Mills	48 00		
154 24	Edgar	40 00		
60 12	Edgeley	10 00		
28 06	Edgeworth	16 00		
94 78	Edmonton	54 00	32 00	
557 53	Edwardsburgh	140 00	12 00	
35 68	Effingham	14 00		
596 48	Eganville	206 00	60 00	
36 54	Egbert	16 00		
50 97	Egerton	16 00		
171 08	Eglington	70 00		
260 76	Egmondville	88 00		
90 93	Egremont	38 00		
15 70	Elba	12 00		
15 11	Elcho	10 00		
10 60	Elder	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
44 81	Elder's Mills	10 00		
22 09	Eldon Station	10 00		
16 31	Eldorado	12 00		
36 60	Elfrida	16 00		
189 12	Elgin	68 00		
44 20	Elginburgh	36 00		
63 31	Elginfield	28 00		
47 32	Elia	10 00		
65 63	Elimville	22 00		
53 49	Elizabethville	14 00	6 00	
16 40	Ellaton	10 00		
53 86	Ellengowan	40 00		
71 12	Ellesmere	28 00		
8 95	Elliott	10 00		
66 20½	Ellisville	10 00		
17 09	Elm	10 00		
24 10	Elmbank	12 00		
46 40	Elmgrove	18 00		
646 87	Elmira	228 00		
139 91	Elmvale	36 00		
146 55	Elmwood	34 00		
1,915 45	Elora	678 00	80 00	80 00
47 22	Elphin	18 00		
74 50	Elsinore	18 00		
19 03	Emberson	10 00		
690 11	Embro (*y compris arrérages)	222 00	*167 50	
92 66	Embrun	28 00		
30 93½	Emerald	24 00		
9 70	Emmett	10 00		
132 94	Emsdale	10 00		
33 01	Enfield	18 00		
351 18	Enniskillen	88 00		
69 41	Ennismore	24 00		
109 93	Enterprise	44 00		
68 91	Epping	18 00		
62 03	Epsom	32 00		
77 54	Eramosa	26 00		
6 14	Erbsville	10 00		
22 64	Erie	10 00		
517 67	Erin	146 00	4 00	
105 75	Erinsville	34 00	24 00	
92 83	Ernestown Station	38 00	24 00	
29 87	Erroll	10 00		
87 24	Escott	40 00		
16 95	Eskdale	10 00		
110 02	Esquesing	38 00		
719 35	Essex Centre	234 42		
179 56	Ethel (*surplus antérieurement porté à son avoir)	*35 50		
9 15	Ettrick	10 00		
81 29	Eugenia	38 00		
48 34	Evelyn	14 00		
83 27	Everett	26 00		
87 80	Eversley	26 00		
118 11	Everton	44 00		
2,035 41	Exeter	562 00	40 00	60 00
24 47	Fairbank	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts.	$ cts.
90 55	Fairfield	36 00		
39 01	Fairfield Est	14 00		
61 49½	Fairfield Plain	20 00		
5 09	Fairholme (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
27 09½	Fairmount	10 00		
28 17	Fairview	12 00		
19 31	Falding	10 00		
47 16	Falkenburg	16 00	16 00	
78 26	Falkirk	38 00		
48 80	Falkland	30 00		
41 51	Fallbrook	20 00		
65 48	Fallowfield	14 00		
774 76	Farmersville	202 00		
23 00	Farmington	10 00		
85 00	Farquhar	22 00	4 00	
161 08	Farran's Point	52 00		
13 96	Fawkham	10 00		
18 96	Fawn	10 00		
24 35	Fenaghvale	10 00		
58 44	Fenella	22 00		
1,043 64	Fenelon Falls	306 00	80 00	40 00
183 04½	Fenwick	78 00		
2,333 54	Fergus	770 00	180 00	80 00
53 46	Ferguson's Falls	30 00		
29 26	Fergusonvale	10 00		
36 62	Fermoy	14 00		
64 06	Fernhill	30 00		
24 79	Fesserton	10 00		
17 30	Fetherston	10 00		
118 73	Feversham	46 00		
21 63	Fielding	10 00		
586 06	Fingal	240 00		
13 35	Fintona	10 00		
55 67	Fish Creek	18 00		
128 46	Fisherville	42 00		
196 62	Fitzroy Harbor	104 00		
22 83	Fleetwood	10 00		
745 05	Flesherton	222 00	60 00	
89 68	Flesherton Station	10 00		
104 03	Fletcher	32 00		
93 58	Flinton	24 00		
16 01	Floradale	10 00		
651 99	Florence	220 00		
17 64	Foley	14 00		
566 48	Fonthill	204 00		
351 86	Fordwich	68 00	16 00	
35 83½	Fordyce	10 00		
1,706 71	Forest (*y compris arrérages)	390 00	16 00	*65 00
112 14	Forester's Falls	58 00	16 00	
30 27	Forest Mills	20 00		
107 14	Forestville	30 00		
58 29	Forfar	14 00		
241 57	Formosa	98 00		
537 53	Fort Erié	368 00		40 00
79 97	Fort William	204 00		
120 96	Fournier	24 00		
16 89	Fowler's Corners	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
186 61	Foxboro	56 00		
23 55	Foxmead (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
5 00	Foymount (fermé le 30 septembre 1878)	5 00		
408 60	Frankford	146 00		
9 62	Frankhill	10 00		
93 13	Franklin	28 00	12 00	
137 19	Franktown	48 00		
167 49	Frankville	60 00		
67 46	Fraserville	20 00		
183 92	Freelton	58 00	8 00	
117 34	Freeman (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
39 99	Freeport	28 00		
35 16	Freiburg	16 00		
47 14	Frome	32 00		
188 76	Fullarton	76 00		
17 69	Fuller	10 00		
46 80	Fulton	14 00		
49 77	Gad's Hill	22 00		
7 72	Galbraith	10 00		
71 71	Galetta	10 00		
22 68½	Gallingertown	10 00		
6,176 38	Galt	1,772 00	40 00	240 00
93 15	Gamebridge	20 00		
2,552 16	Gananoque	886 00		120 00
332 86	Garafraxa	138 00		
92 39	Garden Hill	32 00		
223 00	Garden Island	100 00		
67 89	Garden River (*depuis le 1er octobre 1878)	28 00	*2 00	
78 31	Garnet	40 00		
14 00	Garrison Road	10 00		
1,926 37	Georgetown	560 00	111 00	60 00
589 01	Georgina	156 00		
24 74	German Mills (depuis le 1er juin 1878)	8 36		
128 64	Gesto	22 00		
24 30	Gibraltar	10 00		
13 45	Gibson	10 00		
20 88	Gilbert's Mills	10 00		
129 12	Gilford	50 00		
30 75	Gill	10 00		
52 00	Gillie's Hill	19 48		
46 00	Gladstone	20 00		
117 31	Glammis	28 00		
19 76	Glamorgan	10 00		
116 97	Glanford	72 00	24 00	
10 63	Glanmire	10 00		
82 03	Glanworth	44 00		
22 93	Glascott	10 00		
45 95	Glasgow	16 00		
9 82	Glastonbury	10 00		
284 93	Glen Allan	102 00		
42 32½	Glenannan	15 90		
70 52	Glenarm	12 00		
42 03	Glen Buell	18 00		
11 00	Glenburnie	10 00		
162 83½	Glencairn	24 00		
1,021 07	Glencoe (*y compris arrérages)	274 00	*31 50	*70 00

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
24 25	Glen Colin	10 00		
10 38	Glen Donald	10 00		
22 48	Glendower	10 00		
24 34	Glenedin	10 00		
33 24	Glen Gordon (depuis le 1er juillet 1878)	8 50		
95 09	Glen Huron	24 00		
35 96	Glen Major	18 00		
60 28	Glen Meyer	12 00		
237 04	Glen Morris	78 00		
65 89	Glennevis	38 00		
25 26	Glen Norman	10 00		
17 70	Glen Oak	10 00		
46 95	Glen Orchard	10 00		
28 60	Glen Robertson	10 00		
30 48	Glenroy	16 00		
35 99	Glen Sandfield	14 00		
34 72½	Glenshee	12 00		
11 50	Glen Smail (depuis le 1er août 1878)	6 66		
16 32	Glen Stewart	10 00		
107 17	Glen Tay	30 00		
36 81	Glenvale	22 00		
23 86	Glen Walker (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
92 69	Glen Walter	16 00		
184 89	Glen Williams	78 00		
17 21	Glen Willow	10 00		
149 30	Goble's Corners	40 00		
4,889 18	Goderich	1,616 00	120 00	200 00
69 68	Godfrey	16 00		
30 08	Golden Lake	10 00		
38 73	Goldsmith	10 00		
59 52	Goldstone	30 00		
39 09	Gooderham	10 00		
268 41	Goodwood	60 00		
250 49	Gordon	116 92		
41 09	Gordon Mills	10 00		
48 64	Gordonville	10 00		
259 95	Gore Bay	130 41		
137 37	Gore's Landing	58 00		
90 77	Gormley	42 00		
451 41	Gorrie	118 00		
31 06	Goshen (depuis le 1er août 1878)	6 67		
3 58	Gosport	10 00		
44 40	Gourock	22 00		
44 14	Gowanstown	26 00		
16 74	Gower Point	12 00		
488 13	Grafton	178 00	30 00	
46 92½	Grahamsville	26 00		
122 56	Grand Bend	16 00		
15 12	Grant	10 00		
72 85	Grantley	24 00		
402 71	Granton	134 00	20 00	
30 98	Grass Hill	10 00		
46 18	Grassmere	10 00		
18 57	Gravel Hill	10 00		
1,166 36	Gravenhurst	368 00	32 00	40 00
34 87	Graystock	12 00		
131 24	Greenbank	50 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
6 51	Green Bay (depuis le 1er décembre 1878)	3 33		
59 71	Greenbush	28 00		
88 94	Greenfield	26 00		
38 04	Greenock	28 00		
18 00	Green Point	10 00		
41 79	Green River	22 00		
122 21	Greensville	68 00		
31 39	Green Valley	10 00		
14 93	Greenview	10 00		
41 50	Greenway (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
186 54	Greenwood	52 00		
21 26	Grenfel	10 00		
27 74	Gresham	10 00		
7 25	Gretna	10 00		
13 60	Greysted	10 00		
37 38	Gribbin	10 00		
88 48	Griersville	26 00		
92 25	Griffith (5 trimestres)	50 00		
951 39	Grimsby (* y compris arrérages)	342 00	*65 00	40 00
55 34	Grovesend	18 00		
12,362 91	Guelph	3,220 00	400 00	
99 18	Guilds	24 00		
13 72	Guthrie	10 00		
98 46	Guysborough	28 00		
39 04	Hagerman's Corners	10 00		
798 91	Hagersville (5 trimestres)	182 50		
12 92	Haldane Hill (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
28 10	Haley Station (depuis le 1er mai 1878)	9 16		
461 46	Haliburton	108 00		
73 18	Holloway	44 00		
88 58	Hall's Bridge	30 00		
18 25	Hall's Glen	10 00		
49,150 85	Hamilton (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
20 16	Hamlet	14 00		
25 45	Hammond	14 00		
34 11	Hampden	10 00		
25 81	Hampshire Mills	10 00		
22 49	Hampstead	20 00		
258 37	Hampton	94 00		
13 66	Hanlan (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
34 77	Hannon	14 00		
608 07	Hanover	190 00	40 00	
9 11	Harcourt	10 00		
9 06	Hardinge	10 00		
21 92	Harkaway	10 00		
44 94	Harlem	22 00		
107 70	Harley	34 00		
21 00	Harlock	10 00		
11 71	Harlowe	12 00		
30 57	Harmony	16 00		
43 84	Harold	28 00		
41 13	Harper	16 00		
40 83½	Harpley	12 00		
103 98	Harrietsville	38 00		
113 21	Harrington	38 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$
156 26	Harrisburg	80 00	96 00	
0 00	Harrison's Corners (comptes non reçus)			
2,322 89	Harriston	696 00	60 00	120 00
186 18	Harrow	62 00		
164 52	Harrowsmith	80 00		
92 45	Hartford	36 00		
33 39	Hartington	12 00		
31 47	Hartley	10 00		
21 72	Hartman	12 00		
88 51	Harwich	32 00		
27 40	Harwich Centre (* y compris arrérages)	*10 25		
146 54	Harwood	60 00		
905 26	Hastings	226 00		
21 73	Haultain	10 00		
48 43	Havelock	16 00		
715 28	Hawksbury	236 00		
72 42	Hawkstone	30 00	48 00	
311 83	Hawkesville	100 00	16 00	
23 00	Hawley	14 00		
11 03	Hawthorne	10 00		
193 16	Hawtrey	38 00	40 00	
110 18	Hay	18 00		
14 56	Hay Bay	10 00		
58 93	Haydon	26 00		
23 33	Hayesland	16 00		
8 56	Hayford (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
209 46	Haysville	68 00		
32 00	Hayward's Falls	10 00		
77 71	Hazledean	32 00		
34 52	Headford	18 00		
11 99	Head Lake	10 00		
257 81	Heathcote	68 00		
6 01	Heather	10 00		
96 12	Heckston	42 00		
197 70	Heidelburg	48 00		
46 52	Hemlock	10 00		
122 20	Henderson	38 00		
20 22	Hendrick (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
121 42	Henfryn	20 00		
21 80	Henry	12 00		
411 80	Hensall	173 55	16 00	
100 85	Hepworth (*y compris arrérages)	16 00	*5 00	
33 45	Hereward	18 00		
28 00	Hermon	10 00		
633 41	Hespeler	284 00		
19 50½	Hiawatha	10 00		
34 28	Higginbotham	10 00		
11 42	High Falls	10 00		
24 26	Highfield	10 00		
194 73	Highgate	66 00		
123 67	Highland Creek	50 00		
153 39	Hillier	50 00	16 00	
13 00	Hillsborough	12 00		
190 20	Hillburgh	106 00		
259 45	Hillsdale	58 00	10 00	
42 83	Hill's Green	22 00		
11 76¾	Hillside (ouvert le 1er nov.'78 ; fermé le 20 janv.'79)	2 21		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour allocations en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
21 03	Hilly Grove	10 00		
120 46	Hilton	72 00		
12 74	Hinch	10 00		
7 37	Hoasic	10 00		
9 71	Hoath Head	10 00		
11 65	Hobart (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
40 64	Hockley	12 00		
56 85	Holbrook	52 00		
253 75	Holland Landing	106 00		
268 50	Hollen	74 00		
36 76	Holly	10 00		
12 86	Holly Park	10 00		
82 57	Holmesville	30 00		
181 72	Holstein	36 00		
54 14	Holt	24 00		
86 00	Holyrood	44 00		
79 91	Homer	38 00		
105 56	Honeywood	30 00		
21 40	Hoodstown (ci-devant Port Vernon)	10 00		
3 53	Hope Bay (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
8 36	Hopefield	10 00		
59 43	Hopetown	26 00		
97 57	Hopevillè (5 trimestres)	27 50		
151 00	Hornsby	62 00		
248 22	Horning's Mills	48 00		
3 91	Horse Shoe Bridge	10 00		
144 89	Houghton	58 00		
25 49	Housey's Rapids	10 00		
3 67	Howe Island	10 00		
82 39	Humber	46 00		
445 72	Humberstone	96 00		
16 77	Huntersville	10 00		
67 17	Huntley	24 00		
471 57	Huntsville	74 00	24 00	
16 03	Hurdville	10 00		
84 96	Huston	42 00	16 00	
48 52	Huttonsville	10 00		
0 00	Hybla (depuis le 1er février 1879)	1 66		
77 25	Hyde Park Corner	34 00		
67 00	Ida	32 00		
134 17	Ilderton	20 00		
54 40	Ilfracombe	10 00		
14 28	Indian River (fermé le 19 juillet 1878; rouvert le 1er février 1879)	4 68		
6,150 26	Ingersoll	1,590 00	360 00	240 00
36 29	Ingoldsby	12 00		
42 06	Inistioge	24 00		
168 00	Inkerman	66 00		
212 36	Innerkip	70 00		
12 10	Innisfil	14 00		
59 18	Innisville	38 00		
352 03	International Bridge	10 00		
70 59	Inverary	44 00		
4 31	Inverhaugh	10 00		
33 73	Inverhuron	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
260 58	Invermay	108 00		
74 60	Inwood	10 00		
213 45	Iona	148 00		
113 18	Iona Station	44 92		
26 06	Irena	10 00		
1,177 58	Iroquois	338 00	72 00	40 00
18 17	Islay	10 00		
121 59	Islington	52 00		
33 63	Ivan	10 00		
65 29	Ivanhoe	30 00		
110 68	Ivy	34 00		
40 10	Jackson	16 00		
23 97	Jaffa	10 00		
91 13	Jamestown	20 00		
131 07	Janetville	30 00		
79 04	Jarratt's Corners	36 00		
990 17	Jarvis	320 00	50 00	40 00
163 40	Jasper	52 00		
129 62	Jerseyville	50 00		
16 60	Jock Vale	10 00		
41 65	Johnson	18 00		
27 06	Johnson's Mills	12 00		
33 68	Jones' Falls (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
187 98	Jordan	106 00		
130 33	Jordan Station	43 82		
29 75	Juddhaven	10 00		
56 13	Jura	16 00		
116 06	Kagawong	10 00		
12 35	Kaladar	10 00	2 00	
121 60	Kars	46 00		
98 99	Katrine	10 00		
75 64	Keady	22 00		
28 25	Kearney (depuis le 1er août 1878)	6 67		
7 38	Keatsville (depuis le 1er décembre 1878)	3 33		
212 86	Keenansville	42 00	16 00	
303 74	Keene	122 00		
78 73	Kelvin	50 00		
62 40	Kemble	14 00	4 00	
1,182 46	Kemptville	392 00	60 00	40 00
150 87	Kendal	42 00		
77 82	Kenilworth	30 00	30 00	
101 37	Kenmore	38 00		
6 49	Kennaway	10 00		
101 89	Kent Bridge	36 00		
244 48	Kerrwood	64 00		
38 58	Kerry	14 00		
45 80	Kertch	16 00		
146 21	Keswick	60 00		
182 13	Kettleby	62 00		
15 60	Keyser	12 00		
11 55	Khiva (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
90 40	Kilbride	48 00		
76 04½	Killarney	22 00	16 00	
45 17	Killean	18 00		
9 83	Killerby	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres. mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
19 98	Kilmanagh	16 00		
22 40	Kilmarnock	14 00		
32 97	Kilmartin	26 00		
29 14	Kilmaurs	10 00		
145 94	Kilsyth	48 00	12 00	
18 06	Kimball (depuis le 1er décembre 1878)	3 34		
64 49	Kimberley	24 00		
201 03	Kinburn	42 00	6 00	
3,288 06	Kincardine	996 00	72 00	120 00
334 11	King	108 00		
50 99	King Creek	16 00		
86 84	Kingsbridge	38 00		
21 19	Kingsford	10 00		
72 94	Kingsmill	25 08		
15,431 06½	Kingston (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
12 62	Kingston Mills	14 00		
646 41	Kingsville	248 00	16 00	
35 90	Kinkora	20 00		
126 78	Kinloss	38 00	16 00	
182 92	Kinlough	44 00		
446 02	Kinmount (*depuis le 1er juillet 1878)	64 00	*6 00	
29 97	Kinnaird	10 00		
76 25	Kinsale	26 00		
99 47	Kintail	26 00		
134 20	Kintore	42 00		
143 92	Kippen (*depuis le 1er juillet 1878)	44 00	*15 00	
80 51	Kirby	26 00		
311 92½	Kirkfield (5 trimestres)	72 50		
69 66	Kirkhill	32 00		
185 82	Kirkton	52 00		
92 68	Kirkwall	42 00		
232 00	Klineburg	82 00		
49 47	Klock's Mills	10 00		
9 57	Knapdale	10 00		
9 27	Knatchbull	10 00		
23 78	Kohler	10 00		
206 72	Komoka	146 00		
14 00	Korah (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
29 45	Kossuth	12 00		
57 53	Lafontaine	16 00		
96 61	Laggan	44 00	24 00	
5 66	Lac Doré	10 00		
721 12	Lakefield	220 00	20 00	
36 69	Lakehurst	10 00		
129 28	Lakelet	30 00		
42 52	Lac Opinicon	14 00		
100 32	Lakeside	44 00		
16 29	Lac Tallown	10 00		
97 37	L'Amable	16 00		
66 16	Lamaroux	26 00		
160 29	Lambeth	74 00		
108 27	Lambton Mills	48 00		
28 15	Lamlash	10 00		
13 69	Lamon (depuis le 1er juin 1878)	8 36		
553 54	Lanark	194 00	32 00	
103 45	Lancaster	50 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
40 12	Lancelot	10 00		
30 67	Lanc[illegible]	10 00		
57 62	Lang.	34 00		
52 56	Langford	24 00		
52 13	Langside	22 00		
21 80	Langstaff	10 00		
259 86	Langton	66 00		
368 61	Lansdown	104 00		
93 97	Lansing	42 00		
22 18	Largie	16 00		
52 68	La Salette	10 00		
159 14	Laskay	60 00		
27 21	Latimer	10 00		
80 25	Latona	44 00	16 00	
82 41	Laurel (*depuis le 1er août 1878)	18 00	*6 66	
10 75	Lavant	10 00		
53 43	Lavender	10 00		
88 22	Lawrence Station	32 00		
17 04	Layton	10 00		
70 31	Leadbury	10 00		
1,188 41	Leamington	204 00	60 00	
62 67	Leaskdale	32 00		
48 91	Lebanon	13 00		
729 55	LeBreton Flats	249 95		
46 05	Lefaivre	16 73		
277 85	Lefroy	88 00	16 00	
0 46	Leinster (fermé ; arrérages de revenu)			
80 43	Leith	36 00		
1 92	Lemieux	10 00		
66 09	Lemonville	18 00		
17 00	Lennox	10 00		
101 87½	Leskard	50 00		
212 69	Leslie	68 00		
81 92	Lethbridge	10 00		
7 95	Letterkenny	10 00		
79 04	Lieury	26 00		
63 16	Lifford	16 00		
90 18	Limehouse	42 00		
24 42	Lime Lake	12 00		
5,234 71	Lindsay (*y compris arrérages)	*2,047 00	*260 00	*320 00
34 57	Linton	18 00		
314 54	Linwood	90 00		
79 08	Lion's Head	10 00		
18 64	Lisbon	10 00		
18 79	Lisburn	10 00		
169 36	Lisle (depuis le 1er août 1878)	6 66		
3,026 32	Listowel	894 00	120 00	120 00
343 13	Little Britain	88 00	10 00	
168 95	Little Current	54 00	24 00	
70 47	Little Rideau	28 00		
66 00	Liverpool Market	10 00		
203 46	Lloydtown	88 00		
102 08	Lobo	52 00		
46 78	Lochalsh	10 00		
38 53	Loch Garry	32 00		
131 75	Lochiel	42 00	18 00	
26 65	Lochinvar (depuis le 1er juillet 1878)	16 50		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
42 44	Loch Winnoch	10 00		
8 22	Locksley	10 00		
42 97½	Lockton	16 00		
22 00	Lockville	10 00		
35 67	Lodi	10 00		
53 33	Logierait	18 00		
135 88	Lombardy	42 00		
361 97	Londesborough	102 00		
32,913 55	London (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
961 41	London East (*y compris arrérages)	*267 25		
132 28	Longford Mills	51 20		
17 64	Long Lake	10 00		
308 50	Longwood	112 00		
144 98	Longwood Station	34 00	6 00	
111 05	Lonsdale	52 00		
64 40	Loretto	14 00		
746 82	L'Orignal	236 00	48 00	
57 19	Lorne (*surplus antérieurement porté à son avoir)	*16 50		
152 30	Lorneville	34 00		
20 03	Lorraine	10 00		
65 47	Lotus (*depuis le 1er octobre 1878)	14 00	*3 00	
318 66	Loughborough	90 00	24 00	
105 15	Louisville	42 00		
10 81	Lourdes	10 00		
12 66	Lovat	10 00		
15 00	Lovering	10 00		
57 70	Lowbanks	12 00		
194 91	Lowville	62 00	16 00	
1,045 17	Lucan	388 00	200 00	80 00
1,601 09	Lucknow	676 00	40 00	80 00
30 40	Lumley	16 00		
145 39	Lunenburgh	46 00		
21 14	Lurgan	10 00		
289 32	Luther (* depuis le 1er juillet 1878)	44 00	*12 00	
55 03	Luton	32 00		
13 70	Luttrell	10 00		
583 75	Lynn	232 00		
183 01	Lynden	118 00		
134 20	Lyndhurst	48 00		
373 30	Lynedoch (5 trimestres)	132 50	40 00	
41 87	Lynn Valley	10 00		
63 91	Lynnville	24 00		
124 74	Lyons	38 00		
56 80	McCrimmon	10 00		
155 35	McDonald's Corners	62 00		
260 07	McGillivray	78 00	8 00	
72 73	McGregor	10 00		
29 09	McIntosh Mills	10 00		
72 66	McIntyre	20 00		
6 62	McIver (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
159 72	McKellar	36 00		
97 22	Maberley	18 00		
17 20	Macbeth	10 00		
38 17	Macton	12 00		
36 82	Macville	16 00		
1,214 84	Madoc	278 00	80 00	

Etat No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
355 27	Magnetawan	26 00		
15 00	Maidstone (3 trimestres)	45 00		
215 81	Maitland	102 00		
26 80	Malakoff	10 00		
112 00	Malcom	30 00		
364 75	Mallorytown	86 00	24 00	
17 46	Malone	10 00		
43 64	Malta	10 00		
128 37	Malton	58 00		
118 94	Malvern	44 00		
152 97	Manchester	84 00		
93 98	Mandamin	58 00		
407 65	Manilla	122 00		
43 59	Manilla Station (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
412 88	Manitowaning	36 00	16 00	
67 63	Mannheim	22 00		
311 95	Manotick	104 00		
37 34	Mansewood	10 00		
108 96	Mansfield	18 00		
252 09	Maple	78 00		
66 60	Maple Hill	28 00		
24 83	Maple Lodge	10 00		
68 86	Mapleton	24 00		
62 00	Maple Valley	22 00		
91 04	Maplewood	18 00		
10 31	Mar	10 00		
27 31	Marathon	12 00		
18 56	Marble Rock	10 00		
35 19	March	16 00		
20 94	Marchmont	14 00		
47 63	Marden	22 00		
973 09	Markdale (* y compris arrérages)	200 00	*25 00	
1,083 89	Markham	386 00	60 00	
46 33	Marksville (depuis le 1er juillet 1878)	8 50		
58 50	Marlbank	16 00		
16 54	Marmion	10 00		
427 39	Marmora	134 00	12 00	
47 62	Marnoch	20 00		
20 62	Marsh Hill	10 00		
100 00	Marshville	58 00		
14 89	Marston	10 00		
86 44	Marsville	38 00		
455 77	Martintown	154 00		
24 70	Marvelville (depuis le 1er janvier 1879)	5 00		
107 12	Marysville	50 00		
39 72	Masonville	16 00		
41 00	Massie	18 00		
19 30	Matawatchan	10 00		
13 64	Matlock	10 00		
327 93½	Mattawa	64 00		
45 64	Mattawin	50 00		
228 00	Maxwell	88 00		
38 84	Mayerville	10 00		
56 09	Mayfair	20 00		
49 56	Mayfield	20 00		
5 78	Maynard (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
100 30	Maynooth	30 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
272 63	Meadowvale	66 00		
2,570 38	Meaford	766 00	32 00	120 00
35 64	Mecunoma	10 00		
30 53	Medina	16 00		
55 73	Medonte	16 00		
59 50	Melancthon	28 00		
19 15	Melissa	10 00		
68 63	Melrose	32 00		
41 73	Melville	18 00		
88 07	Menie	40 00		
10 06	Menomonee	10 00		
27 01	Merivale	16 00		
134 50	Merlin	26 00		
1,074 75	Merrickville	310 00		40 00
464 25	Merritton	200 00		
301 55	Metcalfe	120 00	24 00	
36 84	Metropolitan	10 00		
5 83	Metz	10 00		
37 96	Meyersburg	16 00		
58 15	Michael's Bay	10 00		
19 90	Michipicoton River	14 00		
17 24	Micksburg	10 00		
64 09	Middlemarch (*y compris arrérages)	*22 00		
128 33	Middlemiss	16 00		
135 68	Middleville	54 00		
48 46	Midhurst	20 00		
428 73	Midland	76 00		
21 00	Midlothian	10 00		
54 19	Milburn	10 00		
683 19	Mildmay (*y compris arrérages)	*217 00		
256 58	Milford	108 00		
384 03	Millbank	84 00		
71 20	Mill Bridge	24 00		
1,430 11	Mill Brook	488 00	96 00	60 00
179 97	Mille Roches	130 00	28 00	
43 86	Mill Grove	22 00		
61 64	Mill Haven	36 00		
19 06	Milliken	16 00		
1,255 85	Mill Point	244 00		
20 72	Milnesville	12 00		
1,625 94	Milton, West	672 00	48 00	40 00
408 64	Milverton	88 00		
38 60	Mimico	20 00		
53 53	Mimosa	36 00		
526 93	Minden	160 00		
128 66	Minesing	30 00		
18 50	Mississippi Station (depuis le 1er novembre 1878)	4 16		
3,118 04	Mitchell	892 00	60 00	120 00
25 88	Mitchell's Bay	10 00		
67 48	Mitchell Square	10 00		
34 53	Moffatt	18 00		
259 87	Mohawk	118 00		
47 72	Mohr's Corners	26 00		
50 37	Moira	24 00		
136 94	Molesworth	34 00		
16 67	Monck	10 00		
68 81	Monckland	24 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'aprés la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
15 87	Moncrieff	10 00		
8 81	Moneymore	10 00		
39 21	Mongolia	24 00		
291 19	Monkton	100 00		
84 77½	Mono Centre	28 00		
227 36	Mono Mills	82 00	20 00	
303 12	Mono Road Station	38 00		
5 75	Monsell	10 00		
15 37	Montague	10 00		
17 07	Monteagle Valley	10 00		
8 37	Monticello (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
36 13	Montrose	16 00		
281 32	Moore	192 00		
600 28	Moorefield	136 00	8 00	
22 56	Moore's Falls	10 00		
68 59	Moose Creek	34 00		
59 03	Moray	24 00		
85 76	Morewood	24 00		
57 32	Morganston	26 00		
10 03	Morley	10 00		
70 01	Morningdale Mills (*y compris arrérages)	16 00	*20 00	
650 21	Morpeth	240 00	16 00	
38 22	Morrisbank	24 00	16 00	
2,856 49	Morrisburg (5 trimestres)	816 00	150 00	75 00
141 24	Morriston	68 00		
103 03	Morton	46 00		
15 65	Morven	16 00		
44 62	Mosborough	10 00		
51 09	Moscow	20 00		
57 23	Mossley	24 00		
61 58	Motherwell	30 00		
255 17	Moulinette	72 00		
44 22	Moulton Station	10 00		
27 18	Mountain Grove	14 00		
35 91	Mountain View	22 00		
285 46	Mount Albert	70 00		
26 71	Mount Albion	16 00		
343 43	Mount Brydges	140 00	60 00	
40 43	Mount Charles	24 00		
215 73	Mount Elgin	96 00		
2,479 87	Mount Forest	826 00	80 00	120 00
85 06	Mount Healy	30 00		
25 00	Mount Horeb	12 00		
29 00	Mount Irwin	10 00		
118 21½	Mount Pleasant	50 00		
29 64	Mount St. Louis	16 00		
24 08	Mount St. Patrick	14 00		
46 34	Mount Salem	22 00		
37 83	Mountsberg	20 00		
51 50	Mount Sherwood	10 00		
157 09	Mount Vernon	62 00		
21 35	Mount Wolfe	10 00		
130 58	Muir Kirk	49 01		
9 01	Mulgrave	10 00		
33 38	Mulmur	18 00		
59 09	Muncey	18 00		
38 61	Munroe's Mills	10 00		

ÉTAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
61 92	Munster	22 00		
18 03	Murdoch (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
124 55	Murray	38 00		
46 24	Murvale	34 00		
78 65	Muskoka Falls	38 00	16 00	
31 65	Musselburg	10 00		
6 76	Myrehall	10 00		
170 15	Myrtle	38 00	4 00	
56 49	Nairn	56 00		
200 78	Nanticoke	56 00		
5,026 58	Napanee	1,528 00	160 00	200 00
82 30	Napanee Mills	20 00		
173 50	Napier	74 00		
16 69	Napperton	14 00		
144 41	Nassagaweya	64 00	8 00	
27 52	Navan	12 00		
99 24	Nelles Corners	18 00		
113 64	Nelson	58 00	16 00	
116 00	Nenagh	24 00		
23 31	Netherby	26 00		
406 49	Neustadt	118 00		
37 85	Newark	22 00		
23 95	Newbliss	10 00		
570 03	Newboro'	178 00		
19 12	Newboyne	12 00		
127 87	Newbridge	36 00		
394 82	Newburgh	166 00		
588 85	Newbury	202 00	80 00	
1,536 30	Newcastle	470 00	24 00	60 00
71 99	Newcombe Mills	20 00		
28 32	New Dublin	10 00		
331 85	New Dundee	128 00		
108 11	New Durham	60 00		
308 71	New Edinburgh	186 00		
1,336 56	New Hamburg	310 00	24 00	
2 50	Newholm (depuis le 1er décembre 1878)	3 37		
206 16	Newington	56 00		
426 34	New Lowell	96 00		
2,393 99	Newmarket	688 00	72 00	80 00
32 00	Newport	16 00		
10 00	New Ross	10 00		
197 31	Newry	82 00	12 00	
224 00	Newry Station	30 00		
82 44	New Sarum	36 00	16 00	
128 39	Newton Brook	50 00		
144 98	Newton Robinson	44 00		
1,237 02	Niagara	468 00	72 00	120 00
92 90	Nicolston	24 00	12 00	
67 79	Nile	30 00		
123 83	Nilestown	64 00		
39 55	Nipissingan	10 00		
26 50	Nissouri	16 00		
21 22	Nithburg	10 00		
18 06	Nixon (1 trimestre)	2 50		
27 88	Nober	10 00		
187 95	Nobleton	78 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
179 46	Norham	48 00		
97 00	Norland	34 00	16 00	
28 21	Normandale	20 00		
245 17	North Augusta	96 00		
91 07	North Bruce	28 00		
82 26	North Buxton	32 00		
24 20	Northcote	10 00		
22 77	Northfield (3 trimestres)	9 00		
22 23	Northfield Centre	10 00		
26 75	North Glanford	18 00		
245 05	North Gower	76 00		
57 86	North Keppel	22 00		
134 30	North Lancaster	46 00		
18 06	North Mountain	16 00		
27 47	North Pelham	16 00		
270 92	North Port	62 00		
79 29	North Ridge	62 00		
23 00	North Seguin	10 00		
25 79	North Seneca	20 00	6 00	
14 00	North Valley (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
131 52	North Williamsburg	68 00		
34 67	North Winchester	16 00		
250 59	Norval	98 00		
56 00	Norway	24 00		
1,301 13	Norwich	380 00	16 00	40 00
907 44	Norwood	238 00	48 00	
77 88	Notfield (fermé le 31 décembre 1878)	48 00		
365 91	Nottawa	82 00		
8 00	Oak Hill	10 00		
96 94	Oakland	76 00	72 00	
74 47	Oak Ridges	36 00		
1 590 97	Oakville	476 00	32 00	60 00
423 30	Oakwood	106 00	16 00	
7 42	Oates	10 00		
35 89	Oban	16 00		
8 97	Ochil	10 00		
356 59	Odessa	126 00	72 00	
92 67	Offa	36 00		
66 83	Ogemah	10 00		
26 56	Ohsweken	10 00		
135 00	Oil City	37 47		
268 85	Oil Springs	142 00		
17 23	Oldcastle (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
46 55	Oldfield	10 00		
3 85	Old Montrose	10 00		
92 21	Olinda	28 00		
18 51	Oliphant	10 00		
11 50	Oliver	10 00		
85 34	Omagh	24 00		
837 40	Omemee (*depuis le 1er juillet 1878)	236 00	16 00	*30 00
59 14	Ompah	12 00		
37 98	Oneida	42 00		
177 02	Onondaga	70 00		
2,820 77	Orangeville	934 00	72 00	80 00
67 15	Orchard (2 trimestres)	26 00	6 00	
37 87	Oriel	10 00		

Etat No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.– Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
4,068 20	Orillia	1,094 00	150 00	160 00
29 87	Orkney (depuis le 1er mai 1878)	9 16		
46 99	Orleans	16 00		
79 17½	Ormond	24 00		
741 00	Orono	190 00		
78 02	Orwell	82 00		
48 32	Osaca	10 00		
41 87	Osborne	10 00		
122 30	Osceola	26 00		
4,814 97	Oshawa	1,422 00	80 00	200 00
13 17	Osman (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
17 33	Oso Station (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
77 62	Ospringe	26 00		
21 06	Ossian	10 00		
35 45	Ostrander	10 00		
28,025 18	Ottawa (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
589 30	Otterville	186 00	12 00	
36 11	Oungah	16 00	12 00	
44 56	Oustic	28 00		
38 91	Ouvrey	10 00		
8 33	Overton	10 00		
4,351 27	Owen Sound	1,296 00	160 00	160 00
58 09	Oxenden	28 00		
36 89	Oxford Centre	16 00		
152 75	Oxford Mills	74 00	12 00	
42 77	Oxford Station	22 00		
176 42	Oxley	42 00		
118 00	Oznabruck Centre	44 00		
62 74	Painswick	20 00		
2,729 02	Paisley	594 00	72 00	60 00
955 63	Pakenham	286 00	24 00	
204 49	Palermo	74 00	16 00	
63 00	Palgrave (*depuis le 1er janvier 1879)	14 00	*3 50	
24 78	Palmer Rapids	14 00		
1,183 65	Palmerston	390 00		40 00
112 22	Palmyra	44 88		
44 28	Panmure	18 00		
90 00	Parham	24 00	8 00	
2,748 12	Paris	758 00	80 00	160 00
492 39	Paris Station	148 00	24 00	
125 94	Parkdale	10 00		
123 01	Parker	36 00		
16 03	Park Head	10 00		
2,118 21	Park Hill	730 00	120 00	120 00
20 56	Parma	14 00		
195 55	Parry Harbor	112 49		
724 29	Parry Sound	226 00	50 00	
62 16	Patillo	24 85		
266 78	Patterson	96 00		
11 94	Paudash	10 00		
21 38	Peabody	10 00		
3 00	Pearceley (depuis le 1er septembre 1878)	5 00		
14 42	Peebles	10 00		
23 61	Peepabun	10 00		
43 17	Pefferlaw	16 00		
8 06	Pelham Union	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
3,075 78	Pembroke	912 00	220 00	160 00
122 95	Pendleton	36 00		
1,114 81	Penetanguishene	246 00		
17 69	Pentland	10 00		
47 25	Penville	26 00		
19 52	Perch Station	14 00		
75 51	Perm	10 00		
21 73	Perretton	12 00		
67 70	Perrytown	26 00		
3,340 11	Perth	942 00	120 00	160 00
119 18	Perth Road	20 00		
21 04	Petawawa	16 00		
7,403 46	Peterborough	2,192 00	200 00	240 00
77 33	Petersburg	50 00	80 00	
4 40	Peterson's Corners (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
0 00	Petersville (interm.) revenu compris dans London	10 00		
48 67	Petherton	30 00		
2,648 10	Petrolia	886 00		160 00
27 15	Petworth	14 00		
36 03	Phelpston	14 00		
79 67	Philipsburg	38 00		
32 46	Philipston	12 00		
110 89	Philipsville	40 00		
504 27	Pickering	128 00		
3,121 05	Picton	976 00	120 00	160 00
17 43	Pike Bay	10 00		
22 00	Pine Dale	14 00		
102 03	Pine Grove	64 00		
58 44	Pine Orchard	26 00		
95 35	Pine River	34 00		
247 06	Pinkerton	38 00		
11 35	Pitt's Ferry	10 00		
32 30	Pittston	10 00		
98 86	Plainfield (*y compris arrérages)	36 00	*7 50	
64 52	Plainville	19 00		
372 95	Plantaganet	114 00	40 00	
725 71	Plattsville	138 00		
46 90	Playfair	14 00		
22 04	Pleasant Valley	10 00		
68 28	Plevna	12 00		
68 00	Plum Hollow	16 00		
45 85	Point Alexander	20 00		
12 00	Pointe-aux-Pins	10 00		
580 80	Point Edward	198 00		
15 09	Point Kaye	10 00		
0 08	Point Petre	10 00		
24 96	Point Traverse	12 00		
18 30	Poland	10 00		
20 14	Pomona	10 00		
65 24	Ponsonby	36 00		
70 00	Poole	30 00		
103 08	Port Albert	36 00		
63 58	Port Bruce	24 00		
650 44	Port Burwell	354 00	72 00	
245 23	Port Carling	60 00		
71 90	Port Cockburn	10 00		
1,740 97	Port Colborne	542 00	60 00	40 00

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour allocations en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
163 37	Port Credit	40 00		
564 65	Port Dalhousie	238 00		
1,031 95	Port Dover	350 00		40 00
1,590 29	Port Elgin	588 00	24 00	
58 07	Port Elmsley	24 00		
36 63	Porter's Hill	32 00		
30 48	Port Franks	12 52		
41 75	Port Granby	20 00		
25 90	Port Hoover	10 00		
6,019 47	Port Hope	1,820 00	240 00	240 00
236 27	Port Lambton	94 00		
108 39	Portland	40 00		
44 99	Port Maitland	30 00		
23 15	Port Nelson	24 00		
2,342 23	Port Perry	794 00	24 00	80 00
328 68	Port Robinson (3 trimestres)	130 50		
740 44	Port Rowan	272 00	50 00	
87 30	Port Royal	40 00		
118 63	Port Ryerse	76 00		
87 00	Portsmouth	54 00		
802 09	Port Stanley	328 00		
190 01	Port Sydney	36 00		
12 00	Port Talbot	10 00		
25 25½	Port Union	12 00		
39 53	Pottageville	10 00		
19 00	Powell	10 00		
3,046 17	Prescott	944 00	460 00	200 00
82 40	Presqu' Isle	26 00		
1,044 70	Preston	322 00	36 00	40 00
42 33	Price's Corner	12 00		
474 44	Priceville	100 00		
129 88	Primrose (*depuis le 1er juillet 1878)	34 00	*6 00	
245 24	Prince Albert	134 00		
464 40	Princeton	184 00		
53 30	Prinyer	14 00		
43 71	Prospect	16 00		
76 37	Providence Bay	10 00		
10 88	Purdy	10 00		
7 44	Purple Grove	10 00		
30 59	Purpleville	16 00		
88 04	Puslinch	34 00	8 00	
68 38	Putnam	42 00		
57 83	Queen Hill	10 00		
114 87	Queensborough	34 00		
199 23	Queenston	96 00		
279 00	Queensville	92 00	10 00	
75 19	Raglan	52 00		
8 50	Railton	14 00		
73 95	Rainham	32 00	8 00	
75 99	Rainham Centre	38 00		
40 56	Rama	22 00		
24 10¾	Ramsay's Corners (y compris arrérages; rouvert le 1er mai 1878	11 04		
23 50	Ramsgate (fermé le 31 août 1878)	4 17		
49 59	Randwick	10 00		

Etat No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts.	$
39 82	Ranelagh	14 00		
22 38	Rankin	10 00	6 00	
10 20	Raper (depuis le 1er mai 1878)	9 16		
32 97	Rathburn	10 00		
159 46	Ratho	58 00		
123 04	Ravenna	30 00		
12 32	Ravenscliffe	10 00		
66 63	Ravenshoe	24 00		
96 46	Ravenswood	26 00		
35 12	Raymond	16 00		
38 42	Reaboro'	18 00		
62 13	Read	30 00		
46 81	Reading	24 00		
35 00	Reay (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
98 12	Rednersville	42 00		
17 75	Red Rocks	32 00		
45 54	Relessey	12 00		
28 00	Renforth	12 00		
1,783 69	Renfrew	580 00	40 00	60 00
28 55	Renton	12 00		
38 00	Renton Station	15 20	4 00	
16 34	Restoule (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
114 29	Riceville	36 00	12 00	
277 93	Richmond	98 00		
681 05	Richmond Hill	206 00		
17 20	Richview	10 00		
176 57	Richwood	68 00		
1,672 63	Ridgetown	236 00		
143 53	Ridgeville	46 00		
486 95	Ridgeway	180 00	32 00	
23 77	Rimington	10 00		
164 34	Ringwood	58 00		
155 03	Riverbank	10 00		
103 37	Riversdale	58 00		
63 50	Riverstown	30 00	4 00	
846 33	Rivière Raisin	276 00	240 00	
60 37	Roache's Point	40 00		
90 86	Roblin	24 00		
19 97	Rob Roy	10 00		
174 24	Rochesterville	72 00		
44 44	Rockford	28 00		
127 55	Rockingham	42 00	36 00	
182 31	Rockland	64 00		
34 55	Rockliffe	10 00		
78 78	Rocklyn	20 00		
51 72	Rockport	24 00		
32 55	Rockside	14 00		
149 12	Rockton	46 00	16 00	
15 74	Rock Village	10 00		
528 85	Rockwood	198 00		
128 15	Rodgerville	80 00		
414 53	Rodney	98 00		
10 24	Roebuck	10 00		
11 06	Romilly	10 00		
88 83	Romney	24 00		
1,122 25	Rondeau	344 00	120 00	40 00
64 09	Rondeau Harbor	24 00		

Etat No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
83 06	Ronson	18 00		
18 96	Rosebank	10 00		
23 86	Rosedale	18 00		
30 39	Rosedene	14 00		
45 61	Rosehall	16 00		
400 18	Rosemont	114 00	22 00	
142 64	Rosemeath	48 00		
9 32	Rosetta	10 00		
108 76	Roseville	32 00		
116 09	Roslin	48 00		
11 23	Ross	10 00	32 00	
341 47	Rosseau	90 00	80 00	
51 67	Rossmore	10 00		
80 93	Rossmount	10 00		
246 51	Rothsay	92 00		
7 75	Rouge Hill	10 00		
3 48	Round Lake (fermé le 18 janvier 1879)	8 00		
35 44	Round Plains	18 00		
17 03	Rowan Mills	10 00		
87 07	Rugby	32 00	16 00	
37 99	Ruscom River	22 00		
42 36	Russeldale	20 00		
285 26	Russell	74 00	24 00	
61 19	Rutherford	10 00		
168 04½	Ruthven	68 00		
54 34	Ryckman's Corners	26 00		
34 09	Rye (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
17 88	Rylstone	10 00		
78 45	St. Agatha	48 00		
73 77	St. Andrews	42 00		
90 83	St. Anns	46 00		
10,872 53	St. Catharines (*y compris arrérages)	*3,316 00	96 00	*520 00
99 25	St. Clements	36 00		
159 50	St. Davids	76 00		
264 62	St. Eugène	80 00		
658 27	St. George	156 00		
164 24	St. Helens	66 00		
28 36	St Ives	16 00		
333 11	St. Jacobs	114 00		
0 00	St James' Park (int.) revenu comp. dans London	10 00		
23 74	St. John's	12 00		
89 63	St. Joseph's Island	10 00		
11 18	St. Lawrence	10 00		
3,675 91	St. Mary's	1,212 00	80 00	120 00
26 90	St Ola	10 00		
35 13	St. Paul's Station	10 00		
63 56	St. Raphael	34 00		
8,197 94	St. Thomas	2,116 00	120 00	320 00
268 54	St. Williams	78 00		
15 50	Sable	10 00		
11 67	Sable River	10 00		
88 21	Saintfield	34 00		
239 58	Salem	86 00		
84 77	Salford	64 00		
17 11	Salmon Point	10 00		
49 45	Salmonville	20 00	6 00	

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
109 78	Sandford	36 00		
141 74	Sandhill	52 00		
44 51	Sandhurst	26 00		
256 42	Sand Point	156 00	120 00	
523 91	Sandwich	234 00	48 00	80 00
21 82	Sarepta	16 00		
8 62	Sarginson (depuis le 1er mai 1878)	9 16		
5,001 72	Sarnia (*y compris allocation spéciale)	1,820 00	*400 00	240 00
20 92	Sarsfield	10 00		
730 63	Saugeen	342 00	80 00	
723 57	Sault Ste. Marie	134 00	48 00	48 00
89 86	Scarboro'	42 00		
79 79	Scarboro' Junction	16 00		
631 76	Schomberg	140 00		
39 57	Scone (*surplus antérieurement porté à son avoir	*12 00		
55 64	Scotia	10 00		
280 69	Scotland	114 00		
46 30	Scugog	10 00		
3,809 14	Seaforth	1,114 00	100 00	160 00
64 23	Seagrave	10 00		
44 06	Seaton	10 00		
59 13	Sebright	10 00		
428 61	Sebringville	110 00	20 00	
213 91	Seeley's Bay (*depuis le 1er juillet 1878)	42 00	*15 00	
18 71	Seely	10 00		
73 71	Seguin Falls	14 00		
94 40	Selby	42 00		
315 15	Selkirk	102 00	16 00	
72 08	Selton	32 00		
69 77	Selwyn	24 00		
1,073 09	Seneca	410 00	50 00	40 00
311 90	Severn Bridge	90 00		
364 20	Shakespeare	138 00		
18 46	Shamrock	16 00		
10 82	Shanick	10 00		
31 60	Shanly	16 00		
414 03	Shannonville	148 00		
95 38	Shanty Bay	46 00		
57 51	Sharbot Lake	10 00		
169 53	Sharon (*1 trimestre ; discontinué)	72 00	*4 00	
15 20	Sharpton	10 00		
223 48	Shedden	66 00	24 00	
151 19	Sheffield	58 00		
28 67	Sheguindah	10 00		
1,163 79	Shelburne	178 00	36 00	
14 46	Sheldon	10 00		
36 47	Sheppardton	10 00		
53 24	Sheridan	26 00		
93 02½	Sherkston	36 00		
0 03	Sherwood Spring	10 00		
70 83	Shetland	24 00		
19 75	Shiloh	10 00		
17 11	Shipka (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
40 67	Shipley	22 00		
36 27	Shirley	16 00		
27 69	Shrigley	10 00		
46 40	Sidney Crossing	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
18 30	Sillsville	10 00		
42 30	Siloam	12 00		
112 29	Silver Hill	30 00		
294 70	Silver Islet	178 00		
4,013 07	Simcoe	1,278 00	300 00	160 00
47 50	Sinclairville	10 00		
292 24	Singhampton	68 00	24 00	
66 83	Skead's Mills	29 07		
9 37	Skipness	10 00		
30 82	Skye	14 00		
13 00	Sligo (*depuis le 1er octobre 1878)	10 00	*3 00	
84 46	Smirleville	10 00		
130 90	Smithfield	44 00		
2,294 48	Smith's Falls	518 00	16 00	60 00
10 59	Smithurst	10 00		
416 82	Smithville	194 00		
66 13	Solina	24 00		
17 00	Solway	10 00		
173 22	Sombra	92 00	24 00	
115 32	Sonya	32 00		
83 46	Soperton	14 00		
26 22	South Bay	10 00		
148 55	South Cayuga	50 00		
41 32	South Douro	26 00		
44 35	South Dummer	24 50		
69 96	Southend	10 00		
133 53	South Finch	42 00		
21 58	South Gloucester	20 00		
80 06	South Gower	28 00		
14 26	South La Graisse	14 00		
21 50	South Lake	14 00		
90 93	South March	36 00		
34 63	South Middleton (fermé le 31 mars et rouvert le 1er juillet 1878)	16 50		
138 71	South Monaghan	40 00		
222 85	South Mountain	90 00		
162 16	South Woodslee	10 00		
60 19	South Zorra	30 00		
13 71	Spaffordton	10 00		
52 88	Spanish River	40 00		
16 36	Sparrow Lake (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
305 32	Sparta	132 00		
36 06	Speedside	20 00		
117 43	Spence	40 00	12 00	
310 74	Spencerville	116 00	20 00	
20 43	Sprayside	14 00		
14 98	Spring Arbor	12 00		
66 44	Springbank	14 00		
75 36	Springbrook	16 00		
576 65	Springfield	118 00		
284 71	Springford	90 00		
47 08	Springvale	22 00		
84 65	Springville	48 00		
27 96	Spry (5 trimestres)	12 50		
101 19	Staffa	28 00		
17 74	Stafford	12 00		
178 69	Stamford	80 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
31 44	Stanleydale	10 00		
46 37	Stanley's Mills	24 00		
132 11	Stanton	20 00		
54 71	Star Lake	10 00		
33 53	Starrat	10 00		
1,661 65	Stayner	546 00	36 00	40 00
27 15	Steele	16 00		
135 57	Stella	58 00		
185 00	Stevensville	78 00		
60 51	Stewartville	36 00		
856 65	Stirling	298 00	32 00	
106 86	Stirton	34 00		
134 52	Stittsville	56 00	40 00	
22 11	Stockdale	16 00		
86 61	Stoco	32 00		
9 83	Stoke's Bay (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
19 40	Stoneleigh	10 00		
175 99	Stony Creek	62 00	32 00	
16 48½	Stony Lake	10 00		
144 21	Stony Point	56 00		
755 39	Stouffville	166 00	48 00	
84 19	Strabane	42 00		
191 62	Straffordville	68 00		
90 31	Strasburg	30 00		
7,408 67	Stratford	2,008 00	120 00	240 00
78 32	Strathallen	36 00		
27 15	Strathaven	10 00		
66 88	Strathburn	28 00		
12 45	Strathnairn	12 00		
3,777 14	Strathroy	1,010 00	72 00	160 00
562 39	Streetsville	222 00		
94 97	Stromness	46 00		
185 47	Stroud	42 00		
39 90	Sturgeon Bay (depuis le 10 août 1878)	6 42		
207 63	Sullivan	66 00		
77 51	Summerstown	44 00		
97 21	Summerville	28 00		
61 51	Sunbury	32 00		
545 20½	Sunderland	100 00		
51 25	Sunnidale	14 00		
16 03	Sunshine	10 00		
125 70	Sutherland's Corners	32 00		
65 18	Sweaburg	46 00		
42 74	Sweet's Corners	10 00		
59 86	Switzerville	10 00		
60 55	Sydenham Mills	10 00		
157 63	Sylvan	36 00		
83 26	Talbotville Royal	40 00		
443 58	Tamworth	212 00	16 00	
40 44	Tapleytown	28 00		
677 39	Tara	106 00	12 00	
18 00	Tarbert	10 00		
13 07	Tatlock	10 00		
44 25	Taunton	24 00		
716 91	Tavistock	168 00		
53 90	Tayside	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	alai res.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts
68 19	Tecumseh	24 00		
1,187 54	Teeswater	318 00		
247 71	Teeterville	54 00		
32 68	Tehkummah	10 00		
23 74	Telfer	18 00		
69 01	Temperanceville	24 00		
27 55	Tempo	20 00		
5 29	Tennyson	10 00		
78 45	Teston	22 00		
63 40	Teviotdale	40 00		
311 24	Thamesford	100 00		
1,153 24	Thamesville	340 00	16 00	40 00
30 76	Thanet	14 00	12 00	
895 74	Thedford	226 00	20 00	
29 75	The Grange	12 00		
16 16	The Ridge	10 00		
31 03	Thessalon River	10 00		
96 72	Thistletown	50 00		
125 71	Thomasburg	50 00		
141 96	Thompsonville	16 00		
831 39	Thornbury	172 00	8 00	
184 74	Thorndale	72 00	12 00	
305 92½	Thornhill	138 00	32 00	
149 52	Thornton	48 00		
20 28	Thornyhurst	10 00		
2,085 66	Thorold	724 00		120 00
1,009 16	Thunder Bay	356 00	60 00	120 00
22 44	Tichborne	10 00		
52 35	Tilbury East	34 00		
2,097 42	Tilsonburg	612 00	180 00	120 00
6 00	Tilton	10 00		
34 70	Tintern	10 00		
39 77	Tioga (depuis le 1er août 1878)	6 67		
689 64	Tiverton	198 00		
209 99	Toledo	68 00		
27 05	Topping	16 00		
23 52	Tormore	12 00		
154,263 46	Toronto (salaires et dépenses indiqués aillleurs)			
18 66	Torrance	10 00		
342 28	Tottenham	52 00		
33 86	Townsend Centre	18 00		
129 49	Trafalgar	46 00	16 00	
13 22	Tralee	10 00		
23 24	Tramore	10 00		
27 13	Traverston	12 00		
64 53½	Treadwell	14 00		
38 41	Trecastle	30 00		
10 03	Trent Bridge	10 00		
2,066 92	Trenton	672 00	180 00	80 00
31 65	Trout Lake	10 00		
86 34	Trowbridge	36 00		
98 83	Troy	36 00		
127 11	Trudell	40 00		
40 27	Tuam	16 00		
81 24	Tullamore	36 00		
85 29	Turin	28 00		
12 02	Turtle Lake	10 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
102 21	Tuscarora	38 00		
290 38	Tweed	132 00		
15 74	Tweedside	12 00		
18 61	Tyneside	16 00		
70 16	Tyrconnell	42 00		
155 26	Tyrone	70 00		
64 01	Tyrrell	28 00		
61 16	Udora	24 00		
191 41	Uffington	42 00		
21 37	Ufford	10 00		
18 06	Ullswater	22 00		
109 98	Ulster	22 00		
21 23	Umfraville	10 00		
279 03	Underwood	84 00		
185 62	Union	92 00		
8 98	Union Hill	10 00		
386 49	Unionville	98 00	80 00	
38 30	Uphill	14 00		
2 50	Uplands (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
28 73	Upper (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
86 05	Uptergrove	58 00		
59 96	Utica	32 00		
87 48½	Utopia	28 00		
127 48	Utterson	24 00	16 00	
34 88	Uttoxeter	20 00		
2,339 90	Uxbridge	698 00	32 00	60 00
31 79	Vachell	14 00		
64 59	Valentia	16 00		
150 84	Valetta	50 00		
69 55	Vallentyne	22 00		
18 02	Vanatter	10 00		
61 22	Vanbrugh	40 00		
22 87	Vancamp Mills	10 00		
47 05	Vandecar	20 00		
36 88	Vandeleur	12 00		
61 86	Vanessa	10 00		
746 61	Vankleek Hill	260 00	24 00	
130 62	Vankoughnet (rouvert le 1er juillet 1878)	7 50		
37 74	Vanneck	22 00		
23 34	Vanvlack	10 00		
179 45	Varna	66 00		
50 70	Varney	24 00		
56 68	Vasey	18 00		
32 57	Veighton	10 00		
46 95	Vellore	18 00		
19 50	Vennachar	10 00		
71 47	Ventnor	30 00		
16 20	Ventry	10 00		
9 86	Verdun	12 00		
33 59	Vereker	14 00		
97 69	Vernon	28 00		
66 03	Vernonville	34 00		
74 45	Verona	18 00		
98 67	Verschoyle	28 00		
59 01	Vesta	18 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour allocations en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
32 76	Victoria Corners	14 00		
146 06	Victoria Harbor	16 00		
284 40	Victoria Road	113 40	8 00	
98 41	Victoria Square	38 00		
491 01	Vienna	272 00	4 00	
41 79	Vigo (* y compris arrérages)	*17 00		
145 38	Villanova	18 00		
18 47	Villiers	12 00		
30 76	Violet	26 00		
16 53	Violet Hill (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
84 49	Virgil	32 00		
20 25	Virginia	10 00		
380 93	Vittoria	180 00	16 00	
69 18	Vivian	19 00		
59 17	Vroomanton	42 00		
7 46	Vyner	10 00		
22 00	Wagram	10 00		
209 89	Waldemar	22 00		
372 13	Wales	80 00	80 00	
8 70	Walker's Point	10 00		
4,207 42	Walkerton	1,200 00	200 00	160 00
395 80	Walkerville	146 00		
56 21	Wallace	14 00		
792 14	Wallaceburg	284 00	16 00	
448 00	Wallacetown	158 00	18 00	
56 57	Wallbridge	26 00		
12 00	Wallenstein	10 00		
6 70	Waller	10 00		
38 29	Walmer	16 00		
33 00	Walnut	10 00		
58 83	Walsh	38 00		
148 09	Walsingham Centre	60 00		
98 54	Walter's Falls	30 00		
217 67	Walton	84 00		
89 25	Wanstead	58 00	16 00	
23 80	Warburton	10 00		
705 24	Wardsville	236 00	16 00	
16 66	Wareham	10 00		
957 70	Warkworth	196 00		
73 21	Warminster	34 00	12 00	
33 89	Warner	12 00		
187 72	Warsaw	72 00		
24 78	Wartburg	14 00		
182 69	Warwick	70 00		
226 46	Washago	54 00		
40 42	Washburn	10 00		
207 62	Washington	58 00		
545 99	Waterdown	220 00		
1,202 48	Waterford (* y compris arrérages)	*399 00	72 00	40 00
2,016 85	Waterloo-Ouest	848 00	16 00	120 00
1,589 25	Watford	482 00	30 00	40 00
98 37	Watson's Corners	46 00		
47 38	Waubamik	18 00		
501 17	Waubashene	68 00		
40 14	Waubuno	12 00		
30 18	Waupoos	26 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
177 6½	Waverley	46 00		
10 75	Weir (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
21 90	Weissenburg	10 00		
96 85	Welcome	28 00		
22 02	Weldon (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
2,6[illegible]5 25	Welland	650 00	160 00	120 00
229 63	Wellandport	90 00		
338 74	Wellesley	102 00	8 00	
387 25	Wellington	138 00		
43 35	Wellman's Corners	18 00		
98 55	Wendover (* y compris arrérages)	*50 00		
55 66	Wesleyville	10 00		
98 02	West Brook	52 00		
51 88	West Essa	26 00	8 00	
54 89	Westfield	18 00		
189 13	West Flamboro'	86 00		
3 50	West Grove (depuis le 1er décembre 1878)	3 33		
60 77	West Huntingdon	22 00		
28 73	West Huntley	10 00		
15 08	West Lake	10 00		
498 52	West Lorne	100 00	8 00	
3[illegible] 11	West McGillivray	18 00		
46 33	West Magdala	12 00		
275 42	Westmeath	90 00		
77 95	West Montrose	18 00		
565 73	Weston	220 00	16 00	
50 41	West Osgoode	26 00		
110 78½	Westover	38 00		
434 70	Westport	114 00		
661 31	West Winchester	144 00		
112 12	Westwood	44 00		
77 29	Wexford	38 00		
34 79	Whalen	14 00		
220 31	Wheatley (5 trimestres)	82 50		
3,633 03	Whitby	1,146 00	200 00	180 00
10 62	White	10 00		
56 19	Whitehurst	16 00		
133 02	White Lake	60 00		
19 43	White Rose	14 00		
215 17	Whitevale	98 00		
65 79	Whitfield	14 00		
56 81	Whittington	20 00		
680 49	Wiarton (* y compris arrérages)	*244 50	*42 00	
65 89	Wick	50 00		
64 42½	Wicklow	36 00		
116 53	Widder	34 00		
91 44	Wilfrid	28 00		
174 64	Wilkesport	64 00		
13 00	Willetsholme	10 00		
179 59	Williamsford Station (5 trimestres)	35 00		
360 [illegible]9	Williamstown (* y compris arrérages)	*129 00		
20 57	Williscroft	10 00		
4 91	Willow Creek	10 00		
70 23	Willowdale	36 00		
42 99	Willow Grove	26 00		
17 00	Wilmur	12 00		
37 28	Wilson	16 00		

ETAT No. 3, A.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
108 42	Wilton	46 00		
35 81	Wilton Grove	13 60		
72 56	Winchelsea	22 00		
120 55	Winchester Springs	42 00		
25 00	Windermere	10 00	12 00	
84 96	Windham Centre (3 trimestres)	25 50		
5,294 36	Windsor (*y compris arrérages)	1,568 00	*1,466 68	*366 67
53 43	Winfield	26 00		
68 02	Winger	12 00		
2,670 35	Wingham	720 00	60 00	120 00
125 71	Winona	46 00	36 00	
127 30	Winterbourne	50 00		
128 34	Winthrop	52 00		
55 78	Wisbeach (*3 trimestres, fermé)	26 00	*24 00	
38 51	Woburn	30 00		
263 49	Wolfe Island	138 00		
10 07	Wolseley	10 00		
161 44	Wolverton	36 00		
914 74	Woodbridge	300 00		
44 62	Woodburn	24 00		
131 13	Woodford	52 00		
132 20	Woodham	36 00		
46 41	Woodhill	20 00		
57 07	Woodlands	20 00		
161 50	Woodslee	68 00		
7,046 04	Woodstock	1,984 00	60 00	240 00
804 02	Woodville	196 00	32 00	
206 10	Wooler	42 00		
691 22	Wroxeter	282 00	50 00	
24 29	Wyandot	12 00		
384 91	Wyebridge	72 00		
1,021 07	Wyoming	260 00	60 00	
178 03	Yarker	48 00		
71 40	Yarmouth Centre	34 00		
35 77	Yatton	10 00		
20 00	Yelverton	14 00		
60 60	Yoevil	18 00		
353 25	York	150 00	12 00	
93 74	York Mills	44 00		
94 56	York River	26 00		
2,479 44	Yorkville	620 00		80 00
36 88	Young's Point	14 00		
31 25	Youngsville	10 00		
12 21	Zealand	10 00		
101 00	Zephyr	28 00		
94 70	Zimmerman	42 00		
77 17	Zion	10 00		
14 48	Ziska	10 00		
327 03	Zurich	114 00		
$918,259 06½	Totaux	$202,263 07	$20,086 84	$15,254 65

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ETAT No. 3, B.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Québec, indiquant dans chaque cas le nom de la personne, le service ou la fonction, et le montant payé pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	DIVISION DE MONTRÉAL.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
E. F. King	Inspecteur des bureaux de poste	2,400 00		
D. Nelligan	Sous-inspecteur	1,000 00		
F. J. Logie	Commis de 2me classe	1,020 00		
J. P Chillas	do 3me classe	800 00		
D. Beauregard	do do jusq. 28 fév. '79 (décédé)	400 00		
J. Tucker	do do depuis le, et commis temporaire jusq. 19 juill. 1878	596 13		
P. Nelligan	Messager	460 00		
J. F. Pelletier	Commis temporaire, depuis le 11 février 1879	116 07		
				6,792 20
	SERVICE DES MALLES PAR CH. DE FER.			
A. Walmsley	Commis de malle de 1re classe, par ch. de fer.	960 00	190 80	
D. A Ross	do do	960 00	141 70	
J. Bayley	do do	959 50	288 30	
A. Somerville	do (moins l'am.)	960 00	267 97	
E. Lefebvre	do do	960 00	347 33	
G. Jones	do do	960 00	279 92	
C. Lefebvre	do do	960 00	356 80	
J. Vallée	do do	960 00	358 90	
W. Murphy	do do	960 00	346 20	
A. Denis	do do	960 00	360 70	
F. Briegel	do do	960 00	307 59	
J. O Benoit	do do	960 00	....	
A. Menzies	do 2me do	800 00	268 10	
E. Webb	do do	720 00	230 24	
A. Lachapelle	do do	720 00	254 79	
N. McLellan	do do	720 00	242 82	
C Beatty	do do	640 00	111 00	
J. D. Anderson	do do	720 00	113 90	
H. D. Filion	do (moins l'am.)	718 00	175 94	
G. Fairman	do do	720 00	255 22	
C. Hayden	do do	720 00	259 06	
C. Beaudoin	do do	720 00	140 10	
H. E. Channell	do do	713 33	57 70	
E. Dorion	do do	640 00	188 90	
H. G. Goodfellow	do do	720 00	252 46	
G. W. Lawrence	do 3me do (y c. arrér.)	523 34	121 30	
L. Beique	do do do	523 34	160 44	
J. La BrechViger	do do	520 00	244 65	
W. H O'Regan	do do	480 00	111 90	
L. C. Crevier	do do	480 00	234 66	
A. Armstrong	do do	480 00	96 20	
V. Desert	do do	480 00	147 20	
G. R. Dewar	do do	480 00	163 30	
J. Murphy, fils	do do	480 00	100 90	
J. P. Hall	do do	480 00	72 50	

ETAT No. 3, B.—Détails de tous les paiements de salaires, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER.—*Fin.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.
D. T. Frost	Commis de 3me classe de la malle par chemin de fer, dep. 10 oct., 1878	348 38	87 30	
J. McKenzie	do depuis le 7 janvier 1879 (moins l'amende)	231 25	54 70	
J. V. Genest	do depuis le 11 janv. 1879	229 67	55 50	
J.V. Guévrement	do depuis le 27 mars 1879	126 45	15 60	
H. B. Terrill	do depuis le 7 avril 1879	112 00	9 40	
A. Ross	do depuis le 1er mai 1879	80 00	10 20	
				34,327 45
	DIVISION DE QUÉBEC.			
W. G. Sheppard	Inspecteur des bureaux de poste	2,200 00		
A. X. Talbot	Sous-inspecteur, jusqu'au 31 janvier 1879 (destitué)	700 00		
J. L. Anctil	do depuis 8 février 1879, (transféré au service de la malle par chemin de fer)	500 00		
O. Fréchette	Commis de 2e classe	1,100 00		
H. Huot	do 3e classe	760 00		
C. Vohl	do do	720 00		
J. G. Bourget	do do depuis le 1er oct. 1878, jusq. 28 fév. 1879, (voir ser. de m. par ch. de fer)	266 66		
A. Beaudry	Commis de 4e classe, depuis 1er mai 1879, (transféré au service de de la m. par ch. de fer)	49 02		
J. Boivin	Messager	400 00		
				6,695 68
	SERV. DES MALLES PAR CH. DE FER.			
H. A. Murphy	Commis de 1re classe de la malle par ch. de fer	960 00	317 24	
J. L. Anctil	do jusqu'au 7 février 1879, promu comme sous-inspecteur)	560 00	182 14	
J. Deslauriers	Commis de 2e classe	800 00	194 00	
E. Blondeau	do	720 00	278 94	
G. Lapointe	do suspendu depuis le 15 jusqu'au 27 septembre 1879	771 70	270 33	
L. N. Dionne	do	720 00	167 50	
T. Gaudry	do	720 00	195 30	
H. J. Kimlin	do depuis le 1er février 1879, (transféré à la division d'Ottawa)	300 00	106 66	
D. Blondeau	do	720 00	68 06	
L. H. Garneau	do (moins l'amende)	715 00	115 00	
J. O. Pageau	do	700 00	144 80	
R. G. Bourget	do	640 00	19 39	
J. G. Bourget	do jusq 30 sep. 1878, (transféré au bureau de l'insp. jusq. 28 fév. 1879 lorsque l'emploi a cessé ; employé de nouveau comme com de m. par c. de f. 19 mai 1879	235 69	3 90	
O. Talbot	do	640 00	129 38	
J. E. Roy	do	640 00	156 00	
N. A. Beaudet	do	900 00	45 40	
L. Furois	do	480 00	198 70	

ETAT No. 3, B.—Détails de tous les paiements de salaires, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Name.	Service.	Salaire.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER.—*Fin.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.
G. Evanturel.....	Commis de 3e classe de la malle par c. de fer..	480 00	138 20	
J. Dubé..........	do jusq. 31 janvier 1879, (nomination annulé)...........	280 00	111 70	
C. A. Thibodeau	do depuis le 1er oct. 1878, jus. 31 mars 1879, (aussi com. temp. dep. 27 août jus. 30 sept. 1878 ; nomination annulée).	286 45	36 30	
A. Beaudry.......	do depuis le 27 déc. 1878. jus. 28 mai 1879, (mois l'am.) transf. au bur. de l'insp. des bureaux de poste).....	204 45	53 90	
J. Methot..........	do depuis le 27 déc. 1878........	244 45	57 30	
E. Hudon..........	do depuis le 13 février 1879.....	182 86	60 10	
G. Lacombe......	do do	182 86	25 90	
D. C. Dagneau...	do do	182 86	28 10	
P. Thibeault......	Porteur de malle temp. dep. le 21 janv. 1879...	133 87	....	
				16,504 43
	Totaux	$53,733 33	$10,586 43	$64,319 76

Etat No. 3, B.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report		64,319 76
	BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.		
G. LaMothe	Maître de poste	4,000 00	
M. Emery	Sous-maître de poste	2,000 00	
H. A. Bourret	Commis de 1re classe	1,500 00	
H. Huddell	do	1,300 00	
J McKeon	do	1,200 00	
V. Baillargeon	do	1,200 00	
J. L. Palmer	do	1,400 00	
T. F. Larseneur	do	1,200 00	
U. Benoit	do 2e	1,100 00	
L. Malard	do jusqu'au 31 janvier 1879 (décédé)	611 67	
F. Pridham	do	1,100 00	
S. Johnston	do	1,100 00	
A. D'Amour	do	1,100 00	
E. Mayer	do	1,060 00	
T. Forsyth	do	1,060 00	
J. C. Simms	do	1,060 00	
O. Clement	do	1,060 00	
A Loftus	do	980 00	
J. Senex	do	980 00	
L. Asselin	do	980 00	
A. DeRestaing	do	980 00	
D. O'Connor	do 3e	800 00	
F.X. Beauregard	do	800 00	
T. Desnoyers	do	800 00	
H. Goyette	do	800 00	
J. B. A. Daoust	do	800 00	
J. E. Barcelo	do (moins l'amende)	759 00	
R. J. Arless	do (moins l'amende)	759 50	
A. E. Auger	do	800 00	
R. Duncan	do	760 00	
D. A Macpherson	do	760 00	
J. Filiatrault	do	720 00	
A. A. Doray	do	680 00	
H. McKenzie	do 4e jusq. 30 septembre 1878 (décédé)	130 00	
G. Beaudoin	do	520 00	
J. F. Renaud	do	520 00	
T. Harding	do	520 00	
L. Lefebvre	do	520 00	
A. J. Hamelin	do	520 00	
E. Chagnon	do	520 00	
G. Lefebvre	do	520 00	
G. H. Cherrier	do jus. 31 juillet 1878 (démissionnaire)	43 33	
W. Hayden	do (moins l'amende)	518 00	
C. A. T Leduc	do	520 00	
I. Chase	do	520 00	
A. Larose	do	520 00	
U. Rondeau	do	520 00	
J. Thompson	do	520 00	
H. D. Gaudry	do	520 00	
R. J. White	do	480 00	
J. A. Madore	do	520 00	
G. Coutlee	do	520 00	
A. Lord	do	520 00	
J. Gillies	do	520 00	
D. Cameron	do	480 00	
R. T. Daniels	do	480 00	

ETAT No. 3, B.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—*Suite.*	$ cts.	$ cts.
D. J. Harrington	Commis de 4e classe	400 00	
W. Johnston	do	400 00	
C. H. E. Cherrier	do depuis le 1er octobre 1878 jusq. 31 janvier 1879 (aussi commis temp. dep. le 1er août au 30 sept. 1878 (destitué)	200 00	
P. Kierzkowski	do depuis le 30 septembre 1878	301 11	
E. H. Ouellette	do depuis le 1er déc. 1878 (aussi commis temporaire depuis le 5 sept. au 30 nov. 1878)	305 55	
P. O'Reilly	Facteur, jusqu'au 31 mai 1879 (retiré)	513 34	
O. Filiatrault	do jusqu'au 31 décembre 1878 (mis à la retraite)	280 00	
E. C. Dowd	do	560 00	
P. Lapointe	do	560 00	
A. Dufresne	do	560 00	
C. Lefebvre	do	560 00	
J. B. Plante	do	560 00	
P. D. Rottot	do	560 00	
De V. V. de Grand-Pré	do	560 00	
A. P. Giroux	do	560 00	
J. Callary	do	560 00	
J. Kelly	do	560 00	
P. Callary	do	560 00	
L. Dubé	do	520 00	
J. Thibodeau	do	520 00	
I. St. Amour	do	560 00	
W. Rozon	do	560 00	
P. Clarke	do	520 00	
W. Bergin	do	520 00	
L. N. Barrette	do	520 00	
A. C. St. Amour	do	520 00	
G. Plante	do	520 00	
P. LaGacé	do	520 00	
B. Conlon	do	520 00	
J. Thimens	do	520 00	
E. D'Orsonnens	do	520 00	
F. A. Macdonald	do	520 00	
J. Bathurst	do	520 00	
N. Bissonnette	do	520 00	
H. Giroux	do jusqu'au 30 septembre 1878 (remercié de ses services	130 00	
A. J. Bissonnette	do	520 00	
H. Cousineau	do	520 00	
S. Laramée	do	520 00	
G. Lefebvre	do	520 00	
C. A. E. Terroux	do	520 00	
J. Longmore	do (moins l'amende)	517 00	
M. Kearny	do	480 00	
J. Giroux	do	480 00	
P. O. Beaulnes	do	480 00	
E. Grenier	do	480 00	
S. S. Demers	do	440 00	
N. Cussons	do	440 00	
J. B. Moreau	do	440 00	
H. Chevalier	do	400 00	

ETAT No. 3, B.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879

Nom.	Service.	Salaires.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—*Fin.*	$ cts.	$ cts.
P. Jacques	Facteur	400 00	
J. F. McShane	do	400 00	
H. L. Darby	do depuis le 9 octobre 1878	291 40	
L. Simard	do depuis le 23 janvier 1879	132 26	
J. Collins	Collecteur des lettres (y compris arrérages)	640 00	
P. Patterson	Messager	600 00	
J. Maher	do	400 00	
W. Lamontagne	Commis temporaire. jusqu'au 31 mai 1879	366 66	
J. Cochran	do dep. le 26 juin jusq. 30 sept. 1878	105 56	
A. A. De Gaspé	do depuis le 1er déc. 1878 jusq. 1er mai 1879 (y compris arrérages)	513 88	
	do depuis le 29 avril 1879	68 89	
H. E Forbes	do depuis le 28 mai 1879	37 64	
L. Renois	Gardien de nuit temporaire	365 00	
W. Trudel	Journalier et chauffeur	438 00	
R. Talbot	Surveillant de l'appareil de chauffage	660 00	
J. Watson	Facteur à la Pointe St. Charles	480 00	
W. Murphy	do do	480 00	
J. Gorman	Allocation pour habillements des facteurs	2,337 00	
			79,774 79
	BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.		
J. B. Pruneau	Maître de poste	2,000 00	
J. E. Bolduc	Sous-maître de poste	1,400 00	
J. E. Gray	Commis de 2e classe	1,100 00	
B. Lacasse	do	1,100 00	
C. Chamberlain	do	1,100 00	
O. Biron	do	1,100 00	
A. W. Lebel	do	1,100 00	
W. Handford	do 3e	800 00	
L. A. Rochette	do	760 00	
W. White	do	760 00	
F. X Labbée	do	720 00	
Z. Gagnon	do	520 00	
E. English	do	520 00	
F. Gaboury	do	520 00	
T. Morrisette	do	520 00	
M. Myler	do	520 00	
J. E. Carrier	do	480 00	
P. A. Maingy	do suspendu depuis le 29 mars jusqu'au 13 avril 1879	497 32	
U. Vézina	Surintendant des facteurs	600 00	
F. Angers	Facteur	560 00	
N. Gasson	do	560 00	
T. Reynar	do	520 00	
R. Wilkinson	do	520 00	
G. Mercier	do	520 00	
V. Houle	do	520 00	
J. Dumontier	do	520 00	
F. LeBel	do	520 00	
R. Pelletier	do	520 00	
J. B. Caouette	do	520 00	
H. P. Kelly	do	400 00	
L. Guay	do depuis le 10 février 1879	116 96	

ETAT No. 3, B.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC—*Fin.*	$ cts.	$ cts.
J. P. T. Gingras	Facteur depuis le 26 mars 1879	79 84	
J. Evarts	Messager	400 00	
T. Denechaud	Gardien de bureau	860 00	
J. Deroches	Commis temporaire	400 00	
J. B. Turner	do	400 00	
	Allocation pour habillements des facteurs	630 00	
			24,684 12
			168,778 67
	Ajoutez la proportion des salaires transférés d'Ontario		2,706 78
	Total		$171,485 45

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable

ETAT No. 3, B

DÉTAILS des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyers, combustible et éclairage, et revenu perçu aux différents bureaux de poste en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
18 47	Abbott's Corners	10 00		
194 85	Abbottsford	76 00		
133 26	Abercorn	60 00		
627 19	Acton Vale	320 00	150 00	
113 88	Adamsville	64 00		
24 08	Adderley	14 00		
50 00	Aird	10 00		
91 10½	Allan's Corners	50 00		
134 02	Allumettes, Ile aux	58 00		
50 75	Ancienne Lorette	30 00		
18 14	Anderson's Corners	12 00		
21 03	Ange Gardien	16 00		
60 42	Angeline	10 00		
71 55	Angers	26 00		
26 70	Antoinette	10 00		
19 00	Apple Grove	10 00		
28 91	Armagh	14 00		
24 14	Armand	28 00		
426 78	Arthabaska, station d'	260 00		
1,151 73	Arthabaskaville	380 00		
38 05	Arundel	10 00		
40 29	Ascot Corner	18 00		
51 21	Aston Station	12 00		
151 98	Athelstan (3 trimestres)	78 00		
44 19	Aubert Gallion	14 00		
16 04	Aubrey	10 00		
9 05	Avignon	10 00		
40 86	Avoca	16 00		
186 03	Ayer's Flat	64 00		
855 51	Aylmer	432 00	108 00	60 00
40 75	Aylwin	30 00		
79 89	Bagotville	40 00		
14 51	Baie de la Trinité	10 00		
18 05	Baillargeon	14 00		
51 50	Barachois de Malbaie	16 00		
221 60	Barnston	108 00		
52 17	Barrington	22 00		
73 20½	Bassin du Lièvre	26 15		
185 19	Batiscan	82 00		
219 51	Batiscan Bridge	74 00	120 00	
635 29	Beauharnois	356 00	32 00	
10 33	Beaulac	10 00		
42 09	Beaulieu	18 00		
56 80	Beaumont	30 00		
88 71	Beauport (5 trimestres)	75 00		
68 17	Beaurivage	30 00		
241 52	Bécancour	108 00	48 00	
172 63	Bécancour, station de	66 00	24 00	
514 34	Bedford	146 00		
184 75	Beebe Plain	68 00		
23 17½	Beech Ridge	10 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
28 92	Bégon	10 00		
37 81	Belle Alodie	12 00		
103 25	Belle Rivière	26 00		
13 38	Belle Vallée	10 00		
42 29	Belœil, station de	16 00		
169 50	Belœil, village de	84 00		
75 49	Bergerville	56 00		
4 82	Bernier (depuis le 1er mai 1878 ; 5 mois)	4 16		
84 50	Bersimis	12 00		
94 60	Berthier (*en bas*)	54 00		
970 03½	Berthier (*en haut*)	398 00	108 00	40 00
52 15	Bethel	14 00		
295 24	Bic	112 00		
59 46	Bienville	42 00		
119 28	Birchton	28 00		
95 32	Bishop's Crossing	18 00		
12 13	Bisson	10 00	4 00	
48 00	Black River Station	28 00		
16 38	Blanche	10 00		
35 31	Blandford	14 00		
57 00	Bolton Centre	26 00		
10 50	Bolton Cliff (ouvert le 1er juillet et fermé le 30 septembre, 1878)	2 50		
37 68	Bolton Forest	28 00		
46 50	Bonaventure, rivière	18 00		
12 50	Bonne Espérance (5 trimestres)	12 50		
0 00	Bord-à-Plouffe	26 00		
0 0[illegible]	Boscobel	10 00		
84 26	Boucherville	66 00		
47 90	Bouchette	10 00		
33 97	Bourg Louis	18 00		
62 45	Boynton	12 00		
180 56	Brigham	74 00		
327 04	Bristol	106 00	24 00	
31 81	Britannia Mills	14 00		
12 44	Britonville	10 00		
9 22	Broadlands	22 00		
143 39	Brome	88 00		
13 01	Bromemere	10 00		
14 16	Brompton	10 00		
109 [illegible]4	Brompton Falls	64 00		
28 50	Brookbury	10 00		
9 51	Broughton	10 00		
51 96½	Brownsburg	12 00		
405 41	Bryson	142 00		
824 58	Buckingham	326 00		
27 81	Buckland	14 00		
42 44	Bulstrode	10 00		
92 11	Bulwer	20 00		
7 21	Burnside (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
20 81	Bute	20 00		
334 40	Cacouna	198 00		
3 85	Cairnside (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
73 30	Calumet, île du	22 00		
9 73	Cambria	10 00		
111 77	Canrobert	46 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
10 55	Canterbury	10 00		
35 56	Cantley	26 00		
0 00	Cap à l'Aigle (intermédiaire) saison 1878 ; revenu compris dans Malbaie	20 00		
44 61	Cap Chat	18 00		
60 57	Cap des Rosiers	26 00		
135 51	Cape Cove	50 00		
98 54	Capelton	108 00		
16 84	Cape Ozo	10 00		
36 36	Cap Magdeleine	18 00		
60 25	Cap Rouge	66 00		
102 83	Cap St. Ignace	88 00		
187 04	Cap Santé	58 00		
12 23	Capucins	10 00		
395 16	Carillon	92 00	32 00	
147 22	Carleton (*y comp. $12 au bur. int. †1 tr. ; discont.)	*100 00	†10 67	
24 10	Cascades	14 00		
38 42	Castlebar	36 00		
81 48	Caughnawaga	40 00		
81 54	Causapscal	24 00		
33 32	Cazaville	20 00		
49 39	Cedar Hall	52 00		
156 22	Cedars	54 00		
170 15	Chambly Basin	134 00		
328 99	Chambly Canton (*3 trimestres; discontinué)	132 00	*54 00	
42 85	Chambord	16 00		
186 81	Champlain	98 00	10 00	
5 09	Chantelle	10 00		
64 71	Charlemagne	62 00		
54 24	Charlesbourg	32 00		
7 13	Chartierville (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
24 16	Chatboro'	10 00		
95 77	Chateauguay	44 00		
66 26¾	Chateauguay, bassin de	38 00		
77 66½	Chateau Richer	46 00		
21 02	Chatillon	10 00		
11 15	Chaudière, moulins de la	12 00		
24 18	Chandière, station de la	10 00		
396 47	Chelsea	162 00		
0 81	Chemin Taché (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
20 13	Cherry River	10 00		
79 23	Chester	38 00		
97 71	Chichester (*depuis le 1er juin 1878)	40 00	*10 00	
821 27	Chicoutimi (5 trimestres)	410 00	100 00	
32 00	Chlorydormes	10 00		
15 58	Clapham	10 00		
312 13	Clarenceville	160 00	16 00	
31 15	Clarina	10 00		
1,586 60	Coaticook	636 00	40 00	80 00
73 67	Collfield	24 00		
93 00	Como (5 trimestres)	30 00		
757 29	Compton	338 00	48 00	40 00
77 87	Contrecœur	44 00		
504 66	Cookshire	186 00		
41 99	Corbin	20 00		
102 57	Côteau du Lac	52 00		
279 13	Côteau Landing	144 00	48 00	

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
106 91	Côteau, Station du	48 00	100 00	
126 61	Côte des Neiges	58 00		
147 91	Côte St. Antoine	40 00		
20 04	Côte St. Michel	10 00		
187 50½	Côte St Paul	88 00		
17 60	Côte Visitation	10 00		
58 51	Covey Hill	34 00		
906 84½	Cowansville	234 00		
65 69	Craig's Road, station de	22 00		
11 28	Cranbourne	12 00		
65 47	Cross Point	30 00	24 00	
11 99	Cumberland Mills (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
200 93	Cushing	62 00	12 00	
71 66	Daill-bout	40 00		
74 82	Dalesville	32 00		
8 74	Dalibaire	10 00		
37 52	Dalling	10 00		
56 11	Danby	20 00		
20 96	Danford Lake	10 00		
1,26[illegible] 89	Danville	440 00	32 00	60 00
19 00	Dee Side	10 00		
26 06	Denison's Mills	12 00		
9 33	DeRamsay	12 00		
158 16	Deschambault	94 00		
69 70	Dewitville	40 00	12 00	
110 86	Dillonton (*depuis le 1er juillet 1878)	76 00	*18 00	
80 00	Dixville	22 00		
6 89	Domaine de Gentilly	10 00		
22 77	Dorval (fermé le 31 décembre 1878)	7 50		
96 95	Douglastown	50 00		
505 10	Drummondville, Est	150 00	16 00	
57 03	Dudswell Centre (*depuis le 1er juillet 1878)	46 00	*3 00	
10 79	Dunany	10 00		
17 10	Dunboro'	10 00		
158 36	Dundee	36 00		
44 49	Dundee Centre	20 00		
587 74½	Dunham	216 00	16 00	
11 25	Dunraven	16 00		
56 00	Eardley	26 00		
69 13	East Arthabaska	36 00		
59 50	East Bolton	24 00		
24 06	East Broughton	10 00		
25 96	East Chester	10 00		
53 08	East Clifton	22 00		
10 59	East Dudswell	10 00		
41 84	East Dunham	20 00		
126 10	East Farnham	68 00		
15 12	East Hereford	10 00		
19 61	East Magdala	10 00		
126 35	East Templeton	48 00		
150 54	Eaton	108 00		
69 05	Eden Dale (depuis le 1er août 1878)	6 67		
2 68	Edina	10 00		
22 03	Egypte	10 00		
16 23	Elgin Road	10 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts.	$
0 00	Erle (depuis le 1er sept. 1878 ; comptes non reçus)	0 00		
28 20	Esquimaux, Pointe aux	10 00		
0 00	Etang du Nord (int.) rev. comp. dans les Iles Mad.)	10 00		
467 19	Etchemin	222 00		
9 49	Fafard	10 00		
14 78	Farnboro'	10 00		
20 12	Farndon	14 00		
76 08	Farnham Centre	28 00		
42 50	Father Point	70 00	48 00	
26 61	Fernetville	10 00		
185 98	Fitch Bay	46 00		
6 68	Fleurant	10 00		
45 30	Flodden	12 00		
10 05	Fontenoy	10 00		
155 44½	Fort Coulogne	58 00		
25 09	Fort William	14 00		
5 78	Fox Bay	10 00		
76 76	Fox River	25 25	20 00	
94 71	Frampton (* y compris $10 au bureau interméd.)	*50 00	6 00	
205 75	Franklin Centre	72 00		
460 81	Frelighsburg	210 00	16 00	
135 67	French Village	68 00		
29 33	Frontier	10 00		
34 60	Frost Village	30 00		
25 70	Fulford	20 00		
10 75	Garneau (5 trimestres)	12 50		
20 31	Garthby	10 00		
593 64	Gaspé, Bassin de	210 00	100 00	
36 33	Geneva	16 00		
15 42	Genoa	10 00		
258 79	Gentilly (* y compris arrérages)	126 00	*7 00	
287 29	Georgeville	98 00	10 00	
12 10	Geraldine	10 00		
26 80¾	Glen Lloyd	16 00		
70 32	Glen Murray	24 00		
117 52	Glen Sutton	10 00		
5 51	Glidden	10 00		
8 52	Godbout	10 00		
138 69	Gould	100 00		
9 59	Granboro'	14 00		
1,041 65	Granby	458 00	36 00	40 00
54 50	Grande Baie	32 00	8 00	
113 70	Grande Grève (* y compris arrérages)	*42 50		
119 73	Grande Ligne	54 00		
0 00	Grande Entrée (comptes non reçus)	0 00		
1 70	Grandes Coudées	10 00		
13 90	Grande Vallée	10 00		
90 05	Grand Pabos	40 00		
148 92	Grande Rivière	64 00		
23 04	Graphite City	10 00		
8 00	Green River	10 00	16 00	
678 36	Grenville	292 00	87 00	
75 32	Grindstone Island	10 00		
115 21	Grondines	52 00		

Etat No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour lovers, combustible et éclairage.
cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
9 41	Guigues	10 00		
17 48	Guizot	10 00		
76 12	Hadlow Cove	22 00		
38 07	Hallerton	12 00		
14 50	Hardwood Hill	10 00		
15 33	Harrington East	10 00		
23 64	Hartwell	10 00		
39 00	Harvey Hill Mines	20 00		
2 24	Haseville	10 00		
285 35	Hatley	134 00		
18 25	Hedleyville	16 00		
79 68	Helena	30 00		
39 13	Hemison	14 00		
533 47	Hemmingford	188 00	60 00	
33 14	Henrysburg	14 00		
211 8½	Henryville	92 00		
45 00	Herbert	10 00		
52 68¼	Herdman's Corners	20 00		
19 19	Hereford	10 00		
24 84	Heyworth (5 trimestres)	12 50		
343 86	Hochelaga	144 00		
5 81	Hopetown (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
39 20	House Harbor	12 50		
199 09	Howick	88 00		
139 26	Hudson	48 00		
1,277 81	Hull	438 00		60 00
22 29	Hunterstown	26 00		
1,020 95	Huntingdon	410 00	64 00	40 00
64 89	Huntingville	40 00		
553 71	Inverness	172 00	120 00	
19 29	Iron Hill	14 00		
55 67	Ironside (3 trimestres)	22 50		
16 13	Irvine	10 00		
68 07	Island Brook	22 00		
9 54	Ile aux Coudres	10 00		
41 42	Ile aux Grues	12 00		
25 27	Ile Bizard	10 00		
28 42	Ile Dupas	20 00		
21 66	Ile Perrot	12 00		
381 73	Ile Verte	124 00	8 00	
28 96	Jersey, Rivière Chaudière	24 00		
32 96	Jobin Station	10 00		
66 18	Johnville	26 00		
1,299 40	Joliette	724 00	84 00	40 00
20 28	Jonquières	16 00		
482 11	Kamouraska	216 00		
13 45	Katevale	10 00		
141 29	Kazabazua	44 00		
37 28	Kelso	10 00		
78 93½	Kildare	46 00		
114 74	Kingsbury	50 00		
56 01	Kingsey	20 00		
340 27	Kingsey Falls	60 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.- Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
185 32	Kingsey Siding	110 02		
123 30	Kinnear's Mills	42 00		
46 49	Kippewa	10 00		
30 00	Kirkdale	10 00		
17 16	Kirk's Ferry	12 00		
612 50	Knowlton	230 00		
14 00	Knowlton Landing	14 00		
277 12	La Baie	102 00	32 00	
129 74	Labarre	38 00		
393 20	La Beauce	154 00	16 00	
27 53	Laberge	10 00		
67 77	L'Acadie	44 00		
49 19	Lachenaie	14 00		
716 40	Lachine	370 00		40 00
1,001 23	Lachute	310 00	16 00	
32 27	Lac Masson	14 00		
6 50	Lac Noir	10 00		
549 92	Lacolle	212 00		
2 85	La Fayette	10 00		
40 00	La Guerre	16 00		
14 96	Lac Aylmer	10 00		
13 55	Lac Beauport	10 00		
24 27	Lac Etchemin	10 00		
35 90	Lakefield	22 00		
43 12	Lac Mégantic	18 00		
66 24½	Lac Témiscamingue	40 00		
6 69	Lake View (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
57 39	Lac Weedon	10 00		
49 45	Lamartine	10 00		
135 67	Lambton	37 00		
11 38	Landreville	10 00		
15 12	Langevin	10 00		
143 82	Lanoraie	76 00		
125 77½	L'Anse à Giles	40 00		
22 51	L'Anse au Foin	10 00		
39 53	L'Anse aux Gascons	10 00		
21 41	L'Anse St. Jean	10 00		
128 92	La Patrie	56 00		
74 37	La Pigeonnière	52 00		
428 22	Laprairie	206 00	32 00	
38 65	La Présentation	26 00		
19 20	Larochelle	10 00		
497 64	L'Assomption	220 00	60 00	
28 11	Laterrière	26 00		
405 49	Lauzon	128 00		
16 59	Laval	12 00		
48 02	Lavaltrie	40 00		
219 41	L'Avenir	84 00		
42 06	Lavergne	10 00		
201 33	Lawrenceville	62 00		
10 06	Learned Plain	10 00		
110 18	Leclercville	50 00		
62 55	Leeds	38 00	32 00	
220 23	Leeds Village	62 00		
19 59	Lemesurier	18 00		
1,030 49	Lennoxville	560 00	120 00	60 00

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maitres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
226 90	L'Epiphanie	34 00		
102 19	Les Eboulements	70 00	8 00	
68 40	Les Ecureuils	32 00		
85 80	Les Escoumains	36 00		
9 96	Les Petites Bergeronnes	10 00		
1,036 70	Lévis	416 00		40 00
20 89	Libbytown	10 00		
34 45	Lime Ridge (depuis le 1er juin 1878)	8 37		
20 97	Linda	10 00		
19 43	Lineboro'	24 00		
24 25	Linière	10 00		
52 67	Lisgar, station de	10 00		
406 97½	L'Islet	148 00		
32 87	Lochabar Bay	10 00		
40 20	Longue Pointe	18 00		
365 74	Longueuil	154 00		
86 66	Lorette	42 00		
13 74	Lost River	10 00		
211 27	Lotbinière	114 00		
62 23	Low	20 00		
20 07	Lower Ireland	10 00		
23 91	Lucerne	10 00		
50 53	Lysander	20 05		
100 67	Lyster	34 00		
74 88	Lyster, station de	31 04		
15 74	McMartin's Point	10 00		
158 21	Macnider	60 00		
7 73	Maddington	10 00		
72 84	Madeleine, Iles de la (3 trimestres)	25 50		
21 03	Magenta	10 00		
441 79	Magog	166 00		
8 00	Magoon's Point	10 00		
18 05	Magpie (2 trimestres)	5 00		
52 00	Malmaison	36 00	16 00	
9 37	Manitou	10 00		
146 11	Maniwaki	102 00		
218 44	Mansonville-Potton	74 00		
47 56	Mansonville, station de	10 00		
96 69	Maple Grove	46 00	12 00	
18 78	Maple Hill (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
23 00	Maple Leaf	10 00		
181 13	Marbleton	60 00		
121 23	Maria (3 trimestres)	45 00		
23 36	Maritana	10 00		
13 57	Marlow	10 00		
26 08	Marsboro'	10 00		
43 53	Martinville	26 00		
104 93	Mascouche	38 00		
37 00	Mascouche, rapides de	28 00		
39 96	Masham, moulins de	14 00		
57 72	Maskinongé	38 00	20 00	
151 80	Massawippi	80 00		
12 58	Mastigoche	10 00		
267 52	Matane	104 00	40 00	
113 21	Matapediac	128 00	80 00	
36 81	Mawcook	22 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
3 08	Mayo	10 00		
38 43	Melboro'	10 00		
664 67	Melbourne	318 00	60 00	
42 23	Melbourne Ridge	48 00		
146 33	Melocheville (6 trimestres)	54 00		
49 98	Métabechouan	24 00		
65 45	Méthot's Mills	34 00	16 00	
206 52	Métis	150 00		
30 13	Milby	10 00		
90 43	Mile End	66 00		
34 93	Mille Isles	12 00		
19 60	Mille Vaches	10 00		
10 38	Millfield	10 00		
27 95	Millington (depuis le 1er juil. 1878 ; 2 trimestres)	6 00		
110 54	Milton	48 00		
4 27	Mingan	10 00		
0 00	Miranda	10 00		
58 81	Moe's River	24 00		
9 65	Moisie	12 50		
38 52	Mongenais	12 00		
39 82	Montalembert	10 00		
30 04	Montcalm	16 00		
296 69	Monte Bello	100 00		
49 75	Mont Louis	18 00		
739 31	Montmagny (*y compris arrérages)	276 00	40 00	*79 89
79 76	Montmorency, chûtes de	31 68		
14 60	Montmorin	10 00		
154,908 50	Montréal (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
64 76	Mont St. Hilaire	22 00		
14 10	Mont St. Nicholas	10 00		
26 40	Moore, station de	12 00		
30 45	Morin Flats	10 00		
35 25	Morinville	10 00		
27 12	Mount Carmel	14 00		
61 80	Mount Johnson	38 00		
95 52	Mountjoy	46 00		
9 72	Mount Loyal	10 00		
31 21	Mount Oscar	10 00		
369 09½	Murray Bay	178 00	100 00	
46 98	Mystic	32 00		
47 95	Namur	10 00		
425 61	Napierville	146 00		
4 06	Natashquan (3 trimestres)	7 50		
28 60	Neigette	30 00		
12 22	New Armagh	10 00		
21 40	Newbois	10 00		
301 84	New Carlisle	100 00		
190 28	New Glasgow	46 00		
10 50	New Ireland	10 00		
111 32	New Liverpool	36 52		
86 68	Newport	14 00		
62 75	Newport Point (3 trimestres)	15 00		
115 06	New Richmond (3 trimestres)	60 00	37 50	
677 71	Nicolet	344 00	24 00	40 00
83 12	Nicolet, chûtes de	10 00		
18 09	Norcliffe (depuis le 1er octobre)	5 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
59 59	North Bristol	24 00		
65 08½	North Coaticook	25 18		
39 29	North Georgetown	34 00		
49 32	North Ham	34 00		
132 44	North Hatley	72 00		
118 43	North Nation Mills	58 00		
40 23	North Onslow	16 00		
12 85	North Pinnacle	10 00		
27 01	North Stanbridge	10 00		
7 89	North Stoke	10 00		
51 00	North Stukely (5 trimestres)	32 50		
41 00	North Sutton	14 00		
143 00	North Wakefield	54 00	40 00	
68 73	Norton Creek	38 00		
13 61	Notre Dame de Grâce	10 00		
13 35	Notre Dame de l'Ile Verte	10 00		
4 35	Notre Dame des Anges (depuis le 1er sept. 1878)	5 83		
14 43	Notre Dame des Bois (depuis le 1er février 1879)	1 67		
97 67	Notre Dame du Lac	38 00		
9 20	Notre Dame du Laus (depuis le 1er août 1878)	6 67		
54 78	Notre Dame du Portage	30 00		
74 40	Noyan	32 00		
14 34	Nutt's Corners	10 00		
11 86	Oak Point	10 00		
21 26	O'Connell	10 00		
18 82	Odelltown (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
96 71	Oka	32 00		
5 38	Oliver (depuis le 1er décembre 1878)	3 33		
492 24	Onslow	160 00		
405 39	Ormstown	150 00		
64 48	Otter Lake	36 00		
392 90	Papineauville (*y compris arrérages)	138 00	*25 00	
47 56	Paquette	16 00		
55 11	Parkhurst	16 00		
419 30	Paspébiac	168 00		
10 00	Pearceton	10 00		
15 27	Pelissier	10 00		
17 37	Péninsule, Gaspé	12 00		
406 57	Percé	132 00	24 00	
21 12	Perkins	10 00		
12 76	Perryboro'	10 00		
33 27	Petit Matane	10 00		
174 67	Petit Métis	34 00	20 00	
26 00	Peveril (3 trimestres)	19 50		
169 42	Philipsburg	112 00		
51 72	Piedmont	34 00		
216 50	Pierreville	72 00		
38 63	Pierreville Mills	38 00		
60 88	Pigeon Hill	36 00		
66 78	Pike River	44 00		
56 18	Piopolis	12 00		
174 02	Pointe à Pic	151 00		
14 40	Pointe au Bouleau	10 00		
32 32	Pointe au Chêne	10 00		
47 27	Pointe aux Orignaux	10 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
168 81	Pointe aux Trembles (Hochelaga)	52 00		
123 60	Pointe aux Trembles (Portneuf)	76 00	24 00	
66 39	Pointe Claire	46 00		
0 00	Pointe du Lac (comptes non reçus)	0 00		
215 11	Pointe Fortune	98 00	40 00	
7 00	Pointe Platon (bureau d'été)	6 25		
1,013 00	Pointe St. Charles	292 00		
206 97	Pointe St. Pierre	76 00		
31 08	Pont Chateau	12 00		
196 27	Pont de Maskinongé	78 00		
150 50	Pont Rouge	44 00		
38 87	Pont Viau	10 00		
583 54	Portage du Fort	218 00	100 00	
22 82	Port au Persil	10 00		
91 20	Port Daniel	38 00		
23 87½	Port Lewis	18 00		
234 01	Portneuf (*3 trimestres ; fermé)	140 00	*12 00	
20 01	Powerscourt	18 00		
31,943 26	Québec (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
17 00	Racine	10 00		
27 19	Radstock	10 00		
157 76	Rapides des Joachims	114 00		
143 05	Rawdon	74 00		
35 34	Reedsdale	10 00		
36 73	Repentigny	38 00		
52 69	Riceburg	38 00		
8 85	Richardville	10 00		
48 50	Richby	14 00		
1,219 54	Richmond-Est	354 00		40 00
489 04	Richmond, station de	122 00	32 00	
440 61	Rigaud	126 00		
1,204 09	Rimouski	468 25	60 00	40 00
40 37	Ripon	18 00		
128 73	Rivière Beaudette	60 00		
214 29	Rivière David	104 00		
135 74½	Rivière Désert	48 00		
69 42	Rivière Gilbert	18 00		
11 06	Rivière Joseph	10 00		
0 00	Rivière Portneuf (comptes non reçus)	0 00		
13 26	Rivière à la Martre	10 00		
1 51	Rivière aux Pins	10 00		
42 34	Rivière aux Vaches	24 00		
67 92	Rivière Bois Clair	22 00		
0 06	Rivière des Prairies	14 00		
1,158 04	Rivière du Loup (*en bas*)	374 00		40 00
709 04	Rivière du Loup (*en haut*)	240 00	72 00	
171 91	Rivière du Loup, station de, (2 trimestres)	32 00		
13 18	Rivière Gagnon	10 00		
0 00	Rivière la Fleur	10 00		
38 24	Rivière la Madeleine	24 00		
223 57	Rivière Ouelle	84 00		
25 00	Rivière St. Jean (14 mois)	11 66		
44 33	Rivière Trois Pistoles	54 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
10 06	Rivington (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
81 27	Roberval	34 00		
251 88	Robinson	146 00	40 00	
9 71	Roche Capitaine	10 00		
49 33	Rochelle	24 00		
118 46	Rockburn	42 00		
13 55	Rock Forest	14 00		
409 56	Rock Island	192 00		
88 58	Rockland	34 75		
29 28	Ross Mills	70 00		
99 95	Rougemont	64 00		
87 52	Rowanton	60 00		
7 45	Roxham	10 00		
382 08	Roxton Falls	124 00		
128 43	Roxton Pond	34 00		
45 86	Ruisseau des Chênes	18 00		
8 65	Runnymede	10 00		
19 61	Rupert	12 00		
64 65	Russeltown	30 00		
52 66	Ste. Adèle	24 00		
142 74	Ste. Agathe de Lotbinière	56 00		
50 31	Ste. Agathe des Monts	20 00		
18 41	Ste. Agnès de Charlevoix	16 00		
25 35	Ste. Agnès de Dundee	10 00		
169 97	St Aimé	64 00		
72 96	St. Alban	32 00		
34 35	St. Albert (5 trimestres)	12 50		
169 07	St. Alexandre d'Iberville	70 00		
111 00	St. Alexandre de Kamouraska	40 00		
52 93	St. Alexis de Montcalm	26 00		
11 44	St. Alexis des Monts	10 00		
55 45	St. Alphonse	34 00		
11 20	St. Amedée	10 00		
30 01	St. Anaclet	10 00		
117 01	St. André de Kamouraska	38 00		
144 65	St. André Avelin	56 00		
627 60	St. Andrew's, Est	248 00	16 00	
63 08	Ste. Angèle de Monnoir	24 00		
76 41	Ste. Angèle de Laval	22 00		
159 43	St. Anicet	60 00	12 00	
71 95	Ste. Anne de Beaupré (*y comp. $10 au bur. intérm.)	*42 00		
274 04	Ste. Anne de Bellevue	70 00		
295 99	Ste. Anne de la Pérade	142 00	48 00	
147 15	Ste. Anne des Monts	32 00	36 00	
369 14	Ste. Anne des Plaines	38 00		
570 81	Ste. Anne de la Pocatière	172 00	40 00	
209 99	St. Anselme	46 00		
83 15	St. Antoine Lotbinière	38 00		
103 64	St. Antoine, rivière Richelieu	46 00		
33 62	St. Antonin	18 00		
34 53	St. Apollinaire	20 00		
28 98	St. Armand centre	12 00		
161 50	St. Armand, station de	54 00	72 00	
106 58	St. Arsène	44 00		
378 92	St. Athanase	150 00		
69 39	St. Aubert	28 00	8 00	

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts.	$ cts.
66 23	St. Augustin, Portneuf	30 00	16 00	
88 02	St. Augustin, Deux-Montagnes	32 00		
66 87	St. Barnabé, St. Maurice	26 00		
66 27	St. Barnabé, Yamaska	36 00		
145 21	St. Barthélémi	78 00		
66 19	St. Bazile de Portneuf	26 00		
39 00	St Bazile le Grand	18 00		
20 67	Ste. Beatrix	12 00		
119 34	St Benoit	50 00		
56 78	St. Bernard, Dorchester	28 00		
15 10	St. Bernard (Sud)	10 00		
55 49	St. Bonaventure	28 00		
116 29	Ste. Brigide	50 00		
53 30	Ste. Brigitte des Saults	10 00		
43 47	St. Bruno	34 00		
37 28	St. Calixte de Kilkenny	16 00		
124 33	St. Camille	32 00		
30 17	St. Canute	10 00		
184 39	St. Casimir (* y compris arrérages)	*74 50		
40 28	Ste. Catharine	26 00		
104 80	St. Célestin	48 00		
591 64	St. Césaire	256 00		
77 54	St. Charles de Caplan	38 00		
50 35	St. Charles de Stanbridge	16 00		
172 08	St. Charles, Rivière Boyer	52 00		
164 35	St. Charles, Rivière Richelieu	88 00		
110 21	Ste. Claire	42 00	12 00	
5 96	St. Clément (surplus antérieurem. porté à l'avoir)	8 33		
56 13	St. Clet	28 00		
33 49	Ste. Clothilde	14 00		
56 96	St. Columbin	26 00		
11 13	St. Côme	10 00		
58 44	St. Constant	32 00		
163 02	Ste. Croix	88 00		
265 68	St. Cunégonde	91 19		
0 00	St. Cuthbert (comptes non reçus)	0 00		
0 76	St. Cyriac	10 00		
37 41	St. Cyrille de L'Islet	20 00		
48 04	St. Cyrille de Wendover	10 00		
93 80	St. Damase	56 00		
40 72	St. Damien de Brandon	16 00		
30 18	St. David de Lévis	14 00		
83 66	St. Denis de la Bouteillerie	32 00		
219 01	St. Denis, Rivière Richelieu	120 00	16 00	
60 77	St. Didace	30 00		
84 02	St. Dominique de Bagot	46 00		
25 48	St. Dominique des Cèdres	10 00		
10 52	St. Donat	10 00		
15 38	Ste. Dorothée	10 00		
83 41	St. Edouard	42 00		
40 17	St Edwidge	12 00		
0 00	St. Eleuthère	10 00		
23 00	St. Elie	10 00		
112 63	Ste Elizabeth	56 00		
35 24	St. Eloi	16 00		
86 21	St. Elzéar (* y compris arrérages)	32 00	*23 50	
11 10	Ste. Emelie de l'Energie	10 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
61 13	St. Ephrem de Tring	20 00		
385 19	St. Ephrem d'Upton	132 00	32 00	
62 00	St. Esprit	32 00		
69 00	St. Etienne de Beauharnois	24 00		
30 72	St. Etienne de Bolton	14 00		
75 23	St Etienne de Grès	32 00		
0 00	Ste. Eulalie (depuis le 1er février 1879)	1 67		
353 29	St. Eustache	154 00	15 00	
39 88	St. Evariste de Forsythe	20 00		
118 16	St Fabien	44 00		
26 43	Ste. Famille	14 00		
7 81	St. Félicien	10 00		
0 00	St. Félicité (comptes non reçus)	0 00		
110 59	St. Félix de Valois	38 00		
211 60	St. Ferdinand	94 00		
20 00	St. Fidèle	12 00		
120 35	Ste Flavie (3 trimestres)	57 00		
129 48	Ste. Flavie Station	56 00		
32 19	St. Flavien	18 00		
0 00	Ste. Flore (comptes non reçus)	0 00		
44 88	St. Fortunat	10 00		
32 65	St. Foye	30 00		
145 74	St. François, Beauce	96 00	40 00	
0 00	St. François de Sales (* y compris arrérages)	*16 00		
22 26	St. François d'Orléans	10 00		
282 02	St. François du Lac	82 00		
0 14	Ste. Françoise	10 00		
135 12	St. François, Montmagny	52 00		
9 83	St. François Xavier de Viger	10 00		
47 17	St. Frédéric (* y compris arrérages)	16 00	*17 00	
226 40	St. Gabriel de Brandon	88 00		
13 94	St. Gédéon	10 00		
90 79	Ste. Geneviève (*depuis le 1er octobre 1878)	50 00	*3 00	
172 69	St. George, Beauce	42 00		
69 55	St. George de Windsor	22 00		
286 17	St. Germain de Grantham	90 00		
72 13	Ste. Gertrude	28 00		
126 93	St. Gervais	60 00		
31 68	St. Giles	34 00	24 00	
6 00	St. Gobert (depuis le 1er mai 1878)	9 16		
279 99	St. Grégoire	112 00	32 00	
336 54	St. Guillaume d'Upton	102 00	20 00	
108 85	Ste. Hélène de Kamouraska	34 00		
66 42	Ste. Hélène de Bagot	30 00		
92 46	St. Hénédine	36 00	24 00	
166 23	St. Henri de Lévis	74 00	120 00	
101 50	St. Henri Station	24 00		
129 82	St. Hermas	46 00		
11 02	St. Herménégilde	10 00		
322 16	St Hilaire Station	42 00	300 00	
151 90	St. Hilaire Village	44 00		
15 19	St. Hippolyte de Kilkenny	10 00		
33 27	Ste. Honoré	10 00		
60 68	St. Hubert	58 00		
233 84	St. Hugues	106 00	48 00	
3,228 70	St. Hyacinthe	930 00	150 00	120 00
31 41	St. Iréné	20 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
108 18	St. Isidore, Dorchester	50 00		
93 69	St. Isidore, Laprairie	40 00		
145 73	St. Jacques	68 00		
80 59	St. Jacques le Mineur	34 00		
46 54	St. Janvier	24 00		
504 08	St. Jean Baptiste, Montréal	220 00		
129 41	St. Jean Baptiste, Rouville	54 00		
276 15	St. Chrysostôme, Chateauguay	136 00		
36 52	St. Chrysostôme Lévis	46 00		
82 31	St. Jean de Matha	34 00		
193 35	St. Jean des Chaillons	80 00		
66 78	St. Jean d'Orléans	38 00		
260 35	St. Jean Port Joli	84 00		
440 13	St. Jérôme	176 00	84 00	
52 89	St. Joachim de Montmorency	30 00		
25 98	St. Joachim de Shefford	10 00		
3,270 75	St. Jean, Est	930 00	146 00	120 00
677 24	St. Jean, faubourg	471 90		
324 81	St. Joseph, Beauce	112 00		
2 00	St. Joseph d'Alma (depuis le 1er février 1879)	1 67		
68 13	St. Joseph de Lévis	16 00		
40 05	St. Joseph du Lac	22 00		
107 46	St. Jude	40 00		
30 86	Ste. Julie de Verchères	16 00		
258 12	Ste. Julie de Somerset	78 00		
87 96	Ste. Julienne	42 00		
42 93	St. Justin	16 00		
71 34	St. Justin de Newton	20 00		
51 50	St. Lambert de Lévis	26 00		
69 82	St. Lambert, Montréal	24 00		
50 40½	St. Laurent d'Orléans	36 00		
355 82	St. Laurent, Montréal	226 00		
47 49	St. Lazare de Bellechasse	20 00		
21 50	St. Lazare de Vaudreuil	10 00		
142 62	St. Léon	56 00		
120 29	St. Leonard (* surplus antér. porté à son avoir)	*15 50		
156 38	St. Liboire	74 00		
51 40	St Liguori	22 00		
228 96	St. Lin	70 00		
41 81	St. Louis de Bonsecour (*y compris arrérages)	*17 50		
182 67	St. Louis de Gonzague	78 00		
12 00	St. Louis de Ha Ha	10 00		
59 69	Ste. Louise	30 00		
26 08	St. Luc	22 00		
134 [illegible]3	Ste. Luce	46 00		
75 40	Ste. Madeleine	32 00		
7 75	St. Magloire	10 00		
53 50	St. Malachie	18 60		
53 00	St. Malo	10 00		
60 98	St. Marc	36 00		
73 92	St. Marcel	30 00		
73 04	Ste. Marguerite	36 00		
443 06	Ste. Marie de Monnoir	192 00		
134 68	Ste. Marthe	78 00		
69 25	St. Martin	38 00		
189 01	St. Martine	74 00		
55 69	St. Mathias	40 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour allocations en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
22 52	St. Mathieu	10 00		
102 75	St. Maurice	60 00		
0 00	St. Maurice, Forges (les comptes n'ont pas été reçus)	0 00		
155 88	St. Michel de Bellechasse	100 00		
34 00	St. Michel des Saints	20 00		
35 29	Ste. Modeste	14 00		
31 95	St. Moïse	10 00		
153 62	Ste. Monique de Nicolet	56 00		
44 06	Ste. Monique, Deux-Montagnes	16 00		
78 13	St. Narcisse (7 trimestres.)	35 00		
109 62	St. Nicholas	54 00		
49 73	St. Norbert	24 00		
117 74	St. Octave	30 00		
7 53	St. Odilon	10 00		
26 60	St. Onézime	12 00		
259 74	St. Ours	120 00	16 00	
131 10	St. Pacôme	42 00		
31 26	St Pamphille	10 00		
227 00	St. Paschal	76 00		
195 00	St. Patrick's Hill	56 00		
6 83	St Paul de la Croix	10 00		
42 03	St. Paul d'Industrie	30 00		
21 77	St. Paul du Buton	14 00		
82 04	St. Paulin	28 00		
50 20	St. Paul l'Hermite	32 00	16 00	
260 33	St. Paul, Baie (*y compris $12.43 aux bureaux int.)	*210 43	100 00	
5 40	Ste. Perpétue	10 00		
51 54	St. Philippe Laprairie	32 00		
112 26	St. Philippe d'Argenteuil	26 00		
76 20	St. Philippe de Néry	28 00		
67 15	Ste. Philomène	32 00		
345 38	St. Pie	126 00		
20 32	St. Pierre Baptiste	12 00		
23 17	St. Pierre d'Orléans	12 00		
301 21	St. Pierre les Becquets	104 00	50 00	
121 47	St. Pierre Montmagny	60 00	6 00	
88 71	St. Placide	32 00		
241 79	St. Polycarpe	106 00		
24 58	St. Prime	10 00		
37 27	St Prosper	16 00		
116 86	St. Raphaël	64 00		
78 11½	St. Raymond	36 00		
20 72	St. Régis	10 00		
285 85	St. Rémi	144 00	32 00	
50 92	St. Robert	28 00		
1,847 24	St. Roch de Québec	742 00		200 00
46 93	St. Roch de Richelieu	24 00		
71 14	St Roch des Aulnaies	30 00		
90 24	St. Roch l'Achigan	32 00		
38 34	St. Romaine	20 00		
58 05	Ste. Rosalie	40 00		
99 10	Ste. Rose	50 00		
42 46	St. Sauveur des Montagnes	16 86		
991 80	St. Sauveur de Québec	328 00		40 00
389 89	St. Scholastique	118 00	*31 84	
163 52	St. Sébastien	74 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
37 87	St. Sévère	14 00		
5 95	St. Sévèrin de Beaurivage	10 00		
112 45	St. Simon, Rimouski	46 00	4 00	
217 21	St. Simon, Yamaska	80 00		
97 67	Ste. Sophie de Mégantic	44 00		
40 93	Ste. Sophie de Lacorne	22 00		
34 96	Ste. Sophie de Levrard	10 00		
197 58	St. Stanislas de Champlain	62 00		
43 44	St. Stanislas de Kostka (3 trimestres)	24 00		
32 21	St. Sulpice	28 00		
84 42	St. Sylvestre	52 00		
102 57	St Sylvestre, Est (3 trimestres)	55 50		
75 45	St. Théodore d'Acton	30 00		
29 29	St. Théodore de Chertsey	10 00		
474 24	Ste. Thérèse de Blainville (*depuis le 1er mai 1878)	150 00	*14 66	
51 31	St. Thomas	20 00		
114 46	St. Timothée	48 00		
88 93	St. Tite	26 00		
22 47	St. Tite des Caps	10 00		
18 87	St. Ubalde	10 00		
27 56	St. Urbain, Charlevoix	11 10		
67 80	St. Urbain, Chateauguay	40 00		
81 45	Ste Ursule	36 00		
68 46	St. Valentin	44 00		
65 01	St. Valérien	26 00		
86 42	St. Vallier	48 00		
38 89	St Vallier Station	15 75		
60 00	Ste. Victoire	26 00		
70 91	St. Victor de Tring	24 00		
205 03	St. Vincent de Paul	92 00		
88 87	St. Wenceslas	22 00		
99 16	St. Zéphirin	44 00		
49 64	St. Zotique	30 00		
64 88½	Sabrevois	36 00		
8 65	Saints Anges	10 00		
28 00	Sanborn	10 00		
40 86	Sandy Beach	24 00		
58 69	Sault au Cochon	26 00		
191 53	Sault au Récollet	140 00		
28 02	Savage's Mills	18 00		
180 52	Sawyerville (*y compris arrérages)	122 50		
244 05	Scottstown	93 21	20 00	
32 05	Scottsmore	10 00		
14 48	Settrington	10 00		
36 68	Shawbridge	12 00		
90 00	Shawenegan	24 00		
234 87	Shawville	110 00		
32 51	Sheenboro'	14 00		
67 68	Sheffington	26 00		
42 45	Shefford Mountain	16 00		
15 64	Sheldrake	10 00		
6,614 32	Sherbrooke (*y compris arrérages)	*1,812 00	100 00	*300 00
109 50	Sherrington	48 00		
56 13	Shigawake	16 00		
33 25	Shoolbred	26 00		
161 36	Shrewsbury	10 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
91 71	Sillery Cove	84 00		
11 45	Silverton	10 00		
29 05	Six Portages	22 00		
131 52	Smith's Mills	64 00		
532 53½	Somerset	210 00	32 00	
2,161 70	Sorel	720 00	200 00	120 00
30 70	South Barnston	12 00		
52 00	South Bolton	30 00		
10 72	South Dudswell (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
457 09	South Durham	130 00		
43 33	South Ely	22 00		
13 34	South Granby	12 00		
89 74	South Ham	28 00	24 00	
429 94	South Quebec	268 00	100 00	
20 91½	South Roxton	10 00		
122 23	South Stukely	62 00		
7 55	South West Point (2 trimestres)	5 00		
54 12	Spencer Cove	44 00		
24 10	Springbrook	10 00		
278 79	Stanbridge-Est	120 00		
6 47	Stanbridge Ridge	10 00		
210 69	Stanbridge Station	94 00	60 00	
10 90	Stanbury	10 00		
44 07	Standon	18 00		
656 14	Stanfold	284 00	32 00	
115 02	Stanhope	54 00		
861 81	Stanstead	328 00	160 00	40 00
86 88	Starnesboro'	30 00		
23 44	Stockwell	10 00		
14 98	Stoke Centre	10 00		
8 63	Stoketon	10 00		
119 91	Stonefield	64 00		
24 42	Stoneham	10 00		
205 00	Stornoway	70 00	32 00	
82 52½	Stottville	52 00	72 00	
421 67	Sutton	136 00		
38 39	Sutton Junction	20 00		
532 29	Sweetsburg	166 00	16 00	
45 85	Sydenham Place	26 00		
114 06	Tadousac	70 00	30 00	
373 04	Tannery West	220 00		
87 60	Templeton (5 trimestres)	55 00		
386 94	Terrebonne	276 00	30 00	
66 58	Tessierville	36 00		
7 00	Thornby	10 00		
24 61	Thorne Centre	12 00		
3,875 99	Trois-Rivières	1,006 00	300 00	160 00
489 67	Thurso	166 00	16 00	
42 09	Tremblay	16 00		
44 27	Trenholm	20 00		
427 79	Trois Pistoles	132 00	4 00	
70 92	Trois Saumons	22 00		
25 08	Trout Brook	10 00		
44 63	Trout River	16 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts.	$
286 07	Ulverton	96 00		
227 13	Upper Bedford	66 00		
160 70	Upper Wakefield	28 00		
47 47	Vaillantbourg	10 00		
46 67	Valcartier	30 00		
60 31	Valcourt	24 00		
3 93	Val des Bois (depuis le 1er août 1878)	6 67		
31 04	Valletort	10 00		
820 09	Valleyfield	360 00	8 00	40 00
40 51	Valmont	20 00		
18 97	Valois (depuis le 31 décembre 1878)	7 50		
174 01½	Varennes	106 00		
179 93	Vaudreuil	92 00	48 00	
55 31	Vaudreuil, station de	10 00		
6 00	Venice	10 00		
12 47	Venosta	10 00		
224 95	Verchères	98 00		
43 15	Versailles	14 00		
62 47	Vicars	28 00	12 00	
43 24	Viger	16 00		
168 00	Village des Aulnaies	56 00		
109 38	Village Richelieu	42 00		
9 26	Villette	10 00		
8 00	Vincennes	10 00		
9 51	Vinoy (6 trimestres)	15 00		
14 13	Vinton	10 00		
319 83¼	Wakefield	94 00		
21 23	Waltham	22 00		
81 95	Warden	28 00		
406 23	Warwick	192 00		
1,998 52	Waterloo, Est	600 00	96 00	80 00
160 81	Waterville	98 00		
62 00	Way's Mills	20 00		
157 05	Weedon	52 00		
12 51	West Bolton	10 00		
129 66	West Brome	48 00		
76 20	West Broughton (3 trimestres)	24 00		
23 66	Westbury	18 00		
13 78	West Ditton	12 00		
817 12	West Farnham	288 00	24 00	
16 90	West Potton	10 00		
156 79	West Shefford	88 00		
17 71	Wheatland	12 00		
12 00	Whitton	10 00		
213 60	Wickham West (6 trimestres)	15 00		
9 23	Wilson's Corners	10 00		
22 36	Wilson's Mills	10 00		
569 54	Windsor Mills	202 00		
13 42	Woburn (depuis le 1er février 1879)	1 67		
61 66	Wolfstown	30 00		
47 21	Woodside	18 00		
190 05	Wotton	58 00		
163 22	Wright	112 00		

ETAT No. 3, B.—Détails du revenu, des salaires et allocations en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
256 68	Yamachiche	98 00	16 00	....
155 19	Yamaska	70 00	60 00	....
12 74	Yarm	10 00	....	....
$339,086 23	Totaux	$61,751 87	$6,277 17	$2,059 89

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

ETAT No. 3, C.

Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., dans la Nouvelle-Ecosse, indiquant dans chaque cas, le nom de la personne, le service ou la fonction, et le montant payé, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	DIVISION D'HALIFAX.	$ cts.	$ cts.	$ cts
F. M. Passow	Inspecteur des bureaux de poste, jusqu'au 19 mai 1879, (mis à la retraite)	2,016 66	....	
C. J. Macdonald	Inspecteur des bur. de p. dep. le 20 mai 1879.	254 31	....	
J. D. Story	Sous-inspecteur des bureaux de poste	1 200 00	....	
T. Southall	Commis de 2e classe	1,100 00	....	
D. Stewart	do 3e	720 00	....	
T. E. Davison	do 4e	480 00	....	
S. J. R. Sircom	do	440 00	....	
R. R. McMillan	Messager	500 00	....	
				6,710 97
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER.			
E. A. Bent	Commis de 2e classe de la malle par ch. de f.	720 00	209 80	
A. Brown	do do	640 00	218 40	
F. P. Bent	do do	720 00	208 30	
J. McN. Gabriel	do do	720 00	210 80	
R. Davison	do do	720 00	207 60	
J. W. H. Cameron	do do	640 00	157 30	
J. McNeil	do do	640 00	150 60	
W. Crowley	3e do	480 00	193 60	
				6,836 40
	Totaux	$11,990 97	$1,556 40	$13,547 37

ETAT NO. 3, C.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaires.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report............................	....	13,547 37
	BUREAUX DES MANDATS D'ARTICLES D'ARGENT DE LA NOUVELLE-ECOSSE.		
J. H. Thorne....................	Surintendant	1,800 00	
S. S. Thorne....................	Commis de 3e classe..............................	800 00	
T. G. Creighton...............	do	760 00	
			3,360 00
	BUREAU DE POSTE D'HALIFAX.		
H. W. Blackadar..............	Maître de poste	2,400 00	
F. V. Tremaine...............	Sous-maître de poste	1,200 00	
T. W. DeWolf.................	Commis de 2e classe	1,100 00	
A. H Cunningham..........	do	980 00	
W. H. Chamberlain.........	do 3e	680 00	
W. H. Donovan..............	do jusq. 25 septembre 1878 (y compris arrérages; destitué)	178 88	
T. W. Casey..................	do 4e	520 00	
J. O'Brien.....................	do	520 00	
G. Paw.........................	do jusq. 22 mars 1879 (moins l'amende; emploi discontinué)	375 42	
J. O'Toole.....................	do	520 00	
W. V. Smith..................	do	520 00	
D. O'Brien.....................	do	520 00	
P. Mulcahy....................	do	520 00	
C. D. Fraser...................	do	520 00	
C. M. R. Lownds............	do	520 00	
F. J. Power....................	do	480 00	
L. W. Travis..................	do	505 00	
W. Parker......................	do	440 00	
C. G. Mitchell................	do jusq. 7 mars 1879 (démission)	301 62	
E. Delaney....................	do	440 00	
C. Woods......................	do	400 00	
J. A. Mansfield..............	do depuis le 14 octobre 1878.......	286 02	
A. C. Crowe..................	do depuis le 1er avril 1879.........	90 00	
S. Saunders...................	Surintendant des facteurs................................	600 00	
J. Fitzgerald..................	Facteur..	560 00	
J. Wilson......................	do	560 00	
E. Carroll.....................	do	560 00	
H. S. Laurillard.............	do	560 00	
J. Mahar.......................	do	520 00	
J. O'Mally....................	do	520 00	
E. H. Miller..................	do jusqu'au 24 octobre 1878 (remercié de ces services)........	163 55	
P. Mullanay..................	do	480 00	
R. Myers......................	do	400 00	
R. C. Fraser..................	do jusqu'au 31 décembre '78 (démissionnaire)	200 00	
N. Brodie.....................	do depuis le 1er janvier 1879; aussi temporairement, depuis le 13 au 31 déc., 1878...	220 43	
J. Wood.......................	Collecteur des lettres..	440 00	
J. J. Mulcahy................	do depuis le 12 juillet 1878..................	388 17	
J. Hosterman................	do depuis le 1er janvier au 11 avril 1879; aussi tempor., dep. le 15 au 31 décembre 1878 (suspendu)......	130 50	
D. Silverthorne.............	Messager..	480 00	
W. H. Walker................	Commis temporaire, depuis le 16 mai 1879..............	45 48	
	Allocation pour habillements des facteurs	574 25	
			21,419 32
	Total..	....	$38,326 69

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes

ETAT No. 3, C.

DÉTAILS des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyers, combustible et éclairage, et revenu perçu aux différents bureaux de poste en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
980 71	Acadia Mines	342 00		40 00
8 74	Addington Forks	10 00		
10 46	Admiral Rock	10 00		
207 41	Advocate Harbour	92 00		
45 45	Afton	14 00		
11 00	Albert Bridge	10 00		
1 97	Alder River	10 00		
11 65	Alexander	10 00		
32 00	Alma	30 00		
2,977 83	Amherst	950 00	150 00	160 00
9 61	Amherst Point	10 00		
1,610 47	Annapolis (*y compris les arrérages)	*636 00	200 00	80 00
1,156 91	Antigonishe	536 00		60 00
6 37	Antigonishe Harbour	10 00		
10 60	Antigonishe Harbour (côté sud)	10 00		
11 56	Antrim	10 00		
40 64	Apple River	10 00		
100 13	Arcadia	38 98		
45 43	Argyle	28 00		
0 66	Argyle Sound (depuis 1er janvier 1879)	2 50		
605 82	Arichat	418 00		40 00
23 79	Arisaig	12 00		
11 56	Arnold	10 00		
3 10	Ashdale	10 00		
7 78	Askilton	10 00		
12 30	Aspy Bay	10 00		
125 25	Athol	80 00	120 00	
17 03	Auld's Cove	24 00		
15 32	Avondale	10 00		
113 50	Avonport	50 00		
719 70	Avonport Station	240 00		
284 28	Aylesford	190 00		
1 56	Back Lands	10 00		
0 00	Back Meadows (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
492 86	Baddeck	324 00	60 00	
8 63	Baddeck Bay	10 00		
3 84	Baddeck Bridge	10 00		
38 85	Bailey's Brook	20 00		
86 28	Barney's River	34 51		
476 92	Barrington	424 00		40 00
10 00	Barrio's Beach	10 00		
14 50	Barronsfield	10 00		
11 86	Bar Settlement	10 00		
9 44	Basin of River Inhabitants	10 00		
54 71	Bass River	26 00		
12 00	Baxter's Harbour	10 00		
59 46	Bayfield	26 00		
9 14	Bay St. Lawrence	10 00		
21 85	Bear Point	10 00		
449 29	Bear River (côté ouest)	204 00		
15 04	Beaver Bank	10 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
9 59	Beaver Cove	10 00		
25 16	Beaver River	20 00		
88 35	Beaver River Corner	56 00		
251 55	Bedford Basin	80 00		
11 75	Beech Hill	10 00		
45 00	Belleisle	10 00		
27 11	Belliveaux Cove	12 00		
7 45	Benacadie	10 00		
354 82	Berwick	190 00		
310 52	Berwick Station	86 00		
10 00	Big Bank	10 00		
67 00	Big Bras d'Or	24 00		
4 70	Big Brook	10 00		
16 31	Big Harbour	10 00		
6 69	Big Intervale, Margaree	10 00		
5 85	Big Island	10 00		
10 07	Big Loraine	10 00		
29 08	Big Pond	10 00		
16 99	Big Port le Bear (*surplus antér. porté à l'avoir)	*5 00		
35 50	Big Tracadie	10 00		
69 00	Bill Town	26 00		
14 32	Birchtown	10 00		
6 55	Black Brook	10 00		
18 16	Black Point	10 00		
2 33	Black River	10 00		
9 00	Black Rock	10 00		
4 30	Blanchard Road	10 00		
16 47	Blandford	10 00		
7 50	Block House	10 00		
28 00	Blue Mountain	12 00		
9 98	Blue's Mills	10 00		
1 53	Boisdale Barachois (depuis le 16 septembre 1878)	5 83		
3 44	Boisdale Chapel	10 00		
10 96	Boom	10 00	10 00	
87 00	Boulardarie	87 00		
5 38	Boulardarie, Back Lands	10 00		
49 86	Boylston	20 00		
14 26	Bridgeport	14 00		
1,140 08	Bridgetown	380 00		40 00
30 32	Bridgeville	12 00		
1,148 60	Bridgewater	504 00		60 00
15 12	Broad Cove, Chapel	10 00		
52 75	Broad Cove, Intervale	18 00		
5 97	Broad Cove, Lunenburg	10 00		
33 00	Broad Cove, Marsh	18 00		
158 81	Brookfield, Colchester	60 00	48 00	
56 78	Brookfield, Queens	32 00		
10 00	Brookland	10 00		
117 97	Brooklyn	32 00		
18 43	Brookvale	12 00		
23 00	Brook Village	10 00		
37 89	Brookville, Cumberland	10 00		
9 06	Brookville, Pictou	10 00		
6 00	Brown's Brook	10 00		
3 50	Brown's Mountain	10 00		
78 17	Brulé	24 00		
6 00	Bucklaw	10 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
23 00	Buckley's	18 00		
17 31	Burlington	10 00		
6 71	Burntcoat	10 00		
230 66	Caledonia Corner	92 00		
12 29	Caledonia Mills	10 00		
48 18	Caledonia Mines	10 00		
7 74	Caledonia, Sainte-Marie	10 00		
17 36	Cambridge	10 00		
71 22	Cambridge Station	16 00		
15 00	Canaan	10 00		
14 50	Canada Creek	16 00		
134 62	Canard (ci-devant Lower Canard)	58 00		
686 31	Canning	338 00		40 00
20 13	Cannonville	20 00		
328 88	Cap Canso	130 00		
50 23	Cap George	34 00		
3 52	Cap George Harbour	10 00		
9 70	Cap George, côté nord	10 00		
10 19	Cap John	10 00		
4 02	Cap Mabou	10 00		
18 47	Cap Negro (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
37 80	Cap Nord	10 00		
71 54	Cape Sable Island	38 00		
41 37	Carlton	12 00		
13 00	Carriboo Cove	14 00		
3 41	Carriboo Marsh	10 00		
13 32	Carriboo River	10 00		
5 42	Carroll's Corners	10 00		
19 37	Catalone	16 00		
1 68	Catalone Gut (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
12 60	Cedar Lake	10 00		
38 76	Central Argyle	10 00		
21 33	Central Clarence	10 00		
20 88	Central Chebogue	14 00		
5 61	Central New Annan	10 00		
18 55	Central Onslow	10 00		
86 41	Centreville, Digby	34 51		
96 20	Centreville, Kings (*3 trimestres)	*12 00		
19 84	Charlos Cove	10 00		
24 64	Chebogue Point (ci-devant Rockville)	16 00		
19 74	Chegoggin	10 00		
16 50	Chelsea	10 00		
43 49	Chesley's Corners	20 00		
338 74	Chester	164 00		
46 33	Chester Basin	16 00		
8 50	Chester Grant	10 00		
63 53	Cheticamp	22 00		
143 56	Cheverie	38 00		
15 99	Chezzetcook	10 00		
59 23	Chigonaise River	22 00		
3 19	Chimney Corner	10 00		
19 55	Chipman's Brook	10 00		
0 00	Chipman's Corners	10 00		
28 03	Christmas Island	26 00		
24 23	Churchstreet	28 00		
35 56	Churchville	16 00		
9 53	Chute's Cove	10 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
10 06	Clam Harbour	10 00		
15 02	Claremont	10 00		
98 80	Clarke's Harbour	42 00		
157 20	Clementsport	138 00		
17 46	Clementsvale	10 00		
1 07	Clyburn Brook (fermé le 30 juin 1878)	2 50		
110 80	Clyde River	42 79		
18 25	Cogmagun River	10 00		
107 35	Cold Brook Station	16 00		
14 63	Cole Harbour	10 00		
43 34	Comeauville	18 00		
6 96	Condon Settlement	10 00		
54 92	Conquerall Bank	12 00		
19 00	Cook's Brook	10 00		
6 09	Cook's Cove	10 00		
6 25	Corberrie	10 00		
446 66	Cow Bay	240 00		
11 48	Coxheath	10 00		
26 00	Cross Roads, Country Harbour	58 00		
9 79	Cross Roads, Middle Melford	10 00		
9 82	Cross Roads, Ohio	10 00		
11 51	Cross Roads, St. George's Channel	10 00		
84 53	Crowell	33 80		
25 55	Crow Harbour	14 00		
0 94	Culloden	10 00		
3 86	Dalhousie, East	10 00		
20 50	Dalhousie Road	10 00		
9 05	Dalhousie Settlement	10 00		
728 78	Dartmouth	372 00		60 00
3 93	Davison Street	10 00		
81 70	Debert Station	42 00	100 00	
27 91	Debert Village	10 00		
40 00	Deep Brook	30 00		
26 91	Deerfield	14 00		
11 21	Dempsy's Corner	10 00		
17 92	Densmore's Mills	10 00		
1,402 76	Digby	568 00	200 00	60 00
60 64	Discouse	30 00		
9 00	Doctor's Brook	10 00		
43 73	Doctor's Cove	17 27		
17 11	Dover, West	10 00		
19 94	Dublin Shore	10 00		
9 99	Duncan	10 00		
89 48	Durham	97 00		
5 43	Dutch Village (depuis le 1er août 1878 ; 5 mois)	4 17		
42 18	Earltown	20 00		
41 81	East Bay	20 00	18 00	
21 00	East Bay, côté nord, (5 trimestres)	12 50		
6 98	East Chebogue	10 00		
65 56	Eastern Harbour	12 00		
4 19	East Folly Mountain	10 00		
9 13	East Jeddore	10 00		
5 50	East Margaree	10 00		
24 66	East New Annan	34 00		
33 00	East Port Medway	12 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
20 00	East River, Sainte-Marie	20 00		
4 00	East Side Chezzetcook	10 00		
12 42	East Side of Pubnico Harbour	24 00		
10 10	East Side of Ragged Island	10 00		
4 50	East Side of West Branch, East River, Pictou	10 00		
10 50	Eastville	12 00		
323 23	Economy	212 00		
25 00	Eel Brook	10 00		
5 27	Eel Creek	10 00		
9 91	Eel Lake	10 00		
0 00	Eig Mountain	10 00		
197 49	Ellershouse	96 00		
151 50	Elmsdale	52 00		
88 14	Enfield	48 00		
16 99	English Corner	10 00		
95 52	English Town	108 00		
16 25	Enon	10 00		
5 05	Erinville	10 00		
12 36	Eskasoni	10 00		
1 46	Etna	10 00		
9 00	Factory Dale	10 00		
2 81	Falkland (depuis le 1er juillet 1878).)	7 50		
15 17	Falmouth	12 00		
91 43	Falmouth, Windsor Bridge	48 00		
141 99	Five Islands	98 00		
15 54	Five Mile River	10 00		
24 00	Fletcher's Station	10 00		
0 06	Folly Lake	36 00		
48 23	Folly Mountain	74 00		
4 43	Folly River (fermé le 30 avril 1879)	9 17		
183 89	Folly Village	158 00		
7 90	Forbes	10 00		
6 78	Forks, Baddeck	10 00		
10 05	Forties Settlement	10 00		
11 24	Foster's	10 00		
46 20	Fourchie	10 00		
7 18	Fox Harbour	10 00		
24 85	Fox River	10 00		
12 86	Framboise	10 00		
0 39	Fraser's Grant	10 00		
13 00	French River	12 00		
0 67	French Road (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
3 22	Frenchvale	10 00		
126 77	French Village	62 00		
70 24	Gaberouse	28 07		
31 18	Garden of Eden (12 trimestres)	30 00		
33 00	Gardiner Mines (5 trimestres)	12 50		
106 11	Gaspereaux	16 00		
6 60	Gavelton	10 00		
64 09	Gay's River	25 59	6 00	
33 60	Gay's River Road	10 00		
12 87	George's River	10 00		
56 77	Getson's Point	16 00		
0 29	Giant's Lake	10 00		
0 00	Gilbert Cove	10 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.- Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
10 00	Gillies Lake	10 00		
2 25	Gillies Point	10 00		
0 00	Glen Alpine (comptes non reçus)	0 00		
18 50	Glendale	10 00		
39 97	Glenelg	63 00		
79 35	Glengarry Station	54 00		
47 85	Glen Margaret	14 00	10 00	
2 73	Glen Road	10 00		
6 55	Glenshee	10 00		
28 95	Glenwood	10 00		
4 56	Goffs (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
211 42	Goldenville	72 00		
16 89	Gold River	10 00		
68 33	Goose River	38 00	4 00	
56 51	Gore	18 00		
28 34	Goshen, Colchester (3 trimestres)	7 50		
16 81	Goshen, Guysboro'	10 00		
63 13	Grafton	10 00		
7 00	Grande Anse	10 00		
6 54	Grand Etang	10 00		
22 13	Grandique Ferry	26 00		
8 20	Grand Lake Station (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
7 34	Grand Mira, North	10 00		
7 65	Grand Mira, South	10 00		
44 20	Grand Narrows	17 67		
8 51	Grand Narrows, Sud, (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
142 19	Grand Pre (ci-devant Lower Horton)	104 00		
33 50	Grand River	40 00		
27 22	Granton	10 00		
390 96	Granville Ferry	160 00		
525 80	Great Village	220 00		
8 52	Greenfield	10 00		
9 50	Greenfield, Sainte-Marie	10 00		
27 05	Green Hill	10 00		
9 20	Green's Creek	10 00		
70 17	Greenville	24 00	8 00	
92 84	Greenville Station	37 09	100 00	
3 47	Greenwood	10 00		
19 82	Grosses Coques	10 00		
6 19	Grosvenor	10 00		
12 85	Grove's Point	10 00		
5 00	Gulf Shore	12 00		
18 54	Gunning Cove	20 00		
616 76	Guysborough	512 00		60 00
24 69	Guysborough, Intervale	24 00		
11 64	Hackett's Cove	10 00		
12 00	Hainsville	10 00		
1 80	Half Island Cove	10 00		
19 59	Halfway Brook	10 00		
5 72	Halfway Cove	10 00		
16 45	Halfway River	16 00		
35,511 16	Halifax (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
6 81	Hallowell Grant	10 00		
30 73	Hall's Harbour	18 00		
512 89	Hantsport	234 00		
137 30	Harbour au Bouche	48 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
5 50	Harbour Road (5 trimestres)	12 50	....	....
64 00	Harbourville	20 00	....	....
3 33	Hardwood Lands	10 00	....	....
17 76	Harmony	10 00	....	....
15 37	Harmony Mills	10 00	....	....
15 34	Harrigan Cove	10 00	....	....
16 33	Hartford	10 00	....	....
0 43	Hastings	10 00	....	....
10 65	Havelock	10 00	....	....
3 00	Hay's River	10 00	....	....
17 91	Head of Amherst	10 00	....	....
26 88	Head of Jeddore	10 00	....	....
200 56	Head of Jordan River	18 00	....	....
78 85	Head of St. Margaret's Bay	32 00	....	....
50 07	Head of St. Mary's Bay	10 00	....	....
18 08	Head of South River Lake	10 00	....	....
77 61	Head of Tatamagouche Bay	14 00	....	....
32 55	Head of Wallace Bay	14 00	....	....
6 54	Head of Wallace Bay (côté nord)	10 00	....	....
10 50	Hebb's Cross (3 trimestres)	7 50	....	....
273 11	Hebron	190 00	....	....
3 67	Hemford (depuis le 1er octobre 1878)	5 00	....	....
15 67	Henderson Settlement	10 00	....	....
0 61	Hennigar (depuis le 1er janvier 1879)	2 50	....	....
8 36	Herring Cove (3 trimestres)	7 50	....	....
7 50	Higginton (depuis le 1er janvier 1879)	2 50	....	....
1 25	Highbury (depuis le 1er janvier 1879)	2 50	....	....
27 93	Highfield	10 00	....	....
23 90	Highland Village	10 00	....	....
16 00	Hillsborough	16 00	....	....
21 13	Hillside	10 00	....	....
12 65	Hodson	10 00	....	....
9 38	Holland Harbour (depuis le 1er août 1878)	6 67	....	....
238 80	Hopewell	94 66	....	....
10 08	Hornsey	10 00	....	....
114 62	Horton Landing (*3 trimestres)	*27 00	....	....
140 43	Hubbard's Cove	56 17	....	....
10 00	Hunter's Mountain	10 00	....	....
20 00	Hunt's Point	10 00	....	....
6 95	Indian Brook	10 00	....	....
33 57	Indian Harbour, Guysboro'	12 00	....	....
33 27	Indian Harbour, Halifax	14 00	....	....
4 47	Indian Point	10 00	....	....
44 45	Ingonish	16 00	....	....
30 35	Ingram River	10 00	....	....
19 55	Irish Cove	10 00	....	....
81 10	Isaac's Harbour	31 42	....	....
40 38	Isaac's Harbour (côté est)	10 00	....	....
17 20	Jackson	10 00	....	....
8 33	Jackson Road	10 00	....	....
32 06	Jacksonville	10 00	....	....
6 00	James River (3 trimestres)	7 50	....	....
132 70	Joggin Mines	32 00	....	....
21 08	Jordan Bay	10 00	....	....
21 00	Judique	20 00	....	....

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts	$ cts.
15 25	Kelly's Cove	10 00		
48 61	Kempt	14 00		
10 00	Kempt Head	10 00		
9 46	Kempt Road	10 00		
47 09	Kempt Shore	10 00		
13 08	Kempt Town	10 00		
9 53	Kemptville	10 00		
121 19	Kennetcook (6 trimestres)	56 70		
1,673 19	Kentville	814 00		120 00
6 50	Keppoch	10 00		
18 76	Kerrowgare	10 00		
21 27	Ketch Harbour	10 00		
3 61	Kewstoke	10 00		
16 32	Kilkenny Lake	10 00		
0 00	Kingsbury (3 trimestres)	7 50		
88 61	Kingsport	54 00		
261 66	Kingston Station	72 00		
14 60	Kingston Village	14 00		
43 54	Kinsman's Corners	18 00		
3 37	Kirkhill	10 00		
22 00	Knoydart (*y compris les arrérages)	*30 00		
2 58	Kolbeck	10 00		
20 42	La Have Cross Roads	12 00		
5 25	Lake Ainslie, côté est (5 trimestres)	17 50		
10 00	Lake Ainslie, côté sud	10 00		
0 00	Lake Ainslie, côté ouest	10 00		
3 70	Lake Egmont (depuis le 1er août 1878)	6 67		
24 86	Lake George, Kings	10 00		
3 15	Lake George, Yarmouth	10 00		
8 00	Lakelands	10 00		
10 00	Lake Law	10 00		
7 44	Lake Paul	10 00		
4 00	Lake Road	10 00		
4 76	Lakevale	10 00		
55 49	Lakeville	30 00		
6 57	Langille's	10 00		
7 89	Lantz	10 00		
22 50	L'Ardoise	12 00		
10 54	Larry's River	10 00		
12 30	Lattie's Brook	10 00		
330 70	Lawrencetown	262 00		
18 28	Leicester	10 00		
9 79	Leitche's Creek	10 00		
22 40	Lennox Ferry	10 00		
6 59	Lewis Bay	10 00		
21 18	Lewis Head	12 00		
10 17	Lime Rock	10 00		
148 00	Lingan	94 00		
22 25	Liscombe	10 00		
10 00	Liscombe Mills	10 00		
67 09	Little Bass River	10 00		
66 09	Little Bras d'Or	30 00		
271 60	Little Glace Bay	198 00		
21 53	Little Harbour	14 00		
12 80	Little Judique	10 00		

Etat No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
6 98	Little Lorraine	10 00		
14 82	Little Narrows	10 00		
7 37	Little River, Cumberland	10 00		
43 45	Little River, Digby	18 00		
73 71	Little River, Middle Musquodoboit	28 00		
34 83	Little Tracadie	20 00		
15 09	Littlewood	10 00		
1,668 95	Liverpool	714 00		120 00
2 66	Livingston's Cove (*y compris les arrérages)	*12 50		
18 06	Lochaber	18 00		
115 66	Lockhartville	20 00		
23 37	Loch Lomond	10 00		
22 90	Lochside	12 00		
664 00	Lockeport	200 00		
30 00	Loganville	22 00		
384 25	Londonderry Station	153 71	80 00	
158 24	Long Island, Digby	64 00		
8 64	Long Island, Kings (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
32 00	Long Point	18 00		
185 59	Lorway Mines	73 57		
126 08	Louisburg	24 00		
101 48	Lower Argyle	26 00		
33 38	Lower Barney's River	22 00		
15 70	Lower Caledonia	10 00		
80 99	Lower Canard	10 00		
37 52	Lower Cove	14 00		
5 59	Lower East Pubnico (5 trimestres)	12 50		
35 03	Lower Economy	10 00		
58 47	Lower Five Islands (depuis le 1er août 1878)	6 67		
56 00	Lower Granville	12 00		
9 48	Lower La Have	12 00		
60 69	Lower Lardoise	34 00		
6 76	Lower Maccan	10 00		
26 05	Lower Pereaux	10 00		
7 8[illegible]	Lower Prospect	10 00		
8 25	Lower River Inhabitants	10 00		
49 68	Lower Selmah	14 00		
6 87	Lower Settlement, Rivière du Milieu	10 00		
15 35	Lower Settlement, Rivière du Sud	10 00		
5 00	Lower Ship Harbour (*surp. antér. porté à l'avoir)	*5 00		
263 78	Lower Stewiacke	100 00		
18 27	Lower Wentworth	10 00		
6 53	Lower West Pubnico	10 00		
43 48	Lower Wood Harbour	10 00		
23 14	Low Point	16 00		
756 96	Lunenburg	242 00		
9 29	Lynn	10 00		
15 40	McAdam's Lake	10 00		
6 20	McArra's Brook	10 00		
11 60	McAulay's	10 00		
1 86	McKay's Point	10 00		
7 41	McKinnon's Harbor	10 00		
12 03	McLellan's Brook	10 00		
3 00	McLellan's Mountain	10 00		
11 9	McPherson's Ferry	10 00		
178 78	Mabou	188 00	70 00	

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
8 03	Mabou Coal Mines	10 00		
0 00	Mabou Harbour	10 00		
219 11	Maccan	206 00		
12 56	Maccan Mountain	10 00		
345 38	Mahone Bay	158 00		
61 25	Main-à-Dieu	22 00		
39 25	Maitland (Annapolis)	10 00		
513 34	Maitland (Hants)	356 00		
98 61	Maitland (Yarmouth)	50 00		
4 34	Malagash	10 00		
10 11	Malagash Point	10 00		
20 87	Malagawatch	12 00		
11 94	Malignant Cove	10 00		
9 00	Marble Mountain	10 00		
0 00	Margaree Forks (comptes non reçus)	0 00		
95 46	Margaree Harbour	20 00		
69 99	Margaretsville	32 00		
48 67	Marie Joseph	16 00		
6 83	Marion Bridge	10 00		
28 16	Mariott's Cove	10 00		
7 89	Marsh	10 00		
38 47	Marshall's Cove	14 00		
17 97	arshall's Town	12 00		
9 93	Marshy Hope	10 00		
13 43	Martin's Point	10 00		
9 21	Martin's River	10 00		
1 66	Marydale	10 00		
4 47	Maryvale	10 00		
19 21	Mass Town	12 00		
4 72	Matheson	10 00		
10 00	Medford	10 00		
86 10	Melrose	98 00		
161 59	Melvern Square	64 62		
64 81	Merigonishe	24 00		
74 56	Metaghan	32 00		
63 04	Metaghan River	34 00		
26 76	Middleboro'	14 00		
11 58	Middle Clyde River (5 trimestres)	12 50		
15 80	Middle County Harbour	10 00		
17 60	Middlefield	10 00		
10 25	Middle La Have Ferry	10 00		
3 06	Middle Manchester	10 00		
273 29	Middle Musquodoboit	98 00		
16 64	Middle Ohio	10 00		
18 46	Middle Pereaux	10 00		
1 79	Middle Porter's Lake (depuis le 1er août 1878)	6 66		
10 70	Middle River (Pictou)	10 00		
15 34	Middle River (Victoria)	12 00		
17 50	Middle Section of North-east Margaree	10 00		
4 90	Middle Settlement of Barney's River	10 00		
8 07	Middle Settlement of South River	10 00		
53 46	Middle Stewiacke	14 00		
595 43	Middleton	132 00		
0 45	Middle Town	10 00		
11 05	Milford	10 00		
15 00	Milford Haven Bridge	10 00		
72 87	Milford Station	24 00		

ETAT No. 3, C—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
18 42	Mill Brook	14 00		
6 05	Mill Cove	10 00		
36 01	Miller's Creek	12 00		
27 92	Millsville	10 00		
244 14	Mill Village	110 00		
7 06	Millville	10 00		
329 81	Milton	218 00		
62 50	Minudie	30 00		
9 65	Mira Gut	10 00		
5 37	Montague Gold Mines	20 00		
19 80	Moose Brook	10 00		
11 31	Mooseland	10 00		
4 29	Moose River	10 00		
32 29	Morden	16 00		
1 50	Morley's Road (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
2 73	Morristown (Antigonish)	10 00		
3 48	Morristown (King's)	10 00		
3 37	Morton's Corner	10 00		
3 84	Mortonville	10 00		
0 00	Moser's River (comptes non reçus)	0 00		
12 10	Mosherville	10 00		
6 60	Mossman's Grant	10 00		
37 55	Mount Denison	10 00		
80 00	Mount Hanly	13 00		
5 29	Mount Pleasant	10 00		
10 18	Mount Thorn Settlement	48 25		
200 07	Mount Uniacke	190 00		
2 41	Mull River	10 00		
108 82	Musquodoboit Harbour	34 00		
43 00	Nappan	12 00		
91 27	Nappan Station	10 00		
73 15	New Albany	22 00		
10 00	New Boston	10 00		
8 05	Newbridge	12 00		
104 00	New Campbellton	22 00		
3 63	New Canada	10 00		
14 17	Newcomb Corner	10 00		
9 50	New Cornwall	10 00		
12 57	New Gairlock	10 00		
35 82	New Germany	16 00		
2,425 23	New Glasgow	942 00	100 00	120 00
14 85	New Harbour	10 00		
17 50	New Larig	12 00		
11 93	New Minas	14 00		
307 35	Newport	384 00		40 00
11 30	Newport Corner	24 00		
176 19	Newport Landing	60 00		
71 82	Newport Station	26 00	60 00	
60 94	New Ross	32 00		
5 80	New Ross Road	10 00		
8 60	Newton Mills	10 00		
8 96	Newtown, St. Mary's	10 00		
6 08	New Tusket	10 00		
66 03	Nictaux Falls	24 00		
28 27	Niel's Harbour	10 00		
36 77	Nine Mile River	12 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
106 16	Noel	35 00		
26 35	Noel Shore	10 00		
4 96	North Alton	10 00		
7 00	North Beaver Bank (depuis le 1er septembre 1878)	5 84		
27 90	North Brookfield	10 00		
19 90	North East Branch Margaree	12 00		
58 87	North East Harbour	28 00		
3 93	Northfield	10 00		
4 00	North Medford (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
4 98	North Mountain	10 00		
44 24	Northport	10 00		
4 11	North Range Corner	10 00		
53 31	North River	10 00		
7 29	North River Bridge, Colchester	18 00		
25 54	North River Bridge, Victoria	10 00		
4 25	North Salem	10 00		
21 53	North S ction of Earlton	10 00		
10 61	North Shore Cumberland	12 00		
5 50	North Shore (Victoria)	10 00		
989 91	North Sydney	358 00		40 00
19 34	North West Arm	28 00		
6 62	North West Cove	10 00		
8 96	Oak Park	10 00		
6 01	Ogden (ci-devant Salmon River, Guysborough)	11 00		
8 00	Oglvie	10 00		
8 50	Ohio	10 00		
31 41	Old Barns	20 00		
56 50	Oldham	10 00		
21 70	Onslow	18 00		
11 04	Orangedale (ci-dev. North Side Basin, River Dennis)	10 00		
6 00	Outer Island of Port Hood (2 trimestres)	5 00		
10 00	Outlet of Lake Ainslie	10 00		
6 22	Owl's Head Harbour	10 00		
400 44	Oxford	160 00		
5 50	Oyster Ponds	10 00		
74 17	Palmer's Road	24 00		
160 97	Paradise Lane	64 00		
7 22	Park's Creek	10 00		
843 00	Parrsborough	326 00	40 00	40 00
8 65	Parrsborough Shore	10 00		
9 00	Partridge Island	10 00		
19 73	Peggy's Cove	10 00		
8 38	Pembroke (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
15 63	Petite de Gras	10 00		
64 15	Petit Passage	16 00		
65 39	Petite Rivière Bridge	24 00		
8 00	Petpeswick Harbour (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
3,295 67	Pictou	984 00		160 00
111 43	Pictou Landing	30 00		
15 59	Piedmont Valley	10 00		
7 67	Pine Tree	10 00		
102 86	Pirate Harbour	43 00		
15 60	Plainfield	10 00		
12 55	Pleasant Bay	10 00		
0 03	Pleasant Lake	10 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
18 07	Pleasant Point	10 00		
22 54	Pleasant River	10 00		
4 16	Pleasant Valley (Digby)	10 00		
10 48	Pleasant Valley (Pictou)	10 00		
13 12	Plymouth	10 00		
3 50	Point Clear	10 00		
5 16	Point Edward (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
1 16	Pointe du Cap	10 00		
16 33	Pomquet Chapel	10 00		
42 11	Pomquet Forks	26 00		
26 16	Ponds	10 00		
15 68	Poplar Hill	10 00		
83 87	Port Acadie	56 00		
65 53	Portapique	20 00		
28 43	Portapique Mountain	10 00		
21 00	Port Beckerton	10 00		
71 61	Port Caledonia	38 00		
70 05	Port Clyde	10 00		
14 41	Porter's Lake	12 00		
0 00	Port Félix (les comptes n'ont pas été reçus)	0 00		
112 43	Port George	26 00		
60 04	Port Grenville	29 00		
260 69	Port Hastings	446 00		40 00
338 51	Port Hawkesbury	154 00	160 00	
290 28	Port Hood	180 00		
20 30	Port Hood Island	20 00		
20 35	Port Joli	10 00		
124 06	Port la Tour	48 00		
72 20	Port Matoon	30 00		
285 34	Port Medway	130 00		
56 95	Port Mulgrave (1 trimestre)	46 50		
26 53	Port Philippe	14 00		
4 80	Port Richmond	20 00		
0 46	Port Royal	12 00		
192 29	Port Williams (*y compris arrérages)	*88 50		
241 06	Port William's Station	171 00	120 00	
13 55	Poulamond (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
10 32	Preston Road	10 00		
18 50	Princeport	10 00		
18 29	Princeville	10 00		
80 21	Prospect	25 00		
8 53	Pubnico Beach	10 00		
64 77	Pubnico Harbour	30 00		
518 56	Pugwash	318 00		
31 00	Pugwash River	10 00		
10 04	Purlbrook	10 00		
12 12	Queensville	10 00		
10 73	Ragged Head	10 00		
10 18	Ragged Island	10 00		
37 37	Rawdon	14 00		
5 04	Rear Ball's Creek (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
9 00	Rear of Black River	10 00		
11 48	Rear Judique	10 00		
10 38	Rear Lands, Sporting Mountain	10 00		
19 73	Red Islands	14 00	6 00	

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$
24 49	Reserve Mines	16 00		
5 09	Reynardton	10 00		
17 75	Rhodes	12 00		
158 84	Richmond	60 00		
51 58	Rivière Bourgeois (*y compris arrérages)	*27 00		
15 81	Rivière Dennis	16 00		
7 60	River Dennis Road	10 00		
108 34	Rivière Hébert	34 00		
26 23	River Inhabitants Bridge (*y compris arrérages)	10 00	*15 00	
380 70	Rivière John	158 00		
6 71	River John Road	10 00		
111 17	Rivière Philippe	116 00		
35 00	Riversdale	15 50		
7 06	Roachvale	10 00		
15 96	Rockingham	12 00		
27 45	Rocklin	10 00		
13 59	Rockly	10 00		
16 28	Rockville (depuis le 1er novembre 1878)	4 17		
19 45	Rockwell Settlement	10 00		
14 74	Rocky Bay	10 00		
4 80	Rocky Mountain (depuis le 1er mai 1878)	9 37		
9 66	Rogers Hill	10 00		
6 75	Roman's Valley	10 00		
15 36	Roseway	12 00		
6 90	Roslin	10 00		
8 08	Ross Corner	10 00		
27 85	Rossway	12 00		
122 06	Round Hill	26 00		
2 39	Round Island	10 00		
68 82	St. André, Antigonish	68 00		
35 77	St. André, Colchester	10 00		
14 00	Ste. Anne	10 00		
38 68	Ste. Croix	18 00		
11 03	St. Esprit	10 00		
7 82	St. George's Channel	10 00		
42 52	St. Mary's Bay	20 00		
9 00	St. Patrick's Channel	10 00		
28 15	St. Paul	10 00		
513 51	St. Pierre	258 00		
12 52	Salem	10 00		
12 34	Salmon River, Cap-Breton	10 00		
9 50	Salmon River, Digby	12 00		
39 82	Salmon River, Halifax	20 00		
9 75	Salmon River, Lake Settlement	10 00		
75 00	Salt Springs (*y compris arrérages)	*131 71		
30 16	Sambro	10 00		
18 29	Sand Beach	10 00		
0 03	Sand Point	14 00		
3 56	Sandy Beaches	10 00		
97 11	Sandy Cove	68 00		
27 26	Sandy Point	10 00		
50 10	Saulnierville	28 00		
33 65	Saw Mill Creek	16 00		
47 36	Scotch Village	18 83		
48 65	Scotsburn	21 35		
69 51	Scott's Bay	24 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
8 46	Scott's Bay Road	10 00	....	....
86 00	Selmah	30 00	....	....
33 05	Shag Harbour	16 00	....	....
267 34	Sheet Harbour	150 00	....	....
15 85	Sheet Harbour Passage (depuis le 1er juillet 1878)	7 50	....	....
81 90	Sheffield Mills	42 00	....	....
778 58	Shelburne	404 00	....	40 00
423 02	Sherbrooke	332 00	....	40 00
27 30	Shinemicas (Pont)	20 00	....	....
76 19	Ship Harbour	22 00	....	....
22 42	Ship Harbour Lake	10 00	....	....
16 50	Shoal Bay (depuis le 1er août 1878)	6 67	....	....
25 78	Short Beach	12 00	....	....
394 62	Shubenacadie	234 00	....	....
55 95	Shulie	26 00	....	....
0 00	Shunacadie	10 00	....	....
8 50	Sight Point	10 00	....	....
13 74	Six Mile Brook	10 00	....	....
13 36	Six Mile Road	10 00	....	....
3 00	Skir Dhu (2 trimestres)	5 00	....	....
8 00	Sky Glen	10 00	....	....
0 06	Sluice Point	10 00	....	....
63 96	Smith's Cove	20 00	....	....
6 33	Soldier's Cove	10 00	....	....
100 57	Somerset	60 00	....	....
52 13	Sonora	20 00	....	....
115 39	Southampton	10 00	....	....
43 14	South Bar of Sidney River	10 00	....	....
38 96	South Bay	10 00	....	....
20 92	South Branch	10 00	....	....
5 21	South Cove	10 00	....	....
9 68	South East Passage	10 00	....	....
15 56	South End of Lochaber	10 00	....	....
31 00	South Gut of St. Ann's	18 00	....	....
7 88	South Head of Cow Bay	10 00	....	....
2 46	South McLellan's Mountain	10 00	....	....
81 45	South Maitland	48 00	....	....
40 12	South Ohio	10 00	....	....
9 75	South Range	10 00	....	....
89 59	South Rawdon	140 00	....	....
10 91	South Side Basin of River Dennis	10 00	....	....
8 70	South Side of Boulardarie	10 00	....	....
8 06	South Side of Wycocomagh Bay	10 00	....	....
8 00	South West Mabou	10 00	....	....
12 00	South West Margaree (*2 trimestres)	*5 00	....	....
13 34	Spa Springs	16 00	....	....
100 50	Speitche's Cove	30 00	....	....
70 38	Spencer's Island	10 00	....	....
35 06	Springfield	10 00	....	....
599 10	Spring Hill Mines	166 00	....	....
64 00	Springville	28 00	....	....
46 79	Spry Bay	14 00	....	....
22 39	Steam Mill Village	10 00	....	....
47 19	Steep Creek	30 00	....	....
794 47	Stellarton	290 00	....	....
90 17	Stewiacke Cross Roads	24 00	....	....
14 40	Still Water	10 00	....	....

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
15 86	Stoddarts	16 00		
14 10	Stormont	10 00		
18 90	Stronach Mountain	10 00		
3 79	Summerside	10 00		
1 05	Summerville, Antigonish	10 00		
124 41	Summerville, Hants	58 00		
57 45	Sunnybrae	18 00		
3 50	Sunnyside (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
5 44	Sutherland's Mills (2 trimestres)	5 00		
22 27	Sutherland's River	14 00		
3 92	Swansburg (*11 mois)	*9 17		
1,195 96	Sydney	564 00	200 00	60 00
13 71	Sydney Forks	10 00		
239 15	Sydney Mines	100 00		
7 40	Tancook Island	10 00		
174 60	Tangier	166 00		
362 63	Tatamagouche	204 00		
18 33	Tatamagouche Mountain	10 00		
17 32	Tenecape	10 00		
17 20	Terence Bay	10 00		
32 04	The Falls	10 00		
0 00	Thompson's Mills (comptes non reçus)	0 00		
7 24	Three Mile House (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
136 81	Three Sisters	54 75		
60 97	Tidnish (12 trimestres)	30 00		
13 99	Toney River	14 00		
179 00	Torbay	62 00		
14 78	Torbrook	10 00		
119 31	Town Plot	10 00		
115 28	Tracadie	131 00		
8 50	Trafalgar	10 00		
15 07	Tremont	10 00		
4,102 85	Truro (*y compris arrérages)	*1,237 15		*293 34
16 00	Tupperville	10 00		
112 76	Tusket	109 00		
10 31	Tusket Forks	10 00		
15 11	Tusket Wedge	10 00		
0 00	Upper Branch	10 00		
17 20	Upper Caledonia	10 00		
123 54	Upper Canard	40 00		
30 93	Upper Clarence	10 00		
15 60	Upper Clements	10 00		
4 74	Upper Clyde River	10 00		
44 89	Upper Cross Roads, St. Mary's (*y comp. arrérages)	24 00	*48 00	
40 00	Upper Dyke Village	12 00		
102 20	Upper Economy	32 00		
3 00	Upper Kennetcook	10 00		
0 00	Upper La Have (comptes non reçus)	0 00		
9 80	Upper Malagash	10 00		
10 03	Upper Margaree	10 00		
97 57	Upper Musquodoboit	80 00		
64 22	Upper Newport	42 00		
5 81	Upper North River	10 00		
14 48	Upper Pereaux	10 00		
32 81	Upper Port Latour	12 00		

Etat No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
35 17	Upper Rawdon	18 00		
8 53	Upper Settlement of Baddeck River	10 00		
16 12	Upper Settlement of Middle River	10 00		
21 00	Upper Settlement of River Dennis	16 00		
12 56	Upper Settlement of South River	10 00		
150 76½	Upper Stewiacke	106 00		
8 71	Upper Washabuck	10 00		
23 04	Upper Wood Harbour	10 00		
12 41	Urbania	10 00		
3 50	Usher	10 00		
125 91	Vale Colliery	51 20		
61 39	Valley Station	10 00		
19 30	Vaughan	10 00		
7 14	Vernal	10 00		
8 50	Vernon Mines	10 00		
8 80	Vesuvius	10 00		
6 30	Victoria	10 00		
34 36	Victoria Beach	10 00		
5 47	Victoria Harbour	10 00		
51 21	Victoria Mines	24 00		
22 27	Victoria Vale	10 00		
23 60	Vogler's Cove	16 00		
286 67	Wallace	240 00		
240 09	Wallace Bridge	38 00		
25 40	Wallace Ridge	10 00		
8 30	Wallbrook (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
167 78	Walton	66 00		
7 46	Warren	10 00		
20 96	Waterford	10 00		
23 00	Watervale	10 00		
408 50	Waterville	155 80		
23 90	Waugh's River	14 00		
98 20	Waverly	56 00		
16 96	Weaver Settlement	14 00		
0 87	Wellington	10 00		
35 34	Wentworth	10 00		
53 62	Wentworth Creek	10 00		
206 74	Wentworth Station	54 00	100 00	
77 96	West Arichat	36 00		
179 60	West Bay	68 00		
14 03	West Branch, East River of Pictou	10 00		
45 30	West Branch, River John	12 00		
103 11	West Branch, River Philip	10 00		
50 89	West Brook	16 00		
29 36	Westchester	18 00		
10 00	Westchester Lake	10 00		
14 69	West Dublin	16 00		
17 13	West Gore	10 00		
16 09	West Jeddore (ci-devant Jeddore)	10 00		
41 28	West La Have Ferry	10 00		
15 06	West Merigonishe	10 00		
105 53	West New Annan	42 17		
23 98	West Newdy Quoddy	10 00		
176 98	Westport	80 00		
15 75	West Pubnico	10 00		

ETAT No. 3, C.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
82 42	West River	154 00	....	....
57 70	West River Station	59 00	....	....
1 55	West Side of Lochaber	10 00	....	....
5 28	West Side of Middle River	10 00	....	....
500 44	Westville	256 00	....	....
1,145 10	Weymouth	686 00	....	100 00
377 60	Weymouth Bridge	74 00	....	....
39 80	Whitehead	12 00	....	....
16 50	White Point	10 00	....	....
72 74	White Rock Mills	10 00	....	....
245 44	Whycocomagh	244 00	....	....
5 07	Whycocomagh, Rear	10 00	....	....
11 50	Williamsdale	10 00	....	....
115 00	Williamston	46 00	....	....
294 63	Wilmot	158 00	....	....
2 79	Windham Hill	10 00	....	....
2,401 28	Windsor	726 00	....	200 00
21 05	Windsor Junction (depuis le 31 mai 1878)	4 17	....	....
82 32	Wine Harbour	41 00	....	....
1,365 64	Wolfville	500 00	....	60 00
9 45	Woodbourne	10 00	....	....
14 87	Woodville	10 00	....	....
8 00	Wreck Cove	10 00	....	....
8 27	Wyse's Corner	10 00	....	....
4,235 58	Yarmouth	1,434 00	100 00	200 00
$124,486 26½	Totaux	$42,364 75	$2,133 00	$2,413 34

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ÉTAT No. 3, C.

DÉTAILS des salaires payés aux différents gardiens de bureaux intermédiaires en la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau.	Salaires.	
	$	cts.
Dean	10	00
East River, Lunenburg	10	00
Fenwick	10	00
Granville Centre	10	00
Lawrencetown	10	00
Lequille	10	00
Meagher's Grant	10	00
Moser's River	10	00
Necum Tench	10	00
Oakfield	10	00
Parker's Cove	10	00
Renfrew	10	00
Sable River	80	00
Smithfield	10	00
Sugar Loaf	10	00
Total	$220	00

N.B.—Le revenu provenant de la vente des timbres-poste est compris, aux pages 81 à 98, dans celui perçu aux différents bureaux de poste, auxquels les bureaux intermédiaires sont annexés.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ETAT No. 3, D.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour salaires etc., en le Nouveau-Brunswick ; indiquant dans chaque cas le nom de la personne, le service ou la fonction et le montant payé, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	BUREAU DE L'INSPECTEUR.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
J. McMillan	Inspecteur des bureaux de poste	2,200 00		
W. Paisley	Commis de 1re classe	1,400 00		
W. C. Whittaker	do 2e	1,100 00		
W. R. Avery	do 3e	800 00		
W. Hatch	do 4e	480 00		
W. Bannister	Messager	460 00		
G. McKilligan	Messager temporaire	400 00		
				6,840 00
	SERVICE DES MALLES PAR CHEMIN DE FER.			
F. W. Blizard	Commis de 2e classe de la malle par ch. de fer	720 00	209 73	
J. A. McM. Hunter	do do	720 00	152 50	
F. A. Estey	do do	720 00	200 11	
G. M. Ryan	do do	720 00	292 70	
W. Starkie	do do	720 00	149 41	
J. Philps	do do	720 00	168 80	
W. J. Weldon	do do	720 00	252 37	
J. R. Pidgeon	do do	720 00	260 21	
G. A. Barker	do do	640 00	209 21	
A. R. Gross	do do	640 00	155 97	
W. Rowan	do do	640 00	132 05	
D. Price	do 3e do	520 00	270 80	
H. Wathen	do do	520 00	255 42	
J. G. Miller	do do	520 00	267 39	
J. McKenna	do do	520 00	224 80	
D. McHendrick	Commis temp. de la malle par chemin de fer	480 00	231 03	
				13,672 50
	Totaux	$17,080 00	$3,432 50	20,512 50

ETAT No. 3, D.—Détails de tous les paiements faits pour salaires, etc., en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report		20,512 50
	BUREAUX DES MANDATS D'ARTICLES D'ARGENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK.		
G. F. Everett	Surintendant	1,800 00	
T. B. Smith	Commis de 2me classe jusqu'au 30 sept., transféré au minist. des postes, Ottawa	275 00	
J. S. Hale	do 4me do	520 00	
F. L. Avery	do do	520 00	
			3,115 00
	BUREAU DE POSTE DE FRÉDERICTON.		
H. J. Thorne	Maître de poste	1,400 00	
J. Cameron	Commis de 2me classe	1,020 00	
W. B. Phair	do 4me do	520 00	
E. Vavasour	do do	480 00	
M. McLaughlin	Facteur jusqu'au 31 mai 1879 (suspendu)	366 66	
A. S. Phair	do do depuis le 17 juin 1879	11 67	
J. C. O'Leary	Facteur temporaire, depuis le 1er jusq. 16 juin 1879	13 33	
			3,811 66
	BUREAU DE POSTE DE ST. JEAN.		
J. V. Ellis	Maître de poste	2,400 00	
J. Woodrow	Sous-maître de poste	1,400 00	
M. J. Potter	Commis de 1re classe	1,200 00	
W. A. Black	Commis de 2me classe	940 00	
H. P. Otty	do 3me do	800 00	
A. McNichol	do do	760 00	
R. C. McIntyre	do do	760 00	
J. S. Flaglor	do do y compris arrérages	960 00	
A. W. Reed	do do do	960 00	
J. W. Ring	do 4me do	520 00	
J. W. Beatteay	do do	520 00	
W. F. Parker	do do	520 00	
R. D. Woodrow	do do	520 00	
R. A. Hamelin	do do	520 00	
P. G. Maguire	do do	520 00	
T. Jenkins	do do	520 00	
J. H. Ritchie	do do	520 00	
J. L. Finen	do do	430 00	
J. P. Bell	do do	430 00	
A. Thompson	do do	430 00	
J. Leitch	Surintendant des facteurs	600 00	
R. McLaughlin	Facteur	560 00	
W. Young	do	560 00	
J. F. Withers	do	520 00	
C. Belyea	do	520 00	
G. W. Plumpton	do	520 00	
W. Lane	do	520 00	
J. Campbell	do	400 00	
J. McManus	do	400 00	
G. Bell	Gardien de bureau	400 00	
N. McKay	Facteur temporaire, depuis le 28 novembre jusq. 20 déc. 1878; et dep. le 29 mai jusq. 5 juin '79	31 49	
N. Mansbridge	Facteur temporaire, depuis le 20 jusq. 27 nov. 1878	8 88	
H. Howe	Surintendant de l'appareil de chauffage	540 00	
	Allocations pour habillements de facteurs	388 00	
			21,598 37
	Total		$49,037 53

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

ETAT No. 3, D.

DÉTAILS des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyer, combustible et éclairage ; et du revenu perçu aux différents bureaux de poste en le Nouv.-Brunswick, pend. l'ann. exp. le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
5 52	Akerley	10 00		
154 50	Albert Mines	61 80		
7 35	Aldouane	10 00		
35 30	Alexander's Point	20 00		
108 00	Alma	92 00		
4 77	Anderson	10 00		
331 50	Andover	172 00		
92 44	Anagance	60 00		
154 78	Apohaqui	104 00	16 00	
2 80	Archibald Settlement	10 00		
12 06	Argyle	10 00		
146 92	Armstrong's Brook	40 00	8 00	
14 95	Armstrong's Corner	10 00		
31 83	Aroostook	12 00		
26 08	Arthurette (surplus antérieurement porté à l'avoir)	*9 00		
7 51	Ashland	10 00		
15 53	Avondale	10 00		
4 82	Babington	10 00		
21 13	Back Bay	12 00		
233 14	Baie Verte	226 00		
8 43	Baie Verte Road	12 00		
17 86	Baillie	10 00		
8 41	Bairdsville	20 00		
7 38	Bald Hill	10 00		
5 74	Balmoral	10 00		
4 58	Barachois	10 00		
0 00	Barnaby River (depuis le 1er février 1879)	1 66		
32 53	Barnesville	15 50		
6 28	Barrettsholme	10 00		
4 50	Bartibog	10 00		
4 92	Bartibog Bridge (depuis le 1er septembre 1878)	5 83		
12 53	Bartlett Mills	10 00		
146 14	Bass River	58 40	10 00	
5 80	Basswood Ridge	10 00		
101 52	Bath	34 00		
872 19	Bathurst	580 00	48 00	60 00
396 02	Bathurst Village	140 00		
14 62	Baie du Vin	10 00		
0 00	Baie du Vin Mills (5 trimestres)	12 50		
38 86	Bayfield	22 00		
11 28	Bayside	10 00		
2 86	Bayswater (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
10 16	Bay View	10 00		
3 53	Beach Hill	10 00		
18 40	Bear Island	22 00		
15 19	Beaver Brook	10 00		
21 45	Beaver Harbour	10 00		
45 51	Belledune	26 00		
19 79	Belledune River	26 00		
8 24	Belleisle Bay	10 00		
30 01	Belleisle Creek	10 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
9 89	Bellenden	10 00		
9 77	Belleville (*surplus antérieur. porté à son avoir.)	*8 12		
9 17	Belliveaux Village	10 00		
11 09	Belyea's Cove	10 00		
115 08	Benton	40 00		
21 00	Berry Mill Station	10 00		
2 79	Berryton	10 00		
0 00	Big Cove (B.I jusqu'au 30 juin 1878)	7 50		
5 51	Birdton	10 00		
88 39	Black Brook	12 00		
5 48	Black Land	38 00		
24 58	Black Point	10 00		
2 53	Black River (Northumberland)	10 00		
30 03	Black River (Saint-Jean)	12 00		
4 83	Black River Bridge	10 00		
4 91	Black Rock	10 00		
107 56	Blackville	40 00		
12 21	Blair Athol	10 00		
9 98	Blayney Ridge	10 00		
0 09	Blissfield (autrefois B.I. ; 3 trimestres)	7 50		
36 43	Blissville	26 00		
17 50	Bloomfield (Carleton)	10 00		
37 67	Bloomfield (Kings)	24 00		
10 18	Bloomfield Ridge	10 00		
33 39	Bocabec	16 00		
79 68	Boiestown	42 00		
6 69	Botsford Portage	10 00		
3 90	Boudreau Village (*surplus ant. porté à son avoir)	*8 32		
34 49	Boundary Creek	25 00		
0 00	Boundary Presqu'ile (B.I. jusqu'au 30 juin 1878)	7 50		
3 01	Bourgeois	10 00		
24 81	Breadalbane	10 00		
0 00	Bridgedale	10 00		
33 45	Brigg's Corner	16 00		
42 51	Bristol (ci-devant Shiktehawk)	10 00		
2 02	Brookvale (*surplus antérieur. porté à son avoir)	*8 34		
371 28	Buctouche	190 00		
7 19	Bumfrau	10 00		
7 68	Burnt Church	10 00		
9 61	Burton	10 00		
189 97	Butternut Ridge	60 00		
0 03	Cain's River	10 00		
6 19	Caledonia Settlement	10 00		
28 48	Cambridge (*y compris arrérages)	*16 00		
7 21	Campbell Settlement, Kings	10 00		
9 43	Campbell Settlement, York	10 00		
911 81	Campbellton	256 00	100 00	
44 69	Campo Bello	62 00		
10 12	Canaan Rapids	10 00		
34 84	Canaan Station	10 00		
84 90	Canterbury	143 00		
222 42	Canterbury Station	102 00		
9 50	Cape de Moselle Creek	10 00		
6 46	Cape Spear	10 00		
181 78	Caraquet	85 00	16 00	
1,235 46	Carleton	414 00		40 00

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N. B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible, et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
66 45	Carleton Station	26 43		
36 17	Carlisle	10 00		
10 50	Carlow	10 00		
8 14	Caron Brook	10 00		
6 55	Carpenter	10 00		
18 14	Carsonville	10 00		
5 75	Carter's Point (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
4 17	Case Settlement	10 00		
13 64	Central Blissville	10 00		
12 45	Central Cambridge	10 00		
21 36	Central Kingsclear	10 00		
15 11	Central Norton	10 00		
5 82	Centre Village	10 00		
158 14	Centreville	44 00		
6 00	Chance Harbour	10 00		
8 95	Chapman	10 00		
1 47	Charleston	10 00		
2,818 23	Chatham (*jusqu'au 30 novembre 1878)	916 00	360 00	*50 00
8 76	Cherry Vale	10 00		
4 78	Chester (depuis le 1er mai, 1878 ; discontinué)	9 16		
90 15	Chipman (*y compris arrérages)	36 00	*60 00	
10 14	Church Hill	10 00		
24 56	Church Point	10 00		
10 90	Clarendon	10 00		
81 30	Clifton, Gloucester	32 00		
110 34	Clifton, Kings	64 00		
59 82	Clinch's Mills	24 00		
23 65	Clones	10 00		
25 79	Coal Branch	12 00		
23 13	Coal Branch Station	10 00		
8 80	Coal Creek	10 00		
8 88	Coal Mines	12 00		
9 37	Coate's Mills	10 00		
100 98	Cocagne	72 00		
12 16	Cocagne River	9 99		
22 48	Cody's	10 00		
0 00	Coldstream	12 00		
26 99	Cole's Island	10 00		
109 00	Collina	43 60		
6 59	Cookville, ci-devant North Lake, Westmoreland (B.I. jusqu'au 30 avril 1878)	9 17		
17 41	Cork Station	10 00		
27 08	Corn Hill	12 00		
9 91	Coverdale	10 00		
3 12	Cox Point (depuis le 1er juin, 1878)	8 33		
32 68	Cumberland Bay	14 00		
12 23	Cumberland Point	10 00		
4 55	Cumming's Cove	10 00		
40 88	Curryville	10 00		
690 81	Dalhousie	476 00	80 00	40 00
7 80	Dawson Settlement	10 00		
96 28	Debeck (*y compris arrérages)	*62 00		
169 69	Derby	56 00		
13 33	Dipper Harbour	10 00		
0 94	Dixon's Point	10 00		
70 16	Doaktown	24 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
5 22	Doherty	10 00	....	....
1 21	Doherty's Mills	10 00	....	....
9 49	Donegal	10 00	....	....
1,194 76	Dorchester	430 00	30 00	60 00
2 00	Douglas	10 00	....	....
18 19	Douglas Harbour	10 00	....	....
284 71	Douglastown	118 00	....	....
10 00	Dover	10 00	....	....
3 40	Doyle Settlement	10 00	....	....
18 83	Dumbarton Station	13 00	....	....
0 46	Dumfries	10 00	....	....
6 02	Dundee	10 00	....	....
15 45	Dungiven	10 00	....	....
21 44	Dunphy	12 00	....	....
10 25	Dupey's Corner	10 00	....	....
4 69	East Scotch Settlement	10 00	....	....
24 20	Edgett's Landing	28 00	....	....
244 22	Edmundston	126 00	....	....
23 88	Eel River	18 00	....	....
189 25	Elgin	82 00	....	....
8 25	Elgin Road	10 00	....	....
10 14	Elmsville	10 00	....	....
5 06	Elmwood (depuis le 1er juin 1878)	8 33	....	....
11 10	Emigrant Road	10 00	....	....
18 55	Emigrant Settlement	16 00	....	....
8 77	English Settlement	10 00	....	....
24 21	Enniskillen Station	14 50	....	....
24 43	Escuminac	10 00	....	....
8 78	Esdraelon	10 00	....	....
11 26	Fairfield	10 00	....	....
45 43	Fairhaven	10 00	....	....
331 79	Fairville	264 00	....	....
10 70	Farmerston	10 00	....	....
2 37	Fawcett Hill (depuis le 1er août 1878)	6 67	....	....
10 50	Fenwick	10 00	....	....
4 29	Ferris	10 00	....	....
5 26	Ferryville	10 00	....	....
26 96	Flatlands	41 00	....	....
171 74	Florenceville	236 00	20 00	....
25 91	Florenceville, East	20 00	....	....
2 78	Flowers' Cove	10 00	....	....
29 00	Foreston	10 00	....	....
7 62	Forks	10 00	....	....
13 51	Foster's Cove	10 00	....	....
21 64	Fox Creek	10 00	....	....
7,812 78	Fredericton (salaires et dépenses indiqués ailleurs)	....	....	....
251 35	Fredericton Junction	100 56	....	....
5 47	Fredericton Road	10 00	....	....
6 53	French Lake	10 00	....	....
12 89	French Village	10 00	....	....
293 65	Gagetown	366 00	80 00	40 00
4 34	Gailey	10 00	....	....
16 54	Gardner's Creek	10 00	....	....

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 06	Garnet (depuis le 1er octobre 1878)...	5 00	....	....
17 00	Gasperaux	28 00	....	....
11 88	Gasperaux Station	10 00	....	....
5 34	Geary	10 00	....	....
7 11	Germantown	10 00	....	....
67 42	Glassville	26 00	....	....
8 44	Glen Anglin	10 00	....	....
1 10	Glen Porter (depuis le 1er janvier 1879)	2 50	....	....
3 52	Golden Grove	10 00	....	....
2 96	Golden Grove Mills (depuis le 1er octobre 1878)...	5 00	....	....
10 40	Golden Ridge	10 00	....	....
9 00	Good Corner (*surplus antérieur.porté à son avoir)	*8 33	....	....
2 51	Gooseberry Cove (depuis le 1er octobre 1878)......	5 00	....	....
11 00	Goose Creek	10 00	....	....
7 53	Gordonsville	10 00	....	....
15 67	Goshen	10 00	....	....
3 51	Gowland Mountain	10 00	....	....
40 39	Grafton	16 13	....	....
61 82	Grande Anse	24 64	....	....
7 90	Grand Bay	10 00	....	....
379 52	Grand Falls	252 00	....	....
3 09	Grand Falls Portage	10 00	....	....
10 76	Grandique	10 00	....	....
165 99	Grand Manan	62 00	....	....
24 00	Grand River	20 00	....	....
7 81	Grant	10 00	....	....
56 78	Great Shemogue	20 00	....	....
7 09	Greenfield	10 00	....	....
20 71	Green River	17 00	....	....
32 97	Greenwich Hill	20 00	....	....
3 81	Greer (depuis le 1er juillet 1878)	7 50	....	....
6 90	Grey's Mills (depuis le 1er octobre 1878)..	5 00	....	....
9 31	Gueguen	10 00	....	....
33 88	Hammondvale	41 00	....	....
49 22	Hampstead	16 00	....	....
206 92	Hampton	52 00	....	....
4 44	Hamtown	10 00	....	....
0 02	Hanwell	10 00	....	....
2 88	Hardingville (depuis le 1er novembre 1878)	4 17	....	....
8 11	Hardwicke	10 00	....	....
3 99	Harewood	10 00	....	....
4 73	Harley Road	10 00	....	....
98 96	Hartland	72 00	....	....
16 00	Hart's Mills	10 00	....	....
230 73	Harvey	245 00	....	....
161 08	Harvey Station	82 00	....	....
7 50	Hastings	10 00	....	....
14 28	Head of Tide	10 00	....	....
9 81	Hebron	10 00	....	....
0 00	Henderson Settlement (B.I. jusqu'au 30 juin 1878).	7 50	....	....
7 50	Heron Island	10 00	....	....
5 83	Hibernia	10 00	....	....
17 06	Highlands	10 00	....	....
370 37	Hillsborough	309 00	....	....
12 00	Hillsdale	10 00	....	....
10 10	Hillside	10 00	....	....

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 55	Hiram (depuis le 1er novembre 1878)	4 16		
4 22	Holderville (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
7 30	Holmesville (B.I. jusqu'au 30 juin 1878)	7 50		
22 81	Hopewell	22 50		
120 60	Hopewell Cape	210 00		
269 93	Hopewell Corner	75 00	20 00	
136 65	Hopewell Hill	70 00		
1 91	Hopper	10 00		
48 09	Hoyt Station	10 00		
2 47	Hunter's Home (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
9 44	Indian Island	10 00		
2 96	Indian Mountain	10 00		
1,229 48	Indiantown	480 00		40 00
9 25	Intervale	10 00		
3 16	Irishtown	10 00		
10 00	Irving Settlement	10 00		
42 50	Jacksontown	10 00		
72 30	Jacksonville	52 00		
10 25	Janeville	10 00		
9 96	Jeffry	10 00		
29 06	Jemseg	14 00		
23 68	Jenkins	10 00		
9 96	Johnson's Mills	10 00		
13 18	Johnston	10 00		
0 00	Johnville	10 00		
4 62	Jolicure	10 00		
19 00	Juvenile Settlement	10 00		
6 62	Kars	10 00		
1 88	Kay Settlement (B.I. jusqu'au 30 juin 1878)	7 04		
7 79	Keats	10 00		
14 49	Keohan (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
1 98	Kerry	10 00		
35 68	Keswick Ridge	28 00		
42 22	Kilburn's Landing	16 77		
46 18	Kincardine	17 85		
43 34	Kingsclear	24 00		
0 15	Kingsley	10 00		
476 90	Kingston, Kent	416 00		40 00
77 15	Kingston, King's	124 00		
41 40	Kintore	16 30		
21 63	Kirkland	10 00		
20 78	Knowlesville	10 00		
10 36	Knoxford	10 00		
97 05	Kouchibouguac	56 00		
20 00	Lakefield	20 00		
34 78	Lake George	24 00		
10 59	Lake Road	10 00		
8 26	Lakeview	10 00		
26 05	Lakeville	10 48		
14 49	Lakeville Corner	10 00		
2 70	Land's End (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
4 17	Lawfield	10 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
35 88	Lawrence Station	16 00	....	....
9 00	Lawson	10 00	....	....
29 81	Ledge	10 14	....	....
43 34	Lepreaux	32 00	....	....
63 52	L'Etête	14 00	....	....
5 21	Lewis Mountain	10 00	....	....
10 67	Lewisville	10 00	....	....
15 49	Lilly Lake	10 00	....	....
10 94	Lincoln	10 00	....	....
5 04	Lindsay	10 00	....	....
7 24	Lintons	10 00	....	....
7 31	Little Branch	10 00	....	....
33 50	Little Lepreaux (ci-devant Mace's Bay)	5 00	....	....
7 44	Little Ridge, Albert	10 00	....	....
6 24	Little Ridge, Charlotte (fermé le 30 sept. 1879)	5 00	....	....
2 92	Little River, Coverdale	10 00	....	....
8 38	Little River, Elgin	10 00	....	....
10 38	Little River, Sunbury	10 00	....	....
14 27	Little Rocher	12 00	....	....
27 34	Little Shemogue	14 00	....	....
24 46	Little Shippigan	10 00	....	....
7 24	Loch Lomond	10 00	....	....
12 74	Londonderry	10 00	....	....
15 75	Long Creek	10 00	....	....
3 86	Long Point	10 00	....	....
19 53	Long Reach	10 00	....	....
4 79	Long Settlement	10 00	....	....
35 09	Lord's Cove	10 00	....	....
7 82	Lower Brighton	10 00	....	....
36 52	Lower Canterbury	24 00	....	....
19 31	Lower Cape (*10 mois)	*8 33	....	....
6 27	Lower Caraquet	10 00	....	....
0 00	Lower Coverdale	10 00	....	....
8 00	Lower French Village (B.I. jusqu'au 30 juin 1878)	7 50	....	....
4 50	Lower Hayneville	10 00	....	....
13 16	Lower Line, Queensbury	10 00	....	....
11 53	Lower Newcastle	12 00	....	....
0 50	Lower Pockmouche (B.I. jusqu'au 30 juin 1878)	7 50	....	....
3 16	Lower Pocquiock (depuis le 1er juin 1878)	8 16	....	....
39 17	Lower Prince William	24 00	....	....
11 30	Lower Queensbury	10 00	....	....
0 20	Lower Southampton	16 00	....	....
9 93	Lower Turtle Creek	10 00	....	....
44 78	Lower Wakefield	25 00	....	....
9 04	Lower Woodstock	12 00	....	....
2 93	Lozier Settlement (depuis le 1er juin 1878)	8 33	....	....
15 86	Ludlow	12 00	....	....
6 81	Lute's Mountain	10 00	....	....
7 28	Lynnfield	10 00	....	....
0 00	Lyttleton	10 00	....	....
73 06	McAdam Junction	42 00	....	....
14 15	McAlpine	10 00	....	....
14 03	McDonald's Corner	10 00	....	....
19 24	McDonald's Point	10 00	....	....
4 31	McDougall Settlement	10 00	....	....
11 31	McKenzie's Corner	22 00	....	....

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
0 00	McLaughlin (depuis le 1er février 1879)	1 66		
9 16	McLaughlin Road	10 00		
16 90	McLeod's Mills	10 00		
69 30	Mace's Bay (ci-devant Little Lepreaux)	5 00		
2 82	McNamee (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
9 76	Mactaquack	10 00		
10 40	Magaguadavic	10 00		
9 82	Magundy	10 00		
13 27	Manners Sutton	10 00		
16 00	Maple Green	16 00		
1 55	Maplehurst (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
10 00	Mapleton	10 00		
6 83	Maquapit Lake	10 00		
33 75	Markhamville	14 00		
38 33	Marysville	42 00		
73 88	Maugerville	26 00		
21 74	Mechanic's Settlement	10 00		
312 94	Memramcook	144 00		
9 31	Middle Coverdale	10 00		
34 00	Middle St. Francis	14 00		
314 51	Middle Sackville	125 78		
54 05	Middle Simmonds	30 00		
13 40	Middle Southampton	12 00		
6 42	Midgic (5 trimestres)	12 50		
18 93	Midland	10 00		
72 89	Milford	10 00		
6 66	Milkish (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
10 48	Mill Brook	10 00		
7 37	Mill Cove	10 00		
2 10	Mill Creek	10 00		
102 65	Milledgeville	66 00		
31 37	Millstream	30 00		
395 33	Milltown, Charlotte	80 50		
10 88	Milltown, Gloucester	10 00		
0 00	Millville, Gloucester	10 00		
24 08	Millville, York	10 00		
2 25	Mineral (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
13 90	Miscou Lighthouse (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
23 47	Mispec	10 00		
4,658 37	Moncton	1,318 00	100 00	200 00
3 05	Moncton Road	10 00		
10 24	Monument Settlement	10 00		
70 83	Moore's Mills	10 00		
17 66	Moss Glen (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
13 03	Moulies River	10 00		
4 43	Mountain Brook (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
13 83	Mount Pleasant	10 00		
47 19	Mountville	14 25		
104 76	Mount Whatley	48 00		
27 81	Mouth of Jemseg	10 00		
31 70	Mouth of Keswick	18 00		
19 26	Murray's Corners	16 00		
15 71	Murray Road	10 00		
60 59	Musquash	59 00		
12 65	Nackawick	10 00		
63 28	Narrows	240 00	100 00	

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.- Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
27 68	Nashawaak	16 00		
17 88	Nashawaak Bridge	10 00		
19 78	Nashawaaksis	12 00		
173 42	Nashawaak Station	100 00		
18 09	Nashawaak Village	10 00		
59 18	Nauwigewauk	23 59		
11 01	Neguac (depuis le 1er mai 1878)	9 17		
21 00	Nerepis Station	10 00		
31 47	New Bandon	22 00		
3 18	Newburgh	10 00		
9 92	New Canaan	10 00		
1,973 20	Newcastle	622 00	300 00	120 00
19 12	Newcastle Bridge	12 00		
23 71	Newcastle Creek	16 00		
9 09	New Horton	10 00		
10 25	New Ireland	10 00		
4 54	New Ireland Road	10 00		
41 48	New Jerusalem	22 00		
5 49	New Maryland	10 00		
175 67	New Mills	44 00		
8 22	New River	26 00		
69 36	Newtown	22 00		
10 17	Northampton	10 00		
0 06	North Esk Boom	10 00		
11 22	Northfield	10 00		
1 57	North Forks of Salmon River	10 00		
18 00	North Lake	10 00		
3 45	North River	10 00		
22 36	North River Platform	15 00		
13 03	North-West Bridge (5 trimestres)	35 00		
39 46	Norton	10 00		
7 12	Norton Dale	10 00		
147 07	Norton Station	64 00	25 00	
85 06	Oak Bay	33 00		
7 55	Oakham	9 99		
14 49	Oak Hill	10 00		
36 95	Oak Point, Kings	10 00		
15 76	Oak Point, Northumberland	10 00		
3 25	Oakville (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
8 85	Olinville	10 00		
188 61	Oromocto	160 00	30 00	
307 74	Ossekeag	166 00		
12 09	Otnabog	10 00		
10 56	Painsec Settlement	10 00		
76 29	Palmerston	30 49		
0 66	Paquetville	10 00		
22 00	Passekeag	10 00		
19 11	Patterson Settlement	10 00		
5 55	Pearsons	10 00		
13 00	Peel	10 00		
4 77	Pembroke (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
4 88	Peniac (depuis le 1er juin 1878; 7 mois)	5 83		
25 72	Pennfield	18 00		
19 03	Pennfield Ridge	10 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
193 97	Penobsquis	90 00		
7 02	Perry Settlement	10 00		
7 85	Perth	10 00		
4 50	Perth Centre (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
19 39	Petersville	10 00		
20 00	Petersville Church	10 00		
629 96	Petitcodiac	336 00	50 00	
197 24	Petit Rocher (*y compris arrérages)	*97 00		
10 83	Pine Ridge	10 00		
5 11	Pioneer (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
10 69	Pisarinco	10 00		
8 38	Pleasant Ridge	10 00		
21 32	Pleasant Vale	14 00		
2 05	Plymouth (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
16 90	Pockmouche	14 00		
13 09	Pockshaw	9 99		
36 00	Pointe de Bute	10 00		
236 26	Pointe du Chêne	66 00		
5 68	Pointe la Nim	10 00		
0 46	Pointe Sapin	10 00		
41 48	Pointe Wolfe	10 00		
32 39	Pollett River	10 00		
8 69	Pomroy Ridge	10 00		
3 47	Poodiac	10 00		
29 99	Poquiock	19 00		
6 46	Portage River	10 00		
161 08	Port Elgin	64 00	50 00	
16 07	Prince of Wales	13 00		
61 00	Prince William	16 00		
48 75	Prince William Station	20 00		
3 67	Prosser Brook	10 00		
5 98	Quaco Road	10 00		
6 78	Queensbury	10 00		
2 70	Ratter's Corner	10 00		
9 04	Read	10 00		
20 38	Red Bank	12 00		
31 07	Renous Bridge	12 00		
10 06	Renous River (*surplus antérieur, porté à l'avoir)	*9 17		
755 43	Richibucto	426 00		40 00
6 00	Richibucto Village	10 00		
79 87	Richmond Corner (*y compris arrérages)	31 92	*30 00	
15 58	Riley Brook	10 00		
7 40	Riverbank (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
112 79	Rivière Charlo	26 00	8 00	
43 75	Rivière de Chute	20 00		
41 11	Rivière Louison	32 00		
74 83	River Side	38 00		
8 55	River View	10 00		
3 81	Rivières des Caches (depuis le 1er décembre 1878)	3 33		
6 95	Robertson's Point	10 00		
2 10	Robichaud (depuis le 1er novembre 1878)	4 16		
145 03	Rockland	88 00		
36 63	Rockport	22 00		
9 29	Rockville	10 00		
12 73	Rolling Dam	10 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts	$ cts.
10 18	Rosedale	10 00		
10 50	Rosevale	12 00		
240 40	Rothsay	110 00		
57 60	Round Hill	46 00		
16 81	Roxburgh	10 00		
2 11	Royal Road	10 00		
11 82	Royalton	10 00		
16 19	Rusagornis	10 00		
12 71	Rusagornis Station	10 00		
1,116 40	St. André	742 00		100 00
5 10	Ste. Anne (ci-devant Chockfish)	22 00		
4 26	St. Antoine	10 00		
95 64	Ste. Croix	92 00		
669 32	St. George	462 00		40 00
29 92	St. Hilaire	10 00		
2 39	St. Isidore (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
32,127 74	St Jean (salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
149 91	St. Joseph	42 00		
6 12	St. Leonards	10 00		
276 48	St. Martins	112 00		
8 31	St. Marys	10 00		
109 45	St. Mary's Ferry	64 00		
11 01	St. Pauls	10 00		
10,903 56	St. Stephen (les affaires du bureau et salaire correspondant sont exceptionnels cette année)	1,769 93	120 00	120 00
4 36	St. Thomas	10 00		
1,650 61	Sackville	691 00	40 00	60 00
8 00	Salem	10 00		
521 57	Salisbury (*4 mois; discontinué)	198 00	*16 67	
5 08	Salmon Beach	18 00		
13 09	Salmon Creek	10 00		
36 [illegible]	Salmonhurst	10 00		
41 75	Salmon River	10 00		
17 37	Salt Springs	10 00		
14 33	Scotch Ridge	10 00		
3 82	Scotch Settlement	10 00		
13 61	Scotch Town	10 00		
5 50	Scovill's Mills	10 00		
4 41	Sea Dog Cove (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
35 55	Seal Cove	10 00		
23 75	Second Falls	18 00		
1 26	Second Westcock	10 00		
0 00	Sevogle (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
3 87	Shanglee	10 00		
12 45	Shanklin	10 00		
10 [illegible]	Shannon (*y compris arrérages)	*10 42		
5 21	Shannonvale	10 00		
3 61	Sheba (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
1,159 38	Shediac	432 99	75 00	40 00
4 60	Shediac Bridge	10 00		
10 00	Shediac Road	10 00		
81 65	Sheffield	186 00		
67 62	Sheffield Academy	26 98		
0 00	Shepody Road	10 00		
0 70	Shinnickburn (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
99 38	Shippigan	51 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
4 00	Silverstream	10 00		
98 70	Smith's	42 00		
19 22	Smith's Creek	12 00		
10 41	Smithtown	10 00		
30 50	Somerville	10 00	12 00	
10 04	Southampton	12 00		
52 98	South Bay	24 00		
6 25	South Branch, Kent	9 99		
8 46	South Branch, St. Nicholas River	10 00		
131 02	South Nelson	44 00		
168 79	South Rockland	67 51		
2 50	Speerville (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
6 40	Spence	10 00		
48 88	Sprague's Point	24 00		
105 07	Springfield, Kings	52 00	30 00	
11 97	Springfield, York	10 00		
0 00	Spruce Lake	10 00		
60 41	Stanley	22 00		
45 68	Starkey's	16 00		
3 00	Steeve's Mountain	10 00		
6 20	Steeve's Settlement	10 00		
4 84	Stoney Creek	10 00		
0 15	Strathabo (depuis le 1er janvier 1879)	2 50		
6 88	Stymast Settlement	10 00		
7 93	Summerfield	10 00		
12 66	Summer Hill	10 00		
150 09	Surrey	60 00		
169 19	Sussex Corner	88 00		
12 50	Sussex Portage	10 00		
1,124 03	Sussexvale	340 00	60 00	40 00
4 00	Sutton Station (depuis le 1er juin 1878 ; fermé le 10 juillet 1878)	1 10		
10 29	Swan Creek	10 00		
10 61	Sypher's Cove	10 00		
27 42	Tabucintac	16 00		
91 00	Taylor Village	35 30		
7 35	Tay Mills	10 00		
17 07	Tay Settlement	10 00		
45 96	Tedish	16 00		
1 95	Temperance Vale (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
24 87	Ten Mile Creek	10 00		
11 19	Tenant's Cove	10 00		
12 64	The Range	10 00		
2 22	Thornbrook	10 00		
5 00	Thorntown	10 00		
20 10	Three Brooks	10 00		
98 54	Three Mile House	20 00		
6 05	Three Tree Creek	10 00		
10 19	Tidnish Bridge	10 00		
0 72	Tilley (depuis le 1er mars 1879)	0 83		
0 99	Titusville	10 00		
23 61	Tower Hill	10 00		
179 33	Tracadie	38 00		
28 67	Tracey's Mills	16 00		
37 64	Tracey Station	24 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 3 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
0 00	Trout Brook	10 00		
7 54	Turtle Creek	10 00		
12 10	Tweedside	10 00		
2 48	Undine	10 00		
2 81	Union Corner (bur. interm. jusqu'au 30 juin 1878)	7 50		
45 06	Upham	22 00		
6 06	Upper Abougoggin	10 00		
4 57	Upper Bay du Vin	10 00		
3 50	Upper Brighton (2 trimestres)	5 00		
3 16	Upper Burton (depuis le 1er décembre 1878)	3 75		
2 00	Upper Buctouche (5 trimestres)	12 50		
8 71	Upper Cape	10 00		
10 71	Upper Caraquet	22 00		
9 83	Upper Caverhill	10 00		
64 64	Upper Gagetown	24 00		
30 50	Upper Gaspreaux	18 00		
6 46	Upper Goshen	10 00		
12 34	Upper Grand Anse (depuis le 1er décembre 1878)	4 16		
10 39	Upper Greenwich	10 00		
6 45	Upper Hampstead (fermé le 30 novembre 1878 ; rouvert le 1er mars 1879)	7 38		
24 68	Upper Hayneville	18 00		
21 42	Upper Kent	10 00		
32 77	Upper Keswick	18 00		
9 75	Upper Keswick Ridge	10 00		
5 10	Upper Loch Lomond	10 00		
16 36	Upper Magaguadavic	10 00		
23 58	Upper Maugerville (*y compris arrérages)	*14 00		
19 34	Upper Mills	41 00		
24 94	Upper Neguac	10 00		
6 12	Upper New Horton	10 00		
6 67	Upper Otnabog	10 00		
11 86	Upper Peel	10 00		
47 09	Upper Pockmouche (*y compris arrérages)	10 00	*100 00	
12 00	Upper Queensbury	12 00		
11 18	Upper Rockport	10 00		
67 09	Upper St. Basil	36 00		
30 84	Upper St. Francis	10 00		
61 20	Upper Sackville	32 00		
82 68	Upper Sheffield	36 00		
8 37	Upper Southampton	10 00		
14 92	Upperton	10 00		
22 83	Upper Wicklow	12 00		
99 08	Upper Woodstock	64 00		
2 56	Urquharts	10 00		
92 64	Victoria (3 trimestres)	24 00		
7 92	Waasis Station	10 00		
4 39	Ward's Creek Road	10 00		
16 90	Waterborough	10 00		
57 82	Waterford	12 00		
13 60	Waterside	10 00		
48 15	Waterville	12 00		
2 12	Watson Settlement	10 00		
9 41	Waweig	10 00		

ETAT No. 3, D.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
160 57	Weldford	60 00		
7 16	Wellington	10 00		
117 08	Welsford	66 00		
22 70	West Branch St. Nicholas River	10 00		
18 81	Westcock (3 trimestres)	7 50		
10 22	Westfield	10 00		
109 51	Westfield Station	110 00		
12 00	West Glassville	10 00		
186 57	Westmoreland Point	126 00	50 00	
141 85	West Quaco	54 00		
0 00	Wheaton Settlement (*y compris arrérages)	*15 00		
1 63	Whitehead (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
51 43	White's Cove	18 00		
3 78	White's Point	10 00		
0 80	Whitney	12 00		
11 12	Whittier's Ridge	10 00		
17 20	Wickham	10 00		
36 85	Wicklow	26 00	16 00	
3 86	Williamstown	10 00		
5 21	Willowdale	10 00		
23 66	Willowgrove	10 00		
0 00	Wilson's Beach	10 00		
13 72	Winding Ledges	10 00		
13 57	Windsor	10 00		
22 31	Wood Point	10 00		
1,972 39	Woodstock	898 00	300 00	200 00
3 94	Woodstock Road Station	10 00		
140 12	Woodward's Cove	50 00		
21 57	Woodworth (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
8 25	Yoho	10 00		
24 84	Young's Cove	10 00		
$101,678 81	Totaux	$28,156 51	$2,360 67	$1,330 00

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

7—8½**

ETAT No. 3, D.

DÉTAILS des salaires payés aux différents gardiens de bureaux intermédiaires en le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau.			Salaires. $	cts.
Big Cove (érigé en bureau de poste le 1er juillet 1878)			2	50
Boundary, Presqu'ile (érigé en bureau de poste le 1er juillet 1878)			2	50
Henderson Settlement	do	do	2	50
Holmesville	do	do	2	50
Kay Settlement	do	do	2	50
North Lake, Westmoreland (bureau de poste de Cookville depuis le 1er mai 1878)			0	83
Union Corner (érigé en bureau de poste le 1er juillet 1878)			2	50
Total			$15	83

N.B.—Le revenu provenant de la vente des timbres-poste est compris, aux pages 102 à 115, dans celui perçu aux différents bureaux de poste auxquels les bureaux intermédiaires sont annexés.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

ETAT No. 3, E.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour salaires, etc., dans le Manitoba (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest) ; indiquant dans chaque cas le nom de la personne, le service ou la fonction et le montant payé, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.	$ cts.	$ cts.
W. Hargrave	Maître de poste	1,400 00	
J. O. Poitras	Commis de 2e classe, promu de la 3e classe le 1er avril 1879	825 00	
C. Desormier	do 3e	600 00	
L. O. Bourget	do 3e	600 00	
J. McKenzie	Porter	300 00	
J. Cowan	Commis surnuméraire, depuis le 1er octobre 1878	291 39	
	Total		$4,016 39

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 3, E.

DÉTAILS des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyer, combustible et éclairage ; et du revenu perçu aux différents bureaux de poste en le Manitoba (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
76 27	Alexandria (depuis le 1er juin 1878)	8 33	....	....
47 31	Baie St. Paul	10 00	....	....
15 77	Boyne River (fermé le 3 mai 1878)	1 66	....	....
67 84	Burnside	18 00	....	....
30 36	Campbellville (depuis le 1er juin 1878)	8 33	....	....
15 09	Clandeboye	10 00	....	....
28 61	Cook's Creek	10 00	....	....
19 26	Dynevor (3 trimestres)	9 00	....	....
116 98	Emerson (depuis le 1er novembre 1878 ; fermé le 31 décembre 1878)	1 66	....	....
1,039 89	Emerson (West Lynne, jusq. 31 décembre 1878)	272 00	....	....
16 13	Greenwood	10 00	....	....
65 84	Headingly	30 00	....	....
233 68	High Bluff	46 00	....	....
32 78	Kildonan (3 trimestres)	30 00	15 00	....
2 80	Loretto (2 trimestres)	5 00	....	....
189 00	Lower Fort Garry (*depuis le 1er juillet 1878)	96 00	*37 50	....
53 15	Miami (depuis le 1er juin 1878)	8 33	....	....
20 53	Middle Church	10 00	....	....
131 33	Nelsonville (depuis le 1er juin 1878)	8 33	....	....
11 79	Oakland	10 00	....	....
26 48	Oak Point	10 00	....	....
31 66	Ossawa	10 00	....	....
249 59	Palestine	62 00	....	....
16 79	Park's Creek	10 00	....	....
18 99	Pequis	10 00	....	....
63 95	Pigeon Lake	10 00	....	....
12 00	Pomeroy (depuis le 1er janvier 1879)	2 50	....	....
89 38	Poplar Point	28 00	....	....
773 13	Portage Laprairie	126 00	....	....
2 75	Prairie Grove (3 trimestres)	7 50	....	....
68 26	Rockwood	16 00	....	....
58 17	Rosseau Crossing	10 00	....	....
41 74	St. Agathe	10 00	....	....
100 68	St. Andrews	54 00	....	....
34 10	St. Anns (2 trimestres)	15 00	....	....
254 84	St. Boniface (3 trimestres)	55 50	....	....

Etat No. 3, E.—Détails du revenu, des salaires et allocations en le Manitoba, (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.- Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
8 91	St. Charles (2 trimestres)	5 00		
38 33	St. François Xavier	12 00		
47 87	St. James	12 00		
60 12	St. Jean Baptiste (3 trimestres)	7 50		
16 75	St. Laurent	10 00		
59 58	St. Norbert	24 00		
3 56	St. Vital (3 trimestres)	7 50		
25 77	Salterville (depuis le 1er juin 1878; 7 mois)	5 83		
96 62	Scratching River (2 trimestres)	10 00		
184 40	Selkirk (3 trimestres)	39 00		
27 92	Springfield	10 00		
49 94	Stoddartville (depuis le 1er juin 1878)	8 33		
0 00	Stonewall (comptes non reçus)	0 00		
50 45	Totogan	10 00		
4 86	Victoria (depuis le 1er juillet 1878)	5 00		
22 75	Wellington	10 00		
66 85	Westbourne	40 00		
11,888 38	Winnipeg (Salaires et dépenses indiqués ailleurs)			
46 55	Woodlands	10 00		
30 82	Woodside	10 50		
	KÉWATIN.			
104 66	Darlington (depuis le 1er octobre 1878)	5 00		
70 82	Fort Francis	28 00		
115 25	Gimli	10 00		
12 81	Hoosavick (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
	TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
146 53	Battleford (3 trimestres)	7 50		
135 05	Carleton	10 00		
45 37	Fort Edmonton	10 00		
25 94	Fort Saskatchewan (3 trimestres)	7 50		
14 26	Grandin (3 trimestres)	7 50		
84 44	Little Saskatchewan	10 00		
78 62	Livingstone (3 trimestres)	7 50		
19 47	Shoal Lake (1 trimestre)	2 50		
$17,640 60	Totaux	$1,388 80	$52 50	

H. A. Wickstead,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT No 3, F.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour salaires, etc., en la C.-Britannique ; indiquant dans chaque cas, le nom de la personne, le service ou la fonction, et le montant payé, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom	Service.	Salaire.	Total.
	DIVISION DE L'INSPECTEUR.	$ cts.	$ cts.
R. Wallace	Inspecteur des postes, et maît. de poste de Victoria	2,400 00	
E. H. Fletcher	Commis de 2me classe	1,100 00	
			3,500 00
	BUREAU DE POSTE DE VICTORIA.		
W. G. Reynolds	Commis de 2me classe, jusq. 30 nov. 1878 (décédé)	521 66	
W. H. Dorman	do	980 00	
R. Jamieson	Commis de 3me classe, jusq. 31 août 1878 (résigné) ; et encore, commis tempor., dep. le 15 nov., '78	530 00	
C. Wylde	Commis temporaire, depuis le 1er septembre 1878	400 00	
J. Smith	Messager	180 00	
			2,611 66
	Total		$6,111 66

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

ETAT No. 3, F.

DÉTAILS des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyer, combustible et éclairage ; et du revenu perçu aux différents bureaux de poste, en la C.-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
105 09	Alexandria	20 00	....	....
28 75½	Ashcroft (3 trimestres)	15 00	....	....
496 40	Barkerville	300 00	....	....
32 73	Burrard Inlet	20 00	....	....
91 65	Cache Creek (fermé le 31 mai 1878; rouvert le 1er janvier, 1879)	8 99	....	....
72 00	Cassiar (5 trimestres)	43 20	....	....
19 84	Chemainus (3 trimestres)	15 00	....	....
188 21	Chilliwack	60 00	....	....
401 83	Clinton	154 00	80 00	....
131 04	Comox	20 00	....	....
67 29	Cowichan	28 00	....	....
35 18	Dog Creek (3 trimestres)	15 00	....	....
2 20	Duck et Pringle (3 trimestres)	15 00	....	....
910 55	Esquimalt	300 00	....	....
0 00	Glenora (comptes non reçus)	0 00	....	....
273 39	Granville	142 15	....	....
97 09	Hope	20 00	....	....
269 35	Kamloops (3 trimestres)	70 00	....	....
20 16	Kootenay	20 00	....	....
101 80	Lac La Hache	20 00	....	....
102 05	Ladner's Landing (3 trimestres)	15 00	....	....
79 90	Langley	40 00	....	....
86 06	Lillooet	48 00	....	....
129 27	Lytton	64 00	....	....
91 11	Maple Bay	20 00	....	....
59 64	Maple Ridge	20 00	....	....
65 54	Matsqui	20 00	....	....
299 58	Moodyville	123 64	....	....
885 56	Nanaimo	336 00	....	....
2,239 79	New Westminster	1,200 00	....	....
44 97	Nicola Lake	20 00	....	....
95 28	Okanagon	20 00	....	....
20 80	Okanagon Mission (3 trimestres)	15 00	....	....
20 05	Pavilion	20 00	....	....
15 21	Quadra (depuis le 1er juillet 1878)	15 00	....	....
205 97	Quesnelle	156 00	20 00	....

ETAT No. 3, F.—Détails du revenu, des salaires et allocations en la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts	$ cts.	$ cts.
38 39	Salt Springs Island	20 00	....	....
4 22	Skeena (1 trimestre)	5 00	....	....
141 20	Soda Creek (3 trimestres)	51 00	....	....
85 11	Somenos (*y compris arrérages)	*25 00	....	....
48 00	Sooke	20 00	....	....
101 78	Spence's Bridge	20 00	20 00	....
90 57	Sumas (3 trimestres)	28 50	....	....
191 49	Van Winkle	148 00	....	....
9,198 93	Victoria (Salaires et dépenses indiqués ailleurs)	....	....	....
65 69	Wellington (depuis le 1er juillet 1878)	15 00	....	....
658 06½	Yale	380 00	40 00	....
$18,438 78	Totaux	$4,131 48	$160 00	....

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ÉTAT No. 3, G.

DÉTAILS de tous les paiements faits pour salaires, etc., en l'Ile du Prince-Edouard, indiquant dans chaque cas le nom de la personne, le service ou la fonction, et le montant payé, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Salaire.	Service de nuit et frais de route.	Total.
	BUREAU DE POSTE DE CHARLOTTETOWN.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A. A. Macdonald	Maître de poste	1,500 00		
W. W. McLeod	Sous-maître de poste et sous-inspecteur	1,200 00		
D. A. Macdonald	Commis de 3e classe	800 00		
J. A. Lawson	do	760 00		
W. C. Harris	do 4e	520 00		
N. White	do	520 00		
B. Trainor	do	520 00		
J. M. Campbell	do	480 00		
T. W. Hazard	do	480 00		
				6,730 00
	SERVICE DE LA MALLE PAR CHEMINS DE FER.			
J. A. Carman	Commis de 2e classe de la malle par ch. de fer.	720 00	112 30	
O. R. Crabbe	do 3e classe do do	520 00	125 90	
P. Westaway	do temporaire do do dep. le 16 déc. 1878 jusq. 31 janvier 1879	60 64	7 80	
				1,546 64
	Totaux	$8,080 64	$246 00	$8,326 64

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

11

ETAT No. 3, G.

DÉTAILS des salaires ; allocations pour expéditions en passe ; allocations pour loyer, combustible et éclairage ; et du revenu perçu aux différents bureaux de poste en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
10 98	Albany	10 00		
724 87	Alberton (*y compris arrérages)	*328 50	20 00	
13 22	Alma	10 00		
4 01	Argyle Shore	10 00		
5 01	Armadale	10 00		
23 85	Augustine Cove	10 00		
268 15	Barrett's Cross	18 00	80 00	
11 90	Baie Fortune	10 00		
26 21	Bayview	10 00		
40 49	Beach Point	10 00		
14 22	Bear River	10 00		
8 64	Beaton's Mills	10 00		
114 46	Bedeque	52 00	16 00	
105 01	Belfast	46 00		
20 46	Belle Creek	10 00		
8 13	Big Marsh	10 00		
16 87	Bloomfield	10 00		
61 86	Bonshaw	18 00	16 00	
23 47	Bothwell	16 00		
10 16	Brackley Point	10 00		
6 91	Brackley Point Road	10 00		
11 99	Brae	10 00		
16 42	Brae Station (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
12 32	Brooklyn	10 00		
8 90	Bull Creek	10 00		
9 31	Burlington	10 00		
3 28	Cable Head	10 00		
17 60	Caledonia	12 00		
26 21	Cap Traverse	10 00		
25 33	Cap Wolfe	10 00		
155 07	Cardigan Bridge	30 00	16 00	
17 96	Cardigan Road	10 00		
34 56	Carleton	18 00		
30 31	Cavendish	12 00		
15 40	Cavendish Road	10 00		
9,525 17	Charlottetown (salaires et dépenses indiqués aill.)			
4 66	Chepstow (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
24 17	Cherry Grove	10 00		
45 72	Cherry Valley	20 00		
5 04	Clear Spring (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
3 68	Clermont	10 00		
7 77	Clyde Station	10 00		
34 69	Cornwall	12 00		
86 85	County Line	10 00	40 00	
11 26	Cove Head	10 00		
5 00	Cove Head Road	10 00		
205 86	Crapaud (*y compris arrérages)	*49 00	16 00	
6 57	Darlington	10 00	20 00	
23 66	Darnley	10 00		

ETAT No. 3, G.—Détails du revenu, des salaires et allocations en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
9 29	De Gros Marsh	10 00		
13 39	De Sable	14 00		
2 66	Dromore	10 00		
68 30	Dundas	32 00		
5 81	East Baltic	10 00		
13 06	East Point	10 00		
23 46	Egmont Bay	10 00		
10 71	Elliott's Mills	10 00		
15 09	Elmsdale	10 00		
2 91	Emyvale	10 00		
16 10	Fairfield	10 00		
8 37	Farmington	10 00		
7 64	Fifteen Point	10 00		
7 45	Fitzgerald Station	10 00		
23 57	Flat River	14 00		
4 38	Forest Hill (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
7 31	Fort Augustus	10 00		
7 93	Fredericton Station	10 00		
29 28	Freetown	10 00		
48 61	French River	12 00		
11 08	French Village	10 00		
15 55	Gasperaux	10 00		
679 07	Georgetown	208 00	100 00	
4 48	Glenfanning	10 00		
5 59	Goose River (5 trimestres)	12 50		
22 61	Graham's Road	12 00		
10 99	Grand Tracadie	10 00		
22 83	Granville	10 00		
15 29	Hamilton	10 00		
32 29	Hamptown	10 00		
6 16	Hartsville	10 00		
10 97	Hazel Grove	10 00		
182 62	Head of St. Peter's Bay	40 00	60 00	
23 55	Higgin's Road	10 00		
35 98	Holmes' Mills	10 00		
9 46	Hope River	10 00		
52 29	Hunter's River	10 00	80 00	
18 41	Indian River	24 00		
10 27	Inverness	10 00		
4 74	Johnston's River	10 00		
10 64	Kelly's Cross	10 00		
14 77	Kildare	10 00		
47 34	Kinross	14 00		
11 63	Launching Place	10 00		
5 96	Little Harbour	10 00		
37 00	Little Sands	14 00		
6 09	Little Tignish	10 00		
7 84	Little York	10 00		
12 68	Long Creek	10 00		

ETAT No. 3, G.—Détails du revenu, des salaires et allocations en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
19 13	Long River	10 00		
7 94	Lot 1	10 00		
63 83	Lot 4	16 00		
14 35	Lot 6	10 00		
23 24	Lot 8	10 00		
13 39	Lot 10	10 00		
33 06	Lot 11	14 00		
80 83	Lot 12	12 00		
19 44	Lot 14	12 00		
8 94	Lot 16	10 00		
3 30	Lot 30	10 00		
5 71	Lot 35	10 00		
14 00	Lot 45	10 00		
50 90	Lot 56	20 00		
10 47	Lot 67	10 00		
16 84	Lower Freetown	10 00		
16 44	Lower Montague	10 00		
14 89	McDougall	10 00		
17 95	Maddock	10 00		
31 60	Margate	26 00		
27 71	Marie Bridge	10 00		
8 94	Marshfield	10 00		
3 43	Mermaid Farm	10 00		
16 93	Middleton	10 00		
33 15	Millview	10 00		
3 99	Milton Station	10 00		
25 12	Miminigash	10 00		
57 27	Miscouche	26 00	20 00	
5 74	Monaghan	10 00		
414 53	Montague Bridge	120 00	100 00	
11 32	Montague Cross	10 00		
19 44	Montrose	10 00		
67 48	Morrell	30 00		
6 27	Morrell, Rear	10 00		
8 34	Mount Albion	10 00		
10 95	Mount Pleasant	10 00		
212 03	Mount Stewart	32 00	16 00	
10 01	Muddy Creek	10 00		
23 33	Murray Harbour, North	10 00		
13 45	Murray Harbour Road	10 00		
116 76	Murray Harbour, South	54 00		
59 12	Murray River	10 00		
4 41	Nail Pond (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
7 98	New Annan do do	7 50		
68 22	New Glasgow	24 00		
14 30	New Haven	10 00		
40 36	New London	16 00		
49 35	New Perth	20 00		
1 81	Newton	10 00		
18 18	New Wiltshire	10 00		
4 71	Nine Mile Creek	10 00		
7 34	Norborough	10 00		
4 31	Northam	10 00		
15 21	North Bedique	10 00		
13 85	North Lake	10 00		

ETAT No. 3, G.—Détails du revenu, des salaires et allocations en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste, etc.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
20 42	North River	10 00		
54 52	North Rustico	10 00		
44 81	North Tyron	20 00		
5 13	O'Leary's Road	10 00		
47 96	O'Leary's Station	10 00		
54 64	Orwell	18 00	36 00	
16 35	Orwell Cove	10 00		
27 18	Oyster Bed Bridge	10 00		
4 01	Palmer Road (depuis le 1er juillet 1878)	7 50		
17 40	Park Corner	10 00		
8 13	Peake's Station, No. 38 (dep. le 1er octobre 1878)	5 00		
14 89	Peter's Road	10 00		
2 40	Peterville	10 00		
23 42	Pinette	10 00		
3 92	Pisquid	10 00		
5 99	Pisquid Road	10 00		
15 93	Point Prim	10 00		
96 28	Port Hill	42 00	30 00	
107 01	Pownal	34 00		
99 14	Princetown	24 00		
5 87	Princetown Road	10 00		
16 15	Red Point	10 00		
26 91	Rollo Bay	22 00		
13 25	Rollo Bay Cross	12 00		
16 70	Rona	10 00		
7 99	Rose Valley	10 00		
33 83	Rustico	10 00		
13 09	St. Andrews	10 00		
13 31	St. Anns	10 00		
77 02	St. Eleanors	44 00		
10 19	St. Margarets	10 00		
10 87	St. Mary's Road	10 00		
2 29	Scotch Fort	10 00		
8 68	Sea Cow Pond	10 00		
26 58	Searletown	10 00		
3 09	Selkirk Road	10 00		
9 90	Skinner's Pond	10 00		
11 85	Somerset	10 00		
749 55	Souris, East	126 00	80 00	
36 18	Souris, West	18 00		
146 49	South Port	84 00		
5 62	South West Lot 16	10 00		
4 51	South Wiltshire	10 00		
15 79	Springfield	10 00		
60 06	Stanley Bridge	20 00		
20 62	Sturgeon	16 00		
6 74	Suffolk Road	10 00		
2,384 17	Summerside	700 00	120 00	120 00
15 67	Summerville	10 00		
249 83	Tignish	90 00	16 00	
9 74	Tracadie Cross	10 00		
11 02	Travellers' Rest	10 00		

ETAT No. 3, G.—Détails du revenu, des salaires et allocations en l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

N.B.—Les salaires des maîtres de poste ne sont pas calculés d'après la vente des timbres, mais sur une commission ou percentage prélevé sur la correspondance qui se fait à leurs bureaux.

Revenu brut de la vente des timbres-poste.	Nom du bureau de poste.	Salaires.	Allocations pour expéditions en passe.	Allocations pour loyers, combustible et éclairage.
$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
47 07	Tryon	10 00	16 00	
41 55	Tyne Valley	10 00		
3 79	Union Road	10 00		
16 62	Valleyfield	10 00		
261 26	Vernon River	16 00	100 00	
32 28	Vernon River Bridge	10 00		
110 83	Victoria	14 00		
17 22	Victoria Cross	10 00		
8 11	Webster's Corners	10 00		
19 28	Wellington	10 00	10 00	
25 67	West Cape	10 00		
11 60	Western Cove Head	10 00		
9 00	Western Road	10 00		
22 93	West Point	10 00		
9 06	West St. Peter's Bay	10 00		
42 62	Wheatly River	10 00		
18 71	Whim Road Cross	10 00		
9 03	Wilmot Valley	10 00		
1 34	Winsloe Road	10 00		
47 52	Wood Island	18 00		
$20,870 40	Totaux	$4,425 50	$1,008 00	$120 00

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE D'ONTARIO.

(D. DANS L'ÉTAT No. 3, A.)

DÉTAIL des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Amherstburg	0	30
Barrie	47	55
Belleville	77	25
Bowmanville	47	35
Bracebridge	0	30
Brampton	80	28
Brantford	108	47
Brockville	111	25
Caledonia Springs	0	45
Chatham	46	95
Cobourg	9	15
Collingwood	39	30
Cornwall	5	10
Dundas	6	60
Exeter	26	25
Fergus	19	05
Galt	2	88
Gananoque	6	39
Georgetown	51	00
Goderich	3	12
Guelph	3	00
Hamilton	1,416	84
Harriston	30	45
Ingersoll	72	96
Kincardine	28	99
Kingston	406	05
Lindsay	19	50
Listowel	61	41
London	871	50
Lucan	3	00
Meaford	21	75
Millbrook	8	25
Milton, West	47	25
Morrisburg	1	29
Mount Forest	2	40
Napanee	68	40
Newmarket	11	31
Orillia	16	85
Oshawa	137	55
Ottawa	633	75
Owen Sound	30	30

(D. DANS L'ETAT No. 3, A.)—Détail des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Paisley	61	20
Palmerston	8	10
Paris	2	61
Pembroke	16	11
Perth	20	22
Peterboro'	66	60
Picton	11	25
Port Colborne	1	50
Port Dover	4	50
Port Hope	66	00
St. Catharines	59	26
St. Marys	84	54
St. Thomas	124	27
Sarnia	40	50
Simcoe	33	58
Stratford	65	70
Strathroy	45	95
Toronto	4,042	96
Uxbridge	7	65
Welland	19	35
Whitby	16	44
Wingham	10	52
Woodstock	54	24
Total	$9,444	84

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE QUEBEC.

(D. DANS L'ÉTAT No. 3, B.)

DÉTAIL des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Hull	2	25
Montréal	4,064	25
Québec	835	14
St. Hyacinthe	31	20
St. Jean	13	05
Total	$4,945	89

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(D. DANS L'ÉTAT No. 3, C.)

DÉTAIL des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Amherst	0	45
Halifax	945	19
Truro	12	00
Windsor	10	80
Total	$968	44

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(D. DANS L'ÉTAT NO. 3, D.)

DÉTAIL des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Chatham	38	70
Frédéricton	25	59
Newcastle	22	95
St. Jean	880	35
Woodstock	9	00
Total	$976	59

A. CAMPBELL,
Maître-général de postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(D. DANS L'ÉTAT NO. 3, E.)

DÉTAIL des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, dans le Manitoba (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pend. l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Winnipeg	71	40
Total	$71	40

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(D. dans l'Etat No. 3, F.)

Détail des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Victoria	10	50
Total	$10	50

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. Wicksteed,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(D. dans l'État No. 3, G.)

Détail des sommes payées pour commissions sur la vente des timbres-postes aux vendeurs de timbres, dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau de poste.	Montant.	
	$	cts.
Charlottetown	34	35
Total	$34	35

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. Wicksteed,
Comptable.

PROVINCE D'ONTARIO.

(A. DANS L'ÉTAT NO. 4, A.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant.	
			cts.
J. Dewé, inspect. en chef	Frais de route, Ontario	195	90
J. D. Paterson, sous-insp.	do do	74	70
	Division de Kingston.		
R. W. Barker, I.B.P.	Frais de route	580	05
Allan Jones.	do	39	20
W. S. Smyth	do	12	00
	Division de London.		
G. E. Griffin, I.B.P.	Frais de route	197	55
G. Cox, sous-inspecteur	do	469	85
W. Blair	do	3	00
R. G. Mercer	do comme commis convoyeur sur chemin de fer	4	50
W. Blair	do do do	10	50
	Division d'Ottawa.		
T. P. French, I.B.P.	Frais de route	657	55
C. P. LeSueur	do	0	70
E. S McDermott	do	9	00
G. W. Baker	do	28	35
W. A. Jones	do comme commis convoyeur sur chemin de fer	27	00
T. O. Butler	do do do	51	00
R. Peden	do do do	5	00
A. A. Smith	do do do	83	25
J. F. O'Connor	do do do	1	50
M. J. Whitty	do do do	1	50
J. B. Gillissie	do do do	48	50
	Division de Toronto-Est.		
D. Spry, I.B.P	Frais de route	522	55
J. Henderson, sous-insp.	do	56	67
J. Lawder	do comme commis convoyeur sur chemin de fer	5	10

(A. DANS L'ETAT NO. 4, A.)—DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant. $	cts.
	TORONTO, DIVISION OUEST.		
M. Sweetnam, I.B.P......	Frais de route..	478	50
C. L. Stephens, sous-insp.	do	204	09
G. T. B. Gurnett............	do	8	40
G. A. Burnham.....	do comme commis convoyeur sur chemin de fer	18	50
N. J. Clark...................	do do do	20	20
Commis de la malle ang..	Part afférente à Ontario dans les dépenses pour le service des malles anglaises..	978	25
Commis de la mal. océan.	Part afférente à Ontario, dans les allocations pour voyages, pour défrayer les dépenses du service..	3,620	29
Maître de poste, Toronto	Frais de route pour affaires de bureau de poste..	29	40
J. Ferguson.	do do	6	80
	Total..	$8,449	35

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(A. DANS L'ETAT No. 4, B.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant. $	cts.
J. Dewé, inspect. en chef	Frais de route, Québec	461	30
	Division de Montréal.		
E. F. King, I.B.P.	Frais de route	180	08
D. Nelligan, sous-inspect.	do	246	09
J. P. Chillas	do	40	90
do	do comme commis convoyeur sur chemin de fer	3	00
U. Beauregard	do do do	7	50
	Division d'Ottawa.		
T. P. French, I.B.P.	Frais de route, Québec	255	50
	Division de Québec.		
W. G. Sheppard, I.B.P.	Frais de route	567	89
A. X. Talbot, sous-insp.	do	333	43
J. L. Anctil, do	do	135	35
H Huot	do	41	06
H. Huot	do comme commis convoyeur sur chemin de fer	20	25
C. Vohl	do do do	83	60
J. G. Bourget	do do do	51	95
Commis de la malle ang.	Part afférente à Québec dans les dépenses pour le service des malles anglaises	380	10
Commis de la mal. océan.	Part afférente à Québec, dans les allocations pour voyages, pour défrayer les dépenses du service	1,406	68
	Total	$4,214	68

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(A. DANS L'ETAT No. 4, C.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant. $	cts.
J. Dewé, inspect. en chef	Frais de route, Nouvelle-Ecosse	296	15
F. M. Passow, I.B.P.	do do	474	95
J. D. Story, aide	do do	87	00
S. J. R. Sircom	do do	3	35
T. E. Davison	do do comme commis convoyeur sur chemin de fer	10	50
S. J. R. Sircom	do do do do do	24	00
Maître de poste, Sydney	Frais de route pour affaires de bureau de poste	30	00
	Total	$925	95

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(A. DANS L'EAT No. 4, D.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant. $	cts.
J. Dewé, inspect. en chef	Frais de route, Nouveau-Brunswick	7	60
J. McMillan, I.B.P	do do	812	70
W. C. Whittaker	do do	60	00
do	do do comme commis convoyeur sur chemin de fer	13	50
	Total	$893	80

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(A. DANS L'ETAT No. 4, E.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, dans le Manitoba, (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant.	
		$	cts.
Maitre de poste, Winnipeg	Frais de route pour affaires de bureau de poste	10	75
	Total.	$10	75

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(A. DANS L'ETAT No. 4, F.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant.	
		$	cts.
E. H. Fletcher	Frais de route pour affaires de bureau de poste	17	00
	Total	$17	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(A. DANS L'ÉTAT No. 4, G.)

DÉTAIL des frais de route pour le service du ministère des postes, dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Service.	Montant.	
		$	cts.
W.W.McLeod, sous-I.B.P.	Frais de route	128	47
	Total	$128	47

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

11

PROVINCE D'ONTARIO.

(B. DANS L'ÉTAT NO. 4, A.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
B. A. Bank Note Co.	Gravure et impression de timbres-postes pour le ministère des postes en Ontario	25,903	35
Pritchard et Mingard	Timbres et cachets de bureau pour le ministère des postes en Ontario	1,569	23
W. C. Fanner	Balances et poids pour le ministère des postes en Ontario	1,037	58
D. McNee et fils	Pavillons fédéraux do do	79	01
Chamberlain Manufacturing Co	Timbres à mains do do	65	00
J. A. Leamle	Caractères, encre à timbrer, etc., do	12	75
Maynard et Harris	Boutons pour uniformes do do	8	44
Chamberlain Manufacturing Co	Encre à timbrer pour l'inspect. en chef des bureaux de poste	6	00
C. Potter	Crayons à dessiner à double ressort do	4	00
H. Pace	Réparation d'horloge do	2	50
N. McNeil	do boîtes aux lettres pour l'I.B.P., Kingston	19	80
W. Howe	Peinturage do do	2	50
W. Robinson	do do do	1	50
C. Lausen	Peinturer le mât du pavillon do	2	50
W. H. Harmer	Menuiserie do	6	00
J. Stevenson	Tampons en caoutchouc do	6	00
G. M. Wilkinson	Paniers à papiers de rebut do	3	35
R. Waldron	Essuie-mains do	2	40
R. M. Horsey	Quincaillerie do	1	94
S. T. Drennan	Tabouret pour le bureau do	0	25
Stewart et Cie	Boîtes à lettres sur rues pour l'I. B. P., London	96	00
O. K. Miller et Cie	Cadenas pour boîtes à lett. sur rues pour l'I.B.P., London	40	00
J. Kay	Tapis do	65	00
C. Anundson	Natte en fibre de coco, posage de tapis, etc., do	95	65
E. Rogers et Cie	Plomberie do	44	11
C. Anundson	Menuiserie do	14	90
E. A. Taylor et Cie	Monter des cartes do	19	75
W. H. Philips	Graver le timbre du bureau de poste do	4	00
Goodace et Cole	Cachets de liége oblitérants do	9	50
Harris et Campbell	Meubles pour le bureau de l'I. B. P., Ottawa	22	65
Blyth et Kerr	Boîtes de commis de malle do	10	00
T. Friedrick	Clés pour les boîtes sur rues pour l'I. B. P., Ottawa	1	00
L. Daillebough	Menuiserie do	7	00
P. A. Lariviere	Réparer voiture de la malle do	3	00
G. Watson	Boîtes de commis de malle pour l'I. B. P., Toronto	18	00
Ontario Brass Works	Tube de lampe, etc., do	14	75
J. Scott	Essuie-mains do	3	50
W. H. Sparrow	Huile d'olive et huileurs do	0	98
Aikenhead et Crombie	Quincaillerie do	0	94

(B. DANS L'ÉTAT No 4, A.)—Détail des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
R. Malcom	Faire et rép. des boîtes à lett. sur rues, pour l'I.B.P., Toronto ouest	85	66
T. Thompson	do do do do do	61	80
Beaver Lock Works	do do do do do	41	20
J. Roberts	Réparer serrures de sacs de malle, etc., do	44	85
Yale Lock Manufac'g Co.	do do do	11	44
W. H. Sparrow	Réparer boîtes de commis de malle do	2	40
C. S. Kenyon	Réparer le timbre à date do	1	00
W. Adamson et Cie	Savon, balais, etc., do	4	00
J. Stevenson	Encre à timbrer do	1	00
Withrow et Hillock	Menuiserie do	7	10
J. Crawford	Réparer le timbre du bureau de poste, Brockville do	3	50
G. et A. Bruce	Menuiserie pour le bureau de poste, Guelph do	4	48
W. H. Jacornt	Vitrerie do	4	30
C. Piercy	Menuiserie pour le bureau de poste, Hamilton	30	92
J. Reid	do do	7	90
T. Freeborn	Vitrerie do	23	05
H. Harding	Plomberie do	14	31
Copp Frères	Ferblanterie do	11	78
Leitch et Turnbull	Serrurerie do	9	69
J. Guinn	do do	5	55
Hamilton Lock Works	do do	0	75
T. White	Maçonnerie do	5	50
T. Irwin et Cie	Réparer la fournaise do	6	25
J. W. Baine	Lanternes, huile, etc. do	10	85
Hamilton Gas Works	Lanterne, lampe, etc. do	6	80
J. Philp	Couvrir des tampons do	2	50
R. M. Horsey	Ferblanterie do	43	91
T. McMahon	Vitrerie do	8	85
A. Williamson	Menuiserie do	4	62
Cie. du gaz de Kingston	Appareils à gaz do	12	50
G. M. Wilkinson	Savon, balais, etc. do	6	85
D. O'Connor	Encre à timbrer do	11	00
R. Waldron	Essuie-mains do	2	10
M. Dine	Réparer le tapis do	12	75
P. Cafmene	Réparer le mât du pavillon do	1	00
T. McAulay	Nettoyer timbre, mand. d'art. d'arg. do	0	75
Wright et Durand	Menuiserie ponr le bureau de poste, London	154	15
E Rogers	Plomberie do	67	46
Noble et Hargreaves	Vitrerie do	22	40
J. McBride	Quincaillerie do	54	93
C. Anundson	Lavabo, etc. do	7	00
Dundas et Bews	Brosse, seau, etc. do	6	15
Anderson et Southcote	Huile, allumettes, etc. do	3	14
E. Adams et Cie	Huile d'olive do	3	00
J. R. Gurd	Balais do	3	00
A. McCormick	Paniers à papiers de rebut do	3	00
L. Daillebough	Menuiserie pour le bureau de poste d'Ottawa	24	25
Blyth et Kerr	do do	14	56
J. Sheppard	Vitrerie do	1	20
J. Boyden	Lit à ressort et matelas do	18	00
J. Hope et Cie	Plumeaux do	4	50
J. Hill et Cie	Savon, petit balai, balai, etc. do	4	15
Bate et Cie	Savon et bougies do	2	30
G. M. Holbrooke	Drap pour tampons do	2	00
G. Mann	Quincaillerie do	0	75
Pritchard et Mingard	Réparer timbres du bureau de poste do	0	50

(B. DANS L'ÉTAT NO. 4, A.)—Détail des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, en Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.		Montant. $	cts.
Withrow et Hillock	Menuiserie pour le bureau de poste, Toronto		193	78
J. Ritchie et Fils	Plomberie	do	131	80
M. O'Connor	Vitrerie	do	37	70
G. Harding	Plomberie	do	27	52
T. Bryant	Serrurerie	do	4	35
C. S. Kenyon	Timbres à date et ruban	do	74	00
A. Moses	Paniers à papier de rebut	do	36	00
W. H. Rice	Appuis en fil de fer pour fenêtre	do	15	00
W. McFarlane et Cie	Meubles de bureau	do	13	00
E. Harris et Cie	Quincaillerie	do	9	24
W. A. Murray	Essuie-mains	do	3	85
N. L. Piper et Cie	Balais, mèches de lampe, etc.	do	2	45
W. H. Sparrow	Caoutchouc, etc.	do	1	69
R. Hay et Cie	Meubles de bureau	do	1	45
C. Potter	Thermomètre	do	0	75
R. Malcom	Couvrir des tampons	do	13	70
T. Thompson	do	do	12	20
J. Buchan	Conf. de sacs pour espèces d'arg.	do	7	30
Kent Bros	Réparer les horloges	do	3	50
Matthews Frères	Encadrer un guide postal	do	0	85
J. E. Ellis	Soin des horloges	do	100	00
F. E. Ermatinger	Poser une boîte à lettres sur rue à St. Thomas		0	50
G. Lee	Réparer les timbres du bureau de poste, Wallaceburg		0	15
W. Dennis	Poser un pôteau pour prendre les sacs de malle à Bramley		5	00
J. McEwan	Réparer le do do	Pte. Farran	0	75
T. Dawson	Déplacer et réparer le do do	Utopia	4	00
A. McCarthy	Faire et ajuster des do do	diverses stations	9	55
	Total		$30,824	25

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(B. DANS L'ETAT NO. 4, B.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
B. A. Bank Note Co.......	Gravure et impression de timbres-postes pour le département, en Québec........	10,064	89
Pritchard et Mingard.....	Timbres et cachets pour le département des postes en Québec	632	81
W. C. Fanner.............	Balances et poids pour le département des postes, en Québec	403	16
Prowse frères.....	Réparer boîtes des commis de malle pour l'I.B.P., Montréal..	40	70
E. F. King	Lanternes, etc. do ..	3	50
Montreal Stencil Works..	Papier peint do ..	1	00
T. Andrews................	Plomberie pour l'I.B.P., Québec..........	40	56
J. S. Porter................ ..	Serrurerie do	12	05
Drum Cabinet Manufacturing Co.	Siéges de bureau et réparations pour l'I.B.P., Québec......	27	55
J. A. Lacombe	Stores do	8	72
J. Myler	do do	3	92
G. et C. Hossack............	Savon, huile d'olive, etc., do	4	37
S. J. Shaw..........	Quincaillerie do	2	42
J. Walker et Cie...	Serrure pour porte do	1	50
J. Davenport..............	Matière à polir pour métal do	1	00
J. P. Cane..................	Chandelier do	1	00
T. Norris	Verres do	0	45
J. Boivin	Crochets à vis do	0	15
J. B. Morin........	Boîtes de commis de malle do	6	00
Prowse frères...	Réparer les boîtes des commis de malle do	12	00
E. Chanteloup	Plomberie, etc., pour le B.P., Montréal..........	350	13
L. Barre	Menuiserie do	160	00
R. Mitchell et Cie..........	Serrurerie do	17	50
W. Lamontagne............	do do	13	60
R. J. Garand..	Peinturage do	6	00
Ramsay, Drake et Dods..	do do	4	20
D. O'Connor	Encre à timbrer do	120	00
E. J. Maxwell..............	Bois de service do	74	71
Frotheringham et Workman	Quincaillerie do	50	02
T. Sonne....................	Corde, etc. do	10	58
J. Gardiner	Filtres do	10	00
Goodyear Rubber Co	Tampons, encre à timbrer do	10	10
F. Sanschagrin	Paniers à papier de rebut do	9	10
Montreal Stencil Works..	Matériaux à timbrer do	3	08
H. A. Nelson & Sons......	Balais do	3	25
H. Grant....................	Soin des horloges do	63	00
G. Chapleau	Réparer la voûte et le coffre de sûreté pour l'I.B.P., Montréal.	20	00
Brown et Reane	Vernir des plateaux en ferblanc do	9	00
R. Charbonneau....	Reparer les meubles du bureau do	7	00
A. F. Lapointé..............	Huile pour le bureau de poste, Malbaie..........	0	20
T. Andrews.	Plomberie do Québec	81	55
Z. Vandry	do do do	47	38
J. Gauthier et fils..........	Peinturage do do	13	20
L. Marcotte.................	Ferronnerie do do	12	75

(B. DANS L'ETAT No 4, B.)—Détail des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Frotheringham et Workman	Quincaillerie pour le bureau de poste, Québec	25	89
J. Bélanger	do do do	21	63
E. J. Maxwell	Bois de service do do	20	74
L. Bourget	Savon, balais, etc. do do	17	23
D. O'Connor	Encre à timbrer do do	9	00
J. E. Rigaouette	Verre, vernis, etc. do do	8	80
S. Drolet	Balais, allumettes, etc. do do	8	35
G. F. Philps	Bougies en cire do do	5	00
J. B. Z. Dubeau	Paniers à papier de rebut do do	4	50
F. O. Vallerand	do do do	3	50
Blumhart et Cie	do do do	2	25
J. Davenport	Matière à polir pour métal do do	3	00
C. Corneil	Courroies en cuir do do	2	40
F. W. Roy	Soude caustique do do	1	75
W. Besserer	Laveurs pour fenêtres do do	1	25
Audette et Robitaille	Réparer le pavillon do do	3	45
O. Picard	Nettoyer la fournaise do do	15	55
E. Coté	Ériger un pôteau pour prendre les sacs à la stat. St. Anaclet	34	50
J. L. Anctil	Dépenses, relatives à do	1	50
	Total	$12,554	39

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(B. DANS L'ÉTAT No. 4, C.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Amount. $	cts.
B. A. Bank Note Co.	Gravure et impressions de timbres-poste pour le ministère des postes, dans la Nouvelle-Ecosse	3,061	07
Pritchard et Mingard	Timbres et cachets de bureau pour le ministère des postes, dans la Nouvelle-Ecosse	408	39
W. C. Fanner	Balances et poids pour le ministère des postes, dans la Nouvelle-Ecosse	122	61
H. H. Fuller	Ficelle, etc. pour l'I.B.P., Halifax	180	43
C. J. Cook	Savon pour l'I B.P., Halifax	4	50
C. W. Anderson	Chandeliers, allumettes, etc., pour l'I.B.P., Halifax	2	04
Forsyth Sutcliff et Cie	Paniers do	1	68
W. Gossip	Vermillon do	0	75
A. W. McNab	Menuiserie do	36	06
W. G. Wiswell	do do	5	60
J. Davies	Serrurerie do	15	40
Muirhead et Longard	Plomberie do	9	47
Watson et Myers	do do	2	75
G Fultz	do do	1	00
Reardon et Walker	Peinturage do	6	00
W. S Symonds	Répar. et peint. de boîtes aux lettres do	2	50
R. H Cogswell	Réparations d'horloge do	5	00
A W. McNab	Menuiserie pour le bureau de mandats d'art. d'arg., Halifax	15	75
Watson et Myers	Plomberie do do	2	20
J. R. Jennett et Cie	Verres do do	0	63
A. W. McNab	Menuiserie pour le bureau de poste, Halifax	77	30
W. G Wiswell	do do	19	50
J. Davies	Serrurerie do	31	70
Watson et Myers	Plomberie do	18	50
G. Fultz	do do	7	50
Reardon et Walker	Vitrerie do	6	55
Lambert, et Frères	Réparation de chaises do	8	00
Muirhead et Longard	Réparat. d'un arrosoir do	0	20
W. et C. Silver	Nattes do	5	00
J. Silver et Cie	Essuie-mains do	3	00
T. P Connolly	Timbres à dater et rubans do	7	50
H. Fuller	Balais, couteaux, etc do	5	55
W. F. Eager	Savon, etc do	4	50
R. Brander	Taies d'oreillers do	3	75
M. Downey	Vitrerie do	1	35
Stephen et fils	Verre do	0	85
Dawson, Gordon et Cie	Cadenas pour le bureau de poste, Pictou	0	40
	Total	$4,085	03

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(B. DANS L'ÉTAT No. 4, D.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
B. A. Bank Note Co	Gravure et impression de timbres-poste pour le ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick	2,747	70
Pritchard et Mingard	Timbres et cachets de bureau pour le ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick	336	52
W. C. Fanner	Balances et poids pour le ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick	110	08
J. D. Scott	Cachets de liége pour oblitérer, pour le ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick	11	25
R. Flaherty	Conf., répar., etc., boît. aux let. des rues p. l'I.B.P., St. Jean	305	40
Bowes, Campbell et Ellis	do do do	69	60
S. Corbitt	do do do	47	00
S. Z. Dickson	Chang. et réparations do do	23	90
A. C. Smith	Alcool pour lampes, etc., pour l'I.B.P., St. Jean	11	15
T B. Barker et fils	do do do	7	00
Clarke, Kerr et Thorne	Quincaillerie do do	6	64
A. Young	Fers, etc. do do	5	65
J. et A. McMillan	Paniers aux lett., rubans à dater, etc., pour l'I.B.P., St. Jean	4	60
A. Skinner	Nattes do	2	25
Jardine et Cie	Allumettes, sceau, etc. do	1	70
L H. Young	Rép. d'une pr. aux let., p. le bur. de m. d'art. d'arg., St. Jean	8	96
W. Cosman	Réparer des poëles do do	3	75
W. Kennedy	Savon, mèches de lampes, etc do do	1	42
A. C. Smith	Caisse d'emballage do do	0	50
W. Wyse	Baquet à charbon, essuie-mains, etc., pour l'I.B.P., Chatham.	12	42
Hutchison et Cie	Horloge do	6	50
A. B. Stenator	Natte de fibre de coco do	3	60
G. Hutchison	Soin des horloges, pour le bureau de poste, St. Jean	50	00
T. McAvity	Quincaillerie, do	12	88
H. Robertson	Cheminées de lampes, mèches, etc. do	9	90
C. S. McGregor	Allumettes, huile d'olive, etc. do	8	64
R. D. McArthur	Alcool pour lampes, etc do	4	60
J. & A. McMillan	Paniers à papiers de rebut do	2	25
J. R. Cameron et Cie	Cheminée Argand do	0	50
Bowes, Campbell et Ellis	Plomberie do	14	71
L Mansbridge	Menuiserie do	6	00
G. Whiteneck	Réparation de persienne do	1	15
	Total	$3,838	20

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(B. DANS L'ETAT No. 4, E.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, dans le Manitoba, (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
B. A. Bank Note Co.......	Gravure et impression de timbres-poste pour le ministère des postes, dans le Manitoba	620	65
Pritchard et Mingard......	Timbres et cachets de bureau pour le ministère des postes dans le Manitoba	67	70
W. C. Fanner................	Balances et poids pour le ministère des poste dans le Manitoba	24	86
D. McFayden	Menuiserie pour le B. P., Winnipeg........	56	95
J. H. Ashdown...............	Ficelle, cheminées de lampe, pour le B.P., Winnipeg........	14	40
A. G. B. Bannatyne.......	Ficelle, savon, etc., do	8	65
A. Strang....................	Allumettes, savon, etc., do	1	52
	Total........	$794	73

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(B. DANS L'ETAT No. 4, F.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
B. A. Bank Note Co.......	Gravure et impression de timbres-poste pour le ministère des postes, dans la Colombie-Britannique...	578	94
Pritchard et Mingard... ..	Timbres et cachets de bureau pour le ministère des postes dans la Colombie-Britannique	44	28
W. C. Fanner....	Balances et poids pour le ministère des postes dans la Colombie-Britannique	23	19
Cie. manufacturière Chamberlain....	Tamp. et enc. à timbres, pour le bur. des mand. d'arg., Victoria	6	00
W. J. Taylor....	Rép. aux boîtes des journaux pour le B. P., New Westminster	6	00
C. McDonagh....	Lampe pour le bureau de poste, do ...	3	50
J. Cunningham....	Tuyau de poële, etc., pour le bureau de poste, do ...	3	38
P. McQuade et Fils....	Ficelle do Victoria....	23	25
Burns et Cie....	Plumeaux, balais, etc., do do	6	25
Yale Lock Co....	Double clef do do	1	55
W. G. Reynolds....	Savon et allumettes do do	1	00
D. Heal	Ferblanterie do do	5	25
McKillican et Elford....	Menuiserie do do	5	00
J. Sears....	Vitrerie do do	1	00
A. Vipond	Réparations aux serrures des boîtes do do	1	50
	Total	$710	09

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(B. DANS L'ÉTAT NO. 4, G.)

DÉTAIL des sommes payées pour fournitures et ouvrages exécutés pour le ministère des postes, dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
B. A. Bank Note Co.......	Gravure et impression de timbres-poste pour le ministère des postes, dans l'Ile du Prince-Edouard	603	90
Pritchard & Mingard......	Timbres et cachets de bureau pour le ministère des postes, dans l'Ile du Prince Edouard	123	80
W. C. Fanner...............	Balances et poids pour le ministère des postes, dans l'Ile du Prince-Edouard............	24	19
R. Mitchell et Cie..........	Boîtes aux lettres pour le bureau de poste de Charlottetown..	390	05
J. Newson....................	Menuiserie, serrures, boîtes, etc., do ...	205	50
Hermans et Fils..............	Serrurerie, do ...	25	20
G. W. Millner..............	Plomberie, do ...	14	10
E. L. McDonell...............	Couvertures de lits, do ...	5	00
W. & A. Brown...............	Balais, essuie-mains, etc., do ...	4	69
W. R. Watson	Désinfectants, do ...	2	14
W. W. Wellner.............	Nettoyer l'horloge, do ...	0	95
	Total	$1,399	52

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE D'ONTARIO.

(C. DANS L'ETAT NO. 4, A.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour loyers et taxes, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Cie. de l'aqueduc d'Hamilton	Taxe d'eau, bur. de p. d'Hamilton (1 année jusq. 31 mars '79)	100	00
Corporation d'Hamilton..	Loyer d'égout do (do 31 déc. '77)	4	20
Cie. de l'aqueduc de Kingston	Taxe d'eau, bur. de p. de Kingston (do 30 juin 1879)	51	34
Cie. de l'aq. de London..	do do London (1 mois jusq. 15 avril 1879)	3	00
Cie. de l'aq. de Toronto..	do do Toronto (1 année jusq. 30 juin '79)	165	00
	Total	$323	54

A. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(C. DANS L'ÉTAT NO. 4, B.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour loyers et taxes, dans Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
J. Richard............	Loyer et taxes du bureau de réception de l'Est, Montréal (1 année jusqu'au 31 octobre 1878)	264	00
L. N. Denis............	Loyer et taxes du bureau de réception du Nord, Montréal, (1 année jusqu'au 31 mars 1879	267	20
A. Hamilton	Loyer et taxes du bureau de réception de l'Ouest, Montréal (1 année jusqu'au 30 avril 1879)	294	00
Cie. de l'aqueduc de Montréal............	Taxe d'eau, bur. de p , Montréeal (1 année jusq. 30 avril '79).	785	20
do do ...	do bur. de récep. de l'Est, Montréal do ..	13	30
do do ...	do do du Nord do do ..	11	40
do do ...	do do de l'Ouest do do ..	5	70
Cie. de l'aq. de Québec...	do bur. de p. de Québec (1 année jusq. 30 avril 1879).	522	00
	Total	$2,162	80

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(C. DANS L'ÉTAT NO. 4, D.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour loyers et taxes dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
Cie. de l'aqueduc de St Jean	Taxe d'eau, bureau de poste de St. Jean, (depuis le 1er février jusqu'au 30 avril 1877)	27	27
W. S. Harding	Loyer du bureau de l'inspecteur, (1 an jusqu'au 31 mars 1879)	500	00
A. C. Smith	Loyer du bureau des mandats d'articles d'argent, (depuis le 8 décembre 1877 jusqu'au 30 avril 1878)	39	67
M. Gregg	Loyer du bur. de poste de Frédéricton, 1 an jusq. 31 mars '79)	300	00
T. R. Jones	do do St. Jean, 1 an jusq. 30 avril 1879)	2,000	00
	Total	$2,866	94

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(C. DANS L'ÉTAT NO. 4, E.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour loyers et taxes au Manitoba (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
A. G. Jackson	Eau, bureau de poste de Winnipeg, (1 an jusq. 31 mars 1879).	33	00
	Total	$33	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(C. DANS L'ÉTAT NO. 4, F.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour loyers et taxes dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
Cie. de l'aqueduc de Victoria	Taxe d'eau, bureau de poste de Victoria, (18 mois, depuis le 1er juillet 1877 jusqu'au 31 décembre 1878).........	18	00
	Total	$18	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(C. DANS L'ÉTAT NO. 4, G.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour loyers et taxes dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
H. B. Robinson	Eau, bureau de poste de Charlottetown, 1 an jusqu'au 31 décembre 1878)..................................	6	00
	Total	$6	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE D'ONTARIO.

(D. DANS L'ETAT No. 4, A.)

DÉTAIL de tous les paiements faits par le ministère des postes pour papeterie, impressions et annonces, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimeur de la Reine, bureau de la papeterie..	Papeterie et impressions pour le ministère des postes, dans l'Ontario	18,601	98
Cie de publication du *Citizen*, Ottawa	Imprimer des formules, régler et relier pour le ministère des postes	619	16
Cie de publication du *Free Press*, Ottawa	Imprimer des formules pour le ministère des postes	337	18
L. G. Desjardins	do des livres de distribution do	100	00
R. White	Annonces pour le ministère des postss	80	00
J. Cameron et Cie	Impressions pour l'I.B P., London	20	00
J. Hope	Papeterie pour I I B P., Ottawa	0	40
Hart et Rawlinson	do B.P., Toronto	2	85
Belleville	Annonces de tableaux des heures, avis de bureau de poste, etc..	50	00
Brantford	do do	91	66
Brockville	do do	41	40
Cornwall	do do	28	52
Enniskillen	do do	2	36
Guelph	do do	50	00
Hamilton	do do	77	65
Ingersoll	do do	42	00
Kingston	do do	80	27
London	do do	120	75
Napanee	do do	37	50
Ottawa	do do	215	25
Sarnia	do do	12	50
Strathroy	do do	12	50
Toronto	do do	128	25
Arkona, *Advocate*	Annonces de soumissions pour le transport des malles, etc....	4	08
Arnprior, *Review*	do do	4	80
Belleville, *Ontario*	do do	7	68
do *Recorder*	do do	9	72
Bryson, *Advance*	do do	6	72
Cayuga, *Advocate*	do do	3	72
Chatham, *Planet*	do do	4	44
Cobourg, *Star*	do do	4	32
do *World*	do do	5	04
Eganville, *Enterprise*	do do	5	00
Forest, *Adviser*	do do	4	20
Ingersoll, *Tribune*	do do	8	40
Kingston, *News*	do do	16	00
do *Whig*	do do	15	04
London, *Advertiser*	do do	21	70
do *Free Press*	do do	18	00
do *Herald*	do do	7	50

(D. dans l'Etat No. 4, A.)—Détail de tous les paiements faits par le ministère des postes pour papeterie, impressions et annonces, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.		Moutant. $	cts.
L'Orignal, *Advertiser*	Annonces de soumissions pour le transport des malles, etc.		5	40
Napanee, *Express*	do	do	6	84
Ottawa, *Citizen*	do	do	83	34
do *Free Press*	do	do	51	52
do *Gazette*	do	do	23	84
do *Herald*	do	do	152	60
do *Le Fédéral*	do	do	31	40
do *Orange Lily*	do	do	39	34
Paris, *Star*	do	do	4	20
Pembroke, *Standard*	do	do	4	44
Perth, *Courier*	do	do	5	60
Port Dover, *Independent*	do	do	3	84
Port Rowan, *Spirit of Age*	do	do	8	12
St. Thomas, *Journal*	do	do	7	20
do *Times*	do	do	6	72
Sarnia, *Canadian*	do	do	8	64
do *Observer*	do	do	3	60
Simcoe, *Reformer*	do	do	4	20
Strathroy, *Dispatch*	do	do	8	00
Toronto, *Canadian Prohibitionist*	do	do	6	00
do *Dominion Churchman*	do	do	9	00
do *Evening Telegram*	do	do	9	00
do *Gossiper*	do	do	6	00
do *Instructor*	do	do	5	00
do *Monetary Times*	do	do	8	40
do *National*	do	do	12	00
do *Observer*	do	do	12	00
do *Orange Sentinel*	do	do	9	00
Windsor, *Essex Recorder*	do	do	3	72
do *Review*	do	do	16	88
Woodstock, *Sentinel*	do	do	3	00
do *Times*	do	do	8	76
		Total	$21,466	14

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. Wicksteed,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(D. DANS L'ETAT No. 4, B.)

DÉTAIL de tous les paiements faits par le ministère des postes pour papeterie, impressions et annonces, dans Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimeur de la reine et bureau de la papeterie	Papeterie et impressions pour le ministère des postes dans Québec	7,113	90
G. E. Desbarats	Impressions de chèques, etc., pour bur. de poste, Montréal	32	00
Montréal	Annonces de tableaux des heures, avis du bureau de poste, etc.	532	85
Québec	do do do	655	64
Trois-Rivières	do do do	44	00
Arthabaskaville, *Journal*	do soumissions pour les malles, etc	14	98
do *L'Union*	do do	39	70
Aylmer, *Times*	do do	38	72
Coaticook, *Observer*	do do	5	00
Lachute, *Advertiser*	do do	3	00
Montréal, *Gazette*	do do	12	60
do *La Minerve*	do do	12	40
do *L'Opinion Publique*	do do	16	80
Ottawa, *Citizen*	do do	52	65
Québec, *Budget*	do do	33	10
do *Canadien*	do do	68	20
do *Courier*	do do	52	92
do *Cultivateur*	do do	36	40
do *Journal*	do do	26	80
do *L'Eclaireur*	do do	19	20
do *L'Evénement*	do do	29	44
do *Morning Chronicle*	do do	58	30
do *Nouvelliste*	do do	66	60
do *Telegraph*	do do	79	60
Richmond, *Guardian*	do do	4	32
Rimouski, *Nouvelliste*	do do	35	40
Sherbrooke, *Pioneer*	do do	9	00
Sorel, *Gazette*	do do	3	50
Stanstead, *Journal*	do do	5	60
Trois-Rivières, *Journal*	do do	9	12
	Total	$9,111	74

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(D. DANS L'ETAT NO. 4, C.)

DÉTAIL de tous les paiements faits par le ministère des postes pour papeterie, impressions et annonces, dans Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimeur de la reine et bureau de la papeterie	Papeterie et impressions pour le ministère des postes dans la Nouvelle-Ecosse	2,292	28
T. P Connolly	Papeterie pour le bureau de poste d'Halifax	2	50
Blackadar, Frères	Impressions de formules pour l'I.B.P. do	13	00
Digby	Annonces de tableaux des heures, avis du bureau de poste, etc.	15	68
Halifax	do do do	446	38
Amherst, *Sentinel*	Annonces de soumissions pour le service de la malle, etc	8	20
Annapolis, *Journal*	do do	3	13
Antigonish, *Casket*	do do	4	80
Berwick, *Star*	do do	1	60
Brighton, *Monitor*	do do	5	62
Halifax, *Alliance Journal*	do do	14	25
Halifax, *Chronicle*	do do	131	20
Halifax, *Citizen*	do do	123	84
Halifax, *Presbyterian Witness*	do do	44	16
Halifax, *Recorder*	do do	108	04
Halifax, *Wesleyan*	do do	65	76
Truro, *Sun*	do do	20	12
Windsor, *Mail*	do do	11	00
Yarmouth, *Tribune*	do do	8	64
	Total	$3,320	20

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(D. DANS L'ETAT No. 4, D.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes, pour papeterie, impressions et annonces, dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimeur de la reine et bureau de la papeterie.	Papeterie et impressions pour le ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick	2,364	35
Chubb et Cie	Papeterie pour l'I. B. P., St. Jean	22	05
J. et A. McMillan	do do	2	55
Barnes et Cie	do do	3	50
E. H. Jones	do do	0	50
J. et A. McMillan	Papeterie pour bureau de mand. d'articles d'argent, St. Jean	1	50
St. Jean	Annonces de tableaux des heures, avis du bureau de poste, etc.	366	55
	Total	$2,761	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED.
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(D. DANS L'ETAT NO. 4, E.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes, pour papeterie et annonces, dans le Manitoba (y compris Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest,) pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimeur de la reine et bureau de la papeterie.	Papeterie et impressions pour le ministère des postes, dans le Manitoba, etc	282	08
H. S. Donaldson	Papeterie pour le B.P., Winnipeg	22	58
W. H. Lyon.	do do	20	05
Mulholland Frères	do do	7	50
Parsons et Richardson	do do	6	20
	Total	$338	41

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(D. DANS L'ETAT NO. 4, F.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes, pour papeterie, impressions et annonces, dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimeur de la reine et bureau de la papeterie.	Papeterie et impressions pour le ministère des postes, dans la Colombie-Britannique	255	64
T. N Hibben et Cie	Papeterie pour l'I.B.P., Victoria	16	12
W. Harrison	do do	0	90
W. Wait	do pour le B.P., Victoria	0	50
Victoria	Annonces de tableaux des heures, avis du bureau de poste, etc	120	50
New Westminster *Herald*	do de soumissions pour service de la malle, etc	9	50
Victoria, *British Colonist*	do do	47	40
Victoria, *Standard*	do do	20	25
	Total	$470	81

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(D. DANS L'ETAT NO. 4, G.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour papeterie, impressions et annonces, dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Imprimerie de la reine et bureau de la papeterie.	Papeterie et impressions pour le ministère des postes, dans l'Ile du Prince-Edouard	347	33
H. Jacobs.	Papeterie pour le bureau de poste, Charlottetown................	6	00
Charlottetown.................	Annonces de tableaux des heures, avis de bureau de poste, etc	66	00
	Total..........................	$419	43

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE D'ONTARIO.

(E. DANS L'ETAT No. 4, A.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes, pour combustible et éclairage, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Cie du gaz de Guelph	Gaz pour le bureau de poste de Guelph	62	80
C. Kloepier.	Charbon et bois do	61	56
Cie du gaz d'Hamilton	Gaz pour le bureau de poste de Hamilton	627	69
Murton et Reid	Charbon do	299	52
H. N Case	Payé pour bois do	3	50
Cie du gaz de Kingston	Gaz do de Kingston	439	94
do	Charbon do	89	00
E Williams	Bois do	31	25
S. Sales	do do	16	00
J. O'Connor	Sciage de bois do	6	00
R. Green	do do	4	00
D. B. Grant	do do	1	00
Cie du gaz de London	Gaz pour le bureau de poste de London	537	75
A. D. Cameron	Charbon do	274	70
J. Robison	Bois do	102	00
W. Jamieson	do do	32	94
T. Hester	Sciage de bois do	33	00
G. Butler	do do	7	50
Cie du gaz d'Ottawa	Gaz pour le bureau de poste d'Ottawa	629	10
G. W. McCullough	Charbon do	561	88
J. Heney	Bois do	120	00
Cie du gaz de Toronto	Gaz pour le bureau de poste de Toronto	1,625	78
E. Rogers et Cie	Bois et charbon do	289	91
P. Burns	Bois do	33	00
	Total	$5,889	82

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(E. DANS L'ÉTAT NO. 4, B.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour combustible et éclairage en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
Cie. du gaz de Montréal..	Gaz pour le bureau de poste de Montréal	1,998	75
F. Brennan et Cie	Charbon do do	491	98
L. Fateaux	do do do	55	75
F. Brennan	do hangarage, Montréal	23	05
Henderson et Lovedale	do do do	7	00
Cie. du gaz de Québec	Gaz pour le bureau de poste de Québec	543	04
Dunning et McNaughton	Charbon do do	169	46
G. M. Webster et Cie	do do do	19	00
J. Rush	Bois do do	141	40
	Total	$3,449	43

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(E. DANS L'ÉTAT NO. 4, C.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour combustible et éclairage, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Détails.	Montant.	
	$	cts.
Part afférente au ministère des postes dans le chauffage, l'éclairage, etc., du bâtiment servant au bureau de poste, Halifax	2,236	15
Total	$2,236	15

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(E. DANS L'ÉTAT NO. 4, D.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour combustible et éclairage, dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
W. S. Harding	Combustible pour l'I.B.P., St. Jean	25	00
R. P. et W. F. Starr	Charbon do	20	40
J. R. Cameron	Huile de charbon do	3	00
W. Kennedy	do pour le bur. des mand. d'art. d'arg., St. Jean	5	13
Cie du gaz de Chatham	Gaz pour le bureau de poste, Chatham	31	96
W. Wyse	Charbon do	48	80
T. Vondy	Bois pour le bureau de poste, Chatham	2	00
Ciedu gaz de Frédéricton	Gaz pour le bureau de poste, Frédéricton	84	15
W. Jaffrey	Charbon do do	69	50
D. Curran	do do do	15	00
Cie du gaz de St. Jean	Gas pour le bureau de poste, St. Jean	441	70
C. S. McGregor	Huile de charbon do	64	38
Lloyd et Cie	Charbon do	246	16
R. P. et W. F. Starr	do do	37	68
J. V. Ellis	Bois do	5	90
	Total	1,100	76

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(E. dans l'Etat No. 4, E.)

Détail des sommes payées par le ministère des postes pour combustible et éclairage dans le Manitoba (y compris le Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
W. B. Scott	Bois pour le bureau de poste de Winnipeg	240	00
A. G. B. Bannatyne	Charbon do do	60	50
A. Strang	do do do	14	50
	Total	$315	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. Wickstead,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(E. DANS L'ETAT No. 4, F.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour combustible et éclairage dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
H. Elliott	Charbon pour le bureau de poste de New Westminster	63	00
J. Cunningham	Huile de charbon do do	50	25
Cie de gaz de Victoria	Gaz pour le bureau de poste de Victoria	145	00
D. Wenderhold et Cie	Charbon et bois do do	58	25
Geston et Robinson	Charbon do do	8	50
	Total	$325	00

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(E. DANS L'ETAT No. 4, G.)

DÉTAIL des sommes payées par le ministère des postes pour combustible et éclairage dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Détails.	Montant.	
	$	cts
Part afférente au ministère des postes, dans le chauffage, l'éclairage, etc., du bâtiment servant au bureau de poste de Charlottetown	757	86
Total	$757	86

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE D'ONTARIO.

(F. DANS L'ETAT NO. 4, A.)

DÉTAIL de divers déboursés du ministère des postes, dans l'Ontario pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
J. Dewé	Dépenses accessoires, bur. de l'insp. en chef des B. P., Ottawa	6	91
G. Griffin	do bur. de l'insp. des B. P., London	84	51
T. P. French	do do Ottawa	87	40
D. Spry	do do Toronto Est	15	00
M. Sweetnam	do do Toronto Ouest	183	30
D. Stirton	do bureau de poste, Guelph	9	00
H. N. Case	do do Hamilton	62	39
R. Deacon	do do Kingston	29	16
W. Shannon	do do do	12	76
L. Lawless	do do London	90	78
G. P. Baker	do do Ottawa	364	40
J. Lesslie	do do Toronto	198	42
T. C Patteson	do do do	76	19
Cie. du télég. de Montréal	Télégram. au et du bur. de l'insp. en chef des B. P., Ottawa	82	39
do do	do l'I. B. P., Kingston	31	24
do do	do do London	65	60
Cie. du télég. Dominion	do do do	21	39
Cie. du télég. de Montréal	do do Ottawa	51	38
do do	do do Toronto Est	83	16
Cie. du télég. Dominion	do do do	28	75
Cie. du télég. de Montréal	do do Toronto Ouest	114	80
Cie. du télég. Dominion	do do do	22	09
Cie. du télég. de Montréal	do maître de poste, Bobcaygeon	0	95
do do	do do Bond Head	0	15
do do	do do Hamilton	5	14
Cie. du télég. Dominion	do do Listowel	0	37
Cie. du télég. de Montréal	do do Ottawa	33	48
do do	do do Pembroke	0	28
do do	do do Toronto	22	44
do do	do do Wallace	0	50
Cie. d'Assurance Royale	Assurance sur le bureau de poste de Kingston	80	00
do do	do do London	62	50
Cie. d'Assurance Royale Canadienne	do do Toronto	200	00
Bureau général des postes, Angleterre	Port sur objets de correspondance transitant par malles anglaises à destination d'autres pays	34	62
Départ. des postes des Etats-Unis	Port sur objets de correspondance transitant par malles des Etats-Unis à destination d'autres pays	1,387	16
Caisse d'épargnes des P.	Commissions aux maîtres de poste sur affaires des caisses d'épargnes, une année jusqu'au 31 décembre 1878	2,885	33
Cie. du télég. de Montréal	Timbres-poste retirés et détruits	376	20
J. Cameron et Cie	do do	199	38
G. A. Masson	do do	18	38
B. Chamberlain	do do	13	15
J. Ashworth	do do	3	14
G. Hodgins	do do	5	28
R. Angus	do do	5	94
F. W. Miles	do do	0	39
T. Hayes	do do	0	32
W. McGillivray	do do	0	21

(F. dans l'Etat No. 4, A.)—Détail de divers déboursés du ministère des postes, dans l'Ontario, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
Maître de poste, Ottawa..	Remboursement d'argent déposé pour clefs de boîtes et tiroirs	49	00
do Toronto	do do do do	172	45
Cie. ch. urbains, London	Billets de chars urbains fournis aux facteurs, London...........	30	00
do Ottawa	do do Ottawa...............	35	00
do Toronto	do do Toronto............	650	00
H. Duggan..	Délivrer correspondance la nuit aux résidences des ministres du gouvernement	72	00
E. J. O'Neil.................	Pour payer la police secrète employée à surveiller les boîtes aux lettres sur rues, Ottawa, etc	66	00
D. Kelleth	Services de la police secrète *in re.* vol de la mal à Minden......	10	00
Walker et McIntyre.........	Frais judiciaires *in re.* balances dues par les ci-devant maîtres de poste de Lanark et Smith's Falls	375	10
Meredith et Meredith.......	Frais judiciaires *in re.* la Reine *vs.* Jarvis	108	40
H. Payne	Compte-rendu des témoignages *in. re.* la Reine *vs.* Jarvis..	12	00
R. W. Barker.....................	Pour payer les dép. *in. re.* vol de la malle à Mountain Grove.	45	20
H. H. Loucks..	Frais judiciaires *in re.* lettres chargées manquant à Renfrew..	12	40
E. H. Tiffany..	do vol de la malle par le cour. Campbell..	10	00
Fry, Tupper et Macdonald	do balance due par le ci-devant maître de poste de London, Est	9	74
J. J. Foy	do balance due par le ci-devant maître de poste de Clifford	5	30
Maître de poste, Windsor	Indemnité pour argent brûlé, lors de la destruction du bureau de poste par le feu	779	00
Burland et Desbarats......	Lithographier des cartes postales géographiques..................	138	25
J. Livingston	Dépenses en rapport avec le service postal projeté entre Silver Islet et Grand Marais, E.-U	13	00
J. Ashworth...................	Pour payer frais de perception de la balance due par le ci-devant maître de poste de Flamboro' Ouest	12	64
Cie. amér. de messagerie	Transport d'un paquet d'argent..	0	30
R. W. Barker..................	Pour payer les dépenses d'illumination du bureau de poste de Kingston lors de la visite de Leurs Excellences	52	31
J. Campbell	Dépenses de déménagement, de Kingston à Stratford	70	00
W. H. Heath	do do London à Ottawa	12	75
A. Jones...	do do Ottawa à Cartwright..	70	00
H. M. Jarvis.....................	do do Ottawa à London..................	70	00
T. B. Smith.	do do St. Jean à Ottawa..................	46	75
G. C. Wood.....................	do do Stanstead à Ottawa..	80	00
J. Nicholls....................	Gratification comme facteur, bureau de poste de London, lors de sa retraite du service	400	00
V. J. Dolmage	Gratification pour avoir trouvé et remis un sac de malle perdu	5	00
Diverses personnes..........	Rémunérations pour soin des malles de nuit aux principales stations de chemin de fer..................................	80	00
	Total..	$10,548	92

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. Wickstead,
Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(F DANT L'ETAT No. 4, B.)

DÉTAIL de divers déboursés du ministère des postes, en Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
J. Dewé	Dépenses accessoires, bureau de l'I. en chef B.P.	6	65
E. F. King	do do Montréal	37	82
W. G. Sheppard	do do Québec	237	87
G. Lamothe	do bureau de poste, Montréal	676	92
J. B. Pruneau	do do Québec	536	51
P. Huot	do do Saint-Roch	2	50
Cie du télég., Montréal	Télégrammes à et de l'I. B. P., Montréal	51	67
do do	do do do Québec	152	40
Cie du télég. Dominion	do do do do	4	86
Cie du télég., Montréal	do do maître de poste, Montréal	91	86
do do	do do do Paspébiac	0	53
do do	do do do Trois-Rivières	3	50
Cie d'ass. Royale Canad	Assurance sur le buraau de poste de Québec	100	00
Bureau génér. des postes, Angleterre	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles anglaises, pour d'autres pays	72	59
Départ. des postes des Etats-Unis	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles des Etats-Unis pour d'autres pays	235	33
Cais. d'éparg. des postes.	Commissions aux maîtres de poste, en Québec, sur affaires des caisses d'épargnes, 12 mois, jusqu'au 31 décembre 1878	1,067	40
P. B. Kirkham	Fournir rapports télégraphiques des trains de la malle au bureau de poste de Montréal, 12 mois jusqu'au 31 mai 1879	120	00
Cie de télég., Montréal	Timbres-poste retirés et détruits	797	51
W. H. Kilby	do do	5	82
J. Wilson	do do	2	53
J. Dougall et fils	do do	0	66
A. Wills et Cie	do do	0	38
Maître de poste, Pointe Saint-Charles	Surintendance et installation de la division des facteurs	200	00
Maître de poste, Montréal	Remboursement d'argent déposé pour clefs de boîtes et tiroirs	173	50
do Quebec	do do do	31	00
do do	Dépenses se rattachant à l'illumination du bureau de poste de Québec lors de la visite de Son Excellence	90	10
T. H. O'Brien	Dépenses se rattachant au service postal de la rive nord, golfe Saint-Laurent	75	00
J. P. Lachance	Dépenses relatives au service de la malle, par le nouveau chemin de colonisation de Saint-Jérôme	24	00
M. E. Kerston	Dépenses se rattachant à l'enquête relative au maître de poste de Beaumont	3	00
F. Langelier	Frais judiciaires *in re* balances dues par les ex-maîtres de poste de Montmagny et Québec	122	50
J. Fahey	Service de police secrète à Acton Vale, se rattachant à une lettre enregistrées disparue	12	00
H. Kimlin	Frais de transport de Prescott à Québec	70	00
P. O'Reilly	Gratification comme facteur au bureau de poste de Montréal, lors de sa retraite	560	00
U. Rondeau	Rémunération pour services spéciaux rendus au bureau de poste de Montréal	50	00
Maître de p., Bagotville	Rémunération pour services spéciaux se rattachant au service de la malle par la compag. de navig. du St-Laurent	20	00
do Dillonton	Indemnité pour timbres-poste brulés lors de l'incendie du bureau de poste	41	53
do Trois-Riv	Payé pour l'inspection des balances et poids du bur. de poste	1	90
	Total	$5,682	84

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(F. DANS L'ÉTAT NO. 4, C.)

DÉTAIL de divers déboursés du ministère des postes, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
F. M Passow.	Dépenses accessoires, bureau de l'I. B. P., Halifax	119	66
J. H. Thorne	do bureau des mand. d'art. d'arg., Halifax.	49	00
H. W. Blackader.	do bureau de poste, Halifax	154	30
Cie du télégraphe Union de l'Ouest	Télégrammes à et de l'inspecteur des B. P., Halifax	208	36
Cie du télég. Dominion.	do do	8	62
Cie du tél. Union de l'O.	do surintendant des mandats d'articles d'argent, Halifax	9	64
do do	do bureau de poste, Halifax	51	82
Bureau gén. des p., Ang.	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles anglaises pour d'autres pays	93	48
Départ. des postes des Etats-Unis	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles des Etats-Unis pour d'autres pays	104	40
Département du contrôle	Port militaire officiel payé en Canada et remboursé	135	80
D. T. Power	Service de police secrète se rattachant aux lettres disparues dans le bureau de poste d'Halifax	50	00
L. Hutt.	Services de police secrète et dépenses *in re* vol de malle au bureau de poste de Berwick	42	30
Cie de diligence, Halifax.	Billets d'omnibus aux facteurs, bureau d'Halifax.	38	00
R. L. Weatherbee	Frais judiciaires *in re* vol de malle entre Halifax et Yarmouth	80	95
do	Frais judiciaires *in re* F. Carew, ex-facteur.	18	50
W. R. Cutler.	Dépenses se rattachant à l'enquête du bureau de poste de Port Hawkesbury	50	00
C. G. Mitchell	Gratification lors de sa retraite du bureau de poste d'Halifax	110	00
Bear River	Rémunérations sur les lettres transp. par navires	0	10
Bridgewater	do do do	0	56
Clementsport	do do do	0	28
Halifax.	do do do	12	14
Liverpool.	do do do	1	32
Lockeport	do do do	10	78
Lunenburg	do do do	1	55
Port Medway	do do do	0	72
Sandy Cove	do do do	1	28
Yarmouth	do do do	3	28
B. McPherson	Rémunération pour soin et échange des malles à la Grande Anse	20	00
	Total	$1,376	84

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

(F. DANS L'ÉTAT NO. 4, D.)

DÉTAIL de divers déboursés pour le compte du ministère des postes, dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts
J. McMillan	Dépenses imprévues, I.B.P., St Jean	42	05
G. F. Everett	do bureau des mandats d'articles d'argent	42	40
H. J. Thorne	do bureau de poste, Frédéricton	22	16
J. V. Ellis	do do St. Jean	161	12
Cie. tél. Union de l'Ouest	Télégrammes à et de l'I.B.P., St. Jean, du 1er août 1876 au 31 mai 1879	427	06
do do	do surint. du b. des m. d'art. d'arg. do	11	24
do do	do bureau de poste, St. Jean do	136	63
Bureau général des postes, Angleterre	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles anglaises pour d'autres pays	29	07
Département des postes des Etats-Unis	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles des Etats-Unis pour d'autres pays	195	19
Département du contrôle	Port militaire officiel, payé en Canada et remboursé	39	86
Maître de poste, St Jean.	Remboursement d'argent déposé pour clefs de boîtes et tiroirs	55	00
T. W. Anglin	Timbres-poste retirés et détruits	3	16
Stewart et White	do do	2	99
E. F. Jones	do do	0	99
C. W. Weldon	Frais judiciaires *in re* Waterbury *vs.* Dewé	268	50
A. A. Stockton	do do do	28	69
C. W. Weldon	do *in re* diverses causes	115	00
T. Furlong	Loyer du bâtiment occupé comme bureau de poste à Saint-Jean, lors de l'incendie de 1877	500	00
T. Allen	Soin des malles de l'Ile du Prince-Edouard	125	00
T. E. Dalton	Soin et expédition do do	50	00
St. John	Rémunérations sur les lettres transportés par navires	25	57
Diverses personnes	Rémunérations pour soin des malles aux stations de chemins de fer, sur les convois de chemins de fer, etc	224	46
	Total	$2,506	14

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

(F. DANS L'ETAT NO. 4, E.)

DÉTAIL de divers déboursés pour le compte du ministère des postes, dans le Manitoba (y compris le Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest), pendant l'année expirée le 30 juin 1879..

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
W. Hargrave	Dépenses imprévues, bureau de poste, Winnipeg	23	00
Cie. de télégraphe Union de l'Ouest	Télégrammes au et du bureau de poste, Winnipeg................	3	00
Département des postes des Etats-Unis	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles des Etats-Unis pour d'autres pays.	1	59
	Total.....	$[illegible]7	59

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(F. DANS L'ÉTAT NO. 4, F.)

DÉTAIL de divers déboursés pour le compte du ministère des postes dans la Colombie-Britannique, pendant l'année expirée le 30 juin 1879

Nom.	Détails.	Montant.	
		$	cts.
R. Wallace..........	Dépenses imprévues, bureau de l'I.P., Victoria	8	00
V. B. Tait	do bureau de poste, New Westminster.......	48	00
Cie. de télégraphe Union de l'Ouest.....	Télégrammes à et de l'I. B.P., Victoria	9	15
Département des postes des Etats-Unis............	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles des Etats Unis pour d'autres pays	114	43
F. J. Barnard.................	Frais pour amener des témoins à Victoria, en février, mars et avril 1877, dans la cause de F. Harrison, jugé et condamné pour vol d'une lettre contenant des valeurs..........	1,664	03
	Total	$1,843	61

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(F. DANS L'ÉTAT NO. 4, G.)

DÉTAIL de divers déboursés pour le compte du ministère des postes, dans l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom.	Détails.	Montant. $	cts.
A. A. Macdonald............	Dépenses accessoires, bureau de poste, Charlottetown........	61	58
Compagnie du télégraphe Anglo-Américain..	Télégrammes au et du do Charlottetown..........	189	98
Bureau génér. des postes, Angleterre.	Port de transit sur objets de correspondance passant par les malles anglaises pour les autres pays	1	01
Cie. de navigation à vap., Ile du Prince-Edouard.	Dépenses se rattachant aux malles de l'Ile du P.-Edouard	230	00
B. Allen..............................	Rémunération pour service supplémentaire comme opérateur, au Cap Tourmente, Nouv.-Brunswick, saison de 1878-79.	60	00
C. Muncey	Rémunération pour service supplémentaire comme opérateur, au Cap Traverse, I.P.E., saison de 1878 79........................	60	00
	Total	$602	57

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

H. A. WICKSTEED,
Comptable.

PARTIE III.

PROVINCE D'ONTARIO

ÉTAT No. 6,

INDIQUANT les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération, en aucun temps, pendant l'année expirée le 30 juin 1879 ; le comté dans lequel chaque bureau est situé ; le nombre et le montant des mandats d'articles d'argent émis et payés, et le produit des droits de commission sur iceux à chaque bureau, respectivement ; et la part allouée comme rétribution au maître de poste de chaque bureau, pendant la même période.

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables				Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis				Commission allouée aux maîtres de poste.
			En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terreneuve.	Aux Etats-Unis.		En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terreneuve.	Aux Etats-Unis.	
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Aberfoyle	Wellington	80	1,302 81	....	....	174 25	10 43	334 44	....	....	....	3 68
Acton	Halton	308	6,740 61	183 62	....	407 63	53 88	3,197 41	500 95	....	28 75	19 63
Adelaide	Middlesex	123	2,686 88	....	....	36 80	16 50	628 32	15 82	....	8 38	6 85
Ailsa Craig	do	193	3,088 52	375 66	....	224 91	35 88	2,885 65	39 21	....	29 00	9 34
Albion	Cardwell	383	10,346 16	30 81	....	32 00	62 04	2,718 00	153 77	....	79 94	26 57
Aldboro'	Elgin	24	772 91	....	....	....	4 61	427 48	34 06	....	69 43	2 17
Alexandria	Glengarry	172	4,972 04	224 93	....	899 55	45 34	3,557 16	157 90	....	2,048 37	20 73
Allandale	Simcoe	229	3,764 10	48 32	....	257 00	30 35	881 27	19 94	....	10 00	10 21
Allenford	Bruce	168	4,419 37	5 67	....	35 86	27 34	1,547 43	....	....	50 00	11 24
Allensville	Muskoka	132	1,964 14	39 03	....	10 00	14 62	320 87	123 14	....	119 55	5 56
Alliston	Simcoe	229	4,152 77	175 64	....	18 98	32 22	2,620 31	80 31	....	43 64	11 14
Almonte	Lanark	275	4,506 33	424 67	....	82 80	47 00	3,896 49	52 09	....	242 60	13 21
Alton	Cardwell	187	6,157 58	....	....	14 27	36 33	260 20	....	....	....	15 41
Amherstburgh	Essex	587	13,509 03	287 97	....	603 66	101 13	3,496 20	143 42	....	778 55	37 77
Ancaster	Wentworth	18	423 97	13 69	....	....	3 32	395 53	....	....	....	1 09
Angus	Simcoe	144	3,370 29	159 53	....	10 00	24 36	1,198 91	242 33	....	....	9 45
Appleton	Lanark	85	1,948 36	8 79	....	....	12 51	123 44	....	....	....	4 88
Arkona	Lambton	303	3,126 69	278 16	....	207 55	31 95	2,449 59	85 16	....	37 87	9 30
Arkwright	Bruce	86	1,569 15	4 89	....	7 00	9 88	495 47	24 33	....	....	4 00
Arnprior	Renfrew	106	1,882 78	24 45	....	86 56	15 60	1,874 99	240 86	....	416 79	6 58
Arthur	Wellington	470	13,588 04	83 13	....	278 40	87 60	4,797 76	152 22	....	234 93	35 79
Arva	Middlesex	13	397 72	12 00	....	....	3 12	289 38	7 67	....	11 95	1 05
Athlone	Cardwell	22	613 15	9 78	....	....	3 75	105 48	....	....	....	1 55

Aultsville	Stormont	185	5,203 87	19 51		145 10	31 75	493 04	4 87		89 64	13 62
Aurora	York	261	4,472 34	93 14		290 13	34 10	3,442 17	197 82		150 33	12 99
Aylmer	Elgin	1,093	19,875 79	359 29		2,110 07	167 28	6,050 37	314 18		207 79	57 13
Ayr	Waterloo	607	8,271 48	287 45		817 94	79 75	14,954 59	27 13		373 74	24 41
Ayton	Grey	196	5,129 19	4 89		144 75	31 76	814 09			9 96	13 21
Baden	Waterloo	136	3,887 11	1 30		122 02	26 56	652 05	2 43		26 00	10 07
Bailieboro'	Peterborough	108	1,829 54	388 75			19 59	188 85			12 92	5 55
Baltimore	Northumberl'd	174	4,322 67	14 67			26 05	396 31	19 47			10 88
Barrie	Simcoe	1,170	17,278 60	1,817 27		1,070 68	190 10	17,471 17	2,264 07		439 91	57 18
Bath	Lennox	335	7,406 03	82 15		118 09	49 98	2,289 09	30 17		216 49	19 58
Bayfield	Huron	573	11,876 85	189 55		465 50	84 12	2,306 60	187 35		15 40	31 99
Beachburg	Renfrew	154	3,797 94	43 52		216 40	27 96	349 55	58 39		82 00	10 47
Beachville	Oxford	202	5,101 41	48 90		38 26	32 34	685 64	145 99		24 81	13 36
Beamsville	Lincoln	565	11,890 57	255 50		217 64	84 25	2,672 69	286 61		505 88	32 84
Beaverton	Ontario	140	5,131 59	376 53		321 00	41 79	1,635 82	51 11		51 20	14 80
Beeton	Simcoe	59	1,185 42	53 79		24 00	9 34	1,574 80	72 99			3 37
Bell Ewart	do	22	307 40	3 01		13 75	2 45	714 22	41 69		73 60	0 97
Belle River	Essex	94	2,791 72	30 07		387 52	22 33	259 84	97 32		259 13	8 88
Belleville	Hastings	1,557	19,426 26	2,281 56		2,115 17	249 84	29,278 90	1,213 03	142 05	2,322 34	68 47
Bell's Corners	Carleton	61	1,874 61	9 78		303 64	14 74	413 67	24 94		4 98	5 51
Berlin	Waterloo	681	8,351 90	230 31		956 98	86 65	18,215 63	7 30		295 26	24 61
Bethany	Durham	200	4,666 34	44 00		94 68	30 78	1,247 98	58 39			12 14
Blairton	Peterboro' D. E							15 00				
Bluevale	Huron	35	1,531 49	44 01			9 97	621 43	4 87		14 93	3 96
Blyth	do	225	5,403 72	76 04		40 00	36 11	2,544 31			77 27	13 97
Bobcaygeon	Victoria	643	25,947 08	244 02		344 22	160 04	1,289 34	165 75		164 56	67 11
Bond Head	Simcoe	51	1,876 21	20 49		12 00	11 26	1,362 53	9 73			4 93
Bothwell	Bothwell	328	4,939 31	248 59		59 03	40 96	4,126 15	286 07		65 57	13 95
Bowmanville	Durham	706	8,853 62	976 85		353 21	94 92	13,609 72	530 12		266 61	27 35
Bracebridge	Muskoka	445	15,958 20	225 22		385 32	108 69	12,255 24	3,305 50		249 72	50 25
Bradford	Simcoe	339	5,220 98	189 45		97 05	42 50	3,026 20	478 69		79 14	15 12
Brampton	Peel	381	8,445 58	996 10			78 35	19,681 30	220 80		88 01	24 33
Brantford	Brant	1,604	25,988 44	2,096 76		1,468 44	260 25	54,033 39	1,869 35		1,877 15	83 11
Bridgewater	Hastings	158	1,729 72	4 40		30 66	11 97	287 74	57 78		344 22	5 39
Bright	Oxford	279	5,049 45	91 08		126 62	37 45	1,085 34	14 60		45 83	13 28
Brighton	Northumberl'd	368	4,814 93	9 78		237 91	33 31	2,553 75	77 87		187 00	13 29
Brockville	Brockville	707	10,491 75	1,959 82		718 47	141 85	21,849 66	943 77	7 41	811 31	37 15
Brooklin	Ontario	298	4,968 76	110 32		283 73	38 59	2,822 38	19 71		48 85	13 55
Brougham	do	71	1,498 94	84 36		42 40	12 57	210 34			19 90	4 10
Brussels	Huron	383	9,209 12	301 32		465 12	70 30	4,893 87	101 45		202 02	25 66
Burford	Brant	164	7,159 29	25 28		158 60	45 97	998 86	148 92		81 90	18 89
Burlington	Halton	375	6,203 60	107 71		90 85	43 53	2,798 05	115 57		152 73	16 61
Caistorville	Monk	39	1,604 17				8 84	164 92				4 00
Caledon	Cardwell	134	3,406 00	15 00		113 50	22 51	946 67	56 08		35 00	9 06
Cambray	Victoria	114	3,239 99	1 95			19 45	855 14	34 06			8 17
Camlachie	Lambton	107	2,013 69	76 53		25 00	15 06	719 58			3 98	5 27
Campbellford	Northumberl'd	761	22,868 97	260 98		774 78	152 62	3,379 70	137 73		100 20	60 28

ETAT No. 6.—Province d'Ontario, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terreneuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Émis: En Canada.	Mandats payés—Émis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Émis: A Terreneuve.	Mandats payés—Émis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Campbellville	Halton	105	2,573 59				15 76	50 37				6 42
Canfield	Haldimand	112	3,862 38	14 67			23 26	181 74				9 68
Cannington	Ontario	460	9,379 09	134 47		218 30	64 80	4,264 00	81 99		10 47	24 52
Carleton Place	Lanark	237	5,305 03	383 14		643 51	51 97	1,968 66	92 46		272 56	16 70
Castleton	Northumberl'd	40	1,183 11	6 99		102 00	9 09	479 62			35 72	3 29
Cayuga	Haldimand	719	20,247 16	80 85		87 64	124 98	2,246 54	59 61		140 47	51 50
Charing Cross	Kent	45	1,636 35	7 00		42 50	10 61	227 95			31 55	4 26
Chatham	do	1,075	18,499 15	1,974 77		305 01	182 56	23,790 25	1,851 22		1,326 48	59 75
Chatsworth	Grey	226	6,388 43	451 91		108 85	49 83	1,832 01	63 26		59 81	17 65
Chesley	Bruce	229	10,746 72	242 66		137 63	67 26	1,394 90	178 98		26 86	28 30
Chesterville	Dundas	125	2,908 96	4 89		301 26	22 59	787 30			120 00	8 32
Chippawa	Welland	205	2,203 25	111 90		45 74	19 54	1,772 20			149 98	6 23
Claremont	Ontario	88	3,012 03	118 19		148 22	22 52	1,055 46			7 00	8 18
Clarence	Russell	19	463 06	7 33		7 35	3 82	411 68				1 19
Clarke	Durham	49	894 13			10 00	5 78	114 50	15 08		124 63	2 57
Clarksburg	Grey	269	6,765 55	397 73		381 49	58 87	3,051 94	29 08		85 00	19 26
Clearville	Bothwell	124	4,980 59	1 71		120 00	29 86	217 56			54 95	12 88
Clifford	Wellington	352	11,424 12	24 45		163 00	69 11	3,634 33	295 86		63 81	29 88
Clifton	Welland	401	5,996 64	947 32		40 00	66 26	10,868 13	261 25		390 85	18 92
Clinton	Huron	548	14,983 97	1,227 81		538 40	129 82	13,150 34	304 46		393 39	43 56
Clover Hill	Simcoe	52	3,085 39				16 87	323 87				7 70
Cobourg	Northumberl'd	863	14,796 89	1,102 67		520 77	139 02	14,145 93	516 12	74 33	771 23	44 24
Colborne	do	397	5 606 26	281 18		70 65	46 02	2,660 42	7 30		325 62	15 67
Coldwater	Simcoe	207	7,190 39	76 33		3 10	43 49	2,279 22	41 35		61 80	18 40
Collingwood	do	989	14,189 49	850 69		697 27	132 86	11,011 33	2,189 21		384 86	45 74
Colpoy's Bay	Bruce	60	1,232 04				7 48	579 93	135 00			3 40
Columbus	Ontario	74	1,229 52	44 01			8 61	460 31	7 55			3 17
Conestogo	Waterloo	54	812 38	65 69		72 30	8 05	474 14	48 66		9 98	2 50
Consecon	PrinceEdward	370	10,408 67	25 96		499 84	68 23	374 21			25 86	27 38
Cookstown	Simcoe	107	3,707 95	266 50		20 00	26 95	1,570 11	63 02		50 00	10 24
Cooksville	Peel	22	576 77	35 45			4 57	352 68	38 93		53 00	1 74
Cornwall	Cornwall	857	16,632 60	931 69		1,041 09	148 61	5,051 32	234 31		1,270 06	50 25
Corunna	Lambton	176	3,362 52				21 27	179 24			31 41	8 47

Craighurst	Simcoe	37	1,485 85			24 50	8 86	314 74			25 00	3 83
Credit	Peel	26	869 31			37 50	5 85	417 58	19 47			2 30
Creemore	Simcoe	289	10,384 86	32 33		75 00	61 30	1,045 20	121 66		29 95	26 57
Cumberland	Russell	106	3,133 25	10 09		74 90	20 51	292 95			94 57	8 25
Delaware	Middlesex	179	6,568 15	6 72		25 50	38 84	1,097 02	47 33		13 32	16 63
Delhi	Norfolk	507	10,120 87	139 47		103 15	68 64	1,801 73	72 99		144 95	26 41
Delta	Leeds	13	708 97	35 27		10 00	5 05	582 48			20 00	1 93
Desboro'	Grey	65	1,445 80			140 00	10 09	174 00				3 96
Dickinson's Landing	Stormont	42	900 66			161 78	7 90	909 78	4 87		59 98	2 80
Drayton	Wellington	185	4,305 76	182 26		510 20	38 85	3,693 53	12 16		103 74	12 77
Dresden	Bothwell	691	13,125 15	37 73		573 46	93 81	5,972 09	152 98		389 39	35 63
Drumbo	Oxford	60	1,552 18	50 61		141 50	13 74	1,244 24	35 28		16 49	4 47
Drummondville	Welland	581	14,032 22	343 39		50 29	94 48	3,779 28	263 06		424 05	37 70
Duart	Bothwell	48	1,882 65	44 01		3 59	12 82	342 05				4 80
Dublin	Perth	114	8,415 92	19 56		30 00	45 10	1,004 28			80 65	21 35
Dunbar	Dundas	39	1,361 09	5 86		20 00	8 40	77 55			14 60	3 47
Dunbarton	Ontario	41	1,407 66	50 85		190 00	12 37	440 25	2 43			4 09
Dundalk	Grey	485	14,437 95	2 20		176 53	88 97	3,233 47	36 49			36 60
Dundas	Wentworth	598	7,846 49	1,077 93		733 73	101 38	10,367 57	557 09		371 52	26 41
Dungannon	Huron	311	10,273 04	78 24		70 00	62 05	1,224 86			154 98	26 43
Dunvegan	Glengarry	127	3,668 21	31 64		80 00	24 02	1,317 71			130 16	9 74
Dunville	Monck	432	9,599 59	92 91		508 93	69 21	5,470 91	52 21		505 42	26 87
Durham	Grey	1,003	39,074 69	341 91		587 76	239 79	7,855 49	97 32		251 22	100 85
Edgar		9	92 81			25 43	1 36	104 50				0 29
Eganville	Renfrew	111	3,581 99	68 46		104 50	23 94	642 14			10 00	9 37
Egmondville	Huron	32	559 52			35 10	4 62	321 20			19 70	1 53
Elmira	Waterloo	286	9,358 75	14 67		424 94	60 59	947 09			53 27	24 60
Elmwood		58	1,393 65	4 89		10 00	8 73					3 51
Elora	Wellington	698	10,181 50	410 32		330 30	84 80	8,568 34	316 29		313 05	28 81
Embro	Oxford	477	16,918 44	358 19		400 28	113 42	2,199 70	46 04		85 77	44 48
Erin	Wellington	89	4,123 52	36 42		86 00	25 25	1,045 73			60 00	10 98
Essex Centre	Essex	83	5,282 26	349 47		412 36	45 00	2,378 23	157 12		100 00	15 72
Exeter	Huron	477	9,436 68	1,239 97		539 58	100 87	4,968 07	201 72		96 76	28 75
Farmersville	Leeds	31	1,163 06	20 76		121 75	9 74	715 12			76 00	3 42
Fenelon Falls	Victoria	527	13,452 70	107 24		416 95	91 41	2,543 98	51 09		128 30	35 33
Fergus	Wellington	656	11,711 19	309 47		80 03	86 91	5,545 23	508 30		332 10	32 31
Fingal	Elgin	248	5,472 16	120 50		559 83	46 14	3,695 80			79 77	15 55
Flesherton	Grey	720	29,918 25	187 02		392 97	178 48	4,487 66	105 10		40 05	76 59
Florence	Bothwell	392	9,233 88	139 36		340 94	64 91	1,796 10	82 72			24 47
Fonthill	Monck	180	6,139 40	11 50		182 00	38 72	3,440 61	53 78		36 98	16 01
Forest	Lambton	751	11,019 72	363 52		669 91	90 74	3,049 67	416 35		268 75	31 84
Fort Erie	Welland	468	8,120 41	428 26		193 92	68 36	2,677 32	177 61		154 74	22 65
Frankford	Hastings	134	2,496 13	1 22		55 50	15 49	627 73	19 47		54 35	6 55
Galt	Waterloo	1,010	16,686 97	1,704 46		1,468 71	183 98	24,656 07	683 50		440 18	52 29

ETAT No. 6.—Province d'Ontario, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Gananoque	Leeds	565	9,040 41	148 96		397 46	72 59	5,151 60	160 59		630 89	25 89
Garafraxa	Wellington	225	4,965 09	29 34		87 64	31 84	1,032 58	72 99			12 86
Garden Island	Frontenac	33	877 59	7 20			6 23	133 97	29 74		10 00	2 30
Georgetown	Halton	392	7,650 32	453 79		112 84	61 73	5,120 80	151 09		277 89	21 57
Georgina	York	616	13,762 95	181 28		142 88	93 83	1,389 42	310 63		64 88	36 12
Glammis	Bruce	28	489 61			46 27	3 67	478 10				1 33
Glen Allen	Wellington	303	7,775 77	39 12		25 00	47 04	644 45				19 58
Glencoe	Middlesex.	200	4,087 97	196 70		325 93	35 35	2,315 65	37 17		47 10	11 70
Goderich	Huron	971	16,927 44	1,143 11		404 01	148 44	10,984 88	561 82	89 27	1,105 02	50 27
Grafton	Northumberl'd	187	5,291 12	89 90		96 19	36 45	561 38	124 09		14 93	13 99
Granton	Middlesex.	136	3,232 38	53 79		37 00	20 70	576 55				8 28
Gravenhurst	Muskoka	164	3,331 54	107 57		288 30	28 26	2,097 13	653 27		30 00	11 00
Greenwood	Ontario	43	2,393 33	9 78		44 40	14 12	372 50	12 16			6 14
Grimsby	Lincoln.	318	8,622 54	89 56		108 61	57 02	3,232 19	88 57		99 69	22 51
Guelph	Wellington	1,475	24,352 06	2,934 40		1,033 62	270 72	64,166 23	1,754 35		1,530 55	78 90
Hagersville	Haldimand	349	11,513 89	26 40		41 00	67 36	2,443 35	73 00		18 00	29 15
Haliburton	Peterboro'	408	17,068 73	95 53		41 90	98 41	2,226 91	238 06		399 80	44 57
Hamilton	Hamilton	3,783	49,026 97	*15,248 78		7,261 60	899 29	344,807 51	7,275 53	335 90	4,938 33	
Hampton	Durham	155	4,766 70	6 11		79 25	28 36	701 79	4 87		15 00	12 17
Hanover	Grey	361	9,430 35	78 24		20 63	59 29	2,088 93	2 43		79 37	23 99
Harriston	Wellington	384	8,174 20	492 74		195 70	66 78	6,196 39	386 85		105 93	23 35
Hastings	Peterboro'	117	3,146 32	276 76		32 50	25 34	481 79	45 01		110 00	8 97
Hawkesbury	Prescott	123	2,465 60	130 69		124 00	20 78	660 71	29 20		521 07	8 14
Hawksville	Waterloo	121	3,738 48			189 50	26 70	481 67				9 83
Heidelburg	do	44	2,248 94				13 20	523 79				5 62
Hespeler	do	200	4,301 71	277 82		145 90	34 63	1,973 88				11 78
Highgate	Bothwell	49	1,364 46	9 78			8 47	414 20	4 87		9 98	3 46
Highland Creek	York	79	1,513 75	239 09		95 00	15 73	217 55				4 61
Hillsburgh	Wellington	38	835 03	68 46			7 15	677 10	14 60			2 26
Hillsdale		125	2,577 98	26 89		20 00	16 12	390 86				6 55
Holland Landing	York	20	202 53			6 50	1 99	215 05	2 43			0 51
Hollen	Wellington	100	2,360 05				13 84	1,846 07				5 89
Huntsville	Muskoka	371	10,451 28	79 11		105 00	63 61	7,323 28	1,429 44		274 67	30 80

Ingersoll	Oxford	1,026	15,987 70	1,450 44		484 30	156 69	27,351 28	929 50		462 26	48 19
Invermay	Bruce	125	2,523 14	2 44		280 00	19 75	1,582 69	1 46		109 64	7 27
Iona	Elgin	133	2,291 80	31 89		28 55	15 66	303 89				5 87
Iroquois	Dundas	164	2,663 59	80 61		207 00	21 64	2,018 47	38 93		303 39	8 22
Jarvis	Haldimand	254	7,802 50	149 57		436 00	55 10	1,785 96	109 88		224 60	21 76
Jordan	Lincoln	191	3,337 77	25 98		143 35	24 69	971 47	2 43		29 88	8 82
Keene	Peterboro'	206	3,463 28	19 56		17 00	23 67	921 79	58 40			8 88
Kemptville	Grenville	561	13,540 48	133 47		472 63	96 35	2,927 34	185 30		999 23	38 27
Kettleby	York	137	1,878 53	10 03		4 40	12 45	92 98	48 66			4 85
Kincardine	Bruce	626	14,043 01	1,117 53	97 80	399 35	122 89	10,322 29	319 76		1,322 10	43 16
King	York	60	1,286 97	34 23		219 69	12 77	902 48	4 87			3 84
Kingston	Frontenac	1,804	23,904 60	6,043 74	4 99	1,794 80	369 79	42,146 31	2,847 98		3,191 47	49 01
Kingsville	Essex	415	13,794 26	55 74		277 50	85 90	3,236 76	508 50		24 93	36 59
Kinmount	Victoria	98	2,142 48	39 12		23 10	15 11	1,452 77	9 73			5 52
Kippen	Huron	40	1,798 94	44 01			11 30	788 68	6 09			4 60
Kirkfield	Victoria	110	1,742 24	19 56			11 93	445 92	115 60		74 97	4 91
Klineburg	York	56	1,554 83	6 11		20 00	9 73	679 20			93 59	4 16
Komoka	Middlesex	23	528 89				3 04	976 32	17 03			1 35
Lakefield	Peterboro.	472	9,330 71	160 18		265 53	66 75	1,133 06	1,022 51		84 73	27 09
Lambton Mills	York	43	1,064 07	107 58			8 62	285 78	75 18		5 00	3 10
Lanark	Lanark	239	7,164 79	21 68		25 74	43 76	685 85	40 76		282 44	18 81
Lansdown	Leeds	65	1,341 72	3 79		34 92	9 65	430 17			9 96	3 46
Leamington	Essex	901	27,989 44	146 04		1,099 12	185 76	4,702 26	180 66		348 29	74 37
Lefroy	Simcoe	38	424 23	127 05		140 00	7 72	557 80			15 98	1 75
Lindsay	Victoria	1,361	26,922 02	586 49		975 80	209 22	18,278 99	282 00		704 94	73 52
Listowel	Perth	765	14,100 68	603 50		771 23	117 10	8,456 45	97 32		977 69	41 30
Little Britain	Victoria	174	2,627 35	27 38		13 15	17 24	494 27				6 64
Lloydtown	York	44	1,224 98	102 45		11 80	9 88	713 15	71 60		85 00	3 72
London	London	3,684	52,480 27	10,846 88		4,649 83	753 33	182,494 13	5,007 96	64 88	5,254 81	203 91
London East	Middlesex	409	5,346 13	446 79		344 60	63 22	2,022 59	311 59		350 68	16 97
Longwood	do	134	2,361 65	48 90		98 30	17 04	718 58	186 26		19 94	6 75
L'Orignal	Prescott	301	8,263 24	139 44		586 98	61 45	2,909 46	7 79		141 62	22 80
Loughboro'	Addington	153	3,875 47			261 82	27 76	1,078 02	24 33		252 69	11 02
Lucan	Middlesex	124	2,631 16	281 90		41 75	24 79	1,211 30	77 12		43 90	7 65
Lucknow	Bruce	688	15,594 73	700 43		1,489 40	136 05	6,845 92	34 06		643 62	46 10
Lyn	Brockville	53	1,229 48	29 58		50 30	9 64	779 82			45 95	3 36
Lynden	Wentworth	46	546 27	2 44			4 10	201 87	9 73		19 97	1 42
Lynedoch	Norfolk	243	6,723 70	9 78		210 25	43 85	551 92	40 00		34 93	17 51
Madoc	Hastings	565	8,812 79	420 33		345 98	69 81	1,058 29	604 55		241 38	26 03
Magnanetawan	Muskoka	27	376 54	73 35		36 37	5 10	3,304 64	486 62		116 56	2 68
Manchester	Ontario	159	2,705 46	107 58		15 00	19 41	229 28	60 83		24 88	7 25
Manilla	Victoria	67	2,116 68	29 34		69 00	14 18	1,380 19	97 33			5 77
Manotick	Carleton	280	10,774 57	4 99		8 38	60 29	223 79			90 89	27 18

* Y compris $14.67 mandats émis sur l'Inde Anglaise.

ETAT No. 6.—Province d'Ontario, etc.—*Suite.*

iii

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: AuxEtats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: AuxEtats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Maple	York	47	1,624 13	66 01	......	112 85	12 61	639 82	......	......	......	4 47
Markdale	Grey	243	10,713 45	204 95	......	191 50	67 15	3,276 56	9 73	......	651 48	29 40
Markham	York	175	3,647 66	358 14	......	111 20	35 36	4,769 92	132 32	......	9 95	10 60
Marmora	Hastings	84	1,612 93	28 24	......	46 65	12 23	370 17	......	......	42 17	4 31
Maxwell	Grey	258	6,459 52	4 88	......	260 00	42 52	1,067 20	......	......	......	16 78
McGillivray	Middlesex	89	3,045 62	9 78	......	......	18 63	1,068 33	......	......	5 00	7 64
McKellar	Muskoka	210	3,085 71	......	......	3 60	19 49	1,335 52	49 14	......	......	7 83
Meadowvale	Peel	25	898 85	26 89	......	2 00	6 15	354 98	......	......	......	2 30
Meaford	Grey	594	13,088 46	247 41	......	444 51	98 20	5,508 67	513 39	......	353 00	36 56
Merrickville	Grenville	273	7,782 84	154 23	......	309 08	55 93	2,212 80	......	......	405 49	21 65
Merritton	Lincoln	41	942 67	9 78	......	42 15	6 99	1,004 61	291 96	......	33 00	3 26
Metcalf	Russell	95	3,065 52	39 72	......	100 00	20 23	545 73	4 87	......	100 75	8 25
Middleville	Lanark	57	893 21	4 89	......	......	5 66	400 00	......	......	......	2 23
Midland	Simcoe	134	3,539 01	49 77	......	13 50	23 14	748 82	......	......	15 00	9 03
Mildmay	Bruce	249	9,054 51	19 56	......	110 00	55 19	1,689 16	......	......	......	22 93
Milford	Prin.-Edouard	34	1,415 42	......	......	......	8 10	188 50	......	......	49 95	3 66
Millbank	Perth	233	3,570 02	137 87	......	132 31	28 89	1,324 78	48 66	......	......	9 69
Millbrook	Durham	170	5,345 42	356 25	......	132 88	42 96	3,156 62	205 91	......	123 67	15 39
Mille Roches	Cornwall	19	110 10	......	......	77 00	2 53	165 65	......	......	275 32	1 14
Mill Point	Hastings	131	2,203 63	78 80	......	457 25	24 63	1,018 92	14 60	......	......	6 84
Milton	Halton	456	11,124 58	213 30	......	318 31	78 00	6,259 40	221 40	......	271 32	30 30
Milverton	Perth	148	2,817 49	99 04	......	90 24	21 15	426 86	......	......	48 88	7 61
Minden	Victoria	462	10,281 57	26 40	......	34 65	63 69	3,756 91	253 50	......	25 00	26 53
Mitchell	Perth	397	10,186 48	406 32	......	277 50	79 66	8,621 68	156 88	......	371 90	28 45
Mohawk	Brant	68	802 42	6 88	......	365 80	10 49	323 22	535 26	......	......	4 24
Mono Mills	Cardwell	62	2,473 57	19 56	......	......	14 14	642 80	51 35	......	......	6 35
Moore	Lambton	62	1,665 21	88 02	......	89 00	13 46	795 07	19 47	......	154 97	5 02
Morpeth	Bothwell	307	7,091 96	153 06	......	356 05	55 02	1,418 10	44 18	......	56 89	19 34
Morrisburg	Dundas	590	10,560 45	182 02	......	297 21	79 57	3,611 42	......	......	359 33	28 44
Morriston	Wellington	277	3,110 27	46 45	......	105 80	21 43	625 81	5 36	......	5 00	8 13
Mount Brydges	Middlesex	84	1,705 55	9 78	......	......	11 20	802 61	138 44	......	40 00	4 70
Mount Elgin	Oxford	14	357 84	38 69	......	15 85	4 10	489 00	......	......	......	1 01
Mount Forest	W 1	1,268	22,522 41	372 55	......	451 05	159 04	8,878 96	208 54	......	195 17	59 24

8

Mount Vernon	Brant	4	172 66	20 00			1 50	130 55	4 87			0 48
Nairn	do	60	862 45	56 23			7 10	126 12	4 87			2 30
Nanticoke	Haldimand	113	5,723 02	2 16		167 09	34 74	867 08				14 72
Napanee	Lennox	632	8,848 08	236 82		863 27	79 35	11,615 34	233 72	1 01	1,581 32	29 37
Napier	Middlesex	104	2,462 97	27 74			16 13	908 48			7 95	6 23
Nassagaweya	Halton	250	5,208 14	83 35		70 00	34 64	764 34	73 66		28 06	13 63
Neustadt	Grey	336	13,589 26	14 67		144 14	80 68	1,250 45			58 94	34 49
Newboro'	Leeds	211	4,328 36	118 12		148 69	32 43	1,609 45			79 93	11 65
Newburgh	Addington	216	4,473 40	34 22		135 75	32 36	1,528 92	121 65		20 00	11 93
Newbury	Middlesex	274	3,106 76	99 80		14 05	24 37	1,239 96	24 33		57 38	8 23
Newcastle	Durham	433	6,408 06	357 50		101 40	56 10	11,070 74	69 51			17 30
New Dundee	Waterloo	38	2,165 06				11 41	1,438 92	10 74		99 75	5 68
New Edinburgh	Russell	62	1,308 52	214 07			15 20	624 [illegible]8	99 38		29 31	4 10
New Hamburg	Waterloo	124	3,858 77	21 25		201 08	27 90	5,108 60	43 80		151 06	10 64
Newmarket	York	326	5,845 72	572 33		774 16	65 76	9,693 78	325 13	20 03	225 71	19 35
Niagara	Niagara	320	9,301 99	479 47		257 90	73 34	4,866 12	304 62		270 77	26 47
Nobleton	York	80	1,427 38	39 12		5 00	9 49	623 96			16 40	3 71
North Augusta	Grenville	140	3,074 56	34 23		563 45	26 54	380 08	34 06		142 95	9 57
North Gower	Carleton	120	8,311 57			43 00	44 29	828 41	101 54		50 00	21 24
Northport	Prince-Edou'd.	110	5,826 28	4 89			31 41	884 08				14 56
Norval	Halton	217	6,381 23	18 33		108 50	39 77	933 55	295 34		68 00	17 16
Norwich	Oxford	829	14,737 12	201 50		358 69	108 86	3,557 78	197 04		219 52	39 24
Norwood	Peterboro'	171	4,071 25	58 65		91 38	27 92	1,206 99	190 77		589 67	12 48
Oakland	Brant	49	901 48				5 50	356 65				2 24
Oakville	Halton	692	14,867 68	475 32		916 76	119 63	7,027 95	761 48	49 82	282 49	43 33
Odessa	Lennox	154	2,365 73	4 87		134 54	17 44	613 93	48 06		124 97	6 68
Oil Springs	Lambton	113	1,485 43	4 89		48 15	11 03	1,015 00	4 87		15 00	3 90
Omemee	Victoria	505	18,006 93	6 11		132 79	105 02	1,374 34	31 16		139 87	45 76
Orangeville	Wellington	510	13,371 65	319 83		73 50	92 79	9,805 04	632 04		216 86	36 50
Orillia	Simcoe	768	13,253 18	638 90		300 02	111 73	10,8[illegible]0 78	1,355 59		96 89	39 08
Orono	Durham	494	14,321 57	832 33		261 56	105 87	1,968 22	233 97		74 97	39 28
Orwell	Elgin	48	1,068 73				6 46	194 00				2 67
Osceola	Renfrew	197	5,670 16			79 65	33 89	257 42			49 08	14 48
Oshawa	Ontario	573	7,093 41	912 19		1,238 19	106 25	59,250 12	712 27		480 18	25 94
Ottawa	Carleton	4,002	62,002 92	13,381 24		7,230 98	890 00	64,908 09	3,620 76	58 64	10,302 24	116 34
Otterville	Oxford	480	10,098 59	1 47		249 31	66 70	1,446 57	90 01		273 34	26 72
Owen Sound	Grey	1,065	16,099 33	879 76		748 14	150 50	27,222 37	957 00		431 78	47 71
Paisley	Bruce	241	5,862 16	594 98		97 52	56 08	8,464 23	152 19		219 77	17 27
Pakenham	Lanark	106	2,[illegible]32 55	178 99		329 44	24 87	988 90	52 32		328 63	8 50
Palermo	Halton	104	2,951 02	108 80			20 03	853 12	95 87		49 55	7 99
Palmerston	Perth	345	6,207 91	292 79		128 85	50 35	2,743 54	9 73		28 75	16 64
Paris	Brant	6[illegible]1	8,880 80	828 34		250 20	86 99	10,349 63	135 78		405 93	26 19
Park Hill	Middlesex	234	4,477 73	425 32		288 64	43 96	3,776 42	15 57		216 86	13 53
Parry Sound	Muskoka	556	13,888 94	159 61		591 50	100 36	3,646 29	676 02		158 99	38 64
Patterson	York							1,334 24				
Pembroke	Renfrew	784	12,812 81	442 63		489 15	107 90	4,709 06	194 64		977 83	37 28

ETAT No. 6.—Province d'Ontario, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada. $ cts.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni. $ cts.	Mandats émis—Payables: A Terreneuve. $ cts.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis. $ cts.	Total des commissions reçues. $ cts.	Mandats payés—Emis: En Canada. $ cts.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni. $ cts.	Mandats payés—Emis: A Terreneuve. $ cts.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis. $ cts.	Commission allouée aux maîtres de poste. $ cts.
Pénétancouchine	Simcoe	273	8,409 68	115 89		648 67	62 70	1,216 97	97 32		29 89	23 21
Perth	Lanark	461	6,652 92	543 08		580 87	73 59	5,233 45	371 80		987 68	22 81
Peterboro'	Peterboro	1,270	19,341 52	1,275 73		1,043 93	185 08	17,156 78	1,987 16	36 80	2,014 33	64 03
Petrolea	Lambton	858	14,808 24	611 62		633 30	127 54	4,937 56	542 53		273 35	42 10
Pickering	Ontario	36	977 92	4 89		123 50	8 22	579 66	32 40		29 89	2 90
Picton	P.-Edouard	633	11,762 89	457 91		1,525 59	112 52	6,534 85	448 17		575 00	36 88
Plantagenet	Prescott	275	8,752 28	48 90		341 09	56 24	511 49			2,053 74	27 96
Point Edward	Lambton	86	2,358 70	142 71			18 44	383 35	81 75		75 58	6 61
Port Burwell	Elgin	301	8,070 21	12 47		297 87	53 61	3,066 69	92 44		461 24	22 28
Port Carling	Muskoka	122	2,804 93	21 76		35 00	18 09	1,220 23	525 33			8 44
Port Colborne	Welland	621	9,703 81	231 99		941 01	90 03	3,299 11	126 52		373 36	28 46
Port Dalhousie	Lincoln	160	3,571 03	181 41		100 25	29 34	773 75	250 61		64 86	10 36
Port Dover	Norfolk	595	16,069 15	230 89		404 68	111 58	2,809 89	41 37		116 52	42 08
Port Elgin	Bruce	537	8,092 61	75 69		152 45	58 58	5,620 58	126 55		124 66	21 39
Port Hope	Durham	1,511	22,094 85	2,567 89		833 84	230 47	16,356 00	1,048 62	4 56	667 43	67 93
Port Perry	Ontario	454	12,146 95	421 76		222 06	89 50	7,818 73	285 82		175 50	33 06
Port Robinson	Welland	136	1,898 46	34 78		127 40	15 91	406 26	13 39		11 93	5 18
Port Rowan	Norfolk	288	5,491 04	84 03		142 16	40 54	2,172 06	117 26		76 75	14 78
Port Ryerse	do	79	1,185 85	19 56		7 00	8 17	262 24			12 00	3 05
Port Stanley	Elgin	94	1,691 68	117 58		36 50	15 61	1,179 27	30 41		350 13	5 53
Port Sydney	Muskoka	137	2,079 47	27 02		12 45	15 13	970 95	345 86			6 14
Prescott	Grenville	690	11,173 56	568 09		526 03	105 13	7,859 56	262 29		732 29	33 11
Preston	Waterloo	223	3,252 49	191 94		567 19	37 76	3,696 25	48 66		142 71	10 47
Priceville	Grey	46	1,909 37	34 01		29 42	12 59	991 43	31 65			4 99
Princeton	Oxford	336	9,986 32	9 89		140 16	61 97	2,176 36	77 38		84 96	25 72
Puslinch	Wellington	305	10,851 21	210 27		226 87	68 49	786 89				28 21
Ratho	Oxford	207	7,583 61	3 99		1 50	44 43	389 91	17 03			18 98
Renfrew	Renfrew	258	2,010 93	331 62		197 00	29 19	2,071 16	146 23		226 47	8 77
Riceville	Prescott	113	2,519 27			45 40	15 74	303 19			104 60	6 73
Richmond West	Carleton	53	1,694 47	19 56			10 66	466 14	4 87			4 29
Richmond Hill	York	250	6,821 65	280 11		104 75	49 67	3,414 79	76 65		183 34	18 63
Ridgetown	Bothwell	555	8,217 61	293 87		411 08	69 04	5,139 69	64 72		99 50	22 75

Ridgeway	Welland	319	9,676 18	19 56		140 81	60 42	683 62	34 07		34 20	24 77
Riversdale	Bruce	444	2,438 71			77 00	16 50	257 36			123 42	6 58
Rivière Raisin	Glengarry	145	3,323 74	112 47		34 75	24 14	1,920 66	19 47		721 07	10 53
Rockingham	Renfrew	97	2,038 85	34 23		83 36	14 70	193 86	134 18		74 91	5 87
Rockwood	Wellington	199	3,656 72	99 50		118 42	29 09	1,328 75	46 12		7 00	9 80
Rodgerville	Huron	27	1,047 15	176 04			9 88	545 79			69 82	3 21
Rodney	Elgin	152	3,601 83	4 89		50 00	23 11	1,490 69	9 73		50 00	9 25
Rondeau	Kent	515	8,716 29	255 41		413 07	69 60	2,935 65	46 23		27 98	23 62
Rosemont	Simcoe	104	4,948 98	66 33		486 00	35 56	1,159 29				13 72
Rosseau	Muskoka	144	3,149 63	164 37			22 05	1,138 96	386 01		87 50	9 43
Rugby	Simcoe	11	418 93				2 49	405 93	9 73			1 06
Russell	Russell	44	1,479 20			10 00	9 94	405 77			91 00	4 06
Ste. Catherine	Lincoln	1,553	25,763 46	2,476 20		2,533 01	277 43	28,872 67	1,558 54	20 28	3,461 12	89 32
St. George	Brant	170	2,474 17	143 01		353 80	24 94	2,066 74	19 48		184 58	7 91
St. Jacob	Waterloo	133	2,388 49			196 50	18 35	1,013 13				6 45
Ste. Marie	Perth	743	12,936 47	1,024 46	47 59	472 26	119 31	4,598 97	87 09		396 23	37 38
St. Williams	Norfolk	52	1,013 24	8 86		114 48	8 89	736 07			29 81	2 89
St. Thomas	Elgin	1,309	19,033 66	3,413 46		2,224 52	264 93	27,738 46	1,133 43		688 58	66 21
Sandwich	Essex	140	2,048 14	161 39		29 50	18 21	2,240 54	14 62		331 10	6 45
Sarnia	Lambton	898	13,573 93	1,829 28		851 40	156 43	18,789 42	349 29		873 81	43 56
Saugeen	Bruce	203	5,002 44	257 94		206 25	39 25	3,391 88	70 64		95 99	14 05
Scarboro'	York	30	502 47	24 45			4 01	791 51	72 99			1 47
Schomberg	do	88	2,366 58	192 59			18 40	803 10	47 46		25 00	6 55
Scotland	Brant	173	6,844 98	8 93			39 69	850 15			95 00	17 35
Seaforth	Huron	539	9,978 40	2,490 26		1,007 47	136 68	10,264 37	418 38		444 93	35 85
Selkirk	Haldimand	196	10,663 97	14 89		192 86	61 76	1,545 68			50 00	27 28
Seneca	do	584	16,162 54	203 83		119 78	101 77	3,401 56	33 47		51 85	41 39
Severn Bridge	Muskoka	95	2,514 25	192 80		1 60	22 29	260 97	19 47		37 00	6 87
Shakespeare	Perth	203	3,563 24	83 72			25 77	994 83	64 08			9 26
Shannonville	Hastings	104	3,402 32	14 67		140 53	22 33	624 17	64 48		41 88	9 12
Sharon	York	28	580 09	25 42		101 85	6 11	563 24			192 69	2 27
Shelburne	Grey	517	13,474 84	344 37		238 42	93 12	2,731 35	107 70		19 60	35 53
Silver Islet	Algoma	89	1,289 51	145 73		54 75	16 01	127 45				3 69
Simcoe	Norfolk	745	10,115 63	319 19		539 97	87 12	11,850 12	179 45		240 38	28 44
Singhampton	Simcoe	31	1,607 82				8 96	733 43	24 33		3 49	4 08
Smith's Falls	Lanark	322	5,216 24	236 64		257 44	44 76	13,317 89	183 24		122 67	14 98
Smithville	Lincoln	951	33,529 42	28 04		306 70	194 00	994 24	29 20			84 71
Sombra	Bothwell	259	6,[illegible]95 80	44 01		137 25	42 00	2,023 68			182 57	16 87
Sparta	Elgin	116	2,729 06	353 38		118 60	26 11	948 92	96 71			8 23
Spencerville	Grenville	213	2,491 57	9 78		190 81	19 96	437 04			154 66	7 08
Springfield	Elgin	167	4,504 08	85 89		101 46	30 46	842 86			19 93	11 76
Springford	Oxford	103	2,587 91	24 45		95 00	17 40	616 95	21 65		21 99	6 85
Stayner	Simcoe	399	9,020 22	359 49		348 78	69 98	4,565 28	423 24		102 04	25 58
Stirling	Hastings	298	6,746 37	224 51		612 96	55 69	700 70	29 20		89 05	19 22
Stirton	Wellington	210	3,321 45	6 84			20 66	164 70				8 31
Stoney Creek	Wentworth	20	563 11	9 78			3 85	346 64	16 52		19 95	1 47
Stouffville	York	136	4,102 36	46 75		279 10	32 60	2,113 90	53 53		69 94	11 33
Strabane	Wentworth	96	2,438 24	53 63			16 02	518 11			25 00	6 27

État No. 6.—Province d'Ontario, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Straffordville	Elgin	190	7,620 34			40 00	43 67	244 79			34 83	19 22
Stratford	Perth	1,199	17,086 80	2,855 15		832 82	207 90	18,034 96	1,757 44		838 96	58 39
Strathroy	Middlesex	806	10,341 04	627 85		412 10	95 45	8,543 95	565 72		346 83	30 71
Streetsville	Peel	267	6,335 27	585 64		167 72	54 88	1,301 17	4 87		11 00	17 74
Sunderland	Ontario	7	68 15			18 00	0 94	179 75				0 21
Sylvan	Middlesex	31	236 66			3 00	1 78	95 80				0 59
Tamworth	Addington	206	5,521 96	17 36		436 53	40 56	447 35			201 71	15 42
Tara	Bruce	111	4,980 70	51 12		140 00	31 08	1,109 08				12 90
Tavistock	Perth	162	4,230 36	185 81		107 65	31 16	1,504 81			47 91	11 40
Teeswater	Bruce	490	16,075 23	467 02		514 25	112 45	4,898 19	84 23		86 96	43 03
Thamesford	Oxford	60	1,571 41	69 54		30 00	11 92	1,048 70	82 73		102 90	4 61
Thamesville	Bothwell	279	8,506 92	572 22		243 55	67 55	1,663 02	486 60		48 29	24 61
Thedford	Lambton	165	3,818 16	273 89		8 59	32 09	1,801 46	53 53		69 89	10 52
Thornhill	York	53	1,400 80	63 57		64 80	11 50	391 37	38 20		15 00	3 92
Thorold	Welland	538	10,513 53	1,021 17		646 87	107 21	3,748 72	136 97		574 47	32 22
Tonnerre, Baie du	Algoma	738	19,562 33	1,026 07		1,373 00	170 16	2,155 22	283 45		220 09	56 24
Tilsonburg	Oxford	882	14,113 41	614 98		497 35	119 82	5,620 60	78 84		190 10	38 70
Tiverton	Bruce	190	5,947 09	257 58		111 18	43 43	1,672 59	9 73		470 54	16 95
Toronto	Toronto	10,368	109,132 13	47,861 59*	298 83	17,274 91	2,491 98	925,469 51	26,213 27	887 61	22,036 94	
Trenton	Hastings	337	8,022 73	37 18		170 96	51 27	3,553 41	277 98		622 12	22 77
Tullamore	Peel	66	2 588 63				14 48	383 76			10 00	6 48
Tweed	Hastings	229	8,703 74	8 70		284 75	55 49	284 59	24 33		155 44	22 92
Underwood	Bruce	231	4,186 44	84 24		26 15	29 43	1,867 96			485 58	11 92
Union	Elgin	21	836 03	9 78			5 20	250 03	6 09		23 86	2 17
Unionville	York	54	1,034 47	193 11		33 80	11 99	978 89			5 00	3 13
Uxbridge	Ontario	686	11,949 89	565 32		231 04	99 38	7,478 29	289 54		412 76	33 42
Vanbrugh	Renfrew	5	141 00			6 00	1 05	1 00			1 99	0 36
Vankleek Hill	Prescott	183	5,325 37	18 79		240 75	35 05	1,614 85	11 15		877 47	16 15
Vienna	Elgin	835	18,669 42	79 21		541 09	122 54	1,449 64	76 59		42 39	48 46
Vittoria	Norfolk	509	6,212 36	22 56		218 50	46 14	1,261 11	23 99		128 98	16 49

Wales	Stormont	44	747 88	9 78		132 90	7 72	806 97			264 95	2 87
Walkerton	Essex	1,098	20,799 93	824 40		885 48	172 54	18,509 12	208 28		333 06	57 51
Walkerville	Bruce	12	56 17	156 48			4 19	114 46			49 97	0 65
Wallaceburg	Kent	751	24,186 10	78 24		865 87	157 12	1,573 73	214 11		180 86	63 78
Wallacetown	Elgin	537	18,307 35	110 90		595 16	118 06	1,530 71	29 19		59 50	47 72
Waubashene	Simcoe	168	2,012 17	10 87		256 10	19 95	653 52	25 18		163 00	6 13
Wardsville	Middlesex	191	6,250 76	51 34		357 68*	42 25	1,609 85	194 64		70 00	17 26
Warkworth	Northumberl'd	197	9,266 74	191 23		260 25	60 44	1,634 84	177 98		22 00	24 73
Warminster	Simcoe	7	211 98				1 32					53
Warsaw	Peterboro'	113	4,190 95	0 97		249 26	28 50	445 10			49 81	11 19
Warwick	Lambton	150	2,895 38	70 54			20 46	247 68	29 20			7 47
Waterdown	Wentworth	104	3,063 87	33 26		53 50	21 20	1,665 27	9 73		46 86	7 97
Waterford	Norfolk	526	11,962 56	163 70		505 68	84 76	8,347 39	2 43		116 86	31 83
Waterloo	Waterloo	224	4,766 55	97 97		447 85	39 59	18,361 02	54 01		140 21	11 82
Watford	Lambton	508	6,817 90	438 45		141 90	57 88	3,983 42	32 36		167 45	19 00
Welland	Welland	423	7,284 01	922 23		1,211 12	87 35	6,135 44	311 46		257 36	24 88
Welland Port	Monck	161	5,876 50	146 70			36 94	521 53	2 42			15 05
Wellesley	Waterloo	73	2,502 80			102 25	16 13	1,531 49	44 74			6 61
Wellington	Prince Edward	180	5,433 44	24 45		123 15	34 72	439 84	160 58		124 72	14 65
West Flamboro'	Wentworth	39	899 49	68 22			7 42	730 38	9 72			2 41
Weston	York	306	6,669 34	168 68		448 28	54 89	1,680 31	186 01		143 82	18 99
West Winchester	Dundas	128	5,285 37	16 14		279 83	34 12	1,427 62	7 30		121 45	14 25
Whitby	Ontario	473	6,893 60	403 53		437 25	69 31	13,191 46	436 16		857 44	22 53
Whitevale	do	23	909 35	6 00			5 15	700 44	71 54			2 46
Wiarton	Bruce	317	8,977 11	4 89		47 88	54 32	4,046 21				22 56
Windsor	Essex	1,205	1,517 85	2,906 34		165 34	215 47	18,320 17	884 29	41 05	1,284 75	66 95
Wingham	Huron	432	8,233 40	400 89		377 29	68 51	7,705 44	111 68		213 81	23 29
Woodbridge	York	336	15,534 64	80 77		154 60	93 27	11,357 50	99 75		12 90	39 67
Woodham	Perth	25	1,111 22	59 90		35 00	8 57	587 50				2 99
Woodslee	Essex	246	8,573 28	134 47		133 24	54 99	1,241 99	19 46			22 11
Woodstock	Oxford	2,089	35,155 71	2,312 97		2,221 85	324 14	21,269 32	956 18		870 06	103 57
Woodville	Victoria	412	8,544 63	192 05		448 25	63 33	1,375 19	147 93			23 29
Wroxeter	Huron	401	11,381 35	160 61		510 58	78 19	4,316 94	12 16		244 36	30 71
Wyoming	Lambton	340	5,535 37	175 19		317 00	46 18	1,441 65	51 03		148 44	15 58
York	Haldimand	50	1,327 92			83 50	9 26	834 63	32 24		96 80	3 84
Yorkville	York	451	4,256 40	2,263 85		315 60	110 35	3,546 28	1,756 02		555 25	22 84
Zurich	Huron	180	5,749 44	9 78		276 70	39 75	936 85	98 29		53 90	15 43
Total		158,296	3,238,629 56	204,180 53	449 21	147,954 30	28,452 02	3,139,045 02	118,750 82	1,833 64	128,940 04	8,654 72

* Y compris $2.93, mandat sur l'Inde Anglaise.

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. Forsyth,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

PROVINCE DU MANITOBA.

ii ÉTAT No. 6.—Indiquant les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables				Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis				Commission allouée aux maîtres de poste.
			En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terre-neuve.	Aux Etats-Unis.		En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terre-neuve.	Aux Etats-Unis.	
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Portage la Prairie.	Marquette	146	6,566 78	138 97	....	218 50	44 02	18,161 52	569 32	....	107 95	18 97
Winnipeg	Selkirk..	2,083	51,907 87	4,528 28	....	6,626 11	534 74	56,187 44	2,812 16	....	1,237 24	167 71
Total..........	....	2,229	58,474 65	4,667 25	....	6,844 61	578 76	74,348 96	3,381 48	....	1,345 19	186 68

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. Forsyth,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

PROVINCE DE QUÉBEC

ETAT No. 6.—Indiquant les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération pendant l'année expirée le 30 juin 1879, etc

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ dts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Acton Vale	Bagot	28	1,049 66	9 78	.....	11 00	6 40	872 49	5 60	.....	441 53	3 77
Allumettes, Ile aux	Pontiac	10	275 50	66 02	.....	.....	3 45	45 00	.....	.....	.....	0 84
Arthabaskaville	Arthabaska	59	1,401 47	.....	.....	115 30	10 48	1,540 60	16 69	.....	286 66	4 51
Aylmer	Ottawa	102	3,298 80	65 80	.....	.....	21 83	1,728 54	83 94	.....	275 66	9 28
Batiscan	Champlain	.....	.....	.....	.....	.....	.....	199 00	.....	.....	90 00	0 22
Beauharnois	Beauharnois	153	3,700 09	.....	.....	174 00	24 40	1,607 12	48 66	.....	339 80	10 62
Bedford	Missisquoi	44	618 28	205 38	.....	.....	9 41	2,288 98	9 73	.....	316 95	2 86
Beebe Plain	Stanstead	99	2,995 82	5 03	.....	.....	18 05	772 13	.....	.....	.....	7 48
Berthier (*en haut*)	Berthier	238	6,132 82	31 03	.....	506 55	44 97	1,627 48	.....	.....	515 88	17 94
Brigham	Brome	98	2,533 98	29 34	.....	158 94	18 95	272 85	.....	.....	9 00	6 79
Bryson	Pontiac	84	627 77	14 97	.....	13 85	6 02	280 36	53 53	.....	36 54	1 83
Buckingham	Ottawa	280	6,250 60	83 00	.....	417 02	46 70	2,070 32	53 53	.....	1,389 61	20 43
Cacouna	Témiscouata	27	535 88	.....	.....	.....	3 22	914 64	.....	.....	58 00	1 44
Chambly Canton	Chambly	69	1,208 33	317 85	49 02	.....	14 84	499 59	.....	.....	426 67	4 97
Chelsea	Ottawa	92	2,337 16	85 53	.....	34 74	18 10	300 86	.....	.....	338 50	6 97
Chicoutimi	Chicoutimi	46	2,559 68	.....	.....	.....	13 84	1,392 79	.....	.....	.....	6 39
Coaticook	Stanstead	200	1,891 58	177 35	.....	179 65	22 36	2,971 28	276 88	.....	517 75	7 56
Compton	Compton	56	752 75	98 12	.....	9 00	7 85	2,052 36	29 68	.....	260 74	2 84
Cookshire	do	64	1,130 01	50 99	.....	66 49	10 68	953 74	46 24	.....	617 03	4 72
Coteau Landing	Soulanges	27	1,436 55	.....	.....	23 00	8 25	595 67	.....	.....	509 56	4 87
Cowansville	Missisquoi	179	2,586 22	16 37	.....	79 12	19 35	5,995 05	4 87	.....	56 31	6 83
Danville	Richmond	259	2,980 65	189 05	.....	622 91	37 14	1,597 00	76 76	.....	1,115 13	12 43
Dillonton	Brome	40	1,020 30	107 58	.....	.....	9 14	30 00	.....	.....	9 95	2 83
Drummondville, Est	Drummond	76	1,242 20	49 81	.....	7 00	9 37	644 70	34 06	.....	60 00	3 45
Dunham	Missisquoi	348	7,493 20	29 34	.....	132 57	50 54	1,015 41	34 07	.....	170 96	19 62

iii

ETAT No. 6.—Province de Québec, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
East Farnham	Brome	73	622 12			12 90	4 94	126 03			30 00	1 63
Etchemin	Lévis	7	187 20			36 00	1 67	19 21	38 40		9 98	0 65
Franklin Centre	Huntingdon	15	170 30			196 50	3 68	1,009 52			104 85	1 16
Frelighsburg	Missisquoi	210	5,552 35	11 92		442 20	40 67	441 61	19 46		52 30	15 03
Gaspé, Bassin de	Gaspé	567	15,982 10	863 93	7 33	312 66	118 10	2,044 99	60 84		112 19	43 31
Granby	Shefford	235	3,084 87	78 68		355 21	29 02	1,732 96			601 32	10 25
Grenville	Argenteuil	85	4,409 25	634 42			37 49	454 71	105 15		185 53	13 31
Hatley	Stanstead	161	4,190 04	6 00		198 07	29 81	36 85			113 88	11 24
Hemmingford	Huntingdon	39	1,514 35	34 23		82 67	10 60	1,181 04	43 65		339 27	5 00
Henryville	Iberville	64	1,418 18			529 52	15 93	165 35			251 89	5 47
Hull	Ottawa	117	2,140 07	22 00		353 10	21 52	1,703 51	55 96		876 27	8 59
Huntingdon	Huntingdon	271	7,584 23	161 95		363 25	53 56	2,533 19	96 35		1,345 75	23 82
Inverness	Mégantic	218	5,678 64	119 46		22 30	37 11	1,249 12	41 36	60 83	455 06	15 91
Joliette	Joliette	280	5,827 16	57 81		1,172 40	54 61	2,072 85	38 93		1,728 62	22 07
Kamouraska	Kamouraska	88	3,033 31				17 51	1,547 27			29 90	7 65
Kingsbury	Richmond	61	1,312 20	103 66		30 00	11 57	70 21	48 66		35 00	3 79
Knowlton	Brome	409	7,793 00	142 92		207 03	56 21	957 97	17 03		429 51	21 44
Lachine	Jacqu'sCartier	82	1,583 11	97 56		264 50	17 46	997 12	59 61		68 81	5 14
Lachute	Argenteuil	260	7,250 37	46 27		1,214 87	62 13	2,453 60	115 50		1,426 13	25 26
Lacolle	St. Jean	247	10,145 32			144 00	59 49	268 45			117 85	26 01
Laprairie	Laprairie	90	3,339 27			305 62	24 69	1,025 09			42 95	9 20
Lauzon	Lévis	20	206 58	9 78		30 25	2 42	39 55			916 33	2 87
Lawrenceville	Shefford	391	16,894 71			290 00	97 01	105 23			9 00	42 95
Leeds	Mégantic	50	892 14	120 43		183 00	11 02	1,149 64	29 20	64 87	180 34	3 65
Lennoxville	Sherbrooke	322	7,031 63	387 16		195 41	60 96	2,704 50	126 53		505 58	20 56
[illegible]	[illegible]	71	2,405 88	19 56			14 80	797 39	34 06		1,173 32	9 07

Longueuil	Chambly	21	555 10	....	....	....	3 30	267 56	58 40	....	339 27	2 35
Lotbinière.........	Lotbinière......	42	1,037 04	....	....	....	5 82	276 66	48 66	....	365 43	3 61
Magog................	Stanstead.......	168	4,026 74	13 27	....	34 00	24 41	2,159 02	57 11	....	128 97	10 61
MansonvillePotton	Brome	342	11,564 94	2 02	....	203 31	71 12	120 08	9 74	....	39 00	29 51
*Massawippi..	Stanstead......	9	211 97	9 78	....	....	1 52	32 90	41 36	....	22 86	0 70
*Melbourne	Richmond	180	1,807 75	250 64	....	231 19	22 89	876 10	279 10	....	304 28	7 12
*Montmagny...........	Montmagny ...	33	732 86	....	....	2 35	4 75	2,230 51	....	....	151 95	2 20
Montréal	Montréal	7,955	111,914 23	41,800 28	1,102 55	19,566 37	2,285 74	722,034 85	15,771 89	4,591 13	31,116 22	....
Malbaie................	Charlevoix.....	23	6,651 40	....	....	....	36 66	3,302 70	....	....	94 46	17 08
Napierville............	Napierville.....	63	1,116 45	....	....	....	7 23	788 57	....	....	146 94	3 14
Nicolet	Nicolet	40	1,527 61	....	....	....	8 00	821 30	....	....	2,179 97	9 24
Onslow................	Pontiac.	18	125 87	11 25	....	....	1 62	169 10	34 06	....	872 77	2 64
Ormstown	Chateauguay..	61	3,298 89	129 34	....	278 71	24 10	628 99	10 50	....	261 43	9 92
Paspébiac	Bonaventure...	348	6,452 53	303 29	14 67	95 25	50 73	794 64	58 39	....	429 50	18 34
Percé....................	Gaspé............	538	9,249 66	197 33	39 12	299 68	70 48	891 89	14 60	....	....	24 46
Pointe St. Charles	Jacqu's Cartier	295	2,653 60	1,140 66	....	155 88	59 70	2,263 62	217 52	....	440 18	11 55
Portage du Fort ...	Pontiac..........	62	788 82	....	....	194 00	7 79	307 29	24 33	....	39 93	2 58
Québec..	Québec.	2,844	45,289 15	11,802 03	255 30	4,793 03	702 69	110,732 08	2,369 11	369 30	14,579 1	....
Richmond-Est.........	Richmond	180	2,139 23	363 66	....	133 00	28 83	2,260 56	88 68	....	287 13	7 47
Rimouski	Rimouski........	126	6,309 25	344 13	....	6 00	42 19	3,476 50	99 75	....	404 87	17 87
Rivière David........	Yamaska........	4	200 00	....	....	....	1 20	51 70	....	....	326 38	1 29
Rivière - du - Loup (*en bas*)............	Témiscouata...	147	3,929 05	179 42	....	17 70	29 28	3,211 14	91 00	....	317 92	11 31
Rivière - du - Loup (*en haut*)........	Maskinongé....	208	9,964 62	....	....	13 00	55 03	3,347 43	....	....	3,312 10	33 20
Robinson	Compton........	19	448 15	19 56	....	....	3 36	448 84	141 12	....	50 00	1 64
Rock Island	Stanstead.......	193	3,031 16	19 56	....	260 14	24 05	1,669 10	....	....	....	8 25
Roxton Falls..........	Shefford	14	228 02	....	....	30 00	2 20	459 10	....	....	58 97	0 77
St. André-Est	Argenteuil......	154	3,281 57	376 73	....	213 32	30 84	1,602 50	152 68	....	134 46	10 37
St. Athanase..........	Iberville	166	2,866 84	....	....	18 30	18 06	461 83	....	....	335 96	8 02
St. Casimir............	Portneuf.........	13	301 47	....	....	100 00	3 00	180 00	....	....	141 82	1 35
St. Césaire	Rouville	149	1,235 40	2 57	....	265 75	13 18	391 85	....	....	844 88	5 89
Ste. Croix..............	Lotbinière.......	13	744 70	....	....	....	4 10	42 00	....	....	83 85	2 05
St. Eustache	Deux-M'tagnes	91	3,085 72	....	....	142 50	19 82	1,047 52	....	....	242 54	8 65
St. Hyacinthe........	St. Hyacinthe.	185	1,630 92	205 38	....	115 00	16 75	9,876 82	18 66	....	1,768 94	9 29
St.J'nChrysostôme	Chateauguay..	217	5,315 34	220 05	....	828 07	46 56	1,421 39	70 00	....	586 16	17 52
St. Jérôme	Terrebonne.....	231	6,362 76	4 20	....	198 86	40 71	1,887 54	48 66	....	930 09	18 91
St. Jean, Est.	St. Jean.	347	2,279 06	878 57	....	1,111 79	61 78	4,793 45	320 28	....	1,096 21	14 21
St. Joseph de Lévis	Lévis..............	....	....	....	....	....	....	15 50	....	....	272 85	0 73
St Marie deMonnior	Rouville	1	20 00	....	....	....	0 10	483 22	....	....	26 47	0 11
St. Paul, Baie	Charlevoix......	141	3,399 19	....	....	....	19 65	137 05	....	....	....	8 49
St. Polycarpe..	Soulanges.......	8	449 40	....	....	....	2 42	61 20	....	....	94 91	1 35

ETAT No. 6.—Province de Québec, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Rémi	Napierville	164	3,450 77	....	....	964 47	33 62	685 98	....	....	205 54	11 52
St. Roch	Québec	144	3,978 91	23 43	....	225 98	28 73	2,177 40	12 16	....	287 82	11 28
St. Sauveur	do	....	....	....	....	....	....	79 28	....	....	39 91	0 09
Ste. Scholastique	Deux-M'tagnes	29	956 67	....	....	98 75	6 88	906 61	....	....	483 39	3 82
St. Sylvestre	Lotbinière	123	2,962 76	56 47	....	482 75	25 64	97 90	....	....	159 36	9 12
Ste. Thérèse de Blainville	Terrebonne	199	3,846 53	....	....	15 15	23 19	1,081 54	....	....	79 82	9 82
Shawville	Pontiac	51	1,221 81	53 79	....	16 00	9 24	29 00	....	....	99 98	3 45
Sherbrooke	Sherbrooke	552	6,666 09	1,350 60	....	315 22	92 91	9,541 69	676 50	....	1,111 57	25 24
Somerset	Mégantic	28	208 76	....	....	55 62	2 50	155 03	24 81	....	337 84	1 54
Sorel	Richelieu	336	4,777 05	198 35	....	476 76	46 92	4,903 65	138 88	....	717 68	15 74
Stanford	Arthabaska	4	141 50	....	....	....	0 80	278 47	....	....	161 54	0 74
Stanstead	Stanstead	119	1,542 42	....	....	....	10 19	2,327 18	9 73	....	48 45	3 98
Sutton	Brome	38	365 34	24 45	....	141 25	5 83	387 38	5 11	....	237 25	1 91
Sweetsburg	Missisquoi	92	1,794 48	4 89	....	38 00	11 92	1,313 46	43 80	....	10 00	4 70
Terrebonne	Terrebonne	83	2 567 42	117 43	....	147 50	19 08	3,039 56	....	....	240 79	7 66
Trois-Rivières	Trois-Rivières	454	9,569 42	260 49	....	432 09	75 15	5,838 53	299 75	....	2,922 88	33 69
Thurso	Ottawa	116	2,873 80	9 78	....	89 97	18 61	372 57	126 51	....	513 59	8 98
Ulverton	Drummond	9	173 19	76 88	....	....	2 97	180 27	197 32	....	10 00	1 11
Waterloo	Shefford	476	7,377 26	335 14	....	467 69	65 99	14,910 11	670 44	....	891 16	24 31
West Farnham	Missisquoi	110	1,526 28	46 68	....	20 00	11 56	516 79	44 33	....	316 13	4 87
Wright	Ottawa	33	1,187 16	11 86	....	....	7 20	211 08	14 62	....	....	2 91
Yamachiche	St. Maurice	124	5,241 20	....	....	113 25	30 61	724 00	....	....	167 34	13 78
Total	....	26,044	504,962 96	65,394 07	1,467 99	42,900 15	5,710 52	994,936 50	23,994 49	5,086 13	90,854 76	1,070 70

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

ÉTAT No. 6.—Indiquant les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération pendant l'année expirée le 30 juin 1879

Nom du bureau.	Comté	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables				Total des commissions reçues.	Mandats payés—Émis				Commission allouée aux maîtres de poste.
			En Canada	Dans le Royaume-Uni.	A Terreneuve.	Aux Etats-Unis.		En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terreneuve.	Aux Etats-Unis.	
			$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Acadia Mines	Colchester	917	11,615 46	4,034 51	29 12	2,601 39	237 76	1,344 36	105 35	50 70	154 80	46 52
Amherst	Cumberland	1,123	21,515 12	276 74	....	675 92	155 61	33,907 46	139 90	95 30	589 67	58 24
Annapolis	Annapolis	1,156	20,769 64	428 19	....	1,019 47	165 18	52,176 64	68 35	44 61	533 49	57 19
Antigonish	Antigonish	934	14,456 37	140 18	....	317 06	107 95	13,401 44	50 82	626 51	1,168 51	41 90
Arichat	Richmond	1,245	37,177 08	266 85	7 01	1,837 98	249 02	10,341 62	99 76	460 59	3,653 70	108 77
Aylesford	Kings	411	10,189 04	....	....	429 83	68 19	3,762 46	285 15	....	297 52	28 00
Baddeck	Victoria	470	8,167 82	50 85	....	71 24	54 10	3,310 94	9 74	522 53	214 75	22 60
Barrington	Shelburne	613	20,768 98	5 62	....	974 52	135 12	6,250 76	72 99	....	490 05	55 78
Beaver River, W.S.	Digby	345	9,085 22	161 69	....	532 45	67 40	2,497 90	4 62	....	311 42	25 23
Berwick	Kings	262	6,929 21	27 51	....	611 55	51 93	4,269 27	....	237 23	450 51	20 64
Boylston	do	62	1,831 15	....	....	51 00	11 05	181 00	29 20	....	85 48	4 99
Bridgetown	Annapolis	824	17,528 54	77 08	....	655 28	124 42	21,326 11	24 33	....	778 93	47 66
Bridgewater	Lunenburg	1,307	36,343 95	234 42	....	991 54	244 00	6,978 83	....	60 29	316 86	94 88
Caledonia Corner	Queens	360	10,133 95	....	....	....	57 06	2,570 26	....	....	29 00	25 42
Canning	Kings	303	6,637 29	26 89	....	524 85	49 55	2,461 94	53 52	71 97	211 65	18 84
Canso	Guysboro'	281	6,155 18	....	....	70 64	38 33	1,400 60	....	....	277 55	16 26
Cape Sable Island	Shelburne	285	8,672 89	....	....	161 23	52 87	1,225 60	....	....	49 88	22 21
Chester	Lunenburg	280	8,072 06	....	....	307 44	52 99	2,802 67	12 41	....	63 89	21 13
Christmas Island	Cap-Breton	31	579 40	....	....	....	3 62	266 68	....	....	....	1 46
Clementsport	Annapolis	197	3,664 59	....	....	228 11	26 91	965 98	....	....	208 82	10 26
Clyde River	Shelburne	128	3,594 96	17 72	....	184 70	24 16	758 52	....	....	....	9 49
Cow Bay	Cap-Breton	863	28,514 71	56 97	4 01	375 04	163 68	2,383 55	12 16	688 35	210 46	74 46
Cross Roads	Guysboro'	35	948 12	....	....	10 00	5 88	398 15	....	....	138 84	2 73
Dartmouth	Halifax	199	2,529 95	183 60	....	337 80	31 28	1,626 56	645 38	236 24	255 35	10 47
Digby	Digby	1,691	63,922 17	107 01	....	823 91	378 09	9,986 85	186 93	12 16	783 64	164 59
Economy	Colchester	150	2,715 07	25 02	....	120 50	19 43	718 78	240 88	....	243 71	8 37

ETAT No. 6.—Province de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Englishtown....	Victoria..........	52	802 88	....	....	....	4 93	349 00	....	....	19 93	2 06
Five Islands.........	Colchester.....	189	6,002 48	....	16 00	281 55	38 41	746 80	15 82	8 42	232 45	16 38
French Village.....	Halifax..	22	310 00	4 50	....	29 38	2 80	134 70	....	....	....	0 86
Granville Ferry.....	Annapolis.......	350	7,296 90	....	....	382 51	53 22	2,012 58	11 60	....	241 37	19 84
Great Village......	Colchester	129	3,169 82	4 91	....	198 74	22 73	1,708 72	20 44	48 67	361 71	9 51
Guysboro'......... ...	Guysboro'.......	1,135	33,607 82	615 66	....	805 87	223 74	8,521 78	94 91	15 20	548 48	89 29
Halifax.................	Halifax..........	5,771	98,627 37	22,627 63*	770 40	8,026 24	1,410 98	533,594 19	7,606 67	3,668 56	6,623 21	....
Hantsport	Hants,..........	535	11,996 11	9 78	....	397 98	83 34	1,682 40	79 08	32 44	418 70	32 33
Harbour au Bouche	Antigonish,.....	251	6,509 77	....	....	407 50	43 78	761 39	....	....	261 04	17 94
Hebron..............	Yarmouth.... ...	159	4,340 15	....	....	604 78	34 46	713 42	....	....	73 94	12 54
Hopewell	Pictou............	208	1,786 88	....	....	177 25	14 65	1,632 91	58 39	....	289 38	5 78
Isaac's Harbour.....	Guysboro'.......	55	1,617 42	....	....	....	9 25	723 57	....	....	23 50	4 11
Kennetcook..........	Hants....	185	8,446 44	....	....	....	47 31	104 21	136 25	....	220 44	22 01
Kentville....	Kings	683	12,965 79	286 91	....	497 94	101 38	15,132 05	164 13	....	876 39	37 09
Kingsport............	do	103	1,327 70	....	....	41 25	9 73	26 00	....	....	9 94	3 50
Kingston Station...	do	346	12,507 39	....	....	271 07	76 98	1,997 01	....	....	458 34	33 09
Lawrencetown......	Annapolis.......	447	13,078 92	11 24	....	465 24	84 52	5,587 36	....	....	389 [illegible]9	34 86
Lingan	Cap-Breton.....	69	2,181 89	....	....	1 25	12 74	191 17	....	34 42	....	5 54
Little Bras d'Or....	do ...	78	1,389 04	91 48	....	80 35	14 02	323 85	....	101 38	115 94	4 71
Little Glace Bay...	do ...	373	11.272 72	7 33	....	49[illegible] 73	75 71	777 71	....	587 10	258 05	31 45
Liverpool..............	Queens..........	1,676	4[illegible],392 18	329 75	....	1,782 51	302 42	26,363 66	105 85	15 20	1,232 85	117 20
Lockport	Shelburne.......	740	11,713 11	71 56	....	1,348 29	100 73	2,782 82	....	50 69	218 51	33 50
Londonderry	Colchester......	52	791 32	....	....	50 00	5 66	753 43	63 26	79 10	303 16	3 22
Lower Horton......	Kings	95	2,883 29	....	....	22 85	17 29	936 36	....	21 05	15 00	7 36
Lower Stewiacke..	Colchester......	192	8,999 52	....	....	19 48	50 84	822 70	114 72	8 11	134 75	23 19
Lunenburg	Lunenburg.....	775	20,369 79	182 20	59 28	904 26	142 41	2,545 10	12 90	5 07	210 93	54 36
Lower L'Ardoise...	Richmond.......	37	1,238 21	....	....	50 00	7 71	266 93	....	....	....	3 22

Mabou	Inverness	496	15,023 06	3 91		432 39	95 01	3,816 13	4 87		107 95	38 87
Maccan	Cumberland	148	4,386 40			44 05	27 55	2,156 23			172 23	11 51
Mahone Bay	Lunenburg	389	14,904 35	4 89		106 33	84 73	1,260 87		33 03		37 63
Maitland	Hants	217	3,856 85			78 09	26 22	3,064 56	24 33		569 75	11 33
Margaree Harbour	Inverness	218	8,662 96			40 00	49 49	3,360 45			19 90	21 77
Margaretsville	Annapolis	91	3,073 12	9 05		10 00	18 55	778 07	48 66		22 96	7 90
Middle Musq'doboit	Halifax	195	7,305 04	4 89		49 75	43 36	885 07	108 52		241 25	19 37
Middleton	Annapolis	328	8,832 64	99 96		350 33	61 06	3,644 00	24 33		151 91	23 65
Mill Village	Queens	54	699 57			121 00	6 74	1,314 35	41 36		25 00	2 21
Milton	do	365	7,643 29	36 67		152 66	52 05	773 55	24 33		154 59	20 03
Minudie	Cumberland	55	530 19		400 91		8 02	375 16			79 40	2 71
New Glasgow	Pictou	1,195	19,582 87	550 28		1,618 01	171 53	17,438 17	259 83	403 21	2,703 36	62 79
Newport	Hants	215	5,166 92	2 77		119 13	34 44	2,170 15	24 33		103 62	13 56
Newport Landing	do	97	1,657 89	11 25		56 40	13 07	317 90	14 60		47 84	4 47
New Ross	Lunenburg	77	1,242 52			10 75	8 42	265 77	7 63		124 40	3 45
Noel	Hants	115	3,786 87			27 52	22 52	576 09	43 43		228 35	9 95
North Sydney	Cap-Breton	623	13,181 30	183 82	14 85	433 80	102 00	6,837 92	82 24	1,302 84	105 95	38 29
Oxford	Cumberland	663	21,222 60	9 78		272 42	128 93	2,165 71			17 00	53 81
Parrsborough	do	1,128	34,895 43	65 93		1,199 22	220 64	6,297 82	132 21	110 30	354 05	91 97
Pictou	Pictou	1,107	19,164 74	504 36	120 51	988 81	159 12	29,069 66	1,079 07	327 44	2,420 81	61 53
Port Hastings	Inverness	210	7,026 50			225 50	43 27	1,612 87			548 36	19 50
Port Hawkesbury	do	348	10,784 12			287 77	66 46	1,864 02	48 66		774 29	29 74
Port Hood	do	654	24,978 35	21 50		188 47	144 90	4,031 71		476 47	309 46	64 94
Port Medway	Queens	304	12,010 09			70 75	69 09	1,395 81	19 47		314 58	30 91
Port Mulgrave	Guysboro'	320	11,044 26	20 90		111 35	66 01	1,069 55	69 49		1,009 43	30 64
Port Williams	Kings	110	5,677 11			70 85	31 79	1,492 21	77 85		442 63	15 68
Pugwash	Cumberland	567	11,313 95	136 16		526 77	80 59	3,483 24	48 66		684 53	31 78
Rivière Bourgeoise	Richmond	77	1,462 36			47 00	9 82	194 27				3 77
Rivière John	Pictou	401	12,009 49			436 83	75 57	4,406 79	257 90		507 61	33 04
Rivière Philip	Cumberland	155	3,238 31			53 60	21 34	1,166 41			80 64	8 43
St. Andrews	Antigonish	112	1,724 33	29 22		42 20	14 07	555 95			4 99	4 49
St. Peters	Richmond	532	13,995 78			296 67	85 82	2,255 03		101 39	329 44	36 86
Sandy Cove	Digby	59	1,552 04			128 50	11 09	603 93	53 53		40 00	4 44
Sheet Harbour	Halifax	151	2,798 85	6 84		174 20	20 62	450 19			16 71	7 50
Shelburne	Shelburne	901	29,083 20	87 52		2,867 47	212 97	6,564 31	103 40		69 50	80 52
Sherbrooke	Guysboro'	794	27,071 05	161 66	13 49	355 51	167 23	3,332 55	113 14	70 97	453 59	70 61
Shubenacadie	Hants	156	5,164 19	7 33		90 90	31 43	1,365 10			502 99	14 41
Spring Hill Mines	Cumberland	230	8,503 99	42 85		135 25	51 53	902 93				21 70
Stellarton	Pictou	467	5,619 94	236 55		259 04	53 70	3,508 61	46 43		323 09	16 21
Sydney	Cap-Breton	816	16,501 33	379 43	100 18	782 34	131 14	8,258 70	390 13	878 84	1,208 92	50 63
Sydney Mines	do	105	1,306 45	18 97	178 58	25 85	14 77	736 27	486 60	214 91	48 94	5 72

*Y compris $9.53, mandats sur l'Inde anglaise.

ETAT No. 6.—Province de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Tangier	Halifax	92	3,247 02	....	....	53 00	19 82	220 27	9 74	88 03	10 00	8 51
Tatamagouche	Colchester	341	9,346 92	11 91	....	156 50	58 86	2,732 44	349 14	....	771 77	26 58
Tracadie	Antigonish	156	3,315 57	....	....	202 15	24 19	332 43	95 75	....	670 90	10 71
Truro	Colchester	1,394	26,496 06	422 56	74 10	1,344 86	206 29	48,425 40	378 83	214 22	1,938 35	77 28
Tusket	Yarmouth	140	2,793 40	....	....	231 81	21 85	555 81	....	....	504 46	8 83
Upper Stewiacke	Colchester	142	3,127 11	....	....	171 31	22 72	1,797 50	....	35 50	109 53	8 61
12 Wallace	Cumberland	486	14,752 73	2 44	4 89	430 06	92 96	2,360 17	69 59	22 31	380 52	39 16
Walton	Hants	64	1 053 06	....	....	105 00	8 21	580 21	24 33	....	157 29	3 36
Waterville	Kings	160	4,462 04	....	....	....	25 93	910 96	....	....	83 83	11 36
West Bay	Inverness	152	3,347 45	4 89	....	160 80	22 24	2,150 43	....	....	115 30	9 08
Westport	Digby	243	6 382 65	....	....	600 71	87 46	2,182 14	64 49	....	240 01	18 22
Westville	Pictou	479	12,692 09	641 96	....	209 62	98 65	1,057 39	36 01	161 21	663 46	36 03
Weymouth	Digby	285	5,891 27	....	....	300 25	40 66	9,420 04	85 89	....	950 95	18 07
Whycocomagh	Inverness	288	8,950 74	10 00	....	89 04	53 30	1,963 41	17 52	20 28	248 29	23 34
Wilmot	Annapolis	377	10,9[illegible]8 58	146 96	24 45	1,099 60	81 61	4,895 99	194 62	....	369 50	31 85
Windsor	Hants	556	11,505 72	425 24	....	501 43	90 91	22,900 14	185 93	249 39	834 35	34 28
Wolfville	Kings	737	15,719 34	204 30	....	778 05	119 36	11,920 33	183 80	....	845 47	44 32
Yarmouth	Yarmouth	1,939	35,094 65	674 88	80 00	3,457 91	321 00	29,245 77	1,263 75	6 09	3,192 69	109 54
Total	....	52,465	1,277,913 56	35,675 43	1,907 78	54,433 05	9,695 50	1,078,482 68	17,119 90	12,418 32	52,562 72	3,260 48

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ETAT No. 6.—Indiquant les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération pendant l'année expirée le 30 juin 1879, etc.

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Alma	Albert	108	1,704 09	....	....	86 10	12 29	731 80	72 99	....	94 81	4 87
Andover	Victoria	207	6,785 64	50 90	....	333 96	45 91	1,618 48	165 45	....	224 50	18 89
Anagance	Kings	154	1,831 23	....	....	25 44	12 83	798 42	....	....	....	4 61
Apohaqui	do	103	1,996 68	....	....	....	12 36	711 19	....	....	44 00	5 10
Armstrong Brook	Restigouche	287	5,814 03	....	....	11 95	36 31	210 24	....	....	10 00	14 59
Baie Verte	‘estmoreland	445	15,621 44	....	....	433 17	96 28	4,394 70	19 47	....	275 20	40 87
Bath	Carleton	56	1,832 62	119 80	....	....	13 27	600 25	....	....	119 62	5 25
Bathurst	Gloucester	709	19,019 67	7 82	72 86	334 37	118 04	3,830 11	4 86	....	828 81	50 65
Bathurst Village	do	257	6,756 51	7 51	....	143 13	43 61	515 77	....	....	117 02	17 55
Blackville	Northumberl'd	21	378 18	....	....	17 83	2 78	295 34	....	....	35 00	1 07
Buctouche	Kent	145	6,324 34	....	....	70 75	37 07	2,128 05	....	....	56 00	16 12
Butternut Ridge	Kings	239	6,914 19	0 93	....	75 12	41 81	781 32	....	....	....	17 47
Campbellton	Restigouche	1,521	37,691 83	230 21	....	372 97	237 83	7,154 04	....	....	194 59	96 23
Campo Bello	Charlotte	114	3,602 42	9 78	....	....	21 88	461 63	24 33	....	....	9 08
Canterbury Station	York	373	10,610 83	29 34	....	109 67	63 07	929 21	....	....	29 85	26 94
Caraquette	Gloucester	252	6,501 14	107 51	....	207 75	45 32	1,636 16	4 87	....	....	17 05
Carleton	St. Jean	280	4,794 21	193 44	....	585 59	48 77	4,241 76	74 22	50 70	828 63	16 34
Centreville	Carleton	115	3,673 17	....	....	31 36	22 14	1,267 92	....	....	170 00	9 68
Chipman	Queens	138	3,902 68	....	....	190 24	26 07	308 37	....	....	104 87	10 53
Chatham	Northumberl'd	1,089	22,618 31	789 23	....	1,384 51	187 05	10,290 49	210 66	5 58	852 60	65 14
Clifton	Kings	18	329 40	....	....	21 18	2 39	74 18	....	....	....	0 87
Dalhousie	Restigouche	720	22,905 96	450 97	....	444 50	149 22	3,468 83	124 57	....	274 45	60 48
Dorchester	Westmoreland	1,112	23,589 03	103 64	....	866 63	163 88	6,955 35	137 55	15 82	202 79	62 27
Edmunston	Victoria	180	10,150 40	....	....	....	54 99	489 91	....	....	50 00	25 50
Elgin	Albert	242	3,618 63	48 90	....	82 62	26 24	1,315 11	26 76	....	45 00	9 53

ETAT No. 6.—Province du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables: En Canada.	Mandats émis—Payables: Dans le Royaume-Uni.	Mandats émis—Payables: A Terre-neuve.	Mandats émis—Payables: Aux Etats-Unis.	Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis: En Canada.	Mandats payés—Emis: Dans le Royaume-Uni.	Mandats payés—Emis: A Terre-neuve.	Mandats payés—Emis: Aux Etats-Unis.	Commission allouée aux maîtres de poste.
			cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts.
Fairville	St. Jean	97	2,510 32	17 11	....	441 05	22 46	336 59	48 66	....	289 26	8 27
Florenceville	Carleton	150	5,684 79	....	....	21 50	33 14	1,635 79	....	....	168 00	14 68
Frédéricton	York	1,509	29,153 69	1,414 47	....	3,388 24	293 22	37,006 91	644 06	46 63	2,301 36	73 96
Fredericton Junctn	Sunbury	154	7,586 42	....	....	111 06	43 94	692 13	....	....	....	19 25
Gagetown	Queens	....	5,028 88	15 40	....	95 92	33 72	3,449 93	....	60 83	77 92	13 20
Grand Falls	Victoria	237	10,873 37	53 79	....	148 51	66 24	2,214 07	....	....	119 43	27 99
Grand Manan	Charlotte	289	....	....	....	....	....	904 48	48 66	....	140 96	0 46
Hampton	Kings	60	661 50	5 03	....	57 56	7 23	1,600 42	....	....	....	1 80
Hartland	Carleton	148	4,593 33	272 06	....	246 62	36 37	968 54	....	....	212 96	13 29
Harvey	Albert	364	10,418 43	....	....	343 19	66 67	1,685 20	238 44	....	132 25	27 83
Harvey Station	York	216	3,680 19	88 02	....	27 40	26 71	2 996 69	24 33	....	6 76	9 49
Hillsborough	Albert	669	19,526 96	300 60	....	1,164 08	137 24	2,037 46	63 26	....	208 49	53 14
Hopewell Cape	do	174	5,480 43	4 87	....	146 37	34 31	2,172 55	....	....	....	14 07
Hopewell Corner	do	556	14,078 38	125 11	....	398 87	91 99	1,997 92	....	....	214 93	37 03
Indian Town	St. Jean	217	6,951 74	25 50	....	989 49	62 12	1,746 11	....	....	157 24	19 71
Jacksonville	Carleton	122	3,173 14	....	....	103 11	18 99	127 40	....	....	21 94	8 24
Kingsclear	Kings	52	1,417 82	10 79	....	30 83	9 84	584 09	....	....	41 95	3 73
Kingston	Kent	620	18,743 67	164 70	....	280 14	116 90	2,026 92	194 66	....	202 22	48 90
Kingston	Kings	26	273 54	....	....	83 29	3 52	479 18	....	....	19 93	0 94
Kouchibouguac	Kent	56	486 18	....	....	28 40	4 90	129 15	....	....	50 00	1 39
Lepreaux	Charlotte	4	65 71	....	....	....	0 50	67 00	....	....	50 00	0 29
Markhamville	Kings	5	40 00	24 45	....	....	0 75	49 28	....	....	....	0 16
Memramcook	Westmoreland	192	5,078 05	....	....	156 00	33 69	4,634 01	....	....	214 03	13 62
Moncton	do	3,097	60,176 19	647 75	73 35	3,560 62	461 98	28,838 04	170 61	16 71	452 99	162 96
[illegible]	Queens	50	974 04	9 78	....	....	6 15	479 90	....	....	24 95	2 51

Newcastle	Northumberl'd	769	18,619 07	184 42		550 20	129 35	6,733 40	86 62		991 20	51 06
Norton Station	Kings							388 24				
Oromocto	Sunbury	17	545 36			12 00	3 36	723 61			177 54	1 82
Ossekeag	Kings	230	3,829 67	71 40		464 37	34 99	973 23				10 98
Penobsquis	do	113	1,509 07	4 89		118 06	12 30	838 69	48 66		6 00	4 21
Petitcodiac	Westmoreland	1,087	26,813 07			571 29	171 07	3,506 92			117 93	68 71
Petit Rocher	Gloucester	161	4,367 39	9 78			26 63	991 03				10 94
Richibucto	Kent	443	13,922 01	477 51		483 43	101 05	4,470 79	32 91		243 98	37 89
Richmond Corner	Carleton	112	1,490 70	32 64		6 33	10 86	419 20	9 73		119 76	4 14
Rivière Charlo	Restigouche	162	3,854 86	24 45		67 28	23 87	729 18				9 87
Rivière Louison	do	82	915 94	1 34		200 00	8 86	295 00			29 93	2 86
Rockland	Westmoreland	81	1,200 80	31 28		17 50	9 75	455 03	24 33			3 14
Rothsay	Kings	51	8[illegible]8 40	17 66		52 26	6 82	368 96				2 32
St. André	Charlotte	469	1[illegible],502 40	425 93		651 91	96 32	5,312 35	178 78		1,404 15	37 92
St. George	do	303	4,920 21	119 05		798 60	47 60	3,248 58	97 32		763 60	16 84
St. Jean	St. Jean	4,653	84,262 00	11,145 17*	377 17	13,438 58	1,077 54	428,899 02	2,737 44	1,421 21	7,867 47	
St. Martin	do	202	8,458 54	19 56		160 60	51 11	687 27	19 46		34 91	21 72
St. Stephen	Charlotte	793	22,225 20	295 15		160 25	141 45	12,154 36	19 47		2,195 55	62 22
Sackville	Westmoreland	1,103	17,473 63	133 15		1,766 78	143 06	23,167 72	277 26	36 30	615 05	50 75
Salisbury	do	183	6,399 95			31 25	40 78	3,243 38				16 07
Shédiac	do	808	29,895 91	64 34		218 82	178 18	15,392 81	24 33		518 09	76 80
Sheffield	Sunbury	78	2,303 55			18 00	14 08	1,474 56			70 00	5 98
Shippegan	Gloucester	3	108 00				0 60	109 20	4 87			0 27
South Nelson	Northumberl'd							67 60				
Springfield	Kings	52	1,097 05			138 28	9 27	428 47	4 87			3 11
Sussex Vale	do	869	20,037 91	217 92		1,209 69	146 85	10,798 04	19 47		263 31	54 37
Tracadie	Gloucester	64	1,626 13			1 50	9 96	42 06				4 07
Upham	Kings	45	835 11	4 89			5 39	337 86				2 10
Welsford	Queens	35	809 63	135 12			8 43	308 57	36 50		20 00	2 48
Westmoreland P't	Westmoreland	87	2,534 53			4 50	15 61	745 73			19 97	6 40
Woodstock	Carleton	1,611	66,945 78	752 77	19 56	4,833 83	463 60	16,864 86	416 06		708 25	184 16
Total		32,615	805,986 83	19,479 83	542 94	43,629 40	6,127 71	698,244 19	6,336 49	1,653 78	25,862 00	1,936 82

*Y compris $39.12, mandats sur l'Inde anglaise.

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. Forsyth,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

iii

ETAT No. 6.—Indiquant les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération pendant l'année expirée le 30 juin 1879, etc.

Nom du bureau.	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables				Total des commissions reçues.	Mandats payés—Emis				Commission allouée aux maîtres de poste.
			En Canada	Dans le Royaume-Uni.	A Terre-neuve.	Aux Etats-Unis.		En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terre-neuve.	Aux Etats-Unis.	
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Alberton	Prince	425	15,533 32	83 86	....	638 82	100 94	787 00	4 86	24 32	287 11	41 43
Charlottetown	Queens	2,437	41,179 49	4,418 15	507 99	6,095 37	509 42	20,108 87	1,580 14	387 16	2,511 38	....
Crapaud	do	33	1,627 51	....	....	50 00	9 78	409 04	....	....	....	4 19
26 Georgetown	Kings	243	7,445 59	310 32	....	204 90	55 85	1,236 42	337 31	....	1,057 01	23 39
Souris-Est	do	213	3,978 34	49 87	....	716 30	36 64	352 13	19 73	....	1,886 45	16 62
Summerside	Prince	700	14,217 91	330 20	19 60	1,423 53	128 22	10,897 07	76 17	105 74	941 47	42 67
Total	....	4,051	83,982 16	5,192 40	527 59	9,128 92	840 85	33,790 53	2,018 24	517 22	6,686 42	128 30

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT No. 6.—Indiquant les bureaux de mandats d'articles d'argent en opération pendant l'année exp. le 30 juin 1879, etc.

Nom du bureau	Comté.	Nombre de mandats émis.	Mandats émis—Payables				Total des commissions reçues.	Mandats payés—Émis				Commission allouée aux maîtres de poste.
			En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terreneuve.	Aux Etats-Unis.		En Canada.	Dans le Royaume-Uni.	A Terreneuve.	Aux Etats-Unis.	
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Barkerville	Caribou	471	13,458 04	1,419 39	....	2,467 56	131 09	1,494 56	1 95	....	3 00	40 23
Clinton	do	365	8,116 10	935 82	....	2,467 56	115 18	2,451 77	....	....	....	28 91
Granville	N. Westminst'r	218	3,998 38	293 21	....	703 30	46 22	179 11	29 20	....	....	12 54
Nanaïmo	Vancouver	730	7,051 15	5,197 02	....	5,049 36	255 94	2,113 35	318 29	....	382 36	45 09
New Westminster	N. Westminst'r	1,131	23,884 20	3,455 44	....	8,732 32	365 92	8,438 57	753 01	....	537 69	....
Quesnelle	Caribou	426	14,612 03	326 03	....	2,447 46	126 43	990 90	145 99	....	....	43 86
Soda Creek	do	140	5,877 11	76 53	....	344 50	39 52	1,793 15	....	....	200 00	15 73
Spence's Bridge	Yale	60	1,385 09	39 03	....	277 50	13 19	60 00	....	....	....	4 24
Sumas	N. Westminst'r	53	521 22	3 74	....	234 85	8 93	1,529 40	....	....	74 91	2 07
Victoria	Victoria	2,156	30,245 05	15,174 99	166 26	8,340 19	736 39	43,475 20	3,183 22	....	807 56	....
Yale	Yale	275	7,392 96	379 58	....	587 18	65 02	7,820 52	4 87	....	....	20 89
Total	....	6,025	116,571 33	27,350 78	166 26	30,309 75	1,905 08	70,346 53	4,466 53	....	2,005 52	213 56

27

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

ALEX. CAMPBELL.
Directeur-général des postes.

ETAT No. 7.

Indiquant les pertes encourues par la division des expéditions d'argen système postal du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

—	—
	$ c
Faux billet de banque reçu par le maître de poste à Spencerville comme paiement d'un mandat sur la poste	1 0
Billet contrefait de la banque Consolidée reçu par le maître de poste à Embro comme paiement d'un mandat sur la poste	10
Argent dérobé du bureau de poste à Berwick, N.-E., 1er avril 1878	70
Argent dérobé du bureau de poste à St. Eustache en décembre 1878	66
Total	147

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. Forsyth,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

ETAT No. 8.

INDIQUANT les noms des bureaux de mandats d'articles d'argent ouverts en Canada, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau.	Province.	Comté.
.lton	Ontario	Cardwell.
.ncaster	do	Wentworth.
dgar	do	Simcoe.
lmwood	do	Bruce.
lammis	do	do
ighgate	do	Bothwell.
illsdale	do	Simcoe.
ona	do	Elgin.
armora	do	Hastings.
tirton	do	Wellington.
underland	do	Ontario.
ampton	Nouveau-Brunswick	Kings.
rawford	Ile du Prince-Edouard	Queens.

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

ETAT No. 9.

INDIQUANT les noms des bureaux de mandats d'articles d'argent fermés en Canada, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

Nom du bureau.	Province.	Comté.
lairton	Ontario	Peterboro'.
rudenell	do	Renfrew.
erby	Nouveau-Brunswick	Northumberland.
outh Nelson	do	do

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

ETAT No. 10.

INDIQUANT les frais annuels du système de mandats d'articles d'argent en Canada, et spécifiant en détail les déboursés pour traitements, etc., pendant l'année expirée le 30 juin 1879.

		$	cts.
W. F. Forsyth......	Une année de traitement comme surintendant, jusq. 30 juin 1879	2,037	50
C. W. Jenkins............	do do commis, jusqu'au 30 juin 1879...	1,700	00
J. Brophy..........	do do do do ...	1,400	00
F. W. Creighton	do do do do ...	1,125	00
T. B. Smith.................	Traitement comme commis, du 1er octobre 1878 au 30 juin 1879...	825	00
R. J. Shaw..................	Une année de traitement comme commis, jusqu'au 30 juin 1879..	1,050	00
C. J. Higgins...............	do do do ..	950	00
M. K. Dunlevie............	do do do ..	850	00
J. F. Wall....................	do do do ..	850	00
W. J. Barrett...............	do do do ..	850	00
J. C. Bonner................	do do do ..	650	00
A. W. Wall..................	do do do ..	625	00
J. H. Spencer....	do do do ..	625	00
W. J. Johnson, fils......	do do do ..	625	00
D. D. McPherson..........	do do do ..	550	00
W. Bristow......	Traitement comme commis, du 1er juillet 1878 au 31 déc. 1878...	275	00
L. C. A. Casgrain	Une année de traitement comme commis, jusqu'au 30 juin 1879.	550	00
A. A. Dorion..	Traitement comme commis, du 1er juillet 1878 au 30 avril 1879..	458	29
A. Fraser	Une année de traitement comme commis, jusqu'au 30 juin 1879.	487	50
E. A. Jones	Commis surnuméraire..	322	50
C. W. Macdonald.........	do	521	50
James H. Thorne.........	Une année de traitement comme surintendant, Halifax, N.E. ...	1,800	00
Stephen S. Thorne......	do do commis do	800	00
T. J. Creighton...........	do do do do	760	00
G. F. Everett..	Une année de traitement comme surintendant, St. Jean, N.B.....	1,800	00
Q. B. Smith................	Traitement comme commis, du 1er juil. 1878, jusq. 30 sept. 1878.	275	00
J. S. Hale	Une année de traitement comme commis, jusqu'au 30 juin 1878.	520	00
F. L. Avery	do do do ..	520	00
Impress. et papeterie...	....	5,793	32
	Total	29,595	61

Frais du système de mandats d'articles d'articles d'argent pour l'ann. exp. le 30 juin 1878	30,562	23
do do do 1877	34,028	52
do do do 1876	37,760	56

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

RÉSUMÉ des opérations relatives aux mandats d'articles d'argent en Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

	No. de mandats.	$	cts.	$	cts.
Montant total des mandats émis en Ontario	158,296			3,591,213	60
do do Manitoba	2,229			69,986	51
do do Quebec	26,044			614,725	17
do do Nouvelle-Ecosse	52,465			1,369,929	82
do do Nouveau-Brunswick	32,615			869,639	00
do do Ile du Prince-Edouard	4,051			98,831	07
do do Colombie-Britannique	6,025			174,398	12
Total des montant émis	281,725			6,788,723	29
Montant total des mandats payés en Ontario		3,388,569	52		
do do Manitoba		79,075	63		
do do Québec		1,114,871	88		
do do Nouvelle-Ecosse		1,160,583	62		
do do Nouveau-Brunswick		732,096	46		
do do Ile du Prince-Edouard		43,012	41		
do do Colombie-Britannique		76,818	58		
				6,595 028	10
Total des émissions et paiements				13,383,751	39
Dépôts aux caisses d'épargnes reçus par l'inter. de bur. des mand.				1,973,243	00
Remboursements payés do do				1,475,048	79
Montant total des opérations				16,832,043	18
Commiss reçues par les maîtres de poste en Ontario				28,452	02
do do Manitoba				578	76
do do Québec				5,710	52
do do Nouvelle-Ecosse				9,695	50
do do Nouveau-Brunswick				6,127	71
do do Ile du Prince-Edouard				840	85
do do Colombie-Britannique				1,905	08
Profit d'échange sur les opérations des mandats d'articles d'argent avec le Royaume-Uni et Terreneuve				1,438	70
Moitié des commissions en sus de celles provenant de mandats émis en Canada, reçues à Terreneuve sur mandats payables en Canada				259	28
				55,008	42
Commiss. payées aux maîtres de poste en Ontario		8,654	72		
do do Manitoba		186	68		
do do Québec		1,070	70		
do do Nouvelle-Ecosse		3,260	48		
do do Nouveau-Brunswick		1,936	82		
do do Ile du Prince-Edouard		128	30		
do do Colombie-Britannique		213	56		
Part afférente payée au Royaume-Uni des commissions reçues en Canada sur mandats tirés en Canada sur le Royaume-Uni		1,823	31		
Part afférente payée aux Etats-Unis des commissions reçues en Canada sur mandats tirés en Canada sur les Etats-Unis		130	79		
Montant payé aux banques pour frais de port		221	96		
				17,627	32
Montant payé au crédit du Receveur-Général				$37,381	10

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

RÉCAPITULATION des opérations des bureaux de mandats d'articles d'argent dans les diverses provinces du Canada, pendant les années 1876, 1877, 1878 et 1879.

—	1876.	1877.	1878.	1879.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant brut des émissions et des paiements de mandats en Ontario	....	6,988,920 05	7,392,459 63	6,979,783 12
do do do Québec	....	1,849,771 22	1,761,889 52	1,729,597 05
do do do Ontario et Québec	8,794,367 66	8,838,691 27	9,154,349 15	8,709,380 17
do do do Nouvelle-Ecosse	2,509,887 61	2,555,343 92	2,699,889 50	2,530,513 44
do do do Nouveau-Brunswick	1,614,993 40	1,667,726 41	1,709,696 50	1,601,735 46
do do do Ile du Pr.-Edouard	256,221 44	231,778 39	133,054 27	141,843 48
do do do Manitoba	52,684 41	55,779 80	89,690 23	149,062 14
do do do Colombie-Britan	146,766 62	173,766 96	202,492 44	251,216 70
Montant total des opérations relatives aux mandats d'art. d'argent	13,374,921 14	13,526,086 75	13,989,172 09	13,383,751 39
Montant brut des dépôts et remboursements faits et payés dans la division des mandats d'articles d'argent	3,509,461 97	3,046,682 98	3,210,529 73	3,448,291 79
Montant total des opérations	16,884,383 11	16,572,769 73	17,199,701 82	16,832,043 18

ALEX. CAMPBELL,
Directeur-général des postes.

W. F. FORSYTH,
Surintendant, division des mandats d'articles d'argent.

ETAT No. 5.

7—3****Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada, donnant le détail de chaque cas, et exposant le résultat des mesures prises par le département.

I.

Lettres chargées.

No	Nom de l'envoyeur.	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres.		Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
			1878.	$ cts.					
1	Henry McDonald...	New Edinburgh..	3 juillet.	100 00	James S. Coughlin	Six Portages......	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reç. par le destinataire.	Cette lettre paraît avoir été soustraite du paquet de la malle d'Ottawa pour le bureau de poste des Six Portages. Aucun indice de l'auteur du vol	9
2	J. S. Stassardt.......	Templeton	5 do	4 00	C. Campeau.........	Buckingham.....	....	Soustraite du bureau de poste de Templeton. Le contenu a été remboursé par le m. de poste.	8
3	W. Reid	Teeswater.	11 do	3 68	W. D. Booker........	Hamilton..........	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse......	7
4	D. S. Clarke..	Toronto...........	24 do	3 00	R. Herring...........	Petrolia.............	do ...	do	7
5	Sidney Young	Milton.	29 do	15 00	R. D. McMaster. ...	Georgetown.......	$10 seulement ont été reçues.	do	7
6	T. D. Crawford.....	Brantford..........	8 août.	25 00	W. E. Bradley......	Milton West..	$20 seulement ont été reçues.	do	7
7	W. A. Creighton...	Toronto............	10 do	3 00	Miss M E. Creighton	Hamilton..	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	do	7

ETAT No. 5.—I. Lettres chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
			1878.	$ cts.					
8	J. B. Martineau	Montréal	Aug. 30	2 00	Mr. Chas. Déserre.	Pointe Gatineau	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reç. par le destinataire.	Le maître de poste de Templeton ayant négligé de faire rapport de la non-réceptien de cette lettre à son bureau, a été tenu responsable de sa perte, et en a remboursé le contenu.	3
9	McBride et Cie	Montréal..	do 5	14 28	Thos. Scanlon.......	Fenwick	do ...	Cette lettre est supposée avoir été perdue ou volée au bureau de poste de Fenwick, et le maître de poste en a remboursé le contenu.	3
10	J. Farewell	Thornbury........	do 2	25 00	D. Bole................	Garden Island ...	do ...	Le maître de poste de Garden Island ayant négligé de faire rapport de la non-réception d'une feuille d'avis, par la malle de Kingston du 4 sept., dans laquelle cette lettre a été envoyée, en a remboursé le contenu.	3
11	Gowdy et Moore...	Limehouse	do 13	8 00	McColl, Bros.......	Toronto............	do ...	Cette lettre était contenue dans un paquet fait à *Limehouse* pour le chemin de fer du Grand Tronc, trajet de l'est, le paquet n'a pas été reçu par le commis de la malle sur chemin de fer. Enquête infructueuse.	2

12	William Jacobs.....	Mountjoy........ ..	13 do ...	52 72	John Watson et Cie	Montréal..	On a déclaré que seulement $32.72 ont été reçus.	Enquête infructueuse.......	7
13	J. S. Robson.........	Stayner......	16 do ...	2 08	E. Restor	Brantford.	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Le paquet qui contenait cette lettre a disparu entre Bradford et Hamilton. Enquête infructueuse.	2
14	B. Doré	Pont Rouge.......	18 do ...	10 00	A. Doré	St. Urbain.........	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse...	7
15	P. McDermott.......	Kingston..........	19 do ...	2 00	Mrs. Thos. Collins.	Belleville..........	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Cette lettre a été délivrée par erreur au bureau de poste de Belleville, en conséquence le maître de poste en a remboursé le contenu.	3
16	D. D. Williston.....	Dresden	22 do ...	20 00	W. A. Ferguson ...	Delhi................	do ...	Ces lettres furent soustraites de la malle de Chatham pour le chemin de fer du Sud du Canada par un porteur chargé de la malle, qui s'est enfui aux Etats-Unis avant qu'on ait pu l'arrêter. Le maître de poste de Chatham en a remboursé le contenu.	3
17	do	do	22 do ...	60 00	S. Babcock	Sprinfield..........			
18	Duncan Darragh...	Dominionville ...	25 do ...	20 00	D. McDonell	Cornwall...........	do ...	Ces lettres furent volées entre Athol et Alexandria, par un courrier qui fut traduit et condamné à 5 années de pénitencier. Le contenu a été remboursé, en partie avec l'argent recouvré du voleur et en partie par l'entrepreneur du transport de la malle.	8
19	Hugh McLean.	Notfield	28 do ...	20 00	J. H. Semple........	Montréal	do ...		
20	Banque Consolidée	Sherbrooke.	26 sept. ...	118 50	Miss A. A. Ployart	Drummondville.	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Cette lettre fut perdue ou volée dans le bureau de poste d'Acton Vale et, en conséquence, le maître de poste en a remboursé le contenu.	3

ETAT No.5.—I Lettres chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1878, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres.		Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises par le département dans chaque cas.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
			1878.	$ cts.					
21	Ira Brisbin	Cobourg...	29 sept......	10 50	Dominion Grange Co. Association.	Owen Sound......	$6 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse.	7
22	....	Arnprior..	30 do ...	20 00	Miss Kate McMahon	Renfrew..........	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Volée au bureau de poste de Renfrew par un jeune garçon qui s'est enfui avant qu'on ait pu l'arrêter. Contenu remboursé, en partie avec l'argent restitué par le voleur, en partie par le maître de poste de Renfrew.	3
23	John J. Campbell..	Notfield	1er oct. ..	150 00	James Jack et Cie.	Montréal..........	do	Volée par le courrier d'Athol à Alexandria. Voir le cas No. 18.	8
24	F. A. Lett..........	Alliston	2 do ...	11 88	T. C. Duncan Clark	Toronto	$6.88 seulement, ont été reçus.	Enquête infructueuse..............	7
25	George Bawler......	Morganston......	4 do ...	12 00	Mrs. Geo. Bawler	Plevna.............	$6 seulement ont été reçues.	do	7
26	....	New Haven, Con. E.-U.	5 do ...	20 00	Miss E. Troop......	Halifax..............	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Perdue pendant qu'elle était confiée à un facteur du bureau de poste d'Halifax. Il en a remboursé le contenu.	3
27	T. Wood............	Hamilton	6 do ...	5 00	Mrs. T. Wood	Toronto	On a déclaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	Enquête infructueuse.............	7

28	Theophile Theroux	St. Charles	7	do	21 00	H. Drolet....	St. Aimé...	$16 Seulement ont été reçues.	On pense que cette soustraction a été commise par un courrier allant de la station de St. Hilaire à Sorel, qui s'est enfui aux Etats-Unis.	9
29	W. H. Glassco........	Hamilton.	9	do	1 63	Samuel May	Toronto..............	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse................	7
30	James Allan	Canfield...	12	do	110 00	John Watson & Co.	Ayr......	$100 seulement ont été reçues.	L'enquête a constaté qu'un jeune homme employé à la station du télégraphe de Paris s'est introduit dans le bureau de poste, où il a enlevé le contenu de cette lettre, qui a été remboursé par le maître de poste.	5
31	J. G. Wirth.........	Hope.......	13	do	250 00	Bank of British Colombia.	Victoria, B.C......	$240 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse........	7
32	Mrs. Colpeck...... .	Murvale.............	12	do	3 00	C. H, Spaulding....	Boston, Mass......	On a déclarée qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Cette lettre a été volée au bureau de poste de Murvale par un jeune garçon qui s'est enfui du pays avant qu'on ait pu l'arrêter. Le maître de poste ayant manqué de vigilence, dans ce cas, a été tenu de .embourser le contenu de la lettre.	3
33	Crown Lands Department.	Toronto......	16	do	300 00	B. Watkins..	Ardoch........	$20 seulement ont été reçues.	Cette lettre a été volée en passe au bureau de Mountain Grove par le fils du maître de poste. Le délinquant à été traduit en justice et condamné à cinq ans de pénitencier. La somme volée ($252) a été récouvrée.	8
34	James McCool, jun	Chichester........	18	do	10 00	Trueman Thomas..	Bristol...............	On a déclarée qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Cette lettre parait avoir disparu au bureau de Pembroke, le maître de poste en a remboursé le contenu.	3

ETAT NO. 5.—I. Lettres chargés.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur.	Ou mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres.		Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
			1878.						
35	W. Davison	Station Wentworth.	21 oct.	34 00	Rogers Manufacturing Co.	Toronto	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse	7
36	T. D. Huff	Prinyer	22 do	25 00	L. Cossitt	Guelph.	$21 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse. L'enveloppe n'ayant pas été conservée	7
37	D. W. Hogg & Co.	New Mills, N.B.	22 do	63 00	S. McClellan	Caplin	$43 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse	7
38	James Packman	Abingdon.	24 do	25 00	James Packman	Belleville	$21 seulement ont été reçues.	do	7
39	....	Renfrew	25 do	50 00	Maître de poste	Rockingham	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Cette lettre a été volée au bureau de poste de Renfrew, par un jeune garçon. Voir cas No 22.	3
40	Thos McLennan	Sydney Nord, N.E.	27 do	9 00	Donald McRae	Côté sud de Boularderie	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse	7
41	M. M. Farrell	Commanda Creek.	4 do	3 25	Jane Harley	Nippissing	do	do	7
42	F. M. Paquet	Rivière du Loup.	2 nov.	17 45	J. E. Martineau	Québec	....	Ces lettres étaient contenues dans un paquet à destination de Québec, confectionné sur la Section-Rivière du Loup du Grand Tronc. Le paquet a été perdu ; aucun indice de cette disparition	2
43	L. E. Anctil	Ste. Anne de la Pocatière.	2 do	2 00	L. O. Picard	do			
44	M. E. Gamache	St.Jean Port Joli	2 do	4 00	Redacteur du *Canadien.*	do			
45	E. Mercier	St. Raphael	2 do	4 00	M. Gagnon	St. Anselme			
46	Mrs. W. Perrin	Truro, N.E	5 do	10 00	Mrs.E. M. Freeman	Milton	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	On a déclaré que lamalle d'Halifax à Liverpool, Nouvelle-Ecosse, contenant cette lettre, n'est point parvenue à destination. Enquête infructueuse	2

47	Thomson, Birkett et Bell.	Hamilton........	6	do	70 00	W. T. Laing........	Windsor.	$60 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse. Il est improbable, d'après la preuve faite, que la soustraction ait eu lieu pendant que la lettre était entre les mains des agents de la poste.	7
48	W. Hynes	Baltimore. Ont...	9	do	17 00	Massey Manufacturing Co.	Newcastle	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	Le maître de poste de Baltimore n'a pu prouver d une manière satisfaisante que cette lettre ait été expédiée de son bureau, et en conséquence il a été obligé d'en rembourser le contenu.	3
49	D. Vanalstine. ...	Wingham.	19	do	8 75	R. H. Smith.	Toronto....	75 centins seulement ont été reçus.	Enquête infructueuse. Enveloppe non conservée.	7
50	L. E. Gleason, ...	Reading, Mass...	19	do	8 00	Miss M. Rutherford	MiddleStewiacke	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	Volée au bureau de poste de Brookfield. On n'a pu obtenir aucun indice du voleur.	9
51	W. Delaney.........	Halifax...............	21	do	27 00	George Fulton	Upper Stewiacke	do		
52	S. McNiell...........	Beaver Cove......	26	do	70 00	H. E. Kenny........	Halifax................	$60 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse.	7
53	W. R Stone........	Oshawa.............	1er déc.		14 60	John B Margach...	Palmerston..	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	La preuve a établi que cette lettre avait été enlevée dans le bureau de poste de Palmerston, et le maître de poste en a en conséquence remboursé le contenu.	3
54	A. Gendreau..	La Patrie.	2	do	126 31	Davidson Bros. & Co.	Montréal..	do ...	Cette lettre a été soustraite des malles par un nommé Marcoux, sur la route entre Scotstown et West Ditton. Il a été jugé et condamné à 5 ans de pénitencier. La somme de $85 05 a été recouvrée.	8
55	Rockwell et Wier..	Lunenburg..	5	do	50 00	B. A. Smith	Halifax	do ...	Cette lettre est supposée avoir été volée par un commis dans le bureau de poste d'Halifax Voir cas, No. 165, classe II.	4

ETAT NO. 5.—I. Lettres chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1877, de soustion ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur.	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
			1878.	$ cts.					
56	W. C. Ward	Ridgeville	7 déc.	3 60	C. M. Taylor	Waterloo	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse	7 (56–60)
57	J. Cox	Lindsay	11 do	10 00	Mrs. J. Cox	Cobourg	do	do	
58	Ira Argue	Woodville	12 do	32 32	Secretary Dominion Grange.	Owen Sound	$22.32 seulement ont été reçus.	do	
59	G. W. Savage	Emsdale	16 do	0 81	Dominion Bank.	Orillia	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	do	
60	Keeler Bros.	Spencerville	17 do	17 00	J. Watson et Cie.	Montréal	do	do	
61	C. Baker	Cape Cove	21 do	15 00	W. Convey	Québec	do	Comme il y avait lieu de soupçonner fortement le bureau de Cape Cove, le maître de poste a été remplacé.	6
62	Dame Veuve Louis Ether.	St. Eustache	21 do	1 00	Firmin Proulx	Ste Anne de la Pocatière.	.... (62–63)	Volée au bureau de St. Eustache dans la nuit du 21 décembre 1878, par une personne inconnue. (62–63)	9
63	Robert Walker	St. Joseph du Lac.	21 do	12 00	Elizabeth Stark	Toronto			
64	J. Gurd	London, Ont.	2 do	9 00	W. B. Mater	St. Williams, Ont	Lettre non reçue.	....	4
65	W. A. Davis	Cayuga	5 do	16 00	Wm. Mayo	London, Ont.	$12 seulement ont été reçues.		6 (65–67)
66	A. E. Cutler	Arkona	9 do	41 20	B. P. Zavitz	Coldstream	$31.20 seulement ont été reçus.		
67	do	do	9 do	36 50	E. R. Barclay	do	$32.50 seulement ont été reçus.		

68	W. F. Martin	St. Thomas	10	do	200 00	J. Birrell et Cie	London	$190 seulement ont été reçues.	....	6
69	R. Gripton	London	11	do	2 00	Miss M. A. McDonald.	Toronto	La lettre n'a pas été reçue.	....	4
70	Black & Co	Gorrie	11	do	26 42	W. J. Reid et Cie	London	$16 42 seulement ont été reçus.		
71	T. S. Edwards	Lobo	12	do	5 50	Secr. Harmony Lodge.	Strathroy	$1.50 seulement ont été reçus.		
72	Patrick Keys	Kingston	14	do	20 00	R. Cunningham	Oil Springs	$15 seulement ont été reçues.		
73	George Francis	Dresden	16	do	25 00	A. E. Pavey et Cie	London	$15 seulement ont été reçues.		
74	J. W. McKeown	Sutherland's Corners.	19	do	100 00	E. Adams et Cie	do	$83 seulement ont éte reçues.	Ces vols ont été commis dans le bureau de poste de London. Un commis sur lequel on avait des soupçons a été arrêté et a subi son procès; mais l'offense n'ayant pas été prouvée, il a été acquitté.	
75	James Woolonaugh	Drummondville	20	do	19 25	J. R. Holmes	Holmesville	Aucun argent n'a été reçu.		
76	John Dart	Stratford	20	do	84 50	W. F. Bullen	London	$54.50 seulement ont été reçus.		6
77	Cronyn & Greenless.	London	23	do	2 90	Registrar, Elgin	St. Thomas	Aucun argent n'a été reçu.		
78	P. J. McDonald	Thorndale	23	do	15 00	Donald Munro	Embro	Aucun argent n'a été reçu.		
79	J. McCracken	London	24	do	57 10	E. Fairbrother	Copenhagen	10 cts. seulement ont été reçus.		
80	M. Cohen	Yarmouth Centre.	26	do	220 00	J. H. Deans	Acacia	$160 seulement ont été reçues.		
81	T. Aston	London	27	do	15 30	L. Cohen	Toronto	Aucun argent n'a été reçu.		
82	C. B. Gradden	Québec	27	do	2 00	J. Neelin	Kingston	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Cette lettre a été perdue par un facteur attaché au bureau de Kingston, qui en a remboursé le contenu.	3
83	....	Toronto	1879. 10	jan.	1 00	Alex. Hall	Wicklow	....	Le contenu de ces lettres a été enlevé pendant qu'elles étaient au bureau de poste de Grafton, le 12 jan. au matin, 1879, par des voleurs, qui se sont échappés.	9
84	....	Grafton	11	do	6 00	W. W. Webb	Brighton			
85	Thos. Connolly	Stayner	13	do	21 54	W. Taylor et Cie	Toronto	On a déclaré que $11.54 seulement ont été reçus.	Enquête infructueuse. Il n'a pas été suffisamment prouvé que l'argent avait été mis dans la lettre.	7
86	Mr. Woodburn	Ottawa	11	do	10 50	W. R. McLatchie	Templeton	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Le maître de poste de Templeton n'ayant pu établir par son registre que cette lettre avait été délivrée, en a remboursé le contenu.	3

ETAT No. 5.—I. Lettres chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
			1879.	$ cts.					
87	John Dutton........	Mayfair	13 jan.	1 00	Edward Flood......	Lindsay	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	Le maître de poste d'Appin ayant omis de continuer l'enreg. de cette lettre en a remboursé le contenu.	3
88	Le maître de poste.	Dundalk	16 do	187 54	Molson's Bank......	Owen Sound	On a déclaré que $183.54 seulement ont été reçus.	Enquête infructueuse.	7
89	P. W. Snider........	St. Jean, N.-B.....	24 do	20 00	C. Barss	Pictou, N.-E	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue,	Cettelettre était renfermée dans un paquet fait à St. Jean pour la section Truro-Pictou de l'Intercolonial; le paquet s'est perdu en route, sans qu'on ait pu constater jusqu'ici la cause de cette disparition.	2
90	B. Perret....	Québec...	25 do	18 74	D. et J. Beck	Cape Cove.........	On a déclaré que $10 seulement ont été reçues.	Dans ce cas, de graves soupçons pèsent sur le bureau de poste du Cap Cove. Voir cas No 66.	6
91	Gilmour et Cie......	Chelsea............	25 do	5 00	Mrs. J. Cobey.......	Templeton......	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	On pense qu'elle a été volée au bureau de poste de Templeton. Le maître de poste a été obligé d'en rembourser le contenu.	3
92	———————	Ste.Scholastique	25 do	20 00	J. B. St. Cyr.........	do			
93	Mme. A. Hébert ...	Montréal...........	28 do	2 00	P. Rabideaux.......	do			
94	J. C. McLachlin...	Millbank	31 do	1 50	C. M. Taylor........	Waterloo.	On a déclaré que 50 cts. seulement ont été reçus.	Enquête infructueuse. Toutefois, il a été établi que la lettre avait été mise à la poste sans être cachetée, de sorte que le contenu aurait bien pu s'en échapper en partie.	7
95	John Butler.	Dungannon.........	4 fév.	15 00	Mrs. McGuire	Arthur..............	On a déclaré que $5 seul. ont été reçues.	Enquête infructueuse,	7

96	W. D. Cathcart.....	St. Mary's.........	7	do	64 00	James Mills.........	St. Thomas.	On a déclaré que seulement $32 avaient été reçues	La preuve de la somme mise dans la lettre n'a pas été satisfaisante.	7
97	Charles Hall.........	King.................	10	do	27 00	T. Woodbridge et C.	Toronto.	On a déclaré qu'elles n'ont pas été reçues.	Ces lettres étaient renfermées dans un paquet fait à King pour Toronto. Le paquet n'est point parvenu à destination, et la cause de la disparition est restée inconnue.	2
98	John Hogan........	do	10	do	50 00	W. et R. Harvey...	Yorkville........			
99	R. J. Smelser........	do	10	do	18 00	Mail Office............	Toronto			
100	Peter Murray........	Truro, N.E........	15	do	5 00	Miss M. Murray	Knoxford	On a declaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	Enquête infructueuse.............	7
101	F. Robicheau........	Memramcook, N.B..	20	fev.	8 00	H. Robicheau.......	Richibuctou, N.B	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	Ces lettres étaient renfermées dans un paquet fait à St. Jean pour la section Truro-Pictou de l'Intercolonial; le paquet s'est perdu en route, sans qu'on ait pu constater jusqu'ici la cause de cette disparition. Voir le cas No. 89.	2
102	C H. Bartlett.......	St. Jean, N.B.....	25	do	15 03	J. C. Benn..........	Maccan Station..	do		
103	J. W. Pyke	Montréal..........	28	do	10 00	F. D. Laurie.........	New Glasgow, N.E.	do		
104	W. Rogers...	Bathurst, N.B.....	3	do	5 00	Helen Rogers..	Pictou........	do		
105	P. Carter.......... ...	Mill Point	21	do	10 00	T. N. Carter.........	New Lowell, Ont	On a déclaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	Enquête infructueuse..............	7
106	Mrs. John Brown. .	St. Roch de Québec.	22	do	1 00	John Dougall et fils.	Montréal.	do ...	Enquête infructueuse. Il a été prouvé, néanmoins, que la lettre avait été mise à la poste non cachetée, de sorte que le contenu a pu s'en échapper.	7
107	Henry McCammon.	Warkworth.......	8	avril	183 00	Mrs. Mary Jones ...	Rodney..............	On a déclaré que seulement $168 avaient été reçues.	Enquête infructueuse	7
108	Mrs. J. Darlington.	Québec	12	do	10 00	W. F. Darlington..	Toronto	On a déclaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	do	7
109	D. T. Augustin	Port Burwell.....	12	do	7 00	John Howe..........	Avon..........	On a déclaré que seulement $1 avait été reçue.	do	7
10	Cornelius Eidse.....	Scratching River	16	do	45 00	W. Hespeler	Winnipeg.	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Volée entre Scratching River et Emerson, par un courrier qui s'est enfui avant qu'on ait pu l'arrêter. Ses amis en ont remboursé le contenu.	8

ÉTAT No. 5.—I. Lettres chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction,	Résultat des mesures prises par le département dans chaque cas.	Classe dans la récapitulation.
			1879.	$ cts.					
111	John Johnston......	Sheba................	3 mai	0 25	Steele Frère	Toronto............	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Perdue entre les bureaux de poste de Sheba et Apohaqui. Enquête infructueuse.	4
112	Jacob Tuttle.........	Petrolea	9 do	5 00	Mary E. Tuttle......	Strathroy.	On a déclaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	Enquête infructueuse	7
113	C. Zwiker............	Crediton...	14 do	55 00	T. et J. Thompson.	London.............	On a déclaré que $50 seul. av. été reçues	La preuve faite porte à croire que la somme alléguée avoir été enlevée n'aurait pas été soustraite au cours de la transmission.	9
114	C. Zwiker............	Crediton.......	14 do	25 00	Masuret et Cie......	do	On a déclaré que $20 seul. av. été reçues		
115	John Murray........	Cayuga......	22 do	150 00	Canadian Bank of Commerce.	Dunnville	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Supposée avoir été volée par un courrier contre qui on n'a pas eu de preuve suffisante pour une poursuite en justice,	9
116	A. Coindet..........	Montréal.	23 de	30 00	L. Kuentzli..	Acton Vale.......	On a déclaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	Enquête infructueuse. La preuve porte fortement à conclure que la lettre ne contenait point d'argent lorsqu'elle a été mise à la poste.	7
117	J. Drummond........	Spencerville.......	31 do	12 00	Mrs. Wood	Morrisburg..	On a déclaré que seulement $8 avaient été reçues.	Enquête infructueuse........	7
118	George C. Atkins..	Hamilton...........	31 do	10 00	M. Large.............	Toronto....	On a déclaré qu'elle ne contenait rien à sa réception.	Enquête infructueuse. L'enveloppe n'ayant pas été conservée.	7

119	William Whaley...	Petrolea	17 juin..	11 00	Thomas Digman...	Park Hill..........	do	Le résultat de l'enquête a fait soupconner un ancien employé du bureau de poste de Petrclea. Le maître de poste en a remboursé le contenu.	5
120	Dr. Townshend	Parrsboro'.........	21 do	208 00	Halifax Bank.......	Amherst.........	On a déclaré qu'elles n'avaient pas été reçues par les destinataires.	Ces lettres ont été perdues dans le bureau de poste de Parrsboro', et le maître de poste a été notifié d'en rembourser les divers montants, ce qu'il a fait.	3
121	do	do	21 do	414 88	do	St. John...			
122	John Hucking	Flesherton	26 do	9 00	R. Walker & Son.	Toronto............	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse......	7

ETAT No. 5.

ETAT de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada, donnant le détail de chaque cas et exposant le résultat des mesures prises par le département.

II.

LETTRES NON-CHARGÉES.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Class dans la récapitulation.
			1878.	$ cts.					
1	Onésime Dion..	St. Lambert	1er juillet	2 03	James Grant.........	Montréal......... ...	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Lettre présentée à l'enregistrement. Le maître de poste de St. Lambert ayant négligé de l'enr., en a remb. le cont.	3
2	Rev. J. Conolly.....	Inverness...........	3 do	3 00	M. Mullin.	do	do	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
3	A. Dion.	St. Roch de Québec.	4 do	44 00	D. Mosson et Cie...	do	do	do	
4	Mrs. C. Home.......	Québec...............	5 do	4 00	Mrs. Robt. Ross...	do	do	do	1
5	Mary Graham..	Pictou.........	9 do	5 00	Alex. Graham......	Upper Barney's River.	do	do	
6	J. W. Batchelor....	Brampton	9 do	10 00	B. Batchelor.........	Toronto...............	do	do	
7	S. White.	Windsor.............	9 do	16 00	H. Gracey.......... ...	Weston.	do	do	
8	C. H. De Greer.....	Oshawa...	8 do	10 00	Robertson Bros......	Kingston	do	Lettre présentée à l'enregistrement ; le maître de p. d'Oshawa ayant négligé de l'enregistrer en a remb. le contenu.	3
9	John Wilson	Emsdale...	17 do	14 00	Robert Stinson.......	Falkenburg......	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse.	7
10	Capt. W. Zealand.	Bic	17 do	35 00	Miss Isabella Zealand.	Hamilton...., ...	On a déc. q. n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
11	H. J. Whitehead...	Hochelaga	18 do	1 00	J. B. Shorey.........	Montréal	do	do	1
12	Mrs. D. Campbell..	Ste. Anne de la Pérade.	20 do	20 00	Mrs. Geo. King.....	St. Roch de Québec.	do	do	

13	J. M. Hoyte..........	Lequille..........	20	do	1 00	Mrs. Hoyte	Halifax.....	do	do	
14	R. S. Priddy	Chatham	22	do	4 00	Régistrar, College of Pharmacy.	Toronto	do	do	
15	François Payette. ..	St. Jean	23	do	2 00	Louis Payette......	Montréal	do	do	
16	Hugh Hyndman.....	Char-poste de W. G. et B......	30	do	5 00	M ss M. W. Hyndman.	Halifax..............	do	do	1
17	Parmelia LeBlanc..	L'Epiphanie.......	31	do	2 00	Olivier Angers.	Montréal	do	do	
18	S. Cohoon...........	Cap Canso...	20	do	26 00	C. H. Whitman. ...	Halifax.............	do	do	
19	S. Bernard............	Densmore's Mills	31	do	20 00	W. Archibald.	do	do	do	
20	A. H. McGillivray.	Guysboro'...........	3	août	5 00	C. C. Blackadar.. .	do	do	do	
21	J. et R. McLea ...	Montréal..........	5	do	30 00	John B. McLea......	Bic.....................	$20 seulement ont été reçues.	Enquête infructueuse.	7
22	J. Warren....	Pointe à Pic.......	6	do	1 35	Joseph Allard	Québec................	On a déclaré qu'elle n'avait pas éte reçue.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
23	Joseph Allan........	Halifax..............	12	do	1 60	W. Dunbar..........	Elmsdale..........	do	do	1
24	J. S. McLeod... ...	Windsor..........	16	do	20 00	J. A. Skinner et Cie	Hamilton..........	do	do	
25	J. Johnston..	Ottawa.............	16	do	10 00	E. V. Johnston......	Perth.......	do	do	
26	Sarah A. Graham..	Hamilton..........	17	do	2 00	Mrs. E. Graham.....	Kingston..	do	do	
27	Trasurer Canada Southern Railway.	St. Thomas, O'st	7	do	97 50	Chèques. S. Cooper.......	Ramsgate			
28	do	do ...	7	do	106 25	Chèques. C. Gales.......	do			
29	do	do ...	7	do	168 00	Chèques. W. Harris....	do	....	Ces lettres furent détournées par le maître de poste de Ran sgate, qui s'est enfui.	4
30	do	do ...	7	do	72 00	Chèques. W. D. McCorrie.	do			
31	do ..	do ..	7	do	221 50	Chèques. G. Pierman....	do			
32	do	do ...	7	do	88 80	Chèques. A. Tomkins...	do			
33	do	do ...	7	do	33 60	Chèques. J. Watson.....	do			
34	do ..	do ...	7	do	194 50	Chèques. A. Watson.....	do			
35	J. McBurney	Ingersoll..........	22	do	4 00	Mrs. McBurney....	Lane	do	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
36	John A. Moore ...	Peterboro	23	do	15 00	Miss L. Moore........	Montréal	do ...	do do ...	
37	Claire Tremblay ...	Montréal...........	26	do	2 00	Mrs. P. Harvey......	Malbaie, Saint Etienne.	do ...	do do ...	
38	A. B. McDonald......	Lancaster	28	do	12 00	A. B. McDonald.....	Montréal...	do ...	do do ...	
39	Maggie Meek..	Kingston..........	29	do	4 00	John Meek.......... ..	Toronto....	do ...	do do ...	
40	W. W. Dalgleish...	Huntingdon	31	do	20 00	Wm. Evans	Montréal	do ...	do do ...	
41	W. A. Calkuck	Ellershouse	31	do	4 00	Mrs Calkuck........	Halifax..............	do ...	do do ...	1
42	A. Russell	Bridgewater.......	2	sept.	12 00	Payzant et King.. .	do	do ...	do do ...	
43	Mrs. E. Dicke	Maitland............	2	do	14 00	E. Tupper	Round Hill	do ...	do do ...	
44	W. A. Calkuck	Ellershouse	7	do	1 00	Mrs. Calkuck.........	Halifax...............	do ...	do do ...	
45	L. Devine.	Windsor, N.-E...	7	do	1 00	Emma Devine.......	do	do ...	do do ...	
46	James Orser	Toronto	9	do	2 00	Mrs. A. Watt.........	Portsmouth	do ...	do do ...	
47	Miss M. Brewer......	St. Jean, N.-B....	10	do	3 00	Mrs. George Grey..	St. Stephen, N.B	do ...	do do ...	
48	N. McKinnon........	Mahone Bay.......	11	do	5 00	Hector McPhee	Halifax..............	do ...	do do ...	
49	Duncan Cameron..	Cap Canso..	12	do	59 32	A. et W. Mackinlay	do	do ...	do do ...	
50	Geo. Hamilton.......	Lower Horton ...	12	do	20 00	Rév. H. H. Hamilton	Guysboro'	do ...	do do ...	

ETAT No. 5.—II. Lettres non-chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
			1878.	cts.					
51	Elmina Guillot	Lévis	16 sept.	3 00	Miss C. Turgeon....	Charlesbourg	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Lettre présentée à l'enregistrement. Le maître de poste de Lévis ayant omis de l'enregistrer, en a remboursé le contenu.	3
52	C. E. Jamieson	St. Jean, N.B.....	16 do	3 00	Lottie G. Jamieson	St. Stephen.......	do ...	Point d'indice. faute d'enregistrement.	
53	J W. Ortivine	Heidelburg........	16 do	4 00	Jas. Foster et fils...	Toronto..............	do ...	do do ...	
54	Maggie Macdonald	Mahone Bay	21 do	2 25	Mr. Crow....	Halifax................	do ...	do do ...	
55	Sœurs de Charité.	Upper Prospect .	22 do	17 00	Mahon frères.........	do	do ...	do do ...	
56	Mère Elizabeth......	West Pubnico....	23 do	2 00	Mrs. T. Lynch.......	do	do ...	do do ...	
57	Mr. Gatchell	Charlottetown....	28 do	5 00	L. Gatchell.	do	do ...	do do ...	
58	Dugald McGill......	Alton	28 do	9 00	Wm. White..........	Monticello	do ...	do do ...	
59	A. Leblanc..........	St. Hyacinthe....	28 do	8 00	Miss Agnès Nowrie.	Montréal	do ...	do do ...	
60	Betsy Blackwood...	Waterloo	30 do	6 00	Miss Janet Blackwood.	do	do ...	do do ...	
61	Sœurs de Charité	Upper Prospect .	30 do	14 00	Mr. Mahon...	Halifax....	do ...	do do ...	
62	Rév. A. Hokin	New Germany...	2 oct.	8 00	M. B. Huestis........	do	do ...	do do ...	1
63	P. G. Savage	Richmond Hill...	3 do	25 00	Kinnear et Lang ...	Toronto....	do ...	do do ...	
64	W. Moscrip..	Ste. Marie	4 do	20 00	Mme. J. L. Barron	London	do ...	do do ...	
65	R. H. Rundle	Sonya	4 do	140 00	Massey Manufacturing Co.	Newcastle, Ont..	do ...	do do ...	
66	Miss Sweet..........	Sackville, N.B ..	4 do	2 00	Miss Knowlan.......	Halifax........	do ...	do do ...	
67	John Davis	Byng Inlet	9 do	16 00	Mrs. John Davis .. .	Ottawa................	do ...	do do ...	
68	D. A. Campbell	Tatamagouche ...	10 do	47 00	J. E. Wilson...	Halifax....	do ...	do do ...	
69	B. Slaughenwhite.	Mahone Bay	11 do	4 00	E. G. et C. Stayner.	do	do ...	do do ...	
70	Patrick Enright....	Côte St. Paul. ...	14 do	10 00	Mrs. Emélie Enwright.	Hull...................	do ...	do do ...	
71	Gregoire Racicot ..	St. Jean Chrysostôme.	15 do	30 00	Thomas Wilson.....	Montréal	do ...	do do ...	
72	P. Sinclair..	Isaac's Harbour..	15 do	8 45	R. J. Sweet....	Halifax	do ...	do do ...	

73	Z. Lash..	Ottawa	15	do	8 00	Robinson, O'Brien et Scott.	Toronto.	do ...	do	do ...	
74	Denis Kenny	Kingston	16	do	4 00	Mrs. D. Kenny	Belleville	do ...	do	do ...	
75	P. Sinclair	Isaac's Harbour..	17	do	20 00	Coleman et Ci..	Halifax	do ...	do	do ...	1
76	Thomas Shea	Québec	18	do	20 00	H. R. Wright..	Montréal	do ...	do	do ...	
77	Susan Paul..	St.Thomas, ouest	18	do	15 00	Thomas Beattie	Toronto	do ...	do	do ...	
78	Miss Jessie Caverhill.	Montréal	19	do	10 00	Miss L. M. Baker..	Lancaster	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse		7
79	J. A. McGowan	Shelburne	19	do	30 00	C. F. Vose et Cie..	Halifax	On a déc. qu'elle n'av. pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.		
80	J. B. Chantillon	Osceola	20	do	14 00	Mme. J. B. Chantillon.	Hull	do ...	do	do ...	
81	J. L. Browne	Wolfville	26	do	25 50	R. Taylor.	Halifax	do ...	do	do ...	
82	Rév. J. A. Rogers.	Truro	31	do	12 00	Rév. A. W. Nicholson.	do	do ...	do	do ...	
83	W. S. Porter	Maitland, N.E.	1er	nov.	20 00	Robert Motton	do	do ...	do	do ...	
84	F. G. Westlake	London	1	do ..	1 10	Hunter et Cie.	Toronto	do ...	do	do ...	
85	Miss Moscrip	Ste-Mary's, Ont..	1	do ..	16 00	Mme. J. Barron.	London	do ...	do	do ...	
86	O. Jolicœur.	Ottawa	1	do ..	1 00	O. Jolicœur.	St-André Avelin	do ...	do	do ...	1
87	Miss E. A. Godkin.	Toronto	5	do ..	10 00	Miss E. Godkin	Whitehurst	do ...	do	do ...	
88	Miss B. O'Reilly	Québec	8	do ..	6 00	P. O'Reilly.	Cacouna	do ...	do	do ...	
89	McDougall, Logie et Cie.	Montréal	9	do ..	fe'il. d'or valeur 15 00	T. Walsh et Cie	Halifax	do ...	do	do ...	
90	Joseph Dalmer.	Burlington	9	do ..	3 00	Mrs. Dalmer	Toronto	do ...	do	do ...	
91	Mrs. Dwinnell	Ottawa	9	do ..	3 00	Miss G. Jones	Kingston	do ...	do	do ...	
92	J. C. Hegler	Ingersoll	11	do ..	13 00	Gales, Woodcock et Cie.	New Hamburg	do ...	do	do ...	
93	A. Stewart..	St-Thomas, ouest	11	do ..	13 40	Wm. Mayo	London, Ont.	do ...	do	do ...	
94	John Tiffen.	Nile	12	do ..	60 00	Mrs. H. McBurney.	Langside	$43 seulement ont été reçues.	nquête infructueuse. Preuve non satisfaisante quant à la somme mise dans la lettre		7
95	Mrs. Hamilton	Sault Ste-Marie.	12	do ..	5 00	Miss E. Dickson	Yorkville	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.		
96	Mrs. Renwich.	Hastings	15	do .	20 00	Hughes Bros	Toronto	do ...	do	do ...	
97	L. H. Trudeau	Henryville	19	do ..	10 00	M. A. Bessette	St-Athanase	do ...	do	do ...	1
98	Rev. A. L. Masson.	Danville	26	do ..	10 00	H. Vidal et Cie.	Montréal.	do ...	do	do ...	
99	W. S. Porter	Maitland, N.-E.	14	do .	20 00	Robert Motton	Halifax	do ...	do	do ...	
100	R. Mitchell.	Montréal.	29	do .	3 00	R. R. Mitchell	Berthier (*en haut*)	do ...	do	do ...	
101	Cleophas Martineau.	St-Félix de Valois.	1er	déc.	2 00	Bureau du "*National.*"	Montréal	do ...	do	do ...	

ETAT No. 5.---II. Lettres non-chargées ---Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le Département.	Classe dans la récapitulation.
			1878.	$ cts.					
102	A. S. Mackay.......	Truro	2 déc.	2 63	Brown et Webb.....	Halifax	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
103	Rév. P. H. Robinson	Sandy Cove......	3 do	1 00	Rév. A. W. Nicolson.	do	do ...	do do ...	
104	J. M. Freeman	Pleasant River..	5 do	25 00	Brown et Webb.....	do	do ...	do do ...	
105	F. W. Watson	Harvey	5 do	2 34	Frank Tufts et Cie	St-Jean, N.B......	do ...	do do ...	
106	James Sinclair	Ottawa	5 do	5 00	James Sinclair.......	Montréal	do ...	do do ...	
107	Henley & Otton....	Kingston., ...	7 do	10 00	G. D. et R. S. Garvie.	do	do ...	do do ...	
108	Publisher *Palmerston Telegraph.*	Palmerston........	9 do	1 00	Dominion Type Foundry Co.	do	do ...	do do ...	1
109	John Sivewright...	Bathurst, N.B....	9 do	15 00	MM. Adams et Lawlor.	Newcastle, N.B..	do ...	do do ...	
110	Wm. Lowe..	Hamilton..........	9 do	8 00	David Lowe	Uffington	do ...	do do ...	
111	E. McIntosh	Carillon....	13 do	3 00	Mrs. McNeil.........	Montréal	do ...	do do ...	
112	Mrs. Richardson..	Windsor......	14 do	10 00	Mme. W. L. Baby...	Wallaceburg	do ...	do do ...	
113	Hugh J. Strang.....	Goderich.	16 do	24 00	Donald McGillvray	Toronto...	do ...	do do ...	
114	James Ward	Barrie	19 do	2 00	C. G. Cobban et Cie	do	do ...	do do ...	
115	Rév. John Shea.....	Toronto..............	19 do	10 00	John Madden........	Yorkville..	do ...	do do ..	
116	H. S. French..........	St-Jean, N.B.	19 do	1 25	B. S. Palmer	Hampstead, N.B.	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse...............	7
117	D. Wetmore.........	Clifton, N.B......	20 do	7 00	A. T. Gilmour......	St-Jean, N.B......	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
118	Miss Saunderson...	Montréal	20 do	6 00	Miss Howard........	Lachute..	do ...	do do ...	1
119	Gerald Egan..........	Ottawa	20 do	10 00	Miss Kate Egan.....	Toronto.............	do ...	do do ...	
120	Richard Hinton.....	Pont International	24 do	24 00	R. G. Barrett.........	do	do ...	do do ...	

121	McDougall, Logie et Cie.	Montréal	26 do	Fe. d'or val. 7.50	J. S. Loomis	Madoc	do	do do	1
122	Théophile Duval	do	30 do	4 00	Hubert Duval	Ville Nicolet	do	do do	
123	Montalembert, Langelier & Langelier.	do	1879. 3 janvier.	2 50	C. R. N. Kittson	Montréal	do	do do	
124	Rév. J. A. Provencal.	St. Césaire	6 do	52 00	Louis Boisseau	do	do	do do	
125	D. Hayes	Toronto	9 do	4 00	Thos. Connors	Belleville	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse	7
126	G. F. Calkin	St. John, N.B.	11 do	5 02	Thos. Blair	Sussex, N.B.	do	do	
127	Magloire Couvrette	Ottawa	14 do	8 00	Horace Mercier	Montréal	On a déc. q. n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	1
128	C. Simpson	Toronto	14 do	3 05	Thos. Nevins	Onondaga	do	do do	
129	George Cavanagh	Fenelon Falls	15 do	19 30	Richard Sylvester	Enniskillen	do	do do	
130	Dr. P. La Farge	Upton (wagon de poste.)	26 do	8 00	J. E. La Farge	Montréal	do	do do	
131	J. B. Vogt	Wroxeter	18 do	2 00	S. Zickel	New York	do	Cette lettre fut présentée à l'enregistrement et le maître de poste de Wroxeter, ayant négligé de l'enregistrer en a remboursé le contenu	3
132	Rév. A. B. Dickie	Sheet Harbour	20 do	21 43	A. McBean	Halifax	do	Point d'indice, faute d'enregistrement.	1
133	J. R. Nicholson	Newcastle, N.B.	31 do	2 39	Mary A. Nicholson	Sackville, N.B.	do	do do	
134	F. X. Piché	St. Jean	31 do	30 00	Phileas Piché	St. Valier	do	do do	
135	George Pineau	Montréal	1 février.	2 00	Mme Geo. Pineau	Québec	do	do do	
136	Mrs. VanBuskirk	do	3 do	3 00	Mr. VanBuskirk	Toronto	do	do do	
137	E. P. et J. Young	Shelburne, N.E.	4 do	15 00	C. F. Vose et Cie.	Halifax	do	do do	
138	Mdme. N. Senecal	Montréal	5 do	1 00	Madame A. Herbert	Ste. Martine	do	do do	
139	....	do	3 do	4 05	Mrs. B. Anderson	Winnipeg	....	Volée au bureau de poste de Montréal, par un commis qui a été poursuivi et condamné pour cette offense à cinq ans de pénitencier.	8
140	W. Deighton	Cloyne	6 do	10 00	J. G. Dettor	Tweed	On a déc. q. n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	1
141	Miss M. A. Edwards	Ottawa	7 do	9 00	Miss E. J. Edwards	Burritt's Rapids	do	do do	

ETAT No. 5.—II. Lettres non-chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contené déclaré.	Adresses des lettres. Nom.	Adresses des lettres. Lieu.	Déclaration relative à la perte ou soustrction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
			1879.	$ cts.					
142	J. G. Cadham.......	Clifton........	10 février	4 25	Benj. Goold.	Thorold.............	On a déc. q. n'avait pas été reçue par le destinataire.	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
143	Cyrille Brazeau.....	Montréal	10 do	3 00	Gédeon St. Denis...	Hull..	do	do do ...	
144	Mrs. S. McPhee.....	Maitland, N.E....	11 do	2 00	S. Selden....	Halifax.....	do	do do ...	
145	John Brown.........	Shelburne, N.E..	12 do	13 50	Forsyth, Hart et Cie	do	do	do do ...	
146	E. R. Mulhall.........	Liverpool, N.E...	14 do	1 20	A. et W. Mackinlay	do	do	do do ...	
147	Mrs. Maggie May...	Thurso..............	15 do	3 00	R. J. Egan...........	Montréal	do	do do ...	
148	Mrs. Foster.....	Ottawa...............	15 do	1 00	Mrs. Parsons..........	Kingston	do	do do ...	
149	M. K. Auerbach....	Napanee...	18 do	8 00	M. K. Auerbach. ...	Morrisburg	do	do do ...	
150	Mr. Barker	Toronto..........	20 do	1 85	W. E. Smithgate...	Markdale............	do	do do ...	
151	....	St. Hyacinthe ...	21 do	2 00	Madame Veuve Charbonneau.	Montréal..	do	do do ...	
152	Damase Beaudouin	West Broughton	24 do	55 00	Louis Bilodeau......	Québec.......	do	do do ...	1
153	W. G. Smith	Halifax.	24 do	3 00	Mrs. W. G. Smith..	Chatham, N.B...	do	do do ...	
154	Louis Brunelle	Trois-Rivières ...	25 do	10 00	Madame L. Brunelle	Montréal	do	do do ...	
155	Henry Warren	....	25 do	25 00	A. G. Warren.......	Skead's Mills......	do	do do ...	
156	M. E. Rice.......... .	Bear River	4 mars..	40 00	A. & W. Mackinlay	Halifax	do	do do ...	
157	Jas. C. Morrison....	St. John, N.B....	8 do	10 00	T. R. Jones et Cie.	St. Jean, N.B.....	do	do do ...	
158	James Grogan	Richibucto, N.B.	11 do	10 00	Lee et Logan	do	do	do do ...	
159	Miss Kate Power...	Kingston..	11 do	3 00	Mrs. Thos. Walsh..	Hamilton..........	do	do do ...	
160	Miss Hattie Brown	Hamilton..	13 do	4 00	Miss M. C. Brown..	Montréal	do	do do ...	
161	A. Morris...............	do	20 do	30 00	G. Fishel et Cie.....	do	do	do do ...	
162	Hermoine Desjardins.	St. Hermas........	20 do	11 00	Mdlle. Marie Villeneuve.	do	do	do do ...	
163	J. O. Tucker.........	Peterboro'.........	21 do	2 00	Mrs. J. O. Tucker..	Toronto	do	do do ...	
164	T. et C. Carter	Mill Point	21 do	10 00	T. N. Carter	New Lowell	On a déclaré qu'à sa réception elle ne contenait rien.	Enquête infructueuse...............	7
165	....	Québec	22 do	3 50	MM. Baldwin et Co....................	Halifax.............	....	Volée au bureau de poste de Halifax, par un commis qui asubi un procès et a été acquitté.	4

166	Anne Fogarty	Sherbrooke	26	do	6 00	James Fogarty	Montréal	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
167	T. Glover	Montréal	26	do	8 00	Mrs. Glover	Toronto	do	do do	
168	H. J. Gear	do	27	do	5 00	Miss. Gear	Montréal	do	do do	
169	Mosgrove et Pearson.	Ottawa	31	do	6 00	Andrew Irvine	Pembroke	do	do do	
170	Edward Marshall	Laskey	4	avril	30 00	Edward Terry	Toronto	do	do do	
171	J. O. Tucker	Peterboro'	5	do	2 00	Mrs. Tucker	do	do	do do	
172	Thos. McKenzie	Fredericton, N.B.	8	do	2 00	W. H. Merry, M.D.	do	do	do do	
173	C. D. Macdonald	Pictou, N.E.	8	do	4 00	W. H. Merry, M.D.	Toronto	do	do do	
174	Mrs. Cook	Toronto	12	do	2 00	Thomas Cathcart	Montréal	do	do do	1
175	André Roy	Grande Ligne	14	do	4 00	J. E. Roy	do	do	do do	
176	Mrs. J. Vaughan	Wolfville	18	do	12 00	H. H. Vaughan	Halifax	do	do do	
177	Wm. Lough	Bassin du Lièvre	22	do	17 00	R. J. Lusk	Montréal	do	do do	
178	Mrs. H. S. Harwood	Vaudreuil	24	do	10 00	Mme. Braunais	do	do	do do	
179	C. F. Taillon	St. Roch de Québec.	24	do	5 00	Pierre Taillon	New Ireland	do	do do	
180	E. Rousseau	do	25	do	7 00	Shelton Bros. & Co	Montréal	do	do do	
181	Mlle. E. Beaupré	Grondines	26	do	0 55	Joseph Bélanger	St. Roch de Québec.	do	do do	
182	James Collie	Getson's Point	1	mai	24 25	Burkett et Wade	Bridgewater	do	do do	
183	James Tupper	Milton, N.E.	1	do	20 00	M. M. McLeod	Kentville	$8 seulement ont été reçues	Enquête infructueuse	7
184	H. Shaw	Kentville	2	do	7 00	Brockley et Cie	Halifax	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue	Point d'indice, faute d'enregistrement.	
185	Maggie Welsh	Toronto	2	do	4 00	Miss. Jetta Welsh	Guelph	do	do do	
186	W. S. Vial	Québec	5	do	5 00	Miss Vial	Montréal	do	do do	
187	J. M. Carville	Toronto	6	do	5 00	T. O'Brien	do	do	do do	
188	C. D. Macdonald	Pictou	8	do	4 00	Dr. Merry	Toronto	do	do do	
189	Philéas Samson	Oshawa	12	do	18 00	Madame Célia Grenier.	Québec	do	do do	
190	Z. Daoust	Valleyfield	12	do	4 00	Madame Z. Daoust.	Montréal	do	do do	
191	J. E. Bullock	Clifford	13	do	5 00	Mrs. J. E. Bullock	Hanover	do	do do	
192	Wm. Bell	Neustadt	13	do	4 00	Mrs. Wm. Bell	Carnegie	do	do do	
193	W. Wilson	Montréal	14	do	40 00	Mrs. W. Wilson	Halifax	do	do do	
194	Phœbe Dukeson	do	16	do	8 00	Mlle. Barber	Montréal	do	do do	1
195	J. G. Patterson	Toronto	16	do	5 10	J. T. Coatsworth	Toronto	do	do do	
196	M. Dion	St. Roch de Québec.	17	do	17 50	Madame A. Genest	Hochelaga	do	do do	
197	Madame Clément	Québec	20	do	2 00	Madame A. Hudon	Montréal	do	do do	
198	Mrs. Cattanach	Laggan	20	do	9 25	Mrs. Campbell	Toronto	do	do do	
199	W. Dunn	Kingston	23	do	6 00	Harte et McKillop	do	do	do do	
200	Dlle. Grace	Montréal	29	do	4 00	Miss Lizzie Grace	Montréal	do	do do	
201	G. M. Vanvliet	Lacolle	29	do	4 00	J. Hecker	do	do	do do	
202	George Pellerin	Montréal	2	juin	3 40	F. X. Lachance	Maskinongé	do	do do	
203	Smith et Dickson	Kingston	7	do	4 85	Bethune, Moss et Falconbridge.	Toronto	do	do do	

ETAT No. 5.—II, lettres non-chargées.—Etat de tous les cas, arrivés pendant l'année expirée le 30 juin 1879, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, transmises par la voie de la poste en Canada.

No.	Nom de l'envoyeur.	Où mise à la poste.	Quand mise à la poste.	Contenu déclaré.	Adresses des lettres.		Déclaration relative à la perte ou soustraction.	Résultat des mesures prises dans chaque cas par le département.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
			1879.	$ cts.					
204	F. M. R. Spendlove	Montréal..........	9 juin.	2 00	E. D. Smith	Magog	On a déclaré qu'elle n'avait pas été reçue.	Point d'indice, faute d'enregistrement	1
205	J. Finn.................	Ottawa	9 do	7 00	W. Clarke............	Montréal	do ...	do do ...	
206	Ellen Shean	St. John, N.B......	15 do	6 00	M. Shean............	Chatham, N.B....	do ...	do do ..	
207	G. C. Carman......	Wales	19 do	2 00	Madame A. Hudon	Montréal	do ...	do do ...	
208	J. A. Daveling.... ..	St. Paulin.........	25 do	10 00	P. Rowan et Cie....	do	do ...	Cette lettre fut présentée à l'enregistrement, mais le maître de poste de St. Paulin ayant négligé de l'enregistrer, en a remboursé le contenu.	

RÉCAPITULATION.

Classification des cas.	Chargées.	Non chargées.
1. Lettres que les destinataires ont déclaré ne pas avoir reçues, mais sans qu'on ait pu, faute d'enregistrement, constater la cause du défaut, ou si celui-ci a eu lieu au bureau de poste........	....	184
2. Contenues dans des malles ou paquets que l'on a dit n'être pas parvenus au lieu de destination ; la cause du défaut n'ayant pas été constatée	15	
3. Cas où des lettres ont été perdues, détournées ou délivrées par erreur dans des bureaux de poste, le contenu ayant été remboursé par les officiers responsables	22	5
4. Lettres perdues, détournées ou délivrées par erreur dans les bureaux de poste, le contenu n'ayant pas été recouvré	4	9
5. Lettres dont le contenu, ou une partie a été perdu ou volé, le contenu ayant été remboursé par les officiers responsables	4	
6. Lettres dont le contenu,ou une partie, a été perdu ou volé dans des bureaux de poste, le contenu n'ayant pas été recouvré........	18	
7. Lettres dont le contenu, ou une partie, a été déclaré perdu, aucune preuve n'ayant été apportée pour expliquer la prétendue disparition........	43	9
8. Lettres volées, ou supposées avoir été volées dans des bureaux de poste ou soustraites des malles *en route ;* le contenu ayant été recouvré........	7	1
9. Lettres volées dans des bureaux de poste ou soustraites des malles *en route ;* le contenu n'ayant pas été recouvré........	9	
Totaux........	122	208

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

WILLIAM WHITE,
Secrétaire.

ÉTAT

ETAT des lettres reçues au bureau des lettres de rebut, pendant l'année
comment on a

TABLEAU No. 1.—Indiquant le nombre de lettres

Nombre de lettres reçues.	—	—	—
LETTRES DE REBUT :			
Renvoyées de la Grande-Bretagne	6,640		
do des Etats-Unis	42,656		
do de Terreneuve	421		
do des Bermudes	44		
do des Antilles anglaises	28		
do de la Nouvelle Galles du Sud	103		
do de Queensland	23		
do de la Nouvelle-Zélande	47		
do de la Tasmanie	6		
		49,968	
Renvoyées de bureaux de poste en Canada, classées comme suit:			
Lettres chargées (y compris 301 d'origine étrangère)	4,779		
Lettres contenant des valeurs et enregistrées	1,833		
Lettres de rebut ordinaires, originaires du Canada	187,995		
Lettres de rebut originaires d'autres pays	50,940		
do avec adresses imp. et affranchiss : officiel	19,119		
Ré-expédiées du bureau des lettres de rebut, et retournées sans être réclamées	36,433		
Circulaires et cartes-postes	111,963		
		413,062	
			463,030
LETTRES SPÉCIALES, classifiées comme suit :			
Lettres chargées, reçues pour rectification d'adresse et droit de port, etc	4,903		
Lettres contenant des valeurs, reçues pour rectification d'adresse et droit de port, etc	1,570		
		6,473	
Lettres ordinaires reçues pour rectification d'adresses	8,654		
do do droit de port	30,824		
		39,478	
Lettres locales reçues pour droit de port		5,022	
Non affranchies ou insuffisamm. affranchies pour l'étranger.		16,348	
Cartes-postales reçues pour droit de port ou rectification d'adresse	4,842		
Circulaires do do	4,663		
		9,505	
Livres, paquets, papiers, etc., avec incluses		573	
			77,399
A reporter			540,429

No. 10.
expirée le 30 juin 1879, indiquant si elles contenaient ou non des valeurs, et disposé de ces lettres.

de toute espèce reçues et ce qui en a été fait.

Comment on en a disposé.	—	—	—	—
Lettres de rebut :				
Renvoyées en Angleterre, y compris toutes les lettres étrangères non énumérées ci-dessous ; étaient enregist. 143	....	10,053		
Renvoyées aux Etats-Unis ; de ces lettres étaient enregistrées 153	....	39,531		
Renvoyées à Terreneuve ; de ces lettres étaient enregistrées 5	....	356		
Renvoyées aux Bermudes	....	12		
301			49,952	
Renvoyées aux auteurs :				
Lettres enregistrées, y compris celles d'origine étrangère............................	3,445			
Lettres enregistrées, au bureau des lettres de rebut, conservées pour réclamants...	57			
Lettres enregistrées non délivrées aux auteurs pour refus de rachat, manque d'adresse des envoyeurs, etc., trouvées sans valeur et détruites............................	1,277			
		4,779		
Lettres contenant des valeurs, renvoyées aux auteurs	1,723			
Lettres conten. des valeurs au bureau des rebuts conservées pour réclamants.......	97			
Lettres contenant des valeurs, détruites (inscrites par erreur)........................	13			
		1,833		
Lettres de rebut ordin. renv. aux auteurs..	138,697			
do do à leurs adresses imprimées ou aux bureaux du gouvernement, etc	19,119			
		157,816		
Lettres de rebut sans signature ou marque de poste, comptes, etc, détruites	100,254			
Lettres de rebut renvoyées, détruites...........	36,433			
		136,687		
Circulaires et cartes postales détruites............	....	111,963		
			413,078	
Lettres spéciales :				463,030
Lettres enregistrées renvoyées aux auteurs.....	4,365			
do expédiées aux destinataires......	477			
do au bureau des lettres de rebut, conservées pour réclamants.	36			
do entre les mains des maîtres de p.	5			
do détruites, n'étant d'aucune valeur	18			
do perdues en cours de transmissi'n	2			
		4,903		
Lettres contenant des valeurs renvoyées aux auteurs ou expédiées.....	1,536			
do au bureau des rebuts, pour les réclamants ...	32			
A reporter..	1,568	4,903	....	463,030

RAPPOR No. 10.—Etat des lettres reçues au bureau des lettres de rebut,

TABLEAU No. 1.—Indiquant le nombre de lettres

Nombre de lettres reçues.	—	—	—
Report	....	....	540,429
Grand total	....	....	540,429

SO

Lettres de rebut reçues 463,030
Lettres spéciales reçues 77,39
540,42

pendant l'année expirée le 30 juin 1879, etc.—*Suite.*

de toute espèce reçues et ce qui en a été fait—*Suite.*

Comment on en a disposé.	—	—	—	—
Report	1,568	4,903	....	463,030
LETTRES SPÉCIALES.—*Suite.*				
Lettres contenant des valeurs entre les mains des maît. de poste.	1			
do détruites (inscrites par erreur)	1			
		1,570		
Lettres ordinaires renvoyées aux auteurs	19,290		6,473	
do expédiées à destinataires	7,177			
do détruites	4,027			
do au bureau des rebuts, conservées pour réclamants	330			
		30,824		
Lettres reçues pour rectification d'adresse renvoyées aux auteurs	6,696			
Lettres reçues pour rectification d'adresse expédiées aux destinataires	169			
Lettres reçues pour rectific. d'adresses détruit.	1,789			
		8,654		
Lettres locales renvoyées aux auteurs	3,100			
do expédiées aux destinataires	804			
do détruites	1,118			
		5,022		
Lettres pour pays étrangers renvoyées aux auteurs	11,735			
Lettres pour pays étrangers expédiées aux destinataires	3,411			
Lettres pour pays étrangers détruites	1,202			
		16,348		
Cartes postales renvoyées aux auteurs	2,187			
do expédiées aux destinataires	6			
do détruites	2,649			
		4,842		
Circulaires renvoyées aux envoyeurs	2,897			
do expédiées aux destinataires	52			
do détruites	1,714			
		4,663		
Livres, etc., contenant des incluses renvoyés aux envoyeurs	18			
Livres, etc. contenant des incluses expédiés aux destinataires	549			
Livres, etc., contenant des incluses, détruits	6			
		573		
			70,926	
				77,399
Grand total	....	....	....	540,429

MAIRE.

Lettres de rebut dont on a disposé comme ci-dessus.	463,030
Lettres spéciales do do ...	77,399
	540,429

ÉTAT No. 10—*Suite.*

Tableau No. 2.—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent, ou autres articles de valeur ; le montant et la nature de leur contenu ; le nombre de ces lettres distribuées pendant l'année, et le nombre restant non distribué.

No. de lettres reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	No. de lettres distribuées sur celles reçues, pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	No. de lettres non-distribuées au 30 juin, demeurant non réclamées au bureau des lettres de rebut.	No. de lettres non-dist. le 30 juin 1879, et étant entre les mains des maîtres de poste, pour être distribuées.
		$ cts.			
5,201	Argent (y compris $10.10½ inclus dans des lettres désignées sous d'autres chefs).....	21,486 61	5,072	125	4
68	Lettres de change..................	41,734 41	67	1	....
351	Chèques..................	30,626 22	343	8	....
320	Traites (y compris $2,028.61 inclus dans des lettres désignées sous d'autres chefs).....	84,643 81	318	2	....
1	Lettre de crédit..................	5,313 19	1	....	....
296	Mandats d'articles d'argent (bureau de poste.)	6,366 19	286	9	1
89	Ordres..................	2,614 66	83	5	1
657	Billets promissoires..................	113,317 51	644	13	....
551	Reçus..................	48,734 89	538	13	....
1	Certificat de passage..................	54 00	1	....	....
10	Certificats d'actions..................	17,118 40	10	....	....
1	Soumission..................	1,950 00	1	....	....
143	Lettres enregist. envoyées au bur. des lettres de rebut, Londres, Angl....	....	143	....	....
153	do do Washington, E.U	....	153	....	....
5	do do Terreneuve..........	....	5	....	....
154	Contrats..................	....	154	....	....
9	Certificats—Baptême..................	....	9	....	....
1	do Bestiaux..................	....	1	....	....
45	do Moralité..................	....	43	2	....
7	do dénomination religieuse..........	....	7	....	....
1	do Pardon de condamné..........	....	1	....	....
1	do Décès..................	....	1	....	....
1	do Pharmacien..................	....	1	....	....
3	do Ingénieurs..................	....	3	....	....
3	do Bons Templiers..................	....	3	....	....
3	do Assurance..................	....	3	....	....
2	do Etudiant en droit..................	....	2	....	....
8	do Mariage..................	....	8	....	....
1	do Médecin..................	....	1	....	....
2	do Odd Fellows..................	....	2	....	....
6	do Loges orangistes..................	....	6	....	....
2	do Retraités..................	....	2	....	....
1	do Billets de chemin de fer..........	....	1	....	....
11	do Instituteurs..................	....	11	....	....
1	do Shérifs..................	....	1	....	....
1	do Enregistrement de navires..........	....	1	....	....
3	do Bateaux à vapeur..................	....	3	....	....
3	Affidavits..................	....	3	....	....
1	Chaussettes d'enfant..................	....	1	....	....
9	Livres..................	....	9	....	....
1	Broche et pendant..................	....	1	....	....
7	Chromos..................	....	7	....	....
1	Cigares..................	....	1	....	....
1	Habit..................	....	1	....	....
1	Croix et chaîne..................	....	1	....	....
1	Instruments de dentiste..................	....	....	1	....
1	Diplôme..................	....	1	....	....

ETAT No. 10.—*Suite.*

TABLEAU NO. 2—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres articles de valeur, etc.

Nombre de lettres reçues pendanr l'année expirée le 30 juin 1879.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nombre de lettres distribuées sur celles reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nombre de lettres non distribuées au 30 juin 1879, demeurant non réclamées au bureau des lettres de rebut.	Nombre de lettres non distribuées au 30 juin 1879, étant en mains des maîtres de poste pour être distribuées.
		$ cts.			
1	Congé de matelot		1		
2	do soldats		1	1	
1	Poupée		1		
1	Hameçon		1		
2	Gants de fourrure		2		
1	Diamant de vitrier		1		
2	Barres et morceaux d'or		2		
1	Bracelet en or			1	
3	Broches en or		3		
1	Chaine d'or		1		
4	Boutons d'or		4		
9	Boucles d'oreilles d'or		8	1	
39	Anneaux d'or		33	6	
1	Or en feuilles		1		
7	Médaillons d'or		7		
8	Epingles d'or		8		
2	Boutons d'or pour chemises		2		
4	Lunettes d'or		4		
1	Seringues d'or		1		
1	Dé en or			1	
1	Bijou en or		1		
15	Polices d'assurance		15		
7	Bijouterie (inférieure)		6	1	
1	Clef		1		
4	Gants en peau		4		
1	Poignets en dentelle		1		
2	Licences d'encanteur		2		
2	do de malteur		2		
1	do d'aubergiste		1		
1	Warrant de Machabée		1		
1	Lanterne magique		1		
1	Sucre d'érable		1		
1	Pipe d'écume de mer			1	
1	Petite lunette d'opéra		1		
3	Mocassins		3		
1	Collier			1	
3	Vieille monnaie		3		
3	Paquets (non ouverts)		3		
46	Livrets de banques et de sociétés de const.		46		
1	Porte-crayon		1		
1	Pelote à épingles			1	
1	Anneaux plaqués en argent		1		
1	Portefeuille		1		
17	Procuration		17		
8	Billets de chemins de fer		8		
7	Billets do		7		
1	Peau de rat musqué			1	
1	Epingles à châles		1		
4	Souliers		3	1	
2	Mouchoirs de soie		2		
2	Cravattes de soie		2		
4	Anneaux d'argent		2	2	

ETAT No. 10—*Fin.*

TABLEAU No. 2—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres valeurs, etc.

Nombre de lettres reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nombre de lettres distribuées sur celles reçues pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	Nombre de lettres non distribuées au 30 juin 1879, demeurant non réclamées au bureau des lettres de rebut.	Nombre de lettres non distribuées au 30 juin 1879, étant en mains des maîtres de poste pour être distribuées.
		$ cts.			
1	Feuille d'argent		1		
1	Ornements d'argent		1		
1	Cuillers d'argent		1		
1	Dé d'argent		1		
4	Boîtiers de montres d'argent		4		
4	Montres d'argent		3	1	
1	Mouvements de montres d'argent		1		
1	Patins		1		
1	Casquette		1		
1	Passes sur vapeurs		1		
84	Documents de valeur		81	3	
1	Veste		1		
1	Cordes de violon		1		
1	Attache pour chaîne de montre		1		
1	Mouvements de montres		1		
8,479		373,989 89	8,272	201	6
	En mains des maîtres de poste conservées pour être distribuées		6		
	Demeurant non réclamées au bureau des lettres de rebut		201		
			8,479		
4,606	Ajoutez—Lettres chargées ordinaires et lettres contenant des valeurs non ci-dessus énumérées, qui ont été soit renvoyées, expédiées ou autrement disposées, tel qu'indiqué au tableau No. 1.		4,585	21	
	Grand total—Lettres contenant valeurs dont il a été disposé		12,857	222	6
	do en mains des maîtres de p.		6		
	do non réclamées au B.L.R.		222		
13,085			13,085		

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

W. H. GRIFFIN,
Député maître-général des postes.

ETAT No. 11.

CAISSE D'ÉPARGNES DES POSTES, CANADA.—Compte de tous les dépôts reçus et remboursés en vertu de l'acte 38 Vict., chap. 7, depuis le 1er juillet 1878 jusqu'au 30 juin 1879, etdu montant total dû à tous les déposants à cette dernière date.

	$ cts.			$ cts.
Balance due aux déposants le 30 juin 1878, tel que déjà rapporté	2,754,484 03	Remboursements aux déposants pendant l'année :		
Déposé à la caisse d'épargnes des postes durant l'année	1,973,243 00	En argent	$1,475,048 79	
Intérêt alloué aux déposants pendant l'année, calculé d'aprés l'Acte des Postes, 1875, sec. 55, 66 et 67	110,912 56	Transféré, sur la demande des déposants, au ministère des finances, pour inscription en effets fédéraux	258,400 00	1,733,448 79
		Balance due aux déporants le 30 juin 1879:		
		Portant intérêt à 4 pour cent	$2,908,577 46	
		" " 5 "	179,900 00	3,105,190 80
		Chèques en circulation et non présentés au paiement	16,713 34	
	$4,838,639 59			$4,838,639 59

ETAT des frais d'administration depuis le 1er juillet 1878 jusqu'au 30 juin 1879.

	$ cts.
Appointements au bureau central	12,377 12
Travail supplémentaire nécessité pour calculer l'intérêt et balancer le grand-livre des déposants, au bureau central, en juillet 1878	473 00
Compensations aux maîtres de poste	3,314 05
Impressions et reliure (d'après les comptes de l'imprimeur de la Reine)	681 71
Papeterie (d'après les comptes du bureau de la papeterie)	437 15
Divers, y compris annonces, frais de route des inspecteurs, télégrammes, etc	109 00
	17,392 03
MOINS—Coût estimatif (y compris les commissions payées aux maîtres de poste, $563 75) de la recette en dépôt, et du versement au ministère des finances, pour inscription au nom des déposants, en effets fédéraux, de la somme de $258,4000.00	1,292 00
Laissant pour frais d'administration de la caisse d'épargnes des postes, pour l'année, la somme de	$16,100 03

A. CAMPBELL,
Maître-général des postes.

J. C. STEWART,
Surintendant, division de la caisse d'épargn

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE 1879

PRÉSENTÉ AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.



OTTAWA:
IMPRIME PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON
1880.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, février 1880.

Le soussigné a l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint de l'officier général commandant au sujet de la milice du Canada, lequel est respectueusement soumis à l'examen de Votre Excellence.

A. CAMPBELL,

Ministre de la milice et de la défense.

A Son Excellence

le Gouverneur général,

Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES.

(RAPPORT SUR LA MILICE, 1879.)

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ÉTAT DE LA MILICE

EN

1879.

OTTAWA, 1er janvier 1880.

A l'honorable
Ministre de la milice et de la défense,
etc., etc., etc.

MONSIEUR,—Dans le cours de l'année qui vient de se terminer, la milice active a été exercée pendant douze jours, dans la proportion que comportait le crédit voté par le parlement. Le contingent total d'environ 43,000 hommes qui devaient faire ces exercices, a été réduit il y a quelques années à 37,000 environ, en portant les cadres des compagnies à 42 hommes au lieu de 54, afin de maintenir les dépenses dans les limites du crédit voté à cet effet. Plus tard, de nouvelles réductions du crédit ont non-seulement privé la milice des avantages des exercices de brigade faits en campements, mais n'ont plus permis qu'à la moitié du contingent de faire l'école pendant 12 jours *par année* avec solde, au lieu de la période permise par la loi. Ainsi, l'année dernière, 19,780 hommes seulement ont été appelés à faire les exercices, parce que les moyens ne permettaient pas de les y appeler tous.

La seule amélioration qu'il y ait à signaler depuis trois ans provient des facilités offertes aux compagnies rurales de s'assembler aux quartiers-généraux de leurs bataillons au lieu de s'exercer isolément à leurs dépôts,—pratique contre laquelle j'ai si souvent protesté avec tous ceux qui en ont examiné les résultats. Douze jours d'école constituent une période trop courte, dans tout état de cause, pour produire de bons résultats, surtout à l'égard des bataillons ruraux, qui ne peuvent, comme les corps urbains, s'exercer gratuitement durant leurs heures de loisir. Les bons instructeurs sont aussi rares et le besoin s'en fait sentir, de même que les moyens d'en former, ainsi que je l'ai souvent signalé. Les officiers et sergents doivent être réellement instruits pour être en état d'enseigner aux autres. Donc, tant que l'on n'aura pas établi un système propre à leur procurer cette instruction, la milice ne pourra jamais être sur le pied que devrait occuper une armée nationale. L'on devrait revenir aux camps de brigade si l'on veut créer l'émulation militaire et former des hommes capables de diriger des corps d'armée.

Il serait presque inutile de revenir ici sur l'organisation de la milice, sauf que chaque rapport doit être complet en lui-même pour la consultation : je dirai donc, en somme, que la milice active se compose d'environ 43,000 officiers et soldats, approximativement répartis comme suit :—

Artillerie de campagne, 18 batteries	1,326
Artillerie de place	3,048
Génie	232
Cavalerie	1,803
Infanterie	27,320

La réserve, composée de 655,000 hommes pouvant être appelés sous les armes, est divisée en trois classes—entre les âges de 18 à 60 ans.

Il y a douze districts militaires, chacun desquels est administré par un sous-adjudant-général, aidé, sauf dans trois districts, par un major de brigade. Il y a deux écoles d'artillerie et le Collége Militaire Royal, de nombreuses associations de tir à la carabine et l'association d'artillerie fédérale.

Le ministre de la milice et de la défense est chargé de la responsabilité et de l'administration civile des affaires du ressort de la milice, y compris la gestion financière.

La loi prescrit " qu'il sera nommé, pour commander la milice de la Puissance du Canada, un officier occupant le grade de colonel, ou un grade supérieur, dans l'armée régulière de Sa Majesté, lequel sera chargé, sous les ordres de Sa Majesté, du commandement militaire et de la discipline de la milice, et qui, lorsqu'il remplira cette charge, occupera le grade de major-général dans la milice du Canada."

Le commandant général peut nommer un aide-de-camp, qu'il choisira lui-même par ses lettres de service, et qui, lorsqu'il sera ainsi employé, recevra la solde régimentaire attachée à son grade dans l'armée régulière.

" Il y aura aussi un adjudant-général de milice aux quartiers généraux, qui occupera le grade de colonel dans la milice."

Quelques-unes des recommandations faites dans mes rapports antérieurs ont été suivies, mais d'autres seraient probablement trop dispendieuses pour l'être avant qu'il ne se produise une réaction dans les affaires commerciales du continent. Beaucoup d'obstacles qui paraissaient d'abord insurmontables ont disparu depuis : la construction s'élève et prend plus de solidité, mais il reste à pourvoir à l'instruction élémentaire, qui retarde l'achèvement de l'édifice.

Dans le cours de l'année dernière, deux grandes parades militaires ont eu lieu à Montréal et à Toronto. Elles n'étaient pas et ne pouvaient être des exercices ou des écoles d'évolutions, car elles se faisaient au milieu d'un concours de 40,000 spectateurs ; mais c'étaient de loyaux rassemblements de troupes en la présence de Son Excellence le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise. La première eut lieu à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de la reine, et il s'y trouvait environ 3,200 hommes ; à la seconde, qui eut lieu à Toronto le 9 septembre, près de 3,000 hommes furent passés en revue. A la première, le premier bataillon de Brooklyn, des gardes nationaux de New-York, se mit dans les rangs et tira un feu de joie

avec nos troupes. Il prit ensuite part à la revue et fut un important facteur dans les manœuvres de la journée. Ce magnifique régiment—le premier bataillon américain, me dit-on, qui se soit trouvé sous les ordres d'un officier général anglais depuis plus de cent ans—se comporta admirablement bien, comme sa tenue martiale le faisait prévoir. Sa visite fut un véritable succès et laissa un excellent souvenir dans l'esprit de tous ceux qui assistaient à la revue. Celle de Toronto fut, je crois, la plus considérable de toutes celles qui avaient eu lieu jusque-là dans cette ville. A toutes deux, les troupes de toutes armes présentaient une apparence vraiment militaire, chaque corps rivalisant de propreté et cherchant à se distingner par sa bonne tenue et ses manœuvres. Son Excellence et Son Altesse Royale voulurent bien exprimer leur satisfaction en termes très flatteurs, et je suis convaincu que ces revues ont eu un excellent effet.

Lors du voyage du gouverneur-général et de la princesse dans les provinces maritimes, Québec et Ontario, l'été dernier, partout la milice se porta spontanément sous les armes à leur passage et s'attira les compliments de Son Excellence, consignés dans les ordres généraux.

Malheureusement, en août dernier, une émeute éclata à Québec entre des arrimeurs de différentes nationalités, qui menaça pendant un certain temps d'exiger l'intervention de la force armée; mais, quoiqu'il y ait eu quelques morts et blessés dans les rencontres entre les deux partis, les troupes, qui furent tenues sous les armes pendant plusieurs jours, ne furent pas obligées d'agir. Les corps de la ville répondirent promptement à l'appel, et ils rendirent de grands services en faisant la patrouille sur les chemins qui conduisent à la ville, et en inspirant la confiance aux citoyens.

Je dois répéter qu'il me semble injuste, et que c'est trop exiger de l'abnégation personnelle, d'appeler la milice composée de concitoyens de ceux qu'elle peut avoir à subjuguer, parmi lesquels se trouvent peut-être des amis, ou même des parents, et d'exiger qu'elle entre en collison hostile avec eux, ce qui peut entraîner la mort de quelques-uns des deux côtés. La milice répond à l'appel et le fera encore, mais s'il venait à être tué quelqu'un parce qu'on lui ordonnerait de tirer, à quoi ne pourrait-on pas s'attendre de la part de la canaille de la ville lorsque les miliciens reprendraient leurs occupations de la vie civile? En conséquence, je suis sûr que tout homme bien pensant conviendra que, outre les deux écoles d'artillerie, il faudrait avoir sous la main des forces régulières plus considérables pour le cas où il surgirait de nouvelles émeutes dans les grandes villes. Mais il est aussi difficile de faire comprendre à une population libre et paisible, dont toute l'énergie s'applique au développement des vastes ressources qui l'entoure, la nécessité d'entretenir une forte organisation militaire, qu'il l'est d'empêcher les institutions militaires elles-mêmes de se rouiller et tomber en décadence durant une paix prolongée.

C'est à vous qu'est dû le projet d'introduire un important élément d'instruction pour la jeunesse du pays, en lui donnant un aperçu du maniement des armes et des

manœuvres militaires. Les compagnies de cadets formées dans les universités, les lycées et les colléges du Canada auront un bon effet. Aujourd'hui, elles ne peuvent dépasser le chiffre de 74 dans Québec, Ontario, les provinces maritimes, le Manitoba et la Colombie-Britannique. On doit leur enseigner les manœuvres et la discipline militaires, mais ils ne doivent être appelés au service actif sous aucun prétexte. Le gouvernement ne leur distribue des carabines Snider que lorsque la compagnie comprend plus de 40 jeunes gens âgés de plus de 14 ans. Les services d'un sergent-instructeur seront fournis et payés par le gouvernement pendant un mois chaque année, ou plus longtemps s'il le juge à propos, et le mois peut être partagé si c'est nécessaire. Le patron et la couleur de l'uniforme doivent être approuvés par le gouvernement, et cet uniforme peut se composer de tuniques ou de vestous de Norfolk, d'étoffe écarlate, bleue, verte ou grise ; pantalons noir-bleu, verts ou gris, avec bonnets de police ou schakos. Les uniformes de tous patrons portés par les cadets ou soldats de puissances étrangères sont défendus.

Il ne peut y avoir aucun doute que le maniement des armes et les évolutions militaires constituent un excellent exercice po r le corps humain, et en conséquence, lorsqu'on les fait avec discernement, ils tendent essentiellement à développer les forces physiques et entretenir la santé.

Les commissaires d'écoles de London ont reconnu ce fait depuis nombre d'années, et ils en ont fait l'un des devoirs de leurs instituteurs. Ce n'est que justice leur rendre de dire que dans une bonne partie de London, et nonobstant de grandes difficultés, ils se sont constamment efforcés de cultiver les forces physiques de la jeunesse En inculquant aux jeunes gens l'habitude d'obéir aux commandements, de se mouvoir avec précision et se tenir le corps droit, ils leur enseignent en même temps le respect d'eux-mêmes, et ce système, encore dans son enfance au Canada, devra probablement avoir une heureuse influence sur toute la société. Lorsqu'il aura été mis en pratique pendant quelques années dans nos principaux colléges et établissements d'éducation, comme récréation et comme moyen d'entrenir la santé et donner de la tenue aux jeunes gens, ce système aura l'effet de faire grandir et entretenir l'esprit militaire parmi eux, quoique ceux qui ne croient pas à l'utilité des connaissances militaires puissent y trouver à critiquer.

Afin de permettre aux officiers qui ont été nommés provisoirement dans les compagnies d'infanterie de se procurer des certificats de seconde classe, l'on a autorisé l'ouverture de trois écoles d'instruction militaire pratique, pendant deux mois de l'année, à partir du mois de janvier, à Toronto, Montréal et Saint-Jean, N.-B. Et pour fournir des instructeurs à ces écoles, neuf sous-officiers ont été ajoutés aux écoles d'artillerie des batteries "A" et "B," lesquels suivront les cours de ces écoles lorsque leurs services comme instructeurs ne seront pas requis.

Mais ce serait une erreur de supposer qu'une éducation technique et des études beaucoup plus fortes que celles qui peuvent être faites dans ces écoles, ne sont pas

nécessaires même pour les manœuvres ordinaires, la gestion générale et l'économie interne des compagnies et bataillons. Pour la cavalerie, l'artillerie et le génie, et surtout pour ces deux dernières armes, il est indispensable de posséder des connaissances spéciales. J'en reviens donc sur la nécessité de fournir des moyens d'instruction aux officiers de régiments et aux sergents de cavalerie et d'infanterie d'après le système des deux écoles d'artillerie, qui pourvoient à l'instruction des artilleurs et, jusqu'à un certain point, du génie. Tant que les régiments impériaux sont restés au Canada, ils pouvaient servir de base et de modèle pour l'instruction de notre milice; mais depuis qu'ils sont partis, cette instruction n'a pu être puisée que dans les livres. Or, la théorie sans pratique ne suffit pas à former la racine d'où les branches doivent s'étendre et fructifier. Il faudrait donc établir des écoles pour l'enseignement des manœuvres élémentaires et de la discipline, de la tactique de la cavalerie et de l'infanterie, de l'économie interne des régiments, de la direction et du maniement des corps armés. J'ai déjà parlé de cette question dans mes rapports antérieurs, et je me permets d'y revenir et de signaler de nouveau comment on pourrait le mieux mettre ces écoles permanentes en opération. Elles constitueraient un type élevé d'instruction militaire primaire et pratique, et offriraient toutes les conditions de régularité, de précision, de discipline et de respect pour l'autorité, nécessaires à ceux qui sont chargés d'instruire et de commander l'obéissance aux autres. Elles donneraient de la force et de la solidité à la milice active, et assureraient la confiance dans la stabilité des institutions du pays, en donnant la certitude que la force militaire est en mesure de faire respecter la loi et le bon ordre.

La bonne organisation des forces militaires, y compris l'enseignement pour les officiers et sous-officiers, n'incombe-t-elle pas au pays autant que les moyens d'administrer les lois qui sont décrétées sous leur protection ? Ne s'ensuit-il donc pas qu'il faut prendre les moyens de rendre notre établissement militaire efficace, en pourvoyant aux besoins créés par la retraite des troupes régulières ? Ces besoins se font sentir plus vivement chaque année, et j'ai souvent demandé qu'on y appliquât un remède. Jusqu'ici, quelques officiers, qui s'étaient formés dans les écoles attachées aux régiments réguliers, et des sous-officiers qui avaient appartenu à cette armée comme soldats, ont pu être employés pour l'instruction des recrues dans les manœuvres élémentaires ; mais cet état de choses change rapidement. Nous n'avons plus d'écoles de ce genre, et, à l'exception des batteries "A" et "B," il n'y a plus de corps d'hommes instruits dans la profession militaire qui pourraient donner l'example de la discipline et faire profiter notre milice de leur science et de leur expérience. Sans troupes professionnellement instruites, le type de l'efficacité baissera graduellement, et la forme du service militaire sera conservée, tandis que l'esprit, quoique vivace encore, sera inculte et grossier.

Le Canada devrait avoir des hommes dont la besogne serait d'étudier l'art de la guerre comme étant leur profession, et non pas simplement comme amateurs. Les meilleures troupes irrégulières ne peuvent avoir quelque poids que si elles sont

convenablement exercées et disciplinées, et pour arriver à ce résultat, il nous faut absolument avoir des officiers et sous-officiers instruits et expérimentés. Lorsque les troupes ne sont instruites qu'à moitié, il n'y a d'espoir que dans l'intelligence individuelle des soldats et dans une stricte discipline de la part des commandants et de leurs subordonnés. Ce n'est qu'en se préparant d'avance que l'on peut obtenir quelque succès lorsque le jour de l'épreuve survient inopinément, et en conséquence il est nécessaire d'avoir une organisation parfaite, une discipline supérieure et une grande habileté dans toutes les branches du service. Mais, pour y arriver, il est indispensable d'avoir quelques corps permanents, même peu nombreux. J'ai souvent recommandé, aussi fortement que je pouvais me le permettre, l'établissement de trois écoles de cavalerie et d'infanterie sur la même base que celles des batteries "A" et "B," qui ont été d'une si grande utilité pour l'artillerie. En outre, ces écoles serviraient de modèles à l'armée réelle du pays, savoir: la milice active et la réserve. L'on peut trouver des officiers canadiens, disciplinés par les batteries "A" et "B," ou même des officiers de ces batteries qui seraient en état de conduire ces écoles. Les nominations devraient être faites pour un temps limité, avec pouvoir de les renouveler, à condition que les officiers se tiennent au fait des changements et progrès apportés dans l'art de la guerre, soit en visitant l'Europe, soit autrement. Il devrait y avoir un médecin et un quartier-maître, avec trois officiers subalternes qui auraient montré des aptitudes dans la profession militaire et seraient disposés à l'embrasser comme carrière, auxquels on donnerait des commissions pour agir comme instructeurs de cavalerie et d'infanterie dans ces écoles. Tous ceux qui seraient recommandés à des charges d'officiers dans la milice seraient tenus de fréquenter ces écoles au moins pendant trois mois après leur première nomination, et leur commission dépendrait des capacités dont ils feraient preuve. Avant d'obtenir une promotion, les officiers auraient aussi à fréquenter l'école pendant trois mois, en suivant un cours d'instruction, et seraient obligés d'obtenir un certificat de compétence. Quant aux sous-officiers et soldats, ils devraient être enrôlés pour trois ans et encouragés à s'engager de nouveau s'ils devenaient capables et habiles. Le personnel des sergents-payeurs et instructeurs serait choisi parmi ceux-ci, mais tous seraient tenus d'apprendre ces devoirs tout en ne servant que comme simples soldats, et ils deviendraient, en prenant leur congé, de précieux instructeurs pour la milice en général.

C'est un axiôme qu'il faut d'abord apprendre à obéir pour être en mesure de bien commander, et c'est par ces écoles que l'on pourrait y arriver.

J'avais d'abord suggéré la formation de trois écoles distinctes, composées d'environ cent hommes chacune, et de les établir à Toronto pour le Canada ouest, parce qu'il s'y trouve de bonnes casernes; à Saint-Jean, P. Q., parce que c'est une position stratégique importante en avant de Montréal, et qu'il s'y trouve aussi de bonnes casernes; et à Québec, parce que cette ville a besoin d'un surcroît de troupes exercées et qu'il s'y trouve aussi des casernes.

Le calcul que j'ai publié l'année dernière pour 80 hommes et 30 officiers par compagnie s'élevait à une dépense annuelle d'environ $113,000 pour les trois écoles. On trouvera les détails de cette estimation dans mon rapport de l'an dernier.

Si l'on ne jugeait pas à propos d'établir les trois écoles distinctes immédiatement, je suggérerais l'alternative, peut-être préférable, d'accroître les batteries " A " et " B" d'abord de 3 officiers et de 100 hommes chacune pour la cavalerie et l'infanterie, ce qui en ferait des écoles de brigade pour ces trois armes sous leurs commandants actuels.

Les ouvriers artilleurs, que j'ai déjà dit être absolument nécessaires pour maintenir les fortifications de Québec et de Kingston en bon état, pourraient être compris dans les 100 hommes, soit 25 pour chaque batterie, ce qui laisserait 75 hommes pour chaque école d'enseignement, à part les étudiants des cours abrégés et complets.

L'on peut supposer que 50 hommes dans chaque école suffiraient pour ce dernier objet, et il en serait ainsi jusqu'à un certain point et faute de mieux; mais si nous déduisons les sous-officiers et soldats pour monter les gardes, avec deux sentinelles—ce qui exigerait 16 hommes tous les jours—outre les cuisiniers, les ordonnances, les malades et les infirmiers, les prisonniers et les gardes, etc., etc., il n'y aurait jamais plus, et rarement même 50 hommes sur les 75 qui pourraient faire l'école quotidienne et former des pelotons pour les cours abrégés et complets des officiers et soldats.

De plus, Québec a besoin d'une force disponible de troupes exercées plus considérable, pour donner du nerf à la milice en cas d'émeute et pour garder le dispendieux matériel de guerre et les poudrières de l'arsenal dans ces occasions, qui se répètent chaque année depuis un certain temps.

Pour compléter ce projet, il devrait être ajouté 12 chevaux à chaque batterie, pour pouvoir enseigner l'équitation aux soldats de cavalerie qui fréquenteraient ces écoles, et atteler huit chevaux aux quatre canons de campagne, au lieu de deux comme aujourd'hui.

Cette addition de 12 chevaux permettrait aussi aux quatre n[os] 1 de chaque canon de monter à cheval, sans quoi la batterie ne peut être efficace.

A Kingston, ces chevaux serviraient aussi à l'équitation des élèves du Collége Militaire Royal. Le commandant les a souvent réclamés, et sans cela le cours du collége est regardé comme incomplet.

A Québec, on pourrait faire une économie en employant quelques-uns de ces chevaux à transporter de la basse-ville le fourrage, le matériel de guerre, etc., etc., ce qui entraîne aujourd'hui une dépense annuelle. Une fois achetés, leur nourriture ne coûterait qu'une somme insignifiante et serait plus que compensée par leur utilité générale.

Estimation du coût probable de l'entretien d'une addition de 3 officiers et 100 hommes à la batterie "A," pendant 12 mois, dont 25 seraient employés comme ouvriers et 75 formeraient la base d'une école d'infanterie. L'estimation pour la batterie "B" est semblable.

	$ cts.	$ cts.
1 capitaine	3 00	1,095 00
2 lieutenants	2 00	1,460 00
2 sergents-instructeurs	1 00	730 00
2 sergents	0 80	584 00
4 caporaux	0 70	1,022 00
92 soldats	0 45	15,111 00
Rations pour 103 hommes	0 12	4,511 00
Uniformes d'été et d'hiver, fourniments, chaussures, capotes, etc	....	3,500 00
Mobilier de caserne, médicaments, transport, chauffage et éclairage, dépenses contingentes	....	7,500 00
Gratifications pour bonne conduite	....	1,095 00
Solde de travail, 25c., et 20c. par jour lorsqu'ils seraient réellement employés, pendant huit mois	....	1,033 00
Total	....	37,641 00

Même somme pour la batterie "B" 37,641 00

2 écoles.—Somme requise pour l'instruction de 20 officiers et 20 sous-officiers pendant trois mois, pour un an, transport compris........ 13,500 00

Achat de 24 chevaux et du fourrage pour un an, mais ceci ne serait que pour la première année.......... 5,700 00

Jusqu'ici la milice active ne s'est maintenue que par des enrôlements volontaires. Les officiers et soldats sont également obligés de gagner leur vie dans l'industrie; ils ne peuvent sacrifier ni leur temps ni leurs moyens pour embrasser la profession militaire seule, mais ils ont consacré et du temps et de l'argent pour se rendre aussi capables que les circonstances le permettaient. L'expérience a démontré la nécessité d'une force armée; son utilité a souvent été prouvée, et l'on devrait en conséquence la maintenir sur un pied efficace. On ne peut y parvenir qu'au moyen de l'instruction primaire que peuvent donner des écoles permanentes. Les aptitudes d'un officier devraient être d'une nature personnelle, pratique et technique, autant qu'intellectuelle et théorique.

Un homme peut avoir un grand talent naturel, propre au travail de régiment, sans cependant posséder des connaissances fortement cultivées. Le succès d'un officier de régiment dépend moins de sa grande supériorité intellectuelle que de son habileté à commander sagement et de ses aptitudes pour la besogne qu'il entreprend.

Les officiers de la milice active ont des occupations civiles et sont choisis dans différentes classes de la société ; ils n'ont pas le temps de prendre des goûts et des habitudes exclusivement militaires. Même lorsque des écoles d'infanterie seront établies, leurs occupations ne leur permettront pas de s'absenter pendant longtemps de leurs affaires. Ils ne peuvent donc acquérir qu'une connaissance suffisante pour le travail de régiment dans un cours de trois mois. Néanmoins, l'instruction qui leur serait donnée aurait d'excellents résultats pour le pays.

Il est presque inutile de répéter ici combien est apparent l'excellent effet produit dans toute la confédération par l'enseignement et l'exemple des écoles d'artillerie des batteries "A" et "B." Le soin et l'attention donnés par les inspecteurs de l'artillerie, les lieutenants-colonels Strange et Irwin, et par les officiers de ces batteries en général, sont dignes de tout éloge. Les batteries sont dans le meilleur état possible et peuvent rivaliser avec l'artillerie royale. Les bienfaits de leur instruction se font sentir dans toute l'artillerie du Canada. Dernièrement, il a été ajouté cinq sous-officiers à la batterie "B" et quatre à la batterie "A," afin de donner l'instruction militaire aux compagnies de cadets et aux trois écoles militaires provinciales. Le parlement autorisera probablement l'adjonction de 100 hommes et de 3 officiers à chaque batterie. Les 25 ouvriers-artilleurs éviteraient au département des travaux publics un travail et une dépense considérables. Ces ouvriers pourraient être très utilement employés tous les jours ouvrables de l'année, et en s'occupant des dommages causés par les grands froids à la maçonnerie des fortifications, en réparant les brèches, dans lesquelles l'eau s'amasse et fait lézarder les murs en gelant, ils ne feraient que continuer le travail constant que faisaient autrefois les soldats du génie pour protéger la maçonnerie contre la détérioration. Le département des travaux publics ne peut fournir des hommes qu'à des époques déterminées, et il arrive parfois que l'on entreprend les réparations si tard que l'hiver arrive avant qu'elles ne soient terminées. Tous les ans la gelée produit des fissures béantes dans la maçonnerie. Aujourd'hui même, si l'on fait le tour de cette vieille citadelle de Québec, l'œil est arrêté à chaque pas par des dilapidations qui auraient pu facilement être réparées en s'y prenant à temps, mais qui s'aggravent tous les ans parce qu'on les néglige. Le pays a un orgueil national pour cette forteresse formée par la nature elle-même. Les grandes batailles qui ont décidé du sort du Canada ont eu lieu autour de ce vieux rocher au siècle dernier. Le coût de quelques ouvriers serait amplement compensé par la conservation de ce formidable monument d'art. Les vastes fortifications de Kingston ont également besoin d'être entretenues avec soin, et les magnifiques forts neufs construits sur les hauteurs de la Pointe-Lévis ne peuvent être négligés.

L'addition de 75 hommes à chaque batterie, pour les constituer en écoles de brigade, est une nécessité tellement évidente qu'il n'est pas nécessaire de l'appuyer d'aucun argument. La question de localisation, d'organisation et d'équipement de ces batteries et de leur complément proposé, a été habilement discutée par le major J. G. Holmes, adjudant de la batterie "A," dans son mémoire couronné du mois

d'août dernier, sur lequel j'invite l'attention comme étant un excellent commentaire Je me suis déjà tellement étendu sur ce sujet que je dois maintenant en laisser la solution à la législature.

Sa Majesté ayant gracieusement consenti à ce que les deux écoles d'artillerie canadiennes fussent à l'avenir appelées "royales," on ne pourrait choisir une meilleure occasion de donner plus d'ampleur à ces deux utiles batteries.

Les rapports spéciaux qui les concernent, par leurs commandants, seront trouvés intéressants et sont consignés dans l'annexe nº 4.

Dans le cours de l'année dernière, le lieutenant-colonel Strange lut un mémoire sur " l'Aspect du Canada au point de vue militaire," devant l'*United Service Institution* de Londres. Les renseignements qu'il contient en font un travail précieux. Il fait honneur à son auteur, qui s'est efforcé de faire connaître les ressources et les besoins militaires du Canada, et je crois qu'il forme une importante addition à l'annexe nº 7.

La constitution, les progrès et le développement du Collége Militaire Royal de Kingston ont été si amplement commentés dans le rapport de l'année dernière, que je crois inutile d'y revenir ici.

Grâce à la sage administration du lieutenant-colonel Hewett et au zèle de son habile personnel de professeurs, le collége a même surpassé notre attente, et il est devenu l'une des plus importantes institutions militaires de la Confédération.

Ce personnel, composé de treize professeurs, est maintenant au complet. Sept d'entre eux sont des officiers d'artillerie et du génie royal, et les autres sont des Canadiens de haute éducation collégiale; le capitaine des cadets, un officier du 90e régiment d'infanterie légère, appartient aussi à une famille canadienne. Les élèves sont aujourd'hui au nombre de 82, et les noms de 25 aspirants ont été inscrits sur les registres, pour subir leur examen, ce qui complète presque le contingent de 118 prévu par l'acte, tel qu'amendé en 1876 par arrêté du conseil. En juin prochain, la première fournée de cadets aura terminé son cours, et ils sortiront du collége avec une forte éducation. Par la gracieuse bienveillance de Sa Majesté, quatre commissions dans l'armée régulière seront mises au concours chaque année, soit dans chacune des quatre armes, soit autrement, au choix des élèves. Cela sera regardé comme une récompense digne de toute émulation et constituera un nouveau lien entre les familles canadiennes et la mère-patrie. Si l'on adopte le noyau d'un corps permanent, ces jeunes gens feront d'excellents instructeurs; leur forte éducation classique leur permettra de remplir n'importe quelle position dans la vie militaire ou civile, et ils serviront d'exemple à leur entourage par leur respect de l'ordre et de l'autorité.

En conformité de l'acte de milice, un conseil de visiteurs a été nommé cette année pour examiner les comptes et le fonctionnement général des affaires du collége. A l'avenir, ce conseil se réunira tous les ans. Il aurait été prématuré d'établir ce

contrôle avant que le collége ne fût arrivé à son degré de maturité actuelle. (*Voir le rapport à l'annexe* 11.)

L'emploi des torpilles a été si universellement adopté par toutes les puissances maritimes pour la défense de leurs côtes, qu'il devient important que les élèves du collége comprennent bien au moins la théorie de ce système.

Cette science est maintenant arrivée à une phase presque aussi importante que celle de l'artillerie, et je recommanderais que l'on formât une classe pour l'enseigner à ces jeunes gens. Outre la connaissance de la théorie, il faudrait leur donner, durant les mois d'été, un cours pratique auquel seraient invités les officiers et quelques soldats du génie, si c'était possible. L'on pourrait acquérir une connaissance parfaite de l'usage de cet important engin de guerre en faisant des expériences sur le lac Ontario, ou dans la rivière Cataracoui, et je crois que l'on devrait importer, avant l'été prochain, une ou deux torpilles dites *outrigger*, que l'on regarde comme préférables, pour la défense coloniale, à celles de Whitehead, dont le mécanisme est plus délicat, comme le recommande la dépêche du sécrétaire d'Etat dont il est question à la page 27 du rapport de l'année dernière. Le rapport du lieut.-colonel Hewett est tellement complet par lui-même que je me contenterai d'en recommander la lecture, à l'annexe n° 12.

L'enrôlement frauduleux d'individus dans plus d'un corps, pour l'époque des exercices annuels, est un fait qui exige la plus stricte attention de la part des inspecteurs, mais plus particulièrement des officiers commandants, capitaines et adjudants. De pareilles fraudes sont quelquefois essayées dans la milice de la Grande-Bretagne, mais là on les découvre facilement, grâce à la présence de l'adjudant et d'un sergent d'état-major des bataillons voisins qui ne sont pas occupés aux exercices en même temps. Au Canada, il n'y a pas d'état-major permanent dans aucun bataillon, quoique j'aie plusieurs fois signalé cette lacune. Le système adopté depuis trois ans de n'exercer qu'une partie de la milice active tous les deux ans tend à produire un relâchement qui rend difficile pour les capitaines de compagnies rurales de les tenir sur un pied efficace, mais il n'y a pas d'excuse pour laisser éluder la loi, qui prescrit que les hommes seront enrôlés pour trois ans, qu'ils signeront le rôle d'engagement et prêteront serment, et qui leur défend de quitter le service sans donner six mois d'avis de leur intention de le faire. Il est donc de l'impérieux devoir des officiers commandants, capitaines et adjudants de veiller à ce que les prescriptions de l'acte soient respectées. Un cas de ce genre vient de se produire à Belleville. L'on découvrit deux hommes du 49e bataillon qui, de leur propre aveu, avaient fait les exercices annuels avec le 15e, quelques semaines auparavant, l'un ayant reçu six piastres et l'autre deux. Ils donnèrent pour excuse qu'ils regardaient cela comme de l'ouvrage ordinaire. L'adjudant poursuivit ces deux individus en vertu de l'acte de milice, 31 Vic., ch. 40, sec. 26, mais ils furent acquittés faute de preuves suffisantes ou par suite de quelque technicalité légale. Néanmoins, les capitaines qui ont permis à ces hommes de faire les exercices avec le 15e bataillon devraient être appelés à rendre compte de cette négligence de leur part, car ils

devaient savoir qu'ils avaient violé la loi clairement énoncée dans 31 Vic., ch. 40, sec. 9, qui dit que les hommes seront enrôlés pour trois ans, signeront le rôle d'engagement suivant la formule de la page 13 des règlements de milice, prêteront le serment (page 12, sec. 25), et observeront la loi (page 14, sec. 29) qui prescrit (31 Vic., c. 40, sec. 8) qu'aucun milicien ne pourra se retirer sans donner six mois d'avis préalable. Si l'on ne tient pas les officiers responsables des infractions à la loi commises par leurs soldats, de pareils faits pourront se répéter. Les officiers d'état-major ne peuvent pas en être tenus exclusivement responsables, mais cette responsabileté repose réellement sur les capitaines des compagnies. Leurs hommes doivent tous leur être personnellement connus, et s'ils faisaient attention à ce que la loi et les règlements ci-dessus cités fussent bien observés, ces infractions seraient presque impossibles. Le meilleur moyen de prévenir cette infraction à la loi serait d'exiger que chaque capitaine certifie sur l'honneur, aux officiers inspecteurs, que chaque homme présent pour l'exercice annuel, dans sa compagnie, a rempli toutes les conditions de la loi ci-dessus citée. Il faudrait aussi, avant que les hommes ne fussent congédiés, qu'ils fissent l'appel du rôle de service en présence de l'officier-inspecteur, et rendissent compte des absences ou défectuosités que l'on y découvrirait, avant de l'attester pour la solde. Les officiers supérieurs devraient donc, dans leurs rapports annuels, attester que cette règle a été strictement observée par tous les corps inspectés par eux, et avec quel résultat. Il est du devoir de tout officier de milice, quel que soit son grade ou son rang, d'empêcher la fraude ou le mauvais emploi des fonds publics, de quelque manière que ce soit. Je suis convaincu qu'il suffit de leur signaler ce devoir pour engager tous les officiers d'état-major et de régiment à faire tout en leur pouvoir pour la bonne application de la loi de milice.

La Confédération étant divisée en douze districts militaires, chaque district a son sous-adjudant-général, et, à l'exception de trois, un major de brigade, à la disposition des quartiers-généraux pour l'accomplissement des services de routine généraux, la surveillance, l'inspection des corps après les exercices annuels, l'inspection périodique des salles d'armes et arsenaux, les conseils, cours d'enquête, cours martiales, etc., etc. Sans de pareils officiers d'état-major bien renseignés dans chaque localité, il serait impossible de veiller aux détails infinis de l'organisation militaire, qui sont beaucoup plus importants et plus nombreux qu'on ne le croit généralement parmi le public. L'on a dit avec raison que, sans état-major, une armée est comme un géant couché à terre qui, bien que fort et robuste en apparence, n'a ni os ni muscles, et est par conséquent incapable de se remuer.

Dans un cas de guerre, l'état-major actuel ne serait probablement pas, en règle générale, enlevé à sa sphère d'action actuelle. Les officiers qui le composent connaissent mieux que qui que ce soit les ressources militaires de leurs districts, et ils possèdent aussi les connaissances nécessaires pour organiser et expédier les réserves et le matériel à l'avant. L'on ne pourrait donc pas facilement se passer d'eux, et il faudrait probablement nommer les plus anciens officiers de la milice active pour com-

mander les divisions ou les brigades, avec un état-major convenable. Il y a beaucoup d'excellents officiers de longue expérience pratique dans chaque arme du service, et c'est pourquoi il est à désirer que les exercices annuels se fassent toujours en groupant des bataillons et corps de toutes armes dans des camps de brigade, afin d'habituer les officiers aux opérations et manœuvres et à la direction de grands corps d'armée. Les officiers actuels d'état-major de district sont soigneux et consciencieux, et quelques-uns d'entre eux ont une longue pratique du service militaire. Je suis fondé à parler en termes élogieux du zèle et de l'attention qu'ils déploient dans l'accomplissement de leurs devoirs. Ils m'ont toujours cordialement aidé et secondé, ainsi que l'adjudant-général, durant mon administration. En parlant des inspections de l'artillerie dans le rapport de l'année dernière, à la page 26, il m'est échappé une expression qui, prise au pied de la lettre, est de nature à créer une fausse impression. Mon seul but était de laisser l'examen scientifique et technique de ces corps spéciaux aux inspecteurs, qui sont, par leurs études et leur éducation pratique, les plus compétents dans cette spécialité. Je respecte ces officiers d'état-major de district, qui m'ont toujours cordialement secondé, et je regretterais qu'ils fussent blessés de quelques paroles échappées à la légère et sans intention de les froisser.

L'adjudant-général a compilé, avec une patience exemplaire, un nouveau code de règlements pour la milice. Ce travail embrasse les sections de la loi relative à la milice et à la défense du Canada, les règlements et ordres pour la milice, et des extraits des règlements de l'armée anglaise. Ce livre était déjà *composé* lorsque l'acte de 1879 relatif à la discipline de l'armée fut reçu, lequel remplace l'ancien " Acte de mutinerie " et le Code militaire, et en conséquence il y sera fait un *addendum* qui contiendra les parties du nouvel acte que l'on jugera nécessaire d'y incorporer pour pouvoir les consulter. Comme la fin de mon service au Canada approche, je désire exprimer ici mes remerciements au colonel Powell, qui depuis cinq ans m'a toujours habilement secondé et avec lequel je n'ai eu que des rapports agréables et faciles depuis que je le connais. Il a toujours travaillé avec une constance qui ne s'est jamais démentie, depuis près de dix-huit ans qu'il forme partie de l'état-major, à établir, développer et consolider la milice du Canada. Il trouve la récompense de son travail incessant dans les résultats obtenus, et j'espère qu'il continuera d'être couronné de succès.

L'on a suggéré dans les rapports antérieurs qu'il devrait y avoir un autre officier supérieur dans l'état-major des quartiers-généraux, à Ottawa, chargé de l'accomplissement des devoirs du ressort du quartier-maître-général – les avis et communications, les habillements et les approvisionnements militaires. C'est trop exiger d'un seul officier que de vouloir qu'il entre dans tous les détails des besoins d'une force armée qui se trouve échelonnée entre les océans Atlantique et Pacifique et qui s'étend sur un territoire presque aussi grand que l'Europe, territoire qui embrasse plus de trois millions et demi de milles carrés. Grâce à l'activité de l'adjudant-général, le département militaire fonctionne avec une grande régularité, mais un appel subit aux armes

exigera't une nouvelle énergie, et il faudrait s'y préparer en temps de paix. L'unique chef de l'état-major pourrait devenir incapable de remplir ses fonctions, et alors il y aurait friction s'il ne pouvait être remplacé.

L'importance croissante de la fabrication et conversion de notre artillerie, l'armement des côtes aux extrémités est et ouest de la confédération, l'introduction projetée et l'emploi des torpilles comme moyen de défense, tout indique l'opportunité d'attacher un officier d'artillerie à l'état-major du département de la milice. Un inspecteur-général d'artillerie ou un surintendant-général des bouches à feu aux quartiers-généraux serait une utile addition au personnel, car il épargnerait beaucoup de correspondance et de retards qui, avec le système actuel, sont inévitables.

Les forces militaires du Canada ont pris un caractère plus régulier et plus solide, bien que le travail et le courage de nos volontaires méritent à tous égards d'être secondés par un crédit parlementaire que, je l'espère, la législature jugera à propos de leur accorder en temps et lieu. Cependant, on ne peut se borner, pour la défense du pays, à l'entretien de quelques escadrons de cavalerie et quelques bataillons d'infanterie; il faut pourvoir en même temps à des armements plus sérieux comme complément de l'excellente organisation de la milice de ligne. La brave population du Canada s'élèvera par degrés de la simple phase de la milice, et pourra bientôt compter sur elle-même pour sa propre défense, par la création d'arsenaux et de fabriques d'armes nationales. A mesure que cet important système prendra du développement, il faudra trouver des hommes capables de le faire fonctionner, et l'on devrait dès aujourd'hui voir à en former, car ils ne pourraient pas plus s'en charger sans expérience pratique qu'un homme qui n'aurait jamais vu de locomotive ne pourrait la conduire.

Il est remarquable de voir le personnel que l'on juge nécessaire pour les départements civils, soit du gouvernement, des banques ou des grandes maisons de commerce. Leur travail se fait dans des bureaux confortables, à des heures régulières et fixes, et ils n'ont pas d'ennemi habile et actif à combattre sur le champ de bataille. Combien donc est plus grande la nécessité d'avoir des officiers d'état-major instruits et expérimentés pour une force armée, où le manque d'habileté et de connaissance pratique, avec cette assurance qui ne peut s'acquérir que par des années d'études militaires, peut entraîner des désastres et pertes de vie irréparables.

C'est alors que l'on verrait les critiques de correspondants irresponsables et non-militaires, qui, sans tenir compte des causes, se permettraient de porter leur jugement sur la tactique du commandant en présence de l'ennemi, et qui publieraient leurs propres vues à droite et à gauche, tout comme s'ils étaient capables de remplacer avantageusement, pour le service de l'Etat, le commandant condamné par eux.

Si l'on veut bien se donner la peine de réfléchir qu'un peuple entre en guerre, non pas dans le but de fournir au public des nouvelles à sensation, mais dans celui de repousser ou conquérir un ennemi, il ne paraîtra pas étonnant que l'on ait enfin jugé à propos d'apporter quelques restrictions à la liberté d'allure des correspondants de

journaux qui accompagnent les armées en campagne, autant pour empêcher que certains renseignements ne parviennent à l'ennemi que dans l'intérêt du service public et de la discipline de l'armée.

Un général d'armée en présence de l'ennemi est obligé d'avoir les services d'un personnel d'officiers habiles de toutes armes, dans l'intérêt des troupes qui lui sont confiées.

Dresser et discipliner en temps de paix une armée qui pourrait suffire aux besoins du Canada, s'il était obligé d'entreprendre une guerre sérieuse, est une chose évidemment hors de question; en conséquence, tout ce que l'on peut tenter, c'est de maintenir en assez bon état d'efficacité une troupe peu nombreuse qui, en cas de danger d'hostilités, servirait de fondation à une plus forte. Alors, ayant cet objet en vue, il semblerait préférable, avec une somme d'argent donnée, d'accroître l'efficacité même aux dépens d'une légère réduction des cadres. Le Canada possède une excellente organisation, mais elle est peut-être un peu trop éparse eu égard au crédit voté par le parlement; il serait peut-être préférable de ne conserver que le nombre que l'on peut suffisamment discipliner pour le service, et de l'augmenter en temps de guerre. Il devrait y avoir une organisation soigneusement surveillée de la réserve de 650,000 hommes, et des approvisionnements d'armes et de munitions dans une proportion de pas moins de trois cents cartouches par fusil, pour un contingent de 100,000 hommes. Le temps consacré à la discipline et aux exercices est encore trop court; il faudrait pouvoir prolonger cette période pour en obtenir de bons résultats; mais bien que la chose ne soit pas possible pour 43,000 hommes avec la somme aujourd'hui votée par le parlement pour les exercices et l'instruction, ne vaudrait-il pas mieux réduire encore les cadres de manière à permettre à 20,000 hommes, qui pourraient représenter la milice du Canada pendant un certain temps, de rester sous les armes assez longtemps pour se former sérieusement au service? D'un autre côté, il serait injuste de ne pas tenir compte des nombreux efforts volontaires en faveur de la défense nationale, qui distinguent honorablement les Canadiens; et ce dévouement spontané de leur part aura sans doute pour effet, lorsque les ressources du pays le permettront, d'induire la législature à se montrer plus libérale envers les défenses nationales, à maintenir l'esprit martial et à fortifier la situation militaire du Canada.

En attendant que ce bon temps soit arrivé, nous épuisons notre approvisionnement d'armes, d'équipements et d'uniformes, et c'est là un fait très grave et qui mérite considération.

Dans le rapport annuel de 1876 (page 43) et dans celui de l'année dernière (pages 9 et 10), je signalais l'approche de ces difficultés, et, en ce qui concerne les habillements, elles se sont maintenant réalisées. L'approvisionnement annuel ne suffit plus aux besoins de chaque année, et notre réserve est absorbée. Avec une armée de 43,000 hommes, il nous faudrait 12,000 habillements neufs par année; mais comme le crédit affecté à l'achat d'uniformes ne peut nous en procurer qu'environ 6,000 annuellement, le résultat auquel on doit s'attendre est bien clair. Je ne désire pas

voir la réduction dont je viens de parler dans la milice active appliquée en dehors des corps non affiliés dont il est question plus haut ; mais si l'on veut maintenir dignement la force active actuelle, il faut de toute nécessité accroître le crédit annuel affecté aux uniformes et à l'habillement. Une addition à notre approvisionnement de fusils et de cartouches est également nécessaire, et j'espère que l'on s'en occupera. Il faut remarquer qu'une grande quantité de cartouches est achetée tous les ans par les associations de tir, et que le prix en étant porté au crédit du receveur-général se trouve en conséquence perdu pour le département de la milice.

Relativement à la fabrication de munitions pour les petites armes par le gouvernement canadien, des ouvertures ont dernièrement été faites à la compagnie de poudre d'Hamilton à ce sujet. La compagnie refuse d'en entreprendre la fourniture comme entreprise commerciale, parce que les carabines Snider étant les seules employées au service du gouvernement, la quantité de cartouches qu'elle aurait à faire annuellement ne serait pas suffisante pour permettre à la compagnie de faire un profit, après avoir fait les déboursés nécessaires pour monter la manufacture et déduit l'intérêt sur le capital ainsi employé. Dans ces circonstances, et comme il est jugé nécessaire que le département ait une réserve d'au moins 300 cartouches par fusil, ce qui s'élève à 21,000,000 pour 70,000 fusils, ou à 30,000,000 pour 100,000, afin de pouvoir faire face aux éventualités, il serait peut-être plus économique pour le gouvernement d'acheter l'outillage et le mécanisme à son propre compte.

Les considérations qui déterminent un fabricant ordinaire, lequel cherche à faire un profit immédiat sur les capitaux qu'il engage dans une entreprise, n'ont pas le même poids à l'égard de l'établissement d'une manfacture de ce genre par le gouvernement, parce qu'il est nécessaire que le département garde une réserve de cartouches et qu'elles sont sujettes à se détériorer pour plusieurs causes. Les déboursés à faire pour établir une fabrique nationale peuvent être considérés comme à peu près égaux à l'achat, pendant deux ans, d'un million de cartouches à balle et de 500,000 cartouches blanches par année, ou, en d'autres termes, si la somme ordinairement employée à l'achat de cartouches à fusil, pendant deux ans, était appliquée à la création d'une manufacture, la réserve de munitions se trouverait réduite d'autant, c'est-à-dire que notre réserve étant aujourd'hui de 7,350,509 cartouches, nous n'aurions plus au bout de deux ans, alors que la manufacture serait en ordre, que 5,350,509 cartouches à balle en magasin, mais nous pourrions, par contre, fabriquer trois fois autant de cartouches chaque année ensuite.

De plus, si le gouvernement possédait un atelier pour la fabrication de ses fusils, la réserve de cartouches jugée nécessaire dans les circonstances actuelles pourrait être réduite pour couvrir les frais d'établissement de cet atelier, pourvu qu'il ne survienne aucune nécessité de se mettre sur un pied de guerre. Ces ateliers une fois établis, nous pourrions fabriquer les cartouches à aussi bon marché qu'on peut les importer d'Angleterre. La manufacture pourrait marcher à court de bras, ou ne pas

marcher constamment si on le désirait, et serait toujours prête à marcher au grand complet si les circonstances l'exigeaient.

Le coût des machines en Angleterre, pour un établissement de ce genre, serait d'environ $30,000, et leur transport au Canada, l'assurance, etc., coûteraient environ $1,300; en outre, il faudrait construire l'atelier et monter un laboratoire, avec une machine à vapeur, les arbres de couche, les courroies et tous les accessoires pour faire fonctionner les machines, et se procurer les instruments nécessaires pour charger les cartouches.

Les fonds nécessaires pour ces achats pourraient être votés l'année prochaine, au lieu de la somme ordinaire de $40,000 pour l'achat de munitions, pourvu que les $20,000 qui nous restent cette année soient employées à l'acquisition de matériel pour l'artillerie de campagne et de place. Cela nous permettrait de réduire notre réserve de cartouches, par le tir, pendant deux ans, d'environ 2,000,000 de cartouches à balles et de 1,000,000 de cartouches blanches. On dit que les machines employées à l'arsenal royal, à Woolwich, pour la confection des cartouches Martini-Henry, ont été fabriquées par MM. Greenwood et Battey, de Leeds, et qu'elles pourraient aussi servir, en y apportant de légères modifications, aux munitions des carabines Snider. Comme il faudra faire faire ces machines et qu'elles ne pourront être livrées avant l'été prochain, il vaudrait mieux, dans le cas où l'on déciderait de donner suite à cette proposition, envoyer la commande immédiatement.

Il devient chaque jour de plus en plus évident que le Canada devrait avoir un arsenal au moins de seconde classe, et qu'il devrait être établi sous la protection des canons de Québec. Il serait alors à l'abri de toute attaque. De là l'on pourrait riposter avec succès à un ennemi qui aurait forcé notre première ligne de défenses. Le transport du matériel de guerre, soit par chemin de fer, par eau ou par terre, vers toutes les parties du territoire, est peut-être plus facile de Québec que de toute autre place fortes de l'Amérique Britannique du Nord, et le bois, les minéraux et les matériaux nécessaires à la confection de munitions de guerre, peuvent y être tout aussi facilement obtenus que partout ailleurs. Cette ville possède des fortifications qui assurent sa défense par un corps de troupes comparativement faible contre une armée supérieure en nombre, et elles obligeraient cette dernière à en entreprendre le siége ou l'investissement avec toutes les chances d'un insuccès définitif.

Québec et Kingston offrent toutes deux des avantages par suite de la présence des écoles d'artillerie et d'officiers d'artillerie habiles. Les hommes employés au laboratoire pourraient l'être dans les batteries lorsque la manufacture de cartouches chômerait. Québec est malheureusement trop avancée dans l'est; et si l'on remarque que le courant de la population se porte vers l'ouest, cette ville se trouvera fort éloignée des districts les plus populeux, dans quelques années d'ici. Mais Québec possède déjà des édifices propres à servir d'ateliers; les casernes de l'artillerie et le

laboratoire pourraient facilement être convertis à cette fin, et elle peut être protégée, outre son propre armement, par des navires de guerre, en été. De plus, le chemin de fer du Nord peut maintenant servir au transport, et comme il est situé sur la rive gauche du Saint-Laurent, et considérablement éloigné de la frontière, il deviendrait une voie de communication militaire avec l'ouest préférable au Grand Tronc. Le prolongemnnt de la ligne de la Rive Nord avec celle du Canada Central, par le lac Nipissingue et le Sault-Sainte-Marie à l'ouest, ouvrira une communication sûre avec les grands lacs, et comme centre de communication par rails ou bateaux à vapeur, il pourra devenir nécessaire, lorsque cette route sera complétée jusque dans le Nord-Ouest, d'établir une position retranchée sur les bords du lac Nipissingue. Kingston possède, jusqu'à un certain point, les mêmes avantages que Québec, mais elle est située sur une frontière qui peut être attaquée par le lac Ontario ; tandis qu'Ottawa n'a pas d'édifices qui pourraient convenir à cette fin, qu'il faudrait en construire spécialement, et qu'il ne s'y trouve pas d'artilleurs permanents qui connaissent bien leur métier.

Il pourrait sans doute y avoir quelque avantage à faire fabriquer au Canada les uniformes de la milice, mais jusqu'à présent les pourparlers qui ont eu lieu à ce sujet n'ont produit aucun résultat en ce sens. Il ne se fabrique pas au pays de draps de l'espèce et des couleurs voulues pour les différentes armes, et comme la quantité nécessaire à chaque arme est relativement minime, aucun fabricant n'a paru tenir beaucoup à se mettre en concurrence avec ceux qui fabriquent les mêmes étoffes en grandes quantités pour l'armée impériale. Les capotes d'étoffe grise, qui elles peuvent être faites au Canada, ont été achetées cette année à Sherbrooke.

On trouvera dans l'annexe n° 1, les rapports détaillés des différents districts militaires. Le lieutenant-colonel Taylor dit avec raison beaucoup de bien des troupes du district n° 1, de la façon dont elles sont équipées, de leur bonne conduite et de leur application aux exercices. La garde volontaire fournie au gouverneur-général et à la princesse Louise lors de leur voyage du mois de septembre dernier est mentionnée dans ce rapport en termes qui font honneur au corps auquel elle appartenait. Le rapport parle aussi de la situation exposée du comté d'Essex à l'extrême frontière ouest de l'Ontario. Il est important que Windsor soit protégé par un bataillon en état. Le gouvernement s'est occupé de la chose il y a quelques mois, mais je n'ai reçu aucun ordre à cet effet.

Le rapport du lieutenant-colonel Durie parle aussi en termes généralement favorables des volontaires du district militaire n° 2, ainsi que de la réception du gouverneur-général et de Son Altesse la princesse Louise à Toronto, et de la revue des troupes en cette occasion. Les observations judicieuses du lieutenant-colonel Murray, commandant au 23e, que l'on trouvera dans un annexe de ce rapport se rapportent à la question de l'instruction des officiers et des sergents. Il dit que lorsque les compagnies sont commandées par des officiers intelligents, énergiques et qui comprennent leurs devoirs, tout va bien, tandis que les compagnies dont les

officiers ne sont pas ainsi, sont malpropres, mal exercées et ne manifestent aucun intérêt dans le service.

Le lieutenant-colonel Van Straubenzee fait un rapport complet et généralement favorable sur les différents corps inspectés dans le district militaire n° 3. Cet officier mentionne particulièrement le 46e, sous le commandement du lieutenant-colonel Williams, M. P., et exprime l'opinion qu'on ne saurait trouver de plus beau bataillon dans aucunes campagnes du pays. L'auteur du rapport parle aussi de l'abus que j'ai déjà mentionné, c'est-à-dire du peu de soin que mettent certains officiers, lors de l'enrôlement de leurs hommes, à s'assurer que ceux-ci n'appartiennent à aucun autre corps. Il dit avoir découvert cette année plusieurs individus présents à deux séries d'exercices. Afin de mettre fin à cet état de choses, il suggère ce que j'ai déjà suggéré en d'autres termes, c'est-à-dire qu'un certificat soit attaché au bordereau de paie portant que " chaque homme dont le nom se trouve sur ce bordereau est bien et dûment membre de cette compagnie, ayant signé un engagement de trois années et prêté le serment d'office." J'avais recommandé de plus que l'appel de chaque contrôle se fasse en présence de l'inspecteur, et que le capitaine déclare en outre verbalement sur son honneur que tout est régulier. Quand il en sera ainsi, les officiers prendront plus de soins, et on ne les verra plus ne s'inquiéter de remplir leurs rangs qu'à la veille d'une inspection. Ce n'est que par hasard qu'un inspecteur peut découvrir ces irrégularités, car il est avéré que des gens se sont présentés sous des noms empruntés à deux séries d'exercices dans la même année.

Le lieutenant-colonel Jackson, du district militaire n° 4, parle avantageusement des exercices de cette année, et recommande très naturellement le système d'exercices en camps de brigade. Il considère qu'en raison de l'absence de tout système régulier d'instruction militaire, il devient de plus en plus difficile de se procurer des officiers compétents. Il parle de la variété des uniformes employés dans son district, où l'on peut voir souvent dans la même compagnie, des habits-vestes différant en étoffe et en façon, des coiffures de plusieurs espèces, des ceinturons et des baïonnettes de toutes formes et qualités. Il ne devrait pas en être ainsi, et maintenant que les règlements relatifs à l'uniforme sont entre les mains des officiers, il n'y a pas d'excuse pour ne pas s'y conformer.

Le lieutenant-colonel Fletcher, C.M.G., fait sur le district militaire n° 5, un long rapport dans lequel il parle particulièrement de l'excellent esprit qui prévaut dans le district en faveur de la milice active, et des dispositions pleines de loyauté et de bon vouloir qui distinguent les volontaires. Au sujet de la brigade d'artillerie de place, il remarque qu'il y a deux vacances parmi les officiers supérieurs. Je suis d'avis que dans les brigades d'artillerie les grades de majors sont inutiles, les capitaines de batterie peuvent voir à leurs canons et un officier supérieur suffit au commandement. L'auteur du rapport parle de la revue qui eut lieu le jour de la fête de la reine devant le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise, et de la présence d'un bataillon américain de Brooklyn. Il y a une

coïncidence à remarquer dans le fait que le double échelonnement de quarts de colonnes destiné à offrir une résistance ferme à l'attaque impétueuse d'une bande de barbares combattant sans canons, a parfaitement réussi quelques mois après sur une plus grande échelle, sous le commandement du lieutenant-général lord Chelmsford à la bataille d'Ulundi.

Un commandant ne saurait être astreint à des règles fixes en présence de l'ennemi ; il ne peut se guider que sur des principes généraux dans la disposition de son armée, suivant le terrain et la nature des forces de l'ennemi.

Le lieutenant-colonel Harwood, du district militaire n° 6, fait un rapport assez avantageux sur l'état de son commandement. Le bataillon de Saint-Hyacinthe est maintenant au complet depuis l'addition d'une nouvelle compagnie et l'absorption de la compagnie indépendante d'Arthabaskaville; le bataillon est à présent connu comme 84e d'infanterie.

Dans le district militaire n° 7, 2,000 hommes ont fait l'exercice annuel, et le lieutenant-colonel Duchesnay en fait un bon rapport. Cet officier parle de l'émeute des ouvriers de Québec, qui eut lieu en août dernier, et louange hautement la conduite des volontaires retenus sous les armes pendant plusieurs jours, et grâce auxquels des troubles sérieux ont pu être évités. Les magistrats de la ville et de la banlieue de Québec leur ont présenté une adresse témoignant de la valeur des services qu'ils ont rendus aux autorités civiles.

Le lieutenant-colonel Maunsell, du district militaire n° 8, a comme d'habitude fait un rapport qui se distingue par des considérations pleines d'à-propos et de vérité pratique. Ce rapport traite plusieurs questions d'importance pour le pays au point de vue militaire, et je ne puis qu'en recommander la lecture, attendu qu'il serait oiseux de tenter d'en donner une idée juste dans un simple aperçu. Le rapport mentionne la réception faite à Son Excellence le gouverneur-général et à Son Altesse Royale la princesse Louise dans la province du Nouveau-Brunswick. Les mesures prises par le lieutenant-colonel Maunsell dans cette circonstance et la conduite desvolontaires, ont été beaucoup prisées et subséquemment mentionnées dans les ordres généraux.

Le colonel Laurie, du district militaire n° 9, rapporte que 2,000 hommes ont assisté aux exercices de l'année. Il attire à bon droit l'attention sur la nécessité d'un armurier spécial pour la circonscription. Suivant le système actuel, ce ne sera guère avant cinq ans que toutes les armes auront eu leur tour. La chose mérite qu'on s'en occupe immédiatement. Le rapport parle aussi de la nécessité souvent mentionnée dans les rapports précédents d'avoir des écoles d'instruction pour les officiers et les sergents.

Le 66e d'Halifax a été honoré cette année du privilége de porter le nom de la princesse Louise, après avoir eu la bonne fortune de fournir la garde d'honneur lors du débarquement de Son Excellence et de Son Altesse Royale à l'arsenal de marine à

Halifax, où ces hauts personnages mirent pour la première fois le pied sur le sol de l'Amérique Britannique du Nord.

Le lieutenant-colonel Osborne Smith, C. M. G., du district militaire n° 10, au Manitoba, parle de la nécessité d'augmenter les troupes, en raison de l'arrivée d'une nombreuse classe ouvrière attirée sur les lieux par les grands travaux de la construction du chemin de fer. Cette demande est tout à fait raisonnable, car l'expérience enseigne qu'un jour ou l'autre cette classe peut offrir un élément de troubles sérieux. Ce rapport a déjà longuement parlé des progrès de cet officier dans l'organisation qu'il fait de compagnies de cavalerie et d'infanterie dans les territoires du Nord-Ouest. Le lieutenant-colonel Smith dit que les colons ont montré autant qu'on pouvait s'y attendre, vu leur nombre relativement restreint, qu'ils apprécient ce qu'a fait le gouvernement en étendant la loi militaire à ces territoires et à celui de Kéwatin. Il regarde ce développement du système militaire parallèle au développement de la colonisation comme un important moyen de civilisation à employer dans ce vaste territoire, et comme destiné à former un puissant élément dans la chaîne de l'organisation défensive qu'il nous faudra étendre d'un océan à l'autre.

Le lieutenant-colonel Hamilton Gray, C.M.G., du district militaire n° 12, dans l'Ile du Prince-Edouard, parle assez avantageusement de la milice. Il mentionne l'approbation donnée par le gouverneur-général à la conduite et à la tenue des volontaires lors de la visite de Son Excellence et de Son Altesse Royale l'été dernier. Il signale aussi l'état précaire dans lequel se trouve Charlottetown, dont les 10,000 habitants seraient, dans le cas d'un coup de main, absolument sans défense, et à la merci de toute organisation particulière qui entreprendrait d'aller leur demander de lourdes contributions ou les ruiner par leur pillage. Il demande avec instance qu'il soit pris quelques mesures pour calmer les craintes des habitants.

Tels sont les rapports des différents districts militaires, à l'exception de celui de la Colombie-Britannique, n° 11, qui en raison de l'éloignement de l'Ile Vancouver, n'a pas encore été reçu. Ce dernier forme le sujet de quelques observations particulières dans le cours de ce rapport. Je n'ai pas encore reçu les rapports des commandants des colléges militaires et des écoles d'artillerie des batteries A et B, mais ils se trouveront dans l'annexe, et seront certainement dignes d'être lus avec attention.

L'artillerie est mentionnée particulièrement dans les rapports des différents districts. Elle continue à profiter considérablement des écoles d'artillerie. On pourrait se dispenser des batteries de place créées il y a quelque temps dans l'ouest, attendu qu'elles n'ont pas de canons. On a autorisé la formation de trois batteries à Québec et à Lévis, où le besoin s'en fait sentir pour le service de la forteresse et des forts.

Les 18 batteries de campagne sont en bon état. Quinze sont munies de canons rayés de neuf en fer, une d'obusiers de 24, et le reste de canons de bronze à âme lisse. Elles sont généralement commandées par de bons officiers.

La cavalerie se maintient à la hauteur de sa réputation. La garde du corps du gouverneur-général, sous le commandement plein d'expérience du lieutenant-colonel G. T. Dennison ; l'escadron de Cobourg, sous le commandement du lieutenant-colonel Boulton qui par droit d'ancienneté commandait la brigade ; et l'escadron du 2e régiment, commandé par le major Elliott, ont paru avec avantage à la revue de Toronto ; tandis que la compagnie de Montréal, sous le commandement du major Tees, et la compagnie d'Ottawa, commandée par le capitaine Stewart, se sont fait applaudir à la revue de Montréal.

La compagnie d'Ottawa a eu l'honneur de recevoir le nom de " Dragons de la princesse Louise," tandis que l'excellent escadron de Québec, sous le commandement du lieutenant-colonel Forsyth, a reçu le titre honorifique de " Hussards canadiens de la reine." Les harnachements, les armes et équipements de la cavalerie dans tous les districts militaires sont en général complets et en bon état, suivant les rapports.

Lorsque les écoles de brigades seront établies à Québec et à Kingston, la cavalerie aura des instructeurs expérimentés et pourra acquérir la connaissance nécessaire à la précision et à l'ordre dans les évolutions rapides.

C'est avec plaisir que je vois que vous avez judicieusement consacré une partie des deniers à votre disposition à l'achat de matériaux, d'instruments et d'équipements pour les différents corps d'ingénieurs.

Cela ne manquera pas de faire grandement plaisir aux officiers, qui ont consacré leur temps, leurs talents et leur argent à instruire leurs gens et à les munir des choses nécessaires au service. En août dernier la compagnie du génie de Toronto, est allée faire ses exercices annuels à Niagara, et a été inspectée par le major Walker, des ingénieurs royaux, professeur d'architecture militaire au collége militaire royal. Le rapport de cet officier contient des choses d'une telle importance pour les progrès futurs du génie dans le pays, que j'en recommande l'étude attentive.

Il recommande en premier lieu l'emploi de sergents instructeurs appartenant aux ingénieurs royaux et capables de donner un enseignement pratique sur les sujets techniques. Le rapport recommande aussi l'achat d'équipements de campagne ainsi que l'organisation générale des corps d'ingénieurs de façon à assurer leur efficacité et à créer un noyau d'équipages de ponts et de télégraphe capable d'être graduellement augmenté. Le major Walker développe dans son rapport un plan dont l'exécution conduirait à la formation d'un effectif d'ingénieurs parfaitement en état mais en attendant, les compagnies qui existent à l'heure qu'il est doivent s'attacher particulièrement aux simples travaux de campagne nécessaires à fortifier une position ou mettre un village ou une localité isolée en état de défense, travaux de la plus grande importance dans le système de guerre actuel. Le cours d'instruction devrait comprendre le code des signaux dont la connaissance est importante, et qui devrait généralement être le sujet d'autant d'étude que possible dans tout le service. Il vau

mieux connaître à fonds ce qui se rapporte aux simples travaux de campagne, de façon à pouvoir guider l'infanterie, que de posséder superficiellement les connaissances techniques des devoirs plus élevés d'ingénieur, connaissances qui ne peuvent s'acquérir complètement sans un système d'instruction organisé.

J'ai déjà parlé au long de l'infanterie. Son organisation est bonne, et elle est dans un aussi bon état que peuvent le permettre les désavantages dans lesquels elle se trouve, n'ayant ni écoles d'instruction ni temps suffisant pour s'instruire dans les exercices, le tir, les signaux, et surtout acquérir la discipline, connaissances qui demandent une longue pratique en même temps qu'une application continue des règles de l'armée, qui enjoignent et enseignent l'obéissance et le respect mutuel, la confiance et la fraternité, choses que seuls peuvent inspirer l'influence de la discipline et de constantes relations entre les individus.

Les exercices militaires ont pour objet de régler le maintien du soldat soit à pied soit à cheval, au repos ou à la marche. De son côté le but de la discipline est d'amener une agglomération d'hommes à se conformer aux lois établies pour leur gouverne. Elle forme l'esprit à cette obéissance à l'autorité, qui distingue d'une bande sans organisation un corps de soldats armés et exercés pour la défense de leur pays. C'est à cette fin de discipline que le code militaire, l'acte de la mutinerie et les règlements de l'armée régulière et de la milice, sont publiés et répandus dans l'armée.

Nul officier ne saurait donc ignorer son devoir soit envers ses confrères officiers ou envers les soldats qu'il commande. C'est le devoir de tous les officiers qui ont été honorés d'une commission de Sa Majesté, depuis le premier jusqu'au dernier, d'accepter et de faire connaître et accepter par ceux qui sont sous leurs ordres, ces lois et règlements, clairs et précis autant que nécessaires, décrétés pour le maintien de la discipline dans les armées de Sa Majesté. Dans des corps nombreux, il ne saurait manquer de se présenter des cas qui entraînent des conflits d'opinions et des désagréments. La chose est sagement prévue, et la manière que les officiers et les soldats doivent adopter pour faire redresser les torts dont ils prétendent souffrir, est prescrite par le 12e article du code, qui est en ces termes : " Si un officier se croit lésé par son commandant, et ne reçoit pas, sur demande faite à celui-ci, la justice à laquelle il croit avoir droit, il peut porter sa plainte au général commandant en chef de nos forces, qui est par le présent chargé d'examiner cette plainte et d'en faire un rapport afin d'obtenir de nouvelles instructions." D'un autre côté, les 36e et 38e articles du code punissent très-sommairement tout officier ou soldat " qui conspire avec d'autres " ou " qui désobéit au légitime commandement de son officier supérieur."

Dans l'armée anglaise, il est heureusement rare qu'il y ait nécessité de faire comparaître un officier devant une cour martiale, et ce n'est jamais que dans des cas de mauvaise conduite flagrante nécessitant un châtiment signalé. Dans la milice canadienne, je ne sache pas qu'aucun officier ait encore été cité devant un cour martiale, et il n'a pas encore été entendu de témoignages sous serment. On s'en est

tenu à des cours d'enquête. Ce ne sont pas des tribunaux judiciaires, mais on en attend généralement une expression d'opinion. Ils sont organisés pour obtenir et consigner des renseignements sur l'origine ou la cause de certains faits, afin que l'autorité puisse arriver à une conclusion juste et équitable. Les officiers auxquels Sa Majesté confie une commission sont soumis à un code d'honneur qui n'admet que la loyauté et la véracité. Il est donc rare, si même il arrive jamais, que le témoignage des officiers devant une cour d'investigation, et l'opinion exprimée par ses membres, s'éloignent sensiblement de la vérité ou de l'équité. Il n'y a jamais eu lieu d'avoir recours au 35e article du code. Avec leur connaissance des lieux et des personnes ainsi que de la façon dont se rendent les témoignages, le président et les membres d'un tribunal d'investigation sont plus que personne à même de donner une opinion juste. Cette opinion, corroborée par le témoignage de plusieurs témoins, doit en conséquence avoir une grande influence sur la décision finale. On peut prétendre que toute personne dont les actes sont ainsi attaqués devrait avoir une occasion de faire entendre ses témoins et de tâcher de réfuter les accusations portées contre elle; et aussi en plusieurs cas peut-on admettre qu'il devrait en être ainsi. Mais il arrive malheureusement quelquefois, que des officiers ne tiennent évidemment aucun compte des articles du code; qu'ils prennent jusqu'à un certain point la loi dans leurs propres mains; que, si l'officier commandant leur déplaît, ils lui suscitent de l'opposition ou de l'hostilité, dans le but de lui forcer la main, ou même de lui faire quitter le régiment; qu'un certain nombre d'officiers, agissant de concert ou dans un but commun, embarrassent au lieu de supporter leur commandant, comme le prescrivent les règlements et l'usage immémorial de l'armée anglaise. Dans ces cas, il ne peut y avoir aucune nécessité de prolonger une investigation pour arriver à l'atténuation ou à la justification d'un acte relativement auquel le code militaire n'admet ni atténuation ni excuse. Le 12e article du code, au lieu d'être suivi, a été ignoré. Ce serait saper la base de toute discipline que de permettre à des officiers ou à des soldats de mettre de côté soit inconsidérément, soit de propos délibéré, ces lois claires et pratiques, et de se mettre en opposition à l'autorité constituée, sans égards aux moyens légitimes de redressement judicieusement établis par la loi. Les règlements de l'armée font un devoir au commandant de signaler spécialement à l'officier inspecteur, sans faveur ni partialité, tout officier qui se sera distingué dans l'accomplissement de ses devoirs, ou qui par incapacité ou défaut d'application ne se met pas à même de les pratiquer, qui se montre mal disposé à donner à l'officier commandant l'appui qu'il a droit d'attendre de lui, ou qui se conduit de façon à faire tort au corps auquel il appartient. L'autorité qui crée les commissions militaires a le pouvoir de les révoquer pour des causes suffisantes, dans l'intérêt de la discipline et de l'exemple, et on ne saurait s'attendre à ce que la sympathie d'un public qui ignore les faits, soit de nature à influencer la décision des autorités en pareils cas. Cette décision se donne sans partialité ni faveur et sans égard personnel pour l'individu; elle n'est dictée que par des motifs d'équité et de discipline, et se base sur la coutume suivie dans l'armée et les lois promulguées pour la gouverne des forces de Sa Majesté.

Si, comme je l'ai déjà dit, il était possible de soustraire les organisations de volontaires aux influences de la politique, et de les rendre plus solides par l'abolition d'un certain nombre de compagnies peu en état et de certaines batteries de place sans canons, dont j'ai déjà parlé ; avec l'augmentation du nombre des jours d'exercices, la réunion des volontaires en camps d'exercices, une certaine rectification de la solde, la prompte liquidation des justes réclamations pour dépenses contingentes, et l'établissement d'écoles primaires pour les officiers et les sous-officiers, la force active serait bientôt suffisante pour tout ce qu'on attend d'elle. Les corps des districts ruraux même ne feraient guère exception et seraient toujours aussi prêts pour le service que le sont aujourd'hui ceux qui se trouvent dans de meilleures conditions.

L'aide que presque tous les ans les volontaires sont invités à prêter aux autorités civiles, me porte à considérer de nouveau s'il est bien prudent de compter sur la milice active seule pour maintenir la paix et l'ordre dans les cités et les villes où la police ne suffit pas à la tâche, et de risquer à ce qu'elle se rencontre avec la population au milieu de laquelle elle réside. Ces corps répondent fidèlement à chaque appel, et heureusement qu'il n'en est jamais résulté de perte de vie, si j'excepte le cas de la batterie B l'année dernière. Mais il n'est ni bon ni juste envers les volontaires de les appeler tous les ans à maintenir l'ordre ou à réprimer des émeutes sérieuses, où ils peuvent avoir à tourner leurs armes contre des connaissances ou même des amis et des parents.

Cette considération entre autres m'a fait parler dans mon rapport de l'an dernier et dans celui de l'année précédente, de l'établissement de bataillons permanents devant servir alternativement au Canada et dans la Grande-Bretagne, ou si l'on préfère, pouvant être périodiquement échangés avec des régiments de l'infanterie anglaise. Je sais que ce projet est antipathique à certaines gens qui craignent que son adoption n'abaisse le niveau de notre milice, et ne la déprécie dans l'opinion publique. L'effet en serait cependant tout autre ; le niveau de la milice n'en serait que relevé et l'on arriverait à de bien meilleurs résultats que par les écoles d'infanterie. J'écrivis il y a deux ans à ce sujet un long mémoire dans lequel j'exposais en détail le meilleur moyen de commencer l'application de ce projet, car c'est dans l'introduction du système qu'est la principale difficulté. Je sais que le Canada n'est pas encore assez riche pour entreprendre le maintien d'une armée permanente sur un pareil pied, mais le temps n'est pas éloigné où la Confédération, qui presque encore au début de son existence, promet déjà d'atteindre un tel degré d'accroissement, aura besoin d'une pareille armée, lorsque par exemple les territoires du Nord-Ouest seront devenus des régions populeuses, et que le Dominion ainsi développé aura également grandi en importance dans la famille des nations.

Ceci n'est encore qu'à l'état de projet, mais le temps n'est pas éloigné où l'on ccup era sérieusement de sa réalisation. On formera au Canada trois bataillons de chacun huit compagnies, soit 24 compagnies, qui feront l'exercice dans le

pays pendant les premiers six mois. Chaque compagnie sera composée de 80 hommes enrôlés pour six ans. Après six mois, six compagnies appartenant à chaque bataillon, soit en tout trois bataillons, seront envoyées en Angleterre pour trois ans de service, laissant au Canada deux compagnies par bataillon ou en tout six compagnies. Au départ des six compagnies pour l'Angleterre, il sera ajouté six nouvelles compagnies à chaque bataillon.

Il y aura ainsi six compagnies de service en Angleterre et quatre compagnies de dépôt au Canada par bataillon. Trois ans après le départ des six premières compagnies celles-ci commenceront à revenir pour être remplacées par celles restées au pays. Quand le retour aura commencé à s'opérer, le nombre des compagnies de service sera porté à huit, et deux nouvelles compagnies de dépôt seront formées, le nombre des compagnies de dépôt restant à quatre par bataillon. Chaque bataillon comprendra ainsi huit compagnies de service, et quatre compagnies de dépôt, dont deux auront passé trois ans en Angleterre, seront faites au service et bien disciplinées. De cette façon, au bout de six ans, la plupart des soldats de chaque bataillon auront passé près detrois ans en Angleterre et le reste du temps en Canada. On devra leur donner alors le choix de s'enrôler de nouveau avec augmentation de solde, ou de joindre la réserve avec solde permanente de six deniers par jours, et une gratification additionnelle s'ils ont fait la guerre. Il n'y a pas de doute que plusieurs d'entre eux ne demanderaient pas mieux que de s'enrôler dans la milice active où ils seraient très-utiles comme instructeurs. Après six ans il n'est pas improbable que le Canada trouve nécessaire de maintenir trois bataillons complets de huit compagnies de 80 hommes chacun. Il s'en suivrait un système régulier de bataillons affiliés, dont trois serviraient en Angleterre et trois au Canada.

Dans ce projet, qui est présenté ici sans aucun détail, le Canada et l'empire trouveraient éventuellement leur compte. Lorsqu'il s'agira de le mettre à exécution, sa réalisation devra être confiée à des mains expérimentées sous le rapport des finances. La seule difficulté est d'établir le système sur un pied aussi peu dispendieux que possible.

Le second avantage serait l'affiliation de l'armée canadienne à l'armée anglaise et par là le resserrement des liens qui unissent déjà la Grande-Bretagne au Canada ainsi que la création d'une source fournissant constamment des officiers et des soldats disciplinés, disposés à servir, après leur premier engagement, soit dans la milice active, soit dans la réserve.

Ce projet, conçu sans que la nécessité d'être peu dispendieux ait été perdue de vue, correspond jusqu'à un certain point à l'ancien système de recrutement de l'armée de l'Inde, au moyen duquel, à l'exception peut-être des premiers temps après les recrutements annuels, il existait toujours un bataillon en état, grâce à l'amalgamation provisoire de tous les dépôts de l'Inde à Chatham. Les officiers et les soldats formaient partie de l'armée anglaise jusqu'à la date de l'embarquement pour l'Inde

après quoi ils étaient à la solde du gouvernement de l'Inde. Il en serait de même selon le projet actuel, et le Canada aurait le plaisir de contribuer d'une manière sensible à la fondation d'un empire militaire solidement organisé, en même temps que l'avantage de posséder pendant six ans un bataillon, et après cette période trois bataillons d'infanterie bien disciplinés pour le service domestique. Le système ci-devant en vigueur en Angleterre de garder en dépôt quatre compagnies de chaque régiment en service à l'étranger, ailleurs que dans l'Inde et en Chine, ne différait guères de celui que je viens d'énoncer : six compagnies faisaient le service de l'extérieur, tandis que quatre étaient retenues dans le pays, celles-ci étant maintenues au complet pour alimenter les compagnies de service. Les compagnies étant de 80 hommes, il devrait toujours y avoir dans chaque dépôt 300 hommes en état, ou 900 dans les trois bataillons, bien qu'un certain nombre ne soient que des recrues. Quand serait formée la réserve, elle constituerait une force précieuse pour le pays sans que le trésor colonial en souffre aucunement, car elle pourrait être payée par le gouvernement impérial et être sujette à servir encore. Comme le gouvernement impérial aurait l'usage de trois bataillons de soldats on suggère qu'il se charge des frais de transport aller et retour ; ces frais ne se monteraient à guères plus qu'à une dépense annuelle de quelques centaines de tonneaux de houille. Le Collége Militaire Royal du Canada fournirait une classe de jeunes officiers hautement instruits et au fait de leur profession. Le Canada peut en outre trouver dans ses écoles d'artillerie et ailleurs nombre de jeunes gens propres à faire d'excellents militaires. Comme je l'ai déjà dit, la principale difficulté qu'offre l'établissement de ce système, est celle des frais, et le projet ne peut guères être généralement considéré avant que cette difficulté soit résolue.

J'ai donné dans mon dernier rapport une évaluation des frais d'entretien de trois bataillons d'infanterie au Canada, et il a été depuis énoncé que l'armée anglaise est la plus dispendieuse qui soit au monde. Cependant 500 officiers et soldats de l'armée anglaise coûtent environ £35,000, y compris les frais de casernes, le combustible et l'éclairage, l'équipement, les vêtements, les soins médicaux et toutes les dépenses contingentes, tandis qu'aux taux du Canada, le maintien du même nombre d'hommes coûterait £40,000, de sorte que l'armée anglaise est moins dispendieuse que celle du Canada. Naturellement, pour le service général, les frais seraient assimilés. Mais le Canada ne peut pas encore se permettre cette dépense en sus de celles de son admirable milice actuelle.

La protection de ses côtes doit aussi être l'une de ses principales et plus immédiates sollicitudes ; car on ne souffrira pas que chaque fois qu'une difficulté diplomatique se présente avec quelque puissance de l'Europe, on ait à craindre pour notre marine marchande et nos villes du littoral. En attendant il se présente à l'attention un autre projet tout à fait réalisable. Certaines gens sont d'avis que toutes les possessions britanniques jouissant d'un gouvernement responsable et en état de maintenir des forces défensives, devraient prendre part à la défense militaire et maritime de l'empire

en général. Si le besoin s'en faisait sentir, quelques-unes des plus importantes colonies feraient certainement leur part, et le Canada à lui seul pourrait fournir et fournirait volontiers dix mille hommes à l'Angleterre dans un cas de guerre ; mais il faudrait du temps pour lever et organiser une pareille force, et le danger aurait le temps de résulter en désastre avant que ses services pussent être utilisés. L'effet moral d'une levée d'armes comme celle-là serait cependant très important, en ce que le monde y verrait la preuve que l'empire britannique, bien que composé d'éléments divers répartis sur tout le globe, sait néanmoins s'unir dans un but commun de défense générale. L'établissement d'un corps permanent comme celui dont je viens de parler, avec les réserves qui en seraient la conséquence, resserrerait donc les liens qui unissent l'empire. Mais jusqu'à ce que le Canada soit en état d'entreprendre davantage, il doit se contenter d'un système moins dispendieux.

Une réserve impériale serait un solide lien réunissant les différents élements de l'empire à une fin commune de défense mutuelle. Le Canada prend le pas et donne en matières militaires l'exemple aux autres colonies de la couronne. Les rapports annuels de la milice sont avantageusement commentés par la presse du royaume et des colonies, qui approuve la conduite du gouvernement canadien. La conversion des canons à âme lisse en canons rayés, la fabrication de projectiles et de fûts de canons; le projet d'établissement d'une fabrique de cartouches, et autres progrès importants, sont reconnus comme indiquant que le Canada devient conscient de ses forces et que l'esprit militaire y prend rapidement un caractère national. L'entreprise serait une preuve qu'il est sérieux, et son exemple serait probalement suivi par l'Australie et les autres colonies, et produirait un effet moral indépendant de même qu'un effet matériel sur les nations étrangères.

Comme j'ai déjà souvent eu le plaisir de le dire, l'esprit militaire ne fait pas défaut au Canada ; la population, en cas de danger pour le pays, ferait d'immenses sacrifices, et elle est éminemment douée des meilleurs éléments de nature à former une excellente armée. La vie hasardeuse des pionniers, les labeurs des hommes de la forêt, et les habitudes de la navigation des superbes fleuves de ce continent, rendent cette population endurcie au danger, accoutumée à la discipline et à se reposer sur ses propres ressources, et lui donne une confiance mutuelle très précieuse chez des soldats. Dans un cas de guerre et d'un appel aux armes, le Canada pourrait promptement trouver à envoyer plus d'hommes qu'il ne serait prudent de laisser partir, car une guerre en Europe exigerait que le Canada songeât à sa propre protection ; mais il n'en serait pas ainsi s'il s'agissait, de propos délibéré et dans le calme de la paix, de former une armée de réserve au Canada, et le succès dépendrait des termes et des avantages offerts. Ceux-ci peuvent cependant être rendus suffisamment attrayants. Les fils de cultivateurs, les ouvriers agricoles, les artisans, les fils de marchands, et autres fermement attachés au pays, seraient ceux sur lesquels on aurait à compter. La population flottante des villes serait sans valeur, tandis que l'on trouverait sans doute en nombre suffisant des jeunes gens attachés au sol. L'émigration vers l'ouest

qui se fait à l'heure qu'il est dans une mesure considérable, pourrait être un obstacle, car la contrée est tellement vaste qu'il serait difficile de remettre la main sur ceux qui auraient porté leurs pénates dans les invitantes vallées des Montagnes Rocheuses, mais on peut toujours compter que lors même que quelques-uns se soustrairaient à leurs devoirs il n'en serait pas ainsi de tous.

Une réserve impériale, soldée par l'empire, recrutée au Canada et sous le commandement d'officiers canadiens, serait un appui puissant et fort pour la milice. Elle pourrait en temps de guerre non-seulement relever les troupes impériales à Halifax, mais encore fournir à l'armée un contingent. Ce plan a été examiné, et je suis certain qu'il réussirait. Le temps n'est pas encore venu d'entrer ici dans plus de détails, mais l'organisation ne serait pas complète s'il n'était pas pourvu à l'instruction militaire des officiers et des sergents, de façon à les rendre compétents de leur côté. Si l'on reconnaît que le Canada appartient aux Canadiens, l'on doit employer des officiers et des sergents indigènes ; intellectuellement et au physique les Canadiens sont aussi bien doués qu'il est possible de l'être, mais à moins qu'un individu soit instruit dans la profession qu'il a adoptée, il ne peut en définitive qu'en être un membre inutile. L'éducation militaire la plus simple demande de l'instruction, de l'étude et de la pratique, dans l'exercice ordinaire qui est facile et mécanique, dans la discipline de l'esprit et du corps, dans l'économie interne des compagnies et des bataillons, le système, la loi, l'ordre, l'équitation, la topographie, la direction des hommes et la connaissance des caractères, ainsi que l'art de commander fermement et sans hésitation en quelque circonstance que ce soit. Combien de fois ne se rencontre-t-il pas que, sans que l'on ait rien à reprocher à un officier, celui-ci se trouve tout à fait impropre à remplir les devoirs de sa position ? Il est difficile par exemple de prouver manque de tact ou de calme, ou faiblesse générale de caractère, et cependant ce sont là de sérieux défauts chez un officier de haut rang. Je reviens donc sur la nécessité d'établir des écoles militaires élémentaires, nécessité que je signale depuis cinq ans et dont j'ai encore une fois parlé au long dans ce rapport. En ayant des écoles de brigade affiliées aux batteries de Québec et de Kingston, les officiers et les sergents seraient en mesure d'acquérir de bonne heure la faculté de se plier à la loi d'obéissance et du respect de l'autorité, faculté dont le besoin se fait impérieusement sentir dans tout le cours de la vie. Supposons par exemple que cette réserve formant 56 compagnies, ou sept bataillons, soit recrutée proportionnellement par compagnies, dans l'Ontario, Québec et les provinces maritimes, et fasse l'exercice pendant un mois par année avec solde d'exercice en sus de la solde permanente de 6 deniers par jour ; que l'enrôlement soit de six ans, avec condition que le service pourra se faire en quelque lieu qu'il sera jugé à propos, et que l'on pourvoira aux besoins des familles en temps de guerre, qu'il sera donné une gratification lorsque le soldat recevra son congé après la guerre et rejoindra la réserve ; qu'il faudra six mois d'avis pour se retirer, et, sous quelque peine militaire, obtenir permission avant de changer de résidence ; qu'il faudra être âgé de 20 à 35 ans, d'un caractère respectable et sujet britannique. La réserve

ajouterait au-delà de 4,000 hommes exercés et disciplinés avec leurs contingents d'officiers, soldés et vêtus par le gouvernement impérial suivant la proposition que j'ai l'honneur d'en faire, à l'effectif militaire du Canada, en sus de la milice active actuelle. Quand la première réserve serait appelée sous les drapeaux, il pourrait en être formée une autre aux mêmes conditions.

Quelle que soit la variété des opinions politiques, c'est le désir unanime du peuple anglais de resserrer les liens d'affection et de bienveillance qui unissent le Canada à la mère-patrie. Rien ne saurait mieux réaliser ces sentiments que d'unir les forces défensives des deux pays à l'avantage commun de l'empire. Quelle meilleure preuve de ce sentiment peut-on désirer que l'action récente de Sa Majesté, qui malgré les demandes d'une foule d'applicants, a bien voulu consentir à une proposition qui sera de nature à mettre annuellement sur les rangs des candidats à des commissions dans l'armée anglaise les élèves heureux du Collége Militaire Royal du Canada. Les nominations faites l'année dernière, du colonel John Dyde, que l'on peut appeler le père de la milice canadienne, et du lieutenant colonel Casimir Gzowski, qui a su établir un lien si remarquable entre la milice canadienne et les volontaires anglais à Wimbledon, aux postes d'aides de camps honoraires de la reine, ne peut que contribuer à développer le sentiment national et resserrer l'union. Ces faveurs prouvent que l'intérêt que prennent les anglais dans les colonies est très vif, que l'union des colonies à la mère-patrie ajoute à la grandeur de l'empire, et que le Canada est considéré comme l'une des possessions de la Couronne les plus précieuses et les plus importantes, de même que la plus vaste en étendue territoriale.

L'empire britannique, composé de tant de différents pays et de différentes nationalités, serait beaucoup plus puissant avec une organisation plus complète. Il ne m'appartient pas de discuter la question de fédération politique; mais il est un ordre de choses dans lequel une organisation est réellement possible et nécessaire, c'est celui sur lequel dépend l'existence extérieure et matérielle d'un empire, c'est-à-dire son système militaire. Il y a beaucoup à faire sous ce rapport, et les projets exposés plus haut sont en ce sens.

Nous avons vu l'effet qu'a produit le débarquement de sept mille hommes de troupes indiennes à Malte l'an dernier; mais quelle ne serait pas la puissance de la Grande-Bretagne en temps de guerre, si la loi était telle que lorsqu'il s'agirait de résister à un empiètement hostile, de faire respecter notre dignité en Europe, d'armer nos colonies militaires et maritimes, nous aurions le droit de faire appel immédiat et impératif à toutes les troupes indigènes de l'Inde et de lever d'autres régiments pour les remplacer.

Quelle simplification de la question des armées feudataires; tant de troupes pour les besoins de l'empire, tant pour la défense du sol; et ce n'est là que la conséquence tirée des projets proposés. Pourquoi d'autres grandes colonies ne seraient-elles pas aussi patriotiquement disposées envers l'empire; elles forment partie de celui-ci, et

comme elles tiennent à sa conservation, elles devraient être disposées à y contribuer. Un empire ainsi organisé serait invincible; notre prestige serait rehaussé et notre armée, de même que notre marine, augmentée, car l'armée de mer comme celle de terre devrait profiter du nouvel arrangement, et le Canada pourrait fournir nombre de marins expérimentés et de beaux navires. Une telle organisation de l'armée en même temps qu'un tel renfort naval, valent la peine d'y songer quant il s'agit de donner à l'empire une plus puissante homogénéité.

Dans mon dernier rapport annuel, je suggérais qu'un acte fût passé conformément au troisième article du *Colonial Naval Defense Act* de 1865, dont l'objet est d'améliorer le système de défense navale des colonies. Ce serait un avantage pour le Canada comme pour l'empire, si celui-ci donnait ou prêtait à cette colonie un vaisseau en fer ou une frégate en bois, tant pour la défense de la côte dans le golfe Saint-Laurent, que pour servir à la formation d'une marine volontaire, et d'école pour les jeunes gens, comme différents vaisseaux de ligne et frégates employés actuellement sur la Tamise, la Mersey, la Clyde et dans différents ports britanniques. Jusqu'à présent on ne s'est guère occupé de l'éducation des jeunes gens pour le service naval, bien que l'étendue des côtes sur les deux océans, ses grands lacs et ses fleuves fassent un devoir de prudence au Canada de former une réserve navale, pouvant donner un puissant appui aux forces de terre en temps de guerre. La théorie de la navigation peut facilement s'apprendre sur terre ferme, mais la manœuvre et la discipline navale, de même que le service des canons à bord des vaisseaux en mouvement ne peuvent s'apprendre que par la pratique de la mer.

On compte à peu près quatre-vingt-dix mille hommes de mer au Canada. En 1876, il y avait environ six mille navires de divers tonnage, et depuis, le chiffre en a été augmenté de 500. Le rapport annuel de Terreneuve porte à dix mille le nombre des hommes engagés dans la pêche du phoque, comprenant la plus forte partie de la population mâle. La rigueur des hivers au Canada ne permet pas au pêcheurs de se livrer à leur occupation, et ce long intervalle de loisirs est une admirable circonstance qui donnerait à ces gens la facilité de suivre les exercices navals sans interrompre leurs travaux réguliers. Ne serait-il pas alors bon de faire des efforts pour enrôler un nombre considérable de ces pêcheurs et de ces hommes de mer dans une réserve navale? Ils sont tout à fait endurcis aux rigueurs de la mer et aux intempéries de ces côtes. Nuls sujets de la couronne sont d'un patriotisme plus fidèle. Ils pourraient être réunis à quelque port de facile accès pour eux. Comme je viens de le dire, un vaisseau pourrait être consacré spécialement à la formation d'une réserve navale composée de cette classe de gens appartenant aux ports du golfe, aux provinces maritimes et même à Terreneuve. Ce vaisseau devrait être équipé, et en hiver l'exercice pourrait se faire entre les ponts dans les mauvais temps.

Nous avons fait beaucoup d'efforts pour nous assurer les services de la population pour la défense sur terre, en organisant une milice. Il ne peut guères y avoir de

raison suffisante pour nous empêcher de recruter une réserve navale parmi les nombreux et fidèles habitants des côtes du Canada. Naturellement la réserve serait administrée par le département de la marine et des pêcheries.

Il y a pas encore plusieurs années, quelqu'un disait au parlement que dans sa flotte de pêcheurs le Canada a les éléments d'une puissante marine qui serait précieuse dans un temps de danger national, et il n'y a pas de raison pour que des vaisseaux-écoles supportés par l'état ne soient pas employés comme il est fait avec succès dans le Royaume-Uni. Ceci semble s'accorder avec les vues exprimées par feu lord Elgin, qui lorsqu'il était gouverneur-général, démontrait avec tant de force les avantages qui devaient résulter pour l'Angleterre et ses colonies d'une union intime entre elles.

" La reine d'Angleterre," écrivait-il, " doit-elle être la souveraine d'un empire " croissant, s'agrandissant, et développant d'âge en âge de nouvelles forces, poussant " ses racines dans de nouveaux sols et puisant dans des terres vierges une nouvelle " vitalité, ou bien ne doit-elle avoir de force et de puissance que comme monarque " de la Grande-Bretagne et de l'Irlande seulement ?" L'organisation d'une réserve navale au Canada créerait une nouvelle force défensive pour les côtes du pays, et ne ferait qu'ajouter à la force et à la suprématie navales de la Grande-Bretagne, selon l'objet de l'acte cité plus haut. Une organisation préalable est essentielle au succès en guerre ; et tandis que nous avons une foule d'hommes de mer, nous n'avons aucune organisation navale pour notre défense.

De bonne heure cette année, sir William Palliser, l'entreprenant et heureux inventeur d'un nouveau système de fabrication et de conversion de canons, de fabrication de projectiles, etc., adressa au premier lord de l'amirauté, une lettre offrant de donner des renseignements aux gouvernements coloniaux sur la conversion de steamers marchands en croiseurs armés, l'instruction d'artilleurs de marine et la conversion de canons de calibre convenable pour l'usage de ces vaisseaux. La dépêche contenant cette offre importante et de grande valeur me fut référée le 20 novembre dernier. Je me hâtai de recommander que l'on remerciât sir William Palliser de cette offre, en le priant d'être assez bon de fournir les informations offertes. Ces renseignements seront d'une grande valeur si l'on met à exécution le projet de former une réserve navale. Avec des vaisseaux suffisamment équipés, et des marins pour les monter, il est probable qu'à l'avenir il soit moins question de croiseurs armés menaçant nos navires ou nos ports de mer.

Quelqu'un a dit que la concession du privilége de se gouverner elles-mêmes faite aux colonies, devrait l'être en vue de la grande idée politique de la consolidation impériale, et qu'il faudrait faire tous les efforts possibles pour ressusciter autant que possible notre empire colonial, et pour répondre aux lointaines sympathies qui peuvent devenir une source incalculable de force et de bonheur pour la Grande-Bretagne et ses possessions étrangères. Ceci m'amène à parler encore une

rois de Victoria et d'Esquimalt, dans la lointaine île de Vancouver, et dont j'ai eu souvent déjà le plaisir de dire quelques mots. Les dix canons rayés de grande portée qui ont été montés dans ces deux endroits l'année dernière ont beaucoup augmenté les moyens de protection de ces ports, mais il n'est pas si facile de trouver des gens pour le service de ces canons. L'importance de ces ports est si grande qu'on me pardonnera peut-être de m'étendre quelque peu sur le sujet.

Depuis mon long voyage à travers les territoires de l'ouest, et les Montagnes Rocheuses jusqu'à la Colombie-Britannique en 1875, j'ai souvent parlé de la nécessité de mieux protéger le seul arsenal de marine que nous ayions sur les côtes du Pacifique. Dans mon rapport relatif au dernier exercice, je disais que la défense d'Esquimalt peut être considérée comme incombant autant à l'empire qu'à la Confédération, mais qu'elle tenait intimement à l'honneur des deux et à la suprématie de la marine britannique dans cette région. Notre sécurité sur les eaux du Pacifique demande que ce port soit bien gardé ; nos flottes doivent tenir la mer s'il est nécessaire en quelque temps qu'il fasse, et la chose serait impossible sans houille. Ce produit se trouve en quantité abondante et d'excellente qualité à Nanaïmo. La marine anglaise est éparse sur le Pacifique, et jusqu'à l'année dernière il n'existait aucuns travaux de défense dans l'île de Vancouver; pas de forts pour la protection de la houille ; rien que le prestige britannique et quelques compagnies de milice à Victoria et sur le cours de la Fraser. Des travaux furent faits à la hâte l'année dernière lorsqu'un escadron russe se montra sur la côte, et l'été dernier une commission dût entre envoyée sur les lieux. Le colonel Lovell, des ingénieurs royaux d'Halifax, et le lieutenant-colonel Strange, de l'artillerie royale de Québec, ont examiné les lieux avec soin et fait un rapport sur les mesures à prendre pour la défense de Vancouver et du littoral de la terre ferme de la Colombie-Britannique. Je n'ai pas vu le rapport collectif de ces deux messieurs, mais le rapport particulier du lieutenant-colonel Strange se trouve à l'annexe. Quelques observations à un point de vue militaire général ne seront donc pas hors de propos à ce sujet, qui en ce momen ne saurait être considéré trop attentivement. Il serait naturellement nécessaire de garder possession de la péninsule qui est bornée d'un côté par le bassin d'Esquimalt et de l'autre par la baie étroite appelée la Gorge. Il y a à Portage-Inlet une petite langue de terre qui sépare ces deux nappes d'eau, et cette langue de terre pourrait être retranchée. Le Signal-Hill, près de l'Arsenal, domine le havre et la rade au-delà de l'entrée. Cette élévation devrait assurément être fortifiée. Le contre-amiral de Horsey a dit à l'amirauté : En examinant la carte, on est immédiatement frappé des avantages que possède la péninsule au point de vue de la défense. L'arsenal de marine lui-même, protégé par le poste de Signal-Hill, peut être défendu par quelques hommes, tandis que si jamais on se décide de faire ce qui, à mon avis, est très désirable, c'est-à-dire élever des fortifications, la péninsule pourrait être mise pratiquement imprenable en plaçant des redoutes et une garnison suffisante sur les hauteurs. Quant à Signal-Hill, il ne perd pas de vue le principe qu'il ne faut pas en général

placer des canons de façon à attirer le feu de l'ennemi sur la position qu'ils sont destinés à protéger, mais cette règle ne s'applique guères au cas actuel, car le feu dirigé sur Signal-Hill ne saurait être si mal dirigé qu'il puisse incommoder l'arsenal situé à sept cents verges à angle droit.

J'avais déjà commandé que l'on armât Signal-Hill, afin que de cette position l'on pût attaquer les vaisseaux ennemis s'approchant du côté de la mer, et faire du bassin d'Esquimalt un piége à obus pour tout malheureux vaisseau qui s'y engagerait.

Le lieutenant-colonel Irwin considère que les moyens de défense actuels, tant à Victoria qu'à Esquimalt, tout en étant assez efficaces contre des vaisseaux de bois, pourraient guère suffire à empêcher un vaisseau en fer de bombarder l'une et l'autre place; Esquimalt ne se trouvant protégé que par le canon de huit pouces d'âme et neuf tonneaux de pesanteur qui se trouve sur l'Ile-aux-Frères. Les magasins de marine sont actuellement exposés à une attaque du côté de la mer; l'emplacement de l'hôpital de la marine et du magasin de la baie d'Hudson serait mieux protégé. Le lieutenant-colonel Irwin ne considère pas que la cale sèche soit exposée ni qu'elle puisse être détruite par le feu d'un ennemi. Il ne serait guère possible de lever dans la Colombie-Britannique une milice assez forte pour défendre Victoria et Esquimalt contre une attaque combinée du côté de la mer et de la terre ferme. La péninsule de Victoria offre plusieurs endroits propices au débarquement de troupes, mais bien que la ville même pourrait être difficile à défendre, il serait hasardeux pour un ennemi de traverser la gorge, dont les eaux sont profondes et le courant puissant, et qui est protégée par les hauteurs de la rive sud. Esquimalt serait donc passablement sure si Signal Hill et Rodd-Point étaient munis de canons et si Portage-Inlet était fortement retranché. Le service des canons devrait être fait par des artilleurs formés, et il devrait y avoir assez de troupes régulières pour agir sur les volontaires et servir de réserve.

La question de l'utilité d'Esquimalt comme station navale et dépôt de houille doit naturellement dépendre des avantages de cet endroit comme havre sûr et commode comme lieu d'approvisionnement, ainsi que des facilités qu'il offre pour le radoub des vaisseaux de guerre avariés. Esquimalt satisfait à la première condition mieux que ne le ferait aucun endroit des îles de la mer du Sud, tandis que l'achèvement de la cale sèche satisfera à la seconde. Comme dépôt de houille, cependant, la sûreté de Nanaïmo, où sont situées les mines, sera toujours une considération de la plus haute importance. Le lieutenant-colonel Strange appuie sur ceci, de même que le lieutenant-colonel Irwin, et de mon côté mes observations personnelles ne me laissent aucun doute de la possibilité de défendre facilement cet endroit contre une attaque par mer. Les considérations qui précèdent semblent cependant tout à fait secondaires en face du projet d'établir le terminus du chemin de fer à Burrard-Inlet. Quiconque a vu le mouvement de la marine marchande à San Francisco, et observé le trafic du chemin de fer *Union and Central Pacific*, doit comprendre toute l'importance politique et militaire qu'il y a de posséder une station navale à l'endroit où doit aboutir le grand

chemin que prendra nécessairement le commerce de l'Amérique Britannique avec les contrées d'au-delà du Pacifique.

La situation d'Esquimalt relativement au détroit de San-Juan de Fuca, aux chenaux de Haro et de Rosario, à l'entrée de Puget Sound, et à la configuration générale de la localité, semble admirablement adaptée aux fins militaires.

Une fois que le chemin de fer sera en activité, la question des approvisionnements et des renforts, etc., se trouvera réglée de la façon la plus satisfaisante, et le terminus autrement sans protection à Burrard-Inlet semble fournir la meilleure raison possible de garder Esquimalt et de rendre cet endroit parfaitement sûr comme station navale et arsenal de marine.

Je doute beaucoup que l'on comprenne et apprécie encore à toute sa valeur l'approvisionnement de houille de Nanaïmo, soit de ce côté-ci, soit de l'autre côté de l'Atlantique. En 1875, par exemple, on dit qu'il en a été tiré 110,000 tonnes des mines, qui sont exploitées par trois compagnies dont l'outillage comprend dix-huit machines et six pompes à vapeur, avec chemins à lisses jusqu'aux quais, qui ont 500 pieds de longueur et peuvent être accostés par les plus grands steamers d'outre-mer.

La construction du chemin de fer Canadien du Pacifique rendra facile le transport des renforts en temps de guerre, et l'on peut espérer qu'avec le temps le terminus sur l'océan sera établi à Esquimalt ou Barclay-Sound. Par là, les forces insuffisantes actuelles, composées d'une batterie d'artillerie et de deux compagnies d'infanterie à Victoria, pourraient être promptement secourues, mais nous devrons aussi toujours compter sur la marine royale, car la Grande-Bretagne ne peut pas négliger les avantages que possède Esquimalt comme base stratégique navale dans le Pacifique du nord.

Nous ne devons pas fermer les yeux sur les progrès que font les Russes en puissance et en ressources navales, à Pétropolowski et sur le fleuve Amour, la première n'étant située qu'à 4,500 milles de Vancouver, et le dernier à peine à 500 milles plus loin. Dans un cas de guerre, les Russes seraient non-seulement en mesure de harasser Hong-Kong et le commerce de la Chine et du Japon, mais ils pourraient encore envoyer une escadre, qui traverserait l'océan en trente jours, pour attaquer les côtes occidentales de la Confédération. Ce littoral, s'il n'était convenablement fortifié, serait jusqu'à un certain point, en l'absence d'une escadre anglaise, à la merci de l'ennemi. Le résultat d'une descente hostile sur ces côtes, où il existe tant de monuments de l'énergie et de l'industrie anglaises, mérite qu'on y pense sérieusement. La Grande-Bretagne ne peut donc pas retirer sa protection de ses possessions du Pacifique Nord, pour la fortification partielle desquelles le Canada a déjà dépensé de fortes sommes.

Si l'histoire de la marine militaire prouve quelque chose, c'est que le commandant d'une escadre doit avoir ses coudées franches et que ses succès seront proportionnés à sa confiance en lui-même : donc, il ne peut y avoir aucun avantage à

l'entraver. D'un autre côté, le télégraphe est un moyen de communication dont il faut aussi tenir compte comme élément très important dans les opérations d'une campagne ; quoiqu'il ne serait pas prudent d'expédier un courant continu d'instruction à un chef d'escadre, le télégraphe devra néanmoins jouer un rôle important dans les guerres navales de l'avenir. Les fils télégraphiques qui traversent le continent sur le territoire anglais font qu'il est d'autant plus important que Vancouver continue d'être toujours la base des opérations navales sur l'océan Pacifique du Nord.

Du côté opposé du continent, Halifax est la forteresse impériale fortifiée et entretenue comme base des opérations sur l'Atlantique du Nord. Notre flotte du Pacifique, luttant sans avoir une base télégraphique, sans un dépôt de charbon sûr et bien fortifié, et ne pouvant peut-être compter que sur une île située au milieu de l'océan pour son charbon et ses approvisionnements, pourrait parfois se trouver dans une position assez précaire. Il faut prévoir que dans une longue guerre maritime, il ne serait peut-être pas toujours possible de garder un dépôt sur une île approvisionnée par des transports, et qu'il ne serait peut-être pas toujours possible de la protéger. Si l'on abandonnait l'arsenal de marine d'Esquimalt, pour le remplacer par une île au milieu de l'océan, l'escadre du Pacifique ne pourrait tirer son charbon que de la Nouvelle-Galles du Sud, de l'Angleterre, mais notamment encore de Vancouver, et peut-être des trois. D'où qu'il vienne, il faudrait le transporter à cette île, et combien de transports pourraient tomber entre les mains de l'ennemi en route, ce qui lui procurerait précisément la matière dont il aurait le plus grand besoin en mer.

Or, comme il existe déjà à Esquimalt un chantier et un arsenal de marine, qu'on y travaille à un bassin de radoub pour les navires désemparés, que les gisements de houille y abondent, que les forces de terre sont à portée et que plus tard elles pourront recevoir en douze jours, par le chemin de fer, des renforts de l'Ontario, qu'il s'y trouve des batteries de terre que l'on peut facilement augmenter, et un terminus de télégraphe, et de plus, ce qui n'est peut-être pas le moins important, comme le pays est habité par une population brave et loyale sur laquelle on peut compter en cas de besoin, cette ville est, plus que toute autre sur le Pacifique, l'endroit le plus propice pour en faire la base des opérations navales et une station d'approvisionnement de charbon.

L'abandonner serait courir le risque, en temps de guerre, de se faire balayer du Pacifique, et supposant une pareille chose possible et que l'ennemi serait en possession de nos magasins militaires et de notre charbon à Vancouver, il nous empêcherait complètement d'y arriver jusqu'à ce qu'une puissante escadre pût doubler le Cap Horn pour recouvrer l'ascendant ; et sur quoi pourrait compter cette escadre, sans dépôt de charbon et avec tous les désavantages qui en découleraient, en cherchant à reprendre ce que nous n'aurions jamais dû courir le risque de perdre ? Ce serait une erreur de disperser nos forces sur un grand nombre de points d'importance secondaire dans une grande guerre, mais une position importante dont dépendent nos

approvisionnements et nos moyens de communication avec l'escadre du Pacifique du Nord, ne doit jamais être laissée à l'ennemi ni cédée d'aucune manière.

L'importance de Vancouver comme base navale et les conséquences qu'entraînerait sa perte font que le chemin de fer du Pacifique devient d'une importance vitale pour tout l'empire; c'est pourquoi l'île de Vancouver ne devrait jamais être abandonné par nos vaisseaux de guerre. Les navires de tout tonnage et de tout tirant d'eau peuvent se rendre à Esquimalt par une tempête, de jour ou de nuit, et ils peuvent jeter l'ancre par sept ou neuf brasses d'eau dans un bassin protégé de tous côtés par la terre.

In ne faut pas perdre de vue que la Russie est la puissance contre laquelle il faut nous précautionner, car nous n'avons guère à craindre de nos voisins et amis de l'autre côté de la frontière. Il est vrai que la frontière des Etats-Unis a été avancée de manière à leur permettre de commander l'entrée du canal de Nanaïmo, du côté du sud, par leurs canons sur l'île de San Juan, que nous avons laissée devenir territoire américain. Il y a sur cette île un poste militaire, autrefois les casernes de nos soldats de marine, que l'on peut voir de Victoria; un autre à Port Townshend, situé à une quarantaine de milles en remontant le détroit de Puget, et un autre au fort Vancouver, sur la Basse-Colombia, dont l'entrée est défendue par de puissantes batteries près d'Astoria.

Les Etats-Unis comprennent parfaitement qu'il est dangereux, dans les guerres modernes, de se fier sur une flotte dépourvue de stations à charbon bien défendues et de bases accessibles par télégraphe et militairement occupées, et qu'elle ne peut guère suffire à protéger seule des points déterminés. Mais l'Amérique est en grande partie peuplée par des descendants de notre propre race; elle parle la même langue que nous; ses traditions et ses aspirations sont les mêmes que les nôtres, et elle se développe étonnamment côte à côte avec nous. Fière de notre histoire dont l'éclat se reflète sur elle-même, elle imite nos institutions et devient notre émule, et, comme nous, elle n'encouragera jamais l'art de la guerre dans le but de développer ce qu'elle sait fort bien ne jamais découler d'une politique purement guerrière, c'est-à-dire la richesse, le progrès social et industriel, et le bien-être matériel de sa population.

On disait que durant la dernière guerre entre la Russie et la Turquie, il y avait onze vaisseaux de ligne portant le pavillon russe dans le port de San Francisco, tous en ordre parfait, portant environ 2,000 hommes et plus de canons qu'il n'y en a sur toute notre escadre du Chili à Vancouver. Leur but était sans doute d'attaquer les possessions et le commerce de l'Angleterre si nous avions été entraînés dans cette guerre. La chose ne serait-elle pas possible dans l'avenir, et ne devrait-on pas armer Esquimalt comme doit l'être une grande base d'opérations navales et le terminus du télégraphe et du chemin de fer sur le Pacifique du Nord? et ne devrait-on pas avoir cent artilleurs de marine, sous les ordres de l'amiral et portés sur les registres des navires de l'escadre, stationnés là?

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la carte marine du globe pour suivre les différentes lignes qui marquent les grandes routes suivies d'un port à l'autre par la marine marchande de l'univers. Presque sans exception, chacune de ces lignes commence ou aboutit à quelque possession anglaise, ou la traverse. Il n'y a qu'une grande lacune dans le système de défense que nous offrent nos possessions étrangères, et c'est la ligne qui part de Vancouver et aboutit aux îles Falkland, par le détroit de Magellan ou autour du cap Horn. Cette ligne est bordée par des puissances étrangères et nous n'avons pas de stations dans ces limites, séparées l'une de l'autre d'environ sept mille milles, où nous puissions poster une escadre défensive, ou établir une base sûre pour nos communications télégraphiques, notre charbon et notre matériel maritime. Mais nous en tenons un bout fermement, et lorsqu'il sera mieux fortifié et que le chemin de fer du Pacifique sera terminé sur le sol britannique, nous le tiendrons encore plus fortement. Si donc nous conservons les positions que nous avons déjà, et si nous les fortifions comme elles doivent l'être, nous empêcherons la seule classe de croiseurs qu'un ennemi comme la Russie pourrait envoyer au dehors, de se procurer du charbon, et il n'y aurait alors pas grand danger à craindre de leur part. Au début, ils pourraient peut-être nous faire quelques dommages, car ils seraient préparés d'avance, tandis que nous pourrions peut-être n'être pas près à les repousser; ils se mettraient en campagne bien approvisionnés de charbon et de munitions, mais, si nous gardions possession des mines de Vancouver et de Nanaïmo, il leur serait difficile de se ravitailler. Il est donc évident que cette station, comme base d'opérations navales dépôt de charbon, terminus du chemin de fer et du télégraphe, ne doit jamais être abandonnée. D'un autre côté, ne serait-il pas hasardé de notre part de transporter, en temps de guerre, notre dépôt de charbon et notre station de ravitaillement d'une base aussi forte et aussi importante sur une île quelconque de l'océan, où il faudrait transporter nos munitions par mer, car à moins de la fortifier et d'y mettre une forte garnison, notre base d'approvisionnement serait *en l'air*.

La nécessité d'avoir un bassin de radoub est une question qui n'est pas d'une légère importance. Cette nécessité est peut-être plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelques années, car nous avons la preuve aujourd'hui que si notre ennemi était la Russie, ses opérations navales pourraient être aussi actives sur le Pacifique que sur l'Atlantique. Son but en envoyant le *Cimbria*, l'année dernière, de la Baltique dans les eaux américaines, avec un équipage et un chargement comme ceux dont j'ai parlé, est de nature à nous faire réfléchir. Nous avons même entendu dire que des officiers de la marine russe avaient déclaré que leur but était d'employer des steamers rapides pour intercepter le commerce anglais et mettre à contribution ou détruire les ports canadiens. Cette nouvelle manière de chercher à paralyser l'Angleterre sur les deux océans ne serait-elle pas l'un des articles du programme de la Russie; et un autre et plus formidable *Cimbria* ne pourrait-il pas déchaîner sur le Pacifique toute une flottille d'*Alabamas*? Dans un pareil cas, ses croiseurs parcoureraient les mers à la recherche des navires marchands anglais. Ses stations déjà con-

sidérables établies à Pétropolowski, sur l'Amour et à Vladovostock, reliées par des lignes de télégraphe avec Saint-Pétersbourg, pourraient peut-être lui donner la haute main sur le Pacifique, à moins que notre flotte ne soit renforcée à temps par une classe identique de navires à vapeur rapides, et que notre base navale et les termini du chemin de fer et du télégraphe sur l'île de Vancouver ne soient fortifiés et armés d'avance.

Aujourd'hui même la Russie prépare un tel nombre de steamers marchands armés en croiseurs, que le fait attire l'attention de l'Angleterre, et l'on se fait naturellement cette question : "Pourquoi l'Angleterre, avec ses colonies dispersées sur tout le globe et ses nombreux points vulnérables, n'en fait-elle pas autant ? Ne serait-il pas sage de se précautionner d'avance, et ne pas attendre que la guerre soit déclarée, que notre marine marchande et nos possessions éloignées, comme Esquimalt, soient exposées à devenir la proie des flammes, que des propriétés d'une valeur de plusieurs millions soient détruites plutôt que de dépenser quelques milliers de louis à fortifier nos côtes et à conserver des positions aussi importantes que devra l'être Esquimalt s'il survenait une longue guerre maritime ?

Il suffit, je crois, d'appeler l'attention sur le chemin de fer Canadien du Pacifique et l'imprudence qu'il y aurait à retirer la protection de la marine anglaise à l'île de Vancouver. La population de la Colombie-Britannique est très loyale et désire conserver les liens qui l'unissent à l'Angleterre, dont elle tire son origine, mais elle voit que ses intérêts ont parfois été sacrifiés, et on ne peut prévoir comment elle se conduirait si on la laissait libre d'agir suivant ses seuls intérêts. Les habitants de cette colonie connaissent l'état du pays, sa position et ses entourages ; ils comprennent que ce nouveau chemin de fer trans-continental sera d'une immense importance pour le gouvernement britannique, et ils le regardent comme une entreprise impériale autant que canadienne. Il ouvrira pour la colonisation un magnifique pays au surplus de population de la Grande-Bretagne qui, en y arrivant, se retrouve au milieu d'un peuple tout à fait anglais par ses idées et ses aspirations, et attaché au Royaume-Uni par les liens les plus solides. Ce chemin de fer, traversant la zone fertile, qui peut produire assez de grain pour nourrir toute la Grande-Bretagne, ouvrira une communication directe avec toute l'Amérique Britannique du Nord, la Chine, les Indes, le Japon et l'Australie. Les grandes quantités de produits de l'Est dont le Canada a besoin seraient transportés par cette route et aideraient à développer le commerce d'une population qui reçoit une grande partie des produits manufacturés de l'Angleterre, au lieu de contribuer, comme aujourd'hui, à alimenter et accroître les intérêts américains. Ce chemin de fer sera probablement prolongé plus tard de Nanaïmo à Esquimalt ou Barclay-Sound, comme son terminus sur l'océan, et par conséquent il faut y maintenir une forte station navale, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne aussi bien que dans celui des habitants de la Colombie-Britannique.

Le lieutenant-colonel Strange a été nommé pour faire partie de cette commission

en sa qualité de plus ancien officier et à cause de ses grandes connaissances professionnelles et du désir qu'il avait manifesté d'en faire partie. Il était utile que les deux inspecteurs de l'artillerie connussent les moyens de défense et les côtes maritimes de Vancouver et de la Colombie-Britannique. Le lieutenant-colonel Irwin, qui est un jeune officier d'avenir, avait déjà fait un long et fatigant voyage à travers le continent, et il s'est acquitté de ses devoirs de manière à mériter toute mon approbation; aussi, ai-je cru devoir recommander son habile rapport au gouvernement fédéral et aux ministres de la guerre et des colonies.

J'appelle l'attention sur les habiles mémoires lus par le capitaine Colomb, de l'artillerie de marine royale, devant l'*United Service Institution*, dans lesquels il traite les questions ci-dessus : ils méritent d'être étudiés et soigneusement pesés.

Au commencement de l'année dernière, j'ai eu l'honneur d'appeler l'attention sur le fait que les côtes et ports de mers canadiens sur l'Atlantique se trouvent sans défense. L'arrivée soudaine du *Cimbria* dans un port du Maine, venant de la Baltique, avec un chargement de canons rayés et portant un nombre considérable de marins russes, méritait d'être immédiatement signalée. Son but avoué était d'équiper une flottille de croiseurs rapides pour intercepter le trafic anglais et mettre à contribution ou bombarder les ports de mers canadiens. Il n'est monté que quelques canons pour la défense du littoral de l'Atlantique, et le sacrifice de vies et de biens qui aurait suivi l'état de guerre aurait été très-considérable. Le traité de Berlin vint heureusement mettre fin à toute appréhension, mais mon rapport n'ayant été renvoyé au comité de la défense coloniale à Londres, il fut reçu une dépêche, peu de temps après, recommandant l'achat de vingt canons de Woolwich, en fer battu, de 7 tonneaux, et seize canons de 64, au prix maximum de £50,000 sterling ou £37,000 en cas de modifications spéciales. Il fut ensuite décidé d'acheter un armement moins dispendieux, et l'on commanda 17 canons de $\frac{32}{64}$ convertis. Le comité de la Défense objecta à ces canons à cause de l'insuffisance de leur portée, qui ne leur permettrait pas de riposter aux canons de plus grande portée à bord des navires, lesquels pourraient encore réduire les ports de mer par un bombardement à distance. La question est restée en suspens jusqu'à ce jour, et les côtes de l'Atlantique sont aussi exposées que jamais.

Je reviens sur cette question à cause du malaise apparent de l'opinion publique au sujet de nouvelles complications en Europe. Il peut n'y avoir rien à craindre pour le moment, mais supposant qu'il survienne une rupture subite, nous serions encore pris au dépourvu au Canada. Pourquoi continuer à compter sur une immunité spéciale des dangers qu'entraînerait certainement pour nous une déclaration de guerre et rester inactifs et indifférents? Pourquoi risquer de voir sacrifier des millions de propriétés et beaucoup de vies précieuses en négligeant de nous prémunir contre une pareille infortune et la perte de notre prestige? L'emploi judicieux de quelques milliers de louis pendant que nous le pouvons pourrait empêcher nos côtes d'être infestées par une nuée de corsaires malfaisants portant pennons, e

créerait un sentiment de sécurité et de force de résistance contre une attaque en cas de guerre. Je renvoie donc aux dépêches contenant la recommandation du comité de Défense, et signale l'armement qu'il propose, quoiqu'il nous faudrait le fabriquer. En attendant, je dois dire que l'essai récent du canon de $\frac{32}{64}$ converti à Montréal a parfaitement réussi : ce canon a résisté à l'énorme charge de 24 lbs. de poudre, dont l'effet a été à peine perceptible sur le tube à rubans. Le lieutenant-colonel Strange et le lieutenant-colonel Irwin, de l'artillerie royale, ont tous deux fait des rapports très favorables sur le résultat de cette expérience et sur la capacité des usines de locomotives de Montréal à fabriquer ou convertir les gros canons rayés et leurs projectiles. Tout l'empire colonial suit avec intérêt cette tentative du Canada en faveur de sa propre défense et est prête à suivre son exemple ; les Indes et l'Australie s'informent de la conversion des canons, et l'on me dit que lorsque le Canada aura donné l'exemple en commandant la fabrication et la conversion de grosses pièces d'artillerie rayées, il sera tout probablement suivi par elles—ce qui créera de nouveaux liens dans l'organisation impériale et prouvera que le Canada peut pourvoir à ses propres fortifications au moyen de ses manufactures indigènes.

Je partage donc l'opinion du lieutenant-colonel Strange qu'il est important, au point de vue de l'économie, d'utiliser le grand nombre de canons à âme lisse que possède le gouvernement, lesquels s'élèvent à environ 400 en tout, et d'ordonner la conversion de 20 pièces de 32, de 56 qtx., en canons rayés de 64, et de deux pièces de 68 et huit de 8 pouces de calibre en canons de 80 et 64 respectivement. Comme les canons rayés de 64 ne peuvent servir que pour résister aux attaques des chaloupes canonnières et armer des vapeurs pour le service des côtes, ainsi que des batteries sur les rivières, l'on recommande fortement que douze canons rayés de 9 pouces de calibre, longs, se chargeant par la culasse, d'après le système Palliser, soient fabriqués et montés dans les ports de la côte de l'Atlantique. Ces canons pèseraient environ huit tonneaux et pourraient lancer un projectile de 200 lbs., qui perceraient une armure très forte. Il faudrait aussi avoir une réserve de canons de 64 pour armer les croiseurs à vapeur, et ils conviendraient parfaitement à cette fin. J'ai déjà eu l'honneur de recommander que l'on se procure des torpilles pour la défense des havres et d'habituer des hommes à leur usage.

Il faut se rappeler qu'il faut du temps pour fabriquer des canons de gros calibre, et qu'une déclaration de guerre subite ne nous en laisserait pas le temps. J'espère donc que le gouvernement s'occupera sérieusement de cette question de la défense de notre littoral de l'Atlantique et du Pacifique, et qu'il en viendra bientôt à une décision à cet égard.

Le capitaine Palliser a récemment informé le premier lord de l'Amirauté qu'il était prêt à faire quelques suggestions au sujet de la conversion de steamers marchands en croiseurs armés, la formation d'artilleurs de marine, et l'armement de ces navires avec des pièces d'artillerie qui seraient converties en canons rayés au Canada, comme je viens de le dire. Je recommande fortement que l'on se procure ses idées à

ce sujet et qu'on les étudie. La dépêche contenant cette offre était datée du 5 février 1879 et m'a été renvoyée le 20 novembre dernier, comme je l'ai déjà dit.

L'importante question de la fabrication de canons rayés et de leurs projectiles au Canada, rattachée à celle de la fabrique de poudre projetée, à l'adoption d'une poudre indigène, et à la confection des habillements et équipements militaires, ainsi que quelques autres pas à faire dans nos progrès militaires, me paraissent d'une si grande conséquence que je crois devoir y insister particulièrement ici. Beaucoup de renseignements ont été obtenus au moyen d'une correspondance échangée avec sir William Palliser lui-même, qui, on s'en souvient, a généreusement fait don au Canada d'un canon rayé de sept pouces et d'un autre de huit pouces, maintenant à Québec, et il en fabrique un autre de neuf pouces, en ce moment, je crois, qu'il a offert au gouvernement canadien il y a une couple d'années, et qui a été accepté.

L'heureux essai de fabriquer des canons rayés au Canada a fait dire avec raison à la presse anglaise que c'était "un événement d'une importance impériale," car une nation qui est obligée de compter sur une source d'approvisionnement située à 3,000 milles de distance pour se procurer de pareilles pièces, doit toujours être dans une position plus ou moins dépendante. Le Canada a besoin non-seulement d'un armement pour la défense de ses côtes, mais encore il lui faut une réserve d'un certain nombre de pièces de position. Une puissance étrangère a dernièrement adopté un tel système d'armement offensif sur de grandes flottes marchandes, qu'il exige la sérieuse attention de l'Anglererre et de ses colonies, mais surtout du Canada, qui est l'un des pays les plus commerçants du globe. Ces armements se composent de nombreux et rapides vapeurs marchands, qui ont été achetés et gréés pour les besoins de la guerre. Leur rôle—que l'on admet ouvertement—sera de brûler et détruire les flottes marchandes de la plus forte puissance maritime du monde s'il se déclarait une guerre. La presse anglaise a annoncé que le résultat que l'on en espère est la séparation forcée des puissantes colonies de l'Angleterre. L'empire britannique peut, par suite du développement croissant du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, prendre des proportions toute-puissantes s'il était convenablement armé. Aujourd'hui, il ne l'est pas, et c'est probablement pour cette raison que nous entendons parler de ces préparatifs alarmants. Il serait déraisonnable d'espérer que le Canada et les colonies pussent armer des vaisseaux de guerre, et cela n'est pas nécessaire, car l'Angleterre peut se charger de ce soin; mais il lui serait impossible de faire face aux nombreux croiseurs marchands qui sillonnent aujourd'hui les mers et sont en voie de préparation. D'un autre côté, il ne peut y avoir aucun doute que les steamers transatlantiques de l'Angleterre, du Canada et de l'Australie en auraient bientôt raison s'ils étaient armés et préparés pour l'occasion.

L'amirauté s'est déjà mise en rapports avec le gouvernement canadien au sujet de la préparation de grands steamers pour leur armement d'après le système si heureusement inauguré par elle dans le cas de l'*Hécla*, vapeur marchand qu'elle a acheté et gréé comme expérience. Ce dont il faut maintenant s'occuper, ce sont les canons

rayés qui doivent servir à armer ces navires. Il n'y en a maintenant que quinze au Canada, mais nous pouvons les fabriquer ici. L'armement choisi pour l'*Hécla* se compose de canons Palliser rayés de 64, précisément ceux que nous pouvons nous-même fabriquer sans difficulté. Les MM. Gilbert offrent de faire, pour le 1er mai prochain, six canons rayés de neuf pouces, pesant 14 tonneaux, se chargeant par la culasse, complets, avec les mires, pour $4,000 chaque; six autres de sept pouces, 8½ tonneaux, se chargeant par la culasse, complets, pour $3,000; deux canons de 68, cinq tonneaux, convertis en 90, y compris les longs barils, $650; six canons de huit pouces, 65 qtx., convertis en 64 rayés, $500; 12 canons de 32, cinq qtx., $500; 500 charges de projectiles aux prix de Woolwich. Affûts américains en fer double pour toutes ces pièces, à meilleur marché que les affûts anglais ou en bois,—le tout sujet à l'approbation de l'inspecteur de l'artillerie. Je suis heureux d'annoncer que le gouvernement a bien voulu autoriser l'officier général commandant de prendre des arrangements avec MM. Gilbert, de Montréal, pour la construction de deux canons de 7 pouces, de 8½ tonneaux, et la conversion de dix pièces de 32 en canons rayés de 64, ce que l'on peut regarder comme un commencement de bon argure dans l'entreprise de la confection de la grosse artillerie. Le canon fait comme essai, ainsi que je l'ai déjà dit, a été soumis à une formidable épreuve. Après avoir subi les épreuves ordinaires, il fut tiré avec une charge de 24 lbs. de poudre et une bombe de 64 lbs. L'on avait parfaitement raison d'essayer le premier canon avec de fortes charges, quoiqu'il soit d'habitude de ménager des chambres dans les canons pour les grosses charges. Sir William Palliser explique qu'on le fait en agrandissant l'âme du canon au siége de la charge de poudre, de manière à éviter l'emploi d'une trop longue gargousse, qui emplit le canon et occasionne une forte tension.

Un canon chambré, dit-il, force moins qu'un canon qui ne l'est pas, avec la même charge. La marque du ruban était causée par une imperfection dans la soudure du baril. Lorsque le baril fut terminé en premier lieu, il était excellent; mais lorsqu'on l'alésa, l'on s'aperçut que l'endroit où devait se trouver l'âme était un peu agrandi. Cela ne tirait pas à conséquence, mais les fabricants pensèrent qu'il valait mieux, probablement, enlever cette partie et souder un autre morceau à sa place, ce qui est toujours une opération difficile lorsque le baril a été alésé, et est par conséquent aminci. Considérant que c'est le premier canon que les MM. Gilbert ont produit, leur succès est remarquable. Sir William Palliser m'informe qu'il s'attendait à apprendre que l'on découvrirait plusieurs mauvaises soudures à l'épreuve, et l'on ne peut raisonnablement douter qu'ils réussissent à l'avenir à produire des barils tout à fait exempts de mauvaises soudures. La partie utile du canon pour la charge ordinaire de huit livres de poudre R. G. G., ou de douze livres de poudre cubique (*pebble powder*,) n'atteint pas à cette partie indiquée dans la vignette de l'annexe. Comme premier essai, le canon dépasse toute attente, et l'on peut y employer en toute confiance n'importe quelle quantité de charges de 18 livres.

L'artillerie qu'il nous faut pour la défense des côtes est, pour le moindre calibre,

le canon de sept pouces, huit tonneaux et demi, et le canon rayé de 90, qui tous deux peuvent être fabriqués en Canada sans difficulté. Le canon de 90 pourrait être le canon de huit pouces, 65 qtx., converti, tel que représenté dans l'annexe, et a une longueur d'âme de 25 calibres, la même que le canon Krupp, qui a donné de grandes vélocités avec des charges de poudre faibles et des pressions conséquemment basses. Comme la grande longueur de l'âme donnerait une trop forte prépondérance à la bouche, on y obvie en plaçant un grand ruban de fer forgé sur la culasse ; cela a pour effet non-seulement d'équilibrer le canon sur ses tourillons, mais aussi d'ajouter à sa force.

Ces canons auront le même calibre que le canon Woolwich de 64, c'est-à-dire, 6·3 pouces. La charge de ces canons Woolwich est de 14 lbs. de poudre cubique. Pour éprouver l'affût Moncrief, quelques coups furent tirés de ces canons chambrés avec 30lbs. de poudre cubique et des boulets de 90 lbs., mais ils ne figurent pas pour cela dans l'armée, dit Sir William Palliser, comme canons de 90. Cependant, ajoute-t-il, il n'y a aucune raison pour laquelle les canons du Canada, convertis tel qu'indiqué dans la vignette, annexe n° 9, ne porteraient pas des charges de 21 lbs. de poudre et des projectiles de 90 lbs. L'on remarquera que le baril a un demi-pouce d'épaisseur de plus que celui du premier canon fait par les MM. Gilbert, et qu'il y a une forte chemise ajoutée autour du siége de la charge, et, de plus, que le poids du canon lui-même, à peu près quatre tonnes et demie, permet l'usage de cette forte charge, tandis que la grande longueur du canon permet d'utiliser toute la force effective de la grosse charge de poudre cubique. Il a été prouvé qu'un canon rayé de 90 peut percer six pouces de fer.

En examinant les moyens que l'on peut employer, à peu de frais, pour la défense de nos côtes, il faut se rappeler que le Canada est bien pourvu de mortiers en fonte. L'on s'est occupé de les convertir en mortiers rayés pour la défense des havres. Une planche dans l'annexe n° 9 montre le mortier de 8 pouces actuel converti en mortier rayé de 6·3 pouces, pour lancer une bombe de canon 64 ou de 90 livres. L'avantage des batteries de mortiers rayés est que l'on peut les dérober à la vue d'un ennemi, et que leur feu peut-être dirigé au moyen de signaux par le commandant de l'artillerie.

Les batteries étant établies dans les positions les plus avantageuses, le havre à défendre partagé en zones (diagramme dans l'annexe n° 9), et une provision de charges de poudre calculées pour atteindre chaque zone, le commandant de l'artillerie pourrait concentrer, au moyen de signaux, une pluie verticale de bombes sur les navires d'un ennemi qui entrerait dans les zones pour bombarder la ville. Le désastre causé par une seule bombe qui descendrait sur le pont d'un navire serait tel que les marins les plus hardis et les plus aventureux seuls y resteraient exposés pendant quelque temps. L'amiral Grau a dernièrement poussé l'*Huascar* à moins de 600 verges des batteries d'Autofagasta, qui sont armées des meilleurs canons européens rayés, l'un d'eux étant un 300. L'*Huascar* présentait sa poupe à la ville et la bombarda sans éprouver le moindre avarie. Il lui aurait été impossible de résister pendant une

heure au feu de trente mortiers rayés de 6·3 pouces à une portée de 600 verges, à laquelle ils auraient fréquemment pratiqué. Cependant ces mortiers rayé ne coûteraient guère plus que le canon de 300, démonté à la première bordée, avec son affût et ses coulisses en fer forgé.

Cette idée est démontrée par le dessin du diagramme reproduit dans l'annexe n° 9. Survenant une déclaration de guerre, le commandant de l'artillerie pourrait partager le havre en plusieurs zones et sections au moyen de bouées, chaque section ayant, disons, 500 verges carrées, et il pourrait ainsi préparer les charges de poudre pour atteindre chaque section avec les projectiles des différentes parties de mortiers rayés. Ces charges pourraient être gardées dans des boîtes distinctes dans le magasin, chaque boîte étant marquée de la lettre de sa section. Quelques décharges de chacun des mortiers rayés, dont les coups devraient pouvoir porter dans la direction de chaque section, suffiraient à en déterminer la portée, et avec un peu de pratique l'on pourrait concentrer le feu des trente mortiers sur les sections désignées par le commandant de l'artillerie, qui donnerait ses ordres d'une position centrale au moyen du télégraphe.

A l'approche d'une flotte ennemie, si le vaisseau chef de file s'avançait vers la section n° 4 indiquée sur le dessin, l'officier pourrait commander de charger et concentrer le feu sur la section D. Un vapeur qui parcourt dix milles à l'heure prend deux minutes pour faire 586 verges, en sorte que tout serait prêt lorsqu'il arriverait à la position de la lettre D, et au signal "feu!" une pluie verticale de 30 bombes descendrait dans cette section, et de bons canonniers pourraient lui lancer une autre bordée dans les sections K ou L. Il faudrait de l'habileté et du jugement de la part du commandant de l'artillerie pour continuer ce manége pendant le bombardement, ou décider s'il serait plus avantageux de laisser aux officiers des batteries le soin de diriger leur feu comme ils l'entendraient. Dans tous les cas, il serait avantageux d'avoir des bouées dans le havre, et cela pourrait se faire au moyen de tonnes peinturées de différentes couleurs pour chaque zone. Un ennemi tenterait sans doute de les enlever durant la nuit, mais ses canots pourraient être repoussés par des chaloupes à vapeur armées de mitrailleuses.

Les batteries de mortiers rayés peu dispendieux peuvent paraître n'avoir pas grande importance aux yeux de ceux qui fabriquent d'énormes pièces d'artillerie rayée, qui coûtent des sommes immenses et leur donnent de grands profits, et c'est pourquoi on ne s'en occupe pas beaucoup en Europe ; mais il ne faut pas oublier que l'Allemagne, avec sa prévoyance ordinaire, en a reconnu l'utilité, et que de nombreux mortiers rayés constituent aujourd'hui une partie importante de son armement.

La Russie paraît aussi comprendre l'usage et la valeur des feux verticaux. L'ex-consul de Sébastopol était dans ce port lorsqu'un petit steamer russe y revint après avoir échappé à un puissant vaisseau blindé turque d'une vitesse supérieure et dont l'armement se composait de canons rayés de 12 tonneaux. Ce steamer avait été

frappé par des bombes de 250 lbs., ou de 9 pouces, dans presque toutes les parties de sa coque, excepté la chambre de la machine ; beaucoup d'hommes et quelques officiers avaient été tués ou blessés, et de fait le steamer était presque désemparé ; néanmoins il réussit à s'échapper, et le capitaine Harford, ci-devant du 56e régiment de Sa Majesté et consul à Sébastopol, dit qu'il ne dut son salut qu'au feu vertical de la batterie de mortiers. Il paraît qu'il n'avait pas de canons et que son armement se composait de mortiers de 6 pouces, à âme lisse, trois à l'avant et trois à l'arrière. Lorsque le vaisseau blindé lui donna la chasse, il rejoignit bientôt le steamer russe en tirant constamment et faisant un grand carnage parmi l'équipage russe ; celui-ci, bien que deux de ses mortiers fussent démontés, continua à riposter avec les quatre autres sur l'énorme vaisseau cuirassé à 500 verges de distance. Le capitaine russe dit au consul qu'il était sur le point d'abandonner la partie lorsqu'une bombe de 6 pouces tomba sur le pont du Turc et fit explosion près de son tuyau. Un jet de vapeur s'élança du milieu du navire après l'explosion, la confusion se mit parmi l'équipage, ses gros canons se turent et ses machines s'arrêtèrent. Il se remit bientôt en marche, mais pour entrer dans quelque port, et le Russe s'échappa. Rien ne démontre mieux la valeur d'un feu vertical.

Les mortiers rayés convertis sont à bon marché, et il est certain qu'ils seraient très formidables s'il y en avait un nombre suffisant. Six batteries de cinq mortiers rayés chacune, telles qu'indiquées dans le dessin, dont le feu serait dirigé par des signaux, seraient peu dispendieuses et deviendraient d'utiles auxiliaires pour les batteries de canons rayés. L'efficacité du feu des mortiers rayés dépendrait beaucoup du nombre employé, afin d'accroître les chances d'une bombe heureusement lancée. Le Canada cherche l'économie combinée à l'efficacité, surtout lorsque le travail peut se faire dans ses propres ateliers. Les observations de sir William Palliser sur l'artillerie sont attachées aux dessins dans l'annexe n° 9.

Dans le cours de l'été dernier, l'on reçut des nouvelles tendant à faire voir que les sauvages des territoires du Nord-Ouest commençaient à souffrir de la faim par suite de la disparition du bison. L'on supposait que la nécessité pourrait les porter à piller ou à voler pour vivre. Bien que le gouvernement eût pris la précaution de se pourvoir d'approvisionnements, l'on supposait qu'à mesure que le long et rude hiver des prairies avancerait, des partis de maraudeurs pourraient jeter l'alarme et le désarroi parmi les colons. Il fut donc décidé d'organiser quelques compagnies de milice autour des établissements les plus populeux pour inspirer la confiance, et le lieutenant-colonel Osborne Smith, le sous-adjudant-général du Manitoba, fut chargé de cette besogne et envoyé sur les lieux pour prendre les dispositions nécessaires.

Cet officier remplit sa mission avec tout le jugement qui le caractérise, en choisisant les points les plus importants pour y établir des corps armés et prenant toutes les mesures voulues. L'on trouvera son rapport complet dans l'annexe n° 1, et il me suffira d'y appeler l'attention, car il sera lu avec intérêt par tous ceux qui prévoient l'importance que prendra cette grande région dans un avenir peu éloigné. Le lieute-

nant-colonel Osborne Smith a réussi à former le noyau d'une compagnie d'infanterie à Battleford, le siége du gouvernement, sous le commandement de M. Scott, le régistrateur des territoires du Nord-Ouest, quoique la population en état de porter les armes ne permette guère de former une compagnie complète avant l'hiver, lorsque les rouliers et chasseurs seront de retour.

Au lac aux Canards, entre les deux branches de la Saskatchewan, et à quelques milles au sud du comptoir de Carleton, il a été organisé un escadron de carabiniers à cheval sous le commandement de M. Owen Hughes, qui a la charge de cet important poste de commerce. Il est convaincu qu'avec les gens de son poste, les colons du voisinage et les Métis de Saint-Laurent, il pourra maintenir une bonne troupe de cavaliers. Le rév. père André, de la mission de Saint-Laurent, qui exerce une influence presque illimitée sur les Métis français de l'établissement, corrobore cette opinion. Le quartier-général de cette troupe sera dorénavant à "Stobart," lac aux Canards.

Sur le bras nord de la Saskatchewan, près des fourches, se trouve l'établissement de Prince-Albert, qui renferme aujourd'hui plus de maisons et magasins qu'il n'y en avait à Winnipeg il y a six ou sept ans. L'esprit d'entreprise que l'on y remarque donne tout lieu de croire que ce district deviendra l'un des plus importants, sinon le plus important, de tous les territoires du Nord-Ouest. La population désire vivement avoir quelque protection militaire, en présence de l'affluence graduelle de Sioux armés à la recherche de leur subsistance. Prince-Albert fournira donc deux escadrons de carabiniers à cheval et une compagnie d'infanterie—les escadrons sous le commandement du capitaine Young, autrefois du 50e fantassins de Sa Majesté, et du capitaine Moore, ci-devant des carabiniers Antrim de la milice ; la compagnie d'infanterie sera sous celui de M. Thomas McKay, qui est un homme influent né dans le pays et agent de la compagnie de la Baie d'Hudson.

L'on apprécie l'action du gouvernement en étendant l'organisation de la milice dans les territoires du Nord-Ouest, et je recommanderais qu'on l'étendît aussi à d'autres localités, comme parmi les colons de la Petite Saskatchewan et autres de la portion occidentale du Manitoba. Des armes, munitions et harnachements ont en conséquence été expédiés pour l'équipement de ces corps avant le commencement de l'hiver ; mais, par suite de l'insuffisance des habillements dans les magasins, due à des causes déjà signalées dans mes rapports antérieurs, ils ne peuvent être pourvus d'uniformes pour le moment.

Lorsque les ordres furent donnés d'organiser la milice dans le Nord-Ouest, je remarquai que l'acte ne s'appliquait pas à ces territoires ; en conséquence, il fut passé un arrêté du conseil en novembre prescrivant de publier une proclamation déclarant que l'acte de milice s'appliquerait aux territoires du Nord-Ouest et à Kéwatin. Cela ajoutait une immense étendue de pays à l'administration de la milice, qui s'étend aujourd'hui sur toute la Confédération canadienne.

A propos de cette occupation militaire agrandie, il n'est peut-être pas hors de

place ici d'examiner l'aspect militaire de ces territoires et des forces employées pour leur protection.

Dans le cours de l'été de 1875, je fus envoyé par le gouvernement dans les territoires du Nord-Ouest et à travers les Montagnes-Rocheuses, jusqu'à la Colombie-Britannique et l'île de Vancouver. Mes instructions portaient que je devais inspecter autant de postes de police à cheval que possible, et de m'enquérir généralement de la condition de cette force pour ses devoirs ; j'étais aussi chargé de conférer avec les officiers généraux américains dans les territoires de Montana et de Washington, au sujet de la répression des crimes et de la tranquillité de la frontière en général.

Je remplis ma mission en faisant un voyage de 11,000 milles du commencement à la fin, et je fis rapport du résultat à mon retour à Ottawa. Une partie de mon rapport fut publiée, mais une bonne partie ne le fut pas. J'ai dernièrement reçu un mémoire du ministère de l'Intérieur, et j'ai tenu note des suggestions faites au sujet de la future répartition de la police à cheval.

Cette force, comme son nom l'implique, n'est nullement sous les ordres du département militaire; c'est un corps purement civil, et la nature de ses fonctions fait qu'il est prudent qu'il en soit ainsi. Dans un corps de gendarmerie, chaque homme a le pouvoir de mettre la loi à exécution : c'est un constable civil chargé de protéger la société en vertu de la loi, et il peut exécuter personnellement toute sommation ou mandat émanant des autorités constituées—de fait, c'est un membre de la loi elle-même ; tandis qu'un soldat ou une troupe de soldats ne peut légalement agir sans la présence d'un magistrat, car ses fonctions se bornent à prêter main-forte au pouvoir civil lorsquil n'est pas assez fort pour se faire obéir.

La police à cheval ou gendarmerie a été établie, ce me semble, dans un triple but :—

1. L'occupation du territoire ; l'exécution de la loi et le maintien de l'ordre, et la protection des habitants.

2. Prévenir les querelles intestines parmi les Sauvages ; empêcher le trafic illicite des liqueurs enivrantes et la contrebande ;

3. Inspirer la confiance aux Sauvages en général ainsi qu'aux colons par la présence d'une force armée.

Cette excellente force avait parfaitement réussi à atteindre ces différents buts à l'époque de mon expédition, il y a plus de quatre ans. Elle était respectée des traficants, des habitants et Sauvages. A cette époque le bison abondait dans les plaines, la nourriture n'était pas rare dans le pays, et la troupe était assez bien répartie pour l'occasion. Le plus grand défaut que je remarquai était l'établissement du quartier-général à la rivière du Cygne—localité qui ne convenait presque à aucun point de vue. Il fut changé à la suite de mon rapport, et son siége actuel au Fort McLeod est dû à ce que le plus ancien officier s'y trouvait par accident lors du changement apporté dans le commandement.

Aujourd'hui que le bison est presque disparu, que la faim commence à presser les Sauvages, il serait peut-être prudent, au point de vue militaire, d'examiner s'il ne vaudrait pas mieux faire une nouvelle répartition de cette troupe en rapport avec les compagnies de milice récemment organisées. Le commandant et le quartier-général seraient peut-être mieux placés s'ils étaient dans une localité facilement accessible par le télégraphe et la poste, plutôt que de l'être à la porte de sortie du territoire, au pied des Montagnes-Rocheuses. Qu'Appelle, qui se trouve au confluent de la rivière de ce nom avec l'Assiniboine, serait une excellente position; les Collines d'Amadou (ou Buttes de Tondre), sur le principal chemin de Carleton en venant du sud, conviendraient aussi parfaitement. Cette région abonde en bois et en eau, et elle est généralement fertile et belle. On pourrait établir des communications sûres et faciles avec Winnipeg de l'une ou l'autre de ces localités.

Si l'on jugeait à propos d'occuper ces postes, outre ceux du fort Ellice, de la Saskatchewan, de Battleford, McLeod, Walsh, de la montagne des Bois et de la Souris, chacun de ceux-ci devrait, si c'était possible, être assez fort au moins pour sa propre défense. Il n'y a que 350 officiers et soldats de gendarmerie, mais il y a environ 15,000 Sauvages, dont 3,000 peuvent être des guerriers. Ils sont bien armés de carabines à répétition, et la plupart ont des chevaux.

S'il survenait une disette et si les Sauvages ne pouvaient se procurer de vivres pour leurs familles, ils pourraient devenir inquiétants et aggressifs. Il peut donc devenir imprudent d'avoir autant de petits postes de police, éloignés de 150 milles ou plus les uns des autres, sans qu'ils puissent se supporter mutuellement. Un axiôme militaire défend de diviser une force armée de manière à ce que chaque fraction ne puisse se défendre par elle-même ou ne puisse donner ou recevoir d'aide des autres. Qu'Appelle devrait être un poste fort et retranché; le fort Ellice aussi. Celui de la Saskatchewan n'a besoin que d'une petite garnison, mais il faudrait aussi le retrancher. Prince-Albert aura deux corps à cheval et un corps d'infanterie de milice; il devrait y avoir une place d'armes dans des lignes retranchées. Battleford, le siége du gouvernement, sera probablement fréquenté par des Sauvages réclamant des vivres et il devrait y avoir là, outre la compagnie d'infanterie de milice, sur laquelle on ne peut encore beaucoup compter, un corps de police et des ouvrages de défense. Le lac aux Canards et Saint-Laurent auront leur troupe de gendarmerie. Il me faudrait avoir plus de renseignements locaux que je n'en possède sur la condition actuelle des Sauvages pour me permettre de dire si les postes de McLeod et Walsh devraient être conservés. Comme points stratégiques ils sont excellents, de même que comme postes de police; mais peut-on les rendre assez forts pour résister, dans des positions aussi isolées, aux assauts de bandes de Sauvages affamés? Il en est de même du peti poste sur le sentier de la Souris, et de celui de la montagne des Bois, s'ils ne sont pas retranchés et défendus par de fortes garnisons. Tous ces avants-postes sont excellents en temps de paix et font d'admirables stations de police, mais ils seraient fort exposés si les Sauvages de la Plaine devenaient turbulents faute de nourriture.

Le fait est qu'une série de postes faibles ne peut qu'attirer les attaques de gens affamés, et s'il s'en suivait une querelle, même à propos d'un sac de farine, elle pourrait dégénérer en bataille, et le plus faible succomberait. Des postes faibles ne peuvent imposer le respect et peuvent devenir une provocation.

Les Sioux américains peuvent d'un jour à l'autre mettre bas les armes et retourner à leurs réserves; dans ce cas et s'il est vrai que des troupeaux de buffles ont traversé la frontière et gagné les prairies du Nord-Ouest, il peut ne pas surgir de troubles, et alors nous aurions le temps de voir à l'occupation future du pays par la milice et la gendarmerie à cheval.

Mon rapport de 1875 sur la gendarmerie ou police à cheval suggérait que, comme cette force était nécessairement dispersée dans le Nord-Ouest, l'on aiderait à son efficacité en ayant un dépôt à Toronto, auquel tous les jeunes officiers et les recrues seraient attachés pendant six mois avant de rejoindre leur corps. Ils devraient pendant ce temps, outre le cours d'instruction militaire et d'équitation qu'ils auraient à suivre, assister aux audiences de la cour de police et apprendre ainsi, jusqu'à un certain point, la manière d'administrer la loi civile. Ce sont des agents de la sûreté publique ou constables qui font en même temps le service militaire, et qui portent l'uniforme et l'équipement militaires; donc, lorsqu'on les envoie en avant, ils devraient connaître la manœuvre, la discipline et les devoirs de police, et pouvoir aussi se servir de leurs armes avec habileté. Tous les chevaux de remonte devraient aussi être dirigés sur Toronto et bien dressés au manége, et le corps devrait avoir un code de règlements permanents.

"Deux Miliciens" écrivirent une brochure l'année dernière: "*Plaidoyer en faveur de la Milice.*" Ils disaient—ce qui est parfaitement établi:— "notre amour de la patrie n'est pas seulement à la surface, mais il a peut-être besoin d'un stimulant pour le remuer jusque dans ses profondeurs," et ce sont là des paroles qui ont une grande signification. Ils faisaient aussi contraster la position du Canada avec celle des petites puissances européennes, et donnaient le résumé qui suit, lequel mérite d'être étudié et considéré, savoir:—

—	Canada.	Pays-Bas.	Suisse.	Suède.	Norvége.	Danemark.	Grèce.
Population	3,727,000	3,967,[illegible]63	2,669,147	4,383,291	1,817,237	1,910,[illegible]00	1,457,864
Superficie	3,580,310 m. car.	13,680 m. car.	15,99[illegible] m. car.	171,750 m car.	122,28[illegible] m car	15,50[illegible] m. car	19,9[illegible]1 m car.
Revenu	£4,500,000	£8,612,556	£1,580,640	£4,340,000	£[illegible],177,200	£[illegible],584,000	£1,386,971
Dépenses militaires	£200,000	£1,541,909	£586,23[illegible]	£925,000	.. ..	£1,114,[illegible]00	£[illegible] 6,757
Armée	aucune.	61,947 hom	84,369 *50,069	7,885 131	12,750 p'x. 18,000g're.	37,000	11,0[illegible]1
Marine. Navires		67			20	33	14
Marine. Canons	aucune.	705	aucune.	394	156	291	
Marine. Hommes		9,200 hom		4,693	2,39[illegible]	1,1[illegible]5	653
Milice	43,729	100,323 "	65,981	29,940* 94,950 [illegible]3,[illegible]66	62,000*	32,393	24,000
			*Réserve.	* [illegible] classes.	*Réserve.		

L'on voit par ces chiffres qu'avec une population presque égale et un revenu qui atteint la moitié de celui des Pays-Bas, nous dépensons moins d'un septième de ce qu'ils emploient pour les fins militaires, dressons au service moins d'un quart du nombre d'hommes qu'ils exercent, et que nous n'avons pas de forces permanentes à part nos deux batteries d'artillerie et notre police à cheval. Les auteurs nous disent aussi qu'en Suisse les officiers supérieurs sont obligés de passer par l'école militaire de Thun, de même que les officiers du génie et de l'artillerie. Les officiers d'état major des régiments ont aussi à subir des examens pour être promus, et ils s'étendent sur tous les points pratiques. Nous voyons donc ce que peuvent faire des nations plus faibles que nous et dont les revenus sont inférieurs aux nôtres, dans le sens de l'organisation défensive. Qu'allons-nous faire dans le même but? Il n'est pas nécessaire et il ne serait pas prudent de donner une extension subite à notre système actuel ; les armées ne se forment pas en un jour et un système militaire ne peut être perfectionné en une année, " mais il faut en élever la charpente en temps de paix, " et l'asseoir sur des fondations assez solides pour qu'elle ne soit ni ébranlée ni ren- " versée sous la pression de la guerre.

Pour avoir une milice réellement utile, il faut avoir des fonds pour poursuivre le travail régulièrement. Il ne suffit pas de dépenser deux millions une année et un demi-million l'année suivante : le crédit devrait s'élever à une somme suffisante, en temps de paix, pour maintenir une force fixe avec son état-major et ses armes, ses munitions, la manufacture et conversion des canons, l'habillement, les magasins, les écoles et le matériel de guerre de toute sorte. Que le pays décide de la somme qu'il peut dépenser chaque année pour sa défense, et ensuite qu'il tienne responsables de son emploi ceux qui sont responsables de l'efficacité de ses forces.

C'est là où gît l'une des plus grandes difficultés des armées. La division de responsabilité entre l'autorité civile et militaire est nuisible, parce qu'elle empêche jusqu'à un certain point d'élaborer un projet de réforme militaire réellement vaste. En temps de paix, un général anglais est tenu dans les lisières : il surveille la discipline, mais pour tout ce qui a rapport à la fourniture des habillements, des armes et de l'équipement militaire, il n'a qu'un pouvoir restreint. Aussitôt que la guerre surgit, les positions sont changées : le département compte pour peu de chose à part la fourniture des munitions de bouche et de guerre, parce que sa sphère d'action ne peut s'exercer qu'en temps de paix. Le général devient alors tout, parce qu'il sait ce qu'il lui faut, et si c'est un homme habile il réussit généralement à l'obtenir.

On dit que, au Canada, les membres du parlement prétendent que le pays ne veut pas se soumettre à un surcroît de dépenses pour les fins militaires, et cependant l'on voit les corps municipaux par tout le pays voter des sommes considérables pour suppléer aux crédits votés par la législature. Ces faits sont contradictoires. La population devrait comprendre que la présence d'une force armée est une protection pour elle-même et pour ses biens ; cette force ne demande que la stricte application de la loi et qu'il soit dépensé un peu plus chaque année pour son **instruction; mais**

ce qu'il faudrait surtout avoir, ce sont des moyens d'instruction pour les officiers et des sergents-instructeurs pour enseigner aux soldats, en même temps qu'un crédit suffisant pour se procurer du matériel de guerre, des habillements, des armes, des munitions et de l'artillerie pour la défense des côtes et des ports.

La parade militaire qui eut lieu à Montréal le jour de la fête de la Reine, et celle de Toronto le 9 septembre, à chacune desquelles environ 3,000 hommes furent passés en revue devant S. E. le gouverneur-général et S. A. R. la princesse, ne seraient probablement regardées comme étant de grande conséquence par les despotismes militaires du continent européen. Cependant, elles représentaient des forces que même les souverains les plus puissants pourraient être fiers de commander. Il ne faut pas en estimer la valeur comme celle d'autant de pions sur un échiquier, ni les retrancher en calculant les forces de l'empire. Elles constituaient les offrandes de la loyauté canadienne, les premiers fruits de patriotisme canadien. Leur présence et l'enthousiasme populaire qu'elles évoquaient étaient une preuve de l'intensité de l'attachement du peuple canadien pour la mère-patrie et de l'orgueil qu'il ressent pour son propre pays.

L'esprit d'activité que montre notre milice est le premier pas vers la formation de victorieux bataillons. Personne ne peut dire que le Canada n'a pas fait depuis longtemps ce premier pas avec ardeur et dévouement. Le danger, qui paraissait nous menacer il y a deux ans, de voir l'Angleterre entraînée dans une guerre européenne, fit ressortir tout l'amour que portent nos concitoyens du Canada à la mère-patrie. L'énergie avec laquelle on fit des préparatifs de défense pourraient être attribuée à des motifs d'égoïsme, mais il ne peut y avoir aucun doute sur le désintéressement des offres d'aide faites au gouvernement impérial. L'esprit qui suggérait ces offres s'élèverait sans doute encore plus haut en présence d'une grande lutte impériale.

Le lien de l'unité impériale prend en Canada la forme de la loyauté personnelle envers la souveraine, et le nom de la reine excite un enthousiasme et un zèle parmi les Canadiens qui rappellent les sentiments qui, autrefois, constituaient la meilleure sauvegarde des souverains d'Europe. Intimement associée à cette loyauté personnelle envers la Reine, il existe une grande sollicitude pour l'honneur de l'Angleterre, qui appuie et soutient la politique du gouvernement impérial, parce qu'elle affirme évidemment la dignité et la puissance de l'empire.

Bien que n'étant pas, à proprement parler, du ressort d'un rapport militaire, néanmoins, comme la navigation du golfe Saint-Laurent en hiver peut devenir plus tard une question d'une importance militaire considérable, comme elle le sera toujours au point de vue commercial, je me permettrai de dire quelques mots d'un mémoire que j'ai soumis au secrétaire d'Etat au ministère des colonies en 1876, pendant que j'étais en Angleterre.

L'objet de ce mémoire était de discuter un projet à l'effet de fermer le détroit de Belle-Isle au passage d'un courant polaire constant dans le golfe, venant de la mer

Arctique. Le secrétaire d'Etat eut la complaisance de dire que c'était une question très intéressante, qu'il avait lu mon mémoire avec attention et en avait communiqué des copies aux lords commissaires de l'amirauté et au gouverneur-général du Canada, Le détroit de Belle-Isle, ouvert au nord-est, reçoit le courant polaire qui descend directement de la baie de Baffin. Ce courant glacé, dont la vélocité est de deux à quatre milles à l'heure, se jette dans le golfe Saint-Laurent et l'emporte, par sa plus grande densité, sur le courant du golfe (*gulf stream*) plus chaud qui vient des latitudes méridionales. Le courant froid se divise en deux branches près du cap L'Amour, dont l'une court à l'ouest en remontant le golfe et l'autre vers le sud-est, celle-ci se déchargeant de nouveau dans l'océan entre Terreneuve et le Cap-Breton. Cette branche suit alors la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse et repousse l'eau chaude plus avant dans la mer, qui autrement se frayerait un passage le long des rives du continent et dans le golfe. Si donc l'on pouvait exclure le courant polaire et le faire dévier à l'est de Terreneuve vers la haute mer, l'effet de ce changement de l'eau chaude pour l'eau froide serait très marqué sur le climat du golfe et des rives voisines.

Cela serait possible, quoique coûteux, mais sans grandes difficultés d'exécution, car les matériaux nécessaires, le fer et la dynamite, sont là sous la main. Au cap L'Amour, sur la côte du Labrador, le détroit a environ huit milles et demi à neuf milles de largeur ; l'eau s'approfondit jusqu'à cinquante brasses en certains endroits, mais en consultant les sondages des cartes, l'on peut se maintenir à une profondeur de trente-sept brasses en suivant une ligne indirecte ; le fond s'élève considérablement vers les deux rives, surtout du côté de l'île qui est bas.

Sur la côte du Labrador, le terrain est élevé tout près du cap L'Amour et composé de roches ignées. De gros blocs, détachés de ces roches au moyen de la dynamite, pourraient être transportés dans la mer par des chemins à lisses et remplir le passage en détournant pour toujours les eaux polaires du golfe. Il en résulterait que l'eau chaude du sud remplaçant l'eau froide du nord, la glace cesserait de se former dans le golfe comme obstacle insurmontable, la navigation deviendrait facile en hiver jusqu'à Rimouski et la Rivière-du-Loup, et la température s'élèverait proportionnellement sur les côtes avoisinantes.

Au point de vue militaire, que l'on peut regarder peut-être comme subordonné au commercial, la libre navigation du Saint-Laurent jusqu'aux endroits précités serait d'une grande importance, car alors un corps de troupes pourrait facilement être débarqué dans le Bas-Canada en toute saison. L'étroite lisière sur laquelle passe le chemin de fer Intercolonial dans Témiscouata et Kamouraska serait ainsi contournée, et les troupes et munitions pourraient arriver à Québec avec moins de chances d'interruption qu'en faisant le long voyage de 500 milles par terre, entre Halifax et la Rivière-du-Loup. Les chances de voir le chemin de fer devenir impraticable en hiver par les amoncellements de neige, dans les districts montagneux de la Ristigouche, seraient aussi de moindre conséquence au même point de vue.

En élevant la température des eaux du golfe, son influence s'étendrait probablement jusque sur les rives adjacentes, et il tomberait peut-être moins de neige le long de la partie du chemin de fer qui se trouve dans son voisinage. L'Ile du Prince-Edouard, celle d'Anticosti, et la partie occidentale de Terreneuve éprouveraient sans doute le fécondant effet de l'eau plus chaude, et leur plus grande fertilité serait encore une compensation du coût de ce travail.

Le canal, depuis si longtemps projeté, entre le bassin de Cumberland, à la tête de la baie de Fundy, et la baie Verte, dans le détroit de Northumberland, déchargerait un énorme volume d'eau chaude du sud, qui coule vers le nord avec une prodigieuse vélocité de marée en remontant la baie de Fundy. Cet écoulement se prolongerait le long des rives de l'Ile du Prince-Edouard et passerait de là dans le golfe Saint-Laurent, et contribuerait puissamment à longuer le détroit de Belle-Isle.

Mon but en parlant de cette idée, qui, je l'ai appris depuis, a été énoncée il y a plus de vingt-cinq ans par le lieutenant Maury, de la marine des Etats-Unis, l'auteur de *La Géographie Physique de la Mer*, est simplement d'inviter la discussion. Bien que ce problème puisse être résolu plus tard, il serait déraisonnable d'espérer que le Canada l'entreprenne maintenant. Des travaux qui exigeraient de bien plus grandes capacités ont déjà été exécutés, mais celui-ci, surtout à cause de la grande profondeur de l'eau, serait dispendieux, même en y employant le travail des prisonniers.

Le conseil de l'amirauté n'a pas accepté l'idée que les résultats prévus découleraient nécessairement de l'adoption de ce " gigantesque " projet, et il conclut que le caractère généralement rude de l'hiver dans la partie est de l'Amérique du Nord est indépendant du petit volume d'eau polaire qui se fraye un passage par le détroit de Belle-Isle.

Toute idée nouvelle doit nécessairement être critiquée, et il arrive très souvent qu'on l'écarte sans vouloir l'approfondir, en la déclarant impraticable. Mais si l'on découvre ensuite que la proposition est conforme aux faits constatés, jusqu'alors ignorés ou mal expliqués, l'on s'aperçoit qu'elle repose en réalité sur une base solide.

L'expérience nous prouve que beaucoup de personnes ont une singulière opinion à propos de la valeur *d'une objection*. Pour ces personnes, chaque fois qu'une idée nouvelle est offerte à la critique, toute objection, quelque erronée ou fautive qu'elle puisse être, suffit à réfuter la vérité du problème présenté, exactement comme autrefois l'on prétendait que la terre ne pouvait pas être ronde parce que si elle l'était, les hommes marcheraient la tête en bas. C'est ainsi que les critiques d'une idée ou d'un projet le combattent en avançant des erreurs d'une nature très simple, et cependant ces objections sont regardées comme irréfutables tant qu'un examen sérieux n'en a pas démontré la futilité. Mais comme il n'est pas dans les attributs de ces critiques d'examiner les questions à fond, ils resteront sous l'impression que leurs objections sont irréfutables tant que le sujet n'aura pas été approfondi.

La principale question à résoudre serait celle-ci: Le barrage du détroit et le changement de direction du courant froid auraient-ils quelque influence sur le cours du *gulf stream ?* Si la force du courant arctique qui entre aujourd'hui dans le détroit était rejeté plus à l'est, il est plus que possible que ce résultat se produirait. Si le courant froid qui longe aujourd'hui la côte de la Nouvelle-Ecosse, par le passage qui existe entre le Cap-Breton et le cap Race, était intercepté, la conséquence probable en serait que les eaux du sud suivraient la direction de la côte et entreraient dans le passage à sa place. Le contour du côté est de Terreneuve, dont l'énorme épaulement s'avance dans l'Atlantique, tendrait à détourner le courant de la baie de Baffin, qui frapperait sa rive nord avec plus de force s'il ne pouvait plus passer, comme autrefois, par le détroit de Belle-Isle.

Cette question a déjà été discutée en Angleterre et au Canada depuis qu'elle a été soulevée pour la première fois. Quelques-uns l'ont envisagée favorablement, d'autres défavorablement; mais comme toutes les grandes entreprises ne peuvent réussir qu'à la suite de discussions réitérées à leur origine, je me permets de soulever de nouveau la question. Nous avons le témoignage de marins de longue expérience sur la marche de ces courants dans l'entrée du golfe; il tend généralement à favoriser l'idée qui est ici énoncée. Quelques-uns des capitaines de la ligne Allan apportent aussi leur témoignage, fortifié par une observation continue à l'appui des prévisions de ce projet.

L'on a prétendu que le courant polaire avait peu d'effet sur les eaux du golfe; mais la différence de température sur les rives nord et sud, jusqu'à la Malbaie d'un côté et au-delà de la Rivière-du-Loup de l'autre, contredit plutôt cette théorie, car l'on sait que l'eau la plus froide se tient sur la côte nord du Saint-Laurent.

L'effet de l'eau douce qui descend du fleuve Saint-Laurent lui-même ne doit pas être exagéré au sujet de l'amoncellement de la glace dans le bas du golfe, qui couvre environ 90,000 milles carrés. Son volume, à 300 milles en aval de Québec, est insignifiant et atténué en comparaison de celui qui passe par le détroit de Belle-Isle, lequel a été porté à 90,000,000,000 de pieds cubes à l'heure. On dit aussi que les courants d'air froid venant de la baie d'Hudson suffisent par eux-mêmes à expliquer la basse température du golfe et des rives voisines; mais on oublie que les îles britanniques sont aussi rapprochées des champs de glace du nord que l'est la ligne du Saint-Laurent de la baie d'Hudson, et l'on n'y connaît pas de froids aussi extrêmes. Le fait est que c'est la température de l'eau qui est le plus puissant agent de la formation du climat, plutôt que de l'atmosphère. Quelques-uns attribuent la sévérité du climat du golfe à sa latitude, mais il faut se rappeler que le Land's End de l'Angleterre est situé dans une latitude de plusieurs degrés plus élevée que l'île d'Anticosti. Un coup d'œil jeté sur la carte suffit à faire voir que si le détroit était fermé, le courant polaire poursuivrait son cours au sud-est jusqu'à ce qu'il se perde dans l'Atlantique, en laissant non-seulement le Labrador et le bas de la province de Québec fructifier sans être gênés par son froid perçant, mais peut-être aussi les rives occidentales de Terre

neuve et de l'île d'Anticosti. Et j'appelle de nouveau l'attention sur les avantages militaires d'une libre navigation d'hiver dans le golfe Saint-Laurent, lesquels, quoique de beaucoup surpassés par les énormes avantages commerciaux, sont mon excuse pour revenir sur ce sujet et l'introduire, même aussi brièvement, dans le rapport actuel.

L'expérience des objections formulées, ainsi que d'autres de même nature, fait croire qu'il est difficile d'amener certaines classes de penseurs à faire porter sur une nouveauté quelconque le pouvoir mental qui leur a fait soulever une objection hâtive ou sommaire. Il faut beaucoup de temps pour se familiariser avec une idée nouvelle, et l'histoire du passé nous montre avec quelle lenteur les vérités abstraites ont toujours fait leur chemin.

Heureusement que le problème que j'ai traité aussi imparfaitement ici ne dépend pas d'une opinion ou d'une probabilité ; ce n'est pas une question de résultat possible, mais elle est d'une nature si purement hydrographique et atmosphérique que sa démonstration est facile par des experts à la suite de recherches scientifiques et d'étude de ces phénomènes naturels.

Dans la ferme confiance qu'il ne faut qu'un examen impartial pour démontrer l'importance du problème si brièvement esquissé ici, je le soumets à l'opinion publique et à une étude scientifique plus approfondie que celle qui lui a été consacrée jusqu'ici. Il n'y a aucun doute que les ingénieurs pourraient facilement résoudre la question matérielle du projet.

Avant de terminer ce rapport, on me permettra je pense, de faire quelques observations au sujet de l'avenir des forces que j'ai si longtemps eu l'honneur de présider.

On peut se demander, peut-être, ce qu'a à faire l'Angleterre avec les arrangements internes de ses colonies, à part l'intérêt que doit éprouver un parent pour le bien-être de son enfant arrivé à maturité ? Relativement à la question qui nous occupe immédiatement, il suffirait peut-être de signaler de nouveau la nécessité qu'il y aurait de maintenir la garnison impériale de troupes régulières dans les immenses fortifications construites à Halifax, cette grande station de la flotte de l'Atlantique du Nord. Pour garnir d'hommes ces grands travaux comme ils devraient l'être, il faudrait plus que toute l'artillerie de milice de la Nouvelle-Ecosse, et le chemin de fer Intercolonial qui relie aujourd'hui cette province éloignée avec le cœur de la Confédération, servirait à y transporter les hommes et le matériel. Mais cette question mérite certainement d'être envisagée d'un point de vue plus large par une grande nation. Le Canada est presque aussi rapproché de l'Angleterre, par les moyens de communications rapides que nous possédons aujourd'hui, que l'était l'Irlande à l'époque des longues guerres de Napoléon. La population est éminemment loyale et particulièrement propre à fournir de bons soldats ; et s'il survenait une guerre avec une grande puissance européenne, il enverrait volontiers son contingent pour combattre avec l'armée anglaise. Un bon système militaire au Canada devient donc un objet

d'intérêt impérial, et le gouvernement anglais pourrait, sans beaucoup de trouble ni de dépense, aider considérablement à l'exécutif colonial dans l'organisation de son armée. Mais si l'on veut arriver au but, il ne faut pas regarder cette question comme étant du ressort d'un département plutôt que d'un autre, et la question de savoir si les frais doivent être supportés par le ministère de la guerre, l'amirauté ou la colonie, ne doit pas, non plus, influer sur sa décision. Il ne faut pas perdre de vue que, dans le cas de troubles sérieux, l'Angleterre serait obligée d'avoir recours à tous ses moyens pour répondre aux besoins de la situation, et les aptitudes militaires d'une population loyale, qui compte quatre millions d'âmes, devraient être développées autant que possible en temps de paix, afin qu'on puisse les utiliser si la guerre venait à se déclarer. On tient l'opinion de l'Angleterre en haute estime au Canada. Un avis donné par ses autorités militaires et navales serait volontiers suivi, et la critique qui démontre que l'on apprécie un effort consciencieux serait beaucoup mieux reçue qu'un éloge inconsidéré. Un plan bien mûri pour l'établissement d'une réserve impériale militaire et navale, élaboré en tenant compte de ce qu'il coûterait, et édifié de manière à ce qu'il puisse être plus amplement développé en temps de guerre, serait incontestablement pris en sérieuse considération par le Canada.

Le plan général esquissé dans ce rapport est destiné à comprendre non-seulement des moyens de défense et le développement militaire du Canada, mais aussi l'emploi de ses forces pour les fins impériales, ainsi qu'à trouver place pour l'aide volontaire que le Canada a déjà si généreusement offerte dans le cas de quelque grande expédition au-delà des mers britanniques. En réalité, l'organisation de l'armée canadienne est d'une aussi grande importance, et devrait être aussi soigneusement surveillée et encouragée, que l'est celle de la milice anglaise. Les distances disparaissent rapidement; les liens qui unissent l'Angleterre à ses colonies devraient, en conséquence, être resserrés, et l'on ne devrait négliger aucun effort, dans l'intérêt de leur protection mutuelle, pour les rendre aussi solides que possible.

Bien qu'aucune nation ne peut se vanter de posséder de plus vaillantes troupes que l'Angleterre, il ne peut y avoir aucun doute que, vu l'âge de nos recrues sous le système actuel, une certaine proportion d'entre elles ne possède pas cette force physique que doivent avoir des soldats qui peuvent d'un moment à l'autre être appelés à servir pendant une guerre prolongée, et qui ont non-seulement à faire de longues marches forcées par des chemins difficiles et à travers les montagnes et les forêts, mais qui doivent encore se contenter de rations insuffisantes de la part du commissariat. Pour résister à ces fatigues et être prêt à un moment d'avis à se mettre en campagne contre des troupes bien disciplinées et bien armées, il faut une force et un courage que des jeunes gens, quelque vaillants et désireux qu'ils soient de se couvrir de gloire à la bouche des canons, ne peuvent guère posséder.

Autrefois, lorsque l'on enseignait aux soldats à croire que le jour du combat était le jour de la victoire, il y avait toujours une minorité de vétérans dans les rangs qui inculquaient aux jeunes gens cette amour de leur profession, cette attention au

devoir, ce sentiment d'orgueil à maintenir l'honneur du drapeau et la réputation du régiment, qui en faisaient de si bons et si vaillants soldats. Combien de jeunes gens qui se trouvaient en face de l'ennemi pour la première fois, au milieu du danger, entendant siffler les balles autour d'eux, voyant les boulets et les bombes labourer le terrain qu'ils occupaient et les hommes et les chevaux tomber de tous côtés, ont été animés à prendre leur part dans la lutte à la voix d'un vétéran qui leur criait "Bravo! mes enfants: rappelez-vous que l'honneur de notre corps est en jeu?"

Avec le système actuel suivi dans l'armée anglaise, où le service est alternatif et pour de courtes périodes, ces conditions sont changées; en conséquence, ce qu'il faut surtout, c'est d'avoir constamment de bons sous-officiers sur lesquels on puisse compter, et une forte réserve d'hommes endurcis à la fatigue, dont la constitution est complètement développée et dont la force physique leur permet de résister aux privations et aux fatigues d'une campagne, des hommes habitués à endurer le mauvais temps et les variations du climat.

Aujourd'hui que les guerres ne durent que des mois au lieu d'années, nous ne pouvons commencer une guerre et créer ensuite une armée. Il faut que notre armée soit toujours prête, et la profession de soldat, comme toute autre profession, et même plus que quelques-unes, exige un apprentissage soigneux. Espérons donc que des réserves, tant pour l'armée que pour la marine militaire, seront bientôt organisées et maintenues au Canada, en les formant parmi la population virile et robuste de la campagne et des côtes maritimes, et en les dressant et disciplinant de manière à ce qu'elles puissent devenir de puissants auxiliaires des troupes impériales, pour la défense de leur pays natal ou d'adoption et celle de l'empire en général.

La poursuite du prestige peut être comparée à la chasse d'un rayon de soleil où à la course après un arc-en-ciel, car toutes deux sont également illusoires et peu profitables. Si la guerre est nécessaire, qu'on la dirige comme elle devrait l'être, en adaptant les moyens au but que l'on veut atteindre: que l'autorité militaire soit suprême, et qu'elle ne soit ni entravée ni contrôlée par une intervention inintelligente sur le champ de bataille. Nous pouvons vivre sans prestige, mais nous ne pouvons conserver notre puissance sans un succès complet et constant, et l'on ne peut y arriver, dans l'état actuel des choses, qu'en maintenant une forte réserve de soldats et marins bien choisis, bien aguerris et fortement disciplinés, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais aussi dans ses populeuses et magnifiques possessions coloniales.

En terminant le dernier rapport annuel que, suivant toute probabilité, il me sera donné de faire au Canada, qu'il me soit permis d'offrir mes plus sincères remerciements au gouvernement canadien pour les égards et les attentions dont j'ai été l'objet de sa part depuis mon entrée en charge.

En faisant mes adieux à la milice, je dois reconnaître la patience avec laquelle elle a accepté mon impuissance à faire plus que je n'ai fait dans l'intérêt d'un service imbu du véritable esprit militaire et du patriotisme le plus ardent et le plus pur.

Le temps démontrera la nécessité d'opérer des réformes plus complètes, qui ne pourront s'exécuter qu'à mesure que le pays en comprendra mieux l'importance et la nécessité.

Il a été fait beaucoup depuis quelques années, mais il reste encore beaucoup à faire. A mesure que la population augmentera et que la nécessité d'une plus grande protection deviendra plus apparente, l'opinion publique comprendra davantage le besoin de perfectionner les forces nationales. Je suivrai dans l'avenir, avec le plus vif intérêt, les progrès d'une armée citoyenne avec laquelle j'ai eu de si longs et si agréables rapports.

EDWARD SELBY SMYTH,
Lieutenant-général.

ANNEXE No. 1.

DISTRICT MILITAIRE No 1

QUARTIER-GÉNÉRAL,
LONDON, 4 décembre 1879.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'officier-général commandant, le rapport d'inspection ci-joint de la milice active du district placé sous mon commandement, dont les corps ont fait les exercices annuels pour l'année 1879–80, conformément aux ordres généraux du 29 mai 1879.

Effectif.

L'effectif de la milice active de ce district, d'après les cadres complets, est le même que l'année dernière, savoir:—365 officiers et 5,010 sous-officiers et soldats, qui composent les corps suivants:—

CAVALERIE.

1er régiment, quatre escadrons (*troops.*)

ARTILLERIE.

Artillerie de campagne de " London;"
" " " Wellington;"
" " " Ontario;"
" de place de " Goderich;"
" " " Sarnia."

FANTASSINS ET CARABINIERS.

7me bataillon, infanterie légère de " London;"
22me " carabiniers " d'Oxford;"
24me " d'infanterie " Kent;"
25me " " " Elgin;"
26me " " " Middlesex;"
27me " " " Lambton;"
28me " " " Perth;"
29me " " " Waterloo;"
30me " carabiniers de " Wellington;"
32me " d'infanterie de " Bruce;"
33me " " " Huron;"
Compagnies indépendantes de " Windsor" et " Leamington."

EXERCICES ANNUELS.

D'après les ordres généraux du 29 mai 1879, le chiffre maximum des troupes de ce district autorisées à faire l'exercice annuel en 1879–80, était porté à 2,350 hommes de tous grades; et les corps qui suivent, choisis en conséquence, firent leurs douze jours d'école annuelle avec un effectif total de 2,341. On en trouvera les détails dans les tableaux d'inspection.

INSPECTIONS.

Cavalerie.

L'escadron n°. 2 du 1er régiment de cavalerie se réunit à son dépôt local à London, où il fut rejoint par l'escadron n°. 1, (de Saint Thomas,) qui marcha jusque là, et campa sur les terrains de la milice. Je les inspectai le 6 octobre. Je trouvai le physique des hommes excellent, et leurs chevaux étaient forts et actifs. Les fournitments et uniformes étaient nets, sauf quelques exceptions, mais ces escadrons ont grandement besoin d'instructeurs, et les officiers ne conduisent pas l'économie interne de leurs troupes de manière à me satisfaire. Les hommes se conduisirent remarquablement bien, mais cela n'était pas dû à ce que les règles de la discipline étaient appliquées comme elles auraient dû l'être.

Artillerie.

Les trois batteries d'artillerie de campagne de "London," "Wellington" et "Ontario" firent leurs exercices annuels en campement, conformément aux prescriptions des ordres généraux, et elles furent inspectées par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur de l'artillerie.

FANTASSINS ET CARABINIERS.

7e bataillon—"Infanterie légère de London."

Ce magnifique corps a fait ses exercices annuels le soir, et tous ceux qui le composent s'en acquittèrent si bien et firent tant de progrès que je pris des arrangements pour qu'il assistât à la revue qui devait avoir lieu à Toronto le 9 septembre, en l'honneur de LL. EE. le gouverneur-général et la princesse Louise, certain que j'étais qu'il ferait honneur à mon district; et je suis fier de pouvoir dire que, bien que ce corps n'eût été réorganisé que depuis peu de temps et qu'il fût encore jeune, sa fermeté sous les armes et au défilé fut remarquable, et que sa conduite paisible et martiale en allant à Toronto et en revenant (ce qui est une preuve infaillible de la discipline et du caractère d'un corps) fit le plus grand honneur aux officiers et soldats. La ville de London peut à bon droit être fière de son bataillon, car je crois qu'il serait difficile de trouver un plus beau bataillon de jeunes gens que l'infanterie légère de London.

Le bataillon se réunit au complet pour servir de garde d'honneur à LL. EE. le gouverneur-général et la princesse Louise, et la compagnie du capitaine Talbot, qui est très-bien exercée et paraissait fort avantageusement, monta la garde durant le séjour de LL. EE. à London.

22e bataillon—"Carabiniers d'Oxford."

Ce bataillon a fait ses exercices au dépôt local de la compagnie, et, lors de mon inspection, j'ai trouvé toutes les compagnies, sauf une exception, bien exercées et efficaces; leurs uniformes étaient en bon ordre, et les armes et fourniments nets. J'ai surtout remarqué la compagnie d'Ingersoll, qui, sous l'énergique direction de son commandant, le major à brevet Ellis, avait acquis un air tout à fait militaire et termina une manœuvre prolongée, en rangs déployés, par le maniement des armes et des exercices à la baïonnette, faits avec tant d'assurance qu'il était évident que chacun avait bien profité du temps que la compagnie avait passé au camp.

Je dois ajouter que la fermeté de ces compagnies dans la manœuvre est en grande partie due aux leçons de l'instructeur J. Chinner.

24e bataillon—"Kent."

Lorsque j'ai inspecté ce corps, qui a fait ses exercices annuels dans un camp formé à Chatham, je trouvai qu'il avait fait d'assez grands progrès, quoique le temps

passé en campement fût trop court pour faire plus que renouveler les instructions des exercices antérieurs. Les compagnies sont composées de beaux hommes, dont la conduite a été irréprochable. Le bataillon a organisé une nouvelle musique, qui promet d'être excellente. Il est regrettable que les vieilles casernes de Chatham aient été démolies, car elles étaient très commodes pour plusieurs raisons et convenaient parfaitement comme arsenal et magasin militaire.

25e *bataillon—" Elgin."*

Ce bataillon a fait ses exercices annuels au campement de Saint-Thomas, cette année. Quelques compagnies étaient bonnes et promettaient bien pour l'avenir, surtout le nº 6, de Saint-Thomas, sous le commandement du capitaine Lindsay ; mais le manque de discipline était généralement apparent dans tout le bataillon.

26e *bataillon—" Middlesex."*

J'ai eu beaucoup de plaisir à inspecter deux aussi belles compagnies que les nos. 1 et 7, à Strathroy, commandées par les capitaines Irwin et Lindsay, si propres, martiales et bien exercées. Elles avaient évidemment bien profité des quelques exercices qu'elles avaient faits. Les autres compagnies du bataillon n'étaient pas appelées aux exercices cette année.

27e *bataillon—" Lambton."*

Ce bataillon s'est assemblé au camp à Petrolia, où je l'inspectai le 22 septembre. Il forme un beau corps sous le rapport de la stature des hommes, mais il aurait besoin de s'exercer encore beaucoup avant de pouvoir subir une inspection critique : 14 jours dans un camp de brigade, où il pourrait profiter de l'exemple des autres corps, feraient beaucoup de bien à ce bataillon. La ville de Petrolia a libéralement contribué aux rations des hommes, et les citoyens furent très flattés de cette visite du bataillon de leur comté. La conduite des hommes dans le camp a été très bonne et tranquille.

30e *bataillon—" Carabiniers de Wellington."*

Deux compagnies seulement de ce beau corps furent autorisées à faire les exercices cette année, savoir :—Nº 1, à Guelph, sous le capitaine Spiers, et nº 4, Elora, sous le majour titulaire McBride. Sachant que le 30e carabiniers est un corps très efficace, j'aurais été désappointé si ces deux compagnies n'eussent pas bien figuré, et je dois dire que j'ai été plus que satisfait de mon inspection : elles se présentèrent sac au dos et complètement équipées. Toutes deux s'acquittèrent très bien de l'exercice à la baïonnette.

32e *bataillon—" Bruce."*

J'inspectai ce bataillon à Walkerton le 11 octobre, où il avait été assemblé pour faire les exercices annuels en camp.

Ce corps est toujours composé de beaux hommes et a généralement de bons officiers. Le lieutenant-colonel Sproats, qui le commande, est lui-même un excellent instructeur et porte beaucoup d'intérêt à son bataillon, dont il est très fier.

Compagnie indépendante—" Windsor."

Cette compagnie a fait les exercices annuels à son dépôt local, où je l'inspectai le 20 octobre, et je trouvai qu'elle avait fait beaucoup de progrès depuis ma dernière inspection. Le lieut. Cheyne, qui la commande, s'est donné beaucoup de peine, et sa compagnie a passé l'inspection d'une manière très satisfaisante.

ASSOCIATIONS D'EXERCICE DANS LES ÉCOLES.

Le 16 mai, j'inspectai les compagnies de l'Institut du Collége de Galt. Elles formaient un petit bataillon de six compagnies et exécutèrent plusieurs évolutions, ainsi que le maniement des armes et les feux avec beaucoup d'aplomb. Le capitaine Sharpe, du 29e bataillon, est leur instructeur. Ces jeunes gens prennent beaucoup d'intérêt aux exercices et sont bien enseignés.

J'ai transmis plusieurs demandes préliminaires pour la formation d'associations d'exercice dans les écoles en vertu des derniers règlements, et je crois que ce système fera beaucoup de bien en mettant nos enfants en mesure de servir leur pays dans l'occasion.

Il paraît y avoir quelque difficulté au sujet de la couleur et du patron de l'uniforme à porter. J'ai entendu suggérer que si le gouvernement indiquait seulement *un patron* d'uniforme auquel il faudrait strictement se borner, cela réglerait tout différend quant au choix, et serait de suite adopté par nos écoles comme définitif.

NOUVEL UNIFORME.

Le nouvel uniforme fourni cette année est excellent et de beaucoup préférable à l'ancien patron. Les nouvelles capotes sont très bonnes.

CASQUES.

Les batteries de campagne de Wellington et d'Ontario, le 30e carabiniers et une partie des carabiniers d'Oxford se sont pourvus de casques qui leur vont bien et sont d'un bon usage, mais il paraît difficile de se les procurer de grandeurs convenables pour coiffer tous les hommes, car un casque qui ne va pas à la tête de celui qui le porte lui donne un air gauche et gâte sa bonne mine.

L'apparence de quelques corps d'infanterie qui portaient des casques à la revue de Toronto fait douter que cette coiffure convienne aussi bien à l'infanterie qu'aux carabiniers.

GARDES D'HONNEUR.

Lorsque Leurs Excellences le gouverneur-général et la princesse Louise visitèrent London, en septembre dernier, des gardes d'honneur paradèrent volontairement à leur passage aux endroits qui suivent, savoir :—

A Woodstock et Ingersoll par le 22e bataillon ; à London par le 7e bataillon et le 1er régiment de cavalerie, et la batterie de campagne de London tira des saluts à leur arrivée et à leur départ ; à Berlin par le 29e bataillon ; à Guelph par le 30e carabiniers, et les batteries de campagne de Wellington et d'Ontario tirèrent des saluts à leur arrivée et à leur départ.

Beaucoup d'officiers et soldats des 22e, 29e et 30e bataillons vinrent de parties éloignées de leur comté pour prendre part à ces gardes d'honneur.

Bataillon dans le comté d'Essex.

Je dois de nouveau appeler l'attention sur la position exposée du *comté d'Essex* où il n'y a que deux compagnies, une à Windsor et l'autre à Leamington, à 32 milles de distance ; et comme c'est le comté de frontière le plus exposé de l'ouest d'Ontario et vis-à-vis la populeuse ville de Détroit, il me semble qu'il serait important d'avoir un fort bataillon efficace prêt à prendre les armes au premier appel pour défendre la frontière, car si les féniens ou quelques autres éléments de trouble se montraient encore, ils pourraient facilement se concentrer dans la ville de Détroit, qui se trouve bien située pour faire une descente sur Windsor.

ÉCOLE MILITAIRE.

L'avis de la réouverture de l'école militaire à Toronto a été reçu avec la plus grande satisfaction. Je n'ai aucun doute qu'elle produira les meilleurs résultats, car beaucoup d'officiers de ce district ont exprimé l'intention de la fréquenter.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La milice de ce district est organisée sur un pied efficace, et elle est bien pourvue d'armes, d'équipements et d'uniformes ; les compagnies qui ont fait les exercices étaient au complet, moins un, en moyenne, et ceux qui les forment appartiennent aux classes respectables. J'ai trouvé les hommes généralement tranquilles et silencieux dans les rangs, et tous les ans il y a progrès chez eux sous le rapport de la propreté des ceinturons et accoutrements, lorsqu'ils se rendent à la parade, et leurs boutons et cuivres sont bien frottés et clairs.

Je dois des remerciements au lieut.-col. Moffat, major de brigade, au major Starrs, payeur du district, et aux officicers supérieurs des corps, qui m'ont cordialement secondé durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN B. TAYLOR, lieut.-col.,
Sous-adjudant-général
District militaire n° 1.

A l'adjudant-général de la milice,
Quartier général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N°. 2.

VIEUX-FORT, TORONTO, 13 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour le commandant en chef de la milice, le rapport d'instruction ci-joint, concernant les exercices annuels faits par la milice active du district militaire n° 2, pour l'année 1879-80, conformément aux ordres généraux (13) du 29 mai 1879.

L'effectif des troupes de ce district autorisées à faire l'exercice, cette année, était limité à 3,400 hommes, officiers compris.

En conformité de cet ordre, les corps qui suivent reçurent instruction de faire les exercices annuels :—

1. Les batteries d'artillerie de campagne de Toronto, Hamilton et Welland.

2. Corps urbains—Les gardes du corps de S. E. le gouverneur-général—2 escadrons.

Batteries d'artillerie de place—Toronto et Sainte-Catherine.
Compagnie du génie du 2me district militaire.
Infanterie—2me bataillon, Queen's Own Rifles; 10me bataillon, Royals; 13me bataillon, Hamilton.

3. Corps qui n'ont pas fait l'exercice cette année :—

2me régiment de cavalerie, 7 escadrons.
19me bataillon, 5 compagnies, London.
20me " carabiniers, 7 compagnies, Halton.
31me " 7 compagnies, Grey.
36me " 8 " Peel.
37me " carabiniers, 7 compagnies, Haldimand.
38me " " 2 " Brant.
Demi-batterie, Sault-Sainte-Marie.

Le 39me bataillon, carabiniers, 8 compagnies, Simcoe.
Le 44me " 6 compagnies, Welland.

Ces deux derniers régiments, n'ayant pas fait d'exercices annuels l'an dernier, auraient eu le droit d'en faire cette année en conformité des ordres généraux, mais ils reçurent ordre de s'abstenir pour la raison que leur effectif, s'il eût été ajouté à celui des corps déjà désignés pour faire les exercices, aurait dépassé le chiffre des troupes de ce district dont la solde était autorisée pour ce service.

Je me permettrai donc d'exprimer l'opinion que l'on devrait, l'an prochain, tenir compte à ces deux corps de ce qu'ils n'ont pas fait d'exercices annuels depuis deux ans, et les traiter en conséquence.

Les corps qui suivent ayant fait des exercices annuels l'an dernier, ne furent en conséquence pas appelés à en faire cette année :—

Batterie d'artillerie de place—Collingwood.
12me bataillon, York Rangers.
34me " Ontario.
35me " Simcoe Foresters.
38me " 4 compagnies, Brant, carabiniers Dufferin.
77me " Wentworth.

Ainsi, une batterie de place et sept bataillons d'infanterie n'ont pas fait d'exercices annuels cette année.

INSPECTIONS.

La compagnie du génie du 2me district militaire, sous le commandement du lieutenant-colonel Scoble, se rendit à Niagara le 9 juin, accomplit ses exercices annuels sous les tentes, et fut inspectée par un officier des ingénieurs royaux. Cela n'entraîna aucun surcroît de dépenses pour le gouvernement, car les frais de transport, aller et retour, furent payés par les officiers et soldats eux-mêmes.

RÉCEPTION DE LEURS EXCELLENCES A TORONTO.

La brigade de Toronto se réunit au complet, vendredi, le 5 septembre, en l'honneur de l'arrivée à Toronto de S. E. le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise. Le service de ce jour se fit comme suit :—

A leur arrivée à Toronto, un salut royal fut tiré par la batterie de campagne de Toronto, sous le commandement du major Gray.

La société vice-royale fut reçue à la tête de la rue Lorne par une garde d'honneur composée de 100 officiers et hommes, avec le corps de musique des carabiniers "Queen's Own," sous le commandement du capitaine Foster.

L'escorte des officiers supérieurs, composée des gardes du corps du gouverneur-général, 2 escadrons, commandés par le lieut.-col. G. T. Denison, se tenait prête à escorter les visiteurs à partir de la tête de la rue Lorne, sur la rue Front.

La société vice-royale passa par la rue Front jusqu'à la rue Yonge, qui était bordée des deux côtés par le 10e Royals, commandé par le lieut.-col. Stollery. Elle se rendit de là au jardin d'horticulture, où une garde d'honneur, composée de la batterie d'artillerie de place de Toronto, capitaine Gibson, et de la compagnie du génie du 2e district militaire, avec leur corps de musique, le tout sous le commandement du lieut.-col. Scoble, reçut la société vice-royale.

En partant du jardin d'horticulture, les visiteurs se rendirent aux terrains d'agriculture, où ils furent reçus par une garde d'honneur composée de 100 officiers et soldats, avec drapeaux et corps de musique, du 10e Royals, commandés par le capitaine Thompson.

L'escorte de cavalerie accompagna la société vice-royale toute la journée, jusqu'à son arrivée à l'hôtel du gouvernement.

Une garde composée d'un sergent, d'un caporal et six soldats fut montée tous les jour à l'hôtel du gouvernement durant le séjour de la société vice-royale à Toronto.

Une escouade de cavalerie, composée d'un officier subalterne, de deux sous-officiers et de vingt hommes des gardes du corps du gouverneur-général, resta aussi de service afin de fournir des escortes, au besoin, à la société vice-royale.

Une garde d'honneur fut aussi fournie par la compagnie du génie du 2e district militaire, avec corps de musique, sous le commandement du lieut.-col. Scoble, dans la soirée du 9 septembre, lorsque la société vice-royale assista au bal donné par les citoyens de Toronto dans le pavillon d'horticulture.

REVUE EN L'HONNEUR DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET DE S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE.

Les corps suivants de la milice active paradèrent sur la commune de la Garnison, à Toronto, le 9 septembre :—

Brigade de cavalerie—Commandée par le lt.-colonel Boulton, 3e rég. cavalerie.

Garde du corps du gouverneur-général, 2 escadrons, lt.-colonel G. T. Denison.
2me regiment de cavalerie, 2 escadrons, major Elliott.
3me " " 2 escadrons, lt.-colonel Boulton.

Batteries de campagne—Commandées par le lt.-colonel Cotton, batterie " A.

Batterie " A," 2 canons, capitaine Wilson.
Batterie de campagne de Toronto, 4 canons, major Gray.
Batterie de campagne de Hamilton, 4 canons, capitaine McMahon.
Détachements de Wellington et Ontario, major Macdonald.

Artillerie et génie—Commandés par le lt.-colonel Scoble.

Batterie " A," major Holmes.
Batterie de place de Toronto, capitaine Gibson.
Compagnie du génie du 2e district militaire, lt.-colonel Scoble.
Génie de Montréal, détachement.

Brigade de carabiniers.—Commandés par le lt.-colonel Denison, major de brigade.

2me bataillon, carabiniers Queen's Own, lt.-colonel Skinner.
3me " Victoria, lt.-colonel Whitehead.
20me " Halton, lt.-colonel Allan.
38me " Brant, lt.-colonel Dickie.

Brigade d'infanterie—Commandée par le lt.-colonel Skinner.

7me bataillon d'infanterie légère de London, lt.-colonel Walker.
10me " Royals, major Shaw.
13me " Hamilton, lt.-colonel Skinner.
31me " Grey, lt.-colonel Brodie.
46me " Durham-Est, lt.-colonel Williams.

Ces troupes s'étant formées en ligne sous le commandement du lieutenant-général sir E. Selby Smyth, C.C.M.G., reçurent la société vice-royale à midi par un salut royal

Les rangs ayant été inspectés par Son Excellence le gouverneur-général e S.A.R. la princesse Louise, la division défila en ordre de revue, la cavalerie et les batteries d'artillerie au pas, au trot et au galop, et l'infanterie en colonne et quart de colonne.

La division fut ensuite formée en ligne de colonne à courts intervalles et s'avança en ordre de revue, s'arrêta et fit un salut royal, après quoi Son Excellence s'avança et voulut bien exprimer son approbation de l'apparence martiale des troupes et de la manière dont elles avaient fait les évolutions.

Le commandant en-chef publia un ordre du jour, le 19 septembre dernier, dans lequel il remerciait l'état-major, les officiers de régiment et les hommes réunis à Toronto le 9 du même mois.

ETAT-MAJOR.

Lt.-colonel Durie, S.A.G., district militaire n° 2.
Lt.-colonel Taylor, S.A.G., district militaire n° 1.
Lt.-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie.
Lt.-colonel Villiers, major de brigade,
Major Smith, 47e bataillon, A.D.C.................................. } Au lt.-géné.
Lt. Heward, garde du corps du gouverneur-général, estafette } commandant.

J'éprouve un grand plaisir à signaler l'empressement avec lequel les corps suivants—du district militaire n° 2, ainsi que les bataillons et corps de comté en dehors de la ville de Toronto, dans mon district—se sont assemblés à Toronto dans le but d'assister à cette revue, nonobstant le dérangement et les dépenses que cela devait entraîner pour eux.

District militaire n° 1.

Détachements des batteries de campagne de Wellington et Ontario.
7me bataillon, infanterie légère, London.

District militaire n° 2.

2me régiment de cavalerie, 2 escadrons.
Batterie de campagne, Hamilton.
13me bataillon, "
20me " Halton.
31me " Grey.
38me " Brant.

District militaire n° 3.

3me régiment de cavalerie, 2 escadrons.
Batterie "A" Kingston.
46me bataillon, Durham Est.

District militaire n° 5.

Petit détachement du corps de génie.
3me bataillon, Victoria.

Les dispositions prises par les compagnies de chemins de fer, savoir: le Grand Occidental, le Grand-Tronc, et celui de Toronto, Grey et Bruce, pour le transport des troupes de leurs dépôts locaux à Toronto, et pour leur retour aux époques fixées, étaient non seulement très libérales, mais furent aussi bien exécutées.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'il n'y a eu aucun accident et aucune plainte.

Il n'est que juste envers la ville de Toronto de dire que le maire et la corporation avaient voté une somme de $700, qui fut remise au lieutenant-colonel Alger, pour être employée par moi à donner aux officiers et soldats des corps qui s'étaient rendus à Toronto pour la revue du 9 septembre, un goûter convenable, qui eut lieu le jour même sur la commune de la Garnison.

Le samedi, 20 septembre, la société vice-royale quitta l'hôtel du gouvernement escortée par les gardes du corps du gouverneur-général, pour se rendre à la station du Grand-Tronc, en route pour Ottawa. La batterie d'artillerie de campagne de

Toronto tira un salut royal pour la circonstance, et une garde d'honneur de 100 hommes du 10me Royals, avec drapeaux et musique, reçut la société vice-royale à la station avec les honneurs ordinaires.

J'ai l'honneur de transmettre sous ce pli la liste des corps qui se sont assemblés à Toronto le 9 septembre dernier (marquée A.)

37me bataillon—Haldimand.

Ce corps a été inspecté par le lieutenant-colonel Villiers, par mon ordre, le 19 septembre. J'ai l'honneur de transmettre le rapport de cet officier sous ce pli (marqué B.)

2me régiment de cavalerie.

J'ai inspecté l'escadron n° 1, de Sainte-Catherine, major Gregory, et l'escadron n° 6, de Queenston, capitaine Brown, sur la commune de Niagara, le 26 septembre.

Ce dernier avait fait ses excercices à Niagara, et le premier à Sainte-Catherine, mais il se transporta à Niagara pour l'inspection. L'apparence générale des hommes, chevaux et harnachements était très bonne. Les deux escadrons s'acquittèrent assez bien de plusieurs évolutions de cavalerie, sous le commandement du major Gregory. L'on voit que l'escadron n°. 6 aurait grand besoin d'un bon instructeur. Les officiers qui le commandent, ainsi que plusieurs autres officiers du régiment, seraient bien aises d'apprendre la manœuvre, afin de pouvoir obtenir des certificats de cavalerie, mais la difficulté est de savoir comment y parvenir.

Le lieutenant-colonel Villiers inspecta à leurs dépôts respectifs, après leurs exercices annuels, l'escadron n° 4, de Grimsby, capitaine Patterson, le 28 août,—l'escadron n° 5, de Burford, capitaine Marshall, le 27 septembre, et l'escadron n° 6, de Welland, capitaine Buchan, le 1er octobre. Cet officier fait un rapport favorable sur ces troupes, leurs armes et fourniments ; il dit que les harnachements et habillements était propres et en assez bon état, que les harnachements sont fort usés, et que les hommes sont bien montés et manœuvrent assez bien.

20me bataillon.

Ce régiment s'est assemblé au quartiers-généraux du régiment à Georgetown, et y fit les exercices annuels en campement sous les ordres du lieutenant-colonel Murray. J'inclus sous ce pli le rapport de cet officier (marqué C), sur la manière dont les manœuvres ont été faites, et je me permettrai de signaler à l'attention de qui de droit quelques-unes de ses observations. Ce régiment fut passé en revue devant Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse royale le 9 septembre à Toronto.

31me bataillon.

Ce régiment s'assembla à Owen-Sound, son quartier-général, le 1er septembre, où il campa sous les ordres du lieutenant-colonel Brodie. Le camp fut levé le 8. Le régiment se rendit à Toronto le même soir, par le chemin de fer de Toronto à Grey et Bruce, avec tout son équipage de campement, et monta ses tentes dans la commune de la Garnison. Il fut passé en revue le 9, devant Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale, et les compagnies retournèrent à leurs dépôts respectifs le lendemain, 10 septembre.

36me bataillon.

Ce régiment obtint la permission de différer ses exercices annuels jusqu'au mois de juin prochain, à la demande de son commandant, le lieutenant-colonel Scott.

38me bataillon.

Les compagnies nos 1, 5 et 6 de ce bataillon firent leurs exercices annuels au camp établi aux quartiers-généraux du régiment, Brantford, en commençant le 4 septembre, sous le commandement du lieutenant-colonel Dickie. Ce régiment (six compagnies) se rendit à Toronto le 9, et fut passé en revue devant Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise.

BATAILLONS URBAINS.

10e Royals.

Ce régiment s'assembla à la salle d'exercice sous le lieutenant-colonel Stollery dans la soirée du 4 de ce mois, après avoir accompli ses exercices annuels, pour l'inspection des armes, fourniments et habillements, et pour être passé en revue par le lieutenant-colonel Alger. Ce régiment fit une excellente figure le jour de la grande revue, le 9 septembre.

Le mauvais temps—un fort abat de neige venant d'avoir lieu—rendait les manœuvres difficiles au dehors, et par conséquent peu satisfaisantes.

Ce régiment était très nombreux à l'appel. Les armes, accoutrements et uniformes étaient propres et en bon ordre. Il est composé de jeunes gens de bonne stature, qui paraissaient très bien avec leurs casques neufs. Je n'ai pas pu juger de ses manœuvres, car la salle d'exercice est trop petite. Le maniement des armes, sous le major Shaw, et les feux, sous le capitaine Patterson, furent assez bien exécutés. Ce régiment était commandé par le major Shaw le jour de la revue, le lieutenant-colonel Stollery ayant éprouvé un accident sur le terrain.

2e bataillon—" Queen's Own Rifles."

Ce régiment se réunit à la salle d'exercice dans la soirée du 5 de ce mois, sous le commandement du lieutenant-colonel Otter, après avoir terminé ses exercices annuels. Il faisait encore mauvais temps.

Ce régiment était très nombreux. D'après les bordereaux de solde reçus, 29 officiers et 523 sous-officiers et soldats sont inscrits comme ayant fait l'exercice annuel cette année.

Le régiment paraissait très-bien et avait vraiment l'air militaire: *tout en bon ordre.* A en juger d'après la manière dont les évolutions de compagnie furent exécutées, je puis dire que le régiment est dans une condition de grande efficacité. Ce régiment fut passé en revue par le lieutenant.-colonel Alger. J'inspectai les salles d'armes, les livres des compagnies et ceux du régiment. On paraît y avoir apporté beaucoup de soin. Chaque compagnie avait une série de livres complète, et les inscriptions y étaient faites correctement. Les livres du régiment étaient également bien tenus.

Je dois dire que l'officier commandant de ce régiment mérite des éloges particuliers pour la manière dont tout ce qui se rattache au régiment est conduit.

13*e bataillon—" Hamilton."*—Lieut.-colonel Skinner, commandant.

J'ai inspecté ce régiment dans l'après-midi du 6 novembre, dans la salle d'exercice, car le temps était encore trop mauvais pour le faire au dehors. Ce régiment est composé de six compagnies bien équipées, de jeunes gens de bonne mine.

Le régiment avait l'air très militaire; les armes, fourniments et uniformes étaient propres et en bon ordre

Le maniement des armes et les exercices du feu furent bien exécutés sous le commandement du lieutenant-colonel Gibson

Le lieutenant-colonel Irwin, major du régiment, lui fit faire plusieurs évolutions, malgré le peu d'espace, dont il s'acquitta à merveille. J'éprouve un vrai plaisir à faire un rapport favorable de ce régiment.

La demi-batterie d'artillerie du Sault Sainte-Marie et le 19e bataillon (de Lincoln) n'ont pas encore été inspectés, mais ce sont les derniers qui restent pour terminer les inspections de ce district.

Je dois de nouveau respectueusement insister sur le grand besoin que l'on éprouve d'avoir l'occasion d'acquérir la connaissance nécessaire de la manœuvre et du maniement des armes à feu, et sur le manque de bons instructeurs, surtout dans les bataillons de comté, lorsqu'ils font les exercices annuels.

L'établissement d'écoles militaires ajouterait beaucoup à l'efficacité de la milice dans mon district, car il est presque impossible de remplacer les instructeurs capables, qui se font de plus en plus rares tous les ans.

Il ne paraît pas y avoir de réduction dans l'effectif des corps que la loi autorise à faire les exercices annuels; au contraire, le chiffre autorisé pour mon district—3,400 de tous grades—sera dépassé.

La grande difficulté, surtout pour les bataillons ruraux, gît dans le fait que le régiment est composé de compagnies de toutes les parties du comté. Lorsque le régiment est réuni à ses quartiers-généraux, quelques-unes de ces compagnies peuvent être trop nombreuses; et comme les membres de ces compagnies peuvent être venus de 15 ou 20 milles, il devient difficile de choisir ceux qu'il faut renvoyer.

Je suis heureux de pouvoir dire que les membres de ce régiment continuent de présenter la plus belle apparence sous le rapport du physique.

J'éprouve aussi la plus grande satisfaction à pouvoir faire rapport que les officiers d'état-major de ce district se sont acquittés de leurs devoirs de la manière la plus irréprochable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

W. S. DURIE, lieut.-colonel.
Sous-adjudant-général.
District militaire n° 2.

A l'adjudant-général de milice,
Quartier-général, Ottawa.

A.

Relevé des corps de la milice active assemblés à Toronto pour une revue le 9 septembre 1879.

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.	Chevaux.	Canons.	Remarques.
Cavalerie.						
Garde du corps du gouvern.-général	5	81	86	70		
2e régiment de cavalerie (2 escadrons)	4	72	76	65		
3e " " (2 ")	6	67	73	65		
Total	15	220	235	200		
Batteries d'artillerie de campagne.						
Batterie "A"	3	22	25	12	2	
Batterie de campagne de Toronto	6	72	78	28	4	
" Hamilton	4	60	64	28	4	
" Wellington } " Ontario }	6	35	41			
Total	19	189	208	68	10	
Artillerie et génie.						
Batterie "A"	4	86	90			
Batterie de place de Toronto	1	40	41			
Cie du génie du dist. militaire nº 2	4	73	77	8		
" de Montréal	.. ...	8	8			
Total	9	207	216	8		
Brigade des carabiniers.						
2e bataillon	20	412	442	5		
3e "	26	348	374	5		
20e "	20	269	289	4		
38e "	15	249	264	4		
Total	91	1,278	1,369	18		
Brigade écarlate.						
7e bataillon	28	332	360	5		
10e "	20	239	259	4		
13e "	17	242	259	4		
31e "	19	322	341	2		
46e "	19	264	283	5		
Total	103	1,399	1,502	20		
Etat-major de division	7	......	7	7		
Grand total	244	3,293	3,537	321	10	

W. S. DURIE, lieut.-colonel,
Sous-adjutant-général,
District militaire nº 2.

L'adjudant-général de la milice,
Ottawa.

(B.)

Bureau de la Brigade,
Hamilton, 22 septembre 1879.

Monsieur,—Conformément à vos ordres, je me suis rendu à York le 19 de ce mois, afin d'inspecter le 37e bataillon, commandé par le lieut.-col. Davis.

Le bataillon se composait de 18 officiers et 260 sous-officiers et soldats, et de quatre chevaux.

Le payeur du district fit l'appel du régiment, après quoi je commençai l'inspection.

1. J'inspectai chaque compagnie et trouvai les habillements neufs et en bon état; les armes et équipements étaient parfaitement propres.

2. Le régiment défila en colonne et quart de colonne, ce qui fut très bien fait; la marche était excellente.

3. Le maniement des armes fut extrêmement bien exécuté.

4. Le lieut.-col. Davis et l'adjudant Tuck firent alors évoluer le régiment—comme avancer en ligne, se diviser en colonne par la droite, revenir en ligne, se retirer par quatre de front de la droite des compagnies, etc. Tous ces mouvements furent très bien exécutés, si l'on considère le peu de temps donné aux exercices.

5. Le campement était bien établi et très propre.

6. Les rations ont coûté environ 20cts par jour et par tête, et tous en furent satisfaits.

7. Avant de terminer, je ne dois pas omettre de mentionner l'excellent corps de tambours et fibres; son jeu est très bon et doit être la cause que le régiment marche si bien.

Le lieut.-col. Davis a introduit une excellente discipline dans son régiment, et il mérite des éloges pour ses efforts infatigables à maintenir un bon bataillon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. V. VILLIERS, lieut.-colonel,
Major de brigade.

Au sous-adjudant-général,
Milice, Toronto.

(C.)

Compte-rendu de l'exercice annuel, 1879–80, *du* 20*e bataillon, campé à Georgetown du* 4 *au* 10 *de septembre, ces deux jours inclusivement.*

EFFECTIF.

Etat-major.				Capt.	Sub.	Sergts.	Tromp.	Soldats.
Lieut.-colonel....	1	Cie n° 1	......	1	1	4	1	55
Major..............	1	Cie n° 2	......	1	1	3	1	35
Adjudant..........	1	Cie n° 3	......	1	1	4	1	37
Chirurgien	1	Cie n° 4	......	1	......	3	1	20
Payeur............	1	Cie n° 5	......	1	1	3	1	36
Quartier-maître..	1	Cie n° 6	......	1	1	3	1	35
	.....	Cie n° 7	......	1	1	3	1	38
	6			7	6	23	7	256

Les compagnies n°s 2, 3 et 4 se rendirent à pied au campement, qui se trouvait à moins de cinq milles du quartier-général. Les n°s 1, 5, 6 et 7 arrivèrent par chemin de fer, toutes étant rendues au camp à 9 h. du matin le 4 septembre.

Les tentes furent montées et le dîner des hommes préparé, après quoi l'on fit des exercices de peloton et de compagnie durant l'après-midi du même jour. Le reste du temps, il y eut trois exercices par jour, de deux heures chaque, excepté le jour de la revue de Toronto, que le régiment passa sur la Commune de la Garnison depuis son arrivée le matin jusqu'à son départ par le train de 5 h. p.m. Je suis heureux de dire qu'il n'y eut aucun accident quelconque, et que le régiment arriva au camp en bon ordre à 8 h. du matin.

La nouvelle distribution d'habillements eut lieu, et les hommes en furent très satisfaits, car ils étaient de meilleure qualité et leur allaient mieux que les premiers qu'ils avaient reçus. Le bonnet de police n'est pas populaire comme coiffure, quoique celui-ci ait l'air plus élégant que le premier.

Les rations étaient d'excellente qualité, et elles ont coûté 25 cts par jour. Personne ne s'en est plaint.

Le lieutenant-colonel Alger, payeur du district, vint au camp le samedi, 6 septembre, lorsqu'une parade eut lieu, et les cadres furent trouvés exacts.

Le régiment a un excellent corps de musique, composé de 30 membres, dont 26 étaient présents aux exercices.

Il n'y a pas eu de maladies graves, et tous les hommes furent déclarés propres au service, excepté un, qui fut renvoyé chez lui. Le nouveau chirurgien a été très attentif à son devoir.

Les officiers remplirent leurs devoirs avec célérité. et tous étaient présents excepté le lieutenant Curry, de la compagnie n° 4. Cet officier promit de se présenter, à l'examen, mais j'ai tout lieu croire qu'il n'en a pas l'intention.

Les autres candidats étaient prêts à subir leur examen, mais il ne put avoir lieu à cause de la visite vice-royale à Toronto, et ils se soumirent volontiers à ce contretemps. Cependant, je leur dis qu'ils auraient bientôt l'occasion de faire constater leur compétence.

Pendant que j'en suis sur ce sujet, je me permettrai de faire une suggestion respectueuse, qui est en partie le fruit de mes propres observations, et en partie celui d'une consultation avec mes officiers.

J'ai remarqué que chaque fois que des compagnies sont commandées par des officiers intelligents et énergiques, secondés par des sous-officiers capables et actifs, qui comprennent bien leur besogne, tout va bien ; mais dans le cas contraire, la compagnie est paresseuse, mal exercée et ne porte aucun intérêt à l'accomplissement de ses devoirs. L'efficacité d'une compagnie dépend donc en grande partie des aptitudes des sous-officiers.

Comme mon propre régiment n'est pas absolument à l'abri de tout reproche sous ce rapport, plusieurs officiers porteurs de certificats de deuxième classe de l'école militaire, et des sous-officiers qui ne possédaient aucun certificat de capacité, m'ont exprimé, pendant les exercices, le regret qu'il n'y eût pas d'école d'instruction militaire à Toronto, en manifestant l'intention de fréquenter une école de ce genre s'il devenait possible aux autorités locales d'en ouvrir une dans cette ville.

Ils disent que l'état-major actuel à Toronto, avec l'aide d'un bon instructeur, (comme le sergent Cavallier, par exemple,) qui tous ont à cœur le succès de la milice volontaire, serait suffisant pour conduire l'école, mais que l'on ne devrait y admettre que des officiers et sous-officiers servant réellement avec leurs corps. Il est de fait que beaucoup de ceux qui ont obtenu des certificats de seconde classe il y a quelques années se sont rouillés depuis, ont négligé d'étudier leur code d'exercice, et seraient bien aises de pouvoir passer quelques semaines à travailler avec de bons instructeurs.

J'espère n'avoir pas outrepassé mon devoir en parlant de cette question, car je suis convaincu qu'elle est de la plus haute importance pour le succès futur de la milice, et que la légère dépense qu'il faudrait faire ne sera pas un obstacle à la réouverture de l'école.

L'équipage de campement a été envoyé au garde-magasin à Toronto. Je regrette de voir qu'il manque quatre couvertures. Je crois que le reste est au complet, à l'exception des piquets de tentes, dont un certain nombre ont été brisés, à cause de la dureté de la terre.

Je vous transmets sous ce pli les comptes des dépenses indispensables.

Je ne dois pas oublier de mentionner que le lieutenant-colonel titulaire Allan m'a été d'un grand secours durant le campement, car tous les exercices sont retombés sur lui, à cause de mon incapacité à monter à cheval par suite d'une entorse que je m'étais donnée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. MURRAY, lieut.-colonel,
Commandant le 23e bataillon.

Au sous-adjudant général,
District militaire n° 2,
Toronto.

BUREAU DE BRIGADE.
HAMILTON, 4 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai inspecté aujourd'hui les compagnies suivantes du 19e bataillon, lors de leurs exercices annuels à Saite-Catherine, savoir : n°s 2, 3, 4, 5 et 6. Après que le payeur eut fait l'appel des hommes, le bataillon défila, fit le maniement des armes et l'exercice du feu, tourna en colonne, se déploya par la gauche, se reforma en colonne, outre plusieurs évolutions par quatre de front.

La manœuvre n'a pas été satisfaisante. Deux compagnies rurales ne connaissaient pas les évolutions, et il y avait une différence sensible entre elles et les compagnies de Sainte-Catherine, qui manœuvraient bien ensemble, ce qui prouve clairement que les exercices de compagnies à leurs dépôts locaux ne sont pas satisfaisants. Je recommanderais donc qu'à l'avenir toutes les compagnies du dehors fussent amenées au quartier-général du bataillon pour les exercices annuels.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. V. VILLIERS, lieut.-colonel,
Major de brigade.

Au sous-adjudant général intérimaire,
Milice, Toronto.

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,
KINGSTON, 4 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du lieutenant-général commandant, mon rapport annuel pour 1879 sur l'état de la milice dans le district militaire n° 3.

Le nombre des officiers, sous-officiers et soldats autorisés, par les ordres généraux (13) du 31 mai 1879, à recevoir une solde pour les exercices dans le district placé sous mon commandement, en 1879-80, était de 2,150.

En conséquence, les corps qui suivent furent appelés à faire les exercices, savoir :—

3e rég. de cavalerie, deux escadrons.
4e " " "
Batterie de campagne de Kingston.
" " Durham.
Batterie de place de Napanee.

14e bataillon
15e "
16e "
40e " deux compagnies.
46e "
47e " six compagnies.
49e " deux "
57e "

Tous les corps ci-dessus ont fait l'exercice, à l'exception de la batterie d'artillerie de place de Napanee.

Les corps suivants furent exemptés des exercices pour 1879-80, savoir :—

3e rég. de cavalerie, un escadron.
4e " " deux escadrons.
Batterie de place de Cobourg.
" " Port-Hope.
" " Trenton.
40e bataillon, sept compagnies.
45e "
47e " une compagnie.
49e " quatre compagnies.

CAVALERIE.

3e régiment provisoire.

Deux escadrons de ce régiment ont campé à Cobourg le 1er septembre et firent leurs exercices en huit jours. Ces escadrons se sont rendus de leur dépôt au quartier-général du régiment, celui de Port-Hope ayant marché une distance de sept milles, et celui de Peterborough trente-trois milles. Le camp fut dressé sur le terrain de la société d'agriculture, à Cobourg, qui convenait parfaitement à cette fin, et les hangars à bestiaux servirent d'écuries pour les chevaux. Les hommes reçurent d'excellentes rations, qui ont coûté 30 cts, et leur conduite a été des meilleures dans le camp. Le lieutenant-colonel Boulton commandait le camp et accompagna ces escadrons à Toronto, où il prit le commandement de la brigade de cavalerie à la revue. Je les inspectai le 9 septembre, avant leur départ pour Toronto, où ils allaient assister à la revue faite devant Son Excellence le gouverneur général et S.A.R. la princesse Louise. L'escadron de Peterborough, commandé par le lieutenant-colonel à brevet H. Rogers, était très propre et bien monté. Celui de Port-Hope, commandé par le capitaine Williams, n'avait pas une aussi belle apparence, parce que les équipements étaient incomplets et les uniformes vieux et fort usés. Un train spécial a été fourni par le chemin de fer Grand-Tronc pour le transport des troupes de mon district à Toronto. L'embarquement eut lieu avec ordre et sans accident, et leur apparence à la revue, si l'on en croit les journaux, leur a mérité des éloges flatteurs. J'éprouve un grand plaisir à transmettre le rapport (marqué "A") du lieutenant-colonel à brevet H. Rogers, qui donne un compte-rendu détaillé de sa marche, etc., de Peterborough à Cobourg. Je regrette de dire qu'un cheval appartenant à l'un des soldats de Port-Hope est mort par suite de la rupture d'un vaisseau sanguin à la revue. Une enquête eut lieu sur ce fait, et le propriétaire reçut une indemnité de $100 pour cette perte.

4me régiment provisoire.

Les escadrons de Kingston et Napanee de ce régiment ont fait leurs exercices annuels en six jours, le premier à Five-Mile-House, et le dernier à Napanee. Les soldats de l'escadron de Kingston furent logés chez les cultivateurs des environs de

Five-Mile House. Une distribution de couvertures fut autorisée, mais par suite d'un retard dans la demande, l'ordre arriva tard et les officiers résolurent de s'en passer. L'escadron se montra très bien lors de mon inspection le 28 juin, et fit les exercices d'une manière très satisfaisante. Les chevaux étaient passables, la buffleterie propres et les harnachements assez nets. Cet escadron s'acquitta très bien du maniement du sabre. J'inspectai l'escadron de Napanee le 30 juin; la buffleterie, à l'exception des gibernes, était assez propre, ainsi que les harnachements. La plupart des chevaux étaient beaux, quoique quelques-uns fussent un peu petits. Les hommes paradèrent bien et firent les exercices d'une manière satisfaisante. Ils furent logés aux hôtels de la ville à $1 par jour, et leur conduite fut excellente. Je regrette de dire que le cavalier J. Joyst éprouva un accident, ayant été jeté à bas de son cheval et s'étant cassé une jambe. Un conseil se réunit pour s'enquérir de l'affaire, et la victime reçut une indemnité.

ARTILLERIE.

Les deux batteries d'artillerie de campagne firent leurs exercices en camp et furent inspectées par l'inspecteur de l'artillerie, qui me demanda de l'accompagner lorsqu'il inspecta la batterie de campagne de Kingston, et j'éprouve un grand plaisir de pouvoir dire que je n'ai jamais vu cette batterie mieux paraître ou mieux manœuvrer depuis que j'ai pris le commandement de ce district. La batterie de campagne de Napanee ne fit pas d'exercices, le capitaine Hooper faisant rapport que la maladie dans sa famille l'avait empêché d'assembler ses hommes.

INFANTERIE.

14e bataillon.

Ce régiment fit ses exercices annuels le soir, en commençant à bonne heure en juin, et fut inspecté le 9 juillet. Ce régiment paraissait remarquablement bien; les armes, fourniments et uniformes étaient très propres. Les évolutions de parade furent remarquablement bien exécutées, le maniement des armes et le feu étant faits avec précision sous le commandement du major Smythe. Le défilé fut très bon, surtout celui des compagnies nos 1 et 5; toutes les évolutions de bataillon et d'éclaireurs furent bien exécutées, ce qui prouve que les hommes avaient été parfaitement exercés. Plusieurs officiers furent appelés à faire évoluer le bataillon, et ils le firent à mon entière satisfaction. Le lieutenant-colonel Kerr et ses officiers méritent des éloges pour l'efficacité de leur corps. L'équipement du bataillon est en excellent ordre, et quoique les uniformes soient en usage depuis 1877, je suis heureux de pouvoir dire qu'il ne manquait pas un article, ce qui montre ce que l'on peut faire quand les officiers et les hommes sont déterminés à remplir leur devoir. Dans le cas actuel, le quartier-maître Spriggs est chargé du soin des habillements, et il mérite des éloges pour l'attention qu'il porte à ses devoirs, pour lesquels il ne reçoit aucune rémunération particulière; le sergeant Pidgeon, qui a le soin des armes et des fourniments, les entretient aussi dans la plus grande propreté. Les officiers ont acheté des casques pour leurs hommes, et l'équipement de ce bataillon est complet sous tous rapports. Il n'y avait que très peu de recrues dans les rangs cette année, et pas une seule dans la compagnie n° 1, ce qui prouve que le service dans ce corps est très populaire. Plusieurs compagnies se sont réunies pour s'exercer le soir, l'hiver dernier, et j'espère qu'elles pourront encore le faire.

Je désirais beaucoup que ce régiment prît part à la revue à Toronto, mais cela fut impossible, en partie à cause de la dépense, car les officiers avaient déjà dépensé de fortes sommes pour acheter des casques et d'autres effets à leurs hommes. J'espère, cependant, que dans le cas où des troupes de différents districts seraient encore passés en revue dans quelqu'une de nos grandes villes, le 14e pourra être l'un de ceux qui seront choisis.

15e bataillon.

Ce bataillon alla camper à la pointe Mississagua, environ cinq milles de Belleville, où il s'exerça pendant huit jours et fut inspecté le 4 septembre. Ce

régiment ne paraissait pas aussi bien que l'année dernière, car les habillements étaient sales, les ceinturons et gibernes aussi, et les armes médiocrement nettes. Le major Henderson fit faire le maniement des armes et l'exercice du feu, qui furent assez médiocres, de même que les évolutions de bataillon. Je remarquai plusieurs hommes de stature inférieure dans les rangs. Les capitaines firent faire table commune à leurs compagnies, et les rations coûtèrent 24 cts. La conduite des hommes a été bonne, et il n'y a eu aucune plainte. Le temps était très pluvieux la nuit avant l'inspection, et le vent était tellement violent dans la matinée que les hommes ne pouvaient entendre les commandements, ce qui explique peut-être leur manque d'ensemble ainsi que l'état de leurs accoutrements. Ce bataillon reçut des habillements neufs en 1877, mais je regrette de dire qu'il en manque beaucoup—pas moins de 119 capotes avaient disparu lors de la dernière inspection des habillements. Le système suivi jusqu'ici n'a pas bien fonctionné, car on a trop facilement laissé les hommes emporter leurs effets de la salle, ce qui explique les nombreuses pertes. L'on a adopté un nouveau plan par lequel les capitaines auront la charge et la responsabilité des équipements de leurs compagnies respectives. J'espère donc pouvoir, l'an prochain, faire rapport d'une très grande amélioration dans l'économie interne du corps. A mon dernier passage à Brockville, j'inspectai la salle d'armes du capitaine Blaecker, et j'ai été très satisfait de la manière dont elle est tenue. Il a été établi une salle de lecture pour l'usage des membres de la compagnie dans la soirée, les officiers fournissant des journaux et publications périodiques à leurs propres frais. On me dit que d'autres capitaines se proposent de suivre le bon exemple du capitaine Blaecker. Un sergent-instructeur capable a été employé, et deux des compagnies sont convenues de former un fonds commun avec leur solde entière, afin d'améliorer leur équipement. Par ce moyen, j'espère que le 15e sera bientôt aussi efficace que n'importe quel autre corps du district. J'ai remarqué un progrès sensible dans la musique, qui promet de devenir très bonne.

16e bataillon.

Les compagnies de ce bataillon ont fait leurs exercices à leurs dépôts locaux, et celles de Milford se sont rendues à Pictou pour l'instruction, qui eut lieu le 4 novembre. La parade se fit sous le commandement du lieut.-col. titulaire Bog. Ces compagnies avaient bonne mine; leurs armes et fourniments étaient nets et en bon ordre. Le maniement des armes, les feux et les évolutions de bataillon furent réellement très passables.

Les compagnies de Pictou paraissaient et manœuvraient le mieux. La musique du régiment était présente et joua très bien pour un jeune orchestre. Le lendemain matin, j'inspectai les deux dernières compagnies du bataillon à Roblin's Mills. Les armes et fourniments étaient assez propres; le maniement des armes et l'exercice du feu furent médiocres; les évolutions de compagnie passables. Le physique de ce bataillon est très beau. Je dois des remerciements au lieut.-col. Bog, qui m'accompagna dans ma tournée d'inspection et qui s'est montré très zélé en faisant les arrangements pour l'instruction du bataillon cette année.

40me bataillon.

Deux compagnies de ce bataillon se sont exercées à leurs dépôts. J'inspectai la compagnie du capitaine Bonnycastle à Campbellford le 14 octobre. Les armes et fourniments étaient propres; les habillements vieux et usés, mais bien entretenus. Le maniement des armes et le feu assez bons, de même que les évolutions de compagnie. Le même jour, j'inspectai la compagnie du capitaine Vars à Colborne. Les armes et fourniments étaient propres; le maniement des armes et le feu et les évolutions de compagnie très passables. Le physique de ces deux compagnies est excellent.

46me bataillon.

Ce bataillon fit ses exercices en camp à Port-Hope, et je l'inspectai le 8 septembre, avant son départ pour Toronto, où il devait prendre part à la revue devant

Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise. Le régiment se présenta magnifiquement net, chaque homme étant correctement équipé. Il fallait que le régiment partît par train spécial à 1 heure, p. m., en sorte qu'il ne put faire d'évolutions, et j'ai dû me contenter de le voir défiler, ce qu'il fit avec beaucoup d'ensemble. Le physique et l'apparence générale des hommes étaient splendides, et je ne crois pas qu'il y ait un plus beau bataillon dans toute la Confédération. D'après tous les rapports, le régiment se conduisit très honorablement à la revue à Toronto, et j'espère que l'on me permettra de citer quelques extraits de journaux qui réflètent l'opinion publique à son sujet. Le *Times* d'Hamilton, en parlant de la revue, disait ce qui suit : " Aucun bataillon n'avait meilleure apparence ou ne marchait mieux que le 46me de Port-Hope, commandé par le lieutenant-colonel Arthur Williams, M. P. Les officiers d'état-major étaient bien montés, et les officiers de compagnie connaissaient tous bien leur besogne, et ils saluaient bien. Les hommes marchaient avec aplomb, et la musique était excellente. Sans vouloir entrer dans les détails, nous devons cependant décerner la palme—au moins celle de la " Brigade Ecarlate"—au 46me." Un autre journal dit :— " Nous sommes heureux de dire que le 46me était l'un des meilleurs sur le terrain ;" et encore : " Nous apprenons que les évolutions du 46me, à la dernière revue de Toronto, ont été telles qu'elles attiraient les applaudissements de tous les spectateurs. On dit que sa marche était surtout excellente—les compagnies n°s 1 et 2, commandées par les capitaines Ward et Dingwall, se faisant particulièrement remarquer. Nous félicitons le colonel Williams et ses officiers sur l'efficacité de leurs troupes."

47e *bataillon.*

Les compagnies de ce régiment firent les exercices à leurs dépôts. J'inspectai la compagnie n° 1 au village de Battersea le 27 de juin. Les armes étaient nettes, les fourniments assez propres, et les uniformes vieux et usés. Le maniement des armes et l'exercice du feu furent très passablement exécutés ; la marche et les évolutions de compagnie très bonnes. Les exercices se firent pendant six jours, et six heures par jour. J'inspectai la compagnie n° 2 au village d'Inverary le 2 juillet. Les armes et fourniments étaient passablement nets ; les uniformes vieux et usés ; maniement des armes et feu assez bien faits, ainsi que la marche, les évolutions de compagnie et le déploiement en tirailleurs. Les exercices furent faits en six jours. J'inspectai la compagnie n° 3 à Elginburg le 13 de septembre. Armes et fourniments nets ; uniformes vieux ; maniement des armes, exercices du feu et évolutions de compagnie très passables. Les exercices de cette compagnie se firent en six jours. J'inspectai la compagnie n° 4 au village de Portsmouth le 5 août. Les armes et fourniments étaient très nets, et les uniformes en bon état ; le maniement des armes et le feu furent très bien exécutés, ainsi que la marche et les évolutions de compagnie. Les exercices furent faits le soir, en commençant le 7 juillet. Les habillements de cette compagnie sont en usage depuis la période réglementaire et sont encore en excellent ordre, et le capitaine Kelly mérite des éloges pour le soin qu'il prend de son équipement. J'inspectai la compagnie n° 5 à Barriefield le 2 juillet. Les armes, fourniments et uniformes étaient excessivement propres, et bien que les tuniques servent depuis dix ans, elles sont encore en excellent ordre. Des prix furent donnés par les officiers aux trois hommes les plus propres dans les rangs, et je fus invité à en faire le choix, mais comme tous étaient très propres, cette tâche devenait fort difficile, et il me fallut inspecter les rangs deux ou trois fois avant de rendre une décision. Le maniement des armes et le feu furent très bien exécutés, ainsi que les évolutions de compagnie et d'éclaireurs, et le capitaine Byrne mérite d'être complimenté sur l'efficacité et la propreté de sa compagnie. Je puis dire en toute vérité que, durant toute mon expérience, je n'ai jamais inspecté une compagnie plus propre à la parade. Les exercices furent faits le soir, en commençant le 18 juin, et en y consacrant trois heures chaque soir. J'inspectai la compagnie n° 7 à Sydenham le 7 juillet. Cette compagnie n'a aujourd'hui en sa possession qu'une carabine courte et dix-huit longues, le reste ayant été remis à l'arsenal pour être

réparé. Toutes les carabines de cette compagnie ont besoin de réparations, et il a été donné ordre, il y a quelques mois, de les rapporter au magasin. Néanmoins, cet ordre n'a pas encore été exécuté. Les quelques armes en sa possession n'étaient pas très nettes lors de l'inspection ; les ceinturons étaient assez nets, mais les gibernes sales ; le maniement des armes et le feu furent médiocres ; la marche et les évolutions de compagnie, assez bien. Le capitaine Joyner n'a été réintégré que tout dernièrement au commandement de cette compagnie, après une absence de quelques années du service ; il est en conséquence rouillé et ne connaît pas la nouvelle manœuvre. Ce bataillon avait droit à de nouveaux habillements cette année, mais il ne put en avoir parce qu'il n'y en avait pas en magasin.

49me bataillon.

J'inspectai les compagnies urbaines de ce bataillon le 20 novembre. Il faisait si froid qu'il fallut faire l'inspection à l'hôtel-de-ville. Ces compagnies avaient très belle apparence ; leurs armes, fourniments et uniformes étaient remarquablement propres, et les manœuvres des deux compagnies furent très bien faites, surtout par le n° 1. Le capitaine et adjudant intérimaire Harrison leur firent faire les exercices du fusil et du tir, dont elles s'acquittèrent très bien. Il n'y avait pas grand'-place pour les évolutions, mais d'après ce que j'ai pu voir, je crois pouvoir dire qu'elles ont dû apporter une grande attention aux exercices. Je regrette de dire qu'en faisant l'appel de la compagnie n° 1, il s'y trouva deux hommes qui avaient fait l'exercice et avaient été payés avec le 15me bataillon, bien qu'ils fussent enrôlés et assermentés comme membres du 49me. Si les officiers supérieurs et les adjudants de bataillon, ainsi que les capitaines de compagnie, portaient un peu plus d'attention aux règlements relatifs à l'enrôlement des hommes, les irrégularités de ce genre ne pourraient pas avoir lieu dans les corps urbains.

57me bataillon.

Ce corps fit ses exercices aux dépôts des compagnies. Le 11 novembre j'inspectai trois compagnies à Peterborough. Il pleuvait tant qu'il fallut faire l'inspection dans la salle d'exercice, où il n'y avait pas beaucoup d'espace pour les évolutions de bataillon. Les armes et ceinturons étaient nets, mais pas les gibernes. La compagnie n° 1 était certainement la plus propre et la mieux dressée. Les habillements, à l'exception de ceux de la compagnie n° 2, étaient vieux et usés, et le bataillon a droit d'en avoir de nouveaux. La demande en a été faite au commencement de l'été, mais il n'y en avait pas alors dans le magasin du quartier-général, et en conséquence il n'en put être donné. Si les habillements auxquels elle avait droit avaient pu être fournis à temps, les exercices auraient été faits en campement, car le lieutenant-colonel Rogers désirait vivement réunir ses compagnies en bataillon. Les évolutions de compagnie et de bataillon furent très passables, ainsi que le maniement des armes et les feux, et je suis heureux de pouvoir signaler une amélioration marquée dans l'apparence du bataillon depuis la dernière inspection. Le lieutenant-colonel Rogers n'a pris le commandement que tout récemment, et il n'a pas encore eu le temps de faire toutes les réformes nécessaires pour mettre le régiment sur un bon pied. J'ai tout lieu de croire qu'avant la fin de l'année prochaine il s'opérera un grand changement dans la tenue de ce corps, et dans une grande ville comme Peterborough il ne devrait y avoir aucune difficulté à maintenir un excellent régiment. J'inspectai la compagnie de Norwood le 12 novembre. Les armes et fourniments étaient propres, mais les uniformes vieux et usés. Le maniement des armes et le feu furent bien exécutés, ainsi que les évolutions de compagnie et de tirailleurs. Dans l'après-midi du même jour, j'inspectai la compagnie d'Hastings. Les armes étaient nettes ; les fourniments, surtout les gibernes, seulement assez propres ; le maniement des armes médiocre ; le feu ne fut pas pratiqué ; le défilé et les évolutions de compagnie passables ; le déploiement en tirailleurs médiocre. Les hommes de cette compagnie forment un assez beau corps, et il ne leur manque qu'une bonne instruction pour en faire une aussi bonne compagnie que les autres. La compagnie de Keen fut inspectée par le lieutenant-colonel Rogers le 3 de ce mois, et il fait un rapport favorable de sa condition.

Salles d'exercice.

Dans mon dernier rapport, je disais qu'il y avait grand besoin de salles d'exercice à Belleville et Cobourg. Il y a aujourd'hui neuf compagnies à Belleville, dont six du 15e bataillon et trois du 49e, et il n'y a aucun édifice assez grand pour que plus d'une compagnie puisse s'exercer à la fois. J'espère donc que le gouvernement prendra des mesures pour faire construire une bonne salle d'exercice en cette ville, car elle est devenue très nécessaire pour que les compagnies puissent s'exercer durant l'hiver. Des réparations considérables ont été faites à la salle d'exercice de Port-Hope, et elle est maintenant en très bon état. Les salles de Peterborough, Norwood et Hastings ont besoin de réparations, et j'ai chargé le lieut.-col. Rogers de soumettre une estimation du coût probable des réparations qu'il faudrait faire à ces bâtiments. Je recommande instamment le translation de la salle d'exercice de Lifford à Bethany.

Conseils d'examen.

Des conseils d'examen se sont réunis deux fois dans mon district cette année. et onze candidats se sont présentés à l'examen pour obtenir des certificats ; sept ont passé—trois obtenant des certificats de première classe, et quatre de seconde.

Associations de tir.

Il s'est formé une nouvelle association à Belleville, et elle demandera probablement un octroi au gouvernement l'an prochain. Je tins une assemblée cet automne, et j'ai transmis le rapport exigé par les règlements. Des blancs de rapports ont été envoyés aux présidents de toutes les associations de carabiniers dans mon district, mais jusqu'ici je n'en ai encore reçu que trois à temps pour être transmis avec le compte-rendu actuel, savoir : Bowmanville, Peterborough et Cobourg ; je transmettrai les autres à mesure que je les recevrai.

Gardes d'honneur.

S. E. le gouverneur-général et S. A. R. la princesse Louise firent une visite officielle à Kingston en passant. A l'arrivée des illustres visiteurs, le 14e bataillon fournit la garde d'honneur, et l'escadron de Kingston du 4e régiment de cavalerie fournit l'escorte. Ce soir-là, S. A. R. reçut, et les élèves du collége militaire formèrent la garde d'honneur, le lieutenant-colonel Hewett les ayant mis à ma disposition pour ce service. Le lendemain matin, Son Excellence, accompagnée de S. A. R., posa la première pierre du nouvel édifice du Queen's College, et les élèves, le 14e bataillon et l'escadron de Kingston, du 4e de cavalerie, furent encore de service. Dans l'après-midi du 31 mai, Son Excellence et S. A. R. la princesse Louise se rendirent au collége militaire royal pour assister à la revue commandée par le lieutenant colonel Hewett, I. R., les élèves du collége, la batterie " A " et deux compagnies du 14e bataillon paradant pour l'occasion, le 4e de cavalerie fournissant encore l'escorte. En sus des services ci-dessus, le 14e bataillon fournit la garde montée à la résidence du lieut.-col. Kirkpatrick, M. P., pendant deux jours, pour relever les hommes de la batterie " A," qui purent à peine dormir trois nuits. Tous ces services furent accomplis sans aucune rémunération, sauf deux jours de solde accordée aux douze hommes qui formaient l'escorte. Je suis heureux de dire que Son Excellence voulut bien exprimer son approbation de la tournure militaire et de l'efficacité générale de ces deux corps sous les armes. La batterie " A " fournit aussi une garde d'honneur à la Salle d'Opéra et le jour du départ de Son Excellence. Au retour de Son Excellence de Toronto, en septembre dernier, des gardes d'honneur furent fournies par les différents corps tout le long de la route dans chaque district. A Port-Hope, le 46e se réunit et fournit la garde d'honneur, sous le commandement du major Dingwall. A Cobourg, le 40e bataillon fournit une garde d'honneur commandée par le lieut.-col. titulaire Graveley, et le 3e régiment de cavalerie fournit l'escorte A Belleville, les 15e et 49e bataillons fournirent des gardes d'honneur, sous le commandement de leurs officiers respectifs. Tous ces services furent accomplis sans rémunération.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Trois corps ont profité du privilége de s'exercer en camp, les autres au quartier-général du bataillon ou aux dépôts des compagnies, et en somme les exercices ont été faits d'une manière satisfaisante. Je crois pouvoir dire qu'il y a progrès sous tous rapports dans toutes les troupes de mon district. On a plus soin des équipements, et en conséquence il y a moins de pertes à noter. Plusieurs corps ont acheté les nouveaux casques réglementaires et d'autres articles d'équipement, et les officiers commandants de presque tous les régiments tiennent plus à honneur d'avoir de bonnes salles d'armes. Il paraît y avoir un esprit d'émulation dans tous les rangs, et je crois que les forces sont en meilleur état aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été. Masser les troupes ensemble à Montréal et Toronto a incontestablement eu un très bon effet, et le résultat général vaut bien la dépense qui a été faite. Néanmoins, il y a encore place pour des améliorations. Les officiers commandants ne font pas assez attention aux ordres généraux et de district, et il en résulte beaucoup d'irrégularités et de correspondance inutile. C'est à cause de cela qu'il m'a été impossible de terminer les comptes-rendus du tir à la cible. Avant le commencement du tir, j'avais lancé un ordre prescrivant que les munitions devaient être employées, dix cartouches à 200 verges, cinq à 400 et cinq à 500. La distance était limitée à 500 verges parce que je savais que beaucoup de corps qui s'exerçaient aux dépôts des compagnies ne pouvaient pas se procurer de terrains de tir plus longs; mais, malgré cet ordre, je regrette de dire que quelques compagnies ont tiré à 600 verges, ce qui fait qu'il est impossible d'établir le chiffre exact de mérite. Une autre irrégularité est que les officiers ne prennent pas assez de soin, lorsqu'ils enrôlent leurs hommes, pour s'assurer s'ils n'appartiennent pas à quelque autre corps. J'ai découvert plusieurs hommes, cette année, qui avaient fait les exercices deux fois, et, afin d'y mettre ordre autant que possible, je suggérerais d'insérer ce qui suit sur le certificat du rôle de quittance, savoir:—"Et de plus, que chaque homme dont le nom figure sur ce rôle est *bonâ fide* membre de cette compagnie, ayant signé son enrôlement et prêté le serment d'allégéance." Je crois que par ce moyen les officiers feront plus attention, et qu'ils cesseront de prendre des hommes au dernier moment pour remplir les rangs lors de l'inspection. C'est par hasard qu'un inspecteur peut découvrir ces irrégularités, car on a vu des gens s'exercer deux fois dans la même année sous des noms d'emprunt. En conformité des ordres généraux, des munitions ont été données seulement à ceux des corps qui avaient rendu compte de la distribution précédente. Les rapports des dépenses de cette année, reçus des corps jusqu'à cette date, sont transmis sous ce pli, mais je suis peiné de dire qu'il en manque encore un grand nombre; je les transmettrai à mesure que je les recevrai. Les comptes-rendus des associations de tir sont aussi transmis—il y en a encore quelques-uns à recevoir qui seront transmis quand je les aurai reçus. L'association de tir de Kingston n'a pas pu se réunir cette année, faute de fonds. Le major de brigade et le payeur du district m'ont accompagné lorsque j'ai inspecté les corps qui avaient fait leurs exercices en camp, et je suis heureux de pouvoir dire que ces officiers ont renpli les devoirs de leurs charges à mon entière satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

BOWEN VAN STRAUBENZEE, lieut.-colonel,

Sous-adjudant-général, district militaire n° 3.

A l'Adjudant-général,

Quartiers-généraux,

Ottawa.

(A.)

TRENTON, 20 novembre 1879.

MONSIEUR,—Conformément à votre invitation, j'ai l'honneur de faire rapport que le matin du 1er septembre dernier, je réunis mon escadron à la salle d'exercice à sept heures du matin, avant de partir pour Cobourg,—m'étant entendu avec le lieutenant-colonel Boulton pour rejoindre l'escadron de Port-Hope (capitaine Williams) en cet endroit le même jour, afin de faire les exercices annuels ensemble durant la semaine, et nous rendre ensuite à Toronto pour prendre part à la revue devant Son Excellence le gouverneur-général.

Nous nous mîmes en marche à 8.30 a.m., mais comme le temps était excessivement lourd, nous fûmes obligés de faire de fréquentes haltes; nous arrivâmes à Bentley (18 milles) à 12.30, où un dîner avait été préparé au Rice-Lake House, à 25 centins par tête, homme et cheval. Nous remettant en marche à 2.30 p.m., nous arrivâmes au terrain de la Société d'Agriculture, à Cobourg, 15 milles plus loin (33 en tout), à 6.30, où le quartier-maître Stapleton nous avait préparé des logements. Ici nous trouvâmes l'escadron de Port-Hope confortablement établi, et il était venu de Port-Hope à bonne heure le même jour. Les hangars servirent d'écuries pour les chevaux, et les soldats reçurent des couvertures et des tentes des magasins du gouvernement. Le fourrage fut fourni en gros pour chaque escadron par le quartier-maître, au prix de——cents par cheval et par jour. Les soldats eurent leurs repas d'un pourvoyeur au prix de 30 centins par jour chaque, dans une des bâtisses.

Les exercices furent faits sous la direction du lieutenant-colonel Boulton, dont vous avez sans doute reçu le rapport.

Nous restâmes dans ces quartiers jusqu'au lundi, le 7 (ayant été à l'église en corps le dimanche), et nous eûmes l'honneur d'être inspectés par vous et votre état-major à 7 heures a.m., après quoi nous levâmes le camp et nous nous rendîmes, sac au dos (chaque soldat portant deux rations cuites dans son havresac), à la station du Grand-Tronc. Ici, nous trouvâmes un train qui avait été commandé par les autorités de Toronto, pour notre transport en cette ville.

L'embarquement des chevaux, au nombre de 74, se fit en une heure, et nous nous rendîmes à Port-Hope, où nous fûmes rejoints par le 46me bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel Williams); mais par suite de retards éprouvés en route, nous n'arrivâmes à Toronto qu'à cinq heures du soir, et il était six heures et demie lorsque nous nous rendîmes à notre campement, appelé la Cour à Bois, à côté de la garnison.

C'était un excellent endroit pour cet objet, le terrain étant net et uni, et entouré d'une palissade que nous trouvâmes très commode pour attacher les chevaux, tandis que la clôture nous protégeait contre le vent et réduisait le nombre des sentinelles.

Le camp fut placé sous mes soins par le lieutenant-colonel Boulton, qui alla loger à la garnison, et il prit le commandement de toute la troupe de cavalerie. Notre quartier-maître (qui nous avait précédé) put conclure des contrats satisfaisants pour la fourniture de nos approvisionnements, grâce à l'obligeance des officiers des gardes du corps du gouverneur-général, cantonnés à la garnison; et je saisis aussi cette occasion pour les remercier de leurs nombreuses attentions pour le corps placé sous mes ordres, et particulièrement en mon nom et celui de mes confrères officiers, pour l'hospitalité qu'ils nous ont donnée en nous faisant leurs hôtes durant notre séjour à Toronto.

Le mardi nous assistâmes à la revue; le mercredi matin, le 10, je permis aux hommes de visiter l'exposition et autres endroits intéressants, en laissant une garde pour avoir soin du camp.

Comme notre transport, au retour, n'était payé que jusqu'à Cobourg, je fis un arrangement par lequel mon escadron pouvait se rendre par le chemin de fer jusqu'à Peterborough le même soir, la compagnie du chemin de fer Midland ayant consenti à amener le train de Port-Hope à Peterborough pour $1.50 par tête, chevaux compris, ce qui fut payé par les soldats eux-mêmes. L'escadron de Peterborough leva le camp à 3 heures p.m., (laissant l'escadron de Port-Hope, qui devait revenir par le dernier train,) et se rendit à la station du chemin de fer, où il fallut 30 minutes pour embarquer nos 35 chevaux.

Nous partîmes de Toronto à 5.30, et arrivâmes ici par le convoi régulier à 10.15, sans accident d'aucune sorte, chacun paraissant parfaitement satisfait de cette courte expérience de la vie militaire.

Je me permettrai d'ajouter en passant, que c'est la troisième fois que mon escadron se rend à Cobourg, d'où il est revenu deux fois par la grande route, et qu'il ne lui est jamais arrivé le moindre accident.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. ROGERS, capitaine et lieut.-col. titulaire,

Commandant l'escadron n° 3,

3me régiment de cavalerie, Peterborough.

Au lieut.-colonel VAN STRAUBENZEE,
Sous-adjudant-général, Kingston.

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

RELEVÉ indiquant l'effectif total ; le nombre de ceux qui ont fait les exercices; le chiffre de mérite des bataillons ; le chiffre de mérite de la meilleure compagnie dans chaque bataillon et le meilleur tireur, ainsi que les sommes payées par le payeur du district.

Corps.	Effectif.		Ont fait l'exercice.		Mousqueterie.			Montant payé par le payeur du district.	Observations.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chiffre de mérite du bataillon.	Chiffre de mérite de la meilleure compagnie du bataillon.	Meilleur tireur.	$ cts.	
3e régiment de cavalerie	13	126	9	65				1,146 50	
4e do	15	168	5	69				1,140 00	
Batterie de campagne de Durham	6	74	4	58				1,150 00	
do do Kingston	6	74	5	51				1,147 56	
25 Batterie de place de Cobourg	2	42							
do Napanee	2	42							
do Port-Hope	2	42							
do Trenton	2	42							
14e bataillon	20	252	16	245	29·41	Cie n° 1, 42·17	Serg. Hume, Cie n° 6	1,689 00	
15e do	20	252	19	248				1,773 00	
16e do	20	252	12	249				1,637 00	
40e do	26	378	5	82				561 00	
45e do	20	252							
46e do	20	252	19	265				1,854 00	
47e do	22	294	13	252	35·08	Cie n° 5, 48·84	Sergt. F. Bailie	1,686 00	
48e do	20	252							
49e do	20	252	4	83				546 0..	
57e do	20	252	14	251				1,671 00	
Total	256	3,298	125	1,918				16,001 06	

B. VAN STRAUBENZEE,
Sous-adjudant-général,
District militaire n° 3.

KINGSTON, décembre 1879.

DISTRICT MILITAIRE N°. 4.

QUARTIERS-GÉNÉRAUX,
BROCKVILLE, 3 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du commandant en chef, mon rapport annuel sur l'état de la milice active dans le district militaire n° 4, pour l'année militaire 1879-80, ainsi qu'un résumé des rapports d'inspection et autres, tel qu'exigé par les règlements et ordres généraux.

L'effectif total des forces de ce district, cadres complets, est comme suit :—

Officiers et hommes, de toutes armes	2,756
Chevaux	270

Et se compose des corps suivants :—

Cavalerie.

Escadron de Prescott, capitaine John Raney	1
Drag. de la garde de la princesse Louise, capitaine John Stewart.	1
Total des escadrons	2

Artillerie.

Batterie de campagne d'Ottawa, capitaine John Stewart	1
Batterie de de campagne de Gananoque, major Wm. McKenzie.	1
Batterie d'artillerie de place de Prescott, capitaine P. Coughlin.	1
Total des batteries	3

Carabiniers.

	Nombre de compagnies.
41e bataillon, lieut.-col. Cole	5
56e " " The Lisgar Rifles," lieut.-col. Jessup	7
Total des compagnies de carabiniers	12

Infanterie.

1er bataillon, gardes à pied du gouverneur-général, lt.-col. Ross..	6
18e " lieut.-col. Urquhart	6
42e " " Buell	7
59e " " Bergin	7
Total des compagnies d'infanterie dans les bataillons.	26

Compagnies indépendantes.

Compagnie d'infanterie de Metcalfe, capitaine Morgan	1
" " Goulburn " Garvin	1
" " Vernon " McGregor	1
Total des compagnies indépendantes	3
Total des escadrons, batteries et compagnies.	46

Effectif autorisé à faire les exercices annuels pour 1879-80, d'après l'ordre général du 29 mai 1879 :—

Officiers et hommes de toutes armes	1,500
Chevaux	150

Le choix des corps qui devaient s'exercer fut fait conformément à l'ordre général ci-dessus, et le résultat fut comme suit -les chiffres posés en regard de chaque corps représentent le nombre réel d'officiers, sous-officiers et soldats qui firent les exercices :—

	Officiers, sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie.		
Escadron de Prescott	39	35
Dragons de la garde de la princesse Louise	38	38
Total	77	73
Artillerie.		
Batterie de campagne d'Ottawa	79	28
Batterie de campagne de Gananoque	78	28
Total	157	56
Carabiniers.		
41e bataillon, compagnies nos 1, 3 et 4	129	
56e " "The Lisgar Rifles," compagnies nos 1, 5, 6 et 7	182	
Total	311	
Infanterie.		
1er bataillon, gardes à pied du gouverneur-général, 6 compagnies	278	4
18e bataillon, compagnies nos 1, 5 et 6	183	
42e " compagnies nos 1, 2, 3 et 7	179	
59e " compagnies nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7	317	4
Compagnie d'infanterie de Goulburn	42	
Total, infanterie	949	8
Total, de toutes armes, de ceux qui s'exercèrent et furent inspectés	1,494	137

Escadron de cavalerie de Prescott—Capitaine John Raney.

Cet escadron fit ses exercices en huit jours à Prescott, les officiers et soldats étant cantonnés au fort Wellington pendant cette période, et j'en fis l'inspection le 28 juin.

L'officier commandant profita encore des services du lieutenant-colonel Lovelace, instructeur de cavalerie à Montréal, qui assistait aux manœuvres. L'escadron avait très bonne mine; physique bon; chevaux passables; armes et buffleterie assez propres; les brides et autres courroies ont besoin d'un peu plus d'huile.

Les évolutions, d'après le "rapport d'inspection," furent très passablement exécutées. Les soldats sont tous des cultivateurs généralement propriétaires des chevaux qu'ils montent, et comme ils résident sur la frontière et connaissent bien les chemins, ils seraient très précieux en cas de trouble.

Dragons de la garde de la princesse Louise—Capitaine John Stewart.

Cet escadron fut inspecté par le major de brigade le 11 octobre, et il fait rapport qu'il est efficace sous tous rapports. Manœuvre, d'après le "rapport d'inspection," bien faite. Outre qu'il a servi d'escorte à S. E. le gouverneur-général à l'ouverture et à la clôture du parlement, ainsi qu'en plusieurs autres occasions durant l'année, l'escadron se rendit à Montréal et prit part à la revue qui y eut lieu en présence de S. E. le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise, le jour de la fête de Sa Majesté.

Batterie de campagne d'Ottawa—Capitaine John Stewart.

Ce corps fit les exercices annuels en douze jours, dans un camp établi près d'Ottawa, et fut inspecté par l'inspecteur de l'artillerie le 5 juillet, après quoi le payeur du district fit l'appel de la batterie et la paya. Ce corps tire aujourd'hui tous les saluts nécessaires à la capitale, et il se rendit aussi à Montréal pour prendre part à la revue du 24 de mai.

Batterie de campagne de Gananoque—Major William McKenzie.

Ce corps s'exerça en camp à environ deux milles à l'ouest de Gananoque, et fut inspecté par l'inspecteur de l'artillerie le 30 juin, et le lendemain le payeur du district fit l'appel de la batterie et la paya.

1*er bataillon, gardes à pied du gouverneur-général*—Lieut.-col. Thomas Ross.

Ce corps fit ses exercices dans le cours de l'été, et assista aussi à la revue de Montréal, le jour de la fête de la reine, où il fit une excellente figure. Outre qu'il fournit des gardes d'honneur chaque fois qu'il en faut pour Son Excellence et Son Altesse Royale, une garde de sous-officiers est constamment montée à l'hôtel du gouvernement, lorsque Son Excellence et Son Altesse Royale sont à Ottawa. Ce bataillon fut inspecté par le commandant en chef.

18*e bataillon*—Lieut.-colonel A. Urquhart.

Les compagnies nos 1, 5 et 6 firent les exercices consécutivement à leurs dépôts locaux. Les nos 1 et 6 furent inspectées par moi, et le n° 5 par le major de brigade. Les nos 1 et 6 étaient très propres à la parade, sauf les pièces de culasse des fusils et les souliers, qui n'étaient pas aussi nets qu'ils auraient dû l'être. Les uniformes sont très vieux et usés, et ils auraient été remplacés s'il y en avait eu en magasin. Le physique des hommes n'est pas aussi bon qu'autrefois; les évolutions, d'après le rapport d'inspection, furent assez bien faites. Il faudrait plus d'exercice de peloton, mais cela est presque impossible, vu le peu de temps consacré à l'école, d'après les règlements. Ces deux compagnies ont de bons officiers, et le lieutenant-colonel et l'adjudant étaient présents. Le major de brigade fait rapport que la compagnie n° 5 était très propre à la parade et composée de bons hommes. Les officiers sont compétents; mais la manœuvre, comme on le verra par le rapport d'inspection, n'a été que passable. Toutes ont pratiqué le tir à la cible.

41*e bataillon.*—Lieut.-colonel W. H. Cole.

Les compagnies nos 1, 3 et 4 firent les exercices à leurs dépôts locaux, n° 1 durant l'été, et 3 et 4 en jours consécutifs, et toutes furent inspectées par moi. Manœuvres, d'après le rapport d'inspection—n°. 1, bonnes ; hommes, armes et fournitures très propres. N° 3, manœuvres médiocres ; physique bon ; habillements usés ; armes assez nettes ; fourniments pas propres. N° 4, manœuvres bonnes ; physique bon ; habillements usés ; intérieur des fusils net ; culasses, bandoulières et fourniments pas propres. Toutes ont pratiqué le tir à la cible. Le lieut.-colonel Cole était présent à toutes les inspections.

42e bataillon.—Lieut.-colonel J. D. Buell.

Les compagnies n°s 1, 2, 3 et 7 firent leurs exercices durant l'été à leurs dépôts. Toutes furent inspectées par moi, excepté la compagnie n° 7, qui le fut par le major de brigade. Manœuvres comme par le "rapport d'inspection." N°s 2, 3 et 7 propres et d'aspect militaire, et manœuvres très bonnes. N° 1, hommes actifs et robustes, très propres et évolutions assez bonnes, mais aurait besoin d'exercice de peloton ; a fait beaucoup de progrès depuis la dernière inspection. Les habillements du n° 3 sont usés. Toutes les armes et les fourniments étaient excessivement propres. Somme toute, ces quatre compagnies font honneur au bataillon. Elles ont toutes pratiqué le tir à la cible.

56e bataillon, " The Lisgar Rifles."—Lieut.-colonel H. D. Jessup.

Les compagnies n°s 1, 5, 6 et 7 ont fait les exercices annuels à leurs dépôts en jours consécutifs ; n° 5 en camp à Ottawa, 14 jours. Toutes furent inspectées par moi, sauf n° 6, qui le fut par le major de brigade. Manœuvres comme par le "rapport d'inspection." Ne 2, physique bon, excepté un homme, trop âgé ; très propre ; maniements des armes et feux médiocres ; évolutions de compagnie et de tirailleurs assez bonnes ; aurait besoin de pratiquer les évolutions de peloton. N° 5 très propre et l'air martial ; physique bon ; hommes intelligents et solides ; manœuvres bonnes ; le camp était un modèle de propreté, et le tout ensemble faisait grand honneur aux officiers et aux soldats. N° 6, propre et l'air militaire ; physique et manœuvres bons ; compagnie propre au service. La compagnie n° 7 est composée de recrues, à l'exception de 12 hommes ; physique bon ; hommes fermes dans les rangs et manœuvres assez bonnes ; progrès satisfaisants pour si peu de temps ; armes et fourniments très propres ; habillements usés. Le capitaine Carmichael peut toujours montrer une bonne compagnie. Toutes ont pratiqué le tir à la cible.

Compagnie d'infanterie de Goulburn—Capitaine W. Garvin.

Cette compagnie a fait ses exercices en camp à son dépôt local, et fut inspectée par le major de brigade, le sous-adjudant-général étant alors occupé à d'autres inspections. Il fait rapport que les hommes étaient propres et avaient l'air militaire ; armes et fourniments nets ; uniformes usés ; manœuvres, d'après le "rapport d'inspection," assez bonnes.

Compagnie d'infanterie de Metcalfe—Capitaine Ira Morgan, et

Compagnie d'infanterie de Vernon—Capitaine Robt. McGregor.

Ces deux compagnies furent exemptées des exercices pour cette année ; lors de la dernière inspection, elles furent regardées comme satisfaisantes.

Musiques.

Il y a six musiques militaires attachées aux forces de ce district. Elles sont comme suit :—

Batterie d'artillerie de campagne d'Ottawa		17
" " de Gananoque		15
1er bataillon, gardes à pied du gouverneur-général	30	
id. tambours et fifres id.	17	
	—	47
18e bataillon		12
41e id.		14
42e id.		21
59e id.		16

Les ordres généraux relatifs à la nomination de "comités de musique" ont été observés, et j'ai examiné les comptes de tous les corps de musique inspectés par moi. On remarque des progrès chez tous. La réputation de la musique attachée aux gardes à pied du gouverneur-général est très étendue. Celle du 18e bataillon a aussi fait de grands progrès et a adopté un meilleur genre de musique, et la propreté avec laquelle sont tenus les comptes de cette fanfare mérite une mention spéciale. Celle du 41e bataillon s'est beaucoup améliorée, et comme elle est composée d'exécutants de plusieurs années de pratique, cela supplée jusqu'à un certain point à leur petit nombre. Celle du 42e bataillon est très capable et fait grand honneur à tous les intéressés. Celle du 59e bataillon a été réorganisée et promet de devenir très capable.

Il est regrettable que, dans certains cas, les instruments n'appartiennent pas aux corps, car il ne peut y avoir permanence à moins qu'ils ne soient la propriété des officiers et sous le contrôle du commandant. Je recommanderais donc instamment l'acquisition de tous les instruments comme propriété de la batterie ou du bataillon.

UNIFORMES DES OFFICIERS

Il est porté une grande variété d'uniformes dans le district: quelques-uns portent des vestes de patrouille d'étoffes et de coupes différentes; d'autres des pantalons et des bonnets de police de différents patrons, et quelques-uns des pantalons avec ou sans galons, et des ceinturons et épées de forme et de matières différentes. Aujourd'hui que les règlements relatifs à l'uniforme ont été communiqués aux officiers, il ne peut plus y avoir d'excuse pour un pareil état de choses, et s'il n'y a pas de changement à la prochaine inspection, je ferai un rapport plus détaillé de cette irrégularité.

ASSOCIATIONS DE TIR.

L'on paraît avoir conservé tout l'intérêt porté à ces associations. Voici les noms de celles du district, ainsi que la valeur des prix donnés durant l'année, qui montre une augmentation sur celle des années précédentes :—

Métropolitaine	$470 00
Brockville	240 00
Ramsay	174 00
18e bataillon	308 00
Gardes	149 00
Prescott	190 00
Perth	140 55
Total	1,671 55

En consultant les comptes-rendus des concours de tir, l'on verra que l'association de Brockvillle existe depuis dix-sept ans, et la Métropolitaine depuis quinze ans,—les autres ne fournissant pas ce renseignement. Cependant, celle de Prescott n'en est encore rendue qu'à son second concours annuel.

SALLES D'EXERCICE.

La nouvelle salle d'exercice à Ottawa est maintenant presque terminée, et elle sera très utile et très commode pour la milice. Elle est située au bout de la "Place Cartier," qui offre un terrain propice pour les parades du dehors, mais son inégalité est fort désagréable; une somme minime employée pour la niveler en ferait une place très commode sous tous rapports.

La seule autre dépense encourue pour les salles, cette année, a été faite pour réparer le toît de celle de Gananoque.

Celles des stations suivantes ne servent plus à la milice, savoir:—Pakenham, Richmond (abattue par le vent), Manotick, North-Gower et Millar's-Corners.

Pakenham est commodément situé sur le chemin de fer du Canada Central, et l'on y pourrait organiser une compagnie en aucun temps si cela devenait nécessaire; en conséquence, il vaudrait mieux conserver cette salle. Mais comme les autres sont dans des localités écartées et qu'elles sont exposées à être détruites, l'on pourrait s'enquérir s'il ne vaudrait pas mieux les vendre. Il y a aussi un lot dans Goulburn sur lequel il y avait autrefois un hangar, mais il a été démoli par une tempête il y a quelques années,—ce dont il a été fait rapport dans le temps,—et il y a aussi un lot semblable dans Huntley, dont le hangar a été détruit par un incendie.

L'absence d'une salle d'exercice à Brockville se fait vivement sentir. Jusqu'ici la municipalité n'a encore rien fait à ce sujet. La milice ayant été privée, le printemps dernier, de l'usage des salles publiques, qui lui servaient de salles d'armes et d'exercice depuis plusieurs années, elle se trouve dans un grand embarras. Quoique le conseil vienne de lui fournir des salles d'armes, il n'y a aucun endroit où les hommes puissent se réunir et s'exercer. Je recommande fortement que l'on prenne quelques mesures pour la construction d'un bâtiment convenable dans cette importante localité.

FORT WELLINGTON.

Ce vieil ouvrage historique, que l'on avait laissé pendant si longtemps s'en aller en ruines, a été réparé l'année dernière, ce qui assure sa conservation et lui donne meilleure apparence. J'aimerais voir les canons montés de nouveau sur sa banquette, car cela aurait un bon effet moral et serait aussi d'un grand service à la batterie d'artillerie de place de Prescott.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'effectif des différents corps s'est bien maintenu, car ils sont, en général, composés de bons hommes. Les compagnies rurales font généralement leurs exercices en six jours consécutifs, c'est-à-dire, deux jours de trois heures chaque en un, ce qui ne peut avoir d'aussi bons résultats que si le temps était plus long. Dans beaucoup de cas, on néglige presque entièrement les exercices de peloton, tandis que l'on essaie rarement à enseigner la position et à viser, quoique, si on les pratiquait avant le tir, ce dernier serait meilleur.

Tous les officiers du district sont d'avis que le campement est le meilleur moyen de faire les exercices annuels. A l'exception du 59e bataillon, qui a campé cette année, aucun bataillon ne s'est assemblé depuis 1875, et en conséquence ils sont tous rouillés. Sans évolutions de bataillon, les officiers ne peuvent se tenir à la hauteur de leur besogne. Je me permettrai donc de recommander respectueusement des camps de bataillon de seize jours, avec transport et rations gratuits, comme étant le plus avantageux pour une année. L'année suivante, des camps de brigade seraient formés pour un même espace de temps.

La difficulté qu'il y a à se procurer des officiers compétents augmente, le système d'exercice suivi depuis quatre ans n'étant pas de nature à les former de manière à ce qu'ils puissent subir l'examen. A la demande du lieut.-col. Bergin, commandant du 59e bataillon, un conseil d'examinateurs fut autorisé à s'assembler à Cornwall, mais un tiers seulement des officiers dont les noms avaient été soumis se présentèrent; le résultat fut l'octroi de quatre certificats de seconde classe.

La condition des forces dans tout le district peut être regardée comme satisfaisante, autant du moins que le système actuel le permet, mais il faudrait des camps d'exercice pour les ramener à l'état d'efficacité d'autrefois. Si l'on autorise les campements, les cadres actuels des compagnies sont trop faibles, car après que l'on en a détaché les musiciens, les sergents d'état-major, les cuisiniers, les gardes, etc., les compagnies se trouvent tellement réduites qu'ils est impossible de leur faire faire des évolutions de campagne. Il faudrait donc qu'elles fussent rétablies à l'ancien chiffre de 55 sous-officiers et soldats.

Le major de brigade a fait l'inspection semestrielle ordinaire des approvisionnements militaires, et a attesté les transferts lorsqu'il le fallait. Il a aussi aidé à faire les inspections annuelles lorsque le sous-adjudant-général ne pouvait le faire, et je dois le remercier de ce service.

Jusqu'à l'époque où on l'a relevé de ses fonctions, le lieutenant-colonel Wylie, payeur du district, s'est acquitté de ses devoirs avec célérité et soin. Les batteries de campagne, lorsqu'elles étaient au camp, ont été passées en revue et soldées par lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,
Sous-adjudant-général,
District militaire n° 4.

A l'Adjudant-général de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 5.

Quartier-général,
Montréal, 1er décembre 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du commandant en chef, le rapport annuel sur l'état de la milice dans le district militaire n° 5, dont j'ai le commandement.

L'effectif nominal de la milice active enrôlée dans ce district est comme suit :—

	Officiers.	Soldats.	Chevaux.
Cavalerie.			
5me régiment provisoire, 5 escadrons	19	175	194
6me do 4 do	16	140	156
	35	315	350
Artillerie.			
Trois batteries de campagne	18	222	84
Brigade de Montréal (6 batteries) artillerie de place	26	335	4
Une batterie indépendante	3	55	...
	47	612	88
Génie.			
Une compagnie	3	84	....
Carabiniers.			
Deux bataillons	52	670	10
Infanterie.			
Douze bataillons	328	4,594	48
Trois compagnies indépendantes	9	165	....
	337	4,759	48
Total, de toutes armes, grades et chevaux		6,914	496

D'après l'ordre général du 29 mai, un contingent de 3,000 hommes de tous grades de ce district était autorisé à faire les exercices en 1879-80. Le choix devait se faire comme suit : 1°, les batteries d'artillerie de campagne ; 2°, les corps urbains ; 3°, les corps qui n'avaient pas fait d'exercices l'année dernière ; 4°, pour compléter le chiffre autorisé, des corps devaient être pris dans chaque arme du service. Les cadres des batteries de campagne et des corps urbains, compris dans le premier et le second choix, était si considérable--1,938--que l'on ne put prendre que 1,062 hommes de la troisième catégorie, ou des corps qui n'avaient pas fait d'exercices l'année dernière, sur un total de 1,935—ce qui en laissait 873 sans école pendant deux ans. Ce district ayant un effectif aussi considérable de batteries d'artillerie de campagne et de corps urbains, et occupant une longue et très importante frontière, l'on devrait ajouter au moins 750 hommes au contingent, afin de permettre aux corps ruraux de faire l'exercice une fois tous les deux ans.

L'état-major du district éprouva beaucoup de difficultés à faire le choix des corps ruraux qui devaient s'exercer, tout en restant dans les limites du contingent. Il fut aidé dans cette tâche par les commandants des 50e et 51e bataillon, qui renoncèrent à leur droit aux exercices pour quatre compagnies de chaque bataillon qui n'avaient pas fait de manœuvres l'an dernier, préférant attendre à l'année prochaine afin de faire faire l'exercice aux bataillons complets, en camp, si c'était possible.

Les corps ci-dessous ont fait les exercices annuels :—

Corps.	Tous grades.	Chevaux.
Cavalerie.		
5e régiment provisoire	179	179
5e do	70	70
Artillerie.		
Batterie de campagne de Montréal	80	28
do Shefford	80	28
do Richmond	62	28
Brigade d'artillerie de place, Montréal	252	......
Génie de Montréal	58	......
Carabiniers.		
1er bataillon, "Prince of Wales"	271	5
3e do "Victoria"	275	5
Infanterie.		
5e bataillon, "Royal Fusiliers"	275	4
6e do "Fusiliers"	272	4
11e do "Argenteuil Rangers"	131	3
52e do infanterie légère de "Brome"	139	4
52e do " " "Sherbroke"	222	......
54e do " " "Richmond"	91	2
58e do " " "Compton"	182	4
60e do "Missisquoi Borderers"	105	2
79e do "Montagnards de Shefford"	182	5
Compagnie de Wakefield	41	......
do Aylwin	39	......
Total	3,006	371

CAVALERIE.

Le 5e régiment provisoire (quatre escadrons), commandé par le lieut.-colonel Taylor, campa pendant six jours à Compton, à partir du 22 septembre. Le régiment fut inspecté par le sous-adjudant-général le 26. Le camp était bien dressé, et les lignes

de chevaux bien formées. Le défilé par escadron et par division fut bien exécuté ; les évolutions de campagne et plusieurs autres manœuvres furent bien accomplies. Les chevaux furent attachés sous couvert et des tirailleurs envoyés en tirant à poudre d'une manière qui prouvait que les soldats comprenaient bien leur besogne. Les chevaux, à l'exception de trois, étaient propres au service ; les trois qui faisaient exception étaient trop faibles pour la cavalerie ; les propriétaires promirent de les remplacer par de plus forts. Après l'inspection, l'appel fut fait par le payeur du district, le lieut.-colonel Amyrauld. Tous les hommes étaient des jeunes gens robustes et actifs.

Les grands progrès faits dans la manœuvre et la discipline par les quatre escadrons, depuis que le régiment a été formé, ont engagé le sous-adjudant-général à soumettre à la considération du commandant en chef, une proposition ayant pour but de donner aux cinq escadrons indépendants l'avantage d'appartenir à un régiment, en attachant l'escadron de Sutton au 5e régiment provisoire, et en formant un régiment avec les escadrons de Montréal, Saint-André, Huntingdon et Missisquoi, sous le nom de 6e régiment provisoire. Cette proposition fut acceptée, et la création du régiment fut publiée dans la *Gazette du Canada* le 11 novembre.

L'escadron de Montréal (maintenant nº 1, 6e régiment), sous le commandement du capitaine McArthur, s'est exercé à son dépôt et a été inspecté par le sous-adjudant-général le 17 juillet. L'escadron était complet, composé de bons hommes et bien monté ; les manœuvres et exercices du sabre, commandés par le capitaine, furent bien faits. Cet escadron s'exerce à époques fixes durant l'année, et est toujours près pour les escortes et autres services. Le lieutenant-colonel Lovelace agit comme instructeur.

L'escadron de Sutton (maintenant nº 5, 5e régiment provisoire), capitaine Shepard, commandant, s'exerça pendant 12 jours à son dépôt, sous la direction de l'officier commandant. Le sous-adjudant-général inspecta cet escadron le 3 octobre. Il était au complet et composé de jeunes gens alertes, robustes et intelligents. Chevaux très-bons ; évolutions et exercices du sabre très passables ; fourniments et harnachements en bon ordre.

L'escadron de Huntingdon (aujourd'hui nº 3, 6e régiment provisoire), commandé par le capitaine Barr, s'exerça pendant 12 jours à son dépôt, Havelock, et fut inspecté le 2 octobre par le lieutenant-colonel Bacon, major de brigade. Le rapport d'inspection (marqué A) est ci-annexé.

Les escadrons de Saint-André et de Missisquoi ne se sont pas exercés.

ARTILLERIE.

Batteries de campagne.

La batterie d'artillerie de campagne de Montréal, commandée par le lieutenant-colonel Stevenson, campa pendant 12 jours sur le terrain de l'Exposition, qui est parfaitement adapté à cette fin. La batterie était au complet, hommes et chevaux. Le camp était bien dressé ; le service du camp et les manœuvres se firent à perfection (comme toujours), sous la direction du vétéran populaire qui la commande. La batterie fut inspectée le 8 août par le lieutenant-colonel Irwin, A. R., inspecteur de l'artillerie, accompagné du sous-adjudant-général et du major de brigade. L'inspection fut complète dans tous ses détails, et l'officier inspecteur en fera rapport. Après l'inspection, il y eut parade de contrôle par le sous-adjudant.général et le payeur du district. L'appel fut fait : tous présents ou les absences expliquées. Un détachement de la batterie se rendit plus tard à l'île d'Orléans pour le tir au canon, parce qu'on ne pouvait se procurer un champ de tir sûr dans le voisinage de Montréal.

Batterie de campagne de Shefford.

Cette batterie, commandée par le lieut.-col. Amyrauld, alla camper à Granby le 1er septembre, pour y faire 12 jours d'exercices ; la batterie se réunit au complet. Un grand nombre de sous-officiers et de soldats ont suivi l'école d'artillerie et connaissent bien la manœuvre et le service du camp.

La batterie fut inspectée par l'inspecteur intérimaire le lieut.-col. Montizambert de la batterie " B," et aussi par le major de brigade, lieut.-col. l'hon. M. Aylmer, qui

présida à l'appel du rôle. Le rapport de l'inspection (marqué B) se trouve ci-annexé.

Le lieut.-col. Amyrauld amena sa batterie à Montréal, par le chemin de fer, le 24 mai, pour prendre part à la revue faite en l'honneur de la fête de la Reine. Dans le défilé, la batterie n'en cédait en rien aux autres. Dans la petite guerre, la promptitude avec laquelle la batterie prit sa position sur le flanc gauche de l'ennemi, et la vivacité du feu qu'elle dirigeait sur les assaillants, montraient qu'elle était dans un état efficace.

La batterie de campagne de Richmond

Commandée par le major l'hon. H. Aylmer, campa à Richmond, le 26 juin, pour les exercices. Malheureusement, l'équipage de campement ne fut reçu que le 27, et en conséquence il fallut donner des billets de logement aux hommes jusqu'à ce que le camp eût été dressé.

Les canons de cette batterie sont des obusiers de 24. Un certain nombre de soldats ont suivi l'école d'artillerie et connaissent bien le service. Les sous-officiers et soldats sont tous très propres au service de l'artillerie ; les chevaux sont excellents. La batterie a été inspectée par l'inspecteur de l'artillerie sous le rapport de la manœuvre et de l'efficacité. Le sous-adjudant-général inspecta les hommes, les habillements et équipements le 7 juillet, et, avec le payeur du district, lui fit faire la parade, tous étant présents. La batterie n'est pas tout à fait complète.

Artillerie de place.

La brigade d'artillerie de place de Montréal, commandée par le lieutenant-colonel Fraser, s'exerce toutes les semaines, soit en détachements de canons, en batteries ou en brigade. La brigade a été inspectée le 25 octobre par l'inspecteur de l'artillerie, accompagné du sous-adjudant-général et du major de brigade. La brigade parada sur le Champ-de-Mars comme bataillon pour les évolutions d'infanterie; fit le défilé en colonne et en quart de colonne ; se déploya en ligne de bataille ; fit le maniement des armes et les exercices du feu sous le commandement de l'adjudant intérimaire, et un certain nombre d'évolutions de bataillon sous celui de l'officier commandant, après quoi la brigade se rendit à la salle d'exercice pour le service des bouches à feu. Les manœuvres de parade furent bien exécutées; les hommes très stables dans les rangs. Ce corps est composés de très beaux hommes, tous de bonne stature et faits pour le travail de l'artillerie. Le corps de fifres et de tambours est très capable. L'inspecteur de l'artillerie fera son rapport sur la partie technique des exercices. Ce corps est faible en officiers : il y a des vacances pour deux officiers supérieurs, un adjudant et cinq ou six lieutenants. Les officiers d'état-major et les adjudants sont tenus d'avoir des certificats de première classe. Aucuns des capitaines n'ont de certificats de première classe, et ils ne peuvent pas en obtenir sans aller à l'école d'artillerie à Québec. Tous ces officiers sont engagés dans les affaires, et ils n'ont pas le temps de suivre l'école. L'on devrait prendre quelque moyen pour permettre aux officiers placés dans leur situation de se mettre en mesure d'obtenir des certificats de première classe aux quartiers-généraux de la brigade. Les officiers qui entretiennent des batteries efficaces, comme celles qui composent la brigade de Montréal, devraient être encouragés à rester au service, mais si l'avancement leur est fermé, ils perdront courage et l'abandonneront.

Génie.

Les deux compagnies de génie de Montréal furent réunies, par ordre général du 10 avril, pour en former une seule sous le commandement du major Kennedy, les cadres devant rester à 84 sous-officiers et soldats. La compagnie fit les exercices annuels, et elle fut inspectée le 30 août par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur de l'artillerie, accompagné du sous-adjudant-général et du major de brigade. La compagnie s'assembla sur le Champ-de-Mars, au nombre de 58 de tous grades, tous hommes actifs et intelligents. La compagnie fit très bien le défilé, les évolutions de compagnie, le maniement des armes et les feux. Elle se rendit ensuite à la salle du marché Bonsecours pour faire des exercices techniques du génie. L'inspecteur de l'artillerie fera rapport sur cette partie des exercices.

CARABINIERS ET INFANTERIE.

1*er bataillon*, "*Carabiniers du Prince de Galles.*"

Ce bataillon, le plus ancien de la Puissance, est dans un état d'efficacité. Il s'exerce toutes les semaines durant l'année. Le régiment parada pour être inspecté par le sous-adjudant-général, sur le Champ-de-Mars, le 28 octobre, le lieut.-col. Bond commandant. Le bataillon défila en colonne, en quart de colonne, changea les rangs et passa au pas accéléré d'une manière splendide. Il se forma en ligne de bataille, et fit le maniement des armes et les feux sous le commandement du major Bond. Le colonel lui fit alors faire plusieurs évolutions de bataillon, y compris celui de la "nouvelle ligne d'attaque." Tous les mouvements furent exécutés avec célérité et précision, ce qui montre que les officiers et les hommes connaissent bien leur besogne. Le régiment n'a jamais mieux paru qu'à cette inspection; les hommes étaient de bonne stature, les uniformes et fourniments étaient propres et bien ajustés. Le chako léger et coquet, combiné avec les jambières, donnait aux hommes un air d'activité et d'agilité que les carabiniers devraient toujours avoir. Le corps de fifres et tambours est complet et bon. Le bataillon a aussi un bon corps de trompettes.

3*e bataillon*, "*Carabiniers Victoria.*"—Commandé par le lieut.-colonel Whitehead.

Ce bataillon s'exerce une fois par semaine, en faisant des évolutions de peloton, de compagnie et de bataillon, durant toute l'année. L'adjudant a une classe de sous-officiers et d'aspirants à ces grades, auxquels il enseigne la manœuvre et l'économie interne, et tous ont à subir un examen avant de pouvoir être nommés ou promus. C'est au moyen de cette classe que le bataillon a pu se procurer des sous-officiers intelligents. Le bataillon a été inspecté par le sous-adjudant-général et le major de brigade sur le Champ-de-Mars, le 8 septembre. Les cadres étaient au complet, les hommes en tenue de route, prêts à partir pour Toronto après l'inspection. Le bataillon défila en colonne, quart de colonne, et au pas accéléré. Le défilé a été très bon. Après s'être formé en ligne, le plus ancien major lui fit faire le maniement des armes et l'exercice du feu, ce dont il s'acquitta parfaitement. Le colonel prit ensuite le commandement. Les déploiements et les évolutions en colonne furent très bien exécutés. Les hommes paraissaient bien dans leur nouveaux uniformes, avec leurs havresacs et leurs capotes bien pliées. Le corps de musique (de cuivre et trompettes) est très fort et efficace. Après l'inspection, le bataillon se rendit à la gare pour prendre le train de Toronto, afin de prendre part à la revue qui devait avoir lieu devant S. E. le Gouverneur-Général. D'après les rapports reçus ensuite, les "Vics." ne le cédaient à aucun régiment à la parade.

5*e bataillon*, "*Royal Fusiliers.*"—Lieutenant-colonel Crawford, commandant.

Ce bataillon maintient ses exercices à époques fixes durant l'annnée, et les officiers n'épargnent ni peines ni dépenses pour rendre le corps efficace. En sus de la tunique et du pantalon en tartan des montagnards, il a aussi adopté le plaid écossais. Ce bataillon a été inspecté sur le Champ-de-Mars, le 5 juillet, par le sous-adjudant-général et le major de brigade. Le régiment présentait une très belle apparence à la parade ; il est composé d'hommes robustes, comme le doivent être des montagnards ; uniformes, fourniments et armes en excellent état. Le défilé en colonne et quart de colonne fut fait avec ensemble. Le maniement des armes et les feux, commandés par le major, furent faits avec précision. Le colonel Crawford fit faire plusieurs évolutions de campagne au régiment, ce dont il s'acquitta fort bien. Le corps de musique (instruments de cuivre) est excellent. Les joueurs de corneneuse jouent très bien et sont aussi rapprochés de la perfection que possible.

5*e bataillon*, "*Fusiliers.*"—Lieutenant-colonel Martin, commandant.

Ce bataillon, comme tous les autres, fait des exercices réguliers durant toute l'année. Les exercices de bataillon, avant l'inspection, se font sur le Champ-de-Mars au clair de la lune ou à la clarté du gaz : officiers et soldats travaillent d'un commun accord. Le bataillon est dans un bon état d'efficacité. Le régiment fut inspecté sur le terrain du Jeu de Crosse de Montréal, le 11 octobre, par le lieutenant

colonel Baker, major de brigade. Pour les détails de l'inspection, je renvoie à son rapport (marqué A.) Le bataillon a deux corps de musique—instruments de cuivre et fifres et tambours—tous deux excellents.

11*e bataillon*, "*Argenteuil Rangers*."—Lieut.-col. l'hon. J. J. C. Abbott, commandant.

Les compagnies n°s 1, 4, 5 et 8 s'exercèrent à Lachute, en camp, et furent inspectées par le lieutenant-colonel Bacon le 11 juillet. Le rapport d'inspection ci-joint (marqué A), fait voir l'efficacité de ces compagnies.

21*e bataillon, Infanterie légère de Richelieu*."—Lieutenant-colonel l'honorable F. G. Marchand, commandant.

Aucune des compagnies de ce bataillon n'a fait d'exercices cette année. Le capitaine de la compagnie n° 1 est sorti des limites ; la compagnie est désorganisée. Les armes, fourniments et uniformes ont été placés sous les soins du capitaine Beauvais, compagnie n° 3. Les fourniments du bataillon sont très-vieux, beaucoup d'effets étant hors de service. Il faudrait introduire une nouvelle vie dans le bataillon pour le rendre effectif. Saint-Jean est une position importante, et l'on devrait—et l'on pourrait y entretenir un bataillon efficace si le commandant voulait s'en donner la peine. L'on doit faire un effort cet hiver pour ramener le corps à son ancien état d'efficacité.

50*e bataillon*, "*Huntingdon Borderers*."—Lieut.-colonel McEachern, C.M.G., commandant.

Quatre compagnies n'ont pas fait d'exercices l'année dernière. Le commandant et les officiers de ces compagnies ont jugé à propos de renoncer à leur droit aux exercices cette année, préférant attendre à l'année prochaine afin que le bataillon puisse se réunir dans un même camp. Le bataillon a un corps de fifres et tambours en assez bon état d'efficacité.

51*e bataillon*, "*Hemmingford Rangers*."—Lieut.-colonel Rogers, commandant.

Ce bataillon a aussi quatre compagnies qui n'ont pas fait d'exercices l'année dernière. Le commandant et les officiers ont cru qu'il valait mieux remettre les exercices pour cette année, afin de camper avec tout le bataillon l'an prochain. Les officiers du 50e et du 51e connaissent par expérience les avantages de l'école de bataillon en camp sur celle de compagnie aux dépôts. Le 51e a un corps de musique de cuivre, qui fait des progrès rapides.

52*e bataillon de* "*Brome*"—Lieut.-Colonel Hall, commandant.

Quatre compagnies se sont exercées cette année. Les compagnies n°s 2, 5 et 6 ont été inspectées par le sous-adjudant-général, et n° 4 par le major de brigade. Les officiers inspecteurs étaient accompagnés du commandant du bataillon.

La compagnie n° 2, capitaine Peters, se réunit à son dépôt, Knowlton, pour être inspectée le 1er octobre. Cette compagnie, composée de jeunes gens actifs, s'est assez bien acquitté des manœuvres, si l'on considère qu'elle ne s'est pas exercée depuis deux ans. Uniformes et armes en bon état. Les fourniments sont vieux, et quelques ceinturons sont hors de service.

La compagnie n° 6 fut inspectée le même jour à Bolton-Centre. Cette compagnie, commandée par le capitaine Mooney, est composée de jeunes gens forts et robustes. Les évolutions de compagnie, le maniement des armes et les feux furent très bien exécutés. Les uniformes, armes et fourniments étaient en bon ordre.

La compagnie n° 5, capitaine Drew, fut inspectée à Mansonville le 2 octobre. Cette compagnie est aussi composée de bons hommes. Evolutions de compagnie, maniement et feux assez bien faits. La *ligne d'attaque* fut essayée pour la première fois avec toutes les compagnies. Ce mouvement sera populaire parmi les corps ruraux. Les armes, fourniments et uniformes étaient en bon ordre.

La compagnie n° 4, capitaine Hall, fut inspectée par le major de brigade. Son rapport se trouve ci-annexé (marqué B). Le 52e n'a pas de corps de musique.

53*e bataillon, Infanterie de " Sherbrooke*"—Lieut.-Colonel Ibbotson, commandant.

Les quatre compagnies urbaines ont fait leurs exercices à leurs dépôts e furent inspectées par le sous-adjudant-général, accompagné du major de brigade, le 27 août. Les cadres étaient remplis, jusqu'à concurrence du chiffre autorisé, d'hommes actifs, mais leur apparence comme soldats ne gagnait rien en paradant sans ceinturons ni gibernes. Cette omission fut signalée à l'officier commandant par le sous-adjudant-général. (Ce régiment ne paradera plus pour l'inspection sans avoir ses fourniments complets.) Les évolutions de bataillon, le maniement des armes et l'exercice du feu furent assez bien exécutés. La *ligne d'attaque* n'a évidemment pas été beaucoup pratiquée durant les exercices annuels. Les officiers et soldats se sont procurés le casque réglementaire. Cette nouvelle coiffure donne au corps une allure toute martiale. La musique du régiment est très efficace.

Deux compagnies rurales, n°s 5 et 6, sont attachées à ce bataillon.

N° 6, capitaine Rolfe, a été inspectée à Ascot-Corners, le 28 août, par le sous-adjudant-général. La compagnie paraissait bien ; elle est composée d'hommes actifs et propres au service. Tous avaient des fourniments ; ceinturons nets, armes et uniformes en bon ordre. Evolutions de compagnie, maniement des armes et feux très passables. Cette compagnie fait honneur au bataillon.

La compagnie n° 5, lieutenant Phelan, a été inspectée à Magog, le 11 septembre, par le sous-adjudant-général, accompagné du major de brigade et du lieutenant-colonel Ibbotson. Bons hommes ; armes, fourniments et uniformes en bon ordre ; évolutions de compagnie, maniement des armes et feux passables. Cette compagnie a besoin de s'exercer davantage avant de pouvoir prendre sa place dans le bataillon.

54*me bataillon d'infanterie de " Richmond*,"—Lieutenant-colonel le très-honorable lord Aylmer, commandant.

Deux compagnies seulement, n°s 5 et 6, ont été autorisées à faire les exercices soldés cette année, mais les autres compagnies—afin de se maintenir à la hauteur de celles-là—résolurent de faire les exercices sans solde. C'est ce qu'elles firent, et, à l'exception de la compagnie n° 3, dont le capitaine était alors absent, elles se réunirent toutes à leurs dépôts pour l'inspection.

Le sous-adjudant-général, accompagné du major de brigade, avec l'officier commandant et l'adjudant du bataillon, inspecta les compagnies comme suit:—

Compagnies soldées.

La compagnie n° 5, capitaine Mairs, fut inspectée à Alberton, le 4 de novembre. Le temps était très froid, et les hommes firent la parade en capote ; les rangs étaient complets ; tous des hommes robustes. Les évolutions de compagnie, le maniement des armes et les feux très passables ; armes, fourniments et uniformes en bon ordre.

Compagnies sans solde.

La compagnie n° 1, capitaine McKenzie, se réunit pour l'inspection à Dunville, le 5 novembre. Hommes robustes, actifs et intelligents; évoluèvent assez bien. Cette compagnie est renommée pour son tir. Armes et équipements en bon état.

La compagnie n° 2, capitaine McLean, se réunit pour l'inspection à Flodden, le 4 novembre. Les hommes de cette compagnie sont tous de grands jeunes gens actifs ; leur grandeur moyenne était de 5 pieds 10 pouces ; les hommes de pivot étaient des géants. Les évolutions de cette compagnie furent très passablement exécutées ; armes, fourniments et uniformes en bon état.

La compagnie n° 4, le lieut. Hill commandant en l'absence du capitaine Boyd, se réunit pour l'inspection le 3 novembre, à son dépôt, Windsor. Beaux hommes

bien exercés, propres à entrer dans un bataillon. Evolutions bien faites; fourniments et uniformes en bon ordre.

Le lieut.-colonel lord Aylmer a toute raison d'être fier de son régiment, qui s'est très bien acquitté des exercices, quatre compagnies sans recevoir de solde.

58*e bataillon, Infanterie de "Compton."*—Lieut.-colonel Cook, commandant.

Cinq compagnies se sont exercées à leurs dépôts respectifs et furent inspectées par le sous-adjudant-général, accompagné du commandant et de l'adjudant du bataillon.

La compagnie nº 2, capitaine Ross, fut inspectée à Lingwick le 8 octobre. Bon nombre à l'appel; hommes robustes et bien exercés; l'une des meilleures du corps rural. Armes, fourniments et uniformes en bon état.

Les compagnies nº 3, capitaine McIver, et nº 5, capitaine McDonald, s'assemblèrent pour l'inspection à Sandy-Bay, lac Mégantic, le 8 octobre, sous le commandement du major Ramage.

Ces compagnies sont composées de grands et robustes montagnards. Elles firent quelques évolutions de bataillon, le maniement des armes et les feux et formèrent la ligne d'attaque—le tout d'une manière très satisfaisante. Les armes, fourniments et, uniformes étaient en bon ordre.

La compagnie nº 6, capitaine Cook, fut inspectée à Hatley le 10 octobre. Elle était assez nombreuse et composée de jeunes gens actifs. Les évolutions de compagnie, le maniement des armes et les feux, ainsi que la *ligne d'attaque,* assez bien exécutés. Armes, fourniments et uniformes en bon état.

Le nº 7, capitaine Trenholme, fut inspectée à Coaticook le 11 octobre. Nombreuse; jeunes gens actifs, dont beaucoup étaient des recrues. Evolutions de compagnie, maniement des armes et feux, et "ligne d'attaque" assez bien faits; armes et fourniments en bon ordre, quelques-uns des ceinturons vieux et non réparés. Toutes ces compagnies ont adopté le bonnet de Glengarry pour coiffure, ce qui leur donne un air élégant.

60*e bataillon, Infanterie de "Missisquoi."*—Lieut.-colonel Rowe, commandant.

Trois compagnies ont fait les exercices annuels en campement, à Saint-Armand sous le commandement du lieut.-col. Rowe. C'étaient les compagnies nº 1, major Sixby, nº 2, capitaine Jamieson, et nº 4, capitaine Higgins. Le camp était bien dressé, sur un bon terrain, prêté pour cet objet par le major Sixby. Le sous-adjudant-général inspecta le camp et le corps le 4 juillet. Les compagnies étaient au complet du contingent autorisé et composées d'hommes actifs, qui furent examinés par le chirurgien et déclarés propres au service. Armes et uniformes en bon ordre. Les fourniments sont vieux; un certain nombre de ceinturons sont en mauvais état. Le corps de musique (instruments de cuivre) était présent et jouait très bien. Le bataillon défila en colonne et quart de colonne; les distances et l'alignement laissaient à désirer; déploiements et évolutions en colonne bien exécutés; maniement des armes et feux assez bien. La "ligne d'attaque," avec feux à cartouche blanche, fut essayée pour la première fois, sous le commandement du sous-adjudant-général. Les officiers et soldats acquirent en très peu de temps l'esprit du mouvement. Cette partie des manœuvres deviendra populaire parmi les corps de la frontière. Les rations fournies aux hommes étaient bonnes et à bon marché. Il n'a été fait rapport d'aucune plainte ni accident.

79*me bataillon, Montagnards de "Shefford."*—Lieutenant-colonel Miller, commandant.

Quatre compagnies ont fait les exercices annuels à leurs dépôts et furent inspectées par le lieutenant-colonel l'honorable M. Aylmer, major de brigade. Son rapport (B) est annexé au présent. Les officiers du 79me ont, dans un esprit qui mérite d'être louangé, organisé une école militaire à Waterloo, afin de permettre à ceux d'entre eux qui ne sont pas encore compétents, d'étudier et de pratiquer pour passer à l'examen. Les officiers paient et nourrissent l'instructeur à leurs frais. L'école a été établie avant la publication de l'ordre général autorisant l'ouverture d'une école militaire à Montréal. Les candidats peuvent être examinés par un conseil lorsque la chose sera autorisée.

COMPAGNIES INDÉPENDANTES—INFANTERIE.

La compagnie de " Wakefield."—Major Cates, commandant,

S'est exercée à son dépôt et a été inspectée par le sous-adjudant-général, le 17 octobre. La compagnie était au complet—tous des jeunes gens capables et actifs. Le major lui fit faire le maniement des armes et le feu, ainsi que les évolutions de compagnie, dont elle s'acquitta très bien, si l'on considère qu'elle ne s'était pas exercée depuis deux ans. Les armes et fourniments étaient en bon ordre. Les relevés du tir à la cible font voir que cette compagnie tire bien. Le major Cates et le sergent Walters occupaient une bonne place dans l'ensemble, aux derniers concours fédéraux.

Compagnie " d'Aylwin."—Capitaine Chamberlin, commandant.

La compagnie s'exerça à son dépôt, Kazubazua, et fut inspectée par le sous-adjudant-général le 23 octobre. La compagnie était complète—tous des jeunes gens robustes et actifs. Evolutions de compagnie, " maniement des armes et feux," et ligne d'attaque bien exécutés. Cette compagnie n'avait pas fait d'école depuis deux ans. Les trois officiers sont porteurs de certificats de compétence. Les armes, fourniments et uniformes étaient en bon état. Les rélevés du tir à la cible montrent qu'elle tire assez bien.

La compagnie " d'Eardly,"—Capitaine Lawlor, ne s'est pas exercée cette année.

Si l'on autorisait la formation d'une compagnie à Hull, je recommanderais respectueusement qu'un bataillon provisoire fût formé des quatre compagnies, sous le commandement du plus ancien officier; cela serait d'un grand avantage pour les trois compagnies existantes. Elles pourraient toutes se réunir en quelque endroit central pour l'école de bataillon, en campement, et acquérir la connaissance du service et de la manœuvre de régiment, qu'elles ne peuvent apprendre comme compagnies indépendantes.

TIR À LA CIBLE.

Tous les corps autorisés à faire les exercices annuels qui sont en possession de cibles et de terrains de tir sûrs, ont pratiqué le tir à la cible; mais quelques-uns des officiers commandants sont lents à transmettre leurs rapports.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Il y a dix-sept associations de carabiniers ou de tir dans le district, qui toutes onctionnent bien. Ces associations continuent d'être d'un avantage pratique pour les forces, car elles permettent aux corps qui ne sont pas autorisés à faire l'exercice, à continuer leur pratique. Ces associations sont les suivantes, savoir:—

Association de la province de Québec;
" de la Frontière, Comté de Huntingdon;
" du district de Bedford;
" de Sherbrooke;
" de Wellington, Cookshire;
" du Comté de Richmond;
" du Comté d'Ottawa;
" du Club des Carabiniers de Montréal
" de la Batterie de campagne de Montréal;
" de l'Artillerie de place de Montréal;
" du 1er bataillon, Carabiniers du Prince de Galles;
" du 3e " " Victoria;
" du 5e " Royal Fusiliers;
" du 6e " Fusiliers;
" du chemin de fer Grand Tronc;
" du Génie de Montréal;
" de la Frontière, Hemmingford;

REVUE EN L'HONNEUR DE LA FÊTE DE SA MAJESTÉ, LE 24 MAI.

Cette fête fut célébrée à Montréal par une revue des troupes de la division, sous le commandement du lieut.-général Sir Edward Selby Smyth, C. C. M. G., commandant de la milice fédérale, en présence de S. E. le Gouverneur-Général, marquis de Lorne, et de S. A. R. la princesse Louise. Cette revue eut lieu sur le champ de Fletcher. La division était composée de trois brigades, formées des corps suivants.—1ère brigade, cavalerie, artillerie et génie, brigadier lieut.-colonel Stevenson; Escadron de Montréal: Dragons de la garde de la princesse Louise; Batterie de campagne de Montréal; Batterie de campagne d'Ottawa; Batterie de campagne de Shefford; Batterie "B"; Artillerie de place de Québec; Artillerie de place de Montréal; Cadets du Collége Militaire Royal; Génie de Montréal, avec la compagnie Saint-Jean-Baptiste attachée.

2de brigade: Carabiniers, brigadier lieut.-colonel Bond; 1er régiment de carabiniers du Prince de Galles; 2e des "Queen's Own"; 3e des "Victorias"; 8e "Royal Rifles"; 65e carabiniers de Mont Royal.

3e brigade: Infanterie, brigadier lieut.-colonel Martin; Gardes à pied du Gouverneur-Général; 5e "Royal Fusiliers," 6e "Fusiliers;" 13e Régiment des Gardes Nationaux de Brooklyn; Brigade Navale de New-York. Total de tous rangs, 4,290.

Après que le salut royal et le feu de joie eurent été tirés, la ligne fut inspectée par Son Excellence le Gouverneur-Général et la Princesse Louise. Après l'inspection, les troupes défilèrent, et il y eut ensuite une petite guerre. Une partie de l'artillerie de campagne, l'artillerie de place, le génie et la compagnie de Saint-Jean-Baptiste furent envoyés, sous le commandement du sous-adjudant-général du district nº 5, pour former la défense en face du terrain de l'Exposition. Le corps principal des troupes, commandé par le général en chef, formait l'attaque. Après un combat acharné, les défenseurs du terrain de l'Exposition durent céder aux forces supérieures des assaillants. Le combat était alors terminé. La présence du 13e régiment des Gardes Nationaux de Brooklyn, commandé par le colonel Austen, ajoutait beaucoup d'attrait à la revue. Ce régiment était venu dans le but exprès d'honorer notre reine, en assistant et prenant part à la revue faite pour célébrer sa fête. Ce régiment avait une splendide apparence à la revue: composé d'hommes de bonne mine, portant un uniforme élégant, sa fermeté dans les rangs durant le défilé et les manœuvres subséquentes, en faisait le point de mire et le centre d'attraction (après Son Excellence et la princesse royale) des milliers de spectateurs qui se trouvaient sur le terrain. La musique de ce régiment était magnifique. Cette revue a été la plus belle qui ait jamais eu lieu à Montréal. L'officier général commandant a bien voulu en faire une mention honorable dans les ordres généraux.

Voici le rôle de parade:—

MONTRÉAL, 24 mai 1879.

RÔLE DE PARADE.

Revue et petite guerre en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, Montréal, 24 mai 1879.

	Corps.	Nombre d'officiers	S.-O. et hom.	Chevaux.	Canons.
Cavalerie et artillerie, etc.	Etat major de brigade	22	1	22	...
	Etat-major	3	......	3	...
	Escadron de cavalerie de Montréal	2	35	37	...
	do Ottawa.	3	30	33	...
	Batterie de campagne, Montréal.	6	65	45	4
	do Ottawa.	6	63	23	4
	do Shefford.	6	71	29	4
	Batterie "B"	7	130	12	2
	Artillerie de place, Québec	2	42	...	...
	do do Montréal	14	288	2	...
	Cadets du collége militaire royal.	1	69	..	...
	Génie	5	64	...	...
	Cie. d'infanterie St. Jean-Baptiste.	3	72	...	...

Carabiniers.	Etat-major	3	...	3	...
	1er ou carabiniers du P. de Galles	21	260	4	...
	2e " Queen's Own"	31	500	5	...
	3e " Victoria"	26	313	5	...
	8e " Royal	26	299	4	..
	65e " Mont-Royal"	19	277	4	...
Infanterie.	Etat-major	..	....	...	..
	Gardes à pied du gouvern.-général.	20	313	4	...
	5e " Royal Fusiliers"	22	283	3	...
	6e " Fusiliers"	21	304	4	...
	13e Brooklyn	79	441	10	...
	Brigade Navale	2	20	..	...
		350	3,940	252	14

THOMAS BACON, lieut.-colonel,
Major de brigade.

Gardes d'honneur à l'arrivée et au départ de Son Excellence le Gouverneur-général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise.

Le 6me bataillon de Fusiliers (mousquetaires) fournit la garde d'honneur à la gare à l'arrivée de Son Excellence et de la Princesse le 23 mai.

Le 5me bataillon, " Royal Fusiliers," fournit la garde d'honneur à leur départ le 28 mai.

Des gardes volontaires furent fournies par le 3me bataillon, " Carabiniers Victoria," à l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts, et au concert qui eut lieu au rond à patiner. Le 1er régiment des carabiniers du Prince de Galles fournit une garde d'honneur à l'Académie de Musique.

Gardes des arsenaux.

Pendant les émeutes qui eurent lieu à Québec, l'on jugea à propos de placer une garde aux arsenaux de Montréal. Des gardes prises des corps de la ville furent postées aux différents arsenaux le 18 août et maintenues jusqu'au 21.

Salle d'exercice de Montréal.

Ainsi que je le disais l'année dernière, la salle d'exercice est encore en ruines. Le centre est employé par la corporation de la ville comme dépôt de bois de service, de pierre et de plâtras. Quelques-unes des chambres de côté qui sont encore debout servent à l'artillerie et au 3me bataillon comme arsenaux et salles d'armes, mais ces chambres ne sont pas sûres ; les fenêtres sont brisées, le toît coule, et le plancher est pourri, tellement qu'il est dangereux d'y pratiquer le service des bouches à feu. La brigade souffre de l'absence d'une salle d'exercice convenable. La salle n'est pas assez grande pour qu'un bataillon puisse s'y exercer commodément ; elle est éloignée de quelques-unes des salles d'armes, et cela triple les frais de garde de ces salles lorsqu'il surgit quelque alarme. Il faut aujourd'hui quatre gardes, tandis que si la salle d'exercice était reconstruite, une seule suffirait.

La brigade de Montréal fait honneur à la ville. Ce fait est admis par tous ceux qui l'ont vue ; en conséquence, tous les citoyens qui s'intéressent au maintien de la brigade devraient faire un effort pour amener les autorités de la ville à faire reconstruire la salle d'exercice avant la fin d'une autre année.

TERRAIN DE TIR, POINTE SAINT-CHARLES.

Le terrain loué par le département de la milice à la Pointe Saint-Charles est le seul endroit du voisinage de Montréal qui soit propre à faire un champ de tir. D'après des renseignements reçus dernièrement, il est tout probable que ce terrain sera vendu, d'ici à quelques années, pour en faire des lots à bâtir. L'on devrait donc faire un effort, avant qu'il ne soit trop tard, pour en faire l'acquisition. J'ai tout lieu de croire que l'on pourrait y parvenir sans que le département eût à encourir beaucoup de dépenses, tel que mentionné dans un rapport du lieutenant-colonel Bacon, major de brigade, en date du 18 septembre 1877, et envoyé aux quartiers-généraux—c'est-à-dire, en échangeant une partie de la ferme Logan (qui appartient au gouvernement,) disons acre pour acre, pour le terrain de la Pointe Saint-Charles. Le voisinage de la ferme Logan se bâtit rapidement, et cette ferme a une grande valeur pour des lots de ville, mais n'en a guère pour les fins militaires. Une proposition faite dans ce sens par l'honorable ministre de la milice aux Sœurs Grises, qui possèdent la propriété de la Pointe Saint-Charles, serait probablement reçue favorablement et acceptée.

ÉTAT DU DISTRICT.

C'est avec plaisir que je répète encore cette année "qu'un excellent esprit règne dans tout le district en faveur de la milice active et qu'un esprit véritablement militaire anime tout l'effectif."

Je dois reconnaître avec remerciements l'appui cordial et l'aide efficace que m'ont donné, dans l'ouvrage du district, les lieut.-colonels Bacon et Aylmer, majors de brigade, et le lieut.-colonel Amyrauld, major de brigade.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN FLETCHER, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général,
District militaire n° 5.

A l'adjudant-général de milice,
Quartiers-généraux, Ottawa.

(A.)

BUREAU DE BRIGADE DE MILICE,
DIVISION DE LA 1RE BRIGADE, QUÉBEC,
MONTRÉAL, 29 novembre 1879.

MONSIEUR,—Conformément à vos ordres, j'ai inspecté cette année les corps ci-dessous mentionnés après qu'ils eurent terminé leurs exercices annuels pour 1879-80, savoir :—L'escadron de cavalerie de Huntington, capitaine Barr, à Havelock ; le 6e bataillon de "Fusiliers," lieut.-colonel Martin, à Montréal ; et les compagnies nos. 1, 4, 5 et 8 du 11e bataillon, major et lieut-colonel titulaire Rogers, à Lachute, et j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport de ces inspections.

L'escadron de Huntington comptait 2 officiers et 31 sous-officiers et soldats à l'inspection. Il y avait deux absents pour raisons satisfaisantes.

Après mon inspection des hommes, chevaux et équipements, l'escadron défila par quatre de front et à la file, et fit quelques simples évolutions de campagne d'une manière très-satisfaisante. Le maniement du sabre, à la poursuite, fut alors exécuté au commandement, en marche et au grand galop, et l'inspection se termina par une charge en ligne de bataille.

L'escadron est composé d'une belle classe de jeunes gens, car il n'y en a pas plus de cinq ou six qui aient plus de 25 ans. L'escadron a de bons chevaux, quelques-uns étant réellement de magnifiques chevaux de guerre. J'ai été très-frappé des progrès que l'escadron avait faits, et son capitaine, qui l'a exercé lui-même, mérite des éloges pour son état d'efficacité.

Le 6e bataillon, les " Fusiliers," lieut.-colonel Martin, fut inspecté sur le terrain du Jeu de Crosse de Montréal, le 11 octobre, et comptait 268 hommes de tous grades.

Après l'inspection des hommes, armes et fourniments, le bataillon défila en colonne, double colonne et au pas accéléré et, continuant à ce pas, il se forma en ligne par la gauche sur la compagnie d'arrière, après quoi il exécuta le maniement des armes et l'exercice du feu, sous le commandement du plus ancien major, le lieut.-colonel titulaire Gardner. Le major cadet, lieut.-colonel titulaire Simon, lui fit alors faire l'exercice de la baïonnette en ordre de revue et au pas accéléré, après quoi le lieut.-colonel Martin reprit le commandement et exerça le bataillon en le faisant avancer en échelon par la droite et former en carrés de compagnie pour recevoir la cavalerie ; reforma l'échelon et le fit tourner par la gauche, puis forma la ligne à la gauche et changea de front deux fois ; le major Gardner prit alors le commandement et le retira de la droite en arrière de la gauche, lui fit faire halte, face, et le déploya à droite ; il se retira ensuite en colonne de compagnies doubles en arrière du centre ; s'avança et se déploya en avant ; puis avança en demi-bataillon et se reforma en ligne.

Les prix remportés aux concours de tir de régiments (dont quelques-uns étaient très jolis) furent alors présentés aux gagnants.

Je suis entré dans ces détails au sujet des évolutions faites par ce corps lors de l'inspection, parce que, du premier au dernier, ils furent exécutés de manière à faire honneur à tous ceux qui y étaient concernés, et la seule chose à laquelle j'aurais pu trouver à redire était la manière indifférente dont quelques-uns des plus jeunes officiers portaient leur épée et saluaient, et que les porte-drapeaux furent une couple de fois embarrassés de savoir où aller.

Les quatre compagnies du 11e bataillon campèrent près de Lachute, dans un endroit très propice sur le côté ouest et tout près de la rivière du Nord, à environ un mille et demi de la ville.

A l'inspection, les compagnies défilèrent en colonne et quart de colonne, puis se formèrent en ligne et exécutèrent le maniement des armes et les feux assez bien ; mais, dans les simples évolutions de bataillon qui furent essayées ensuite, l'on voyait qu'il y avait manque d'exercice, et je regrette d'avoir à dire que ces compagnies ont fort rétrogradé depuis la dernière fois que je les ai inspectées, il y a deux ans. Cependant, il ne faut pas en être trop surpris, car elles ne se sont pas réunies en bataillon depuis 1875. Pendant que ces compagnies étaient campées, la garde fut montée et des sentinelles firent le guet nuit et jour. Il règne un excellent esprit parmi tous les membres de ce corps, qui se réuniraient volontiers plus souvent si la difficulté de la distance ne les en empêchait. Après l'inspection, il y eut réunion des officiers du bataillon et autres, et il fut organisé une association de tir de comté, dont la première assemblée eut lieu à Saint-André en octobre dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS BACON, lieut.-colonel,
Major de brigade.

Au sous-adjudant-général
Commandant du district militaire nº 5,
Montréal.

(B.)

MELBOURNE, 24 novembre 1879.

MONSIEUR,—En conformité de vos instructions, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait l'inspection de certains corps dans la 2e division de brigade, 5e district militaire, comme suit :—

Batterie de campagne de Sheffield.

J'ai inspecté cette batterie le 12 septembre, à Granby. Etaient présents—le lieut.-colonel Amyrauld, le Dr. Gilmour, chirurgien, tous les officiers, et les cadres complets de la batterie, chevaux compris.

Après mon inspection des hommes et chevaux, le plus ancien lieutenant fit faire à la batterie une série d'évolutions au pas et au galop ; après quoi quelques livres de poudre furent brûlées, ce qui ajouta beaucoup d'entrain à la scène.

Une grande partie des sous-officiers et artilleurs ont fréquenté l'école d'artillerie de Québec, de même aussi que tous les officiers combattants. Il en résulte qu'avec leurs qualités physiques, leur intelligence, la connaissance de leur besogne et l'intérêt qu'ils y portent, ils forment une batterie très efficace. Les chevaux sont les meilleurs qu'il soit possible de se procurer dans les cantons de l'Est : gros, actifs, bonnes jambes et bons pieds, et habitués à toute espèce de travaux. Et comme la population rurale est moins occupée en septembre, époque de l'inspection, qu'elle ne l'est en mai, les quelques mauvais chevaux qui pouvaient se trouver alors dans la batterie se faisaient remarquer par leur absence en septembre, de même qu'ils le feraient s'ils étaient appelés au service actif. Après avoir manœuvré pendant plus d'une heure, la batterie partit du camp, musique en tête, et se rendit en passant par le village au nouveau hangar à canons, bâtiment commode et bien entretenu, placé sous les soins d'un ancien militaire qui garde la propriété du gouvernement comme la sienne propre. Après quelques mots d'encouragement et d'avis de la part du colonel Amyrauld et de la mienne, la solde des artilleurs fut payée et ils furent renvoyés dans leurs foyers jusqu'à nouvel ordre.

52*e bataillon.*

La compagnie n° 5 fut inspectée par moi le 25 septembre, le capitaine Eli Hall commandant la compagnie, qui fut réunie chez lui pour faire les exercices annuels. Le lieutenant-colonel Hall, commandant du 52e bataillon, m'accompagnait.

Les hommes avaient l'air propre et militaire, mais leur bonne mine était quelque peu gâtée par le fait que beaucoup d'entre eux portaient des " chapeaux mufti." Quelques carabines et beaucoup de ceinturons sont en mauvais état, et il manque bon nombre de ces derniers. Le lieutenant Dow, qui avait exercé la compagnie, avait évidemment bien profité des quelques jours qu'il avait eu à cet effet, et les hommes eux-mêmes avaient aussi bien profité de ses instructions.

79e *bataillon*—" Montagnards."

A Granby, les compagnies n°s 1 et 4 se rassemblèrent pour l'inspection, et avec elles tout l'état-major et le corps de musique. Les drapeaux étaient portés par deux officiers qui n'appartenaient pas à ces compagnies, parce qu'il n'y en avait pas à détacher de celles-ci. Le major Cox prit le commandement : il fit défiler les compagnies ; leur fit faire plusieurs évolutions de bataillon ; les déploya pour l'attaque ; les prolongea à la gauche renforcée ; après quoi elles se retirèrent, reformèrent la colonne et traversèrent le village, et elles furent alors congédiées.

La compagnie n° 1, commandée par le capitaine R. Seale et manœuvrée par lui, était exceptionnellement " au fait." La compagnie n° 4 fut manœuvrée par un sous-officier, ce qui paraissait ridicule, les officiers de la compagnie étant préents ; et, si une pareille compagnie était appelée au service actif, il ne serait guère régulier qu'un sous-officier eût à en prendre le commandement, ou que la compagnie se trouvât à *quia* au premier mouvement difficile ordonné. Heureusement que le 79e a pris des mesures pour obvier à cette difficulté, car une école militaire de bataillon est aujourd'hui en plein fonctionnement à Waterloo, sous la direction d'un officier compétent, le major Cox.

Les armes, fourniments et uniformes étaient en bon ordre, autant qu'il était au pouvoir des officiers, sous-officiers et soldats de les y mettre. Les uniformes servent depuis 1875, mais il en a été demandé de nouveaux.

Le lieutenant-colonel Miller et le major Cox m'accompagnèrent à Boscobel, le 1er octobre, où j'inspectai la compagnie n° 6, commandée par le capitaine Hackwell.

La compagnie s'assembla chez M. Hackwell père, qui non-seulement a l'intérêt de cette compagnie à cœur, mais encore celui des troupes volontaires généralement, et qui se propose, si on lui aide de moitié, de construire une salle d'exercice sur sa propriété, dont il offre de donner le terrain gratis. Les membres de la compagnie

n° 6 sont la crème de cette partie du pays et avaient fort bonne mine à la parade et aux manœuvres. Ils étaient munis de cartouches blanches, et d'après la régularité de leur feu, en ligne ou en carré, je suis convaincu que chaque homme saurait, à l'occasion, faire bon usage de son fusil. Tous les effets du gouvernement en possession des hommes étaient nets et propres au service immédiat, et la salle d'armes est bien entretenue. Comme les exercices furent terminés le jour de l'inspection, et que les munitions avaient été retardées, il fut convenu que la compagnie se réunirait plus tard pour le tir à la cible.

Compagnie n° 2. Le lieutenant qui la commandait n'avait pas encore le eu temps de se mettre en état de commander depuis qu'il avait pris la charge de la compagnie à la mort du regretté capitaine Lattimore, mais la compagnie s'assembla à son dépôt, Waterloo, où le major Maynes, du 79e bataillon, agit comme instructeur et lui fit faire un grand nombre d'évolutions; cependant,le temps consacré aux exercices est trop court pour essayer de faire grand'chose, et les hommes auraient mieux réussi si l'on se fût contenté de manœuvres plus simples. Les armes et équipements étaient nets, mais comme les uniformes n'avaient pas été reçus, quelques coiffures n'étaient pas conformes aux règlements. Cette compagnie ne le cèdera à aucune autre du bataillon avant qu'il soit longtemps.

Le tout respectueusement soumis.

M. AYLMER, lieut.-colonel,
Major de brigade, 2e division de brigade,
District militaire n° 5.

Au sous-adjudant-général,
Commandant le district militaire n° 5,
Montréal.

DISTRICT MILITAIRE N° 6.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
MONTRÉAL, 4 décembre 1879.

MONSIEUR,—En conformité de vos instructions, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du commandant en chef, que les corps suivants ont été choisis pour faire les douze jours d'exercice, quelques-uns en camp de bataillon, d'autres à leurs propres dépôts, et qu'ils les ont faits en conséquence pour 1879-80 et ont été inspectés par moi:—

	Officiers, S. O. et soldats.
64e bataillon	270
65e "	270
76e "	270
80e "	185
83e "	217
Compagnie Indépendante de Saint-Jean-Baptiste	45
" " Laprairie	45
	1,302

Le 1er juillet dernier, j'inspectai le 65e régiment, ou carabiniers de Mont-Royal

Par suite d'un malentendu au sujet de l'heure de l'inspection, le nombre de ceux qui répondirent à l'appel était très minime.

J'avais fixé l'inspection pour 3 heures p. m., ce jour-là. En arrivant, je fis quelques remontrances à l'officier commandant au sujet du petit nombre présent.

Il me répondit qu'il avait compris que l'inspection devait avoir lieu à 10 heures au lieu de trois; que son bataillon s'était assemblé au complet à dix heures; qu'après

lui avoir fait faire plusieurs évolutions il avait congédié les hommes en leur disant qu'ils seraient avertis quand ils auraient à se réunir de nouveau ; que cet avis lui avait été donné à lui, mais qu'ils n'étaient pas tous revenus.

Comme j'avais d'autres corps à inspecter dans une campagne éloignée le lendemain, je crus qu'il valait mieux faire l'inspection de ce corps tel que je le trouvais.

Les uniformes, armes et fourniments étaient en bon ordre.

Après le maniement des armes et les feux, qui furent très-bien exécutés, le bataillon fit plusieurs évolutions, comme régiment, tant en ligne qu'en colonne, etc., déploiements, etc., avancer en échelons, etc., le tout étant fait de manière à me convaincre que ce corps connait parfaitement sa besogne, le défilé étant particulièrement bon. Les hommes sont agiles, actifs et ont l'air martial. Les sous-officiers de ce régiment feraient honneur à n'importe quel corps du Canada.

Le 3 juillet, je me rendis à Joliette pour inspecter le 83e.

Ce corps était campé à Joliette.

Présents à la parade.

Etat-major 7

	Officiers.		Sous-offi. et soldats.
Compagnie n° 1	3	...	42
" n° 2	1	...	42
" n° 3	1	...	42
" n° 4	3	...	42
" n° 5	2	...	42

Ce corps n'avait pu s'exercer que pendant deux jours au camp lorsque j'arrivai pour l'inspecter.

La raison pour laquelle j'ai dû commencer mon inspection si tôt est qu'il y avait deux autres corps, le 64e à Beauharnois et le 76e à Chateauguay, qui étaient aussi campés, et comme ils avaient commencé leurs exercices le même jour, ils devaient les terminer à la même date que le bataillon de Joliette, et je n'avais pas de temps à perdre à cause de la grande distance qui séparait ces trois camps.

Le maniement des armes et le feu, le défilé, la marche en ligne, la retraite en ligne, la conversion de la ligne en colonne, en halte et en marche, furent assez bien exécutés, si l'on considère le peu de temps que le bataillon avait pu s'exercer.

Les hommes sont forts et vigoureux, et quelques jours d'école suivie les rendraient très efficaces.

Le 4 juillet, j'inspectai le 74e bataillon, campé à Beauharnois.

Présents à la parade.

Etat-major 7

	Officiers.	Sous-offi. et soldats.
Compagnie n° 1	2	42
" n° 2	3	42
" n° 3	1	42
" n° 4	2	42
" n° 5	1	42
" n° 6	1	42

Les armes et fourniments étaient en assez bon état.

Après le maniement des armes et les feux, le défilé et plusieurs évolutions de régiment, en ligne et en colonne, furent exécutés d'une manière très habile.

Le lendemain, j'inspectai le 76e de Chateauguay, aussi campé, à Saint-Martin.

Présents à la parade.

Etat-major.. 5

	Officiers.	Sous-officiers et soldats
Compagnie n° 1	3	42
" n° 2	3	42
" n° 3	3	42
" n° 4	3	42
" n° 5	2	42
" n° 6	3	42

Les armes et fourniments étaient en bon ordre.

Le maniement des armes et les feux, le défilé, la marche en ligne, la retraite en ligne, la conversion de la ligne en colonne au repos, la même en marche, la formation en quart de colonne en commençant par la compagnie de front, d'arrière et centrale, la conversion en quart de colonne, la contre-marche en colonne, les déploiements, etc., ainsi que quelques évolutions et changement de front en échelons, me convainquirent que ce bataillon avait bien profité de l'habile enseignement du sergent-instructeur.

Le physique des hommes de ce régiment est excellent, et je puis en dire autant de tous les corps du district placé sous mon commandement.

Le 6 septembre, j'inspectai la compagnie indépendante de Saint-Jean-Baptiste.

Présents à la parade.

Officiers.. 2
Sous-officiers et soldats.. 38

Maniement des armes et feux, et quelques évolutions de compagnie. Cette compagnie était de beaucoup inférieure, cette année, à ce qu'elle était ces deux dernières années. Les hommes n'avaient évidemment pas été bien exercés, et j'eus le soin de leur dire que j'espérais qu'ils feraient mieux l'année prochaine, si j'avais encore à les inspecter.

Le 2 octobre, j'inspectai la compagnie n° 5, du 21e bataillon, Laprairie, capitaine Brousseau.

Présents à la parade.

Officiers.. 3
Sous-officiers et soldats.. 42

Le maniement des armes et les feux, la formation par quatre de front, et en carré de compagnie, et la contre-marche, bien exécutés.

C'est là réellement une bien belle compagnie, bien dressée.

Les uniformes, armes et fourniments étaient en bon ordre.

Le 9 octobre, j'inspectai les compagnies suivantes du 80e bataillon, de Nicolet :—

Compagnie n° 5, de Saint-Grégoire, capitaine Pratte.

Présents à la parade.

Officiers.. 3
Sous-officiers et soldats.. 42

Compagnie n° 2, de Nicolet, capitaine Brousseau.

Présents à la parade.

Officiers.. 2
Sous-officiers et soldats.. 42

Compagnie n° 3, de Bécancour, capitaine Landry.

Présents à la parade.

Officiers	2
Sous-officiers et soldats	42

Le 10 octobre, j'inspectai la compagnie n° 4, (Ste-Gertrude,) cap. Moussette.

Présents à la parade.

Officiers	3
Sous-officiers et soldats	42

Le maniement des armes et le feu, les formations par quatre de front, les conversions, les contre-marches, la formation en carrés, tels sont les mouvements généraux exécutés par les quatre compagnies. Chacune a été inspectée séparément à son dépôt et elles font bien l'exercice. La compagnie de Saint-Grégoire, cap. Pratte, est réellement une belle compagnie, bien exercée.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Il y a quatre associations de carabiniers dans le district placé sous mon commandement.

L'association de la division de la 5e brigade, lieut.-col. D'Orsonnens, major de brigade, président.

L'association du bataillon de Trois-Rivières, major Lambert, président.

L'association du bataillon de Joliette, lieut.-col. Sheppard, président.

L'association Mont-Royal, du 65e bataillon, lieut.-col. Labranche, président.

Je regrette d'avoir à dire que je n'ai reçu, des officiers commandants, que quelques rapports de tir. C'est chaque année la même chose, plus ou moins, et il en sera toujours ainsi tant qu'on n'aura pas fait un exemple ou changé le système. Je suis d'avis que les officiers et soldats d'un corps ne devraient pas avoir droit à un centime, pour leurs exercices annuels, tant que le tir à la cible n'a pas eu lieu et que le rapport voulu n'en a pas été fait au sous-adjudant-général commandant le district.

J'ai l'honneur, etc.,

A. C. DeLOTBINIÈRE-HARWOOD, lt.-colonel,
Sous-adjudant-général,
District militaire n° 6.

A l'adjudant-général de la milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 7.

Quartier-Général,
Québec, 1er décembre 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information de l'officier-général commandant, le rapport annuel, avec les annexes ci-joints, sur le district militaire n° 7 que je commande.

L'effectif autorisé à faire l'exercice, pour l'année 1879–80, était de 2,000 officiers, sous-officiers et soldats. Au lieu d'appliquer le scrutin par compagnies, j'ai procédé par bataillons, de manière à donner aux hommes six jours d'exercices au camp.

J'ai porté, dans le rapport de cette année, le 8ème Royal Carabiniers, qui a fait l'exercice l'hiver dernier et a passé l'inspection au printemps.

Pour 1878-79.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
8e Royal Carabiniers, 6 compagnies	24	257

Pour 1879-80.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Batterie de campagne de Québec	5	74	30
Batterie n° 1, artillerie de place de Québec	3	42	...
9e bataillon de carabiniers, 8 compagnies	20	355	...
55e do d'infanterie, 6 do	17	217	...
61e do do 5 do	14	180	...
81e do do 7 no	19	252	...
Bataillon du comté de Québec, 4 compagnies	12	144	...
do Kamouraska, 4 do	10	155	...
do Témiscouata, 4 do	12	145	...
	112	1554	30

CAVALERIE.

Les hussards canadiens, "Queen's Own," ont obtenu permission de faire leurs exercices annuels pendant les mois d'hiver et, par suite, ne seront pas inspectés avant le printemps prochain.

ARTILLERIE.

La batterie de campagne de Québec, sous les ordres du lieut.-colonel Baby, a été réunie, par moi, avant l'inspection, au camp du génie, à Lévis, où étaient présents: —5 officiers, 74 sous-officiers et soldats, et 30 chevaux.

La batterie de Gaspé a concouru pour les prix offerts par l'Association Fédérale d'Artillerie. Elle n'a pas fait les exercices de 1879-80.

Le bataillon n° 1, artillerie de place de Québec, cap. Roy, a été réunie et inspecté par le lieut.-colonel Montizambert, en l'absence de l'inspecteur fédéral d'artillerie.

La batterie n° 1, de l'artillerie de place de Lévis, n'a pas fait les exercices de 1879-80; mais le major Hamel, par un zèle recommandable, a campé, avec 25 de ses hommes, à l'île d'Orléans, payant de ses propres deniers toutes les dépenses nécessaires pour rations. Cette batterie étant affiliée à l'Association Fédérale d'Artillerie les hommes ont fait l'exercice au canon, d'après les règlements de la dite association.

INFANTERIE.

8ème Royal Carabiniers.

Le 10 mai dernier, j'ai inspecté le 8ème Royal Carabiniers; l'effectif était de 24 officiers et 257 sous-officiers et soldats. Le bataillon présentait une fort belle apparence; les armes, fourniments et uniformes étaient en bon état. Le maniement des armes et le feu, dirigés par le major par ancienneté, et l'exercice à la baïonnette, par l'adjudant, ont été bien exécutés. Je puis dire la même chose des divers mouvements exécutés avec une précision qui fait voir que le bataillon a pratiqué les évolutions de bataillon et de compagnie. L'inspection s'est terminée par une escarmouche. La musique est nombreuse et renforcée d'un corps de fifres et de tambours. La manière dont la musique joue fait honneur aux officiers du régiment. Le 8ème Royal Carabiniers possède aussi un corps de sapeurs dont les officiers ont fourni les armes et fourniments.

J'ai exprimé au bataillon ma satisfaction du zèle et de la bonne volonté qu'il a montrés pendant la période des exercices et dont la preuve existe dans l'habileté qu'il a déployée et que je constate avec plaisir.

9ème bataillon.

Le 9me bataillon, sous les ordres du lt.-colonel Vohl, a été inspecté par moi, le 20 octobre courant, et comptait 20 officiers et 355 sous-officiers et soldats. Le bataillon a défilé en colonne et quart de colonne, au pas redoublé, après quoi les divers officiers ont reçu ordre de faire faire au bataillon le maniement des armes et l'exercice du feu. L'inspection a été très-satisfaisante et je suis heureux d'avoir à faire un rapport favorable sur la bonne organisation de ce bataillon. Les hommes n'ont pu faire l'exercice annuel du tir à la cible, à cause des travaux de réparation que l'on faisait alors aux quais de la batture de Beauport.

Le 9ème bataillon a un beau corps de musique composé de 24 musiciens.

BATAILLONS RURAUX.

Accompagné du major de brigade et du payeur du district, j'ai personnellement inspecté les corps suivants, savoir: les 55ème, 61ème et 81ème bataillons du comté de Québec, de Kamouraska et Témiscouata, au mois de juillet. Ces corps ont fait leurs exercices annuels de six jours au camp, et bien que la durée de ces exercices ait été fort courte, les résultats ont été plus satisfaisants que l'exercice de compagnie au dépôt local. J'ai observé que les officiers des différents corps rivalisaient de zèle. Toutefois, j'ai constaté que la nomination d'officiers provisoires, dans ces différents corps, offrait de grands désavantages. Je vois, avec plaisir, la formation d'écoles militaires où les officiers de l'effectif pourront profiter de l'avantage que leur offre le gouvernement. J'espère que la période de séjour dans ces écoles sera prolongée, car deux mois me semblent trop courts pour donner l'instruction nécessaire aux candidats. Une école d'artillerie aurait, sans doute, été fort avantageuse aux officiers qui fréquentent les écoles militaires, de même que le contact des troupes régulières, leur discipline, leur économie interne,—si nous avions encore ces troupes parmi nous, —donneraient de meilleurs résultats que ceux que l'on obtiendra maintenant.

AIDE AU POUVOIR CIVIL.

Le 15 août dernier, on reçut une réquisition signée de cinq magistrats demandant les services des corps suivants, pour venir en aide au pouvoir civil, afin de réprimer une émeute qui venait d'avoir lieu parmi les arrimeurs de cette ville et dans laquelle un homme avait été tué et plusieurs autres blessés; voici la désignation de ces corps: Les hussards canadiens dits "Queen's Own," la batterie "B," la batterie de campagne de Québec, la batterie nº 1 d'artillerie de place, le 8e Royal Carabiniers et le 9e bataillon de carabiniers. Je donnai immédiatement les ordres nécessaires et, dans la soirée, ces corps étaient stationnés comme suit: Le corps d'artillerie, à la citadelle; la cavalerie, à l'école d'équitation, pointe Diamant, citadelle; le 8e Royal Carabiniers, au rond à patiner, et le 9e bataillon, à la salle d'exercices. Je confiai le commandement des divers corps désignés, au lt.-colonel Forsyth, des hussards canadiens dits "Queen's Own," et je n'ai que les plus grands éloges à faire du zèle et du tact qu'il sut mettre à bien disposer et commander les troupes, et de la promptitude qu'il a mise à exécuter mes ordres. Les autorités civiles n'avaient pas pris des mesures assez promptes et une émeute des plus sérieuses a été prévenue par la présence, sous les armes, des troupes volontaires que l'on trouvait partout. Elles ont été de service jour et nuit, faisant la patrouille, formant des escortes et faisant d'autres services, et je dois dire, à leur honneur, que chacun s'est acquitté de son service de bon gré et scrupuleusement. Avant de les congédier, les magistrats de la cité et de la banlieue

8—4½

de Québec, leur ont présenté une adresse reconnaissant les précieux services que les magistrats devaient aux volontaires de Québec et dont voici la teneur :

GREFFE DE LA PAIX,
QUÉBEC, le 21 août 1879.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointe, copie d'une résolution unanimement adoptée à une réunion,—tenue aujourd'hui,—des magistrats résidant en la cité et dans les limites de la banlieue de Québec :

" Que les magistrats désirent consigner ici la manière dont ils apprécient la promptitude avec laquelle la milice active de Québec a répondu à l'appel qui lui a été fait de venir en aide au pouvoir civil pour réprimer la malheureuse émeute qui a eu lieu dernièrement en cette ville, et qu'ils ne veulent pas laisser partir les volontaires actuellement sous les armes, sans exprimer leurs sincères remerciments à tout l'effectif pour leurs précieux services et sans reconnaître la tenue exemplaire et martiale de la milice de Québec sous les armes."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. MURRAY,
Greffier de la paix.

Au lt.-colonel DUCHESNAY,
Commandant, le 7e district militaire, Québec.

Le général commandant la milice fédérale a bien voulu, par l'intermédiaire de l'adjudant-général, de moi-même et du colonel Forsyth, transmettre aux troupes de grands éloges de la promptitude et de la bonne volonté qu'elles ont mises à remplir un devoir fort désagréable pour venir en aide au pouvoir civil. Il dit, entre autres choses: " Aucun devoir ne demande plus de patience et de prudence que celui de maintenir la paix publique en temps d'émeute, et les troupes me semblent avoir été habilement commandées et avoir agi avec autant de promptitude que de modération." Etablissant une distinction entre les devoirs de la police et ceux de l'effectif militaire, il dit qu'on ne doit appeler les troupes qu'en dernier ressort et les tenir en réserv jusqu'au moment d'agir.

Des émeutiers armés prirent possession de deux arsenaux dans le comté d Québec et enlevèrent 83 faisceaux d'armes, avec des munitions. Lorsque je reçus avi de cet enlèvement, il était trop tard pour intercepter les armes, car avant que l courrier fût arrivé à la barrière St-Vallier, on les avait rendues en ville et distrbuées. Craignant pour les autres arsenaux, j'envoyai ordre au cap. Routhier, Ste-Foye, de faire transporter toutes ses armes en ville, ce qui fut fait pendant l nuit. Le même jour, j'envoyai à la Pointe-Lévis le major de brigade Lamontagn qui eut la bonne idée de faire déposer dans un des forts toutes les armes appartenan à la batterie de Lévis et au 17ème bataillon. Subséquemment, j'envoyai une fort escorte à la Pointe-Lévis et je les fis toutes transporter à la citadelle.

Cette mesure était opportune, parce que, le même soir, les maisons où on le supposait en dépôt furent visitées et l'on fit des menaces pour les obtenir. Les arme appartenant à la compagnie de Charlebourg avaient été cachées et j'envoyai un escorte les chercher.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Les associations suivantes de tir, dans mon district, savoir : Les hussards can diens dits " Queen's Own," le 8me Royal Carabiniers, et celles de Mégantic, Québe Rimouski, Stadacona, Champlain et Témiscouata, ont tenu leurs réunions annuelle et plus de $2,000 ont été offertes en prix. Les résultats obtenus ont été très-sati faisants.

CHAMPS DE TIR.

On a jugé nécessaire de faire des réparations aux buttes et champs de tir des battures de Beauport, et un crédit de $325 a été accordé et dépensé pour ces améliorations. Les hautes marées et la glace, en hiver, causaient constamment des dégâts aux quais sur lesquels les cibles sont établies, et on a cru devoir construire les quais de manière à ce qu'ils puissent briser la glace qui s'y accumule.

EQUIPAGE DE CAMP.

On a procuré un équipage de camp à la batterie de campagne de Québec et à d'autres corps qui ont formé des camps de douze et six jours, l'été dernier, et le tout a été remis en bon état ; la détérioration, pour tout le district, est insignifiante. Les pertes ont toujours été couvertes par des récépissés de dépôt.

ARSENAUX ET SALLE D'EXERCICE.

Les arsenaux où l'on dépose les armes, etc., des corps appartenant à la cité, sont très-bien tenus. Avant la récente émeute, les canons, armes, etc., avaient été transférés à la citadelle. Comme il n'y a pas de râteliers ou d'endroit convenable, à la citadelle, pour les déposer, on les a empilés, en divers lots, et naturellement ils en ont souffert. Il conviendrait de subdiviser la partie du grand arsenal qui se trouve actuellement aux soins du garde-magasin, à la citadelle, et de placer les armes sur des râteliers convenables. Cette amélioration urgente n'entraînerait pas de grands frais.

Je recommanderais qu'on transfère la salle d'exercice de la Grande Allée de l'endroit où elle se trouve actuellement à un point voisin du glacis, en arrière du bureau du génie royal. On devrait y adjoindre des arsenaux convenables et sûrs, en pierre ou en brique, en sorte qu'à la fin de chaque jour d'exercice et avant de quitter la salle, les volontaires pourraient déposer leurs carabines par compagnies.

FÊTE DE LA REINE.

Le 8ème Royal Carabiniers s'étant offert pour assister à la revue à Montréal, le jour de la fête de la Reine, prit le bateau, le 23 mai ; il comptait six compagnies de 55 hommes, plus la musique et les sapeurs. On a remarqué la bonne tenue de ce régiment.

En terminant, je me plais à reconnaître les services rendus par le lieutenant-colonel Lamontagne, major de brigade, et le lieutenant-colonel Forrest, payeur du district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général,
District militaire n° 7.

A l'adjudant-général,
Quartiers-généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N°. 8.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,
QUARTIERS-GÉNÉRAUX,
FRÉDÉRICTON, 26 novembre 1879.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux (13) du 29 mai 1879, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de la milice du district placé sous mon commandement, pour l'année militaire 1879-80.

L'effectif de la milice, telle qu'organisée, est de 3,170 officiers, sous-officiers et soldats.

Le contingent autorisé à faire les exercices pour 1878–79, d'après les ordres généraux du 29 mai 1879, est de 1,550 officiers, sous-officiers et soldats.

1,550 officiers, sous-officiers et soldats des corps qui suivent ont terminé leurs exercices annuels ; il faut ajouter à ce chiffre 310 officiers, sous-officiers et soldats du génie du Nouveau-Brunswick et du 62ème bataillon qui ont fait l'exercice pour 1878–79, depuis le dernier rapport, et qui sont mentionnés dans celui-ci.

Corps.	Effectif organisé. Officiers.	Effectif organisé. Sous-officiers et soldats.	Ont fait l'exercice. Officiers.	Ont fait l'exercice. Sous-officiers. et soldats.
8e régiment de cavalerie, lieutenant-colonel Saunders (7 compagnies)............	28	385	15	250
Batterie de campagne de Newcastle, major titulaire Call (1 batterie)................	7	74	6	74
Batterie de campagne de Woodstock, capitaine Dibblee (1 batterie)................	7	74	5	74
Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, lieutenant-colonel Foster (7 batteries)................................	28	385	15	201
Génie du Nouveau-Brunswick, capitaine Perley (1 compagnie)...................	3	55	3	42
62e bataillon, lieutenant-colonel Blaine (6 compagnies)	25	330	18	247
67e bataillon, infanterie légère, lieutenant-colonel Upton (10 compagnies).......	38	550	15	171
71e bataillon d'infanterie d'York, lieutenant-colonel Marsh (5 compagnies)..... ...	22	275	18	168
73e bataillon, major McCulley (5 compagnies)........................	22	275	11	126
74e bataillon, lieutenant-colonel Beer (6 compagnies	25	330	13	169
Compagnie indépendante, capitaine Lloyd (1 compagnie)........................	3	55	...	...
Compagnie indépendante, capitaine Barberie (1 compagnie)................................	3	55	...	...
Compagnie indépendante, lieutenant Stewart (1 compagnie)	3	55	...	..
Compagnie indépendante, major titulaire McGee (1 compagnie)....................	3	55	...	...
Totaux	217	2,953	119	1,431
		217		119
		3,170		1,550

EXERCICES ANNUELS.

Milice active.

Bien que la crise financière n'ait pas encore entièrement disparu du pays, il y a des indices certains d'un retour à la prospérité, et les loyaux patriotes qui ont à cœur le bien-être de la milice active, seront heureux de constater les progrès qui se sont manifestés durant les exercices de l'année dernière.

Je dois dire d'abord que pour maintenir les dépenses des exercices de l'année fiscale 1879-80 dans les limites du crédit voté par le parlement, l'effectif appelé à faire les exercices, moyennant une solde, pendant cette période, a été limité, par arrêté du conseil, à 1,550 officiers, sous-officiers et soldats pour le district militaire que je commande.

Toutefois, des camps de bataillon ont été autorisés pour la cavalerie et l'infanterie, en outre de ceux de batteries d'artillerie de campagne déjà autorisés, et c'est là un premier pas vers l'inauguration du système triennal sur lequel j'ai, plus d'une fois, attiré l'attention dans mes rapports annuels, savoir :

1er année—Exercice aux dépôts locaux ;
2e année—Exercice en camp de bataillon ;
3e année—Exercice en camp de brigade.

Il ne reste plus qu'à obtenir l'autorisation du parlement de réunir les camps, d'après un système aussi économique que l'on voudra, pour compléter l'établissement du système triennal sur une base solide. D'après des renseignements reçus d'officiers expérimentés dans diverses parties du Canada, ce système semble rencontrer l'approbation générale.

Pendant la saison dernière, les camps de bataillon ont fourni ample preuve, non-seulement de l'aptitude remarquable des canadiens, pour l'exercice et la discipline militaires, qu'ils acquièrent facilement, comme j'ai eu souvent occasion de le faire observer, mais dont ils conservent la connaissance, malgré les longs intervalles qui, parfois, s'écoulent sans qu'ils aient l'avantage de recevoir d'instructions pratiques.

On a observé que les commandants, lorsqu'il s'agit de l'exercice de bataillon, donnent leurs ordres avec la même assurance que pendant les exercices précédents. Les majors ont profité de l'exemple des lieutenant-colonels et, pendant le même intervalle, les adjudants n'ont point oublié les importants devoirs de leur charge, devoirs que le lieutenant-général commandant, dans son rapport de 1878, expose en termes qui peuvent s'appliquer, avec avantage, à tous les pays et à tous les temps. On a observé, en outre, que les capitaines des compagnies et leurs subalternes se rendaient promptement à leurs postes.

Il est vrai qu'on pouvait observer plusieurs recrues dans les rangs ; mais ce sont, pour la plupart, des hommes qui font de bons soldats,—des cultivateurs qui exploitent leurs propriétés dans les districts ruraux, des marchands et des artisans des villes, de hardis pêcheurs de la côte, et les hommes de ces diverses catégories apprennent promptement l'exercice de peloton et de compagnie, sous la direction d'officiers et sous-officiers capables.

On ne saurait nier que l'adjudant occupe une place importante, et de la manière dont il remplit les devoirs responsables et onéreux de sa charge, dépend en grande partie le succès de tous les exercices. Je dois aux adjudants de mon district de déclarer ici que, d'après mes observations personnelles, ils possèdent la connaissance de leurs devoirs aussi bien que ceux d'autres corps qui ont des occasions plus fréquentes de s'exercer.

Tous les adjudants de ce district sont porteurs de certificats des écoles d'instruction militaire, à l'exception d'un seul, l'adjudant du 73ème bataillon ; cet officier a servi dans l'armée anglaise où il était employé comme sergent-instructeur. Trois de ces officiers sont porteurs de certificats de première classe, attestant qu'ils ont obtenu de très-forts coëfficients ; ce sont :

1. Le capitaine Otty, du 8ème régiment de cavalerie, qui a fréquenté l'école de cavalerie du 13ème hussards.

2. Le lieutenant-colonel à brevet Underhill, de l'école d'artillerie de la batterie A, artillerie de place du Nouveau-Brunswick.

3. Le capitaine Caird, 67ème bataillon, de l'école d'instruction militaire de St.-Jean.

J'ajouterai que l'éducation de ces officiers les rend encore plus aptes à remplir leurs devoirs militaires.

Un des officiers, le major à brevet Beckwith, 71ème bataillon, est ingénieur civil, et, tout en remplissant ses devoirs d'adjudant, on a souvent utilisé ses services comme ingénieur militaire. Si responsables que soient les fonctions d'adjudant, on ne saurait attacher trop d'importance à celles des capitaines de compagnies, soit, de cavalerie, d'artillerie, de génie ou d'infanterie, ces différents corps formant les éléments constitutifs de l'effectif fédéral; de la bonne organisation de ces divers corps dépend presque entièrement celle de tout l'effectif lorsqu'il est groupé en bataillons ou brigades.

Permettez-moi de faire ici les observations suivantes,—sans vouloir établir de distinctions blessantes entre les corps de la campagne et ceux de la ville,—sur les avantages que procurent à l'Etat le développement et l'encouragement de ces différents corps de la milice active. On sait, d'abord, qu'il est plus facile de concentrer les troupes des villes que celles de la campagne en cas d'urgence, que les troupes des villes sont plus souvent appelées, soit pour porter aide au pouvoir civil, soit pour former des gardes d'honneur, soit, enfin, pour faire des exercices et manœuvres, en dehors de leurs exercices annuels, et les services des troupes des villes ont toujours été offerts et acceptés volontiers en pareilles occasions. Elles ont toujours fait le service à leur honneur et à l'avantage de l'Etat.

A mon avis, cela prouve, une fois de plus, combien il est désirable de mettre à effet la recommandation que je faisais, le 9 juin dernier, d'appliquer aux troupes des villes le 244ème paragraphe des règlements et ordres relatifs aux corps ruraux, et d'accorder aux premiers l'allocation qu'on fait aux corps ruraux, c'est-à-dire $25 par année.

Je dois ajouter, néanmoins, que durant l'émigration dont nous avons été les témoins dernièrement, alors que nombre de jeunes gens songeaient à gagner l'ouest, (et j'espère qu'ils reviendront pour la plupart,) les capitaines des villes ont eu beaucoup de difficulté à maintenir l'effectif de leurs compagnies, et, dans les cas même où ils trouvent des recrues pour remplacer leurs meilleurs hommes, ce service "à courte échéance" nuit extrêmement à la bonne organisation des compagnies.

D'un autre côté, le capitaine d'une compagnie rurale ne souffre pas autant de cette difficulté. A l'origine de la formation d'une compagnie, il lui a été difficile de trouver des hommes capables dans son voisinage, village ou paroisse, des hommes animés de patriotisme,—car la loyauté ne fait pas défaut,—des hommes ayant à cœur le bien-être du pays et qui croient que c'est le devoir de chacun de contribuer à la défense militaire de l'Etat.

Les armes et habillements de cette compagnies sont déposés dans son arsenal particulier, où ils sont rangés avec ordre, et le major de brigade les inspecte périodiquement. Ces articles se trouvent ainsi en sûreté et disponibles à un moment d'avis. Il en résulte que les hommes de la compagnie, bien que moins souvent mis en réquisition, sont toujours prêts et disposés à se porter au secours de leurs compagnons des villles. Je ne crois pas qu'on puisse plus aisément obtenir de secours que des compagnies rurales, en cas de troubles ou d'émeute. D'autre part, en cas d'urgence, par exemple une incursion sur nos frontières ou une insurrection considérable, les compagnies rurales forment immédiatement le "front de bataille," leurs dépôts se trouvant ordinairement près de la frontière ou des grands centres de population. A leur tour, elles comptent sur les compagnies des villes pour les appuyer.

Je crois donc que, vu la position géographique toute particulière du pays et spécialement de mon district, son importance stratégique, l'étendue de sa frontière et de ses côtes maritimes, vu aussi le petit nombre relatif de ses villes et cités, c'est

notre devoir d'encourager et développer de plus en plus, chaque année, le zèle et les talents militaires dans toutes les classes de la population de tous les districts, pour compléter ainsi la bonne organisation de la milice active du pays, conformément à la loi actuelle qui est, selon moi, la meilleure que l'on puisse désirer, dans les conditions où nous nous trouvons,—et ainsi le " front de bataille " ne nous manquera pas à l'heure du danger.

Le lieutenant-colonel Strange, dans sa conférence sur "l'Aspect militaire du Canada," parle, de l'infanterie dans les termes suivants : " La population des grandes " villes est à peu près la même partout, dans son caractère général. Elle est plus intel- " ligente, mais moins robuste que la population rurale ; elle est courageuse et apprend " vite l'exercice militaire ; elle porte mieux l'uniforme ; ses armes et accoutrements " sont mieux entretenus, et ses officiers, comparativement riches (cela ne s'applique " pas à ce district) contribuent libéralement pour amener ces résultats qui produi- " sent la bonne organisation générale. Mais, ajoute le lieutenant-colonel Strange, " dans une lutte sérieuse, la grande ressource du pays serait formée des bataillons " ruraux."

En deux mots, nous devons, d'une part, suivant les expressions du docteur Strauss, dans son ouvrage sur la " Supériorité militaire de la Prusse," considérer que " chaque enfant qui grandit, chaque saison qui ramène l'époque des exercices mili- " taires, doit rappeler aux parents les services qu'ils doivent à l'Etat et l'honneur " qu'ils s'attirent en les accomplissant." Et, d'autre part, il faut nous rappeler ce que je signalais, dans mon rapport de 1877, comme une leçon à toutes les nations qui ont plus ou moins imité l'organisation prussienne, si excellente qu'elle puisse être: " les imitations du système prussien sont sujettes à être trompeuses, elles donnent à " l'effectif un chiffre nominal très-considérable, mais ce n'est que lorsque le système a " été perfectionné par de longs et laborieux travaux qu'il échappe aux défauts qui ont " marqué son enfance,—manque de connaissances et de discipline chez les soldats, et " pénurie de chefs expérimentés et surtout de bons sous-officiers."

On remédiera, je crois, au premier de ces défauts en établissant un bon système d'exercices annuels, et on fera disparaître le second en se conformant à la recommandation du lieut.-général commandant, parlant du collége royal militaire, page 29 du rapport de 1878 et signalant la nécessité " d'avoir des établissements d'instruction " militaire plus élémentaires pour former des officiers et des sous-officiers." Si l'on ne peut organiser de suite des écoles de brigade, dont le lieut.-général a parlé plus d'une fois, écoles organisées comme les écoles actuelles d'artillerie, je crois que l'on devrait organiser des écoles d'infanterie sur le modèle des écoles actuellement dirigées par l'état-major du district et ouvrir les écoles d'artillerie pour l'instruction des officiers et sous-officiers de la cavalerie et du génie, comme pour ceux des corps d'artillerie ; les corps de différentes armes se procureraient ainsi l'instruction plus facilement.

MILICE DE RÉSERVE.

On ne peut compter, à mon avis, que la milice de réserve fera *régulièrement* l'exercice, de la même manière que la milice active ; on ne peut faire plus que d'organiser un système régulier d'appel, en cas d'urgence, comme les règlements et ordres de 1879 y pourvoient si bien. Toutefois, je crois que l'on peut améliorer cette branche importante du service militaire. On me dira que, sous l'ancien système de réunions annuelles (qui était l'absence de système) on faisait l'exercice volontairement, mais je crois que les exercices étaient aussi superficiels que volontaires. Mais il faut se rappeler que ces exercices avaient lieu à une époque où le système volontaire était une nouveauté, même en Angleterre ; on s'en faisait un *dada* et l'enthousiasme disparaissait avec la *nouveauté*.

Chercher à revenir à ce système serait, selon moi, faire des dépenses inutiles de temps et d'argent, et la milice active se perfectionne, à mesure qu'on en comprend mieux la nécessité. Je dois cependant rendre témoignage aux nombreux officiers de la milice de réserve qui, au prix de sacrifices personnels considérables, ont su acquérir une bonne connaissance de l'exercice sous l'ancien régime, et il est regrettable qu'à

cette époque, ils aient eu peu d'occasions de faire valoir leurs connaissances, les hommes étant, pour la plupart, mal armés et mal vêtus. On ne pouvait s'attendre à d'autre résultat si l'on songe que toute ou presque toute la population mâle, de 18 à 60 ans, faisait l'exercice deux jours seulement par année et dans des conditions peu propres à amener les résultats désirés.

Depuis lors, plusieurs de ces officiers ont servi dans la milice active, et l'ordre général (no. 11) du 16 mai 1879, reconnaît les anciens services des autres. Je serais heureux pourtant qu'on mît sur une liste de *disponibilité*, les officiers qui se sont formés sous l'ancien système, avec les officiers de la milice active en disponibilité eux-mêmes, et que l'on encourageât une partie des officiers de la réserve actuelle à acquérir la connaissance de l'exercice dans les écoles d'infanterie, afin que s'il était nécessaire, à un moment donné, de renforcer la milice active (dont on devra toujours maintenir l'effectif aussi nombreux et l'organisation aussi bonne que possible), on pourrait trouver dans le personnel d'officiers (y compris les officiers en disponibilité,) un officier habile pour commander chaque nouvelle compagnie.

Une autre recommandation que je prends la liberté de faire et que je regarde comme de la plus haute importance est celle-ci : Les officiers de la réserve actuelle devraient être employés à prendre le recensement du pays, conformément aux lois y relatives, en outre de leurs fonctions ordinaires de dresser périodiquement les listes d'enrôlement de la milice de réserve. Employés en cette double capacité, ils pourraient faire les deux opérations à la fois, mieux que de toute autre manière et à moins de frais pour le pays. Les informations requises pour les deux services sont à peu près identiques. Chaque paroisse est prise pour unité dans chaque cas et toutes les informations nécessaires au recensement sont, de fait, requises par l'état-major de la milice pour constater les ressources du pays. (Parag. 101, Règlements et Ordres de 1879.) Ces deux services sont d'une telle importance qu'on ne devrait, selon moi, épargner aucun frais pour les faire accomplir avec exactitude.

J'appellerai l'attention sur un article bien remarquable sur la manière de prendre le recensement, par le lt.-colonel McShane ; cet article a été publié dans la revue dite "Stewart's Quarterly," n° 4, 1870.

Rapports entre l'armée anglaise et la milice active du Canada.

Le lieutenant-général commandant a certainement eu raison d'attirer l'attention sur les mesures à prendre dans ce sens,—" ajouter un nouveau lien à ceux qui nous unissent,"—et en exprimant l'espoir " qu'avant longtemps une commission sera offerte chaque année dans chacune des armes du service militaire de Sa Majesté aux jeunes gens qui auront passé de bons examens au collége militaire royal du Canada." Cette recommandation a trouvé un écho des deux côtés de l'Atlantique, et le secrétaire au département des colonies, d'une part, et le premier ministre du Canada, de l'autre, ont annoncé que les espérances du général seraient bientôt réalisées ; ce fait ne manquera pas d'être extrêmement agréable aux Canadiens et de fortifier leur loyauté et leur attachement à la couronne.

J'espère que le lieutenant-général verra la " solidité de ces liens " encore plus affermie par un échange des corps permanents dont il parle avec les bataillons anglais de la ligne,—ces corps devant être empruntés à la milice active du Canada et formant un auxiliaire précieux, sans réduire les dépenses d'argent et de temps pour assurer la bonne organisation de ces corps auxiliaires, mais, au contraire en perfectionnant cette organisation en vue des avantages ainsi offerts en accordant à des Canadiens du service dans l'armée anglaise.

A leur retour, les Canadiens qui auraient ainsi offert leurs services seraient des modèles pour leurs frères d'armes restés au pays pour se livrer à leurs occupations industrielles. De son côté, l'armée anglaise tirerait sans doute de grands avantages de la présence dans ses rangs, et parmi ses officiers et sous-officiers, d'hommes aussi intelligents et braves que le sont, en général, les soldats canadiens, et le service militaire de Sa Majesté deviendrait réellement une armée impériale.

Le lieutenant-général conclut en disant: "Les considérations financières son ici la seule difficulté, car, sous tous autres rapports, rien ne s'oppose à cette combinaison, matériellement ou personnellement."

ÉTAT-MAJOR DE DISTRICT.

Dans mon rapport de 1878, en remerciant le lieutenant-général commandant d'avoir heureusement réussi à mettre l'état-major de brigade sur un meilleur pied en obtenant que l'on donne à l'état-major de brigade une gratification générale, proportionnée au montant qu'il recevait antérieurement, au lieu de payer huit piastres par an pour chaque compagnie convenablement organisée,—j'exprimais l'espoir que l'état-major se trouvait réduit à son minimum, vu qu'il n'y a plus qu'un major de brigade dans ce district, au lieu de trois, comme auparavant. Je regrette beaucoup que l'on ait, depuis lors, jugé nécessaire de réduire davantage l'état-major en se dispensant des services du lieutenant-colonel Cunard, garde-magasin de district. Les magasins militaires ont été, depuis, confiés au plus ancien des deux officiers du commissariat, le lieutenant-colonel Baird, payeur du district, qui cumule aujourd'hui les fonctions de payeur et celles de garde-magasin.

J'ai eu si souvent l'occasion de faire rapport du zèle et de l'habileté du lt.-colonel Cunard, dans l'accomplissement de ses devoirs, et les services de cet officier sont si bien connus au quartier-général, que je n'ai pas besoin de revenir sur ce sujet. J'ajouterai néanmoins qu'en expédiant sa demande pour la charge de garde-magasin, je disais que "c'est un excellent officier, digne de remplir un poste quelconque de confiance," et que, depuis lors, il a fait son service de manière à me confirmer dans mon opinion.

Réduire de nouveau l'état-major serait, à mon avis, porter un coup fatal au système de brigade. Et par quoi le remplacerait-on? Les positions de major de brigade et de sous-adjudant-général commandant un district sont relativement les mêmes que celles d'officier subalterne et de capitaine, d'adjudant et d'officier commandant, d'adjudant-général et d'officier général commandant, et ces fonctions responsables et difficiles à remplir ne sauraient être mieux définies que dans les Règlements et Ordres de 1879, paragraphes 105 et suivants

Pour avoir bien rempli ces fonctions, qui consistent à réunir, à un moment donné, des hommes exercés, pour avoir économisé des sommes considérables au public par une inspection périodique minutieuse des armes, habillements et accoutrements, pour m'avoir loyalement et activement aidé, en toute occasion, dans l'accomplissement de mes devoirs militaires, j'offre ici mes plus sincères remercîments au lt.-colonel MacShane, major de brigade de ce district.

RÉCEPTION DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET DE SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE.

Ayant reçu avis que Son Excellence et Son Altesse Royale visiteraient le Nouveau-Brunswick et arriveraient à Saint-Jean le 6 août, j'émanai des ordres de brigade relatifs à l'effectif de Saint-Jean, le 28 juillet, (dont un extrait, marqué A, est ci-inclus,) et, subséquemment, je pris la même mesure pour l'effectif de Fréderícton. Le 6 août, j'accompagnai Son Honneur le lieutenant-gouverneur, qui allait à la rencontre du parti vice-royal à Moncton. Une garde d'honneur, 74me bataillon, capitaine Arnold, se réunit à Sussex et à toutes les principales stations du chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Saint-Jean, la population se réunit en masse pour souhaiter la bienvenue la plus loyale à nos illustres visiteurs. Le même jour, le convoi arrivait à St-Jean et tous les détails de la réception étaient entièrement complets, grâce à l'active surveillance du major de brigade agissant de concert avec les autorités civiles, parmi lesquelles je puis mentionner Son Honneur le maire et M. George Smith.

Depuis la visite de S. A. R le prince de Galles à Saint-Jean au mois d'août 1860, la population n'avait pas été témoin d'un spectacle aussi brillant que celui qu'elle put contempler du moment où le parti vice-royal arriva et pendant le défilé, jusqu'au

moment où le cortége arriva à Mont-Plaisant. Le séjour des nobles visiteurs à Saint-Jean causa une grande satisfaction à la population loyale et enthousiaste.

Après avoir fait les divers mouvements indiqués dans les ordres de brigade, tiré les saluts prescrits, formé des gardes d'honneur, et deux rangs le long des rues, la milice se réunit à la caserne où je l'inspectai. J'ai beaucoup regretté l'absence du général commandant, car ici, à Frédericton et dans les autres localités où l'on a formé des gardes d'honneur, il aurait vu un effectif qui mérite bien, selon moi, les éloges que lui a faits le gouverneur-général et qui ont été publiés dans les ordres généraux (21) du 5 septembre dernier, par le lieutenant-général commandant. (Copie, marquée B, est ci-jointe, avec copie, marquée C, de mes ordres de district transmettant les ordres du lieutenant-général à l'effectif placé sous mes ordres.)

Des éloges venant de pareille source ont déjà eu l'effet d'augmenter notablement, suivant le désir que j'en ai toujours eu, la bonne opinion que les citoyens ont de notre milice ; et, comme conséquence, un nouvel élan a été donné à cet effectif sur lequel nous pouvons compter dans nos plus belles fêtes comme à l'heure du danger.

Je pourrais ajouter que la garde d'honneur, fournie par le 62e bataillon, sous le capitaine Hazen, a été complimentée d'une manière toute particulière par Son Excellence, qui n'a pas manqué, non plus, de remarquer le détachement du 8e régiment de cavalerie, sous le commandement du major Domville, venant des comtés de Kings et Westmoreland, (ce détachement, qui est resté campé à Saint-Jean pendant tout le temps de la visite vice-royale, a fourni plusieurs fois des escortes et a rendu d'autres services du même genre,) comme aussi l'artillerie de la garnison commandée par le lieutenant-colonel Foster, un véritable enfant de la "cité loyaliste," et qui était chargée des saluts, ce dont elle s'acquitta avec son habileté ordinaire. J'ai été heureux, ainsi que le capitaine Perley, de l'avantage que nous avons eu de pouvoir accompagner Son Excellence dans sa visite aux différentes places d'intérêt qui se trouvent dans le voisinage du havre de Saint-Jean. Les forts et les batteries, les quais et les brise-lames, tout a été examiné et inspecté, y compris le théâtre du récent éboulement au Fort Dufferin.

Le 9 août, le parti vice-royal se rendit à Frédericton, où les gardes d'honneur, les détachements chargés d'exécuter les saluts, etc., furent fournis par le 71e bataillon, lieutenant-colonel Marsh. Ni les citoyens, ni les soldats ne restèrent au-dessous de leurs voisins de Saint-Jean dans cette réception faite à la fille de notre très-gracieuse souveraine et à notre éminent gouverneur-général; mais Son Excellence fit une mention particulière de la garde d'honneur du capitaine Cropley, composée d'hommes tirés en partie de deux classes importantes, celle des cultivateurs de la vallée du fleuve Saint-Jean, et celle des ouvriers de la ville de Frédéricton, la capitale du Nouveau-Brunswick.

Son Excelience et sa suite retournèrent à Saint-Jean le 12 août, et partirent immédiatement pour la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard. Des gardes d'honneur étaient stationnées sur leur passage, à leur sortie du Nouveau-Brunswick, à Frédéricton, Saint-Jean et Shédiac. Le nombre total des officiers et des soldats composant ces gardes et assemblés pour rendre hommage à Son Excellence et à Son Altesse Royale s'élevait à 1,661, appartenant tous au district militaire placé sous mon commandement.

RESSOURCES MILITAIRES.

Me conformant à des instructions que j'avais reçues de l'adjudant-général, j'ai fait et soumis, en juillet 1876, un rapport volumineux concernant les ressources militaires de mon district (Nouveau-Brunswick), et devant servir aux quartiers-généraux. Ce rapport contenait l'énumération des hommes, chevaux, approvisionnements et moyens de transport, et donnait des renseignements sur l'aspect général du pays, comme aussi toutes particularités relatives à la position de cette région comme division militaire et à ses moyens de défense, indiquant les points faibles et exposés, etc.

Je soumis en même temps une carte ébauchée du district, carte d'une grande valeur, préparée par le capitaine Henry Perley, du corps du génie du N.-B., montrant les divisions de comtés, les principales routes, les chemins de fer, les voies de communication par eau, les havres, etc., et accompagnée de notes et d'informations

par écrit. J'aime à croire que l'on ordonnera l'impression de ces documents utiles, ne fût-ce que pour une circulation restreinte et privée, car durant sa visite au Nouveau-Brunswick, Son Excellence le gouverneur-général s'est enquis d'une foule de choses relatives aux ressources militaires et autres de la province, et j'ai été heureux à cette occasion de trouver dans l'état-major deux officiers aussi bien informés sur ces matières (le lieutenant-colonel MacShane et le capitaine Perley) et aussi en état de m'assister pour fournir à Son Excellence les renseignements demandés.

Je remarque avec plaisir que le lieutenant-colonel Strange, inspecteur de l'artillerie, au cours d'une lecture qu'il a faite récemment devant la "Royal United Service Institution" sur le sujet de "l'Aspect du Canada au point de vue militaire," a exprimé son opinion sur l'importance du Nouveau-Brunswick comme région stratégique. Cette opinion est si conforme à celle que je soutiens moi-même, comme on peut le voir dans le rapport auquel il est fait allusion plus haut, que j'éprouve le besoin de citer le passage suivant, relatif à la côte de l'Atlantique: "Il n'est pas besoin de mentionner les nombreuses localités qui ont vu surgir les guerres d'autrefois, et dont le temps ne saurait affecter la valeur stratégique."

"On peut considérer les endroits suivants,—ajoute le lieutenant-colonel Strange,—comme formant les points stratégiques de notre système de chemins de fer et de notre côte maritime: Saint-André, à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, qui constitue notre frontière, Saint-Jean, N.-B., et Frédericton, Halifax, Sidney, Pictou, Charlottetown, I. P.-E., Moncton, Chatham et Dalhousie, Québec, le plus important de tous ces ports, et la clef du Saint-Laurent." Le lieutenant-colonel Strange parle aussi de la ligne même de la frontière, dont il fait voir l'importance.

Il m'a fait plaisir de constater que l'on avait inséré dans les nouveaux Règlements et Ordres pour 1879 une suggestion que j'ai faite dans le temps. Il s'agissait d'encourager les officiers de la force à se mettre en état de pouvoir fournir eux-mêmes aux sous-adjudant-généraux les informations voulues, relativement aux ressources militaires de leurs sections, aux hommes, aux chevaux, aux approvisionnements, aux moyens de transport, aux chemins et voies de communication. J'ai lieu de croire que les officiers, et particulièrement ceux qui ont passé par le collége militaire royal et les écoles d'artillerie, seront en position de se rendre utiles sous ce rapport.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL.

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des cadets du Nouveau-Brunswick (au nombre de sept maintenant) suivent avec attention les états qui paraissent dans le rapport annuel, et qui contiennent des informations complètes sur cette matière. A leur grande satisfaction, ces états montrent que nos cadets obtiennent généralement leur part de prix et de distinctions honorifiques—ce qui est une marque certaine de progrès.

On a lu aussi avec intérêt le rapport du commandant, et plus spécialement cette partie où le double but de l'institution est exposé comme suit:

"Elle fournit un corps de jeunes hommes soigneusement formés et dressés, au moral comme au physique, qui non-seulement reçoivent l'éducation militaire et prennent les habitudes d'ordre, d'obéissance et de commandement prescrites par la discipline et nécessaires pour faire des officiers véritablement pratiques et savants, mais qui, de plus, par l'étendue et la variété de leurs études, sont mis en état de remplir n'importe quel poste dans les carrières civiles et professionnelles, soit dans les institutions publiques, soit dans les institutions privées ou dans les affaires."

L'EXERCICE MILITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION.

Il a enfin été fait un pas dans cette direction, et un pas qui, je l'espère, produira de bons résultats lorsque le système sera mieux connu.

J'ai promulgué les Règlements (18), du 25 juillet 1879, à ce sujet, mais je n'ai pas encore reçu de demandes d'autorisation pour la formation de compagnies conformément à ces règlements. Parmi les raisons que l'on donne en explication de ce fait, la principale est que le programme des matières prescrites par la loi des écoles communes est déjà si chargé et remplit tant de temps que l'exercice militaire ne pourrait être pratiqué qu'en dehors des heures assignées aux études.

J'ai toujours considéré la question d'introduire l'exercice militaire dans les écoles communes du pays comme méritant une sérieuse considération. J'y ai plus d'une fois fait allusion dans mes rapports annuels, et en 1873, je soumettais les suggestions qui suivent, savoir : " que les maîtres d'école sous licence soient particulièrement invités à fréquenter nos écoles d'instruction militaire, (ce qu'un bon nombre d'entre-eux ont fait depuis), afin d'y obtenir les certificats de capacité nécessaire, puis de donner dans leurs propres écoles, avec l'assentiment du sous-adjudant-général, un enseignement militaire, pour lequel ils pourraient recevoir du gouvernement une légère rémunération."

RÈGLEMENTS ET ORDRES DU JOUR, 1879.

Le lieutenant-général commandant et l'adjudant-général méritent les remerciements de tous les membres de la force, pour avoir complété avec tant de succès un ouvrage aussi précieux, et qui embrasse tant de sujets, comme le montre son volumineux index. Avec un pareil volume entre leurs mains, ou à leur disposition, les officiers et les hommes, soit de la milice active, soit de la réserve, ne peuvent s'exempter de connaître et d'apprendre leur métier et de se rendre capables de faire leur devoir en toutes circonstances.

TIR À LA CIBLE.

Je remarque avec plaisir que les suggestions que j'ai faites sur ce sujet dans mon rapport annuel de 1878 ont été incorporées aux nouvelles règles et ordonnances, en vue d'améliorer la pratique du tir par la classification individuelle des tireurs dans chaque compagnie, cela naturellement sur une échelle limitée, vu que le temps alloué pour l'exercice militaire et pour le tir est extrêmement court. J'espère que ce système aura de bons effets, et sur les individus et sur les compagnies mêmes.

Nul n'oserait contredire l'assertion que la pratique du tir à la cible s'est considérablement perfectionnée dans notre milice active depuis l'époque de l'organisation de nos associations provinciales et fédérales de tir à la carabine, et les concours annuels ont produit un résultat manifeste, celui de faire atteindre un haut degré d'habileté à un nombre relativement restreint, il est vrai, de tireurs. Ceci est bien satisfaisant sans doute ; mais j'aimerais à voir mettre aussi en pratique la recommandation faite par le lieutenant-général et contenue dans le rapport de 1878, qui s'accorde entièrement avec l'opinion que j'ai souvent exprimée moi-même, savoir : qu'il serait à propos d'appliquer à cette branche le système des prix et des décorations, qui sert à récompenser le mérite ordinaire dans les régiments et dans les compagnies.

A défaut de l'aide du gouvernement à cet effet, je considère que les associations de tir à la carabine pourraient suppléer avec avantage aux dons généreux qui viennent des citoyens et offrir elles-mêmes des prix.

Relativement à la recommandation contenue dans mon rapport pour 1878, à l'effet de fournir à chaque corps un certain nombre de carabines Martini-Henri pour l'usage des tireurs, le lieutenant-général commandant a signalé les objections qu'il pourrait y avoir à placer aux mains des volontaires des fusils d'espèces différentes, avec des cartouches différentes aussi. Cependant, un petit nombre de ces carabines ont été distribuées depuis à l'association de tir de la province, et il suffit à nos tireurs de pouvoir s'en servir dans les exercices qui précèdent les concours annuels, ou, s'ils sont choisis, avant de se rendre à Wimbledon, car sans cela le détachement canadien se trouverait dans une position désavantageuse vis-à-vis des tireurs anglais.

FORTS.

Fort Dufferin, Saint-Jean.

Relativement à mon mémoire du 6 mars dernier, dans lequel j'avais inséré une lettre écrite par le capitaine Perley, le même jour, ayant rapport à l'éboulement qui eut lieu au fort Dufferin le 5 mars et transmettant un état estimatif des frais de répa-

rations ; et relativement aussi à la correspondance qui fut échangée subséquemment à ce sujet entre le lieutenant-colonel MacShane et moi, j'attire respectueusement l'attention sur les observations suivantes, faites par le conseil d'inspection réuni à Saint-Jean les 23 et 24 octobre dernier, et se rapportant à cette matière qui, à mon avis, mérite la plus sérieuse considération :—

"Depuis l'éboulement au sujet duquel le sous-adjudant-général et le capitaine Perley, commandant le corps du génie du Nouveau-Brunswick, ont déjà fait rapport, il n'y a pas eu d'autre accident, et il n'y a pas présentement d'apparence qu'il doive y en avoir prochainement."

"Que le gouvernement décide ou non de faire réparer complètement les dommages causés à ce fort par l'éboulement, le conseil est d'avis qu'il est très désirable, en tous cas, de fortifier les hauteurs de Carleton en les garnissant de canons rayés d'un fort calibre."

Batterie et fort du Cap Rouge.

Le conseil dit ce qui suit au sujet de ce fort :

"Ce fort, bien que percé de six (6) embrasures, ne possède que quatre (4) canons lisses de 32 montés. Par le fait, cependant, que le point du canal le plus rapproché se trouve encore à trois mille verges, ces canons à âme lisse, dans l'opinion du conseil, ne sont pas en rapport avec la position du fort, et devraient être remplacés par des canons rayés de fort calibre."

AIDE AU POUVOIR CIVIL.

Je crois devoir appeler l'attention sur cette partie de mon mémoire du 17 janvier dernier où se trouve le rapport du capitaine Polleys, commandant la batterie d'artillerie de place à Saint-André, N.-B., qui indique les mesures prises par cet officier habile et zélé en réponse à l'appel de trois (3) magistrats pour assurer le maintien de la paix lors de l'exécution de T. Dowd, le 14 du même mois. Je demande la permission de signaler aussi la lettre du shérif du comté de Charlotte, A. Paul, écuier, subséquemment transmise par moi (12 mars 1879) et dans laquelle il dit que "la tranquillité qui a régné alors et le fait que rien n'a troublé les préparatifs "qu'il (le shérif) avait à faire pour l'accomplissement de son pénible devoir, sont "dus en grande partie à la présence de la garde militaire, à sa bonne tenue et à la "manière efficace dont elle s'est acquittée de sa tâche."

SOIN DES ARMES, DES FOURNIMENTS ET HABILLEMENTS DANS LES SALLES D'ARMES PRIVÉES À LA CHARGE DES CORPS.

J'ai soumis le 28 janvier un état indiquant la valeur estimative des effets appartenant au gouvernement et se trouvant en la possession des corps de milice des différentes armes de ce district, d'où il apparaissait qu'on ne devrait épargner aucune peine pour assurer la conservation et la préservation de propriétés d'une telle valeur, surtout par des tournées d'inspection semi-annuelles de l'adjudant-général et du major de brigade respectivement, tel qu'ordonné par les Règlements et Ordres pour 1879.

Dans deux rapports antérieurs (1877 et 1878) j'ai parlé de l'excellent système inauguré par mon zélé major de brigade pour la disposition des salles d'armes privées, —système qui fonctionne admirablement bien. Je ne saurais faire mieux, à ce sujet, que de citer une lettre reçue dernièrement de cet officier (le lieutenant-colonel MacShane) et qui traite de cette matière.

Après avoir parlé de l'utilité pratique des corps ruraux, il ajoute :

"L'obligation d'organiser pour eux-mêmes des salles d'armes convenables contribue grandement à stimuler leur goût et à développer leurs aptitudes. Ces salles leur servent de casernes. Dans les villes, les corps ayant des gardiens payés par le gouvernement, il est facile d'exercer la surveillance ; mais à la campagne, on ne peut compter sur un bon service si l'on n'adopte quelque système régulier. J'ai l'idée, dit-il, que mon propre plan pour la disposition des salles d'armes à la campagne est de peu près le meilleur : il consiste à avoir trois tablettes pour les habillements et des râteliers fermés pour les armes. Le système des armoires pour les vêtements des corps ruraux, empêche la prompte découverte de la vermine et rend l'inspection moins facile

La même objection n'existe pas pour les armoires fermées dans les villes, où les gardiens surveillent constamment le contenu de leurs salles, qu'ils tiennent dans un état de propreté remarquable en certains endroits, tels que Montréal, Québec et au Nouveau-Brunswick."

ASSOCIATIONS DE TIR À LA CARABINE.

Les concours annuels de l'association provinciale de tir à la carabine ont eu lieu avec le succès ordinaire, ainsi qu'on pourra le voir par le rapport annuel du président, le major John H. Parks, qui porte toujours un vif intérêt à l'association, et qui est secondé par un excellent secrétaire, le major R. Arnold.

Le concours, cette année, a eu lieu à Sussex et s'est ouvert le 2 septembre. Une somme de $1,114 était allouée pour la liste des prix, en outre des diverses coupes et médailles qui sont la propriété de l'association, et des nombreux prix offerts par des particuliers.

Bien que cette liste fût très-riche et qu'elle eût été aussi vite que possible communiquée à ceux qui devaient vraisemblablement concourir, le conseil constate avec regret que le nombre des compétiteurs n'a pas été aussi grand qu'on l'avait espéré. Il y a eu, cependant, une légère augmentation sur l'année précédente, et on doit espérer que l'année prochaine, la progression sera plus marquée, et qu'au lieu de 79 concurrents à notre concours annuel, parmi les volontaires de la province, il y aura le double de ce nombre; car l'objet de l'association n'est pas tant de développer à un degré extraordinaire l'art du tir chez quelques individus que de forcer les volontaires à se familiariser avec l'usage de la carabine et d'élever parmi eux le niveau général quant à cet exercice.

Une particularité qu'il est bien agréable de constater dans le concours de Sussex, cette année, c'est le grand nombre des compétiteurs nouveaux qui ont pris part à la lutte. Ces nouveaux concurrents sont jeunes et ont montré que leur talent est susceptible de développement; c'est un motif d'être confiant que l'art du tir chez nos volontaires ne saurait pas être en danger de tomber au dessous de ce qui a été réalisé déjà, et dont les anciens membres de l'association ont tant de raisons d'être fiers.

Le conseil est d'opinion que le système des prix en argent, ou prix que peuvent seuls gagner les membres qui n'ont pas auparavant obtenu de premier prix aux concours provinciaux, a produit déjà les meilleurs effets sur l'association, et il forme le souhait que l'on puisse stimuler davantage l'ardeur des jeunes membres par des attraits encore plus grands que ceux-là. Sans doute, la majorité des prix doivent rester ouverts à la compétition générale et aux meilleurs tireurs, mais en même temps il y a moyen de donner plus d'encouragement que par le passé à ceux qui ont moins de pratique et d'expérience.

Les associations de tir de comté dont les noms suivent ont pris part au concours de cette année, sans compter le Club de tir du 62e bataillon et le Club loyaliste de tir. Dans le tir par détachements—système inauguré dans ce district l'an dernier par le 71e bataillon—le détachement de tir du 8e régiment de cavalerie a gagné la partie et remporté le prix, qui était d'une grande valeur:—

ASSOCIATIONS DE COMTÉ POUR LE TIR À LA CARABINE.

York—Président, major (titulaire) Staples.
Carleton—Président, lt.-colonel Raymond.
St.-Jean— " capitaine Hall.
Kings— " major Domville, M.P.
Northumberland—Président, lt.-colonel Ferguson.
Charlotte—Président, Major McGee.

8e *Régiment de Cavalerie: Camp, "Kettie's Farm"*—Major Brittain et major Domville, M.P.

Je regrette que le lieutenant-colonel Saunders, qui a toujours porté un vif intérêt à son régiment, ait été dans l'impossibilé de suivre les opérations du camp. Cependant, on a très-bien tiré parti de cette courte période pour l'instruction et les exercices, sous la direction des majors Brittain et Domville, le premier s'occupant plus particu-

lièrement de l'exercice et le second de l'administration interne du corps, des vêtements et uniformes des officiers et des hommes, des soins à donner aux harnachements et aux équipements, et de la surveillance générale des chevaux. Et plus le zèle déployé par ces officiers a été signalé, plus il est devenu évident que la cavalerie devrait être autorisée à faire au moins douze jours d'exercice en camp, c'est-à-dire pendant le même espace de temps que les batteries d'artillerie de campagne, au lieu de n'y consacrer que le même nombre de jours que les corps d'infanterie. Il est toujours difficile d'atteindre à l'efficacité dans la cavalerie, même sous un chef expérimenté et avec des hommes de bonne volonté et de bons chevaux, comme ceux que l'on trouve dans le 8e régiment. Un régiment est donc d'autant plus digne d'éloges lorsqu'il a pu atteindre, comme celui-ci l'a inconstablement fait, à un assez haut degré d'efficacité en aussi peu de temps d'école.

Le camp était établi dans l'un des endroits les plus pittoresques de la vallée de Sussex, où l'on avait toutes les facilités désirables pour les manœuvres et de l'eau en abondance. Le 74e bataillon, lieut.-col. Beer, était aussi campé sur ce terrain, où il s'était rendu deux jours avant la cavalerie. Les deux corps furent conduits à l'office divin à l'église de Sussex, le 6 juillet, par le doyen des officiers agissant comme brigadier, le lieutenant-colonel Beer, le révérend chanoine Medley officiant comme chapelain.

Le 9 juillet, les deux corps furent convoqués à Sussex en l'honneur du duc d'Argyll, qui voulut bien les complimenter sur leur apparence.

Le même jour, je formai les deux corps en brigade, en divisant le 8e de cavalerie en deux petits régiments pour les exercices sous le commandement des majors Brittain et Domville, respectivement, et le 74e bataillon fut également partagé en deux bataillons sous le commandement du lieut.-col. Beer et le major Wetmore, respectivement, et il fut fait quelques manœuvres et évolutions de campagne intéressantes d'une manière tout-à-fait satisfaisante, vu le peu de temps que les troupes avaient eu pour s'y préparer.

Le major-général Domville, qui a été présent durant toutes les manœuvres, exprima son approbation en termes élogieux.

Le 11 juillet, j'inspectai le régiment avant la levée du camp ce jour même. Je n'ai qu'à dire, en terminant, que chaque fois que j'ai vu les corps à la parade, j'ai remarqué un progrès sensible, et que si l'école eût duré 12 jours, ils auraient pu faire encore beaucoup mieux.

Le grand nombre de spectateurs qui se portaient au camp tous les jours prouve que la population porte un grand intérêt aux corps de leur comté.

Batterie d'artillerie de campagne de Newcastle ; Camp, Newcastle—Major titulaire Call.

J'ai inspecté cette batterie à son camp, près de la station du chemin de fer à Newcastle, le 28 août, en compagnie du sous-inspecteur de l'artillerie.

Durant la première partie de la période d'école, le temps était très défavorable pour les manœuvres et pour les troupes dans le camp.

Cependant, le major titulaire Call apporte dans le service militaire le courage et la persévérance qui le distinguent dans les affaires ordinaires de la vie, et il en résulte qu'il réussit partout et en toutes circonstances.

Je n'ai aucun doute que le lieut.-col. Price Lewes fera un rapport très favorable à l'égard de sa batterie.

Je consigne avec un profond regret la mort du lieutenant Bourne, qui appartenait à cette batterie et qui, bien qu'indisposé d'avance, s'assembla au camp avec sa batterie, et mourut de diphtérie quelques jours après la levée du camp. Soit comme préfet du comté—charge qu'il remplissait à l'époque de sa mort—soit comme lieutenant d'artillerie de campagne, ou comme citoyen canadien, le vide causé par la mort de ce jeune et exemplaire officier sera difficile à combler.

Batterie d'artillerie de campagne de Woodstock ; Camp, Woodstock.—Capitaine Dibblee.

Je regrette de n'avoir pu inspecter cette batterie en compagnie du sous-inspecteur de l'artillerie le 17 juillet dernier, car le lieut.-col. Lewes m'informe qu'il a été

très content de ce qu'il a vu de la batterie, de ses manœuvres, de son service des bouches à feu, etc., et qu'il fera un rapport favorable à son égard.

Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick—Lieut.-colonel Foster.

J'inspectai les cinq batteries de Saint-Jean de cette brigade le 6 août dernier (comme je l'ai déjà mentionné dans mon rapport), lorsqu'elles paradèrent à Saint-Jean en l'honneur de S. E. le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise. Il me suffira donc de citer les paroles de Son Excellence lorsqu'elle exprima aux officiers, sous-officiers et soldats de la milice active du Nouveau-Brunswick, (y compris cette brigade d'artillerie), " sa profonde satisfaction de leur apparence militaire, et de la manière dont ils s'étaient acquittés de leurs devoirs lors de sa récente promenade dans cette province."

Compagnie du génie du Nouveau-Brunswick—Capitaine Perley.

J'inspectai cette compagnie le 6 août, lors de la revue qui eut lieu à Saint-Jean en l'honneur de S. E. le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise. Les éloges faits par Son Excellence, et que je viens de citer au sujet de la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, s'appliquent également à ce beau corps. Je regrette d'apprendre (tant pour moi-même personnellement que pour mon district en général) que le capitaine Perley est sur le point de s'établir permanemment à Ottawa (par suite d'une promotion dans le ministère des travaux publics). La perte de ses services, irréparable pour ce district, sera un gain pour l'état-major de la milice aux quartiers-généraux.

62e bataillon de Saint-Jean—Lieut.-colonel Blaine.

J'ai inspecté ce bataillon le 29 du mois courant (janvier 1879), en compagnie du major de brigade. Sa force numérique est de 14 officiers et 252 sous-officiers et soldats. Il n'avait pas fait d'exercices annuels depuis 1876–77, parce que ses armes, fourniments et uniformes avaient été détruits dans l'arsenal, lors du grand incendie du 20 juin 1877, et qu'il n'y avait pas d'endroit sûr où on pouvait déposer le nouvel équipement, jusqu'à ce que les salles d'exercice et d'armes eussent été terminées au commencement de décembre dernier.

Nonobstant l'absence d'exercices pendant si longtemps, et connaissant le zèle et l'habileté du lieutenant-colonel commandant, et les capacités des capitaines et officiers subalternes des compagnies (dont les excellents sous-officiers ont évidemment été recrutés parmi la classe intelligente de la société), j'avais la ferme confiance de trouver le corps en état d'efficacité,—et je n'ai pas été le moindrement désappointé dans cette attente. Il était évident que les détails des exercices n'avaient pas été négligés—la fermeté dans les rangs, la marche correcte, la conversion, etc., en marche, le maniement des armes, et le feu—et comme résultat les évolutions de bataillon furent exécutées de manière à faire honneur au lieutenant-colonel et à ceux qui servent sous ses ordres. Je regrette que trois officiers habiles—les capitaines Hartt et Sturdee, et le lieutenant Coster—étaient absents pour cause de maladie grave.

Le major Domville, député du comté voisin, qui a beaucoup fait pour créer et entretenir un bon esprit d'émulation parmi les forces, et le lieutenant-colonel Foster, le doyen des officiers de la milice active de Saint-Jean, qui est toujours prêt à encourager les membres, assistaient à l'inspection et exprimèrent leur satisfaction de l'apparence et de l'efficacité des corps. Il y avait aussi un grand nombre de citoyens à l'inspection.

J'inspectai de nouveau ce bataillon le 6 août dernier (comme je l'ai déjà mentionné dans mon rapport), lorsqu'il parada à Saint-Jean en l'honneur de Son Excellence le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise. Il me suffira donc de citer les paroles de Son Excellence lorsqu'elle exprima aux officiers, sous-officiers et soldats de la milice active du Nouveau-Brunswick, " sa profonde satisfaction de leur apparence militaire et de la manière dont ils s'étaient acquittés de leurs devoirs

lors de sa récente promenade dans cette province." Ordres généraux (21) du 5 septembre 1879.

67e bataillon, "infanterie légère de Carleton;" Camp, Woodstock—Lieutenant-colonel Upton.

J'ai inspecté annuellement les corps de milice active de ce magnifique comté agricole (Carleton) depuis 14 ans, et c'est avec plaisir et orgueil que j'ai pu suivre pas à pas les progrès de ce bataillon. Commençant par une petite compagnie d'infanterie, il s'est accru et développé jusqu'à ce qu'il soit devenu le quartier-général d'une batterie d'artillerie de campagne efficace, et un bataillon d'infanterie qui ne le cède à aucun autre dans ce district.

Il y avait beaucoup à apprendre, mais peu de temps pour l'apprendre à ce campement. Mais je suis convaincu, d'après ce que j'ai vu lors de mon inspection du 4 juillet et la veille, qu'on ne permettait à personne de flâner. Le maniement des armes et les feux, ainsi que toutes les évolutions ordinaires de bataillon et d'infanterie légère, furent faits d'une manière excessivement satisfaisante.

Tous les officiers, depuis le zélé lieutenant-colonel et ses habiles majors jusqu'au dernier, peuvent être fiers à bon droit de leur magnifique bataillon.

L'absence du camp de la compagnie no. 8 était regrettable. L'explication de cette absence, donnée par le major titulaire Vince, a été soumise à l'adjudant-général avec les documents qui s'y rattachent.

73e *bataillon*—Major McCulley.

J'inspectai deux compagnies de ce bataillon (capitaines Cameron et McNaughton) à Black-River, le 12 juillet.

Pour les manœuvres, ces deux compagnies furent formées en un petit bataillon de quatre compagnies, les évolutions de peloton et de compagnie, ainsi que le maniement des armes et les feux, leur ayant préalablement été enseignés, et elles furent exercées sous le commandement du major McCulley, du capitaine et adjudant Templeton, et des capitaines Cameron et McNaughton.

Ceux des officiers et sous-officiers qui avaient passé par l'école d'instruction prouvèrent qu'ils n'avaient pas oublié ce qu'ils y avaient appris; et les soldats montrèrent beaucoup d'intelligence et de fermeté dans les manœuvres. Le major McCulley exerce son commandement avec beaucoup d'habileté. J'espère qu'il aura l'occasion d'assembler son bataillon en campement, ce qui serait incontestablement d'un grand avantage pour tout le corps.

Je regrette d'avoir à consigner le décès, vers l'époque des exercices annuels, du quartier-maître Gray, appartenant à ce corps, car c'était un officier zélé et utile, ainsi qu'un bon citoyen.

Le major de brigade inspecta la compagnie du capitaine Hutchinson le 15 août, et son rapport est annexé au présent.

74e *bataillon; camp, "Kettie's Farm"*—Lieutenant-colonel Beer.

J'ai déjà mentionné ce corps en parlant du 8e régiment de cavalerie, campé au même endroit pittoresque, et qui s'exerçait en même temps que ce corps. Je n'ai qu'à ajouter que, comme on devait s'y attendre de la part d'un officier aussi zélé et aussi habile que le lieutenant-colonel Beer, il mit à profit tous les instants dont il pouvait disposer afin de faire un cours systématique d'exercices et de pratique, et il en résulta que, lors de mon inspection du 9 juillet, je n'ai presque rien eu à blâmer (car les corps désirent invariablement qu'on leur signale leurs défauts, afin qu'ils puissent s'en corriger), et que le bataillon a fait preuve de capacités dont je n'ai eu qu'à le louer.

Le lieutenant-colonel Beer est heureux dans le choix de ses officiers. Major et adjudant, chirurgien, quartier-maître, capitaines et subalternes, tous semblaient rivaliser à qui seconderait le mieux leur commandant.

L'on doit aussi féliciter le lieutenant-colonel Beer de l'organisation d'une compagnie à la Baie-Verte, sous le capitaine Harper, cadet gradué de l'école d'infanterie du Nouveau-Brunswick.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général,
Commandant du district militaire no. 8.

Au colonel POWELL,
Adjudant-général, etc., etc.

A

ORDRE DU JOUR DE BRIGADE,
BUREAU DE LA BRIGADE,
SAINT-JEAN, N.-B., 28 juillet 1879.

1. En conformité des ordres de district datés de Frédéricton le 26 de ce mois. la brigade d'artillerie de place du N.-B., à Saint-Jean, N.-B., les batteries nos 1, 2, 3 et 10, 62e bataillon, lieut.-col. Foster commandant; la compagnie de génie du N.-B., capitaine Perley commandant; le 62e bataillon, lieut.-col. Blain commandant, s'assembleront avec leurs armes et équipements et au complet à ou près la station du chemin de fer Intercolonial à Saint-Jean, à 11 heures a.m., le 6e jour d'août prochain, pour rendre les honneurs prescrits à S. E. le gouverneur-général et à S. A. R. la princesse Louise, lors de leur arrivée ici, qui aura lieu à midi le même jour, et pour être ensuite inspectés par le sous-adjudant-général commandant le district. Une division du 8e régiment de cavalerie, sous les ordres du major Domville, et la batterie de Fairville, commandée par le capitaine Landers, rejoindront les corps ci-dessus en même temps et au même endroit.

2. Le lieut.-col. Foster, commandant de la brigade d'artillerie de place du N.-B., enverra alors des batteries pour tirer le salut autorisé de tels endroits du voisinage qu'il jugera à propos, à l'arrivée du convoi vice-royal à la gare du chemin de fer.

Le détachement de cavalerie, commandé par le major Domville, M.P., recevra S. E. et S. A. R. la princesse Louise en avant de la gare. La garde d'honneur (cadres complets) du 62e bataillon, à la gauche de la cavalerie, recevra aussi la société vice-royale. Le reste de l'artillerie de place qui ne sera pas employé à tirer les saluts; le génie et le reste du 62e bataillon seront utilisés sous la direction du major de brigade, à border l'intérieur de la gare, et à y maintenir l'ordre, de concert avec les autorités civiles, et s'il y en avait plus qu'il n'en faudra pour ce service, le reste sera déployé sur la route que devra suivre la société vice-royale en allant à Mont-Plaisant. Si le temps le permet, la garde d'honneur du 62e bataillon devra, après avoir salué S. E. et S. A. R. à la gare, se rendre à Mont-Plaisant et recevoir la société par un salut royal à son arrivée à leur domicile, " Reed's House." Le génie, l'artillerie de place disponible, et le 62e, devront également se rendre de suite à Mont-Plaisant, et, sous la direction du major de brigade, ou celle des officiers qu'il désignera, border la route depuis " Reed's House" en descendant vers la gare.

Par ordre,

J. R. MACSHANE,
Major de brigade.

B.

Ordres Généraux (21).

Félicitations.

No 1.

Quartiers-généraux,
Ottawa, 5 septembre 1879.

Le commandant en chef de la milice éprouve un grand plaisir à publier la communication suivante de Son Excellence le gouverneur-général.

Son Excellence le gouverneur-général éprouve le plus grand plaisir à exprimer aux officiers, sous-officiers et soldats de la milice active des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, sa profonde satisfaction de leur apparence militaire et de la manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs lors de sa récente promenade dans ces provinces.

Son Excellence est d'autant plus heureuse d'exprimer cette opinion que cette conduite fait honneur non-seulement aux corps qu'elle a pu voir, mais aussi à l'état-major du district, auquel elle doit aussi des remerciments pour la manière habile et le soin avec lesquels tous les arrangements militaires ont été mis à exécution.

Par ordre.

WALKER POWELL, colonel,
Adjudant-général de la milice,
Canada

C.

Ordres du jour de district.

Quartiers-généraux,
Frédéricton, N.-B., 8 septembre 1879.

Le sous-adjudant-général commandant saisit cette occasion, en communiquant l'ordre général aux forces du district placé sous son commandement, pour remercier les sous-officiers et soldats des corps désignés dans la liste ci-jointe, dont la conduite à l'occasion de la visite de S. E. le gouverneur-général et de S. A. R. la princesse Louise leur a mérité les éloges de Son Excellence, comme le prouvent les ordres généraux (21) du 5 de ce mois, promulgués par le lieutenant-général commandant. Le lieut.-colonel Maunsell offre ses remercîments d'une manière spéciale au major brigade, le lieut.-colonel MacShane, qui a exercé une surveillance active sur tous les services accomplis par les troupes, ainsi qu'aux officiers commandants, pour la promptitude et la célérité avec lesquelles toutes les instructions qui leur ont été données ont été exécutées. Il doit aussi des remerciments au capitaine Perley, commandant le corps du génie du N.-B., pour ses services sur l'état-major.

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général, commandant
le district militaire no 8.

D.

TABLEAU des troupes du district militaire n° 8 qui ont paradé en l'honneur de S. E. le gouvernenr-général et de S. A. R. la princesse Louise, en août 1879.

Corps.	Officiers commandant.	Lieu où le devoir a été rempli.	Dates.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Observations.
			Août.				
8me régiment, cavalerie.	Major Domville..	Saint-Jean...	4 au 9......	11	77	70	
" "	Cap. Scovil........	Shédiac........	12............	1	19	...	
Artillerie de place, N.B...	Lt.-col. Foster....	Saint-Jean...	6..............	13	192	...	
" " ...	" ..	" ...	9..............	11	164	...	
" " ...	" ...	" ...	12............	10	119	...	
Génie, N.B....................	Cap. Perley.......	" ...	6..............	2	41	...	
"	"	" ...	7..............	3	41	...	Garde d'honneur et musique.
Musique attachée au 62e bataillon	"	" ...	7..............	...	18	...	Garde d'honneur et musique.
62e bataillon..................	Lt.-col. Blaine...	" ...	6..............	19	252	3	
"	Cap. Hazen.........	" ...	9..............	3	123	...	G. d'H. et musique.
"	Cap. Farren........	" ...	12............	3	123	...	do do
71e bataillon..................	Cap. Cropley.....	Frédéricton.	9..............	4	141	...	do do
"	" ...	" ...	11............	3	141	...	do do
"	" ...	" ...	12............	3	89	...	do do
74e bataillon..................	Cap. Arnold.......	Sussex.........	6..............	3	32	...	
				89	1572	73	
		Total......	....		1661		

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel
Sous-adjudant-général

Quartiers-généraux du district militaire,
Frédéricton, N.B., 26 novembre 1879.

E.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,
FRÉDÉRICTON, N. B., 7 juillet 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'aujourd'hui, à l'effet que feu le regretté lieutenant-colonel, l'honorable L. A. Wilmot, n'ayant fait aucune disposition, par testament ou autrement, au sujet du drapeau de l'ancien 1er bataillon de milice du comté d'York, l'intention de sa veuve, Mme L. A. Wilmot, et la vôtre, son seul frère survivant, est que ce drapeau soit confié à la garde de la milice du comté d'York, c'est-à-dire, au 71e bataillon d'York, qui le représente. En réponse, je regrette vivement d'avoir à vous informer que, par suite d'engagements militaires ailleurs, il me sera impossible d'être présent avec le 71e bataillon d'York durant le reste de ses exercices au camp. Cependant, j'ai chargé le lieut.-colonel Marsh, commandant de ce corps, d'ordonner une parade de son bataillon en face du camp, sur le terrain de campement, à 10 h. a. m., vendredi prochain, le 11 du courant, lorsque le lieut.-colonel MacShane, major de brigade, recevra ce drapeau de vos mains en mon nom, et le remettra au lieut.-colonel Marsh.

En terminant, au nom du 71e bataillon et de la milice active du Nouveau-Brunswick généralement, qui conserveront longtemps le souvenir de feu l'honorable L. A. Wilmot, de son caractère et de ses vertus—comme lieutenant-gouverneur de cette province, comme lieutenant-colonel de notre milice, comme juge de la Cour Suprême, et comme citoyen du Canada—je vous prie d'accepter, pour vous-même et pour Mme Wilmot, mes plus sincères remerciements au sujet de ce que vous avez fait à propos du drapeau en question.

Je demeure, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-col.,
Sous-adjudant-général.

E. H. Wilmot, etc., etc.,
Frédéricton.

F.

Adresse par E. H. Wilmot, écr., en présentant le drapeau.

Au lieutenant-colonel McShane, major de brigade :

Feu l'honorable L. A. Wilmot, le dernier lieutenant-colonel commandant le 1er bataillon, régiment de milice du comté d'York, était en possession de ce drapeau que portait autrefois ce bataillon.

En souvenir de sa longue liaison avec la milice du comté d'York, il a précieusement conservé ce drapeau jusqu'à son dernier jour. Il convient maintenant qu'il soit confié à d'autres soins.

Je vous prie donc, au nom de Mme Wilmot et au mien, comme représentant personnel de feu L. A. Wiimot, de présenter ce drapeau au 71e bataillon d'infanterie d'York, comme représentant de la milice d'York, car il est le gardien le plus autorisé d'une aussi précieuse relique de l'ancienne milice du Nouveau-Brunswick.

Rapports du major de brigade MacShane.

Inspection du Camp Maunsell.

Bureau de la brigade,
Saint-Jean, N.-B., 5 novembre 1879.

Conformément à vos instructions, j'ai inspecté les quatre compagnies du 71e bataillon autorisées à faire l'exercice à leur camp, qu'elles ont nommé en votre honneur le " Camp Maunsell." L'emplacement était bien choisi, sur un terrain en pente, à la droite du chemin Hanwell et dans le voisinage de l'hôtel du gouvernement de Frédéricton, du haut duquel l'on avait une vue d'une beauté sans égale dans la province.

Arrivés à Frédéricton la veille de l'inspection, l'apparence toute militaire des miliciens venant du camp dans les rues de la ville créa une impression des plus favorables. Ils avaient l'air élégant, bien mis sans exception, comme de vrais soldats qu'ils sont. L'inspection du lendemain confirma pleinement cette impression, et j'ai eu très peu à critiquer avec raison. Un ancien officier du service impérial de Sa Majesté qui se trouvait près de moi exprima son étonnement de voir combien ces hommes étaient fermes et solides dans les rangs. La présentation d'un drapeau appartenant autrefois à la milice du comté d'York, et qui lui avait été donné en 1835 et béni par le vénérable archidiacre Coster, fut un épisode agréable de cette inspection. La cérémonie de la présentation, bien qu'il n'y eut pas eu de temps pour la pratique, se fit sans la moindre erreur. Le drapeau fut présenté au 71e bataillon par la veuve de

feu le regretté gouverneur Wilmot et son seul frère survivant, M. E. H Wilmot. L'histoire de ce beau drapeau—car il est réellement beau—est relatée dans la correspondance qui eut lieu avec vous avant la présentation et sera sans doute consignée dans votre propre rapport officiel de cette année.

Avec son nouveau porte-drapeau, le bataillon se forma en ligne et en colonne et fit des évolutions, le maniement des armes et l'escarmouche d'une manière très satisfaisante. La bonne apparence des hommes et leur conduite exemplaire dans le camp sont le sujet de toutes les conversations. L'efficacité de ce corps est en grande partie due à ce que les instructeurs sortent de nos anciennes écoles d'infanterie ; mais tous, depuis le lieutenant-colonel jusqu'au dernier soldat, peuvent se féliciter du succès de ce campement.

Compagnie no. 1, 73e bataillon.

Exercice au dépôt de la compagnie, Bouctouche, comté de Kent, N. B. Le 15 août 1879, j'inspectai cette compagnie. Elle avait été convoquée auparavant, mais il fallut remettre l'inspection à cause de la visite de Son Excellence et de S. A. R. la princesse Louise. Le major McCulley, commandant du bataillon, envoya le sergent inspecteur Cameron, de la compagnie n° 5, d'une distance considérable, pour l'aider dans ses exercices annuels. Ses propres officiers et sous-officiers étaient devenus rouillés dans l'enseignement, et le sergent Cameron est l'un des élèves de nos dernières écoles d'infanterie à Frédéricton. C'est un homme capable, et il a donné de l'aplomb à ce qui est virtuellement une nouvelle compagnie, puisqu'elle vient d'être réorganisée.

Je fus peiné d'apprendre qu'il était retourné chez lui avant mon arrivée et après la première convocation.

Les hommes sont irréprochables sous le rapport physique ; les uniformes étaient incomplets, car jusqu'à tout dernièrement mes ordres relatifs à l'arrangement de la salle d'armes n'avaient pas été suivis, et il me fut en conséquence impossible d'en demander une nouvelle distribution avant que la place destinée à les recevoir ne fût préparée. A la prochaine demande qui m'en sera faite, je crois que je serai en position de recommander les réquisitions nécessaires. Le maniement des armes et le feu, et les évolutions de compagnie jusqu'à la 13e section, seulement passables ; déploiement médiocre. Le mieux que je puisse dire des exercices, c'est que les hommes étaient fermes dans les rangs. J'espère que cette compagnie sera tout à fait efficace l'année prochaine. Lorsque je leur en parlai privément, les officiers attribuèrent à l'incertitude des exercices annuels les défectuosités que j'attribuais à leur manque de zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. R. MacSHANE, lieut.-col.
Major de brigade, district militaire n° 8.

Au lieut.-col. Maunsell,
Sous-adjudant-général,
Frédéricton.

Pcovince du Nouveau-Brunswick.

Procès-verbal des délibérations d'un conseil d'inspection tenu à Saint-Jean le 2 août 1879, et continuées par ajournement le lendemain, et à Saint-André les 23 et 24 octobre 1879, en conformité des ordres généraux (3) n° 4 du 4 décembre 1874, et (23) n° 3 du 30 novembre 1877, l'ajournement de l'inspection ayant été expliqué à l'adjudant-général.

Président.— Lieut.-colonel Maunsell, sous-adjudant-général.

Membres.—Lieut.-colonel MacShane, major de brigade ; lieut.-colonel Price Lewes, A. R., sous-inspecteur de l'artillerie.

FORTS.

Fort Dufferin, Saint-Jean.

Au sujet du récent éboulis de terre, dont il a été fait rapport par le sous-adjudant-général et le capitaine Perley, commandant du génie du Nouveau-Brunswick, il n'y a pas eu d'autre éboulis, et il n'est pas probable qu'il s'en produise d'autre pour le moment. Que le gouvernement décide ou non de réparer complètement ce fort là où il a été endommagé par l'éboulis, le conseil est d'avis qu'il serait très opportun d'armer les hauteurs de Carleton de canons rayés de gros calibre.

Il recommande de plus que les trois canons rayés de 64, qui avaient été transportés à l'intérieur du fort Dufferin à cause de l'éboulis, soient remontés sur les positions 5, 6 et 10, qui étaient vacantes avant l'éboulis. L'autorisation de rajuster les pivots des canons (demandée par le conseil en octobre 1878) n'a pas encore été donnée. Il faudrait aussi faire quelques légères réparations aux murs en briques. La clôture qui entoure le fort, bien qu'elle ait été fréquemment réparée, est en mauvais état. Des estimations ont été soumises. Le matériel, les munitions et les magasins (de batterie) de ce fort, sauf les exceptions ci-dessus, sont en bon ordre. Le gardien Nixon remplit ses devoirs avec son habileté et son zèle ordinaires.

Tour de Carleton.

La plateforme sur le haut de cette tour, et qui supporte les canons, est fort délâbrée, et il y a danger que les canons (deux canons lisses de 32) passent à travers. Au sujet du toit, les observations faites l'année dernière s'y appliquent encore, savoir: Le nouveau toit paraît avoir répondu à sa destination ; mais comme les joints du mur extérieur auraient besoin d'être tirés, l'humidité pénètre dans la tour et détériore rapidement le magasin.

Le conseil a déjà recommandé un armement plus fort pour cette position, et, si l'on se propose de suivre cette recommandation et d'opérer le changement, il faudrait enlever les canons de la tour et n'y faire que les réparations absolument nécessaires à l'intérieur.

Maison du gardien.

La cuisine, qui est une annexe à cette maison, est complètement délâbrée et devrait être reconstruite.

Hauteurs de Carleton.

Les réparations suivantes, recommandées l'année dernière, restent encore à faire —Batterie de trois canons ; deux de 32, à âme lisse; un de 24; une plateforme de 24, tout à fait pourrie ; deux affûts de 32, délâbrés. Le perron de la salle des armes blanches a besoin d'être renouvelé.

Ile aux Perdrix.

Toutes les réparations recommandées par le conseil ayant été exécutées par autorité du commandant en chef, la condition générale de ce fort et des canons qui y sont montés est bonne. Le détail de ces canons est donné dans le relevé ci-joint, marqué A. L'on recommande que tous les gardiens à Saint-Jean se réunissent au fort Dufferin et à l'île aux Perdrix une fois par mois, afin de changer la position des canons sur les plateformes et les remuer.

Hauteurs du Fort Howe.

L'arsenal a besoin d'être peinturé.

Batterie du Cap-Rouge (Red Head).

Le gardien (Cochran) est occupé à réparer la clôture et les remblais en terre. Il a fait beaucoup d'ouvrage aux réparations de la clôture, et il en faut encore beaucoup

aux remblais, car le fort est inachevé. Quoique ce fort ait six embrâsures, il n'y est monté que quatre canons de 32, à âme lisse. Cependant, comme le point le plus rapproché du chenal en est éloigné d'environ 3,000 verges, le conseil est d'opinion que ces canons ne conviennent pas à cette position et qu'ils devraient être remplacés par des canons rayés de gros calibre. Le ventilateur du magasin n° 2 a besoin de réparations, et il y faudrait aussi une nouvelle serrure.

Le gardien a construit une petite maison dans les limites du fort sans en demander l'autorisation.

Batterie de Dorchester.

Le conseil croit devoir réitérer ses remarques de l'année dernière au sujet de cette batterie, tout en ajoutant que la plupart des baraques ont été enlevées depuis, et que les salles aux armes blanches (deux grandes et une petite) ont besoin de réparations et qu'il faudrait un nouveau paratonnerre sur le magasin.

Le parapet de cette batterie est en voie d'être nivelé par les gens qui occupent les baraques construites après l'incendie du 20 juin 1877, par le comité de secours, sur le terrain des casernes.

Le conseil recommande fortement que ces baraques soient enlevées le plus tôt possible et que le terrain soit clôturé par les autorités municipales, conformément à l'arrangement fait alors, comme l'ont déjà recommandé le sous-adjudant-général et le major de brigade, car outre le nivellement des travaux en terre, les constructions du gouvernement sur le terrain des casernes sont exposées à brûler, par les gens qui occupent ces baraques. Un incendie parmi les baraques s'étendrait probablement aux hangars d'exercice et des armes blanches et les détruiraient.

Un affût de canon de 32 de cette batterie a besoin de quelques réparations.

Fort Howe.

Les canons et plates-formes (deux canons de 32), le hangar des armes blanches et l'arsenal sont en bon état. L'arsenal a besoin d'être peinturé.

Fort Tipperary, Saint-André.

M. Johnston occupe le fort et ses bâtiments, ainsi que le terrain y attenant, non pas en qualité de gardien, mais comme locataire du terrain, pour lequel il paie un loyer de $20 par année au gouvernement.

M. Johnston ne paraît pas entretenir le terrain ni les bâtisses d'une manière satisfaisante. La clôture qui entoure le fort est tombée en plusieurs endroits, et les planches en ont été enlevées par des personnes inconnues au conseil.

Le conseil d'inspection recommande l'enlèvement complet de la clôture. Le sous-adjudant-général a présenté un rapport à ce sujet le 1er février dernier (1879), en transmettant aux quartiers-généraux la pétition des habitents de Saint-André, " demandant que le fort Tipperary fût remis en bon état."

Les canons et affûts montés dans ce fort, ainsi que ceux du Blockhouse, sont en bon état, ayant été complètement réparés durant l'été de 1878.

Il n'y a pas de magasins.

Batterie de Chatham.

Le conseil désire appeler l'attention sur l'extrait qui suit du rapport du lieut.-col. Strange, inspecteur de l'artillerie, au sujet de cette batterie, car il ne paraît avoir été rien fait à ce propos, la batterie (artillerie de place, brigade de Nouveau-Brunswick n° 7) n'ayant pas été appelée à faire les exercices cette année.

" Les canons, comme à Digby, sont montés dans une position exposée. Il est fort à désirer que ces batteries côtières soient complétées par un petit terrassement, qui pourrait être élevé par les soldats eux-mêmes pendant les exercices, et revêtu de

gabions en cercles de fer, ce qui ferait un ouvrage très utile et peu dispendieux. Le sous-adjudant-général du district a choisi avec moi un emplacement convenable, si la dépense nécessaire était autorisée. Les hommes ne pourraient pas manœuvrer des canons exposés au feu de la mousqueterie sans avoir d'abri, et le pays supporte les frais d'entretien d'un ouvrage inefficace par suite de l'absence d'un abri nécessaire pour les canons. Chatham est un point inportant, d'où l'équipage d'un croiseur pourrait faire beaucoup de mal et couper le chemin de fer Intercolonial en détruisant un pont important du voisinage."

Le conseil soumet un relevé (marqué A) des canons montés aux stations y mentionnées.

Poudrières.

Poudrière en pierre du Fort Howe.

Le plancher a baissé d'environ trois pouces. Le doublage en bois des côtés et des plafonds est pourri.

L'extérieur du toit a besoin d'être complètement réparé.

La poutre de traverse à l'entrée de l'est est pourrie ; elle supporte le mur du fond de la poudrière.

Le toit de la soute de chargement aurait besoin de légères réparations.

Poudrière en brique du Fort Howe.

Le toit paraît bon. Il faudrait remplacer un grand nombre de briques dans les murs extérieurs.

Il faudrait aussi remplir plusieurs fissures dans les murs extérieurs. On recommande le mastic.

Le plancher a besoin d'être complètement réparé. Dans son état actuel, il ne pourrait pas supporter un poids considérable de poudre, les solives étant brisées.

Batiments.

Magasin, Saint-Jean.

L'entrepôt avait besoin de quelques réparations, qui ont été faites par le département des travaux publics.

Salle d'exercice, Saint-Jean.

La salle d'exercice de Saint-Jean paraît être admirablement adaptée à sa destination, et elle est, ainsi que les salles d'armes, entretenue en excellent état par le gardien Lamb.

Frédéricton.

Il n'y a rien de changé dans la condition générale des bâtiments à cette station sauf que les réparations recommandées au bureau du sous-adjudant.général ont été faites d'une manière satisfaisante par le département des travaux publics.

Quartiers des Officiers.

A. Occupé par le sous-adjudant-général.
B. " capitaine McKenzie, gardien.
C. " percepteur des douanes.
D. " commissaires d'écoles.

Casernes du Parc.

Occupées par les commissaires d'écoles.

Casernes des soldats.

Occupées par le gouvernement provincial.

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général commandant,
District militaire n° 8. président.

J. R. MACSHANE, lieut.-colonel,
Major de brigade, district militaire n° 8 } membres.
PRICE LEWES, lieut.-colonel,
Sous-inspecteur d'artillerie, }

(A)

Relevé des canons montés aux stations ci-dessous :

Ile aux Perdrix.

Canons de 68	2
Canons à bombes de 8 pouces	2
Canons de 32	1
Canons de 18	1

Batterie de Dorchester, cité de Saint-Jean.

Canons de 32	3
Canons de 24	2
Canons de 12	1
Canons de 32, terrain des casernes	2

Tour de Carleton, cité de Saint-Jean.

Canons de 32	2

Hauteurs de Carleton, Lancaster.

Canons de 32	2
Canons de 24	1

Batterie de Red-Head.

Canons de 32	4

Fort Dufferin.

Canons de 64, rayés	5
Canons de 32	2

Chatham, comté de Northumberland.

Canons de 24	2

Fort Tipperary, Saint-André.

Canons de 32	2

Blockhouse, Fort Saint-André.

Canons de 24	2

Fort Howe, Portland, Saint-Jean.

Canons de 32	2

Tous ces canons, à l'exception des deux de 24 à Chatham, ont été vernis à la laque l'année dernière. L'obusier de 64, fort Dufferin, l'a été aussi.

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général.
J. R. MACSHANE, major de brigade,
PRICE LEWES, lieut.-colonel,
Sous-inspecteur d'artillerie.

FRÉDÉRICTON, 27 octobre 1879.

DISTRICT MILITAIRE N° 9.

HALIFAX, 1er décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en soumettant mon rapport, d'en faire le résumé succinct qui suit :—

Le contingent que devait fournir ce district avait d'abord été fixé à 4,284. Le chiffre des corps enrôlés et acceptés s'élève à 4,568.

D'après les règlements relatifs aux exercices annuels de 1879-80, le nombre d'hommes qui devaient être appelés à les faire était limité à 2,000, et les cadres des compagnies ne devait pas dépasser 39 sous-officiers et soldats, non compris les corps de musique et l'état-major.

Les corps qui devaient faire les exercices furent choisis en conformité des ordres généraux (n° 13) du 29 mai 1879.

J'annexe copie (marquée B) des ordres de district donnés en conséquence.

Sur les 2,000 hommes choisis pour l'école, le nombre de ceux qui se sont trouvés présents à l'inspection, ou ceux qui étaient absents pour cause de maladie ou autre, était de 1,794, mais cinq compagnies du 78e bataillon, quoique non appelées aux exercices, s'assemblèrent volontairement et suivirent le cours d'instruction, ce qui portait le chiffre total presque au contingent primitivement fixé.

Subséquemment aux ordres ci-dessus, je fus autorisé à faire l'école à trois compagnies et à en porter les frais au compte du crédit des exercices de 1879-80. Je pris donc trois compagnies du bataillon provisoire de Victoria, qui se trouvait le premier pour l'inspection, et les replaçai sur la liste de 1879-80, en y ajoutant des compagnies d'autres corps.

Je transmets sous ce pli les tableaux des rapports d'inspection (marqués D), ainsi que les détails de l'inspection de chaque corps (marqués A).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire n° 9.

A.

1re Brigade.

La brigade de la ville parada avec les troupes régulières le 24 mai, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, et elle prit aussi part à une grande revue, le 22 octobre. Dans ces deux occasions, le général sir P. L. McDougall, sous le commandement duquel je me plaçai avec la brigade de milice, exprima sa satisfaction de l'apparence, de la tenue et de la conduite de la milice.

Les officiers commandants sont tous bons, sans exception ; les chefs de bataillons sont prompts et toujours prêts à exécuter les commandements ; en conséquence, la brigade paraît toujours bien à la parade, mais il est regrettable que le peu de temps

consacré aux exercices annuels et l'état avancé de la saison lorsque le choix des corps est fait, ne leur permettent pas de s'exercer en brigade au commencement de l'été, alors qu'il serait possible de les faire parader de concert avec les troupes régulières. Ne voulant pas imposer aux hommes un sacrifice de temps trop fréquent, je profitai de la parade du 22 octobre pour faire l'inspection de cette brigade.

Batterie d'artillerie de campagne d'Halifax.

Cette batterie avait l'air tout à fait militaire, le 24 mai et le 22 octobre. Elle pratiqua le tir sous le commandement du sous-inspecteur de l'artillerie, mais je n'étais pas présent. Cependant, j'ai appris avec plaisir qu'elle s'était assemblée pour faire les manœuvres de campagne sous le commandement du lieut.-colonel Lewes, et qu'en conséquence elle ferait des progrès sensibles. Les frais de chevaux de cette batterie sont considérables, car ses membres paient autant, pour chaque heure de parade, que ce qu'ils reçoivent pour la journée des chevaux, et bien qu'ils souscrivent libéralement, cela entraîne une dépense très forte pour eux. Le major Graham et moi nous sommes souvent consultés pour trouver un moyen de remédier à cela, mais jusqu'ici nous n'avons pu y parvenir.

1*re et* 2*e brigades d'artillerie de place d'Halifax.*

La plus grande partie de l'exercice annuel a été consacrée avec raison à la manœuvre de la grosse artillerie, mais par suite du peu de temps qu'ils pouvaient y consacrer, les officiers commandants hésitaient à assister aux parades de la brigade avec l'infanterie, parce qu'ils craignaient de paraître avec désavantage ; cependant, comme les lieut.-colonel Mitchell et McPherson sont tous deux de bons chefs de bataillons, ces deux corps n'ont pas souffert sous ce rapport. A l'inspection annuelle, le chiffre de ces deux corps était très minime, parce que le sous-inspecteur de l'artillerie avait fait son inspection la semaine précédente, et les patrons ne voulaient pas permettre à leurs employés de s'absenter deux fois en aussi peu de temps. Il me fallut accepter les excuses d'un grand nombre et l'assurance du commandant que les artilleurs portés sur le rôle sont effectifs.

Le tir eut lieu sous la direction du sous-inspecteur de l'artillerie. Je n'étais pas présent, ne sachant pas quand il devait avoir lieu ; mais j'assistai au concours qui eut lieu entre les hommes choisis.

D'après mes inspections antérieures et ce que je connais personnellement des officiers de ces brigades, je crois que les hommes sont adroits et propres au service ; mais le sous-inspecteur de l'artillerie fera sans doute son rapport à ce sujet aux quartiers-généraux.

63*e carabiniers.*

Dans ce corps, les compagnies ont une organisation distincte qui entretient l'émulation parmi elles et accroît leur zèle. Ce corps est bien exercé et est propre à tout.

66*e bataillon, " Mousquetaires de la Princesse Louise."*

A la demande du lieut.-col. Brennan, ce corps a été dernièrement transformé en mousquetaires. Le zèle qui anime le lieut.-col. Brennan et ses officiers se communique à tous les rangs de ce corps. Il tire aujourd'hui ses recrues d'une classe sociale beaucoup plus élevée que lors de sa première organisation.

Pictou.

La batterie de Pictou s'offrit à tirer un salut à l'arrivée et au départ de S. A. R. et de S. E. le gouverneur-général, à Pictou, le 13 août.

Une garde volontaire du 78e Montagnards, accompagnée des cornemuses, y assistait aussi, et ces hommes sont dignes de tout éloge parce que le corps n'était pas appelé à faire les exercices cette année. Les armes et uniformes étaient dans les entrepôts des compagnies, et les hommes ne furent prévenus que tard dans la soirée

de la veille, et cependant ils allèrent chercher leurs habillements et fourniments, les nettoyèrent et firent un trajet de plus de vingt milles, se présentant à Pictou à 8 heures du matin, le 13 août.

Le gouverneur-général, après les avoir inspectés, complimenta le capitaine Gordon sur l'apparence toute militaire de ses hommes, et le major Sutherland sur les vigoureux montagnards qu'il commandait, et termina par quelques paroles en gallois, auxquelles répondit le major Sutherland.

Artillerie de Pictou.

J'inspectai cette batterie à Pictou le 27 novembre, et, comme de coutume, je fus très satisfait de son apparence et de sa manœuvre, et je ne puis que dire que ce corps fait honneur à la milice.

78e *Montagnards.*

Une seule compagnie (n° 8) de ce bataillon fut choisie pour les exercices, mais toutes les autres demandèrent la permission de s'exercer comme d'habitude. La compagnie n° 2 ne mit pas son projet à exécution, mais les autres assistèrent au cours complet d'enseignement—ce qui fait grand honneur aux officiers et aux hommes.

J'inspectai la compagnie n° 1 à Truro le 20 novembre, mais comme le train était en retard, je n'eus pas le temps d'en faire une inspection bien minutieuse. Les hommes étaient actifs, avaient une bonne tenue et manœuvrèrent avec précision. La compagnie n° 4 parada à Shubénacadie et manœuvra d'une manière très satisfaisante en rangs serrés et déployés; elle est composée de jeunes gens attentifs et actifs. La compagnie n° 5, capitaine Windsor, inspectée à Windsor, conserve son ancienne réputation; il y avait plus de 50 hommes, à l'air martial, dont la conduite sous les armes fait honneur à eux-mêmes et à leur capitaine, qui se donne beaucoup de peine pour les bien instruire.

Les n°s 6, 7 et 8 paradèrent à West-River, sous le commandement du major Sutherland. Elles sont composées de vigoureux et solides montagnards; travaillèrent pendant plus de trois heures en rangs serrés et déployés, et montrèrent beaucoup de tact à bien choisir leur terrain, surtout dans l'attaque. Elles étaient habilement dirigées par leurs officiers.

Bataillon provisoire de Cumberland.

Les compagnies n°s 2, 3 et 4 paradèrent à Spring-Hill le 24 octobre. Il pleuvait à verse et les hommes avaient de l'eau jusqu'à la cheville, en sorte qu'après leur avoir fait faire quelques évolutions, je les congédiai. Quelques-unes de ces évolutions furent très bien faites et montraient que les hommes avaient été bien instruits.

2E BRIGADE.

68e *bataillon.*

Les compagnies n°s 7 et 8 furent inspectées à Aylesford le 15 octobre. Elles sont composées de jeunes gens actifs et de bonne mine, et manœuvrèrent très passablement en rangs serrés et déployés.

Les compagnies n°s 3 et 9 paradèrent à Kentville le 16 octobre. Elles sont formées d'hommes robustes et vigoureux pour la plupart, et le lieutenant-colonel Chipman leur fit faire des manœuvres prolongées. Le terrain n'était pas bien favorable et en conséquence les hommes ne paraissaient pas avec avantage.

69e *bataillon.*

Les compagnies n°s 1, 2 et 6 furent inspectées par moi à Paradise le 9 octobre. Comme d'habitude, elles étaient très attentives et de bonne volonté, mais elles ne

s'étaient pas exercées depuis un certain temps, et ni les officiers ni les soldats ne se souvenaient des manœuvres. Quelques jours passés en bataillon sous le commandement du lieutenant-colonel Starratt les remettraient bientôt. La compagnie n° 7 fut inspectée par le lieutenant-colonel Milsom, dont je transmets le rapport (marqué C).

72e bataillon.

Les compagnies n°s 1, 5 et 6 paradèrent à Middleton le 15 octobre. Dans aucun corps le progrès n'est plus sensible que dans celui-ci, Le lieutenant-colonel Parker fait rapport qu'il s'est procuré des recrues d'une classe fert supérieure. Les hommes étaient propres, alertes et attentifs. Les officiers avaient étudié la théorie et l'avaient mise en pratique. Les évolutions, tant en rangs serrés que déployés, furent fort bien faites, et si le progrès se continue, le lieutenant-colonel Parker aura bientôt un bataillon capable et vraiment militaire.

75e bataillon.

Les compagnies n°s 2 et 3 furent inspectées à Lunenburg par le lieutenant-colonel Milsom, dont le rapport (marqué C) est ci-annexé. Ce bataillon, composé d'hommes fiables et de bonne volonté, est destiné à devenir l'un des meilleurs de la Confédération, mais il lui manque encore un instructeur régulier.

3E BRIGADE.

Bataillon provisoire de Victoria.

Le lieutenant-colonel Bingham passa les compagnies n°s 1 et 2 en revue à Baddeck, le 4 juillet. Elles sont composées d'hommes sûrs et solides, assez bien commandés, mais passablement hors de pratique. Elles manœuvrent assez bien, mais il y a lieu à amélioration dans la tenue des hommes. La compagnie n° 5, capitaine Hill, à Sydney, le 8 juillet. Le capitaine dit qu'il lui vient aujourd'hui une classe très supérieure de recrues, et qu'il se propose de continuer les exercices toute l'année. J'espère qu'il le fera, car Sydney, l'ancienne capitale et la ville la plus importante de l'île du Cap-Breton, devrait avoir une bonne compagnie toujours prête au service.

ARMES.

Je regrette que ma recommandation de nommer un armurier séparé pour cette province, au lieu d'un seul pour toutes les provinces maritimes, n'ait pas été approuvée, car jusqu'ici, il n'a été réparé qu'environ un millier d'armes. Il faudra donc cinq ans pour que toutes les armes de la milice de ce district soient examinées et mises en ordre, et alors il faudra encore recommencer. Je ne sais pas ce qui a été fait jusqu'à présent aux armes des districts voisins.

INSTRUCTION.

Je me permettrai encore de dire que si l'on ne fait pas quelque arrangement par lequel les officiers et sergents de la milice pourraient recevoir un cours d'enseignement régulier avant leur nomination, et faire des exercices préliminaires avant de rencontrer leurs compagnies pour l'enseignement annuel, la milice devra infailliblement rétrograder. On peut faire beaucoup en douze jours d'école pour dresser des hommes de l'intelligence que possède la moyenne de nos jeunes Canadiens, mais ce n'est qu'à condition que les instructeurs soient bien au fait de leur besogne. Les sous-officiers devraient non-seulement connaître parfaitement leur service sans absorber l'attention des officiers, mais ils devraient aussi pouvoir leur aider à instruire les hommes.

Les écoles militaires telles que dernièrement conduites avaient l'effet d'enseigner leurs devoirs aux officiers et sous-officiers, et quoique discontinuées depuis si peu de temps, leur absence se fait déjà sentir. Si les officiers étaient obligés de subir un examen à chaque promotion, cela aurait un excellent effet. Aujourd'hui, si un

second lieutenant obtient un certificat, il prend peu de part à l'instruction de sa compagnie, et après un certain nombre d'années, il devient capitaine et instructeur, mais il n'a aucune pratique et a oublié presque tout ce qu'il avait appris.

ASSOCIATIONS DE TIR.

Comme le prouve le fait que les tireurs de la Nouvelle-Ecosse ont remporté la coupe du défit provincial au concours fédéral qui eut lieu à Ottawa, l'on prend un grand intérêt aux concours de tir dans ce district, et l'on s'est efforcé de les encourager de toutes manières, afin d'accroître l'intérêt que l'on porte à l'organisation de la milice.

Il y a dans ce district une association provinciale de tir et huit associations de comté : Halifax, Hants, Colchester, Cumberland, Pictou, Kings, Annapolis et Digby, ainsi que plusieurs associations de bataillon, dont il n'est pas fourni de rapports au quartier-général du district.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire n° 9.

B

ORDRE DE DISTRICT.

HALIFAX, 6 juin 1879.

En conformité des ordres généraux (13) du 29 mai 1879, restreignant à 2,000 le nombre des hommes qui doivent faire les exercices annuels, les corps suivants sont appelés à les faire cette année.—

	Tous grades.
Batterie de campagne d'Halifax	80
1re brigade d'artillerie de place d'Halifax	271
2me " " "	174
Batterie de Pictou	42
63me bataillon de carabiniers	272
66me " d'infanterie	360
Compagnie de Sydney	42
	1241

Les compagnies seront tirées au sort dans les bataillons ci-dessous mentionnés, mais le choix ne sera fait que parmi celles qui ne sont pas exercées l'année dernière :—

	Compagnies.	Etat-major.	Total.
68me bataillon	3	2	128
69me "	3	2	128
72me "	3	2	128
75me "	2	1	85
78me "	1	1	43
Bataillon provisoire de Cumberland	3	2	128
" " Victoria	2	1	85
			725

L'attention des officiers qui commandent les corps est particulièrement appelée sur la nécessité d'envoyer sans retard les réquisitions nécessaires pour les munitions; ils sont aussi priés de fournir un état indiquant les compagnies choisies pour faire les exercices, l'endroit où ils auront lieu, et quand ils seront terminés et les compagnies prêtes à passer à l'inspection.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire n° 9.

HALIFAX, 6 juin 1879.

ORDRE DE DISTRICT.

Le nombre des miliciens autorisés à faire les exercices annuels dans le district n° 9 étant limité à 2,000, les corps ci-dessous désignés, qui les ont faits l'année dernière, en sont exemptés cette année :—

2me brigade d'artillerie de place d'Halifax, 2 batteries.					
Batterie	"	"	Lunenburg,	1	batterie.
"	"	"	baie Mahone	1	"
"	"	"	Digby	1	"
"	"	"	Yarmouth	1	"
"	"	"	Liverpool	1	"

68me	bataillon	d'infanterie,	2	compagnies.
69me	"	"	3	"
75me	"	"	2	"
78me	"	"	6	"

Celles ci-dessous dessignées, qui n'ont pas fait d'exercices l'année dernière, sont aussi exemptées d'en faire cette année, le contingent alloué à ce district ne permettant pas qu'elles s'exercent :—

68me	bataillon	d'infanterie,	4	compagnies.
69me	"	"	3	"
75me	"	"	3	"
78me	"	"	2	"

Bataillon provisoire de	Cumberland,	2	compagnies.
" "	Victoria	2	"

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire n° 9.

C

HALIFAX, 4 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à vos instructions, j'ai inspecté la compagnie n° 7, 69e bataillon, à Bear-River, le 24 septembre, et les compagnies n°s 2 et 3 du 75e bataillon, à Lunenburg, le 14 octobre. Ces compagnies ont fait 12 jours d'exercices à leurs dépôts locaux ; elles étaient au complet et composées d'une bonne classe de citoyens; propres et à l'air militaire ; évolutions de compagnie et feux très passables ; armes, fourniments et uniformes en bon ordre. *Tous les grades* n'ont besoin que d'un bon instructeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. MILSOM, lieut.-colonel,
Major de brigade, district militaire n° 9.

Au sous-adjudant-général,
District militaire n° 9,
Halifax.

DISTRICT MILITAIRE N° 10.

FORT OSBORNE, WINNIPEG,
QUARTIER-GÉNÉRAL, DISTRICT MILITAIRE N° 10,
2 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du lieutenant-général commandant, mon rapport annuel sur l'état de la milice dans ce district, avec un résumé des inspections, etc.

Des offres de service venant d'un certain nombre de localités, pour la formation de corps de cavalerie ou d'infanterie, ont été faites et transmises durant l'année. Sur ce nombre, les seules organisations qui aient été autorisées sont les compagnies de "Saint-Boniface et de Saint-Jean-Baptiste." La première n'a pas réussi à s'organiser, mais la dernière a été régulièrement reconnue, armée et habillée, ce qui ajoute un corps d'infanterie à ceux qui existaient déjà dans le district.

J'espère sincèrement qu'en conséquence des grands travaux de chemins de fer maintenant en voie d'exécution ou projetés, qui auront l'effet d'attirer une affluence considérable de travailleurs étrangers, que l'expérience a démontré être presque toujours un élément de trouble, que ce district recevra, surtout en considération de sa position isolée, une augmentation dans l'effectif de ses corps, à l'ouest et au sud-ouest. Je n'aurai aucune difficulté à organiser de bons corps ruraux dans ces directions, et je crois qu'il sera assez facile de les maintenir.

Un nouveau corps, principalement composé de bons tireurs, est sur le point de s'organiser à Winnipeg, me dit-on ; mais jusqu'ici il n'a été fait aucune offre officielle.

EXERCICES ANNUELS.

Le contingent autorisé à faire les exercices annuels dans le district n'a pas permis à toutes les forces d'avoir part à la solde.

Les corps autorisés furent les suivants :

L'escadron de cavalerie de Winnipeg.
La batterie de campagne "
La compagnie d'infanterie "
" " de Kildonan.

La compagnie d'Emerson reçut la légère balance de solde qui restait—ce corps ayant fait de nombreux exercices volontaires,

INSPECTION.

Escadron de cavalerie de Winnipeg.

L'escadron de cavalerie de Winnipeg alla camper le 14 septembre et fit six jours d'exercices continus. Le capitaine Street (qui inspecta ce corps pendant mon absence dans les territoires du Nord-Ouest) fait rapport sur l'état, la discipline et les progrès généraux de cet escadron, qui s'exerçait pour la première fois cette année. Son rapport d'inspection est ci-annexé.

La batterie d'artillerie de campagne de Winnipeg campa aussi, conformément aux ordres généraux, le 7 juillet, et fit douze jours d'exercice.

Près des deux tiers de ce corps étaient composés de recrues et ne paraissaient pas être, en général, d'une classe d'hommes comparables à leurs prédécesseurs

Néanmoins, les chevaux de la batterie étaient bons, les détachements montés se tenaient bien, et les harnachements assez bien ajustés et propres.

La partie des artilleurs qui étaient à pied, étant composé de nouvelles recrues, ne paraissait pas aussi favorablement.

J'espère que l'entente cordiale qui existe entre le commandant et ses officiers permettra à l'inspecteur de faire un rapport plus favorable, l'an prochain, qu'il ne peut le faire aujourd'hui au sujet de cette batterie.

Le lieut.-colonel Kennedy, qui commande la batterie, m'informe qu'il n'a pu jusqu'ici, pour diverses raisons, pratiquer le tir à la cible, mais qu'il se propose de le faire immédiatement.

Infanterie de Kildonan.

La compagnie d'infanterie de Kildonan, outre un grand nombre d'exercices volontaires, fit aussi les exercices annuels réglementaires. Elle passa à l'inspection d'une manière très satisfaisante. Ce corps a maintenant plus de trois ans d'existence et a toujours bien maintenu son organisation : un grand nombre de ses membres se proposent de s'enrôler de nouveau. J'espère que lors de la fourniture des habille-

ments, qui seront demandés bientôt, on donnera des pantalons et tuniques en drap à ce corps. De fait, excepté pour la petite tenue et les corvée, il est impossible à un capitaine de compagnie de faire habiller ses hommes comme il le voudrait et de leur donner une apparence de nature à maintenir l'esprit de corps parmi eux, avec les blouses en serge qui, sauf une exception, ont été données aux corps d'infanterie de ce district.

Ce corps (de Kildonan) a fait une moyenne de points exceptionnellement élevée au tir à la cible, cette année.

Compagnie d'infanterie de Winnipeg.

Ce corps, qui a fait ses exercices annuels à son dépôt, a passé une bonne inspection. Le commandant de la compagnie est bien au fait de sa besogne. Les hommes sont, en général, d'une bonne classe, et je crois que la compagnie se maintiendra permanemment.

Compagnie d'infanterie d'Emerson.

Cette compagnie, quoiqu'elle n'ait pas été autorisée à faire les exercices annuels, en a fait beaucoup volontairement. J'ai autorisé le paiement pour ceux qui y avaient droit (sans dépasser le contingent du district), de la solde des exercices annuels, conformément au proviso des règlements à ce sujet.

Le capitaine Street a inspecté cette compagnie et m'en a fait un rapport très favorable. Ce corps terminera aussi son engagement de trois ans en avril prochain. Le commandant insiste beaucoup pour que l'on remplace les blouses en serge l'année prochaine, et j'appuie respectueusement sa demande.

Compagnie d'infanterie Saint-Jean-Baptiste.

Ce corps n'a été équipé que depuis si peu de temps qu'il n'a pas encore passé à l'inspection. Cependant, je me propose de l'inspecter sous peu.

Association de tir.

L'Association provinciale est encore la seule qui existe dans ce district. Il n'a pas encore été jugé à propos d'organiser d'associations affiliées. Elle eut une réunion, l'été dernier qui réussit très bien.

SALLE D'EXERCICE À WINNIPEG.

J'ai déjà plusieurs fois parlé du grand avantage qui résulterait pour les corps de cette ville, que l'on peut regarder comme la métropole de la province, de la construction d'une bonne salle d'exercice ici. La municipalité est prête à donner un terrain convenable dans la ville, mais je crains que pour le moment l'état de ses finances ne lui permettrait pas de contribuer, comme l'exige l'ordre général qui m'a été dernièrement transmis, à la construction d'une salle. J'ai déjà fait un rapport à ce sujet, et j'espère que, vu la position exceptionnellement isolée et importante de cette ville, le gouvernement modifiera les règlements dans le cas actuel, comme la chose a déjà été faite, dit-on, dans d'autres parties du pays.

CASERNES, ENTREPÔTS ET MAGASINS.

Les casernes du fort Osborne sont aujourd'hui en grande partie occupées par le département de l'immigration et de l'agriculture, et cette partie a été séparée par une clôture de celle qui reste occupée pas le département de la milice.

J'ai fait une inspection complète des entrepôts en juin dernier, au sujet desquels j'ai déjà fait un rapport détaillé. L'encombrement est ce qui empêche principalement la classification et l'arrangement désirables lorsqu'il y a une aussi grande quantité de matériel de guerre.

L'absence d'un magasin convenable pour les matières explosives se fait aussi vivement sentir.

ÉMEUTES SUR LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

En mai dernier, une grève des ouvriers employés sur les sections 14 et 15 du chemin du Pacifique eut lieu dans le district de Kéwatin, et aboutit à une émeute à un endroit appelé le "lac Crop." Les autorités civiles de la localité et les entrepreneurs réclamèrent des secours avec instance.

En conformité des ordres reçus du quartier-général, j'appelai sous les armes une partie de la milice active du district et me rendis sur les lieux, par chemin de fer, à une centaine de milles de distance de Winnipeg, avec les troupes (énumérées dans l'annexe ci-joint) que je pus réunir à la hâte.

Les détails de cette affaire ayant été consignés dans un rapport spécial, il est inutile que j'y revienne ici; mais je désire encore, comme je l'ai fait dans le temps, exprimer l'admiration que j'éprouvai à la vue de la conduite ferme et toute militaire des officiers et soldats qui m'accompagnaient.

Leur obéissance implicite à mes ordres et leur fermeté de conduite en face d'une populace armée cinq fois supérieure en nombre, qui essaya de prendre notre position d'assaut au point du jour, le lendemain de notre arrivée, et ensuite, un travail ardu et incessant pendant plusieurs jours et nuits de suite, eurent pour effet d'empêcher l'effusion du sang et de faire respecter la loi et maintenir l'ordre, tout en prévenant la destruction d'une immense quantité d'outillage et un retard désastreux dans l'exécution d'une grande entreprise nationale.

La conduite des troupes nouvellement levées à la première occasion qu'elles eurent à agir, me confirme dans la croyance, que des années d'expérience et plusieurs incidents avaient fait naître, que nous pouvons compter d'une manière absolue sur notre milice canadienne dans toute éventualité.

Cependant, il reste à considérer s'il serait bien juste, dans le cas trop probable où de nouveaux troubles surgiraient sur les grands travaux maintenant en voie d'exécution ou projetés dans une vaste région tout à fait inhabitée, qu'un centre comparativement faible comme Winnipeg, fût encore appelé à fournir une bonne partie de sa population virile, obligée de quitter ses occupations ordinaires au grand préjudice de ses propres intérêts et de ceux qui l'emploient, dans le but de les réprimer.

Une petite force militaire établie dans quelque localité centrale, comme celle qui existait ici de 1870 à 1877, servirait, même si elle était faible en nombre, d'agent immédiat pour la répression du désordre et pourrait, si c'était nécessaire, être grossie pour l'occasion par la milice locale, à laquelle le corps permanent servirait d'école et d'exemple.

Milice dans les Territoires du Nord-Ouest.

En août dernier, je reçus vos instructions de me préparer à partir sans retard lorsque j'en recevrais l'ordre par le télégraphe, dans certaines localités afin d'y organiser, comme mesure de précaution, un corps de milice volontaire.

Comme je vous ai fait tout dernièrement rapport des mesures que j'avais prises dans l'accomplissement de ce devoir, je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'en fasse un résumé dans celui-ci.

J'ai eu la satisfaction de voir que l'action du gouvernement, en étendant la loi de milice aux territoires du Nord-Ouest, a été parfaitement appréciée par les colons, et qu'ils y ont répondu autant que leur nombre comparativement minime le permettait.

Il ne peut y avoir aucun doute, cependant, que pour le développement progressif de ces magnifiques régions, il faudra établir, comme moyen de défense contre une aggression possible, et pour faire respecter les lois, une force militaire convenable qui, disciplinée et liée par les strictes règles bien reconnues qui régissent un pareil corps, serait regardée avec confiance et respect par la milice volontaire qui en compléterait les cadres si l'occasion s'en présentait.

En en prenant soin et l'encourageant dans son enfance, la milice du Nord-Ouest se développera en même temps que les nouveaux établissements, et formera un impor-

tant agent de civilisation dans ce vaste territoire et deviendra un anneau précieux dans la chaîne des défenses de la confédération entre les deux océans.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. OSBORNE SMITH, lieut.-colonel,
Sous-adjudant-général, district militaire n° 10,
Commandant les forces fédérales au Nord-Ouest.

A l'adjudant-général de milice,
Quartiers-généraux, Ottawa.

FORT OSBORNE, WINNIPEG,
QUARTIER-GÉNÉRAL, DISTRICT MILITAIRE, N° 10,
4 décembre 1879.

MONSIEUR,—Jai l'honneur de vous faire rapport que, conformément aux instructions que vous m'avez données avant votre départ pour les territoires du Nord-Ouest en service, j'ai inspecté, le 19 septembre, l'escadron de cavalerie de Winnipeg en terminant ses exercices annuels au camp.

Ils se réunirent au nombre de vingt-cinq de tous grades et passèrent six jours pleins au camp, en faisant six heures d'école par jour.

J'éprouve un grand plaisir à pouvoir faire un rapport favorable de cet escadron.

Je trouvai les armes, buffleteries et uniformes très nets. Les uniformes et ceintures allaient bien et étaient bien ajustés.

Les harnachements étaient en bon ordre, et les chevaux paraissaient être en bon état et bien soignés.

La manœuvre, consistant en évolutions d'escadron et de tirailleurs, et en formation d'avant et d'arrière-garde, fut assez bien exécutée, si l'on considère le peu d'occasions qu'a eu l'escadron de s'exercer à cheval. J'ai aussi à faire un rapport favorable de la conduite des hommes sous les tentes et de la belle apparence du camp.

J'ai aussi inspecté par vos ordres, le 1er de ce mois, la salle d'armes de la compagnie d'infanterie d'Emerson, ainsi que les quelques hommes que vous aviez appelés pour compléter le nombre de ceux qui étaient autorisés à faire les exercices dans ce district, et bien que douze seulement pussent être payés, la compagnie comptait, lors de l'inspection, deux officiers et vingt sous-officiers et soldats. Je n'ai pas pu, vu l'heure avancée et le mauvais temps, juger de la manière dont la compagnie manœuvrait, mais d'après la bonne tenue des hommes dans les rangs et la manière dont ils maniaient leurs armes, je suis porté à croire que c'est une compagnie efficace.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGE W. STREET, capitaine.

Au sous-adjudant-général,
District militaire n° 10.

RELEVÉ des corps de milice active récemment organisés dans les territoires du Nord-Ouest.

Place.	Corps.	Officiers commandants, provisoirement nommés.
Prince-Albert......	Carab. à ch. escad., "A"	Cap. Young (ex-cap. 50e fantassins de S.M.
do	do "B."	Cap. Moore (do "Carab. Antrim," milice régulière, Irlande).
do	Compagnie d'infanterie	Thomas McKay, écr., J.P.
Lac-aux-Canards .	Carabiniers à cheval. .	Owen Hughes, écr., J.P.
Battleford	Compagnie d'infanterie	W. Scott, écr.

W. OSBORNE SMITH, lt.-colonel,
Sous-adjutant-général, district militaire n° 10,
Commandant les forces fédérales du Nord-Ouest.

WINNIPEG, 4 décembre, 1879.

DISTRICT MILITAIRE N° 12.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
CHARLOTTETOWN, 20 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour l'information du général en chef:—

1. Le rapport d'inspection de la milice active de ce district;

2. Une récapitulation de l'effectif complet, du nombre d'hommes présents aux exercices, et de la différence;

3. Le registre du tir à la cible, tel qu'exigé par le paragraphe 284 des règlements.

En conformité de l'ordre général du 29 mai dernier, le contingent fut choisi parmi l'artillerie de place, certaines compagnies urbaines, et les compagnies qui, bien qu'armées et équipées, n'avaient encore jamais fait d'exercices.

De ces dernières, trois étaient des compagnies récemment enrôlées dans le 82e bataillon, et je les inspectai comme suit:—

La compagnie n° 6 à West-Covehead, le 15 juillet. Bonne parade; tous les officiers et soldats étaient présents, et j'ai eu toute raison d'être satisfait de leur connaissance du service.

La compagnie n° 4 à Little-York, le 19 juillet. Cette compagnie a l'avantage d'avoir un capitaine bien versé dans sa profession, et plusieurs de ses membres avaient déjà servi dans un corps de volontaires sous le gouvernement local. Les évolutions furent faites avec intelligence et beaucoup mieux que je n'aurais pu l'espérer après une école de douze jours seulement.

La compagnie n° 5 parada à Brookfield le 26 juillet et sa conduite à la parade fut tout ce que je pouvais désirer. Le capitaine est un homme qui a servi plusieurs années dans l'armée de Sa Majesté et qui n'a épargné ni son temps ni ses peines pour bien enseigner à ses hommes. Son administration a été excellente, et je suis heureux d'avoir cette occasion d'informer ainsi publiquement le général en chef que le capitaine Spence a non-seulement amené sa compagnie à Charlottetown pendant quelques jours, lors de la visite de Son Excellence le gouverneur-général, et la conduisit en voitures depuis Hunter-River jusqu'à Rustico, comme escorte à Son Excellence, sans aucune rémunération pour les officiers ou les soldats, ni pour leur transport ou leur service.

En parlant de ce bataillon, je suis heureux de signaler le zèle et la bonne volonté avec lesquels les compagnies ont répondu à l'invitation de leur commandant de venir à Charlottetown à l'occasion de la visite de Son Excellence et de S. A. R.,—ayant à parcourir une distance considérable et supporter des frais considérables d'hôtel pendant plusieurs jours,—le lieutenant-colonel Beer étant très satisfait de leur conduite irréprochable.

Je dois dire aussi que non-seulement les troupes alors présentes, mais aussi toutes les forces, ont été extrêmement flattées du compliment que leur fit Son Excellence sur l'allure militaire et la bonne mine de la milice active, ainsi que sur la manière dont ces troupes se sont acquittées de leur service durant la visite de Son Excellence.

Le 24 juillet, j'inspectai la batterie d'artillerie de place de Summerside. Les hommes se présentèrent en bon nombre à la parade et firent les évolutions ordinaires de compagnie et de tirailleurs avec précision. La batterie est commandée par un officier énergique et bien instruit, qui a suivi l'école d'artillerie de Québec. Il exprima son grand regret et son désappointement de l'insuffisance de l'équipement d'artillerie, et dit que ses hommes sont mécontents et ne veulent pas rester plus longtemps dans la position où ils se trouvent actuellement ; ils se plaignent amèrement d'avoir été enrôlés comme artilleurs et d'avoir été traités, depuis cinq ans, comme compagnie d'infanterie.

Je recommanderais de nouveau que l'on fournisse des plateformes et le matériel nécessaire pour que la batterie puisse se servir des canons de 24 qu'elle a à sa disposition.

Bien que Summerside n'offrirait pas une proie aussi riche à un corsaire que ne le ferait Charlottetown, il pourrait cependant y causer beaucoup de dommage et en

enlever un butin considérable en quelques heures. Je me permettrai donc de signaler l'opportunité qu'il y aurait de donner à la ville un armement plus sérieux que quarante hommes armés de fusils.

Le 4 août, j'inspectai à Alberton la compagnie n° 1 du bataillon du comté de Prince, et comme d'habitude je la trouvai en très bon état, grâce à l'incessante surveillance de son lieutenant-colonel. La compagnie a aussi la bonne fortune de posséder un capitaine très zélé et très attentif.

Le 6 septembre, la batterie n° 2 de l'artillerie de place de Charlotetown fit la parade pour mon inspection, et elle arriva sur le terrain en excellent ordre. Les évolutions de compagnie ordinaires, ainsi que le service des bouches à feu, furent très bien exécutés. Les officiers et soldats de cette batterie se sont acheté des casques de patron règlementaire, à leurs propres frais.

J'accompagnai le sous-inspecteur de l'artillerie lorsqu'il inspecta cette batterie, et je fus heureux de voir qu'il s'en déclara fort satisfait.

Le 20 octobre, j'inspectai la compagnie du génie de Charlottetown, qui forme un beau corps et est bien au fait de la manœuvre ordinaire. Les officiers et sous-officiers étaient en uniformes de grande tenue, achetés à Londres à leurs propres frais. Bien que mon inspection eût lieu dans la salle d'exercice, où il nous fallut nous réfugier à cause d'un orage accompagné d'un vent tellement violent qu'il était impossible de manœuvrer au dehors, néanmoins, la grandeur de la salle me permit de faire une inspection aussi complète que je pouvais le désirer dans les circonstances. Toute la parade fut accomplie à ma plus grande satisfaction et fait le plus grand honneur au major Dogherty, commandant du corps.

Le 22 octobre, j'inspectai la batterie n° 1 de l'artillerie de place de Charlottetown, qui fit les évolutions, le maniement des armes et l'exercice du feu d'une manière satisfaisante. Les officiers et soldats ont aussi acheté des casques à leurs propres frais.

Le sous-inspecteur de l'artillerie des provinces maritimes a fait deux visites d'inspection durant les mois d'août et d'octobre.

En conséquence de l'absence de protection pour la batterie du fort Edward, je regrette d'avoir à faire rapport que, dans le cours de l'été, deux canons de 32 ont été encloués, et qu'un canon de 9 a été tellement endommagé qu'il est hors de service.

L'association provinciale de tir a eu son concours annuel le 20 août. Dix de ses membres furent choisis pour assister au concours fédéral à Ottawa, d'où ils sont revenus avec quelques prix.

L'association du comté de Queen's eut aussi sa réunion annuelle le 1er octobre, à laquelle il y avait 72 concurrents. Le tir a été très passable.

A l'égard de mes observations antérieures au sujet de l'absence complète de moyens de défense pour cette ville de dix mille âmes, entièrement exposée à la merci d'un corsaire convenablement armé, qui, en entrant dans le havre et se tenant hors de la portée des canons à âme lisse du fort Edward, pourrait en quelques heures prélever des contributions et piller au montant de plusieurs centaines de mille piastres, —car s'il lui était résisté par des hommes armés de fusils seulement, la ville serait sans doute bombardée,—je vous renverrai plus particulièrement à ma correspondance du mois de mai 1878, dans laquelle je signalais les moyens de rendre efficaces les terrassements et l'armement du fort Edward; et je me permettrai de nouveau de recommander qu'il soit pris quelque mesure pour calmer les craintes bien fondées des habitants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très humble et obéissant serviteur,

JOHN HAMILTON GRAY, lieut.-col,
Sous-adjudant-général.

A l'adjudant-général,
Quartiers-généraux, Ottawa.

Supplément au rapport du sous-adjudant-général du district militaire n° 2.

INSTITUT DE MILICE.

L'organisation de cet institut a pris naissance parmi les officiers des forces de Toronto il y a environ un an, alors que, à une réunion de tous les officiers convoqués pour prendre la question en considération, il fut unanimement résolu de la mettre en pratique.

La souscription annuelle fut fixée au chiffre le plus bas possible—$2 par année—et l'institut fut ouvert à tous les officiers.

Dans le but de réduire les dépenses au plus bas chiffre possible, l'offre obligeante des officiers des Queen's Own, de mettre à la disposition de l'institut leur chambre de réunion dans la salle d'exercice, fut acceptée.

L'on souscrivit aux principaux journaux militaires, qui furent reçus par le secrétaire et mis à la disposition des membres de l'institut dans la chambre susdite, qui était ouverte dans l'après-midi, trois jours par semaine.

Le dernier samedi soir de chaque mois fut réservé pour la lecture d'*essais*, etc., par les membres disposés à en écrire.

Il fut établi une petite bibliothèque, qui a été considérablement augmentée par la libéralité du département impérial des "Nouvelles," lequel a envoyé à l'institut une grande collection de livres intéressants sur les questions militaires, des cartes, etc.

Le but et l'intention de l'institut étaient d'offrir à ses membres l'occasion de converser ensemble et échanger leurs idées sur toutes les questions militaires et de tactique, etc. Jusqu'ici il a bien réussi. Plusieurs *essais* intéressants ont été lus par plusieurs de ses membres aux réunions mensuelles. Je puis mentionner, entre autres, celui du lieut.-colonel Scoble, sur "La défense du Canada," et aussi sur "l'Utilisation des forces coloniales pour la défense de l'empire," deux productions d'un grand mérite. Le lieutenant Hodgins, des Queen's Own, en lut un sur "l'Equipement Oliver." S'étant procuré cet équipement du Dr. Oliver, l'un des hommes parut à la séance complètement équipé. Un autre avait l'équipement de portemanteau, tel qu'adapté par le service impérial; et un troisième portait l'ancien havresac, les ceinturons, etc. De cette manière, les membres purent juger des mérites de chacun de ces équipements, qui furent amplement discutés.

Le nombre des membres qui assistaient à ces réunions n'était pas aussi considérable qu'on aurait pu le désirer, et l'une des raisons—et même la principale—est que notre lieu de réunion n'est pas aussi central qu'il pourrait l'être. Pour atteindre complètement notre but, il nous faudrait avoir un local situé dans une partie plus centrale de la ville, mais cela pourrait entraîner de plus fortes dépenses, ce qui pourrait nuire à l'institut.

Je me permettrai de représenter respectueusement au lieutenant-général commandant, qu'il serait très désirable d'accorder un octroi annuel en argent à l'institut, afin de lui permettre de publier quelques-uns des écrits de ses membres; cela aurait aussi pour effet d'accroître le nombre de ses membres ainsi que les bons effets de l'institut.

Respectueusement soumis,
W. S. DURIE, lieut.-colonel,
District militaire n° 2.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1, Lieut.-col. J. B. TAYLOR, S.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
1er régiment de cavalerie.......	2	Lieut.-col. Cole, St. Thomas.										
Troupe no 1...	...	Cap. Barnes. St. Thomas..........	3	55	2	33	London.......	15 sept.	12	Au camp.	16	M.
do no 2...	...	Major F. Peters, London..........	3	55	2	33	do	15 do	12			
Batterie de campagne, London	...	Major J. Peters, London	6	75	6	67	London......	15 sept.	12	do		
Batterie de campagne, Wellington	...	Major McDonald, Guelph..........	6	75	6	74	Guelph........	23 juin	12	do		
Batterie de campagne, Ontario	...	Cap. D. McCrae, Guelph...........	6	75	3	74	Guelph........	23 juin	12	do		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et comment elles ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.		Bonne.	Aucun.		Passable.	Evolutions de cavalerie de campagne et exercice au sabre. Un bon instructeur est nécess.	Oui.					6 oct..... 6 do ...	6 oct..... 6 do	Inspectée par le lt.-col. Irvine, inspecteur d'artillerie.
12 heures.														do
12 heures.														do
12 heures.														do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1—*Suite*.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
7e bataillon......	7	Lieut.-col. Walker, London.....	29	385	......	....	London......	Exercices du scir en été.	12	Dépôts des compagnies.		
Compagnie no. 1	...	Cap. A. Smith, London..........	......	....	2	42	do		12			
do no. 2	...	Cap. Williams, London..........	......	....	2	42	do		12			
do no. 3	...	Cap. McKenzie, London..........	......	....	2	42	do		12			
do no. 4	...	Cap. McBeth, London..........	......	....	2	42	do		12			
do no. 5	...	Major Dixon, London	.....	....	2	42	do		12			
do no. 6	...	Cap. Peel, London	......	....	2	42	do		12			
do no. 7	...	Cap. Mahon, London..........	......	....	2	42	do		12			
		Total.......	......	....	14	294						
22e bataillon......	8	Lt.-col. Cowan, Woodstock	32	440	......	....	Dépôts des compagnies.			Au camp.		
Compagnie no. 1	...	Cap. Perry, Woodstock	......	....	2	39		11 sept.	12			
do no. 2	...	Cap. Loveys, Embro.............	......	....	2	42		22 do	12			
do no. 3	...	Cap. Williamson. Princeton.........	......	....	1	41		17 do	12			
do no. 4	...	Major Ellis, Ingersoll....	.. ...	....	2	42		29 do	12			
do no. 5	...	Cap. Mullins, Norwich.	.....	....	2	42		15 do	12			
do no. 6	...	Cap. Chambers, Tilsonburg.......	......	....	2	41		17 do	12			
do no. 7	...	Cap. McClenaghan, W'dstock	......	....	2	41		11 do	12			
do no. 8	...	Major Munroe, Lakeside....	.....	....	2	42		22 do	12			
		Total	......	....	15	330						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.		Bonne.	Aucune.	Très bonne musique.	Propres et efficaces.	Exercice de bataillon ; très bien.	Oui.					9 sept. 9 do 9 do 9 do 9 do 9 do 9 do	16 sept. 16 do 16 do 16 do 16 do 16 do 16 do	
48 heures.		Bonne.	Aucune.	Bonne musique.	do	Exercice de compagnie en ordre déployé, maniement des armes, feu et exercice à la baïonnette ; très satisfaisant.	do					15 sept. 27 do 23 do 4 do 19 do 15 do 22 do 26 do	17 sept. 27 do 23 do 4 do 20 do 17 do 23 do 27 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
24e bataillon......	6	Lt.-col. Baxter, Chatham	25	330	......	....	Chatham	20 oct.	12	Au camp.		Voiture et chemin de fer.
Compagnie no. 1	...	Cap. Weir, do	....	....	2	42	do ...	20 do	12			
do no. 2	...	Cap. Stevenson, Chatham	......	....	1	42	do ...	20 do	12			
do no. 3	...	Cap. Lowe, Ridgetown.......	......	....	1	33	do ...	20 do	12		13	
do no. 4	...	Lieut. Lambert, Tilbury...........	......	....	1	41	do ...	20 do	12		21	
do no. 5	...	Cap. Robinson, Bothwell.........	......	....	2	42	do ...	20 do	12		29	
do no. 6	...	Lieut. Hughes, Dresden.	......	....	1	42	do ...	20 do	12		24	
		Total......	25	330	8	242						
25e bataillon......	6	Lt.-col. O'Malley, St. Thomas	25	330	.....	....	St. Thomas..	25 sept.	12	Au camp.		Voiture et chemin de fer.
Compagnie no. 1	...	Cap. Parish, St. Thomas......	......	....	2	42	do ...	25 do	12			
do no. 2	...	Cap. Watts, Vienna.............	......	....	2	42	do ...	25 do	12			
do no. 3	...	Cap. Weisbrod, Aylmer..........	......	....	2	42	do ...	25 do	12		30	
do no. 4	...	Cap. Backus, Wallacetown...	......	....	2	42	do ...	25 do	12		12	
do no. 5	...	Cap. Edgecombe, Port Stanley..	....	......	2	42	do ...	25 do	12		17	
do no. 6	...	Cap. Lindsay, St. Thomas......	......	....	2	42	do ...	25 do	12		10	
		Total......	25	330	12	252						
27e bataillon......	6	Lt.-col. Campbell, Sarnia.....	25	330	......	....	Petrolia	15 sept.	12	Au camp.		Voiture et chemin de fer.
Compagnie no. 1	...	Cap. Savage, Oil Springs	......	....	1	42	do	15 do	12			
do no. 2	...	Cap. Pollock, Forest	......	....	2	42	do	15 do	12		48	
do no. 3	...	Cap. Gattis, Widder...	......	....	2	36	do	15 do	12		57	
do no. 4	...	Cap. Kerr, Warwick	......	....	2	42	do	15 do	12		18	
do no. 5	...	Cap. Beattie, Wallaceburg ...	......	....	2	40	do	15 do	12		41	
do no. 6	...	Cap. Kelly, Watford	......	....	2	42	do	15 do	12		15	
		Total......	25	330	11	244						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations
48 heure		Bonne.	Aucun.	Corps de musique nouvellement organisé ; promet beaucoup.	Généralement satisfaisante.	Evolutions de bataillon et maniement des armes ; passables.	Oui.					24 oct.	24 oct.	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	
48 heures.		Bonne.	Aucun.	Corps de musique passable.	Généralement passable.	Exercice de compagnie ; passable.	Oui.					2 oct.	2 oct.	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
												2 do	2 do	
48 heures.		Très-bonne.	Aucun.	Corps de musique passable.	Satisfaisante.	Exercice de bataillon et maniement des armes ; passables.	Oui.					22 sept.	22 sept.	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
32e bataillon......	8	Lt.-col. Sproat, Walkerton	32	440	......	....	Walkerton...	6 oct.	12	Au camp.		Voiture et chemin de fer.
Compagnie no. 1	...	Cap. Biggar, Southampton...	......	....	2	42	do ...	6 do	12		33	
do no. 2	...	Cap. Barker, Kincardine	......	....	2	40	do ..	6 do	12		29	
do no. 3	...	Cap. Copeland, Lucknow...	......	....	2	42	do ...	6 do	12		24	
do no. 4	...	Cap. Hunter, Walkerton	......	....	2	42	do ...	6 do	12			
do no. 5	...	Cap. Morton, Arran..	......	....	2	42	do ...	6 do	12		47	
do no. 6	...	Cap. Kay, Belmore	......	....	2	42	do ...	6 do	12		20	
do no. 7	...	Cap. Mitchell, Paisley	......	....	2	42	do ...	6 do	12		18	
do no. 8	...	Cap. Gillies, Teeswater........	......	....	2	42	do ...	6 do	12		17	
		Total......	32	440	16	334						
26e bataillon.....	2	....	......	....	.....	....	Strathroy....	14 août	12	Au camp.		
Compagnie no. 1	...	Cap. Lindsay, Strathroy	3	55	2	42	do ...	14 do	12			
do no. 7	...	Cap. Irwin, Strathroy	3	55	2	42	do ...	14 do	12			
		Total.	6	100	4	84						
30e bataillon......	2	....	......	....	.....	....	Guelph.........	14 nov.	12	Dépôts des compagnies		
Compagnie no. 2	...	Cap. Spiers, Guelph...	3	55	2	40	do	14 do	12			
do no. 4	...	Major McBride, Elora	3	55	2	41	Elora.........	14 do	12			
		Total......	6	110	4	81						
Compagnie indépendante	1	Cap. Cheyne, Windsor.	3	55	1	37	Windsor......	15 sept.	12	Exercice du soir.		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
48 heures.		Bonne.	Aucun.	Musique passable.	En général très-bonne.	Exercice de bataillon, maniement des armes et feu ; satisfaisant.	Oui.					11 oct.	11 oct.	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
												11 do	11 do	
6 heures.		Très-bonne.	Aucun.	Le bataillon a une bonne musique.	Très-bon état.	Ex. de cie, man. des armes et feu; avec beaucoup d'ens. et au parfait.	Oui.					22 sept.	22 sept.	
												22 do	22 do	
												22 do	22 do	
6 heures.		Très-bonne.	Aucun.	Le bataillon a une très-bonne musique.	Très-bon état.	Exercice de comp. et man. des armes, feu et exerc. à la baïonnette; avec beaucoup d'ens. et de préc.	Oui.					14 nov.	14 nov.	
												14 do	14 do	
												14 do	14 do	
6 heures.		Très-bonne.	Aucun.		Très-bonne.	Exercice de compagnie et déploiement; bien.	Oui.					20 sept.	21 sept.	
												20 do	21 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2. Lieut.-col. W. S. DURIE, S.A.G.M. — Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.
Gardes du corps du gouv.-gén..	2	Lieut.-col. Denison, Toronto.								Dans les casernes, Nouveau-Fort.		
Troupe "A"..	...	Major Denison, Toronto.	3	55	2	42	Toronto.......	3 sept.	12			
do "B"..	...	Cap. Dunn, Toronto..............	3	55	2	41	do	3 do	12			
		Etat-major.........	1	....	1	....						
		Total	7	110	5	83						
2e régt. cavaler..	7	Major Gregory, Oak Ridges.								Nos 1, 2, 3 et 6, au camp; Nos 4, 5 et 8, pas au camp.		
Troupe no. 1...	...	Major Gregory, Ste. Catherine..	3	55	2	33	Niagara.........	23 sept.	12			
do no. 2...	...	Cap. McConnell, Oak Ridges......	3	55	2	39	Toronto.......	4 do	12			
do no. 3...	...	Major Elliott, Markham...	3	55	2	39	do	4 do	12			
do no. 4...	...	Cap. Patterson, Grimsby..........	3	55	2	29	Smithsville..	22 août.	12			
do no. 5...	...	Cap. Marshall, Burford..	3	55	2	34	Burford........	23 sept.	12			
do no. 6...	...	Cap. Brown, Queenston.......	3	55	2	33	Niagara	23 do	12			
do no. 8...	...	Cap. Buchner, Welland.	3	55	1	34	Welland......	23 do	12			
	·	Etat-major..........	9	....	......	....						
		Total.........	30	385	13	241						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
24 heures.		Bonne.		Oui ; 16 ; passable.	Bonne.	A la revue le 9 septembre, sur la commune de la Garnison, devant S.E. le gouverneur-général et S.A.R. la princesse Louise, sous le commandement du lieutenant-général commandant la milice.	Oui.					9 sept. 9 do	10 sept. 10 do	Inspectée par le S.A.G. du district.
do		Bonne.		Nil.	Passable.	No 1, exercice au sabre, évolutions de troupe ; Nos 2 et 3, à la revue le 9 septembre, etc. ; Nos 4, 5, 6 et 8, exercices au sabre, évolutions de troupe, à cheval et à pied.	do				36·79	9 sept. 9 do 9 do 27 août 27 sept. 25 do 1er oct.	9 sept. 9 do 9 do 29 août 30 sept. 30 do 1er oct.	Inspectée par le S A G, du district. (9 sept., 9 do) Inspectée par le lt.-col. Villiers, M.B. do do Inspectée par le S.A G. du district. (25 do, 1er oct.)

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Batterie de campagne...	1	Major Gray, Toronto	6	74	5	70	Toronto	30 août.	12	Au camp.		
do	2	Cap. McMahon, Hamilton	6	74	4	59	Hamilton	26 juin...	12			
do	3	Major King, Welland	6	74	3	58	Pt.-Colborn.	16 sept.	12			
		Total	18	222	12	187						
Batterie de place	1	Cap. Gibson, Toronto	3	55	1	42	Toronto	1er juill.	12	Pas au camp.		
do	2	Lieut.-col. Hogg, Collingwood	3	55	......	....	....	....	......		...	......
do	3	Cap. Wily, Ste. Catherine	3	55	2	38	Ste. Cath'ne	15 sept..	12			
		Total	9	165	3	80						
Génie	1	Lt.-col. Scobble, Toronto	4	70	3	71	Niagara	17 juin..	12	Au camp.	36	Bateau à vapeur.
		Etat-major	1	....	1	....						
		Total	5	70	4	71						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
12 à 24 heures.		Bonne.		Oui ; 23 ; bonne.	Bonne.	A la revue le 9 septembre, etc.	Oui.					8 sept.. 4 juil... 27 sept..	10 sept.. 8 juil.... 27 sept..	Inspectée par le lt.-col. Irwin.
12 heures.	......	Bonne.	...	Nil.	do	do	do	......	...	....	....	28 sept.. .... 17 oct....	18 oct.... .... 17 oct....	Inspectée par le lt.-col Irwin. Non requis de faire l'exercice annuel de 1878-79.
24 heures.		Bonne.	Nil.	Oui, 19; passable.	do	do	do					28 juin...	28 juin...	Inspectée par un inspecteur d'artillerie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
2e bataillon	10	Lieut.-col. Otter, Toronto.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Allen, do	3	55	3	52	Toronto.......	1er juil..	12	Pas au camp.		
do no. 2	...	Lieut. Kertland, Toronto..	3	55	2	51	do	1er do .	12			
do no. 3	...	Cap. Delamere, Toronto..........	3	55	2	51	do	1er do ..	12			
do no. 4	...	Cap. Miller, Toronto	3	55	2	48	do	1er do ..	12			
do no. 5	...	Cap. Foster, Toronto	3	55	3	56	do	1er do ..	12			
do no. 6	...	Cap. Hamilton, Toronto..	3	55	2	55	do	1er do ..	12			
do no. 7	...	Cap. Bowes, Toronto	3	55	2	55	do	1er do ..	12			
do no. 8	...	Cap. Nash, Toronto	3	55	3	52	do	1er do ..	12			
do no. 9	...	Cap. Strange, Toronto..	3	55	2	55	do	1er do ..	12			
do no. 10	...	Cap. Baker, Toronto	3	55	3	48	do	1er do ..	12			
		Etat-major.....	8	....	8	....						
		Total..	38	550	31	523						
10e bataillon	10	Lt.-col. Stollery, Toronto.										
Compagnie no. 1	...	Lieut. Reid, Toronto	3	55	2	39	Toronto	6 juillet.	12	do		
do no. 2	...	Cap. Weston, Toronto.	3	55	1	36	do	6 do ..	12			
do no. 3	...	Cap. Rolph, Toronto.	3	55	2	36	do	6 do ..	12			
do no. 4	...	Cap. Phipps, Toronto	3	55	1	42	do	6 do ..	12			
do no. 5	...	Cap. Carston, Toronto..........	3	55	2	32	do	6 do ..	12			
do no. 6	...	Lieut. Cleghorn, Toronto...........	3	55	2	41	do	6 do ..	12			
do no. 7	...	Cap. Thompson, Toronto..........	3	55	1	42	do	6 do ..	12			
do no. 8	...	Cap. Patterson, Toronto....	3	55	2	41	do	6 do ..	12			
do no. 9	...	Lt. Cooper, Toronto	3	55	2	37	do	6 do ..	12			
do no. 10	...	Cap. DeLaHooke Toronto.........	3	55	2	35	do	6 do ..	12			
		Etat-major	8	....	7	....						
		Total	38	550	24	381						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.	Aucune.	Oui, 43 ; très-bonne.	Bonne.	Ce régiment était dans la brigade des carabiniers assemblée sur la commune de la Garnison le 9 sept. Défilé au pas devant S.E. le gouv.-gén. et S.A.R. la princesse Louise, sous le commandem. du lieut.-gén. commandant la milice.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	37·27	57·96	5 nov.	5 nov.	
										....	23·40	5 do	5 do	
										....	36 45	5 do	5 do	Inspectée par le S.A.G. du district.
										....	40·29	5 do	5 do	
										....	43·14	5 do	5 do	Meilleur tireur du bataillon, sergent F. Walker, compag. no. 1, 85 points.
										....	35·09	5 do	5 do	
										....	45·66	5 do	5 do	
										....	20·64	5 do	5 do	Meilleur Cie au tir, Cie no. 1, 57·96 points.
										....	27·12	5 do	5 do	
										....	42·96	5 do	5 do	
do		Bonne.	Aucune.	Oui, 35 ; très-bonne.	do	Ce régiment était dans la brigade d'infanterie sur la commune de la Garnison le 9 septembre, etc., etc., etc.	do		200, 400 et 500 verges.	22·26	28·33	4 nov.	4 nov.	
										....	16·01	4 do	4 do	
										....	20·01	4 do	4 do	Inspectée par le S.A.G. du district.
										....	....	4 do	4 do	Meilleur tireur du bataillon, soldat A. Bell, compagnie no. 9, 84 points.
										....	....	4 do	4 do	
										....	23·07	4 do	4 do	
										....	23·30	4 do	4 do	Meilleur Cie au tir, Cie no. 9, 31·31 points.
										....	25·57	4 do	4 do	
										....	31·31	4 do	4 do	
										....	10·48	4 do	4 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
12e bataillon......	8	Lt.-col. Garden, Aurora.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Lea, Scarboro'	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no. 2	...	Cap. Bruce, Aurora...	3	55	......	....						
do no. 3	...	Cap. Smith, King	3	55	......	....						
do no. 4	...	Cap. Lloyd, Newmarket......	3	55	......	....						
do no. 5	...	Cap. Stevenson, Sutton	3	55	......	....						
do no. 6	...	Cap. Reesor, Markham.........	3	55	......	....						
do no. 7	...	Cap. Wayling, Sharon	3	55	......	....						
do no. 8	...	Cap. Vidal, Yorkville.........	3	55	......	....						
		Etat-major.........	8	....	......	....						
		Total........	32	440	......	....						
13e bataillon......	6	Lt.-col. Skinner, Hamilton.					Hamilton.		12 jours.	Pas au camp.		
Compagnie No. 1	...	Lt.-col. tit. Gibson, Hamilton..	3	55	2	42		7 août				
do no. 2	...	Cap. Barnard, Hamilton.........	3	55	2	42		7 do				
do no. 3	...	Cap. Crockett, Hamilton.........	3	55	2	42		7 do				
do no. 4	...	Cap. McLaren, Hamilton.........	3	55	1	42		7 do				
do no. 5	...	Lieut. Stoneman, Hamilton	3	55	2	42		7 do				
do no. 6	...	Maj. à brev. Moore, Hamilton.........	3	55	2	42		7 do				
		Etat-major.........	8	....	7	....						
		Total..	26	330	18	252						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
....	.....	...	...	Oui, 20 ; très-bonne.	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	N'a pas été appelé à faire l'exercice annuel, 1879-80.
12 heures.		Bonne.		Oui, 42 ; très-bonne.	Bonne.	Ce régiment était dans la brigade d'infanterie sur la commune de la Garnison le 9 septembre, etc.	Oui.					6 nov. 6 do 6 do 6 do 6 do 6 do	6 nov. 6 do 6 do 6 do 6 do 6 do	Inspecté par le S.A.G. de district.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite*. Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
19e bataillon......	6	Lt.-col. Currie, Ste-Catherine..										
Compagnie no. 1	...	Cap. Thompson, Niagara...........	3	55	......	....	Dépôts des compagnies.		12 jours.	Pas au camp.		
do no. 2	...	Cap. Day, Ste-Catherine..........	3	55	2	42		26 sept.				
do no. 3	...	Cap. Carlisle, Ste-Catherine.........	3	55	2	39		26 do				
do no. 4	...	Lieut. Vosburgh, Beamsville.......	3	55	2	41		26 do				
do no, 5	...	Cap. Brennan, Ste-Catherine ..	3	55	2	38		26 do				
do no. 6	...	Cap. Hiscott, Virgil...............	3	55	2	42		1er nov.				
		Etat-major........	7	....	2	....						
		Total	25	330	12	202						
20e bataillon......	7	Lt.-col. Murray, Milton.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Albertson, Oakville..........	3	55	2	42	Georgetown	4 sept.	12	Au camp.		
do no. 2	...	Cap. Appelbe, Stewartown	3	55	2	40	do ...	4 do	12			
do no. 3	...	Cap. McMaster, Georgetown....	3	55	2	42	do ...	4 do	12			
do no. 4	...	Cap. Curry, Norval..	3	55	1	42	do ...	4 do	12			
do ho. 5	...	Cap. Kerns, Nelson.	3	55	2	41	do ...	4 do	12			
do no. 6	...	Cap. Shaw, Acton,............	3	55	2	40	do ...	4 do	12			
do no. 7	...	Cap. Robinson, Milton...,........	3	55	2	42	do ...	4 do	12			
		Etat-major........	7	....	6	....						
		Total.....	28	385	19	289						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
24 heures.		Bonne.		Oui, 25 ; bonne.	Bonne.		Oui.					4 déc...	4 déc..	Inspectée par le lt.-col. Villiers, major de brigade.
												4 do	4 do	
												4 do	4 do	
												4 do	4 do	
												4 do	4 do	
24 heures.		Bonne.	Nil.	Oui, 30 ; bonne.	Bonne.	Ce régiment était dans la brigade de carabiniers sur la commune de la Garnison le 9 sept. ; défilé au pas, etc.	Oui.					9 sept.	10 sept.	Inspectée par le S.A.G. de district.
												9 do	10 do	
												9 do	10 do	
												9 do	10 do	
												9 do	10 do	
												9 do	10 do	
												9 do	10 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
31e bataillon......	7	Lt.-col. Brodie, Owen Sound.										
Compagnie no. 1	...	Lieut. Spence, Owen Sound...	3	55	2	48	Owen Sound	1er sept.	12	Au camp.	...	Nil.
do no. 2...	...	Cap. McGee, Meaford...........	3	55	2	46	do ...	do	12		36	C.d. fer.
do no. 3...	...	Cap. Telford, Meaford...........	3	55	2	44	do ...	do	12		6	voit
do no. 4...	...	Cap. Moodie, Durham...........	3	55	2	45	do ...	do	12		30	C.d. fer.
do no. 5...	...	Cap. Boyd, Owen Sound............	3	55	2	45	do ...	do	12		...	Nil.
do no. 6...	...	Cap. Flesher, Flesherton	3	55	2	44	do ...	do	12		56	C:d fer.
do no. 7...	...	Cap. Rorke, Clarksburg......	3	55	2	45	do ...	do	12		45	do
		Etat-major	7	....	5	....						
		Total......	28	385	19	317						
34e bataillon	7	Lt.-col. Wallace, Whitby.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Rutledge, Whitby............	3	55	......	......						
do no. 2...	...	Cap. Farewell, Oshawa..	3	55	......	......						
do no. 3...	...	Cap. Smith, Oshawa..	3	55	......	......						
do no. 4...	...	Cap. Davidson, Beaverton........	3	55	......	......						
do no. 5...	...	Cap. McGillivray, Uxbridge	3	55	.....	......	....	....	......	....	...	.....
do no. 6...	...	Cap. Brown, Brooklin	3	55	......	......						
do no. 7...	...	Cap. Herschfelder, Cannington	3	55	......	......						
		Etat-major.........	8	....	......	......						
		Total......	29	385	......	....						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distance.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
24 heures.		Bonne.	Nil.	Oui, 21 ; très-bonne.	Bonne.	Ce régiment était dans la brigade de l'infanterie le 9 septembre ; défilé au pas, etc.	Oui.					9 sept...	8 sept...	Inspecté par le S.A.G. du district.
												9 do ..	8 do ..	
												9 do ..	8 do .	
												9 do ..	8 do ..	
												9 do ..	8 do ..	
												9 do ..	8 do ..	
												9 do ..	8 do ..	
......	......	...	...	Nil.	Bonne.	....	....	......	...	....	....	....	....	Non requis de faire l'exercice annuel de 1879-80.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
35e bataillon.....	10	Lieut.-col. McKenzie, Barrie.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Graham, Barrie	3	55	....							
do no. 2	...	Cap. Campbell, Collingwood...	3	55	....							
do no. 3	...	Cap. Cook, Cookstown	3	55	....							
do no. 4	...	Cap. Ward, Vespra	3	55	....							
do no. 5	...	Cap. McKenzie, Barrie........	3	55	....							
do no. 6	...	Lieut. Armson, Bradford	3	55	....							
do no. 7	...	Cap. Burnett, Orillia	3	55	....							
do no. 8	...	Lt. Sutherland, Bond Head	3	55	....							
do no. 9	...	Cap. McLaren, Rosemont....	3	55	....							
do no. 10	...	Cap. Hanley, Wyebridge	3	55	....							
		Etat-major.........	8	....	....							
		Total........	38	550	....							
36e bataillon.....	8	Lieut.-col. Scott, Brampton.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Miller, Brampton.......	3	55	....							
do no. 2	...	Cap. Parsons, Orangeville.....	3	55	....							
do no .3	...	Cap. Tye, Brampton	3	55	....							
do no. 4	...	Lieut. Wolf, Bolton................	3	55	....							
do no. 6	...	Cap. Smith, Elba	3	55	....							
do no. 7	...	Cap. Allan, Mono Mills............	3	55	....							
do no. 8	...	Cap. McCollum, Campbell Cross	3	55	....							
do no. 9	...	Cap. Leslie, Orangeville	3	55	....							
		Etat-major.........	8	....	....							
		Total......	32	440	....							

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
				Oui ; 21 ; très bonne.	Bonne.									Non requis de faire l'exercice annuel de 1879-80.
				Oui ; 23 ; passable.	do									Permis de faire l'exercice annuel en juin 1880.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
37e bataillon......	7	Lt.-col. David, York.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Williamson, York.	3	55	2	42	York	15 sept.	12	Au camp.	...	Nil.
do no. 2	...	Lieut. Bridges, Caledonia........	3	55	1	42	do	15 do	12		6	V.
do no. 3	...	Cap. Nelles, Hagersville......	3	55	2	35	do	15 do	12		5½	do
do no. 4	...	Cap. Glenn, Hullsville.........	3	55	2	35	do	15 do	12		15	do
do no. 5	...	Cap. Ryan, Cheapside.........	3	55	1	33	do	15 do	12		16	do
do no. 6	...	Cap. Goodwin, Caledonia.......	3	55	2	38	do	15 do	12		20	do
do no. 7	...	Cap. Sawle, Cayuga............	3	55	2	34	do	15 do	12		5½	do
		Etat-major..........	8	....	6	....						
		Total	29	385	18	259						
38e bataillon	6	Lt.-col. Dickie, Brantford.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Cox, Paris.	3	55	2	40	Brantford....	4 sept.	12	do		
do no. 2	...	Cap. Kerr, Brantford	3	55	...	....	....	....	......	....	...	......
do no. 3	...	Cap. Wilkes, Brantford	3	55								
do no. 4	..	Cap. Ballachey, Brantford	3	55								
do no. 5	...	Cap. Wetmore, Burford...........	3	55	2	40	Brantford....	4 sept...	12	do		
do no. 6	...	Cap. Cockburn, Drumbo..........	3	55	2	40	do ...	do ...	12	do		
		Etat-major..........	7	....	4	....						
		Total	25	330	10	120						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
24 heures.		Bonne.	Nil.	Oui, 17; bonne.	Bonne.	Evolutions de bataillon, maniement des armes à feu.	Oui.					19 sept.	20 sept.	
												19 do	20 do	
												19 do	20 do	
												19 do	20 do	Inspectée par le lt.-col. Villiers, M. B.
												19 do	20 do	
												19 do	20 do	
												19 do	20 do	
do		Bonne.	Nil.	Oui, 25; très-bonne.	do	Ce régiment était dans la brigade d'infanterie sur la commune de la Garnison le 9 septembre, etc., etc., etc.	do					9 sept.	9 sept.	Inspectée par le S. A. G. du district.
												....	....	Non requis de faire l'exercice annuel de 1879-80.
												9 sept.	9 sept.	Inspectée pas le S. A. G.
												9 do	9 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
39e bataillon......	8	Lt.-col. Mabee, Simcoe..										
Compagnie no. 1	...	Cap. Combs, Simcoe.......	3	55	......	....						
do no. 2	...	Cap. Thompson, Villa Nova	3	55	......	....						
do no. 3	...	Cap. Price, Port Rowan	3	55	......	....						
do no. 4	...	Capt. Morgan, Washington.....	3	55	......	....						
do no. 5	...	Cap. Yerks, Waterford........	3	55	......	....	....	....	......	....	...	......
do no. 6	...	Cap. Matheson, Simcoe	3	55	......	....						
do no. 7	...	Cap. Ryerson, Port Dover	3	55	......	....						
do no. 8	...	Cap. Crysler, Fredericksb'rg.	3	55	......	....						
		Etat-major..........	8	....	......	....						
		Total	32	440	......	....						
44e bataillon......	8	Lt.-col. Barnett, Clifton.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Bender, Drummondville	3	55	......	......						
do no. 2	...	Cap. James, Thorold	3	55	......	......						
do no. 3	...	Cap. Beam, Chippawa.	3	45	......	......						
do no. 4	...	Cap. Newbigging, Fort Erie.	3	55	......	......						
do no. 5	...	Cap. Harcourt, Welland.	3	55	......	......	....	... .	......	....	...	....
do no. 6	...	Cap Tattersall, Clifton	3	55	......	......						
do no. 7	...	Cap. Beam, Stevensville	3	55	......	......						
do no. 8	...	Cap. Haney, Fenwick	3	55	......	......						
		Etat-major	7	... .	......	......						
		Total......	31	440	......	....						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distance.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
......	......	...	...	Oui, 20; bonne.	Uniformes en mauvais état.	....	....	......	...	....	....	....	....	N'a pas été appelée à faire l'exercice annuel, 1879-80.
......	.....	...	...	Oui, 20; passable.	Passable.	....	....	......	...	....	....	....	... .	N'a pas été appelée à faire l'exercice annuel, 1879-80.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.
77e bataillon.....	6	Lt.-col. Brown, Dundas.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Ogg, Dundas.	3	55	......	......						
do no. 2	...	Cap. McMonies, Waterdown	3	55	......	......						
do no. 3	...	Cap. Hoey, Binbrook.	3	55	......	......						
do no. 4	...	Cap. Bertram, Rockton.	3	55	.....	......	....	....	......	....	...	......
do no. 5.	...	Cap. Carpenter, Saltfleet.	3	55	......	......						
do no. 6.	...	Cap. Walker, Glanford....	3	55	......	......						
		Etat-Major.	7	....	......	......						
		Total......	25	330	.....	....						
Compagnie no. 1, Sault Ste-Marie	1 ...	Major Wilson, Sault Ste-Marie.	3	55	1	21	Slt Ste-Marie	1er juil.	12	Pas au camp.		
		Total, district militaire no. 2..	528	7,277	189	3,026						
36e bataillon fera l'exercice en juin 1880—savoir:					23	336						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
......	......	...	...	Oui, 18 ; bonne.	Passable.	....	....	......	...	....	....	....	....	N'a pas été appelé à faire l'exercice annuel, 1879-80
					Bonne.									

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2. Lieut.-col. B. VAN STRAUBENZEE, S.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
3e régiment provisoire de cavalerie	3	Lt.-col. D'Arcy Boulton, Cobourg.										
Troupe no. 1...	...	Cap. Reagan, Cobourg	2	42	.....	....	....	....	......	Camp à Cobourg.	...	A pied.
do no. 2.....	...	Cap. Williams, Port Hope	2	42	2	33	Cobourg......	2 sept.	12		7	
do no. 3....	...	Lt.-col. titulaire Rogers, Peterboro'	2	42	3	32	do	2 do	12		35	
		Etat-major	7	....	4	....						
		Total	13	126	9	65						
4e régiment provisoire de cavalerie	4	Lieut.-col. John Duff, Kingston.										
Troupe no. 1...	...	Cap. Knight, Kingston	2	42	2	39	5 Mile House	23 juin	12	No. 1, logés chez les cultivteurs à 5 Mile House; no. 2, dépôt des compagnies.	5	
do no. 2.....	...	Cap. Perry, Napanee	2	42	2	30	Napanee......	23 do	12		...	
do no. 3.....	...	Lt -col. titulaire Wood, Loughboro'	2	42	} ...	....	....	....	......			do
do no. 4.....	...	Major titulaire White, Picton..	2	42							...	
		Etat-major	7	....	1	.. ..						
		Total........	15	168	5	69						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
48 heures.	30 centins.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 16.	No. 3, nouv. unif. armes et fourniments très propres; No 2, unif. vieux, armes et fourn. assez propres.	Défilé au pas.	Oui.	Rapport n'a pas été reçu.	200, 400 et 500 verges.	....	....	....	... .	N'a pas été appelée à faire l'exercice.
												8 sept...	8 sept.	
											29 60	8 do	8 do	
do		Bonne.		Aucune.	Bons uniformes, armes et fourniments passablement propres.	Défilé au pas, évolutions de troupe et exercice au sabre.	do					29 juin..	30 juin.	Aucun tir à la cible n'a été fait.
												30 do	30 do	do
										....	....	....	....	N'a pas été appelée à faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Kingston	...	Cap. H. Wilmot,.. Kingston	6	74	5	51	Kingston.....	12 juin.	12	Au camp, à Kingston.		
Batterie de campagne de Durham	...	Cap. W. M. Graham, Port Hope	6	74	4	58	Port Hope...	12 sept.	12	Au camp, à Port Hope.		
Batterie de place de Cobourg.....	...	Cap. J. H. Dumble, Cobourg...	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Batterie de place de Napanee.....	...	Cap. E. Hooper, Napanee	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Batterie de place de Port Hope..	...	Major à brevet Gurnsey, Port Hope.	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Batterie de place de Trenton.....	...	Cap. Wright Day, Trenton...	2	42	......	....	....	....	......	....	...	......

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	Allocation du gouvernement, 25 centins.	Bonne.		Non.								1er juil.	1er juil.	Inspectée par l'inspecteur de l'artillerie.
12 heures.	do	Bonne.		do								23 sept.	23 sept..	do
......	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	N'a pas reçu l'ordre de faire l'exercice.
......	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	Désignée pour faire l'exercice mais ne l'a pas fait.
......	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	N'a pas reçu l'ordre de faire l'exercice.
......	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	N'a pas reçu l'ordre de faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
14me bataillon, carab. P.W.O.	6	Lieut.-col. John Kerr, Kingston					Champ de manœuvres, salle d'exercices de Kingston.	15 juin.	12 jours.	Ont fait l'exercice le soir, sur le champ de manœuvres de la salle d'exercices.	Nil.	Nil.
Compagnie no. 1	...	Cap. W. Smyth, Kingston	2	42	1	42						
do no. 2	...	Cap. J Hinds, Kingston	2	42	2	37						
do no. 3	...	Cap. J.W. Power, Kingston	2	42	1	41						
do no. 4	...	Cap. A. W. Morton, Kingston..	2	42	1	41						
do no. 5	...	Cap. J Galloway, Kingston.	2	42	1	42						
do no. 6	...	Cap W. Sands, Kingston	2	42	2	42						
		Etat-major	8	....	8	....						
		Total	20	252	16	245						
15me bataillon, Infanterie lég. d'Argyle........	6	Lt.-col. S. S. Lazier, Belleville.					Pointe Massague.	28 août.	do	Au camp, à la Pointe Massague.	16 milles.	Bateau à vapeur.
Compagnie no. 1	...	Cap Wallbridge, Belleville.........	2	42	2	41						
do no. 2	...	Cap. Wills, Belleville.........	2	42	2	40						
do no. 3	...	Cap. Farley, Belleville.........	2	42	2	42						
do no. 4	...	Cap. Blecker, Shannonville...	2	42	2	41						
do no. 5	...	Lieut. Bullen, Belleville.........	2	42	2	42						
do no. 6	...	Cap. Meyers, Belleville.........	2	42	2	42						
		Etat-major	8	....	7	....						
		Total	20	252	19	248						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
6 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 25.	Uniformes bons et très propres ; armes et fourniments propres.	Evolutions de bataillon et en tirailleurs ; maniement des armes et feu, le tout très bien exécutés.	Oui.	Nil. 14 Nil. 1 4 Nil.	200, 400 et 500 verges.	29·41	48·17 18·30 32·27 27 32 31·12 25·33	9 juillet.	9 j llet.	Meilleur tireur du bataillon, sergent Walter Hume, compagnie no. 6, 76 points.
do	25 centins par homme.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 19.	Uniformes usés et pas très propres ; ceinturons et gibernes malpropres ; armes malpropres.	Evolutions de bataillon ; maniement des armes et feu, médiocres.	Oui, mais depuis on a constaté qu'il y avait plusieurs hommes qui n'avaient pas été assermentés.		Rapports du tir à la cible non reçus.			4 septembre.	4 septembre.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
16e batalion, Prince Edward	6	Lieut.-col. W. Ross, Picton.										
Compagnie no. 1	...	2e. lieut. Fralick, Picton	2	42	2	42	Dépôt de la compagnie	6 oct....	12	Dépôt des compagnies.		Défilé au pas.
do no. 4	...	Cap. Ostrander, Milford	2	42	2	42	do ...	28 do ...	12		7	
do no. 5	...	Cap. Vandusen, Milford	2	42	2	40	do ...	28 do ...	12		7	
do no. 6	...	Cap. Johnson, Picton	2	42	1	42	do ...	7 do ...	12			
do no. 7	...	Cap. Peterson, Ameliasburg ...	2	42	2	41	do ...	25 do ...	12			
do no. 8	...	Cap. Cunningham, Rednersville	2	42	2	42	do ...	25 do ...	12		5	
		Etat-major	8	....	1	....						
		Total	20	252	12	249						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
48 heures.	Les hommes se sont nourris eux-mêmes.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 24 exécutants	Compagnies nos. 1, 4, 5 et 6—armes, fourniments et uniformes, propres ; compagnies nos. 7 et 8—armes, fourniments et uniformes, passablement propres.	Inspecté les deux compagnies de Picton et les deux compagnies de Milford, à Picton—Maniement des armes et feu, passables (compagnies de Picton meilleures) ; évolutions de bataillon très-passables. Compagnies nos. 7 et 8 à Robbins' Mills—Maniement des armes et feu, médiocres ; exercice de compagnie, passable.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.			4 nov.	4 nov.	Pas de rapports reçus des compag. nos. 1 et 4 pour le tir à la cible.
											36·10	4 do	4 do	
											35·63	4 do	4 do	
												4 do	4 do	
											29·30	5 do	5 do	
											17 09	5 do	5 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
40e bat., Northumberland...	9	Lt.-col. W. Smith, Cobourg										
Compagnie no. 1	...	Lt.-col. titulaire Gravely, Cobourg..............	2	42	....	....						
do no. 2	...	Cap. Guillet, Cobourg	2	42	......	....						
do no. 3	...	Cap. R.H. Bonnycastle, Campbellford..	2	42	2	40	Quart.-gén. de la Cie.	27 sept.	12			
do no. 4	...	Cap. W.C. Butler, Brighton	2	42	......	....						
do no. 5	...	Lt.-col. titulaire Gifford, Cold Springs..........	2	42	......	....				Dépôts des compagnies.	Nil.	Nil.
do no. 6	...	Lt.-col. titulaire Rogers, Grafton	2	42	......	....						
do no. 7	...	Cap Vars, Colborne.....	2	42	2	42	do ...	2 do	12			
do no. 8	...	Cap. Duncan, Castleton........	2	42	......	....						
do no. 9	...	Cap. Hurlbutt, Warwick	2	42	......	....						
		Etat-major.........	8	....	1	....						
		Total	26	378	5	82						
45e bataillon, West Durham.	6	Lt.-col. F. Cubitt, Bowmanville.										
Compagnie no. 1	...	Cap. W. Scott, Bowmanville....	2	42								
do no. 2	...	Cpt. J W Kennedy Fenelon Falls..	2	42								
do no. 3	...	Cap. J. Hughes, Burtonville......	2	42								
do no. 5	...	Cpt. W A. Cottingham, Omemee..	2	42	...	....	....	....	.....	....	...	.....
do no. 6	...	Cap. J. A. Thirkell, Lindsay....	2	42								
do no. 7	...	....										
		Kendale..........	2	42								
		Etat-major..........	8	....								
		Total	20	252								

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	Oui ; 16.	Armes et fourniments propres ; uniformes vieux et usés.	Exercice de compagnie, passable ; maniement des armes et feu, passables.	Oui.		200 et 400 verges.		16½	14 oct.	14 oct.	Cie nos. 1, 2, 4, 5, 6, 8 et 9 n'ont pas reçu d'ordre de faire l'exercice.
											....	14 do	14 do	Rapports de l'exercice à la cible non reçus.
.....	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	N'a pas reçu d'ordre de faire l'exercice cette année.

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel present à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
46e bataillon, Durham-Est....	6	Lieut.-col. A. Williams, Port Hope.										
Compagnie no. 2	...	Cap. Dingwall, Port Hope.......	2	42	2	45	Port Hope...	Sept.....	12	Au camp, à Port Hope.		Chemin de fer Midland.
do no. 3	...	Cap. H. Ward, Port Hope.......	2	42	2	45	do ...	do	12		Nil.	
do no. 4	...	Cap. Hunter, Millbrook	2	42	2	45	do ...	do	12		18	
do no. 5	...	Cap. Walsh, Springville......	2	42	2	42	do ...	do	12		22	
do no. 6	...	Cap. Preston, Lifford	2	42	2	44	do ...	do	12		30	
do no. 7	...	Major titul. McDermid, Janetville................	2	42	2	44	do ...	do	12		26	
		Etat-major	8	....	7	....						
		Total..	20	252	19	265						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
24 heures.		Très-bonne.	Aucun.	Oui ; 19.	Uniformes bons et très propres ; armes et fourniments très propres.	Défilé au pas excellent. Le bataillon devant s'embarquer pour Toronto à 1 h. p m. le jour d'inspection, le temps ne permit pas d'autres exercices.	Oui.		Pas de rapports du tir à la cible.			8 sept.	8 sept.	
												8 do	8 do	
												8 do	8 do	
												8 do	8 do	
												8 do	8 do	
												8 do	8 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
47e bataillon, Frontenac......	7	Lieut.-col. G. A. Kirkpatrick, Kingston.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Hewton, Battersea........	2	42	2	42	Dépôt de la compagnie.	23 juin.	12	Dépôts des compagnies.	Nil.	Nil.
do no. 2...	...	Cap. Hunter, Inverary	2	42	2	42	do ...	27 do	12			
do no. 3...	...	Major-titulaire Spooner, Elginburg	2	42	2	42	do ..	8 sept.	12			
do no. 4 ..	...	Cap. Kelley, Portsmouth.....	2	42	2	42	do ...	27 juillet	12			
do no. 5...	...	Cap. Byrne, Barriefield.......	2	42	2	42	do ...	21 juin.	12			
do no. 6...	...	Cap. Radford, Wolf Island.....	2	42	......	....						
do no. 7...	...	Cap. Joyner, Harrowsmith...	2	42	1	42	do ...	2 juillet	12			
		Etat-major.........	8	....	2	....						
		Total	22	294	13	252						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
48 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	Oui; 15.	Les uniformes des Cies nos. 4 et 5 propres et en bon ordre; armes et fourniments très-propres. Uniformes des Cies nos. 1, 2, 3 et 7 vieux et usés; armes et fourniments passablement propres, excepté no. 7.	Compagnies nos. 1, 2, 3, 4 et 5—Maniement des armes, tir et exercice de compagnie, passablement bien exécutés. Compagnie no. 7—Maniement des armes et tir médiocres; défilé au pas et exercice de compagnie, passables.	Oui.	4	200, 400 et 500 verges.	35·08	....	27 juin	28 juin	N'a pas pratiqué le tir.
											35·12	2 juillet	2 juillet	
											35·36	13 sept.	13 sept.	Meilleur tireur du bataillon, sergent Baillie, Cie no. 5, 85 points.
											21·05	5 août	5 août	
											48·84	2 juillet	2 juillet	
											....	....	....	N'a pas reçu l'ordre de faire l'exercice.
											9·00	7 juillet	7 juillet	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.
48e bataillon, Lennox et Addington	6	Lt.-col. S. Fairfield, Napanee.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Cox, Tamworth....	2	42								
do no. 2	...	Cap. McLean, Clark's Mills ...	2	42								
do no. 3	...	Cap. Booth, Odessa...	2	42								
do no. 4	...	Cap. Murray, Amherst Island	2	42	...	....	....	....	......	....	...	.....
do no. 5	...	Cap. Amey, Enterprise..	2	42								
do no. 6	...	Cap. Maybee, Odessa....	2	42								
		Etat-major........	8	....								
		Total...	20	252								
49e bat., carabiniers de Hastings.	6	Lt.-col. J. Brown, Belleville.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Harrison, Belleville.........	2	42	2	42	Dépôt de la Cie.	6 oct.	12	Dépôts des compagnies.		
do no. 2	...	Cap. Fidlar, Sterling...........	2	42	......	....						
do no. 3	...	Lt.-col. titulaire Vandervoort, Sydney..........	2	42	......	....						
do no. 4	...	Major tit. Crozier Belleville...	2	42	2	41	do ...	6 do	12			
do no. 5	...	Cap. Lenox, Melrose	2	42	......	....						
do no. 6	...	.... Belleville.........	2	42	......	....						
		Etat-major.........	8	....								
		Total	20	252								

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
......	......	...	...	....	......	....	....	......	...	....	....	....	....	N'a pas reçu l'ordre de faire l'exercice cette année.
12 heures.		Bonne.	Nil.	Oui; 16.	Bonne.	Maniement des armes, feu et exercice de compagnie, très bien exécutés.	Oui.		200, 400 et 600 verges.		....	20 nov...	20 nov...	Les rapports du tir à la cible n'ont pu être établis. 50 ont pratiqué le tir.
											....	20 do	20 do	Les rapports du tir à la cible n'ont pas été reçus. Les Cie nos. 2, 3, 5 et 6 n'ont pas reçu l'ordre de faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
57me bataillon, Peterboro'......	6	Lieut.-col. J. Z. Rogers, Peterboro'.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Edwards, Peterboro'	2	42	2	41	Dépôt de la compag.	7 oct....	12	Les compagnies nos. 1, 2 et 3 ont fait l'exercice à Peterboro'—les compagnies nos. 4, 5 et 6 aux dépôts.	Nil.	Nil.
do no. 2	...	Cap. Langford, Peterboro'	2	42	3	40	do ...	7 do ...	12			
do no. 3	...	Cap. Rogers, Ashburnham....	2	42	2	41	do ...	17 do ...	12			
do no. 4	...	Cap. Dean, Peterboro'......	2	42	2	37	do ...	15 do ...	12			
do no. 5	...	Cap. Grover, Norwood	2	42	1	35	do ...	6 nov....	12			
do no. 6	...	Cap. Howard, Hastings	2	42	2	41	do ...	5 do ...	12			
		Etat-major	8	....	2	*16						
		Total........	20	252	14	251						

* Musique.

fait les exercices annuels de 1879–80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
48 heures.		Bonne.	Aucun	Oui ; 15 exécutants.	Uniformes, vieux et usés, excepté ceux de la compagnie no. 2 ; armes, propres ; ceinturons et gibernes, passablement propres.	Cies nos. 1, 2, 3 à Peterboro - Maniement des armes et feu, exercices de compagnie et de bataillon, passablement exécutés. Cie no. 4—Exercice de compagnie, maniement des armes et feu, bien exécutés. Cie no 5—Exercice de compagnie, maniement des armes et feu et en tirailleurs, bien. Cie no. 6—Maniement des armes, médiocre ; pas de feu ; exerc. de Cie, pass. ; en tiraill, médioc.	Oui.				11·10	11 nov.	11 nov.	
											17·32	11 do	11 do	
											5·40	11 do	11 do	
											7·70	3 déc.	3 déc.	
											24·00	12 nov.	12 nov.	
											23·40	12 do	12 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4. Lieut.-col. W. H. JACKSON, S.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Troupe de cavalerie de Prescott	...	Cap. Raney, Prescott	3	55	3	36	Prescott	23 juin	12	Fort Wellington.		
Dragons de la garde de la princ. Louise	...	Cap. Stewart, Ottawa	3	35	3	35	Ottawa	1er sept.	12	....		
Batterie de campag. d'Ottawa	...	Cap. Stewart, Ottawa	7	74	6	73	do	....	12	Camp.		

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distance.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Unif. serviables ; armes, fournim. et harnachements, en très bon ordre.	Défilé au pas, au trot et par sections, évolutions générales de troupes ; exercice en tirailleurs, de poursuite et au sabre. Tout très bien fait.	Oui.			....	24·69	28 juin..	1er juill.	35 chevaux.
		Bonne.	Aucun.	do	Uniformes serviables, armes, harnac., etc., en très bon ordre.	Défilé au pas et au trot, par quatre de front ; exercice au sabre et de poursuite. Tout très bien.	do					11 oct...	11 oct...	38 chevaux. Inspectés par le major de brigade.
				Instruments de cuivre, 18 exécutants.								5 uillet.	....	28 chevaux. Inspection faite par l'inspecteur d'artillerie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Gananoque	...	Major McKenzie, Gananoque	6	74	6	72	Gananoque .	....	12	Au camp.		
Batterie d'artillerie de place de Prescott.....	...	Cap. Coughlin, Prescott	3	50	......	....	....	....	.....	....	...	......
1er bat. des gardes à pied du gouverneur-général.	6	Lieut.-col. Ross, Ottawa										
Compagnie no. 1	...	Cap. Tilton, Ottawa	3	55	......	....						
do no. 2	...	Major Weatherly, Ottawa	3	55	......	....						
do no. 3	...	Cap. Lee, Ottawa......	3	55	.....	....						
do no. 4	...	Cap. Todd, Ottawa	3	55	......	....						
do no. 5	...	Cap. Dunlevie, Ottawa.............	3	55	.....	....						
do no. 6	...	Cap. Aumond, Ottawa	3	55	......	....						
		Etat-major	8	....	......	....						
			26	330	......	....						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *boná fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
			1 cheval blessé.	Instruments en cuivre, 15 exécutants.								30 juin..	....	28 chevaux. Inspection faite par l'inspecteur de l'artillerie.
.....	......	...	...	Aucune.	......	....	....	......	...	....	....	....	....	Exempté d'exerc.
				Bonne musique—bois et cuivre, 30 exécutants. Fifres et tambours, 17.										Inspecté par l'officier général commandant.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
18e bataillon.....	6	Lieut.-col. Urquhart, Hawkesbury Mills.... ..										
Compagnie no. 1	...	Cap. Higginson, Hawkesbury....	3	55	3	42	Dépôts des compagnies.	Diverses dates.	12	Dépôt de compagnie.		
do no. 2	...	Cap. Vankleek, Vankleek Hill.	3	55	......	....			12			
do no. 3	...	Cap. O'Brian, L'Orignal.......	3	55	......	....			12			
do no. 4	...	Cap. LeRoy, East Hawkesbury.	3	55	......	....			12			
do no. 5	...	Cap. Johnson, Plantagenet.....	3	55	2	41			12			
do no. 6	...	Cap. Wyman, Hawkesbury Mills	3	55	2	42			12			
		Etat-major	8	....	......	....						
			26	330	7	125						
41e bataillon......	5	Lieut.-col. Cole, Brockville.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Cook, Brockville.	3	55	3	34	Dépôt de compagnie.	Diverses dates.	12	Dépôt de compagnie.		
do no. 2	...	Cap. Cunningham, Gananoque...............	3	55	......	....						
do no. 3	...	Major Lauder, Frankville	3	55	3	30						
do no. 4	...	Cap. Merrick, Merrickville.....	3	55	3	56						
do no. 5	...	Cap. Wylie, Carleton Place	3	55	......	....						
		Etat-major.........	7	....	.....	....						
			22	275	9	120						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *conâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Instruments de cuivre, 12 exécutants ; passable.	Habillements très usés. Armes et accoutrements en bon état.	Cies, Nos. 1 et 6—Défilé au pas en colonne et quart de colonne, maniement des armes et feu, évolutions de bataillon et en tirailleurs, assez bien exécutés. Cie no. 5—maniements des armes et feu, évolutions de Cie, physique bon. Exercice médiocre.	Oui.			....	52·61	20 sept..	21 sept.	
										....	....	....	....	Exemptée de faire l'exercice.
										....	....	....	....	do do
										....	....	....	....	do do
										....	....	7 oct....	7 oct....	Inspectée par le major de brigade
										....	20·72	20 sept..	20 sept..	
		Bonne.	Aucun.	Inst. de cuivre, 14 exécutants ; efficace.	Une partie des habillements très usée ; armes et fourniments en bon état.	Défilé au pas ; maniement des armes et feu ; évolut. de comp. et en tiraillleurs ; Nos 1 et 4, bien ; no. 3, compagnie passable, mais l'exercice médiocre.	Oui.					28 juil...	28 juil.	
										....	....	....	....	Exemptée de faire l'exercice.
												5 juil...	5 juil.	
												19 do ...	19 do	
										....	....	....	....	do do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
42 bataillon......	7	Lt.-col. Buell, Brockville.										
Compagnie no. 1	...	Cap Macdonell, Almonte	3	55	3	35						
do no. 2	...	Cap. Sparham, Brockville.......	3	55	3	40						
do no. 3	...	Cap. Douglas, Perth..	3	55	3	58						
do no. 4	...	Cap. Walker, Kinburn.......	3	55	......	....	Dépôts des compagnies.	Diverses dates.	12	Dépôts des compagnies.		
do no. 5	...	Cap. Cornett, Lansdowne	3	55	......	....						
do no. 6	...	Cap. Gould, Smith's Falls...	3	55	......	....						
do no. 7	...	Cap Gibson, Pembroke........	3	55	2	35						
		Etat-major.........	8	....	......	....						
			29	385	11	168						
56 bataillon.......	7	Lt.-col. Jessup, Prescott.										
Compagnie no. 1	..	Cap. Adams, Prescott.	3	55	3	42	Dépôt de la compagnie.	Diverses dates.	12	Dépôts des compagnies.		
do no. 2	...	Major Bennett, Prescott.	3	55	......	....						
do no. 3	...	Major Campbell, Burrit's Rapids	3	55	......	....						
do no. 4	...	Cap. Chambers, Kemptville......	3	55	.....	....						
do no. 5	...	Cap. Lang, Ottawa................	3	55	3	44	do ...	do ...	12			
do no. 6	...	Major Checkley, North Augusta	3	55	2	42	do ...	do ...	12			
do no. 7	...	Mjr. Carmichael, Spencerville....	3	55	3	43	do ...	do ...	12			
		Etat-major	8	....	......	....						
		Total.	29	385	11	171						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Instrum. de cuivre, 21 exécut.; très-bonne.		Défilé au pas, maniement des armes et feu; exercice de compagnie et en tirailleurs; nos. 1, 3 et 7, très-bien; no. 2, passable.	Oui.				32·12	2 sept	2 sept.	
											34·48	5 do	5 do	
											....	3 do	3 do	Pas de rapport.
											....	....	....	Exemptée de faire l'exercice.
											....	....	....	do do
											....	....	....	do do
											26·62	21 oct.	21 oct.	Inspectée par le major de brig.
		Bonne.	Aucun.	Pas de musique.	Uniformes pour la plupart beaucoup usés, armes et fournitures en bon état.	Défilé au pas, maniement des armes et feu, exercice de compagnie et en tirailleurs. Cie no. 3, passable; no. 5, très-bien; nos. 6 et 7, bien.	Oui.				28·19	28 juin	28 juin	
														Cies nos. 2, 3 et 4, exemptées de faire l'exercice.
											....	5 août	5 août	Pas de rapport.
											22·51	3 oct.	3 oct	Inspectée par le major de brig.
											20·65	4 juillet	4 juillet	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
59e bataillon	7	Lt.-col. Bergin, Cornwall.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Callaghan, Cornwall...	3	55	2	42	Cornwall.....	9 sept.	12			
do no. 2	...	Cap. Smythe, Cornwall...	3	55	3	42	do	9 do	12			
do no. 3	...	Cap. Davey, Cornwall.	3	55	2	42	do	9 do	12			
do no. 4	...	Cap. McLennan, Lancaster	3	55	3	42	do	9 do	12	Camp.	14	
do no. 5	...	Cap. Baker, Farran's Point......	3	55	2	42	do	9 do	12		14	Chemin de fer et voiture.
do no. 6	...	Cap. Smart, Lunenburg	3	55	2	42	do	9 do	12		16	
do no. 7	...	Major McDiarmid, Athol.....	3	55	3	42	do	9 do	12		30	
		Etat-major	8	....	6	....						
		Total	29	385	23	294						
Cie. d'infanterie de Metcalfe.....	1	Cap. Morgan, Metcalfe.........	3	55	.....	....	....	....	.....	.....	...	......
Cie. d'infanterie de Vernon......	1	Cap. McGregor, Vernon	3	55	.....	....	....	....	.....	.....	...	......

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	Instruments de cuivre, 16 exécutants ; passable.	Partie des uniformes beaucoup usés—ont été remplacés depuis l'inspection ; armes et fourniments en bon état.	Défilé au pas en colonne et quart de colonne, maniement des armes et feu, évolut. de bataillon et en tirailleurs, passab. bien exécutés, mais devrait être exercé par escouades.	Oui.		Le tir n'a pas eu lieu—pas de champ de tir.			13 sept.	15 sept.	
												13 do	15 do	
												13 do	15 do	
												13 do	15 do	
												13 do	15 do	
												13 do	15 do	
												13 do	15 do	
														4 chevaux.
......	......	...	...	....	......	....	......	......	...	....	....	....	....	Exemptée de faire l'exercice.
......	......	...	...	....	......	....	......	......	...	....	....	....	....	Exemptée de faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Cie. d'infanterie de Goulburn...	1	Cap. Garvin, Goulburn........	3	55	2	40	Munster.....	30 juin..	12	Au camp.		

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.		Habillements très usés, armes et fourniments en bon état.	Défilé au pas, maniement des armes et feu, évolutions de compagnie et en tirailleurs ; tout très bien exécuté.	Oui.				17·81	5 juillet.	5 juillet.	Inspectée par le maj. de brigade.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5. Lieut.-col. J. FLETCHER, C.M.G. S.A.G.M. Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
5e régiment provisoire de cavalerie	5	Lieut.-col. Taylor.								Nos. 1, 2, 3 et 4, au camp; troupe no. 5, dépôt de la compagnie.		Marche.
Troupe no. 1.....	...	Cap. Pope, Cookshire........	3	35	2	33	Compton.....	..... sept.	12		20	
do no. 2.....	...	Lieut. Read, Sherbrooke	3	35	1	34	do	.... do	12		14	
do no. 3.....	...	Cap. Wood, Stanstead........	3	35	3	32	do	..... do	12		20	
do no. 4.....	...	Cap. Stimson, Compton	3	35	2	33	do	..... do	12			
do no. 5.....	...	Cap. Shepard, Sutton..............	3	35	3	32	Sutton.........	..... do	12			
		Etat-major...........	4	....	4	....						
		Total.......	19	175	15	164						
6e régiment provisoire de cavalerie...........	4	Lieut.-col. Burwash.								Quartier-général.		
Troupe no. 1.....	...	Cap. McArthur, Montréal........	3	35	2	33	Montréal.....	... juill.	12			
do no. 2.....	...	Lieut. Wanless, Saint-André.....	3	35	....	....						
do no. 3.....	...	Cap. Barr, Havelock..............	3	35	2	33	Havelock.....	...... oct.	12			
do no. 4.....	...	Cap. Bush, Clarenceville...	3	35	......	....						
		Etat-major..........	4	....	......	....						
		Total	16	140	4	66						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.	Un troupier s'est fracturé le bras.	Aucune.	Bonne.	Nos. 1, 2, 3 et 4, évolutions de ligne, escadron et troupe, exercices au sabre et à la carabine; bien exécutés. No. 4, évolutions de troupe et exercice au sabre; très passable.	Oui.					26 sept. 26 do 26 do 26 do 3 oct..	27 sept. 27 do 27 do 27 do 4 oct..	Nos. 1, 2, 3 et 4 ont fait l'exercice au camp, et ont été insp. p. le S.A.G. N'a pas complété la pratique au tir. Inspectée par le S.A.G.
		Bonne.			do	No. 1, évolutions de troupe et exercice au sabre; bien exécutés. No. 3, évolutions de troupe et exercice au sabre; très passable.	do		200, 300 et 400 verges.		26 48	17 juill. 28 oct..	17 juill. 28 oct..	Inspectée par le S.A.G. Insp. par le lt.-col. Bacon, B.M. Nos. 2 et 4 n'ont pas fait l'exercice

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Montréal	...	Lt.-col. Stevenson, Montréal	6	74	6	74	Montréal	28 juill.	12	Au camp		
Batterie de campagne de Shefford	...	Lieut.-col. Amyrauld, Granby	6	74	6	74	Granby	1er sept.	12	do		
Batterie de campagne de Richmond	...	Major l'hon. H. Aylmer, Richmond	6	74	4	58	Richmond	26 juin.	12	do		

ait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.			Bonne.	*Voir* rapport de l'inspecteur de l'artillerie.	Oui.					8 août..	9 août...	Inspect. par l'inspecteur de l'artillerie et le S. A.G.
		Bonne.		Instruments de cuivre, 15 ; bonne.	do	do	do					12 sept.	12 sept.	Inspect. par l'inspecteur de l'artillerie et le M. B.
		Bonne.			do	do	do					7 juillet	7 juillet	Inspect. par l'inspecteur d'artillerie et le S.A. G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
Brrigade d'artillerie de place de Montréal....	6	Lt.-col. Fraser, Montréal	26	335	13	227	Montréal.....	Oct. ...	12	Pas au camp, quartier-général.		
Génie de Montréal.........	1	Major Kennedy, Montréal	3	84	3	55	Montréal.....	30 août.	12	Quartier-général.		
1er bataillon de carabiniers du régiment du Pr. de Galles...	6	Lt.-col. Bond, Montréal	26	335	19	252	Montréal	Oct	12	Quartier-général.		

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fournuiments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distance.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.		Fifres et tambours, 27 ; bonne.	Bonne.	Exercice d'infanterie bien exécutée ; l'inspecteur d'artillerie fera rapport du service des pièces.	Oui		200, 500, 600 verges.	23·71	....	25 oct.	25 oct.	Inspectée par l'inspecteur d'artillerie et le S.A.G.
		Bonne.			Bonne.	Exercice d'infanterie très-passable ; l'inspecteur d'artillerie fera rapport sur l'exercice technique.	Oui.		Pas de rapport.	....	....	30 août	30 août	Inspectée par l'inspecteur d'artillerie et le S.A.G.
		Bonne.		Fifres et tambours, 22 ; bonne.	Bonne.	Maniement des armes et feu, évolutions de bataillon et de parade, ligne d'attaque, bien exécutés.	Oui.		200, 500, 600 verges.	31·22	....	25 oct.	25 oct.	Inspectée par le S.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
3e bataillon, carabiniers Victoria	6	Lt.-col. Whitehead, Montréal.	26	335	23	252	Montréal.....	Sept......	12	Quartier-général.		
5e bataillon, Fusillers royaux..	6	Lt.-col. Crawford, Montréal..	26	335	23	252	Montréal.....	Juillet...	12	Quartier-général.		
6e bataillon, Fusillers...........	6	Lt.-col. Martin, Montréal	26	335	20	252	Montréal.....	Oct.......	12	Quartier-général.		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.		Instruments de cuivre et clairons; 32; bonne.	Bonne.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et tir, bien exécutés.	Oui.		Pas de rapport.	....	....	8 sept.	8 sept.	Inspectée par le S.A.G.
		Bonne.		Instrum. de cuivre; 30; bonne.	Bonne.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et tir, bien exécutés.	Oui.		200, 400, 500, 600 verges.	30.28	....	5 juil.	5 juil.	do
		Bonne.		Instruments de cuivre et fifres et tambours; 59; bonne.	Bonne.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et tir, exercice à la baïonnette, bien exécutés.	Oui.		200, 400, 500, 600 verges.	22·97	....	11 oct.	11 oct.	Inspectée par le lt.-col. Bacon, M.B.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Mode.
11e bataillon "Argenteuil Rangers"	8	Lt.-col. Hon. J. J C, Abbott, St. André.										
		Etat-major	6	....	4	....						
Compagnie no. 1 ...		Cap. LeRoy, St. André	3	55	2	30	Lachute	Juillet ..	12	Au camp.	8	Wagon.
do no. 4 ...		Cap. Simpson, Lachute.	3	55	2	30	do	do	12		...	
do no. 5 ...		Cap. Shirritt, East Gore..	3	55	2	30	do	do	12		15	
do no. 8 ...		Cap. Cushing, Chatham.........	3	55	1	30	do	do	12		10	
			18	220	11	120						
52e bataillon......	6	Lieut.-col. Hall, Knowlton.										
Compagnie no. 2 ...		Cap. Peters, Knowlton	3	55	3	31	Dépôt de la compagnie.	Sept.....	12	Dépôt des compagnies.		
do no. 4 ...		Cap. Hall, East Farnham	3	55	2	30	do ...	do	12			
do no. 5 ...		Cap. Drew, Mansonville.........	3	55	2	32	do ...	do	12			
do no. 6 ...		Cap. Mooney, Bolton	3	55	3	30	do ...	do	12			
		Etat-major	6	....	6	... .						
		Total	18	220	16	123						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.			Bons.	Évolutions de parade et de bataillon, maniement des armes et feu, passable.	Oui.		200, 400, 500 verges.	20·47				
										....	17·25	11 juill..	July 12	Au camp.
										....	13·23	11 do	do 12	Inspectée par le lt.-colonel Bacon.
										....	23·49	11 do	do 12	
										....	27·93	11 do	do 12	Quatre compagnies n'ont pas fait l'exercice.
		Bonne.		Aucune.	Armes en bon état; fourniments vieux.	Exercice de compagnie; maniement des armes et feu, ligne d'attaque passable.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	26·83				
											18 62	1er oct.	1er oct.	Inspectée par le S.-A.G.
											26·42	25 sept..	25 sept.	Inspectée par le major de brig.
											29·23	2 oct...	2 oct.	Inspectée par le S.-A.G.
											33·06	1er do	1er do	do
														Deux compagnies n'ont pas fait l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
53e bataillon......	6	Lt.-col. Ibbotson Sherbrooke.					Nos. 1, 2, 3 et 4, quartier-général du bataillon; Nos. 5 et 6, dépôts des compagnies.					
Compagnie no. 1	...	Cap. Beckett, Sherbrooke	3	55	3	33		Août.....	12			
do no. 2	...	Cap. Grindrod, Sherbrooke......	3	55	3	32		do	12			
do no. 3	...	Cap. McNicol, Sherbrooke	3	55	1	33		do	12			
do no. 4	...	Cap. Bottom, Sherbrooke	3	55	3	32		do	12			
do no. 5	...	Lieut. Phelan, Magog	3	55	2	35		Sept.......	12			
do no. 6	...	Cap. Rolfe, Ascot Corner...	6	55	3	36		Août.....	12			
		Etat-major	6	....	6	....						
		Total	24	330	21	201						
54e bataillon......	6	Lt.-col. Tr. hon. lord Aylmer, Richmond.					Dépôts des compagnies.	Octobre et novembre.		Dépôts des compagnies.		
Compagnie no. 1	...	Cap. McKenzie, Danville	3	55	2	30			12			
do no. 2	...	Cap. McLean, Flodden	3	55	2	30			12			
do no. 3	...	Cap. Aylmer, Richmond........	3	55	1	30			12			
do no. 4	...	Cap. Boyd, Windsor...	3	55	2	35			12			
do no. 5	...	Cap. Mairs, Durham sud....	3	55	3	42			12			
do no. 6	...	Cap. Watts, Drummondville	3	55	2	42			12			
		Etat-major	6	....	2	....						
		Total	24	330	14	209						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
		Bonne.		Instruments de cuivre, 23 ; très bonne.	Armes, fourniments et uniformes en bon ordre.	Cies. nos. 1, 2, 3 et 4—Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et feu ; passables. No. 5—Exercice de comp., maniem. des armes et feu ; passab. No. 6—Exerc. de comp., maniement des armes et feu ; bien exécutés.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	32·68	37·00	27 août	27 août	Inspectée par le S.A.G.
											41·41	27 do	27 do	do
											43·56	27 do	27 do	do
											28·56	27 do	27 do	do
											20·11	11 sept.	11 sept.	do
											25·44	28 août	28 août	do
		Bonne.		Aucune.	do	Exercice de compagnie, maniement des armes et feu et ligue d'attaque ; très passable.	do		200, 400 et 500 verges.			5 nov.	5 nov.	Inspectée par le S.A.G.
												4 do	4 do	Cies. nos. 4 et 5 s'exercèrent que pour la solde. Les autres s'exercèrent sans solde, ce qui leur fait honneur.
												4 do	4 do	
												3 do	3 do	
											22 94	4 do	4 do	
											19·59	5 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
58e bataillon......	10	Lt.-col. Cook, Cookshire.										
Compagnie no. 2	...	Cap Russ, Gould......	3	55	2	33	Lingwick ...	Septembre et octobre.	12	Dépôts des compagnies.		
do no. 3	...	Cap. McIver, Marston...........	3	55	2	33	Sandy Bay..		12			
do no. 5	...	Lieut. McDonald, Lac Mégantic..	3	55	2	33	do ..		12			
do no. 6	...	Cap. Cook, Hatley	3	55	1	32	Hatley.........		12			
do no. 7	...	Cap. Trenholme, Coaticook	3	55	3	33	Coaticook....		12			
		Etat-major	6	....	6	....						
		Total	21	275	16	166						
60e bataillon......	8	Lt.-col. Rowe, Clarenceville.										
Compagnie no. 1	...	Major Sixby, Philipsburg	3	55	3	30	St. Armands	Juin et juillet.	12	Au camp.	...	Wagon
do no. 2	...	Cap. Jamieson, Clarenceville ..	3	55	3	20	do ...		12		15	
do no. 4	...	Cap. Higgins, West Farnham	3	55	2	30	do ...		12		23	
		Etat-major	6	...	5	....						
		Total........	15	165	13	190						

fait les exercices annuels de 1879–80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
...		Bonne.	Aucune.	Instruments de cuivre, 20; bonne.	Armes, uniformes et fourniments en bon ordre.	Cie no 2—Exerc. de Cie, maniem. des armes et feu. lig. d'attaq; bien exéc. Cie nos. 3 et 5—Exerc. de bat., maniem. des armes et feu, ligne d'attaque; bien exéc. Cie no. 6—Exerc. de Cie, maniem. des armes et feu, lig. d'attaq.; très pass. Cie no. 7—Exerc. de Cie, man. des armes et feu, ligne d'attaq.; passable.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	.. ..	21·84	8 oct.	8 oct.	Inspectée par le S.A.G.
										19·27	32·72	9 do	9 do	Cinq compagnies n'ont pas fait l'exercice.
										....	8·31	9 do	9 do	
										.. ..	21·70	10 do	10 do	
										....	21·77	11 do	11 do	
		Bonne.	Aucune.	Instruments de cuivre, 20; bonne.	En bon ordre.	Parade et évolutions de bataillon, maniement des armes et feu, ligne d'attaque; passable.	Oui.		:	....	37·75	4 juillet	5 juillet	Inspectée par le S.A.G.
										....	35·09	4 do	5 do	Trois compagnies n'ont pas fait l'exercice.
										....	34·13	4 do	5 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
79e bataillon	8	Lt.-col. Miller, Waterloo.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Seale, Granby..........	3	55	2	42	Granby.......	Septembre et octobre.	12	Dépôts des compagnie.		
do no. 2	...	Lieut. Whitehead, Waterloo.... ..	3	55	2	42	Waterloo		12			
do no. 4	...	Cap. Galbraith, Roxton..........	3	55	2	42	Roxton........		12			
do no. 6	...	Cap. Hackwell, Boscobel..........	3	55	1	42	Boscobel......		12			
		Etat-major..........	7	....	7	....						
		Total........	19	220	14	168						
Compagnie de Wakefield	...	Major Cates, Wakefield........	3	55	2	39	Wakefield ...	Octobre	12	do		
Comp. de Aylwin	...	Capt. Chamberlin, Aylwin......	3	55	3	36	Kazubazua ..	Octobre	12	do		

MÉMORANDUM—La raison pour laquelle plusieurs des compagnies rurales se sont exercées avec u effectif réduit (42) était de permettre à un plus grand nombre de compagnies de participer au exercices annuels, et ainsi rester dans le cadre autorisé.

JOHN FLETCHER, lieut.-col.,
S. A.G., district militaire no. 5

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distance.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Instrum. de cuivre, 20 ; bonne	Armes et fourniments en bon ordre ; habillements, vieux.	Nos 1 et 4, exercice de bataillon ; nos. 2 et 6, exercice de compagnie, maniement des armes et feu, ligne d'attaque ; passable.	Oui.		200, 500 et 600 verges.	....	.... 11·21 13·26	....	....	Inspectée par l lt.-col. Aylmer M.B.
		Bonne.	Aucun.		Tous en bon ordre.	Exercice de compagnie, maniement des armes et feu, ligne d'attaq. ; très passable.	do		2, 4, 5 et 600 vgs.	....	41·02	17 oct.	17 oct.	Inspectée par S.A.G.
		Bonne.	Aucun.		do	do	do		do	....	40·58	23 oct.	23 oct.	do

8—11½

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 6. Lieut.-col. A. C. DeLOTBINIÈRE HARWOOD, S.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
64e bataillon	6	Lieut.-col. Prudhomme, Beauharnois.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Deslauriers, Beauharnois ...	3	42	2	42	Beauharnois	30 juin	6	Au camp.		Wagon et bateau.
do no. 2	...	Cap. Basinet, Beauharnois.....	3	42	3	42	do ...	30 do	6			
do no. 3	...	Lieut. Cadieux, Beauharnois.....	3	42	1	42	do ...	30 do	6		5	
do no. 4	...	Cap. Prudhomme, Beauharnois.....	3	42	2	42	do ...	30 do	6		12	
do no. 5	...	Cap. Davis, Beauharnois. ...	3	42	1	42	do ...	30 do	6		15	
do no. 6	...	Cap. Langevin, Beauharnois.....	3	42	1	42	do ...	30 do	6		9	
		Etat-major	7	....	7	....						
		Total.	25	252	17	252						
65e bataillon......	6	Lieut.-col. Labranche, Montréal.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Bédard, Montréal	3	42	*Voir* rapport écrit.	*Voir* rapport écrit.	Montréal.....	24 mai au 1er juillet.	12	Quartier-général du bataillon.		
do no. 2	...	Cap. Duplessis, Montréal	3	42			do		12			
do no. 3	...	Cap. Colleret, Montréal.......	3	42			do		12			
do no. 4	...	Cap. Terroux, Montréal	3	42			do		12			
do no. 5	...	Cap. Malepart, Montréal	3	42			do		12			
do no. 6	...	Cap. Rouillard, Montréal.........	3	42			do		12			
		Etat-major	7	....								
		Total	25	252								

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
4 ou 6 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucune.	Ont une bonne musique ; 30 musiciens.	Passable.	Maniement des armes et feu, défilé au pas, évolutions comme régiment en ligne, le même comme régiment en colonne, déploiements, etc. ; passable.	Oui.		200, 400, et 500 verges.		$39 \frac{35}{38}$ $42 \cdot \frac{18}{41}$ 6·00 $18 \cdot \frac{11}{42}$ $12 \cdot \frac{4}{38}$ $16 \cdot \frac{26}{34}$	4 juillet. 4 do .. 4 do .. 4 do .. 4 do .. 4 do .	5 juillet. 5 do .. 5 do .. 5 do .. 5 do .. 5 do ..	
1 heure.			Aucune.	Ont une bonne musique ; 32 musiciens.	Passable.	Maniement des armes et feu, défilé au pas, évolut. comme régiment en ligne, comme régiment en colonne, déploiements, avancer en échelon, etc. ; le tout bien exécuté.						1er juil.. 1er do .. 1er do .. 1er do .. 1er do .. 1er do ..	1er juill. 1er do .. 1er do .. 1er do .. 1er do .. 1er do ..	Pas de rapports reçus pour le tir à la cible.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
83e bataillon......	6	Lieut.-col. Shepherd, Joliette.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Delfosse, Joliette..........	3	42	3	42	Joliette	30 juin..	6			
do no. 2	...	Cap. Granger, St. Jacques	3	42	1	42	do	30 do ..	6	En camp.	14	Wagon.
do no. 3	...	Cap. Guilbault, Ste. Mélanie......	3	42	1	42	do	30 do ..	6		11	
do no. 4	...	Cap. Guilbeault, Ste. Elizabeth ..	3	42	3	42	do	30 do ..	6		11	
do no. 5	...	Lt. Blair, Rawdon	3	42	2	42	do	30 do ..	6		24	
do no. 6	...	Cap. Sharp, Rawdon	3	42	......	....	do	30 do ..	6			
		Etat-major..........	7	....	7	....						
		Total.........	25	252	17	210						
76e bataillon.....	6	Lt.-col. P. A. Rodier.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Damour, Ste. Philomène...	3	42	3	42	Ste. Martine	30 juin..	6	En camp.	5	Voiture
do no. 2	...	Cap. Gagnier, St. Martin.........	3	42	3	42	do ...	30 do .	6		...	
do no. 3	...	Cap. Sabourin, St. Urbain.	3	42	3	42	do ...	30 do ..	6		5	
do no. 4	...	Cap. Beaudreau, St. Martin.........	3	42	3	42	do ...	30 do ..	6		...	
do no. 5	...	Cap. Turcot, N. St. Martin.........	3	42	2	42	do ...	30 do ..	6		...	
do no. 6	...	Cap. Robert, Chateauguay....	3	42	3	42	do ...	20 do ..	6		7	
		Etat-major.........	7	....	5	....						
		Total.......	25	252	22	252						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
4 à 5 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Une bonne musique; 18 exécutants.	Passable.	Maniement des armes et feu, défilé au pas, marche, retraite en ligne, conversion de la ligne en colonne de la halte, de même en mouvement; passable.	Oui.					3 juillet	5 juillet	
												3 do	5 do	
												3 do	5 do	Aucuns rapports du tir à la cible n'ont été reçus.
												3 do	5 do	
												3 do	5 do	
												3 do	5 do	N'a pas fait l'exercice.
12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	do	Maniement des armes et feu; défilé au pas; défilé en ligne, retraite en ligne; déploiement en quart de colonne du front, de l'arrière et de la compagnie du centre; conversion en quart de colonne, contremarche, etc., tout très bien.	Oui.		200 et 400 verges.	....	31·$\frac{27}{42}$	5 juillet	5 juillet	
										....	29·$\frac{7}{40}$	5 do	5 do	
										....	41·$\frac{38}{42}$	5 do	5 do	
										....	39·$\frac{16}{42}$	5 do	5 do	
										....	32 $\frac{32}{42}$	5 do	5 do	
										....	24·17	5 do	5 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Compagnie du village Saint-Jean-Baptiste..	1	Cap. Kirwin	3	42	2	38	Montréal.....	24 mai...	12	Dépôts.		
Compagnie no. 5, 21e bataillon	1	Cap. Brosseau, Laprairie.........	3	42	3	42	do ...	3 sept...	12	do		
80e bataillon......	4	Lt.-col. DeFoy, Gentilly.										
Compagnie no. 5	...	Cap. Pratte, St.-Grégoire	3	42	3	42	St.-Grégoire	1er oct..	12	do		
do no. 2	...	Cap Rousseau, Nicolet	3	42	2	42	Nicolet........	1er do	12	do		
do no. 3	...	Cap. Landry, Bécancour.	3	42	2	42	Bécancour...	1er do	12	do		
do no. 4	...	Cap. Moussette, Ste.-Gertrude...	3	42	3	42	Sainte-Gertrude	1er do	12	do		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Voir le rapport en manuscrit.	Oui.			....	....	6 sept.	6 sept.	
		Bonne.	Aucun.	do	do	Voir le rapport en manuscrit.	do			....	15·1/12	2 oct.	2 oct.	
		Bonne.	Aucun.	do	Passable.	Voir le rapport en manuscrit.	do		200, 400, 500 et 600 Verges.	....	19·50	ler oct.	9 oct.	
										....	24·53	ler do	9 do	
										....	25·92	ler do	9 do	
										....	18·84	ler do	9 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7. Lieut.-col. T. J. DUCHESNAY, S.A.G.M. — Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Batterie de campagne de Québec..............	1	Lt.-col. Baby, Québec...........	6	74	5	74	Camp du génie. Lévis.	....	12	Au camp.	3	A pied.
Batterie d'artillerie de place, no. 1......	1	Cap. H. Roy, Québec.	3	42	3	42	Québec........	....	12	Dépôt.		
9e bataillon, Voltigeurs.....	8	Maj. et lt.-col. tit. Vohl, Québec.										
Compagnie no. 1	...	Major Frénette, Québec	3	42	2	42	Québec.......	29 oct. ..	12			
do no. 2	...	Cap. Chouinard, Québec..	3	42	2	41	do	do 29	12			
do no. 3	...	Cap. Delagrave, Québec..	3	42	1	42	do	do 29	12			
do no. 4	...	Cap. Garneau, Québec..	3	42	1	42	do	do 29	12	do		
do no. 5	...	Lt. col. Amyot, Québec..	3	42	2	42	do	do 29	12			
do no. 6	...	Lt.-col. Evanturel, Québec...	3	42	2	42	do	do 29	12			
do no. 7	...	Major Gauvreau, Québec..	3	42	2	42	do	do 29	12			
do no. 8	...	Cap. Levasseur, Québec	2	42	2	42	do	do 29	12			
		Etat-major.	9	....	6	....						
		Total	33	336	20	335						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
														Inspectée par le lt.-col Strange, inspecteur fédéral d'artillerie.
														Inspectée par le lt.-col. Montizambert, batterie "B", S.G.
				24	Bonne.	Maniement des armes et feu, défilé au pas, en quart de colonne et colonne, évolutions de bataillon ; bien exécutés.	Oui.					29 oct.	29 oct.	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	
												29 do	29 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
55e bataillon.......	6	Lt.-col. King, Inverness Corner										
Compagnie no. 1	...	Cap. Lipsey, Kinnear's Mills......	3	42	1	36	Inverness Corner.....	8 juillet	12	Au camp, 6 jours.		Chemin de fer et voiture.
do no. 2	...	Cap. Wallace, Inverness Corner	3	42	1	34	do	8 do	12			
do no. 3	...	Cap. Porter, New Ireland.	3	42	2	35	do	8 do	12			
do no. 4	...	Cap. Watkins, Maple Hill.	3	42	2	35	do	8 do	12			
do no. 5	...	Cap. Blanchard, Somerset	3	42	2	36	do	8 do	12			
do no. 6	...	Cp Montgomery, St. Sylvestre...	3	42	2	36	do	8 do	12			
		Etat-major....	7	....	7	5						
		Total	25	252	17	217						
61e bataillon......	5	Lt.-col. Colfer, Montmagny.....										
Compagnie no. 1	...	Lieut. Fournier, St. Thomas......	3	42	1	36	L'Islet.........	28 juil...	12	Au camp, 6 jours.		Chemin de fer et voiture.
do no. 2	...	Cap. Landry, St. Pierre	3	42	2	36	do	28 do	12			
do no. 3	...	Cap. Desjardins, Cap St. Ignace	3	42	2	36	do	28 do	12			
do no. 4	...	Cap. Burke, St. Jean, Port Joli	3	42	2	36	do	28 do	12			
do no. 5	...	Cap. Giasson, L'Islet...	3	42	2	36	do	28 do	12			
		Etat-major..........	5	....	5	....						
		Total	20	210	14	180						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.		15	Bonne.	Maniement des armes et feu, défilé au pas en colonne et quart de colonne, évolutions de bataillon, en tirailleurs; bien exécutés.	Oui.		200, 100, 500 et 600 verges.		$27\frac{12}{136}$	8 juill. 8 do 8 do 8 do 8 do 8 do	8 juill. 8 do 8 do 8 do 8 do 8 do	Inspectée par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
12 heures.		Bonne.			do	Maniement des armes et feu, défilé au pas en colonne et quart de colonne, évolutions de bataillon ; bien exécutés.	do					28 juill. 28 do 28 do 28 do 28 do	28 juill. 28 do 28 do 28 do 28 do	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
81e bataillon......	7	Lt.-col. Panet, Pont Rouge										
Compagnie no. 1 ...		Cap. Beaudry, Pt. aux Trembles	3	42	2	36	Pont Rouge.	5 juil.	12	Au camp, 6 jours.		Chemin de fer et voiture.
do no. 2 ...		Cap. Frenet, St. Raymond ...	3	42	2	36	do ...	5 do	12			
do no. 3 ...		Cap. Paquette, Deschambault..	3	42	2	36	do ...	5 do	12			
do no. 4 ...		Major Brunet, St. Augustin...	3	42	2	36	do ...	5 do	12			
do no. 5 ...		Cap. Bernard, Cap Santé	3	42	2	36	do ...	5 do	12			
do no. 6 ...		Cap. Martel, St. Raymond	3	42	2	36	do ...	5 do	12			
do no. 7 ...		Cap. Courteau, Lotbinière.......	3	42	2	36	do ...	5 do	12			
		Etat-major.........	5	....	5	....						
		Total	26	294	19	252						
Bataillon du comté de Québec................	4	Major Laurier, Ancienne Lorette.										
Compagnie no. 1 ...		Cap. Dorion, Charlesbourg...	3	42	2	36	L'Ancienne Lorette.	12 juil.	12			En voiture.
do no. 2 ...		Cap. Laurier, Ancienne Lorette.	3	42	2	36	do ...	12 do	12	do		
do no. 3 ...		Major Genest, St. Ambroise ..	3	42	2	36	do ...	12 do	12			
do no. 4 ...		Cap. Routhier, St. Foye.........	3	42	2	36	do ...	12 do	12			
		Etat-major	4	....	4	....						
		Total	16	168	12	144						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.			Bonne.	Maniement des armes et feu, défilé au pas en colonne et quart de colonne, évolutions de bataillon et en tirailleurs ; très bien exécutés.	Oui.			16·00				
											16·00	5 juillet	5 juillet	Inspectée par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
											16·00	5 do	5 do	
											14·00	5 do	5 do	
											16·00	5 do	5 do	
											16·00	5 do	5 do	
											20·00	5 do	5 do	
											15·00	5 do	5 do	
do		Bonne.			do	Maniement des armes et feu, défilé au pas, évolutions de bataillon et en tirailleurs ; bien exécutés.	do		400 et 500 verges.			12 juillet	12 juillet	do
											10·00	12 do	12 do	
											9 00	12 do	12 do	
											14·00	12 do	12 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Bataillon de Kamouraska	4	Cap. Ouellet, Kamouraska.										
Compagnie no. 1	...	Lieut. Potvin, Ste. Anne	3	42	1	37	Rivière Ouelle et quai St. Dénis.	19 juillet	12	Au camp, 6 jours.		Chemin de fer et voiture.
do no. 2	...	Cap. Lebel, Kamouraska	3	42	2	36		19 do	12			
do no. 3	...	Major Têtu, Rivière Ouelle	3	42	2	36		19 do	12			
do no. 4	...	Major Fraser, St. Dénis	3	42	2	36		19 do	12			
		Etat-major	4	....	3	....						
		Total	16	168	10	145						
Bataillon de Témiscouata	4	Lt.-col. Hudon, Riv.-du-Loup										
Compagnie no. 1	...	Cap. MacNab, Riv.-du-Loup	3	42	2	36	Rivière-du-Loup (*en bas*).	26 juillet	12	do		do
do no. 3	...	Cap. Frêve, Cacouna	3	42	2	36		26 do	12			
do no. 4	...	Cap. Lebel, St. Arsène	3	42	2	36		26 do	12			
do no. 5	...	Cap. Dumas, Isle Verte	3	42	1	37		26 do	12			
		Etat-major	4	....	4	....						
		Total	16	168	11	145						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.			Bonne.	Maniement des armes et feu, défilé au pas, évolutions de bataillon, en tirailleurs ; passable.	Oui.		200 et 400 verges.	21·00	26·00 14·00 21·24 22·00	19 juill. 19 do 19 do 19 do	19 juill. 19 do 19 do 19 do	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
do		Bonne.		Non.	do	Maniement des armes et feu, défilé au pas en colonne et en quart de colonne, évolutions de bataillon ; tout bien fait.	do		200, 400, 500 et 600 verges.		21·00 17·00	26 juill. 26 do 26 do 26 do	26 juill. 26 do 26 do 26 do	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8. Lieut.-col. Geo. J. MAUNSELL, S.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
8e régiment de cavalerie......	7	Lt-col. Saunders, Apohaqui.					Sussex, comté de Kings.	5 juillet 1879.		Au camp.	Moyenne, 31 milles.	A pied.
Troupe no. 1..	...	Cap. Otty, Hampton.........	3	42	2	38			12			
do no. 2..	...	Cap. Foshay, Apohaqui........	3	42	......	....			12			
do no. 3..	...	Cap. Pearson, English Settlement.....	3	42	3	37			12			
do no. 4..	...	Cap. Langstroth, Hammond River	3	42	3	36			12			
do no. 5..		Cap. Fowler, Upham............	3	42	......	....			12			
do no. 6..	...	Cap. Warden, Springfield.......	3	42	......	....			12			
do no. 7..	...	Cap. Scovil, Shédiac.........	3	42	3	34			12			
		Mus. et état-major Apohaqui.........	7	....	4	14						
		Total.........	28	294	15	159						
Batterie de campagne	1	Major titulaire Call, Newcastle	7	74	6	74	Newcastle ...	....	12	do	1	do
Batterie de campagne	1	Cap. Dibblee, Woodstock......	7	74	5	74	Woodstock...	....	12	do	1	do

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
1 jour.		Bonne.	Aucun.	Oui, 14 exécutants ; bonne.		Evolutions de cavalerie, etc., bien exécutées.	Oui.	Nil.	200 et 400 verges.	....	....	11 juill.	11 juill.	
										....	....	11 do	11 do	Exemptée de faire l'exercice.
										....	....	11 do	11 do	
										....	....	11 do	11 do	
										....	....	11 do	11 do	do
										....	....	11 do	11 do	do
										....	....	11 do	11 do	
½ heure.	25 cts.	Bonne.	Aucun.	Non.		Tir avec bombes et boulets, exercices de l'artillerie, bien exécutés.	do	Aucun.	Exercice de l'artillerie.	....	... .	28 août	29 août..	Inspectée par le S.I.A. et S.A.G.
do	do	Bonne.	Aucun.	Non.		do	do	do	do	....	....	17 juill.	18 juill.	Inspectée par S.I.A.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE

No. 8.—*Suite.*

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Mode.
Brigade d'artillerie de place, N.B.	7	Lt.-col. Foster, St. Jean.										
Batterie no. 1	...	Cap. Kane, St. Jean	3	42	2	39	St. Jean	Diverses dates.	12	Pas au camp.		
do no. 2	...	Cap. King, St. Jean	3	42	2	38	do		12			
do no. 3	...	Cap. Ewing, St. Jean	2	42	3	38	do		12			
do no. 4	...	Cap. Armstrong, St. Jean	3	42	3	39	do		12			
do no. 5	...	Cap. Lauder, St. Jean	3	42	2	33	do		12			
do no. 6	...	Cap. Polleys, St. André	3	42	......	....	do		12			
do no. 7	...	Lt.-col. tit. Gillespie, Chatham	3	42	......	....	do		12			
		Etat-major et music., St. Jean	7	....	3	14						
		Total	28	294	15	201						
Génie, N.B.	1	Cap. Perley, St. Jean	3	42	3	42	St. Jean	....	......	Pas au camp.		
62e bataillon	6	Lt.-col. Blaine, St. Jean.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Devlin, St. Jean	3	42	3	39	St. Jean	Diverses dates.	12 jours.	do		
do no. 2	...	Cap. Sturdee, St. Jean	3	42	2	38	do					
do no. 3	...	Cap. Farren, St. Jean	3	42	2	38	do					
do no. 4	...	Cap. Hazen, St. Jean	3	42	2	38	do					
do no. 5	...	Cap. Earle, St. Jean	3	42	2	38	do					
do no. 6	...	Cap. Hartt, St. Jean	3	42	2	39	do					
		Etat-major et music., St. Jean	7	....	5	15						
		Total	25	252	18	247						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui, 14 exécutants; bonne.		Défilé au pas, service des bouches à feu, tir à boulets et à bombes; bien exécutés.	Oui.	Nil.	Exercices d'artillerie.	....	......	......	......	Inspectée par le sous-adj.-gén. et le sous-inspect. d'artillerie.
										....	18·46	6 août	6 août	
										....	26·42	26 nov.	26 nov.	
										....	17·43	26 do	26 do	
										....	....	26 do	26 do	
										....	....	......	......	Exemptée de faire l'exercice.
										....	....	......	......	do
		Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Maniement des armes, feu et exercie de cie.; bien.			2, 4, 600 vgs.	....	34·50	6 août	6 août	Inspecté par le sous-adj.-gén. et le sous-inspect. d'artillerie.
		Bonne.	Aucun.	Oui, 21 exécutants; très-bonne.	do	Maniement des armes et feu, évolutions de bataillon, en ligne et en colonne; bien exécutés. Gardes d'honneur et échelonné le long des rues en l'honneur de S.E. et de S.A.R.		Nil.	200, 400 et 600 verges.	27·49		29 janvier et 6 août 1879.		
										....	30·79		7 août	
										....	24·73		7 do	
										....	16·80		7 do	
										....	35·67		7 do	
										....	27·84		7 do	
										....	29·11		7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
67e bataillon.....	10	Lt.-col. Upton, Woodstock.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Bourne, Woodstock......	3	42	......	....	Woodstock..	27 juin	12 jours.	Au camp.		
do no. 2	...	Cap. Adams, Centerville	3	42	......	....	do ...	27 do				
do no. 3	...	Cap. Boyer, Victoria Corner.....	3	42	2	40	do ...	27 do				
do no. 4	...	Cap. Hoyt, Richmond...............	3	42	3	39	do ...	27 do				
do no. 5	...	Cap. Burpee, Waterville	3	42	......	....	do ...	27 do				
do no. 6	...	Cap. Beckwith, Grand Falls.....	3	42	......	....	do ...	27 do				
do no. 7	...	Cap. Baker, Little Falls	3	42	......	....	do ...	27 do				
do no. 8	...	Major tit. Vince, Hartland	3	42	......	....	do ...	27 do				
do no. 9	...	Maj. tit. Hartley, Peel................	3	42	3	39	do ...	27 do				
do no. 10	...	Maj. tit. Carreil, Wilmot	3	42	3	40	do ...	27 do				
		Etat-maj. et mus. Woodstock......	8	....	4	13						
		Total.........	38	420	15	171						
71e bataillon.....	4	Lt.-col. Marsh, Frédéricton.										
Compagnie no. 2	...	Maj. tit. Staples, Ste. Marie........	3	42	.....	....	Frédéricton.	5 juill.	12			
do no. 3	...	Cap. Christy, Keswick...........	3	42	3	38	do ...	5 do	12		17	A pied.
do no. 4	...	Maj. tit. Williamson, Stanley.....	3	42	3	38	do ...	5 do	12	do	25	
do no. 5	...	Cap. Cropley, Frédéricton.....	3	42	3	38	do ...	5 do	12		1	Ch. de fer.
do no. 6	...	Maj. tit. Alexander, Blissville..	3	42	3	38	do ...	5 do	12	....	23	
		Etat-maj. et mus.	7	....	6	16						
		Total	22	210	18	168						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui, 14 exécutants ; bonne.	Bon.	Maniement des armes et feu, exercice de bataillon et en tirailleurs, évolutions en ligne et colonne ; bien exécutés.		Nil.	200, 400 et 600 verges.	27·62				
										....	....	4 juill.,	5 juill..	Exemptée de faire l'exercice.
										....	....	4 do ..	5 do ..	do
										....	25·78	4 do ..	5 do ..	
										....	18·42	4 do ..	5 do ..	
										....	....	4 do ..	5 do ..	do
										....	....	4 do ..	5 do ..	do
										....	....	4 do ..	5 do ..	do
										....	....	4 do ..	5 do ..	do
										....	31·72	4 do ..	5 do ..	
										....	34·57	4 do ..	5 do .	
1 journée.		Bonne.	Aucun.	Oui, 20 exécutants ; bonne.	do	Salut, présentation des drapeaux, défilé au pas, évolutions en ligne et colonne, en tirailleurs, maniement des armes et feu ; exécution excellente.		Nil.	200, 400 et 500 verges.	25·65				
										....	....	11 juill..	11 juill..	
										....	23·77	11 do ..	11 do ..	do
										....	24 88	11 do ..	11 do ..	Insp. par le S.A.G. Insp. par le M.B.
										....	24·77	11 do ..	11 do ..	
										....	29·18	11 do ..	11 do ..	

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 8—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
73e bataillon......	5	Major McCulley, Chatham.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Hutchinson, Buctouche.	3	42	3	42	Dépôt de la compagnie	Diverses dates.	12	Pas au camp.		
do no. 2	...	Cap. Fenton, Chatham.........	3	42	......	....						
do no. 3	...	Cap. McKnight, Black Brook.....	3	42	.....	....						
do no. 4	...	Cp. McNaughton Black River.....	3	42	3	42	do ...		12			
do no. 5	...	Cap. Cameron, Baie du Vin....	3	42	3	42	do ...		12			
		Etat-m. et musiq., Chatham.........	7	....	2	....						
		Total........	22	210	11	126						
74e bataillon.....	6	Lieut.-col. Beer, Sussex.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Wetmore, Clifton...........	3	42	2	38	Sussex, Co. Kings.	3 juillet	12	Pas au camp.		
do no. 2	...	Cap. McFee, Petitcodiac......	3	42	......	....						
do no. 3	...	Cap Arnold, Sussex.............	3	42	3	39	do ...	3 do ..	12			
do no. 4	...	Cap Murray, Murray Road...	3	42	3	39	do ...	3 do ..	12			
do no. 5	...	Cap. Baird, Sackville	3	42	......	....						
do no. 6	...	Cap. Harper, Baie Verte......	3	42	2	38	do ...	3 do ..	12			
		Etat m.et musiq., Sussex	7	....	3	15						
		Total.......	25	252	13	169						

fait les exercices annuels de 1879–80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Nil.	Oui, 15 exécutants ; bonne.	Bonne.	Maniement des armes, feu et erercice de compagnie, bien exécutés.	Oui.		200, 400 et 600 verges.			15 août.	15 août.	Inspectée par le major de brig. Les compagnies nos. 2 et 3 n'ont pas été appelées à faire l'exerc.
												12juillet	12juillet	Inspectée par le S.A.G.
												12 do	12 do	
		Bonne.	Nil.	Oui, 13 exécutants ; bonne.	do	Maniement des armes et feu, exercice de compagnie et de bataillon ; bien exécutés.	do		200, 400 et 600 verges.	26·61				
											24·40	9 juillet	9 juillet	Inspectée par le S.A.G.
											27·94	9 do	9 do	Les compagnies nos. 2 et 5 n'ont pas été appelées à faire l'exerc.
											24·25	9 do	9 do	
											29·88	9 do	9 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.—*Suite*. Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Compagnie indépendante	...	Cap. Lloyd, Ile au Cerf	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Compagnie indépendante.	...	Cap. Barberie, Dalhousie	3	42	.....	....	....	....	......	....	...	......
Compagnie indépendante	...	Cap. Stewart, St. Stephen	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......
Compagnie indépendante	...	Major-tit. McGee, St. George	3	42	......	....	....	....	......	....	...	......

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distance.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
.....	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	Exemptée de faire l'exercice.........
......	......	...	...	....	......	....	....	... ..	...	....	....	....	....	do
.....	......	...	...	....	......	....	....	.....	...	....	....	....	....	do
......	......	...	...	....	.. ...	....	....	......	...	....	....	....	....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9. Colonel J. W. LAURIE, S.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Batterie de campag. d'Halifax	...	Major J. R. Graham, Halifax...	5	100	4	67	Halifax.......	22 oct. ..	12	Dépôt de la batterie.		
1re Brigade d'Artillerie de place d'Halifax	6	Lt.-col. Mitchell, Halifax.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Hesselein, Halifax...	3	55	2	28	Halifax........	22 oct..	12	do		
do no. 2	...	Cap. Sanford, Halifax........ ...	3	55	2	23	do	22 do	12			
do no. 3	...	Cap. J. E. Curren, Halifax...	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 4	...	Cap. J. C. Oland, Halifax...	3	55	1	21	do	22 do	12			
do no. 5	...	Cap. J. McCrow, Halifax...	3	55	2	23	do	22 do	12			
do no. 6	...	Cap. F. H. Oxley, Halifax...	3	55	2	26	do	22 do	12			
		Etat-major........	....	....	6	....						
		Total	25	330	17	163						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations
		Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice en division avec les troupes régulières ; bien, comme à l'ordinaire.	Oui.		200, 300, 400 et 500 verges.		36·96	22 oct.	22 oct.	
		Bonne.	Aucun.	Oui, musique de clairons ; très-passable.	Habillements bons, excepté les pantalons ; armes, nouv. émiss., bonne ; fournim. en bon état.	Exercice de brigade en division avec les troupes régulières ; convenable.	do		200, 400, 500 et 600 verges.	20·74	17·66	22 oct.	22 oct.	
											22·88	22 do	22 do	
											30·20	22 do	22 do	
											19·68	22 do	22 do	
											23·37	22 do	22 do	
											17·76	22 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
2e brigade d'artillerie de place d'Halifax.........	6	Lt.-col. McPherson, Halifax.								Dépôts des compagnies.		
Compagnie no. 2	...	Cap. Stairs, Halifax..........	3	55	2	39	Halifax........	22 oct.	12			
do no. 3...	...	Lieut. Goreham, Richmond	3	55	2	37	do	22 do	12			
do no. 4...	...	Lieut. Johnstone, Dartmouth.......	3	55	2	26	do	22 do	12			
do no. 5...	...	Cap. Purcell, Purcell's Cove..	3	55	2	38	do	22 do	12			
		Etat-major.........	......	....	6	2						
		Total...	25	330	14	142						
63e bataillon, carabiniers.........	6	Lt.-col. McIntosh Halifax										
Compagnie no. 1	...	Cap. McInnis, Halifax...........	3	55	2	42	Halifax........	22 oct.	12	do		
do no. 2...	...	Lieut. Heckler, Halifax...........	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 3...	...	Cap. Bond, Halifax	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 6...	...	Cap. J. Milsom, Halifax..........	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 5...	...	Cap. Walsh, Halifax...........	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 4...	...	Cap. Power, Halifax...........	3	55	2	42	do	22 do	12			
		Etat-major..........	......	....	7	....						
		Total...	26	330	19	252						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
					Uniformes beaucoup usés ; nouvelle émission, bonne ; fourniments en bon état.	Exercice de brigade en division avec les troupes régulières ; passable.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	16·50	10·18	22 oct.	22 oct.	
											18 87	22 do	22 do	
											21·96	22 do	22 do	
											16·38	22 do	22 do	
		Bonne.	Aucun.	Oui, bois et cuivre ; bonne	Uniformes bons ; armes, nouvelle émission ; fourniments complets, bonne.	Exercice de brigade en division avec les troupes régulières ; très bien.	do		200, 400, 500 et 600 verges.	22·34	26·83	22 oct.	22 oct.	
											22·69	22 do	22 do	
											15·47	22 do	22 do	
											18·86	22 do	22 do	
											28·00	22 do	22 do	
											21·89	22 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de reunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de reunion et moyen de transport. Mode.
66e bataillon Fusillers Princesse Louise...	8	Lt.-col. J. Bremner, Halifax.								Dépôt des compagnies.		
Compagnie no. 1	...	Cap. B.A. Weston Halifax...	3	55	2	40	Halifax......	22 oct.	12			
do no. 2...	...	Cap. G. W. Hart, Halifax...	3	55	2	41	do	22 do	12			
do no. 3...	...	Cap. R. F. Watt, Halifax...	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 4...	...	Cap. C.E.Putner, Halifax...	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 5...	...	Cap. J. Dence, Halifax...	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 6...	...	Cap. A.F. Salter, Halifax...	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 7...	...	Cap. W. M. Humphrey, Halifax..	3	55	2	42	do	22 do	12			
do no. 8...	...	Cap. E.H. Reeves, Halifax...	3	55	2	39	do	22 do	12			
		Etat-major	......	......	8	1						
		Total	32	440	24	331						
Batterie d'artillerie de place de Pictou.....	1	Cap. Gordon, Pictou	3	55	3	51	Pictou......	27 oct.	12	Dépôt de la batterie.		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui, instruments de cuivre et de bois.	Bons uniformes; réparations aux armes requises; fourniments en bon état.	Exercice de brigade en division avec les troupes régulières; passable.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	29·04	28·36	22 oct.	22 oct.	
											23·35	22 do	22 do	
											18·31	22 do	22 do	
											31·14	22 do	22 do	
											36·00	22 do	22 do	
											27·04	22 do	22 do	
											39·15	22 do	22 do	
											29·18	22 do	22 do	
		Bonne.	Aucun.	Instruments de cuivre; passable.	Bonne.	Exercice de compag. en ordre serré, et service des grosses pièces; très passable.	Oui.		200, 300, 400 et 500 verges.	....	37·33	27 oct.	....	1 officier et 11 soldats faisant le service sans solde.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
78e bataillon "Highlanders"	7	Lt.-col. Blair, Truro.										
Compagnie no. 1	...	Cap. H T. Lawrence, Truro....	3	55	3	49	Truro........	20 oct.	12	Dépôts des compagnies.		
do no. 4	...	Cap. Barnhill, Shubenacadie ..	3	55	3	33	Shubénacadie	25 do	12			
do no. 5	...	Cap Burgess, Windsor.	3	55	3	40	Windsor......	23 do	12			
do no. 6	...	Cap. G. H. Sutherland, West River	3	55	2	36	Riv. Ouest...	28 do	12			
do no. 7	...	Lt Wm Maxwell, West River	3	55	2	35	do ...	28 do	12			
do no. 8	...	Cap. McLeod, New Larig.......	3	55	2	36	do ...	28 do	12			
		Etat-major....	.. ...	....	1	......						
		Total.	29	285	16	229						
Bataillon provisoire de Cumberland..........	5	Major Harrison, Maccan.										
Compagnie no. 2	...	Cap. R L. Black, rivière Philippe	3	55	2	38	Spring Hill.	24 oct.	12	do		
do no. 3	...	Capt. J. Harrison, Maccan.. ..	3	55	2	36	do ...	24 do	12			
do no. 4	...	Cp. H. Mills, Maccan Mountain...	3	55	2	37	do ...	24 do	12			
		Etat-major.........	.....	....	2	....						
		Total	20	275	8	111						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distance.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Cornemuses et instruments de cuivre ; passable.	Uniformes en bon état; réparations nécessaires aux armes, excepté la Cie no. 4; fourn. en bon état.	Exercice de compagnie en ordre serré et déployé. Cie no. 1, très-passable; Cie no. 4, passable; Cie no. 5, très-passable. Exercice de bataillon en colonne serrée et déployée. Cies nos. 6, 7 et 8, passable.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	34 63	31·99	20 oct.	....	
										....	42·94	25 do	....	
										......	....	23 do	....	
										....	....	28 do	28 oct.	
										....	....	28 do	28 do	
										....	28·21	28 do	28 do	
		Bonne.	Aucun.	Non.	Uniformes de la Cie no. 3, usés; armes en bon état; fourniments en bon état.	Exercice de bataillon en ordre serré et déployé; très-passable.	do		200, 400, 500 et 600 verges.	30·50	35 07	24 oct.	24 oct.	
										....	46·43	24 do	24 do	
										....	28·69	24 do	24 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
Bataillon provisoire, Victoria..	5	Lt.-col. Bingham, Baddeck.								Dépôt des compagnies.		
Compagnie no. 1	...	Cap. Cain, Baddeck......	3	55	2	40	Baddeck......	4 juillet	12			
do no. 2	...	Cap. McRae, Middle River...	3	55	2	40	do	4 do	12			
do no. 5	...	Cap. C. W. Hill, Sydney...	3	55	2	42	Sydney......	7 do	12			
		Etat-major	......	....	1	....						
		Total........	20	275	7	122						
68e bataillon......	9	Lieut.-col. Chipman, Kentville.										
Compagnie no. 3	...	Cap. J Redden, Kentville...... ..	3	55	2	42	Kentville.....	16 oct.	12			
do no. 7	...	Cap. T. R. Harris, Aylesford..	3	55	2	40	Aylesford....	15 do	12			
do no. 8	...	Cap. W. R. L. Foster, Kingston...	3	55	2	42	do	15 do	12	do		
do no. 9	...	Cap. D. L. Ross, Buckley's Corner.	3	55	2	41	Buckley's Corner.	15 do	12			
		Etat-major..........	......	....	2	....						
		Total	35	495	10	165						

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
				Cornemuses ; passable.	Habillements bons ; armes ont besoin d'être réparées, fourniments en bon état.	Exercice de bataillon en colonne serrée et déployée ; passable.	Oui.		200, 400, 500 et 600 verges.	14·59	22·34 20·57 15·14	4 juill. 4 do 4 do	4 juill. 4 do 4 do	
		Bonne.	Aucun.	Oui, 14 musiciens ; passable.	Habillements bons, excepté les pantalons ; armes pas encore réparées, fourniments en bon état.	Nos. 3 et 9—Exercice de bataillon en colonne serrée et déployée ; passable. Nos. 7 et 8—Exercice de bataillon en colonne serrée et déployée ; bien.	do	Aucune.	200, 400, 500 et 600 verges.	27·83	18·25 31·24 25·84 35·74	16 oct. 15 do 15 do 16 do	16 oct. 16 do 16 do 16 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport. Milles.	Mode.
69e bataillon	9	Lt.-col. Starratt, Paradise.										
Compagnie no. 1	...	Cap. W. L. Marshall, Clarence	3	55	2	40	Paradise......	9 oct.	12	Dépôts des compagnies.		
do no. 2	...	Cap. E.M. Morse, Paradise	3	55	2	40	do	9 do	12			
do no. 6	...	Cap. J. J. Buckler, Dalhousie..	3	55	2	40	do	9 do	12			
do no. 7	...	Cap. J. Nicholl, Rivière à l'Ours	3	55	2	40	Rivière à l'Ours	24 sept.	12			
		Etat-major	......	....	2	....						
		Total	35	495	10	160						
72e bataillon......	6	Lt.-col. Parker, Wilmot.										
Compagnie no. 1	...	Cap. Jacques, Wilmot..	3	55	2	40	Wilmot	15 oct.	12			
No. 3 do ...	...	Cap. H. Phinney, Farmington	3	55	2	40	do	15 do	12	do		
No. 6 do ...	...	Cap. J. Morse, Nictaux...........	3	55	2	40	do	15 do	12			
		Etat-major.........	.... .	....	2	....						
		Total	25	330	8	120						

fait les exercices annuels de 1879–80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui, 14 exécutants; fait des progrès.	Uniformes bons, excepté les pantalons; armes non réparées; fourniments en bon état.	Nos. 1, 2 et 6—exercice de bataillon en ordre serré et déployé; médiocre. No. 7—maniement des armes et feu; passable.	Oui.	Aucun.	200, 300, 400 and 500 verges.	31·16	25·91	9 oct.	9 oct.	
											35·04	9 do	9 do	
											25·77	9 do	9 do	
											38·25	24 sept.	24 sept.	
		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Uniformes bons, excepté les pantalons; armes en voie d'être réparées; fourniments en bon état.	Exercice de bataillon en ordre serré et déployé; bien. Très amélioré.	do	do	200, 300, 400 and 500 verges.		38·29	15 oct.	15 oct.	
											....	15 do	15 do	Aucun rapport.
											28·64	15 do	15 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9—*Suite*.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
75e bataillon.......	6	Major J. Rudolf, Lunenburg.								Dépôts des compagnies.		
Compagnie no. 2	...	Cap. T. Curll, Lunenburg.....	3	55	2	40	Lunenburg .	14 oct.	12			
do no. 3	...	Cap. G. Ross, Lunenburg.....	3	55	2	39	do ...	14 do	12			
		Etat-major..........	......	....	......	....						
		Total	25	330	4	79						

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. — Distances.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	Exercice au tir. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Oui, 14 exécutants ; fait des progrès.	Habillements, armes et fourniments en bon ordre ; en bon état.	Maniement des armes et tir, exercice de compagnie ; assez bien exécutés.	Oui.	Aucun.	200, 400, 500 et 600 verges.	35·75	31·07	14 oct.	14 oct.	
											40·50	14 do	14 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 10, Lieut.-col. OSBORNE SMITH, C.M.G., S.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
Troupe de cavalerie de Winnipeg..............	1	Cp. G. H. Young, Winnipeg	3	42	3	22	Camp de la Pointe Armstrong.	Du 15 au 20 septembre.	6 jours—6 heures d'exercice chaque jour.	Au camp.	2	Marche.
Batterie de campagne de Winnipeg..............	1	Lt.-col. W. N. Kennedy, Winpeg................	6	74	5	73	Camp près Fort Osborne.	Du 7 au 18 juillet.	12	do	1	do
Compagnie d'Infanterie de Winnipeg.........	1	Cap. J. F. Carruthers, Winnipeg.............	3	42	2	31	Winnipeg....	20 août.	12	No.	Dépôt de la compagnie.	

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'il ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de campagne, y compris en tirailleurs, feu, à pied et à cheval, avant-gardes et arrière-gardes, et exercice du sabre ; bien.	Oui.			....	....	19 sept.	20 sept.	
		Bonne.	Aucun.	Instruments de cuivre, 15 exécutants ; passable.	Passable.	Inspectée seulement.	do			....	....	18 juil...	18 juill.	
		Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercices de compagnie, y compris les déploiements pour l'attaque et en tirailleurs, maniem. des armes et feu ; bien.	do	13	200, 400, 500 et 600 verges.	....	27·22	20 août.	20 août.	Registres de cible reçus.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 10.—*Suite.* Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel present à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel present à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de reunion et moyen de transport. Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de reunion et moyen de transport. Mode.
Cie. d'infanterie de Kildonan...	1	Cap. D. McIntosh, Kildonan.	3	42	2	37	Kildonan	11 juill.	12	Non.	Dépôt.	
Cie. d'infanterie d'Emerson	1	Cap. W. Hill Nash, Emerson	3	42	2	20	Emerson	Differentes dates.	12	Non.	do	

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Conditions des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Uniformes, bons; armes en assez bon état.	Comp., y comp. attaque en ordre déployée et feu, maniement des armes et feu; bien exécutés.	Oui.	4	2, 4, 5 et 600 verges.	....	40·25	11 juillet	11 juillet	Registres de cible reçus.
		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Uniformes, bons; armes propres et en bon état.	Exercices de compagnie, passable.	do			....	....	1er déc.	29 nov.	Cette compagnie n'était pas d'abord autorisée à faire les exercices, mais a été appelée à compléter le nombre de jours d'exercices; 11 hommes seulement reçurent la solde.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 11. Lieut.-col. C. F. HOUGHTON, S. A. G. M.			Cadre. Corps.		Effectif rèel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
Batterie d'artillerie de place de Victoria.....	2	Cap. C. Dupont, Victoria	5	85	3	42	Salle d'exercice, Victoria.	27 nov.	12	Quartier-général du bataillon.		
Carabiniers de Victoria	2									Dépôts de la compagnie.		
Compagnie no. 1 ...		Cap. Wolfenden, Victoria..	2	40	2	9	do	27 nov.	12			
do no. 2 ...		Cap. Fletcher, Victoria..........	2	40	2	18	do	27 do	12			
Carabin. de New Westminster...	1	Cap. A. Peele, New Westminster.......	2	40	2	28	Salle d'exer, NewWestminster.	1er déc.	12	do		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir. Distances.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Bataillon.	Exercice au tir. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations
1 heure.		Très-bonne.	Nil.	No.	Très-bons.	Exercices de compagnie et service des grosses pièces, bien exécutés.	Oui.			....	....	27 nov...	A l'inspection.	Pas de rapport sur le tir à la cible. Inspectée précédemment par le lieut.-colonel Strange, I. d'A.
do		do	Nil.	10 musiciens ; mauvaise, en voie de reforme.	do	Exercice de compagnie.	do			....	....	27 nov... 27 do ...	do do	
do		do	Nil.	No.	do	do	do			....	....	1er déc.	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 11—*Suite.*			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Demi-batterie d'artillerie de Seymour........	1	Lt. Pittendrigh, New Westminster	2	30	2	18	Salle d'exercice, New Westminster.	1er déc.	12	Dépôt de la compagnie.		
Carabiniers de Nanaïmo	1	Lt. Harvey, Nanaïmo	2	40	1	24	Wellington, près de Nanaïmo.	8 déc...	12	do		

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête au camp.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.				Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distance.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
1 heure.		Très bonne.	Nil.	Non.	Très bonne.	Exercice de compagnie.	Oui.			....	....	1er déc.	A l'inspection.	
do		do	Nil.	do	do	do	do			....	....	1er déc.	do	

8—14

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 12. Col. l'hon. JOHN H. GRAY, C.M.G., S. A. G. M.			Effectif. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Artillerie de place de Charlottetown.......	1	Cap. Pollard, Charlottetown.	3	40	2	27	Charlottet'n	22 oct.	12	Corps de ville.		
	2	Major Morris, Charlottetown.	2	42	2	30	do ...	6 sept.	12			
Artillerie de place, batterie de Summerside	...	Cap. Price, Summerside..........	2	40	2	38	Summerside.	24 juill.	12	do		
Cie du génie de Charlottetown	...	Major Dogherty, Charlottetown.	3	40	3	33	Charlottet'n	20 oct.	12	do		

fait les exercices annuels de 1879-80.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête au camp.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations
1 heure.						No. 1—Maniement des armes et feux, évolutions de compagnies ; passablement exécutés. No. 2—Maniement des armes et feux, en tirailleurs, service des pièces ; tout bien.			200 à 600 verges.		30·33 32·51	22 oct.... 6 sept..	13 oct.... 6 sept..	
2 heures.						Maniem. des armes et feux, évolutions de compagnie et en tirailleurs, le tout bien exécuté.			200 à 400 verges.		21·16	24 juil...	24 juil...	
1 heure.						Maniem. des armes et feux, évolutions de compagnie ; très bien exécutés.			200 à 600 verges.		45·08	20 oct...	6 oct...	

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 12.—*Suite.*			Effectif. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion,	
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	
82me bataillon...	6	Lieut.-col. Beer, Charlottetown.										
Compagnie no. 4	...	Major Mabon, Little York	2	40	2	40	Little York..	19 juill..	12	Dépôt des compagnies.	3	A pied
do no. 5	...	Cap. Spence, Brookfield........	2	40	2	38	Brookfield....	26 do	12		5	
do no. 6	...	Cap. Bearisto, West Covehead	2	40	2	40	West Covehead.	15 do	12		3	
Bataillon provisoire du comté de Prince.......	...	Lt.-col. Hunter-Duvar, Alberton Cap. Maxfield, Alberton.	2	42	2	40	Alberton....	4 août.	12	do	5	

fait les exercices annuels de 1879-80—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête au camp.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes, et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	Observations.
3, 5 et 6 heures.		Très bonne.	Aucun.	Oui, 20; assez bonne.	En très bon ordre.	Maniement des armes et feux, avec exercices de compagnie, passablement exécuté, étant la première année d'exercice.	Oui.	Aucun.	200 à 600 verges.		36·00 18·37 37·27	19 juil... 26 do ... 15 do ...	19 juil... 26 do ... 15 do ...	
4 heures.						Maniement des armes et feux, en tirailleurs, évolutions de compagnie ; excellent.			200 à 600 verges.		25·23	4 août..	4 août..	

(*Addition à l'annexe n° 1.*)

DISTRICT MILITAIRE N° 11.)

QUARTIER-GÉNÉRAL, VICTORIA, C.-B.,
20 décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du commandant en chef, mon rapport d'inspection du district militaire placé sous mon commandement, pour l'année 1879-80.

Comme il ne s'est produit que très peu de changements dans ce district depuis mon dernier rapport, et qu'il n'y a que peu de chose à signaler, je m'efforcerai d'être aussi bref que possible dans mes observations.

Le total de l'effectif de la milice autorisé dans ce district est aujourd'hui de 15 officiers et 275 sous-officiers et soldats, dont 7 officiers et 115 sous-officiers et soldats appartiennent à l'artillerie, et le reste, ou 8 officiers et 160 sous-officiers et soldats, aux carabiniers, sans compter l'état-major.

VICTORIA.

Batterie d'artillerie de place de Victoria.

J'ai inspecté la batterie de place de Victoria, commandée par le capitaine C. T. Dupont, dans la soirée du 27 novembre, à la salle d'exercice de Victoria.

Autorisation a été donnée, depuis la dernière inspection, de porter l'effectif de cette batterie de 3 officiers et 50 hommes à 5 officiers et 85 hommes, mais le capitaine Dupont n'a pas encore fait de démarches pour enrôler l'excédant d'hommes nécessaire pour compléter la batterie, parce qu'il a cru qu'il valait mieux attendre l'arrivée des uniformes et équipements, qu'il espérait recevoir bientôt d'Ottawa pour leur usage, vu qu'il ne restait ni uniformes ni équipements d'aucune sorte dans le magasin militaire de ce district.

Lors de l'inspection, la batterie se composait de 3 officiers et 42 sous-officiers et canonniers.

L'apparence des hommes à l'inspection était tout ce que l'on pouvait désirer de mieux ; les armes, habillements et fourniments ont été bien entretenus et sont dans un état parfait.

Ils firent quelques évolutions de compagnie, y compris les exercices de revue et les feux, d'une manière excessivement habile ; après quoi ils furent exercés par détachements au service du canon de 64 R.C.B. (*) que l'on garde dans la salle d'exercice à cet effet, et ils s'en acquittèrent de manière à me donner la plus grande satisfaction, toutes les manœuvres étant exécutées avec la plus grande rapidité et précision.

En réalité, je ne puis parler en termes trop flatteurs des progrès faits par ce corps, qui, bien que tout récemment formé, est déjà parvenu à un degré d'habileté rarement surpassé même par les plus anciens corps d'artillerie de milice.

Je considère que le capitaine Dupont et les autres officiers de la batterie méritent beaucoup d'éloges, car ils n'ont rien épargné pour arriver à ce résultat en aussi peu de temps. Les hommes en méritent aussi pour le temps et l'attention qu'ils ont consacré aux leçons qui leur ont été données, sans quoi tous les efforts des officiers et sous-officiers instructeurs n'auraient servi à rien.

(*) Rayé et se chargeant par la bouche.

La batterie s'est exercée au tir avec les canons de 64 R.C.B. de la batterie de la Pointe Finlayson, et, me dit-on, avec des résultats très satisfaisants. Cependant, comme je n'ai pas encore reçu le rapport du capitaine Dupont, je ne puis l'inclure dans celui-ci.

Le lieutenant-colonel Strange, inspecteur de l'artillerie fédérale, accompagné du colonel Lovell, G.R., paraît avoir inspecté la batterie lors de son récent voyage à la Colombie-Britannique—pendant que j'étais en Europe—et tous deux se sont déclarés parfaitement satisfaits de l'efficacité de ce corps. Mais comme l'inspecteur fédéral fera sans doute lui-même un rapport à ce sujet, je crois inutile d'en dire plus long ici.

Carabiniers de Victoria, compagnies nos. et 2.

J'inspectai ensuite dans la même soirée, les compagnies nos. 1 et 2 des carabiniers de Victoria, qui, je regrette de le dire, étaient en fort petit nombre.

Le cadre de chacune de ces compagnies est de deux officiers et 40 sous-officiers et soldats—mais elles ne présentèrent ensemble à l'inspection que deux officiers et 27 sous-officiers et soldats, dont la plus grande partie appartenait à la compagnie no. 2.

Cependant, je dois répéter ici ce que je disais dans mon dernier rapport annuel à l'égard de ces compagnies, savoir, que la formation d'un corps d'artillerie à Victoria a sérieusement entravé leur succès, car l'uniforme et le service de ce dernier offrent beaucoup plus d'attraits aux jeunes gens que ceux des carabiniers, ce qui rend presque impossible d'en remplir les rangs tant qu'il y a la moindre perspective de pouvoir entrer dans l'artillerie.

J'ai naturellement fait tous mes efforts pour empêcher les hommes d'abandonner les carabiniers pour l'artillerie, mais il n'est pas toujours facile de réussir en cela, car on ne peut raisonnablement dicter à ceux au moins qui ont fait leur service de trois ans dans les carabiniers, dans quel corps ils doivent s'enrôler de nouveau, et déjà une grande partie de l'artillerie est composée d'hommes qui ont servi dans les carabiniers.

De fait, je regrette de dire qu'il y a toute probabilité que les carabiniers finiront, et à une époque peu éloignée, par être complètement absorbés par l'autre corps. Cela serait d'autant plus regrettable que le capitaine Wolfenden et le capitaine Fletcher, qui commandent ces compagnies, sont tous deux des officiers zélés et capables, ayant des grades permanents dans la milice, et que ce serait une perte réelle pour le service s'ils étaient obligés de se retirer faute de pouvoir maintenir l'effectif de leurs compagnies, d'autant plus qu'il n'y aurait pas de leur faute et qu'ils ne pourraient y apporter remède.

Comme remède à cet état de choses, et qui réussirait, j'en suis convaincu, si on l'appliquait, je suggèrerais de convertir ces deux compagnies en batteries d'artillerie de place, et qu'ensuite on les partageât en *trois* batteries égales de 50 ou 60 hommes, le tout formant une brigade sous la direction du plus ancien officier.

Ce projet a encore pour le recommander le fait que si l'on avait jamais à appréhender une attaque contre Victoria ou Esquimalt, c'est à l'artillerie que l'on aurait surtout recours pour la défense ; et, d'un autre côté, tandis que l'artillerie peut être dressée aux deux branches du service, les carabiniers ne peuvent être utilisés que comme infanterie.

Un instructeur réellement compétent, et suffisamment rétribué, pourrait enseigner à tout le corps, ce qui prendrait tout son temps et ne lui laisserait que peu de loisir pour faire autre chose.

Revenant à mon inspection de ces compagnies, je dois faire un rapport favorable sur tout, sauf le petit nombre d'hommes présents à l'appel. Les armes, uniformes et fourniments avaient été bien entretenus et étaient en bon état.

Les évolutions furent aussi exécutées à mon entière satisfaction à tous égards.

NEW-WESTMINSTER.

Carabiniers.

J'ai inspecté les carabiniers de New-Westminster, capitaine Peele, à leur salle d'exercice, le 1er décembre. Présents :

Officiers	2
Officier d'état major attaché	1
Sous-officiers et soldats	28

La compagnie s'est procuré les nouveaux casques réglementaires depuis ma dernière inspection, et cette coiffure ajoute beaucoup à l'apparence martiale des hommes, qui sont généralement d'une stature au-dessus de la moyenne, comme le prouve le fait qu'il a toujours été très difficile de leur trouver des uniformes assez grands pour eux.

Si l'on considère la rigueur de la saison et les difficultés que beaucoup d'entre eux avaient à surmonter pour laisser leurs affaires et venir de leurs fermes ou de leurs pêcheries sur la Fraser, le nombre qui a répondu a l'appel est satisfaisant ; beaucoup de ces hommes demeurent à plusieurs milles de la ville.

Je n'avais pu, en outre, leur donner avis de mon arrivée, la ligne télégraphique était alors à terre et les communications par la malle n'avaient lieu que deux fois la semaine.

J'ai trouvé, cependant, toute chose en bon état et j'ai été bien satisfait de l'exercice qui comprenait les manœuvres de compagnie, le maniement des armes et les feux.

Artillerie de Seymour.

J'ai inspecté ensuite l'artillerie de Seymour, commandée par le lieutenant Pittendrigh. Présents :—

Officiers	2
Sous-officiers et canonniers	18

La force autorisée de cette demie-batterie est de 2 officiers et de 30 sous officiers et soldats ; mais n'ayant reçu d'Ottawa que 26 uniformes, le commandant n'a pas pu compléter son effectif, c'est là, suivant lui, le seul obstacle.

Les hommes paraissaient très bien avec les nouveaux casques qu'ils s'étaient aussi récemment procurés, et leurs armes, etc., étaient en bon état.

L'exercice s'est borné à quelques manœuvres de compagnie et aux dispositions pour le service des pièces (cette batterie n'a pas de canons). Le tout a été assez bien exécuté.

Comme j'ai déjà souvent fait rapport sur la condition des canons de New-Westminster, je n'ai guère besoin de revenir sur ce sujet. Et l'inspecteur de l'artillerie du Canada ayant tout récemment visité cet endroit, durant son séjour dans cette province, j'ai grand espoir que, sur ses représentations, il sera fait quelque chose pour les réparer ou les remplacer.

Champ de tir.

Retenu à New Westminster le jour suivant, j'ai visité le champ de tir et j'ai constaté qu'on y avait fait de grandes améliorations pendant l'été dernier, et que c'est maintenant, sous tous les rapports, un champ de tir sûr et de premier ordre.

Salle d'exercice.

J'ai aussi examiné la salle d'exercice, et le capitaine Peele a attiré mon attention sur l'état de quelques-uns des seuils à l'arrière du bâtiment. Ils sont pourris et ont besoin de réparation sous un bref délai.

L'eau passe aussi librement à travers certaines parties du toit.

Toutefois, comme le capitaine Peele réfère à cela en même temps qu'à d'autres matières relatives aux améliorations suggérées, dans un rapport qui vous est maintenant parvenu, il n'est pas besoin de plus longs commentaires sur le sujet à présent.

NANAÏMO.

Carabiniers de Nanaimo.

Le 8 décembre, j'ai fait la revue des carabiniers de Nanaïmo, sous le commandement du lieutenant Harvey, à Wellington. Malgré un temps très rigoureux—une tempête de neige sévissait ce jour-là—le lieutenant Harvey parvint à rassembler l'effectif suivant :—

Officier	1
Sous-officiers et soldats	24

On peut voir, dans mon rapport de l'année dernière, que j'ai alors recommandé d'accepter la proposition du lieutenant Harvey de porter l'effectif de sa compagnie de 50 à 60 hommes, qu'il lèverait la moitié à Wellington et la moitié à Nanaïmo, afin d'augmenter les facilités pour l'exercice dans chacun de ces endroits, distants l'un de l'autre de sept milles et vu que la compagnie est formée d'un nombre presque égal d'hommes de ces deux endroits.

Je demande respectueusement la permission de réitérer cette recommandation, convaincu que je suis que cela serait à l'avantage de la milice, pour les raisons que j'ai données alors et que je n'ai pas besoin de répéter dans ce rapport.

L'inspection a eu lieu dans un théâtre que le propriétaire, M. Moore, a eu l'obligeance de mettre à notre disposition, et l'état des armes, etc., etc., était encore très bon, à part une légère exception que j'ai immédiatement signalée au commandant.

L'exercice, le maniement des armes, les feux et les manœuvres de compagnie ont été également exécutés d'une manière satisfaisante.

Le registre matricule de la compagnie montre que l'effectif est au grand complet. Le lieutenant Harvey rapporte que tous les hommes ont été exercés, le plus grand nombre ayant fini les exercices annuels et tous étant prêts à un moment d'avis, s'ils étaient appelés à l'activité.

Champ de tir.

Lors de mon passage à Nanaïmo, j'ai inspecté le champ de tir et l'ai trouvé amélioré depuis l'année dernière. C'est maintenant un champ de tir de premier ordre, et c'est tellement le cas que l'association de la Colombie-Britannique y a tenu ses séances de tir l'automne dernière et qu'elle paraît avoir été très satisfaite du résultat de cette expérience.

VICTORIA ET ESQUIMALT.

Défenses.

Les batteries sur les pointes Finlayson, Victoria et McAulay et sur l'île du Frère sont maintenant confiées à la charge d'un gardien attentif, le capitaine Tatlow, qui les visite chaque jour, et avec l'aide d'un détachement payé de la batterie de place de Victoria tous les mois il remue les canons.

On a travaillé quelque peu aux améliorations nécessaires telles que le drainage et la construction d'une meilleure toiture sur les magasins des batteries ; mais il reste encore beaucoup à faire avant que ces batteries ne soient considérées comme terminées.

Pendant mon absence en permission, l'autorisation fut donnée d'acheter, aux magasins de l'amirauté à Esquimalt, des manteaux pour les canons semblables à ceux en usage à bord des vaisseaux de Sa Majesté ; mais sur la demande qu'en fit le capitaine Dupont, remplissant alors les fonctions d'aide-adjudant-général il fut informé que ces effets ne

se gardaient pas en magasin qu'ils étaient ordinairement fabriqués à bord par les voiliers.

En conséquence, immédiatement après mon retour, j'ai demandé à M. Innes, le gardien de l'arsenal à Esquimalt, de s'assurer du prix de leur confection, mais je n'ai reçu de lui aucune réponse à ce sujet.

MAGASIN.

Le nouveau magasin récemment terminé sur la Colline du Phare est convenable sous tous les rapports et il épargnera à l'avenir beaucoup de dépenses au département.

Il n'y a pas de poudre, cependant, dans la partie du magasin réservée à l'artillerie, parce que la dernière fois que l'officier remplissant les fonctions d'aide-adjudant général fit une demande de munitions au gardien de l'arsenal de la marine, ce dernier lui répondit qu'il avait reçu ordre de l'amirauté de ne plus délivrer de munition d'aucune sorte au département de la milice ici, jusqu'à ce que les prestations antérieures aient été remplacées ou payées.

Je suggère très respectueusement que cette question soit réglée sans délai, parce que l'existence d'un malentendu entre les départements, sous ce rapport, rendrait l'artillerie de la milice ici complètement impuissante pour la défense et serait un obstacle sérieux à son instruction ; car nous dépendons entièrement de l'amirauté pour toutes les munitions servant aux grosses pièces montées dans nos batteries.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

Lieut.-col. C. F. HOUGHTON,

A. A. G., dist. mil. n°. 11.

ANNEXE No. 3.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN CHEF DE L'ARTILLERIE.

CITADELLE, QUÉBEC, 22 décembre 1879.

MONSIEUR,—Mon absence, en devoir à la Colombie-Britannique pendant une grande partie de la saison d'inspection, a été cause que je n'ai pu inspecter que les corps indiqués.

Les autres corps d'artillerie et du génie du Canada ont été inspectés respectivement par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie; le lieutenant-colonel Price Lewes, sous-inspecteur d'artillerie; le lieutenant-colonel Montizambert, de l'artillerie canadienne; le major Holmes, de l'artillerie canadienne, et le major Walker, du génie royal. Je soumets leurs rapports respectifs et les situations numériques, ainsi que les rapports sur les écoles d'artillerie des batteries "A" et "B."

SITUATION numérique des batteries inspectées dans les diverses provinces par le lieut.-colonel Strange, inspecteur-en-chef d'artillerie, et le sous-inspecteur d'artillerie.

District militaire.	Nom la batterie.	Nom du commandant.	Armement.	Distribution.	Officiers supérieurs.	Officiers d'état-major.	Capitaines.	Lieutenants.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	S.-officiers et état-maj.	Sous-officiers.	Brigadiers et caporaux	Bombardiers.	Canon. et conducteurs.	Trompettes.	Artificiers	Musiciens.	Hommes de recrue.	Total.	Chevaux.	Certificats de 1re classe	Certificats de 2e classe.	Certificats de 3e classe.	Certificats de 4e classe.	Observations.
5	Batterie de campagne de Richmond.	Major l'hon. M. Aylmer.	Howitzer lisse de 24.	Présents à l'insp....	...	...	1	2	1	...	2	4	3	2	24	1	...	...	...	40	...	...	...	...	...	
				De garde	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	6	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	
				Cuisiniers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	4	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	
				Autres services.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	...	9	...	...	...	...	...	
				Total	...	...	1	2	1	...	2	4	4	4	43	1	...	...	...	62	...	...	...	...	...	
5	Batterie de campagne de Shefford.	Lt.-col. Amyrauld.	Pièce de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	...	1	3	1	1	4	4	4	4	32	1	...	15	...	70	28	...	...	...	...	Inspectée par le lt.-col. Montizambert.
				Services du camp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	1	...	...	...	10	...	...	...	...	...	
				Total	...	...	1	3	1	1	4	4	4	4	41	2	...	15	...	80	28	...	...	...	...	
5	Brigade d'artillerie de place de Montréal.	Lt.-col. D. Torrance Fraser.	Pièces de 24 et mortiers.	Présents à l'insp...	1	5	4	4	...	...	6	19	15	10	170	6	...	...	...	240	...	...	...	...	...	Musique (24) comprise dans le total.
				Absents en perm...	1	...	1	3	...	...	...	2	1	6	32	...	...	...	...	46	...	...	...	...	...	
				Absents sans permission.	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	26	...	...	...	...	27	...	...	...	...	...	
				Manquant pour compléter l'effectif.	1	...	...	5	...	...	...	3	2	2	31	...	...	...	...	44	...	...	...	...	...	
				Total ,...........	3	...	6	12	...	...	6	24	18	18	259	6	...	...	...	357	...	...	...	...	...	
7	Batterie de campagne, Québec.	Lt.-col. Baby.....	Pièce de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'insp...	...	...	1	4	...	...	...	4	1	...	67	...	...	...	...	77	29	...	...	...	...	
				En permission......	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	
				Malades.............	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	
				Total	...	...	1	5	...	...	...	4	1	...	69	...	...	...	...	80	29	...	...	...	...	
7	Batterie d'artillerie de place, no. 1, Québec.	Cap. Roy...........	Armement de Québec.	Présents à l'insp...	...	...	1	2	...	...	...	3	3	3	31	1	...	...	...	44	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt.-col. Montizambert.
				En permission......	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	
				Total	...	...	1	2	...	...	...	3	3	3	32	1	...	...	...	45	...	...	...	...	...	

8	Batterie de campagne de Woodstock	Cap. Diblee.......	Pièce de 9 se chargeant par la bouche.	Présents à l'inspection.	...	...	1	2	...	...	2	5	...	...	68	1	...	...	...	79	28	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes, sous-inspecteur d'artillerie.
8	Batterie de campagne de Newcastle	Major Call	Canon lisse de 9 et Howitzer de 24.	Présents à l'inspection.	1	...	...	1	...	...	2	5	...	...	62	1	...	...	...	72	28	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes
8	Brig. d'artill. de p. du N.-Brunswck.	Lt.-col. Foster....	Pièces de 32	Présents à l'inspection.	2	...	5	2	...	...	1	14	...	...	99	...	...	...	...	123	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes.
8	Cie du génie du N.-Brunswick.	Cap. Perley........	.. ..	Présents à l'inspection.	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	41	...		...	...	43	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes.
9	Batterie de campagne d'Halifax.	Major Graham ...	Canons de 6 se ch. par la culasse.	Presents à l'inspection.	1	...	...	2	...	...	10	...	...	...	44	...	...	...	...	57	16	..	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes.
9	1re brigage d'artillerie de place d'Halifax.	Lt.-col. Mitchell	Pièce de $\frac{64}{32}$ se ch. par la bouche et can. l. de 24 et 32	Présents à l'inspection.	2	1	5	4	...	...	12	...	...	...	96	...	...	9	...	129	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes
9	2me brigade d'artillerie de place d'Halifax.	Lt.-col. Macpherson.	Pièce de $\frac{64}{32}$ se ch. par la bouche et can. l. de 24 et 32	Présents à l'inspection.	2	1	2	4	...	...	9	...	...	...	86	...	...	12	...	116	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes
9	Batterie d'artillerie de place de Pictou	Cap. Gordon......	....	Présents à l'inspection.	...	...	1	2	...	...	...	4	...	...	46	...	...	...	...	53	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes
11	Batterie d'artillerie de place de Victoria.	Cap. Dupont	Pièce de 64.........	Présents à l'inspection.	...	...	1	2	...	...	...	2	3	...	27	...	...	...	...	35	...	...	...	...	...	
11	Cie no. 1, carabiniers Victoria.	....	....	do ...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	...	16	...	...	...	...	19	...	...	...	...	...	Carabiniers présents volont. à l'inspection.
	Cie no. 2 do do	....	....	do ...	...	...	1	1	...	...	...	3	1	...	11	...	...	...	...	17	...	...	...	...	...	
12	Artillerie de place de Charlottetown, batterie no. 1.	Cap. Pollard.....	Pièce de 32...........	Présents à l'inspection.	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	22	...	...	...	...	24	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt-col. Price Lewes.
12	Artillerie de place de Charlottetown, batterie no. 2.	Cap. Morris........	Pièce de 32..	Présents à l'inspection.	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...	28	...	...	...	...	32	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt col. Price Lewes.

Lieut.-colonel T. BLAND STRANGE,
Inspecteur de l'artillerie.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE RICHMOND.

Le 5 juillet, j'ai passé en revue la batterie de campagne de Richmond. Commandant, major l'honorable H. Aylmer, autrefois de l'artillerie de marine royale, lieutenants Beattie et Williams, diplomés tous deux de l'école d'artillerie de Québec.

Quoique la batterie n'eut pas terminé son instruction, les hommes étaient fermes et bien au fait. Le physique est bon. Les chevaux, propriétés des canonniers-conducteurs, conviennent à ce service ; mais l'équipement n'a jamais été au complet. Bien que la batterie soit organisée depuis trois ans, elle n'a encore ni sabres ni ceinturons, ni carabines, ni, de fait, autre chose que les canons, les affûts et les harnais. Les affûts sont très vieux et pourrissent faute d'être réparés à temps et peinturés.

Au commencement du dernier exercice, les tentes n'avaient pas été fournies au major Aylmer, sans qu'il y eut de sa faute, et pendant trois jours de pluie incessante, les hommes ne purent les avoir. Le fait a été rapporté dans le temps et le commandant a très judicieusement dépensé $10 pour pourvoir ses soldats d'un abri, et $5 pour le charriage des tentes lorsqu'elles arrivèrent ; cette réclamation, comme d'autres, n'a pas encore été réglée.

Ce retard prolongé à fournir l'équipement nécessaire décourage profondément les officiers, les sous-officiers et les hommes. Les maréchaux-des-logis, qui ont vu le service régulier pendant qu'ils suivaient les cours de l'école d'artillerie, reviennent à leurs batteries et doivent répondre à l'appel sans sabres et sans ceinturons.

J'aurais hésité à parler aussi fortement des difficultés de fournir à une seule batterie quelques effets d'équipement nécessaires, mais la même plainte a été repétée, depuis des années, du Nouveau-Brunswick à la Colombie-Britannique, et comme je vois que les représentations ordinaires ne servent à rien, j'ai cru de mon devoir d'enregistrer la chose dans mon rapport officiel de la fin de l'année.

BRIGADE D'ARTILLERIE DE PLACE DE MONTRÉAL.

Le 25 octobre 1879, j'ai fait la revue de la brigade d'artillerie de place de Montréal, sur le Champ-de-mars, et subséquemment dans l'enceinte des murs de la salle d'exercice. Le lieutenant-colonel Fletcher, aide-adjudant-général du district militaire nº 5, était présent à la revue sur le Champ-de-mars. Les manœuvres suivantes ont été très bien exécutées.

Manœuvres d'infanterie.

Défilé en colonne à toute distance et à quart de distance.
A droite en bataille sur la compagnie de tête.
A gauche en bataille sur la compagnie de queue.
Colonne à quart de distance sur le nº 1 et ouvrir la colonne.
Déployer à gauche.
Changement de front à gauche sur la compagnie de gauche.
Formation en échelons et en bataille.
Marche en retraite par quatre, de la droite des compagnies.
Conversion en colonne, contre-marche, etc., etc., etc.
Maniement des armes, feux au commandement du capitaine Molson, fonctionnaire-adjudant.

Exercices et manœuvres d'artillerie.

Batterie nº 1—capitaine Geo. Forbes.

Equiper la chèvre—soulever un canon.

Batterie nº 2—capitaine A. K. F. McAllan.

Service du mortier de 10 pcs.—décharger et monter un canon et exercice de la charrette de siége.

Batterie nº 3—lieutenant W. H. Lawrie.

Service des pièces et monter un canon par le côté sur un affût fixe de place au moyen de trévires.

Batterie nº 4—lieutenant F. Whitley.

Service des pièces et démonter ensuite temporairement un canon lisse de 24 pesant 48 quintaux, en descendant la pièce par le devant de l'affût.

Batterie nº 5—capitaine T. T. Turnbull.

Monter un canon lisse de 24 pesant 48 qtx, sur un affût fixe de place, par l'arrière, au moyen d'un madrier et d'un rouleau.

Batterie nº 6—lieutenant F. Birks.

Suspendre le caisson—placer l'affût et suspendre le canon.

Ces exercices d'artillerie ont été exécutés d'une manière que je n'ai pas vu égaler par aucun corps d'artillerie volontaire du Canada, et prouve les bons résultats de l'école succursale de Montréal sous le major Frazer et des exercices continuels du soir sous la surveillance du sous-officier-instructeur Howard; mais cela ne doit rien enlever aux éloges dus au lieuteuant-colonel Torrance Fraser, commandant la brigade, à ses officiers et à la co-opération pleine de bonne volonté de ses soldats. Je voudrais pouvoir parler de la co-opération zélée de tous les officiers. D'après ce qui m'a été signalé, deux ou trois officiers paraissent être très mal disposés envers leur commandant et lui faire une opposition systématique. Je recommanderais le renvoi d'officiers qui portent l'esprit d'opposition jusqu'à l'insubordination, à moins qu'il ne soit clairement prouvé que le commandant a mal agi ou qu'il a outrepassé ses pouvoirs; dans ce cas sa démission pourrait devenir nécessaire. Si on ne le fait pas résigner, il doit être supporté. Le maintien de la discipline est de nécessité dans les organisations militaires volontaires comme dans toute autre.

Des représentations m'ont été faites de la part de quelques officiers de la brigade qui désirent obtenir des certificats de première classe afin d'être élevés au grade d'officiers supérieurs, conformément au nouveau règlement de la milice, paragraphe 68. Je dois dire que je n'ai pas connu ce règlement avant sa promulgation. Il paraît qu'on ne trouve pas en nombre suffisant des hommes ayant assez de loisir pour suivre l'école d'artillerie ou disposés à se charger du commandement de ces corps, accompagné nécessairement d'une dépense d'argent et de temps et de beaucoup de déboires quand il s'agit d'obtenir de l'intendance les effets d'équipement; et, d'un autre côté, je ne puis délivrer des certificats de première classe à des officiers que je ne considère pas y avoir droit par une certaine somme d'expérience pratique et de connaissances théoriques militaires.

Batterie de place de Victoria, C. B.

Le 6 septembre 1879, j'ai inspecté la batterie d'artillerie de place de Victoria, sous le commandement du capitaine Dupont, qui remplissait alors les fonctions d'aide-adjudant-général pendant l'absence en congé du lieutnant-colonel Houghton. Comme le colonel Lovell, du génie royal, dont j'étais alors le collègue dans une commission spéciale, a bien voulu exprimer le désir de voir toute la milice volontaire enrôlée, elle fut assemblée pour lui, comme l'indique la situation numérique. Il s'est déclaré satisfait des connaissances dont les troupes ont fait preuve, surtout de la pratique du tir de l'artillerie. Si l'on considère le peu de temps consacré à leur instruction, et le manque de ceinturons et de fourniments, chose peu importante en apparence, mais qui décourage extrêmement les volontaires, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, de grands éloges sont dus au capitaine Dupont pour son zèle patient. L'effectif de sa batterie a été porté de 40 à 80; mais je considère cette organisation défectueuse et peu en rapport avec les circonstances, et je prends la liberté de recommander que pour faciliter l'exercice et l'instruction, l'augmentation de l'effectif de l'artillerie de

place volontaire se fasse par l'organisation d'une seconde batterie en transformant la compagnie n° 1 de carabiniers en corps d'artillerie (changement que les hommes et l'officier faisant les fonctions d'aide-adjudant-général du district désirent eux-mêmes), vu qu'il n'y a pas assez d'hommes de cette classe disposés à s'engager pour maintenir l'artillerie et les carabiniers sur le pied du nouvel effectif.

La batterie d'artillerie commandée par le lieutenant Pittendrigh, ci-devant du 3ème régiment de Sa Majesté, pourrait être complétée en l'augmentant de dix hommes et d'un officier, et en lui fournissant un équipement convenable. Les affûts de ses canons sont pourris et la bricole détenue par l'ex-quartier-maître, sous-officier qu'on n'a pas forcé de la rendre ou de la payer à l'aide-adjudant-général du district. Une quatrième batterie devrait être levée à Nanaïmo. Cela formerait une brigade de quatre batteries commandée par le capitaine Dupont, avec le grade de lieut.-colonel. Le capitaine Tatlow remplirait très bien les fonctions d'adjudant, d'instructeur d'artillerie et de quartier-maître.

Depuis la mort du maréchal-des-logis Bramah, ci-devant de l'artillerie royale et sous-inspecteur de canonnage de la batterie "A," le capitaine Tatlow, qui a obtenu un certificat de première classe de l'école de la batterie "B," a été nommé gardien et il remplit les fonctions d'instructeur de l'artillerie volontaire. D'après ce que je connais de lui comme officier, il s'acquittera de ces fonctions d'une manière satisfaisante.

Comme j'ai fait depuis mon retour un rapport détaillé et confidentiel sur la défense de la Colombie Britannique, je n'ajouterai rien sur le sujet. J'expédie sous ce pli le rapport des inspections faites par le lieut.-colonel Montizambert pendant mon absence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

Lieut.-colonel T. BLAND STRANGE,
Inspecteur de l'artillerie.

A l'adjudant-général de la milice.

CITADELLE, QUÉBEC, novembre 27, 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à vos instructions, j'ai inspecté durant votre absence en devoir à la Colombie-Britannique cet été, la batterie de campagne de Shefford et la batterie d'artillerie de place de Québec.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SHEFFORD.

Commandant, le lieut.-colonel Amyrauld. J'ai fait l'inspection le 10 septembre et le lendemain j'ai présidé au concours du tir de la batterie qui s'est fait sous la direction du capitaine Short, de l'école d'artillerie.

Etaient présents le lieut.-colonel Amyrauld, les lieutenants Kay, Neil et Mitchell, l'aide-chirurgien Gilmour et le vétérinaire Vittie.

La batterie était au grand complet d'hommes et de chevaux comme on le verra par la situation numérique ci-jointe. Elle possède aussi une bonne musique composée des canonniers de réserve.

Le service des pièces et les manœuvres ont été excessivement bien faits, si l'on prend en considération le petit nombre de jours d'instruction. La prestesse avec laquelle les évolutions ont été exécutées est un point très remarquable.

Tous les officiers de cette batterie sortent de l'école d'artillerie et chacun à son tour fit manœuvrer la batterie pendant l'inspection. Ils étaient tous au fait de la besogne.

Entre autres évolutions les pièces battirent en retraite par divisions, tirant à poudre. Cela fut exécuté avec précision.

Et puis décharger et remonter les canons, démonter et remonter les affûts, ce qui fut fait en très peu de temps.

Les hommes de cette batterie ont un beau physique. Les chevaux sont propres au service et manœuvrent bien ensemble. Harnais complets, mais pas aussi propres qu'ils l'auraient été sans aucun doute si le temps n'avait pas été pluvieux pendant la durée du camp.

Les équipements et uniformes des soldats, en bonne condition. L'habillement, cependant, dans quelques cas, n'allait pas aux hommes.

Les affûts ont grand besoin d'être peinturés. La crosse de l'un des affûts, endommagée en versant pendant l'exercice, a été habilement réparé par les hommes eux-mêmes.

Le total des points qu'ils ont obtenus au tir avec un canon de neuf, a été bon—414 points.

ARTILLERIE DE PLACE DE QUÉBEC.

Le capitaine Roy, commandant ; lieutenants Donaldson et Hudon. Passée en revue le 11 août.

Défilé et exercice de compagnie, assez bien faits.

Le capitaine Roy fit exécuter à la batterie le maniement des armes.

Le service des pièces a été médiocre. Quelques hommes sont bons, mais le plus grand nombre laisse voir un grand manque d'instruction.

Quelques effets d'habillement étaient dans un très mauvais état, surtout ceux des hommes qui avaient, me dit-on, porté leurs uniformes à l'école d'artillerie. Les exercices volontaires, en soi si désirables, augmentent l'usure de l'habillement, et il est difficile dans le cas en question de le faire durer le nombre d'années voulu.

La batterie, cette année, à acheté des casques de ses deniers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. E. MONTIZAMBERT,

Capitaine et lieut.-colonel à brevet,

A l'inspecteur de l'artillerie,
Québec.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO.

ECOLE D'ARTILLERIE,
KINGSTON, Ont., 14 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli mon rapport annuel d'inspection des corps d'artillerie et du génie dans la province de l'Ontario, et de la batterie de campagne et de la compagnie du génie de Montréal, dans la province de Québec.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, lieut.-colonel,

Inspecteur d'artillerie.

A l'inspecteur en chef de l'artillerie,
Québec.

RAPPORT d'inspection—Artillerie du Canada—Province de l'Ontario, 1879.

—	Officiers.	Sous-officiers—Canonniers.	Chevaux.	Certificats. 1re cl.	2me cl.	3me cl.	4me cl.	Ecole militair.	Présence.	Recrues.	Observations.
Ordre	6	74	28	......	......	......	......	......	......	......	
Batterie de cam. de Gananoque	6	72	28	3	......	1	1	......	6	22	
do de Kingston	5	53	28	1	2	......	......	......	4	10	
do de Wellington	6	74	28	4	2	......	......	......	6	35	De plus, 25 musiciens enrôlés, mais non sur le bordereau.
do d'Ontario	4	74	28	......	......	......	1	......	1	42	
do d'Hamilton	4	63	27	5	......	3	1	......	5	19	
do d'Ottawa	6	73	28	1	......	1	1	......	1	18	
do de Durham	4	58	28	4	1	......	......	......	......	......	
do du C. Welland	3	58	28	3	......	......	1	......	......	24	
do de London	6	67	28	3	2	......	......	......	3	40	
do de Toronto	5	57	25	1	......	1	......	......	3	15	17 musiciens absents.
do de Montréal	5	74	30	......	6	1	3	......	......	20	
Batterie de place de Toronto	1	38	......	......	1	2	......	......	......	16	
do de Ste-Catherine	1	39	......	1	......	1	1	......	1	34	Inspecté par le major Holmes.
Génie, Montréal	3	42	1	......	......	......	......	......	......	15	
do Toronto	3	67	......	......	......	......	......	......	......	......	Inspecté par le major Walker, G.R.

D. T. IRWIN, lieut.-colonel,
Inspecteur de l'artillerie.

Kingston, 14 novembre 1879.

RAPPORT D'INSPECTION PAR LE LIEUTENANT-COLONEL IRWIN, INSPECTEUR D'ARTILLERIE.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE GUANANOQUE.

Inspectée dans le camp à Gananoque, le 30 juin 1879. Major McKenzie, lieutenants Britton, Gillies et Redmond, chirurgien Merrick, vétérinaire Waldie.

Uniformes et fourniments en bonne condition, mais pas très propres.

Chevaux, généralement trop petits.

Harnais bien mis; mais pas aussi propres ni en aussi bon état qu'ils auraient dû être.

Défilé au pas et au trot, passable.

Service des pièces généralement très bon ; mais quelques-uns des maréchaux-des logis n'étaient pas bien au fait de leur théorie.

Evolutions exécutées passablement seulement.

Le concours annuel de tir de cette batterie a eu lieu le 2 juillet. Mes autres inspections m'ont empêché du présider à ce concours, l'officier commandant s'est acquitté de ce devoir. Un officier de la batterie "A," chargé de surveiller le tir, rapporte qu'il y a eu de grands et inutiles délais avant de commencer la pratique et pendant la séance.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE KINGSTON.

Inspectée au camp, à Kingston, le 1er juillet 1879.

Capitaine H. Wilmot, lieutenants John Wilmot et P. G. Wilmot, chirurgien Saunders.

Chevaux bons.

Harnais bien mis, mais pas très propres.

Défilé au pas et au trot, très bon.

Service des pièces, très bon.

La batterie a fait l'exercice annuel du tir pendant qu'elle était au camp, sur un champ de tir à cinq milles de Kingston. La pratique a été bonne, mais quelques-uns des concurrents ont besoin d'apprendre les éléments du pointage et comment placer une fusée. L'explication probable de cet état de choses se trouve dans le fait que les hommes de cette batterie ne s'assemblent jamais pour des exercices volontaires.

BATTERIES DE CAMPAGNE DE WELLINGTON ET D'ONTARIO.

Ces batteries ont été passées en revue ensemble au camp près de Guelph, le 2 juillet. Elles étaient sous les ordres du major Macdonald, de la batterie de campagne de Wellington.

Batterie de campagne de Wellington.

Capitaine Nicholl, lieutenant Bond (P.), 2nd lieutenant Crowe (P.), aide-chirurgien Macdonald.

Batterie de campagne d'Ontario.

Capitaine McCrae (P.), lieutenants Woods (P.), Fleming (P.), aide-chirurgien Hewitt, vétérinaire Grange.

Uniformes et fourniments, propres et en bonne condition.

Chevaux, très bons.

Harnais, propres, en bon état et bien ajustés.

Exercice du service des pièces des deux batteries, très bon.

Défilé, bien.

Evolutions, sous les ordres du capitaine McCrae et du lieutenant Nicholl, bien.

Manœuvres de brigade, sous le major Macdonald, très bien.

Les sous-officiers montés de la batterie de Wellington prenaient des leçons d'escrime au sabre et se montraient d'une force très passable.

Le lieutenant Crowe, de cette batterie, surveillait l'instruction du tir pour tous les sous-officiers et les hommes.

Ces batteries ont organisé une très bonne musique. Le terrain de campement était en très bonne condition et l'apparence générale et la discipline des deux batteries font le plus grand honneur à leurs commandants.

La batterie de campagne d'Ontario n'a pas encore reçu son équipement de canons. Pour les évolutions et la revue elle s'est servie des caissons de la batterie de campagne de Wellington.

Ces deux batteries ont eu leur concours annuel sur un champ de tir à Toronto, le 8 septembre, en même temps et sur le même champ que la batterie de Toronto. La pratique a été bonne, mais le nombre de points obtenus n'a pas été aussi élevé que dans les tirs précédents. Cela est dû probablement à la difficulté de voir la cible, qui avait été placée sur un terrain bas et marécageux.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE HAMILTON.

Inspectée au camp, à Hamilton, le 3 juillet.

Capitaine McMahon, lieutenants Van Wagner (P.), Marshall (P.), chirurgien White.

Uniformes et fourniments, propres et en bonne condition.

Chevaux, bons.

Harnais, bien ajustés et assez propres, mais demandant beaucoup de réparations.

Défilé au pas et au trot, très médiocrement fait.

Service des pièces, passable.

Evolutions, sous le capitaine McMahon, bien. Cet officier est le seul à présent capable d'instruire la batterie.

Cette batterie n'a pas exécuté son tir annuel pendant qu'elle était au camp; mais elle s'est rendue à Toronto le 2 septembre avec l'intention d'avoir, le 8, une séance sur le champ de tir de Toronto et de prendre part aux manœuvres du 9. Cependant, arrivée trop tard à Toronto, elle n'a pu se rendre le 8 sur le champ de tir, et d'autres circonstances, dont je ne connais pas encore la nature, l'ont empêchée de s'y exercer soit dans l'après-midi du 9 ou le matin du 10.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'OTTAWA.

Inspectée au camp, près d'Ottawa, le 5 juillet.

Capitaine Stewart, lieutenants Evans, Coutlee et Savage (P.), chirurgien Bentley, vétérinaire Harris.

Uniformes et fourniments, très propres, soignés et en bon état.

Chevaux, généralement trop petits.

Harnais, en assez bonne condition, mais ayant grand besoin d'être réparés.

Défilé au pas et au trot, très bien.

Exercice du service des pièces, bien ; mais les servants n° 1 dans quelques cas n'étaient pas en état de diriger.

Evolutions sous le capitaine Stewart, très bien.

Je suis heureux de faire rapport que depuis mon inspection deux officiers de cette batterie, les lieutenants Evans et Coutlee, ont suivi avec succès le cours abrégé de l'école d'artillerie et ont obtenu des certificats.

Cette batterie a pratiqué le tir sur un champ près d'Aylmer le jour avant mon inspection, sous la présidence du lieut.-colonel Cotton, de la batterie "A." Cet officier rapporte que, par l'imprévoyance inexplicable du commandant de la batterie, le tir a commencé avant que le signal "la cible est libre" ait été fait et il s'en est peu fallu qu'on eût à déplorer un accident grave.

Le camp de cette batterie était très bien situé, le terrain bien entretenu et les dispositions bonnes.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE TORONTO.

Inspectée au camp, à Toronto, le 6 septembre 1879.

Major Gray, lieutenants Mead (P.), Macpherson (P), chirurgien Diamond, vétérinaire Smith.

Habillement et équipement, en bon état.

Les canonniers-conducteurs ont été pourvus de grandes bottes aux frais de leurs officiers.

Chevaux, généralement trop petits.

Harnais, ayant un très grand besoin de réparations et pas en aussi bon état qu'ils auraient dû être.

Défilé au pas, au trot et au galop, très bien exécuté.

Service des pièces et connaissance des munitions, médiocres.

Evolutions, sous le major Gray, assez bien exécutées.

Je regrette d'avoir à dire qu'à cette revue, pendant que la batterie tirait une décharge à poudre, et à cause du manque de soin de quelques-uns des servants de l'un des canons, cette arme a été déchargée trop tôt et le canonnier Dempster, qui retirait le refouloir à ce moment, a perdu une partie de la main droite.

Cette batterie a pratiqué le tir annuel sur un champ près de Toronto, le 8 septembre. Le tir a été bon en général, les concurrents étant bien instruits de leurs devoirs.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE DURHAM.

Inspectée au camp de Port-Hope, le 23 septembre. Capitaine Graham, lieutenant Maclean, chirurgien Brent, vétérinaire Hinman.

Habillement, neuf et en bon état.

Chevaux, bons.

Harnais bien adaptés ; mais ni propres ni en bon état.

Défilé au pas et au trot, médiocre.

Le service des pièces, passable, mais les servants n°s 1 ne sont pas bien au fait de leurs devoirs.

Les hommes de cette batterie se recrutent parmi la classe agricole du comté de Durham, et le plus grand nombre réside à une distance considérable de Port-Hope où les canons sont tenus. Ils n'ont en conséquence aucune facilité d'assister à des exercices volontaires, et bien que cette batterie possède le meilleur matériel en hommes et en chevaux, elle ne peut entrer en comparaison sur le rapport de l'efficacité avec ces batteries dans lesquelles les exercices volontaires sont régulièrement suivis.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE LONDON.

Inspectée au camp, à London, le 24 septembre 1879.

Major Peters, lieutenants Heath, Hunt (P), Williams, chirurgien Brown, vétérinaire Termant.

Habillement, généralement en mauvais état.

Fourniments, assez propres.

Harnais, propres et en bonne condition ; mais beaucoup d'effets manquent.

Chevaux, bons.

Service des pièces, très bon.

Défilé au pas et au trot, bien.

Evolutions, sous le commandement des officiers de la batterie, passables.

Il y avait un très grand nombre de recrues dans cette batterie, et la stature des hommes était en général au-dessous de la moyenne. Très peu de sous-officiers avaient été à l'école d'artillerie. J'espère qu'il en sera autrement à la prochaine inspection.

La pratique du tir a été faite à l'ancien champ de tir de l'artillerie royale, à environ trois milles de la ville. Le tir a été exceptionnellement bon ; mais une bombe ayant, par ricochet, frappé une maison dans le voisinage, le tir dut être arrêté avant que tous les compétiteurs eusssent concouru.

BATTERIE DE CAMPAGNE DU CANAL WELLAND.

Inspectée au camp, à Port-Colborne, le 26 septembre 1879.

Lieutenant et capitaine à brevet Frank King, lieutenants Reavley et Rooth.

Uniformes et fourniments, en bon état.

Chevaux, très bons.

Harnais, en très bon état et montrant beaucoup d'améliorations depuis les dernières inspections.

Défilé, passable.

Service des pièces, bon.

Evolutions, passables.

Le concours à la cible a eu lieu le même jour sur un champ de tir près du lac. Le tir a été bon et les hommes ont fait preuve de progrès depuis la pratique de l'année dernière ; mais il était évident que quelques-uns des compétiteurs n'avaient pas reçu une instruction préliminaire suffisante.

Cette batterie a fait décidément du progrès, sous le rapport de l'efficacité ; mais elle a beaucoup à souffrir de ce que les cadres de ses officiers sont incomplets et de ce qu'elle n'a pas les moyens d'organiser des exercices volontaires.

Je dois répéter mes recommandations antérieures---quant au besoin qu'a cette batterie d'un hangar à canon assez grand pour permettre d'y avoir des exercices volontaires ; aussi, quant à la position anormale du major King, à qui reviennent la surveillance, l'instruction et le commandement de cette batterie et qui n'en est que le commandant nominal.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE MONTRÉAL.

Inspectée au camp, à Montréal, le 8 août 1879.

Lieut. colonel Stevenson, lieutenant et lieut. colonel à brevet McGibbon, lieutenant Roger (P.), chirurgien Fenwick, véterinaire McEachran.

Uniformes et fourniments très soignés, très propres et en bon état.

Chevaux, très bons.

Harnais, propres et assez bien adaptés.

Défilé au pas, au trot et au galop, très bien exécuté.

Service de pièces, très bon.

Evolutions commandées par les officiers, pas très bien exécutées, on n'a pas accordé assez d'attention à des détails nécessaires ; les intervalles n'étaient pas bien gardés, et les commandements d'exécution n'étaient pas toujours donnés par ceux qu'il fallait ; il y avait quelque confusion dans les manœuvres.

Cette batterie était campée sur le terrain du Palais de cristal. Elle avait heureusement un grand nombre de tentes (21 et 2 marquises) ; l'emplacement était proprement tenu et les dispositions bonnes.

Le concours annuel de cette batterie a eu lieu à l'île d'Orléans, près Québec. Il n'y a pas apparemment de champ de tir convenable près de Montréal.

BATTERIE DE PLACE DE TORONTO.

Inspectée dans la salle d'exercice, à Toronto, le 27 septembre 1879.

Capitaine Gibson,

Uniformes, armes et équipements en très bonnes conditions.

Maniement des armes, médiocre.

Les feux n'ont pas été pratiqués.

Exercice de compagnie, bien.

Service du canon, du mortier, équiper la chèvre ; ces exercises ont été faits d'une manière tout à fait digne d'éloges, et les sous-officiers comme les hommes ont donné des preuves évidentes d'une instruction sérieuse dans les munitions et le canonnage.

Le concours du tir a eu lieu le 25 octobre avec les pièces de 32, sur la commune de la garnison, sous la surveillance du capitaine Gibson, avec de très-bons résultats.

Je regrette d'avoir à faire observer que jusqu'à présent les vacances d'officiers dans cette batterie n'ont pas été remplies, et quoiqu'elle soit aujourd'hui, grâce aux efforts du capitaine Gibson, sur un très bon pied, il est évident, néanmoins, que pour la maintenir dans cet état et pourvoir aux exigences de service actif, etc., le cadre des officiers devrait être rempli.

COMPAGNIE DU GÉNIE DE MONTRÉAL.

Inspectée à Montréal le 30 août 1879.

Major Kennedy, lieutenants Duffy et Goodwin.

Armement, habillement et équipement, propres et en bonne condition.
Défilé, bon.
Manœuvres de compagnie, médiocres.
Maniement des armes, bon.

Après la revue d'inspection, la compagnie fut conduite à l'ancien hôtel-de-ville, où un détachement de 16 hommes exécuta d'une manière très satisfaisante la construction d'une culée avec des barils. Les matériaux pour cet exercice ont été achetés par le corps.

La compagnie n'a pas été instruite dans les autres exercices ou services qui appartiennent spécialement au génie ; mais le major Kennedy m'a rapporté que quelques hommes de son corps ont établi un téléphone pour servir aux communications, dans les tirs à la carabine de la province.

Jusqu'à présent, faute du matériel nécessaire et d'une instruction systématique, cette compagnie n'a pas eu l'opportunité de devenir effective comme corps du génie ; mais comme elle est presque entièrement composée d'artisans et que le matériel pour construire les fortifications temporaires, plateformes de canons, etc., sera probablement fourni par le gouvernement, il faut espérer qu'elle fera sous ce rapport un progrès considérable. Il faut, toutefois, se rappeler que la période consacrée aux exercices annuels est tout à fait trop restreinte pour cela, et qu'il faut y suppléer par des exercices volontaires.

J'ai recommandé que cette compagnie soit, l'année prochaine, autorisée à faire ses exercices annuels dans l'ile Sainte-Hélène, où il y a de l'espace pour pratiquer les exercices pour lesquels le matériel pourra avoir été obtenu.

BATTERIE DE PLACE DE SAINTE-CATHERINE.

Absent pour d'autres devoirs, il m'a été impossible de faire moi-même l'inspection de cette batterie pendant ses exercices annuels. J'ai donné ordre de la faire au major Holmes, de la batterie " A, " et j'inclus sous ce pli son rapport.

Je regrette d'avoir à signaler la présence d'autant de recrues ; aussi, que la pratique du tir n'ait pas eu lieu.

ECOLE D'ARTILLERIE,
KINGSTON, ONT., 20 octobre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que le soir du 17 octobre dernier, j'ai fait l'inspection de la batterie de place de Sainte-Catherine, sous le capitaine Wiley.

Il y avait à l'inspection 1 officier et 36 sous-officiers et soldats. Situation numérique ci-jointe.

Ils s'acquittèrent assez bien du maniement des armes, des formations par quatre, etc., du service des canons, avec les deux pièces de 18 dont est armée la batterie, montrant une connaissance passable de leurs devoirs en général, etc.

L'apparence de la batterie sous les armes est bonne. Elle est composée entièrement (à une couple d'exceptions près) de jeunes gens d'une bonne stature et d'un beau physique, presque tous recrues de l'année.

L'habillement est en bonne condition. La batterie vient d'acheter des casques du nouveau modèle.

Les armes et équipements, propres. Je recommanderais de lui fournir des carabines courtes et des sabres-baïonnettes, au lieu de ceux qu'elle a à présent, (carabines longues et baïonnettes triangulaires). A l'exercice, les carabines n'avaient pas de bretelles ; le capitaine m'a informé qu'il n'en avait que quinze en magasin.

La pratique du tir n'a pas pu avoir lieu parce que les munitions n'étaient pas arrivées. Il y a grand besoin d'un petit magasin à Sainte-Catherine où l'on pourrait garder une réserve de cartouches, de poudre, etc., pour la batterie.

Trois hommes seulement de la batterie ont été à l'école d'artillerie; plusieurs suivront le prochain cours d'instruction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. G. HOLMES, major à brevet,
Adjudant, école d'artillerie, Kingston.

A l'inspecteur d'artillerie,
Kingston, Ont.

GENIE DU 2ND DISTRICT MILITAIRE DE TORONTO.

Cette compagnie, sous le lieut.-colonel Scobie, a fait ses exercices annuels dans un camp, à Niagara.

(C.)

Situation numérique du corps du génie du 2me district, Toronto, au camp à Niagara, du 17 au 29 juin 1879, inclusivement.

Distribution.	Officiers supérieurs.	Capitaines.	Subalternes.	Etat-major.	Sergents.	Caporaux.	Clairons.	Soldats.	Total de tous grades.
Présents sous les armes......	....	1	1	1	7	6	1	35	52
Musiciens......................................	....	....	....	....	1	....	....	17	18
Total à l'inspection...	....	1	1	1	8	6	1	52	70

J'ai obtenu la permission nécessaire pour que l'inspection du corps fut faite par le major Walker G. R. professeur militaire du Collége Militaire Royal. Le rapport savant et instructif qu'en a fait cet officier se trouve ci-inclus, et j'approuve complétement les conclusions auxquelles il est arrivé quant au moyen le plus praticable de donner à la compagnie du génie quelque connaissance des services si importants dont un corps de cette arme est nécessairement chargé en activité.

Mémoire sur l'organisation du corps du génie du 2ème district militaire à Toronto, Ontario.

1o. Les adjudants généraux qui se sont succédés, ont admis que l'organisation de la milice canadienne était défectueuse sans l'établissement d'un corps du génie, et le col. P. Robertson Ross m'a demandé d'en former un en 1872. Des raisons personnelles
20 novembre 1873. m'ont alors empêché de le faire; mais en 1873, m'étant établi définitive-
28 mai 1874. ment à Toronto, j'écrivis au général-major commandant la milice, lui
10 novembre 1875. signifiant que j'étais prêt à lever un corps pourvu qu'on le mît sur le même pied qu'une compagnie du génie dans le service impérial. Après l'échange de correspondances et beaucoup de délais, je fus autorisé le 12 janvier
20 juillet 1876. 1876 à lever une compagnie de 3 officiers et 70 sous-officiers et soldats. Subséquemment, il me fut permis d'en augmenter le cadre en y ajoutant un troisième lieutenant et un aide chirurgien. L'effectif est aujourd'hui de 5 officiers et de 70 sous-officiers et soldats.

2o. Désireux de procurer au corps sous mes ordres une instruction technique du génie militaire, je m'assurai d'abord des services d'un ex-sergent du génie royal

anglais moyennant $400 par année de salaire et de loyer d'une maison. Cette somme devait être payée à même les fonds du corps. Sur des représentations qui lui furent
1er décembre 1876. faites, le gouvernement, alloua, par année, pour un instructeur, la même somme qu'il donne à une batterie de campagne, savoir, $200 par année. Malheureusement, l'instructeur que j'avais engagé commit une faute grave contre la discipline et j'ai été forcé de le renvoyer du corps. Je demandai alors les services d'un sergent qu'on détacherait du corps du génie stationné à Halifax ; mais bien que j'aie souvent renouvelé cette demande, je n'ai jusqu'à présent obtenu aucun résultat satisfaisant. Je voudrais qu'un bon sergent-instructeur des ingénieurs royaux fut attaché à ma compagnie en qualité d'instructeur et de gardien du matériel. La compagnie est prête à ajouter à la solde allouée par le gouvernement un montant raisonnable, afin de s'assurer une instruction convenable.

3o. Comme il est évident que pour un corps du génie l'instruction technique particulière à cette arme ne peut se faire sans le matériel nécessaire à cette fin, j'ai demandé, le 18 juillet 1878, au général major commandant la milice, le matériel, les
7 et 18 juillet 1876. modèles, etc., fournis à une compagnie volontaire du génie en Angleterre; mais j'ai été informé que le gouvernement n'était pas en position de demander au gouvernement impérial la fourniture de ces effets en pur don et qu'il n'y avait pas de fonds disponibles pour les acheter. Je demandai alors la somme de $200 pour acheter ceux de ces effets qui sont d'un besoin immédiat; mais cela m'a été aussi refusé parce qu'il n'y avait pas de crédit pour cela. En conséquence, pour faire de la compagnie, de fait comme de nom un corps du génie, j'ai été obligé de prendre sur les fonds de la compagnie environ $1,200 pour acheter le matériel nécessaire à l'instruction. C'est avec cela et quelque matériel de réserve de l'artillerie que nous avons été forcés de poursuivre nos travaux.

4o. Lors de l'organisation de la compagnie, j'ai représenté au département de la milice le dommage que ne manqueraient pas d'éprouver les tuniques surtout, dans les rudes travaux nécessaires à l'instruction des hommes, à moins de leur fournir une tenue de corvée. Des demandes réitérées n'ayant pas réussi, les vestes en serge qui servent maintenant ont été achetées à même les fonds du corps.

5o. La compagnie a dépensé les sommes suivantes pour maintenir son organisation :—

En 1876	$1,098 49
1877	1,088 27
1878	1,049 73
1879	543 27
	$3,779 76
Là dessus le gouvernement a contribué	750 00
Laissant une somme de	$3,029 76

comme la part de contribution des officiers, sous-officiers et soldats pour maintenir la compagnie durant les trois dernières années, soit plus de $1,000 par année. Si l'on considère que les membres de ce corps du génie, les officiers compris, sont tous des pauvres gens, et le petit nombre sur lequel pèse cette charge, la part payée par le gouvernement pour le maintien de cette compagnie est tout à fait insuffisante.

6o. Il faut reconnaître qu'un corps du génie sans l'équipement nécessaire, et sans les moyens de transport pour cet équipement, est une anomalie. J'ai, en conséquence, demandé que le gouvernement :

Premièrement.—Nous fournisse un instructeur capable ou m'accorde une subvention suffisante pour que je m'assure les services d'un homme compétent.

Deuxièmement.—Que, si l'on ne fournit pas immédiatement un équipement complet, il nous soit accordé un octroi ou subvention annuelle afin d'en acheter un.

Troisièmement.—Qu'il soit délivré à la compagnie trois fourgons et les harnais pour le transport de son équipement.

Quatrièmement. Que, comme la compagnie sous mes ordres est la seule de cette arme dans la province de l'Ontario, on en fasse le noyau d'une organisation pour

le service en campagne réunissant dans ses cadres un corps télégraphique et un corps de pontonniers. De cette manière, nous pourrions fournir, en cas de nécessité, le noyau de chacune des branches du service du génie qu'on pourrait mettre sur le pied de guerre en aucun temps. Une organisation comme celle là ne s'improvise pas à la hâte et serait d'une nécessité immédiate en cas de guerre.

7o. Je crains qu'il ne soit impossible de maintenir le corps, à moins qu'à l'avenir on ne donne de meilleurs encouragements aux efforts qui ont été faits dans le passé pour soutenir son organisation. Les officiers et les hommes sont également découragés, parce que leurs efforts et leurs sacrifices ne sont pas appréciés comme ils le devraient être. Cette arme est aussi nécessaire que l'artillerie, et cependant, pour ce qui regarde l'équipement, on ne semble pas disposé à la mettre sur un pied d'égalité. Si l'on consacrait à l'équipement d'un corps du génie la même somme que l'on dépense pour une batterie d'artillerie de campagne, le génie serait en état de rivaliser avec cette arme sous le rapport de l'excellence et de l'efficacité. Mais on n'apprécie pas assez le besoin d'une organisation d'artisans habiles, comme cela a été malheureusement prouvé dans l'histoire de l'armée anglaise depuis la guerre de la Péninsule jusqu'à celle des Ashantis, et à cause de cela le progrès du génie canadien est une œuvre aussi ardue que celle de son prototype, le génie royal.

Le tout respectueusement soumis,

Lieut.-colonel THOS. A. SCOBLE,

Comdt. le corps du génie du 2ème district.

Rapport du major G. R. Walker, du génie royal, professeur de fortification au Collége Militaire Royal.

Au lieut.-colonel IRWIN, artillerie royale,

Commandant de l'école d'artillerie de l'Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément aux instructions contenues dans la lettre n° 1,438, datée d'Ottawa le 18 juin 1879, j'ai fait l'inspection de la compagnie du génie du 2ème district militaire, au camp à Niagara, le 28 juin 1879.

Le camp était sous les ordres du lieut.-colonel Scoble et il y avait deux autres officiers présents, le lieutenant Coleman et le chirurgien Kennedy. Les lieutenants Aird et Cruit étaient absents en permission, comme l'indique la situation numérique ci-annexée, par laquelle vous verrez que le nombre total sous les armes était de 3 officiers et 67 sous-officiers et soldats.

La compagnie présentait une belle apparence, le physique est bon et les hommes étaient propres et bien équipés.

L'habillement était en assez bon état, à l'exception des pantalons de serge qui, dans beaucoup de cas, étaient très mauvais. Un grand nombre d'hommes portaient un pantalon d'uniforme de drap acheté de leurs propres deniers, les pantalons de serge qui leur avait été fournis étant devenus tout à fait hors de service. J'ai été content de voir que la compagnie, en s'achetant des casques, s'était procuré le casque blanc, qui est la coiffure d'uniforme pour les troupes impériales dans ce pays. La valeur de ce casque comme protection contre les rayons du soleil a été démontrée par la marche de la compagnie jusqu'à Niagara et retour par un temps très chaud, sans aucun accident.

Un sous-officier et six hommes étaient pourvus de l'équipement de cheval.

Il y avait à l'exercice deux fourgons à quatre chevaux ; attelés, les harnais, empruntés à la batterie de campagne de Toronto, n'étaient pas bien entretenus. Les armes et fourniments étaient en assez bonne condition. La compagnie, sous les ordres du lieut.-colonel Scoble, a défilé et exécuté les manœuvres de revue ordinaires et l'exercice de tirailleurs d'une manière satisfaisante. Le lieutenant Coleman fit faire le maniement des armes et quelques simples évolutions de compagnie assez bien.

La compagnie s'assembla une seconde fois pour exécuter des travaux du génie, et j'ai inspecté ce qu'elle avait fait pendant son séjour au camp, ce qui, je regrette de le dire, ne se montait pas à grand'chose. Quelques obstacles avaient été construits en

avant d'un angle saillant du fort George ; l'abattis était assez bien fait ; il y avait aussi un trou-de-loup et une petite portion d'un embarras en fil de fer (on avait dû substituer un câble au fil de fer) ; on avait fait les profils pour la restauration d'un angle saillant du vieux fort. La charpente d'un pont à clef unique modifiée avait été construite sur une tranchée d'environ 33 pieds de largeur ; mais le pont n'était pas terminé, les longrines et la superstructure manquaient. Le brêlage paraissait avoir été assez bien exécuté, quelques-unes des pièces de bois (qu'on avait dû se procurer sur les lieux) étaient évidemment trop légères. Le pont a été replié en ma présence ; mais cette opération n'a pas été bien faite, les hommes ne travaillaient pas avec ensemble et les sous-officiers n'exerçaient aucun contrôle. Il y avait évidemment un manque de pratique de ces sortes d'ouvrages.

J'ai déjà mentionné les fourgons. Ils étaient couverts avec des baches de toile blanche et marqués fourgons d'équipage et de télégraphe respectivement. Ces fourgons ont été achetés et n'étaient pas naturellement du modèle réglementaire, et comme le fourgon de télégraphe n'avait aucun appareil d'aucun genre ce n'était que nominalement un fourgon de télégraphe. Le colonel Scoble m'a dit qu'il était entré en négociations pour l'achat d'instruments, etc., pour former un petit matériel télégraphique, mais que, jusqu'à présent, l'énormité des frais l'avait empêché de compléter le marché.

A mon retour à Toronto, j'ai passé une matinée à visiter le nouveau fort, afin d'inspecter le matériel, etc., qui n'avait pas été transporté à Niagara. J'y ai trouvé une quantité considérable de matériel, d'une valeur de $1,160, acheté par la compagnie, et consistant en fourgons, câbles, blocs, espars, barils, etc, etc.

Deux pontons, ainsi que beaucoup de modèles utiles, ont du être construits par les hommes pour servir à l'instruction. Les pontons sont des dimensions réglementaires mais non du modèle en usage. Ils sont grossièrement faits et ne supporteraient pas, je le crains, les rudes épreuves auxquelles ils seraient soumis en campagne ; mais on dit qu'ils répondent bien aux besoins de l'instruction. Je ne les ai pas vus à l'eau.

L'état suivant montre que la campagnie comprend tous les métiers utiles, en bonnes proportions :

Ouvriers travaillant les métaux—ajusteurs, forgerons, fabricants de chaudières, etc., etc.	14
Ouvriers travaillant la pierre et la brique—y compris les plâtriers et les mineurs	11
Ouvriers travaillant le bois	28
Divers—comprenant des peintres, dessinateurs, télégraphistes, tailleurs, cordonniers, etc	23
Total	76

Le chirurgien Kennedy rapporte que l'état de santé des hommes a été satisfaisant. Cet officier me dit qu'il a reçu de l'intendance une caisse de médicaments *vide* et qu'il a été en conséquence obligé de fournir tous les médicaments à ses frais, état de choses très peu satisfaisant.

Le lieutenant-colonel Scoble m'informe qu'il y a des exercices hebdomadaires durant tout l'hiver, du mois d'octobre au mois de mai, où les officiers font des conférences sur des matières du génie et les hommes pratiquent avec les modèles, et quand cela est faisable avec le matériel du service. L'assistance moyenne à ces exercices est, dit-on, de 30 à 33.

On peut voir par la situation numérique que la compagnie a une musique de 18 musiciens hors cadre. Ces hommes sont tous enrôlés et la compagnie leur a fourni l'habillement et les instruments à ses frais, au coût de plus de $1,200. Je pense qu'il est regrettable que ces hommes soient admis dans un camp d'instruction, à l'exclusion d'autres qui en bénéficieraient davantage et seraient plus utiles en cas de besoin.

Je crois que le lieutenant-colonel Scoble, les officiers et les soldats de cette compagnie méritent de très grands éloges pour le progrès qu'ils ont fait dans la connaissance pratique du génie militaire. Le lieutenant-colonel Scoble consacre beaucoup de temps et de talent à l'instruction des hommes, et l'énorme dépense encourue pour

se procurer du matériel, équiper une musique, etc., montre le désir de réussir de tous les intéressés. En même temps je ne puis dire que le résultat est satisfaisant. Les difficultés à surmonter sont trop grandes pour l'être par l'initiative particulière, et si l'on veut que la milice canadienne ait un génie valant réellement quelque chose, l'organisation ne doit pas être laissée aux efforts d'officiers en particulier, quelque capables et actifs qu'ils puissent être. Le gouvernement doit fournir le matériel nécessaire, et surtout, chaque compagnie doit avoir un sergent instructeur compétent tiré du génie royal.

J'ai fait mention du peu d'ouvrages de campagne faits par cette compagnie, pendant son séjour au camp; mais il faut se rappeler que l'Etat ne lui a fourni aucun équipage, ne lui a donné aucun instructeur du métier, et que sans cela il est impossible de faire aucun progrès satisfaisant.

Je joins au présent un mémoire du lieutenant-colonel Scoble sur l'organisation de la compagnie qu'il commande, et je vais faire mes observations successivement sur chacune de ses demandes et recommandations (au nomtre de quatre). C'est je crois la meilleure manière de relier ce rapport avec la correspondance antérieure sur le sujet. Voici ses demandes:

1re. Qu'un instructeur capable soit fourni à la compagnie. J'ai déjà recommandé la chose. L'instructeur devrait être un sergent compétent du génie royal.

2me. Que faute de fournir immédiatement à la compagnie un matériel complet, une subvention annuelle lui soit faite pour en faciliter l'acquisition. J'ai recommandé que les équipages nécessaires lui soit fournis, mais je ne puis recommander l'alternative proposée. Toutes les compagnies du génie devant être traitées de la même manière il est d'une grande importance qu'un matériel de même nature soit fourni à chaque compagnie. Permettre à chaque compagnie d'acheter son équipement produirait une grande diversité de matériel ainsi que d'autres maux qu'il n'est pas besoin d'énumérer.

3me. Qu'il soit fourni à la compagnie trois fourgons et les harnais pour le transport de son matériel. Je recommande fortement cela; en même temps, je suis d'avis que les compagnies franches doivent se borner à emporter le matériel ordinaire d'une compagnie de service. Chercher à réunir à cela un train de pontons et un corps télégraphique est et sera toujours au-dessus de leurs forces.

4me. Que l'on fasse de la compagnie du génie du 2ème district le noyau d'un corps de service comprenant une compagnie de pontonniers et une compagnie de sapeurs-télégraphistes, etc., dans son organisation.

Cela me paraît vouloir dire que cette compagnie devrait former le noyau du corps du génie canadien, et comme la question de l'organisation de cette arme en Canada est ainsi mise sur le tapis, je ne crois pas dépasser mon devoir en la traitant brièvement dans son ensemble et en suggérant pour le génie de tout le pays une organisation qui, tout en conservant les compagnies existantes, assurera leur efficacité et donnera un noyau des trains de pontons et de télégraphe, capable d'une expansion générale. Mes observations sur la troisième demande du lieutenant-colonel Scoble montrent que je n'accepte pas son idée d'une compagnie de campagne combinée avec un corps de télégraphe et de pontonniers. Les compagnies devraient être simplement des compagnies de campagne emblables à celles de l'armée impériale. Je serai prêt, si on le demande, à faire un rapport sur les détails ou leur équipement et le transport nécessaires.

De nos jours, où l'application des appareils scientifiques de toutes sortes aux opérations de la guerre va toujours en augmentant, il n'est pas besoin de démontrer l'importance d'un service du génie bien organisé. Je suppose donc qu'il existe un désir de mettre le service du génie au Canada sur un pied convenable, et j'esquisse un plan à grands traits gardant les détails pour d'autres rapports, si le gouvernement le désire.

1o. Il devrait y avoir une école centrale, sur le plan des écoles existantes d'artillerie. Tous les officiers et les sous-officiers des compagnies du génie existantes devraient être tenus de suivre cette école ou sinon transférés à d'autres branches du service. Les hommes de ces compagnies devraient être encouragés le plus possible à suivre les cours.

2o L'école du génie devrait être à Kingston et attachée au Collége Militaire Royal, pour les raisons suivantes :

a. Les équipages nécessaires pour l'instruction parfaite des ingénieurs sont très coûteux, et comme il faut s'en pourvoir pour l'usage du Collége Militaire Royal, ce serait une grande économie d'utiliser le même matériel pour l'école du génie.

b. La présence d'une compagnie de sapeurs exercés serait d'un grand avantage dans l'instruction des cadets du Collége Militaire Royal, dont le nombre disponible à un moment donné serait suffisant pour exécuter les travaux les plus pénibles.

c. Des quartiers pour la compagnie et un magasin pour les équipages se trouvent sur les lieux (Fort Henry) et il existe des facilités d'un caractère exceptionnel pour l'instruction des pontonniers.

d. On aurait ainsi un système uniforme d'instruction pour les cadets et pour la compagnie du génie pour tout le Canada, et je regarde ce point comme d'importance capitale. On espère que les cadets du Collége Militaire Royal fourniront à l'avenir les officiers pour les armes spéciales du service, et par l'école du génie projetée les officiers des compagnies du génie en existence obtiendront l'instruction technique. C'est une condition nécessaire de la bonne organisation et de l'augmentation rapide en cas de besoin des compagnies existantes, que l'instruction donné à ces deux branches du service soit identique autant que possible.

e. On assurerait ainsi une règle d'excellence fixe, celle du génie royal, et la continuité du système. Pour réussir, l'école ne doit dépendre d'aucun officier en particulier, qui peut être enlevé à chaque instant par le cours ordinaire des choses ou par les exigences de sa profession. Au Collége Militaire Royal, il doit toujours y avoir un personnel de professeurs compétents chargés de l'école du génie militaire, militaire, sans crainte d'interruption pour les causes déjà mentionnées.

3o. Le nombre des compagnies du génie et l'effectif des compagnies existantes devraient être augmentés.

Les compagnies organisées sont au nombre de cinq, et l'état de leur force est de 17 officiers et 262 sous-officiers et soldats, soit de 279 de tous grades.

Prenant que la force actuelle de la milice est de 40,000, ou égale à quatre divisions d'infanterie de l'armée anglaise, la véritable proportion du génie divisionnaire serait de 191 x 4=764 de tous grades.

Il faudrait en outre pour chaque corps d'armée sur le pied de l'effectif anglais :

Etat-major	3 officiers	
1 compagnie avec parc de campagne	215	de tous grades
1 train de pontons	322	"
½ compagnie télégraphique	150	"

Un corps d'armée anglais est d'environ 37,000 de tous grades, ou égal, disons, à la force actuelle de la milice.

Le service du génie d'un corps d'armée peut donc être considéré comme suffisant pour la milice actuelle.

L'organisation proposée se répartirait comme suit :

4 compagnies de campagne au complet, une à Toronto, une à Montréal, une à Québec et une à Saint-Jean.

1 compagnie à l'école du génie militaire, de service permanent.

Cette dernière représenterait le génie d'un corps d'armée et graduellement elle accumulerait tous les équipages et le matériel d'un parc de campagne. Elle serait aussi employée quand cela se pourrait à construire les pontons, les fourgons, etc., nécessaires aux trains de pontons et de télégraphe qui seraient ainsi graduellement et à peu de frais organisés à l'école du génie militaire.

Les hommes de la compagnie permanente et ceux des compagnies de campagne suivant l'école, acquerraient ainsi une connaissance intime et très utile de tout le matériel, etc., en usage. Les hommes de la compagnie permanente pourraient aussi être employés, quand ils seraient disponibles pendant l'hiver, à la préservation des fortifications.

Il ne serait pas nécessaire de fournir de chevaux les trains de pontons et de télégraphe tant que leurs services ne seraient pas requis en campagne.

L'école du génie militaire serait ainsi le quartier général du service du génie, et, par son moyen, dans les circonstances extraordinaires, le génie d'aucun corps d'armée pourrait entrer en campagne avec une quantité considérable de matériel et partie de trains de pontons et de télégraphe, à tout événement. Le génie divisionnaire serait fourni par les compagnies de campagne.

Les quatre compagnies de campagne devraient être portées à 150 hommes chaque, si l'on s'en tient au nombre actuel de compagnies; mais je pense que ce serait un meilleur plan d'avoir dans chacune des villes mentionnées deux compagnies du génie d'un effectif de 150 de tous grades pour les deux; chaque compagnie ayant un cadre complet d'officiers et de sous-officiers, et les deux, pour les services de place ordinaires, réunies sous le commandement du plus ancien capitaine.

L'avantage de ce plan est évident parce que par là il y aurait des cadres d'officiers et de sous-officiers exercés, pour huit compagnies, ou suffisamment pour donner une compagnie par division dans une armée de 80,000 hommes.

Je suggèrerais que de ces deux compagnies l'une fut organisée comme compagnie de campagne et l'autre comme compagnie de place.

Ce qui précède est une courte esquisse d'un plan praticable qui, s'il était mis à exécution, amènerait la formation d'un corps du génie réellement effectif. En attendant, je pense que les compagnies existantes devraient pratiquer surtout la simple fortification passagère nécessaire pour mettre en état de défense une position, un village ou un endroit isolé, travaux de la plus grande importance dans les conditions actuelles de l'art de la guerre ; la construction simple des ponts et des culées de barils devraient aussi faire partie de leur instruction, ainsi que les signaux. Les ouvrages plus compliqués, tels que les opérations des pontonniers, les mines, les ponts considérables, sont au-dessus de leurs forces avec leur matériel actuel ou plutôt leur manque de matériel, et il vaut mieux les remettre à plus tard. Il vaut mieux connaître à fond l'application des ouvrages simples requis sur un champ de bataille, afin d'être en état d'instruire l'infanterie, que d'acquérir une teinte des connaissances plus techniques du génie, dont elles ne peuvent faire une étude approfondie sans un système régulier d'instruction.

J'ai l'honneur, etc.,

G. R. WALKER, Capitaine G.R.,
Major dans la milice.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DE KINGSTON,
4 août 1879.

Observations générales.

1ère. Quant à l'état général d'efficacité des corps d'artillerie qui sont mentionnés dans ce rapport, je suis heureux de remarquer que les batteries de campagne continuent, dans presque chaque cas, à bien maintenir l'état de haute efficacité signalé dans les rapports des années précédentes.

Les batteries qui ont des exercices volontaires ont nécessairement atteint un bien plus haut degré d'efficacité que les autres, et tant que la période accordée par le gouvernement pour les exercices annuels continuera à être aussi courte, il devient absolument nécessaire aux commandants des batteries, non-seulement d'encourager leurs hommes par tous les moyens en leur pouvoir à suivre les écoles d'artillerie, mais aussi de prendre les arrangements nécessaires pour qu'au moins un nombre restreint de leurs sous-officiers et canonniers apprennent, dans les exercices volontaires, les principes du canonnage et la connaissance des munitions et du matériel.

2ème. Le grand nombre de recrues remarquable chaque année dans les rangs, est un défaut grave,—il semble que les commandants pourraient très aisément y remédier en choisissant avec plus de soin leurs hommes, et en leur expliquant qu'on exigera certainement d'eux qu'ils assistent aux exercices annuels pendant au moins trois ans et que toute absence sans excuse raisonnable sera punie.

3ème. Cette année et les précédentes j'ai eu à commenter personnellement le fait remarquable que dans beaucoup de cas le capitaine de la batterie est le seul officier capable de la faire manœuvrer comme corps, et qu'il était alors éviden

qu'en son absence la batterie serait bientôt désorganisée. J'espère qu'il sera bientôt remédié à cet état de choses et que toutes facilités seront données aux officiers subalternes de se rendre capables de prendre le commandement de leurs batteries, si l'occasion se présentait de le faire.

4ème. Je suis heureux de faire observer que presque toutes les batteries de cette province se sont pourvues du casque bleu d'uniforme, et qu'en général l'habillement et l'apparence des hommes sous les armes ne laisse rien à désirer. Dans certains cas, cependant, j ai remarqué des canonniers-conducteurs ayant des pantalons de serge et dans d'autres des canonniers montés bien uniformés d'ailleurs, mais sans sous-pieds ou grandes bottes. Les officiers des batteries devraient porter plus d'attention à ces détails, afin d'assurer le confort de l'homme à cheval pendant les grandes marches et les longues manœuvres.

5ème. Il ne paraît pas y avoir de concours pour les épinglettes de conducteurs aussi universellement que cela est désirable. J'attribue cela entièrement au petit nombre des chevaux et au temps très court consacré à l'exercice annuel. Il y a un si grand besoin d'instruction élémentaire qu'il reste peu de temps pour autre chose que les exercices réguliers, et je recommanderais très respectueusement et très fortement aux autorités que cela concerne, d'augmenter, ne serait-ce que de quelques jours, la période maintenant acccordée aux batteries de campagne pour les exercices annuels.

6ème. Je dois aussi recommander très fortement qu'il soit alloué aux batteries de campagne six chevaux par canon, au lieu de quatre comme à présent.

7ème. Deux batteries de place seulement dans cette province ont eu l'occasion de faire les exercices annuels cette année, et je ne puis que regretter qu'on paraisse porter si peu d'intérêt à cette branche importante du serviee.

J'ai, précédemment, dans mon rapport de 1877, recommandé la formation d'une brigade d'artillerie de place à Kingston et le licenciement de quelques-unes des autres batteries, et jusqu'à ce que des mesures à cet effet aient été prises, je ne puis attendre aucun progrès considérable de batteries qui n'ont pas régulièrement des exercices volontaires, quand le seul armement à leur disposition est un canon lisse sur un affût de place. Je recommanderais, cependant, que les batteries qui sont pourvues de canons de dix-huit sur affût de campagne, soient placées, par rapport aux exercices annnuels, sur le même pied que les batteries de campagne.

8ème. Je suis heureux de pouvoir parler des plus favorablement des bons résultats que l'adoption universelle des règlements de l'association d'artillerie du Canada et le système de concours qu'elle a inauguré ont produit partout dans l'efficacité des artilleurs. A mesure que les mérites de cette association deviendront plus connus, le support du public augmentera, je l'espère, et les bienfaits en résultant seront plus répandus. Le Canada possède en ce moment une artillerie peu nombreuse, il est vrai, mais dont il peut être fier à bon droit, et si l'on considère que l'excellence de cette arme est due en très grande partie aux efforts presque entièrement inaidés et aux contributions personnelles de ses officiers, il n'est que juste de demander que les légères additions à l'équipement et au matériel qui peuvent de temps à autre devenir nécessaires, et une subvention pécuniaire pour l'encouragement des bons tireurs, comme cela se fait depuis des années dans l'infanterie, ne soient pas plus longtemps refusées sous prétexte d'économie.

Lieut.-colonel D. T. IRWIN,
Inspecteur d'artillerie.

A l'inspecteur en chef de l'artillerie,
Québec.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DES PROVINCES MARITIMES, PAR LE LIEUTENANT-COLONEL PRICE LEWES.

HALIFAX, 29 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les rapports des inspections que j'ai faites durant la saison passée, dans les provinces maritimes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Lieut.-colonel PRICE LEWES,
Sous-inspecteur d'artillerie.

A l''inspecteur de l'artillerie,
Québec.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'HALIFAX.

Le major Graham, commandant. Le 17 octobre, j'ai présidé au tir annuel de cette batterie, à la pointe Plaisante. Avec des canons Armstrong de 6 elle eut une excellente pratique à boulets et à bombes. Le service des pièces était bien et j'ai trouvé que les officiers et les sous-officiers avaient une assez bonne connaissance des munitions. C'était mon intention de faire une inspection complète de cette batterie avant le tir, mais m'appercevant que par un malentendu les chevaux n'étaient pas au complet, j'ai différé le reste de mon inspection jusqu'au 22 octobre, alors que la batterie pris part aux grandes manœuvres avec les troupes régulières. Présents sous les armes, 1officier supérieur, 2 lieutenants, 10 sous-officiers d'état-major et maréchaux-des-logis 44 canonniers ; total, 57 ; 16 chevaux.

La batterie avait bonne apparence quant à l'habillement, aux fourniments, à l'état des harnais, des canons et des affûts, si ce n'est que ces derniers ont besoin d'être peinturés. Elle défila et prit part aux manœuvres avec les troupes régulières, et quoiqu'il fut évident pour moi que le commandant avait fait un effort, pendant la saison écoulée pour la faire progresser dans les manœuvres, cette batterie est encore loin d'être effective cemme corps à cheval. Avec le mode d'exercice actuel, on ne peut s'attendre à ce que cette batterie apprenne les services à cheval, et je recommande en conséquence des plus fortement que l'année prochaine cette batterie soit forcée de faire les exercices nécessaires avec le complet de chevaux dans un camp ou à domicile, de jour et sans interruption. La batterie souffre de l'absence du lieutenant Imlah, dont l'expérience acquise à l'école d'artillerie lui serait maintenant précieuse, et j'espère qu'elle aura l'avantage des services de cet officier pour les prochains exercices.

ARTILLERIE DE PLACE DE HALIFAX.

1ère brigade.

Sous les ordres du lieutenant-colonel Mitchell—six batteries. J'ai inspecté cette brigade le 16 octobre. Présents sous les armes—2 officiers supérieurs, 5 capitaines, 4 lieutenants, 1 officier d'état-major, 12 sous-officiers d'état-major et maréchaux-des-logis, 9 musiciens, 96 soldats ; total, 129.

Les uniformes (à quelques exceptions près), les armes et fourniments étaient en bonne condition. Après le défilé, le maniement des armes fut bien exécuté ainsi que quelques simples manœuvres de bataillon. La brigade se rendit ensuite à la salle, où se fit l'exercice du service des pièces, dont je trouvai que la plus grande partie de la brigade s'acquittait bien. Les officiers et les sous-officiers répondirent assez bien à mes questions sur des matières d'artillerie. J'ai été désappointé de ne pas voir un détachement prêt pour aucune des manœuvres de force, mais j'ai été informé que ces exercices n'avaient pas été assez pratiqués. Depuis mon inspection, quelques détachements se sont exercés à ces manœuvres dans le but de concourir en décembre pour le prix de l'association d'artillerie du Canada.

2nde brigade.

Sous les ordres du lieutenant-colonel Macpherson—4 batteries. J'ai inspecté cette brigade le 20 octobre. Présents à l'inspection—2 officiers supérieurs, 2 capitaines, 4 lieutenants, 1 officier d'état-major, 9 sous-officiers d'état-major et maréchaux-des-logis, 12 musiciens, 86 soldats ; en tout, 116. Les uniformes, les armes et les fourniments étaient en bon état. Après le défilé, la brigade s'acquitta d'une manière satisfaisante de quelques manœuvres simples de bataillon, puis se rendit à la salle d'exercice pour l'exercice du service des pièces. Les observations que j'ai faites sur la première brigade s'appliquent également à celle-ci quant à la connaissance de l'artillerie. Ces deux brigades sont entrées cette année dans l'association d'artillerie du Canada, et dans le cours de la semaine finissant le 11 octobre, elles ont eu leur tir de concours à la batterie de la pointe Plaisante avec des canons lisses de 32 et des Palliser rayés transformés. Un petit nombre seulement de chaque batterie était présent à la pratique, et dans quelques cas le choix de ceux qui avaient été envoyés pour le pointage des canons n'avait pas été fait avec soin. Somme toute, cependant, les concours ont été satisfaisants, et maintenant que le mode est compris, je pense qu'on peut s'attendre l'année prochaine à des meilleurs résultats. Durant l'hiver dernier, presque tous les officiers de ces brigades ont suivi un cours de conférences que j'ai données sur l'artillerie avec quelques instructions pratiques sur les manœuvres de force, etc. Ils ont assisté régulièrement et paru désireux d'acquérir la connaissance de leur arme.

BATTERIE DE PICTOU.

Le capitaine Gordon, commandant.—J'ai inspecté cette batterie le 27 octobre.

Présents à l'inspection—1 capitaine, 2 lieutenants, 4 maréchaux-des-logis, 46 canonniers ; total, 53.

Cette batterie avait un air tout martial sous les armes. Le physique est bon, les officiers, les sous-officiers et les hommes paraissaient bien sous le rapport des uniformes, des armes et des fourniments. Ils ont le casque, nouveau modèle. Le maniement des armes, les feux et les exercices de compagnie ont été bien exécutés. La compagnie fut ensuite conduite à la batterie où des détachements furent désignés pour le service des pièces, ce dont ils se sont assez bien acquittés, vu le peu d'instruction qu'ils ont reçu. Par ce que j'ai vu de cette batterie,, je pense qu'il ne lui faut qu'un instructeur compétent pour en faire l'un des meilleurs corps d'artillerie du Canada. Leur pratique du tir a été remise à plus tard durant l'hiver, à cause de la difficulté d'avoir un champ libre. Je me propose d'obtenir pour leurs exercices annuels, l'année prochaine, si possible, les services d'un maréchal-des-logis de l'artillerie royale à Halifax.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE WOODSTOCK.

Commandée par le capitaine Dibblee. J'ai fait l'inspection de cette batterie le 17 juillet, dans un camp sur une hauteur près de la ville de Woodstock. Les tentes étaient bien dressées et les dispositions du camp bonnes. Présents sous les armes, 1 capitaine, 2 lieutenants, 2 officiers d'état-major, 5 maréchaux-des-logis, 1 trompette, 68 soldats ; total, 79, et 28 chevaux. Physique des hommes bon ; armes, habillement et équipements en bon état, à peu d'exceptions près. Les harnais, en assez bonne condition, de même que l'armement des canons, dans lequel, toutefois, certains effets manquent, mais l'on m'informe que ces effets n'ont jamais été fournis à la batterie. Tous les chevaux étaient très bons. La batterie après avoir défilé exécuta plusieurs évolutions, étant bien commandée par le capitaine Dibblee, officier zélé. Les officiers subalternes répondirent assez bien à mes questions sur des sujets d'artillerie. Le jour précédent j'ai assisté à la pratique de la batterie sur un champ de tir de l'autre côté de la rivière, à deux milles du camp environ. Le tir a été médiocre, et le terrain n'était pas bien choisi ; on peut en choisir un meilleur, pour une autre année, en aval du

camp, sur la rivière. La batterie n'est pas entrée dans l'association d'artillerie du Canada cette année, mais le capitaine Dibblee me dit qu'elle le ferait certainement l'année prochaine.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE NEWCASTLE.

Le major Call, commandant. J'ai inspecté cette batterie le 28 août. Présents à l'inspection—1 officier supérieur, 1 lieutenant, 2 officiers d'état-major, 5 maréchaux-des-logis, 1 trompette, 62 soldats; total, 72, et 28 chevaux. Cette batterie a reçu cette année un grand nombre de recrues, jeunes gars alertes et d'un bon physique, qui avaient saisi le service des pièces très promptement. L'habillement était en bonne condition, mais les mêmes effets que vous avez mentionnés dans votre rapport l'année dernière manquent encore. Une nouvelle demande de ces effets a été faite, sans succès, en juin dernier. J'espère que l'équipement sera complété avant le prochain exercice annuel. Après le défilé, la batterie a exécuté plusieurs évolutions sous les ordres du major Call, qui malheureusement était privé dans cette occasion des services de deux officiers subalternes absents pour cause de maladie. L'un d'eux, le lieutenant Bourne, je regrette de le dire, est mort quelques jours après de la diphthérie. J'ai assisté au tir de concours qui a été très bon. Le champ de tir était excellent. Les chevaux de la batterie sont bons.

BRIGADE D'ARTILERIE DE PLACE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Commandée par le colonel Foster. Cinq batteries. Je devais inspecter ces batteries le 25 septembre, pendant leur pratique annuelle au fort Dufferin, mais j'ai été empêché de m'y rendre. La pratique eut lieu et le rapport en est ci-joint. Le 26 novembre j'ai eu l'occasion de les inspecter dans la salle d'exercice, en même temps que la batterie de Lancaster, qui venait d'être commandée pour l'exercice. Présents sous les armes—2 officiers supérieurs, 5 capitaines, 2 lieutenants, 1 officier-d'état-major, 14 maréchaux-des-logis, 99 soldats; total, 123.

Beau corps d'artillerie de place. Physique bon. Habillement et fourniments en bon état. Comme il est très désirable que ces troupes soient encouragées à poursuivre leurs exercices d'artillerie, dans la salle d'exercice, pendant les mois d'hiver, j'ai requis l'aide-adjudant-général de prendre ses mesures pour leur faire livrer par l'intendance une chèvre, des chantiers, palans, etc., ce qui les mettra à même de s'exercer aux manœuvres de force. Dans cette occasion, j'ai employé les hommes à transporter un canon de 32 et son affût, de la batterie où se tirent les salves, à la salle d'exercice. Sous les ordres du major Peters, les hommes travaillèrent avec ensemble et placèrent très promptement le canon dans la position voulue, après quoi des détachements firent le service de la pièce et ils me parurent bien au fait.

COMPAGNIE DU GÉNIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Commandé, par le capitaine Perley. J'ai fait l'inspection de cette compagnie le 21 mars. Présents sous les armes, 2 lieutenants et 41 sous-officiers et soldats ; total, 43. Très bonne compagnie d'infanterie. Elle n'a pas d'outils de tranchée ni de moyens d'acquérir une connaissance pratique du service du génie. Leur commandant leur a, cependant, je crois, donné des conférences de temps à autre sur des matières ayant rapport au génie.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ARTILLERIE DE PLACE DE CHARLOTTETOWN—2 BATTERIES.

J'ai fait l'inspection de ces deux batteries le 20 août.

Batterie nº 1.

Le capitaine Pollard, commandant. Présents sous les armes—1 capitaine, 1 lieutenant, 22 soldats ; total, 24. La batterie s'est montrée assez médiocre à l'inspection.

Le service des pièces a été assez bien. Cette batterie a encore à faire des progrès. Elle ne fait pas partie de l'association d'artillerie du Canada.

Batterie no 2.

Commandant, le capitaine Morris. Présents sous les armes—1 capitaine, 1 lieutenant, 2 maréchaux-des-logis, 28 soldats ; total, 32. Apparence générale à l'inspection, très bonne. Le maniement des armes et les manœuvres de compagnie très bien exécutés. Les détachements pour le service des pières prouvèrent qu'ils avaient été bien instruits. La pratique du tir devait se faire quand j'étais à Charlottetown, le 29 octobre; mais une semaine de gros temps l'a empêchée d'avoir lieu. Elle se fera en décembre. Il est heureux pour cette batterie d'avoir pour instructeur le lieutenant Irving, officier d'artillerie zélé et intelligent, diplômé de l'école d'artillerie. Le 27 octobre, un détachement de cette batterie concourut pour le prix des manœuvres de force offert par l'association d'artillerie du Canada. J'agissais comme juge. Ci-inclus une liste nominative du détachement. La manœuvre fut vivement et sûrement faite en deux minutes et vingt-cinq secondes. Vous avez recommandé dans un rapport précédent que cette batterie soit transformée en batterie de campagne; j'espère que cela sera fait. En même temps je suggèrerais que, si les autorités ne croient pas à propos de former de suite une batterie de campagne complète, il soit organisé une demi-batterie (utilisant pour cela les deux canons de campagne et les harnais maintenant en magasin) se réservant de l'augmenter plus tard et de l'armer en définitive d'une pièce de campagne puissante.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'état abandonné de la batterie du fort Edouard, à Charlottetown. Elle n'est protégée par aucune clôture. Un parc ou terrain d'amusements touche à la batterie et il n'y a rien qui empêche les gens de marcher sur les parapets, qui commencent à être nivelés. Une semelle d'affût en fer a été récemment brisée et divers autres dégradations ont été faites de temps à autre. Je recommande que cette batterie soit enfermée d'une clôture de pieux et que les parapets soient réparés.

Batterie de Summerside.

Le capitaine Price, commandant. J'ai retardé l'inspection de cette batterie jusqu'au 2 octobre, afin de donner le temps d'arriver aux plateformes demandées et d'être ainsi en état de présider au tir. Lors de mon passage à Summerside au mois d'août je suis convenu avec le capitaine Price d'un endroit convenable sur un quai où les canons pouvaient être placés et le tir avoir lieu de niveau dans le cas où les réquisitions pour plateformes n'auraient pas été accordées. Le 30 octobre je m'étais rendu à Summerside dans le but d'inspecter la batterie, et j'ai été informé qu'aucun arrangement n'avait été fait pour la pratique, parce que le propriétaire du quai refusait d'en permettre l'usage et qu'il n'y avait pas de plateformes. Peu d'instants avant l'heure fixée pour la prise d'armes, le capitaine Price me rencontra et m'exprima son regret profond de n'avoir pu assembler les hommes, bien qu'il les eût notifiés. Ils ne voulaient pas s'assembler durant les heures de travail, sans recevoir de solde; ils avaient terminé leurs 12 jours d'exercice, avaient été inspectés par l'aide-adjudant général et reçu leur solde de l'année. Je fus aussi informé qu'ils étaient très désappointés de n'avoir pas reçu les plateformes et le matériel d'artillerie demandés en décembre dernier et de nouveau en juin, et qu'en conséquence ils étaient dégoutés de l'artillerie. Le capitaine Price me dit qu'il avait une difficulté extrême à maintenir l'organisation de la batterie. Je recommanderais que cette batterie soit licenciée si je ne croyais que le capitaine Price, qui a un certificat de l'école d'artillerie et qui est un officier zélé et aimant cette arme peut commander un bon corps d'artillerie à Summerside, pourvu que le matériel nécessaire aux manœuvres d'artillerie lui soit fourni.

Je prends la liberté de suggérer qu'il soit pourvu par les règlements que la solde des corps d'artillerie soit retenue jusqu'à ce qu'ils aient été inspectés par l'inspecteur d'artillerie.

OBSERVATIONS.

Par rapport à l'artillerie de campagne des provinces maritimes, j'espère que les batteries du Nouveau-Brunswick seront bientôt armées de canons rayés pour remplacer les pièces hors d'usage qu'elles ont maintenant. Le pays a deux commandants zélés et capables dans la personne du major Call et du capitaine Dibblee ; leurs batteries sont pourvues d'excellents chevaux (ceux de la batterie de Woodstock sont admirables), les hommes sont d'une étoffe à faire d'excellents soldats, et il ne manque que de changer l'armement de ces batteries, pour les rendre éminemment propres au service. On pourrait organiser, je crois, une bonne batterie de campagne à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. A ce propos, je prendrai la liberté de poser les questions suivantes : ne serait-il pas avantageux d'armer les batteries de Summerside et de Georgetown de canons de position rayés sur affûts de campagne. Les chevaux seraient fournis par les cultivateurs des environs avec des harnais de ferme, les timons étant disposés en conséquence. Ce système, étendu à toutes les provinces maritimes n'aurait-il pas le bon effet de fournir une artillerie puissante à peu de frais. Je présume qu'il s'écoulera quelques années avant que des ouvrages permanents, armés de grosse artillerie, ne soient établis pour la défense des havres secondaires de ces provinces ; dans l'intervalle, comme je viens de le suggérer, si une couple de canons étaient donnés aux batteries à des endroits tels que Yarmouth, Liverpool, Lunenbourg, Digby, Annapolis, etc., ils serviraient de protection contre les descentes de troupes et pourraient être massés sur aucun point quand la défense par terre pourrait l'exiger.

Afin de rendre plus effective l'artillerie de place, permettez-moi de recommander des plus fortement que partout où il y a une salle d'exercice convenable, le matériel simple et peu dispendieux nécessaire pour monter et décharger les canons soit fourni aux corps d'artillerie, et que dans chaque district il y ait, pour les fins d'instructions, au moins un jeu de segments d'une bombe commune et d'une Shrapnell (pour les canons rayés), avec une boîte contenant des sections de fusées de service. Cela serait aussi d'un grand avantage, si les arrangements pour les exercices annuels pouvaient être publiés au commencement de l'hiver, pour que les batteries sachent si elles seront appelées à faire l'exercice. Les hommes pourraient être dressés au service des pièces dans les salles pendant l'hiver et être ainsi prêts à commencer la pratique du tir de bonne heure dans l'été. Un concours annuel, où des prix seraient donnés soit à Saint-Jean ou à Halifax, pour le tir des canons rayés par des détachements envoyés par les différents corps des provinces maritimes, ferait un grand bien à l'artillerie de place ; mais ce concours ne pourrait pas avoir lieu à moins d'accorder aux concurrents un passage gratis sur les chemins de fer et une quantité considérable de munitions pour les canons rayés. Quant au génie, j'espère que bientôt le matériel nécessaire sera fourni pour permettre une instruction pratique. Je suggèrerais d'ordonner l'été prochain au génie de Saint-Jean de former un camp d'instruction à la batterie de la Tête Rouge, et qu'une batterie d'artillerie de place soit invitée à s'y assembler volontairement dans le même temps pour aider à compléter cet ouvrage. L'assistance d'un sous-officier du génie royal pourrait sans doute être obtenue d'Halifax sur demande. De même, je suggère que la compagnie du génie de Charlottetown soit appelée l'été prochain à réparer les parapets au Fort Edward et à enclore la batterie d'une clôture solide. Elle serait aidée dans ces travaux par l'artillerie. Je suis informé que cette compagnie paierait volontiers les services d'un sous-officier du génie royal pour son instruction l'été prochain.

Lieutenant colonel, PRICE LEWES,
Sous-inspecteur d'artillerie.

Halifax, 29 novembre 1879.

BATTERIE N° 2 D'ARTILLERIE DE PLACE DE CHARLOTTETOWN.

Etat nominatif du détachement de la batterie ci-dessus qui a concouru pour les manœuvres de force à Charlottetown, Ile du P.-E., le 28 octobre 1879, en vertu et en conséquence des circulaires n°s 33 et 34 de l'association d'artillerie du Canada.

Grade.	Nom.	Grade.	Nom.
Lieutenant..........	James D. Irving.	Canonnier..........	John Ryan.
Maréchal-des-logis	John T. Heartz.	do	Roderick Matheson.
do	William Worth.	do	Joseph Seaman.
Brigadier............	Herbert Heuson.	do	William Scott.
Canonnier..........	Robert Steele.	do	Herbert Love.
do	Archd. MacKinnon.	do	James Offer.
do	Alex. MacConnel.	do	James Stewart.
do	Robert MacLaurine.	do	Robt. B. Heustis.
do	Robert Currie.	do	Chester MacNeil.
do	Augustus Down.	do	A. F. Macdonald.
do	Benjamin Wright.		

Je certifie que le temps observé pendant ce concours a été de deux minutes et vingt-cinq secondes.

JOHN HAMILTON GRAY,
Aide-adjutant-général,
District militaire n° 12.

CHARLOTTETOWN, 13 nov. 1879.

Lt.-colonel PRICE LEWES,
Sous-inspecteur d'artillerie,
Arbitre à ce concours.

HALIFAX, 29 nov. 1879.

ANNEXE No. 4.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ECOLE D'ARTILLERIE DE LA BATTERIE "A."

KINGSTON, ONTARIO, 15 décembre 1879.

Durant l'année dernière, sept officiers et cent trente-quatre sous-officiers et soldats sont entrés à l'école. De ce nombre six officiers et soixante-cinq sous-officiers et soldats sont entrés pour le cours d'instruction de trois mois.

Deux ont été retenus pour un service subséquent de douze mois, et soixante-sept sous-officiers et soldats se sont engagés pour trois ans dans la batterie "A."

Sur les soixante-sept sous-officiers et soldats engagés dans la batterie "A," il y a trente-six rengagements.

La liste ci-jointe indique le nombre d'élèves fournis par chaque batterie de la province.

Les certificats suivants ont été donnés pendant l'année 1879.

Batteries.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
Batterie de campagne de London	....	3	3
" " du Canal Welland	....	3	3
" " de Hamilton	1	8	9
" " de Wellington	....	4	4
" " de l'Ontario	....	6	6
" " de Toronto	1	6	7
" " de Durham	....	....	....
" " de Kingston	....	7	7
" " de Gananoque	....	....	....
" " d'Ottawa	2	11	13
" " A	....	67	67
Batterie de place de Collingwood	....	....	....
" " de Sarnia	....	....	....
" " de Goderich	....	....	....
" " de Sainte-Catharine	....	4	4
" " de Toronto	....	2	2
" " de Port-Hope	....	1	1
" " de Trenton	....	4	4
" " de Cobourg	....	1	1
" " de Napanee	....	....	....
" " de Prescott	1	6	7
14me bataillon	....	1	1
13me "	1	....	1
35me "	1	....	1
Total	7	134	141

Lieut.-colonel D. T. IRWIN,

Commandant, école d'artillerie.

Les certificats suivants ont été donnés pendant l'année 1879.

—	Cours complet.		Cours abrégé.					Total.
	1re classe.	2e classe.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	Présence.	
Officiers	....	....	4	1	....	....	1	6
*Spécial, par l'inspecteur d'artillerie.	....	....	....	3	....	....	....	3
Sous-officiers et soldats......	....	....	....	....	16	26	38	80
Total......	....	....	4	4	16	26	39	89

* A Victoria, C.B.

Lieut.-colonel D. T. IRWIN,
Commandant, école d'artillerie.

1. Le système de n'avoir que trois cours abrégés pendant l'année a fonctionné assez bien ; mais je considère que pour l'améliorer il faudrait permettre une augmentation du nombre des élèves admis pendant les mois d'hiver, qu'on pourrait compenser par une diminution correspondante en été, car pendant cette dernière période les travaux des champs empêchent un grand nombre d'entrer à l'école.

2. Le concours annuel à la carabine, 40 cartouches par homme, a eu lieu avec de très bons résultats. Quarante dollars pris sur le fonds de la cantine ont été distribués en prix.

3. Le camp ordinaire d'été a été établi pendant une semaine dans le mois d'août, sur le bord du lac, à cinq milles environ de la ville. Les jeux athlétiques annuels ont eu lieu au camp ; des prix se montant à $41.25 et une indemnité supplémentaire de campement de $97, ont été payés sur les fonds de la cantine.

4. La batterie se rendit à Toronto le 7 septembre et prit part le 9 à la revue en l'honneur de Son Excellence le gouverneur-général et de Son Altesse Royale la princesse Louise. Elle revint à Kingston le jour suivant.

5. Un détachement de deux officiers et vingt-trois sous-officiers et soldats se rendit à Québec le 11 octobre, afin de concourir avec la batterie B pour les prix offerts par l'Association d'artillerie du Canada pour les manœuvres de force et le tir avec le canon rayé de 9 se chargeant par la bouche. La batterie B l'emporta dans le premier de ces concours et la batterie A dans le second. C'est la première fois que les deux batteries se rencontrent sur le même terrain, et le résultat doit être considéré comme des plus satisfaisants, non-seulement sous le rapport de l'habileté dont elles ont fait preuve, mais aussi à cause des avantages de ce mode de comparaison, sans contredit le meilleur.

6. Le sergent d'état-major Bramah, sous-inspecteur de canonnage, obtint son congé de libération de la batterie et de l'artillerie royale dans le mois de mai et fut nommé gardien du matériel d'artillerie à Victoria, Colombie-Britannique. Sa mort, arrivée après deux ou trois mois de résidence dans cette ville, est très à regretter.

7. La conduite générale des hommes de la batterie " A " a été extrêmement bonne pendant l'année dernière, mais je dois malheureusement constater une augmentation du nombre des déserteurs parmi les engagés de trois ans. Dans beaucoup de cas ces déserteurs sont directement attribuables aux embarras dans lesquels les hommes se trouvent mêlés dans la ville et auxquels ils désirent échapper, et dans d'autres à la promesse d'un emploi plus lucratif aux Etats-Unis, (il y a des communications journalières avec ce pays) ; mais je dois aussi faire observer que la batterie A ayant été sta-

tionnée à Kingston depuis un nombre d'années, beaucoup de nos meilleurs sous-officiers et soldats ont contracté des liens de famille dans la ville et leur influence directe sur le caractère et la conduite des hommes est en conséquence affaibli et l'esprit de corps de la batterie en souffre. La tendance générale est de regarder la batterie comme une troupe locale et non pas comme appartenant au Canada. A cause de cela je recommande fortement un changement de station qui serait aussi avantageux que désirable pour beaucoup d'autres raisons.

8. Je désire rappeler encore une fois mes recommandations précédentes au sujet d'une augmentation de l'effectif de la batterie de campagne et aussi au sujet des réparations, changements, etc., faits par le département des travaux publics, et sur lesquels je n'ai aucune information officielle ni occasion d'exprimer une opinion quant à leur nécessité ou perfection.

Lieut.-colonel D. J. IRWIN.
Commandant, école d'artillerie
Kingston.

Au commandant, école d'artillerie,
Québec.

RAPPORT SUR LA BATTERIE "B," ÉCOLE D'ARTILLERIE DE QUÉBEC, ET ÉCOLE SUCCURSALE DE MONTRÉAL.

CITADELLE DE QUÉBEC, 30 novembre, 1879.

MONSIEUR,—Pendant l'année finissant le 30 novembre 1879, 17 officiers et 92 sous-officiers et soldats sont entrés à l'école. Les officiers se répartissent comme suit :

Artillerie.—Cours abrégé, 6 ; cours complet, 2.
Génie.—Cours abrégé, 1 ; cours complet, 1.
Infanterie.—Cours abrégé, 6 ; cours complet, 1.

Quarante-trois sous-officiers, canonniers et canonniers-conducteurs viennent des différents corps d'artillerie et de cavalerie de Québec et des provinces maritimes, et 49 sous-officiers et soldats se sont rengagés dans la batterie B. A l'école succursale de Montréal, sous la direction du major Fraser, deux officiers et sept sous-officiers et canonniers ont obtenu des certificats. Ils sont compris dans le nombre ci-dessus.

Ci-joints sont les rapports des certificats accordés, montrant les matières d'instruction et le résultat des examens.

(A.) Officiers d'artillerie de place, du génie et d'infanterie, école d'artillerie de Québec et succursale de Montréal.

(B.) Officiers d'artillerie de campagne, école d'artillerie, Québec.

(C.) Sous-officiers et canonniers d'artillerie de place, école d'artillerie, Québec et succursale de Montréal.

(D.) Sous-officiers, canonniers et canonniers-conducteurs d'artillerie de campagne et de cavalerie, école d'artillerie, Québec.

L'addition de cinq sergents instructeurs d'infanterie pour l'instruction dans les collèges, conformément aux ordres généraux, est, je pense, un pas très important dans l'instruction militaire du Canada. Ces sous-officiers pourraient être employés à l'instruction de la milice locale dans le voisinage des maisons d'éducation pendant le temps qu'ils y sont en fonctions, et si les écoles d'artillerie étaient augmentées d'un corps peu nombreux de soldats, ils pourraient y donner également l'instruction d'infanterie. Mais comme ce point a été fréquemment suggéré dans mes rapports précédents, je ne réitérerai pas les recommandations que j'ai déjà faites, me contentant de dire que les besoins et les circonstances de l'école restent les mêmes. Depuis sa fondation, il y a huit ans, il n'y a pas eu d'augmentation de l'effectif, excepté celle ci-haut mentionnée et six artificiers.

J'ai fait préparer par le lieutenant-colonel Montizambert un rapport sur l'école embrassant toute la période de mon absence en Europe et dans la Colombie-Britannique. Ci-joint, son rapport, et, en vous l'expédiant, je désire enregistrer mon approbation entière du zèle et de l'énergie déployés par cet officier et la fidélité avec laquelle il s'est acquitté des fonctions multiples et onéreuses qui retombaient sur lui pendant mon absence. Il paraît avoir été habilement secondé par l'adjudant de l'école, le capitaine Oscar Prevost ; le capitaine Short, qui était spécialement chargé du détachement à cheval, et le major Fraser, chargé de l'école succursale à Montréal. Tandis que le major Hébert faisait faire par son soin et son attention de grands progrès à la partie canadienne française, le lieutenant Donaldson s'acquittait de ses nombreuses fonctions avec l'habileté et la fermeté qu'il a montrées depuis tant d'années, et le lieutenant Imlah dirigeait le département du quartier-maître et des ateliers avec une vigilance égale, bien qu'il ne reçoive aucune solde par ses services spéciaux.

L'excellence des sous-officiers est due à l'influence que le maréchal-des-logis-chef Lavoie a tranquillement exercée depuis quatre ans et demi.

Lieutenant-colonel T. BLAND STRANGE,
Commandant de l'école d'artillerie, Québec.

[A.]

ETAT des certificats accordés à l'école d'artillerie de la batterie "B" Québec, et

ECOLE D'AR-

Rapport d'examen des cours abrégé et complet pour les

Corps et grade.	Noms.	Matières—par écrit. Artillerie. Obligatoire.	Artillerie. Facultatif.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force.	Fortification.	Arpentage. Facultatif.	Arpentage. Calcul de la portée.	Tactique et stratégie. Obligatoire.	Tactique et stratégie. Facultatif.	Loi militaire, etc.
		500	300	500	400	400	400	100	400	200	300
Batterie d'artillerie de place, Lévis, capitaine et major à brevet	L. C. Hamel	400	......	430	320	320	......	*	*	......	280
Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, lieutenant	G. F. Cole	495	......	460	332	395	.....	100	368	......	264
Génie de Montréal, lieutenant.	J. B. Birks	450	......	400	320	320	......	*	*	......	240
do do	H. Goodwin	470	......	380	288	244	205	50	*	......	275
Carabiniers du Prince de Galles, Montréal, capitaine	R. G. Tallow..............	530	......	350	368	246	372	93	370	170	215
9e bataillon, Québec, lt.-col.	L. P. Vohl......................	400	......	350	250	365	.....	*	*	......	275
66e bataillon, Nouvelle-Ecosse, lieutenant	R. W. Rutherford.........	485	.....	450	380	340	......	80	360	......	270
Batterie d'artillerie de place de Montréal, lieutenant.	Fred. Whitely..............	393	.....	354	384	......	......	......	......	......	226
do do	R. M. Birks	371	......	330	321	.....	......	......	......	......	190

* L'absence en devoir du commandant a été cause qu'il a été difficile d'enseigner toutes les matières

REMARQUE.—L'école succursale était sous la direction du major Fraser, commandant de la batterie

l'école succursale d'artillerie, pendant l'année finissant le 30 novembre 1879.

TILLERIE, QUÉBEC.

officiers d'artillerie de place, du génie et d'infanterie.

Total, théorie.	Matières—Pratique. Exercice de compagnie.	Exercice du canon.	Exercice du mortier.	Exercice du canon de 7 pouces, se chargeant par la culasse.	Equiper la chèvre.	Camions.	Manœuvres de force.	Service intérieur.	Total, pratique.	Moyenne. T.	Moyenne. P.	Classe des certificats.	Observations.
2,600	100	150	50	200	60	50	200	300	1,110	T.	P.		Décimale voulue, 5.
1,760	60	135	35	140	42	30	160	270	812	·67	·73	1er..	Cours abrégé.
2,414	80	75	30	160	36	40	140	210	771	·92	·69	1er..	do
1,730	......	105	......	160	42	30	180	210	727	·66	·65	2me	do
1,912	50	75	20	80	30	25	......	180	460	·73	·41	2me	do
2,714	100	105	40	180	48	40	120	300	933	1·00	·84	1er..	Cours complet.
1,640	80	90	35	120	36	......	......	240	601	·64	·54	2me	Cours abrégé.
2,365	80	105	25	140	42	40	120	270	822	·90	·74	1er..	do
1,354	60	135	40	......	48	30	160	......	473	.52	·42	2me	} do succursale de l'école d'artillerie, Montréal.
1,212	80	135	40	......	48	40	160	......	503	·46	·45	2me	

du cours.
B, Montréal.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant de l'école d'artillerie, Québec.

[B.]

Rapport des certificats accordés à l'école d'arrillerie de la batterie

ECOLE D'AR

Rapport d'examen des " cours abrégés " des officiers

Corps et grade.	Noms.	Matières—Ecrites.									
		Artillerie.					Triangulation.		Tactique et stratégie		
		Obligatoire.	Facultatif.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force.	Fortification.	Calcul de la portée et usage du sextant.	Facultatif.	Obligatoire.	Facultatif.	Loi militaire, etc.—Service intérieur.
		500	300	300	200	400	100	400	400	200	300
B. de camp. de Winnipeg, lieut.	E. W. Jarvis..............	450	......	264	180	360	95	......	400	......	270

"B," Québec, pendant l'année expirée 30 novembre 1879.

TILLERIE, QUÉBEC.

d'artillerie de campagne et de cavalerie.

Total, théorie.	Matières—Pratique. Exercice à pied.	Service des pièces de campagne.	Service des écuries et harnachem.	Equitation.	Evolut. de batterie de campagne.	Exercice du sabre.	Nœuds et amarres.	Service intérieur.	Total, pratique.	Moyenne.		Classe des certificats.	Décimale.
2,200	50	150	50	100	50	50	50	300	800	T.	P.	....	Décimale voulue—5.
2,019	......	120	40	70	30	30	30	180	590	·91	·73	1er.....	

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant, école d'artillerie, Québec.

[C.]

RAPPORT des certificats accordés à l'école d'artillerie de la batterie " B," Québec, et sa succursale, à Montréal, durant l'année expirée le 30 novembre 1879.

ECOLE D'ARTILLERIE.

Rapport sur l'examen des sous-officiers et canonniers de l'artillerie de place, cours abrégé.

Corps.	Grade.	Noms.	Matières.—Ecrites. Artillerie.	Matériel d'artillerie	Manœuvres de force.	Sujets—Pratique. Exercice de pel'ton et des armes.	Service d'artillerie de place.	Service des mortiers.	Service des canons à calasse, 7 pcs.	Service des chèvres.	Camions.	Manœuvres de force, les nœuds et amarres.	Service intérieur.	Total.	Moyenne.	Classe des certificates.	Observations.
			350	300	200	50	150	50	200	60	50	50	200	1,660	....	....	Décimale voulue—5.
Batterie " B "....	Canonnier........	J. B. Blackhall.........	243	194	117	40	90	25	120	36	35	30	120	1,050	·63	4e.	
do	do	W. G. Pennington...	247	183	142	35	105	30	140	36	30	35	120	1,103	·66	4e.	
do	do	M. H. Shaw	255	177	146	38	105	35	120	42	30	38	120	1,106	·67	4e.	
do	do	P. Wall	267	175	151	35	105	30	120	42	25	40	120	1,110	·67	4e.	
do	do	M. Gibson	163	156	147	32	105	35	100	36	35	30	120	959	·57	4e.	
do	do	C. H. Desnoyers......	181	138	142	30	105	30	140	42	35	35	120	998	·60	4e.	
do	do	C. Champlain..........	207	151	113	30	105	35	140	42	35	28	120	1,006	·60	4e.	
do	do	R. Blake.........	200	155	132	35	105	25	140	36	35	35	140	1,038	·62	4e.	
do	do	Wm. Harris......... ...	248	190	160	35	90	25	140	36	35	30	120	1,109	·66	4e.	
do	do	G. H. Holland.........	210	166	129	35	105	25	100	30	25	25	140	990	·59	4e.	
Betterie d'artillerie de place de Québec......	Bombardier........	L. Savard	194	172	110	25	75	.....	140	30	25	35	100	906	·54	4e.	
Batterie d'artillerie de place de Lévis.........	Sergent	M. Lemieux.............	200	198	111	25	90	35	120	42	30	40	120	1,011	·61	4e.	

do	do	N. Bolduc	243	205	143	20	90	30	140	42	30	40	120	1,113	·67	4e.
do	Canonnier	A. Huard..	231	173	121	25	75	20	100	36	25	25	100	931	·56	4e.
Brigade d'artillerie de place du N.-Brunswick.	Caporal.............	J. Reynolds.	165	171	121	25	75	25	100	30	25	30	100	867	·52	4e.
do	Canonnier	H. J. Cautley...........	238	196	146	30	120	35	120	48	30	40	100	1,103	·66	4e.
do	Bombardier........	Jas. Taylor...............	238	192	109	38	90	30	120	30	30	30	120	1,027	·62	4e.
do	do	J. A. Donald............	289	178	114	38	90	30	120	30	30	....	120	1,039	·62	4e.
do	Caporal....	John A. Ewing.........	256	189	108	40	105	30	140	42	......	....	120	1,030	·62	4e.
do	do	Alex. Campbell.........	151	143	122	40	105	35	140	42	....	....	100	878	·52	4e.
Artillerie de pl. de Montréal ...	do	J. P. Cluff...............	257	204	160	30	105	30	......	36	25	30	......	877	·52	4e.
do	Canonnier	L. H. Compain	285	250	167	35	120	35	......	42	35	35	......	1,004	·60	4e.
do	do	Geo Bradshaw	269	213	162	25	105	25	......	36	30	30	.....	895	·53	4e.
do	do	Wm. J. Anderson....	308	234	159	35	120	40	......	48	40	40	......	1,024	.61	4e.
do	do	Jas. Fenner	238	212	176	25	120	30	.....	42	30	30	.....	903	·54	4e.
do	do	M. McLeod	223	167	137	25	105	25	.....	30	... ..	25	....	737	·44	4e.
do	do	Plow	296	249	156	25	120	25	.. .	30	25	30	....	956	·57	4e.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant, école d'artillerie, Québec

[D.]

RAPPORT des certificats de l'école d'artillerie de la batterie "B," Québec, durant l'année expirée le 30 novembre 1879.

ECOLE D'ARTILLERIE.

Rapport sur l'examen des sous-officiers et canonniers de l'artillerie de place, cours abrégé.

Corps.	Grade.	Noms.	Matières.—Ecrites. Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Manœuvres de force, attelages, etc.	Matières—Pratique. Exercice à pied.	Service d'artillerie de campagne.	Service des harnais et des écuries.	Equitation et conduite des chevaux.	Evolutions de batterie de campag.	Exercice au sabre.	Manœuvres de force.	Service intérieur.	Total.	Moyenne.	Classe de certificats.	Observations.
			350	300	200	50	150	50	200	60	50	50	200	1,660	....	....	Décimale voulue—5.
Batter. de camp. de Richmond..	Maréchal-des-logis-chef.........	Thomas Driver.........	215	179	137	35	90	35	120	12	25	20	160	1,028	·61	4e.	
do	Sergent............	William Davis	206	154	112	35	90	30	100	.....	25	....	100	852	·51	4e.	
do	do	G. H. Cutler............	254	192	130	35	120	40	100	18	30	35	160	1,114	·67	4e.	
do	Médecin	Samuel Weir............	268	227	99	25	120	40	140	30	30	....	160	1,139	·68	4e.	
do	do	Charles Giddens......	158	146	77	25	105	40	120	24	30	....	160	885	·53	4e.	
Batter. de camp. de Shefford....	do	R. M. Hall	121	198	141	30	105	30	120	12	30	15	160	1,062	·63	4e.	
Batter. de camp de Québec.....	do	L. Drolet	186	138	98	20	90	30	100	.....	25	10	140	837	·50	4e.	
Batter. de camp. de Woodstock	Caporal	F. Harper	252	258	123	25	120	30	120	18	25	....	160	1,131	·68	4e.	
do	Médecin	George Mills............	242	183	121	20	105	35	140	18	30	....	160	1,054	·63	4e.	
														1,060			

Hussards canadiens de la Reine.	Sergent...........	Victor Pelletier.......	......	*215	....	35	90	35	160	†36	35	....	160	766	·72	3rd.	
do	do	P, W. Carrier.	.....	*205	....	30	90	40	140	†30	35	....	160	730	·68	4th.	
Troupe de cavalerie de Kings, Nouv.-Ecosse,	do	F W. Pineo............	......	*170	....	35	.....	40	140	†30	35	....	160	610	·57	4th.	
do	do	N. W. Redden	......	*250	....	35	......	40	140	†30	35	....	160	690	·65	4th.	
Dragons de la garde de la Princ. Louise..	Caporal	James Michaelson.....	......	*260	....	30	......	40	100	†36	35	....	160	701	·66	4th.	

* Examiné sur les devoirs d'avant-poste et de campagne. † Evolutions de troupe et d'escadron au lieu des matières mentionnées dans l'en-tête.

T. B STRANGE, lieut.-col,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE SUR L'ÉCOLE D'ARTILLERIE DE QUÉBEC, PAR LE LIEUTENANT-COLONEL MONTIZAMBERT.

CITADELLE DE QUÉBEC, 22 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à vos instructions, j'ai pris le commandement de l'école d'artillerie du 24 janvier au 26 mai de cette année, pendant votre absence en permission en Angleterre, et aussi du 24 juillet au 17 octobre pendant le temps que vous étiez en devoir dans la Colombie-Britannique.

Les exercices et instructions habituels de l'école ont été continués, à part d'un surcroît considérable de services extraordinaires causé par des émeutes dans la ville de Québec, des gardes supplémentaires à Montréal, Lévis et à la citadelle.

Le 31 janvier, par ordre du gouvernement, je fis occuper le fort n° 2 de Lévis par un officier et onze sous-officiers et soldats. Ce détachement, chargé d'empêcher la destruction du bois sur la propriété du gouvernement, s'acquitta habilement de ce devoir, sous les ordres du major Hébert.

Il fut retiré le 26 avril.

Le 3 février, le capitaine Short et le lieutenant Shephard se rendirent à Montréal pour y remplir respectivement les fonctions d'arbitre et de directeur du tir dans la pratique annuelle de l'artillerie de place de Montréal.

Dans le même mois, l'instructeur Howard, sous-officier d'état-major, a été envoyé pour aider à l'instruction de l'artillerie de place de Montréal, et il reste encore comme instructeur à l'école succursale de cette place. Il s'est acquitté de ses fonctions à mon entière satisfaction.

Le trompette-major et chef de musique Walsh est mort le 2 mars. Il est universellement regretté.

Pendant la saison du printemps, j'ai été obligé de placer des sentinelles avec l'arme blanche sur le front de la ville pour empêcher de jeter de la neige et des débris dans les fossés.

Dans le mois d'avril nous avons construit à la citadelle des ouvrages de neige, taillés dans un banc immense. Le 20, la nomination du major Hébert à une lieutenance dans la batterie "B" à la place du capitaine Duchesnay, démissionnaire, a été publiée dans la Gazette Officielle.

Dès que la température s'est adoucie et que les chemins de neige ont été défoncés, j'ai rappelé le détachement stationné au fort de Lévis.

La batterie se rendit le 23 mai par bateau à vapeur à Montréal pour prendre part à la revue du jour anniversaire de la Reine, à laquelle assistaient Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise.

Dans le mois d'août nous avons monté un canon rayé de 7 pouces, se chargeant par la culasse, sur le saillant du bastion d'artillerie.

Les salves d'ordonnance ont été tirées à l'arrivée des vaisseaux de guerre français et anglais.

Les batteries suivantes ont pris part au concours de tir, sur l'île d'Orléans, cette année.

Batterie "A."	Batterie de campagne de Québec.
" "B."	Artillerie de place de Québec.
" de campagne de Montréal.	" " de Lévis.

Le 15 août, la batterie reçut ordre de se tenir prête à aider le pouvoir civil, et l'émeute dans la ville parut, à un moment, si sérieuse que toute la milice volontaire de Québec fut appelée sous les armes. Les hussards Queen's Own Canadian, la batterie de campagne et la batterie de place de Québec furent stationnés dans la citadelle. Les mesures de sûreté ordinaires furent prises dans la forteresse.

Le 28, je me rendais à Montréal pour assister à l'inspection et à l'épreuve, faite par le lieutenant-colonel Irwin, du canon Palliser $\frac{64}{32}$ transformé par MM. Gilbert. C'est le premier ouvrage de ce genre qui ait jamais été fait au Canada et il a donné pleine satisfaction.

Le 9 septembre, j'ai envoyé les lieutenants Donaldson et Platt à Gaspé pour présider et diriger le tir de la batterie du major Slous, parce que je devais vers cette époque inspecter la batterie de Shefford. Leur rapport sur la batterie a été très

favorable. Dans le cours de ce mois le détachement de l'ile Sainte-Hélène, sous les ordres du major Fraser, a été retiré.

Le 13 octobre une escouade de la batterie A concourut ici avec une escouade de la batterie B, exécutant les manœuvres de force pratiquées cette année à Shoeburyners. La batterie B fut victorieuse temps, 3 minutes $41\frac{1}{2}$ secondes, contre 4 minutes 34 secondes. Le jour suivant, le concours de tir, avec le canon rayé de campagne de 9 se chargeant par la bouche, eut lieu entre les deux batteries, et la batterie A a gagné : total, 480 points, contre 424.

Les officiers et les sous-officiers de la batterie m'ont en tous temps aidé habilement et de bon cœur ; et la conduite des hommes a été exceptionnellement bonne pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. E. MONTIZAMBERT,

Capitaine et lieutenant colonel à brevet.

A l'inspecteur de l'artillerie,
Québec.

ARMEMENT.

Depuis plusieurs années, j'ai insisté constamment sur la transformation des pièces d'artillerie du Canada, d'après le principe de Sir William Palliser et les résultats de l'épreuve de la pièce de $\frac{64}{32}$ transformée par MM. Gilbert et fils à Montréal ne laisse aucun doute sur la sagesse de cette conduite, au point de vue du service et de l'économie ainsi que sur l'opportunité de fabriquer des canons plus puissants avec des caissons à munitions, etc.

Comme il faut que ma recommandation soit approuvée par le général commandant, cet officier, sans aucun doute, parlera plus au long de la chose dans son rapport annuel.

Quant aux armes portatives, je dois, outre les remarques déjà faites sur le principe du paquetage dans les magasins d'armes, signaler la nécessité de garder un approvisionnement plus considérable de carabines et d'équipements, tant pour l'artillerie que pour l'infanterie dans la Colombie-Britannique, et d'en venir à une entente avec le gouvernement impérial pour la fourniture des munitions de service à l'artillerie volontaire dans cette lointaine province.

La perte, par le feu, des munitions de service et d'une partie de l'équipement d'une batterie de campagne me fait vous rappeler la recommandation que j'ai faite que les batteries de campagne soient affiliées, quand cela est praticable, aux brigades de pompiers. Les chevaux de ces dernières formant un petit noyau pour le service des canons, et les pompiers volontaires s'engageant dans les batteries.

FORTS.

Comme les circonstances signalées dans mon rapport de l'année dernière, sous ce titre, restent les mêmes, il est inutile de me répéter.

Le rapport confidentiel que j'ai eu l'honneur de vous soumettre sur les défenses de la Colombie-Britannique, après ma tournée d'inspection dans cette province, m'épargne la nécessité de faire d'autres observations sur le sujet.

GÉNIE.

Comme le capitaine Walker, G. R., du collége militaire royal, a été chargé de faire un rapport sur l'organisation du génie et qu'il a traité à fond ce sujet, il n'est pas nécessaire que j'en parle ici. Je vous adresse ses recommandations telles que transmises par le lieutenant-colonel Irwin.

En vous remettant le rapport du commandant de l'école d'artillerie de l'Ontario, je ne considère pas que les remarques qu'il fait attribuant la désorganisation à la localisation des troupes, soient applicables à celles que j'ai l'honneur de commander. La localisation est essentielle à tout système militaire vraiment national, et elle est considérée ainsi dans les meilleures organisations européennes. Dans une école d'instruction pour la province française de Québec elle est inévitable.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Lieut.-col. T. BLAND STRANGE,

Commandant, Ecole d'artillerie, Québec.

ANNEXE No. 5.

CERTIFICATS D'ARTILLERIE

Province de l'Ontario.

Liste des officiers, sous-officiers et autres dans l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Kingston, batterie "A," durant l'année 1879.

Nom et grade.	Corps.	Certificats. 1re classe.	Certificats. 2me classe.	Certificats. 3me classe.	Certificats. 4me classe.	Cours complet ou abrégé.
		1879.	1879.	1879.	1879.	
Arnott, John, canonnier	Batterie de place de Trenton				10 décembre	Abrégé.
Barry, E. P., bombardier	Batterie de campagne d'Ottawa				4 avril	do
Briggs, E., brigadier	Batterie de campagne de Toronto			4 avril		do
Carry, G. H., canonnier	Batterie de campagne de l'Ontario				4 avril	do
Caulfield, F. sergent	do de Winnipeg			4 avril		do
Clendenning, A., bombardier	Batterie de place de Sainte-Catherine			4 do		do
Clendenning, H., canonnier	do do				4 avril	do
Cooper, W., canonnier	Batterie de place de Trenton				5 juillet	do
Cooper, F. G., canonnier	Batterie de campagne d'Hamilton				10 décembre	do
Coutlee, L. W. P., lieutenant	do d'Ottawa		25 août			do
Davis, C. J. bombardier	do de l'Ontario				10 décembre	do
Evans, Thos., lieutenant	do d'Ottawa	10 octobre				do
Ferguson, J. M., brigadier	Batterie de campagne de l'Ontario				10 décembre	do
Fox, W. bombardier	do de Toronto			5 juillet		do
Harris, Robert, lieutenant	35me bataillon	5 juillet				do
Hillis, J., bombardier	Batterie de place de Toronto			4 avril		do
Hunter, R. H., canonnier	do do				10 décembre	do
Kerr, M. brigadier	Batterie de campagne de Toronto				4 avril	do

Lane, A. W., brigadier	Batterie de campagne d'Ottawa				4 avril	do
Leith, John, canonnier	do de Toronto				10 décembre	do
McCracken, Jas, maréchal-des-logis	do du canal Welland				5 juillet	do
McGibbon, W., do	do de l'Ontario			10 décembre		do
McIntosh, A., bombardier	do do				4 avril	do
O'Connor, H., canonnier	Batterie de place de Prescott				4 avril	do
Porteous, John, canonnier	Batterie de campagne d'Hamilton				5 juillet	do
Pring, W., brigadier	do de London				30 décembre	do
Riackett, A., fonctionnaire-brigadier	Batterie "A"				5 juillet	do
R chardson, Jno., canonnier	Batterie de campagne de Kingston				4 avril	do
Self, T., bombardier	Batterie de place de Toronto			4 avril		do
Smith, Jas. H., bombadier	Batterie de campagne d'Hamilton			4 do		do
Van Wagner, H. P., lieutenant	do do	10 décembre				do
Williams, T., bombardier	do du canal Welland				4 avril	do
Williams, C., bombardier	do de London				4 do	do
Wills, T., bombardier	Batterie de place de Sainte-Catherine				4 do	do
Wilson, Jas., canonnier	Batterie de campagne d'Hamilton			4 avril		do
Woods, Joseph, brigadier	Batterie de place de Toronto			10 décembre		do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe, "cours complet"	0
do seconde do do	0
do première do "cours complet"	3
do seconde do do	1
do troisième do do	10
do quatrième do do	22
Total	36

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres dans l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Québec, "Batterie B," durant l'année 1879.

Nom et grade.	Corps.	Certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	
		1879.	1879.	1879.	1879.	
Anderson, William J., canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				27 novembre	Abrégé.
Birks, James B., lieutenant	Génie de Montréal		27 novembre			do
Birks, Robert M., lieutenant	Brigade d'artillerie de place de Montréal		27 do			do
Blackhall, Joseph B., canonnier	Batterie "B"				27 novembre	do
Blake, Robert, canonnier	do				27 do	do
Bolduc, N., maréchal-des-logis	Batterie de place de Lévis				4 juillet	do
Bradshaw, George, canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				27 novembre	do
Campbell, Alexander, brigadier	Artillerie de place du Nouveau-Brunswick				30 septembre	do
Cantley H. J., canonnier	do do				4 juillet	do
Champlain, Charles, canonnier	Batterie "B"				4 do	do
Cluff, J. P., brigadier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				27 novembre	do
Cole, George F., lieutenant	do du Nouveau-Brunswick	27 novembre				do
Compain, L. H., canonnier	do de Montréal				27 novembre	do
Cutler, G. H., maréchal-des-logis	Batterie de campagne de Richmond				30 septembre	do
Davis, William, maréchal-des-logis	Batterie de campagne de Richmond				30 septembre	do
Desnoyers, C. H., canonnier	Batterie "B"				4 juillet	do
Donald, J. A., bombardier	Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick				4 do	do
Driver, Thos., maréchal-des-logis-chef	Batterie de campagne de Richmond				30 septembre	do
Drolet, Louis, canonnier-conducteur	do de Québec				30 do	do
Ewing, John A., brigadier	Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick				30 septembre	do
Fenner, James, canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				27 novembre	do
Gibson, Michael, canonnier	Batterie "B"				30 septembre	do
Giddens, Charles, canon.-conducteur	Batterie de campagne de Richmond				30 do	do
Goodwin, Henry, lieutenant	Génie de Montréal		27 novembre			do

Hall, Reuben M., canonnier-conduct.	Batterie de campagne de Shefford				30 septembre	
Hamel, L. C., cap. et major de batail.	Artillerie de place de Lévis	13 décembre	27 novembre			do
Harper, F., brigadier	Batterie de campagne de Woodstock, N.B				4 juillet	do
Harris, William, canonnier	Batterie "B"				27 novembre	do
Holland, G., canonnier	do				27 do	do
Huard, A., canonnier	Batterie d'artillerie de place de Lévis				4 juillet	do
Jarvis, E. W., lieutenant	Batterie de campagne de Winnipeg	27 novembre				do
Lemieux, M., sergent	Batterie de place de Lévis				4 juillet	do
Mills, George, canonnier	Batterie de campagne de Woodstock, N.B				4 juillet	do
McLeod, M., canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				27 novembre	do
Pennington, W. G., canonnier	Batterie "B"				4 juillet	do
Plow, canonnier	Brigade d'artillerie de place de Montréal				27 novembre	do
Reynolds, J., brigadier	Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick				4 juillet	do
Rutherford, R. W., lieutenant	66me bataillon, A. M	27 novembre				do
Savard, L., canonnier	Batterie de place de Québec				4 juillet	do
Shaw, M. H., canonnier	Batterie "B"				4 do	do
Tatlow, Robert G., capitaine	1er bataillon, A. M	27 novembre				Comp'et
Taylor, James, bombardier	Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick				4 juillet	Abrégé
Vohl, L. P., lieutenant-colonel	9me bataillon, A. M		27 novembre			do
Wall, Patrick, canonnier	Batterie "B"				4 juillet	do
Weir, Samuel, canonnier	Batterie de campagne de Richmond				30 septemb.	do
Whitley, Fred, lieutenant	Brigade d'artillerie de place de Montréal		27 novembre			do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe "cours complet"		1
Certificats de seconde classe	do	0
Certificats de première classe "cours abrégé"		5
Certificats de seconde classe	do	6
Certificats de troisième classe	do	0
Certificats de quatrième classe	do	36
Total		42

(B.)

CERTIFICATS DE CAVALERIE.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres de la milice active qui ont obtenu des certificats durant l'année 1879.

Nom et grade.	Corps.	Certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2me classe.	3me classe.	4me classe.	
		1879.	1879.	1879.	1879.	
Carrier, P. W., maréchal-des-logis	Hussards canadiens Queen's Own				27 novembre	Abrégé.
Michaelson, James, brigadier	Dragons de la garde de la princesse Louise				do	do
Pelletier, Victor, maréchal-des-logis	Hussards canadiens Queen's Own			15 août		do
Pineo, Fred. W., do	Troupe de cavalerie de King, N.E				do	do
Redden, N. W., do	do do				do	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe "cours complet"	0
Certificats de seconde classe do	0
Certificats de première classe "cours abrégé"	0
Certificats de seconde classe do	0
Certificats de troisième classe do	1
Certificats de quatrième classe do	4
Total	5

(C.)

CERTIFICATS D'ARTILLERIE.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, dans la milice active, qui ont obtenu des certificats des inspecteurs de l'artillerie, durant l'année 1879.

Nom et grade.	Corps.	Certificat de première classe et date.	Certificat de seconde classe et date.
		1879.	1879.
Dupont, C. T., capitaine	Batterie de place, Victoria, C.B.		8 avril.
Jones, A., lieutenant	do do		do
Pinder, W. G., canonnier	do do		do

RECAPITULATION.

Certificats de première classe	0
do de seconde do	3
Total	3

ANNEXE No. 6.

CERTIFICATS DE COMMISSIONS D'OFFICIERS.

LISTE des officiers de la milice active et des aspirants à des commissions qui ont reçu des certificats durant l'année 1879.

Nom et grade.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Province de l'Ontario.		1879.	1879.
Battell, Henry C., 2e lieutenant	40e bataillon M.A.		8 novembre.
Beck, Nicholas Dubois, lieutenant	57e do		1er décembre.
Blyth, Thomas Bell, lieutenant	59e do		20 octobre.
Callender, Frank, sergent	40e do		8 novembre.
Cox, Charles F, sergent	7e do		21 décembre.
Crowe, Joseph, 2e lieutenant	30e do		do
Day, Matthew, lieutenant	22e do		do
Edwards, E. Burritt, capitaine	57e do		1er décembre.
Gartshore, Wm. M., 2e lieutenant	7e do		21 décembre.
Gattis, Wm, capitaine	27e do		do
Grover, Thos. Maitland, capitaine	57e do	1er décembre.	
Heward, E. H. T., 2e lieutenant	Gardes du corps du G.-G		2 avril.
Light, Alfred Thomas, lieutenant	59e bataillon M.A.		20 octobre.
Lindsay, William H, capitaine	25e do		21 décembre.
Long, Henry, soldat	7e do		do
Love, Francis, 2e lieutenant	7e do		do
Macbeth, Thomas Talbot, capitaine	7e do	21 décembre	
Milden, George, lieutenant	59e do		20 octobre.
Miller, John Wesley, lieutenant	57e do		1er décembre.
McQueen, Frederick W., lieutenant	22e do		21 décembre.
Nichols, George Ibberson, sergent-major	59e do		20 octobre.
Petrie, John B., soldat	7e do		21 décembre.
Pollock, John C., capitaine	27e do		do
Rogers, George E., capitaine	57e do	1er décembre.	
Savage, John, capitaine	27e do	21 décembre.	
Smith, Albert M., capitaine	7e do	do	
Starr, Joseph A., caporal	7e do		21 décembre.
Sutherland, Donald McL., 2e lieutenant	22e do		do
Weir, James C., capitaine	24e do	21 décembre.	
Weisbrod, John C., capitaine	25e do	do	
Williams, W. M. DeRay, capitaine	7e do	do	
Wright, Horace H., 2e lieutenant	25e do		21 décembre.

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Province de Québec.		1879.	1879.
Alleyn, Edmund R., 2me lieutenant	8me bataillon M. A.		18 avril.
Beaudry, A. George, 2me lieutenant	7me do		9 mai.
Beckett, Ernest W., lieutenant	53me do		30 juin.
Blaiklock, William M., capitaine	6me do	30 avril.	
Bottom, Frank A., capitaine	53me do		do
Bowen, Alfred C. H., lieutenant	53me do		do
Brosseau, Julien	21me do	15 février.	15 février.
Chamberlin, John C., lieutenant	Comp. d'infanterie d'Aylwin		21 août.
Chamberlin, Henry C., 2me lieutenant	do do		do
Chinic, Edmond, lieutenant	9me bataillon M. A.		9 mai.
Cushing, William M., lieutenant	6me do	30 avril.	
Dupré, Edmond, lieutenant	9me do		do
Edwards, John R., 2me lieutenant	3me do		30 avril.
Fair, John, lieutenant	6me do	30 avril.	
Gray, John, lieutenant	6me do	do	
Greene, Edward Kirke, 2me lieutenant	1me do		21 août.
Hood, Peter, 2me lieutenant	6me do	30 avril.	
Lipsey, Edward, 2me lieutenant	55me do		18 avril.
Massey, Frederick, capitaine	6me do	30 avril.	
Mackinnon, James, capitaine	6me do	do	
Malipart, George S., capitaine	65me do	15 février.	
Mooney, George A., lieutenant	6me do	30 avril.	
Morris, William, soldat	53me do		30 janvier.
Moss, Albert E., 2me lieutenant	3me do		30 avril.
McClimont, Jno. Clapham, 2me lieutenant	8me do		18 avril.
McCorkill, J. Charles, 2me lieutenant	5me do		21 août.
McNicoll, Jno. A., lieutenant	53me do		30 janvier.
Nelson, Frederick E., 2me lieutenant	6me do	30 avril.	
Pennée, Frank, lieutenant	9me do		9 mai.
Raphael, John F., lieutenant	6me do	30 avril.	
Russell, William, lieutenant	8me do		18 avril.
Stuart, Gustavus, lieutenant	8me do		do
Sully, George, capitaine	3me do	30 avril.	
Terroux, Tancride, capitaine	65me do	15 février.	
Tessier, George V., lieutenant	9me do		9 mai.
Thomson, George H., 2me lieutenant	8me do		18 avril.
Winter, A. T., sergent-major	53me do		30 janvier.
Worthington, A. N., 2me lieutenant	53me do		do

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
Province du Nouveau-Brunswick.		1879.	1879.
Wetmore, Howard D., capitaine	74me bataillon A. M	....	10 juillet.
Province de la Colombie-Britannique.			
Dorman, Wm. Henry, lieutenant	Carabiniers de Victoria, no. 1	....	9 avril.
Fletcher, Everard, lieutenant	do do no. 2	....	do
Greene, Rowland E., sergent	Carabiniers de Victoria	....	do
Woollacott, Phillip, sergent-porte-drapeau	do	....	do

RECAPITULATION.

Certificats de première classe	22
Certificats de seconde classe	54
Total	76

ANNEXE No. 7

CONFÉRENCE SUR "L'ASPECT MILITAIRE DU CANADA," etc., par le lieutenant-colonel T. B. STANGE, A.R., inspecteur de l'artillerie du Canada, vendredi, 2 mai, 1879, à la *Royal United Service Institution*, Londres, Angleterre. Le lieutenant-général sir DANIEL LYSONS, C.C.B., quartier-maître-général, président.

Il n'y a rien de tel que le cuir, disait le tanneur à ses compatriotes assiégés; il n'y a rien de tel que le papier, sous toutes ses formes, excepté celles des billets de banque, tel parait être l'avis du peuple du Canada, si l'on en juge par ses représentants. Les crédits votés par le parlement pour la milice et la défense ont été régulièrement en diminuant depuis quelques années, tandis que la littérature militaire autorisée et non-autorisée a été aussi régulièrement en augmentant. La défense du Canada a été étudiée à fond et les meilleurs avis possibles donnés depuis la date de la première loi sur la milice, qui a pour auteur le brave officier, maintenant au fauteuil et dont l'excellence a été démontrée par la défaite du gouvernement qui la supportait et par le fait que les successeurs de ce ministère ont dû en adopter les clauses principales. Sir W. Jervois et le colonel Fletcher ont aussi combiné un système complet de défense.

C'est au général sir Patrick Macdougall, alors qu'il était adjudant-général de la milice, qu'est due principalement la localisation de la milice en districts militaires telle qu'elle existe encore au Canada. Les écoles d'artillerie ont été établies sous le colonel Robertson-Ross pendant qu'il était adjudant général, tandis que le Collége Militaire Royal dirigé par le lieutenant-colonel Hewett, G.R., s'est développé pendant le terme de commandement du lieutenant-général sir Edward Selby Smyth, dont les rapports annuels ont été très complets, très élaborés et remplis d'excellentes idées. D'un autre côté, l'adjudant général actuel, le colonel Powell, officier canadien d'une longue expérience, est au fait de tous les détails pratiques du département. Quel besoin y a-t-il alors que j'ajoute aux remparts de papier du Canada, auxquels, je regrette de le dire, j'ai déjà contribué sans beaucoup de résultat. Si je le fais c'est à la demande et pour l'information des membres de cet Institut. Le sujet se divise en cinq parties.

1re. Géographie stratégique du Canada.

2ème. Milice active et de réserve.

3ème. Milice permanente et établissements d'éducation militaire, c'est-à-dire écoles d'artillerie et Collége Militaire Royal,

4ème. Armement et approvisionnement.

5ème. Contingent canadien pour l'armée impériale et colonisation militaire.

1er *Partie*—GÉOGRAPHIE STRATÉGIQUE.

Avant de décider quels sont les points stratégiques les plus importants et quelles mesures il faudrait adopter pour la défense, il est nécessaire de considérer les opérations aggressives qu'entreprendrait probablement l'ennemi, la base et les lignes naturelles de ses opérations, ainsi que nos propres facilités de concentration. Je n'ai pas pris en considération le pays sauvage entre le lac Supérieur et le Pacifique, parce qu'on peut difficilement dire que cette contrée contient un objectif militaire: une armée ne pourrait y subsister, et dans tous les cas cas nous ne pourrions la défendre tant que le chemin de fer canadien du Pacifique ne sera pas construit. Du côté du pôle nord, nous n'avons pas à craindre d'agression, nos braves canadiens ne trouveraient que des alliés dans les cohortes irrésistibles du feld maréchal l'Hiver quand elles se précipitent à travers les plaines désolées à la rencontre de l'envahisseur du midi; malheureusement, nos flancs reposant sur le littoral de l'Atlantique et du Pacifique,

ne sont pas aussi bien gardés, car quoique l'on dise dans le style des salles de concert que la Grande-Bretagne commande sur les ondes, nous ne pouvons pas nous imaginer tout à fait qu'elle a le monopole de toutes les mers. Le capitaine Colomb, dans les études savantes qu'il a de temps en temps lues à cet institut, ne nous a que trop clairement prouvé que la police de l'océan, telle que faite par des essaims de croiseurs au temps de Nelson, ou plus récemment par les rapides vapeurs en bois (qui nécessitent des stations de charbon nombreuses et sûres, plus particulièrement si l'armure de charbon est praticable), doit être considéré à un tout autre point de vue maintenant que la flotte anglaise se compose de ces lourdes forteresses de fer flottantes, dont le nombre disponible pour le service du Pacifique et de l'Atlantique peut se compter sur les doigts d'une seule main.

Littoral du Pacifique.

Nous devons donc considérer les mers comme une base d'opération commune à nous et à nos ennemis possibles, qui ont de plus une seconde base sur le continent que nous appelons en général l'Amérique Britannique du nord, c'est l'Alaska, cette tranche servie par un aigle à l'autre, peut être avec la perspective d'une nouvelle proie dans cette contrée. Notre station de charbon insuffisamment protégée de Vancouver, est bien plus rapprochée de ces secondes bases d'opération sur les côtes du Pacifique de la Russie d'Asie ainsi que des ports de l'Orégon et de la Californie, pour ne rien dire des autres ports parsemés sur un littoral de 600 à 700 milles, où nous n'avons pas un pied-à-terre qui pourrait être utilisé par une puissance soi-disant neutre, lorsque certaines complications ont nécessité la concentration de notre flotte dans les mers de l'Orient plutôt que dans celles de l'Occident.

Dans le cours d'une discussion dans cette enceinte l'on m'a demandé si c'était le devoir du gouvernement canadien ou du gouvernement impérial de défendre l'île de Vancouver et la Colombie Britannique ; ma réponse à cette question n'est d'aucune valeur pratique. Je puis seulement vous dire ce que les deux gouvernements ont fait dans ce but et vous rappeler que jusqu'à ce que le chemin de fer canadien du Pacifique soit construit, le gouvernement canadien aurait à envoyer par le cap Horn, de ses magasins de Montréal ou d'Ottawa, à la Colombie-Britannique chaque fusil, chaque livre de poudre et chaque bouton d'uniforme requis. Je ne vois pas l'avantage de cette fameuse ceinture de possessions qui entoure le globe, si le courant électrique de la puissance impériale, absolument nécessaire à la défense impériale, ne peut pas librement se faire sentir dans toute son étendue. L'achèvement du chemin de fer canadien du Pacifique est d'une nécessité vitale pour l'intégrité, non seulement du Canada, mais aussi de l'empire. C'est une question impériale aussi bien que coloniale. L'achèvement de cette entreprise serait la réalisation du rève de Christophe Colomb, de Vasco de Gama et de cette cohorte de hardis marins qui ont essayé à s'ouvrir un passage vers l'orient à travers les glaces du nord et du sud ou par l'exploration du brûlant tropique. La route d'Irlande au Japon par le grand arc canadien du Pacifique, est plus courte que toute autre d'un millier de milles. Par cette route nous viendront les soies précieuse et les thés de la Chine, les produits des Moluques, de l'Australie et de l'Inde, le coton des îles Fidji, ainsi que les céréales de la grande vallée de la Saskatchewan. Sans elle le Canada est un cul-de-sac. La vaillante nationalité ressemble à un jeune géant dont les parents négligents ont laissé se boucher une des narines, par la perte des ports d'hiver de l'Etat du Maine, et maintenant, après avoir abonné l'Orégon et le passage San Juan, cette autre narine canadienne, nous sommes menacés de sécession par la Colombie-Britannique qui ne peut pas être défendue et avec qui on ne peut faire commerce. Le commerce est le sang du cœur des sociétés anglo-saxonnes, et les chemins de fer en sont les artères. Je n'ai jamais eu l'avantage de pouvoir visiter le pays, comme cela a été la bonne fortune du sous-inspecteur de le faire ; mais j'ai étudié avec soin les rapports d'exploration et je ne crois pas à ces difficultés naturelles insurmontables. Le chemin de fer viendra à suivre le sentier sauvage à travers la passe de la Tête Jaune, qui n'est qu'à 4,000 pieds, soit la moitié de la hauteur de la passe la moins élevée sur la ligne américainne. Le saumon remonte jusqu'à la source de la rivière Frazer; 12 pieds est la limite du saut du saumon. La piste indienne, le bassin des grandes rivières, voilà la voie naturelle des chemins de fer. Trois de nos

quatre explorations ont été faites à travers trois chaînes de montagnes. L'extrait suivant du rapport sur la milice, page 306, vous montrera les mesures prises par le général Selby Smith et qui, me dit-on, doivent être conplétées par un rapport supplémentaire d'un officier du génie d'Angleterre et un officier d'artillerie du Canada.

Extrait du rapport sur la position, l'établissement et l'armement des batteries des côtes, destinées à la défense des ports de Victoria et d'Esquimalt, île de Vancouver, Colombie-Britannique, pendant les mois de juin, juillet et août 1878, *par le lieutenant-colonel D. T. Irwin, capitaine de l'artillerie royale, et inspecteur d'artillerie.*

" L'extrait suivant des instructions générales que j'ai reçues le jour de mon " départ de Kingston, 13 mai 1878, fait assez connaître la nature de la mission que " j'avais à remplir et des restrictions qui m'étaient imposées.

" Le gouvernement fédéral a donné des ordres pour l'érection d'une batterie, sur " la pointe McAulay, à Victoria, île du Vancouver, afin de protéger l'entrée des deux " ports de Victoria et d'Esquimalt.

" Le gouvernement de Sa Majesté a envoyé l'ordre de prendre les canons néces-" saires, dans les réserves de l'arsenal de la marine d'Esquimalt.

" J'inclus un plan préparé par le lieut.-colonel Blair, A.R. Je vous ferai remar-" quer qu'il propose une petite batterie sur la pointe Victoria, et une autre sur l'île " Fisgard, pour mieux défendre les deux ports, en outre de celle projetée sur la pointe " McAulay.

" Cette dernière est considérée comme d'importance capitale, les deux autres ne " sont que subsidiaires.

" Selon toutes probabilités, les autorités de la marine royale vont prendre des " mesures pour armer l'île Fisgard.

" Vous userez de votre discrétion pour décider si la pointe McAulay doit être " armée seule ou en connexion avec la pointe Victoria.

" En cela, vous vous laisserez guider par la considération de l'économie jointe à l'efficacité et la possibilité d'organiser le service des deux batteries.

" L'ordre a été donné de lever et d'équiper une batterie d'artilleurs à Victoria.

" Vous vous assurerez que les officiers et les hommes ont à leur disposition les " moyens de s'instruire et de devenir aptes au service, et vous les aiderez en cela, s'il " est nécessaire.

E. SELBY SMYTH,
Lieutenant-général.

" *Choix des positions pour les batteries.*

" M'étant mis en rapport avec le capitaine F. Robinson, de l'*Opal*, qui était alors " le plus ancien officier de la marine à la station, je fis, avec lui et le lieutenant-colonel " Houghton, une étude attentive de la côte, dans le but de choisir les meilleures " positions pour des ouvrages de défense.

" Je fus ensuite assisté dans cet important travail par une commission d'officiers " nommée à cette fin par le contre-amiral de Horsey, commandant en chef de l'escadre " du Pacifique, et composée du capitaine Bedford, du vaisseau de Sa Majesté le *Shah* " du capitaine Burrow's, de l'artillerie de marine royale, et du lieutenant d'artillerie " Lindsay, du *Shah*.

" Je pense qu'il est suffisant de déclarer ici, que les plans proposés par le " lieutenant-colonel Blair, n'ont pas été trouvés praticables et que l'on a cru nécessaire " pour défendre avec au moins le feu d'un canon, toutes les entrées des deux ports, " de mettre dix pièces en position, aux endroits indiqués dans le plan général ci-joint, " (plan V.) et réparties comme suit :

" Pointe Finlayson, 2 canons rayés de 64 se chargeant par la bouche.
" " Victoria 2 " 64 " "
" " McAulay 3 canons 7 pcs., de $6\frac{1}{2}$ tonnes, se chargeant par la bouche.
" Iles des Frères 1 " 8 " 9 " "
" et 2 rayés de 64 " "

" Les canons, le matériel, etc., ont été pris à l'arsenal de la marine d'Esquimalt.

" Je me suis servi pour ce transport d'un gros charriot et d'une voiture de roulage " ordinaire ; les chevaux et les conducteurs étaient loués pour l'occasion."

Voilà pour les canons, ce qui peut-être ne veut pas dire grand'chose, dans ces temps d'armement monstres. Mais où est l'élement militaire pour maneuvrer ces canons ? On verra par les raisons indiquées plus loin que cet élément est insuffisant à moins qu'on n'y établisse un petit corps d'artillerie permanente, régulièrement dressée. Je cite encore le rapport du lieutenant-colonel Irwin.

" Les canons ont été montés sur leurs affûts et plate-formes par les journaliers " employés aux ouvrages. J'aurais désiré obtenir pour cela l'aide de l'artillerie de " place ; mais, pour des raisons complètement en dehors de mon contrôle, je n'ai pu " avoir que très peu de volontaires pour ce service, et encore seulement le soir.

" Le transport des canons, du matériel etc., de l'arsenal de marine à l'île des " Frères, aurait présenté des difficultés exceptionnelles si j'eusse été obligé de l'entre- " prendre avec les moyens à ma disposition. J'ai demandé assistance au commandant " de la flotte, et le contre-amiral de Horsey, a bien voulu se charger de toute l'exécu- " tion de ce travail, qui a été fait avec succès, par un détachement de marins sous la " conduite du capitaine F. Robinson, du vapeur de Sa Majesté *Opal*. Ce détachement " a reçu du gouvernement du Canada les gages ordinaires.

" Quant à la question d'organiser le service de ces batteries, je ferai observer " que nous n'avons jusqu'à présent pour cela que l'artillerie de place, au nombre " d'environ cinquante hommes de tous grades, enrôlés vers le temps de mon arrivée,

" De ce nombre, environ trente ont suivi volontairement les exercices et les " leçons du soir qui ont eu lieu, en moyenne, deux fois la semaine, pendant mon " séjour à Victoria ; à peu près vingt hommes sont assez capables dans l'exercice du " canon et les manœuvres d'artillerie, et une classe d'environ dix officiers et sous- " officiers probables, qui ont pu, de temps en temps, assister à des exercices spéciaux, " l'après-midi, est en état d'enseigner l'exercice du canon et les manœuvres élémen- " taires.

" Cette batterie a la bonne fortune d'être commandée par un officier d'une grande " énergie et d'un grand zèle, et aussi d'avoir comme instructeur le lieutenant D. G. " McNaughten, porteur d'un diplôme de 1re classe du cours abrégé, obtenu à l'école " de Kingston, en janvier 1876, alors qu'il était maréchal-des-logis, dans l'artillerie " de place du Nouveau-Brunswick.

" Victoria, à cause de sa position isolée, du chiffre très restreint de sa population, " et des forts gages payés à l'ouvrier, présente des difficultés spéciales et presque " insurmontables à l'organisation d'un corps d'artillerie qui soit effectif ou à peu " près, et suffisamment nombreux ou bien dressé pour faire le service de tous ces " canons et pour entretenir un feu avec effet contre des vaisseaux en mouvement, car " il faut aux canonniers, pour faire ce service avec un bon résultat, la plus grande " somme d'instruction et d'intelligence.

" Mes rapports antérieurs et mes recommandations sur ce sujet, (16 juin 1878,) " démontraient l'opportunité d'entretenir, en permanence, à Victoria ou à Esquimalt, " un détachement pris dans la marine royale ou composé d'artilleurs canadiens formés " dans les écoles d'artillerie.

" Ce corps servirait de noyau et d'école pour les volontaires, il pourrait être " employé, avec profit, à la garde des différentes batteries, des canons, du matériel, " etc., et s'il était possible d'avoir dans ses rangs un nombre suffisant d'ouvriers, tels " que maçons, briqueteurs et charpentiers, comme il s'en trouve habituellement plu- " sieurs dans les batteries " A " et " B," il serait possible de convertir, peu à peu, et " avec une grande économie, les batteries en terre d'aujourd'hui en ouvrages d'un " caractère permanent."

Le meilleur moyen à employer pour la défense et le développement de la Colombie-Britannique, de nos dépôts de charbon, et le terminus du chemin de fer canadien du Pacifique serait, je crois, des colonies militaires sur le plan des colonies romaines d'autrefois et des colonies autrichiennes des temps modernes, ce que j'espère discuter plus au long à la fin de cette étude.

Parlons maintenant de notre flanc gauche.

Littoral de l'Atlantique.

La seconde base commune d'opérations contre le Canada serait le littoral de l'Atlantique. Il est inutile de décrire en détail les nombreux endroits, témoins du choc des armées ennemies pendant les guerres d'autrefois. Le temps n'en a pas changé les conditions stratégiques. Sur ce littoral coupé de baies et de havres (qui serviraient encore à ceux de nos ennemis ou de nous, qui auraient au commencement la prépondérance), des vaisseaux comme le *Cimbria* pourraient encore être armés en course contre notre commerce et contre les villages de pêcheurs sans protection sur les côtes de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de Terreneuve. Quiconque connaît les chiffres donnés par M. Brassey, lorsqu'il nous dit qu'en 1872 Terreneuve seule avait 10,000 hommes employés à la pêche du phoque, tandis que la valeur du poisson exportée de cette seule île se montait à £1,340,000, pourrait être tenté de dire, si les habitants venaient à souffrir de ces courses, " c'est bon pour eux." Mais nous ne pouvons pas passer un pareil jugement, à la face de l'univers, s'il y a encore véritablement quelque sentiment anglais chez nous. Il faut espérer que ces insulaires obstinés, qui sont, au dire de M. Brassey, les plus loyaux et dévoués sujets de la couronne, complèteront nos possessions transatlantiques en se joignant à la confédération.

Heureusement qu'à Halifax nous avons gardé quelques-unes de ces *ultimæ rationes regum ac populorum.* Nous n'avons pas besoin, en conséquence, de discuter la défense de cette forteresse et de ce havre qui, quelque précieux qu'ils soient sous d'autres rapports, ne peuvent aucunement être considérés comme une base sûre d'opérations pour la défense de l'intérieur du Canada; car le traité de 1842, en cédant l'Etat du Maine, pousse un coin de territoire étranger jusqu'à quelques milles de l'Intercolonial. Une poignée de soldats pourrait en aucun temps, dans une nuit, mettre ce chemin de fer hors de service, coupant ainsi la retraite sur Halifax et tout secours qui pourrait être envoyé de là aux provinces de l'intérieur. Il est vrai que des détachements ont été envoyés d'Halifax à Québec pendant la difficulté du Trent; mais les Etats-Unis étaient alors les Etats désunis. Il y a, malheureusement, d'autres points sans défense sur le chemin de fer Intercolonial, où la destruction d'un pont, par l'équipage du canot d'un corsaire, empêcherait pendant quelque temps toute communication. Il existait autrefois une brigade du chemin de fer le Grand-Tronc, et si on la ressuscitait sur l'Intercolonial, elle servirait efficacement à transporter des canons dans des batteries de chemin de fer improvisées le long de la côte, à fortifier les stations, etc. Malheureusement, les employés des chemins de fer se sont montrés quelquefois trop disposés à faire cause commune avec les perturbateurs de la prospérité des nations. Sur plusieurs points du littoral il y a des compagnies peu nombreuses de volontaires plus ou moins bien dressés comme artillerie de place, mais il n'y a pas de bouches à feu propres au service des côtes, ni d'ouvrages en terre pour abris.

Les croix bleues sur la carte indiquent les localités où il y a de ces batteries de place; les autres croix, les batteries de campagne. Au nombre d'autres stations importantes, les mines de charbon de Pictou ont été comprises dans ces défenses partielles qui, avec le temps, il faut l'espérer, deviendront quelque chose de tangible.

Sur ce chapitre, le lieutenant général commandant, sir Edward Selby Smyth, fait les observations suivantes :—

" Quant aux défenses de la côte de l'Atlantique, il a été recommandé d'armer une " batterie sur l'Ile-aux-Perdrix, dans la baie de Saint-Jean, N.-B., de quatre canons " rayés de 7 pouces et de 7 tonnes, et de trois canons de 64 en fer forgé; sur la " Pointe du Nègre, de deux canons de 7 tonnes et trois de 64; à Sydney, Cap-Breton, " deux batteries à la suite l'une de l'autre et se supportant mutuellement sur les Pointes " Chapelle et des Mines, chacune de deux canons de 7 tonnes et deux de 64; à l'Ile " du Prince-Edouard, deux canons de 7 tonnes et deux canons rayés de 64 sur la " Pointe de la Batterie; et à Pictou, N.-E., trois canons de 7 tonnes et trois de 64 " sur la Pointe Moodie.

" Le coût total de ces armements, avec 100 charges de munitions par canon, " est évalué à environ 50,000 louis sterling, sujet à certaines déductions, suivant les " moyens de défense qui pourraient être adoptés pour Charlottetown et Sydney."

Pour prévenir tout malentendu, ce qui pourrait arriver à cause de ma position d'inspecteur d'artillerie du Canada, je dois dire en peu de mots, que je n'ai jamais vu le rapport auquel il est fait allusion dans ces remarques, et d'après ce que je connais des circonstances du pays et de la direction que suit le progrès de l'artillerie moderne, je n'en accepte pas plus les conclusions que ne paraît le faire le lieutenant général commandant, ou les représentants du peuple qui auront à payer la note ; mais je dois traiter sous un titre spécial de cette question de l'armement.

On peut dire que les points stratégiques du réseau de chemin de fer et sur le littoral de l'Atlantique sont :

St-Andrew, à l'embouchure de la James, notre rivière frontière, Saint-Jean, N.-B., et Frédéricton, Halifax, Sydney, Pictou, Charlottetown, I. P. E., Moncton, Chatham et Dalhousie.

Et le plus important de tous, Québec, la porte du Saint-Laurent.

Québec.

Il est difficile de surfaire la valeur stratégique de Québec. Sa chute a fait perdre un continent à la France, et le succès avec laquelle nous l'avons défendu en 1775 a eu des résultats bien autrement grands sur les destinées du monde que nous ne prenons la peine de le constater, à cette époque où un article à sensation dans un journal absorbe la pensée de toute la nation pendant une semaine, pour céder la place à un autre ridicule et puis à un autre encore, tellement qu'on parait avoir oublié les principes longtemps mûris de la politique qui ont servi à édifier les empires et sans lesquels, si on les oublie, ces derniers tombent en décadence ; mais il y a des sujets d'intérêt vital qui ne peuvent être discutés par un conférencier militaire dans une institution comme celle-ci. Qu'il me suffise de dire que la perte de Québec nous ferait perdre la clef de la porte du Canada, et fermerait la seule entrée par où les secours d'Angleterre peuvent y arriver et une flotte de canonnières parvenir à ses mers intérieures. Et, quelque désagréable que soit cette vérité, Québec reste la seule et unique place forte sur laquelle pourrait retraiter notre milice, si elle était refoulée de l'ouest par des forces écrasantes, et où elle pourrait attendre ces secours qui ne lui seront jamais refusés par la métropole. Dans l'intervalle, il faudrait tenir l'ennemi en respect, ce qui ne peut être fait que par une artillerie supérieure disposée de manière à pouvoir résister à toute attaque, sinon indéfiniment du moins jusqu'à l'arrivée des secours.

Les places fortes de l'intérieur du continent diffèrent essentiellement des forteresses maritimes de la Grande-Bretagne. Je ne puis me rappeler aucun exemple dans notre histoire, depuis la chute de Calais et de Fort Mahon, (1) où le vieux drapeau ait été amené devant un assiégeant pour n'avoir pas été secouru du côté de la mer, notre grande base d'opérations. Cela devrait surtout être vrai dans le cas d'une forteresse maritime comme Québec, où le général l'hiver empêche toute possibilité d'investissement pendant sept mois de l'année ; et même en été, le cours puissant du Saint-Laurent rendrait presqu'impossible un investissement complet. L'envahisseur ne pourrait pas transporter une très grosse artillerie, et l'énorme poids de ses munitions, sur un long parcours, dans un pays difficile, par des chemins peu nombreux et en mauvais état, impassables au printemps et à l'automne. (2).

Le défenseur, tenant la rivière dans le périmètre des forts, pourrait lancer toutes ses forces sur une section de l'ennemi divisé par le Saint-Laurent et par lui séparée de

(1) Je ne connais pas non plus d'autre forteresse que Québec, devant les murs de laquelle une flotte anglaise ait battu en retraite sans succès, quoique non sans honneur, si l'on en croit la réponse du brave Canadien-français qui apporta au rivage le drapeau en lambeau de l'amiral Phipps. Lorsqu'on lui demanda si ce drapeau n'était pas lourd, il répliqua : " *Oui, mon camarade, vous avez raison ; il est chargé de gloire.*" Hélas ! la réponse de l'inflexible Frontenac à la sommation de se rendre : "Je vais vous répondre par la bouche de mes canons" serait à peine possible avec l'armement antique de ce qui fut le Gibraltar de l'Amérique.

(2) 1875 était le centenaire de l'expédition d'hiver des généraux Montgomery et Arnold contre Québec ; ce dernier vint par l'Etat du Maine avec des fatigues incroyables, et à la mort de son collègue il se retira avec les débris de ses forces. Les nouveaux forts détachés de Lévis commandent complètement l'intersection des routes et des chemins de fer de l'est, de l'ouest et du sud, ainsi que la route de la vallée de la Chaudière et de Kennebec, par laquelle Arnold fit son invasion, et ils occupent le terrain d'où Wolfe bombarda la ville.

sa base d'opérations et de sa ligne de retraite. Malgré le réseau complet de chemins de fer à sa disposition, la Prusse n'a pas pu transporter dans ses trains de siége une artillerie plus puissante que les pièces de soixante. Il y a certaines données physiques qui ne changent pas, savoir, la force des hommes et des chevaux, le mauvais état des chemins de campagne. L'expérience démontre qu'à cause des autres services nombreux auxquels ils sont assujétis en temps de guerre, les chemins de fer sont incapables de transporter la plus grosse artillerie. On peut difficilement supposer que la maîtresse des mers et son fils aîné, le Canada, dont la flotte marchande prend déjà le troisième rang parmi celles du monde, laisseraient transporter par mer des trains de siége destinés à l'attaque de Québec. L'armement de cette ville peut donc être aisément supérieur à celui qui pourrait être mis en batterie contre elle, même par des cuirassés ennemis, dont le pont sans blindage serait exposé au feu de la citadelle ; ce qui, avec quelques torpilles à la Traverse, suffirait à garder le Saint-Laurent, si ceux à qui en revient la responsabilité considèrent que le sujet est d'une importance suffisante pour justifier une dépense comparativement légère et pour empêcher, pendant qu'il en est temps encore, la construction d'édifices qui intercepteraient les plus importantes lignes de feu.

Frontière.

Après vous avoir entretenus des conditions stratégiques du littoral de l'Atlantique et de celui du Pacifique, il me reste à vous parler de la frontière sud, des bases naturelles et des lignes d'opérations de l'ennemi, et de l'objectif qu'il pourrait donner à son attaque. Pour ce faire, je vais traiter cette question dans un esprit purement militaire et, je l'espère, philosophique qui ne puisse offenser nos cousins de la grande république anglo-saxonne, avec qui nous sommes dans les meilleurs termes, mais qui n'ont pas toujours pu arrêter les bandes forcenées des féniens et de leurs partisans qui ont à différentes époques envahi nos frontières ; de plus, le temps peut changer leur devise et en faire "*ex uno plures.*"

La frontière de la province de Québec est contiguë au territoire des Etats-Unis sur une distance d'environ 450 milles, c'est-à-dire 167 milles d'une ligne de délimitation imaginaire le long de la 45ème parallèle de latitude au sud de Montréal et de Québec, courant depuis Saint-Régis, à l'extrémité occidentale du lac Saint-François (un élargissement du Saint-Laurent), jusqu'à la rivière Connecticut, dans le township de Hereford, aboutissant à l'Etat de New-Hampshire. Depuis là la frontière de l'Etat du Maine sur la ligne irrégulière des hauteurs où prennent leurs sources la rivière Kennebec, dans les Etats-Unis, et la Chaudière, tributaire du Saint-Laurent, se dirigeant vers le nord-est conformément à la décision désastreuse du traité Ashburton de 1842, qui amène le territoire de l'Etat du Maine, jusqu'à 26 milles du Saint-Laurent, vis-à-vis la Rivière-du-Loup. Malheureusement, comme je l'ai déjà dit, le chemin de fer Intercolonial est à cet endroit tout près de la frontière, dont la ligne court au sud-est à partir de là, jusqu'à ce qu'elle rencontre le territoire du Canada dans le Nouveau-Brunswick. Le désavantage d'avoir ainsi une pointe de territoire étranger enclavé dans le nôtre, n'est pas tout à fait aussi grand qu'on pourrait d'abord le croire. Cette partie du pays est presque partout tourmentée, couverte de forêts et peu peuplée ; il n'y a pas de voies de communication naturelles, pas de chemins de fer se dirigeant vers le nord ; le plateau d'épanchement au nord de la rivière Saint-Jean étant rapproché du Saint-Laurent, cela empêche la formation de tributaires considérables et navigables de ce fleuve. Il n'y a en conséquence aucune voie naturelle de communication ou de commerce pénétrant dans le Canada depuis l'angle nord de l'Etat du Maine. Comme les lignes d'opérations militaires suivent toujours les routes naturelles, l'invasion du Canada n'a jamais été tentée par ce point. Le chemin que prit le général Arnold, des Etats-Unis, en 1775, en est le plus près, et ce général suivit la ligne des rivières Kennebec et Chaudière. D'un autre côté, si l'offensive était prise par le Canada dans la direction de la vallée de Penobscot, ou pour saisir le terminus des trois chemins de fer de Woodstock, Richmond et Houlton allant à Saint-Jean, N.-B., notre frontière rentrante serait une base d'opération avantageuse, appuyée par Québec, le Saint-Laurent et le chemin de fer Intercolonial. Quoique l'immense ligne de frontière (4,000 milles d'un océan à l'autre) soit, en apparence, attaquable sur tous les points, la défense du pays, avec la prévoyance et l'organisation qu'il faut,

ne serait pas très certainement une tâche aussi difficile ni aussi impossible que quelques-uns voudraient le faire supposer, même avec sa population bien moindre que celle des Etats voisins.

Quoique, à cause de la longueur et de la nature de la frontière, il soit tout à fait impossible et qu'il ne soit pas désirable de la protéger sur toute son étendue, un ennemi doit s'emparer de quelque point essentiel et s'y établir avant d'obtenir aucun avantage militaire décidé. Il n'y a que peu de ces points. Si elles étaient mises et entretenues dans un état de défense convenable, avec un petit corps de troupes régulières, pour servir de noyau à une garnison que fournirait la milice locale, ces positions pourraient tenir les cinq mois pendant lesquels seulement il est possible à un ennemi de poursuivre les grandes opérations nécessaires pour s'en emparer.

Le Canada est une série de voies de communication dont l'artère principale, le Saint-Laurent, est le fossé d'une forteresse naturelle, ouvert pendant la saison d'été (on peut regarder les opérations d'hiver comme impraticables dans ce climat), (1) aux canonnières de la Grande-Bretagne et de la Grande-Bretagne seulement, tant que la forteresse de Québec sera tenue en état de défense. Dans la province de Québec, un grand nombre de chemins de ligne en avant ou en arrière des concessions sont parallèles au Saint-Laurent; cela tient à l'ancien système de tenure seigneuriale.

Au Grand Tronc et autres chemins de fer sur la rive sud s'ajoutent maintenant les chemins de fer de la rive nord du Saint-Laurent et des lacs avec les lignes télégraphiques ordinaires, le tout formant une série de communications qui ont toujours dermis aux troupes canadiennes d'agir sur ce qu'on peut appeler dans la pratique pes lignes intérieures, et de se concentrer ainsi rapidement sur des points stratégiques, comme cela s'est fait dans les dernières invasions féniennes.

Une offensive heureuse compte pour beaucoup à la guerre. Il est défendu par traité à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis de construire des canonnières sur les lacs, mais au premier cri de guerre les canonnières peuvent remonter et ont déjà remonté le Saint-Laurent, par le canal Lachine, (2) jusqu'aux lacs. Au commencement des hostilités, les Etats-Unis détruiraient probablement le canal Beauharnois, sur la rive sud du fleuve; mais les nécessités du commerce, qui sont chez nous plus puissantes que la considération de la défense de l'empire, requerront probablement bientôt l'élargissement du vieux canal, sur la rive nord du rapide des Cèdres, à Coteau Landing. Il y a encore une seconde route intérieure bien défendue, c'est la navigation par la rivière des Outaouais jusqu'à la capitale, et de là par le canal Rideau jusqu'au lac Ontario et Kingston. Par cette seconde porte nous pouvons prendre l'offensive contre les grands entrepôts de commerce, comparativement sans défense, du lac Ontario, tandis que le Welland et les autres canaux conduisent aux lacs plus à l'ouest. Une contre-offensive serait sans doute essayée des bords de l'Atlantique par le canal Erié. Le canal de l'Ohio et la rivière qui débouche à Cleveland est une ligne trop longue de navigation contre le courant pour pouvoir servir à une attaque de canonnières.

Le colonel Fletcher, dans son travail sur ce sujet, remarque: " La grande cité " commerçante de Chicago donne aux Etats-Unis, qui commandent la sortie du lac " Michigan, les moyens d'improviser rapidement au commencement des hostilités, " à même leur flotte de bâtiments marchands et de bateaux à vapeur, des vaisseaux " de guerre en nombre suffisant pour se rendre maîtres du lac Huron et probable- " ment forcer l'entrée du lac Erié, où ils rencontreraient leurs navires venant de " Buffalo et d'autres ports considérables. De la sorte, la frontière nord, ouest et sud- " ouest d'Ontario serait menacée et dépendrait en grande partie de l'armée de terre " pour sa défense; mais l'armée de terre courrait le risque d'être tournée et isolée, si " son flanc gauche n'était protégé et ses communications tenues libres avec la pro- " vince de Québec, et par cette province avec la mer. Par conséquent, coûte, que

(1) Quoique les milices canadiennes-françaises et les indiens aient souvent fait pendant l'hiver des incursions dans les colonies anglaises, cependant, ces expéditions de quelques hardis soldats ne comptant que sur eux-mêmes, cachés par d'épaisses forêts jusqu'à ce qu'ils fondissent sur quelques postes sans défense, diffèrent entièrement des conditions de la guerre moderne.

(2) Qu'on agrandit encore davantage.

" coûte, il faut se rendre et rester maître du lac Ontario. Ici le Canada a un avantage, " les meilleurs havres sont situés sur ses bords et le plus grand nombre de steamers " de commerce sont possédés ou au moins montés par des Canadiens. Ces havres, tels " que Cobourg, Port-Hope, Toronto, Hamilton, Niagara et le canal Welland, auraient " besoin d'être protégés par des fortifications, soit permanentes soit improvisées.

Kingston.

Kingston devrait être mis, autant que possible, hors du danger d'être capturé, et contenir une garnison capable de protéger l'embouchure du canal Rideau et de fournir des détachements pour garder le chemin de fer du Grand-Tronc à Brockville et à Prescott jusqu'à Montréal, protégeant ainsi Ottawa, la capitale, et les communications avec l'est.

Il est à espérer que sur les lacs aussi nous allons prendre l'initiative recommandé par M. Brassey, M.P., en encourageant une réserve de milice de marine volontaire sur le lac Ontario. Les steamers et bâtiments de commerce, s'ils étaient armés d'un canon rayé de campagne ordinaire, contribueraient puissamment à nous assurer le commandement de ce lac, ainsi que des communications par eau entre Kingston et Montréal, et des canaux qui évitent les différents rapides du Saint-Laurent et le canal Rideau. Des troupes seraient concentrées aux raccordements des chemins de fer et des voies de communication de l'ouest, tels que Sarnia, Stratford, London, Guelph.

Cependant, quoique une attaque par l'ouest puisse être un bon mouvement politique, ce serait de mauvaise stratégie militaire, parce qu'elle tendrait à refouler la défense sur ses lignes de communications vers son point d'appui et sa base d'approvisionnement, au lieu de la couper en deux par une attaque sur le centre.

Base centrale.—Lignes d'opérations et objectif de l'ennemi.

La principale base d'opérations de l'ennemi serait probablement Albany. De ce point central des lignes d'opérations naturelles conduisent directement à Montréal, à Québec, au nord-est, et à l'ouest à Niagara ou Sacketts Harbour, si Kingston était un second objectif.

Albany est de plus un arsenal accessible par eau, par terre et par chemin de fer, au reste des Etats, y compris la région des mines de houille et de fer de la Pennsylvanie.

Springfield, qui a des fabriques d'armes portatives, et Troy, ville manufacturière aussi, communiquant toutes deux avec Albany et New-York, seraient des bases subsidiaires pour les approvisionnements qui pourraient être dirigés par la rivière et le canal Hudson, le lac Champlain et les routes et les chemins de fer qui convergent tous sur le point objectif, Montréal. Rouse's Point, position très forte, à la tête du lac Champlain, sur la frontière, à quarante milles seulement de Montréal, serait le point final de concentration pour l'attaque sur cette dernière place, capitale commerciale et stratégique mais sans défense du Canada, où convergent le Vermont Central et tout un réseau de chemins de fer.

On ne peut fournir de meilleure preuve peut-être de la certitude absolue que Montréal serait le point objectif, ni donner une idée plus complète des lignes inévitables d'opérations militaires des Etats-Unis que l'étude des vingt-cinq routes annoncées comme conduisant à l'Exposition du Centenaire en 1876.

Un coup d'œil sur la carte nous montre qu'avant la construction des chemins de fer, les régions montagneuses des Adirondacs, etc., les Catskills à l'ouest, les montagnes Blanches et l'âpre territoire du Maine à l'est, restreignaient les voies de communications à l'Hudson, au lac Champlain et à la vallée du Richelieu, et explique pourquoi l'histoire s'est si souvent répétée et se répètera encore souvent ici comme ailleurs. Le sentier de guerre de l'Iroquois et du Mohawk a été suivi par les milices canadiennes-françaises dans leurs expéditions de représailles, et ensuite par les troupes anglaises, celles des colonies et des Etats-Unis dans leurs invasions du Canada, jusqu'à la dernière vaine tentative de la canaille fénienne. La guerre a toujours précipité sa course dans les voies que la nature et l'art lui ont fait partager avec le commerce et le trafic. Il faut espérer que le canal de Caughnawaga, récemment projeté, ne sera jamais construit pour admettre les canonnières des Etats-Unis, en

remontant de la mer par l'Hudson, et compléter ainsi les communications de New-York au Saint-Laurent par le lac Champlain pour l'ennemi qui, après s'être emparé du pont Victoria et avoir établi des batteries sur la rive sud du fleuve, pourrait aisément bombarder la ville. La riche classe mercantile de Montréal aurait à payer une très forte contribution, si le pays était subjugué. Le Canada serait coupé en deux par la prise de Montréal, qui est la tête de la navigation maritime du Saint-Laurent et le foyer de toutes les communications par terre et par eau entre le Haut et le Bas Canada et les provinces maritimes ; la défense du pays serait partagée ; Ontario serait coupé de Québec et des provinces maritimes ainsi que de tout secours d'Angleterre. L'ennemi, maître de Montréal avec son réseau de communications, convergeant de sa base d'approvisionnement sur ce point, pourrait aisément se maintenir dans cette forteresse naturelle, l'île sur laquelle la ville est bâtie, contenir n'importe quelle armée venant d'Ontario, fermer les communications avec Ottawa, la capitale du pays, pendant qu'il irait mettre le siége devant Québec. Le Saint-Laurent lui-même, avec le Richelieu son tributaire, et les routes et les chemins de fer, suivant la ligne du pays dans une direction nord-est, deviendraient de nouvelles lignes de communications et d'approvisionnement pour un ennemi opérant contre Québec. Si Québec, Montréal et Kingston étaient mis dans un état de défense respectable, l'ennemi serait obligé, pour couper les communications entre Ontario et Québec, les provinces maritimes et l'Angleterre, de pousser simultanément trois expéditions considérables, dont chacune entraînerait la nécessité d'un siége prolongé, et vu le peu de temps pendant lequel il est possible de conduire, dans ce pays, des opérations militaires sur une grande échelle, il y aurait toute probabilité d'une résistance heureuse. Malheureusement, le rappel en 1872, par le parlement impérial et le parlement canadien, de la loi portant le titre "d'Acte de la défense du Canada," complique cette question. Cet acte pourvoyait à la garantie, par le gouvernement impérial, d'un emprunt de £1,000,000 sterling pour la construction des forts autour de Montréal, ainsi qu'un don gratuit de l'armement des forts qui pourraient être bâtis à Montréal, et de ceux existant à Québec et à Lévis. Le gouvernement du Canada a renoncé à tout cela, afin de faire transporter cette garantie d'emprunt en faveur du chemin de fer canadien du Pacifique.

Points stratégiques centraux.

Après Montréal, Québec et Kingston, le point le plus important, peut-être, est Saint-Jean, P.Q. Le site de la vieille redoute commande le pont du chemin de fer Vermont Central, les raccordements des lignes de Rouse's Point, Waterloo et du Passumpsic, le canal de la rivière Richelieu et les routes allant au nord et au sud; mais l'avant-poste d'observation serait au fort de l'Ile-aux-Noix, tout près de Rouse's Point et des chemins de fer de Saint-Albans. "Afin d'empêcher les bâtiments ennemis "de descendre du lac Champlain dans le Richelieu pour le transport des troupes, des "approvisionnements et du matériel pour attaquer Montréal, il faudrait placer des "obstructions (torpilles) dans la rivière, de chaque côté du fort de l'Ile-aux-Noix. "Cet ouvrage et sa garnison étant dans une position avancée et isolée, seraient sans "aucun doute exposés à être capturés dès le commencement des opérations, mais on "considère que les retards qu'ils causeraient à l'ennemi feraient plus que compenser "la perte occasionnée par là." La garnison, en retraitant, pourrait détruire l'écluse du canal de la rivière Richelieu; sir William Jervois considère aussi que Sorel, à l'embouchure du Richelieu, est un poste important. Des corps de milice détachés, à Lennoxville et au raccordement des chemins de fer à Richmond, après avoir tenu l'ennemi en échec, pourraient retraiter sur Québec, détruisant les ponts de chemins de fer derrière eux.

"Il est de plus nécessaire de mettre Montréal à l'abri des attaques d'un ennemi "s'avançant de l'ouest, supposant qu'il aurait passé le Saint-Laurent entre le lac "Ontario et le lac Saint-Louis. Ceci peut mieux se faire par la construction d'ouvrages "pour couvrir le pont du chemin de fer près de Vaudreuil, à la jonction de la rivière "des Outaouais avec le Saint-Laurent. Ces ouvrages serviraient de tête de pont, d'où "nos troupes pourraient diriger leurs opérations vers l'ouest; ils menaceraient en "outre le flanc d'une armée marchant sur Ottawa. En rapport avec ces ouvrages de

" défense à Vaudreuil, il faudrait construire sur l'île Perrot des fortifications tempo-
" raires qui, si l'on enlevait quelques arches du pont du chemin de fer entre cette île
" et la terre ferme, formeraient une seconde ligne de défense; et puis, en faisant
" sauter quelques arches du pont entre l'île Perrot et l'île de Montréal on pourrait
" établir une troisième ligne à Sainte-Anne.

Entre Vaudreuil et les ouvrages couvrant immédiatement Montréal, le lac Saint-Louis et les rapides de Lachine seraient une défense suffisante : des canonnières pourraient être amenées dans le lac Saint-Louis par le canal Lachine, qu'on est à agrandir. Les vaisseaux de guerre qui seraient amenés dans le lac Saint-Louis serviraient à la défense du flanc gauche des ouvrages à Vaudreuil; et si l'écluse de Sainte-Anne et le chenal près de là, entre le lac Saint-Louis et le lac des Deux-Montagnes, étaient faits assez larges pour permettre le passage de ces vaisseaux, ils pourraient aussi aider à la défense du flanc droit de ces ouvrages. Ils pourraient de plus opérer dans le bras de rivière sur le côté nord de l'île de Montréal, ou remonter l'Ottawa et le canal Rideau jusqu'au lac Ontario.

Pour protéger les communications par le chemin de fer et le canal de Lachine, il faudrait construire des ouvrages à Caughnawaga, sur la rive droite du Saint-Laurent, presque vis-à-vis la jonction du canal Lachine avec le lac Saint-Louis et près du terminus du chemin de fer venant de Plattsburg. Ces ouvrages fourniraient aussi les moyens de jeter un corps de troupes de l'autre côté du fleuve, pour agir sur le flanc gauche d'un ennemi opérant contre Montréal, si les circonstances étaient favorables à un tel mouvement. Ces troupes pourraient également garder l'entrée du canal Beauharnois.

L'île Sainte-Hélène, où il faudrait mettre en batterie des canons rayés, formerait le centre d'un camp retranché couvrant Montréal et le pont Victoria. Sur cette île se trouve encore le dépôt principal d'outils, de matériel, de canons, d'armes et de munitions, pour Montréal et les environs; elle est malheureusement sans protection depuis l'incendie des casernes autrefois occupées par un détachement de l'école d'artillerie de Québec. Des milliers de fusils ainsi qu'une quantité considérable de poudre dans le magasin sont à la merci d'une poignée de maraudeurs qui pourraient enlever les armes et faire sauter le magasin avant qu'on ait pu assembler la milice et lui faire passer la rivière.

Les classes éclairées des Etats-Unis ont des sentiments d'amitié pour la Grande-Bretagne, et la population canadienne est remplie de loyauté et la prouverait en aucun temps par des faits s'il s'agissait de la défense du pays, pourvu que la plus grande partie des frais et la direction principale soient assumées par l'Angleterre ou le conseil d'un empire fédéré.

Offensive.

Prendre l'offensive est souvent le meilleur système de défense, mais le Canada, étant une colonie, ne possède pas par lui-même les éléments nécessaires pour prendre l'initiative en temps de guerre, quoique le système de mobilisation de sa milice et la nature du pays, qui est une lisière de lignes intérieures de communication par terre et par eau, faciliteraient la concentration d'une armée prête à l'offensive et qui pourrait surprendre même 40,000,000 d'habitants désarmés qui se sont jusqu'à présent fiés à leur diplomatie toujours heureuse. Les gouvernements parlementaires cependant ne sont pas ce qu'il faut pour prendre une initiative décisive, et si les dépenses avaient à être partagées entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada, le partage du contrôle en serait le résultat naturel, rendant toute offensive périlleuse sinon impossible. La base naturelle d'opérations de l'Angleterre (la mer) lui donne l'avantage de pouvoir déplacer sa base secondaire presqu'à volonté. Une armée combinée de terre et de mer, partant du Canada à la première déclaration des hostilités, pourrait, en abandonnant ses communications en arrière, pousser au littoral de l'Atlantique, comme fit Sherman, et s'emparer d'un port de mer important pour y co-opérer avec la flotte anglaise, qui pourrait la supporter et établir une nouvelle base pour de nouvelles opérations, tandis qu'une expédition venant de l'Inde pourrait débarquer un corps de troupes anglaises et un contingent de Sikhes sur le littoral du Pacifique.

2me Partie.—Milice du Canada, Active et de Réserve,

Loi de Milice.

Que si la loi de milice du Canada est si parfaite dans ses dispositions et si la clef de voûte de tous les systèmes militaires *i. e.*, la sujétion de tous au service militaire n'en est pas exclue comme dans toutes les autres sociétés anglo-saxonnes, cela est dû aux traditions léguées par le vieux régime français et qui ont été acceptées volontiers par les descendants des " Loyaux à l'Empire-Uni," qui se sont trouvés placés pour toujours en antagonisme avec leurs compatriotes plus nombreux et plus riches du milieu desquels ils s'étaient arrachés au prix, souvent, du sacrifice de leurs richesses matérielles, afin de rester fidèles à ces principes et à ce " rève d'un Empire Uni" qui ne s'est pas encore réalisé, quoiqu'un siècle se soit écoulé depuis. L'histoire même de ces hommes héroïques a été oubliée ; les initiales de leur titre distinctif. L. E. U. ne rappelle rien de précis à l'esprit de la majorité des anglais de nos jours qui, espérons qu'il n'est pas trop tard, pourront réaliser le vrai sens de ces mots un Empire Uni.

La loi de milice du Canada, théoriquement si parfaite et qui peut servir de modèle à notre législation militaire en Angleterre, dépend, cependant, comme toutes les autres lois, pour ses effets pratiques, de la manière dont elle est administrée. Au lieu de citer le verbiage inséparable de tous les documents légaux, je pense que je ne puis mieux faire que de vous donner le résumé de l'acte de milice fait par le capitaine J. C. R. Colomb, A. M. R., dans son savant travail sur les ressources navales et militaires du Canada, me permettant quelques observations sur l'opération de la loi.

Classes de la milice.

" La milice comprend tous les habitants mâles de 18 à 60 ans. Elle se divise en " quatre classes.

" 1ère classe. Les hommes de 18 à 30 ans, célibataires ou veufs sans enfants.

" 2ème classe. Les hommes de 30 à 45, célibataires, ou veufs sans enfants.

" 3ème classe. Les hommes de 18 à 45, mariés ou veufs avec enfants.

" 4ème classe. Les hommes de 45 à 60.

" Tel est l'ordre dans lequel la population mâle est appelée au service.

" La milice est divisée en milice active et milice de réserve.

" La milice active se compose de la milice volontaire, la milice régulière et la " milice de marine. La milice volontaire se compose de corps levés au moyen de " l'enrôlement volontaire ; la milice régulière des hommes qui s'y enrôlent volontai- " rement ou tirés au sort (1) pour le service ; la milice de marine, des marins et des " personnes habituellement employées sur des embarcations à vapeur ou à voiles ; la " milice de réserve de tous les hommes qui ne servent pas dans la milice active. Le " service, en temps de paix est de trois ans dans la milice volontaire, et de deux ans " dans la milice régulière et la milice de marine. Les hommes engagés dans les " compagnies de service de la milice régulière ou de marine pendant cette période de " deux ans ne peuvent plus être forcés de servir qu'après que tous ceux des 1re, 2me " et 3me classes de la même division de compagnie se sont enrôlés volontairement " ou ont été appelés au service. En temps de paix nul membre d'un corps de milice " volontaire ne peut se retirer à moins d'un avis de six mois."

Comme le tirage au sort n'a pas été fait depuis que la loi est en vigueur, on peut dire que toute la milice active est une milice volontaire et que le terme de milice régulière n'a aucune signification particulière, à moins qu'il ne s'applique aux deux batteries d'artillerie "A" et "B" incorporées permanemment, l'une à Kingston et l'autre à Québec. Ces batteries n'existaient pas quand a été adoptée la loi actuelle, qui n'avait pas en vue la retraite des troupes impériales. Il n'y a pas en conséquence

(1) Exemption en fournissant un remplaçant par le paiement de 30 piastres.

de dispositions pour le maintien de troupes régulières ou le service de trois ans maintenant en vigueur dans ces deux corps (1).

La milice de marine malheureusement n'a d'autre existence que l'inscription des marins comme tels dans les tableaux de recensement des réserves, qui sont dressés tous les cinq ans. Pendant les invasions féniennes on a placé sur les bateaux à vapeur des lacs, de l'artillerie volontaire avec des canons de campagne.

" *Tableaux de recensement.*

" Le Canada est divisé en douze districts militaires ; ceux-ci, à leur tour, en divi-
" sions de brigade, de régiment et finalement de compagnies.

Un lieutenant-colonel et deux majors de la milice de réserve sont choisis parmi
" les résidents de chaque division de régiment (2) ; tous les ordres et rapports de
" milice sont envoyés à ces officiers et reçus par leur intermédiaire. Un capitaine,
" un lieutenant et un sous-lieutenant de la milice de réserve sont de même nommés
" pour chaque division de compagnie. Ceux-ci sont responsables, par ancienneté, à
" l'état-major du régiment. Le tableau de recensement est dressé par les officiers des
" divisions de compagnie et le registre matricule est corrigé avant le 28 février tous
" les cinq ans. Les rapports des compagnies servent à former le tableau du régiment.
" L'inscription au tableau, dont les officiers de compagnie sont responsables, équivaut
" à l'incorporation de tous les miliciens inscrits, et les rend sujets au service, à moins
" d'exemption par la loi.

" Exemptions : Les juges, le clergé, les ministres de la religion, les professeurs
" dans les colléges et universités, ou instituteurs des ordres religieux, le directeur, les
" guichetiers et les gardes des pénitenciers, les officiers, guichetiers et gardes des asiles
" publics d'aliénés, ceux que des infirmités rendent impropres au service et ' le fils
" ' unique étant l'unique soutien d'une veuve.'

" Ceux qui suivent, quoique inscrits au tableau de recensement, sont dispensés du
" service d'activité, excepté en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection : les officiers
" réformés de l'armée et de la marine de Sa Majesté, les marins et les matelots actuel-
" lement employés comme tels, les pilotes et les apprentis pilotes pendant la saison de
" navigation, les maîtres d'écoles publiques et communes.

" L'Acte donne à Sa Majesté le pouvoir de faire des règlements pour la réquisi-
" tion des chevaux qui peuvent être nécessaires à l'artillerie de campagne et à la
" cavalerie.

" Tous les grades de la milice active ne prêtent que le serment suivant :—
" ' Je, A.B., promets sincèrement et jure que je serai fidèle et porterai une vraie allé-
" ' geance à Sa Majesté.'

" L'officier commandant peut l'administrer.

" *Tirage au sort.*"

" Lorsqu'il s'agit d'organiser la milice active pour l'exercice ou le service d'ac
" tivité et qu'il n'y a pas assez d'engagés volontaires pour compléter le contingent

---

(1) Ces deux batteries ou écoles d'artillerie, comme on les appelle, ont été d'abord formées d'officiers et d'hommes choisis dans l'artillerie de la milice active. Les officiers n'avaient de commissions que dans les corps dont ils étaient tirés et les hommes n'étaient enrôlés que dans ces mêmes corps ; mais en entrant à l'école d'artillerie pour un an, ils étaient rengagés dans leurs corps respectifs pour un nouveau service de trois ans. Ce système avait un inconvénient sérieux, en ce que le corps auquel appartenait ces officiers et ces hommes pouvait être débandé avant l'expiration de leur temps de service dans les écoles d'artillerie, les laissant ainsi en apparence sans état militaire régulier. Par la suite, on a remédié à cela en accordant des commissions aux officiers des batteries "A" et " B" et en enrôlant les canonniers dans ces deux corps.

(2) Il faut regretter que ces officiers de la milice de réserve n'aient pour la plupart aucune connaissance pratique de l'art militaire et n'aient pas même servi dans la milice active. A la guerre ils seraient de peu d'utilité dans l'organisation et la conduite de ceux qu'ils inscrivent au tableau de recensement. Leurs titres militaires ne pourraient tout au plus qu'être une source de confusion. On peut dire en faveur du système qu'il date de loin, puisque c'est un reste du vieux système féodal français ; mais il faut se rappeler que son succès dépendait des belliqueux seigneurs que le progrès a emportés. Il a, sans aucun doute, l'avantage de faire dresser les tableaux de recensement avec plus de facilité et d'enrôler sous la bannière de la loyauté et de l'ordre quelques-uns des hommes les plus influents dans les districts ruraux, par tout le Canada.

" de la division, les hommes de la 1ère classe sont d'abord tirés au sort; si le nombre " d'hommes requis est plus grand que le nombre de tous les hommes de la 1ère classe, " alors la 2ème est appelée à combler le déficit, et ainsi de suite pour chaque classe; " mais jamais, —dit l'Acte,—plus d'un fils de la même famille, résidant sous le même " toit,—s'il y en a plus d'un d'inscrit sur le registre matricule de la milice,—ne sera " appelé, à moins que le nombre de noms ainsi inscrits ne soit insuffisant pour com- " pléter le contingent requis pour le service.

" *Officiers ; nominations et grade relatif*

" Dans la milice active les nominations des officiers sont provisoires, jusqu'à ce " qu'ils obtiennent un certificat de capacité de l'une des écoles militaires du Canada. (1)

" D'après l'Acte, les officiers de l'armée régulière de Sa Majesté ont toujours le " pas sur les officiers de milice du même grade, quelle que soit la date de leurs com- " missions respectives. (2)

La loi de milice du Canada pourvoit aussi à ce que chacun des douze aides-adjudants généraux de district " commandera la milice dans son district." (3)

Les paragraphes suivants, 35 et 36, (qu'il est difficile de concilier avec le précédent), semblent impliquer que la règle ordinaire du droit au commandement du plus ancien officier est en force, ainsi que la 185me clause du code pénal militaire.

" (35) Le grade et l'autorité relatifs des officiers dans la milice du Canada " seront les mêmes que ceux des officiers dans l'armée regulière de Sa Majesté; et " tout corps de milice sous les armes sera commandé par l'officier le plus élevé en " grade, alors présent, qui sera de service et revêtu de l'uniforme, ou par le plus " ancien de deux ou d'un plus grand nombre d'officiers du même grade; mais nul " officier dont le grade n'est que provisoire ne devra jamais commander un officier du " même grade dont la commission est permanente."

" (36) Les officiers de l'armée régulière de Sa Majesté seront toujours considérés " comme ayant priorité sur tous les officiers de milice du même grade, quelles que " soient les dates de leurs commissions respectives.

" Cette loi permet l'instruction annuelle d'un nombre n'excédant pas 45,000 de " tous grades. La période d'instruction pour la milice active, appelée à cette fin, ne " doit pas être de plus de 16 ni de moins de 8 jours dans aucune année.

" Les sous-officiers et les soldats des corps à cheval reçoivent, pour chaque jour " d'exercice de trois heures, 75 centins pour chaque cheval qui a pris part à l'exercice; " et chaque officier et soldat de la milice regulière et de marine et les officiers de la " milice de réserve, appelés pour l'instruction, reçoivent 50 centins pour chaque jour " d'exercice. Le paiement de cette solde se fait sur le certificat que les règlements " concernant l'instruction et l'efficacité des différents corps ont été observés.

---

(1) Il n'y a pas d'école de cavalerie ni d'infanterie, la nomination des officiers dans ces branches du service est confirmée par des commissions d'officiers de milice. Un petit nombre cependant d'officiers de cavalerie et d'infanterie sont admis occasionnellement dans les écoles d'artillerie où l'on s'efforce d'enseigner à toutes les armes.

(2) En vertu d'un avis récent dans les Ordres généraux de la *Gazette du Canada*, il n'est pas permis aux officiers de l'armée régulière de Sa Majesté servant avec la milice canadienne ou les volontaires, de se prévaloir de leur grade dans l'armée.

(3) Mais dans des circonstances extraordinaires, quand les troupes d'un district militaire ont été envoyées dans un autre, les deux aides-adjudants généraux ont réclamé le commandement. Dans le cas des émeutes que l'on craignait à Montréal lors de l'enterrement de M. Guibord, la ligne de délimitation de deux districts militaires coupe la ville en deux, le rendez-vous général des troupes étant d'un côté, et le cimetière de l'autre, le commandement de ces troupes aurait du être changé à un certain point sur la ligne de marche.

" La milice, ou partie de la milice, peut être appelée au service d'activité en " dedans ou en dedors du Canada (1) chaque fois qu'il parait à propos de le faire " pour raison de guerre, d'invasion ou d'insurrection, ou danger d'aucun de ces événe- " ments ; et lorsqu'elle est ainsi appelée, peut être mise par Sa Majesté sous les " ordres du commandant des troupes régulières de Sa Majesté en Canada, et elle " recevra la même solde que l'armée de Sa Majesté.

" *Commandement en chef.*

" Par la 15me section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, la " reine est investie du commandement en chef de la milice de terre et de mer, pour " l'exercer et l'administrer personnellement, ou par le gouverneur comme représen- " tant de Sa Majesté.

" Le ministre de la milice est chargé et responsable de l'administration des affaires " de la milice, y compris toutes les matières qui entraînent une dépense d'argent et " des fortifications, des canonnières, de l'artillerie, des munitions, des armes, des maga- " sins d'armes, des autres magasins, etc.

" Le gouverneur peut nommer un sous-ministre et tels autres officiers qu'il sera " nécessaire.

" L'adjudant général de la milice du Canada doit être un militaire expert dans " le métier et qui est parvenu au grade d'officier supérieur dans l'armée régulière de " Sa Majesté. Il a le grade de colonel dans la milice et il est chargé, sous les ordres " de Sa Majesté, du commandement militaire et de la discipline de la milice." Il est aussi pourvu à la nomination d'un aide-adjudant général, au quartier général, ainsi que d'un aide-adjudant général, et d'un état-major dans chacun des douze districts militaires. (2)

Sa Majesté peut encore nommer des officiers d'état-major de la milice avec tel grade que, de temps à autre, il pourra être jugé requis ou nécessaire, pour l'efficacité du service de la milice, mais jamais plus élevé que le grade de général major.

Ce qui précède est un aperçu de la loi sur l'organisation générale et le recrutement de la milice.

La milice.

Les quartiers généraux des districts militaires sont marqués sur la carte, ainsi que les positions des batteries de campagne et de place et des garnisons de milices permanentes.

L'Ontario est divisé en quatre districts militaires.

Le district militaire n° 1 comprend l'Ontario occidental, avec quartier général à London.

Infanterie....................	11 bataillons et 2 compagnies franches.
Cavalerie.....................	1 régiment et 4 escadrons.
Artillerie	2 batteries de campagne. 2 batteries de place.

(1) La milice peut être appelée à l'aide du pouvoir civil sur une réquisition écrite faite par le maire ou par deux juges de paix d'une municipalité où il y a émeute, et l'officier commandant doit suivre les instructions qui peuvent lui être légalement données par *aucun des magistrats* relativement à telle émeute. Une différence d'opinion entre les magistrats met l'officier commandant dans une position embarrassante.

(2) Cette section a été modifiée par la 38 Vict., ch. 8, qui pourvoit à la nomination d'un général-major pour commander la milice du Canada et d'un adjudant général au quartier général en y supprimant l'aide-adjudant général.

Le district militaire n° 2, à l'extrémité occidentale du lac Ontario, quartier général à Toronto.

Infanterie........................ 15 bataillons et 1 compagnie franche avec canons de montagne.
Cavalerie........................ Gardes à cheval du gouverneur général, 2 escadrons; 1 régiment, 7 escadrons.
Artillerie........................ 3 batteries de campagne. 2 batteries de place.
Génie........................ 1 compagnie.

Le district militaire n° 3 à l'est du lac Ontario, quartier général à Kingston.

Infanterie........................ 10 bataillons.
Cavalerie........................ 2 régiments.
Artillerie........................ 2 batteries de campagne. 4 batteries de place.

Le district militaire n° 4, à l'est de l'Ontario, avec quartier général à Brockville.

Infanterie........................ 6 bataillons et 3 compagnies franches.
Cavalerie........................ 2 escadrons (les dragons de la garde du gouverneur général, 1 escadron.)
Artillerie........................ 2 batteries de campagne. 1 batterie de place.

La province de Québec se divise en 3 districts militaires.

Le district militaire n° 5, cette partie de l'ouest de la province et de la frontière sud, habitée principalement par des Canadiens-anglais; quartier général, Montréal.

Infanterie........................ 14 bataillons et 3 compagnies franches.
Cavalerie........................ 1 régiment (3 escadrons) et 5 escadrons francs.
Artillerie........................ 3 batteries de campagne. artillerie de place, 1 brigade de 6 batteries et 1 batterie franche.
Génie........................ 2 compagnies.

Le district militaire n° 6, quartier général Montréal. (Troupes canadiennes-françaises.)

Infanterie........................ 7 bataillons et 10 compagnies franches.
Cavalerie........................ Rien.
Artillerie........................ Rien.

Le district militaire n° 7, avec quartier général à Québec, troupes canadiennes françaises et anglaises mêlées, surtout des premières, s'étend jusqu'à l'Atlantique, sur les deux rives du Saint-Laurent.

Infanterie........................ 14 bataillons.
Cavalerie........................ 1 division.
Artillerie........................ 1 batterie de campagne. 3 batteries de place.

Le district militaire n° 8 comprend le Nouveau-Brunswick, avec quartier général à Frédéricton.

Infanterie........................ 5 bataillons et 4 compagnies franches.
Cavalerie........................ 1 régiment.
Artillerie........................ 2 batteries de campagne. 1 brigade d'artillerie de place, 9 batteries.
Génie........................ 1 compagnie.

Le district militaire nº 9, la Nouvelle-Ecosse.

Infanterie	9 bataillons.
Cavalerie	1 escadron.
Artillerie	1 batterie de campagne, 2 brigades d'artillerie de place (6 batteries chacune) et 5 batteries franches.

Le district militaire n° 10, le Manitoba, quartier général, Winnipeg.

Infanterie	2 compagnies franches.
Artillerie	1 batterie de campagne.

Le district militaire n° 11, la Colombie-Britannique, quartier général, Victoria.

Infanterie	5 compagnies franches.
Artillerie	2 batteries de place.

Le district militaire n° 12, l'Ile-du-Prince-Edouard.

Infanterie	3 bataillons.
Artillerie	4 batteries d'artillerie de place.
Génie	1 compagnie.

Le bataillon est ordinairement de 6 ou 8 compagnies de 40 baïonnettes. Le nombre des officiers a été dernièrement réduit à 2, ce qui ne permet pas d'exécuter convenablement les manœuvres avec guides de droite et de gauche.

La cavalerie, de 40 sabres par escadron.

La batterie de campagne, de 70 sous-officiers et canonniers.

La batterie de place, de 40 sous-officiers et canonniers ; faisant un al d'environ

Infanterie	37,000
Cavalerie	1,800
Artillerie de campagne	1,350
Artillerie de place	3,000
Génie	215
	43,365 (1)

Il n'y a guère que la moitié de ce nombre qui a été exercée pendant les deux dernières années, les crédits de la milice ayant été réduits d'environ de moitié. Le lieutenant général commandant, sir Edward Selby Smyth, a rédigé un rapport très complet et traitant à fond ce sujet comme il l'a fait pour tout ce qui concerne son commandement. Je ne puis mieux faire que de le citer et de vous recommander de le lire pour de plus amples renseignements.

"Lorsque je suis arrivé au Canada, je crois que le crédit voté par le parlement pour: "la milice s'élevait à environ un million et demi de piastres par année, et avec cette "somme les 42,000 hommes étaient annuellement exercés en camp de brigade pendant "tout le temps autorisé par la loi. L'année suivante et celles qui suivirent, ce crédit "fut diminué jusqu'à ce qu'enfin, l'année dernière, il ne s'élevait pas à un million de "piastres, et sur cette somme il fallut encore défalquer les frais d'entretien du Collége "militaire royal de Kingston et de la gendarmerie ou police à cheval du Nord-Ouest. "En conséquence, l'instruction rétribuée de la milice fut réduite au minimum, la "moitié seulement de l'effectif étant appelée à faire douze jours d'exercice par année, "et une pareille école est à peu près inutile, car elle n'est guère autre chose que la "réunion des miliciens aux quartiers généraux des bataillons ou aux dépôts des com-"pagnies."

(1) Ce nombre ne comprend pas naturellement la garnison anglaise d'Halifax, de même que les deux garnisons d'artillerie canadienne permanente de Québec et de Kingston ne sont pas comptées dans l'effectif de la milice de ces districts.

"Le crédit affecté à la milice l'année dernière a été exactement de $931,956, dont "il faut déduire $306,356 pour la gendarmerie du Nord Ouest, et $50,000 pour le "Collége militaire royal, ce qui laissait un peu plus d'un demi-milion de piastres pour "besoins proprement dits de la milice et la fourniture du matériel et des munitions "de guerre.

"Le matériel militaire absorde une partie considérable de cette somme. Il com-"prend les uniformes pour toutes les troupes, qu'il faut renouveler fréquemment, et "deux fois par année pour les deux écoles d'artillerie, les capotes, les armes à feu et "les matériaux nécessaires à leur réparation, les munitions, les canons de campagne "et de place, les attelages et harnachements des chevaux, la poudre, ainsi que les "fourniments et équipement de toute espèce dont une armée a besoin. En sorte que, "de fait, après en avoir déduit, en outre, les traitements, la solde des capitaines pour les "exercices d'école, celle des garde-magasin, les loyers des salles d'armes, arsenaux et "magasins, le chauffage et l'éclairage, les octrois faits aux associations de tir d'artillerie "et de carabine, la solde des musiciens, les cibles, les champs de tir et les "dépenses incidentes du service général pour lesquelles il n'est pas spécialement "pourvu, il ne reste pour la solde des exercices et les dépenses qu'entraînent ces "exercices et l'enseignement du métier des armes, que la maigre somme de $155,000, "ou environ £30,000 sterling. Cette somme est complètement insuffisante pour "maintenir les 42,000 hommes de milice du Canada dans un état d'efficacité conve-"nable, car elle ne s'élève à peu près qu'au coût annuel d'un seul bataillon de ligne "anglais. Quel progrès peut faire un officier-général en pareil cas? Il ne peut "s'empêcher de voir qu'il est une source de désappointement pour l'excellent et loyal "corps d'officiers et soldats qui sont sous commandement et qui s'adressent à lui pour "en obtenir des secours.

Observations générales.

Etant données la vie de tous les jours d'un peuple et les circonstances physiques qui l'environnent, il n'est pas difficile de se faire une idée exacte du caractère de ses soldats, surtout quand son armée est une armée nationale et n'est pas recrutée uniquement dans une ou deux classes ou couches sociales. Peut-être le trait caractéristique le plus saillant de tous les Canadiens est-il la confiance en soi-même, qualité militaire magnifique surtout à la guerre chez les soldats, mais capable d'un développement extrême même en temps de paix, chez les officiers volontaires de toutes armes.

Infanterie.

Le caractère propre de la population des grandes villes est en général à peu près le même partout. Cette population est plus intelligente mais moins robuste que celle des campagnes, elle acquiert vite le port militaire, la précision et la vivacité dans l'exercice; les uniformes sont mieux ajustés, les armes et les équipements mieux entretenus, et les officiers comparativement riches des villes aident volontiers de leur bourse pour produire ces résultats qui, après tout, sont pour quelque chose dans l'efficacité réelle d'un corps de troupe. Mais dans une lutte sérieuse, le Canada trouvera, je crois, sa principale force dans les bataillons des campagnes.

Une très grande partie de la population agricole se livre, l'hiver, à l'exploitation du bois.

Quiconque a vécu parmi ces joyeux et robustes bucherons, partagé leurs chantiers et leurs bivouacs en hiver, et de bonne heure le printemps, lorsqu'ils descendent les billots le long des torrents glacés et sur le haut des rivières de leurs forêts sauvages, ne peut qu'être frappé de l'idée qu'il se trouve au milieu des soldats de la nature du type le plus vrai.

Qu'ils soient Canadiens-français ou anglais, il n'y a pas, je crois, de meilleure étoffe pour faire des soldats parmi aucun peuple du monde, en même temps que

(1) Un habillement de drap et un de serge par année, avec une indemnité pour l'entretien du petit équipement d'hiver.

l'organisation et le mode d'approvisionnement habituels des divers camps d'exploitants de bois à l'extrémité de longues lignes de communication difficile sont tout un département de quartier-maitre général en miniature. Il me faut encore citer sir Edward Selby Smyth pour trouver le fin mot de toute l'affaire quant à la difficulté de dresser ces hommes dans les conditions présentes :—

" Heureusement pour le pays, les bataillons ont des commandants et les compa-" gnies des officiers qui, en général, sont remplis de zèle et de patriotisme, et ont de " grandes aptitudes militaires, et dans les différentes villes ils ont continué à réunir " leurs hommes, pour faire des exercices volontaires, aussi souvent que possible, dans les " longues soirées d'hiver.

" Par suite, les bataillons et les corps de toutes armes, dans les villes, sont dans " un état d'efficacité; mais les bataillons ruraux, qui n'ont pas les mêmes moyens ni " les mêmes avantages, le sont moins. Cependant, ils sont aussi assez bien exercés. " Ils sont complètement armés, vêtus et équipés. Ils manient leurs fusils avec habileté, " sont en général de bons tireurs ; et il suffirait de quelques semaines pour pouvoir les " mettre en ligne avec n'importe quelles troupes.

"L'enseignement militaire donné aux bataillons ruraux aux dépôts des compagnies pendant trois ans de suite, n'a pas produit de trop bons résultats. La majorité des hommes demeurent sur des terres, loin du dépôt de la compagnie, et lorsqu'ils sont appelés à faire des exercices, ils sont obligés de perdre leur temps et celui de leurs chevaux, et ne reçoivent que 50c. par jour pour cela. En conséquence, ils cherchent à perdre le moins de temps possible en faisant deux jours d'exercice dans l'un, et de cette manière l'ouvrage se fait par manière d'acquit, tandis que l'instructeur, qui retire ses quarante piastres par année comme tel, ne sait peut-être que fort peu les rudiments de la manœuvre, de la discipline ou du service intérieur des régiments. Il s'en suit un manque de système qui ne produit rien de bon pour l'éducation du soldat. On m'a souvent signalé le fait que les corps ruraux appelés à faire les exercices anuuels sont fréquemment composés d'environ moitié de recrues, ce qui prouve que les gens ne s'enrôlent parfois que pour faire une seule école, sans avoir l'intention de remplir les conditions de leur enrôlement de trois ans, à moins que cela ne leur convienne. Ce sont les officiers commandant les compagnies qui sont blâmables là-dedans, car ils sont responsables de leurs compagnies, en vertu de la loi ; ils ne devraient pas enrôler d'hommes sans les bien connaître, savoir quelle est leur profession et le lieu de leur résidence, et s'ils rempliront probablement leur engagement suivant les dispositions de l'acte. Ils sont trop indulgents pour leurs soldats, et pour s'épargner des troubles ou peut-être l'impopularité,—si même la politique ne s'en mêle pas—ils enrôlent de nouvelles recrues plutôt que d'avoir recours à la loi pour obliger les anciens, sous les peines édictées par l'acte de milice, à remplir le terme de leur engagement. Tout cela a besoin d'être examiné et corrigé. Les compagnies des corps ruraux sont tellement éloignées les unes des autres que le lieutenant-colonel, qui a ses affaires quotidiennes à surveiller, ne peut guère s'occuper de leurs détails ; et il peut arriver que les officiers d'état-major qui font la revue et les inspections semi-annuelles n'examinent pas toujours bien soigneusement ce qui paraît être " tout bien " à la surface.

" Les compagnies rurales devraient toujours être exercées aux quartiers généraux des bataillons.

" Mais autant les corps ruraux fonctionnent mal, autant ceux des villes font bien, parce que les hommes peuvent s'assembler durant les longues soirées d'hiver, dans les salles d'exercice, sans perdre leur temps de travail, et ils regardent les exercices et les leçons comme autant de recréations. Tous les ans je me suis prononcé contre le système d'exercice des compagnies rurales. Il peut avoir l'effet de faire circuler quelque argent dans la localité, et cela peut être avantageux et satisfaire les intérêts locaux, et il réunit aussi un certain nombre d'hommes armés et équipés pour quelque temps; mais, à mon avis, il a l'effet de détériorer plus d'armes, de fourniments et

d'uniformes qu'il ne peut produire de bien, et je licencierais toutes les compagnies indépendantes qui ne sont pas affiliées à un bataillon, excepté dans le Manitoba et la Colombie-Britannique ; et je recommanderais que l'on s'abstienne à l'avenir de tout exercice annuel aux dépôts des compagnies, à moins que le capitaine ne soit porteur d'un certificat de première classe pour l'enseignement des manœuvres et du maniement des armes.

" Ceci me ramène à une question sur laquelle je me suis souvent prononcé ; la nécessité d'un état-major de régiment permanent. La milice de la Grande-Bretagne à, suivant l'effectif des régiments, deux officiers et de 30 à 36 sergents d'état-major, qui sont en même temps des instructeurs compétents, et le quartier-maître est chargé du soin des armes et uniformes, qui par ce moyen sont toujours tenus en ordre, et il ne s'en perd par négligence ou vol. De fait, c'est se faire illusion que de croire qu'une force militaire effective puisse être parfaite sans un état-major permanent et capable, et l'argent public est souvent gaspillé par suite de l'absence de cet état-major."

Cavalerie.

Je me permets de douter que le Canada puisse fournir un corps de cavalerie aussi considérable et aussi effectif que l'imaginent quelques personnes qui ignorent le fait que les Canadiens ne sont pas une nation de cavaliers. Toronto, Ottawa, Montréal et Québec sont les seuls endroits où l'on court le renard. Pendant le long et dur hiver il est nécessaire de voyager dans des traîneaux bien garnis de fourrure plutôt qu'à cheval, et durant l'été le rapide tilbury est plus en vogue que le cheval de selle. Néanmoins, la cavalerie volontaire de l'Ontario et le long de la frontière des Etats-Unis, dans Québec et le Nouveau-Brunswick, ont déjà rendu des services comme avant-postes, et ce service sert d'yeux, d'oreilles, d'antennes et de voile à une armée.

Il y a, au Canada, des officiers de cavalerie capables et enthousiastes, tels que le colonel Dennison, célèbre pour son essai, les colonels Forsyth, Turnbull, Lovelace, Saunders et autres.

Les escadrons de la campagne sont naturellement d'apparence rude, comparés à ceux des villes, qui ont plus d'occasions pour les exercices à pied, et entretiennent en meilleur état le harnachement et l'équipement. Les escadrons des campagnes, connaissant bien le pays, sont plus propres au service d'éclaireurs.

Artillerie.

L'artillerie est peut-être l'arme où les aptitudes militaires naturelles aux Canadiens se montrent avec le plus d'avantage. Le degré de perfection qu'ils ont atteint en si peu de temps, a toujours été pour moi une source de surprise. La mobilisation facile de l'artillerie de campagne dans les petites villes de province est due à la popularité de cette arme parmi les fils des propriétaires ruraux, qui fournissent eux-mêmes leur paire de chevaux et s'enrôlent comme canonniers conducteurs. A première vue, l'œil trop sévère d'un artilleur royal serait peut-être froissé de leur apparence ; mais en les connaisant mieux il apprendra que si on leur en donne le temps, ils rendront les canons presque partout où vous les voudrez ; les officiers choisiront des bonnes positions, et leur feu, si l'on en juge par le tir à la cible, sera très effectif. Les villes, naturellement, produisent les canonniers les plus intelligents, comme les districts ruraux les meilleurs conducteurs. Le système de choisir les bons tireurs de l'artillerie inauguré par l'association d'artillerie du Canada, et introduit dans la milice de ce pays avant qu'il ait existé en Angleterre, a produit de très bons résultats. J'espère que l'on me pardonnera de citer mon propre rapport, qui donne un résumé de ce sujet.

EXTRAITS *du rapport de l'inspecteur de l'artillerie du Canada.*

Observations générales sur l'artillerie de campagne.

" Vu le peu que dépense le gouvernement et le peu de temps donné à l'instruction " —12 jours,—je considère que l'artillerie de campagne de la milice canadienne est " dans un état remarquable d'efficacité. J'espère que le nombre des chevaux sera " porté à six par canon, avec trois de réserve en cas d'accidents, faisant un total de

" 45 chevaux par batterie. La distribution de jambières hautes, en cuir noir, et " d'éperons à courroies aux sous-officiers et aux canonniers montés, quoique cela " paraisse une bagatelle, ferait beaucoup pour l'efficacité ; les pantalons, souvent sans " sous-pieds, plissent aux genoux et paraissent très-mal ; ils écorcheraient ainsi la " jambe de tout cavalier qui ferait une longue route. La distribution irrégulière et " insuffisante de fouets et d'éperons rend impossible toute bonne marche et a été une " cause d'accidents, comme à Hamilton, Ont., où l'attelage d'un canon gravissant une " pente raide ne pût être tenu ferme au collier et fut précipité en bas, heureuse- " ment, cette fois, sans perte de vie.

" Au lieu d'importer des caissons embarrassants, je recommanderais de fournir " des coffres d'avant-train plus grands. Ils sont beaucoup plus maniables, exigent " moins de chevaux et sont plus faciles à conduire, etc. ; c'est le système proposé par " le major Ellis, A. R.

" L'association d'artillerie fédérale, en suscitant un esprit d'émulation a, je crois, " contribué beaucoup à l'efficacité de l'artillerie de campagne, en même temps que " le système de distribution d'insignes de distinction, pour les exercices volontaires " non-payés, a produit de bons résultats, surtout dans l'artillerie des bourgs et des " villes. Il est absolument nécessaire d'attacher une batterie de campagne à chacune " des écoles d'artillerie, avant qu'il soit possible d'enseigner les évolutions de cam- " pagne."

Malgré l'essai très remarquable du major Holmes, adjudant de l'école d'artillerie de Kingston, je ne recommanderais pas une augmentation considérable de l'artillerie de campagne volontaire ; mais je préférerais voir donner aux corps actuellement organisés deux fois autant de jours d'instruction—32 au lieu de 16—et un équipement convenable de caissons ou avant-trains. L'augmentation considérable de la portée et de l'efficacité du feu de l'infanterie ne rend plus à propos, suivant moi, d'augmenter nos canons par rapport à l'infanterie dans la proportion autrefois suivie en Europe. Les champs fermés du pays et le mauvais état des chemins au Canada ne justifieraient pas, à mon avis, aucune augmentation considérable de l'artillerie de campagne. Mieux vaut rendre complètement effective celle que nous avons. Une artillerie médiocre ou même une bonne artillerie mal manœuvrée n'est qu'un embarras.

Il pourrait paraître sage d'armer quelques batteries de mitrailleuses brûlant les mêmes cartouches que l'infanterie, pour agir de concert avec la cavalerie et les mettre en état de s'emparer et de garder une position importante ; mais jusqu'à ce qu'on établisse au Canada une fabrique de cartouches, il serait téméraire d'organiser une arme qui demanderait une réserve plus forte de ce que nous devons importer d'une distance de 4,000 milles, de munitions d'armes portatives.

Quant à l'artillerie de place il me faut encore citer mon rapport et celui du sous-inspecteur, le lieutenant-colonel Price Lewes :—

Observations générales sur l'artillerie de place.

" A part les brigades d'artillerie de place de Montréal et de Saint-Jean, N.-B. " j'ai trouvé l'artillerie de place dans une condition de grande inefficacité, surtout, je " crois, par le manque d'une arme qui inspire de la confiance, et on n'en peut avoir " aucune dans ces vieilles pièces qui encombrent nos ouvrages et nos salles d'exer- " cices. L'introduction du système, si peu dispendieux, de sir William Palliser, " pour transformer nos vieux canons rayés, dans les usines canadiennes, au coût de " £120 chaque, quand le canon Palliser importé revient à £160, outre les frais de " transport, est, à mon avis, le seul moyen praticable et d'un caractère permanent de " donner de l'efficacité à cette importante branche du service, surtout dans les villes " où cette industrie et les canons et les canonniers sont le plus nécessaires ; et où " l'on peut trouver des ouvriers intelligents qui feraient des artilleurs enthousiastes " à manœuvrer les canons qu'ils auraient eux-mêmes forgés pour la défense de la ville " qu'ils habitent. Si j'en juge par ce qui s'est passé en Angleterre, ces résultats ne " sont pas nécessairement chimériques. J'ai commandé l'école de l'artillerie de la " réserve à Woolwich, depuis sa fondation jusqu'à ma venue au Canada, et j'ai cru de " mon devoir de recommander l'adoption du canon Palliser de 64, pour l'artil-

" lerie de réserve de la Grande-Bretagne. L'intérêt éveillé instantanément " par la substitution de ces bouches à feu aux vieux canons, (" tuyaux à gaz " comme " ces vieilleries étaient irrespectueusement appelées par les hommes qui étaient " supposés s'en servir,) a relevé l'efficacité de cette arme d'une manière incroyable " pour quiconque n'en aurait pas été témoin. L'artillerie de la réserve territoriale " d'Angleterre compte 60,000 hommes assez bien dressés, en outre des réserves " régulières de l'artillerie royale. Je demande instamment l'application de ce " système à cette partie de l'empire."

Le lieutenant-colonel Price Lewes dit ce qui suit dans son rapport:—

" Je regrette de n'avoir pas trouvé dans la salle d'exercice d'Halifax, le matériel " nécessaire pour les manœuvres de force. De fait, il n'y a rien autre chose de ce qu'il " faut pour instruire ou intéresser un artilleur à son métier, que quelques canons de " trente deux à âme lisse montés sur des châssis d'affût de place. Les brigades d'ar- " tillerie d'Halifax ont l'étoffe nécessaire pour faire un aussi bon corps d'artillerie " qu'on puisse désirer; mais si les appareils les plus indispensables à la manœuvre " (que possède en Angleterre le plus petit corps d'artillerie volontaire) leur sont refusés, " on ne peut pas s'attendre qu'elles atteignent un haut degré d'efficacité. J'espère " qu'on remédiera à ce défaut, surtout en ce qui regarde Halifax et Saint-Jean, N.-B., " où il y a d'excellentes salles d'exercice, et j'ai la confiance que les résultats, comme " efficacité, justifieront pleinement la légère dépense requise pour le peu de matériel " dont j'ai parlé. Ces brigades n'ont pas pratiqué le tir annuel au canon, parce " qu'elles n'ont reçu que tout dernièrement les munitions, et je recommande que " comme l'hiver est commencé, ces munitions soient conservées jusqu'au printemps " pour être alors employées dans le tir de concours."

Je trouve ce qui suit dans mon rapport:—

Le génie.

" Cette branche de la milice a un besoin pressant de matériel et de moyens d'ins- " truction. Le génie n'a pas d'outils de tranchée, ni les premières fournitures de " cette arme. Le lieutenant-colonel Scoble, à Toronto, le major Kennedy, à Montréal, " et le capitaine Perley, à Saint-Jean, N.-B., sont des officiers capables et zélés, dési- " reux de rendre leurs corps effectifs, s'ils pouvaient s'en procurer les moyens.

" Les deux compagnies du génie à Montréal pourraient être placées avec avan- " tage sous le commandement du plus ancien officier de cette arme dans cette ville.

" Je n'ai pas été notifié par aucun des aides-adjudants-généraux des districts de la " date à laquelle devaient se faire les inspections des compagnies du génie, et je n'ai " eu par conséquent aucune opportunité de juger avec précision; mais à cause du " manque du matériel déjà mentionné et d'après les inspections précédentes de quel- " ques-unes de ces compagnies, je crois qu'elles ne sont guère autre chose qu'une " bonne infanterie. Le génie de Toronto, lieutenant-colonel Scoble, s'est procuré " à ses frais, me dit-on, quelque matériel."

Ces corps du génie sont très zélés et méritent de grands éloges et quelque assistance de la part du gouvernement; mais, à mon avis, vu l'exiguité de la somme votée pour la milice, il n'est pas à propos de fournir de chevaux et d'établir un train de pontons. Surtout je ne pense pas que le jeu en vaille la chandelle au Canada, où les rivières et les cours d'eau traversent des forêts et fournissent sur leurs rives pour la plupart des moyens de passer dont une escouade de bûcherons aurait bientôt fait un pont ou un radeau, à part les facilités qu'offrent, en sus, pour le flottage, les barils vides de lard, de farine, de pétrole ou de whiskey qu'on trouve partout où il y a agglomération d'hommes, ou dans tous les cas, dans les équipages d'une armée. Il n'y a pas d'organisation pour le transport et la délivrance des munitions en campagne, question d'une importance vitale maintenant que toutes les armes se chargent par la culasse.

Mercredi, mai 7, 1879.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL SIR HENRY LEFROY, C.C.M.G., C.B., A.R., etc., etc., président.

3ème Partie.—TROUPES INCORPORÉES PERMANEMMENT ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION MILITAIRE DU CANADA.

Lorsque les légions impériales ont été retirées de Québec, la dernière et la plus importante place forte du Canada proprement dit, c'est à moi que fut confié l'honneur de former une garnison de Canadiens loyaux pour garder le drapeau impérial qui flottait encore sur l'ancienne forteresse (1) Une tâche semblable échut au capitaine G. A. French, A.R., par rapport à Kingston. (2) Et l'on vient de reconnaître le succès que nous avons obtenu dans l'accomplissement de ce devoir en conférant aux officiers et aux soldats que nous avons dressés pendant sept laborieuses années le titre honorable de "Artillerie royale canadienne." Ce qu'a été ce travail, un homme du métier peut mieux en juger en se figurant quelle tâche c'est de lever et dresser une garnison d'artillerie et de ré-armer une forteresse sans l'assistance d'hommes du métier, (3) ainsi que de fonder et de conduire une école théorique et pratique de toutes armes, comme on peut le voir par le tableau des matières enseignées. La nécessité d'employer mes élèves à réprimer des troubles a rompu quelquefois la monotonie de l'école, mais *vires acquirit eundo.* Je reconnais tout ce que m'a valu l'assistance du maître canonnier Donaldson, A.R., et des sous-officiers instructeurs; mais le mérite revient surtout aux bons éléments que j'avais pour m'aider dans mes travaux, *i. e.*, les messieurs choisis comme officiers à Québec, le lieutenant-colonel Montizambert et les autres, dont le zèle, l'habileté, et les qualités militaires naturelles ont rendu plaisante une tâche parfois accablante par le manque d'encouragement, dans certaines sphères d'où je n'avais peut-être pas raison d'en attendre. Je n'ai aucun doute que le lieutenant-colonel French, mon ex-collégue, ainsi que le lieutenant-colonel Irwin, approuveraient ces remarques en ce qui regarde le lieutenant-colonel Cotton et les officiers de l'école-sœur d'artillerie.

L'extrait des ordres généraux dans l'annexe fera mieux comprendre l'idée première qui a dominé dans la formation des écoles. C'était de faire le service de garnison au moyen de recrues de la milice et en même temps d'utiliser cette garnison comme école d'artillerie. Il devint bientôt évident qu'il faudrait au moins une batterie de soldats disciplinés pour le service de garnison, avec un personnel attaché auxiliairement à la garnison régulière pour instruire les recrues tirées de la milice. Et naturellement il n'y a pas un militaire qui supposera que huit chevaux peuvent suffire pour "l'instruction dans l'équitation et la conduite des attelages, le déplacement des canons de campagne et de siége" et "autres fins générales." Je crois bien que les auteurs du plan espéraient fermement, comme moi, qu'il serait développé; mais ni un seul canonnier ni un cheval n'ont été ajoutés à l'effectif de ce corps pendant les sept années de son existence.

(1) C'est une curieuse coïncidence, que les deux régiments qui les premiers sont entrés dans Québec après sa capitulation, ont été les derniers à l'abandonner après plus d'un siècle. C'est à un officier et à un détachement de l'artillerie royale, escortés par le 60ème carabinier royal américain qu'a été confié l'honneur de hisser le drapeau anglais à la conquête. Lors de la retraite de Québec de la garnison impériale, c'est à un officier de l'artillerie royale qu'a été livré par un détachement de l'artillerie royale et le 60ème carabinier, le drapeau que j'en ai aucun doute, mes enfants militaires canadiens défendront avec honneur, au besoin.

(2) Par la suite le lieutenant-colonel French a organisé la police à cheval du N.-O., et il a été remplacé à Kingston par le lieutenant Irwin, A. R., maintenant lieutenant-colonel dans la milice du Canada.

(3) Les maréchaux-des-logis de l'artillerie royale, aide-instructeurs de canonnage, n'ont été envoyés que le printemps suivant. Pendant ce temps la forteresse avait été ré-armée, malgré les rigueurs d'un hiver canadien, par des recrues de trois mois. Le traité de Washington n'avait pas encore été signé, mais on avait une foi entière dans ses dispositions. Les canons avaient été démontés pour permettre au génie royal de réparer les plate-formes, et les troupes avaient été rétirées avant qu'on eut eu le temps de remettre les pièces en batterie. Ma tâche, cependant, a été allégée par le fait que tout le matériel d'artillerie m'a été laissé en mains dans l'état le plus parfait par le capitaine Murray, A. R., d'après les ordres du colónel Gibson, commmandant l'artillerie royale dans l'Amérique Britannique du Nord.

J'ai obtenu du gouvernement la ration de fourrage pour les chevaux particuliers de l'état-major et des officiers suivant les écoles, et, par là, j'ai réussi à atteler une couple de canons et à créer un manége. Si l'on ne peut se vanter de ses succès, il est au moins permis de dire ses erreurs. La mienne a été de croire avec grande espérance au développement raisonnable des écoles d'artillerie, jusqu'à ce qu'elles fussent effectives, et d'entreprendre en conséquence, témérairement, à diriger et à commander une garnison, une école d'artillerie et ce qui est pratiquement une école d'application d'état-major pour toutes les armes avec les moyens insuffisants détaillés dans l'ordre général. Le dernier rapport annuel des écoles d'artillerie peut montrer une partie du résultat du travail de sept années, et le rapport du colonel Hewett, G. R., l'infatigable commandant du Collége militaire de Kingston, fera voir le succès de ses efforts pour mener à bien l'instruction militaire avec un personnel jusqu'ici insuffisant.

La crise commerciale des dernières années a été, sans doute, en grande partie la cause du retard dans le développement des établissements d'éducation militaire du Canada.

4em Partie.—Armement et approvisionnement.

Armes portatives et munitions.

L'infanterie est armée du fusil Snider, arme excellente et propre au service, mieux adaptée à notre milice canadienne que le Martini-Henry, que malheureusement le Canada a commencé à acheter ; car le général commandant est d'avis " qu'il nous " est impossible de nous procurer à la fois le nombre voulu de ces fusils et que ce serait " courir au devant d'une défaite certaine que d'armer nos volontaires de deux différentes " sortes de fusils et de deux espèces de cartouches, sur une ligne s'étendant du Pacifi- " que à l'Atlantique, dans le cas où ils entreraient en campagne."

Il n'y a que 70,000 fusils Snider en Canada, ce qui, quand nous en aurons déduit 40,000 aux mains de la milice active, ne laisse que 30,000 pour notre milice de réserve, qui compte 600,000 hommes, dont une partie au moins serait appelée et exercée dans les circonstances extraordinaires. La quantité de munitions dans le pays n'est que de 150 cartouches, par fusil et la milice canadienne brûlerait probablement, je le crains, cette quantité dans une ou deux actions générales.

Le général commandant signale l'urgence d'un approvisionnement plus considérable :—

" Je ne crois pas devoir, prévoyant le cas possible où nous aurions tout à coup besoin de munitions pour le service, recommander la réduction de notre réserve, qui, au contraire, ne devrait jamais être de moins de 300 cartouches par carabine. Nos cartouches sont importées d'Angleterre ; nous n'avons pas, je regrette d'avoir à le constater, d'usines pour en fabriquer, et comme les cartouches Snider cesseront plus tard d'être fournies par l'arsenal royal, il serait peut-être nécessaire de nous y prendre quelque temps d'avance avant de faire nos commandes pour l'année.

De fait, la fabrication des munitions pour les armes portatives me paraît être d'une nécessité manifeste, comme me paraît l'être aussi celle des munitions pour l'artillerie. Il serait très hasardeux de dépendre dans les circonstances urgentes d'une base éloignée de 4,000 milles par delà l'Atlantique; ce système, en outre, obligerait à tenir constamment un approvisionnement considérable en magasin, ce qui ne serait pas judicieux avec un effet aussi périssable que les munitions, pour ne rien dire des changements continuels qui s'opèrent dans le matériel de guerre. La milice du Canada, sans un arsenal sur lequel elle puisse compter, non-seulement pour les munitions, mais aussi par la fabrication et la réparation des affûts, harnais, équipages de camp, sans trains de voitures, de commissariat ou d'ambulance, etc., ne serait pas dans une position enviable. Le colonel Montizambert et le capitaine Prévost, de l'artillerie canadienne, ont bien traité ce sujet dans leurs essais pour le concours de l'association d'artillerie du Canada.

L'essai du premier a été imprimé avec les documents de cette institution, et ceux qui désirent connaître les détails ne peuvent mieux faire que d'y recourir (Vol. XXII, n°. XCIV). Je ne m'étendrai donc pas plus longuement sur ce sujet, me

contentant de faire observer qu'Halifax, Québec, Kingston et Ottawa sont des localités convenables pour l'établissement d'arsenaux et de dépôts d'approvisionnement. Les trois premières sont fortifiées et contiennent des bâtiments propices et des terrains appartenant au gouvernement, tandis que la dernière est très éloignée de la frontière. Toronto et Montréal, bien qu'étant des centres d'industrie, sont dans une position exposée et ont déjà été capturés par les Américains dans les invasions précédentes. Le prix de la main-d'œuvre est tout aussi bas et probablement plus à l'abri des grèves qu'il ne paraît l'être en Angleterre, et les matières premières, le fer, le bois, le cuir, etc., en abondance et de la meilleure qualité. La houille n'est pas, naturellement, à aussi bon marché que dans les grands centres manufacturiers anglais, mais les pouvoirs d'eau sont sans égaux, et le bois (combustible si abondant) employé à l'état de charbon pour fabriquer les ouvrages en fer les plus fins, produit les espèces les plus sûres, libres de soufre et de phosphore, qu'il est si difficile d'éliminer du fer travaillé à la houille. Le fer produit par la Compagnie d'acier du Canada à Londonderry, d'après le rapport de MM. Gilbert et fils, de Montréal, a une résistance de traction de 65,000 livres au pouce carré, c'est-à-dire que sa résistance est de 23 pour cent plus grande que celle du fer Risdale employé en Angleterre pour les tubes des canons..........Ce fer, en le travaillant, a aussi montré des propriétés de soudure remarquables. Cette possibilité de fabriquer le matériel de guerre en Canada est de la plus grande importance pour l'empire, car elle nous met en état de compter sur nous-mêmes dans un temps où cette condition serait essentielle au succès de la résistance aux attaques.

La question si importante d'un système organisé pour approvisionner de munitions l'infanterie en campagne ne paraît pas avoir été prise en considération.

Armement de l'artillerie.

Il n'est pas nécessaire que je décrive l'armement magnifique des forts d'Halifax, ni que je vous donne le détail des 400 canons lisses distribués par toute la Confédération, mais de peu d'utilité dans nos guerres modernes, si ce n'est contre les attaques de bateaux. Il est mieux, peut-être, que je signale l'importance de transformer ces bouches à feu hors d'usage en canons rayés adaptés aux besoins de la guerre moderne. L'entreprise n'est ni aussi difficile, ni aussi dispendieuse qu'on pourrait le croire.

A part les canons rayés déjà mentionnés, montés sur l'île de Vancouver et dans le port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, il y a huit canons Armstrong se chargeant par la culasse, à Québec. Ils ont jusqu'à présent été considérés comme des pièces très faibles; mais en employant un obturateur amélioré pour arrêter la fuite des gaz, et en transformant la pièce en canon se chargeant par le côté par le déplacement des tourillons, comme cela a été fait dernièrement à Woolwich, on peut faire porter à ce canon une charge considérable de la poudre prismatique douce, ce qui augmente la puissance de l'arme tout en diminuant la tension initiale sur la culasse. Il y a deux de ces mêmes canons à Kingston. On a trouvé que dans les froids extrêmes les culasses mobiles étaient difficiles à ouvrir, mais en ayant recours à un expédient très simple j'ai surmonté cette difficulté, et l'on peut considérer ces canons comme suffisamment propres au service, surtout de la position dominante de Québec, d'où ils commandent le pont comparativement sans armure d'un cuirassé qui en approchant droit dessus présenterait un parallélogramme très favorable au feu de l'artillerie.

Outre les canons Armstrong se chargeant par la culasse, nous avons dix Palliser de $\frac{64}{2}$ et deux puissants canons présentés par sir William Palliser, un de huit pouces et un de sept transformés d'après son système. Je vois par un extrait d'un journal déjà ancien de date que ces canons coûtent £700 sterling " à sir William. Il a dû les " acheter du gouvernement de Sa Majesté et payer sir William Armstrong pour leur " transformation. Le transport a couté £60 10s. 10d. Il a déjà commandé un troi- " sième canon, donné par le gouvernement canadien et qui doit être transformé à " Montréal, sir William en payant les frais, et il en a commandé un quatrième qui " doit être fabriqué en Angleterre, c'est un canon de dix pouces (qui coûtera probable- " ment plus que les trois autres ensemble) qu'il veut offrir au gouvernement du

"Canada. Il offre en outre de transformer toutes les vieilles bouches à feu de la "Confédération, sans profit, sans commission ni droits d'inventeur, qu'il peut légalement réclamer en vertu de son brevet. Pourquoi cette libéralité? Pourquoi cette affection pour le vieux Québec? Devons-nous croire que noblesse "oblige? Ce sont là des lettres de noblesse plus belles que les parchemins qui viennent par succession; mais sir William a droit aux deux............" (C'était dans le temps où la guerre semblait imminente avec la Russie) et le *Chronicle de Québec*, continue "Cette largesse de sir William Palliser vient dans le bon temps; "différent de tout ce qui se voit dans ce siècle, cet acte de générosité ressemble à un "fragment d'histoire du temps d'Elizabeth, quand des gentilshommes anglais du Devon "armèrent des vaisseaux de guerre "à leurs propres frais" pour combattre la grande "Armada espagnole."

Mon premier rapport, après mon arrivée au Canada, il y a sept ans, recommandait la transformation de nos vieux et inutiles canons lisses en canons rayés, sur le principe Palliser, utilisant par là les vieux affûts et équipements et tout le matériel, même les projectiles, le calibre restant le même. Un armement comme celui-là est éminemment convenable au Canada, dont la défense dépendra surtout de ses Plevna. J'ai, en conséquence, réitéré cette recommandation, et le général major commandant a secondé mes efforts à ce propos depuis son arrivée en ce pays. En insistant sur l'économie de la transformation des anciens canons lisses en nouvelles pièces rayées, je ne perds pas de vue le fait que nous avons besoin, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, à Québec et sur l'île de Vancouver, de quelques bouches à feu puissantes et de première classe, capables de percer la muraille des cuirassés. Excepté à Halifax, où il y a une garnison impériale, nous n'avons pas une seule de ces bouches à feu dans la confédération du Canada. Mon dernier rapport est comme suit:

"Mais, quant à ce qui regarde l'armement futur, j'appellerai de nouveau l'attention sur l'à propos d'adapter le mode Palliser de transformer, dans ce pays, les 400 "vieux canons à âme lisse en canons rayés, tel que déjà recommandé par le général "commandant, page XIX du rapport de l'année dernière. La puissance remarquable révélée depuis lors en Angleterre par le canon chambré de sept pouces, converti d'après le système Palliser, en fait une pièce propre à la défense des côtes, "capable de percer les cuirasses; cependant, pour les fortifications de l'intérieur "et pour les positions retranchées le long de notre immense frontière, je suis certain "qu'on ne peut adopter un plan meilleur et moins dispendieux que la transformation "graduelle de nos canons à âme lisse en pièces rayées de 80, de 65 et de 40, au coût "insignifiant d'environ £120 par canon. L'on pourrait utiliser en même temps un "grand nombre de vieux affûts en bois et en fer, des plateformes, etc. Et de nouveaux affûts en bois pourraient être faits dans ce pays par une somme moindre que "le prix d'importation.

"Le coût relatif des affûts en bois et des châssis d'affûts construits à Québec "comparé au prix de ceux en fer ou en bois, importés, est établi dans l'état suivant."

"*Coût comparatif des affûts de place importés et de ceux fabriqués au pays.*

——	Importés d'Angleterre.	Fabriqués au pays.
	$ cts.	$ cts.
On verra par le tableau suivant qu'un affût à coulisse et châssis d'affûts en fer forgé, à plaque double, coûtera, avec le transport, etc., ajouté, en chiffres ronds, à peu près	1,700 00	
Le même en bois	639 00	
do fabriqué à Québec tel que proposé	....	550 00
Affût en fer forgé pour pièce de 61-32, environ	375 00	
Affût en bois, fabriqués à Québec	....	170 00
do pour canons de 64-32, environ	190 00	

"Fabriquer ce matériel serait non-seulement une épargne, mais aussi un bienfait pour le pays, en "employant nos propres artisans et en dépensant cet argent en Canada.

Il faut se rappeler que le parlement du Canada votera bien plus volontiers de l'argent qui devra être dépensé dans le pays, qu'un crédit qui devra servir à acheter ailleurs le matériel de guerre.

" Je recommande fortement à votre favorable considération le rapport de MM. " Gilbert et Cie, fabricants de machines, Canada, (*Canada Engine Works*), espérant " que si je puis faire un rapport satisfaisant de l'épreuve du canon qui est maintenant " presque fini, à Montréal, le gouvernement n'hésitera pas à faire transformer, gra- " duellement, les 400 pièces à âme lisse qui sont maintenant presque inutiles dans nos " fortifications, et qu'une somme d'argent sera inclue dans le budget pour subvenir à " cette dépense aussi bien qu'à l'achat de 17 canons rayés Palliser de 7 pouces, au " lieu de 17 pièces de 64-32, préalablement commandées à Woolwich par le gouver- " nement du Canada.

"La différence du prix de revient, entre la fabrication dans le pays et l'importation, " parle par elle-même. La compétence des manufactures canadiennes sera, je le crois, " établie par l'épreuve du canon maintenant en voie de fabrication aussi bien qu'elle " peut l'être, par inférence du fait que le système Palliser pour transformer et fabri- " quer les canons a réussi aux Etats-Unis. Cependant, je recommande qu'à l'avenir " dans la transformation des canons de 64 32, le tube A soit prolongé de deux pieds " six pouces en avant de la bouche du canon de fonte, ce qui donnerait une longueur " suffisante pour l'emploi de la poudre prismatique (P. powder), qui brûle plus lente- " ment, exerce une pression moindre sur le canon, et cependant donne une plus grande " vitesse initiale que la poudre brutale pour laquelle les Woolwich courts ont été " originairement fabriqués ; cela, combiné avec l'action de la chambre, donnerait, je " crois, aux pièces de 64-32 la force de pénétrer beaucoup plus que cinq pouces de fer, " comme cela a déjà été fait. Le coût de ce changement n'est pas appréciable et " l'incommodité pratique de cette augmentation de longueur, nulle, car la prépondé- " rance de la culasse telle qu'elle est déjà, permettrait d'allonger la tube A de quatre " pieds, si c'était nécessaire pour le ballistique. Je crois aussi qu'il serait bon d'adop- " ter, au lieu de boutons, le système d'un anneau expansif au culot du projectile, " expérimenté avec tant de succès à Shoeburyness et déjà introduit aux Etats-Unis " tel qu'inventé par le capitaine Butler, A. E. U. On peut voir par là que le système " de transformation graduelle nous permettra de profiter des expériences scientifiques " faites à Shoeburyness et ailleurs, et d'atteindre le maximum de l'efficacité avec le " minimum de la dépense."

Si on considère que la science doit attendre son auxiliaire, l'art mécanique, la marche comparativement détournée et cependant progressive de l'artillerie moderne n'est pas surprenante. Les premiers canons étaient d'une grande longueur, pour donner le temps de brûler à la poudre faible et lente. C'étaient des canons composite se chargeant par la culasse, à rubans de fer forgé. Une fois la poudre améliorée, l'appareil de fermeture de la culasse, dans l'enfance de l'art mécanique, ne put, pas être fait assez solide ; il fallut l'abandonner pour revenir au chargement par la bouche, et l'on n'eut plus l'embarras d'une trop grande longueur. Puis la poudre, ayant fait des progrès tels qu'elle mérita le nom de poudre brutale, il fallut la modifier pour réduire la tension des charges énormes sur les canons monstres qu'il faudra encore allonger et chambrer et probablement disposer de nouveau pour le chargement par la culasse. Le diagramme indique peut-être la direction du nouveau pas dans la marche de l'artillerie. Il n'entre pas dans le cadre de cette conférence de discuter les titres des différents systèmes et surtout de condamner le nôtre, qui en dépit des attaques furieuses qu'il a eu à subir depuis qu'un canon a éclaté accidentellement, a résisté à l'épreuve du temps et sera, sans doute, encore modifié pour satisfaire aux exigences modernes. Dans les circonstances, cependant, je dois dire, avec la plus grande défé- rence, que je ne regrette pas que l'avis donné, je crois, par la commission de la défense coloniale, d'acheter des canons courts de Woolwich, n'ait pas été suivi par le Canada.

En attendant, les batteries d'artillerie de place organisées aux endroits impor- tants marqués sur la carte, devraient être employées à construire des batteries revêtues de gabions cerclés de fer, si aisément faits avec le cerclage des ballots de marchandises. Ces revêtements dureraient un demi-siècle sans beaucoup de répara-

tions, et si ces batteries étaient armées de canons Palliser transformés de 64–32 pour repousser une attaque de près et couvrir les torpilles, elles protégeraient efficacement les havres de notre longue frontière sur les lacs, ainsi que d'autres points importants que l'application économique du système Moncrieff rendrait très formidables. Il faut adapter les organisations militaires européennes aux exigences d'un pays comme le Canada et aux aptitudes propres de son peuple.

Les corps d'artillerie de place et du génie de la milice devraient être amalgamés pour former un corps de génie général pour manœuvrer les canons de position ou de place, ainsi que construire et armer les batteries qu'ils auraient à défendre et qui seraient probablement élevées en rapport avec un système de torpilles. Les intelligents artisans canadiens qui composent en très grande partie les corps d'artillerie de place et du génie exécuteraient tout naturellement les autres gros travaux de sapeurs, la construction des ponts, etc. Les compagnies du génie sont peu nombreuses et isolées les unes des autres.

Pour conclure, il faut se rappeler que le Canada n'a jamais été et ne sera jamais dépendant des baïonnettes anglaises. L'histoire de ses combats contre l'invasion montre qu'il pourrait, comme il l'a déjà fait, aidé de quelques troupes anglaises, supporter le fort de la lutte avec ses milices, qui presque sans secours ont refoulé de ses rivages le flot de l'invasion. Avant la conclusion du traité de paix de 1814–15, il ne restait sur le territoire canadien ni un poste ennemi, ni une seule sentinelle américaine, tandis que nous étions en possession du fort Michillimakinak et d'autres positions dans ce qui est maintenant l'Etat du Michigan.

5ème Partie.—CONTINGENT CANADIEN POUR L'ARMÉE IMPÉRIALE ET COLONISATION MILITAIRE.

“ Lorsque le danger de la guerre, réel ou imaginaire, menace l'empire, la première pensée qui frappe l'esprit, c'est quelle immense étendue présente aux coups de l'ennemi le cercle des colonies anglaises ; la seconde, par quelle puissante enceinte de forteresses et d'avant-postes le cœur de l'empire est défendu. La seconde pensée est la plus saine. Etendre purement ses possessions territoriales c'est donner d'autant plus d'otages à la fortune, en cas de guerre. Mais l'expansion de la domination territoriale, qui a agrandi les limites en dedans desquelles la race anglo-saxonne peut se répandre et se multiplier, ajoute à la vitalité de l'empire. L'empire britannique peut se suffire à lui-même si ses ressources peuvent être amenées par juxtaposition à se compléter les unes les autres. (1).

L'offre d'un contingent canadien fait ressortir très vivement les ressources militaires que l'Angleterre possède dans ses colonies et le peu d'usage qu'elle en a fait jusqu'aujourd'hui.

“ Imaginez, s'il est possible, l'Allemagne, l'Autriche ou la Russie possédant une “ puissance coloniale comme la nôtre, et vous pouvez être sûrs que la première pensée “ qui se présenterait au souverain d'aucun de ces empires serait le contingent que “ chaque dépendance pourrait être forcée à fournir à son armée.” Mais quoique l'Angleterre n'ait ni le pouvoir ni la volonté d'exiger des colonies une contribution en hommes pour son armée, ce qui n'a pu être exigé, a été offert volontairement !

“ La solide et remarquable loyauté du Canada envers la couronne britannique “ n'a peut-être jamais été manifestée d'une manière plus significative qu'au commen- “ cement de l'année dernière et de la précédente, alors que des offres de service furent “ faites qui auraient permis de lever en Canada, en cas de guerre, plusieurs milliers “ d'hommes pour servir dans l'armée anglaise. Ces offres, dont quelques-unes étaient “ de service personnel, d'autres de lever des bataillons, portaient l'empreinte de la “ décision bien arrêtée de grossir les troupes de Sa Majesté. Elles étaient l'expres- “ sion spontanée de la volonté d'un peuple loyal et courageux d'unir ses destinées à “ celles de la Grande-Bretagne et de lui donner le concours de son bras. Ces offres “ furent aussi cordialement reçues par le gouvernement impérial qu'elles avaient été

(1) Extrait d'un premier-Londres du *Times*, 8 mars, 1879.

" loyalement faites, et si l'occasion l'eût exigée, il n'y a aucun doute que les robustes " et vaillants enfants du Canada se seraient trouvés côte à côte sur les champs de " bataille avec leurs frères nés dans cette 'mère-patrie,' qu'ils aiment tant." (1).

Espérons que dans des temps plus tranquilles cette offre généreuse ne sera pas oubliée des deux côtés.

Un système militaire sur le pied de paix, qui n'admet pas une prompte expansion pour faire face aux exigences de la guerre sans dislocation, ne vaut pas l'argent qu'il coûte.

Des douze districts militaires du Canada, le 11e et le 12e (Manitoba et Colombie-Britannique) sont des territoires comparativement peu peuplés encore, et il n'est pas nécessaire de s'en occuper dans le plan actuel. Il est proposé de lever un contingent canadien de 10,000 hommes, une brigade de trois batteries d'artillerie de campagne, d'un corps de sapeurs d'artillerie, embrassant les services de siége et de l'artillerie de position et ceux de sapeurs artificiers et un régiment de cavalerie.

En temps de paix, le noyau et le dépôt de recrutement de ce contingent consisterait en deux petits bataillons de 500 hommes, chaque compagnie forte de 100 hommes, prendra le nom et le numéro de chacun des dix districts militaires, y sera recrutée et sera affiliée à chaque quartier-général. Les officiers commandant les corps de la milice enverraient à l'aide-adjudant général de chaque district militaire les noms des officiers et des soldats qui désirent servir dans le contingent, les officiers de l'école d'artillerie et les cadets du collége militaire ayant la préférence. L'officier de santé de l'état-major du district examinerait les recrues pour empêcher l'envoi au quartier-général du bataillon d'hommes impropres au service. Le deuxième bataillon de dépôt pourrait être en outre subdivisé en aile de bataillon s'il était nécessaire et cantonné à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et Québec, avec des détachements sur l'île Sainte-Hélène, Montréal, et au fort de l'Ile-aux-Noix.

L'autre bataillon, divisé entre Kingston et Toronto, avec une compagnie faisant le service de garde du gouverneur général, fournissant les plantons aux quartiers-généraux, etc. Il y a des casernes disponibles dans tous ces endroits, excepté au quartier général; il faudrait rebâtir les casernes de l'île Sainte-Hélène et de Saint-Jean, qui ont été incendiées.

Pour organiser l'artillerie, il suffirait de porter le nombre de chevaux de chacune des écoles d'artillerie existantes de Québec et de Kingston au complet d'une batterie de campagne, et d'y ajouter une compagnie d'ouvriers d'artillerie ou de sapeurs pour la réparation des fortifications, du matériel de guerre, etc.

La cavalerie pourrait être représentée par un escadron à Toronto et un à Québec, vu qu'il y a une école d'équitation dans ces deux villes.

Ce corps servirait amplement au service de garnison, au maintien de l'ordre intérieur, et à l'instruction de la milice, tandis qu'en temps de guerre on pourrait développer cette organisation et en faire une division pour servir aux frontières canadiennes, en Europe ou en Asie, ou en détacher telle partie qu'on pourrait désirer, un, deux ou trois bataillons. Ces bataillons de service seraient payés par l'Angleterre une fois hors du Canada. Les bataillons de dépôt devraient toujours demeurer et se recruter au Canada; les invalides et les hommes ayant fait leur temps sereient renvoyés aux compagnies primitives pour être libérés.

Je crois que ce qui précède est la seule organisation praticable pour un contingent impérial. Les offres de service faites par certains corps de milice *en bloc*, quoique faites avec une bonne intention, ne pouvaient aucunement être mises à exécution sans déranger l'agriculture et le commerce du pays et nuire à sa défense.

Il faut espérer que l'erreur faite en levant le 100me canadien ne sera pas répétée. C'est un corps probablement effectif, mais n'ayant pas de dépôt de recrutement au Canada, il a depuis longtemps cessé d'avoir quoi que ce soit de canadien, à part l'insigne de la feuille d'érable qu'il a porté pour servir dans notre empire indien. Il paraît y avoir, dans certaine sphère, la rage de ne tenir aucun compte du sentiment du soldat.

(1) Rapport du général sir Selby Smyth.

La discipline et l'esprit de corps en souffrent quand les hommes sont forcés de porter une insigne et un titre qui n'ont pas d'écho dans leur cœur.

Pour un contingent impérial il y aurait une difficulté à propos du tarif de la solde. Le tarif de la solde des officiers canadiens est plus élevé que celui de l'armée anglaise, et, tout bien disposés qu'ils soient, il n'y en a pas beaucoup parmi eux qui auraient les moyens de servir l'empire à leurs propres frais.

Colonisation militaire au Canada.

En considérant la question d'un contingent canadien pour l'armée impériale, il serait manifestement injuste et impolitique de laisser le service militaire en Europe absorber un grand nombre des jeunes hommes d'un jeune pays, sans pourvoir de quelque manière à leur retour final et à leur établissement au pays. Pour les jeunes gens eux-mêmes et pour leurs familles il serait également cruel et injuste de les congédier à Londres ou ailleurs, à l'expiration de leur service, avec quelques livres sterling dans le gousset, pour s'engloutir, épaves perdues, dans le flot de la population démoralisée de quelque grande ville. Il n'y a pas à en douter, l'émigration est l'une des grandes questions de l'époque, et ce n'est pas en nous laissant aller à la "dérive" que nous la résoudrons. Nous avons 40,000,000 d'habitants sur une île comparativement petite, avec des ressources alimentaires insuffisantes et des manufactures qui périclitent, et à dix jours de mer, 4,000,000 seulement dispersés sur une lisière de 4,000 milles, c'est-à-dire la population d'une ville, de Londres, en possession ou plutôt luttant pour la culture et le dévelopement d'un territoire aussi vaste que l'Europe, avec une étendue de terres arables égale à celle de l'Europe moins la Russie.

Les puissants de l'industrie peuvent, pour des raisons manifestes, décourager l'émigration, négliger nos colonies, tenir la population du pays dans un état voisin de la famine, jusqu'à ce qu'ils se trouvent face à face avec les grèves qui paralysent l'industrie et menacent de transférer notre commerce dans les pays étrangers. Puis au lieu d'encourager le peuple à émigrer, on lui apprend à réclamer ces lois aigraires qui tôt ou tard ébranleront la Grande-Bretagne comme elles ont ébranlé Rome, jusque dans ses fondements, à moins que cette question de l'émigration ne soit étudiée systématiquement et encouragée. Il nous a plu de lutter pour l'empire noir aussi longtemps qu'il lui a fallu du coton pour s'habiller ; mais dès qu'il menace de couvrir sa nudité sans le secours de Manchester, nous disons périsse l'Inde ! ou l'Afrique ou tout autre pays qui ne s'habille pas de notre coton, et pourtant nous ne tenons aucun compte des moyens manifestes de nous protéger nous mêmes par un Zollverein commercial avec nos colonies. Assurément il n'est pas nécessaire que les soldats anglais apprennent aux marchands anglais que le commerce veut dire empire et *vice versâ*. L'empire allemand a été consolidé par le commerce et non par le canon. Le traité du Zollverein de 1851 a préparé les voies à cette réunion des principautés allemandes consommée à Sédan ; cependant, nous semblons être indifférents au développement commercial d'un empire anglo-saxon et à ses relations commerciales avec nous, que nous serions certainement capables de régler à l'avantage mutuel de nos colonies et de nous-mêmes. Le Canada nous a déjà montré le chemin en établissant des droits échelonnés contre les Etats-Unis, manifestement en faveur de la Grande-Bretagne et que la presse anglaise, ne comprenant pas les points en question, a reçu avec un déplaisir marqué, au lieu de paroles d'encouragement.

Il est vrai qu'il y a lieu d'être inquiets. Nous ne savons jusqu'où l'Australie et le Canada pousseront la protection de leur commerce, en opposition des intérêts généraux de l'empire; mais nous avons encore les cartes en mains. L'union commerciale avec nos colonies est certainement possible à moins que nous ne refusions de discuter la question avec elles, et ne préférions nous laisser aller à la "dérive." Rappelons-nous que bien que la "dérive" nous ait portés à un empire en Orient, elle nous a fait sortir d'un autre empire en Occident, où une question de tarif en 1776 nous a fait perdre les colonies américaines. Et cent ans après, ces mêmes colonies subissaient encore une lutte meurtrière qui a pris naissance dans une question de tarifs, quoique l'esclavage ait été le prétexte choisi.

Le fermier anglais ne peut jamais établir ses foyers dans l'Inde. C'est un champ

magnifique pour la culture du talent militaire et administratif des meilleurs spécimens intellectuellement parlant de nos classes supérieures. Le patrimoine du franc-tenancier anglais, les vastes terres de nos colonies, ont été nécessairement cédées aux législatures coloniales, avec le gouvernement responsable. Les terres de la couronne n'appartiennent plus à la couronne de la Grande-Bretagne, et c'est là le principal empêchement à un système étendu d'une émigration militaire régulière. Cependant, il est manifestement de l'intérêt des colonies qu'il y ait un système régulier d'émigration, au lieu d'abandonner cette opération au malheureux manque de système par lequel les déclassés et les criminels, les commis paresseux et les gentlemen dont la cervelle est quelquefois aussi molle que les mains, peuvent être portés sur leurs rivages.

Jusqu'à présent l'émigration militaire des officiers et des soldats anglais a manqué parce qu'elle était basée sur un mauvais principe. Et celle que le Canada lui-même a dernièrement essayée en donnant une concession de terres aux soldats dont l'engagement était expiré dans les bataillons envoyés en service au Fort-Garry, n'a bénéficié à personne qu'aux spéculateurs de terres, parce qu'elle était basée sur les larges principes républicains, qui ne conviennent ni aux soldats, ni aux hommes habitués à la discipline. Une concession indéterminé ou bon pour 160 acres de terres était donnée aux officiers et aux hommes également. La concession avait un nom, mais sa situation n'était pas localisée, l'endroit où elle se trouvait n'était pas défini ; dans la pensée du futur colon elle pouvait finir par être un marais sans consistance (muskeg), une lisière de désert alcalin, ou un bois sauvage sans valeur et non défriché. Aucun officier de sens ou se respectant lui-même ne penserait à s'établir sur un pied d'égalité avec le soldat Tommy Atkins et Mme T...., au mari de laquelle il a si récemment infligé une punition. Des officiers peu scrupuleux ont été entraînés à acheter pour quelques bouteilles de vieux whiskey de seigle les droits de leurs hommes à des concessions de terres, non pas pour devenir des colons *bonâ fide,* mais pour en avoir la propriété et pour vendre ensuite ces terres à des spéculateurs. Je parle de faits que je connais.

D'autre part, l'ancienne colonisation par les troupes impériales était basée sur l'idée que chaque soldat, après peut être 21 ans d'un dur service, principalement dans les climats brulants, était propre, à un âge comparativement avancé, à réussir comme cultivateur dans les colonies quels que fussent ses antécédents—et cela sans capital, sans énergie, sans expérience agricole. Le premier ou le second hiver sibérien du Canada le plongeait dans le désespoir et l'ivrognerie à laquelle le service militaire ne prédisposait que trop fréquemment un homme. Quant aux officiers, comme ils n'avaient pas reçu, en premier lieu, des biens proportionnés à leur rang, et qu'ils avaient dépensé la plus grande partie de leur capital ou de leur solde de retraite à acheter des terres, ils tombèrent au niveau des simples soldats, et leurs fils, n'ayant souvent aucune éducation, se marièrent avec les filles de la classe ouvrière et dans quelques cas des serviteurs de leur famille, qui étaient devenus les propriétaires de la ferme sur laquelle ils s'étaient engagés pour travailler. Le Canada est couvert de ruines des familles d'officiers anglais. Naturellement, il y a des exceptions à toute règle. L'une des plus frappantes est celle des descendants du 72eme Highlanders, officiers et soldats ; licenciés après la guerre en 1760, ils s'établirent à la Malbaie, près de Québec. Quinze ans plus tard, ils quittèrent leurs fermes pour marcher contre les Américains envahissant le Canada, et ils retournèrent à leurs charrues quand ils remirent au fourreau leurs claymores victorieuses.

L'établissement du 79ème Highlander fut fondé sur le vieux système féodal français. Le colonel et les officiers reçurent des concessions de terres seigneuriales avec des priviléges de magistrats, et l'on trouve encore leurs descendants loyaux à la couronne. Il est assez curieux de constater que, près d'un siècle après le premier établissement, ces biens seigneuriaux sont tombés en partage à un autre officier du 79ème du chef de sa femme, la fille du dernier seigneur. Les droits seigneuriaux ont été abolis.

Les premiers colons n'eurent pas de femmes écossaises, et les aimables petites Canadiennes-françaises avec lesquelles ils se marièrent firent d'eux de bons catholiques

et les heureux pères d'une nombreuse progéniture, qui retient encore la charpente et la vigueur typiques de l'Ecossais, quoique s'exprimant dans l'idiôme plus doux de la France.

L'ancienne province de Québec n'a plus besoin d'immigration. Les Canadiens-français se sont multipliés si rapidement qu'ils ont déjà émigré en nombres considérables aux Etats-Unis. Et la fertile province de l'Ontario est aussi bien au-dessus de ce besoin. Mais l'émigration militaire est nécessaire pour ouvrir cet immense grenier de la Saskatchewan, avec ses champs de charbon—zone fertile de prairie de terrain d'alluvion, d'une superficie égale à celle de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre réunies. Là il y aurait besoin de ces pionniers pour bâtir le chemin de fer du Pacifique, garder les dépôts d'approvisionnement, etc., former des établissements sur le parcours du chemin et assurer à la colonie une protection militaire contre les Indiens, qui coûterait, difficilement, autant que ce que le Canada paie déjà pour sa police à cheval, 1,000 piastres par homme par année. Il en coûterait bien moins pour le passage de colons militaires et de leurs familles et pour les approvisionner de vivres pour trois ans et d'instruments aratoires. Les charrettes couvertes qui les auraient amenés à leur destination dans leur nouvelle patrie, la prairie, leur serviraient d'abri jusqu'à ce qu'ils se fussent construit une habitation. La Colombie Britannique, pour des raisons manifestes qu'il n'est pas nécessaire de discuter, a besoin de ces établissements militaires, surtout le long de sa frontière méridionale et sur l'île de Vancouver. Le climat est plus favorable à notre race que celui d'aucune autre colonie, excepté peut-être la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, il ressemble à celui de l'Angleterre, moins le vent de l'est. Les mêmes causes physiques qui ont contribué à la grandeur de l'Angleterre ferait, dans un avenir peu éloigué, de l'île de Vancouver un pays prospère. La température uniforme produite par le courant de l'équateur, correspondant pour le Pacifique au *Gulf stream* de l'Atlantique, amène les lignes isothermes bien au sud des lignes correspondantes de la côte orientale, créant un climat qui donne un maximun de jours ouvrables dans l'année plus fort que celui des climats extrêmes. L'île de Vancouver et la Colombie Britannique sont aussi grandes que la France et l'Irlande; mais la superficie de terres arables est resserrée par des chaînes de montagnes; il y a, cependant, de vastes étendues de paturages dans les forêts, convenables aux troupeaux, qui n'ont pas besoin d'abri pour hiverner. Le charbon, le fer, l'or et des bois superbes, non loin des ports magnifiques, feront de Vancouver en Amérique, un point de départ du commerce pour l'Asie—comme l'Angleterre l'a été en Europe pour l'Amérique, s'il y a aucune vérité dans l'assertion de "l'histoire de la civilisation" de Buckle, que l'Angleterre de l'Occident sera grande quand le Californien ne recevant plus de sang nouveau d'Europe, aura dégénéré comme les populations sans-souci du midi de l'Europe.

C'est là le pays qui veut se retirer de la Confédération, parce qu'il n'est pas relié au reste du Canada par la grande artère du chemin de fer. Il est bien trop éloigné pour que notre population s'y rende par les lois ordinaires de l'expansion.

Le système de service court de notre armée fournira une classe d'émigrants jeunes, vigoureux et intelligents, qui ont été assez longtemps dans l'armée pour y prendre des habitudes d'ordre et d'obéissance, sans y avoir été assez longtemps pour y acquérir un aversion pour les travaux pénibles ou des habitudes d'intempérance, trop souvent le résultat d'un service monotone et prolongé dans un climat brûlant. Pour conduire vos réserves du service court de l'armée et les établir où elles sont le plus nécessaires sur les frontières exposées de l'empire, comme la légion romaine était établie avec ses officiers pour garder la ligne du Danube et devenir dans la suite des temps le peuple roumain, vous aurez bientôt, sous l'opération du mandat de retraite compulsoire, une abondance de jeunes et énergiques officiers condamnés prématurément à languir en murmurant sur les marches des invalides. Vous trouverez parmi eux, quoique maintenant "muets et sans gloire" quelques Raleigh ou Miles Standish, et (s'ils sont moins visionnaires et moins fanatiques que les héros puritains du temps d'Elizabeth) une foule de cavaliers comme ceux qui ont fondé l'ancien empire que vous avez laissé aller à la "dérive." Que vos soldats, jeunes encore, bien qu'ils aient completé leur service,

a llent vous édifier un nouvel empire sur les côtes du Pacifique. Les terres qui n'appartiennent plus à la Couronne peuvent être regagnées par l'achat d'actions du chemin de fer Canadien du Pacifique suivant le plan proposé par sir John A. Macdonald, premier du Canada, savoir : Construire la ligne au moyen de la vente des terres, d'aucune valeur pour le Canada jusqu'à ce qu'elles soient colonisées, réservant une lisière de terrain le long du chemin de fer du Pacifique projeté comme partie intégrante des actions et garantie pour ceux qui avance le capital pour bâtir la ligne. D'autres projets de chemin de fer, notamment le Grand Tronc, ont été la ruine d'un grand nombre, parce que presque toutes les actions étaient entre les mains des porteurs vivant en Angleterre. Voyez à ce que les Canadiens prennent une part raisonnable de la responsabilité, ce qu'ils sont tout prêts à faire, puisqu'ils ont commencé à construire le chemin seuls, sans autre aide que la garantie impériale de leur emprunt de £3,000,000. Les effets de chemins de fer peuvent baisser, un Khédive égyptien peu répudier sa dette, mais le terrain sur la ligne d'un chemin de fer dans un climat convenable ne peut pas rester sans valeur ; c'est une garantie matérielle contre la perte. Pour permettre au gouvernement impérial de mettre à exécution un plan régulier de colonisation militaire, il serait nécessaire qu'il prenne des actions (qui comportent la propriété des terres) du chemin de fer Canadien du Pacifique. C'est une route plus vraie, plus sûre pour arriver à l'Inde, en passant sur notre propre territoire, que celle que l'Angleterre a acquise en achetant des actions du canal de Suez. Le Canada devrait aussi établir un système semblable, en choisissant des colons militaires parmi les officiers et les soldats de sa milice permanente incorporée, et le contingent pour le service impérial quand la nécessité d'un tel corps se fera sentir. Par ce moyen, non-seulement il développera son territoire, lui assurera une protection, mais il obtiendra un excellent service militaire sans se jeter dans les dépenses sans fin des pensions de l'armée. (1).

Le succès d'une telle entreprise dépendra entièrement du choix pur et simple d'officiers compétents, qu'on devra laisser libres dans les choix inférieurs. Il ne faut pas de "ce pauvre diable, donnez lui une place." Ce système de favoritisme ne peut aucunement réussir, lorsqu'il faut que les hommes luttent contre la nature, qui doit être combattue avec ses propres armes, "le choix du meilleur."

Le sous-officier ou le soldat de bonne conduite choisi après le service de trois ans dans l'armée anglaise ou les troupes régulières canadiennes devrait, signer un engagement de cinq années, sujet toutefois à être renvoyé pour mauvaise conduite ou paresse et servir les deux premières années dans un des dépôts canadiens de troupes régulières. Il apprendrait à connaître le pays et les officiers du dépôt apprendrait son caractère et ses aptitudes. A l'expiration des deux premières années de probation, il serait envoyé dans une ferme militaire sur le chemin de fer du Pacifique ou la frontière de la Colombie-Anglaise, où il serait employé à construire le chemin de fer et où il apprendrait l'agriculture pratique sur les fermes du gouvernement sous des officiers et des sous-officiers qui auraient appris l'ouvrage antérieurement par le même mode d'instruction. S'il s'était encore bien conduit et montré capable de réussir sur une ferme, il lui en serait donné une dans une série du villages. Il aurait préalablement aidé à bâtir sa maison avec ses camarades, pendant qu'il servirait comme travailleur militaire. Pendant son service de cinq ans il recevrait la ration et la solde ; mais après avoir été établi sur une terre avec une maison et le matériel, ainsi que des provisions pour attendre la prochaine récolte, il n'aurait plus besoin d'assistance ; mais il serait encore sujet au service militaire de frontière ou de police et soumis à la discipline militaire sous ses chefs. Il serait nécessaire de continuer à payer la solde des officiers et des sous-officiers présidant aux travaux et maintenant la discipline, et pour cela il faudrait aussi les investir de l'autorité du magistrat.

(1) Le capitaliste anglais servira mieux ses intérêts et ceux de son pays en plaçant ses fonds dans une telle entreprise de chemin de fer et de colonisation, qu'en prêtant son argent a la Russie pour la construction de chemins de fer stratégiques.

ANNEXE No. 8

RAPPORT SUR LA DÉFENSE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

CITADELLE DE QUÉBEC, 17 novembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur la défense de la Colombie-Britannique.

J'ai traité le sujet d'abord au point de vue général des points faibles de la province et de ses moyens de défense, puis catégoriquement, en réponse aux lettres d'instructions reçues du gouvernement impérial et dont les copies (A) (B) à moi transmises par le colonel Lovell, C.B., G.R., sont annexées à ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. BLAND STRANGE, lieut.-col., A.R.,
Inspecteur de l'artillerie du Canada.

Le lieut. général commandant la
milice du Canada.

RAPPORT SUR LA DÉFENSE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

I.—Question générale des points faibles et des moyens de défense;

II.—Les moyens à adopter pour mettre les ports d'Esquimalt et de Victoria dans un état de défense à l'aide d'ouvrages permanents, mentionnant le parti que l'on peut tirer des ouvrages temporaires existants.

III.—Si ces deux ports peuvent être pris en considération séparément, ou si, d'un autre côté, un plan de défense doit nécessairement les comprendre tous les deux, n'oubliant pas qu'Esquimalt, comme station impériale, est de première importance.

IV.—" La garnison qu'il faudrait maintenir d'une façon permanente et la manière dont cette garnison devrait être organisée, indiquant jusqu'à quel point on peut compter sur les ressources locales à cet égard.

V.—" L'opportunité de pourvoir à la station de charbon de Nanaïmo, d'où l'arsenal maritime d'Esquimalt et les steamers naviguant sur le Pacifique Nord, le long de la côte d'Amérique, tirent leur principal approvisionnement de charbon."

I.—" Question générale des points faibles et des moyens de défense."

Le dernier paragraphe de la lettre d'instruction (B) ci-annexée, "sur les mesures à prendre pour la défense de la côte du Pacifique dans les possessions de Sa Majesté, en cas de guerre," recommande de prendre en considération la distance à laquelle elle se trouve de tout arsenal maritime, ainsi que les difficultés qui doivent en conséquence accompagner les opérations hostiles dirigées contre elle. Je considère qu'il est de mon devoir de porter à votre connaissance les faits suivants, qui montrent que les difficultés de la défense sont plus grandes que les facilités d'attaque, et que les bases d'opérations hostiles sont plus rapprochées que ne le laisse entendre le paragraphe en question. Quoi qu'il en soit, je suis d'avis qu'il n'est pas du tout impossible de mettre les quelques principaux points de la côte à l'abri du danger, en mettant en position des canons puissants appuyés d'un système de signaux télégraphiques et de torpilles, et qu'une garnison comparativement faible, aidée par les ressources locales et l'achèvement des voies de communication au moyen du chemin de fer Canadien du Pacifique, conservera l'intégrité du territoire qui, autrement,—je le dis humblement—sera menacé à une époque assez rapprochée par des causes internes et externes de désagrégation.

Quant à l'arsenal maritime et à la base d'opérations de l'ennemi, les plus rappro chés—la station navale des Etats-Unis sur l'île Meare et la fabrique d'artillerie Benicia—ils sont admirablement situés comme base et protégés par les ouvrages effectifs et armés de gros canons qui se trouvent dans le port de San Francisco, et bien que la politique des Etats-Unis ne tende pas à une grande efficacité dans les arsenaux et chantiers de marine, nous ne devons pas oublier quelle est l'énergie extraordinaire du peuple des Etats-Unis, sa richesse, et sa puissance de production rapide de matériel de guerre une fois engagé dans une guerre.

Les établissements maritimes et les arsenaux du gouvernement américain sur l'île Meare et à Benicia seraient immédiatement et largement fournis par l'entreprise particulière des grands établissements de forge et de fabrique, ainsi que par l'énorme matériel et la marine marchande de l'Etat de la Californie qui est aussi relié par chemin de fer aux districts qui produisent la houille et le fer et aux arsenaux des Etats de l'est. On construit déjà un second chemin, le Pacifique Nord, qui aura son terminus au Puget-Sound, où le charbon est exploité (à Seattle). De fait, d'ici à deux ou trois ans, il y aura là cinq lignes de chemin de fer outre un réseau de télégraphes, qui mettront la côte du Pacifique en communication directe avec les Etats de l'est, en sus de la voie de mer ordinaire depuis San Francisco jusqu'au détroit de Fuca, ce qui permettrait aux Etats-Unis de lancer d'un point qui ne serait pas éloigné de bien des milles de nos frontières, un corps de troupes et un matériel de guerre considérable avant qu'aucune aide ne puisse être obtenue de la base d'approvisionnement anglaise la plus proche, l'Inde. Notre unique voie de communication télégraphique entre la Colombie-Britannique et l'Angleterre, et même le Canada, passe par les Etats-Unis. On va remédier à cela sans doute en pressant l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique. La portion de ce chemin qu'il a déjà été décidé de construire le long d'une partie de la vallée de la rivière Fraser jusqu'aux eaux navigables de cette rivière, ouvrira une étendue de territoire propre à produire du grain et des animaux, et qui, autrement, n'aurait eu d'écoulement que par la ligne du Pacifique Nord des Etats Unis, dans le territoire de Washington dont nous dépendons actuellement pour notre approvisionnement de vivres dans l'île de Vancouver. Un tel état de choses rend toute défense sérieuse impossible.

Le territoire américain de l'Alaska n'ayant pas de population blanche ne saurait être pour le présent considéré comme base d'opérations hostiles, mais les Russes ont dernièrement établi sur leur côte asiatique du Pacifique, une base d'opérations fortifiée en communication directe avec Saint-Petersbourg. Pendant les dernières complications, lorsque la guerre semblait imminente, une flotte russe s'est réunie dans le port de San Francisco, et pendant que l'escadre anglaise portait son attention sur une lutte engagée dans l'Amérique du Sud, un vaisseau de guerre russe s'est avancé jusque dans le port d'Esquimalt, et il aurait pu détruire le seul vaisseau portant canon qui se trouvait là avant qu'il n'eut le temps de se mettre sous vapeur, brûler l'arsenal de marine et bombarder la ville. Ceci se passait avant la construction des défenses de terres actuelles, qui sont cependant loin d'être complètes et qui devraient être augmentées et armées beaucoup plus puissamment, et être servies par un système de signaux télégraphiques qui fasse connaître l'approche des vaisseaux. Toutes ces considérations et les suivantes font voir la nécessité de compléter les défenses d'Esquimalt.

1. La cession du chenal central et de l'île San Juan permettrait aux Etats-Unis de nous restreindre à un chenal qui n'a que deux milles de large à un certain endroit, en plaçant des batteries sur les îles James et Henry; il y a près de l'île Vancouver un chenal qui permettrait d'éviter ces batteries, mais ce chenal est compliqué et ne convient pas aux fins générales de la navigation. Encore plus difficile serait-il pour le passage d'un vaisseau mis hors de combat qui chercherait à gagner un bassin de radoub ou un havre de refuge à travers les eaux intérieures de l'archipel ou du golfe de Géorgie.

2. J'ai accompagné le colonel Lovell, G. R., dans sa tournée d'inspection des différents ports de Nanaïmo, de Bute et de Burrard Inlet, et plus particulièrement de Barclay Sound et du canal Alberin. J'ai eu des renseignements détaillés du cap i

taine Hennell, officier intelligent de l'armée de Bombay, qui a visité la côte jusqu'à Port-Simpson. Le plus ancien officier de marine commandant la station, le capitaine Paget, M. R., nous a procuré toutes les facilités possibles, et a mis à notre disposition le steamer de S. M. le "Rocket" commandé par le capitaine Orlebar, M. R., qui nous a aussi fait profiter de son expérience et de ses connaissances; et j'ai lu soigneusement les rapports de l'amiral de Horsey et d'autres autorités en matières maritimes, ainsi que ceux des ingénieurs du gouvernement fédéral. Il ne me paraît pas qu'il y ait de place plus convenable qu'Esquimalt pour une station navale.

3. Il y a d'autres côtés à cette question très importante et très compliquée dont plusieurs points ne frappent pas ceux qui ne peuvent se former d'opinions que d'après des cartes; tels sont la convenance de ces ports pour des établissements et la facilité d'approvisionnement de vivres, d'eau et de charbon.

4. Malgré les difficultés qui empêchent de rendre complète la défense d'Esquimalt, il ne saurait être à propos de perdre de vue les grandes sommes d'argent que le gouvernement impérial a déjà dépensées pour l'arsenal maritime, ainsi que celles que le gouvernement provincial a mises sur le bassin de radoub, pour lequel un subside a été promis par le parlement impérial, et finalement la dépense qui a été faite pour les batteries par le gouvernement fédéral.

5. L'abandon d'Esquimalt comme station impériale et maritime favorisée d'un bassin de radoub, pour un port situé plus au sud et hors de nos propres possessions, où il ne se trouve pas d'approvisionnement naturel de charbon, pour la raison que de plus grands intérêts commerciaux nous attirent au sud de San Francisco, serait, je crois, une erreur d'une nature très sérieuse.

II. et III.—"Les moyens à prendre pour mettre les ports d'Esquimalt et de Victoria dans un état de défense efficace à l'aide d'ouvrages permanents, montrant quel parti on pourrait tirer des ouvrages temporaires."

"Si ces deux ports peuvent être pris en considération séparément, ou si, d'un autre côté, un plan de défense doit nécessairement les embrasser tous les deux, ne perdant pas de vue que Esquimalt, comme station impériale, est de première importance."

Il me semble convenable de traiter les deux sujets ensemble, en commençant par le dernier.

Stratégiquement, il serait très possible, et peut-être convenable, d'étudier la défense des deux ports séparément. En abattant les ponts depuis Victoria jusqu'à Esquimalt et fortifiant l'isthme de la péninsule entre les deux ports, et en abandonnant la défense de la ville de Victoria et du port comme étant difficiles à protéger et d'importance secondaire, non seulement la ville pourrait être bombardée de la baie Ross, mais des bateaux pourraient effectuer un débarquement à la baie Cordova et autres endroits sur la côte sud-est. Néanmoins, au point de vue moral, il serait tout à fait injudicieux d'abandonner la défense de Victoria, et spécialement parce que la batterie de la pointe Macauly aide à défendre l'entrée des deux ports.

Le gouvernement fédéral a déjà érigé les batteries, tandis que le gouvernement impérial nous prête l'armement actuel.

La défense d'Esquimalt est principalement une question impériale, vu qu'elle se rattache plus intimement à la station maritime royale et au bassin de radoub.

Le caractère de la côte formant les ports d'Esquimalt et de Victoria diffère essentiellement, dans ses besoins de défense, de la côte de la terre ferme dans la Colombie-Britannique. Des bancs de roche comparativement bas laissent des dépressions en entonnoir, ouvertes vers la mer, ce qui rend impossible le défilement complet même contre une trajectoire modérément courbe de l'artillerie. Les lignes bleues sur le plan ci-joint marquent les lignes possibles de tir sur l'arsenal maritime et le bassin de radoub d'Esquimalt, ainsi que sur la ville de Victoria qui pourraient être pris par des vaisseaux ennemis en dehors des trajectoires (rouge sur le plan) de l'armement actuel.

Malheureusement, les constructions de l'arsenal maritime paraissent avoir été placées sans aucun égard pour leur protection, et comme au contraire elle sont faites simplement en bois et dans un endroit exposé, on pourrait penser que cela vaudrait la peine de les transporter à Indian Cove. Comme le port et le bassin de radoub ne peuvent être déplacés, il faut les défendre en montant des canons assez forts pour tenir l'ennemi à distance et empêcher ses vaisseaux de stationner dans les rades royales, et de bombarder le long des lignes marquées en bleu. Cependant les dépres-

sions dont il est parlé ci-dessus seraient difficiles à découvrir pour un étranger, et il ne pourrait en être facilement tiré parti que par un vaisseau ancré dans la ligne de feux en question ou s'avançant le long de cette ligne—manœuvre qui serait dangereuse si une artillerie de quelque puissance ou justesse s'y opposait.

Conséquemment, pour la défense d'Esquimalt, il serait nécessaire de compléter la batterie sur l'île aux Frères, la rendant permanente à l'aide d'un revêtement en maçonnerie, et en installant un pivot convenable pour les canons de 8 pcs., en renouvelant les plateformes, et construisant un magasin de batterie et un dépôt d'artillerie. Il pourrait être nécessaire de jeter quelques charges de pierres pour former un petit brise-lames à travers la petite baie du Fer à Cheval, au centre de l'île; il faudrait faire la même chose pour la batterie de la pointe Macaulay, dont l'escarpement naturel est miné peu à peu par la mer.

Je suis entièrement d'avis avec le général sir Edward Selby Smyth et l'amiral DeHorsey, qu'une batterie puissante est essentielle sur la colline aux Signaux, qui commande non seulement les abords de la mer, mais les deux chemins du côté de la terre, ainsi que tout l'intérieur du port. Je crois qu'une couple de canons de 12 tonnes et de 9 pcs. se chargeant par la bouche, montés à contre-poids, en barbette, système Moncrieff, (les fosses seraient minées dans le roc) formeraient un élément précieux de défense, car le feu de ces canons s'étendrait dans toutes les directions, et il serait impossible de les réduire au silence.

La colline Rodd offre un site très favorable, le sol formant des embrasures et des traverses naturelles, avec un emplacement abrité pour un magasin ; on peut l'approcher aisément en bateau du côté de l'arsenal maritime, et c'est là que se trouve l'approvisionnement d'eau douce. Une batterie de gros canons devrait être construite sur la pointe Rodd pour protéger l'entrée d'Esquimalt et pour croiser son feu avec celui des batteries de l'île aux Frères et de la colline aux Signaux et avec la pointe Macaulay—2,500 verges. Dans mon opinion, l'armement ne devrait pas être au-dessous des canons de 12 tonnes et de 9 pouces se chargeant par la bouche. Ces canons protégeraient aussi les rades royales, et un navire entrant dans le port leur offrirait un parallélogramme favorable à leur feu. Une portion de la batterie de la colline Rodd prendrait aussi en enfilade la langue de terre formant la côte de la lagune d'eau salée. Il serait à propos néanmoins de construire un blockaus sur la colline Belmont; autrement il suffirait de quelques bons tireurs pour rendre la batterie de la colline Rodd intenable. La colline Belmont la prend à revers à environ 400 verges.

L'île Fisgard est trop petite et trop rocheuse pour pouvoir y mettre avantageusement un gros canon en position.

Je conseillerais de ne se servir que de gros canons pour la défense d'Esquimalt, à l'exception d'une batterie de quatre gros canons rayés de campagne de 16 se chargeant par la bouche, avec harnais, etc., au complet, qui serait livrée à l'artillerie de la milice canadienne, et traînée par des chevaux de ferme pour répondre aux attaques dirigées par des bateaux soit sur les diverses baies au sud-ouest de Victoria, d'oû de bons chemins conduisent à la ville, ou pour repousser un débarquement du côté de l'est dans le havre de Sooke. Dans cette direction, l'ennemi qui aurait à débarquer des approvisionnements et des munitions se trouverait, par la nature abrupte d'une contrée épaissement boisée, confiné au chemin qu'on pourrait aisément lui fermer ; et aucune contre-barricade de ce chemin formée d'abattis ne pourrait être forcée que par l'artillerie. La contrée alentour de Victoria, principalement à l'ouest de la ville vers la mer, est comparativement ouverte et favorable à l'artillerie de campagne. Partant du principe qu'il est toujonrs utile de placer des batteries en avant de ce qu'elles défendent, on songeait à recommander la construction d'une batterie sur les hauteurs entre Albert Head et Rodd Head, pour porter sur les vaisseaux remontant les rades jusqu'à l'entrée d'Esquimalt, avec une portée extrême de 5,000 verges jusqu'à la pointe Macaulay ; mais je ne considère pas qu'il soit sage d'en agir ainsi pour les raisons suivantes : —

1° Cela mettrait la défense au-dessus des forces du petit nombre d'hommes disponibles. Il y a 11 milles de Victoria par terre.

2° Une telle batterie serait exposée à être prise à revers du côté du port de Sooke, par un ennemi qui s'avancerait par le chemin et à travers les plaines de Sangster.

3° La hauteur du site, qui est de 250 pieds, avec une dépression extrême du 7°, donne une portée de but en blanc, de 600 verges sur mer, en dedans de laquelle un vaisseau se trouverait à l'abri du feu de la batterie.

En supposant qu'on retirerait la batterie à 300 verges du rivage, l'eau est assez profonde pour permettre à un vaisseau de longer la côte à moins de 300 verges du rivage.

Torpilles.

Grâce à la présence de la marine royale, l'emmagasinage dans l'arsenal maritime des matériaux nécessaires à un système de torpilles deviendrait une précaution naturelle, en même temps que la pose de ces appareils en temps de guerre, ferait aussi naturellement partie de ses devoirs. La manipulation de ces matériaux pourrait être laissée à la garnison proposée de l'artillerie de marine.

Un système de signaux télégraphiques qui partirait de Albert Head et ferait le tour de la côte en se rejoignant au sud et à l'est de Victoria, pourrait être établi aisément et maintenu par la garnison dont il vient d'être parlé.

Pour ce qui est des ouvrages temporaires construits par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, si l'on tient compte de la faible somme d'argent et des moyens insuffisants à sa disposition, je suis d'opinion qu'on ne pourrait pas les concevoir ni exécuter mieux, à l'exception de quelques légers détails de peu d'importance. Une batterie placée sur la pointe Holland aurait commandé d'une manière plus efficace l'entrée du port de Victoria, mais le lieutenant-colonel Irwin reçut instruction de ne pas occuper ce site à cause du prix qu'on demandait pour s'en dessaisir. Une batterie sur la pointe Holland pour une couple de canons de sept pouces et pesant 6½ tonnes, est en conséquence nécessaire pour protéger l'entrée du port de Victoria par un feu croisé avec la pointe Macaulay. La batterie de la pointe Victoria ne commande pas entièrement l'entrée du port de Victoria ; le feu de son canon de droite est masqué par des pointes de terres qui s'avancent et des bois qui coupent sa portée. Il serait désirable de rendre les ouvrages actuels permanents en revêtant les talus intérieurs de l'emplacement des canons soit en pierre ou en brique, tandis que les autres talus pourraient être suffisamment protégés par un revêtement en palissades de cèdre.

Il a été précédemment démontré que les batteries actuelles à Finlayson et à la la pointe Victoria peuvent être prises à revers par des attaques dirigées par des embarcations qui opéreraient dans la baie de Cordova ou dans d'autres baies vers l'est.

Un réduit avec une couple de fosses Moncrieff sur le milieu de la colline du phare aurait une zône de tir considérable du côté de la mer, et commanderait aussi les gorges des batteries dont il est parlé plus haut, ainsi qu'une autre batterie qui pourrait être érigée sur la pointe Holland, mais les dépenses d'une pareille entreprise ne seraient peut-être pas proportionnées aux résultats obtenus, ni à la force probable de la garnison disponible. Des batteries Moncrieff, si on les pratiquait sur la colline du phare et sur la colline aux Signaux respectivement,auraient besoin d'être minées en grande partie dans le roc, mais on épargnerait le coût du revêtement, et il suffirait de les couvrir d'un toit en bardeau pour protéger complètement le canon, l'affût et le matériel contre les intempéries et les déprédations. Un pareil abri temporaire pourrait être aisément enlevé quand le service l'exigerait, et il n'empêcherait pas la pratique du tir. Au lieu de construire un réduit sur le milieu de la colline du phare, je recommanderais plutôt de fermer les gorges des batteries des pointes Macauly, Finlayson et Victoria au moyen de palissades. Une partie du bois qui pousse serré jusqu'à la gorge de la batterie de Finlayson aurait à disparaître.

Suit l'évaluation des travaux pour palissader.

Evaluation du coût des travaux pour fermer les gorges des batteries au moyen de palissades construites en poteaux de cèdre sciés de 6 x 6 pouces, peinturés au sommet, revêtus d'une couche de goudron sur 3 pieds et 6 pouces de hauteur, au pied, afin de les empêcher de pourrir, et troués ou disposés de façon à permettre de tirer avec des armes portatives contre toute attaque de terre.

Batterie de la Pointe Macaulay.

426 pieds, 1,278 poteaux de 11 pieds de long, en cèdre scié de 6 x 6 pouces, à $16 le 1,000 (mesure de planche......	$687 00
Creuser une tranchée de 426 pieds de long sur 3 pieds de profondeur, enduire les poteaux de goudron de houille, les trouer et les planter......	100 00
	787 00

Batterie de la Pointe Finlayson.

330 pieds, 990 poteaux de 11 pieds de long, en cèdre scié de 6 x 6 pouces, à $16 le 1,000 (mesure de planche)......	$522 00
Creuser une tranchée de 330 pieds de long sur 3 pieds de profondeur, enduire les poteaux de goudron de houille, les trouer et les planter......	77 00
	599 00

Batterie de la Pointe Victoria.

260 pieds, 780 poteaux de 11 pieds de long, en cèdre scié de 6 x 6 pouces, à $16 le 1,000 (mesure de planche)......	$411 00
Creuser une tranchée de 260 pieds de long sur 3 pieds de profondeur, enduire les poteaux de goudron, les trouer et les planter......	61 00
	472 00

Evaluation du coût total de la palissade, $1,858.

La batterie de la Pointe Macauly est comprise, parce que, bien qu'elle puisse se trouver protégée en temps de guerre si l'isthme de la presqu'île entre Esquimalt et Victoria était fortifiée, il suffirait de quelques carabiniers postés sur le banc de roche pour la rendre tout à fait intenable au cas où une attaque dirigée par terre réussirait à s'en approcher. La palissade proposée défilerait le terre-plein creusé et faciliterait la riposte du feu de l'infanterie. Elles serviraient aussi notablement à mettre les batteries à l'abri des déprédations des animaux et des maraudeurs qui y ont déjà pénétré de force, ont pillé les magasins et enlevé une partie de l'armement des canons.

POUR RÉCAPITULER.

Armement d'Esquimalt, en sus de l'armement actuel.

Pointe Rodd.—Quatre canons rayés de 9 pcs., pesant 13 tonnes et se chargeant par la bouche, montés sur affûts et chassis d'affûts de place.

Colline aux Signaux.—Deux canons rayés de 9 pcs., pesant 12 tonnes et se chargeant par la bouche, montés sur des affûts Moncrieff.

Armement actuel.

Ile des Frères.—Un canon rayé de 8 pcs., pesant 9 tonnes et se chargeant par la bouche, et 2 canons rayés de 64, pesant 64 qtx. et se chargeant par la bouche.

Pointe Macauly.—Trois canons rayés de 7 pcs., pesant 6½ tonnes et se chargeant par la bouche.

Armement actuel pour Victoria.

Pointe Finlayson.—Deux canons rayés de $\frac{64}{32}$ se chargeant par la bouche.

Pointe Victoria.—Deux canons rayés de $\frac{64}{32}$ se chargeant par la bouche.

Armement additionnel poposé.

2 canons rayés de 7 pcs., pesant 6½ tonnes et se chargeant par la bouche, pour la batterie proposée sur la pointe Holland.

Pour repousser les attaques en bateaux, etc.

Quatre canons rayés de campagne, de 16 et se chargeant par la bouche, avec affûts, harnais, etc.

Comme les canons pour Esquimalt seront probablement fournis par le gouvernement impérial, on les prendra sans doute à Woolwich et ils seront du modèle règlementaire actuel.

Dans le cas où le gouvernement fédéral aurait l'intention d'acheter quelque canon, je ne recommanderais pas celui du modèle en question, parce que la question de l'artillerie est encore discutée, l'étude en a été reprise par un comité au bureau de la guerre, et il peut se faire que l'on introduise un changement complet dans la construction des canons, ce qui mettrait hors d'usage ceux qu'on a actuellement en magasin à Woolwich et qui seraient expédiés ici si le gouvernement en achetait.

Il y a un canon long chambré qui a produit de grands effets, et dans mon opinion le gouvernement fédéral ne pourrait mieux faire que de s adresser à sir William Palliser pour avoir les gros canons dont il a besoin, ceux que ce dernier a fabriqués pour les Etats-Unis étant éminemment satisfaisants dans l'opinion des officiers de l'artillerie des Etats-Unis. (Voir "Artillerie des Etats-Unis," par le capitaine E. Palliser.) Quant aux canons de 64 et de plus faible calibre, il a été prouvé par les heureuses expériences des MM. Gilbert, que nos vieux canons à âme lisse peuvent être transformés à bon marché et avec succés en ce pays.

Le diagramme ci-annexé expliquera la différence entre les pièces courtes règlementaires et les canons longs projetés comme convenant mieux à la poudre lente.

IV.—La garnison qu'il s'agit de maintenir sur un pied permanent, et la manière dont cette garnison devrait être organisée, expliquant jusqu'à quel point on peut compter sur les ressources locales à cet égard.

La plus faible garnison permanente d'artilleurs réguliers pour manœuvrer et prendre soin de l'armement et les travaux d'Esquimalt serait de 200 canonniers, avec des officiers et des sous-officiers en proportion convenable. Tenant compte des instructions qui disent de nous rappeler qu'Esquimalt est une station impériale de première importance (voir III), je recommanderais que cette force se composât d'artillerie de marine pour les raisons suivantes :—

1. Cette force se trouvant entièrement sous le commandement de l'amiral de la station, il n'y aurait pas de partage de responsabilité.

2. L'armement actuellement en position est du modèle naval, et pourrait être remplacé au besoin en puisant dans les magasins de l'arsenal maritime ; il en serait ainsi des munitions, etc. Les réparations pourraient également être exécutées par les ouvriers de l'arsenal maritime.

3. La solde, les approvisionnements et l'uniforme de cette force pourraient être laissés entièrement aux soins des autorités de l'amirauté.

4. Si on employait aucune autre force que l'artillerie de marine, cela nécessiterait une solde spéciale, et un service de commissariat, d'intendance et de santé.

Force locale.

Les employés de l'arsenal maritime, qui sont tous des ouvriers de marine et ont servi sur mer, devraient être incorporés en une batterie d'artillerie auxiliaire sur le principe des anciens bataillons des arsenaux maritimes sous le commandement de surintendant de l'arsenal. Les conditions de leur engagement les rendent sujeu à ce service, qu'ils seraient tout disposés à faire, je n'en doute pas. Ce corps pourrait être spécialement considéré comme une garnison pour les deux batteries Moncrieff sur la colline aux Signaux, dont elle pourrait tenir les affûts mobiles en parfait état, de fonctionnement à l'aide des ateliers mécaniques situés à quelques centaines de verges. Quant aux réparations à faire, on ne saurait imaginer de meilleur arrangement. Pour la construction des batteries proposées, il faudrait une compagnie de sapeurs du génie royal ; si l'on retenait cette compagnie pour faire partie de la garnison permanente, les objections que l'on oppose à une garnison prise dans l'artillerie royale sous le prétexte que cela demanderait un département spécial d'approvisionnement, ne tiendraient plus.

La plus faible garnison permanente d'artilleurs régulièrement dressés à garder et tirer les canons pour la protection de Victoria et du port, y compris les batteries de la pointe Finlayson, de la pointe Victoria, ainsi que les batteries proposées pour

la pointe Holland, qui se trouvent séparées par des distances considérables, serait de 100 canonniers, avec une proportion convenable d'officiers et de sous-officiers.

Je suis d'avis avec le lieutenant-colonel Irwin que "vu la position isolée de Victoria, le chiffre très limité de sa population et les gages élevés qu'il faut payer pour la main-d'œuvre, des obstacles spéciaux et presque insurmontables s'opposent à la création d'un corps volontaire efficace, suffisamment nombreux ou assez bien dressé pour manœuvrer ce nombre de canons, et nourrir le feu avec effet sur des vaisseaux en mouvement, chose qui, pour être accomplie avec succès, demande la plus grande somme possible d'exercice et d'intelligence de la part des canonniers.

"Ce corps servirait de noyau et d'école pour former les volontaires, et on pourrait lui confier avantageusement la garde des diverses batteries, des canons, du matériel, etc. Et s'il pouvait compter dans ses rangs un nombre suffisant d'ouvriers, tels que des maçons en pierres et en briques et des charpentiers comme il s'en trouve généralement plusieurs dans les batteries "A" et "B," les travaux nécessaires pour transformer les batteries de terre actuelles en ouvrages d'une nature plus durable, pourraient être exécutés peu à peu avec une considérable économie de dépense.

Cette troupe aurait à fournir des détachements pour Nanaïmo, New-Westminster et Burrard Inlet, dans le but de protéger le terminus continental du chemin de fer Canadien du Pacifique.

L'expérience a démontré que l'organisation des écoles d'artillerie canadiennes fait beaucoup plus pour l'instruction de l'artillerie de la milice volontaire, que la simple présence d'une garnison d'artillerie royale ou d'artillerie de la marine royale, comme c'est le cas à Halifax.

La communication ci-annexée (C), du colonel Dupont, (aide-adjudant général par intérim du district militaire n° 11), fait voir quel est l'effectif autorisé de la milice volontaire de l'île de Vancouver et de la Colombie-Anglaise, et donne le nombre probable d'hommes en état de porter les armes qui seraient disponibles dans un cas pressant. Le capitaine Dupont, qui commande la batterie d'artillerie de la milice volontaire, est un officier plein de zèle et d'intelligence sur l'opinion de qui on peut se reposer et qui mérite beaucoup d'éloges pour l'efficacité qu'il a réussi à donner à la batterie placée sous son commandement.

Le soin qu'il a pris des batteries et de l'armement confiés à sa garde, ainsi que la manière dont il a rempli les fonctions d'aide-adjudant général pendant l'absence du lieutenant-colonel Houghton, A. A. G., lui font en vérité beaucoup d'honneur, et je lui dois des remercîments personnels pour l'aide qu'il m'a prêtée à Victoria. Ce monsieur se propose de prendre ses degrés après un cours d'instructions à l'une de nos écoles d'artillerie, ce qui lui sera accordé j'espère.

Le corps de la milice volontaire à Victoria a été passé en revue par le colonel Lovell, C. B., G. R., qui a exprimé une opinion favorable de son efficacité, surtout de la pratique du tir au canon.

Depuis la mort du sergent Bramah, autrefois de l'artillerie royale, aide-instructeur d'artillerie fourni par la batterie "A," le capitaine Tatlow, qui a obtenu de la batterie "B" un certificat de 1ère classe pour le cours complet, a été nommé gardien et instructeur pour l'artillerie de la milice volontaire. D'après ce que je sais de lui comme officier, je n'ai aucun doute qu'il accomplira ses devoirs d'une manière satisfaisante. Je désire recommander, dans le but de perfectionner la discipline et l'instruction, que l'augmentation de la batterie de place de la milice volontaire s'effectue par la formation d'une seconde batterie, en transformant la compagnie n° 1 des carabiniers en une compagnie d'artillerie (changement que cette compagnie désire elle-même), vu qu'il n'y a pas suffisamment d'hommes désireux de s'enrôler pour maintenir l'effectif ainsi augmenté de l'artillerie et des carabiniers.

La batterie d'artillerie commandée par le lieutenant Pittendreigh, ci-devant du 3e régiment de Sa Majesté, pourrait être complétée en y ajoutant dix hommes et un officier et en fournissant un équipement convenable, ses affûts de canon étant pourris. Il faudrait lever une quatrième batterie à Nanaïmo, ce qui ferait en tout une brigade de quatre batteries, commandée par le capitaine Dupont, avec le grade de lieutenant-colonel, et le capitaine Tatlow comme adjudant, instructeur d'artillerie et quartier-maître.

L'effectif de 100 canonniers—garnison permanente de Victoria—et calculés à quatre hommes, artilleurs réguliers, par canon, pour les batteries à Victoria, en sus des détachements à fournir pour Nanaïmo et New-Westminster. La brigade de 160 hommes,—artillerie de la milice volontaire—complétant le nombre nécessaire pour le service efficace des batteries, ainsi que pour manœuvrer les 4 gros canons de campagne de 16, et à New-Westminster deux obusiers de 24 dont on pourrait se servir avantageusement pour garder les chemins du sud qui se réunissent à New-Westminster, de l'autre côté de la rivière Fraser.

Le site de New-Westminster est une position naturellement forte entre la frontière et Burrard Inlet. Le seul chemin conduisant au sud à travers une chaîne de collines fortement boisées sur la rive sud de la rivière Fraser, vis-à-vis de New-Westminster, pourrait être fermé par les canons du capitaine Pittendreigh, flanqués d'une compagnie de carabiniers et de tirailleurs indiens auxiliaires.

(C.)—Copie (pour l'information du colonel Strange).

Effectif de la milice volontaire de la C.-B, et nombre d'hommes propres au service disponibles pour l'instruction en cas d'urgence.

District militaire n° 11.
Victoria, C.-B., 24 septembre 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport, conformément à vos instructions, que la force de la milice active dans la province de la Colombie-Britannique est comme suit :—

	Nombre autorisé.		Nombre effectif.	
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Batterie d'artillerie de place de Victoria......	5	85	3	50
Compagnie n° 1 des carabiniers Victoria.....	3	42	2	31
do n° 2 do do	3	42	2	34
Artillerie de place, New-Westminster...........	2	30	2	25
Compagnie de carabiniers do	3	40	2	34
do Nanaïmo	3	40	1	23
Total..	19	279	12	197

L'effectif autorisé de l'artillerie de place de Victoria n'a été que récemment porté de 3 officiers et 50 sous-officiers et canonniers, à 5 officiers et 85 sous-officiers et canonniers. Les uniformes pour ce nombre d'hommes additionnel ne sont pas encore arrivés ; dès qu'ils le seront, l'effectif sera porté au complet.

J'ai de plus l'honneur de faire rapport que j'ai fait un calcul soigné du nombre des hommes en état de porter les armes que l'on pourrait enrôler, si des circonstances extraordinaires se présentaient et que l'on eût besoin de leurs services pour la défense des places mentionnées ; et j'en fixe le nombre aux chiffres suivants :—

A Victoria, y compris la cité et le district, ainsi que la ville et le district d'Esquimalt.. 700
A Nanaïmo, y compris la ville et le district, ainsi que les districts de Comox et de Cowichan.. 350
A New-Westminster, cité et district, y compris Burrard Inlet.. 350

Au-delà de ces districts, à l'exception toutefois des villages de mineurs de Barkerville, de Stanley et de Cassiar, la population est tellement dispersée qu'il y a très peu d'hommes qui pourraient, sans danger, laisser leurs foyers ; car la plupart se trouvant éloignés de tout secours et séparés par de trop longues distances entre voisins pour pouvoir se prêter aide mutuellement, peu d'entre eux pourraient laisser seules leurs maisons et leurs familles.

On pourrait tirer des villages de mineurs un petit nombre d'hommes à ajouter aux chiffres que j'ai donnés, mais il faudrait plusieurs semaines pour les enrôler et les amener à la côte.

Si le temps le permettait et qu'on eût des armes disponibles, je n'ai aucun doute qu'on pourrait lever un corps auxiliaire de 1,000 indiens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. T. DUPONT, capitaine,

A. A. G. int.

Colonisation militaire.

La meilleure défense d'un territoire est une population loyale et satisfaite. Un système pratique de colonisation militaire contribuerait beaucoup à la sûreté et au développement du pays. Ce sujet a été traité dans un mémoire intitulé : " Aspect militaire du Canada," lu devant la *United Service Institution*, à Londres, le 2 et le 7 mai 1879.

Il semblerait que l'endroit le plus convenable pour un pareil système de colonisation militaire dans la Colombie-Britannique, serait le delta de la rivière Fraser. La levée qu'il faudrait faire pour protéger cette étendue de terrains contre les débordement de la rivière et les hautes marées, ainsi que la construction d'un canal pour laisser passer le surplus des eaux, seraient des travaux qui demanderaient une organisation spéciale ayant un caractère militaire ; ce n'est pas là une entreprise qui pourrait être exécutée pour des individus laissés à eux-mêmes. Les terres, une fois conquises, seraient excessivement fertiles, et il n'y a en apparence aucune fièvre ni maladie dans le district.

Les avantages qu'il y aurait à placer un groupe de colons militaires sur cette frontière près du terminus continental du chemin de fer Canadien du Pacifique ont à peine besoin d'être discutés. Ces colons pourraient aussi être employés avantageusement à la construction du chemin de fer.

L'irrigation, qui est une chose nécessaire en plusieurs endroits à l'est de Cascade Range, principalement le long de la frontière, est une espèce de travail pour lequel l'organisation militaire, ou quelque chose qui y ressemble, est essentielle.

Dans tous les cas, s'il était question d'étendre le système des réserves de l'armée au Canada par la formation d'un corps impérial de réserve canadienne, il est à espérer que les dispositions de ce système s'étendront aussi à l'île Vancouver et à la Colombie-Britannique.

V.—" L'opportunité de pourvoir à la défense de la station de charbon à Nanaïmo, d'où l'arsenal maritime d'Esquimalt et les steamers qui naviguent sur le Pacifique Nord, le long de la côte de l'Amérique, tirent leur principal approvisionnement de charbon."

La défense de Nanaïmo paraît être essentielle à notre suprématie dans l'océan Pacifique. Heureusement, la configuration du port se prête très bien à la défense, la baie de Nanaïmo et la baie du Départ formant pratiquement un port. L'île Newcastle et l'île de la Protection forment des brise-lames naturels et offrent des positions pour des batteries.

Le terminus continental du chemin de fer Canadien du Pacifique nécessitera probablement quelques batteries sur la terre ferme, dans la Colombie-Britannique.

Le colonel Lovell, C. B., G. R., a les plans et les calculs pour les travaux proposés à l'île Vancouver, et je devais en recevoir une copie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. BLAND STRANGE, lt.-col. A. R.

Inspecteur de l'artillerie du Canada.

Citadelle de Québec, 7 novembre 1879.

A

BUREAU DE LA GUERRE,

1er juillet 1879.

MONSIEUR,—Son Altesse Royale le feld-maréchal commandant en chef ayant bien voulu vous donner instruction de vous rendre à l'île Vancouver, dans le but de faire

rapport sur les défenses, je dois vous informer que certaines mesures ont été prises, l'année dernière, pour l'érection de défenses temporaires qui ont été construites en partie par les officiers du gouvernement fédéral et aımées de canons prêtés par l'amirauté.

Le rapport du comité de la défense coloniale pour l'année dernière, expédié avec la présente, expliquera les vues de ce comité sur le sujet. Je vous envoie aussi les rapports du lieut. général sir E. Selby Smyth, du colonel Blair, A. R., et de l'amiral De Horsey, M. R., qui s'y rapportent, avec le plan de défense du colonel Irwin et la carte du port en question. Vous voudrez bien vous mettre en relation avec le lieut.-colonel Strange, A. R., inspecteur de l'artillerie du Canada, qui a été envoyé sur les lieux par le gouvernement fédéral, et, après avoir conféré avec lui, faire un rapport détaillé sur les questions suivantes.

1. Les moyens à adopter pour mettre les ports d'Esquimalt et de Victoria dans un état de défense efficace à l'aide d'ouvrages permanents, mentionnant le parti qu'on peut tirer des ouvrages temporaires existants.

2. Si ces deux ports peuvent être pris en considération séparément, ou si, d'un autre côté, un plan de défense doit nécessairement les comprendre tous les deux, ne perdant pas de vue qu'Esquimalt, comme station impériale, est de première importance.

3. La garnison qu'il faudrait maintenir d'une façon permanente et la manière dont cette garnison devrait être organisée, indiquant jusqu'à quel point on peut compter sur les ressources locales à cet égard.

Tels sont les principaux points sur lesquels votre attention devra se porter. Mais je puis ajouter que votre rapport devra être aussi complet que possible et accompagné de plans et d'évaluations approximatives.

Il est à désirer que votre inspection soit complétée et votre rapport fait dans le plus court délai possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. A. SIMMONS,
Général.

Au colonel Lovell, C. B.,
Commandant, G. R.,
Halifax, N. E.

B

Bureau de la guerre, 1er juillet 1879.

Monsieur,—A l'égard de la lettre que je vous ai adressée ce jour, je dois vous demander, lorsque vous serez dans l'île de Vancouver, de visiter Nanaïmo, qui a été signalée à l'attention du sécretaire d'Etat pour la guerre comme étant la station d'où l'arsenal maritime d'Esquimalt et les steamers qui naviguent sur le Pacifique Nord le long de la côte d'Amérique, tirent leur principal approvisionnement de charbon.

La défense de Nanaïmo peut, en conséquence, devenir une question d'importance, tant pour assurer un approvisionnement de combustible pour l'usage des steamers anglais que pour empêcher un ennemi de se procurer le même approvisionnement. En conséquence, le secrétaire d'Etat désire profiter de votre visite à l'île Vancouver pour obtenir votre avis sur l'opportunité de pourvoir à la défense de ce poste, et sur les moyens à prendre à cet égard dans le cas où une telle mesure deviendrait nécessaire en aucun temps.

Le secrétaire d'Etat pour la guerre sera également heureux de connaître toute opinion que vous pourriez former généralement à l'égard des mesures à prendre pour la défense de la côte du Pacifiqne des possessions de Sa Majesté en cas de guerre, en tenant compte de la distance qui la sépare de tout arsenal maritime régulier, et des difficultés qui doivent en conséquence accompagner les opérations hostiles dirigées contre elle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. A. SIMMONS,
Général.

Au colonel Lovell, C.B.,
Commandant, G. R.
Halifax, N.E

ANNEXE No. 9.

RAPPORT DU LIEUTENANT-COLONEL STRANGE SUR L'EPREUVE DU CANON DE $\frac{64}{32}$ TRANSFORMÉ A MONTRÉAL ET SUGGÉRANT LA TRANSFORMATION ET LA FABRICATION IMMÉDIATE DE CANONS RAYÉS AU CANADA, EN CONSÉQUENCE DU SUCCES DE CETTE EPREUVE.

CITADELLE, QUÉBEC,
Novembre 10, 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'avant mon départ pour la Colombie-Anglaise, j'ai laissé des ordres pour l'épreuve du canon de $\frac{64}{32}$ transformé par MM. Gilbert et fils dans leurs ateliers de Montréal, d'après le système de sir William Palliser, avec un prolongement du tube intérieur suggéré par moi et accepté par le capitaine E. Palliser au nom de sir William.

Ci-inclus les constatations A. A 1, et B. de l'épreuve. Je les ai examinées avec soin comme aussi les empreintes finales prises après la dernière épreuve avec 24 livres de poudre prismatique, la plus forte épreuve connue sur un canon de cette sorte. Je suis parfaitement satisfait de la manière dont le canon a supporté les épreuves extraordinaires et très sévères auxquelles il a été soumis : la dernière est trois fois la charge réglementaire.

A Woolwich, la charge d'épreuve n'est que de deux charges ordinaires, 10 livres de poudre brutale avec un mobile de soixante et quatre. Le fer forgé reçu de Londonderry, N.E. paraît égal, s'il n'est supérieur à aucun fer connu, et l'ouvrage de M. Gilbert, excellent.

En conséquence je n'hésite aucunement à recommander au gouvernement du Canada de donner une commande à MM. Gibert et fils pour la transformation de 20 bouches à feu de trente-deux, de 56 qtx., en canons de soixante et quatre, et 10 pièces de 8 pcs. et de soixante et huit, en canons de quatre-vingt et de soixante et quatre, respectivement.

Ii n'y a en Canada que deux bouches à feu de soixante et huit, à Saint-Jean, N.B.

Le plan le moins dispendieux sous le rapport du transport serait de commencer par les pièces qui sont le plus près de Montréal, où elles doivent être transformées.

Il n'y a malheureusement à Montréal que	2 canons de 32		
A être envoyées de l'intendance de Québec ....,..	9	"	"
" "	9	"	"
Total	20 canons de 32		

Il y a à Montréal, en magasin............................	1 canon de 8 pcs		
A être envoyé de Kingston..................................	4	"	"
" de la Citadelle de Québec.............	1	"	"
" de l'île aux Perdrix......	2	"	"
" "	2	"	68
Total	10		

Une fois transformés, il faudrait renvoyer les canons aux endroits d'où ils ont été tirés. Les canons de $\frac{80}{68}$ sont adaptés à la défense des côtes à l'île aux Perdrix, où ils sont maintenant montés.

Les pièces de $\frac{64}{32}$ et les $\frac{64}{8}$ pces. transformées conviennent à la défense des ouvrages sur les lacs et les rivières et pourraient aussi servir, dans les circonstances extraordinaires, à bord de steamers rapides changés en vaisseaux de guerre improvisés.

Si l'ordre de transporter ces canons était donné immédiatement, avant la fermeture de la navigation, les frais de transport seraient bien moindres. Les messieurs Gilbert peuvent aussi travailler à cette transformation d'une manière plus expéditive en hiver, car à cette saison les autres ouvrages ne donnent pas.

Le coût de la transformation serait en Canada de $650 par canon de $\frac{64}{32}$. C'est $210 à meilleur marché qu'on ne peut les faire faire à Woolwich, soit 500 bombes ordinaires aux prix de Woolwich et épargnant en sus le transport.

Pour les canons de $\frac{80}{68}$, $1,070, soit 500 bombes ordinaires comme ci-haut.

Chacun de ses canons devant être allongé pour la poudre lente autant que le permet la prépondérance de la culasse, cela peut augmenter le coût d'une bagatelle.

Pendant que j'étais à la Colombie-Anglaise, j'ai été informé par le surintendant de l'arsenal qu'il avait reçu ordre de ne plus fournir de munitions jusqu'à ce que les canons et le matériel prêtés au gouvernement du Canada eussent été payés. Si l'on avait l'intention de faire payer cet armement au gouvernement canadien, je recommanderais de le remettre aux autorités impériales aussitôt que le Canada serait en mesure de le remplacer et d'y substituer le Palliser de 7 pouces fabriqué par Gilbert et fils, au coût de $3,750 chaque. Le prix, à Woolwich, du canon de 7 pouces court étant de $4,860, on ferait une économie de $1,110 par canon, ce qui ferait plus que couvrir les frais de transport de Montréal à Vancouver. Dans tous les cas je crois qu'il serait sage de commander pour les côtes de l'Atlantique et du Pacifique douze bouches à feu longues, de 9 pouces, se chargeant par la culasse, rayées, faites sur le système Palliser, semblables à celles qui se fabriquent actuellement pour le Canada. Il faut se rappeler que la fabrication de ces gros canons prend du temps et qu'une déclaration de guerre subite ne nous en laisserait aucun.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Lieut.-colonel T. B. STRANGE,

Inspecteur de l'artillerie, comdt. E. A.

Au lieutenant-général,
commandant la milice.

NOTA.—Le canon de 7 pouces proposé par sir William Palliser pour la défense des côtes peserait $8\frac{1}{2}$ tx., le projectile 120 lbs; la charge de poudre 35 lbs; longueur de l'âme 161 pces.; V. I. 1,700.

Le canon de 9 pouces proposé peserait probablement 12 tx., le projectile 200 lbs.

Le canon de 68 pourrait probablement être transformé en canon de 90.

Il serait à propos d'acheter une pendule électro-ballistique pour trouver la vitesse initiale, comme cela a été recommandé précédemment.

Lieut.-colonel T. B. STRANGE,

Inspecteur de l'artillerie.

A.

ETAT avant l'épreuve du canon de $\frac{64}{32}$ transformé par MM. Gilbert et fils de Montréal.

MONTRÉAL, 1er août 1879.

Description.			Poids.					Condition de l'âme.	Grandeur de la lumière.				Nombre de coups tirés le jour du rapport.					Fournisseurs.		
Numéro du registre.	Marque.	Nom de la fabrique et date.	Ton'x.	Qtx.	Qrts.	Lbs.	Nature.	Spécifiant les défauts importants non mentionnés dans le bulletin d'examen.	Diamètre d'un bout à l'autre.	Dimension au fond.	Etat général de la lumière et de la partie environnante de l'âme.	Jugement.					Quand monté.	Station.	Date.	Remarques.
1	G. R. III.	Gilbert, 1879.	...	...	...	...	Canon $\frac{64}{32}$ transformé, tubes à rubans.	Légère marque d'outil longitudinale, $\frac{3}{8}$ de la longueur. Droite du haut. Légères fissures du tube, $1\frac{1}{2}$ à $2\frac{3}{4}$. Droite du haut. Marque d'outil $3\frac{1}{2}$ à gauche. Légère fissure du tube, $15\frac{1}{2}$" de la D. du haut à 16" G. du haut; ditto $14\frac{1}{2}$ et 15" G. du bas; ditto $17\frac{1}{2}$" G.; ditto 4' 3" G. du B.; ditto 4' $7\frac{1}{2}$" gauche; ditto 5' 2" D. Marque d'outil de 5' 4" à 5' 6" G. Léger défaut dans la rayure 6' à 9' D. du B. et G. Légère fissure du tube 7' $6\frac{3}{4}$" G. du B. Marque du marteau, causée par quantité insuffisante du métal, 7' 9" D. à D. du B. Légère marque d'outil 9' $9\frac{1}{4}$" haut.	·22 Suivant la commande.	·22	Très bon.	......	......	......	......	......	2 août 1879.	MM. Gilbert.	1er août 1879.	Une très légère trace de filet se montre dans l'empreinte du culot obturateur. Condition de l'âme généralement très bonne.

JAMES BARRINGTON,
Sergent-armurier, examinateur.

Pour copie conforme.

JOHN FRASER, lieut. et major à brevet.
Commandant le détachement, B., batt. A, C.
Ile Sainte-Hélène, Montréal.

Le commandant de la batterie "B,"
Ecole d'artillerie, Québec.

A[1].

Rapport après épreuve du canon de $\frac{64}{32}$ transformé par MM. Gilbert et fils de Montréal.

Montréal, 20 août 1879.

Description.			Poids.				Nature.	Condition de l'âme. — Spécifiant les défauts importants non mentionnés dans le bulletin d'examen.	Jugement.	Lumière.		Etat général de la lumière et des parties environnantes de l'âme.	Nombre de coups tirés le jour du rapport.					Où monté.	Fournisseurs.		Remarques.
Numéro du registre.	Marque.	Nom de la fabrique et date.	Ton'x.	Qtx.	Qrts.	Lbs.				Diamètre d'un bout à l'autre.	Grandeur au fond.		5 lbs. P.	8 lbs. P.	10 lbs. Brutale.	10 lbs. P.	Total.		Station, etc.	Date.	
No. 1.	G. R III.	Gilbert, 1879.	......	......	......	......	Canon de $\frac{64}{32}$ transformé tube à rubans.	Légère marque d'outil longitudinale, ⅜ de la longueur de l'âme D. du haut, légère fissure du tube, 1¼ et 2½ D. du haut. Marque d'outil 3½ à G. Légère fissure du tube 15½ de la D. du haut à 16 G. du haut; do 14½ et 15" G. du bas; do 17½ G.; do 4' 3" G. du B; do 4' 7½" G.; do 5' 6" G. Léger défaut dans la rayure 6' à 9' D. B. et G. Légère fissure du tube 7' 6¾" G. du B. Marque du marteau causée par quantité insuffisante du métal. 7' 9" D. à D. du B. Légère marque d'outil 9' 9¼" haut. Légère fissure du tube 9' 7¼" et 9' 7¾" D. suivant l'empreinte.	Propre au service.	22	·22	Très bon.	2	2	1	1	6	Ile Sainte-Hélène, 2 août 1879.	MM. Gilbert et fils, Montréal.	1er août 1879.	Culot obturateur bien établi; condition de l'âme après l'épreuve, très bonne.

JAMES BARRINGTON,
Sergent armurier, examinateur,

Le commandant, batterie "B,"
Ecole d'artillerie, Québec.

Pour copie conforme,

JOHN FRASER, lieut. et major à brevet,
Commandant du détachement, Ile Sainte-Hélène,
Montréal.

(B)

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE EXPÉRIMENTALE DU CANON DE $\frac{64}{32}$ (TRANSFORMÉ PAR MM. GILBERT ET FILS, MONTRÉAL, A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE, MONTRÉAL, 29 AOUT, 1879.

Note.—*Ce canon avait été précédemment tiré avec deux charges de cinq livres de poudre brutale* (R. L. G.) *sans projectiles et avec une charge de dix livres de poudre* R. L. G., *et une de dix livres de poudre prismatique, toutes deux avec un obus ordinaire de soixante-quatre. Une empreinte de toute l'âme avait été prise alors, et en la comparant avec celle prise avant de tirer il n'y avait aucune altération importante.*

Un rapport détaillé de cette épreuve a été préparé par le major Fraser, batterie B, qui était présent dans cette occasion.

Seconde épreuve—29 août.

1er coup.—Charge de cinq livres de poudre prismatique, sans mobile.

2ème coup.—Charge de dix livres de poudre brutale (R. L. G.) et un obus ordinaire de soixante et quatre rempli de sable et de poussière. Le canon, examiné soigneusement au moyen du miroir et de la sonde à ressort, ne montre aucune nouvelle dégradation des joints ou de la soudure.

3me coup.—14 livres de poudre prismatique et l'obus ordinaire de soixante et quatre comme avant. Après avoir été tiré le canon est examiné comme avant ; il s'est développé une légère fissure dans l'hélice à sept pieds et trois pouces de la bouche, du "bas" vers la "gauche du bas" de l'âme.

4ème coup.—18 livres de poudre prismatique, même projectile. La sonde indique que la fissure développée dans l'essai précédent a légèrement augmentée en longueur. L'empreinte de l'emplacemement de la dégradation montre qu'elle s'est développée à moitié autour de l'âme de la D. du B. à la G. du B.

5ème coup—21 livres de poudre prismatique, même projectile. Canon examiné à la sonde et au miroir. Fissure mentionnée précédemment, évidemment plus longue et plus profonde, aucune autre dégradation apparente.

6ème coup.—24 livres de poudre prismatique, même projectile. Fissure beaucoup plus large et plus profonde. Le feu cessa et l'empreinte de toute l'âme fut prise. Elle montra que la fissure du joint s'était développée tout autour de l'âme à sept pieds un pouce et demi de la bouche. La fissure était plus large et plus profonde au centre ou bas et, autant qu'on pouvait en juger par l'empreinte elle était à ce point, profonde d'un huitième et large d'un seizième de pouce.

Le reste de l'âme ne montrait que deux légères fissures dans le ruban près de la bouche et deux légers creux à l'avant de l'emplacement de la charge.

La grande fissure déjà mentionnée est immédiatement en avant du tube B, et je ne considère pas que, dans son état actuel, le canon puisse être classé comme propre au service sans d'autres essais et sans avoir mesuré le diamètre exact de l'âme d'un bout à l'autre.

Il ne paraît pas y avoir d'instruments d'exactitude suffisante disponibles à cette fin. En rapport avec les expériences ci-dessus, il faut se rappeler que les charges d'épreuve réglementaires ne sont que deux charges de dix livres de poudre R. L. G. et un mobile de 64, et qu'à en juger par l'apparence des marques de l'hélice, ce canon y a résisté avec succès.

Dans ce canon le tube A de rubans de fer forgé a été à dessein fait plus long que d'ordinaire et se projette de treize pouces en avant de la bouche.

D. T. IRWIN, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

KINGSTON, 1er septembre 1879.

EXTRAIT DU RAPPORT DE SIR WILLIAM PALLISER SUR LES CANONS DE SOIXANTE ET QUATRE ET LES MORTIERS TRANSFORMÉS.

La longueur de l'âme du canon Woolwich de 64 n'est que d'environ 16 calibres, de sorte qu'il est impossible, quelque charge qu'on y emploie, de lui donner la même vitesse que le canon canadien long de 25 calibres. C'est là une maxime qui a été pleinement prouvée mainte et mainte fois à Shoeburyness et en Allemagne. La raison en est qu'une charge considérable de poudre à grains très gros exige une certaine longueur d'âme pour qu'elle soit toute consumée au moment où le mobile atteint la bouche du canon. Si un canon de 25 calibres reçoit une charge appropriée à sa longueur d'âme, qui dans un gros canon de 6 pds. 3 pces. serait d'à-peu-près 24 lbs. pour une charge renforcée, on trouvera en le tirant que toute la poudre a été consumée. Si, d'un autre côté, le même canon était envoyé à l'atelier et raccourci à la longueur de 16 calibres et puis chargé comme avant et tiré, une partie de la poudre serait rejetée en dehors sans être brûlée.

Ainsi, dans le premier cas, si le canon était tiré sur un large écran de madriers, à 20 verges de distance, on ne verrait que le trou rond fait par le boulet, tandis que dans le second cas, la cible serait criblé de petits trous faits par les grains de poudre prismatique non consumés, outre le trou fait par le boulet. En conséquence de cela le canon de quatre-vingt-dix de 25 calibres donnera une vitesse de 1,800 à 2,000 pieds à la seconde, et celui de 16 calibres environ 1,400 pieds à la seconde, les charges de poudre étant les mêmes et les boulets du même poids. Il serait très désirable pour le Canada de fabriquer un canon rayé de 7 pouces—son calibre ne serait qu'un peu plus d'un demi-pouce plus grand que celui de la pièce de 64 qui vient d'être éprouvée, et MM. Gilbert et fils pourraient le fabriquer sans difficulté. Le colonel Strange a le tracé des canons de 7 pouces. Le poids du mobile serait de 120 livres et ce seraient des pièces formidables pour percer l'armure des cuirassés. Elles perceraient une plaque de fer de 8 pouces. Le canon de 32 transformé en 64 rayé, identique au canon des MM. Gilbert, a percé la cible du type *Warrior*, à Shoeburyness, c'est-à-dire $4\frac{1}{2}$ pouces de fer et 18 pouces de teck. Les charges pour cette expérience étaient de 16 lbs. de poudre R. L. G. et le boulet Palliser de 86 lbs. Après cela, le même canon a tiré cinq coups de 25 livres de poudre brutale (R. L. G.) avec un boulet de 150 lbs. et cinq coups de 30 lbs. de la même poudre avec un projectile de 100 lbs., sans éprouver de dommage. Telle était l'excellence des tubes de rubans de fer forgé que la commission spéciale d'artillerie qui présidait à l'expérience, demanda si le canon n'avait pas été forgé en masse. Le colonel Strange a eu raison de mettre ces charges énormes dans le canon Gilbert; il savait que la pièce n'éclaterait pas et désirait, sans doute, éprouver l'œuvre du fabricant pour l'instruction et le bénéfice des intéressés. Le canon rayé de 90 percerait six pouces de fer.

Un mortier rayé transformé du type Palliser a été essayé et tiré avec succès à Shoeburyness. Le succès du système a été ainsi établi; les bombes sont toutes descendues la pointe la première. Le mortier était à âme lisse de 13 pouces et il est transformé en rayé de 9 pouces tirant les mobiles règlementaires de ce calibre. C'est un grand avantage de se servir du projectile règlementaire, car il ne peut y avoir de confusion des munitions. Ainsi, le mortier lisse de 13 pouces se transforme en mortier rayé de 9 pouces, celui de 10 pouces en 7 pouces et le 8 pouces en 6.3 pouces. Le poids de la bombe pour le mortier rayé de 9 pouces est de 250 lbs., pour celui de 7 pouces, 120 lbs., et celui de 6.3 pouces de 64 lbs. ou 90 lbs. Si on le désirait MM. Gilbert et fils pourraient fondre des mortiers pour la transformation quand ceux en magasin seront épuisés. Le bon mélange de fer est de deux parties de fonte grise foncée et d'une partie de fonte blanche. Cela donne la forte fonte truitée qui convient aux corps de canons. Sans doute, il semble surprenant qu'en Angleterre on n'ait pas tiré parti de ce fonds vaste et peu dispendieux d'armes formidables une fois transformées; mais il faut se rappeler que le système n'a pas été abandonné parce qu'il était mauvais, mais parce que tous les crédits votés étaient consacrés à la fabrication des canons de Woolwich.

(Pour faire suite au mémoire de sir W. Palliser.)

Extrait de cette partie du rapport de la commission spéciale d'artillerie sur les tubes intérieurs à rubans de fer forgé pour l'artillerie, qui a rapport à la transformation des canons de fonte.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, 16 mars 1868. } JOHN S. PAKINGTON.

PRÉSENTÉ AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR L'ORDRE DE SA MAJESTÉ.

"La major Palliser est d'opinion que la résistance de la partie en fonte d'un canon à une tension longitudinale donnée, s'exerçant à l'intérieur, est augmentée par l'augmentation de la surface sur laquelle s'exerce cette tension ; que la force du canon sous ce rapport n'est pas moindre, mais plus grande qu'elle n'était avant d'avoir été alésée pour recevoir le tube à rubans. Suivant lui, cette tension, comme la tension circonférentielle, est surtout supportée par l'intérieur. La commission pense qu'il y a beaucoup de probabilité que cette opinion soit vraie. A ces raisonnements théoriques pour inspirer la confiance, il faut ajouter ce que la commission regarde comme une preuve abondante fournie par l'expérience, que les canons sont assez forts pour les charges qu'ils sont destinés à porter. Du grand nombre de canons doublés de tubes à rubans, et dont la durée a été essayée, trois seulement ont échoué sous le rapport de la force longitudinale et chacun d'eux après avoir supporté des charges beaucoup plus fortes que celles qu'on se propose d'employer."

N° 207 de $\frac{\text{9 pouces}}{\text{68.}}$ A complété la première série d'épreuves avec une charge de 16 lbs. et des cylindres dont le poids augmentait tous les dix coups, d'un projectile à dix. Eclata en dernier lieu avec une charge de 32 lbs. et un cylindre pesant 204 lbs ; mais non pas d'une manière indiquant un manque de force longitudinale.

N° 220 de $\frac{\text{7 pouces}}{\text{68}}$ Ce canon a été deux fois doublé. La première fois en 1873 avec un tube double dont l'extérieur était composé d'acier trempé à l'huile et l'extérieur de rubans de fer. Le tube d'acier se fendit longitudinalement à l'épreuve et il fut retranché. Il a été redoublé en 1875 avec un tube à ruban doublé de fer de Thorneycroft. La culasse sauta au 136ème coup, dont 83 étaient la pleine charge renforcée du canon de 7 tx ; le tube étant intact, fut rebouché et mis dans le corps du canon n° 345, dans lequel il fut élargi et porté au calibre de huit pouces, et il reste propre au service après les épreuves mentionnées sous ce chiffre.

N° 221 de $\frac{\text{6·5 pces.}}{\text{10 pces.}}$ A éclaté après une série d'épreuves, avec des charges de 16 lbs. et des cylindres augmentant d'un poids tous les dix coups. Le cylindre avec lequel il a éclaté pesait 590 lbs.

N° 247 de $\frac{\text{7 pouces}}{\text{68}}$ Ce canon a été doublé deux fois. La première fois avec un double tube à rubans de fer avec lequel il a tiré 800 coups comme suit :

charge, 12 lbs.,	obus	100 lbs.	20
" 16 lbs.,	"	100 lbs.	740
" 20 lbs.,	"	100 lbs.	40
			800

Il reçut un nouveau tube A en 1865 et le bouchon de la culasse sauta au 103ème coup, sur 103 coups 53 étaient

avec la pleine charge renforcée du canon de 7 pouces; pas plus que le n° 220 le n° 247 n'avait son bouchon de culasse fermé à bloc de la manière approuvée par le major Palliser. Le tube a été enlevé comme celui du n° 220 et il a été depuis inséré dans un canon en fonte de 10 pouces. La commission est informée par le major Palliser que ce canon a été tiré deux fois à Elswick avec une charge de 30 livres de poudre et d'un cylindre de 180 lbs. et qu'il est, suivant toutes les apparences, sans aucun dommage.

Ces canons n[os] 220, 221 et 247 avaient été classés hors de service sous leurs premières formes pour des fissures dans la fonte autour de la lumière.

N° 345 — 8 pces. / 10 pces. — Comme il est dit plus haut, l'intérieur de ce canon est fait du même tube qui était précédemment dans le n° 220, dans lequel il avait tiré 136 charges renforcées. Il a depuis tiré 77 coups avec des obus de 180 lbs. et des charges augmentant de 12 à 30 lbs.; 50 coups avec obus de 180 lbs. et charges de 30 lbs.; 35 coups avec obus de 120 et charges de 22. Dans cinq de ces chargements avec 22 lbs. de poudre on avait laissé à dessein un espace de 10 à 25 pouces entre la gargousse et le mobile, et on a fait éclater à dessein dans l'âme quatre obus contenant 12½ lbs. de charge d'éclatement, sans produire aucune dégradation sérieuse.

N° 302, A. — 6–3 pcs. / 32 — Ce canon a été rejeté à l'épreuve pour certain défaut apparent. Le major Palliser l'offrit ensuite volontairement pour essayer sa durée. Il a supporté 25 coups avec cylindres de 50 lbs, la charge augmentant tous les cinq coups de 5 lbs à la fois : de 10 à 30 lbs ; 25 coups avec cylindres de 100 lbs., la charge comme ci-dessus ; 20 coups avec cylindre de 150 lbs. Outre ces coups qui forment une série, il en a tiré 40 autres, savoir, cinq coups avec charge de 10 lbs. et obus d'environ 64 lbs ; 25 coups avec charges de 16 lbs. et obus d'environ 64 lbs., et 10 coups avec charge de 20 lbs et cylindres de 100 lbs., formant un total de 111 coups. Dans 10 de ces coups tirés avec une charge de 16 lbs., on laissa à dessein entre le projectile et la gargousse un espace d'air variant de 5 à 25 pouces et l'on fit éclater à dessein cinq obus contenant une charge d'éclatement de 4½ lbs, dans l'âme de la pièce sans causer aucune dégradation sérieuse; le canon fut chargé après cela sans aucune difficulté. Quand il a éclaté il tirait un cylindre de 150 lbs. avec 30 lbs de poudre. La nature de l'explosion n'indiquait pas le manque de tenacité longitudinale, le canon fendit à l'extérieur sans voler en pièces.

N° 351 — 7-0 pcs. / 68 — C Canon doublé, type Palliser a tiré 100 coups avec pleines charges renforcées de 22 lbs. et boulet de 115 lbs. Il ne montre aucun manque de résistance longitudinale.*

N° 352 — 8-0 pcs. / 68 — D Canon doublé, type Palliser a tiré 14 coups avec charge de 50 lbs et boulet de 120, étant plus que la charge d'épreuve primitive du canon de fonte avec le poids de

* Le nombre de coups a depuis été porté à 134, dont 121 avec la charge de 22 livres.

"Sans numéro $\frac{6.28 \text{ pouces}}{32}$ Ce canon est un des vingt commandés par le gouvernement de Victoria, Nouvelle-Galles-du-Sud, pour armer le "Nelson" . Il fut délivré à la commission pour la détermination des tables de portées, *Minute* 2298 et il a tiré 74 coups, savoir :—

Charge, 16 lbs., obus 86 lbs............. 24
" 8 lbs., " 64 lbs............. 50

" Deux des canons dernièrement doublés ont été éprouvés avec des charges doubles de leur charge de guerre sans montrer aucun symptôme de faiblesse, savoir :—

N° 303, $\frac{5.72 \text{ pouces}}{32}$ 50 coups, charge 14 lbs.; obus 64 lbs.
50 coups, charge $\frac{1}{10}$ème 6.4 lbs.; obus 64 lbs.

N° 302B, $\frac{6.3 \text{ pouces}}{32}$ 50 coups, charge 16 lbs.; obus 64 lbs.
50 coups, charge $\frac{1}{10}$ème 6.4 lbs.; obus 64 lbs.

Les autres six canons de cette fourniture ont été tirés comme suit :—

N° 301, $\frac{6.3 \text{ pouces}}{32}$ 50 coups, charge $\frac{1}{8}$ème, 8 lbs.; obus 64.

N° 304, $\frac{5.72 \text{ pouces}}{32}$ 50 coups, charge $\frac{1}{8}$ème, 8 lbs.; obus 64.

N° 305, $\frac{5.72 \text{ pouces}}{24}$ 50 coups, charge $\frac{1}{10}$ème, 5.6 lbs.; obus 56.
50 coups, charge $\frac{1}{8}$ème, 7 lbs.; obus 56.

N° 306, $\frac{5.72 \text{ pouces}}{24}$ 50 coups, charge $\frac{1}{10}$ème, 5.6 lbs.; obus 56.

N° 307, $\frac{5.2 \text{ pouces}}{24}$ 100 coups, charge $\frac{1}{8}$ème, 7 lbs.; obus 56.

N° 308, $\frac{5.2 \text{ pouces}}{24}$ 50 coups, charge $\frac{1}{10}$ème, 5.6 lbs.; obus 56.
50 coups, charge $\frac{1}{8}$ème, 7 lbs.; obus 56.

" La commission ne peut que regarder cette preuve accumulée de la tenacité de structure comme parfaitement concluante et elle attire l'attention sur quelques-unes des réponses de sir W. Armstrong, qui indiquent la confiance qu'il est disposé à mettre dans de bonnes épreuves expérimentales sur une question de cette nature.

" 11. Appuyée sur ces faits, la commission n'hésite pas à recommander la transformation sur une grande échelle, de nos canons lisses de fonte en canons rayés avec doublure de rubans de fer pour servir aux défenses secondaires. Des expériences récemment faites démontrent la possibibité de maîtriser le recul d'un canon du poids de cinq tonneaux seulement, quand il tire la pleine charge renforcée des pièces de 7 pouces, de six et demi et sept tonneaux, sur une plateforme ordinaire en bois pour canon de 68, à 5° d'inclinaison, renforcée et pourvue du compresseur américain, et quoique la commission ne soit pas prête à recommander ces charges énormes pour les bouches à feu de 68 doublées, elle considère que ces expériences ont prouvé que ces canons peuvent, en tant qu'il s'agit du choc sur l'affût et la plateforme, être employés sur des chassi d'affût de place avec des charges plus fortes que celles appropriées aux canons à obus, et par conséquent être inclus dans la liste des canons à transformer dans le but de les employer à la défense des ports dans l'Inde ou dans aucune autre colonie qui désirerait utiliser les canons qui sont déjà sa propriété.

8—21

Les espèces de bouches à feu en fonte de fer que la commission recommande comme propres à être doublées et rayées sont les suivantes :

Le canon de 68 de 95 qtx.
" de 10 pcs. de 84 " } à être transformés en canons de 7 pcs, employant la même charge (14 lbs) que les pièces de six et demie et sept tx. avec obus ordinaire, mais une charge renforcée moindre.

Le canon de 8 pcs. 65 qtx. à être transformé en canon de calibre de 6.3 pcs, avec charges de ⅛ème.

Le canon de 32, de 63 à 56 qtx. à être transformé en canon à projectiles creux, de 64 avec charge d'un dixième.

Le canon de 24, de 50 à 48 qtx. à être transformé en canon à projectiles creux, de 56 avec charge d'un dixième.

J. H. LEFROY,
Général de brigade, A. R.
Président, C. S. A.

3 février 1868.

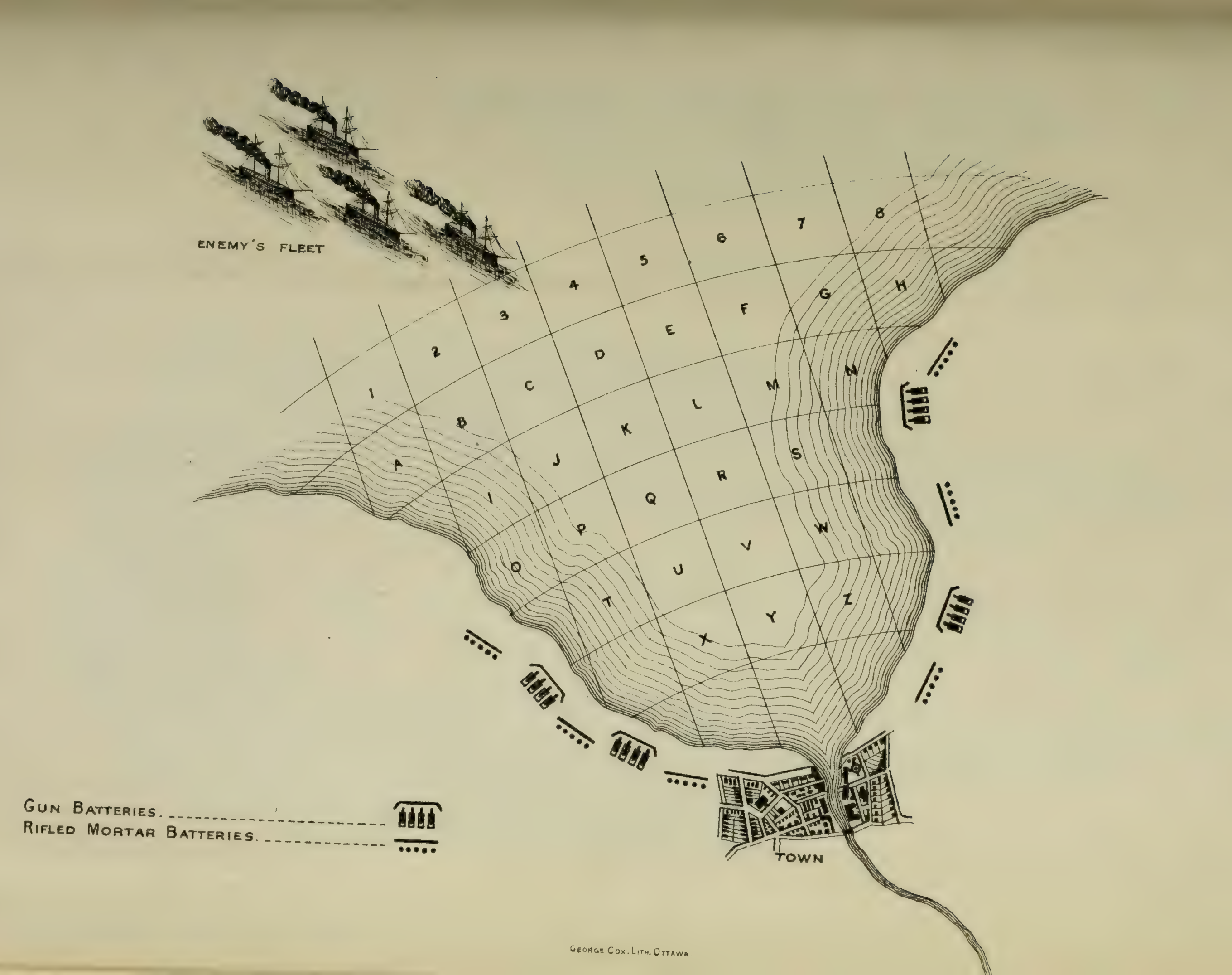
Depuis la date de ce rapport, le canon do 9 pcs. n°. 293 fait avec un tube de fer à rubans, double autour de l'emplacement de la charge, avec un corps de canon en fonte de fer (coulé autour du tube) a tiré 511 coups, savoir :

" Avant le rayage.	
Charge 55 lbs., projectile 250 lbs	2
" 43 lbs. " 250 lbs	18
Après le rayage.—	
Charge 55 lbs., projectile 250 lbs	2
" 45 lbs. " 250 lbs	87
" 43 lbs. " 250 lbs	402
	511

" Le tube s'est fendu de la bouche jusqu'à la moitié environ de sa longueur, et il était dans cet état pendant une grande partie de l'épreuve. La poudre qui a servi à toutes ces épreuves est la poudre brutale."

MEMORANDUM.

Onze ans se sont écoulés depuis que cette recommandation a été faite, et environ 2,000 canons ont été transformés et ont été remis entre les mains des troupes. Ils servent continuellement surtout pour la pratique du tir de l'artillerie volontaire. Il n'est arrivé aucune espèce d'accident avec ces canons. W. PALLISER, 7 novembre 1879.



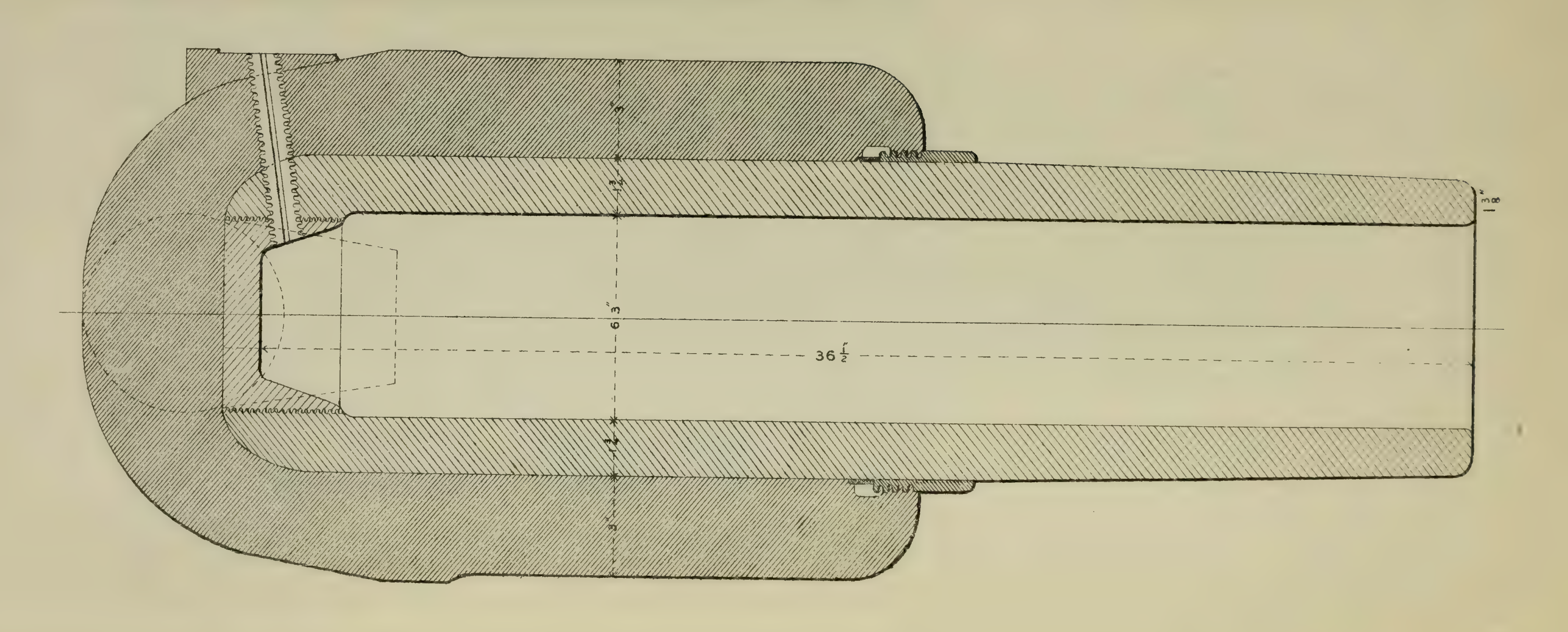
GEORGE COX. LITH. OTTAWA.

8 IN. LAND SERVICE IRON MORTAR.

CONVERTED INTO A 6.3 IN RIFLED MORTAR.

CANADIAN SERVICE.

SECTION.

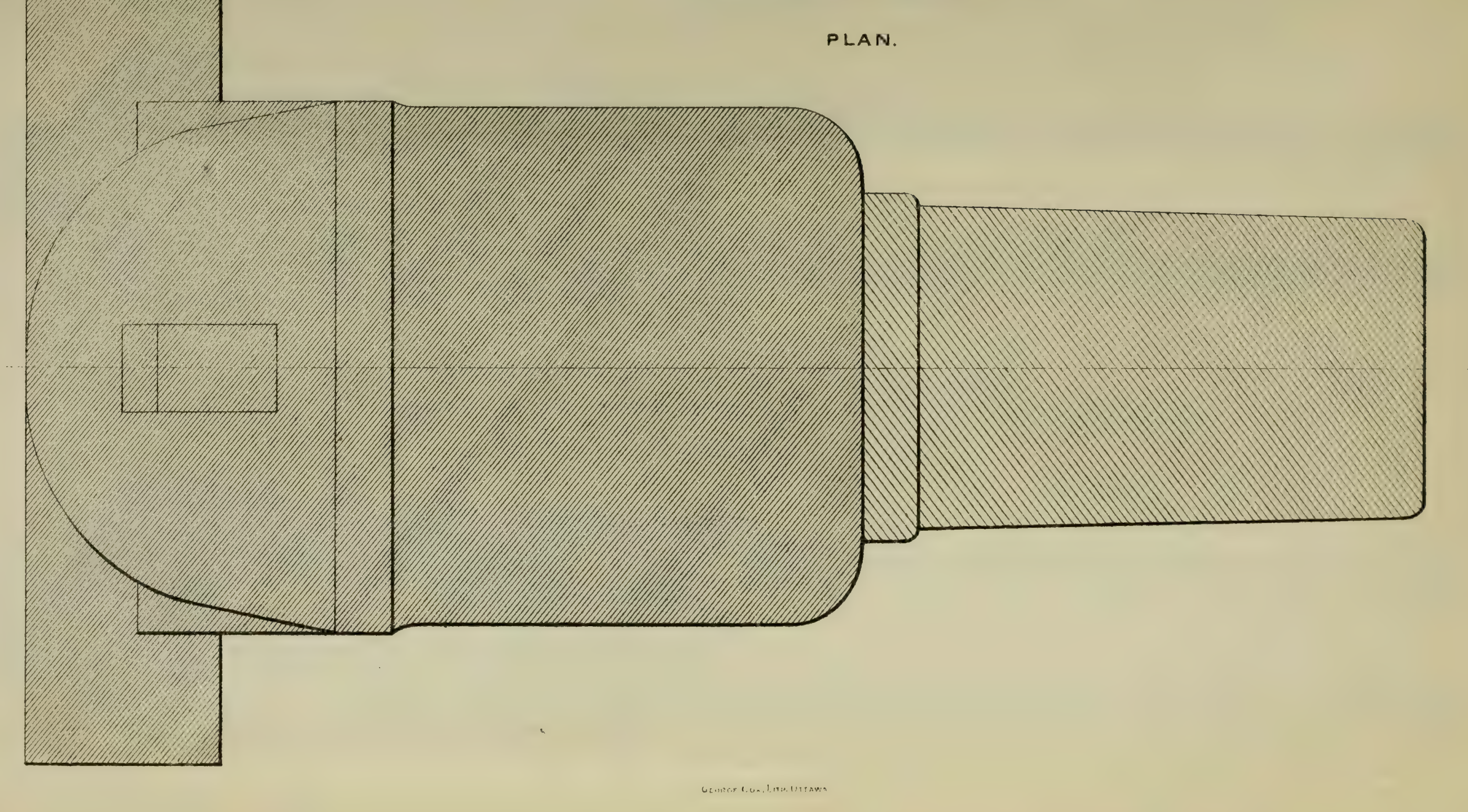


8 IN. LAND SERVICE IRON MORTAR.

CONVERTED INTO A 6.3 IN RIFLED MORTAR.

CANADIAN SERVICE.

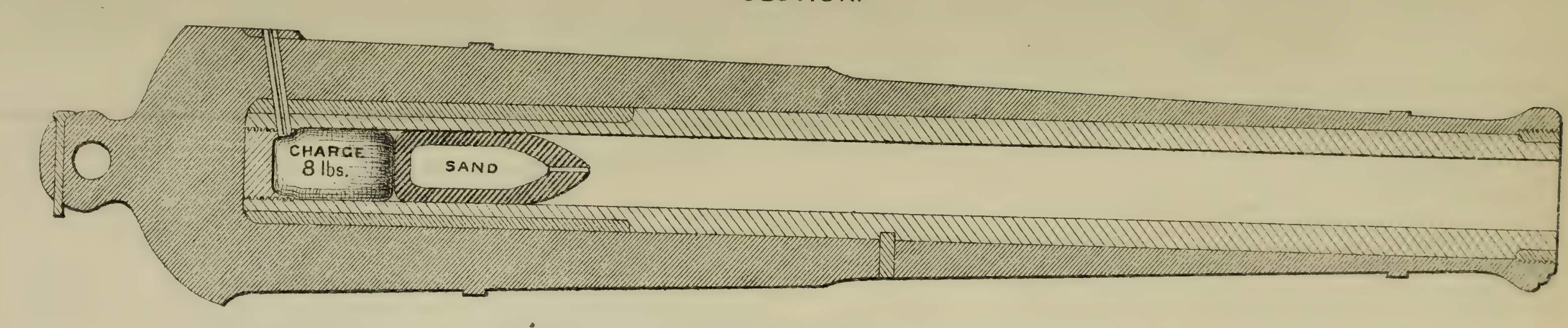
PLAN.



64 Pr. CANADIAN GUN.

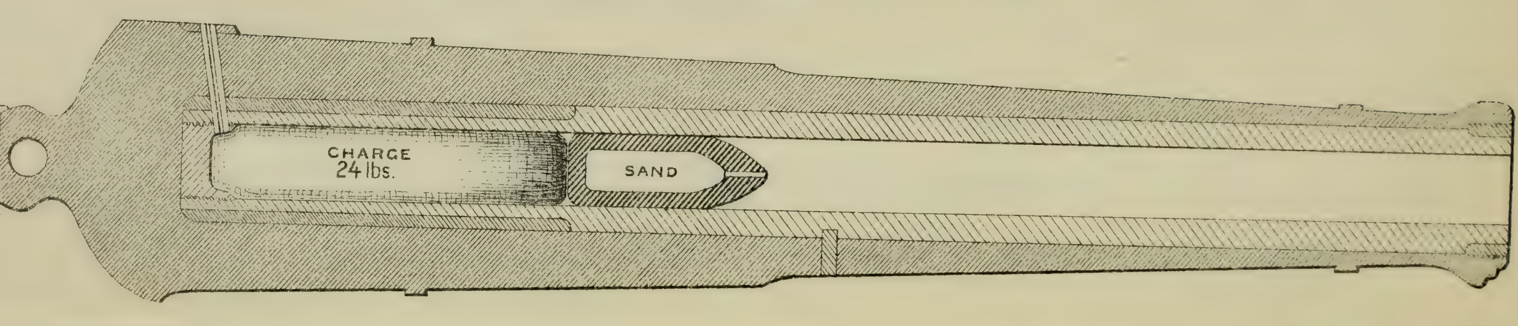
SHOWING LENGTH AND POSITION OF 8lb SERVICE CHARGE,

SECTION.

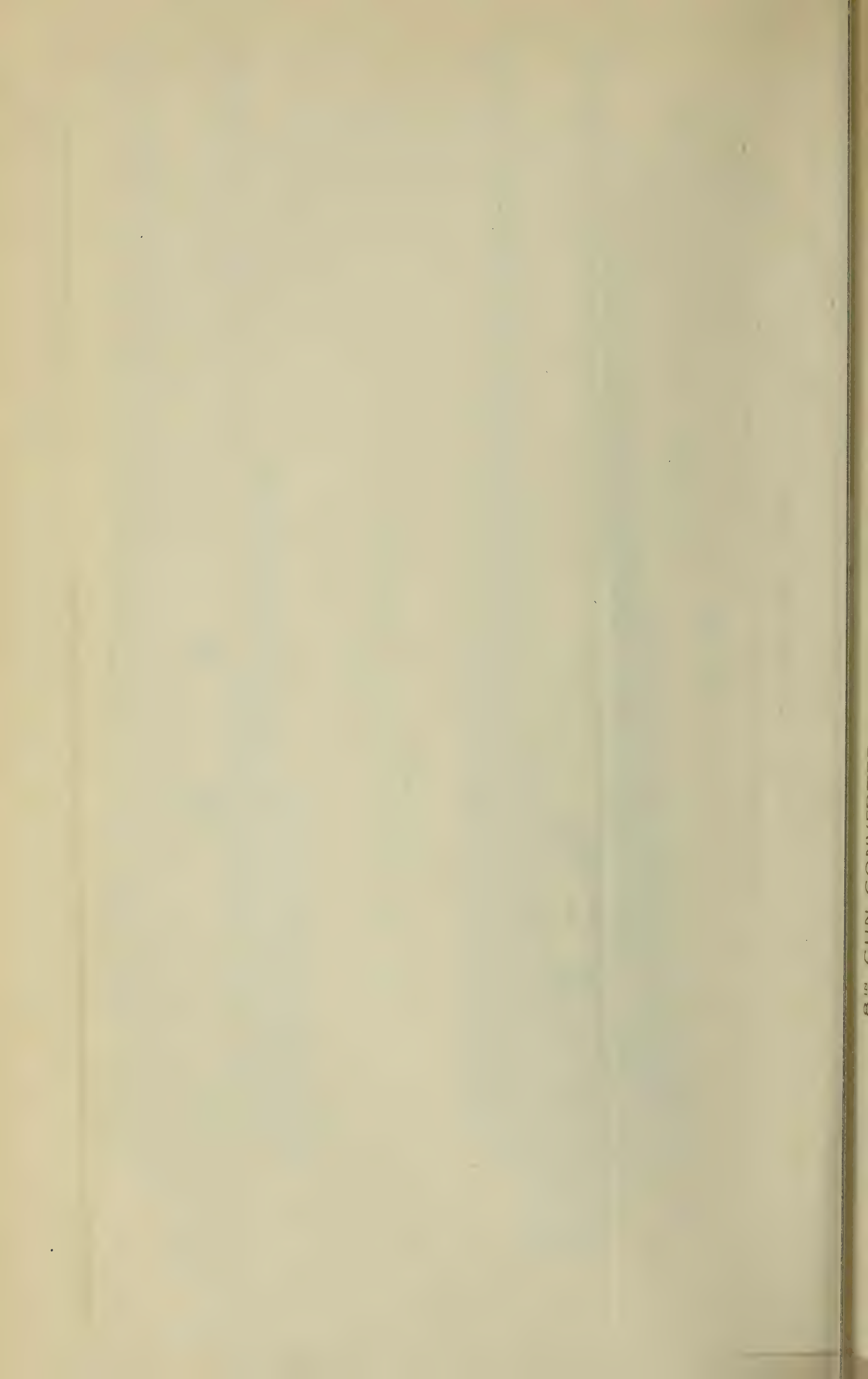


SHOWING LENGTH AND POSITION OF THE 24lb CHARGE,
RECENTLY FIRED FROM THE GUN CONVERTED BY MESSRS GILBERT & SONS, OF MONTREAL.

SECTION.







8IN. GUN CONVERTED INTO A 6.3IN. RIFLED GUN — 90 PR.

CANADIAN SERVICE.

34½"

8"

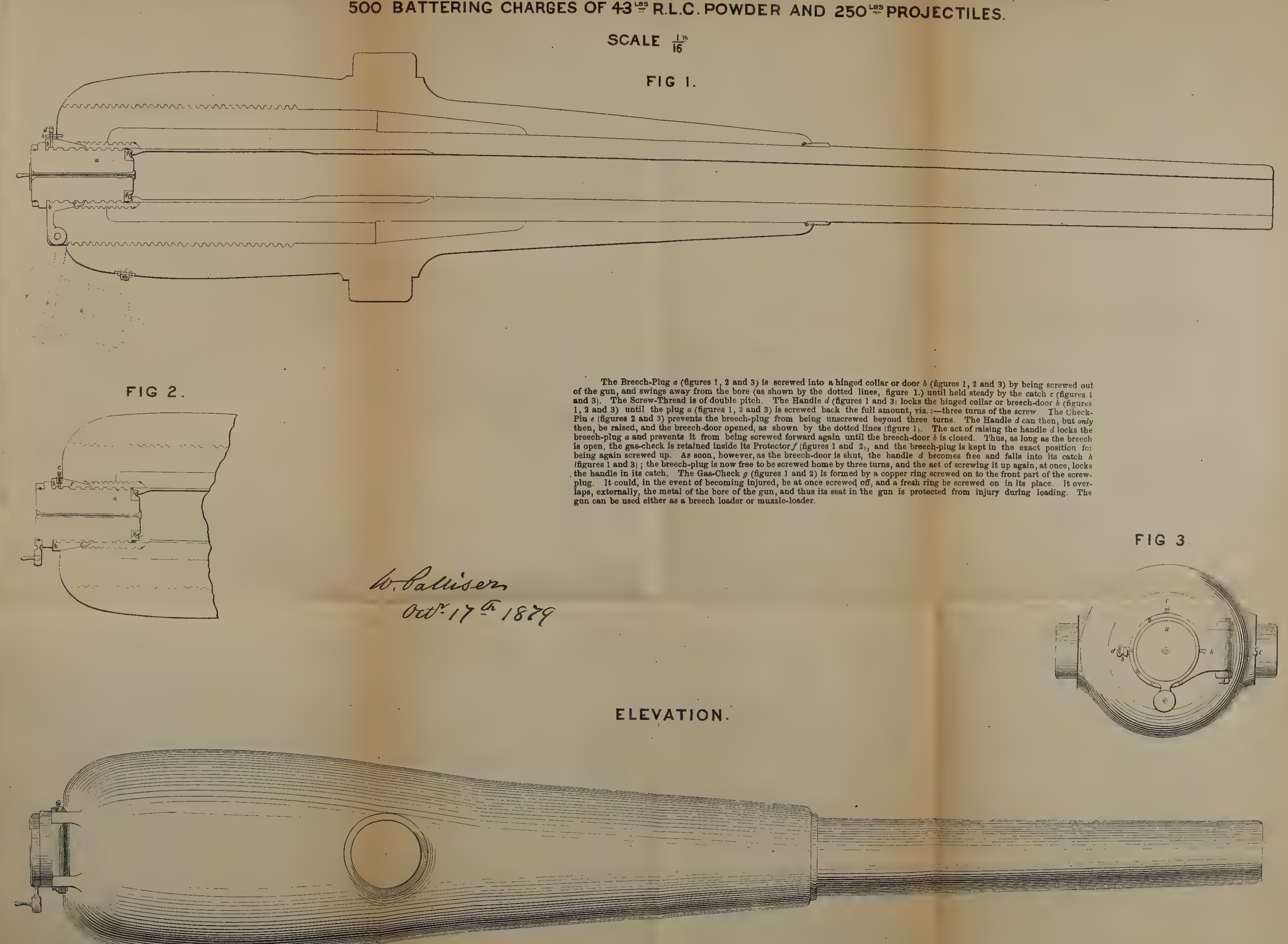
6·3"

INS.
157.7.

George Cox, Lith. Ottawa

9 INCH BREECH-LOADING PALLISER GUN.

CONVERTED FROM THE 9 INCH COMPOUND PALLISER MUZZLE-LOADING GUN, WHICH IN 1868, COMPLETED. 500 BATTERING CHARGES OF 43 LBS R.L.C. POWDER AND 250 LBS PROJECTILES.



ANNEXE No. 10.

PROPOSITION DU LIEUTENANT-COLONEL SCOBLE OFFRANT LES SERVICES DE LA COMPAGNIE DU GÉNIE DU 2ème DISTRICT POUR CONSTRUIRE LES FORTIFICATIONS SUR L'ILE DE VANCOUVER.

QUARTIER GÉNÉRAL,
CORPS DU GÉNIE DU 2ÈME DISTRICT,
TORONTO, 10 novembre 1879.

MONSIEUR,—En vue de la recommandation que devra faire probablement la commission chargée de faire rapport sur les défenses de la Colombie-Anglaise et de l'île de Vancouver, j'ai l'honneur d'offrir les services du corps que je commande pour construire les fortifications qui pourront être jugées nécessaires.

Le transport à la Colombie-Anglaise d'une compagnie du génie royal prendrait un temps considérable et causerait beaucoup de dépenses et d'embarras. Le gouvernement impérial, sans doute, hésiterait à demander et celui des Etats-Unis refuserait probablement le passage, à travers le territoire de la république jusqu'à San Francisco, d'une compagnie de soldats réguliers, quoique ce serait la route la plus directe et la moins dispendieuse. Cette objection ne se présenterait pas avec le corps que je commande. Comme soldats citoyens, nous pourrions traverser les Etats-Uunis en habits civils et reprendre l'uniforme au terme du voyage. Pareillement les armes et les équipements pourtaient être transportés comme fret et nous n'aurions pas besoin de divulguer notre mission.

Les frais de transport à travers le continent, de Toronto à San Francisco, seraient d'à peu près $60 (disons £20 stg.) par tête. De là à Victoria, île de Vancouver, d'environ $20 (disons £4 stg.) par tête,

La force et la composition du corps serait déterminées par la nature des ouvrages à construire. Il serait probablement jugé à propos, cependant, de ne prendre dans la compagnie que des compagnons-ouvriers et je prends la liberté de suggérer la proportion suivante :—

Charpentiers	21	Tonneliers	1
Maçons	17	Peintres	6
Briqueteurs	20	Tailleurs	3
Forgerons	6	Selliers	2
Charrons	2	Clairons	2

ou un total de 80. Si ce nombre devait être réduit je proposerais les 66 inclus dans la première colonne. Dans l'un ou l'autre cas, on devrait me donner la permission de porter l'effectif à 80 ou 130, dès l'arrivée à la Colombie-Anglaise, en choisissant dans la classe ouvrière de la province.

On peut objecter qu'il est possible de lever une compagnie du génie dans la Colombie-Anglaise, ce qui obvierait à la nécessité du transport. Il faut se rappeler cependant, que les établissements du pays étant clairsemés, la main-d'œuvre ouvrière rare et les gages élevés, il serait probablement impossible de recruter un tel corps. De plus, si les ouvrages devaient être construits à l'entreprise ou par la main-d'œuvre civile, le tarif élevé des gages ferait plus que contrebalancer les frais encourus pour le transport d'une compagnie d'ici.

Le tarif de la solde de la milice active du Canada est un peu plus élevé que la solde du génie royal ; mais bien moindre que le tarif des gages qui prévalent dans la Colombie-Anglaise ou même dans l'Ontario. Les travaux pour l'érection des ouvrages en question ne pourraient donc être exécutés *d'aucune autre manière* aussi économiquement qu'en enrôlant dans ce but un corps de la milice active.

S'il devenait soudainement nécessaire de pourvoir à la défense des ouvrages érigés ou en cours de construction, je me permets de vous rappeler que mon premier lieutenant et moi nous avons des certificats de première classe de l'école d'artillerie, et que nous sommes en état de faire l'instruction de la manœuvre des canons.

Je proposerais que les hommes soient engagés pour un an, ou le temps qui sera nécessaire pour l'achèvement des ouvrages en question, et qu'à leur libération ils aient droit à la concession de terres ordinairement accordée aux volontaires ayant fait le service militaire. Si la chose paraissait désirable, ils pourraient former un établissement militaire dans le voisinage des ouvrages mêmes, de sorte que, l'occasion s'en présentant, on les aurait sous la main pour organiser la défense.

Les hommes du corps que je commande ont appris les éléments rudimentaires du génie militaire. Deux de mes officiers et moi-même nous sommes des ingénieurs civils.

Espérant que ma proposition sera considérée d'une manière favorable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. C. SCOBLE, lieutenant-colonel,
Commandant le corps du génie du 2ème district.

Au lieutenant-général,
Commandant la milice du Canada,
Ottawa.

ANNEXE No. 11.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—RAPPORT DU BUREAU DES VISITEURS POUR 1879.

A l'honorable
Ministre de la milice et de la défense,
etc., etc., etc.
Ottawa.

QUARTIERS GÉNÉRAUX,
OTTAWA, 8 décembre 1879.

MONSIEUR,—Le bureau des visiteurs nommés par le gouverneur en Conseil pour faire la visite annuelle du Collége militaire royal, s'est réuni à Kingston le 4 du mois courant et a maintenant l'honneur de faire le rapport qui suit:—

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'EMPLACEMENT ET DES BATIMENTS DU COLLÉGE.

Le Collége militaire royal est bâti sur une presqu'île d'environ soixante-cinq (65) acres—propriété du gouvernement—à Kingston, dans la province de l'Ontario. A l'extrémité de la presqu'île se trouve le fort Frédéric (occupant environ huit acres), sous la garde de la batterie d'artillerie "A"; et de l'autre côté de l'anse (large de 500 verges à cet endroit), vers l'est, se trouve le fort Henry, pareillement sous la garde de l'artillerie. Les communications avec Kingston se font au moyen d'un pont qui a 660 verges de longueur

Les terrains du collége forment deux enceintes. Dans l'enceinte intérieure (environ 34 acres) se trouvent la caserne des cadets, le bâtiment affecté à la pension et aux classes, le gymnase, les terrains servant aux exercices et à la récréation, etc. Les terrains affectés à l'usage du génie militaire, ainsi que les quartiers des professeurs des sous-officiers et des domestiques sont dans l'enceinte extérieure. La caserne des cadets est censée pouvoir loger cinquante-neuf (59) élèves, ainsi que l'officier servant comme adjudant d'état-major et capitaine des cadets, et un sous-officier; dans le soubassement se trouvent deux magasins et une salle à fumer pour les cadets.

Le bâtiment du nord, qui sert aux fins de l'éducation et où se trouvent la pension et l'infirmerie, est partagé comme suit:—pour la pension, onze salles; pour l'hôpital, neuf; pour les classes et les cours, dix; bibliothèque et salle de lecture, trois; salles de comité et bureaux, cinq; magasin, une; chambres temporairement occupées par quinze cadets, cinq; et enfin la chambre des professeurs Total, 45.

Tous les bâtiments sont éclairés au moyen de lampes à l'huile de charbon; il y en a 86 dans le quartier des cadets, et 196 dans le bâtiment qui sert aux fins de l'éducation. Le nettoyage et l'entretien de ces lampes exigent du travail et entraînent des risques et de la dépense que l'on pourrait éviter en grande partie si l'on se servait du gaz.

A cause de la distance qui sépare le collége de la ville, il semble qu'il faudrait ériger une petite usine à gaz sur les lieux, afin de pouvoir s'y procurer le gaz nécessaire. Il paraît aussi que le gaz est nécessaire pour certaines études de chimie et de physique.

Le quartier des cadets est chauffé insuffisamment au moyen d'air chaud fourni par deux fournaises qui se trouvent dans le soubassement; il faudrait mettre un poêle au rez-de-chaussée et dans la salle à fumer des cadets. Le bâtiment du nord est

chauffé à la vapeur par deux chaudières placées dans le soubassement. Le charbon est le combustible dont on se sert dans tous les bâtiments.

L'eau est distribuée dans le bâtiment du nord à l'aide de tonnes qu'on va remplir dans le lac, tout près de là ; et pour le quartier des cadets, on se sert de pompes à la main, ce qui exige beaucoup de travail. Vu qu'il y a déjà des tuyaux de posés pour les édifices, on éviterait cet inconvénient en érigeant une petite pompe foulante sur le quai qui a été construit exprès pour cela.

QUARTIER DES CADETS.

Suivant la règle, chaque cadet devrait avoir une chambre séparée ; mais en réalité le local ne permet pas cet arrangement si désirable, et il y a actuellement plusieurs chambres occupées par *deux* cadets.

Le bureau considère néanmoins que les chambres aussi occupées sont trop petites pour deux personnes.

Les cadets sont distribués dans les chambres des divers étages de manière à tenir les compagnies, les demi-compagnies et les sections ensemble autant que possible.

Avant de rentrer au collége, chaque cadet est obligé de payer une inscription de $200 pour compenser la valeur de l'uniforme, des chaussures, de l'habillement, des livres, des instruments et appareils ; et chaque année subséqnente, il doit payer d'avance $.50 pour les mêmes fins. Les effets nécessaires sont fournis au prix coûtant par les magasins du gouvernement.

Il est rendu compte tous les ans, au cadet, du montant de sa contribution. Tout surplus est porté à son crédit et affecté à sa contribution de l'année suivante, et tout déficit doit être acquitté par lui en sus de sa contribution annuelle. On fournit aux cadets l'instruction, la pension, le logement et le service des domestiques ; mais on exige d'eux qu'il paient pour leur blanchissage personnel. Jusqu'ici, la contribution annuelle a amplement suffi aux besoins pour lesquels elle a été établie, et même un grand nombre de cadets ont une légère balance à leur crédit à la fin de chaque année.

Le gouvernement fournit pour la chambre de chaque cadet un lit de camp (en fer), la literie, deux chaises, une commode, une table pour écrire, un lavemain, une lampe, une bibliothèque, un ratelier, une tablette avec crochets pour le fourniment, mais chaque cadet peut, s'il désire le faire pour son propre comfort, se procurer une lisière de tapis pour être étendue *libre* à côté de son lit, ainsi qu'un tapis de table ; et il lui est permis de placer des tableaux sur les murs pourvu que cela ne cause aucun dommage au quartier. (En faisant sa revue, le bureau a remarqué que plusieurs chambres étaient pourvues de ces lisières de tapis et décorées avec goût). Dans les classes, le gouvernement fournit à chaque cadet un pupitre d'étude et un siége, ainsi qu'une table à dessin.

Les cadets tiennent leurs armes et leur fourniment en bon état et font aussi eux-mêmes leurs lits, ceci étant du devoir d'un soldat. Le cirage des chaussures, le lavage des planchers et autres ouvrages de cette nature sont faits par les domestiques du collége. Les chambres sont visitées tous les jours par un officier.

Tous les cadets doivent être levés et vêtus à 6.30 a.m. en été et à 7 a.m. en hiver. Extinction des feux à 10 hrs. p.m. (excepté pour les sous-officiers et les cadets de garde, à qui il est accordé une heure de plus).

Des bains à l'eau chaude et à l'eau froide sont fournis, dans la proportion d'un pour dix cadets. En été, tous les cadets sont tenus d'être présents aux appels de natation, mais on ne permet pas à ceux qui ne savent pas nager de se mettre à l'eau seuls.

TABLE.

Le gouvernement fournit tout ce qui est nécesaire pour la table des cadets, sous forme d'accessoires de table, etc., et d'appareils pour la cuisson des aliments. Le chef de l'ordinaire fournit tous les comestibles, les cuisiniers, les ustensiles de cuisine, le combustible et l'éclairage. Il est logé dans le bâtiment, et il reçoit 49 cents par jour pour chaque cadet présent jour par jour et à qui il fournit l'ordinaire suivant :

Déjeuner.

Côtelette chaude, ou bifteck, ou saucisses, ou jambon et œufs; pommes de terre, pain blanc ou pain bis, beurre, thé ou café, lait et cassonade.

Dîner

Viandes chaudes, pommes de terre. légumes, soupe, ou pouding, ou pâté, pain blanc ou pain bis, beurre et cassonade.

Souper.

Viandes froides; fromage, pain. bœurre, thé ou café, lait et cassonade.

Dans tous les cas, moutarde, vinaigre, poivre et sel à chaque repas. Soupe, trois fois par semaine; pouding, deux fois; pâté aux fruits ou tarte aux confitures, deux fois; viandes roties, quatre fois par semaine; pâtés à la viande ou viande à l'étuvée, une fois; viandes bouillies, deux fois; bœuf, mouton, agneau, lard et veau. alternativement, chaque jour, durant la saison; thé et café, tout à tour d'un jour à l'autre. Les cadets peuvent se procurer du chef d'ordinaire, à des prix établis et approuvés par le commandant, des articles supplémentaires tels que conserves au vinaigre, viandes en conserves, confitures, légumes salés, etc., ainsi que des boissons douces, des cigares et du tabac; mais un cadet ne peut obtenir aucun de ces articles que sur sa propre demande écrite, désignant ce dont il a besoin, Cette réquisition est délivrée à l'un des domestiques qui se procure les objets du chef d'ordinaire, et ce dernier les porte au compte du cadet. A la fin de chaque mois, le chef de l'ordinaire dresse pour le commandant un compte établissant le montant dû par chaque cadet, lequel montant doit être payé par celui-ci au capitaine des cadets, et pàr ce dernier au chef d'ordinaire.

Le montant total des extras que chaque cadet peut ordonner durant le mois, est strictement limité aux sommes suivantes, savoir :—

Pour les sous-officiers..	$4 00
Pour les cadets..	2 00

La salle à manger a été visitée à l'heure du dîner; le repas fourni était bon et substantiel; la conduite des cadets excellente, et les arrangements faits pour leur confort paraissaient satisfaisants en général. L'eau est la seule boisson permise à table.

Le bureau fait remarquer que l'usage de toute liqueur enivrante, y compris l'ale ou bière, est défendu dans l'enceinte du collége. Tout en approuvant entièrement cette restriction, nous sommes d'avis, vu l'âge d'un grand nombre de cadets et autres circonstances, qu'il serait à propos de permettre l'usage de l'ale ou bière à dîner aux cadets qui pourraient le demander, et ce à leurs frais et sur permission de leurs parents.

Amusements.

La bibliothèque possède environ 778 volumes et plusieurs plans précieux, le tout appartenant au gouvernement. La seule chambre disponible pour cette bibliothèque est très petite et tout à fait insuffisante; c'est tout simplement un dépôt temporaire des livres que l'on a en mains. La bibliothèque est sous la direction d'un comité des professeurs du collége ayant le commandant pour président.

La salle de lecture est sous la direction d'un comité présidé par le commandant et qui se recrute parmi le personnel militaire et civil ainsi que parmi les cadets. On y reçoit des revues, des journaux canadiens, anglais et étrangers, sur la recommandation du comité et l'approbation du commandant.

La salle de lecture est entretenue par les souscriptions volontaires des professeurs et des cadets. Entrée—professeurs, $2; cadets, $1. Par semestre—professeurs et cadets, $1, dettes non permises; nombre moyen des membres, 99 pour cent.

Les récréations auxquelles les cadets se livrent actuellement, consistent dans le jeu de cricket et de ballon, dans les exercices à la rame, le jeu de longue paume et la

gymnastique. Le nombre des membres est en moyenne comme suit :—Club de récréation, 95 pour cent, et divisé ainsi : jeu de cricket, 40 pour cent ; ballon, 80 pour cent ; exercices à la rame, 90 pour cent ; gymnastique volontaire, 50 pour cent.

Les clubs sont sous la direction d'un comité de professeurs et de cadets et qui est presidé par le commandant. Les clubs de récréation sont supportés par des souscriptions volontaires de la part des professeurs et des cadets. Entrée, pour les professeurs, $2 ; pour les cadets, $1 ; par semestre, professeurs et cadets, $1. Il n'est pas permis de faire de dettes.

Il serait très désirable d'ajouter un jeu de paume couvert et un jeu de quille afin de procurer de l'exercice aux cadets sur les terrains mêmes du collége, et ce principalement pendant l'hiver.

Des jeux athlétiques ont lieu tous les ans, et l'on décerne des prix à ceux des élèves qui s'y distinguent. Les arrangements de ces jeux sont faits par un comité choisi parmi les professeurs et les cadets, et les dépenses sont couvertes par une souscription volontaire assistée parfois d'une subvention prise sur les fonds de récréation.

Le gymnase et les appareils que fournit le gouvernement restent en tout temps ouverts aux cadets lorsqu'ils ne sont pas retenus pour les pelotons de gymnastique forcée, et le professeur de gymnastique se tient tous les mercredis et samedis soir à la disposition de ceux qui veulent prendre des leçons. Lee jeux de hasard, sous quelque forme que ce soit, sont strictement défendus ; mais on permet de jouer, sauf le dimanche, et dans la salle de lecture seulement, à certains jeux désignés, lesquels dépendent plus de l'adresse que du hasard et sont innocents en eux-mêmes. Aucun argent ni valeur d'argent ne peut être engagé directement ou indirectement sur l'issue d'aucune partie ou séries de parties.

L'emploi de la journée pour les cadets se règle comme suit:—

ÉTÉ, du 15 avril au 15 octobre.

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.	Mercredi.	Samedi.	Dimanche.
Réveil	6 A.M	6 A.M	6 A.M.	6 30 A.M.
Appel des délinquants	6 15 à 7	6.15 à 7	6 15 à 7	6.45
Appel pour le déjeuner	7 15.	6 45.	6 45.	8.25
Prières	7.20.	6.50	6.50	
Déjeuner	7.30	7	7	8.30
Prise d'armes	8.30 à 9.30	8 à 9	8 à 9	
Appel pour les classes	9.55	9 25	9 25	
Etude	10 à 12.30 P.M.	9 30 à 1 P.M.	9.30 à 1 P.M.	
Appel, service religieux				10 10
Appel pour le dîner	12.55	1 25	1.25	1.25 P.M.
Dîner	1	1.30	1.30	1.30
Appel pour les classes	1.55			
Etude	2 à 4			
Prise d'armes	4.15 à 5			
Appel des délinquants	5.15 à 5.45	3 à 3.30	3 à 3.30	3 P.M. 5 P.M.
Appel pour le souper	5.55	6 55	6.55	5.55
Souper	6	7	7	6
Rentrée (au coucher du soleil)				
Appel pour les classes	6.55.			
Etude	7 à 9			
Retraite	9 30	9.30.	9.30	9 30
Extinction des feux	10 P.M	10 P.M	10 P.M	10 P.M.

HIVER, du 16 octobre au 14 avril.

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.	Mercredi.	Samedi.	Dimanche.
Réveil	6.30 A.M	6 30 A.M	6.30 A.M	7 A.M.
Appel des délinquants	6 45 à 7.15	6 45 à 7.15	6.45 à 7.15	7.15
Appel pour le déjeuner	7 15	7.15	7.15	8 25
Prières	7.20	7.20	7.20	
Déjeuner	7.30	7.30	7.30	8.30
Appel pour les classes	8.25	8 25	8 25	
Etude	8.30 à 11	8.30 à 12	8.30 à 12	
Appel, service religieux				10.10
Prise d'armes	11.15 à 12.15 P.M	12.15 à 1.15 P.M	12.15 à 1.15 P.M	
Appel pour le dîner	12.55	1.25	1.25	1.25
Dîner	1	1.30	1.30	1.30
Appel des délinquants	1.45 à 2.15	3 à 3.30	3 à 3.30	3 P.M. 5 P.M.
Prise d'armes	2.30 à 3.15			
Appel pour les classes	3.25			
Etude	3.30 à 5.30			
Rentrée (au coucher du soleil)				
Appel pour le souper	5.55	5.55	5 55	5.55
Souper	6	6	6	6
Appel pour les classes	6.55			
Etude	7 à 9			
Retraite	9.30	8.30	9.30	9.30
Extinction des feux	10 P.M	10 P.M	10 P.M	10 P.M.

Les classes pour les sujets facultatifs se tiennent les mercredis et samedis soirs l'assistance à ces classes est facultative.

Cadets.

Le jour que le collége a été visité par ce bureau, les cadets étaient au nombre de 79.

Organisation et discipline.

Le commandant est seulement responsable de la discipline, et de la surintendance générale des études. En son absence, l'officier militaire commissionné qui est le plus élevé en grade après lui prend le commandement.

Pendant leur terme de quatre années de service, les cadets sont soumis à l'acte de mutinerie, au code pénal militaire, aux ordonnances de la reine et à la loi et aux règlements de la milice.

Punitions.

Toutes les punitions infligées sont inscrites dans le registre tenu à cette fins Elles ont un caractère militaire et sont généralement analogues à celles en usage dans l'armée régulière de Sa Majesté, et elles emportent la privation d'un certain nombre de points de bonne conduite.

Le commandant a le pouvoir de bannir un cadet temporairement et d'infliger des punitions d'un ordre inférieur. Les cas d'expulsion doivent être référés au gouverneur en Conseil par l'entremise de l'officier général commandant.

L'état-major militaire et le personnel civil ont le pouvoir de mettre les cadets aux arrêts en attendant la décision du commandant, à qui il doit être fait immédiatement un rapport par écrit.

Les membres de l'état-major militaire ont le pouvoir de consigner les cadets au quartier pendant 48 heures, ou de les priver de permission pendant sept jours—telle punition devant être soumise immédiatement au commandant pour être confirmée.

Le personnel civil a le droit de réprimande.

Récompenses.

Des prix sont donnés périodiquement aux cadets qui sont les plus forts dans chaque classe et sur certaines matières, et aussi pour bonne conduite.

Les cadets de la classe la plus élevée portent des insignes d'honneur et de distinction sur leur uniforme; et pour ceux d'aucune classe qui se distinguent en gagnant des prix sur des sujets d'instruction soit théoriques ou pratiques, certains priviléges sont accordés aux sous-officiers suivant leurs grades.

Quatre (4) commissions dans l'armée impériale sont données annuellement, savoir:—Une dans l'artillerie, une dans le génie, une dans la cavalerie, et une dans l'infanterie; ou bien deux dans l'infanterie, si on n'en veut pas dans la cavalerie.

Le commandant considère qu'on ne saurait trop insister sur la nécessité d'assurer aux cadets de l'emploi et un avenir positif; il suggère d'accorder aux cadets du Collége militaire royal toutes les commissions dans les corps de milice volontaire canadiens qui sont enrôlés d'une manière permanente, ainsi que la moitié des commissions dans la police à cheval du Nord-ouest, et un certain nombre de places dans le département des travaux publics et dans les départements des terres et des arpentages. Les nominations devant être strictement mesurées selon les capacités et suivant l'ordre de mérite des cadets et tel que recommandé par les registres du collége.

Service intérieur.

Les cadets sont obligés de porter l'uniforme en tout temps, excepté lorsqu'ils sont en permission pour une période de plus de sept jours. Il ne leur est pas permis de franchir l'enceinte du collége sans un laisser-passer par écrit, et cette faveur est accordée sous certaines conditions à tous ceux qui y ont droit par leur bonne conduite.

Les cadets sont habillés et complétement équipés comme infanterie régulière. Ils sont organisés en un bataillon de quatre compagnies, et les sous-officiers, choisis parmi les trois plus anciennes classes de cadets sont nommés jusqu'au grade de sergents-majors de bataillon. Les sous-officiers prennent le tour de service ordinaire, aident à maintenir la discipline dans les rangs, en classe et au quartier, et à l'instruction des cadets dans les manœuvres et exercices militaires.

Les cadets forment les rangs à l'appel pour les repas, et se rendent en corps à la pension chaque fois. Ils s'attablent par escouades de dix avec un sous-officier en tête, chaque compagnie, demi-compagnie et section se plaçant ensemble autant que possible. Pendant les repas, ils sont sous la surveillance d'un officier.

A tous les appels pour l'étude, les cadets forment les rangs par classe sous le commandement des sous-officiers qui les conduisent à leurs salles respectives, et le professeur de service les renvoient de la classe lorsque l'heure de l'étude est écoulée.

Pour les manœuvres et exercices militaires, les cadets forment les rangs par compagnies ou pelotons spéciaux d'exercice, et l'officier de service est toujours présent.

Les cadets forment les rangs le dimanche matin pour se rendre au service religieux de leur croyance respective; ils sont conduits à l'église et en sont ramenés par un officier ou un sous-officier. On les encourage à assister volontairement aux exercices religieux qui ont lieu dans l'après-midi et le soir. Un officier se rend toujours à l'église avec le principal corps de cadets et reste avec eux pendant le service divin.

Certificats de capacité.

A l'expiration de leur terme, les cadets qui ont fait avec succès leur cours complet d'études au Collége militaire royal, sont munis de certificats de 1re, 2e ou 3e classe, suivant leurs capacités; et les sujets d'instruction qu'ils ont étudiés sont mentionnés dans ces certificats, qui disent également si ces cadets ont obtenu des "honneurs" ou une "mention spéciale" pour aucune matière.

Pour être réputé avoir fait son cours avec succès au collége, un cadet doit, à l'expiration de son terme de quatre ans, se trouver dans l'une des trois plus hautes classes, et avoir aussi prouvé ses aptitudes pour le commandement militaire en étant sous-officier lorsqu'il quitte le collége.

Règlements sanitaires.

Il n'y a pas de bâtiment dont on puisse se servir spécialement comme hôpital, mais une partie du rez-de-chaussée du bâtiment nord est actuellement réservée pour cette fin.

Les fonctions d'officier de santé sont remplies par le chirurgien de la batterie " A, " qui visite le collége tous les jours à une heure désignée, et plus fréquenment si c'est nécessaire.

Les cadets reçoivent les soins du médecin ainsi que les remèdes gratis. Le commandant rapporte qu'il n'a pas été pourvu à la nomination d'un sergent-infirmier, et que l'égoût du bâtiment de l'est (quartier des cadets) est défectueux.

Dénomination du personnel. Ses fonctions.

1 commandant.

Il a le contrôle général de l'organisation, la discipline et l'éducation dans tout l'établissement, et est responsable de tous les approvisionnements, matériel, comptes, paiements, etc.

1 capitaine des cadets.

On nomme actuellement cet officier le capitaine des cadets, mais le commandant considère que le titre d'adjudant d'état-major lui conviendrait mieux, et qu'il devrait être exempté complètement du tour de service ainsi que du détail du service de compagnie.

Les fonctions de cet officier sont actuellement celles-ci : il a, *sous les ordres du commandant*, la surveillance du petit état-major militaire et du personnel *inférieur* ; il sert d'intermédiaire pour les communications ordinaires entre le personnel et les cadets, et c'est lui qui est chargé des registres, de la correspondance, etc., des comptes et des effets de toute nature. Il est instructeur pour les exercices d'infanterie, la natation, la gymnastique, l'équitation etc., etc. Il sert également comme officier de jour, en tant qu'un pareil service peut être fait par un homme privé d'aide.

1 professeur de mathématiques et d'artillerie. Théorie ; manœuvres et exercices.

1 démonstrateur de mathématiques et d'artillerie. Théorie ; manœuvres et exercices.

1 professeur de fortification, de génie militaire et de dessin géométrique. Théorie ; manœuvres et exercices.

1 démonstrateur de fortification, de génie militaire et de dessin géométrique. Théorie ; manœuvres et exercices.

1 professeur de topographie militaire, reconnaissances et arpentage civil.

1 professeur d'histoire militaire, stratégie et tactique, administration et loi militaires.

1 professeur de génie civil et d'architecture.

1 professeur de chimie, de physique et de sciences naturelles.

1 professeur de dessin à main levée et de peinture.

1 professeur de français.

1 professeur d'allemand.

Petit état-major.

1	sergent-major,	instructeur	d'artillerie.	} également instructeurs d'infanterie.
1	do	do	de génie militaire.	}
1	do	do	d'infanterie et de gymnastique.	
1	do	do		
1	do	do	quartier-maître sous-officier sergent fourrier d'état-major.	} préposés aux magasins, comptes, corresp.

1 clairon } fournis par la batterie " A," artillerie canadienne.
2 plantons }

10 domestiques civils qui nettoyent les dortoirs des cadets, le bâtiment affecté à la pension, etc. ; cirent les chaussures des cadets, servent à table, etc., etc., etc.

Le commandant suggère que deux des professeurs soient nommés pour prendre le tour de service et faire le service de compagnie, et qu'ils reçoivent pour cela une légère solde additionnelle. Ceci est non seulement plus économique qu'un arrangement purement militaire *distinct*, en dehors d'un personnel de professeurs militaires, mais ce système a l'avantage de mettre les professeurs en relations plus intimes et plus *pratiques* avec les cadets, en donnant aux premiers les moyens d'aider ceux-ci de leurs conseils, etc. Ce système augmente le respect des cadets envers les professeurs militaires, empêche que les élèves ne reçoivent leurs impressions de l'esprit d'un seul maître et rend possible la connaissance du caractère de chaque cadet ainsi que l'influence d'hommes habiles et expérimentés sur les cadets individuellement, ce qui ne peut jamais s'obtenir à l'aide d'un seul officier de service. Ce système a non seulement été soutenu, mais il a été trouvé nécessaire et positivement adopté dans des institutions absolument du même genre. Le commandant dit que les fonds ont été votés dans le budget de l'année courante pour mettre ce système à exécution et qu'il ne saurait trop recommander qu'on le mette en pratique à partir du 1er janvier 1880.

On propose d'effectuer l'arrangement en question par l'emploi de deux des professeurs actuels, qui recevront pour ce service une solde additionnelle de $1 par jour chacun, et qui rempliront les fonctions de capitaines de compagnie et seront détachés comme officiers de jour chacun leur semaine.

Système d'instruction—Théorique.

Le cours complet d'instruction, théorique et pratique, est de quatre ans.

Il y a huit classes d'instruction, correspondant aux huit termes. Sept de ces classes sont actuellement en existence.

Il y a quatre examens par année ; un à l'expiration de chaque terme, et un vers le milieu de chaque terme.

La position des cadets sur chaque matière, et leur place définitive à la fin du cours complet sont déterminées par le nombre de points qu'ils comptent depuis le jour de leur entrée jusqu'à celui de leur sortie.

Un nombre déterminé de points est attribué comme maximum à chaque matière et pour chaque terme. Environ un huitième de ces points est attribué à l'examen trimestriel, un huitième aux notes de récitation et aux dessins exécutés pendant le terme, et le reste l'est à l'examen semestriel.

Les cadets doivent obtenir la moitié de la totalité des points attribués pour se qualifier ou compter pour les matières obligatoires,—et un tiers pour les matières facultatives.

Certaines matières sont entamées et cessent d'être étudiées dans différentes classes, suivant que l'instruction générale des cadets de ces classes les rend aptes à entreprendre cette matière, ou lorsque ces classes ayant atteint un degré de capacité assez élevé, il devient inutile de poursuivre davantage la même étude dans les classes plus hautes.

Certaines matières et certaines parties de ces matières sont obligatoires dans chaque classe, et d'autres sont facultatives.

Les matières d'instruction sont les suivantes : voir tableau A., règlements revisés. Pour les points attribués à chaque matière et respectivement aux parties obligatoires et facultatives de ces matières, voir la tableau D.

L'instruction se donne au moyen de cours, et aussi, autant que possible, à chaque cadet individuellement.

Après chaque examen, le travail des cadets leur est remis, et les professeurs repassent chaque question avec eux, leur en faisant remarquer les erreurs ainsi que les corrections faites.

Les professeurs sont présents pendant toute la durée des heures d'étude.

Le temps consacré à l'instruction théorique et pratique respectivement ainsi qu'à la récréation, a déjà été indiqué à l'article intitulé " Emploi de la journée." Il y a aussi certaines heures auxquelles les professeurs se tiennent à la disposition des cadets pour l'étude des matières facultatives, les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, ainsi que les mercredis et samedis soirs.

Les heures obligatoires comprennent six heures et demie par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec une heure et trois quarts de manœuvre ou de génie militaire par jour, ainsi que trois heures d'étude et une heure de manœuvre les mercredis et samedis.

Comme but principal du collége, tout le cours d'étude est agencé de façon à ce qu'un sujet d'étude prépare ou aide un autre sujet. On y a en vue de pousser l'instruction militaire des cadets à un degré tel qu'ils se trouvent sur un pied d'égalité avec les officiers d'aucune armée, et en même temps de donner à chaque cadet une éducation générale, complète et libérale, afin de lui permettre non seulement de prendre place parmi les hommes bien élevés, mais aussi de se rendre capable d'embrasser n'importe quelle profession à l'aide d'une instruction technique.

Le cours entier est rendu aussi pratique que possible. Un sommaire de l'instruction sur chaque matière se trouve dans l'annexe. Il faudrait remarquer toutefois que ces arrangements sont calculés pour rencontrer les besoins présents de l'établissement et qu'il faudra assurément les reviser de temps en temps, à mesure que des améliorations deviendront possibles.

Système d'instruction—Sujets pratiques.

Les manœuvres consistent en exercices d'artillerie (y compris l'artillerie de siége et de campagne) et à monter et à descendre des canons.

Génie.—Ouvrages de campagne, ponts et pontons, service des signaux, mines (dans la terre et sous l'eau) emploi des matières explosives.

Manœuvres de l'infanterie et exercices militaires.—Manière de dresser une tente, et manière de monter la garde, service de sentinelles et dè poste avancé, gymnastique, natation, escrime.

Chaque cadet reçoit l'instruction sur tout ce qui précède, et prend aussi son tour pour en instruire d'autres.

Les cadets prennent leur tour de garde régulière pour huit heures, deux fois par semaine.

Chaque cadet suit un cours annuel de tir à la cible, et apprend à juger des distances.

Equitation.

Bien que l'équitation soit autorisée par les règlements du collége, il n'y a pas de mesures de prises à l'heure qu'il est pour cette branche d'instruction si importante et indispensable à ceux qui sont appelés à remplir les fonctions d'officier d'état-major.

Il semble que le moyen le plus économique de satisfaire aux exigences du cas serait d'ajouter vingt chevaux à l'équipage de campagne de la batterie "A," de construire un manége convenable et de nommer un maître de manége.

Système de comptabilité et solde.

Les paiements sont faits par l'entremise d'un payeur dont les attributions générales sont de veiller aux comptes, aux paiements et à l'aperçu des besoins.

La solde du grand état-major du collége est remise tous les mois par le payeur, pour le mois écoulé, au moyen d'un chèque en faveur de chaque personne et suivant les bordereaux certifiés qui lui sont présentés. La solde du personnel inférieur est remise en argent comptant et payée par le capitaine des cadets suivant un bordereau spécial.

Tous les comptes mensuels et réclamations faites par des entrepreneurs et des commerçants pour les achats ordinaires, sont vérifiés et certifiés par l'officier commandant le Collége militaire royal, et transmis au payeur avant le cinq de chaque mois.

Les comptes pour effets venant directement du département de la milice sont traités de la même manière, mais sont expédiés au département, à Ottawa.

Le payeur acquitte tous tels comptes lorsqu'il en est dûment autorisé par le quartier général.

De temps en temps, le département de la milice ouvre, sur la réquisition du payeur, des crédits sur lesquels ce dernier tire en faveur des personnes qu'il est autorisé à payer.

Le payeur rend ses comptes courants du mois au quartier général en les accompagnant des documents nécessaires et de pièces justificatives à l'appui des paiements.

Les contributions annuelles des cadets sont versées au crédit du receveur-général, à la banque de Montréal, copie du reçu du dépôt étant transmise au commandant du collége pour être placée au crédit des cadets au débit de qui sont portés tous les effets qui leur sont fournis contre remboursement, savoir : habillement, y compris les réparations, nécessaires, numérotage, instruments, blanchissage personnel, dommages causés au quartier, etc. Ces items sont portés tous les mois au débit du cadet dans le grand-livre de la compagnie que le cadet signe lui-même, toutes ces entrées étant au préalable appuyées de pièces justificatives.

Le commandant considère que les règlements suivants devraient être établis, à savoir :—

Qu'il ne soit permis à aucun cadet d'entrer au collége avant qu'il n'ait versé sa première contribution annuelle.

Qu'en cas de non-paiement des contributions annuelles subséquentes dans les trente jours à compter de celui où elles sont dues, le commandant devra suspendre le cadet en retenant tous les effets d'équipement militaire et d'habillement, ainsi que le matériel d'instruction fournies au cadet par le collége, afin de mettre le gouvernement à l'abri de toute perte.

Uniforme.

L'étoffe en est fournie par l'entremise du département de la milice et de la défense, et les cadets se le procurent au prix coûtant. L'habillement est confectionné par un tailleur à des prix stipulés par contrat.

Nécessaires de réjiment, instruments de mathématiques, matériaux de dessin et auteurs.

Fournis par l'entremise du département de la milice et de la défense, qui se les procure d'entrepreneurs et de commerçants, et délivrés aux cadets contre remboursement du prix coûtant.

Le montant de toutes délivrances faites contre remboursement, est porté tous les mois dans le grand-livre, au compte de chaque cadet.

Le nombre total de chaque espèce d'effets délivrés est porté dans les divers grands-livres de magasins sous leurs titres respectifs ; et les effets reçus sont portés d'après les factures d'envoi que l'on conserve comme pièces justificatives.

Ameublement de pension, de classe, de bureau et de chambre à coucher, et fournitures générales de casernement.

Fournis gratis aux cadets par le gouvernement. Tous ces effets reçus par le collège sont détaillés et portés dans son grand-livre de magasin. Tous les effets mis hors de service par un usage raisonnable sont déclarés tels périodiquement par une commission de visiteurs, et le département de la milice les remplace. Les objets brisés par négligence ou perdus, sont portés au compte de celui qui est responsable de tel bris ou perte.

Blanchissage personnel des cadets.

Fait par les épouses des domestiques du collége, et payé par les cadets eux-mêmes.

Lavage de la pension et du quartier.

Egalement fait par les épouses des domestiques du collége et payé par le gouvernement sous des conditions spéciales.

Combustible et éclairage.

Fournis en vertu de contrats avec le département de la milice et de la défense et délivrés suivant un partage dûment autorisé. Il en est rendu compte tous les mois par des rapports adressés aux quartiers généraux, à Ottawa.

Les recettes et les consommations en sont régulièrement portées au grand-livre de magasin.

Appareils de gymnastique.

Sont tenus dans le gymnase. Toutes les recettes sont portées au grand-livre de magasin, et on fournit les instruments aux cadets qui les rendent aussitôt que leurs exercices sont finis.

Equipage du génie militaire.

Les recettes de matériel sont portées au grand-livre, et l'on garde ce matériel en magasin. Les cadets s'en servent pour leur instruction et le rapportent régulièrement après chaque exercice.

Observations générales.

A l'égard des renseignements donnés plus haut sur les sujets généraux qui y sont mentionnés, le bureau soumet les observations suivantes, savoir:—

1. L'état de santé et l'aspect général des cadets ainsi que l'absence de maladie, indiquent d'une façon concluante que le site choisi est très salubre; et quant à la distribution des différentes heures d'étude, d'exercices et de récréation, l'arrangement est tel que la tension de l'esprit nécessairement produite par l'application aux études se trouve soulagée par les efforts physiques qu'exigent les manœuvres et la gymnastique.

2. Le Collége militaire royal est très avantageusement situé par rapport à ce qui l'entoure. Les eaux limpides du lac Ontario qui se trouve dans son voisinage immédiat, et la vue s'étendant au loin dans toutes les directions sont des avantages naturels qui ne peuvent qu'avoir une bonne influence sur la constitution de ceux qui résident dans l'enceinte du collége.

3. Le bureau est d'opinion que la teneur générale des règlements et les arrangements du service intérieur sont d'une nature propre à répandre les goûts de gens de bonne compagnie parmi les cadets et à leur inspirer l'esprit de corps; et, autant que nous avons pu en juger, ces résultats ont été atteints dans une grande mesure.

4. A l'égard de la recommandation faite par le commandant de nommer deux professeurs militaires du personnel actuel pour faire les fonctions d'officiers de compagnie, le bureau est d'opinion que ce plan, si on l'exécute, promet d'être le moyen par lequel on arrivera à un degré de discipline plus parfaite que celle obtenue au moyen des arrangements actuellement existants.

5. Le bureau fait remarquer qu'il n'est actuellement pourvu qu'à la résidence de deux professeurs et de l'adjudant d'état-major dans l'enceinte du collége, le reste du grand état-major ayant à se procurer le logement en ville, à des distances qui varient entre un et deux milles ou plus.

Vu que ces professeurs reçoivent une compensation en argent à titre d'indemnité de logement, et comme il serait très désirable pour plusieurs raisons qu'ils soient pourvus d'un logement dans l'enceinte du collége, le bureau recommande, par raison d'économie et de commodité, que des quartiers convenables soient bâtis près du collége pour le commandant et le grand état-major.

6. Quartier des cadets. Pour ce qui est de ce bâtiment, le bureau fait remarquer que plusieurs de ses chambres sont occupées par deux individus. Dans ces cas-là, la largeur des chambres n'est pas suffisante pour être ainsi occupées, et pour d'autres raisons encore il n'est pas désirable que plus d'un cadet soient logé dans chaque chambre.

Dans le bâtiment du nord qui a été originairement destiné et construit spécialement pour servir aux fins de l'éducation, ainsi que comme pension et bureaux, cinq salles ont été occupées comme dortoirs pour 15 cadets; cela est nécessité par le manque de logement convenable ailleurs, et lorsque la classe rentrante des cadets se présentera pour être admise en juin prochain, la seule salle de cours disponible devra être convertie en doctoir pour l'usage de ceux qui pourront être alors admis.

A cause des circonstances ci-dessus, le bureau ne saurait insister trop fortement sur la nécessité d'ériger, à l'ouest des édifices du collége, un autre bâtiment qui servirait de quartier pour les cadets et deux officiers.

7. Le bureau a remarqué avec plaisir que le quartier des cadets est tenu dans un état admirable. Nous nous sommes apperçus néanmoins que les planchers s'usent rapidement à cause du très mauvais matériel dont il sont faits.

8. Le besoin d'armoires et de tablettes se fait vivement sentir dans les diverses salles de classe, et il faudrait achever le pavillon de la barrière extérieure.

9. Le bureau considère que les arrangements faits pour la pension des cadets sont satisfaisants.

10. Les rapports au sujet de tous les effets dont on se sert dans le collége sont préparés périodiquement et transmis aux quartiers généraux; et le système de comptabilité paraît être clair, intelligible et aussi concis que possible.

11. Il serait à propos d'affecter une somme annuellement pour l'entretien de la bibliothèque des cadets, et pour l'achat de livres.

12. Il n'est pourvu à aucune instruction religieuse dans le collége, mais les cadets doivent assister au service divin public de leurs dénominations respectives une fois tous les dimanches.

13. L'âge auquel tous les cadets sont admis au collége varie entre 15 et 20 ans, mais le bureau pense qu'il serait préférable que les âges fussent de 15 à 18 ans le 1er janvier précédant l'examen pour admission. Il semble y avoir actuellement une trop grande différence dans les âges, et plus particulièrement parce que tous ceux qui entrent à la même date forment une classe. Les plus jeunes, par conséquent, souffrent d'un désavantage en classe pour lutter contre ceux à qui l'âge donne une plus grande capacité et un plus grand développement d'intelligence.

Le commandant du collége a proposé d'introduire les changements et les amélio rations suivantes dans le système actuellement existant :—

(*a.*) Examens annuels au lieu d'examens semestriels, pour l'admission et la sortie. Les membres du bureau pense que ce changement serait trouvé avantageux.

(*b.*) La loi relative à l'admission de deux candidats choisis dans chaque district militaire devrait être amendée de manière à pourvoir à l'admission d'un nombre total équivalent, d'après l'échelle suivante, savoir :—

Ontario	8
Québec	6
Provinces maritimes (N.-E., N.-B., et I.-P.-E.)	6
Manitoba et Colombie-Britannique	4
	24

(*c.*) Au lieu de limiter les admissions à un nombre fixe annuellement ou semestriellement, le nombre admis à chaque examen d'entrée devrait être réglé de façon à maintenir un personnel fixe de 118 cadets au collége, ceci étant le nombre total que la loi permettait d'admettre à l'ouverture du collége et pendant le cours de quatre ans. Si la proportion entre les groupes suggérés dans le présent paragraphe ne peut être exactement gardée, les places vacantes supplémentaires seraient attribuées aux candidats qui se trouveraient les plus hauts sur la liste suivant le rapport des examinateurs. A l'égard de cette recommandation, il semble qu'on n'a encore éprouvé aucune difficulté à appliquer les dispositions des règlements actuellement en force.

En dernière analyse, le bureau désire faire remarquer que le Collége militaire royal a fait des progrès plus rapides que ne l'espérait d'abord ses plus chauds partisans. Tout en désirant marquer ici leur appréciation du commandant et du grand état major, aux efforts individuels de qui est principalement dû ce brillant résultat, et rendre aussi justice au zèle et à l'esprit de corps manifestés par tous, le bureau veut plus particulièrement qu'il soit bien entendu que les besoins de cette institution, basés comme ils le sont sur les plus récents perfectionnements de l'instruction technique, ainsi qu'on le voit dans d'autres établissements du même genre, demandent pour son développement un accroissement de facilités, non seulement sous forme d'appareils scientifiques, de modèles, etc., mais aussi une augmentation de local tel qu'il en faudrait pour des laboratoires, un musée et une salle des modèles.

L'instruction déjà donnée semble être complète dans son genre, et il n'y a rien qui s'oppose à ce qu'aucun cadet poursuive l'étude des plus hautes branches d'instruction technique, pourvu que l'on mette à sa disposition les facilités convenables, ainsi qu'il est dit plus haut.

Les cadets se recrutent dans les différentes provinces du Canada, la diversité des connaissances qu'ils acquièrent au collége ne peuvent manquer d'être de la plus grande

utilité pour le pays en général, et le bureau est d'opinion que toute facilité raisonnable devrait être accordée pour rendre le cours d'instruction aussi complet que possible.

WALKER POWELL, adjudant général.
Président du bureau des visiteurs.

Membres.
T. J. DUCHESNAY,
Aide-adjudant général,
district militaire n° 7.
D. T. IRWIN, lieutenant-colonel,
Inspecteur d'artillerie.
J. THORBURN, M.A.,
Président du bureau des examinateurs.
J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Comptable, département de la milice et de la défense.

TABLEAU A.

INDIQUANT les sujets d'instruction, obligatoires et facultatifs pour chaque classe.

OBLIGATOIRES.

8e classe.

Mathématiques.
Dessin géométrique.
Français ou allemand.
Dessin à main levée.
Exercices d'infanterie.
Discipline.
Natation.

7e classe.

Mathématiques.
Dessin géométrique.
Fortification.
Topographie militaire.
Français ou allemand.
Dessin à main levée.
Exercices d'infanterie.
do d'artillerie.
Discipline.
Natation.

6e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Fortification.
Artillerie.
Administration militaire.
Topographie militaire.
Français ou allemand.
Dessin à main levée.
Exercices d'infanterie
do d'artillerie.
Gymnastique.
Discipline.
Natation

5e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Fortification.
Artillerie.
Histoire et administration militaires.
Topographie militaire.
Français ou allemand.
Dessin à main levée.
Peinture.
Exercices d'infanterie.
do d'artillerie.
do de génie.
Gymnastique.
Discipline.
Natation.

4e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Fortification.
Artillerie.
Histoire et administration militaires.
Topographie militaire, reconnaissances.
Français ou allemand.
Géologie, chimie ou électricité.

Dessin à main levée.
Peinture.
Exercices d'infanterie.
do d'artillerie.
do de génie.
Equitation.
Gymnastique.
Discipline.

3e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Fortification.
Artillerie.
Histoire militaire.
Topographie militaire, reconnaissances.
Français ou allemand.
Géologie, chimie ou électricité.

Dessin à main levée.
Peinture.
Exercices d'infanterie.
do d'artillerie.
do de génie.
Equitation.
Gymnastique.
Discipline.

FACULTATIFS.

8e classe.

Mathématiques.

Allemand ou français.

7e classe.

Mathématiques.
Dessin géométrique.

Allemand ou français.

6e classn.

Mathématiques.
Dessin géométrique.

Allemand ou français.

5e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.

Allemand ou français.

4e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Artillerie.
Allemand ou français.

Arpentage civil.
Nature, production et emploi de matériaux de construction.

Au un ou deux de ces sujets. { Géologie. Chimie. Electricité.

3e classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Fortification.
Artillerie.
Allemand ou français.
Aucun ou deux de ces sujets. { Géologie. Chimie. Electricité.

Arpentage civil.
Nature, production et emploi de matériaux de construction.
Génie hydraulique, mécanique, etc., etc.
Construction, dessin et exécution.
Architecture.
Calcul des devis.

2e classe.

Mathématiques.
Fortification.
Histoire militaire (Essais).
Reconnaissances.
Allemand ou français.
Aucun ou deux. de ces sujets. { Géologie. Chimie. Electricité.
Peinture.

Arpentage civil.
Nature, production et emploi de matériaux de construction.
Génie hydraulique, mécanique, etc., etc.
Construction : dessin et exécution.
Architecture.
Calcul des devis.

1ère classe.

Mathématiques.
Fortification.
Histoire militaire (Essais).
Reconnaissances.
Allemand ou français.
Aucun ou deux de ces sujets. { Géologie. Chimie. Electricité.

Peinture.
Arpentage civil.
Constructions : dessin et exécution.
Architecture.
Calcul des devis.

8—22½

TABLEAU D.

Indiquant le maximum des points attribués aux diverses matières du cours d'instruction et aux parties obligatoires et facultatives de ces matières respectivement.

Matières.			Maximum des points attribués. Partie obligatoire.		Partie facultative.	
Mathématiques (pures et appliquées)			....	6,000	....	6,000
Dessin géométrique et géométrie descriptive			....	2,000	....	1,000
Fortification			....	2,000	....	3,000
Artillerie			....	2,000	....	2,000
Histoire et administration militaires	Réunies	Stratégie, tactique	2,500	2,500	Essais milit.	
		Administration et loi	1,500		......	1,000
Topographie militaire	Réunies	Topographie militaire	2,000	3,000	....	1,000
Reconnaissances		Reconnaissances	1,000	....	1,000	2,000
Arpentage civil		....	....	....	1,000	
Langues vivantes	Au choix	Français	2,000	2,000	....	2,000
		Allemand	2,000			
Sciences naturelles et expérimentales	Au choix	Chimie	1,000	1,000	....	2,000
		Electricité	1,000			
		Géologie	1,000			
Dessin à main levée et peintures	Réunies	Copies d'après tableau	750	2,000	....	1,000
		Copies d'après nature	750			
		Peinture	500			
Génie civil		Nature, production et emploi de matériaux de construction	....	....	2,250	8,500
		Génie hydraulique	....	....	1,500	
		Mécanique	....	....	1,200	
		Construction, dessin et exécution	....	....	1,950	
		Architecture	....	....	900	
		Calcul des devis	....	....	700	
Manœuvres et exercices		Infanterie	300	1,200		
		Artillerie	250			
		Génie	300			
		Equitation	200			
		Gymnastique	100			
		Natation	50			
Conduite			....	1,600		
Discipline (sous-officiers seuls concourent)			....	....	....	500

ANNEXE No. 12.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Rapport annuel du commandant du Collége militaire royal, au lieutenant général sir E. Selby Smyth, C. C. M. G., président du collége militaire royal et commandant de la milice, Canada.

KINGSTON, Ont., 2. décembre 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le Collége militaire royal du Canada pour 1879 :—

Annexes—Sujets auxquels il est référé.

2. Des renseignements détaillés sur divers sujets sont donnés dans les annexes.

L'annexe A est une liste des cadets qui sont entrés au Collége militaire royal pendant la présente année, et indique les établissements où ils ont reçu leur éducation.

L'annexe B est une liste des cadets auxquels il a été accordé de l'avancement, des prix ou des distinctions honorifiques pendant l'année 1879.

Les annexes C 1, C 2, C 3, C 4, C 5, C 6 donnent des renseignements complets sur l'examen semestriel de juin 1879, ainsi que sur les travaux et les examens intermédiaires du terme du printemps.

L'annexe D fait voir l'ordre dans lequel sont disposés les cadets d'après leurs classes actuelles, et leur place relative dans ces classes.

L'annexe E est une liste complète des cadets actuellement portés sur le contrôle du collége, accompagnée de renseignements détaillés relatifs à chacun d'eux.

Dans l'annexe F sont les cahiers d'examen (l'allemand excepté) de la troisième classe (alors la plus élevée) pour l'examen semestriel de juin.

A cette date, les cadets de cette classe avaient encore deux termes à faire pour terminer leur cours complet d'instruction.

Dans les annexes G 1, G 2, etc., se trouve le sommaire des différents cours d'instruction.

On comprendra que ces cours sont adaptés aux circonstances dans lesquelles se trouve présentement le collége et qu'ils ne sont pas aussi complets qu'ils pourront l'être lorsque l'établissement se sera tout à fait développé.

Détails concernant les termes et les classes.

3. Le terme du printemps a commencé avec six classes, appelées la 3me, la 4me, la 5me, la 6me, la 7me et la 8me, comptant respectivement 11, 8, 9, 11, 15 et 16 cadets ; et le terme de l'automne s'est ouvert avec sept classes, comptant respectivement 11, 8, 6, 12, 12, 17 et 13 cadets.

Le prochain terme commencera le 3 février 1880, avec huit classes. Le nombre de cadets devant faire partie de chacune de ces classes sera déterminé par le résultat de l'examen semestriel de l'hiver (janvier 1880), ajouté au travail et aux examens périodiques du terme courant, ainsi que par le nombre de candidats heureux à l'examen d'admission du mois de décembre.

Complètement du nombre de classes.

4. Au commencement du prochain terme, le nombre des classes du collége se trouvera complet pour la première fois.

Première fournée des gradués.

5. A la fin du prochain terme (25 juin 1880) la première fournée d'étudiants, savoir : ceux qui sont entrés au collége dès son ouverture, en juin 1876, auront terminé leurs cours complet d'instruction (quatre ans).

Aspirants à l'admission au collége.

6. Il est agréable de pouvoir constater que le nombre de ceux qui demandent à être admis au collége continue d'aller en augmentant, et qu'en moyenne le degré d'instruction des cadets qui sont entrés pendant 1879 a été plus élevé qu'en aucune année précédente. Ceci démontre non seulement que l'examen pour l'admission n'est pas trop rigoureux, mais aussi que les écoles par tout le pays s'efforcent de donner l'instruction requise pour entrer au Collége militaire royal ; et cela donne lieu d'espérer qu'une partie au moins de l'instruction élémentaire que l'on y donne actuellement et qui ne devrait pas se donner là, cessera peu à peu d'être nécessaire.

Le nombre des aspirants des provinces maritimes montre de quelle popularité jouit le collége dans cette partie du pays. La province de Québec a fourni son contingent intégral de cadets, mais je regrette que parmi ces derniers il ne se trouve pas autant de sujets parlant la langue française qu'on le désirerait et qu'on pourrait attendre.

Néanmoins j'ai raison de croire que cet important élément de la nationalité canadienne ne manquera pas d'être représenté sous peu.

Augmentation des moyens d'instruction théorique et pratique durant l'année.

7. La nomination, durant l'année, de professeurs de dessin à main levée, de génie civil et de chimie, de physique et de géologie, a permis de commencer l'instruction des cadets sur ces sujets très importants et mêmes indispensables ; le cours complet d'étude au Collége militaire royal vient d'être entamé pour la première fois.

Les cadets ont déjà prouvé, par leur attention et des progrès sensibles dans l'étude de ces matières, qu'ils apprécient pleinement l'occasion qui leur est offerte de perfectionner leur instruction.

La nomination d'un professeur d'histoire militaire, de stratégie, de tactique, d'administration et de loi militaires, permettra à l'étude de cette branche de l'éducation militaire de prendre le rang qui lui appartient et d'arriver à son entier développement.

Ces nominations complètent la séparation des sujets d'instruction, —séparation également essentielle pour obtenir des professeurs compétents, assurer une instruction suffisante et favoriser les progrès des élèves.

En ayant un officier et un instructeur sous-officier pour aider le professeur de fortification, on a pu commencer le cours pratique du génie militaire en ses phases multiples et variées. C'est là une branche de science militaire dont l'importance augmente rapidement.

Instruction durant l'année.—Sujets théoriques.

8. Les matières pour l'instruction théorique des différentes classes ont été comme suit :

8ème classe.

Mathématiques.	Français ou allemand.
Dessin géométrique.	Dessin à main levée.

7ème classe.

Mathématiques.
Dessin géométrique.
Dessin à main levée.
Français et allemand.
Topographie militaire.
Fortification.

6ème classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Dessin à main levée.
Artillerie (Théorie et fabrication.)
Français et allemand.
Topographie militaire.
Administration et loi militaires.
Fortification.

5ème classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Dessin à main levée et peinture.
Fortification.
Artillerie (construction et théorie).
Français et allemand.
Topographie militaire.
Administration et loi militaires.
Tactique et stratégie.

4ème classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Dessin à main levée et peinture.
Fortification.
Artillerie (théorie et construction).
Génie civil.
Chimie.
Français et allemand.
Topographie militaire.
Reconnaissances.
Administration et loi militaires.
Tactique et stratégie.
Physique.
Géologie.

3ème classe.

Mathématiques.
Géométrie descriptive.
Dessin à main levée et peinture.
Fortification.
Artillerie (théorie et construction),
Génie civil.
Chimie.
Français et allemand.
Topographie militaire.
Reconnaissances.
Arpentage civil.
Administration et loi militaires.
Tactique et stratégie.
Physique.
Géologie.

2ème classe.

Mathématiques.
Dessin à main levée et peinture.
Fortification.
Génie civil.
Chimie.
Physique.
Géologie.
Français et allemand.
Reconnaissances.
Arpentage civil.
Tactique et stratégie (instruction temporairement interrompue).

Instruction durant l'année—Sujets pratiques.

9. Les cadets des 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e termes ont passé par tous les genres d'exercices d'infanterie, tant de compagnie que de bataillon, en rangs serrés et en rangs ouverts; on leur a aussi fait pratiquer les marches militaires, les devoirs de

poste avancé, la manière de dresser une tente, etc., etc. Les cadets des 2e, 3e, 4e et 5e termes ont passé par les exercices d'artillerie de siége et de campagne, et les manœuvres de force Tous ont suivi un cours systématique d'instruction du tir de la carabine, pratiquant à la cible, et aussi le tir du canon, à la cible, avec l'obus ordinaire et l'obus Shrapnel, et ils ont obtenu de très bons succès dans ces deux pratiques.

La gymnastique et la natation ont fait partie des instructions régulières, et ont produit un effet remarquablement salutaire sur le physique des cadets. On leur a enseigné à tracer et établir des batteries, des redoutes et des tranchées—abris, et on a commencé à les instruire dans le service des signaux, la manière de faire les nœuds et autres exercices du génie. Les cadets ont monté les gardes régulières pendant l'année.

Progrès des cadets.—Résultats de leur travail en classe et des examens.

10. Les résulats généraux des examens durant l'année ont été satisfaisants, et dans plusieurs cas particuliers ces résultats dénotent une capacité très remarquable.

Quelques-uns des élèves les plus capables tiennent encore à l'habitude si prononcée chez la plupart des cadets à leur entrée au collége de se reposer plutôt sur leur mémoire que sur leur faculté de penser.

Il en résulte parfois des erreurs qui sont ridicules, et des travaux qui autrement seraient excellents deviennent inutiles.

Conduite des cadets.

11. La conduite générale des cadets durant l'année a été très satisfaisante.

Je regrette de m'être trouvé dans la nécessité de dégrader quelques cadets sous-officiers ; cependant, cette rigueur n'a généralement pas été due à une mauvaise conduite personnelle, mais bien plutôt à un manque d'appréciation de la nécessité de pratiquer et remplir strictement les devoirs que la position d'un sous-officier impose à ceux à qui ce grade a été confié avec ses honneurs et sa responsabilité. Je ne pense pas qu'il devienne nécessaire de recourir souvent à une pareille punition.

Il est maintenant entendu qu'un cadet ne possédant pas, à la fin de son terme de service complet de quatre ans, assez de force de caractère pour contrôler ses propres actions ainsi que celles des autres, et qui par conséquent n'a pas mérité au moins le grade de fonctionnaire-sous-officier, n'est pas apte à occuper le grade d'officier et ne peut l'obtenir.

Je compte sur le système recommandé dans le paragraphe 19 de mon rapport annuel pour 1877, et dans le paragraphe 31 du rapport annuel de 1878, pour compléter le système disciplinaire, et j'espère qu'on en facilitera bientôt l'adoption.

Incidents durant l'année.

12. Dans le cours de l'année 1879, un cadet a été retiré du collége, à la demande de ses parents, après paiement de la somme fixée pour obtenir ce privilége.

Un autre cadet a été retiré parce qu'il avait échoué dans l'examen périodique qui est de règle dans l'établissement.

Condition sanitaire.

13. La santé des cadets a été généralement bonne, quoique de légers cas de maladie se soient déclarés assez fréquemment.

Les effets du mauvais approvisionnement d'eau et des égoûts défectueux ne se sont pas fait sentir autant que par les années passées, à cause de la fraîcheur extraordinaire de la température ; mais jusqu'à ce qu'on ait remédié à cet état de chose (ce qui sera fait bientôt, à ce que j'imagine), ils présentent un danger permanent et sérieux.

Inspections.—Incidents, etc., etc.

14. Le 24 mai, messieurs les cadets se sont rendus à Montréal avec un grand nombre de leurs camarades de la milice du Canada, pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté.

Les cadets ont été incorporés dans la division des troupes qui ont été passées en revue à cette occasion, et ils ont pris part aux grandes manœuvres qui ont eu lieu ensuite. Leur apparence et leur tenue militaire ont provoqué les éloges de tout le monde. Le 31 mai, Son Excellence le gouverneur général ainsi que Son Altesse royale la princesse Louise, ont honoré le Collége militaire royal de leur visite. Son Excellence et Son Altesse royale ont passé une revue minutieuse et complète de tout l'établissement ainsi que des cadets, et ont gracieusement exprimé leur approbation des divers arrangements, du système suivi et des résultats obtenus durant le court espace de temps écoulé depuis l'ouverture du collége en juin 1876.

Son Altesse royale a bien voulu faire aux cadets qui avaient remporté des succès au précédent examen semestriel, l'honneur de leur distribuer elle-même les prix gagnés par eux dans cette occasion. Le fait que ces jeunes soldats ont reçu les preuves de leurs succès des mains de la fille de leur reine, et l'épouse de Son Excellence le gouverneur général du Canada, rehaussera de beaucoup la valeur des récompenses qu'ils se sont acquises. A la suite de cela, les cadets ont été mis en brigade avec d'autres troupes du district pour la revue et les grandes manœuvres.

L'honorable ministre de la milice et de la défense, accompagné de deux autres membres du cabinet fédéral, a visité le collége le 27 juin, et l'a inspecté avec soin dans tous ses détails.

L'honorable ministre de la milice et de la défense a présenté les prix gagnés par les cadets à l'examen sémestriel de l'été, et s'est déclaré pleinement satisfait du fonctionnement de l'institution. Cette inspection a déjà porté beaucoup de fruit et on peut s'attendre à ce qu'elle en produise encore davantage. A l'heure qu'il est, le collége a été visité par cinq membres du ministère, qui se trouvent en conséquence personnellement au fait de la nature et des besoins de l'établissement.

Commissions pour les cadets du Collége militaire royal dans l'armée régulière anglaise.

15. Le gouvernement de Sa Majesté a donné avis qu'il sera accordé tous les ans, aux cadets du Collége militaire royal, quatre commissions dans l'armée régulière impériale.

Ces commissions se partagent comme suit:—

Une dans l'artillerie royale.

Une dans le génie.

Deux dans la cavalerie ou l'infanterie.

Naturellement, il est essentiel que les connaissances et la capacité des cadets qui obtiennent des commissions dans l'armée impériale soient bien définies et clairement démontrées.

Ceci sera établi avec sûreté par les archives du collége et par le teneur des certificats accordés aux cadets qui auront pris leurs degrés.

Les cadets qui obtiennent des certificats de première et de seconde classe pourront recevoir des commissions dans l'artillerie royale, le génie, la cavalerie ou l'infanterie; ceux qui obtiennent des certificats de troisième classe pourront en recevoir dans la cavalerie ou l'infanterie seulement. Une commission sera offerte d'abord au cadet éligible qui se trouvera le plus haut sur la liste, et ainsi de suite.

La faveur ainsi offerte au Canada et au collége ne saurait guère être trop appréciée.

Toute variété d'emploi que l'on offre aux cadets fait augmenter le nombre des aspirants à l'admission; et comme ces admissions sont limitées et qu'on ne les obtient que par concurrence, il s'en suit nécessairement que l'on obtient un degré de capacité plus élevé parmi les candidats heureux.

Cela augmente aussi l'émulation et favorise l'instruction des cadets ; et de cette manière, l'éducation de tous ceux qui, finalement prennent leurs degrés, atteint un niveau proportionnellement plus élevé,—que ces cadets désirent ou obtiennent des commissions ou non.

Le service dans l'armée régulière donnera ainsi à un certain nombre d'officiers d'origine canadienne l'expérience variée et pratique qui ne peut s'acquérir que par le contact avec de grands corps militaires placés dans différentes conditions de service et dans des circonstances diverses. Ces officiers sont prêts à servir en tout temps, et souvent se trouveront mêlés à la réalité de la guerre.

Il n'y a pas de doute que pour tout besoin local ou service spécial, le Canada aura le bénéfice de l'expérience ainsi acquise par ces officiers. Cet arrangement conservera aussi et raffermira le lien de camaraderie entre les forces militaires de l'empire britannique, en augmentant davantage le nombre de Canadiens servant dans l'armée régulière de Sa Majesté. Le nombre de ces derniers a quelque peu diminué en ces dernières années, à cause des connaissances requises et des dépenses occasionnées par l'instruction préparatoire en Angleterre.

Le cours du collége embrasse une éducation large et libérale, qui s'adapte également bien aux professions militaires et civiles; et par cela même, il attire des hommes qui ont des goûts, des idees et des inclinations très différentes. Il n'est donc pas nécessairement de règle que les cadets qui se sont le plus distingués au collége se montrent invariablement disposés à entrer dans l'armée régulière.

Dons au collége.

16. Son Excellence le gouverneur général a bien voulu offrir, pour la salle de lecture de messieurs les cadets, son propre portrait et celui de Son Altesse royale la princesse Louise ; et cette dernière a gracieusement offert une série complète des ouvrages de sir Walter Scott à la bibliothèque du collége.

Son Excellence a aussi exprimé l'intention d'offrir une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze, pour lesquelles les cadets du Collége militaire royal devront concourir

Suivant les termes de ce don, trois médailles seront décernées aux cadets qui, d'après les archives du collége et par leur capacité auront mérité le premier, le deuxième et le troisième rang sur tous les sujets d'instruction — théoriques et pratiques— ainsi que pour la conduite et la discipline, depuis leur entrée au collége jusqu'au jour où ils auront pris leurs degrés ; c'est-à-dire aux trois cadets qui seront le plus distingués de leur temps, par leurs connaissances acquises dans l'ordre moral, mental et physique, pendant toute la durée de leur cours complet au collége.

Choses nécessaires pour compléter le cours spécifié d'instruction théorique.

17. Il manque encore des modèles, des échantillons et des instruments de différente nature pour servir à l'enseignement de la mécanique, de la chimie, de l'électricité, de la géologie, de la minéralogie, du génie civil et de l'architecture, de l'artillerie et du génie militaire, etc.

Il est essentiel d'avoir un musée et un laboratoire pour dispenser l'instruction sur les matières ci-dessus, car sans cela les élèves ne sauraient prendre complètement avantage des leçons qu'on leur donne.

Choses nécessaires pour compléter le cours spécifié d'instruction pratique.

Le collége a besoin de certains instruments, tels qu'appareils électriques et de signaux, ainsi que d'équipages et de matériel consistant en câbles, matières explosives, barils, espars, madriers, cordes, divers outils, etc. Quelques-unes de ces choses ont été commandées ; on en a demandé d'autres qui devraient être fournies avant le printemps, si c'est possible.

Il est regrettable qu'aucune mesure n'ait encore été prise pour faciliter l'enseignement de l'équitation, et j'espère qu'on pourra remédier à cet état de chose pendant le prochain terme, à la fin duquel 17 cadets quitteront le collége après avoir

completé leurs cours. Pour ce qui est de ce sujet, je désire vous renvoyer au paragraphe 20 du rapport annuel pour 1878.

Travaux et constructions qu'il faudrait compléter.

19. A l'égard des travaux qui sont maintenant devenus indispensables, je désire attirer l'attention sur les paragraphes 25, 26, 27 et 28 de mon rapport annuel pour 1878. Je ferai seulement remarquer que l'urgence de ces travaux augmente avec le temps.

Parmi les travaux de moindre importance il est essentiel de compléter le système de l'approvisionnement d'eau et de se procurer du gaz. De même pour un musée ou salle de modèles et un laboratoire. L'exécution de quelques-uns de ces travaux apportera une économie très considérable dans les dépenses annuelles du collége.

Détachement militaire adjoint au collége.

C'est en commençant l'instruction pratique du génie que le collége s'est aperçu davantage du besoin d'un petit détachement militaire (toujours et même nécessairement composé d'ingénieurs), qu'on a invariablement l'habitude d'adjoindre aux autres établissements de ce genre. Il est à peine nécessaire de dire que les militaires font l'ouvrage nécessaire au dehors beaucoup plus économiquement et d'une manière plus satisfaisante que les pékins, et que le collége ne devrait employer que le plus petit nombre possible d'hommes n'étant pas sous la discipline militaire.

Le détachement militaire, entre autres choses, fait la partie la plus pénible des travaux du génie—principalement les démolitions et les constructions de forts—dont les cadets n'ont pas le temps de s'occuper, en sorte que l'instruction de ces derniers peut se donner plus rapidement pendant que les hommes qui composent le détachement en profitent eux-mêmes.

Organisation future.

21. Les modifications suivantes (que le développement du collége a maintenant rendues possibles) jointes aux mesures prises quant à l'admission au collége, mèneront, si elles sont adoptées, à l'économie, au perfectionnement et à la simplicité du fonctionnement.

(*a*.) Rapprochement des limites d'âge—maxima et minima—pour l'admission au collége, les limites actuelles étant trop étendus.

(*b*.) Substitution d'un examen annuel aux examens semestriels d'entrée.

(*c*.) Extension du programme des examens pour admission.

(*d*) Nombre annuel d'admissions réglé sur le nombre de places vacantes dans une organisation fixe, au lieu d'un nombre déterminé de places vacantes, par année, comme à présent.

Des rapports détaillés ont été soumis au sujet de ces changements.

Classe d'officiers de volontaires.

22. La situation du collége par rapport à son personnel est maintenant telle que l'instruction peut y être donnée sur les sujets suivants, à un nombre restreint d'officiers de volontaires, pendant la durée et les heures du terme.

Fortification et génie militaire.
Topographie militaire.
Reconnaissances.
Histoire militaire.
Tactique et stratégie.
Administration et loi militaires.
Allemand.
Français.
Dessin à main levée.

Néanmoins, à cause du manque d'espace, on éprouvera considérablement de difficulté à en agir ainsi jusqu'à ce que les nouveaux bâtiments soient achevés.

Facilités pour l'instruction des volontaires en général dans le génie militaire.

23. Le matériel que possède le Collége militaire royal pour l'étude du génie militaire, ajouté à celui auquel il est référé généralement dans les paragraphes 17 et 18 de ce rapport, fournira de grandes facilités pour l'instruction annuelle des volontaires du génie à Kingston ; et avec le personnel mentionné dans le paragraphe 20 on pourrait en faire à très peu de frais le noyau d'une école de génie militaire—y compris les mines sous-marines—pour tous les grades et toutes les branches du service.

Progrès du collége et son appréciation dans la Grande-Bretagne.

24. Depuis mon dernier rapport annuel, j'ai visité la plupart des célèbres établissements d'éducation militaires et civils, toutes les grandes fabriques militaires de canons, d'armes et de matériel de guerre, etc., ainsi que plusieurs des forteresses et des camps de la Grande-Bretagne.

J'ai eu aussi l'avantage de pouvoir observer en plusieurs occasions de grands corps de troupes dont Son Altesse royale le commandant en chef passait la revue.

Je mentionne ceci parce que, après quelques années d'attention un peu suivie et constante donnée à un seul sujet, on éprouve souvent une tendance à oublier qu'il se fait des modifications et des progrès ailleurs; et une personne ainsi occupée court le danger de devenir moins compétente à former une opinion exacte et impartiale de son travail spécial. Avec les avantages de récentes observations encore présentes à ma mémoire, je puis affirmer sans hésiter que le collége suit la bonne direction dans l'enseignement militaire tant théorique que pratique, et que le Canada peut être fier des progrès que le collége a faits pendant les quatre ans qui se sont écoulés depuis son ouverture, et de la comparaison qu'il peut soutenir avec d'anciennes institutions universellement estimées.

J'ai remarqué aussi avec beaucoup de satisfaction que non seulement les hommes de la profession militaire, mais encore les gens d'influence et d'éducation en général de la mère-patrie ont montré qu'ils connaissaient et appréciaient le Collége militaire royal du Canada. Je ne puis clore ce rapport sans exprimer l'espoir que le pays trouvera le moyen d'employer d'une manière convenable et sûre ceux de ses enfants qui, possédant (ainsi que la chose est prouvée d'une façon péremptoire par les livres du collége) de hautes aptitudes intellectuelles et physiques, prendront leurs degrés dans le mois de juin prochain et les années suivantes.

Aide du personnel.

25. Je dois à l'aide qui m'a été fourni par un personnel capable et zélé, ainsi qu'à l'esprit militaire, à l'intelligence et à la conduite de messieurs les cadets de pouvoir proclamer la position flatteuse à laquelle est parvenu le collége, et je désire porter ce fait à votre connaissance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. O. HEWETT, lieut.-colonel, G.R.,
Commandant du Collége militaire royal.

ANNEXE A.—COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

CONTRÔLE NOMINATIF des cadets qui sont entrés au collége en 1879.

Noms.	Leur âge à leur entrée. An.	Mois.	Date de leur entrée. 1879.	Points obtenus à l'examen pour admission.	Où ils ont reçu leur éducation.	Observations.
George Ewctse Wood....	18	3	8 février.	9,626	Collége Helmuth, London, Ont.	
Frank Herbert Latimer...	18	6	8 do ...	9,076	High School do	
Frederick St. Duthus Skinner	19	4	8 do ...	8,132	Collegiate School, Galt.	
William Henry Robinson	15	6	8 do ...	7,588	Collegiate School, Frédéricton.	
George Robert Hooper...	16	6	8 do ...	6,340	Bishop's College School, London, O.	
Henry Walker Osburn....	16	10	8 do ...	5,204	Collegiate School, Frédéricton.	
George Hunter Ogilvie...	18	9	8 do ...	5,188	High School, Campbellford,	
Alfred Thomas Tomlinson	19	7	8 do ...	4,809	Collége d'Ottawa.	
Zachary Taylor Wood.....	18	3	8 do ...	4,186	King's College, Windsor, N.E.	
Andrew Rainsford Wetmore	17	4	8 do ...	4,048	Collegiate School, Frédéricton.	
Alain C. de L. Joly........	16	4	8 do ...	3,922	Lennoxville, Québec.	
Thomas Benson............	18	9	8 do ...	2,667	Collége du Haut-Canada.	
George Edward Laidlaw	18	3	8 do ...	2,500	Collegiate School, Galt, Ont.	
Egerton E. A. Denison...	18	1	8 do ...	2,468	Collége du Haut-Canada.	
Donald Colin Campbell..	17		5 sept.....	7,471	Ecole de grammaire, Arnprior et Angleterre.	
Forbes Murray Kirby	17	5	5 do ...	6,357	Ecole publique, Pétrolia.	
Arthur Thomas Kelly Evans	17	6	5 do ...	6,107	Collége du Haut-Canada.	
Victor Rosenburg.........	16	9	5 do ...	5,299	Strathroy High School.	
Robert Colborne Nanton.	16	2	5 do ...	4,656	Collége du Haut-Canada.	
John Irvine Lang.........	20		5 do ...	4,634	Ecole publique, Sainte-Marie.	
James Arthur Hesketh...	15	9	5 do ...	3,200	Ottawa Collegiate Institute.	
Kenneth Jeffry R. Campbell	16	2	30 do ...	2,793	High School, Québec.	
Wallace Bruce M. Carruthers	17	1	5 do ...	2,000	Collegiate Institute, Galt.	
Harry Bland Strange......	15		5 do ...	2,778	Lennoxville, Québec.	
Mayo Williams Neyland..	18	3	4 oct........	2,108	Kingston Collegiate Institute.	

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant du Collége militaire royal.

KINGSTON, 22 décembre 1879.

ANNEXE B.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Rapport concernant les cadets qui ont eu de l'avancement ou ont reçu des prix et des distinctions honorifiques pendant l'année 1879.

Grade.	Noms.	Terme.	Classe.	Date de la récompense.	Pourquoi récompensés.	Nature des récompenses.	Observations.
				1879			
Fonct.-caporal...	Bridges, W.	5	5	28 fév.....	....	Promu fonctionnaire-caporal.	La médaille d'or est accordée au cadet qui a obteuu le plus grand nombre de points pour qualités intellectuelles et physiques et bonne conduite à partir de la date de son entrée au Collége militaire royal jusqu'à celle de la récompense.
Caporal	Campbell, H	3	4	28 do ...	....	Promu fonctionnaire-caporal.	
		4	5	— juin....	1er mathématiques. 1er génie militaire. 1er théorie et construction d'artillerie. 1er allemand. 1er français..............	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles.)	
		5	4	5 août...	....	Promu caporal.	
Fonct.-caporal...	Clark, G..	6	3	2 do ...	....	Promu fonctionnaire-caporal.	
		6	3	21 oct.....	Meilleur tireur, artillerie (canon rayé de 9 se chargeant par la bouche)............	Insigne (canons en sautoir sur les deux bras).	
Sergent	Cochrane, J	5	4	8 fév.....	....	Promu caporal.	
		6	3	23 juin....	Bon tireur, à la carabine (Martini-Henry).	Insigne (fusils en sautoir sur 1 bras).	
		7	2	6 août...	....	Promu sergent.	
Fonct.-caporal...	Coryell, J.........	5	5	23 juin....	Bon tireur, à la carabine (Martini-Henry).	Insigne (fusils en sautoir sur 1 bras).	
		6	4	19 sept....	....	Promu fonctionnaire-caporal.	
do ...	Daniel, A.........	5	5	21 oct.....	Bon tireur, artillerie (canon rayé de 9 se chargeant par la bouche)...........	Insigne (canons en sautoir sur un bras).	Le prix d'excellence est accordé au cadet qui, ayant bien répondu sur toutes les matières, obtient le plus grand nombre de points dans sa classe à l'examen.
		5	5	30 do ...	....	Promu fonctionnaire-caporal.	
Sergent...	Davis, F...	6	5	11 août...	....	do caporal.	
		7	4	21 oct. ...	Bon tireur, artillerie (canon rayé de 9 se chargeant par la bouche).....................	Insigne (canons en sautoir sur un bras).	
		7	4	30 do ...	....	Promu sergent.	
do	Davis, W.	7	2	3 août...	....	do	
S.-major de cie..	DesBrisay, C........	7	2	30 oct.....	....	Promu sergent-major de compagnie.	
Fonct.-caporal...	Dixon, F...............	7	3	3 août...	....	do fonctionnaire-caporal.	
Caporal	Doucet, A	5	4	8 fév.....	....	do do	"Les insignes" pour distinction honorable sont accordées comme suit : et sont portées jusqu'à l'époque de l'examen semestriel suivant.
		6	3	4 août...	....	do caporal.	
Cadet	Duffus, G.....	2	7	— juin....	1er mathématiques. 1er génie militaire. 1er topographie militaire. 1er dessin géométrique. 1er allemand......	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
Fonct.-caporal....	Dunscomb, W.......	6	4	9 déc.....	....	Promu fonctionnaire-caporal.	

Fonct.-caporal	Hogan, H.	3	6	23	juin	Bon tireur, à la carabine (Martini-Henry).	Insigne (fusils en sautoir sur 1 bras).	Les "étoiles" sont accordées au cadet dans chaque classe qui dans un terme quelconque a obtenu le plus grand nombre de points dans sa classe, et aussi à tout cadet de chaque classe qui est le premier en deux branches ou plus d'études.
		4	5	21	oct.	Bon tireur, artillerie (canon rayé de 9 se chargeant par la bouche)	do (canons en sautoir sur un bras.)	
		4	5	11	déc.		Promu fonctionnaire-caporal.	
do	Hubbell, E.	5	5	12	do		do	
Caporal	Laurie, R.	4	3	8	fév.		do	
		5	4	—	juin	1er mathématiques. 1er génie militaire. 1er théorie et construction d'artillerie. 1er dessin géométrique. 1er allemand.	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
		6	3	11	sept.		Promu caporal.	
Fonc.-caporal	McElhinney, W.	4	5	10	déc.		Promu fonctionnaire-caporal.	
do	Mackay, H.	3	6	—	juin	1er mathématiques. 1er génie militaire. 1er théorie et construction d'artillerie. 1er administration et loi	Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
		4	5	11	sept.		Promu fonctionnaire-caporal.	
Caporal	Perley, G.	6	6	3	avril		do	Les "fusils en sautoir" et les "canons en sautoir" sont accordés aux cadets d'une habileté supérieure dans le tir à la carabine et dans le pointage des canons respectivement, et sont portés jusqu'au concours annuel suivant.
		7	6	30	oct.		Promu caporal.	
Sergt.-major de compagnie	Perry, A.	6	3	—	juin	Théorie et construction d'artillerie. Dessin géométrique et géométrie descriptive. 1er mathématiques. 1er génie militaire. 1er administration et loi militaires	Prix pour le cours complet. do do Prix d'excellence. Insigne (2 étoiles).	
		7	4	1er	août		Promu sergt.-major de compagnie	
Sergent	Reed, T	6	5	28	fév.		Promu caporal.	
		7	4	11	sept.		do sergent.	
do	Rivers, V.	6	4	23	juin	Meilleur tireur, à la carabine (Martini-Henry)	Insigne (fusils en sautoir sur les deux bras).	
		7	3	5	août		Promu sergent.	
Caporal	Ross, A	6	3	2	do		do caporal.	
		6	3	21	oct.	Bon tireur, artillerie, canon rayé de 9 se chargeant par la bouche	Insigne (canons en sautoir sur un bras).	
Fonc.-caporal	Shanly, C.	4	5	23	juin	Bon tireur, à la carabine (Martini-Henry)	Insigne (fusils en sautoir sur 1 bras.	
		5	5	4	août		Promu fonctionnaire-caporal.	
do	Shaw, G	5	4	8	déc.		do	
Cadet	Skinner, F.	1	8	—	juin	1er dessin géométrique. 1er dessin à main levée	Prix d'excellence. Insigne (1 étoile).	
Sergent	Spelman, J.	7	2	2	août		Promu sergent.	
Cadet	Taylor, E.	3	6	21	oct.	Bon tireur, artillerie, canon rayé de 9 se chargeant par la bouche	Insigne (canons en sautoir sur un bras).	
Caporal	Van Straubenzee, A.	5	4	8	fév.		Promu fonctionnaire-caporal.	
		6	3	3	août		do caporal.	
Sergent	Wise, H.	7	2	1er	do		do sergent.	

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant du Collége militaire royal.

KINGSTON, 22 décembre 1879.

ANNEXE—C. (1).

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL du Canada.—Rapport d'examen, **Troisième** classe—SUJETS GROUPÉS—De janvier à juin 1879.

OBSERVATION.—Tous les points sont inscrits, qu'ils aient été admis à compter ou non.

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique et grade.		Mathématiques.			Génie militaire.			Théorie et construction d'artillerie.			Histoire militaire.				Topographie militaire et arpentage civil.			Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.		
							1			2			3	Stratégie et tactique.		Administration et loi militaires.	4			5			6			7
					Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.
			Max. des points attribués..		1,300	1000	2,300	500	150	650	800	1000	1,800	900	...	......	900	950	....	950	750	400	1,150	300	300	300
			Minimum des points admis à compter..........		650	......	....	250	50	......	400	. ..	....	450	...	....	450	475	......	475	250	....	....	100	100	100
6e terme.	3e classe.	11	Cochrane, J., caporal...	a	711	......	711	319	......	319	554	240	794	575	...	....	575	610	......	610	617	209	826	174	....	174
				b					38	357																
		8	Davis, W., caporal	a	820	......	820	273	... .	273	578	270	848	830	...	....	830	616	......	616	340	.... ..	340	278	......	278
		7	Desbrisay, C., sergt.....	a	774	......	774	333	......	333	604	......	604	840	...	....	840	577	......	577	379	68	447	259	......	259
				b																						
		10	Fairbank, C., caporal.. ...	a	885	......	885	331	......	331	600	325	925	710	...	....	710	538	......	538	455	....	455	153	....	153
		9	Freer, H., sgt.-m. de cie.	a	706	......	706	283	......	283	548	.....	548	695	...	....	695	553	......	553	364	60	424	277	.....	277
				b																						
		6	Keefer, H., do ...	a	736	......	736	272	......	272	496	.....	496	760	...	......	760	568	......	568	357	....	357	274	.....	274
		2	McPherson, D., sergt...	a	1,067	472	1,539	386	105	491	625	739	1,364	887	...	....	887	715	.. . .	715	535	113	648	....	152	152
				b																		169	704			
		1	Perry, A., sergt..	a	1,106	852	1,958	409	128	537	701	925	1,626	895	...	......	895	737	.....	737	632	316	948	270	......	270
				b																				280		280
		3	Spelman, J., caporal.......	a	1,185	523	1,708	324	50	374	558	727	1,285	835	...	....	835	764	.....	764	602	259	861	261	......	261
		5	Wise, H., caporal	a	817	......	817	389	....	389	562	.....	562	845	...	....	845	616	.....	616	471	71	542	268	......	268
				b																						
		4	Würtele, A., sergt.......	a	807	......	807	303	.....	303	446	....	416	752	...	....	752	700	.....	700	560	168	728	270	. ....	270
				b																						

a Admis à compter. *b* Non admis à compter.

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique et grade.		Allemand. Obligatoire.	Allemand. Facultatif.	Allemand. Total. 8	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Dessin à main levée et peinture. Facultatif.	Dessin à main levée et peinture. Total. 14	Exercices et manœuvres. Exercices.	Exercices et manœuvres. Equitation.	Exercices et manœuvres. Manœuvres.	Exercices et manœuvres. Total. 19	Conduite et discipline. Conduite.	Conduite et discipline. Sous-officiers. Discipline.	Conduite et discipline. Total. 20	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Remarques. — S'ils échouent, les matières doivent être spécifiées. — S'il est 1er ou 2nd en classe ou pour quelque matières que ce soit, cela doit être mentionné.
			Maximum des points alloués.		300	300	300	300	.....	300	100	...	...	100	200	50	250	9,000		
			Minimum des points admis à compter		100	100	.....	100	.....	133	50	...	...	.....	66	45 ou 38	83	1,208		
6me terme.	3me classe.	11	Cochrane, J., caporal	a	.....	.....	.....	203	.....	203	76	...	...	76	191	38	229	4,517	7	1er pour le français.
				b	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	4,555	.....	
		8	Davis, W., caporal	a	.....	197	197	168	.....	168	88	...	...	88	196	38	234	4,692	4	
		7	Desbrisay, C., sergent	a	.....	.....	.....	190	.....	190	75	...	...	75	199	45	244	4,343	9	
				b	.....	34	34	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	4,377		
		10	Fairbank, C., corporal	a	.....	.....	.....	202	.....	202	100	...	...	100	200	38	238	4,537	6	
		9	Freer, H., Co. serg.-major	a	.....	.....	.....	210	.....	210	100	...	...	100	163	50	213	4,009	11	2nd pour le français.
				b	.....	16	16	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	4,025	.....	
		6	Keefer, H., do	a	.....	.....	.....	226	.....	226	100	...	...	100	188	50	238	4,027	10	
		2	McPherson, D., sergent	a	231	.....	231	190	.....	190	100	...	...	100	200	45	245	6,562	3	2nd en fortification, 2nd en artillerie, 2nd en stratégie et tactiques.
				b	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	6,618	.....	
		1	Perry, A., sergent	a	.....	209	209	244	.....	244	100	...	...	100	193	45	238	7,772	1	1er en classe. 1er en mathématiques, 1er en fortification, 1er en artillerie, 1er en stratégie et tactiques, 1er en géométrie descriptive, 2nd en topograp. et arpent. militaire, 2nd pour l'allemand, 2nd en dessin à main levée.
				b	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....		
		3	Spelman, J., caporal	a	.....	.....	.....	243	.....	243	100	...	...	100	200	38	238	6,669	2	2nd en mathématiques, 1er en topographie militaire, 2nd en géométrie descriptive.
		5	Wise, H., caporal	a	.....	.....	.....	268	.....	268	100	...	...	100	195	36	231	4,638	5	1er en dessin à main levée.
				b	.....	20	20	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	4,658	.....	
		4	Würtele, A., sergent	a	.....	.....	.....	158	.....	158	63	...	...	63	189	43	232	4,459	8	
				b	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	4,460	.....	

a Admis à compter. *b* Non admis à compter. (Colonnes nos. 9, chimie ; 10, électricité ; 11, géologie ; 12, 13 et 15, génie civil ; 16, architecture ; 17 et 18 étant en blanc, sont omis.)

ANNEXE—C. (2).

Collége Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, Quatrième classe—Matières réunies—De janvier à juin 1879.

Note.—Tous les points obtenus, soient qu'ils aient été admis à compter ou non, sont inscrits.

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'axamen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques.			Fortification et génie militaire.			Théorie et construction de l'artillerie.			Histoire militaire.				Topographie militaire et arpentage civil.			Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.		
						1			2			3	Stratégie et tactique.		Administration et lois militaires.	4			5			6			7
				Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Total.
			Maximum des points alloués....	1,200	800	2,000	450	150	600	600	1000	1,600	900	...	600	1,500	900	200	900	500	200	700	250	...	250
			Minimum des points admis à compter.	600	.....	....	225	.....	....	300	.....	....	450	...	300	750	450	.....	450	166	.....	....	83	...	....
5	4	6	Clark, G., cadet. .... *a*	645	.....	645	283	....	283	472	950	1,422	794	...	550	1,344	542	......	542	247	......	247	190	...	190
6	4	7	Dixon, F., do .... *a*	638	......	638	302	21	323	349	685	1,034	704	...	429	1,133	532	......	532	226	......	226	112	...	112
5	4	8	Doucet, A., fonct.-caporal... *a*	604	.....	604	312	45	357	328	....	328	697	...	468	1,165	499	......	499	283	......	283	238	...	238
5	4	4	Gibson, J., cadet.............. *a*	763	......	763	326	83	409	337	781	1,118	746	...	427	1,173	583	..	583	289	......	289	165	...	165
5	4	1	Laurie, R., fonct.-caporal..... *a*	978	337	1,315	352	104	456	539	915	1,454	609	...	535	1,144	676	.....	676	347	61	408	159	...	159
6	4	5	Rivers, V., caporal............. *a*	648	......	648	347	96	443	493	865	1,358	797	...	547	1,344	749	......	749	312	......	312	160	...	160
5	4	3	Ross, A., fonctionn.-caporal *a*	797	......	797	364	57	421	479	885	1,364	744	...	529	1,273	714	......	714	376	....	376	143	...	143
5	4	2	Van Straubenzee, A., fonctionnaire-caporal..... *a*	890	355	1,245	282	30	312	379	565	944	788	...	548	1,336	649	.....	649	296	10	306	170	...	170
			b	....	385	1,275	......	......	....	.....	......	....	......	...	....	....	......	......	......	......	......	....	......	...	......

a Admis à compter. *b* Non admis à compter.

ANNEXE C. (2).—COLLÉGE MILITAIRE ROYAL du Canada—Rapport d'examen, **Quatrième** classe, etc—*Suite.*

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique, et grade.	Allemand. Obligatoire.	Allemand. Facultatif.	Allemand. 8 Total.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Dessin à main levée et peinture. Facultatif.	Dessin à main levée et peinture. 14 Total.	Exercices et manœuvres. Exercices.	Exercices et manœuvres. Equitation.	Exercices et manœuvres. Manœuvres.	Exercices et manœuvres. 19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Conduite et discipline. Sous-officiers. Discipline.	Conduite et discipline. 20 Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	REMARQUES. — S'ils échouent, les matières doivent être spécifiées. — S'il est 1er ou 2nd en classe ou pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
			Maximum des points alloués.	......	250	250	300	......	300	100	...	30	100 or 130	200	125 or 75	325 or 275	8,555		
			Minimum des points admis à compter................	.....	83	.....	100	.....	......	65			65	66	......	......	1,308		
5	4	6	Clark, G., cadet............ *a*	......	......	.....	223	......	223	88	...	25	113	171	....	171	5,180	5	2nd en artillerie, 1er (*e.g.*) en histoire militaire, 2nd en français.
6	4	7	Dixon, F., do .... *a*	.....	.....	......	188	.....	188	63	...	...	63	195	.....	195	4,444	7	
5	4	8	Doucet, A., fonct.-capor'l. *a*	.....	101	101	238	.....	238	100	...	30	130	200	62	262	4,205	8	1er en français, 2nd en dessin à main levée
5	4	4	Gibson, J., cadet .... *a*	....	......	......	178	.....	178	100	...	23	123	200	.....	200	5,001	6	
			b	......	7	7	......	......	......	......	...	...	......	......	......	......	5,008	....	
5	4	1	Laurie, R., fonct.-caporal. *a*	......	176	176	171	.....	171	100	...	13	113	172	62	234	6,306	1	1er en classe. 1er en mathématiques, 1er en artillerie, 1er en géométrie descriptive, 1er en allemand.
6	4	5	Rivers, V., caporal	....	......	.....	233	.....	233	100	...	...	100	198	38	236	5,583	4	2nd en fortification, 1er (*e.g.*) en histoire militaire, 1er en topographie militaire.
5	4	3	Ross, A , fontionnaire-cap'al	....	....	.....	255	.....	255	100	...	30	130	200	38	238	5,711	3	2nd en topographie militaire, 2nd en géométrie descriptive, 1er en dessin à main levée.
5	4	2	Van Straubenzie, A., fonctionnaire-caporal. *a*	......	167	167	198	.....	198	100	...	30	130	200	62	262	5,719	2	2nd en mathématiques, 2nd en histoire militaire, 2nd pour l'allemand.
			b	......	....	....	......	....	....	.....	...	...	......	......	......	......	5,749	....	

a Admis à compter. *b* Non admis à compter. (Colonnes nos. 9 chimie, 10 électricité, 11 géologie, 12, 13, 15 génie civil, 16 architecture, 17 et 18 étant en blanc, sont omis.)

ANNEXE—C. (3).

Collége Militaire Royal du Canada—Rapport d'examen, **Cinquième** classe—Matières réunies—Depuis janvier jusq. juin 1879

Note.—Tous les points obtenus, soit qu'ils aient été admis à compter ou non, sont inscrits.

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique, et grade.		Mathématiques,			Génie militaire.			Théorie et construction de l'artillerie.			Histoire militaire. Stratégie et tactique.		Histoire militaire. Administration et lois militaires.	Histoire militaire.	Topographie militaire et arpentage civil.			Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.		
					Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	4 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.
			Maximum des points alloués....		1,100	600	1,700	400	100	500	400	.....	400	700	...	500	1,200	350	.....	350	300	200	500	200	200	200
			Minimum des points admis à compter.		550	.....	....	200	.....	.....	200	.....	....	350	...	250	600	175	.....	175	100	.....	....	66	66	.....
5	5	4	Bridges, W., fonct.-caporal.	a	....	.....	....	.....	15	15	.....	.....	....	.....	...	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
				b	....	.....	....	126	.....	141	40	.....	40	155	...	....	155	15	.....	15	86	.....	86	12	.....	12
4	5	1	Campbell, H., do	a	901	435	1,336	322	57	379	318	.....	318	468	...	238	706	182	.....	182	232	124	356	160	.....	160
5	5	2	Coryell, J., cadet	a	769	228	997	266	20	286	303	.....	303	616	...	290	906	281	.....	281	168	34	202	122	.....	122
				b	....	234	1,003	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	...	....	....	.....	.....	.....	.....	65	233	.....	.....	.....
6	5	8	Davis, F., fonctionn.-caporal	a	669	.....	669	262	68	330	305	.....	305	495	...	375	870	217	.....	217	167	50	217	144	.....	144
5	5	7	Dunscombe, W., cadet	a	....	.....	550	.....	.....	200	.....	.....	200	.....	...	....	600	.....	.....	175	.....	.....	150	.....	.....	66
6	5	5	Irving, L., sergt.-major bat.	a	....	...	....	.....	40	40	.....	.....	....	...	...	....	....	175	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
				b	458	.....	458	292	53	345	.....	.....	200	454	...	324	778	.....	.....	175	146	.....	146	.....	113	113
6	5	3	Reed, T., caporal	a	....	.....	550	.....	.....	200	.....	.....	200	.....	...	....	600	.....	.....	175	.....	.....	150	.....	.....	66
4	5	9	Shanly, C., fonct-caporal...	a	....	.....	....	.....	.....	18	.....	.....	....	.....	...	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
				b	449	.....	449	244	18	262	253	.....	253	560	...	295	855	175	.....	175	167	.....	167	149	.....	149
4	5	6	Shaw, G., cadet..................	a	589	.....	589	219	.....	219	295	.....	295	516	...	251	767	175	.....	175	137	.....	137	.....	114	114

a Admis à compter. *b* Non admis à compter.

ANNEXE—C. (3.)—COLLÉGE MILITAIRE ROYAL du Canada—Rapport d'examen, **Cinquième** classe, etc.—*Suite.*

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Allemand. Obligatoire.	Allemand. Facultatif.	Allemand. 8 Total.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Dessin à main levée et peinture. Facultatif.	Dessin à main levée et peinture. 14 Total.	Exercices et manœuvres. Exercices.	Exercices et manœuvres. Equitation.	Exercices et manœuvres. Manœuvres.	Exercices et manœuvres. 19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Conduite et discipline. Sous-officiers. Discipline.	Conduite et discipline. 20 Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	REMARQUES. — S'ils échouent, les matières doivent être spécifiées. — S'il est 1er ou 2nd en classe ou pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
			Maximum des points alloués.	200	200	200	300	.....	300	100	...	30	130	200	125 or 75 or 50	325 or 275 or 250	5,805		
			Minimum des points admis à compter	66	66	.....	100	.....	.....	65			.....	66	.....	....	1,791		
5	5	4	Bridges, W., fonct. corp'l. a	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	...	20	70	185	62	247	332	9	A échoné sur les mathématiques, fortificat., histoire militaire, topographie militaire, géométrie descriptive, dessin à main levée, français, artillerie. Déchargé à sa propre demande et celle de ses parents, 27 juin'79.
			b	.....	.....	.....	33	.....	33	.....	...	...	.....	.....	.....	....	799	....	
4	5	1	Campbell, H., do a	.....	135	135	163	.....	163	100	...	30	130	200	62	262	4,127	1	1er en classe. 1er mathématiques, 1er fortificat., 1er artill., 1er géometrie desc., 1er franç., 1er allem.
5	5	2	Coryell, J., cadet.......... a	.....	115	115	110	.....	110	76	...	20	96	195	.....	195	3,613	2	1er histoire milit., 1er topographie militaire, 2nd mathématiques, 2nd artillerie.
			b	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....	3,650	.....	
6	5	8	Davis, F., fonct. corporal.. a	.....	.....	.....	170	.....	170	88	...	...	88	198	25	223	3,233	3	2nd histoire militaire, 2nd topographie, 2nd géométrie descriptive.
5	5	7	Dunscombe, W., cadet...... a	.....	.....	.....	.....	.....	127	.....	...	...	106	.....	.....	192	2,366	6	Absent durant l'examen, en congé. Minimum des points alloués en vertu des règlements.
6	5	5	Irving, L., sgt.-m. de batt a	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	...	...	100	200	50	250	503	8	A échoué sur les mathématiques.
			b	152	.....	152	103	.....	103	.....	...	...	.....	.....	.....	....	2,820	...	
6	5	3	Reed, T., corporal............ a	.....	.....	.....	.....	.....	127	.....	...	...	76	.....	.....	234	2,378	5	Absent durant l'examen, en congé. Minimum des points alloués en vertu des règlements.
4	5	9	Shanly, C., fonct. corp'l. a	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	...	30	130	200	62	262	410	7	Echoué sur les mathématiques.
			b	.....	23	23	240	.....	240	.....	...	...	.....	.....	.....	....	2,965	.....	
4	5	6	Shaw, G., cadet............... a	.....	.....	.....	182	.....	182	88	...	20	108	190	.....	190	2,776	4	2nd dessin à main levée.
			b	.....	14	14	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	...	.....	....	2,790	.....	

a Admis à compter. (*b*) Non admis à compter. **(Colonnes nos. 9 chimie, 10 électricité, 11 géologie, 12, 13, 15 génie civil, 16 architecture, 17 et 18 étant en blanc, sont omis.**

ANNEXE—C. (4).

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL du Canada.—Rapport d'examen. **Sixième** classe.—Matières réunies—De janvier à juin 1879.

NOTE.—Tous les points obtenus, soit qu'ils aient été admis à compter ou non, sont inscrits.

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques.			Génie militaire.			Théorie et construction de l'artillerie.			Histoire militaire. Stratégie et tactique.		Histoire militaire. Administration et lois militaires.	Histoire militaire.	Topographie militaire et arpentage.			Dessin, géométrie et géométrie descriptive.			Français.		
				Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	3 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	Obligatoire.	4 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.
			Maximum des points alloués...........	900	400	1,300	350	100	450	200	.....	200	.....	...	400	400	250	.....	250	200	100	300	150	...	150
			Minimum des points admis à compter.	450	.....	... ...	175	.....	.....	100	.....	100	.....	...	200	.....	125	.....	125	66	....	....	50	...	.....
3	6	11	Cartwright, R., cadet. .... a	597	.....	597	223	....	223	117	.....	117	.....	...	224	224	129	.....	129	99	.....	99	74	...	74
4	6	2	Daniel, A., do .... a	571	.....	571	255	58	313	118	....	118	....	...	256	256	132	.....	132	170	.. ..	170	73	..	73
4	6	4	Ford. E., do .... a	686	46	732	207	9	216	129	....	129	.....	...	317	317	158	.....	158	97	.....	97	108	...	108
4	6	7	Greig, W., do .... a	561	.. ...	561	b187	....	b187	107	....	107	....	...	295	295	159	.....	159	91	.....	91	107	...	107
3	6	10	Hogan, H., do .... a	593	...	593	252	21	273	152	.....	152	....	...	303	303	179	.....	179	123	...	123	111	...	111
4	6	9	Hubbell, E., do .... a	564	.....	564	189	....	189	125	.....	125	....	...	207	207	144	.....	144	97	.....	97	106	...	106
3	6	1	Mackay, H., do .... a	868	340	1,208	312	65	377	168	.....	168	...	...	387	387	239	.....	239	182	76	258	127	...	127
3	6	3	McElhinney, W., do .... a	719	.....	719	209	39	248	141	.....	141	.....	...	311	311	185	.....	185	128	.....	128	117	...	117
6	6	6	Perley, G., fonction. corporal... a	.....	.....	....	. ..	30	30	.....	.....	....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.. ..	...	.....
			b	334	.....	331	193	.....	223	119	.....	119	.....	...	222	222	158	.....	158	111	.....	111	77	...	77
3	6	8	Sears, J., cadet.. .... a	450	.....	450	246	.....	246	135	...	135	. .	...	317	317	168	.....	168	125	.. ..	125	79	...	79
3	6	5	Yates, B., do .... a	645	34	679	212	.....	212	125	.....	125	.....	...	298	298	176	.....	176	124	.....	124	111	...	111
			b	....	....	....	...	10	222	.....	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	...	.....

a Admis à compter. *b* Non admis à compter.

ANNEXE—C. (4).—Collége Militaire Royal du Canada—Rapport d'examen, **Huitième** classe.—*Suite.*

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Nom par ordre alphabétique, et grade.		Allemand. Obligatoire.	Allemand. Facultatif.	Allemand. 8 Total.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Dessin à main levée et peinture. Facultatif.	Dessin à main levée et peinture. 14 Total.	Exercices et manœuvres. Exercices.	Exercices et manœuvres. Equitation.	Exercices et manœuvres. Manœuvres.	Exercices et manœuvres. 19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Conduite et discipline. Sous-officiers. Discipline.	Conduite et discipline. 20 Total.	Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Remarques. — S'ils échouent, les matières doivent être spécifiées. — S'il est 1er ou 2me en classe ou pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionnés.
			Maximum des points alloués......		...	150	150	300	.....	300	100	...	20	130	200	50	250	3,880		
			Min. des points admis à compter		...	50	.....	100	.....	.....	65			.....	66	...	.....	1,125		
3	6	11	Cartwright, R., cadet	a	...	.....	......	133	.....	133	50	...	20	70	187	....	187	1,853	9	
				b	...	13	13	......	.....	......	....	...	...	...	...	.....	.....	1,866		
4	6	2	Daniel, A., do	a	...	......	.....	178	.....	178	100	.	30	130	197	....	197	2,138	6	2me en fortificat., 2me en géométrie descrip.
4	6	4	Ford, E., do	a	...	......	......	150	......	150	100	...	20	120	194	....	194	2,221	4	2me en mathématiques, 2me en histoire militaire.
				b	...	8	8	.....	......	.....	.....	...	...	...	......	...	....	2,229	......	
4	6	7	Greig, W., do	a	...	......	.....	137	.....	137	88	...	20	108	188	.....	188	1,753	10	A échoué sur la fortification.
				b	...	......	......	.....	.....	......	.....	...	...	......	.....	.....	...	1,910	......	
3	6	10	Hogan, H., do	a	..	......	......	170	.....	170	88	...	20	108	196	......	196	2,208	5	2me en artillerie.
4	6	9	Hubbell, E., do	a	...	......	......	165	.....	165	100	...	30	130	141	......	141	1,868	8	
				b	...	11	11	......	......	...	......	...	...	.....		.....	.....	1,879		
3	6	1	Mackay, H., do	a	...	......	......	196	.....	196	88	...	20	108	187	.....	187	3,255	1	1er en classe. 1er en mathématiques, en fortification, en artillerie, en histoire militaire, en topographie militaire, en géométrie descriptive, pour le français, en dessin à main levée.
3	6	3	McElhinney, W., do	a	...	42	42	165	......	165	88	...	20	108	198	...	198	2,362	2	2me en topog mil., p le français, p. l'allemand
6	6	6	Perley, G., fonct. corporal..	a	...	......	......	...	.....	....	100	...	...	100	200	25	225	355	11	A échoué sur les mathématiques.
				b	...	......	......	145	.....	145	....	...	...	.....	...	.....	....	1,714	.....	
2	6	8	Sears, J., cadet................	a	..	......	.....	177	.....	177	100	...	20	120	192	.	192	2,009	7	
				b	...	12	12	.....	....	.....	....	...	...	.....	...	......	.. ...	2,021		
3	6	5	Yates, B., do	a	...	60	60	190	.....	190	88	...	25	113	196	......	196	2,284	3	2me pour l'allemand, 2me en dessin à main levée
				b	...	......	......	......	.....	......	......	...	...	......	....	....	......	2,294	....	

a Admis à compter. *b* Non admis à compter. (Colonnes nos. 9 chimie, 10 électricité, 11 géologie, 12, 13, 15 génie civil, 16 architecture, 17 et 18, étant en blanc, sont omis.)

ANNEXE

Collége Militaire Royal du Canada.—Rapport d'examen, Septième

Note.—Tous les points obtenus, soit

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique et grade.	Mathématiques.			Génie militaire.			Topographie militaire et arpentage.			Dessin géométrique et géométrie descriptive.			Français.		
				Obligatoire.	Facultatif.	1 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	2 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	5 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	6 Total.	Obligatoire.	Facultatif.	7 Total.
			Max. des points alloués.	800	200	1,000	300	...	300	150	...	150	150	100	250	100	...	100
			Minimum des points admis à compter	400	......	....	150	...	......	75	...	.....	50	....	......	33	...	......
2	7e classe.	10	Anderson, F., cadet. *a*	556	41	597	185	...	185	102	...	102	71	.....	71	59	...	59
2		14	Avery, R., do .. *a*	438	......	438	191	...	191	104	...	104	94	.....	94	51	...	51
2		15	Clark, H., do .. *a*	413	......	413	177	...	177	92	...	92	92	.....	92	48	...	48
4		1	Drury, E., do *a*	450	.....	450	195	...	195	123	...	123	91	40	131	69	...	69
			b	......	......	....	......	...	....	.....	...	.....	.....	52	143	......	...	......
2		5	Duff, G., do .. *a*	688	42	730	187	...	187	122	...	122	91	......	91	66	...	66
2		3	Duffus, G., do .. *a*	749	145	894	258	...	258	144	...	144	127	76	203	73	...	73
2		12	Gordon, S., do *a*	......	.....	....	......	...	....	....	...	......	......	......	......	......	...	......
			b	358	......	358	151	...	151	91	...	91	60	......	60	52	...	52
4		6	Graham, W., do *a*	....	.....	....	......	...	...	.....	...	.....	......	......	61	...	...	......
			b	318	......	318	198	...	198	136	...	136	91	61	152	53	...	53
2		11	Greenwood, H., do .. *a*	566	......	566	209	...	209	110	...	110	98	......	98	45	...	45
2		7	Hodgins, A., do *a*	462	.....	462	224	...	224	121	...	121	105	....	105	51	...	51
			b	....	......	....	.....	...	......	......	...	......	...	10	115	......	...	......
4		2	Kent, R., do *a*	.....	......	....	......	...	.....	...	...	......	......	40	40	.....	...	......
			b	344	.....	344	152	...	152	119	...	119	96	58	154	65	...	65
2		8	Kirkpatrick, A., do .. *a*	560	......	560	238	...	238	141	...	141	127	27	154	58	...	58
2		9	Powell, F., do .. *a*	......	.....	400	......	...	150	......	...	75	....	......	50	.....	...	33
2		4	Taylor, E., do .. *a*	669	103	772	254	...	254	135	...	135	139	58	197	82	...	82
2		13	Wertele, E., do *a*	......	......	....	.....	...	......	......	...	......	......	25	25	......	...	......
			b	283	.....	283	181	...	181	61	...	61	90	43	133	77	...	77

a Admis à compter. *b* Non admis à compter. (Colonnes nos. 3 théorie et construction de étant en blanc, sont omis.)

—C. (5).

Classe—Matières réunies—Depuis janvier jusqu'à juin 1879.

qu'ils aient été admis à compter ou non, sont entrés.

Allemand. Obligatoire.	Allemand. Facultatif.	Allemand. 8 Total.	Dessin à main levée et peinture. Obligatoire.	Dessin à main levée et peinture. Facultatif.	Dessin à main levée et peinture. 14 Total.	Exercices et manœuvres. Exercices.	Exercices et manœuvres. Equitation.	Exercices et manœuvres. Manœuvres.	Exercices et manœuvres. 19 Total.	Conduite et discipline. Conduite.	Conduite et discipline. Sous-officiers. Discipline.	Conduite et discipline. 20 Total.	Grand total des colonnes 1 jusqu'à 20.	Rang en classe après l'examen. Résultat de l'examen seulement.	Observations. S'ils échouent, les matières doivent être spécifiées. S'il est 1er ou 2me en classe, ou pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
100	100	100	200	...	200	100	...	30	130	200	......	200	2,430		
33	33	.....	66	...	......	65			65	66	......	66	272		
......	39	39	112	...	112	100	...	25	125	200	......	200	1,490	5	
......	...	......	115	...	115	100	...	20	120	185	......	185	1,298	9	
.....	......	.....	120	...	120	88	...	15	103	151	......	151	1,196	10	
......	......	......	110	...	110	88	...	20	108	200	......	200	1,386	} 8	
......	......	.....	......	...	......	......	...	...	.....	.....	......	......	1,398		
.....	47	47	107	...	107	100	...	25	125	194	.....	194	1,669	3	
......	86	86	145	...	145	100	...	25	125	199	......	199	2,127	1	1er en classe. 1er en mathématiques, fortification, topographie militaire, dessin géomet., allemand, 1er (*e.g.*) dessin à main levée.
......	......	......	.....	...	......	100	...	20	120	200	.....	200	320	14	} A échoué sur mathématiques, fortification, dessin géométrique.
......	......	......	115	...	115	.....	...	...	......	......	.....	......	1,147	......	
......	......	......	......	...	......	88	..	20	108	196	......	196	365	12	} A échoué sur mathématiques.
......	......	......	125	...	125	......	...	...	... ..	....	.....	.....	1,286	......	
......	.....	......	110	...	110	100	...	25	125	198	....	198	1,461	7	
......	41	41	145	...	145	100	...	20	120	194	......	194	1,463	6	} 1er (*e.g.*) dessin à main levée.
......	......	.....	.....	...	......	......	...	...	......	......	....	......	1,473	......	
......	.....	....	......	...	.....	75	...	20	95	200	.....	200	335	13	} A échoué sur mathématiques, fortification.
......	......	......	130	...	130	......	...	...	.....	......	......	......	1,259	. .	
......	.....	......	135	...	135	100	...	30	130	200	......	200	1,616	4	2me pour topographie militaire.
......	.....	....	......	...	71	......	...	...	91	......	.....	200	1,070	11	Absent durant l'examen pour cause de maladie. Points minimum alloués, conform, aux règlements.
......	80	80	125	...	125	100	...	30	130	199	......	199	1,974	2	2me pour mathématiques, fortification, dessin géométrique, 1er pour le français, 2me pour l'allemand.
.....	......	.....	.....	...	120	88	...	25	113	148	......	148	286	15	} A échoué sur mathématiq., fortification, topographie militaire.
......	......	......	120	...	.....	......	...	...	......	......	.....	......	1,116	.....	

l'artillerie, 4 histoire militaire, 9 chimie, 10 électricité, 11 géologie, 12, 13, 15 génie civil, 17 et 18

ANNEXE

Collége Militaire Royal du Canada—Rapport d'examen, **Huitième**

Note.—Tous les points obtenus, soit

Terme.	Classe.	Rang en classe avant l'examen, moyenne depuis l'entrée.	Noms par ordre alphabétique, et grade.		Mathématiques. Obligatoire.	Mathématiques. Facultatif.	1 Mathématiques. Total.	Dessin géométrique et géométrie descriptive. Obligatoire.	Dessin géométrique et géométrie descriptive. Facultatif.	6 Dessin géométrique et géométrie descriptive. Total.	Français. Obligatoire.	Français. Facultatif.	7 Français. Total.	Allemand. Obligatoire.	Allemand. Facultatif.	8 Allemand. Total.
			Maixmum des points alloués.....		700	100	800	100	......	100	100	...	100	100	100	100
			Minimum des points admis à compter		350	......	......	33	......	......	33	...	....	33	33	......
1	8me classe.	14	Benson, T., cadet........... ..	a	....	......	....	......	......	.....	......	...	......	......	33	33
				b	307	......	307	44	......	44	47	...	47	......	......	......
1		16	Denison, E., do	a	415	......	415	52	......	52	41	...	41	......	......	.....
1		7	Hooper, G., do	a	446	......	446	36	.....	36	55	...	55	......	35	35
				b	......	18	464	......	......	......	......	...	......	......	.....	.....
1		3	Joly, A., do	a	......	......	......	......	......	......	....	...	. ..	......	..	.....
				b	233	......	233	47	......	47	59	...	59	.....	8	8
2		2	Jones, W., do	a	.....	......	.....	.....	......	.....	......	...	......	......	......	.....
				b	98	......	98	63	......	63	50	...	50	......	......	......
1		15	Laidlaw, G , do	a	413	......	413	44	......	44	69	...	69	.....	.	....
				b	......	......	......	......	.....	......	......	...	....	......	15	15
1		4	Latimer, F , do	a	647	67	714	84	......	84	65	...	65	.....	66	66
1		9	Ogilvie, G., do	a	454	.....	454	38	......	38	36	...	36	......	......	.....
				b	.....	14	468	.....	......	......	.....	...	......	.....	19	19
1		8	Osburn, H., do	a	542	......	542	39	......	39	43	...	43	......	. ..	.....
				b	......	......	......	......	......	......	....	...	......	.... .	12	12
1		6	Robinson, W., do	a	663	90	753	68	......	68	53	...	53	.....	49	49
1		5	Skinner, F., do	a	634	40	674	84	......	84	83	...	83	. ..	91	91
2		1	Stairs, W., do	a	426	.....	426	72	......	72	84	...	84	.....	84	84
1		10	Tomlinson, A., do	a	359	......	359	66	......	66	67	...	67	......	......	.....
				b	......	3	362	......	.....	......	......	...	......	.....	14	14
1		12	Wetmore, A., do	a	587	...	587	61	....	61	57	...	57	......	.....	......
1		13	Wood, G , do	a	592	46	638	78	......	78	77	...	77	......	......	.....
				b	.....	......	......	......	.....	......	......	...	....	.....	21	21
1		11	Wood, Z., do	a	415	....	415	64	......	64	79	...	79	.....	93	93
				b	......	20	435	......	......	. ....	......	...	......	......	.....	.....

a Admis à compter. *b* Non admis à compter. (Colonnes nos. 2 génie militaire, 3 théorie et 10 électricité, 11 géologie, 12, 13, 15 génie civil, 17 et 18, étant en blanc, sont omis.)

—C. (6).

Classe—Matières réunies—Depuis février jusqu'à juin 1879.

qu'ils aient été admis à compter ou non, sont entrés.

Dessin à main levée et peinture.			Exercices et manœuvres.				Conduite et discipline.			Grand total des colonnes 1 à 20.	Rang en classe après examen. Résultat de l'examen seulement.	Remarques. — S'ils échouent, les matières doivent être spécifiées. — S'il est 1er ou 2me en classe ou pour quelque matière que ce soit, cela doit être mentionné.
Obligatoire.	Facultatif.	14 Total.	Exercices.	Equitation.	Manœuvres.	19 Total.	Conduite.	Sous-officiers. Discipline.	20 Total.			
100	.....	100	50	...	30	130 or 80	200	....	200	1,530		
33	.....	.....	40			65 or 40	66	....	66	174		
......	.....	......	50	...	18	68	200	....	200	301	14	A échoué sur les mathématiques.
65	......	65	.....	...	...	......	......	....	.....	764	....	
65	......	65	50	...	23	73	200	... .	200	846	11	
60	......	60	50	...	25	75	197	... .	197	904	9	
......	......	......	......	...	...	......	......	....	......	922		
......	......	....	38	...	20	58	190	....	190	248	16	A échoué sur les mathématiques.
60	......	60	....	...	...	.	.....	....	....	655	....	
......	....	......	76	...	20	96	196	....	196	292	15	A échoué sur les mathématiques.
45	.....	45	......	...	...	.....	......	....	......	548	....	
60	......	60	25	...	20	45	137	....	137	768	13	
......	......	......	.. ...	...	...	.....	.....	....	......	783	....	
70	......	70	50	...	23	73	199	....	199	1,271	2	2me en mathém., 1er (*e.g.*) en dessin géom.
60	......	60	38	...	20	58	200	....	200	846	10	
......	......	......	......	...	...	......	.....	....	......	879		
65	......	65	25	...	20	45	197	....	197	931	8	
......	......	......	.....	...	...	......	......	....	......	943		
65	......	65	50	...	25	75	188	....	188	1,251	3	1er en mathématiques.
95	......	95	50	...	25	75	200	....	200	1,302	1	1er en classse. 1er (*e.g.*) en dessin géométrique, 2me pour le français, 2me pour l'allemand.
85	......	85	100	...	20	120	196	....	196	1,067	5	1er pour le français.
65	......	65	38	...	25	63	188	....	188	808	12	
......	......	......	....	...	...	......	......	....	.....	825		
78	......	78	50	...	25	75	197	....	197	1,055	6	
80	.....	80	50	...	18	68	172	....	172	1,113	4	2me en dessin géométrique.
......	......	......	......	...	...	......	......	....	......	1,134	....	
70	......	70	50	...	20	70	189	....	189	980	7	1er pour l'allemand.
.....	......	.....	.....	...	...	.....	......	....	......	1,000	....	

construction de l'artillerie, 4 histoire militaire, 5 topographie militaire et arpentage, 9 chimie,

ANNEXE D.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle de classe—Cadets.

I.

Les cadets de la classe II qui réussiront à l'examen d'hiver de 1879 passeront dans la classe I au commencement du terme suivant, savoir : 4 février 1880.

Ceci complètera l'organisation du collége avec huit classes, correspondant aux huit termes requis pour compléter le cours entier d'étude.

II.

Numéro de régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.	Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'au 20 juin 1879.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
14	Cochrane, J.	Sergent	7	15,263	11
4	Davis, W	do	7	17,297	7
9	Desbrisay, C.	Sergent-major de comp.	7	17,271	8
12	Fairbank, C.	Sergent	7	16,693	9
2	Freer, H.	Cadet	7	16,288	10
17	Keefer, H	Sergent-major de comp.	7	17,406	6
18	McPherson, D	Sergent	7	22,768	2
13	Perry, A	Sergent-major de comp.	7	24,836	1
11	Spelman, J	Sergent	7	22,153	3
3	Wise, H	do	7	18,215	4
1	Wurtele, A	do	7	18,190	5

III.

24	Clark, G.	Fonctionnaire-caporal	6	12,183	6
15	Dixon, F.	do	7	11,152	7
21	Doucet, A	Caporal	6	9,595	8
19	Gibson, J.	Cadet	6	12,677	5
20	Laurie, R.	Caporal	6	14,600	1
10	Rivers, V.	Sergent	7	13,122	4
22	Ross, A	Caporal	6	13,656	2 Eg
23	Van Straubenzee, A.	do	6	13,656	2 Eg

IV.

30	Campbell, H.	Caporal	5	9,847	1
28	Coryell, J.	Fonctionnaire-caporal	6	9,110	2
8	Davis, F.	Sergent	7	7,483	3
26	Dunscombe, W	Fonctionnaire-caporal	6	6,674	7
5	Reed, T	Sergent	7	7,257	4 Eg
31	Shaw, G	Fonctionnaire-caporal	5	7,257	4 Eg

ANNEXE D.—*Suite.*

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle de classe—Cadets—*Suite.*

V.

Nombre de régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.	Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'au 20 juin 1879.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
41	Cartwright, R	Cadet	4	3,990	12
34	Daniel, A	Fonctionn.-caporal	5	4,684	5
33	Ford, E.	Cadet	5	4,668	6
32	Greig, W	do	5	4,061	11
40	Hogan, H	Fonctionn.-caporal	4	4,382	7
36	Hubbell, E	do	5	4,121	10
7	Irving, L	Sergt.-major de bataillon	7	4,989	1
39	Mackay, H.	Fonctionn.-caporal	4	6,455	2
44	McElhinney, W	do	4	4,871	3
43	Sears, J	Cadet	4	4,264	9
27	Shanly, C	Fonctionn.-caporal	5	4,380	8
42	Yates, B	Cadet	4	4,693	4

VI.

55	Anderson, F	Cadet	3	2,358	8
50	Avery, R	do	3	2,054	10
53	Clark, H	do	3	1,940	12
37	Drury, E	do	5	2,774	4
51	Duff, G	do	3	2,683	5
58	Duffus, G	do	3	3,351	2
57	Greenwood, H	do	3	2,307	9
46	Hodgins, A	do	3	2,371	7
48	Kirkpatrick, A.	do	3	2,516	6
16	Perley, G	Caporal	7	2,738	1
49	Powell, F	Cadet	3	1,968	11
45	Taylor, E	do	3	3,183	3

VII.

72	Denison, E	Cadet	2	846	14 E
56	Gordon, S	do	3	1,132	7
38	Graham, W	do	5	1,330	2
63	Hooper, G.	do	2	904	13
35	Kent, R	do	5	1,695	1
71	Laidlaw, G	do	2	768	17
60	Latimer, F	do	2	1,271	5
65	Ogilvie, G	do	2	846	14 E
64	Osburn, H	do	2	931	12
62	Robinson, W	do	2	1,251	6
61	Skinner, F	do	2	1,302	4
52	Stairs, W	do	3	1,394	3
66	Tomlinson, A.	do	2	808	16
68	Wetmore, A	do	2	1,055	9
59	Wood, G	do	2	1,113	8
67	Wood, Z.	do	2	980	11
47	Wurtele, E	do	3	1,054	10

ANNEXE D.—*Suite.*

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle de classe—Cadets—*Suite.*

VIII.

Nombre de régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Grade.	Terme.		Nombre de points obtenus depuis la date de l'admission jusqu'au 20 juin 1879.	Rang dans la classe par ordre de mérite.
70	Benson, T.	Cadet	2		301	1
73	Campbell, D.	do	1	Points obtenus à l'entrée de l'examen.	7,451	3
81	Campbell, H.	do	1		2,793	10
82	Carruthers, W.	do	1		2,000	13
75	Evans, A.	do	1		6,107	5
80	Hesketh, J.	do	1		3,200	9
69	Joly, A.	do	2		248	2
74	Kirby, A.	do	1		6,357	4
79	Lang, J.	do	1		4,634	8
78	Nanton, H.	do	1		4,656	7
84	Neyland, M.	do	1		2,108	12
77	Rosenburg, V.	do	1		5,299	6
83	Strange, H.	do	1		2,778	11

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant, Collége militaire royal.

KINGSTON, 22 décembre 1879.

ANNEXE E.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle détaillé des cadets.

Numéro de régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Date de l'entrée.	Age à l'entrée. Ann.	m.	Grade et date de la commission du sous-officier.	Terme.	Classe.	Points comptés à partir de la date de l'entrée jusqu'à juin 1879.	Compagnie.	Demi-compagnie.	Section.	Table.	Numéro de la chambre.	Numéro du pupitre.	No. d'armes et fourniments.	Province d'où ils sont venus.	Observations.
55	Anderson, F	5 sept. '78	17	3	Cadet	3	6	2,358	C	L	3	8	N. 1	60	55	Ontario.	
50	Avery, R.	do ...	18	3	do	3	6	2,054	B	L	3	5	50	52	50	do	
70	Benson, T.	8 fév. '79	18	9	do	2	8	301	A	L	3	2	2	63	70	do	
73	Campbell, D	5 sept. '79	17	0	do	1	8	... .	A	R	1	1	12	21	73	do	
30	Campbell, H.	8 do '77	16	6	Caporal, 5 août 1879	5	4	9,847	C	L	4	7	N. 5	32	30	N.-Brunswick.	
81	Campbell, K	30 do '79	16	2	Cadet	1	8	... .	B	R	1	3	44	15	81	Québec.	
82	Carruthers, W.	5 do '79	17	1	do	1	8	....	A	L	4	2	10	18	82	Ontario.	
41	Cartwright, R	1er fév. '78	17	3	do	4	5	3,990	A	R	2	1	3	40	41	do	
24	Clark, G.	2 avril '77	16	3	Fonct.-caporal, 2 août 1879	6	3	12,183	A	L	4	2	17	19	24	do	
53	Clarke, H.	5 sept. '78	17	8	Cadet	3	6	1,940	B	R	2	3	40	47	53	do	
14	Cochrane, J.	1er juin '76	15	10	Sergent, 6 août 1879	7	2	15,263	C	R	......	6	52	10	14	do	
28	Coryell, J	10 avril '77	16	2	Fonct.-caporal, 19 sept. 1879	6	4	9,110	B	L	4	1	4	31	28	do	
34	Daniel, A.	8 sept. '77	16	10	do 30 oct. 1879	5	5	4,684	C	R	1	7	N. 9	37	34	N.-Brunswick.	
8	Davis, F.	1er juin '76	16	3	Sergent, 30 oct. 1879	7	4	7,483	B	R	......	5	45	13	8	Ontario.	
4	Davis, W.	do ...	19	1	do 3 août 1879	7	2	17,294	C	L	......	8	N. 8	6	4	do	
72	Denison, E.	8 fév. '79	18	1	Cadet	2	7	846	B	L	4	5	26	2	72	do	
9	Des Brisay, C.	1er juin '76	15	10	Sgt.-major de cie, 30 oct. 1879.	7	2	17,271	A	....	......	3	1	4	......	N.-Brunswick	
15	Dixon, F.	do ...	19	4	Fonct.-caporal, 3 août 1879	7	3	11,152	A	R	1	1	8	17	15	Ontario.	
21	Doucet, A.	2 fév. '77	17	8	Caporal	6	3	9,595	B	R	2	4	41	21	21	Québec.	
37	Drury, E.	8 sept. '77	18	2	Cadet	5	6	2,774	B	R	1	3	28	51	37	N.-Brunswick.	
51	Duff, G	5 sept. '78	15	10	do	3	6	2,683	C	R	1	6	42	55	51	Ontario.	
58	Duffus, G.	do ...	15	5	do	3	6	3,351	B	R	2	4	37	49	58	N.-Ecosse.	
26	Dunscomb, W.	2 avril '77	14	9	Fonct.-caporal, 3 août 1879	6	4	6,674	A	R	2	1	20	23	26	Québec.	
75	Evans, A.	5 sept. '79	17	6	Cadet	1	8	....	C	L	3	8	N. 6	17	75	Ontario.	
12	Fairbank, C	1er juin '76	17	10	Sergent, 4 août 1879	7	2	16,693	A	R	......	3	14	14	12	do	
33	Ford, E.	8 sept. '77	15	2	Cadet	5	5	4,668	C	L	4	7	54	33	33	do	
2	Freer, H.	1er juin '76	17	1	do	7	2	16,288	B	R	2	4	25	1	2	do	
19	Gibson, J	2 fév. '77	17	1	do	6	3	12,677	B	R	1	4	60	20	19	Québec.	

ANNEXE E.—*Suite.*

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Contrôle détaillé des cadets.—*Suite.*

Numéro de régiment.	Noms par ordre alphabétique.	Date de l'entrée.	Age à l'entrée. Ann.	m.	Grade et date de la commission du sous-officier.	Terme.	Classe.	Points comptés à partir de la date de l'entrée jusqu'à juin 1879.	Compagnie.	Demi-compagnie.	Section.	Table.	Numéro de la chambre.	Numéro du pupitre.	No. des armes et fourniments.	Province d'où ils sont venus.	Observations.
56	Gordon, S.	5 sept. '78	18	0	Cadet	3	7	1,132	A	R	1	1	18	54	56	Ontario.	
38	Graham, W.	10 sept '77	19	0	do	5	7	1,330	A	R	2	1	15	45	38	do	
57	Greenwood, H.	5 sept. '78	17	4	do	3	6	2,307	C	R	2	6	N. 5	59	57	do	
32	Greig, W.	8 sept. '77	18	5	do	5	5	4,061	A	R	1	1	19	34	32	do	
80	Hesketh, J.	5 sept. '79	15	9	do	1	8	......	B	R	1	4	29	19	80	do	
46	Hodgins, A.	17 sept. '78	17	6	do	3	6	2,371	A	L	3	2	23	56	6	do	
40	Hogan, H.	1er fév. '78	15	4	Fonct.-caporal, 11 déc. 1879	4	5	4,382	C	L	3	7	57	36	40	Québec.	
63	Hooper, G.	8 fév. '79	16	6	Cadet	2	7	904	C	R	1	6	N. 5	5	63	do	
36	Hubbell, E.	8 sept. '77	15	10	Fonct.-caporal, 12 déc. 1879	5	5	4,121	B	L	4	5	35	57	36	Ontario.	
7	Irving, L.	1er juin '76	20	7	Sgt.-major de bat., 1er sep. '78	7	5	4,989	......	......	......	8	56	25	......	do	
69	Joly, A.	8 fév. '79	16	4	Cadet	2	8	248	B	R	2	4	30	7	69	Québec.	
17	Keefer, H.	1er juin '76	17	6	Sgt.-major de cie, 1er sept. '78	7	2	17,406	B	......	......	6	58	12	......	Ontario.	
35	Kent, R.	10 sept. '77	15	11	Cadet	5	7	1,695	A	L	4	2	9	39	35	do	
74	Kirby, F.	5 sept. '79	17	5	do	1	8	......	B	R	1	4	39	7	74	do	
48	Kirkpatrick, A.	5 sept. '78	17	5	do	3	6	2,516	C	L	4	7	53	44	48	do	
71	Laidlaw, G.	8 fév. '79	18	3	do	2	7	768	C	R	2	6	N. 6	8	71	do	
79	Lang, J.	5 sept. '76	20	0	do	1	8	......	A	R	2	1	12	42	79	do	
60	Latimer, F.	8 fév. '79	18	6	do	2	7	1,271	A	R	1	3	6	11	60	do	
20	Laurie, R.	8 fév. '77	19	0	Caporal, 11 sept. 1879	6	3	14,609	A	R	2	3	22	15	20	Manitoba.	
44	McElhinney, W.	1er fév. '78	15	5	Fonct.-caporal, 10 déc. 1879	4	5	4,871	C	L	3	7	N. 6	38	44	Ontario.	
18	McPherson, D.	5 juin '76	18	3	Sergent, 1er sept. 1878	7	2	22,768	A	L	......	2	16	65	18	do	
39	Mackay, H.	2 fév. '78	19	10	Fonct.-caporal, 11 sept. 1879	4	5	6,455	A	L	4	2	21	62	7	Québec.	
78	Nanton, H.	5 sept. '79	16	2	Cadet	1	8	......	C	R	1	6	N. 1	58	78	Ontario.	
84	Neyland, M.	3 oct '79	18	2	do	1	8	......	C	R	2	8	49	27	84	do	
65	Ogilvie, G.	8 fév. '79	18	9	do	2	7	846	C	L	4	8	N. 1	22	65	do	
64	Osburn, H.	do ...	16	10	do	2	7	931	B	R	2	4	30	24	64	N.-Brunswick.	
16	Perley, G.	1er juin '76	18	11	Caporal, 30 oct. 1879	7	6	2,738	A	L	3	2	5	26	16	do	
13	Perry, A.	do ...	15	10	Sgt.-major, 1er août 1879	7	2	24,836	C	......	......	8	43	9	......	Onario.	

49	Powell, F	5 sept. '78	16	6	Cadet	3	6	1,968	A	L	2	2	11	53	49	Ontario.
5	Reed, T	1er juin '76	17	5	Sergent, 11 septembre 1879	7	4	7,257	A	L	3	8	N. 1	43	5	N.-Brunswick.
10	Rivers, V	1er juin '76	16	4	do 5 août 1879	7	3	13,122	B	R	......	4	59	66	10	Ontario.
62	Robinson, W.	8 fév. '79	15	6	Cadet	2	7	1,251	B	L	4	5	36	29	62	N.-Brunswick.
77	Rosenburg, V	5 sept. '79	16	9	do	1	8	....	B	R	1	4	31	41	77	Ontario.
22	Ross, A	2 fév. '77	16	9	Caporal, 2 août 1879	6	3	13,656	C	R	2	6	N. 6	16	22	do
43	Sears, J	1er fév. '78	17	1	Cadet	4	5	4,261	A	L	4	3	13	35	43	N.-Brunswick.
27	Shanly, C	2 avril '77	17	11	Fonct.-caporal, 4 août 1879	5	5	4,380	C	R	1	7	N. 9	27	27	Ontario.
31	Shaw, G	8 sept. '77	16	3	do	5	4	7,257	A	L	3	3	7	28	31	Québec.
61	Skinner, F	8 fév. '79	19	4	Cadet	2	7	1,302	C	L	3	8	47	21	61	Ontario.
11	Spelman, J	1er juin '76	15	6	Sergent, 2 août 1879	7	2	22,153	C	R	......	7	N. 8	64	11	do
52	Stairs, W	5 sept. '78	15	3	Cadet	3	7	1,391	B	L	4	5	51	48	52	Nouv.-Ecosse.
83	Strange, H	5 sept. '79	15	0	do	1	8	....	C	R	1	7	55	1	83	Québec.
45	Taylor, E	5 sept. '78	20	0	do	3	6	3,183	A	L	4	3	27	46	45	do
66	Tomlinson, A	8 fév. '79	19	7	do	2	7	808	B	L	3	5	31		66	Ontario.
23	VanStraubenzee, A	2 avril '77	15	5	Caporal, 3 août 1879	6	3	13,656	B	L	3	5	32	18	23	do
68	Wetmore, A	8 fév. '79	17	4	Cadet	2	7	1,055	C	R	2	7	49	6	68	N.-Brunswick.
3	Wise, H	1er juin '76	16	9	Sergent, 1er août 1879	7	2	18,216	B	L	......	5	34	3	3	Ontario.
59	Wood, G	8 fév. '79	17	1	Cadet	2	7	1,113	B	L	4	6	33	59	59	do
67	Wood, Z.	8 fév. '79	18	3	do	2	7	980	C	L	4	8	N. 5	8	67	Nouv.-Ecosse.
1	Wurtele, A	1er juin '76	16	6	Sergent, 18 janvier 1878	7	2	18,190	A	R	......	1	24	41	1	Québec.
47	Wurtele, E	5 sept. '78	18	7	Cadet	3	7	1,054	C	R	2	7	48	21	47	Ontario.
42	Yates, B.	1er fév. '78	18	5	do	4	5	4,693	B	L	3	6	38	67	42	do

KINGSTON, 22 décembre 1879.

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,
Commandant du Collége militaire royal.

ANNEXE F.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL, JUIN 1879.
3E CLASSE.

HISTOIRE MILITAIRE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE DE POINTS, 790.

(1) Quelles parties de la stratégie Hamley fait-il ressortir par:
 (1) La campagne de Marengo.
 (2) La campagne de Moreau en 1800, 1ère partie.
 (3) do do 2e partie.
 (4) La campagne de Waterloo.

(2) Mentionnez tous les points qui vous frappent dans la manière dont Napoléon a combiné et fait la campagne de Marengo.

(3) Tracez un diagramme simple montrant les lignes de communication des deux armées, par rapport aux armées elles-mêmes, lorsqu'elles se sont trouvées en présence l'une de l'autre sur le Danube, dans la seconde partie de la campagne de 1800.

(4) Dans cette campagne, comment Kray a-t-il à réussi a éviter l'armée française et à rétablir ses communications ?

(5) Quelles sont les raisons qui ont déterminé Napoléon à choisir la Belgique comme point d'attaque en 1815 ?

(6) Quels étaient les plans généraux de Napoléon et des alliés, respectivement, dans la campagne de Waterloo ?

(7) Quelles erreurs accuse-t-on les chefs des deux côtés d'avoir commises dans cette campagne ?

(8) Pourquoi la défense d'une longue ligne de montagne est-elle difficile et dangereuse ? S'il est nécessaire d'occuper une telle ligne, quelle est la meilleure méthode à employer pour cela ?

(9) Quels sont les avantages réels d'une chaîne de montagnes comme obstacle défensif ?

(10) Quels sont les avantages réels des forteresses sous le rapport stratégique ?

(11) Quelles sont les règles que Hamley donne comme étant les principes sur lesquels on doit baser un système de forteresses ou de camps retranchés ?

N. B.—Des deux questions 6 et 7, l'une ou l'autre seulement est obligatoire, et il n'est besoin de répondre seulement qu'à trois des quatre dernières questions.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.
3E CLASSE.

ARPENTAGE ET ASTRONOMIE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE DE POINTS, 350.

(1) A B est une base de 3,007 pieds de long, C et D sont des points de chaque côté de cette base. Les angles suivants sont mesurés: C A B = 71°, 10'; C B A = 69°; D A B = 67°, 30'; D B A = 80°. Calculez la longueur de C D.

(2) En nivelant de A à B, les indications suivantes sur la mire sont observées au moyen du niveau a bulle d'air :

En arrière: Pieds.	En avant: Pieds.
8·7	1·75
9·24	2·05
1·05	8·95
12·5	1·65

Quelle est la différence de niveau entre A et B, et quelle est le plus haut ?

(3) De quels intruments se sert-on pour mesurer les angles horizontaux, les angles verticaux et les angles en général, respectivement ?

(4) Expliquez la manière de trouver l'erreur de l'indicateur du sextant au moyen du soleil ?

(5) Quels sont les différents ajustements du théodolite ?

(6) Expliquez l'ajustement pour la collimation du théodolite. Si l'instrument n'est pas ajusté sous ce rapport, comment cela affecte-t-il les angles verticaux et horizontaux respectivement ?

(7) Sous quels rapports la lunette méridienne ordinaire est-elle supérieure ou inférieure au théodolite ?

(8) En opérant avec la planchette, comment pouvez-vous reconnaître que l'instrument est placé correctement par rapport à l'azimut, à une station dont la position est inconnue.

(9) La longueur d'un degré de latitude étant de 69·15 milles, trouvez la longueur d'un degré de longitude à Kingston dont la latitude est de 44° 8'.

(10) A un certain endroit la double altitude méridienne (corrigée pour la réfraction) d'une étoile particulière est de 60° 14' au-dessus de l'horizon nord. La déclinaison de l'étoile est de 49° 55' nord. Trouvez la latitude de l'endroit.

(11) A un certain endroit le temps moyen local est 10 h.a. m. à l'instant où un chronomètre qui donne le temps moyen de Greenwich marque 3 h. 5 m. 52 s. p. m. Quelle est la longitude de l'endroit.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE TOTAL DES POINTS, 220.

FRANÇAIS.

(1) Conjugez les verbes " savoir, mettre, boire, naître."

(2) A qui avez-vous donné ce beau bouquet ? De qui attendez-vous une lettre ? Qui attendez-vous ce soir ? Que faites-vous là ? Avec quoi avez-vous ouvert la porte de ma chambre ? Qu'est-ce qui vous empêche de venir demain ? Quiconque n'observera pas cette loi sera puni ? Ces deux hommes se craignent l'un l'autre. Nous eûmes beaucoup de pluie pendant notre voyage. Ces messieurs arrivèrent-ils à temps pour le concert ? Il faut que je finisse ma lettre avant dîner, car si je ne la finissait pas, il serait trop tard après dîner. Je ne *savais* pas que vous dussiez tant d'argent ; si je l'avais su, j'aurais été fort inquiet. Vous vous seriez exposés au plus grand danger, si vous vous étiez promenés sur cette route. Croyez-vous qu'il faille prendre une voiture. Où allez-vous ? Irons-nous bientôt à la campagne ? Envoyez-moi votre domestique, et je vous enverrai le livre que vous demandez. Nous mourrons comme nous avons vécu. Pourriez-vous me dire combien vaut cette maison ? Quand verrez-vous le propriétaire ? Il faut que je le sache afin que je puisse lui faire mes offres. Asseyez-vous un instant, je vais savoir si nous pourrons lui parler. Quand saurez-vous vos leçons ? Je les saurai dans une demi-heure. J'aurais voulu que vous les sussiez plus tôt.

(3) He spoke to them. He saw you. I consent to it. It is not I ; it is he. You are more learned than they. Her mother is older than yours. My friends and his are gone. Have you written to your father and to mine. It is my advice. It was a great misfortune for them. It will be a pleasure to me. The gentleman who is speaking is my friend. The horse of which I speak is lame. Which books will you buy. Who has written this letter. I go out very seldom. Have you opened the window ? No ; but I shall open it before we go out. I do not think that we shall perceive the sun to-day. It is possible that those men should owe more than they possess. You are defending him in vain. We heard a great noise in the room. Shall I answer

in a few words. Let us wait a little longer. Let them sell their horses. Did they not appear surprised? Your bread is not baked enough. I have trusted to your father. You have not subscribed to the concert. Those soldiers would have revolted. Would he have wished that you should have meddled with that affair. Are you pleased with him. Have you spoken to him. Is this book for me or for him? No, it is for her. Who has called me? Is it you? Your brother always comes after the others. I have never seen him here.

(4) Examen oral.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.
3E CLASSE.

FORTIFICATION.

1E SÉRIE.

ATTAQUE DES FORTERESSES.—*2e Partie.*

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE TOTAL DE POINTS, 120.

(1) Décrivez au long la méthode d'exécuter la sape profonde simple, donnant la composition des ateliers de travailleurs, ainsi qu'un plan et une section (esquisses à la main, avec chiffres) de la sape.

(1 A.) Décrivez (esquisses avec chiffres) la méthode d'exécuter les doubles sapes, y compris le changement de direction à angles droits.

(2) Décrivez le cours général de l'attaque depuis la troisième parallèle jusqu'au sommet de la principale brèche sur un front du système moderne français.

(2 A.) Dans le cas d'un front polygone, comment l'attaque s'avancerait-elle après la prise du ravelin ?

(3) Décrivez généralement l'attaque contre une forteresse entourée d'une ceinture de forts détachés, exposant les difficultés de l'opération qui se trouvent grandement augmentées dans de telles circonstances.

DÉFENSE DES FORTERESSES.

(4) Quelles mesures les défenseurs d'une forteresse devraient-ils prendre contre l'établissement de la première parallèle et les secondes positions d'artillerie, ainsi que contre la marche des assiégeants depuis la première parallèle jusqu'à la troisième respectivement ?

(4A.) Qu'est-ce que les contre-approches et comment les défenseurs d'une forteresse doivent-ils s'en servir. Donnez un exemple dans les temps modernes ?

(5) Quelles mesures doit-on prendre pour empêcher les assiégeants de s'avancer sur les glacis et de couronner le chemin couvert respectivement.

(5A.) Décrivez au long les mesures à prendre pour la défense d'une brèche.

N. B. Les questions marquées A sont au choix avec celles du même numéro.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRRIEL DE JUIN 1879.
3E CLASSE.

FORTIFICATION.

2E SÉRIE.

ATTAQUE DES FORTERESSES.—*1ère Partie.*

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE TOTAL DE POINTS, 120.

(1) Que doit-on considérer en faisant le choix du côté à attaquer ?

(1A.) Quelle était autrefois la méthode employée pour ouvrir la première parallèle et ses approches, et quelles sont les modifications de cette méthode qui ont été nécessitées par le perfectionnement moderne de l'artillerie, etc. ?

(2) Montrez la différence entre les travaux d'une tranchée ordinaire et ceux d'une tranchée volante, et tracez un profil (esquisses à la main avec chiffres) à travers une parallèle de siège formée par un ouvrage de tranchée ordinaire, indiquant en même temps les tâches de chaque relai.

(2A) Décrivez, à l'aide d'esquisses avec chiffres, la méthode d'exécuter la demi-sape simple. Quel est le progrès de l'ouvrage dans un sol ordinaire ?

(3) Décrivez, à l'aide d'une esquisse avec chiffres, le genre de batterie convenable pour la première position de l'artillerie.

(3A.) Décrivez, à l'aide d'une esquisse avec chiffres, le genre de batterie convenable pour la seconde position de l'artillerie.

(4) Qu'appelle-t-on parapets de batterie, et comment sont-ils construits ?

(4A.) Qu'est-ce que l'embrasure ovale, comment est-elle construite et quels avantages a-t-elle sur l'embrasure ordinaire ?

(5) Comment les tranchées exécutées à l'aide de la sape sont-elles élargies ? Quels ateliers faut-il y employer et combien faut-il de temps pour finir l'ouvrage ?

N. B.—On peut résoudre au choix les questions marquées A ou celles du même numéro.

Collége militaire royal du Canada.—Examen semestriel de juin 1879.
3e classe.

FORTIFICATION.

3e Série.

FACULTATIF.

Temps alloué, 3 heures. Nombre total de points, 100.

(1) Décrivez l'opération du passage d'un fossé rempli d'eau stagnante, et expliquez votre réponse en référant au passage des fossés des lunettes 52 et 53 à Strasbourg en 1870.

(2) Tracez à l'échelie de $\frac{1}{120}$ un épaulement et l'emplacement d'un canon d'une batterie enterrée convenables pour la seconde position d'artillerie ; il doit y avoir une petite embrasure à contre-talus. Donnez une section de la batterie sur la ligne de feu. Combien de relais faudra-t-il employer pour compléter une batterie de ce genre. Décrivez brièvement la construction et l'armement de cette batterie, disant en combien de temps elle devrait être prête à recevoir ses canons.

(3) Décrivez la plate-forme de batterie de Paisley, la manière de la construire, ainsi que le temps et le nombre d'hommes nécessaires pour faire cet ouvrage.

(4) Décrivez (esquisses à la main avec chiffres, montrant plan et section) un magasin rectangulaire propre à une batterie de siège, et mentionnez le nombre d'hommes et le temps nécessaires.

(5) Lorsqu'on change à angles droits la direction d'une sape double dans le but de traverser la tête d'une approche directe, on doit exécuter cet ouvrage à l'aide d'une sape simple. Pourquoi ?

(6) Décrivez la manière de masquer une sape. Quel est l'avantage de cet expédient ?

Collége militaire royal du Canada.—Examen semestriel de juin 1879.
3e classe.

GÉOMETRIE DESCRIPTIVE.

1ère série.

Temps alloué, 3 heures. Nombre total de points, 200.

(1) Les lignes horizontales et verticales d'une surface plane font des angles de 60° et de 25° respectivement avec x y, à deux pouces de leur point d'intersection; x y est coupé par l'élévation d'une ligne faisant un angle de 40° avec

elle. Le plan de la ligne fait un angle de 30° avec x y et coupe l'élévation à 5 degrés en avant. Trouvez l'intersection de la ligne et de la surface, et l'angle que la ligne fait avec le plan.

(1A.) Tracez le plan et l'élévation d'un pentagone régulier dont les côtés sont de 1·5 ", avec surface inclinée à 45° et une diagonale à 20° ; aussi une seconde élévation sur une nouvelle base, parallèle à aucun des côtés du plan.

(2) Prenez une surface inclinée à 50°. Tirez une ligne horizontale au niveau 10 dont le plan fait un angle de 30° avec les horizontales de la surface. Trouvez l'intersection de cette ligne avec la surface et l'angle qu'elle fait avec la surface.

(2A) Tracez une surface inclinée à 35°, et une seconde surface à angles droits avec la première et inclinée à 75°, et montrez leur intersection.

(3) Une pyramide droite heptagonale (côté de la base 1", hauteur 3") à l'une de ses faces verticales. Tracez son plan et une élévation sur surface parallèle à l'un des côtés de la base le plus éloigné du côté de la face verticale.

(3 A.) Un prisme droit pentagonal (côté de la base 1·5", hauteur 3") à la surface de l'une de ses faces inclinées à 30° et celle de la base à 75°. Tirez ses projections.

(4) Un cône droit (diamètre de la base 3", hauteur 4") est coupé par un plan vertical qui bisecte une génératrice et dont la trace horizontale est inclinée de 45° à x y. Déterminez les projections et le contour de la section.

N.B.—On a le choix de répondre aux questions marquées A ou à celles portant le même numéro d'ordre.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

GÉOMETRIE DESCRIPTIVE.

2E SÉRIE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE TOTAL DE POINTS, 200.

(1) Déterminez un plan tangent à trois sphères données.

(1A.) Le rayon de la base d'un cône est de 1", sa hauteur 3", l'angle du sommet est de 52, et celui du centre de la base 30. Tirez une ligne passant par le sommet, inclinée à 45° et faisant un angle de 50° sur le plan, avec le plan de l'axe du cône ; déterminez un plan pour contenir la ligne et toucher le cône.

(2) Un cône droit, diamètre de la base 2", hauteur $2\frac{1}{2}$", repose sur la surface horizontale .25" en avant de x y. Déterminez l'ombre jetée par le solide sur les deux surfaces de projection, et les parties cachées du solide, les rayons de lumière étant pris dans la direction conventionnelle.

(2A.) Une pyramide pentagonale, côté de la base 1', hauteur $2\frac{1}{2}$', se trouve avec son axe vertical et son sommet est de 25" au-dessus de la surface horizontale. Le plan du sommet est de $1\frac{1}{2}$ en avant de x y. Déterminez l'ombre jetée par le solide sur les deux surfaces de projection, et la partie cachée du solide en prenant les rayons de lumière dans la direction conventionnelle.

(3) Tracez la projection isométrique d'un cottage à un seul étage et des dimensions suivantes : longueur 20', largeur 14,' hauteur des murs 12', épaisseur des murs 1', angle du toit 5'. Le toit doit avoir un pignon à chaque extrémité, et il y aura une cheminée de 2' x 3' et projetant de 3' au-dessus de l'arête du toit au bout le plus éloigné. Il n'est pas nécessaire de mentionner l'ouverture de la cheminée. Il y aura, au centre du devant de la maison, une porte de $3\frac{1}{2}$' de large sur 6' de haut, avec une fenêtre de chaque côté, à $2\frac{1}{2}$' de l'extrémité des murs, à $2\frac{1}{2}$' de terre, et de $2\frac{1}{2}$' de largeur sur 3' de hauteur. Il y aura une troisième fenêtre des mêmes dimensions au centre de l'extrémité visible du cottage. Echelle $\frac{1}{144}$.

(4) Tracez la projection isométrique d'un bloc de bois rectangulaire de 4' de longueur, 3' de largeur et $1\frac{1}{2}$' d'épaisseur, avec un trou circulaire de $1\frac{1}{2}$' de diamètre au centre du bloc. Echelle $\frac{1}{12}$

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE,

GÉOMETRIE DESCRIPTIVE.

3E SÉRIE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE TOTAL DE POINTS, 250.

(1) Déterminez une sphère de 1″ de rayon tangent à trois sphères données.

(2) Un cube 3″ de côté a une face inclinée à 40°, et une arête de cette face inclinée à 25°. Un octaèdre a son axe perpendiculaire aux faces du cube, à travers les centres desquelles l'axe projette, les arêtes de l'octaèdre et les arêtes du cube intersectent et se bissectent mutuellement. Tracez le plan qui en résulte. Dessinez ce plan et les contours de toutes les faces visibles à des intervalles verticaux des deux unités, les contours des nombres pairs étant indiqués comme unités. 1″

(3) Tracez la perspective de la projective du prisme hexagonal donné, se trouvant sur la surface donnée R. S. inclinée de 71° sur le plan de projection.

N. B.—On peut choisir entre la question 3, et la dernière partie de la question 2 commençant aux mots : " Dessinez ce plan."

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

I. EUCLIDE, ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

	Points.
N.B.—Les questions marquées *a* ,*b*, etc., sont au choix, comme suit : *a* pour 1 et 2 ; *b* pour 3 ; *c*, *d*, *e* pour aucune des questions depuis 4 jusqu'à 10 ; *f* pour aucune de 12 à 15.	
(1) Prouvez que les lignes droites joignant les extrémités de lignes droites et parallèles allant dans la même direction, sont aussi elles-mêmes égales et parallèles. Que veulent dire les mots dans la même direction ? "	32
(2) Décrivez un carré qui soit égal à une figure rectiligne donnée.	32
(*a*) Sur une ligne droite donnée, décrire un segment d'un cercle qui contienne un angle égal à un angle rectiligne donné de 40°.	
(3) Expliquez brièvement les différents termes de cette proposition : dans des cercles égaux, les angles inscrits ayant leurs sommets au centre ou sur la circonférence sont proportionnels aux arcs qui les soutendent. Donnez au long la 5e définition du livre V dont dépend la preuve.	36
(*b*) Si d'aucun angle d'un triangle on tire une ligne droite perpendiculaire à la base, le rectangle renfermé par les côtés du triangle est égal au rectangle renfermé par la perpendiculaire et le diamètre du cercle décrit autour du triangle.	
(4) Quelles sont les règles pour voir si des nombres sont divisibles par 8, 9, 11 ?	12
(5) Multipliez 1 acre, 7 perches, $1\frac{1}{2}$ vg. par 462. Quelle serait la bonne méthode si le multiplicateur était 461 ?	12
(6) Calculez le rapport entre 1 oz. troie et 1 oz. avoir-du-poids.	12

Points

(7) Trouvez le plus grand commun multiplicateur et le plus faible commun multiplicateur de $11 \times 42 \times 77 \times 550$ and 1728×605. — 12

(8) Divisez $1{\cdot}\dot{2}\dot{7}$ par 7, laissant le résultat comme fraction décimale périodique. — 12

(9) Ecrivez les fractions égales à $1{\cdot}\dot{2}\dot{7}$; $\dot{2}\dot{4}$; $8{\cdot}\dot{5}7142\dot{8}$. — 21

(10) Ajoutez ensemble les décimales de la question, laissant le résultat comme fraction décimale périodique. — 12

(*c*) Multipliez $8{\cdot}\dot{5}7142\dot{8}$ par $1{\cdot}\dot{2}\dot{7}$, donnant une réponse parfaitement exacte.

(*d*) Expliquez la manière d'opérer par la règle de Trois composée.

(*e*) Enoncez et prouvez les règles d'escompte.

(11) Extrayez la racine carrée et la racine cubique de 1·1, chacune à trois places. — 16

(12) Trouvez les facteurs communs de $a^4 - b^4$; $a^5 \times b^5$; $a^6 - b^6$; $8x^3 - 27y^6$; $x^2 - xy - 201y^2$; $7x^2 - 73ax + 30a^2$. — 10

(13) Trouvez le plus grand commun multiplicateur de $7x^2 - 73ax + 30a^2$ et de $5x^4 - 79ax^3 + 284a^2x^2 + 60a^3x$. — 10

(14) Trouvez le plus faible commun multiplicateur de $42ab^2x^3y^4$; $77a^3b^4x^2y$; $550a^4b^8xy^2$. — 10

(15) Résolvez $ax^2 + bx + c = o$, et donnez la théorie des équations quadratiques. — 10

(16) Résolvez *trois* des équations suivantes : — 30

(i) $\frac{1}{a} + \frac{1}{x} = \frac{1}{b}$

(ii) $7x^2 = 73ax - 30a^2$

(iii) $3x + 4y = 15x - 2y = 11$.

(iv.) $x + y = 6$; $x + z = 8$; $y + z = 10$.

(v.) $x^2 + y^2 = a^2$; $x + y = a$.

(17) Résolvez *deux* des problèmes suivants: — 20

(i) Un garçon a le tiers de l'âge de son père et a six fois celui de son frère. Les âges réunis donnent 50 ans. Trouvez l'âge respectif de chacun.

(ii) Une certaine fraction devient $\frac{1}{2}$ si l'on ajoute 1 à son numérateur; mais si c'est au dénominateur qu'on ajoute 1, elle devient $\frac{1}{3}$.

(iii) Une citerne peut être remplie par trois différents conduits en $1\frac{1}{2}$ heure, $3\frac{1}{2}$ heures et 5 heures respectivement; en quel temps sera-t-elle remplie si les trois conduits fonctionnent à la fois ?

(18) Prouvez que si $\frac{a}{b} = \frac{c}{d} = \frac{e}{f}$; alors $\frac{a+b}{a-b} = \frac{c+d}{c-d} = \frac{e+f}{e-f}$; et $\frac{a-2c+e}{b-2d+f} = \frac{a}{b}$ — 10

(*f*) Exposez le binôme de Newton et élevez $(a - x)^{-\frac{5}{8}}$ à la 5me puissance.

Total............ 300

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN, 1879.

3E CLASSE.

II. TRIGONOMÉTRIE PLANE ET MESURAGE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

	Points.
N.B.—Les questions marquées *a*, *b* et *c* sont au choix comme suit : *a* pour *deux* des questions de 1 à 5 ; *b* pour la 6e, *c* pour la 7e, ou la 8e, ou la 9e, ou la 10e; *d* pour la 11e.	
(1) Donnez une définition parfaitement générale des raisons trigométriques (y compris le sinus verse) d'aucun angle; et prouvez que le sinus A $= -$ sin $(A - \pi)$, et que le sin 2 A $=$ cos 3 A si A $= -54°$.	20
(2) Quelles formules relient le sinus et la sécante, la tangente et la cosécante.	20
(3) Trouvez la valeur du sin 18° et expliquez la 2e racine carrée.	20
(4) Prouvez deux des identités suivantes : $\cos A + \cos B = 2\cos\frac{A+B}{2}.\cos\frac{A-B}{2}$; $\frac{\cos A - \cos 3A}{\sin 3A - \sin A} = \tan 2A$; $2\sin A = \pm\sqrt{1+\sin 2A} \pm \sqrt{1-\sin 2A}$.	20
(5) Enumérez tous les cas de triangles à angles obliques et mentionnez dans chaque cas la formule et la méthode de solution ainsi que les ambiguités qui peuvent se produire.	20
(6) Etant donné b $= 487{\cdot}6521$; c $= 555{\cdot}9525$; B $= 57° 20' 26''$. Calculez "a" à sept décimales.	50
(*a*) Employez seulement les logarithmes compris dans la réponse à la question précédente pour trouver le logarithme de la moitié de l'aire de l'un des triangles ; puis trouvez l'aire.	
(*b*) Etant donné A B $=$1000 pieds, P A B $=$50°, P A Q $=$ 25°, Q A B $=$ 27°, P A B $=$ 50°, Q B A $=$ 109°, trouvez la distance entre P et Q.	
(7) Prouvez que $\frac{\sin\theta}{\theta} = 1$ si $\theta = 0$. Prouvez que le périmètre d'un cercle est $2\,\pi r$.	25
Trouvez le périmètre d'un triangle équilatéral inscrit dans un cercle.	25
(8) Quelle est l'aire d'une parabole entre aucun arc et sa corde ?	25
(9) Comment se sert-on de l'aire d'une parabole pour obtenir une approximation exacte de l'aire d'une courbe. Expliquez votre réponse à l'aide d'une figure et donnez la règle de Simpson.	
(10) Donnez une seule règle générale pour trouver le nombre de boulets ronds ou de bombes dans une pile complète de ces projectiles, et trouvez-en le nombre dans une pile incomplète de 6 rangs, comptant 8 boulets dans le rang de dessus et mesurant 20 pieds au côté le plus long de la base.	25
(11) Les sections verticales d'une tranchée de chemin de fer prises à des intervalles de 50 pieds mesurent respectivement 0, 400, 1080, 1170, 1280, 490, 0, pieds carrés. Trouvez le nombre de verges cubes en supposant que chaque étendue successive de 100 pieds est un prismoïde.	50
(c) Répondez à cinq des questions suivantes : Qu'est-ce que l'aire d'une ellipse ; le volume d'une sphère ; le volume d'un secteur sphérical ; le volume d'un sphéroïde ; le volume d'un paraboloïde ; la surface d'une sphère ; la surface d'une zone sphéricale ou segment ?	

Points.

(*d*) Un champ est borné par A B = 4·66 chaînes, B C = 5·24, et de trois autres côtés, en dehors, par A C = 3·89. Les distances des angles sont obtenues par des ordonnées perpendiculaires de 75 et 63 chaînons à des distances de 1·76 et de 3·14 le long de A C. Trouvez la superficie en acres.

Total. 400

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.
3E CLASSE.

III. STATIQUE ET MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

N.B.—Les questions marquées *a*, *b*, etc., sont au choix, comme suit: *a* pour aucune de celles comprises entre la 1ère et la 6e ; *b* pour la 7e ; *c* pour la 9e ou 10e ; *d* ou *e* pour aucune de celles comprises entre la 8e et la 12e, inclusivement. — Points.

(1) Quelles sont les équations d'équilibre pour un nombre quelconque de forces agissant sur une molécule ? Sont-elles suffisantes pour l'équilibre d'un corps ? Si non, montrez-en la raison. Expliquez toutes les lettres en usage. — 14

(2) Deux forces—Q et R—sont inclinées à angles de 135° et 150° sur différents côtés d'une troisième force, $P=\sqrt{3}+1$. Trouvez leurs puissances, le système étant en équilibre. — 14

(3) Quelle est la condition d'équilibre d'un corps forcé de se mouvoir autour d'un axe fixe ? Quel est le principe du levier ? — 14

(4) Trouvez la résultante de deux forces parallèles, inégales et dissemblables ? — 14

(5) Qu'entend-on par le centre des forces parallèles ? — 14

(6) Quelle est la distance, à partir d'une ligne droite fixe, du centre de gravité d'un nombre quelconque de molécules ? — 14

(*a*) Trois poids de 1 lb., 2 lbs., et 3 lbs. sont à d'égales distances sur la circonférence d'un cercle au rayon d'1 pc. Trouvez à quelle distance du centre se trouve le centre de gravité ; *ou bien*, nommez quelque diamètre qui doive passer par le centre de gravité.

(7) Quel est le principe des vélocités virtuelles ? Expliquez-en la nature. — 16

Appliquez le principe pour trouver $\frac{P}{W}$ dans le cas d'un sceau tiré d'un puits au moyen d'un treuil ordinaire.

(*b*) Trouvez $\frac{P}{W}$ dans le cas d'un plan incliné: 1o, si P agit le long du plan ; 2o, si P est horizontal ; 3o, si P n'agit pas le long du plan.

(8) Qu'est-ce qu'une structure et quelles sont les conditions générales de l'équilibre ? — 20

(9) Tracez un polygone quelconque à 7 côtés, et tirez des lignes droites pour représenter un système de forces agissant aux angles qui tiennent le périmètre du polygone en équilibre. — 20

	Points.
(10) Si les forces du système ci-dessus étaient renversées, le périmètre serait-il en équilibre et stable. Tracez le plus petit nombre de bornes nécessaires pour le rendre fixe. Ces bornes subiront-elles une tension quelconque? Appuyez de raisons votre réponse à cette partie de la question.	20
(c) Dessinez une travée en poinçon de Combe. Tracez seulement du diagramme ce qui suffira pour déterminer la tension sur l'un des montants, les pesanteurs sur chaque assemblage extérieur étant les mêmes. Expliquez la construction du diagramme.	
(11) Expliquez d'une manière générale la manière de déterminer l'effort total de chaque partie d'une travée quelconque sur laquelle le vent pourrait exercer son action.	20
(12) Montrez par une figure comment les tensions intérieures agissent dans une poutre arrêtée à l'un de ses bouts et supportant un poids à l'autre.	20
(d) Quel est le moment de résistance d'une poutre rectangulaire?	
(e) Une poutre de 30 pieds de longueur et épaisse d'1 pied repose sur ses extrémités et porte une pesanteur uniforme de 400 livres par verge. Trouvez la largeur voulue. Module de rupture = 10,000; facteur de sûreté = 6.	
Total	200

Collége militaire royal du Canada.—Examen semestriel de juin 1879.

3e classe.

IV. SECTIONS CONIQUES; DYNAMIQUE ET HYDROSTATIQUE.

Temps alloué, 3 heures.

	Points.
N. B.—Les questions marquées *a*, *b*, *c* sont au choix comme suit: *a*, *b*, pour aucune de celles comprises entre la 6e et la 11e inclusivement; *c* pour la 12e ou la 13e.	
(1) Qu'entend-on par équation d'une ligne? Donnez-en un exemple.	20
(2) Quelle est l'équation de la parabole rapportée à un diamètre quelconque et la tangente à son extrémité?	20
(3) Quelle est la propriété de toutes lignes droites parallèles à l'axe d'une parabole qui les fait appeler diamètres?	20
(4) Expliquez le sens de l'équation $s = ut \pm \frac{1}{2}$ pied^2; $v^2 = u^2 \pm 2$ pieds; $P = mf$.	20
(5) Trouvez l'accélération de deux particules m, m' réunies par une corde lisse passant sur une poulie lisse.	20
(6) L'aiguille des minutes d'une horloge est de 6 pcs., de long; trouvez sa vélocité angulaire et la vélocité linéaire de sa pointe.	20
(7) Prouvez que $\frac{Wv_2}{2g}$ représente le travail d'un corps en mouvement.	20

	Points.
(8) Quelle est l'équation entre la force vive, le travail des forces et celui des résistances ?	20
(9) Trouvez le travail d'un corps en rotation. Expliquez le moment d'inertie; aussi l'emploi d'une roue volante, et signalez les principales qualités qu'elle doit avoir.	20
(10) Quel est le travail d'un cerceau roulant sur une surface plane avec une vitesse initiale v. ?	20
(11) Si plusieurs corps sont enlevés par différents poids, quel est le travail, exprimé simplement ? Quelles sont les équations pour résoudre les problèmes suivants, en supposant que les résistances soient de 8 lbs. par tonne de 2,240 lbs, et qu'il n'y ait pas de diminution de vitesse lorsque la direction du mouvement est changée ?	20
(*a*) 1o. Un convoi marchant avec une vitesse initiale descend un plan incliné. Trouvez qu'elle est sa vitesse au bas du plan et jusqu'à quelle distance il gravirait une pente opposée avant de s'arrêter.	
(*b*) 1o. Quelle force de chevaux de vapeur faudra-t-il à une locomotive pour garder une vitesse de 60 milles à l'heure, et avec quelle rapidité arrêtera-t-elle le train, si on le désire, les freins fonctionnant et les résistances étant en conséquence de un sixième du poids ?	
(12) Si la pression de l'atmosphère est égale à celle de 30 pouces de mercure (poids spécifique 13·6), trouvez la pression sur un pouce carré.	20
(13) On veut donner à un mélange d'eau et d'alcohol le même poids spécifique qu'a l'huile, savoir : 92, celui de l'alcohol étant ·8. Trouvez la proportion entre les volumes à mélanger.	20
(14) Trouvez le rapport des rayons du piston et du tuyau distributeur d'une presse hydraulique, pour qu'une pression de 1 lb. puisse soulever une tonne.	20
(*c*) Définissez la haute pression. Trouvez la haute pression de la surface courbe d'un cone plongé dans l'eau, ayant son axe vertical et son sommet à la surface.	
(15) Quelles sont les 3 conditions d'équilibre et de stabilité d'un corps flottant ? Distinguez entre les unes et les autres. Définissez le métacentre.	20
Total.	300

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

V. MATHÉMATIQUES. FACULTATIF.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

Section H.—Hydrostatique.

	Points.
N. B.—Les questions marquées *a*, *b*, *c*, sont au choix comme suit: *a* pour la 2e; *b* pour la 3e; *c* pour la 6e ou la 7e.	
(1) Définissez la densité et la pesanteur spécifique. Expliquez les équations $W = s\,V$; $W = g\rho\,V$. Quelle est la signification exacte de W dans ces équations ?	20

	Points.
(2) Si les unités de poids, de longueur et de temps sont 1 lb., 1 verge, $\frac{1}{2}$ sec., trouvez la densité de l'étalon employé pour $W=g\rho V$. Quel doit être l'unité de poids, si l'eau est l'étalon, (1 vg. et $\frac{1}{2}$ sec. étant retenues comme unités) ?	30
(*a*) Le poids spécifique d'un alliage d'or et d'argent est 19, celui de l'or étant 19.4, et celui de l'argent 10.5. Trouvez le rapport entre les volumes et aussi entre les poids de l'or et de l'argent.	
(3) Quels sont les résultats expérimentaux sur lesquels sont basées les lois qui gouvernent la pression des gaz. Partant, prouvez que $p=K\rho\,(1 \times a\, t)$? Expliquez au long la signification de chaque lettre et donnez une valeur approximative de *a*.	40
(*b*) Démontrez que pour tous les fluides $dp=g\rho dz$, et prouvez que, (pour l'amosphère) $z-z'=\frac{k}{g}\log\frac{h'}{h}$ où z, z' sont deux altitudes, h, h' sont les hauteurs de baromètre à ces altitudes, et sont supposés proportionnels aux pressions (en ne tenant pas compte de la température).	
(4) Trouvez les moments d'inertie des surfaces suivantes : Un rectangle, sur un côté ; et sur une parallèle à travers le centre. Une lame circulaire, sur son diamètre ; et sur un axe perpendiculaire à travers son centre. Un carré, sur une diagonale ; et sur un axe perpendiculaire à travers son centre.	30
(5) Etant donné le mouvement d'inertie d'un corps autour d'un axe passant par son centre de gravité, quel est celui d'un axe parallèle quelconque ?	20
(6) Définissez la haute pression et le centre de pression.	30
(7) Prouvez que la haute pression $= Sg\rho\bar{z}$. S étant la surface.	30
(*c*) Prouvez que la profondeur du centre de pression $= \frac{I}{\text{aire} \times \bar{z}}$	
(8) Trouvez le centre de pression d'un trapézoïde avec une arête à la surface. Puis, trouvez-le pour un rectangle ; et pour un triangle ayant—1o, un côté à la surface ; 2o, base horizontale, sommet à la surface.	40
(9) Trouvez le centre de pression d'un cercle vertical entièrement submergé, et dont le centre est à une profondeur donnée.	40
(10) Définissez le métacentre et trouvez sa hauteur au-dessus du centre de mouvement, *c.-à-d.*, le centre de gravité du fluide déplacé. Quelle est la condition pour sa stabilité ?	40
(11) Trouvez les limites de la gravité spécifique d'un prisme triangulaire isocèle à angle droit, pour qu'il flotte en ayant son angle droit dans l'eau et sa base dans une position horizontale ; et prouvez que le métacentre est au-dessus de la surface dans la même mesure que le centre de mouvement se trouve au-dessous.	50
(12) Décrivez la pompe à air à double effet (ou de Hawksbee), et calculez la pression de l'air dans le récipient après un nombre donné de coups.	40
Total	400

Collége militaire royal du Canada.—Examen semestriel de juin 1879.

3e classe.

VI. MATHÉMATIQUES ET ARTILLERIE.

Facultatif.

Section G.—CINÉMATIQUE.

	Points.
(1) Si le point A se meut de (1, 2) à (4, 1), et le point B de (9, 8) à (4, 11) simultanément (en employant la numération de la géométric co-ordonnée) montrez que la barre AB peut être considérée avoir tourné sur un certain centre ; trouvez ce centre.	30
(2) Définissez un *centre de rotation instantanée.* S'il s'agit d'un corps solide, que devient ce centre ?	20
(3) Montrez comment le mouvement d'une figure plane sur son propre plan peut être produit par le tracé d'une ligne dans la figure sur une ligne dans le plan fixe.	30
(4) Comment les mouvements d'un corps solide avec un de ses points retenu peuvent-ils être représentés par le tracé de courbes ? Expliquez les raisons.	30
(5) Prouvez qu'un hypocycloïde devient une ligne droite si le rayon du cercle intérieur est de la moitié de celui du cercle extérieur. Que devient un hypotrochoïde dans les mêmes circonstances ?	30
(6) Deux manivelles sont réunies par un lien. Trouvez le rapport entre leurs vitesses angulaires à aucune position donnée. Le rapport est-il constant ?	30
(7) Un projectile a une vitesse angulaire a sur son axe le plus long ; la résistance que l'air offre à la pointe lui donne une vitesse angulaire x sur un axe perpendiculaire. Trouvez le nouvel axe et la vitesse de rotation.	30
Total.	200

MACHINES D'ARTILLERIE.

(8) Qu'est-ce qu'un pan de roue ; définissez son avantage mécanique et dites s'il est mieux de l'appliquer à une grande ou à une petite roue ?	15
(9) Voici un canon qu'il faut rouler (sur un rouleau et un madrier) la distance de 6 pouces pour amener les tourillons dans leurs encastrements. Jusqu'où faut-il placer les rouleaux en arrière ? Donnez les raisons au long. Pourquoi pas plus en arrière ni plus en avant ?	15
(10) Tracez une esquisse du cric hydraulique de Tangye, décrivant les principes de sa construction ; expliquez son action tant pour soulever que pour abaisser un poids, et calculez ses avantages mécaniques, donnant des dimensions approximatives.	25
(11) A quoi est destiné un câble de six pouces et quel poids peut-il sûrement porter quand il est neuf ?	10
(12) Définissez les bigues, leur portée, le câble de retenue, et expliquez à l'aide d'une esquisse la manière de s'en servir.	10

	Points.
(13) Un canon de 58 qtx. repose à 5 verges en avant du pied de la bigue. Le câble de retenue est attaché à 20 verges du pied. Les espars pèsent 4 qtx. chacun, et leur portée est de 28 pieds. La distance entre leurs pieds est de 6 verges. Trouvez, par construction ou autrement, la tension sur le câble de retenue, la force horizontale à chaque pied et la pression résultante, de chaque pied, sur le sol, lorsque le canon est soulevé.	25
Total.	100

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

VII. MATHÉMATIQUES. FACULTATIF.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

SECTION F. TENSION DANS LES POUTRES.

	Points.
N.-B.—Les questions marquées *a*, *b*, sont au choix comme suit : *a* pour 2 ; *b*, pour 12.	
(1) Expliquez quelle tension peut-être supposée agir sur la portion élémentaire d'un corps en état de tension ?	30
(2) Prouvez que l'effort par glissement est le même dans deux directions perpendiculaires quelconques.	20
(3) Quelles sont les directions des principales tensions ? Expliquez en quelques mots la manière de les trouver—1o. si toutes les tensions dans deux directions perpendiculaires sont connues ; 2o. si deux directions de tension par glissement simple sont connues.	30
(4) Que signifient les signes algébriques des tensions directes ?	20
(*a*) Quelle condition doit exister par rapport aux principales tensions pour qu'il y ait quelque direction où il existe une tension par glissement simple.	
(5) Prenez l'axe neutre d'une poutre horizontale dans sa position quand elle ne supporte aucune tension pour l'axe de X ; θ l'inclinaison vers la section verticale quand elle supporte une tension. Prouvez que $\frac{d\theta}{dx} = \frac{1}{\rho} = \frac{d^2y}{dx^2}$	20
(6) Prouvez que le moment de résistance $= \frac{E}{\rho} I = \frac{p}{y} I$. Qu'est-ce que I ?	30
(7) Trouvez le moment de résistance de : 1o, une poutre rectangulaire ; 2e, une poutre creuse circulaire d'une surperficie sectionnelle de la moitié de ce qu'elle serait si la poutre était solide.	30
(8) Trouvez la courbe formée par l'axe neutre d'une poutre rectangulaire fixée à l'un de ses bouts, et ayant à son extrémité une charge égale à 10 fois son propre poids, qu'il ne faut pas négliger. Prouvez aussi que la flexion à son extrémité est $\frac{83\ W\ l^3}{2\ E\ b\ d^3}$	30
(9) Une poutre chargée d'une manière uniforme repose sur trois supports horizontaux à son centre et aux extrémités. Trouvez les réactions des supports et prouvez que le moment de traction sur le support du centre est le plus fort.	30

	Points.
(10) Montrez que la résistance de glissement sur aucun point d'une poutre est le co efficient différentiel du mouvement de traction sur ce point.	20
(11) Montrez (avec raisons) comment le diagramme pour la résistance de glissement peut servir à donner le moment de traction sur aucun point.	20
(12) Une poutre de 20 pieds de longueur et pesant 10 lbs par pied est supportée à chaque bout et porte un poids de 400 lbs. sur un point à deux pieds de l'un des bouts. Tracez un diagramme de la résistance de glissement et trouvez par ce moyen où le moment de traction est le plus grand. (B) Un convoi très long chargé uniformément traverse un pont. Prouvez quand la résistance de glissement sur aucun point donné est la plus forte. Quand le moment de traction est le plus grand ?	30
Total.	300

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3ME CLASSE.

I.—ARTILLERIE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

	Points.
(1) Quelles sont les qualités essentielles d'une étoffe pour un sac à cartouches ? Que devra-t-on employer à l'avenir ?	55
(2) Quelle est la différence entre les petites charges, les charges complètes et les charges renforcées ? Donnez les usages de chaque.	50
(3) Quelle est la composition ordinaire de la fusée et avec quelle vitesse brûle-t-elle?	55
Dans quelles fusées de bois à durée variable emploie-t-on des compositions différentes et pourquoi ?	50
(4) Enumérer les fusées de bois à durée variable réglementaires pour les canons rayés. En quoi la fusée de 5 secondes pour le canon se chargeant par la culasse diffère-t-elle de celle dont on se sert pour les canons se chargeant par la bouche ?	55
(5.) Qu'est-ce qu'une fusée à percussion dite "sensitive" et dans quel but a-t-on introduit cette fusée dans le service ?	55
(6.) Quelles sont les considérations qui règlent la longueur des différents projectiles dont on se sert avec les canons rayés ?	50
(7.) Décrivez l'obus à segment.	55
(8.) Décrivez l'obturateur adopté pour les gros canons rayés se chargeant par la bouche. Quels avantages obtient-on en s'en servant ?	50
(9.) De quoi se compose la poudre réglementaire et quelle est la fonction de chaque ingrédient dans sa combustion ?	55
(10) En quoi la rapidité de combustion d'une poudre d'une composition donnée est elle affectée par : (i) la densité ; (ii) la grosseur du grain ; (iii) la forme du grain ?	55
(11) De quelle artillerie nos trains de siége se composent-ils actuellement ?	50

	Points.
(12) De quels canons les batteries de campagne sont-elles maintenant armées ? Quel changement a-t-on l'intention de faire ?	50
(13) Comment pouvez-vous distinguer sur le champ, par son apparence extérieure, une fusée de 5 secondes d'une fusée de 9 secondes ; une fusée de 20 secondes de la petite fusée de mortier ; et une fusée de 9 secondes pour le rayé se chargeant par la culasse de la fusée de 9 secondes pour la même pièce se chargeant par la bouche ?	55
(14) Si vous tiriez en même temps des bombes à segments et des obus shrapnell vers le même but, quelles instructions donneriez-vous quant aux fusées ?	55
(15) Décrivez une petite plateforme (*dwarf*) avec son affût mobile.	55
Total.........................	800

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

ARTILLERIE.—FACULTATIF.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES.

	POINTS.
(1) Définissez la malléabilité, la ténacité, l'élasticité, la limite de l'élasticité. Comparez le fer forgé avec l'acier quant à ces propriétés.	40
(2) Définissez le bronze à canon, et dites quelles sont ses propriétés. Pourquoi ne convient-il pas pour les canons rayés ?	30
(3) Decrivez brièvement le procédé pour durcir l'acier. Pourquoi se sert-on de l'acier de préférence au fer forgé pour le tube intérieur d'un canon ?	0
(4) Dites quels sont les principes du système originaire d'Armstrong. Quel était dans l'ancien système de fabrication le grand défaut auquel cette méthode devait remédier, et quels sont les défauts de cette méthode elle-même.	40
(5) Que signifie le serrement à chaud ? Qu'est-ce qui le restreint ?	30
(6) Quelle est la modification de Fraser dans la fabrication des gros canons ?	30
(7) Dites quel est le but de l'opération du puddlage ? Donnez une esquisse de l'opération ?	40
(8) Décrivez le procédé pour former un tube à rubans avec un nombre de massés.	30
(9) A quoi sert une fuite de gaz ?	30
(10) Comment se fait le forgé en masse ?	30
(11) Quels sont les principaux bois dont on se sert dans le département des affûts royaux ?	30
(12) Quels sont les défauts contre lesquels il faut se tenir en garde dans le choix du bois ?	30
	400

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3E CLASSE.

III. ARTILLERIE. FACULTATIF.—SECTION B.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. Points.

N.B. Les questions marquées *a*, *b*, etc., sont au choix comme suit : *a* pour la 4e ; *b* pour la 7e ; *c* pour la 8e ; *d* pour la 9e ; *e* pour la 6e ; *f* pour la 11e.

(1) Définissez la *vitesse restante* et la *vitesse finale*. 20

(2) Si le *pas de la rayure* est d'un tour dans " n " calibres, trouvez l'*angle de torsion*. 40

(3) Trouvez l'équation de la parabole employée pour donner un pas qui augmente de zéro à un tour dans " n " calibres ; et prouvez que la $\tan \phi = \frac{\pi}{l}\left(1 - \frac{x}{l}\right)$ où ϕ est l'angle de torsion de la spirale à un point quelconque. 50

(4) Montrez comment cette formule peut servir dans l'examen d'un obus qu'on aurait ramassé. 50

(*a*) Etant donné la vitesse ramenée à la bouche et la torsion, trouvez la vitesse de rotation. Example : n = 35, d = 11 pouces, vit. = 1386.

(5) Quels sont les principaux points à examiner en choisissant une matière explosive pour l'usage des canons. Jusqu'à quel point la poudre à canon et le coton-poudre conviennent-ils ou ne conviennent-ils pas respectivement ? 60

(6) Lorsqu'on tire un canon pourquoi la quantité de travail communiquée au projectile est-elle moindre que celle contenue potentiellement dans la charge ? Quel est le *facteur de l'effet ?* 40

(7) Considérez l'effet qui serait produit sur la vitesse ramenée à la bouche en variant : 1o, la charge ; 2o, la longueur de l'âme ? 50

(*b*) Considérez l'effet du chambrage d'un canon afin de donner du vent.

(8) Décrivez brièvement l'un des chronographes de Bashforth, et expliquez la disposition des écrans ainsi que le but qu'il cherchait à obtenir. 50

(*c*) Décrivez le chronographe de Le Boulanger ; expliquez les difficultés qui se rattachent au magnétisme restant, et dites comment on cherche à les écarter dans cet instrument.

(9) Expliquez les lettres employées dans la formule $f = K\frac{d^2}{w}\left(\frac{v}{1000}\right)^3$. Pourquoi le facteur $\frac{d^2}{w} \cdot \frac{1}{1000^3}$ est-il introduit ? 40

(*d*) Prouvez que si K est constant $v = \frac{V}{1 + cVs}$. Quelle est la signification de chaque lettre ?

(10) Dans les tables de vitesse restante par Bashforth, on trouve contre la vitesse 1364 les nombres 1527·9 et 1·0047. Expliquez ces nombres ; et montrez comment calculer la vitesse restante et la durée du trajet pour le canon 10" se chargeant par la bouche. Portée, 1,000 verges ; $\frac{d^2}{w} = \cdot 24$. 50

Points.

(11) Montrez comment trouver la hauteur d'aucune partie de la trajectoire et sa plus grande hauteur sous les petits angles de tir. Trouvez la plus grande hauteur de la trajectoire en question (10) si la durée du trajet est de 2·3 secondes. 50

(*e*) Expliquez brièvement les principaux procédés pour trouver l'angle de la chute.

(*f*) Expliquez par des raisons mathémathiques l'écart des projectiles coniques et du boulet à tête plate—signalant la différence entre eux.

Total........................ 500

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3ME CLASSE.

DESSIN A MAIN-LEVÉE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE DE POINTS, 70.

(1) Croquis d'après exemples.
 (*a*) Objets.
 (*b*) Ornements.
(2) Croquis, contours.
 (*a*) Objets et modèles.
 (*b*) Ornements.
(3) Dessin de la figure humaine.
 (*a*) Contours.
 (*b*) Ombrée.
2 et 3, au choix.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA—EXAMEN SEMESTRIEL DE JUIN 1879.

3ME CLASSE.

DESSIN A MAIN-LEVÉE.

TEMPS ALLOUÉ, 3 HEURES. NOMBRE DE POINTS, 80.

(1) Echelle, ¼ pc., au pied; hauteur du spectateur, 6 pieds; sa distance, 18 pieds. Mettez en perspective une figure cubique de 4 pieds carrés à la base, et de 9 pieds de haut, son côté gauche retiré du plan de la figure à 40°, et son angle le plus rapproché étant à 6 pieds sur la gauche du spectateur.

(2) Echelle d'un ¼ de pouce au pied; hauteur du spectateur, 6 pieds; distance, 16 pieds. Sujet: un prisme dont les extrémités sont des hexagones réguliers de 3 pieds, reposant sur l'un de ses côtés de façon que son extrémité hexagonale se trouve à angles droits, et que sa longue arrête soit parallèle au plan du dessin. Donnez la projection de perspective.

(3) Voici un casier appuyé contre un mur. Le casier est haut de 8 pieds et large de 4; il a trois tablettes placées de façon à le diviser en quatre espaces égaux. Le casier et les tablettes sont d'un pouce d'épaisseur, échelle 8½ pouces au pied. La hauteur du spectateur est de 5 pieds 6 pouces et sa distance est de 15 pieds. Le front de l'objet doit être parallèle au plan de dessin, à 6 pieds sur la gauche du spectateur. Donnez la perspective.

8—25½

ANNEXE G 1.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.—SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES.—SOMMAIRE GÉNÉRAL DES MATIÈRES ET DES MANUELS.

Euclide (*Todhunter*)—On discontinuera de se servir de l'Euclide de Pott aussitôt que ceux qu'on a en mains seront épuisés.

Arithmétique. (Notes imprimées du major Kensington, A. R.)--Conjointement avec Smith et McMurchy ou aucun autre manuel approuvé. Les échelles de notation et l'arithmétique commerciale sont omises.

Algèbre (notes imprimées, du Major Kensington, A. R.)—Eléments d'algèbre, et algèbre de Todhunter ; ce dernier pour les étudiants les plus avancés seulement.

Logarithmes (tables de Chambers ou autres)—Usage pratique des logarithmes.

Trigonométrie plane (*Todhunter*).

Trigonométrie sphérique (Todhunter).

Sections coniques (Todhunter).—Ce sujet est enseigné presque entièrement au moyen de cours; les démonstrations géométriques étant données toutes les fois que cela est pratique et facile.

Calcul différentiel (Williamson).

Statique et Dynamique (mécanique de Todhunter pour les commençants)—On donne de plus aux étudiants les plus avancés des leçons basées sur la statique analytique de Todhunter, la Dynamique de Tait et autres ouvrages classiques, en faisant un fréquent usage du calcul.

Problêmes de statique résolus par la construction). Traités sur la mécanique par Crofton et Kensington). *Travail et énergie* (Traités sur la mécanique)—Référence spéciale aux problêmes d'artillerie.

Rotation considérée géométriquement sans manuels jusqu'à la résultante d'un projectile allongé.

Hydrostatique (Eléments de Besant)—Instruments spéciaux employés dans le plus haut cours de leçons de l'artillerie royale, avec emploi du calcul.

Mesurage—Sans manuel.

Mécanique appliquée (Eléments de Crofton) Cours supérieur de leçons basées sur Rankine, Rouleau, Collignon et autres auteurs.

Mécanique (*Goodeve*)—Machine à vapeur; principes généraux seulement enseignés par leçons.

Tout le cours ci-dessus est donné au moyen de conférences et d'enseignement personnel en s'aidant autant que possible des auteurs. Des démonstrations moins longues et plus faciles que celles des manuels sont données chaque fois qu'il est possible de le faire. Les cadets prennent de ces leçons des notes qui sont revues par les professeurs.

Suit le sommaire détaillé pour chaque classe :

1o. Obligatoire.

2o. Facultatif.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES—1ÈRE CLASSE.

Action mécanique (*Goodeve*) ; terminé, omettant le chapitre III sur les dents de roues, ainsi que les applications particulières. L'instruction sera également donnée sur les principes généraux de la machine à vapeur. 300 points.

	Points.
F. Achèvement de cette section dans le cours de la seconde classe......	200
G. *Dynamique.*—Achèvement du cours établi pour la troisième et la quatrième classes : Théorème d'Alembert—les six équations de l'équilibre ; axe principal et ellipsoïde de rotation ; pendule composé ; centres de suspension, d'oscillation, de percussion ; impulsion sur l'axe de rotation ; axe de rotation spontanée......	300
H. *Hydrostatique.*—Achèvement du cours établi pour la troisième classe : Détermination exacte de la hauteur au moyen du baromètre ; passage de l'eau dans les tuyaux ; friction des fluides ; pression à aucun degré dans un fluide en mouvement ; pression sur une surface ou un cylindre mince, tension produite ; pression sur chaudières ; pression sur un cylindre épais ; et application aux canons de fonte	300
I. *Calcul intégral.*—Intégration double et triple ; différentiation d'intégrales définies ; probabilités ; application à la probabilité de toucher une cible ; équations différentielles faciles......	300

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES,—2E CLASSE.—1,500 POINTS.

Action mécanique—(*Goodeve*)—Introduction et chapitres I et II, omettant l'application des principes à des machines particulières, bien qu'il soit à propos de lire le tout afin d'avoir une idée claire du sujet...... 300

	Points.
A. *Algèbre.*—Probabilités ; solution d'équations cubiques par la méthode de Horner et autres, déterminants, questions faciles seulement......	200
B. *Trigonométrie plane*—Théorème de Demoivre ; valeurs exponentielles des sini et cossini ; calcul de π ; sommation de séries faciles	200
C. *Sections coniques.*—Notation abrégée ; rapport anharmonique ; projection conique ; équation générale du 2e degré.	200
D. *Calcul différentiel.*—Révision du premier cours, avec questions plus difficiles ; fonctions implicites ; usage de la notation abrégée......	200
F. *Statique et application.*—Achèvement de telle partie des cours facultatifs des 3e et 4e classes qui pourrait avoir été omise : Tension sur poutres continuée ; distribution d'effort par glissement ; distribution des tensions dans le cas d'une poutre de fer à rebords ; poutres continues.	400

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES.—3E CLASSE (OBLIGATOIRE) 1,300 POINTS.

Mécanique appliquée (Eléments de Crofton), 300 points. Revue des matières étudiées dans les classes précédentes, comme suit :—

	Points.
Euclide	200
Arithmétique......	100
Algèbre......	200
Trigonométrie plane, sections coniques et mesurage	200
Statique et Dynamique, y compris les problêmes par construction, travail et énergie	200
Hydrostatique......	100

(FACULTATIF) 1,000 POINTS.

F. Tensions intérieures dans une lame plane.—Tensions principales ; directions de tension par glissement simple, tension dans les poutres, moment de résistance, courbe de flexion de l'axe indéterminé, flexion à un point quelconque, poutres fixes, poutres sur trois supports, poutres continues, force divergente, le coefficient différentiel du moment de traction, diagramme de la force divergente, application pour déterminer le moment de traction à aucun point, théorêmes sur l'effet d'un chargement partiel. 300

G. *Dynamique ou Cinnématique.*—Aucun mouvement d'une figure plane dans son propre plan représenté par les roulettes, combinaison de rotations, mouvement d'un solide autour d'un point fixe, rotations autour d'axes intersecteurs, application à la rotation de la terre sur un axe passant par le zénith à aucune latitude, application à l'écart des projectiles allongés 200

H. *Hydrostatique.*—Sections omises dans le cours obligatoire depuis le chapitre I jusqu'au chapitre VI de Besant, applications du calcul, moments d'inertie, haute pression, centre de pression au-dessous du centre de gravité, métacentre, détermination de sa hauteur au-dessus du centre de flottaison, position et stabilité, application à la flottaison des solides simples, les différentes positions d'une pièce de bois carré suivant sa pesanteur spécifique, loi de pression des gaz, preuve de la formule $P = K 3 (1 + a t)$, détermination de la différence de niveaux correspondant à un rapport donné entre les pressions (ne tenant pas compte de la température.......................... 400

Notes écrites)...... 100

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES—4E CLASSE—(OBLIGATOIRE)—1,200 POINTS.

N.B.—Les points accordés sont ceux des examens trimestriels et semestriels respectivement.

Trigonométrie plane.—Comme pour la 6e classe .... 200 points.

Mesurage.—Reprise du cours de la 8e classe. Volume d'un parallélipipède et d'un prisme. Prisme tronqué sur base triangulaire ou sur un parallélogramme. Trisection d'un prisme droit triangulaire en trois pyramides égales. Volume et surface d'une pyramide ou d'un cone. Centre de gravité d'une pyramide ou d'un cone (volume et surface) du volume omise. Volume d'un tronc. Volume d'un coin et d'un prismoïde. Section moyenne. $\frac{A+4M+B}{6}$

Définition générale d'une "moyenne".—Application aux calculs de terrassement. Surface d'une sphère, zone ou segment, et centre de gravité de chacun. Volume d'une sphère et d'un sphéroïde. Volume d'un secteur sphérique prouvé en sommant le volume entre deux secteurs consécutifs considérés comme un volume conique. Volume d'une paraboloïde de révolution—sans preuve. Théorèmes de Guldin. Points 50 et 100.

Problêmes statiques résolus par construction. (*Traités sur la mécanique*)......100 p.

Dynamique (*Todhunter*).—Répétition du cours de la 5me classe.

Chapitres VII et VIII.—Accélération aussi obtenue directement dans les § 89 et 92.

Chapitre IX jusqu'au § 107.—Résultat de 108 omis. § 109.

Chapitre X, omettant § 122 jusqu'à la fin du chapître.

Chapitres XI, XII, XIII jusqu'au § 150, omettant la preuve de 147. Résultat du § 151 et longueur du pendule de secondes.

Chapitre XIV.—Résultat du § 163 seulement. Accélération normale $= \frac{v^2}{r}$

Chapitre XVII.—Travail ....Points, 50 et 100.
Travail et énergie (*Traités sur la mécanique*).—Omettant les § 24, 28.......... 150.
Hydrostatique (Eléments de Besant).
Chapitre I.—Preuve la plus courte du § 10. Omettre exemples 11, 12.
Chapitre II.—Omettre § 22, 29, 30.
Chapitre III.—Omettre § 34, 35. La plus courte preuve de l'exemple 5, § 48.
Chapitre IV jusqu'à l'exemple 2, § 61.—§ 62 jusqu'à la fin du chapitre.
Chapitre V.—Omettre § 80, preuve, 83, § 87-9, 93 jusqu'à la fin du chapitre.
Chapitre VI.—Omettre § 96, 98, 101, 108 jusqu'à la fin du chapître........Points, 50 et 300.
Notes et récitations.. 50 points.

FACULTATIF—800 POINTS—QUALIFICATION DANS CHAQUE SECTION.—UN TIERS.

A. *Algèbre*—Chapitres XXX, omettant 456 jusqu'à 458, XXXI, XXXVIII jusqu'à XXXIX, 550, omettant 549; XLVIIII jusqu'à 651; L omettant 661 jusqu'à 664 et 670 jusqu'à la fin; LI jusqu'à 680.......................... 50 points.

B. *Trigonométrie plane* (*Snowball*) devant être remplacée par celle de Todhunter —XVII à XIX, omettant preuve de 268 et 271, 273. Résultats dans les articles suivants peuvent être prouvés par le calcul: omettre 276 et 277; omettre chapitre XX, et § 290 et 298 jusqu'à la fin.

C. *Sections coniques et géométrie analytique de trois dimensions*, répétition générale du cours de la 3e classe. Equation d'un point dans l'espace. Distance entre deux points. Projections d'une ligne droite proportionnelle aux cossini des inclinaisons, $\cos.^2 \alpha + \cos.^2 \beta + \cos.^2 \gamma = 1$. Equation d'une ligne droite. Trouver l'inclinaison par l'équation. Angle entre deux lignes droites données. Equation d'une surface, d'une sphère, d'un cone avec axe vertical, d'une surface cylindrique parallèle à un axe, d'un plan dans les propositions suivantes,—1o, de l'inclinaison de ses traces et de l'abscisse sur l'axe de Z; 2o, des trois abscisses; 3o, de la perpendiculaire, depuis l'origine, et ses inclinaisons. Une ligne dans l'espace, considérée comme l'intersection de deux surfaces cylindriques en saillie. Cas particulier, une ligne droite. Longueur de la perpendiculaire depuis un point donné sur un plan donné. Tangente d'une courbe: plan normal. Plan tangent à une surface: normal à ditto.. Points 100 —Notes 25.

D. *Calcul différentiel*—Répétition du cours de la 5e classe, principalement les exemples 200

F. *Statique.*—Exemples plus difficiles sur le cours de la 5e classe, résolution et composition—1o, des forces dans l'espace agissant sur une molécule; 2o, des couples. Les six équations de l'équilibre. Equilibre d'une molécule forcée de se mouvoir—1o, sur une courbe polie; 2o, sur une surface polie. Centre de forces parallèles. Altération du centre de gravité par la transposition d'une partie du corps. Principe des vitesses virtuelles. Preuve dans les cas (1) d'aucun système de forces sur une molécule, soit libre ou restreinte a une courbe ou à une surface polie, (2) d'un couple de molécules réunies par une tige ou une ligne inextensible; aussi d'aucun nombre de molécules semblablement réunies, c'est-à-dire un corps raide; (3) quand aucun couple est réuni par une corde inextensible autour d'un point fixe ou poulie, ou autour d'un point qui est une des parties du système. Réciproque de ce principe. Application du principe des vitesses virtuelles aux pouvoirs mécaniques, et à la solution de différents problèmes de statique. Si un système quelconque de molécule est en équilibre sous l'action de la pesanteur, leur centre de gravité est (généralement) dans une position la plus basse ou la plus élevée. Dans le premier cas, l'équilibre n'est pas stable, dans le second, il l'est. Condition pour la stabilité d'un corps courbe pesant reposant sur un plan horizontal; aussi d'un corps plat reposant sur une

surface inégale. Méthodes élémentaires pour trouver le centre de gravité d'un petit arc, aussi d'aucun arc circulaire, secteur et segment. Formules générales pour centre de gravité d'aire, arc, volume et surface de révolution. Théorêmes de Guldin. Attraction d'une barre droite sur une particule : (1) dans la direction de sa longueur ; (2) dans une position quelconque donnée. Attraction d'une lame circulaire sur une particule dans un axe perpendiculaire passant par le centre. Courbe parabolique de pont suspendu avec tiges verticales.

La chaînette ordinaire ; son équation, longueur de l'arc, tension à un point quelconque, similarité avec une parabole près du sommet, position d'équilibre d'une grosse chaîne reposant sur deux piquets lisses. Pression sur une courbe produite par une corde d'une tension donnée, qui l'entoure. Relation entre les tensions aux extrémités d'une corde passant à l'entour d'un arc quelconque d'une courbe inégale ; application pour obtenir l'avantage de passer le cable trois fois autour du treuil d'une chèvre. Preuve élémentaire que les extrémités d'une chaîne passant sur une poulie lisse doivent reposer dans un plan horizontal.......... .... 100 points.

G. *Dynamique* (*Mécanique de Todhunder pour les commençants*).—Les preuves les plus courtes seront enseignées à l'aide du calcul. Les preuves relatives aux lois planétaires de Kepler peuvent être omises, si c'est nécessaire. Equation différentielle du mouvement. Application au mouvement rectiligne sous l'action d'une force : (1) constante ; (2) variant suivant la distance ; (3) en raison inverse du carré de la distance. Loi de l'attraction à l'intérieur et à l'extérieur de la surface de la terre. Mouvement d'une grosse chaîne : (1) suspendue sur une poulie lisse ; (2) placée avec une partie reposant sur une table unie. Corps se mouvant verticalement dans un milieu résistant, la loi étant comme le carré de la vitesse. Mouvement curvilinéaire. La parabole de projection. Mouvement d'un corps, sur une courbe polie, vitesse acquise. Pendule cycloïde ; durée d'une oscillation ; longueur du pendule de secondes ; oscillation passant par un petit axe circulaire. Pendule conique. Explications des équations.

$$\frac{d^2x}{dt^2}=f\frac{dx}{ds}-\frac{R}{m}\frac{dy}{ds},\quad \frac{d^2y}{dt^2}=f\frac{dy}{ds}+\frac{R}{m}\frac{dx}{ds}$$

Application pour vérifier les expressions générales pour les accélérations tangentielles et normales. Des aires égales sont décrites dans des temps égaux sous l'influence d'une force centrale. Si la force varie à l'inverse du carré de la distance, l'orbite est une hyperbole, une parabole ou une ellipse suivant que la vitesse est $> = <$ la vitesse de chute de l'infinité. L'équation de la force vive considérée par rapport à tous les cas de mouvement ci-dessus..100 points.

I. *Calcul intégral.* Chapitre I.

Comparez (*e*) avec § 9 ; (*f*) avec § 5 ; aussi Ex. (1), (2), § 13.

Formules intégrales embrassant $(a+2bx+cx^2)$ ou $\sqrt{a+{}^2bx+cx^2}$, en complétant le carré ; comparer § 4, 22, 23, 24 avec 58, omettre § 8.

Chapitre II.—Exemples faciles seulement avec notes explicatives.

Chapitre III.—Exemples faciles seulement, avec notes explicatives. Omettre § 67 jusqu'à la fin.

Omettre. Chapitre IV, V.

Chapitre VI.—Autre preuve élémentaire de § 90. Omettre § 92 jusqu'à la fin.

Chapitre VII jusqu'à 140.—Notes sur l'intégration double appliquée à § 132, 137. Omettre preuve analytique de § 140 jusqu'à 147, lire 148 et intégration par approximation. Parcourir 149.

Chapitre VIII jusqu'à 153 et 156.

Chapitre IX jusqu'à 175 et 177 jusqu'à 179.

Chapitre X jusqu'à 204..Points, 200.

Notes, 100.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMMAIRE DES MATHÉMATIQUES.—5E CLASSE—(OBLIGATOIRE—1,100 POINTS.

N. B.—Les points accordés sont ceux des examens trimestriel et semestriel, respectivement.

Trigonométrie plane—Comme pour la 6e classe..............................200 points.

Sections coniques (sans auteurs).—Définition (de Todhunter) d'une parabole, d'une ellipse et d'une hyperbole. Equation d'une parabole. Etablir un point quelconque sur la parabole en traçant une tangente. Egalité des inclinaisons de la tangente à à l'axe et au rayon secteur. Bisections de la sous-tangente par la courbe. Preuve géométrique d'équation rapportée à aucune parallèle de l'axe (c-à-d. le diamètre) et la tangente à ses extrémités ; aussi, que ce diamètre bisecte toutes les cordes parallèles à la tangente. La tangente aux extrémités d'une corde quelconque se rencontre sur le diamètre qui la bisecte, et la partie du diamètre interceptée entre la corde et ces tangentes est bisectée par la courbe. La distance d'aucun point extérieur depuis la parabole, mesurée parallèlement à l'axe, varie comme le carré de la distance le long de la tangente au point de contact. Ellipse définie comme la projection d'un cercle, telle que décrite par les compas à ellipse, par rapport au foyer et à la directrice et de $r + r' = 2a$. Equation prouvée par les deux premières. Preuve géométrique, par la dernière, que la tangente est également inclinée vers la distance focale, et que la distance du foyer sur les tangentes, du pied de la perpendiculaire, est le cercle; rayon $= a$. Mention des longueurs ae, a, $\frac{a}{e}$ et autres propriétés importantes. Hyperbole traitée comme l'ellipse. Explications des asymptotes et de l'hyperbole conjuguée. Hyperbole rectangulaire. Equation rapportée aux asymptotes sans preuve. Similarité des courbes. Définition de Newton. Similarité de tous les cercles et de toutes les paraboles, vu qu'ils renferment une constante. Dissimilarité des ellipses et des hyperboles. Similarité si $\frac{b}{a} =$ la constante. Explication de ces choses par l'épreuve du grossissement. Sections d'un cone. Répétition comme pour la 6e classe.. 20 et 100.

Mesurage—Contruction de certaines raisons comme a $\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$, $\sqrt{}^{\frac{1}{12}}$ $\sqrt{\frac{2}{3}}$ et sin. $^2\Theta$, tan. ^{8} , tan. $\frac{\pi}{8}$ etc., etc., et combinaisons. Surfaces et périmètres rectilignes. Rayons de cercles inscrits et circonscrits. Aire de cercle, secteur et segment. Périmètre de cercle. Aire d'ellipse. Aire de parabole interceptée par une corde quelconque (sans preuve). Règle de Simpson. Approximation polygone aux aires de courbes. Sommation de piles de boulets.............................. 20 et 100 points.

Statique—(Mécanique de Todhunter pour les commençants).

Chapitres I, II, omettant § 45 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitres III, IV, V, omettant § 78 jusqu'à la fin.

Notes explicatives au lieu du chapitre VI, sur l'équilibre d'un corps et la méthode de démontrer les exemples.

Chapitre VII, § 9—Enoncé des § 100, 102, 106.

Chapitre VIII jusqu'au § 113—Courtes notes sur les § 114, 115. § 116, 120.

Chapitre IX jusqu'au § 135—Preuve, au choix, de 136. Résultat de 137 à 140. § 141-3. Comparaison de § 144-5 avec §114-5. Notation $\bar{x}$, $\bar{y}$ pour les co-ordonnées du centre de gravité. § 146.

Chapitre X, omettant § 154 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitres XI, XII jusqu'au § 172. Résultat de § 173 considéré géométriquement. § 174 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre XIII—le tout. Simple examen du § 187. Avantage mécanique des machines combinées = produit de l'avantage de chaque machine; aussi $\frac{P}{W} =$ produit des roues conductrices divisé par produit des roues conduites. Chapitre XIV, omettant § 202 jusqu'à 208, et la 2e partie de 207.

Chapitres XV, XVI, XVII.—Preuves au moyen de vitesses virtuelles, ou celles données.

Chapitre XVIII.—Moments virtuels. Certaines forces peuvent être exclues de l'équation des moments virtuels. Omettre depuis le § 235 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre XIX jusqu'au § 254.—Limiter l'angle de résistance d'un plan inégal, § 225 et 258 considéré géométriquement ainsi qu'analytiquement......... Points, 100 et 300.

Dynamique.—(Mécanique de Todhunter pour les commençants).

Chapitres 1 à VI, omettant preuve de § 37. §72, 75, 77...... Points, 200. Notes et récitation......Points, 60.

FACULTATIF.—600 POINTS—QUALIFICATION DANS CHAQUE SECTION.—UN TIERS.

A. *Algèbre.*—Chapitre XV jusqu'à 207; XXV jusqu'à 360; XXVI, XVIII, XXXVII jusqu'à XXXIX, 550, omettant 549; XL jusqu'à 560, sans preuve; XLI, XLIII jusqu'à 596; XLVI jusqu'à 628; XLVIII jusqu'à 651.....................50 points

B. *Trigonométrie plane* (*Snowball*)—Chapitres 1 à V et questions plus difficiles pour le cours obligatoire (doit être remplacé par Todhunter). Chapitres 1 à XVI...50 points

C. *Sections coniques.*—Répétition du cours de la 6e classe. Chapitres 1 à III, excepté 27, 148, au choix, ainsi que 147, 167 et 236. Chapitres V à VII, omettant 111, 115 à 118, et omettant tout hormis la définition dans 119. Chapitre VIII, omettant 157. Chapitre IX, avec preuve au choix, omettant 205, 208. Chapitres XI, XII.—Preuves au choix, omettant 265, 266. Chapitre XIII.—Connaissance générale seulement de la méthode suivie, omettant 276 jusqu'à la fin. Chapitre XIV, 296, 298. Examen géométrique des sections d'un cône, montrant les foyers et les directrices au lieu de ce chapitre. Chapitre XVII...100 points.

D. *Calcul différentiel* (*Williamson*).

Chapitre I—Preuve par le théorème de Newton pour $d(x^n)$ au lieu des § 16, 17, 18. Différentielles employées également avec co-efficients différentiels.

Chapitre II—Différentiation successive; omettre § 39, 43 jusqu'à la fin du chapitre. Parcourir le théorême de Leibnitz, § 48.

Chapitre III Expansion des fonctions. Omettre § 65-68. Lire § 73, avec les équations 27, 28, 29, 33. Omettre § 74 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre IV—Formules indéterminées; considérer aussi $\infty = \infty$. Lire la preuve de § 91.

Chapitre V—Coefficients différentiels partiels, § 95-96. Résultat seulement de § 97; omettre § 98, 101. Noter résultat seulement du théorème d'Euler, § 102. Omettre § 103, 4; 107. Lire § 108-10. Omettre le reste.

Chapitre VI—Lire seulement les deux premières pages.

Chapitre VIII—Lire seulement § 127.

Chapitre IX—Maxima et minima; Omettre § 136-37, 139; 141 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre XII—Tangentes et normales; et omettre §173-7; 184 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre XIII—Asymptotes—seulement § 196 à 200 expliqués plus brièvement.

Chapitre XIV—Explication briève des points multiples.

Chapitre XV—Explication briève des enveloppes et méthode générale pour les trouver.

Chapitre XVI—Convexité et concavité; omettre investigation analytique dans § 223 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre XVII—Rayon de courbure; omettre §228. Lire § 231. Omettre § 232-3, 235-6; lire § 239; omettre § 240-254.

Chapitre XVIII, § 258-9. Lire § 260.

Chapitre XIX—Roulettes, § 272-7; lire § 278.

Chapitre XX—§ 292 jusqu'à l'équation (4).

Chapitre XXI jusqu'à l'équation (3)...................Points, 290. Notes écrites, 25

E. *Euclide*—XI .... 50 points.

F. *Statique*—Questions plus difficiles pour le cours obligatoire, omettant seulement § 154-8, et les chapitres XX, XXI .... 50 points.

I. *Calcul intégral*—Formules élémentaires d'intégration comme l'inverse de la différentiation, sans auteur .... 25 points.

J. *Trigonométrie sphérique (Todhunter)*—Chapitres I à VI et §96 à 99, avec attention spéciale aux parties circulaires de Napier et la solution des triangles sphériques .... 50 points.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES—6E CLASSE—(OBLIGATOIRE)—600 POINTS.

N.B.—Les points accordés sont ceux des examens trimestriel et semestriel respectivement.

Euclide—Cours de la 7e classe et Livre VI, omettant les prop. XXVII jusqu'à IX. Points, 40 et 200.

Arithmétique—Cours de la 8e classe .... 100 points.

Algèbre—Le tout, excepté échelles de notation, et les exemples plus difficiles omis dans le cours de la 8e classe et le § 345 .... Points, 30 et 200.

Trigonométrie plane jusqu'au chapitre XVI, omettant comme pour la 7e classe et § 231, 2, 7, 8, 242-5, 253-4. Aussi, étude de la notation inverse dans le § 265, sans exemples. Points, 40 et 200.

Sections coniques et géométrie analytique—Leçons sans auteurs. Co-ordonnées rectilinéaires et polaires. Distance entre deux points. Exemples faciles sur aires de triangles. Equation d'une ligne. Equation du premier degré. Principe des intersections. Equation à un cercle. Intersections avec une ligne droite,—trois cas; définition des sections d'un cone droit. Définition générale (de Todhunter) d'une parabole, d'une ellipse et d'une hyperbole. Propriétés simples d'une parabole prouvées géométriquement .... 50 points.

Notes et récitations .... 40 points.

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES—6E CLASSE—FACULTATIF—400 POINTS.

A. *Algèbre*—Chapitres XV à § 206, XVIII à § 265, XXIII à XXIV à § 497, XXV, et exemples sur XXXVI, XXXVIII, XXXIX, à § 548. Expansion de $\left(1+\frac{1}{n}\right)^n$ quand $n = \infty$, XL à §562, sans peuves, XLI .... 50 points.

B. *Trigonométrie plane*, jusqu'au chapitre XVIII, omettant § 181 jusqu'au § 210, mais les lisant pour les comparer avec le calcul différentiel, omettant § 254, 249...50 pts.

C. *Sections coniques (de Todhunter)*, I jusqu'à XII, omettant le chapitre IV, donner le texte de § 83, Chapitre VII, § 140, 146, 157, 159, 160 (d'autres preuves étant données) 186, 203, 205, 208, 210, 211, 235, 256, jusqu'à la fin.

Choix entre la preuve géométrique et la preuve analytique.

Notes sur les propriétés géométriques, comme suit :—

Parabole—Tirer une tangente et puis prouver qu'elle est inclinée également sur la distance focale et l'axe (ou diamètre); que la perpendiculaire à partir du foyer le rencontre sur la tangente, au sommet. La partie de la tangente interceptée entre le point de contact et la directrice soustend un angle droit au foyer; les tangentes aux extrémités d'une corde focale sont perpendiculaires et se rencontrent sur la directrice: $p^2 = ar$, $r = \frac{a}{\sin^2 \theta}$: $r = a + x$; l'angle entre les deux rayons recteurs est double de celui des tangentes. La sous-normale $= 2\ a$. La sous-tangente $= 2\ x$. La courbe coupe la sous-tangente en deux. Equation polaire. Côté droit comme paramètre. Pour tirer les tangentes depuis un point extérieur, leurs longueurs sont à l'inverse des sinus de leurs inclinaisons sur l'axe. Investigations analytiques des diamètres et de leurs propriétés. Preuve géométrique de l'équation de la courbe, rapporté au diamètre et à la tangente, avec la preuve que les cordes parallèles à la

tangente sont bisectées; que les tangentes aux extrémités d'une corde quelconque, se rencontrent sur le diamètre qui les coupe en deux, et que la courbe coupe en deux la portion de diamètre interceptée entre les tangentes et la corde.

La distance d'aucun point extérieur, mesurée parallèlement à l'axe, varie comme le carré de la distance le long de la tangente; de là, méthode de construire une parabole par une série de points.

Tracer une parabole touchant, sur des points donnés, deux lignes droites données qui intersectent.

Tracer une parabole, en donnant son sommet, son axe, et un autre point; puis la tracer en donnant l'axe et deux points quelconques ne se trouvant pas dans la même perpendiculaire que l'axe.

L'ellipse, définie comme la projection d'un cercle, telle que décrite par le compas, et comme $r+r' = 2a$; équation résultant de chaque définition; propriétés géométriques prouvées par la dernière définition comme suit: tirer une tangente et prouver son inclinaison égale sur les distances focales. Le lieu du pied de la perpenticulaire depuis le foyer sur la tangente $\frac{p}{p'} = \frac{r}{r'}$: $p^2 = \frac{b^2r}{r'}$. Lieu d'intersection de la tangente avec la perpendiculaire au foyer sur le rayon vecteur. Lieu d'intersection aux extrémités d'une corde focale. Preuve de la définition d'une ellipse par Todhunter, les lignes droites a, e, a, $\frac{a}{e}$; $r = a \pm e\,x$. Equation polaire rapportée au foyer et au centre.

Lieu d'intersection de deux tangentes perpendiculaires. Recherche analytique des diamètres comme pour la parabole. Diamètre conjugué, comme projection de deux diamêtres perpendiculaires d'un cercle; de là, équation et propriétés d'une ellipse rapportée aux diamètres conjugués. Angle excentrique. Lieu d'un point obtenu par $a + b$, mesuré à inclinaisons Θ, et puis $a—b$ à $\pi—\Theta$.

Hyperbole. Notes semblables à celles pour l'ellipse.

Section d'un cône. Preuve géométrique montrant les foyers, les directrices et les asymptotes. Les preuves d'aucun genre seront acceptées aux examens, si elles sont justes, qu'elles soient géométriques ou analytiques........................200 points.

Notes sur les sujets ci-dessus ....25 points.

D. *Différentiation.*—Différentiations élémentaires sans auteurs. Différentielles employées également avec coefficients différentiels.................................25 points.

E. Euclide XI.—Prop. 1 à 10..25 points.

J. *Trigonométrie sphérique* (Todhunter).—Chapitres I à III...............25 points.

Annuaire des mathématiques—7me classe—(obligatoire) 800.

N.B.—Les points donnés sont ceux des examens trimestriel et semestriel respectivement.

Euclide, jusqu'au Livre IV, et définitions du Livre V.—Expliqué algébriquement, omettant les numéros 3, 7, 8, 20.......................................25 et 200 points.

Arithmétique.—Même cours que celui de la 8e classe...............25 et 150 points.

Algèbre, jusqu'à la progression harmonique, omettant le § 315, et même cours que pour la 8e classe...25 et 175 points.

Trigonométrie plane, jusqu'au chapitre XIV, § 229, omettant les mêmes choses que pour la 8e classe, et de plus les § 79, 80, 96, 97, 99 jusqu'à 106, 111, 112, notes sur § 113, omettant § 114, 115, 119 jusqu'à 130. Chapitres X à XII, § 219 à 221 ....25 et 175 points.

Logarithmes.—Emploi absolu des tables tant pour les nombres que pour les raisons trigonométriques avec l'usage des parts proportionnelles. (Examinés en même temps que la trigonométrie.)

7me classe—facultatif—200 points.

A. *Algèbre* (*Todhunter*)—Chapitres XIII, XV, § 206; XVIII à § 265, et lire § 266, 271; XIX, applications pratiques, preuve des § 300, 301, 309, 310; XX à XXII, XXVI à XXVIII, XXX à XXXII et XXXVIII..................................50 points.

B. *Trigonométrie plane*, jusqu'au chapitre XVIII, omettant X à XII, § 254, 259, 260..50 points.

C. *Sections coniques* (*Todhunter*), jusqu'au chapitre III, omettant § 27, 37, 48. Exemples jusqu'au § 21 du chapitre III. Lire aussi les chapitres V et VI jusqu'au § 99..50 points.

E. *Euclide*—Livre VI, omettant prop. 28-9............................50 points

SOMMAIRE DES MATHÉMATIQUES—8ME CLASSE—OBLIGATOIRE—700 POINTS.

N.B.—Les points donnés sont ceux des examens trimestriel et semestriel respectivement.

Euclide, jusqu'au livre III, prop. 13 (*Todhunter*). Des explications algébriques seront données des propositions du livre II..................................25 et 200 points.

Arithmétique, jusqu'à l'intérêt, escompte de la bourse, les parts proportionnelles et l'extraction des racines carrées et cubiques. (Notes imprimées et autres auteurs..25 et 150 points.

Algèbre (Todhunter pour les commençants et notes imprimées) jusqu'à extinction des racines. Attention spéciale donnée à l'emploi des facteurs et solution par facteurs. Les exemples les plus difficiles des chapitres XXVII et XXXIX peuvent être omis. 25 et 150 points.

Trigonométrie plane.—Leçons sans auteurs, comme suit: Définition de la ligne initiale. Ligne finale. Angle d'aucune grandeur. Les règles des signes. Rapports trigonométriques. La raison de leurs noms. Les formules primaires prouvée d'après la définition. Les formules se reliant les unes avec les autres. Construction des angles quand les raisons sont données. Changement des rapports en signes et en grandeur. Mesure circulaire, Todhunter, jusqu'au chap. V, omettant § 5—9. Preuve des 8 14, 24, 51, 53, 54, 66, 75 ....15 et 100 points.

Logarithmes (*tables de Chamber ou autres*).—Emploi des tables sans les parties proportionnelles. Instruction entièrement donnée par leçons et pratique; (Examen avec celui de la trigonométrie).

Notes écrites et récitations..10 points.

8E CLASSE—(FACULTATIF)—100 POINTS.

Cette section comprend ces matières élémentaires qui seront étudiées par les classes supérieures dans leur cours obligatoire.

Euclide—Livres III et IV, et définition du Livre V considéré algébriquement.

Algèbre (de Todhunter pour les commençants)—Le tout, excepté échelles de notation.

Trigonométrie plane (*Todhunter*)—VI à XVI, omettant les § 79, 80, 96, 97, 99—106, 111, 112, 114, 115, 119—130. Chapitres X à XII, § 219-221, 231, 232, 237-238, 242-5, 253, 254.

ANNEXE G 2.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SUJETS THÉORIQUES.

SOMMAIRE DU COURS D'INSTRUCTION THÉORIQUE DE LA FORTIFICATION ET DU GÉNIE MILITAIRE.

Ce cours est tiré du manuel de 1878, en usage à l'Académie royale de Woolwich.

On aborde cette matière lors du second terme, et pendant ce terme ainsi que pendant les termes suivants (7e et 6e classes) les cadets suivent le cours complet de fortification passagère, à l'exception des ponts militaires. Un cours abrégé facultatif sur l'occupation des positions est ajouté tel que ci-après.

Obligatoire.

Leçon d'introduction sur les armes en usage.
Retranchements expéditifs.
Obstacles.

Occupation d'obstacles naturels, de murs, de haies, etc.

Profil et tracé d'ouvrages de campagne, y compris les dimensions et la garnison nécessaires.

Détail des ouvrages de campagne suivant le détail, dans l'auteur.

Ouvrages en rapport avec les lignes les uns des autres.

Adaptation aux sites irréguliers.

Défense de différents lieux.

Défilement d'ouvrages de campagne.

Démolitions expéditives.

Revêtements et matériaux de revêtement.

Exécution d'ouvrages de campagne.

Facultatif.

Leçon sur les conditions générales qui influencent le choix d'une position et la manière de l'occuper, par rapport à la nature des engagements qui doivent avoir lieu.

Attaques et défense des ouvrages de campagne.

Pendant les quatrième, cinquième et sixième termes (5e, 4e et 3e classes) le cours comprendra une instruction sur les différents systèmes de bastions, sur le système polygone, les forts détachés en tant qu'ils s'appliquent aux forteresses—et sur l'attaque et la défense des forteresses ainsi que détaillé ci-après.

FORTIFICATION PERMANENTE.

Obligatoire.

Les éléments de la fortification permanente, y compris une courte esquisse historique des progrès de cette science et une description de ses principes généraux, ainsi que l'application de ces principes aux divers systèmes.

Les systèmes bastionnés, de Vauban, de Comontaingnes, et le système moderne français—ce dernier spécialement en détail. Le système polygone tel qu'appliqué à un pays aride, avec ouvrages avancés, etc.

Forts détachés, leur usage et application dans la fortification moderne.

L'attaque et la défense des forteresses en détail, y compris l'exécution des travaux de siége.

Mines militaires. (Eléments).

Nature, manipulation et emmagasinage des matières explosives employées dans le génie militaire.

Facultatif.

Les système bastionnés sont exposés avec plus de détails que dans le cours obligatoire.

Autres systèmes bastionnés : de Cœhorn, Montalembert, de Carnot, de Chasseloup.

Le système polygone tel qu'appliqué à Anvers tant aux forts d'enceinte qu'aux forts détachés. En détail.

Emploi des mines,—y compris les systèmes de contre-mines.

Les cadets dessinent plusieurs esquisses pour lesquelles la moitié environ de la totalité des points est accordée ; le reste des points se donne aux examens trimestriel et semestriel.

On donne sur chaque sujet des leçons dont les cadets doivent prendre des notes satisfaisantes qu'ils soumettent ensuite au professeur. Dans le cours de ces leçons, on cherche à expliquer l'auteur et on cherche à y ajouter aussi autant que possible, en consultant tous les auteurs disponibles et principalement ceux qui se tiennent au courant du progrès.

Pendant les 7e et 8e termes le cours suit l'ordre suivant :—

Défense des côtes.

Obstructions, etc.

Mines sous-marines.

Construction de ponts militaires ; théorie et pratique.

Application des fortifications de campagne sous la forme de plans pour l'occupation de terrains, la défense de localités, etc., etc.

On se propose d'organiser au dehors un cours complet d'exécution de différents ouvrages—de grandeur naturelle et en sable ; aussi de télégraphie, de signaux, etc.

De fait, jusqu'à la fin du 6e terme, le cours se rapprochera étroitement du cours complet de Woolwich, tandis que pour les 7e et 8e termes il sera calqué autant que possible sur le cours suivi à l'école de génie militaire de Chatham.

ANNEXE G 3.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

PROGRAMME DE L'INSTRUCTION PRATIQUE DU GÉNIE MILITAIRE.

L'art des signaux.

Terrassements, retranchements expéditifs, estacades, épaulements de différents genres, meurtrières, fossés d'abri, casemates de campagne, géométrie de campagne.

4e classe.

Broussailles, fascines, gabions, barrières, gabions farcis, obstacles, abattis, embarras de fil de fer, chevaux-de-frise, palissades et fraises, fosses militaires et demi-fosses, barricades, fougasses, redoutes de campagne, tracé et profilement, revêtements, traverses, embrasures, etc., à l'épreuve des éclats de bombes, cuisines et fours de campagne, approvisionnement d'eau, pompes.

3e classe

Batteries de différents genres avec plate-formes, plate-formes, embrasures, magasins, parallèles et approches, sape double, demi-sape et sape masquée, passages de fossés et nivellement, tranchées de chemins de fer.

2e classe.

Travaux de mine, puits, galleries ordinaires, préparation des mines, manière de mettre le feu aux mines. Epreuve électrique. Etablir les connexions. Préparation des fusées et des charges, batteries électriques improvisées et opérations avec des batteries de service et des machines dynamo-électriques.

Manière de percer et de faire sauter le roc; démolition des estacades ; barrières et bâtiments; abattage d'arbres à l'aide du coton-poudre ; sécher le coton-poudre; destruction des chemins de fer ; construction de gourbis et d'abris.

1ère classe.

Construction de ponts; manière de faire les nœuds ; épissage ; blocs et palans ; espars d'embrêlage ; chevalets et construction de ponts sur chevalets, grues, chèvres ; ponts pour écluses, simples ou doubles ; attache simple, etc. ; avec modèle et grandeur naturelle. Reconnaissance et mesurage de la largeur des rivières ; exercices à la rame et usage des ancres ; construction de culées avec des barils ; ponts de radeaux ; pontons; expédients pour la construction des ponts, tels que piliers en caissons, pilotis, etc.

La première classe recevra parfois l'aide des autres classes pour la construction de ponts, lorsqu'on aura besoin d'un nombre de travailleurs supplémentaire.

Toutes les classes seront exercées à l'escalade.

ANNEXE G 4.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Sommaire du cours d'instruction de dessin géométrique et de géométrie descriptive.

Dessin géométrique.

Le cours est basé sur le manuel—" Géométrie pratique et dessin du génie," par G. S. Clarke.

Pendant leurs 1er et 2ème termes, les cadets résolvent un grand nombre de problêmes de géométrie simple dont les conditions leur sont dictées et dont ils dessinent les figures en une série de planches qu'ils doivent finir soigneusement. A peu près la moitié de la totalité des points sont attribués au dessin de ces figures.

Ce cours se décompose comme suit :—

Obligatoire.

Problêmes relatifs—
- Aux lignes.
- " lignes et courbes.
- " figures planes.
- A l'ellipse.

Facultatif.

Problêmes relatifs—
- A l'ellipse (plus compliquée).
- " la parabole.
- " l'hyperbole.
- Aux courbes cycloïdes.
- " diverses courbes.

Géométrie descriptive.

Pendant leur troisième terme, les cadets abordent la géométrie descriptive, et dans le même temps, ainsi que durant les trois termes suivants, ils étudient le traité ci-dessus et font de nombreux dessins d'après des notes manuscrites qu'on leur dicte. A peu près la moité des points sont attribués à ces dessins, et l'autre moitié reste pour l'examen trimestriel et semestriel de chaque classe.

Le cours se décompose de la manière suivante :

Obligatoire.

- Projection orthographique.
- Points et lignes.
- Lignes et surfaces
- Usage des indices.
- *Contour des plans des ouvrages de campagne, etc.
- Projection des solides.
- Sections des solides par surfaces.
- Surfaces tangentes aux superficies.
- Détermination des ombres.
- Projection isométrique.

Facultatif.

- Questions plus difficiles sur les sections obligatoires.
- Interprétation des solides.
- Projection perspective.

*N. B.—Les sujets marqués d'un astérisque ne sont pas inclus dans le manuel.

On donne l'instruction à l'aide de problêmes dictés, tel que mentionné ci-dessus, et par des explications personnelles de toutes les difficultés à chaque cadet en particulier.

ANNEXE G 5.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Sommaire du cours d'instruction obligatoire de topographie militaire, d'arpentage civil, etc.

7e classe.

Principes élémentaires d'arpentage ; propriétés particulières de l'arpentage militaire ; arpentage à la chaîne avec la manière de tenir le livre d'opérations ; faire un

chaînage du terrain avec instructions dans les problèmes que les différentes natures de terrains peuvent soulever; les échelles et les signes conventionnels employés généralement; le compas prismatique, sa construction, son usage et ses défectuosités.

6e classe.

Faire un arpentage au moyen du compas prismatique et en mesurant au pas. Faire un second arpentage de la même manière dans un espace de temps limité.

Dessiner les contours et l'ombre d'une colline; se servir de l'échelle d'ombre; faire des hachures au crayon et à l'encre.

5e classe.

Construction et usage du sextant de poche et du théodolite; défectuosités du premier; mesurage ordinaire des lignes de base.

Manière de faire une triangulation d'une partie d'une contrée au moyen du sextant, la remplissant au moyen du compas prismatique.

Dessiner des collines d'après modèles au crayon, à l'encre et à la brosse.

Figurer les pentes d'un arpentage, par des hachures. Triangulation avec la chaîne et le théodolite, la changeant de place au moyen des mêmes instruments.

Résoudre des problêmes aisés de hauteurs et de distances par la trigonométrie.

Méthode de délimitation par les coordonnées rectangulaires.

4e classe.

Emploi de la planchette; méthode d'arpentage sans instruments; arpentage d'un morceau de terrain exécuté de cette manière.

Emploi des différents niveaux à bulle d'air et du niveau d'eau.

Principes et pratique du nivellement, y compris la manière de tracer les contours et de faire les sections. Sections au moyen du théodolite.

Corrections pour la courbure et la réfraction.

Emploi du baromètre pour faire des sections rapides.

Les principes de l'art des reconnaissances.

Faire une reconnaissance d'une position défensive.

do do d'un chemin.

Principes d'astronomie; mouvements des corps célestes; diverses méthodes de calculer le temps. Objets de l'astronomie pratique.

Trouver le vrai méridien par les altitudes doubles des étoiles.

3e classe.

Emploi du grand sextant. Trouver la latitude à l'aide de la hauteur méridienne du soleil et des étoiles.

Heure moyenne, apparente et sidérale.

Trouver le temps local et la longitude par les altitudes et le calcul des angles d'heure.

Reconnaissance des bois, rivières, emplacements de camps et districts.

Reconnaissance rapide d'un chemin.

do d'une certaine étendue de pays.

2e classe.

Reconnaissances militaires rapides faites au crayon dans un nombre d'heures limitée et exécutées sur les lieux.

COURS FACULTATIF D'ARPENTAGE.

4e classe.

Principes des mesurages exacts des lignes de base, et de la méthode pour conduire une grande triangulation; calcul de l'excédant sphérique. L'emploi de stations auxiliaires; réduction au niveau de la mer, etc.

Exécution des ombres d'une colline à la brosse.

Trouver le vrai méridien par l'observation des étoiles circompolaires.

Trouver la variation du compas par un azimut et par une amplitude.

3e classe.

Mesurer la longueur d'un arc du méridien entre les stations de latitudes données.

La figure de la terre.

Trouver l'azimut d'une station par rapport à une autre.

Emploi de la lunette méridienne. Trouver, à l'aide de cet instrument, les erreurs du chronomètre et la latitude.

Trouver la longitude par les signes et l'observation des étoiles au moment où la lune est à sa plus grande hauteur.

2e et 1re classes.

On continue d'enseigner les branches plus élevées de l'arpentage.

Trouver la longitude par les distances lunaires et par les éclipses des satellites de Jupiter.

Reconnaissances.

1re classe.

N.B.—Chaque cadet, avant d'obtenir un certificat de 1re ou de 2e classe, doit être parfaitement capable de—

1. Faire un arpentage à la chaîne.
2. Tenir un livre d'opérations correctement, dans des circonstances diverses.
3. Copier des plans nettement, et connaître les différents signes conventionnels.
4. Figurer le sol au moyen de hachures.
5. Faire un arpentage au moyen du compas et le mesurage au pas.
6. Faire une esquisse à l'œil.
7. Se servir du petit sextant et faire une triangulation à l'aide de cet instrument.
8. Se servir de la planchette.
9. Opérer correctement avec le théodolite, tant pour établir la latitude que pour la triangulation.
10. Etablir une section de terrain, tant avec le théodolite qu'avec le niveau à bulle d'air.
11. Etablir les contours de la surface d'un terrain avec le niveau à bulle d'air.
12. Trouver le vrai méridien au moyen des étoiles, etc.
13. Prendre la hauteur d'un corps céleste à l'aide du sextant et d'un horizon supposé.
14. Trouver la latitude par une altitude méridienne.
15. Faire une reconnaissance rapide d'une position.
16. " " " d'un chemin.
17. Faire une reconnaissance militaire rapide d'un pays.

Auteurs fournis.

" Arpentage militaire " de Robert.

" Arpentage et génie civil " de Baker.

On recommande de lire :

Tout ouvrage élémentaire sur l'astronomie.

Le mesurage trigonométrique de Frome.

ANNEXE G 6.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Sommaire du cours d'instruction d'administration et de lois militaires.

6me classe.

Lois spéciales relatives à l'armée.

Principes généraux d'organisation et enchaînement de responsabilité. Unités de formation dans l'armée anglaise, depuis les compagnies jusqu'aux corps d'armée.

Une courte analyse de la méthode anglaise d'entretenir une armée, y compris le recrutement, la durée du service, la création d'une réserve et le relèvement des corps de service en dehors de la Grande-Bretagne.

Un exposé sommaire des différents systèmes militaires du continent de l'Europe.

do du système militaire de l'armée des Etats-Unis.

do do de la milice du Canada.

5e classe.

Une courte analyse de la loi militaire anglaise, y compris les offenses et punitions militaires, la constitution et le fonctionnement des conseils de guerre, les règles de la preuve, etc.

Pied de guerre de l'armée anglaise.

Organisation des armées continentales dans les différentes guerres européennes des dernières années.

Principes de l'approvisionnement en temps de guerre et les préparatifs qui doivent être faits en vue d'une campagne.

La méthode anglaise de pourvoir aux réserves de munitions sur le champ de bataille.

Une esquisse de la méthode employée sur le continent pour pourvoir aux approvisionnements de vivres, etc.; pour une armée en campagne.

4e classe.

L'organisation et les fonctions de l'état-major et des départements hors rangs. Ouvrages de bureau; manière de conduire la correspondance officielle.

L'état-major général prussien et le bureau de renseignements anglais, marches, campements, embarquements et débarquements.

L'usage des chemins de fer en temps de guerre.

Arrangements pour protéger les lignes de communication d'une armée en campagne.

Auteurs suivis.

Le "manuel des soldats" par Wolseley.

"Règlements pour les campements."

ANNEXE G 7.

COLLÉGE ROYAL MILITAIRE DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS D'INSTRUCTION DE TACTIQUE ET DE STRATÉGIE.

INTRODUCTION.

5e classe.

Une courte analyse des changements qui ont été apportés dans la tactique à diverses époques.

Tactique des trois armes, séparément et réunies.

Tactique la plus récente de l'infanterie anglaise, et comparaison avec celle des principales nations du continent.

Tactique du jour telle que modifiée par l'expérience des dernières guerres et démontrée d'après divers auteurs.

Les principes de l'attaque et de la défense.

4e classe.

Principes de tactique démontrés par l'étude de batailles livrées à différentes époques.

Principes [illegible]entaires de stratégie démontrés par l'étude d'une campagne.

2e classe.

Informations et service de sûreté, postes avancés, reconnaissances, avant-garde, arrière-garde, rivières, défilés, bois, villages, convois.

8—26½

Stratégie et étude des campagnes continuées.

2e et 1ère classes.

Essais sur des sujets militaires.

Les manuels dont on se sert sont : "La petite tactique," de Cléry, et les " Opérations de la guerre," par Hanley.

On se sert aussi d'un pamphlet sur les changements introduits dans la tactique par le passé.

On recommande de lire :

Le " Précis de la tactique," par Home.

Les " Campagnes de Boguslauski, de 1870–71."

Le journal de la *United Service Institution.*

ANNEXE G 8.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS D'INSTRUCTION THÉORIQUE POUR LA THÉORIE ET LA CONSTRUCTION DE L'ARTILLERIE.

Pour ce qui est de l'artillerie, l'instruction se donne principalement à l'aide de notes imprimées et manuscrites, tirées des volumineux recueils des différents départements de l'arsenal royal à Woolwich.

Ces notes sont tenues jusqu'à date d'après les *Changes in War Stores* publiées tous les mois.

On se sert des " Principes d'artillerie," de Sladen, pour l'instruction plu théorique des cadets avancés dans leur cours.

Lorsqu'on a le temps de le faire, quelques dessins sont exécutés dans les diférentes classes pour aider à expliquer le matériel le plus important, etc.

Le cours dure deux ans, à raison de deux heures par semaine pour chaque classe.

Pendant la dernière année, les élèves suivent le cours facultatif d'artillerie, lequel se compose de la construction réelle et de la fabrication des canons, des munitions et du matériel autant qu'on peut enseigner cette science sans avoir accès à un arsenal.

Et aussi des parties plus théoriques de la science avec application du calcul et de la dynamique à la supputation des vitesses et des trajectoires.

Le cours est divisé comme suit, avec une série de leçons sur chaque section.

La totalité des points se partage actuellement :

Cours obligatoire, 2,000.

" facultatif, 2,000.

Néanmoins, on propose de les partager comme ceci :

Cours obligatoire, 3,000.

" facultatif, 1,000.

Et ce, parce que les parties obligatoires de l'artillerie sont les plus importantes.

6e classe. Cours obligatoire.

Matières explosives communément en usage dans le service, comprenant la poudre à canon, le coton-poudre et le fulminate de mercure. Leur composition et méthode de fabrication, leurs propriétés physiques et chimiques, leurs usages, la classification et l'emmagasinage, ainsi que les précautions à prendre pour leur sûreté.

Gargousses. Les qualités voulues du matériel de la douille. Les différences entre les gargousses pour les canons à âme lisse, les rayés se chargeant par la culasse, et les rayés se chargeant par la bouche.

Valet lubrificateur, cylindre de papier, culot obturateur, employés avec les gargousses pour les canons rayés se chargeant par la culasse.

Les différents genres et emplois des charges renforcées, des charges pleines et des charges réduites.

La manière de remplir les gargousses et de les emmagasiner, ainsi que les pré-

cautions à prendre pour manipuler la poudre. Projectiles pour les canons à âme lisse et leur emploi, y compris les boulets solides et les boulets à mitraille, les obus ordinaires et les obus Shrapnell à parois, les enveloppes, bombes à fumée et à éclairer, et aussi les obus de mortier. Les noms et l'emploi des différentes fusées dont on se sert pour les projectiles en question, y compris les fusées à percussion de Pettman pour le service de terre et le service général, et aussi les fusées ordinaires à compartiment. Grandes et petites fusées à durée variable pour mortier. Instructions sur la manière de forer et de fixer les fusées, moyens de mettre le feu aux pièces, étoupilles, fusées d'amorce, mèches à canon et mèches d'étoupille.

Fusées volantes; principes de leur construction et leurs usages.

Canons à âme lisse. Courte description des sortes de canons encore en usage dans le service et leur emploi; leur division en canons, à projectiles creux, obusiers, carronades et mortiers, et aussi en pièces de montagne, de campagne, de siége et de place.

5e classe. Cours obligatoire.

Défauts des canons à âme lisse et comment on y remédie par le rayage; autres avantages des canons rayés, particulièrement à l'égard des projectiles de forme allongée.

Canons rayés de l'armée. Construction générale et classification en artillerie de montagne, de campagne, de siége et de place; et aussi en canons se chargeant par la culasse et par la bouche, et canons se chargeant par la bouche transformés.

Canons se chargeant par la culasse *versus* canons se chargeant par la bouche.

Projectiles pour les canons rayés, boulet et obus Palliser, obus double et ordinaire, obus shrapnell à segment système Boxer, boîte à balles, obus à étoiles et obus incendiaires.

Les différents usages et les usages comparés des projectiles ci-dessus, ainsi qu'une courte description des différentes fusées employées et des circonstances où on en fait usage, y compris les fusées percutantes ordinaires et celles du laboratoire royal.

Marques I et II, Pettman's G. S. Les fusées à durée fixe, et celles à percussion dite "sensitives" ainsi que les fusées de 5, 9, 15, 20 et 30 secondes.

Avantages des projectiles à rainures sur les projectiles lisses, moyen d'imprimer le mouvement de rotation, enveloppes et boutons en métal mou et obturateurs expansifs.

L'obturateur ordinaire et l'obturateur fileté pour empêcher la fuite des gaz, leur histoire, description et usage. Valet de précaution. Vernissage des projectiles, sacs de serge et autres moyens d'empêcher l'explosion prématurée des obus aveuglés, signalant les causes ordinaires de ce défaut. Méthode d'emmagasiner les projectiles chargés; précautions à prendre.

L'auteur de la 6e classe est relu.

4e classe. Cours obligatoire.

Principes du rayage. But du rayage, angle de torsion, pas de la rayure, avantages du pas progressif sur le pas constant: vitesse de rotation—comment mesurée et de quoi elle dépend.

Dérivation ou écart, comment empêchée. Avantages de l'augmentation de vitesse.

Systèmes de rayure communément employés. Leurs avantages et défectuosités. Les diverses formes de rainures.

Les désavantages des rainures en général, ainsi que des boutons et des ailettes.

L'auteur de la 5e classe est relu.

4e classe. Cours facultatif.

Fabrication des fusées à durée variable et des fusées à percussion.

Les divers métaux employés pour la fabrication des canons, comment on les obtient, leurs propriétés physiques sous le rapport de leur emploi pour la fabrication des pièces et autre matériel.

3e classe. Obligatoire.

Affûts: de montagne, de campagne, de siége et de place.

Principes de construction.

Les différentes tractions sur un affût de campagne—comment réduites à un minimum.

Fabrication des roues de campagne de l'ancien et du nouveau modèles. Avantages de ces dernières. Signification et nécessité de l'écuanteur, du creux, de l'avance, de l'inclinaison, etc., de la roue.

Affûts de siége en bois; leurs avantages.

Description des affûts de la marque II pour pièces de 9.

Points de différence dans les gros affûts.

Affût à banquette.

Semelles d'obusiers; manière de maîtriser le recul.

Affûts de place en bois; affûts fixes et mobiles.

Plate-formes en bois et compresseurs.

Affûts mobiles en fer à circulaires simples ou doubles; aussi l'affût fixe en fer forgé.

Plate-formes en fer forgé; compresseurs Elswick.

Tampon hydraulique.

Affût Moncrieff.

Relire tous les auteurs précédents.

3e classe. Facultatif.

1re partie. Histoire et fabrication des bouches à feu, y compris les canons de fonte de fer, de bronze et les Woolwich. Fabrication des projectiles et de leurs divers accessoires, y compris les étoupilles, les fusées volantes et les fusées.

Fabrication d'affûts.

Principes du canonnage par Sladen.

Chapitre I.—Définition des termes employés dans la théorie.

Chapitre II.—Rapport entre "l'angle de torsion" et le pas de la rayure. Vitesse de rotation déterminée par celle de translation. Energie due tant à la translation qu'à la rotation, omettant la note aux pages 15, 16. Vitesse de recul, omettant la formule à la page 18. Energie du recul, omettant la table de Kemmis, à la page 20.

Chapitre III.—Tension dans l'âme d'un canon.

Chapitre IV.—Travail fait par la poudre, omettant les calculs de vitesse, pages 31 à 33. Circonstances affectant la vitesse ramenée à la bouche.

Chapitre V.—Résistance de l'air. Histoire avant les expériences et les conclusions de Bashford, calculs servant de base aux tables de vitesses restantes après aucune durée du trajet ou portée. Usage pratique des tables.

Chapitre VI.—Calcul des trajectoires, hauteur verticale et angle de chute. Omettre page 69 jusqu'à la fin du chapitre.

Chapitre VII.—Dérivation des projectiles réglementaires. Voir aussi le Manuel canadien d'artillerie.

Chapitre VIII.—Justesse et probabilité du tir.

Chapitre IX.—Energie consumée. Pénétration des plaques d'armures.

Annexes—Connaissance générale des principes du chronographe de Le Boulanger, du pendule et du chronographe de gravité de Bashforth, du chronographe de Watkins, de l'instrument pour déterminer l'effort de la poudre dans le canon et du chronoscope de Noble.

Application des mathématiques aux machines d'artillerie.

Auteurs.

Notes imprimées, sur l'artillerie, par le capitaine Fairtlough, A. R.

Principes du canonnage, par le major Sladen, A. R.

Traités sur la mécanique, renfermant des problèmes sur les engins d'artillerie, par Crafton et Kensington.

Manuels d'exercice pour l'artillerie canadienne, par le colonel Strange.

Table des bouches à feu et munitions publiées annuellement par l'Institut de l'artillerie royale.

Auteurs à consulter.

"Artillerie moderne" de Owen (remplacé comme livre de classe).
Traité sur la fabrication des canons, fabrique royale de Woolwich.
Traité sur les munitions, laboratoire royal de Woolwich.
Traité sur les voitures militaires, département royal des voitures, Woolwich.
Numéros publiés du bulletin de l'Institut royal.

ANNEXE G 9.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

COURS D'INSTRUCTION PRATIQUE D'ARTILLERIE.

2e terme—Service du canon de campagne.
3e terme—Manœuvres et service du canon d'une batterie de campagne.
4e terme—Exercice avec les canons se chargeant par la bouche sur affûts fixes. Exercice du mortier. Manœuvres de force élémentaires.
Nœuds et épissage.
5e terme—Exercice avec le canon de 7" se chargeant par la culasse sur le châssis d'affût.
Monter et descendre le canon au moyen de trévires et service de la pièce.
Nœuds et épissage.
6e terme—Continuation du cours du 5e terme, avec telles autres manœuvres de force qu'il est possible de pratiquer avec les équipages en mains.

ANNEXE G 10.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE GÉNIE CIVIL.

I. Principes du génie appliqués aux chemins de fer, aux canaux, etc.
Explorations du génie.
Localisations projetées.
Localisation définitive.
Ouvrage de bureau. Sections de profil; sections transversales.
Travaux de construction. Maçonnerie et établissement des rampes, etc.
Fondations, etc.
Tracé et exécution de constructions.
Détail estimatif des quantités d'excavation, maçonnerie, etc., etc.
Mesurages.
Ponts et ponceaux, etc.
Voie permanente.
Canaux.
Rivières.
Ports.

GÉNIE CIVIL ET TRAVAUX PUBLICS.

II. Nature, production et emploi de matériaux de construction.
Force de matériaux—pierre, bois, fer, acier, etc.
Chaux, ciment, béton, mortier, etc.
Maconnerie, en pierre et en brique; terrassement.
Construction pratique suivant le cours de la section I, savoir: Principes du génie civil appliqués aux chemins de fer, canaux, etc.
III. Principes du génie appliqués à l'approvisionnement de l'eau.
Conduits collecteurs et réservoirs d'eau.

Passage de l'eau dans les écluses, tuyaux et canaux.
Mesurage et jaugeage des déversoirs.
Passage de l'eau par des canaux ouverts.
Levées et sas de réservoirs.
Canaux ouverts et déversoirs de superficie.
Murs de séparation et de soutènement.
Théorie de la pression de l'eau sur des surfaces verticales et inclinées.
Grands conduits et conduits de distribution—pressions statiques sur les tuyaux.
Pompes, leur action, principes moteurs, etc., etc.
Problèmes théoriques, etc.
Calculs des tensions sur les ponts, toits, contrefiches courbées, entraits, poutres arquées, arches.
Armatures en bois—de Long, de Howe et de Burr.
Armatures en fer—de Whipple, de Bollman, de Fink, armatures de Phœnixville, longeron Warren.

Exploration et construction des chemins de fer. Travaux pratiques.

1. Localisation de la ligne. Courbes—circulaire—composée—et parabolique.
2. Tracé des travaux—tranchées, remplissage, talus, fondations en maçonnerie.
3. Excavations dans la terre et dans le roc—tables de formules prismatiques. Chambres d'emprunt—Evaluations mensuelles.
4. Pose de la voie—Centres—Terrains de gravier.
5. Préparation des plans détaillés et des profils—cédules—prix—devis—contrats.
6. Tracé et dessin de ponts et de ponceaux. Barrières à bestiaux—stations, etc.

MACHINE À VAPEUR.

1. Principes mécaniques—chaudières, cylindres, condenseurs, essieux coudés, arbres de couche, etc.
2. Consommation de calorique—vapeur.
3. Machines pour le service de mer; ditto, de terre.
4. Elasticité—soupapes, pouvoir, fonctions, manomètres et indicateurs, proportions des chaudières et des machines.
5. Exemples de machines pour le service de terre, de machines portatives, de machines agricoles.
6. Exemples de machines pour le service de mer—assemblage des machines.

ANNEXE G 11.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

TITRES DU COURS D'ARCHITECTURE.

1. Les ordres d'architecture—toscan, dorique, ionique, corinthien.
2. Monuments de la Grèce, de Rome et de l'Europe du moyen âge.
3. Edifices modernes.
4. Principes de la construction pratique.
   Arches, droites et obliques.
   Dômes.
   Voûtes.
5. Termes employés dans la maçonnerie.
6. Procédés employés dans la "
7. Termes employés dans la charpenterie.
8. Procédés " " "

ANNEXE G 12.

COLLÉGE MILITAIRE DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE CHIMIE.

Principes généraux—constitution de la matière.
Matière—simple et composée.
Eléments et leur classification.
Etat solide, liquide et gazeux de la matière.
Rapport du volume des gaz à la température et à la pression.
Affinité chimique—combinaisons chimiques et mélange mécanique—solution.
Lois de combinaison par le poids et le volume.
Nombres équivalents et atomiques—théorie atomique.
Notation et nomenclature chimique.
Emploi des formules et des équations.
Les métalloïdes—phénomènes naturels—modes de préparation.
Oxygène—Oxone.
Hydrogène—Eau.
Nitrogène—Atmosphère. Diffusion des gazs.
Oxide de nitrogène, acide nitrique, ammoniac.
Chlore, brome et iode—Théorie du blanchissage.
Fluor et acide fluorhydrique.
Soufre—acide sulfureux—fabrication d'acide sulfurique—hydrogène sulfuré, etc.
Phosphore—composés avec l'oxygène et l'hydrogène.
Théorie des acides—à une base, à deux bases, à trois bases.
Carbone—Monoxyde et dioxyde.
Principaux composés de l'hydrogène et du carbone.
Fabrication du gaz de houille. Nature de la combustion. Structure de la flamme.
Effets de la flamme pour oxyder, réduire et illuminer.
Métaux—Caractères généraux, phénomènes naturels.
Principaux procédés métallurgiques.
Alliages—Classification des métaux.
Propriétés générales des oxydes, hydrates, sulfites, chlorures, carbonates, sulfates, nitrates, silicates.
Potassium—Nitre. Poudre à canon. Théorie des matières explosives, coton-poudre, nitro-glycerine, etc.
Sodium—Fabrication de carbonate de soude.
Barium, strontium et calcium, mortiers, ciments, gypse.
Magnesium, alluminium, glaise, porcelaine, verre.
Fer, fonte, fer forgé, acier.
Manganèse, cobalt, nickel, chrome.
Zinc, cadmium, plomb, manufacture de blanc de plomb.
Cuivre, mercure, amalgames, étain, arsénic, antimoine.
Argent, or, platine.
Principaux composés des métaux avec des éléments non métalliques.
Sels métalliques, théorie des sels.
Théorie de l'analyse du spectre.
Principes de chimie organique—Classification des composés organiques basés sur l'atomicité du carbone.

Auteur :

"Chimie organique et inorganique" de Bloxam.

ANNEXE G 13.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

Propriétés générales et conditions physiques de la matière. Théorie de la constitution de la matière. Gravitation. Forces moléculaires et atomiques.

Capillarité, endosmose, diffusion.

Propriété des gaz, atmosphère, baromètre, force élastique des gaz et manière de les mesurer. Appareils basés sur les propriétés de l'air.

Son.—Production, propagation et réflexion du son, mesurage des vibrations, vibrations de cordes tendues, colonnes d'air, tiges, plaques et membranes. Théorie physique de la musique.

Chaleur.—Dilatation des solides, des liquides et des gaz. Thermomètres. Changement de l'état physique et phénomènes qui s'y rattachent. Conduction ou radiation de la chaleur. Calorimètre. Machine à vapeur. Théorie de la chaleur. Equivalent mécanique de la chaleur.

Lumière.—Transmission, vitesse et intensité de la lumière. Réflection et réfraction de la lumière. Miroirs et lentilles; instruments d'optique; l'œil. Dispersion, achromastisme, interférence, polorisation, phosphorescence.

Magnétisme.—L'aimant et ses propriétés. Magnétisme terrestre. Le compas. Déclinaison et inclinaison. Loi des attractions et répulsions magnétiques. Magnétisation.

Electricité.—Notions fondamentales. Développement de l'électricité. Lois quotitatives de l'action électrique. Potentielle et capacité. Electricité produite. Machines électriques.

Pile de Volta.—Déduction et mesurage des courants voltaïques. Effets du courant. Electrodynamique. Action mutuelle des courants. Magnétisation par les courants. L'induction voltaïque du télégraphe.

La lumière électrique. Thermo-électricité. Constants électriques. Electricité animale. Aperçus de la météorologie et de la climatologie.

Auteur.—Physique élémentaire de Ganot (9ème édition.)

ANNEXE G 14.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE GÉOLOGIE.

Caractères généraux de la configuration de la terre. Distribution de l'eau et de la terre. Système des mouvements atmosphériques et océaniques.

Charpente rocheuse du globe. Minéraux constituant les rochers. Structure et dispositions des masses de rochers.

Roches dans l'ordre de leur formation et événements contemporains dans l'histoire géologique.

Flore. Faune. Progrès géographique. Progrès de la vie. Effet de la vie sur la croute de la terre, de l'atmosphère, de l'eau, de la chaleur, des glaciers, des tremblements de terre, etc.

Géologie pratique. Méthode de recherche. Mesurage. Emploi du clinomètre et du polariscope.

Auteur :—Manuel de géologie de Dana (troisième édition).

ANNEXE G 15.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE MINÉRALOGIE.

Caractères généraux des minéraux.

Cristallisation. Systèmes de cristallisation en détail. Clivage. Dimorphisme. Mesurage des angles. Agrégats crystallins.

Propriétés physiques et chimiques des minéraux. Action des acides, chalumeaux, etc.

Classification des minéraux. Description des minéraux en détail. Minerais. Composition chimique des minéraux.

Méthodes de détermination des minéraux.

Auteur :—Manuel de minéralogie et de lithologie, par Dana (3e édition).

ANNEXE G 16.

COLLÉGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

SOMMAIRE DU COURS DE DESSIN À MAIN LEVÉE.

Obligatoire et facultatif.

1*er degré.*

(Avec cours préliminaires de perspective pratique et détails d'architecture.)

a. Ebauches à main levée d'après des exemples et des copies d'ornement, objets et modèles.

b. Esquisse dans un temps donné et esquisse d'ojets et ornements d'après mémoire.

c. Dessin de la figure humaine et de formes animales d'après copies. (Ebauches.)

d. Etudes anatomiques de la figure humaine et de formes animales. (Ebauches.)

e. Dessin de fleurs, feuillage et paysages, détail d'après nature, contour et ombre.

2*e degré.*

a. Etudes des styles historiques d'ornement et dessin appliqué.

b. Dessiner, dans un temps donné, les os et les muscles dans les contours d'une figure antique.

c. Dessiner la figure humaine et des formes animales d'après la bosse.

d. Peindre d'après tableaux et d'après des moules en monochromes et couleur.

e. Peindre directement d'après nature, à l'aquarelle ou à l'huile, des fleurs ou la nature morte, des paysages et des vues de bâtiments.

Ce degré doit embrasser une connaissance générale des principes et de la pratique de d'art, c'est-à-dire les compositions de la lumière et de l'ombre, la science des couleurs et les principes du coloris harmonieux.

3*e degré.*

Peindre la figure humaine ou des animaux à l'aquarelle ou à l'huile.

a. D'après tableaux ou copies.

b. D'après nature.

c. Esquisses et compositions dans un temps donné.

Principes généraux et exécution des différentes écoles historiques.

Auteurs suivis.

" Proportions de la figure humaine, " par Bonomi.

" Perspective " par Burchett.

" Manuel de la science des couleurs."

" Anatomie artistique de la figure humaine," par Warren.

do du cheval. do

" Manuel de la lumière et de l'ombre sous le rapport du dessin modèle," par Merrifield.

ANNEXE No. 13.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,
DIVISION DE L'INTENDANCE, OTTAWA, 1er janvier 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant les opérations de cette division du département, pour l'année dernière :—

HABILLEMENT.

Cette année, comme l'année précédente, l'habillement a été reçu d'Angleterre ; et, après inspection, il a été trouvé satisfaisant. Le tableau qui suit montre les distributions d'habillement pour l'année.

DISTRIBUTIONS.

Tuniques de drap.					Tuniques de serge.				Pantalons, drap, paires.		Pantalons, serge, paires.			Bonnets de police.				Capotes.		
Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie et carab.
166	1350	137	5093	1936	6	399	276	320	286	783	905	5527	1969	332	1754	3214	744	455	1188	1933

Un contrat a été fait avec une maison de Sherkrooke pour la fourniture de 5,000 capotes en drap gris canadien. On est actuellement à confectionner ces capotes, dont un tiers devront être livrées le 1er février prochain.

MUNITIONS.

370,190 cartouches à balle Snider, et 369,340 cartouches sans balles ont été distribuées cette année aux différents corps pour la pratique du tir. (Voir annexe A.)

La quantité vendue durant l'année pour la pratique du tir, aux différents corps et associations de carabiniers, a été de 728,820 pour lesquels $11,835.14 ont été reçus et déposés au crédit du gouvernement. La poudre et les étoupilles à friction fournies au département des postes pour le service du canon du midi à Ottawa, sont inclues dans ce montant. (Voir annexe B.)

24,841 lbs. de poudre et 9,342 étoupilles à friction ont aussi été distribuées aux différentes batteries de campagne et de place pour le tir et les salves d'artillerie, avec la quantité autorisée de boulets, bombes, fusées, etc. (Voir annexe C.)

RECUS DE DÉPÔTS.

Le montant brut réalisé par la vente de munitions et autre matériel, et les loyers retirés, est établi dans l'état ci-après.

Munitions.		Uniformes		Armes et fournimeuts.	Dégradations.	Loyers.	Divers.	Montant total.
Cartouches.	Montant.	d'officiers.	de soldats.					
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
728,8:0	11,835 14	283 66	1,024 17	182 81	131 43	4,865 41	1,032 83	19,352 45

COMMISSIONS D'INSPECTION.

Des commissions d'inspection ont siégé à l'époque et au lieu ordinaires, dans tous les districts, et les rapports qu'elles ont faits sont satisfaisants. Le matériel hors d'usage et inserviable condamné par ces commissions, a été vendu par la suite par encan public. Le montant réalisé par ces ventes s'est élevé à $825.90. Il n'y a eu à enregistrer aucune perte sérieuse par le feu ni autrement.

MATÉRIEL D'ARTILLERIE.

Il n'en a été reçu d'Angleterre, pendant l'année dernière, qu'une faible quantité, consistant entièrement en matériel pour les canons de 7 et 8 pouces, à Québec.

Un million de cartouches ont été aussi reçues en même temps par le même navire, le *South Tyne*, et emmagasinées à Kingston.

20,000 lbs. de poudre ont été commandées à la Compagnie de Poudre de Hamilton, qui n'en a encore faite aucune livraison. Les deux cents barils nécessaires pour mettre cette poudre ont été fournis par les magasins de Québec, après avoir été refaits de barils vides renvoyés au magasin militaire de temps à autre—ce qui a effectué pour le département une économie de $400 qu'autrement ces barils auraient coûté. Cette poudre doit être délivrée à Québec, sujette à l'inspection et au rapport de l'inspecteur du matériel de guerre.

PERTES ET DÉGRADATIONS.

Lorsqu'elles sont rapportées, on impute les pertes et dégradations à ceux qui en sont responsables, mais je regrette de dire qu'on n'en recouvre jamais qu'une très-faible partie. L'annexe D contient un tableau à ce sujet. On remarquera que dans le district n° 7, il a été recouvré plus qu'il ne paraît avoir été porté en compte. Cette différence peut s'expliquer ainsi. Un excellent système semble avoir été établi dans ce district; lorsque des pertes sont constatées aux revues de brigades, on les porte directement au débit des personnes qui en sont responsables. Le montant en est perçu immédiatement et transmis aux quartiers généraux, et les objets perdus ou dégradés sont remplacés par une nouvelle distribution. Il est rarement nécessaire que les quartiers généraux fournissent des comptes à ce district, et le montant actuellement porté dans la colonne des pertes est contre un corps seulement et n'a pas encore été perçu. Le montant perçu dans le district n° 9, l'a été également d'un seul corps, à l'exception de quelques piastres.

On rencontre beaucoup de difficultés pour les dommages résultant du campement. La perte et le dommage sont habituellement constatés par le garde-magasin lorsque l'équipage de camp est renvoyé à l'intendance, mais sa constatation est presque toujours contestée par les délinquants qui prétendent que les effets ont dû être endommagés en route, vu, disent-ils invariablement, qu'ils les ont expédiés au complet et en bon état. Le paragraphe 620 des règlements de la milice, 1879, pourvoit à ce que les dommages résultant du campement soient constatés sur les lieux, et à ce que le montant en soit déduit de la solde des hommes. Il ne semble guère juste qu'une responsabilité onéreuse et désagréable comme celle-là retombe sur la division de l'intendance. S'il en était autrement et que le règlement fût suivi on éviterait beaucoup de mécontentement et de perte.

LOCATAIRES ET LOYERS.

Le tableau ci-dessous donne des informations à ce sujet. Les arrérages continuent de s'accumuler, et ceux de Lévis, qui sont les pires de toute la liste, ont presque doublé depuis l'année dernière. Les loyers perçus durant l'année s'élèvent à $1,865·41. Actuellement, les arrérages sont rendus à $2,407.

Nombre de locataire.	Localités.	Loyer par année.	Arrérages.
		$ cts.	$ cts.
1	Manitoba	1 00	....
2	Chatham	6 00	....
3	Niagara	70 00	281 00
2	Ottawa	2 00	....
24	Kingston	580 00	60 50
4	Toronto	320 00	90 00
4	Montréal	250 75	....
1	Laprairie	1 00	....
2	Isle-aux-Noix	104 00	....
33	Québec	3,145 53	675 00
38	Lévis	1,157 25	1,250 50
9	Nouveau-Brunswick	78 00	....
2	Nouvelle-Ecosse	150 00	50 00
1	Ile-du-Prince-Edouard	1 00	....
126		5,866 53	2,407 00

THOS. WILY, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance et gardien des propriétés.

A l'honorable
Ministre de la milice et de la défense,
Ottawa.

(A.)

MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine pendant l'année 1879.

Date.	Corps et stations.	Cartouches.	
		A balle.	Blanches.
	District militaire no. 1, London.		
17 juin	Batterie de campagne Wellington, Guelph	1,480	....
18 do	do Ontario do	1,480	....
19 août	Compagnie no. 6, 25e bataillon, Saint-Thomas	840	....
19 do	Compagnies nos. 2 et 7, 26e bataillon, Strathroy	1,680	1,680
19 do	Compagnie no. 2, 30e bataillon, Guelph	840	840
12 sept.	Compagnies nos 1 et 2, 22e bataillon Woodstock	1,680	1,680
12 do	7e bataillon, London	5,880	5,880
12 do	27e bataillon, Pétrolia	....	5,040
12 do	Compagnie no. 5 22e bataillon, Norwich	840	840
13 do	do no. 3 do Princetown	840	840
15 do	do no. 7 do Tilsonburg	840	840
19 do	do no. 8 do Thamesford	840	840
19 do	do no. 2 do Embro	840	840
20 do	Compagnies nos. 3 et 4, 28e bataillon, Sainte-Marie	1,400	....
20 do	Compagnie d'infanterie, Windsor	840	840
20 do	25e bataillon, Saint-Thomas	....	5,040
1er oct.	Compagnie no. 4, 22e bataillon, Ingersoll	840	840
7 do	32e bataillon, Walkerton	6,720	6,720
8 do	1er et 2me escadron, 1er régiment de cavalerie	1,320	1,320
13 do	Compagnie no. 1, 25e bataillon, Saint-Thomas	840	....
13 do	do no. 5, 27e do Wallaceburg	840	....
13 do	do no. 2, 27e do Forrest	840	....
22 do	24e bataillon, Chatham	4,800	4,800
10 nov.	Compagnie no. 4, 30e bataillon, Elora	840	840
19 do	do no. 5, 25e do Port-Stanley	840	....
	Total	38,200	39,720
	District militaire no. 2, Toronto.		
22 mai	2e bataillon des "Queen's Own," Toronto	....	15,000
17 juin	Compagnie du génie, Toronto	1,400	1,400
26 août	31e bataillon, Owen-Sound	2,520	5,580
27 do	4e, 5e et 6e escadron, 2e régiment de cavalerie	2,100	2,100
1er sept.	28e bataillon, Brantford	1,680	1,680
8 do	37e do York	....	5,880
20 do	1er et 8me escadron, 2e régiment de cavalerie	1,400	1,400
25 do	2me bataillon des "Queen's Own," Toronto	8,400	....
4 oct	Gardes du corps du gouverneur général, Toronto	1,620	1,620
9 do	10e bataillon des "Royaux," Toronto	8,400	....
20 do	20e bataillon, Milton	5,880	5,880
7 nov.	Batterie d'artillerie de place, Toronto	840	....
	Total	34,240	40,540
	District militaire no. 3, Kingston.		
21 mai	Collége militaire royal, Kingston	....	3,000
14 juin	14e bataillon, Kingston	5,040	5,040
27 do	Batterie "A," Kingston	5,480	....
3 sept.	3e régiment de cavalerie, Cobourg	820	1,320
29 do	Compagnie no. 3, 40e bataillon, Campbellford	840	840
17 oct.	57e bataillon, Peterborough	4,200	5,040
23 do	16e bataillon, Picton	3,360	3,360
	A reporter	19,740	18,600

A).—Munitions fournies pour la pratique du tir de la carabine, 1879—*Suite.*

Date.	Corps et stations.	Cartouches. A balle.	Cartouches. Blanches.
	Report	19,740	18,600
	District militaire no. 3, Kingston—Suite.		
24 oct.	Compagnie no. 7, 16e bataillon, Ameliasburg	840	840
24 do	do no. 8, 16e do Rednersville	840	840
25 do	do no. 7, 40e do Colborne	840	....
25 do	49e bataillon, Belleville	1,680	1,680
4 nov.	47e do Kingston	4,200	5,040
	Total	28,140	27,000
	District militaire no. 4, Ottawa.		
16 mai.	Gardes à pied du gouverneur général, Ottawa	....	7,200
18 juin	Collége militaire royal de Kingston	4,200	M. H.
24 do	Compagnies nos. 1 et 6, 18e bataillon, Hawkesbury Mills	....	1,680
24 do	Compagnie no. 5, 18e bataillon, Plantagenet	....	840
24 do	do no. 1, 41e do Brockville	660	....
24 do	do no. 4, 41e do Merrickville	....	840
24 do	do no 1, 42e do Almonte	....	840
24 do	do no. 2, 42e do Brockville	680	240
24 do	do no. 3, 42e do Perth	840	840
24 do	do no. 7, 42e do Pembroke	....	840
24 do	do no. 1, 56e do Prescott	....	840
24 do	do no. 5, 56e do Ottawa	840	840
24 do	de no. 6, 56e do North Augusta	....	840
24 do	do no. 7, 56e do Spencerville	....	540
24 do	59e bataillon, Cornwall	....	2,000
24 do	Compagnie d'infanterie, Goulbourn	....	840
31 juillet	Gardes à pied du gouverneur général, Ottawa	5,040	....
20 oct	Dragons de la garde de la princesse Louise, Ottawa.	700	700
	Total	12,960	19,920
	Districts militaires nos. 5 et 6, Montréal.		
28 février	Brigade d'artillerie de place, Montréal	5,000	5,000
17 mai	1er régiment du prince de Galles, Montréal	....	7,500
20 do	Brigade d'artillerie de place do	....	9,000
20 do	Compagnie du génie do	....	2,500
20 do	5e bataillon do	....	7,500
20 do	6e do do	....	7,500
21 do	65e do do	....	7,500
21 do	3e carabiniers Victoria	....	7,500
21 do	Compagnie d'infanterie de Saint-Jean-Baptiste	....	1,500
25 juin	60e bataillon, Dunham	2,000	2,000
28 do	83e do Joliette	2,100	2,100
28 do	64e do Beauharnois	5,040	5,040
28 do	76e do Sainte-Martine	5,040	5,040
5 juillet	11e do Saint-André	2,400	2,400
8 do	5e do Montréal	4,960	5,000
11 do	3e carabiniers, Montréal	3,540	5,000
16 do	6e bataillon do	4,720	5,000
17 do	83e bataillon, Joliette	2,100	2,100
25 do	1e do Prince de Galles, Montréal	3,010	5,000
25 do	65 do do do	5,040	5,040
1er août	Escadron de cavalerie, Montréal	640	640
7 do	Compagnie du génie do	1,000	1,000
	A reporter	....	....

(A).—MUNITIONS fournies pour la pratique du tir, etc.—*Suite.*

Date.	Corps et station.	Cartouches. A balle.	Cartouches. D'exercice.
	Report..	....	....
	Districts militaires nos. 5 *et* 6, *Montréal*—Suite.		
11 août.....	53me bataillon, Sherbrooke..........................	4,000	4,000
15 do	Batterie de campagne, Shefford.....................	900	900
30 do	Cie. d'infanterie, Saint-Jean-Baptiste..................	840	840
6 sept......	52me bataillon, Knowlton..........................	2,500	2,500
6 do	Cie no. 5, 52me bataillon, Mansonville................	500	500
16 do	5me régiment de cavalerie, Compton..................	2,400	2,400
26 do	Cie d'infanterie, Laprairie...........................	840	840
29 do	Cie de cavalerie, Brome.............................	700	700
30 do	58me bataillon, Cookshire..........................	3,500	3,500
30 do	54me do Richmond..................................	1,500	1,500
30 do	79me do Waterloo..................................	3,360	3,360
30 do	Cie de cavalerie, Huntingdon........................	700	700
7 oct......	Brigade d'artillerie de place, Montréal................	3,500	3,500
7 do	80me bataillon, Gentilly.............................	3,360	3,360
14 do	Cie d'infanterie, Wakefield..........................	800	800
14 do	do Aylwin....................................	800	800
5 nov......	54me bataillon, Richmond...........................	2,000	2,000
	Total..	78,790	133,060
	District militaire no. 7, *Québec.*		
25 février.....	8me bataillon, Québec..............................	4,200	....
30 avril.......	do do	....	4,200
23 mai.....	do do	....	2,600
16 juin.....	Batterie de campagne, Québec.......................	460	....
26 do	55me bataillon, Inverness..........................	5,040	5,040
27 do	81me do Pointe-aux-Trembles......................	5,040	5,040
4 juillet......	Bataillon provisoire de Québec, Saint-Ambroise........	2,880	2,880
12 do	do Kamouraska, Kamouraska............	2,880	2,880
15 do	do Témiscouata, Rivière-du-Loup, *en bas.*	2,880	2,880
18 do	61me bataillon, Montmagny.........................	3,600	3,600
6 août.....	Batterie no. 1, artillerie de place, Québec............	840	840
6 do	Batterie "B", Québec...............................	5,760	5,760
15 do	8me bataillon, do	3,500	....
15 do	8me do do	2,000	....
15 do	Cavalerie do	1,000	....
15 do	Batterie de campagne, Québec.......................	340	....
15 do	Batterie no. 1, artillerie de place, Québec............	500	....
	Total..	40,920	35,720
	District militaire no. 8, *Saint-Jean.*		
24 juin.....	67me bataillon, Woodstock..........................	4,200	4,200
28 do	74me do Sussex....................................	3,360	3,360
28 do	71me do Frédéricton...............................	3,360	3,360
30 do	62me do Saint-Jean................................	4,980	5,040
2 juillet.....	8me régiment de cavalerie, Apohaqui.................	3,360	3,360
8 do	73me bataillon, Chatham............................	2,520	2,520
21 do	Cie. du génie du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean.......	840	840
21 oct......	Brigade d'artillerie de place du Nouv.-Brunswick, Saint-Jean	3,360	3,360
	Total..	25,980	26,040

(A.)—MUNITIONS fournies pour la pratique du tir, etc.—*Suite*

Date.	Corps et station.	Cartouches.	
		A balle.	D'exercice.
	District militaire no. 9, Halifax.		
2 juillet.....	1re brigade d'artillerie de place, Halifax	5,040	5,040
2 do	63me bataillon, Halifax	5,040	5,040
2 do	2me brigade d'artillerie de place, Halifax	3,200	3,200
2 do	66me bataillon, Halifax	6,720	6,720
2 do	Batterie de campagne, Halifax	1,500	....
2 do	Batterie d'artillerie de place, Pictou	800	....
3 do	Batterie provinciale Victoria, Baddeck	2,400	2,400
24 do	78me bataillon, Truro	1,640	1,640
3 août.....	Cie no. 8, 78me bataillon, New-Laing	800	800
12 do	Bataillon provisoire de Cumberland, Amherst	1,600	1,600
27 do	Cie no. 1, 69me bataillon, rivière à l'Ours	800	800
8 sept	Cie no. 7, do Mountain	840	840
11 do	68me Bataillon, Kentville	3,200	3,200
11 do	Cie no. 2, bataillon provisoire de Cumberland, riv. Philippe...	800	800
13 do	69me bataillon, Paradise	2,400	2,400
13 do	72me do Wilmot	1,600	1,600
20 oct.....	Cie no 6, 72me bataillon, Nicteaux	800	800
20 do	75me bataillon, Lunenberg	1,600	1,600
	Total	40,780	38,480
	District militaire no. 10, Winnipeg.		
8 mai.....	Détachement, lac La Croix	3,900	....
8 juillet....	Cie d'infanterie, Kildonan	840	840
2 sept......	Compagnies du Nord-Ouest, au sous-adjudant-général..	52,000	....
26 do	Cies de cavalerie, Winnipeg	....	460
	Total	56,740	1,300
	District militaire no. 11, Victoria.		
17 mars.....	Cie de carabiniers no. 1, Nanaïmo	4,200	....
9 avril.....	Batterie d'artillerie de place, Victoria	1,000	1,000
4 juin.....	Cie de carabiniers no. 1, Victoria	840	....
16 sept......	Batterie d'artillerie de place, Seymour	600	600
26 do	Cie de carabiniers no. 1, New-Westminster	800	800
	Total	6,640	1,600
	District militaire no. 12, Charlottetown.		
24 juin.....	82me bataillon, Charlottetown	1,680	1,680
30 do	Cie du génie, do	840	840
4 juillet.....	Cie no 4, 82me bataillon, Charlottetown Royalty	840	840
7 do	Batterie d'artillerie de place, Summerside	840	840
7 do	Cie no. 1, bataillon du comté de Prince, Summerside	880	880
28 août.....	Batterie no. 2, artillerie de place, Charlottetown	880	40
4 do	do no. 1, do do	840	840
	Total	6,800	5,960

(A.)—Munitions fournies pour la pratique du tir, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

	Cartouches.	
	A balle.	D'exercice.
District militaire no. 1, London	38,200	39,720
do 2, Toronto	34,240	40,540
do 3, Kingston	28,140	27,000
do 4, Ottawa	12,960	19,920
do 5, et 6, Montréal	78,790	133,060
do 7, Québec	40,920	35,720
do 8, Saint-Jean, N.-B.	25,980	26,040
do 9, Halifax, N.-E	40,780	38,480
do 10, Winnipeg	56,740	1,300
do 11, Victoria, B.-C	6,640	1,600
do 12, Charlottetown, I.P.-E	6,800	5,960
Total	370,190	369,340

THOS WILY, lieut.-colonel,

Directeur de l'intendance militaire.

DIVISION DE L'INTENDANCE MILITAIRE,

OTTAWA, 31 décembre 1879.

8—27½

[B.]

Munitions pour carabines vendues durant l'année 1879.

District militaire no. 1, London.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
1879.				$ cts.		$ cts.
9 janv.	Cap. Reed	24e bataillon	500	8 00		
14 do	Lieut.-col. F. B. Leys	Payeur de district	1,000	16 00		
13 do	Major Wilkinson	Cie d'inf, Leamingt'n	840	13 44		
5 fév.	Cap. McDowell	30e bataillon	1,250	20 00		
2 avril	J. W. Motherwell	As. de tir, Perth	500	8 00		
2 do	George Hayes	Club de car., London.	1,000	16 00		
3 do	Lieut.-col. Atwood	26e bataillon	1,000	16 00		
29 do	F. W. Macqueen	As. de tir, Woodstock	4,000	64 00		
2 mai	Cap. McDonald	30e bataillon	1,000	16 00		
20 do	Major Austin	24e do	450	7 20		
29 do	F. W. Macqueen	As. de tir, Woodstock	2,000	32 00		
4 juin	G. W. Railton	As. de tir, Huron	1,000	16 00		
5 do	Lieut.-col. James Moffat	Major de brigade	3,000	48 00		
27 mai	Lieut.-col. Atwood.	26e bataillon	2,500	40 00		
10 juin	E. Hay	do	1,000	16 00		
7 do	George Hay	do	500	8 00		
14 do	Major Wilson	33e bataillon	2,000	32 00		
16 do	do	do	2,000	32 00		
19 do	Capt. Moffatt	As. de tir, Western	1,000	16 00		
4 juill.	G. W. Railton	As. de tir, Huron	1,000	16 00		
12 do	Lieut.-col. Moffatt.	Major de brigade	500	8 00		
12 do	Cap. Stevenson	26e bataillon	2,000	32 00		
16 do	F. W. Macqueen	As. de tir, Woodstock	2,000	32 00		
17 do	Lieut.-col. Atwood.	26e bataillon	1,000	16 00		
17 do	John D. Petrie	London	500	8 00		
28 do	Lieut.-col. Leys	Payeur de district	1,000	16 00		
11 août	F. W. Macqueen	As. de tir, Woodstock	2,000	32 00		
11 do	George Hayes	do	2,000	32 00		
12 do	do	Club de car., London.	1,000	16 00		
20 do	Lieut.-col. Atwood	26e bataillon	1,000	16 00		
23 do	do	do	500	8 00		
25 do	do	do	2,000	32 00		
29 do	do	do	750	12 00		
29 do	W. B. Wilson	As. de tir, Perth	500	8 00		
3 sept.	Major Wilkinson	Cie d'inf., Leamingt'n	500	8 00		
6 do	Cap. McDowell	30e bataillon	2,000	32 00		
4 do	Lieut. Cheynee	Cie d'inf., Windsor	500	8 00		
11 do	W. B. Wilson	As. de tir, Perth	500	8 00		
17 do	Cap. Williamson	22e bataillon	1,000	16 00		
17 do	D. McGregor	As. de tir, Perth	1,000	16 00		
26 do	Major Wilson	33e bataillon	2,000	32 00		
2 oct.	G. W. Railton	As. de tir, Huron	1,500	24 00		
3 do	Lieut.-col. Peck	29e bataillon	1,370	21 92		
20 do	Lieut.-col. Atwood	26e do	1,000	16 00		
27 do	Lieut.-col. Peck	29e do	1,000	16 00		
30 do	Lieut.-col. Atwood	26e do	2,000	32 00		
12 nov.	Lieut. Cheynee	Cie d'inf., Windsor	1,000	16 00		
6 déc.	Cap. McDowell	30e bataillon	2,000	32 00		
6 do	Cap. Williamson	22e do	500	8 00		
23 do	Lieut.-col. Atwood	26e do	1,000	16 00		
23 do	Cap. Grattes	27e do	500	8 00		
29 do	Lieut.-col. Atwood	26e do	500	8 00		
					64,160	1,026 56

MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1879.—*Suite.*

District militaire no. 2, Toronto.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
1879.				$ cts.		$ cts.
31 déc...	Sergt. Marston	2me bataillon	1,500	24 00		
21 janv..	Lieut.-col. W. D. Otter...	2me do	1,000	16 00		
8 févr...	do do	2me do	1,000	16 00		
16 mai...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario...	10,000	160 00		
5 juin...	J. L. Rawbone	Corps du C. du G. G.	500	8 00		
6 do ...	Lieut. C. S. Jones	38me bataillon	1,000	16 00		
12 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario....	10,000	160 00		
24 do ...	do	do ...	10,000	160 00		
3 juil...	Lieut. C. S. Jones	38me bataillon	1,000	16 00		
3 do ...	Cap. Fothergill	34e bataillon	1,000	16 00		
11 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario...	10,000	160 00		
14 do ...	Cap. Fothergill	34e bataillon	1,000	16 00		
16 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario...	10,000	160 00		
26 do ...	J. L. Rawbone	Corps du C. du G. G.	500	8 00		
29 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario ..	10,000	160 00		
5 août..	Lieut. C. S. Jones	38e bataillon	1,500	24 00		
8 do ...	do	do	1,000	16 00		
8 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario....	10,000	160 00		
11 do ...	do	do	10,000	160 00		
21 do ...	Lieut. C. S. Jones	38me bataillon	1,000	16 00		
22 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario...	20,000	320 00		
26 do ...	Cap. Fothergill	34me bataillon	500	8 00		
11 sept..	J. S. Rawbone	Garde-corps du G. G.	500	8 00		
18 do	do	do do ..	500	8 00		
4 oct ..	do	do do ..	4,500	72 00		
4 do ...	Cap. Fothergill	34e bataillon	1,000	16 00		
21 do ...	do	do	1,000	16 00		
27 do ...	Lieut.-col. Alger	Ass. de tir, Ontario...	30,000	480 00		
9 déc...	Lieut. Jones	38e bataillon	1,000	16 00		
23 do ...	Cap. Wilson	33e do	1,000	16 00		
					152,000	2,432 00

District militaire no. 3, Kingston.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
15 janv.	Cap. Baillie	Ass. de tir, Kingston.	8,500	136 00		
14 do ...	Major Dingwall	46e bataillon	1,000	16 00		
28 juil...	Major Hooper	Artil. de P., Napanee	1,000	16 00		
5 août..	Cap. Harrison	49me bataillon	2,000	32 00		
13 do ...	Major Hooper	Artil. de P., Napanee	1,000	16 00		
29 do ...	do	do ...	1,000	16 00		
2 oct...	Major Dingwall	46me bataillon	1,000	16 00		
12 do ...	Lieut.-col. Rogers	A de tir, Peterborough	2,000	32 00		
4 nov...	Lieut. Johnson	Ass. de tir, Hastings..	1,000	16 00		
11 déc...	Cap. Murray	48me bataillon	500	8 00		
29 do	Cap. Gordon	14me do	2,500	40 00		
29 do ...	Cap. Baillie	47me do	4,500	72 00		
29 do ...	Lieut. Strachan	47me do	500	8 00		
					26,500	424 00

(B).—Munitions pour carabines vendues durant l'année 1879—*Suite.*

District militaire no. 4, *Ottawa.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
1879.				$ cts.		$ cts.
7 mars	Cap. McKenzie	Bat. de c., Gananoque	500	7 75		
7 avril.	Lieut. Cole	42me bataillon	500	8 00		
25 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
5 mai	do	do	500	8 00		
7 do	E. Waldo	do	1,500	24 00		
9 do	Sergt. Cawdron	do	1,000	16 00		
10 do	do	do	500	8 00		
19 do	do	do	500	8 00		
27 do	Mr. O'Grady	do	500	8 00		
28 do	W. P. Anderson	do	500	8 00		
2 juin	Sergt. Cawdron	do	500	8 00		
7 do	D. Morrison	do	500	8 00		
11 do	Sergt. Cawdron	do	500	8 00		
12 do	Major Bennett	56me bataillon	500	8 00		
18 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
19 do	Cap. Sparham	42me bataillon	1,000	16 00		
24 do	Cap. Macdonell	do	1,000	16 00		
2 juil	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
11 do	Major Cates	Cie d'inf., Wakefield	500	8 00		
16 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
23 do	W. P. Anderson	do	500	8 00		
24 do	Sergt. Cawdron	do	500	8 00		
29 do	do	do	500	8 00		
29 do	Major Cates	Cie d'inf., Wakefield	500	8 00		
1er août	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
4 do	G. D. Booth	do	500	8 00		
4 do	Sergt. Cawdron	do	500	8 00		
7 do	H. T. Fitzsimmons	Ass. de tir, Brockville	2,000	32 00		
7 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	1,500	24 00		
7 do	J. W. de O'Grady	do	500	12 00	500 M. H.	
7 do	Cap. Macdonald	42me bataillon	500	8 00		
6 do	J. W. Motherwell	Ass. de tir, Perth	2,000	32 00		
6 do	Major Bennett	56me bataillon	500	8 00		
11 do	E. Sutherland	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
12 do	Sergt. Cawdron	do	500	8 00		
15 do	do	do	500	8 00		
16 do	Cap. Macdonald	42me bataillon	1,000	16 00		
20 do	Sergt. Deslauriers	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
20 do	Major Cates	Cie d'inf., Wakefield	500	8 00		
20 do	F. W. Smith	As. de tir, Métropolit.	3,000	48 00		
20 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
25 do	Major Cates	Cie d'inf., Wakefield	500	8 00		
28 do	Lieut. Finlay	do Metcalf	500	8 00		
2 sept	Major Cates	do Wakefield	1,000	16 00		
1er do	J. W. Motherwell	Ass. de tir, Perth	4,000	70 00		
6 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
9 do	Mr. Morrison	Gardes à pied du G.G	1,000	16 00		
10 do	Major Cates	Cie d'inf., Wakefield	1,500	24 00		
10 do	W. P. Anderson	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
22 do	H. T. Fitzsimmons	Ass. de tir, Brockville	4,000	64 00		
24 do	J W. Motherwell	Ass. de tir, Perth	500	8 00		
29 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
1er oct	Cap. Carmichael	56me bataillon	500	8 00		
4 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		
4 do	Cap. Wiman	18me bataillon	2,985	47 75		
6 do	Thos. Coulter	Ass. de tir, Almonte	1,000	16 00		
8 do	Cap. Wiman	18me bataillon	500	8 00		
14 do	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du G.G	500	8 00		

(B.)—Munitions pour carabines vendues durant l'année 1879.—*Suite.*

District militaire no. 4, Ottawa—Suite.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
1879.				$ cts.		$ cts.
14 oct.	Thos. Coulter	As. de tir d'Almonte	500	8 00		
15 do	Serg. Cawdron	Gardes à pied du G.G.	500	8 00		
15 do	Thos. Coulter	As. de tir d'Almonte	560	9 00		
15 do	H. Walters	Cie d'inf., Wakefield	500	8 00		
15 do	H. B. White		1,000	16 00		
22 do	Lieut. Finlay	Cie d'inf. de Metcalf	1,000	16 00		
23 do	Serg. Cawdron	Gardes à pied du G.G.	500	8 00		
27 do	do	do	1,000	16 00		
14 nov.	do	do	500	8 00		
24 do	Lieut.-col. Macpherson	As. de tir, Dominion	29,790	476 64		
15 déc.	Lieut. Finlay	Cie d'infant., Metcalf.	500	8 00		
31 do	Lieut.-col. Macpherson	As. de tir, Dominion	420	10 08	420 M. H.	
31 do	Ministère des postes	Can'n du midi, Ottawa	600 lbs. Poudre.	159 28		
					87,225	1,556 50

Districts militaires nos. 5 et 6, Montréal.

31 déc.	Major Morehouse	53e bataillon	560	8 96		
7 janv.	E. S. Baker	As. de tir, Cookshire	560	8 96		
14 avril	R. J. Spearing	As. de tir, Sherbrooke	560	8 96		
2 mai	J. Marks	Gard. du champ du tir	2,240	35 84		
5 do	Cap. Hawley	60e bataillon	560	8 96		
10 do	Lieut. Cushing	As. de tir, 6e bataillon	1,680	26 88		
3 juin	Major Morehouse	53e bataillon	1,120	17 92		
4 do	J. Marks	Gard. du champ de tir	2,240	35 84		
4 do	E. S. Baker	As. de tir de Cookshire	560	8 96		
10 do	Lieut. Duffy	Cie du génie	560	8 96		
13 do	J. Marks	Gardien du ch. de tir	3,360	53 76		
20 do	Major Morehouse	53e bataillon	1,120	17 92		
20 do	J. Marks	Gard. du champ de tir	3,360	53 76		
23 do	Cap. Marves	54e bataillon	560	8 96		
23 do	Lieut. Cushing	As. de tir, 6e bataillon	1,680	26 88		
30 do	J. Marks	Gardien du ch. de tir	3,360	53 76		
3 juill.	do	do do	4,480	71 68		
8 do	Major Morehouse	53e bataillon	1,120	17 92		
8 do	Lieut. Duffy	Cie du génie	560	8 96		
11 do	J. Marks	Gardien du ch. de tir	8,960	143 36		
18 do	do	do do	4,480	71 76		
18 do	Lieut. Cushing	6e bataillon	2,800	44 80		
25 do	do	do	2,240	35 84		
25 do	Cap. Gardner	50 bataillon	560	8 96		
25 do	Major Morehouse	53e do	1,120	17 92		
25 do	J. Marks	Gard. du champ de tir	4,480	71 68		
28 do	E. S. Baker	As. de tir, Cookshire.	560	8 96		
28 do	Cap. Hall	52e bataillon	560	8 96		
29 do	J. Marks	Gard. du champ de tir	4,480	71 68		
4 août	do	do	4,480	71 68		
4 do	Major Morehouse	53e bataillon	1,120	17 92		
4 do	Major Kennedy	Cie du génie	560	8 96		
8 do	Lieut.-col. d'Orsonnens	As. de tir, 5e dist. de B.	560	8 96		
15 do	Serg. Ross	50e bataillon	560	8 96		
15 do	Lieut. Cushing	6e do	1,120	17 92		
18 do	J. Marks	Gardien du ch. de tir	4,480	71 68		
21 do	E. S. Baker	As. de tir., Cookshire	560	8 96		
23 do	Lieut. Cushing	6e bataillon	560	8 96		
26 do	H. Cook	As. de tir, Wellington	2,240	35 84		
26 do	Lieut. Edwards	58 bataillon	560	8 96		

(B).—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1879.—*Suite.*

Districts militaire nos. 5 *et* 6, *Montréal*—Fin.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
				$ cts.		$ cts.
28 août	J. Marks	Gard. du champ de tir	4,480	71 68		
30 do	J. C. Shanks	50e bataillon	560	8 96		
4 sept.	J. Marks	Gardien du ch. de tir	4,480	71 68		
4 do	Lieut. Cushing	6e bataillon	1,120	17 92		
12 do	Lieut.-col. Sheppard	83e do	560	8 96		
12 do	J. Marks	Gard. du champ de tir	4,480	71 68		
12 do	Lieut. Cushing	6e bataillon	560	8 96		
25 do	J. Marks	Gardien du ch. de tir	3,360	53 76		
6 oct.	Major Lambert	83e bataillon	560	8 96		
13 do	M. Spearing	A. de tir., Sherbrooke	560	8 96		
15 do	Lieut.-col. Macdonald	11e bataillon	560	8 96		
17 do	Cap. Chamberlin	Cie d'infant., Aylwin.	500	8 00		
21 do	Cap. Hoy	11e bataillon	560	8 96		
23 do	M. Reynar	Trois-Rivières	2,000	20 00	M.L.E.	
24 do	Lieut.-col. Macdonald	11e bataillon	1,680	26 88		
30 do	Cap. Regan	52e do	560	8 96		
31 do	C. W. Sleeper	Coaticook	560	8 96		
3 nov.	J. Marks	Gard. du champ de tir	1,680	26 88		
8 déc.	Lieut. Edwards	58e bataillon	1,120	17 92		
					107,220	1,703 52

District militaire no. 7, *Québec.*

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
20 janv.	Major Demers	17e bataillon	560	8 96		
26 mars	Cap. Miller	8e bataillon	560	8 96		
4 avril	Cap. Scott	do	2,240	35 84		
5 do	Cap. Ray	do	2,240	35 84		
5 do	Cap. A'Hearn	do	560	8 96		
8 do	Cap. Miller	do	1,120	17 92		
16 do	do	do	560	8 96		
15 do	Cap. LeSueur	do	560	8 96		
23 do	Cap. Miller	do	560	8 96		
25 do	Cap. Scott	do	1,680	26 88		
26 do	Lieut.-col. Turnbull	Escadron de Québec	560	8 96		
28 do	Cap. Miller	8e bataillon	560	8 96		
16 mai	Cap. Scott	8e do	1,120	17 92		
26 do	Major Demers	17e do	560	8 96		
30 do	Major Hamel	Artillerie de place	560	8 96		
31 do	Major Demers	17e ba'aillon	560	8 96		
11 juin	Cap. Scott	8e do	1,120	17 92		
3 do	Major Demers	17e do	560	8 96		
3 do	do	17e do	560	8 96		
3 do	Cap. Scott	8e do	1,120	17 92		
0 do	Cap. Bourget	17e do	560	8 96		
4 juill.	Cap. Scott	8e do	560	8 96		
5 do	Lieut. Wurtele	8e do	560	8 96		
2 do	Cap. Scott	8e do	560	8 96		
22 do	do	8e do	560	8 96		
25 do	Lieut. Wurtele	8e do	560	8 96		
28 do	Cap. LeSueur	8e do	2,800	44 80		
29 do	Major Stewart	As. de tir de Mégantic	3,360	53 76		
29 do	Lieut.-col. Montizambert	Batterie "B"	2,240	35 84		
6 août	Lieut.-col. Bacon	As. de tir de Québec	12,400	208 00	1,200 M. H.	
26 do	Lieut.-col. Hudon	As. de tir, Témiscouata	2,000	32 00		
2 sept.	Cap. Scott	8e bataillon	560	8 96		
2 do	do	8e do	560	8 96		
4 do	C. A. Dubé	As. de tir de Rimouski	1,500	24 00		
4 do	Lieut.-col. Hudon	As. de tir, Témiscouata	2,000	32 00		

(B)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1879—*Suite.*

District militaire no. 7, *Québec*—Fin.

Date.		Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
					$ cts.		$ cts.
11	sept.	C. A. Dubé..	Ass. de tir, Rimouski.	1,000	16 00		
11	do	Cap. Scott...	8me bataillon...	560	8 96		
17	do	Lieut.-col. Hudon	As. de tir, Témiscouata	1,000	16 00		
20	do	C. A. Dubé.	do Rimouski.....	560	8 96		
26	do	Cap. Scott...	7me bataillon...	560	8 96		
6	do	Lieut.-col. Hudon	A. de tir, Témiscouata	1,000	16 00		
14	do	Lieut.-col. Montizambert	Batterie "B"...	2,240	35 84		
17	do	Cap. Scott...	8me bataillon...	560	8 96		
						56,180	908 48

District militaire no. 8, *Saint-Jean.*

Date.		Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
21	mars	Sergt.-major Carmichael.	Génie, N.B...	560	8 96		
2	avril	Lieut. Hunter...	do	560	8 96		
5	do	Sergt.-major Carmichael	do	560	8 96		
23	do	Lieut. Hunter...	do	560	8 96		
30	do	Sergt. Carmichael	do	1,120	17 92		
6	mai	Sapeur Stewert...	do	560	8 96		
12	do	Sapeur Philps.	do	560	8 96		
12	do	Major Stickney...	A. de T., Co. Charlotte	1,120	17 92		
16	do	Cap Perley...	Génie, N. B...	1,245	19 92		
20	do	Cap. Langstroth...	Cavalerie, N.B...	560	8 96		
26	do	Lieut. Hart...	Génie, N.B...	560	8 96		
26	do	Sapeur Stewart...	do	560	8 96		
28	do	Lieut. Shives.	Club de car., St-Jean.	560	8 96		
4	juin	Sergt. Carmichael...	Génie, N.B...	560	8 96		
4	do	Lieut. Hart...	do	560	8 96		
9	do	Cap. Hart...	62me bataillon...	560	8 96		
25	do	Sergt.-major Carmichael.	Génie, N.B...	2,800	44 80		
26	do	Major Likily...	62me bataillon...	560	8 96		
27	do	Lieut. Hart	Génie, N.B...	560	8 96		
16	juill.	Lieut. Shives...	62me bataillon...	560	8 96		
19	do	Sapeur Philps...	Génie, N.B...	560	8 96		
21	do	Cap. Hart...	62me bataillon...	560	8 96		
22	do	Cap. Langstroth...	Cavalerie, N. B...	560	8 96		
25	do	Sergt.-major Carmichael	Génie. N. B...	1,120	17 92		
27	do	G. F. Thompson...	do	560	8 96		
4	août	Lieut. Loggie...	A. de tir, Co. de York	560	8 96		
8	do	Cap. Ewing...	Art. de p., St-Jean...	1,680	26 88		
9	do	Major Stickney...	A de T., Co Charlotte	1,120	17 92		
11	do	Lieut. Hart...	Génie, N B...	560	8 96		
16	do	Sergt.-major Carmichael	do	1,680	26 88		
16	do	Sapeur Philps...	do	560	8 96		
21	do	Sapeur Stewart...	do	560	8 96		
23	do	Cap. Langstroth...	Cavalerie, N.B...	560	8 96		
23	do	Cap. Hart...	62me bataillon...	560	8 96		
25	do	Lieut. Hunter...	Génie, N.B...	560	8 96		
25	do	Cap. Perley...	A. de T prov., N.B...	11,200	179 20		
27	do	W. B. Howard...	Association de tir, Co. de Northumberland	1,680	26 88		
28	do	Sergt.-major Carmichael	Génie, N.B...	560	8 96		
8	sept.	do	do	560	8 96		
9	do	Sapeur Philps...	do	560	8 96		
10	do	Cap. Hart...	62me bataillon...	560	8 96		
15	do	Major Stickney...	A. de T., Co. Charlotte	1,680	26 88		
15	do	Lieut. Loggie...	do York...	1,120	17 92		
26	do	do	do do	560	8 96		

(B)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1879—*Suite.*

District militaire no. 8, *Saint-Jean*—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
1879.				$ cts.		$ cts.
27 sept.	Lieut. Hart..	A. de T., Co. St. Jean	1,680	26 88		
30 do	Sapeur Philps	Génie, N.B	560	8 96		
1er oct.	Cap. Langstroth	Cavalerie, N.B	560	8 96		
2 do	Cap. Hart	62me bataillon	560	8 96		
6 do	Lieut. Loggie	A. de T., Co. de York	560	8 96		
8 do	Sergt.-major Carmichael	Génie, N.B.	560	8 96		
14 do	Sergt. McLaughlin	62me bataillon	560	8 96		
28 do	Sergt.-major Carmichael	Génie, N.B.	560	8 96		
					51,085	817 33

District militaire no. 9, *Halifax.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
27 déc.	Lieut.-col. Pallister	63me bataillon.	1,000	16 00		
8 fév.	do	63me do	500	8 00		
20 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade, A. P.	500	12 00	500 M. H.	
1er avril	Lieut.-col. Pallister	63me bataillon	1,000	16 00		
24 do	Cap. Bland	A. de T. Provinciale.	500	12 00	500 M. H.	
1er mai	do	do	500	8 00		
10 do	Cap. Burgess	78me bataillon.	500	8 00		
26 do	Cap. Bland	A. de T. Provinciale..	1,000	16 00		
26 do	do	do	2,000	32 00		
26 do	Cap. Gordon	A. P. de Pictou	500	8 00		
2 juin	Col. Laurie.	A. de T. provinciale..	1,000	16 00		
7 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade A. P.	500	8 00		
11 do	Col. Laurie	A. de T. provinciale..	1,000	16 00		
12 do	Cap. Ryan	Cie de cav., C. King.	1,500	24 00		
12 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade, A. P	1,000	16 00		
16 do	Col. Laurie	A. de T. provinciale..	1,000	16 00		
18 do	Major Graham	Batterie de C., Halifax	500	8 00		
24 do	Col. Laurie	A. de T. provinciale..	1,000	16 00		
28 do	do	do	1,000	16 00		
28 do	do	do	1,500	24 00		
28 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade A. P.	500	8 00		
28 do	Lieut. Egan	73me bataillon.	1,000	16 00		
3 juill.	Col. Laurie	A. de T. Provinciale.	500	12 00	500 M. H.	
5 do	do	do	1,500	24 00		
8 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade A. P.	3,500	56 00		
11 do	Lieut.-col. McIntosh	63me bataillon.	1,000	16 00		
12 do	Col. Laurie	A. de T. Provinciale..	1,000	16 00		
16 do	do	do	1,000	16 00		
16 do	Cap. Lawrence	78me bataillon	1,000	16 00		
19 do	Cap. Gordon	P. P. de Pictou	500	8 00		
19 do	Col. Laurie	A. de T. Provinciale..	1,500	24 00		
20 do	Cap. Purcell	2me brigade A. P.	500	8 00		
23 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade A. P.	1,500	24 00		
26 do	Col. Laurie	A. de T. Provinciale.	1,000	16 00		
28 do	Lieut.-col. Blair	78me bataillon.	500	8 00		
30 do	Lieut.-col. Mitchell	1re brigade A. P.	500	8 00		
30 do	Col. Laurie	A. de T. Provinciale..	1,000	16 00		
1er août	Cap. Lawrence	78me bataillon.	1,000	16 00		
4 do	Cap. Burgess	78me do	500	8 00		
4 do	Cap. Oxley	B. prov., Cumberland	500	8 00		
4 do	Lieut.-col. McIntosh	63me bataillon	1,000	16 00		
8 do	Col. Laurie	A. de T. Provinciale..	1,000	16 00		
8 do	Cap. Stairs	2me brigade A. P.	500	8 00		
9 do	Lieut.-col. Mitchell	1re do	500	8 00		
13 do	do	1re do	2,000	32 00		
14 do	Col. Laurie	A. de T. Provinciale..	2,000	32 00		

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1879—*Suite.*

District militaire no. 9, *Halifax.*—Suite.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant. total.
				$ cts.		$ cts.
22 août..	Capt. Gordon..............	Art. de place, Pictou.	500	8 00		
27 do ...	do	do ...	500	8 00		
27 do ...	Col. Laurie..................	A. de tir, Provinciale.	21,500	348 00	500 M. H.	
31 do ...	Cap. Gordon..................	Art. de place, Pictou.	500	8 00		
31 do ...	Lieut.-col. McIntosh.......	63me bataillon.	1,000	16 00		
5 sept..	Cap. Bland.	A. de tir, co. d'Halifax	3,000	48 00		
5 do ...	Cap. Lawrence......	A. T., co Colchester.	1,500	24 00		
5 do ...	C. W. Knowles......	A. de tir, co. de Hants	1,000	16 00		
8 do ...	Cap. Gordon..	Art. de place, Pictou.	500	8 00		
8 do ...	Capt. Black	A. T., co. Cumberland	2,000	32 00		
11 do ...	Cap. Bland....................	A. de tir, co. d'Halifax	1,500	24 00		
11 do ...	Lieut.-col. Hudson.........	A. T., co. de Pictou...	1,500	24 00		
16 do ...	Col. Laurie..................	A. de tir, Provinciale.	500	8 00		
17 do ...	Lieut.-col. McIntosh	63me bataillon..........	1,000	16 00		
20 do ...	Cap. Bland...................	A. T., co. d'Halifax...	500	8 00		
30 do ...	Lieut.-col. Hudson...	A. T., co. de Pictou...	500	8 00		
30 do ...	Major Harrison...	B. prov., Cumberland	500	8 00		
30 do ...	Col. Laurie..................	A. de tir, Provinciale.	500	8 00		
13 oct...	T. H. Miller..................	A. de tir, co. de Digby	1,560	24 00		
13 do ...	Cap. Burgess.................	78me bataillon..........	1,120	17 92		
17 do ...	Lieut.-col. Bremner.......	66me do	2,000	32 00		
17 do ...	Col. Laurie..................	A. de tir, Provinciale.	500	8 00		
17 do ...	Lieut -Col. McIntosh......	63me bataillon.	1,000	16 00		
17 do ...	Cap. Burgess.......	78e bataillon	500	8 00		
4 nov ..	Lieut.-col. McIntosh.	63me bataillon..	500	8 00		
16 déc...	Cap. Bland.	A. T., co. d'Halifax...	500	8 00		
					91,120	1,473 92

District militaire no. 10, *Winnipeg, M.*

16 mai...	M. J. Hunter..........	Ass. de tir, Manitoba.	2,000	32 00		
18 juin ..	do	do	2,000	32 00		
9 juil...	do	do	4,000	64 00		
8 août.	do	do	4,000	64 00		
18 do ...	do	do	4,000	64 00		
23 do ...	do	do	6,000	96 00		
9 sept.	do	do	1,000	16 00		
5 nov ..	Martin McDonald..........	Pembina	500	8 00		
					23,500	376 00

District militaire no. 11, *Victoria, C.B.*

13 mars.	Cap. Fletcher.	A. T., Col. Britanniq.	2,940	47 04		
17 do ...	Lieut. Harvey.	Cie de car., Nanaïmo..	4,200	67 20		
29 mai...	Cap. McDonnell	Cie no. 1, carab. Vic...	840	13 44		
27 sept..	Cap. Fletcher................	do do ...	1,260	20 16		
27 do ...	Cap. Dupont....	A.T., New-Westminst.	7,980	127 68		
					17,220	275 52

(B.)—MUNITIONS pour carabines vendues durant l'année 1879—*Suite.*

District militaire no. 12, *Charlottetown, I.P.E.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.	Total des cartouches.	Montant total.
1879.				$ cts.		$ cts.
29 mars.	Cap. McRae	82me bataillon	1,000	16 00		
1er avril	Major Dogherty	Cie du Génie	1,000	16 00		
7 do	Cap. Mabon	82me bataillon	500	8 00		
8 do	Major Dogherty	Cie du Génie	1,780	28 48		
5 mai	Cap. Owen	A. de P., Georgetown	500	8 00		
23 do	Major Dogherty	Cie du Génie	2,000	32 00		
4 juin	Major Morris	Artillerie de place	500	8 00		
7 do	Major Dogherty	Cie du Génie	3,000	48 00		
11 do	do	do	2,000	32 00		
16 do	Cap. McRae	82me bataillon	2,000	32 00		
30 do	Major Dogherty	Cie du Génie	5,000	80 00		
25 juil	Cap. Mabon	82me bataillon	500	8 00		
30 do	Major Dogherty	Cie du Génie	2,000	32 00		
1er août	Cap. Longworth	82me bataillon	1,000	16 00		
4 do	Major Dogherty	Cie du Génie	2,000	32 00		
18 do	Cap. Irving	A. T., Provinciale	6,000	96 00		
10 sept	Cap. McRae	82me bataillon	1,000	16 00		
11 do	Cap. Owen	A. de T., Georgetown	1,000	16 00		
18 do	ap. McLeod	Batt. du co. de Kings.	1,500	24 00		
19 do	Major Dogherty	Cie du Génie	2,000	32 00		
29 do	E. Macdougall	A. T., co. de Queens.	3,000	48 00		
4 oct	Major Dogherty	Cie du Génie	2,000	32 00		
6 do	Cap. Bearisto	82me bataillon	500	8 00		
21 do	do	do	500	8 00		
14 nov	Cap. Longworth	do	500	8 00		
14 do	Cap. Bearisto	do	500	8 00		
25 do	Major Pollard	A. T., Charlottetown	500	8 00		
28 do	Cap. Longworth	82e bataillon	1,000	16 00		
2 déc	Major Dogherty	Cie du Génie	1,120	17 92		
5 do	Cap. Mabon	82e bataillon	560	8 96		
8 do	Cap. McLeod	Batt, du co. de Kings	1,000	16 00		
8 do	Cap. McRae	82me bataillon	1,000	16 00		
16 do	Major Pollard	A. T., Charlottetown	500	8 00		
18 do	Major Dogherty	Cie du Génie	1,120	17 92		
19 do	Cap. Mabon	82me bataillon	500	8 00		
20 do	Major Dogherty	Cie du Génie	2,000	32 00		
					52,580	841 28

(B).—Munitions pour carabines vendues durant l'année 1879—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

District militaire.	Cartouches.	Montant.
		$ cts.
District militaire no. 1, London	64,160	1,026 56
do no. 2, Toronto	152,000	2,432 00
do no. 3, Kingston	26,500	424 00
do no. 4, Ottawa	87,255	1,556 50
do nos. 5 et 6, Montréal	107,220	1,703 52
do no. 7, Québec	56,180	908 48
do no. 8, Saint-Jean	51,085	817 36
do no. 9, Halifax	91,120	1,473 92
do no. 10, Winnipeg	23,500	376 00
do no. 11, Victoria	17,220	275 52
do no. 12, Charlottetown	52,580	841 28
Total	728,820	11,835 14

DIVISION DE L'INTENDANCE,
OTTAWA, 31 décembre 1879.

THOS. WILY, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance.

(C.)

ETAT de la poudre à canon et des tubes à friction qui ont servi pour le tir et les salves, durant l'année 1879.

Stations.	Corps.	Poudre à canon.	Tubes à friction.
		Lbs.	
Toronto	Batteries de campagne et de place	2,561	1,025
Kingston	do do	6,366	800
do	Batterie "A"	488	1,050
do	Collége militaire royal	822	500
Ottawa	Canon du midi	600	415
do	Salves	625	265
do	Batterie d'artillerie d'Ottawa	....	200
Montréal	Détachement de la batterie "B"	6	138
do	Batteries de campagne et de place	3,062	1,965
Québec	do do	1,662	250
do	Batterie "B"	4,853	1,422
Saint-Jean, N.B.	Batterie de campagne et de place	2,698	944
Manitoba	Batterie de campagne de Winnipeg	250	200
Ile du P.-Edouard	Batteries de place	848	168
	Total	24,841	9,342

DIVISION DE L'INTENDANCE,
OTTAWA, 31 décembre 1879.

THOS. WILY, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance.

(D.)

SOMME réclamée pour déficits et montant recouvré, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1879.

District.	Station.	Armes et fourniments.		Equipement de camp.	
		Pertes.	Montant.	Pertes.	Recouvré.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
No. 1	London, Ont.	312 80	2 32	106 03	5 28
No. 2	Toronto do	21 28	....	61 75	....
No. 3	Kingston do	485 60	....	47 98	....
No. 4	Ottawa do	44 16	2 50	6 95	....
Nos. 5 et 6	Montreal, Q	1,433 04	5 60	42 67	3 74
No. 7	Québec	62 46	119 62	16 85	6 65
No. 8	Saint-Jean, N.B.	54 26	....	32 68	1 96
No. 9	Halifax, N.E.	1,002 68	115 60	....	....
No. 10	Manitoba	....	....	....	....
No. 11	Colombie-Britannique	....	....	....	....
No. 12	Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....
	Total	3,416 28	245 64	314 91	17 63

DIVISION DE L'INTENDANCE,
OTTAWA, 31 décembre 1879.

THOS. WILY, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance.

